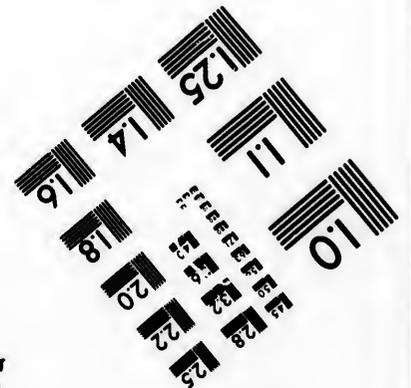
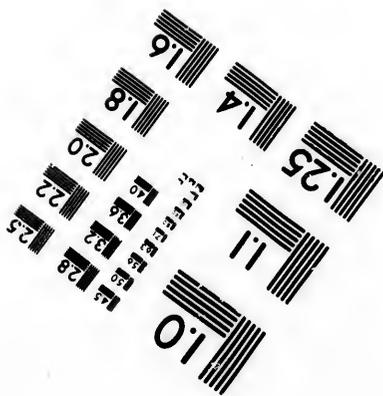
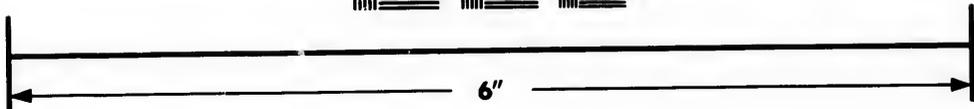
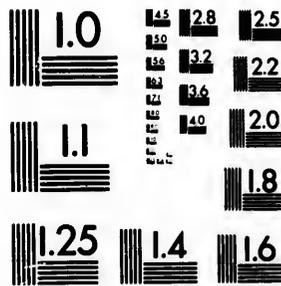
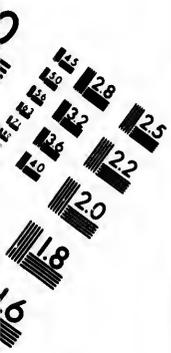


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**



**© 1984**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distortion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/  
Pages de couleur

Pages damaged/  
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/  
Pages détachées

Showthrough/  
Transparence

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire

Only edition available/  
Seule édition disponible

Pages wholly or partially obscured by errata  
slips, tissues, etc., have been refilmed to  
ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement  
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,  
etc., ont été filmées à nouveau de façon à  
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

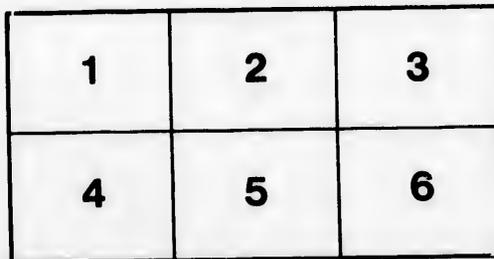
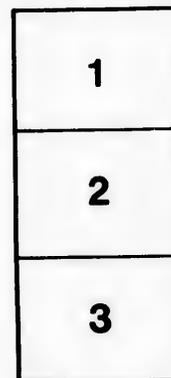
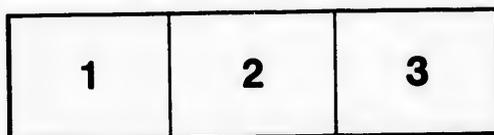
Library of Congress  
Photoduplication Service

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

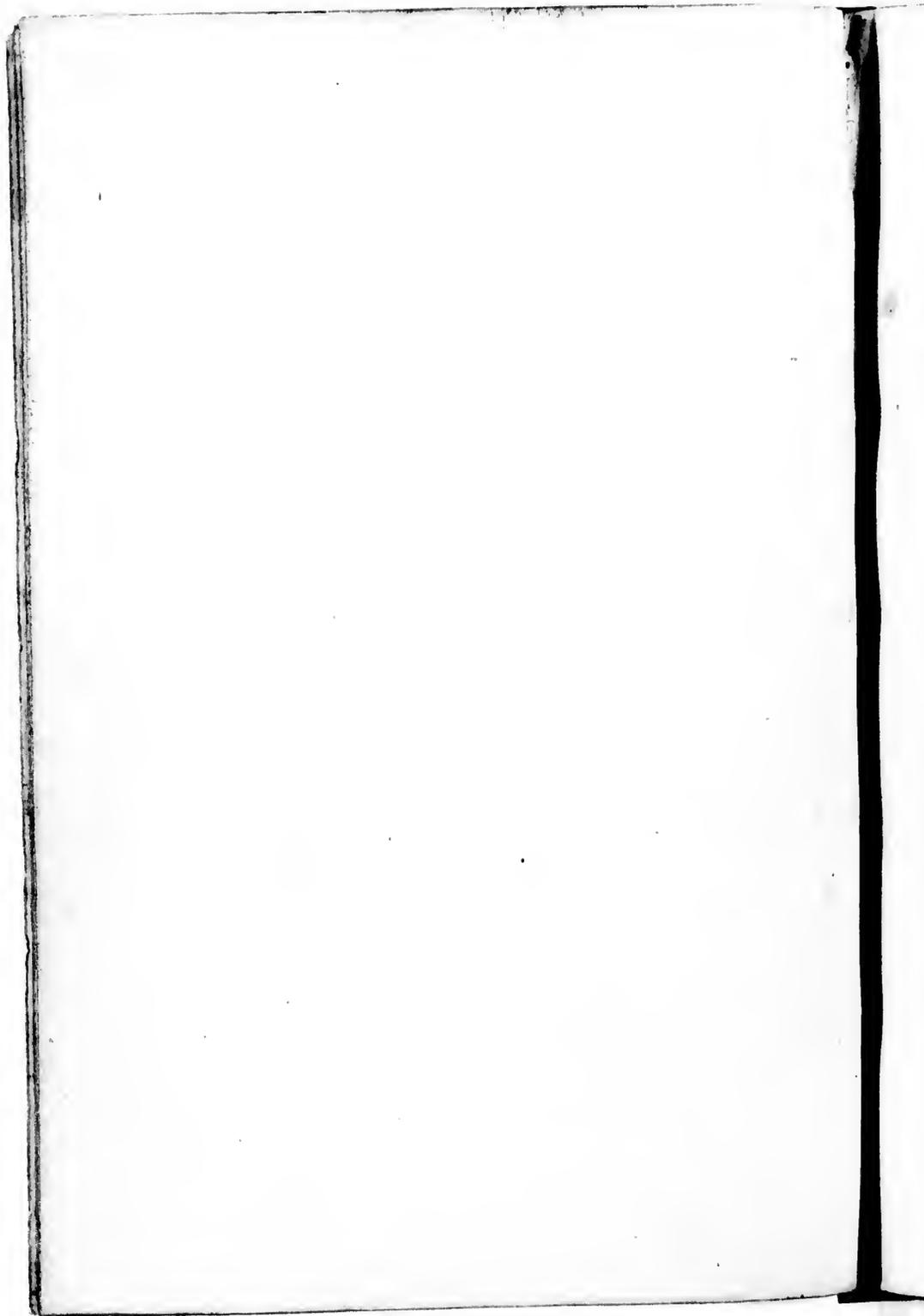
Library of Congress  
Photoduplication Service

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



L'HISTOIRE  
VNIVERSELLE

D V M O N D E,

CONTENANT L'ENTIERE DESCRI-  
ption & situatiõ des quatre parties de la terre, la diuision  
& estenduë d'une chacune Region & Prouince d'icelles.

Ensemble l'origine & particulieres mœurs, loix, coustumes,  
relligion, & ceremonies de toutes les nations, & peuples  
par qui elles sont habitées.

*Diuisée en quatre liures.*

Par François de Belle-forest Comingeois.



A PARIS,

Chez Geruais Mallot, à l'Aigle d'or, rue S.  
Iean de Beauuais.

1570.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

194  
71 2251 207 111 V

118

B38  
office

784  $\frac{6}{5}$



A TRES-ILLVSTRE,

ET TRES-VERTVEVSE DAME

MADAME CLAVDE DE TVRAINE

Dame de Tournon, & Contesse de

Roussillon, Salut.



*ADAME*, ce n'est sans cause que ce graue, & modeste Philosophe Seneque à dit, que la plus part du temps s'escoule pour les hommes sans proffit, soit qu'ils se employët à rië faire, ou que leurs actions soyent vicieuses, ou que leur deuoir s'estende en choses de peu d'effait : d'autant que nous voyons que noz diligences, iacoit que nous voulions paroistre de faire beaucoup, sont si inutiles que i'ay grand peur, que ceux qui viëdront apres nous, en voyant les fruits si peu meurs & saisonnez, ils ne les regettent cõme sauuageons, & mal propres à leur nourriture. Car il fault que tout ce que l'homme fait se raporte à l'homme, i'entens à ce qui est le plus parfait en l'homme, entât que si on n'auoit esgard qu'aux seuls honneurs de ce möde, aux plaisirs, & aux richesses, l'heur seroit fort mal party entre nous, & en seront les mieux fournis ceux qui le moins le meritent. Mais à quel propos est-ce (dira l'on) que ie dis ces choses ? D'autant qu'il fault que nostre vie aye quelque appuy plus durable que celui qui

*Pindare aux  
Olymp. Ode. 2.*

## EPISTRE.

semble dependre de ie ne si ay quelle instabilisé de fortune, laquelle comme dit Pindare, a tousiours quelque cas qui contraire au succéz de ceux qui sont nais avec les richesses: & lesquels si n'ont rien plus qui les rende respectables que ceste flaterie pipeuse de fortune, ie suis d'avis que & l'heur, & le respect, & la grandeur perdent tout ainsi leur establissement: comme leur fondement perd sa constance. Or scachant que, & vous, & les vostres, auez posé le plât de l'edifice de vostre vie sur une pierre plus seure, que celle qui depend de l'inconstance du temps, & fantasia des hommes, aussi ose-ie dire que le bastiment est pour en estre durable, & la memoire non perissable & eternelle, entant que c'est la vertu qui y a asis son premier dessein, & posé le modèle de l'œuvre, si gentimēt depuis compassé, qu'il n'y manque rien pour le dire parfait, & accompli de toutes ses pieces. Et si le temps & le subiet me le permettoyēt deduire, ie tascheroi, non d'y donner quelque attainte parfaite, mais au moins d'y faire tellement mon deuoir, & que ie serois satisfait en ce desir que i'ay de gratifier aux vostres, & vous assez assuree de celle mienne deuotion à vous faire seruire, conceuē en mon esprit dès le temps que i'ay cest honneur que de cognoistre Monsieur vostre filz le Comte de Rousillon, les traitz de la vertu naissante duquel me donnent un grand espoir de le voir un iour le filz digne du Seigneur de Tournon, & de celle Claude de Turaine, qui en un corps feminin porte une vertu si remarquable, que peu d'hommes la surpassent en magnanimité, & nul en desir de seruir Dieu, l'Eglise, le Roy, & la Patrie. Et tout ainsi que la vertu qui ne gist que en parolles, & n'est painte que en la brauade sans effait, est ombragée, sans auoir l'ame des couleurs, aussi ne suffit la volonté ez choses qui concernent la protection de son pays, ains y fault aiouster quelque cas de meilleur que les desseins, les propos, & les promesses. C'est aussi en quoy on voit la difference des bien-faisantz

## EPISTRE.

d'eux qui ne payent ceux, à qui ilz sont obligez, que de simple parole, car les vns employent le temps en deuis, & donnent moyen à l'ennemy de se preualoir de leur paresse, là où les autres arment la volonté avec le deuoir, & fortifient cestuy-cy avec l'effait, autant brauement, comme brusquement ilz l'entreprennent, & sagement le mettent en execution.

Si la chose ne parloit de soy-mesme, & si l'effect ne correspondoit à ce que ie dis, ie ne seroy si insolent que de le mettre en auant: mais la veüe en descourant la verité, ie penseroy estre aussi ingrat en le dissimulant, que flateur en le disant, si la chose estoit autre que veritable. Qui se souuendra iamais des deux derniers troubles aduenus en France, sans larmoyer, d'ouyr ramenteuoir un peruertissement de la gentillesse, & courtoisie de tout le peuple iadis subiet à la vertu, & fidelité deuë à ses Princes? mais nul ne le reduira en memoire sans se souuenir (s'il a rien de bon en soy) que vne Dame seule, sans grand appuy des siens (absentz de sa maison) aye tenu teste, voire chassé l'ennemy du Roy, & de l'Eglise de la ville, & sinages de Tournon, iacoit que il semblast y auoir quelque intelligence: mais à la seconde fois, & ceste année, qui ne louera ceste illustre Dame d'auoir si bien pourueu à ses affaires, armé sa ville, fortifié sa maison, aguerry les siens, estonné l'aduersaire, que ce rusé chef & conducteur des rebelles, aye aussi bien perdu son temps deuant Tournon, deffendu sous la conduite d'une Dame, que lors que il asiegea Poitiers, où estoit enclose vne compaignie des mieux aguerris, & gentilz compaignons de la France, & des troupes Italiennes, & ce souz la charge d'un grand Prince? Et quoy? Le Milan n'engendre point des Aigles, ny le Lieure des Lyons, ou Leopards, & d'un bon arbre il n'est guere iamais que le fruit n'en soit recommandable: on scait quelle est la maison de Touraine, quelz les Syons qui en sont sortis, les Roys en

## EPISTRE.

ont veu la valeur, la France en a tiré le service, & nous en auons les memoires pour le lustre de la posterité. Je ne veux, Madame, icy dresser une harangue des louanges des vostres, ny des vertus qui sont en vous, me suffisant de vous éclaircir la cause de ce que i'escris, qui est ma deuotion à vous faire service, & icelle esguillonée par l'opinion de vostre vertu & excellence, ioint le bon rapport de vostre courtoisie naturelle à l'endroit de ceux qui cherissent les lettres, que m'ôt fait les seigneurs de Bar, & Villemin, nourrisiers de l'esprit de vostre petit Comte de Roussillon, & de la nourriture duquel, i'espere vous serez contente, & la France encor leur en demeurera redevable! Pour donc ne souffrir que le temps s'escoulast vainement en moy, & que ie ne fusse oisif tant à recognoistre ceux qui me rendent leur obligé, qu'à monstrier que mes actions volent d'autre aïsse que le tēps passé, & que mes escrits ont ne scay quoy de plus serieux, i'ay basti ce liure de plusieurs sortes de materiaux, afin d'en donner plus de plaisir, & contentement à ceux qui me feront cest honneur de le lyre, plus pour me favoriser en mon travail, que pour calomnier mon trop de hardiesse: & pour me targuer cōtre ceux-cy, i'ay escrit la sauuegarde sur le chapiteau du logis, portant le nom & de Touraine, & de Tournon, esperant que nul sera si hardy d'y loger autrement que bien à point, voyant qui sont ceux qui prennent la deffence & protection de ceste œuvre. Lequel, Madame, paint les mœurs, facons, loix, costumes, & religion de presque toutes les nations qui sont sur la terre: & où les plus cler voyans y trouueront où exercer la gētillesse & subtilité de leur veüe, pour y cherir ma diligence, qui ay feilleté un nombre infiny de liures, afin de contenter ceux, qui se contentoyent du peu que sur ce suiet auoit tracé le bon homme, sous le nom duquel par cy deuāt ce liure se faisoit recognoistre. D'un cas suis-ie seur, que vous y prendrez plaisir tant pour la diuersité des histoires y cōtenues, que pour voir que tout

## EPISTRE.

le but ou ie pretens aspirer tend à la gloire de Dieu, le nom duquel est ineffable, & lequel des aucuns des peuples cy compris, est cogneu, des autres si ignoré qu'ils ne scauent que c'est que diuinité, sinon tant que la nature commune leur en dōne cognoissance. Neantmoins (et qui est cas digne d'admiration) ny a-il presque peuple sous le ciel, qui cōfesse Dieu en quelque sorte que ce soit, lequel ne le nomme de quatre lettres : & qu'il soit ainsi, cōme aussi les anciens l'ōt remarqué, les Latins l'apellent Deus, nous Dieu, les Grecs θεός, les Egyptiens *thoth*, ou *thoth*, les Perses Ziri, les anciens Toscans Esar, les Mages, & Caldéens Orsi, les Arabes alla, les Assyriens Adad, les Turcs Agdi : & les peuples nouvellement descouverts, quoy que ce soit le diable qu'ilz recognoissent pour Dieu, luy donnent le nom de Cemy : souz la comprehension de quatre lettres. La loy estant comme chose naturelle en l'homme, qui est un Animal Politique, n'est aussi regétée de pas un, & n'y eut, & n'a, & n'aura iamais peuple si farouche sous le Ciel, qui ne suyue quelque forme de police, iacoit que la loy ne luy soit escrite ailleurs qu'en sa fantaisie, ainsi que pourrez tirer avec la subtile gentillesse de vostre esprit de ce liure. La guerre y est painte comme vne des inclinations plus naturelles de l'homme, mais avec telle consideration, que tant plus un peuple est barbare & farouche, de tant aussi le desir de combattre, & d'esprendre le sang humain, luy est familier & plaisant : la religion de chacun y est effigiée, mais ou vous verrez quelle grace Dieu nous a faite, que ou presque tout le mōde est souillé de l'infektion ou de l'idolatrie, ou de l'heresie de Mahometh, ou des schismes des heretiques, il luy ait pleu nous preseruer en l'uniō de son Eglise, & nous choisir pour son peuple, parmy lequel son saint nom soit glorifié, & sa parole fidèlement annoncée. C'est à vous Madame que ie l'offre, vous l'ayant de long temps reserué, comme digne de posits pour me reuencher des courtoisies receuës en vostre maison : c'est vous qui en ferez

Dieu nommé de  
tous en quatre let  
tres.

La loy naturelle  
en l'homme.

La guerre resmoi  
gnée de la Barba  
rie des hommes.

## EPISTRE.

profit, ayant l'estomach sain, & capable de la solidité de ceste viande, & l'esprit bon, pour inger, & de l'œuvre, & de celuy qui le presente, me suffisant que la noblesse de France se cõtente de mes traux, cõme aussi c'est pour elle que ie le fais, elle pour qui ie travaille, & à laquelle ie consacre sous la faueur de mon Dieu, & pour le seruice de sa sainte Eglise, & de mon Roy naturel, tout mon labeur, & diligence, & pour tesmoignage dequoy, i'en oblige ma foy par ce liure, à vous, Madame, qui serez celle qui porterez le guidon, & serez celle qui donnerez Indice de ceste mienne deuotion tant recommandable, & laquelle iusqu'icy s'estant assez manifestée, n'a eu autre fin, ou pretente que le seul contentement qu'elle a, qu'on prenne plaisir à ses veilles, & penibles traux, desquelz cestuicy estant le principal, ie vous prie de l'accepter d'aussi bon cœur, que vous pouuez penser estre entiere l'affection, de celuy, qui prie le tout puissant, Madame, vous donner, & à tous les vostres, en santé longue, & heureuse vie. De Paris, ce 26. de Iuillet. 1570.

Vostre tres-humble seruiteur,  
Franc. de Belleforest.

dité de ceste  
de celuy  
se cōtente  
is, elle pour  
neur de mon  
le mon Roy  
esmoignage  
ame, qui se-  
onnerez In-  
e, & la quel-  
n, ou preten-  
e plaisir à ses  
ant le princi-  
e vous pou-  
le tout puis-  
stres, en san-  
Juillet. 1570.

iteur,  
rest.

## ΕΙΣ ΒΕΛΛΕΦΟΡΕΣΤΟΝ.

Ἀρχαῖς καὶ πλάτῳ σίλβῳ ἀεὶ πασι ἔραστοῖ  
Πᾶσι δὲ δῖοι ποιοῖ, Βελλεφορετ' ἀγαθῷ.  
Ἄλλ' ἄρετῇ λαμπρῷ, θρησκείῃ διδάχῃ τε βουλήν,  
Ἐστὼ καὶ φύσας, ἡρμῶν, ἔθροισι γράφῃ,  
Τοῦτ' εἰδοξότιοι καὶ φέρτεροι ἔμμεταιοῖο.  
Τοῦ δ' ἔργου μωῶς Ἰὶ γὰρ δίδωμι κλέος.  
Ἰούσου Τουρνιῶν.

## AD NON MINORI VIRTUTE ET ERVDITIONE, QVAM NOBILITATE perpolitum Virum, Franciscum Belle- forestum, Ioannis V. Villemini Sy- rodensis Carmen.

**I**n spectans ego, lectit ansq̄ nomen  
Tuum nobile tot laboriosis  
Chartis, & trifidum vagans in orbem,  
Dixi, Belleforeste, quis parenti  
Putet, quis tibi tale, tamq̄ ue bellum  
Cognomen temere additum fuisse?  
Illud nescio quæ sacri, & feracis  
Bellique, omnibus & bonis referti  
Dat nobis manifesta signa Luci.  
Musæ dicite qualis ille Lucus,  
Quo Saturnia non feraciorem  
Ætas viderit, aut sequens videbit.  
Dodonæa Ioui dicata sylva:  
At bellum nemus illud est sacratum  
Phæbo, illud vocitant suum camæna  
Scribentes pede legibus soluto,

*Scribentes quoque carmen hoc, vel illud.  
 Dodona est geminis potens columbis,  
 Quæ iussu æthere deuolant Tonantis,  
 Et quercus faciunt loquaciores  
 Huc huc affluit agra multitudo  
 Hinc responsa capit, reditque lata.  
 Euentus monita & sciens futuri.  
 Quid tu Belleforeste, Gallicana  
 Clarus conditor elocutionis,  
 Omnes ille tuus ferax camænas  
 Lucus continet, elegantiores,  
 Et doctas magis, & magis politas,  
 Solertes magis, & scientiores,  
 Quàm sacra Veneri decem columba,  
 At quàm veriloqua eruditione  
 Gallis, & populis procul remotis,  
 Et presentibus, atque post futuris  
 Das legesque suas, suosque mores.*

**AD FRANCISC. BELLEFORETIVM**  
**DOCTRINA IVXTA ET NOBILITATE**  
**in signem Virum, Antonij Valetij Me-**  
**dici Epigramma.**

*VERSVM NOMEN.*

**FRANCISCVS BELLEFORETIVS.**  
**FLOS FRANCIS CELEBER TVIS.**

**P***Hæbo plena dedit de te presagia quondam  
 Iulius iatrica Scaliger arte potens.  
 Nescio quid sublime tuis torquetur ocellis,  
 Ingenij referens signa secunda tui.  
 Quo tantum Galla, atque Aquitana superbiat ora,*

*Laurigeris quantum Troica Roma viris.*  
*Nec te fatidici fallunt oracula Vatis:*  
*Nec genio desunt fata decora tuo.*  
*Historiae sublimis apex spectaris in Orbe,*  
*Cui parat antiquum cedere fastus aurum.*  
*Vndique nam maior laudum tibi crescit aceruus,*  
*Eloquij tersi cui fluit unda triplex.*  
*Quicquid Achiva premit, quicquid Romanaeque lingua,*  
*Cultius id Gallo manat ab ore tibi.*  
*Sic Graio, Latio, & Gallo coeunte lepore,*  
*Historiae veteris surgit imago recens.*  
*Surgit imago recens, formam miranda venusta:*  
*Cuilibet, ut dicas, sufficienda venit.*  
*Vera fides Vati: verum quoque nominis omen:*  
*Quod capit amplexu talia sensa suo.*  
*Francica florescit fato facundia per te:*  
 FLOS FRANCIS CELEBER diceris esse TVIS.

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ ΠΡΟΣ ΤΩΝ ΠΛΕΙ-  
 ΣΤΟΝ ΑΠΑΝΤΩΝ ΤΗΝ ΙΣΤΟΡΙΑΝ ΚΕΛ-  
 τική συγγραφήν ἐπισημίων, Πελοποννησίων.

Τίποτε σὺ γραψόμενος τὰ κλυτῶν πεπονημένα Κελτῶν,  
 Τὼ σέθεν ἔτελέσθαι μὲν ἔσπευξεν, ἡμῶν ὑπίστης;  
 Ὑψαρρέω τ' ἔμεναι παλλὰς σε δίδαξεν Ἀθλῶν,  
 Ἡ διεπῆ ὡσπὶν τε καὶ ὕσατον αἶψ' ἀείδεις.  
 Καὶ σὸ μὲν οἴκαδ' ἐνὶ Ἀργείᾳ δὴ κηλὸς ἀέρης;  
 Κ' ἡμᾶς ἔξαπατῶν τέχνης ἀναφαιδὰ πρῆστις;  
 Μικέτ' ἐρυχθέει κελτῶν λαὸν ποτὲ βούλη.  
 Μηδὲ τελευτήσαι γόδι ἔργον μήδε μυχῆρης.  
 Μοιῶος ἐκαίος ἀνὴρ πρῶτων ἀντάξιος διῶν,

Οἷος ὁ πῦρ τῶν ἀστρονομῶν συζητήματα τῶντα  
(Ὡς δὲ ἀπὸ τῶν ἀστρονομῶν, ὅτι μὴ οὐκ αἰσθητῶν)  
Ἡμετέρης γῆρας ἀεὶ καλλία μόνιμα δῶσθαι,  
Ἀλλὰ πῶς ἐστὶν ὅς τις αἰσθητῶν πῶς ἔδωκε.

ASTRA TENENT VALIDI.

FRANCISCI SIGAVDI PALATII  
NOBILIS DELPHINATIS IN  
Franciscum Belleforestanum & ge-  
nere & doctrina nobilissimum.

 *Quisnam ille hominum, quisnam fuit ille Deorum,  
Qui tibi tam belle de bella nomina Sylva  
Imposuit? Diuum hic, Diuum fuit unus hic: ὁ Dij  
Agnosco vestrum tam vero in nomine numen.  
Scilicet ut longo anfractu spatiosa capaxque  
Sylva est: sic magni ingenij tibi flumina currunt.  
Nil Sylva, nisi tu, iucundius. Illa ministrat  
Materiem in cunctos usus, dat aratra colonis,  
Diis statuas, tectisq; trabes, pelagóque carinas:  
Tu Latias fundis, tu Graias diuite vena  
Eloquij facundus opes: seu lege reuincis  
Carmina, seu liber campo decurris aperto,  
Vi Laërtiades, linguæ dulcedine Nestor.  
Hic liber est manifesta fides. Tu denique syluam  
Qui fundis, sylua es syluæ, nisi dissonet unum:  
Nempe rudis sylua est, omni tu cultior horto.*

F. Io. BENEDICTI, Ancenisij cœnobij Minoritz  
in laudem & Autoris, & libri,

מסוק siue  
מסכת אורח חיים.

כי יושב פתקנו וברונות	קורא נשק לוח ספר
גם יורח דרכי כול אמות	שקולל סדר העולם
כל פורץ קרו הערנות	על כו ההנה בויום ויום
ת צרפת יער החקמות	אכן אשריה שמלא
כי מגורנו נכבדות	אל יתן לד חיים טובים
הכל עם חקים ותורות	ספרת נמלאות מכול
אם תצלה כאיש החסרות	לבו איניד תאכר כי
ספר על דורי הדורות	תסיר תחיה גם יחיה זה

הלל

AV S. DE BELLEFOREST, SVR  
son Histoire Vniuerselle,

S O N E T.

Par Francois d'Amboyse Parisien.

Celuy-la seul cognoist iusqu'ou de ton beau liure  
S'estendent les discours, celuy seul sçait conter.  
Les mets Ambrosiens qu'il te plaist presenter  
Aux esprits immortelz, que ton Nectar enyure,  
Qui dás vn grad tableau, ou de brôze, ou de cuiure,  
Ou plustost voyageant d'ordre, aura peu conter  
Les peuples qu'Apollon sous soy voit habiter  
La terre, où la nature, & les Dieux les font viure.

Car d'autant que la terre en son spacieux rond,  
Decourant vers le Ciel, de tous costez, son front  
Est plus qu'une contrée, ou qu'une seule ville:

D'autant Belleforest ton liure, où tu depaints  
Les coustumes, les loix, & les mœurs des humains,  
Est sur tout autre ouurage excellent & vtile.

*Musis sine tempore tempus.*

†† ij

*Table des Auteurs alleguez en cest œuvre.*

- |   |   |   |
|---|---|---|
| <p><b>A</b> Bbé d'Vesperghen.<br/>         Abdias.<br/>         Agathie.<br/>         Albert le grand.<br/>         Alcoran.<br/>         Alphonse.<br/>         Aluares Nunez.<br/>         Americ Vvespuce.<br/>         Ammian Marcellin.<br/>         Annales de Sauoye.<br/>         Annie Iacobin.<br/>         Ansegise Abbé.<br/>         Antiquitez de Belge.<br/>         Antoine Nebrisse.<br/>         Appian Alexandrin.<br/>         Apollinaire.<br/>         Apulée.<br/>         Arrian Nicomede.<br/>         Aristote.<br/>         Arnobie.<br/>         Auentin.<br/>         S. Augustin.<br/>         Aule Gelle.<br/>         Aufone.<br/>         Aymon moyne.</p> <p style="text-align: center;"><b>B</b></p> <p><b>B</b>aptiste Egnace.<br/>         Baptiste Mantuan.<br/>         Basile.<br/>         Bear Rhenan.<br/>         Bede.<br/>         Ben. Bordon.<br/>         Berose.<br/>         Blond.<br/>         Boccoride.<br/>         Bode.<br/>         Boëce.<br/>         Bonfin.<br/>         Budé.</p> <p style="text-align: center;"><b>C</b></p> <p><b>C</b> Adamoste.<br/>         Cassiodore.<br/>         Castramérations du bail-<br/>         lif Chou.<br/>         Caron en ses origines.<br/>         Chalcondyle.<br/>         Celie Rhodigin.<br/>         Cenalís.<br/>         Cefar.<br/>         Cicéron.<br/>         Claudian.<br/>         S. Chrysofomé.<br/>         Coriolan.<br/>         Colomb.</p> | <p>Cornille Tacite.<br/>         Cromere.<br/>         Curtie.<br/>         S. Cyprian.</p> <p style="text-align: center;"><b>D</b></p> <p><b>D</b> Amascene.<br/>         Damian Goetz.<br/>         Denys Halycarnassé.<br/>         Denys Sicilien.<br/>         Diodore Sicilien.<br/>         Dion Prussien.<br/>         Dion Nicée.<br/>         Dioscoride.<br/>         Dom Aluares.<br/>         Dugloffe.</p> <p style="text-align: center;"><b>E</b></p> <p><b>E</b> Ghinart.<br/>         Ensee Siluie.<br/>         Erasme Stella.<br/>         Estienne Bisantin.<br/>         Estienne Pasquier.<br/>         Eusebe.<br/>         Eutrope.</p> <p style="text-align: center;"><b>F</b></p> <p><b>F</b> Abie Pictor.<br/>         Fenestelle.<br/>         Fernand Cortez.<br/>         Fernand d'Ouiede.<br/>         Feste Pompée.<br/>         Flore.<br/>         François Taraphe.</p> <p style="text-align: center;"><b>G</b></p> <p><b>G</b> Aspard Contaren.<br/>         Gaspard de Cortereal<br/>         Gaudence Merule.<br/>         George.<br/>         Gildas.<br/>         Gilles Corrofer.<br/>         Gilles Gonçal.<br/>         Guillaume de Neufbourg<br/>         S. Gregoire.<br/>         Gregoire Girald.<br/>         Gregoire de Tours.</p> <p style="text-align: center;"><b>H</b></p> <p><b>H</b> Aiton Armenien.<br/>         Hector en l'histoire<br/>         Herodian.<br/>         Herodote.<br/>         Heschie.<br/>         S. Hierofme.<br/>         Higinie.<br/>         Hippocrate.<br/>         Histoire des Charles.<br/>         Homere.</p> | <p>Horace.</p> <p style="text-align: center;"><b>I</b></p> <p><b>I</b> Aques Cartier.<br/>         Iacques de Guise.<br/>         Iacques Meier.<br/>         Iean Annie Viterbien.<br/>         Iean Coclée.<br/>         Iean Candide.<br/>         Iean Damascene.<br/>         Iean Lascaris.<br/>         Iean Leon African.<br/>         Iean le grand Euesque<br/>         d'Vpsale.<br/>         Iean le Maire.<br/>         Iean Verazzan.<br/>         Iornandez.<br/>         Iosephe Iuis.<br/>         Iosephe Indien.<br/>         Iosse Vvilichie.<br/>         Irenique liure de la Ger-<br/>         manie.<br/>         Isacie sur Licophon.<br/>         Iule Capirolin.<br/>         Iulian l'Apostar.<br/>         Iustin Historien.<br/>         Iuuenal.</p> <p style="text-align: center;"><b>K</b></p> <p>Krantz.</p> <p style="text-align: center;"><b>L</b></p> <p><b>L</b> Actance.<br/>         Lambert de Chafna-<br/>         burg.<br/>         Laurens Surie.<br/>         Laurens Valle.<br/>         Leandre Bolognoys.<br/>         L'histoire Martinienne.<br/>         L'histoire d'Ethiophie.<br/>         Loys Barthoman Bolo-<br/>         gnoys.<br/>         Loys Guieciardin.<br/>         Lucas Vasquez.<br/>         Lucan.<br/>         Lucian.<br/>         Lucie Marin.<br/>         Luitprand.</p> <p style="text-align: center;"><b>M</b></p> <p>Macchiauel.<br/>         Macrobe.<br/>         Mamertio Panegiriste.<br/>         Manilie.<br/>         Manethon.<br/>         Marc Aurele.<br/>         Martial.</p> |
|---|---|---|

Martian Capelle.  
Martin Segouien.  
Mathias Michon.  
Maximilian Tranſiluanie.  
Merlin.  
Methodie Martyr.  
Michel Rittie.  
Miroir des hiftoires.  
Mirſille Leſbon.  
Munſter.

**N**

Nauclere.  
Nicéphore.  
Nicolas Germain.  
Nonie Marcellin.  
Nuſao de Guſman.

**O**

Olae le grâd Eueſque  
d'Vpſale.  
Ore Apollon.  
Orodoc Guſman.  
Oroſe.  
Orthon de Freſinghen.  
Ouide.

**P**

Pacat.  
Pape Pie.  
Paradin.  
Paul Diacre.  
Paul Emile.  
Paul Ioue.  
Paul Venitien.  
Pauſanie.  
Pierie.  
Pierre de Sintre.  
Pierre Gilles.  
Pierre Lombard.  
Pierre Martyr.

Pierre Oliuier.  
Pithagore.  
Philippe Beroald.  
Philippe de Commines.  
Philon Iuif.  
Philoſtrate.  
Pindare.  
Platine.  
Platon.  
Plaute.  
Phornute.  
Pline.  
Poge Florentin.  
Poſidore Virgile.  
Polibe.  
Pomponie Læte.  
Pomponie Mele.

Poſtel.  
Procopie.  
Proſper Aquitanique.  
Ptolomé.

**Q**  
Quinte Curſe.

**R**

Robert Gaguin.  
Rodrique Eueſque  
de Tolledé.  
Ruelle.

**S**

Sabelleque.  
Sempronie.  
Saxon Grammair.  
Seneque.  
Sexte Aurele.  
Sexte Pompée.  
Silie poète.  
Sigibert.  
Sigifmond.

Silie Italique.  
Solin.  
Sparſian.  
Strabon.  
Suetone Tranquille.  
Supplement d'Europe.  
Suydas.

**T**

Theodore Gaze.  
Theophraste.  
Tertulian.  
Tire Liue.  
Trebelle.  
Tritemie.  
Thucidide.  
Turpin.

**V**

Vadian.  
Valleſſide.  
Vapouiel.  
Varron.  
Vaſquez de Coronado.  
Vegece.  
Vellée patercule.  
Verimbert abbé.  
Victor.  
Vilichie.  
Vincent au miroir hiſto-  
rial.  
Virgile.  
Vitichinde.  
Volaterran.  
Vvolphang Lazie.  
Vopiſque.  
Vlpian.

**X**

Xauier Iefuite.  
Xenophon.

Francisci Amboysij Parisini, ad Fran. Bellefo-  
restum, Hendecasyllabi.

**M**Ores, Belliforeste, gentiumque  
Ritus, historiamque qui perennem  
Hoc volumine tradidisse Gallis  
Iure te potes ipse gloriari,  
Mox Apolline, mox fauente toto  
Cætu Castalidum, atque gratulante  
Tibi Francigenum cohorte tota,  
Templo Mnemosynes sacram dicabis  
Rerum condita ab urbe Gallicarum  
Perductam historiam usque ad umbilicum.  
Nam quis dignior est, fauente toto  
Cætu Castalidum, atque gratulante  
Phæbo, & Francigenum cohorte tota,  
Ecquis dignior est subire munus  
Tanti ponderis, & laborioso  
Templo Mnemosynes sacram dicare  
Rerum condita ab urbe Gallicarum  
Perductam historiam usque ad umbilicum,  
Quam tu, Belliforeste gloriose,  
Mores, atque statuta gentiumque,  
Ritus, historiamque qui perennem  
Hoc volumine tradidisse Gallis  
Iure te potes ipse gloriari?

Musis sine tempore tempus.

In opus eximium de omnium gen-  
tiū moribus à Francisco Belloforæ editum Ioannis  
Aurati, Poëtæ Regij, Ad Iustum Ludouicum  
Turnonium Comitem Rossilionæum,

E L E G I A.

**C**VM contra Turnum certamina sæua pararet  
Aeneas Veneris maxima cura sua,  
Tum pia Vulcanum votis Venus omnibus ambit,  
Nato ut Lemniaca facta det arma manu.  
Maternis precibus motus faber ille deorum,  
Arma acri properat mox operosa viro.  
Ensem fatiferum duro ex adamante politum,  
Et clypeum mira molis & artis opus.  
Sic Venus Aneam caelestibus induit armis,  
Ipsam quæ possent arma decere Iouem.  
Nunc etiam (ecce vices rerum) caelestia ut olim  
Arma parat nato Claudia ferre parens.  
Sed Venus Aneæ dederat fatalia Turno,  
Nunc contra Turno fida dat arma Venus.  
Nam mihi si fas est res indagare vetustas,  
Quamque sit antiqua nobilitate domus,  
Quis neget à Turno traxisse vocabula gentem,  
Quæ nunc Turnonium nobile nomen habet?  
Nec minus à prisca deducit origine nomen  
Claudia Turenæ gloria magna domus.  
Nam Rutulus Turnus, Rutuli Tyrrhena propago,  
Turenis nomen ducitur unde suum.  
Sic nunc Turnonio duplex clarissima Iusto  
Nobilitas gemino tracta parente venit.  
Frater at Aneæ fatali est functus in vrbe  
Morte sua, dum res Regis & arma gerit.

IO. AVRATI

*Claudia nunc mater charo viduata marito,  
 Orbat.e domino fert onus omne domus.  
 Claudia maternas partes, pariterque paternas  
 Sustinet, ingenti Fœmina nata animo.  
 Qu.e virtute vigens, & robore penè virili,  
 Turnonia hostiles reppulit arce manus.  
 Hæc tali mulier fortissima pectore, & olim  
 Altera qu.e formâ visa sit esse Venus.  
 Dignum ut præset auis sua te iustissima cura  
 Iuste puer, belli pacis & arte colit.  
 Artibus ut pacis patrum, fratremque referres,  
 Quorum mirata est turba togata togas.  
 Chironem nato, & Phœnicem, ut mater Achilli,  
 Barrum hinc, illinc te Villeminee dedit.  
 Nunc quoque, ut antiquas factis Heroïdas æquet,  
 Armârunt natos qu.e sibi qu.eque suos:  
 Qu.e sit ecce nouum Vulcanum Bellofor.eum,  
 Arm.a roget nato quem fabricare suo.  
 Mulciber ille nouus clypei mirabile textum  
 Struxit, Achilleus qualis, & Hercules.  
 Hesiodi Hercules celebratus carmine quondam,  
 Notus Achilleus carmine Mæonide.  
 Quòd mihi si qua foret par huic, illine facultas,  
 Versibus Aurati nobilis iste foret.  
 Et canerem clypei miram septemplicis artem,  
 Emulus ut terra sit globus ille globo.  
 Utq; suas habeat Zonas, partésque quaternas,  
 Et spatium, regio quò sua quæq; pater.  
 His addam varias formásque, sitúsque locorum,  
 Cúmque suis populos per loca quæq; locis.  
 Addam mille modos vestis variósq; colores,  
 Linguarum varias in sua verba notas.*

E L E G I A.

*Addam etiam mores hominum, ritusque sacrorum,  
 Quæ gens qua vitam lege vel arte colat.  
 Addam mille super miracula cætera rerum,  
 Carmina materia ni superaret opus.  
 Sed nunc iusta satis non sunt mihi tempora Iuste,  
 Te quibus, aut scutum persequar omne tuum.  
 Quod tu munus ama (nãq̃ est peramabile munus  
 Maternum) ut matrem, nec minùs artificem.  
 Artificem, quo non opus aut operosius alter  
 Edidit, aut quod plus utilitate inuet.  
 Nam si vir tantus qui multas vidit & urbes,  
 Et mores hominum, dux Ithacensis erat:  
 Ipsum tu superes licet hoc instructus Vlysses:  
 Maiorem & laudem, quàm tulit ille, feras.  
 Ille quidem mundi multas erravit in oras,  
 Non egit, totus quæ patet orbis, iter.  
 Tu licet hic totum collustres lumine mundum,  
 Et quicquid mundus tam spatiosus habet.  
 Sicque vago vir eris tantò tu maior Vlysse,  
 Quanto pars toto maxima quæq̃ minor.*

ODE AV SEIGNEVR DE BELLE-  
 forest, par Iean Tirmoys, Nor. Argenteois.

*G* Signant par ton industrie,  
 Par tes veilles & labours,  
 Ce qu'au mont de Castalie  
 La sçauante compagnie  
 Peut prodiguer de faueurs.  
 Tu marques d'encre fidelle  
 Les mœurs & conditions  
 De l'isle que l'eau decelle,  
 Et où iamaù la nacelle  
 N'a peu faire de scillons.  
 Car son en dedans l'Asie

Pres du rivage Aegean,  
Ou bien en la Pamphylie,  
Bithynie, ou Galatie,  
Pres du terroir Lycian:  
Ou que tu sois en l'Afrique  
Au More Casarien,  
Ou que fendant l'Iberique,  
Tu dres la republique  
Du plus caché Lybien:  
Ou demeurant en l'Europe  
Si tu viens à raconter  
La Pireneanne crotte  
Que la Quirinalle troppe  
De Casar vient surmonter:  
Tu le dis de telle grace  
Et le fais si doctement,  
Que ton industrie efface  
Le nom de la prime race  
Qui la chantoit autrement.  
Aussi pour la recompense  
De ce tien docte labeur,  
Tu voiras qu'avec la France  
Le reste du monde pense  
De guerdonner son sonneur.  
Et du plus ample heritage,  
Faisant avec Iupiter  
Tout de nouveau le partage,  
Tu te voiras en ton cage  
De tout le monde heriter.  
Car il n'y aura contrée,  
Plage, ruisseau, ne forest,  
Où ne soit leuë & monstrée,  
Redite, apris, & chantée  
L'œuvre de Belleforest.  
Tant qu'il en reste.



## PREFACE AV LE- CTEUR, SVR LE DISCOVRS

*de l'origine, & particulieres mœurs, loix, ceremo-  
nies, & costumes de toutes les nations, &  
sur les considerations de l'histoire.*



**O** MME vn peintre parfait, voulant effi-  
gier au naturel, & le visage, & tout le  
corps d'un homme, suiuant les traits, li-  
neamens, & proportions d'iceluy, a de  
coustume de dresser au craiõ, l'ombra-  
ge, & comme vne Idée des membres  
principaux, & les disposer en vn ac-  
cord, proportionné sous pareille mesu-  
re, afin qu'il ne sorte des reigles, & nô-  
bres deuz, & propres à l'excellence de son art: & comme c'est  
son vray office, de donner tellemēt les couleurs à chacun des  
membres, de les poser deuēment en leur place, les esloigner  
quelquefois de sa veüē, pour avec le iugement de la perspe-  
ctiue, voir ce qui y default, ou le trop de son œuure, afin que  
avec telle diligence il puisse parfaire ce qu'il a entrepris en sa  
fantasie: Il n'est pas moins seant à celuy, qui décrit l'histoire  
de se gouuerner avec pareil deuoir, & s'astreindre sous les  
mesmes loix de la peinture, voire y fault vn plus iuste craion,  
& subtil pinceau, veu la delicatesse du tableau presenté, pour  
y dresser vne chose tant excellente que la description de ce  
qui s'est passé entre les hommes. Mais iaçoit que il y ayt de  
la grandeur en la poursuite de ceste-cy, neantmoins ce qui  
est compris au liure qui s'ensuit, & que nous auons fait no-  
stre en le repurgeant, & augmentant: entant que il y a plus  
que de l'histoire, merite aussi vne plus grande consideration:  
veu que les parties vnies du tout, considéré en la perfection  
du bastiment du monde, fault que y soyent contemplées.

P R E F A C E.

terre: entant que ie scay que tout ainsi que toute terre ne porte point toutes choses, & que les fruitz croissent en l'une, & ne peuuent venir en l'autre, que aussi les hommes ont des humeurs, & inclinatioꝛs en vne terre, qu'ils n'aurot point en vne autre. D'où vient que ceux qui naissent au Septentrion sont grands: & les Austraux, & nais aux regions chaudes, n'aprouchent de ceste grãdeur, & stature, si ce n'est que estans les terres diuerſement disposées, les corps qui y naissent, y reçoient aussi de diuerſes impressions? Et comme ainsi soit que les affectioꝛs de l'ame sont souuent disposées selon ce qui est de naturel du corps, & du sens exterieur, aussi voit on que les hommes selõ l'assiette des lieux ont ou plus, ou moins de raison & intelligence, ie parle selon l'homme, & suiuant l'experience qui nous en fait voir la chose en son effect: entant que tant plus vn país est grossier en la commune respiration de l'air qui le sustente, aussi les hommes y sont lourds, pesans, & grossiers, comme ils sont subtils, & de gentil esprit, où l'air est serain, attempé, & subtil: On les voit chaults, coleres, prõpts à noiser, selon que la region est eschauffée du soleil, & que les astres ainsi complexionnez les guident, comme ils sont tardifs, lents, & paisibles, où ceste ardeur n'est point si vehemẽte: & fault confesser que les Climats ont des proprietez qui ne se communiquent à tous, & que chacune terre a des humeurs éz hommes qui luy sont particulieres, aux vns l'inconstance maistrisant, aux autres la stupidité, & sottise, ceux-cy estans opiniaſtres, les autres dociles, les vns relligieux, & les autres ne se soucians de sainteté quelconque. Ie ne veux donner cecy aux astres, ny à la terre, mais de l'imputer tout à la malice des hommes, encore n'y voy-ie trop de raison, voyant l'inclination des peuples de chacune Prouince.

Ie scay que le ſaige commande sur les astres, & que l'homme est en la main de son conseil, & que si on l'astraignoit sous la necessité d'une influence, ce seroit luy donner excuse en sa meschanceté: mais ce n'est ainsi que ie parle, car ie n'ignore pas que en ce qui est de l'actiõ vertueuse, ou corrópue, c'est l'esprit de l'homme qui y besoigne, & iaçoit que il y aye des inclinatioꝛs naturelles, si fault-il que obeissant à Dieu, & se formant selon la raison, qu'il corrige ces vices resſourçans de la corruptiõ de nostre nature: mais ie dis qu'il y a des proprietez, ſoyent elles tendans à la vertu, ou s'escolans apres le

*L'ame prend les impressions du sens exterieur.*

*Selon l'influence, les hommes sont disposés.*

*La corruptiõ naturelle fault que soit corrigée par la loy de Dieu.*

P R E F A C E.

vice, en chascune nation, qui semblent naistre, croistre, & se nourrir en elles, & auxquelles, sans vn long estude & pouruoyance difficilement peut on obuier, iagoit qu'il n'y a rien si bien planté que le long vsage de bien enseigner, & l'exercice de la vertu ne desracinent de sa premiere place.

Comme donc en cest œuure nous ayons poursuiuy la diuersité des mœurs des hommes en chascune nation, ne fault trouuer mauvais si ie dis aussi qu'il fault qu'il y ait quelque autre cause, que la seule affection de l'homme, qui occasionne ceste varieté: & sans entrer en vn Laberinthe de doubtes, le Chrestien, qui doit faire profit de toutes choses, considerera que ce cy ne luy est proposé que pour y cōtempler les faitz merueilleux du tout puissant, qui s'est rendu admirable en la varieté des choses mesmes semblables: & qu'est-ce au monde, qui plus aye de raport, & ressemblance de l'homme, que l'homme mesme? & toutesfois c'est l'homme qui est tout diuers à l'homme, mais plustost cōtraire, & dissemblable à soy-mesme: la varieté de la figure, venât de son auteur, mais la dissimilitude des mœurs, ayant source de sa propre corruption: sil y a des instinctz naturelz qui l'inclinent à quelque cas, encore n'est la nature si imparfaite, qu'elle les aie tirez à ceci pour leur degast, si d'eux-mesmes ilz ne tendent à leur ruine. En somme contemplant tout ceci, il semble que la force de la nature excède toute foi, & que sa maicsté soit douteuse, a qui la cōsiderera en ses parties, sans auoir esgard à la vigueur vniuerselle de ceste mere commune de toutes choses, & la contemplation de laquelle est le miroir auquel, & par lequel l'homme tasche de comprendre ce qui est de Dieu, qui inuisible, & incomprehensible, se fait cognoistre, & se communiquer à nous par ce qui est visible, & que le sens humain peut atteindre, & embrasser. Quand donc le Chrestien lit les abominatiōs des peuples estranges, le degast du meilleur qui soit en eux, la paillardise de leurs ames, la souillure de leurs corps, leur cruauté, vilennie, iniustice, sottise, ignorance, & faulte de raison: ne doit-il pas le mercier, & l'humilier sous sa main puissante, en recognoissance des biens & faueurs qu'il en a receu, d'estre contraire autant en cœur & affection à ces barbares, comme il y a de ressemblance en leurs corps, & figure exterieure, & comme ilz sont guidez trestous d'vn sens commun, & respirent vn air pareil & viuent sous la loi d'vne sem-

*Le Chrestien doit faire profit de tout.*

*L'homme dissemblable à soy-mesme.*

*Dieu cogneu es effects de la nature. Rom. 1.*

*Profit de la science des mœurs des nations.*

P R E F A C E.

blable vie? Et se souuenât que iadis il fut tel, & que sa vie res-  
sentoit l'impurité de l'idolatrie & auuglement de ceux cy,  
n'a il pas vn beau, & iuste moyen de louer celuy, qui l'a retiré  
d'vn tel boubier, de magnifier son excellence, recognoistre  
le bien-fait, & le prier pour ceux qu'il voit encore plongez  
au danger, les precipitant dedâs l'abîsme de la mort eternal-  
le? Quand il lyt les mœurs, police, & façons de vie (affin que  
i'aille iusqu'au coing de l'Orient) des Cataïens, & Tartares  
tenans les païs des Serez, de Cambalu, Quinsay, & autres ter-  
res subiettes au Cam de Tartarie, & voit la Barbarie naturel-  
le de ce peuple, la tyrannie de son Roy, iniustice des officiers  
d'iceluy, peu de charité du vulgaire, cruauté des vns enuers  
les autres, & inhospitalité à l'endroit de l'estranger, l'inciu-  
lité vers chascun, & l'impiété en ce qui est de la religion, com-  
me ils se sont soustraits & retirez de l'obeïssance telle quelle  
qu'ils faisoient à l'Euangile, pour embrasser la loy d'vn impo-  
steur, & peruers heretique, & d'autres pour se ressouiller en  
l'abomination des idoles; que dira il, sinon que se dresser à  
Dieu avec priere, qu'il luy plaife tellement le conduire, que  
de ne iamais se foruoyer de sa foy, & n'imiter la peruersité de  
ceux cy, pour laisser le bon chemin, & suyure les affections  
sans iustice. Quand il lyra la ciuilité des Perses, l'estat ancien  
de leur republique, la grandeur de leur Empire, la gloire des  
Monarques sortis de celle braue nation, comme ils furent a-  
neantis par le Grec, domptez du Romain, & en fin assuiettis  
par le Mahometiste: ceste histoire luy fera admirer les iuge-  
més de dieu, & recognoistre la certitude de sa sainte parole.  
Tout ainsi qu'en lysant, l'effeminatiō Assyrienne, le desbord  
confusion des Babyloniés en leur vie, l'insolēce des Parthes,  
fottise & desloyauté des Armeniés, bestialemaniere des Hir-  
caniens, charmes & ensercelemens des Bactriens, cruauté &  
rigueur des Iberes, & Albaniens, execrables sacrifices des  
Tauriques, & Colchiens, obstination Iuifue, peruersité des  
Israëlites, lesquels iaçoit que iouissent du priuilege des en-  
fans legitimes en la vigne du tout puissant, secoüans toutes-  
fois le ioug d'obeïssance, & ne voulâs recognoistre le seigneur  
de gloire, & le vray heritier du royaume ont esté chassez iu-  
stement de l'heritage. L'histoire des enfans de loy sera celle  
qui nous fera penser que nous n'estâs que des sauuageons, &  
regettons non naturelz de l'arbre de vie, auons neantmoins  
receu ceste faueur du grand, & eternal pere de famille, que

*Imparfecion de  
la vie des Tarta-  
res.*

*Police des Perses,  
voy Xenophon  
en la Ciropédie.*

*Vices de plusieurs  
natiōs du Leuant.*

*Obstination, &  
ingratitude des  
Iuifz.*

P R E F A C E.

d'estre entez, vnys, & incorporez en l'oliuier, tout ainsi que si nous en estiôs les rameaux naturelz, & legitimes. Mais quoy? le sage Chrestien, se souuiendra aussi de ce que l'Apostre dit, que si Dieu n'a point pardonné à celuy qui n'estoit ny estrangier, ny sauuage lors qu'il se sgara de son deuoir, & discontinua de porter fruit en sa saison, qu'il n'vsera pas de moindre iustice à celuy qui est enté, s'il se deuoye du chemin de la verité, & s'apuie sur la seule gloire de son election, sans adiouster à la vocation les effectz à quoy la loy, & le nom de Chrestien l'obligent. C'est pourquoy en la poursuite des mœurs des nations vous voyez l'Egyptien fauorisé, dès le cōmencement de la cognoissance des lettres sur toutes les nations du mode (les Hebreux exceptez) estre celuy, qui apprend le cours des astres aux Grecz, la philosophie en toutes Prouinces, qui mōstre la police, & les loix à l'Asie, Afrique, & Europe, & duquel formillent les sages, & hōmes puissans pour dompter les mōstres de la terre, en fin ce fut l'Egyptien qui à veu l'Eglise Chrestienne flourir en toute sainteté, doctrine, grād sçauoir & en nombre infiny d'hommes, qui seruoyēt iadis de miroir à tout le monde: & ce fut l'Egyptien, afin que la gloire ne soit toute aux grandes villes & fameuses citez, qui veit iadis les defertz de son país estre la retraite, & domicile des saints confesseurs de la verité de nostre foy, qui y ont vescu, comme vn bon depost pour puis apres seruir en l'Eglise, contre les assaults des heretiques luy faisans obstinément la guerre, dès aussi tost que le feu des persecutions des Idolatres fut assoupy, & la rage des tyrans successeurs de Diocletian aneantie. Et toutesfois l'histoire des mœurs des nations vous fait tout aussi tost voir ce peuple abastardy, sa gloire mise à bas, & luy priué encor du meilleur qu'il eut à sçauoir de celle doctrine qui l'honoroit par tout, & rédoit heureuse sa prouince. Et encor ce discours vous fait cognoistre, lysés les mœurs des Africains leur infidelité passée, la foy qui de puis y a floury, le grand nombre de Martyrs, & glorieux tesmoings du nom de Dieu, lesquels par leur confession, & tesmoignage ont honoré ce país More, & Bazané, & fait de grāds seruices au pasteur de tout le troupeaux, & à sa sainte Bergerie: mais tournant le fueillet, ces mœurs s'empirans, alterans & se changeās, Dieu! qu'elle pitié! Le Chrestie ne voit plus q̄ brutalité, & abestissement d'esprit en ceux, qui estoiet si gētīlz, & spirituels, ancātīsemēt de force en ceux, qui auoyent tenu teste si lōg tēps à la

Rom. 11.  
Gentīlz intro-  
duits en l'Eglise  
pour la rebellion  
des Iuisz.

Egyptiens flour-  
rissent iadis en s'is-  
raël, voy Eusebe.  
lin. de la preparat.  
Euangel. 2. & 3.

Ce fut Hercule  
fils d'Osiris.

Desertz de The-  
baide iadis retrai-  
te des saints hom-  
mes. Voy l'histoi-  
re Ecclesiastique.

Afrique siege de  
l'Eglise au com-  
mencement.

Afrique toute  
Barbare à presens

P R E F A C E.

*S. Cyprien loue la  
foy des Carthagi-  
nois.*

*Le seul Chrestien  
à iugement en l'his-  
toire.*

*Clement Alexan-  
drin, en l'oraison  
aux Gentils.*

*Grecz, les plus  
corruptez, d'entre  
les hommes.*

fureur, & bonheur de l'Empire flourishant de Rome, impieté  
 en la nation qui iadis embrassoit si affectionnément le Chri-  
 stianisme, que S. Ciprian en plusieurs lieux de ses escrits, ne  
 peut celer le loz des Carthaginois en ce qui est du zele de la  
 parolle diuine, & de l'observation de ce qui est ordonné par  
 l'institution & de nostre seigneur Iesus Christ, & de ses saintz  
 Apostres: quoy plus vous voiez q̄ l'Afrique môstrueuse en A-  
 nimaux, est deuenue plus farouche en la façon de vie des hô-  
 mes, que les Lions, Onces, Ours, & Tigres qui repairent par  
 ses solitudes. Tout ceci apprend le Chrestien par l'histoire des  
 mœurs, affin de louer Dieu, & le craindre, & faire si bié, q̄ dieu  
 ne lui oste ce, de quoy iadis l'Afrique à eu autant de largesse  
 que pourroient auoir, ny l'Italie, ny la Frâce. Mais, Dieu tout  
 puissant! quand vous lisez quelle fut la Grece dès le commé-  
 cement, qui est l'homme qui ne festonne voiant les folies de  
 vn peuple estimé si sage, & qui a esté renommé pour le plus  
 ciuil, courtois, & moins barbare de tout le monde? Neant-  
 moins le Chrestien, qui ne mesure pas l'histoire à l'aune de la  
 folie des hommes, & ne contemple la perfection de nostre  
 vie s'arrester sur ce qui semble simplement auoir quelque for-  
 me, & figure de police, & de vertu, cognoit de quoy luy sert le  
 iugement en l'histoire, voiant que Dieu oste le sens aux plus  
 sages, & reprouue le conseil des sçauans: lesquelz l'ayans co-  
 gneu, ne l'ont toutesfois recogneu comme Dieu, ains seua-  
 nouissans en leurs pensées ont mesuré la force du tout puis-  
 sant souz l'imbecillité du sot iugement de l'homme. Lisez ce  
 que Clement Alexandrin, saint, & excellent personnage de  
 l'Eglise primitiue dit des Grecz, comme il se moque de leur  
 sottise, & abomination en l'adoratiõ de leurs faux dieux, que  
 elles impietez il leur met en auant de ce qu'on permettoit  
 aux plus secrets misteres de leurs ceremonies: & vous cognoi-  
 strez que tout ainsi que les Grecz ont esté les plus sçauans en  
 la science de ce siecle, aussi ont ilz esté les plus corrompuz en  
 leur vie, & les plus esgarez en l'opinion, & plus tardifs à rece-  
 uoir la verité, & des premiers qui se sont fouruoyez de l'vniõ  
 de l'Eglise. Et lisant l'histoire, & mœurs des Grecz, iaçoit que  
 plusieurs hommes nous y soient paintz fort excellens en sça-  
 uoir, & remarquables en la purité de leur vie: si est-ce q̄ vous  
 y aprenez à quelle misere est conduit l'homme qui presume  
 trop de soy, & se glorifie de ce qu'il à, sans regarder qui est ce-  
 luy

P R E F A C E.

luy qui luy en fait si liberale largesse: Car vous voyez que entre tous les hommes les seuls Grecs ont cogneu de leurs citoyens qui ont osé nier la diuinité, & l'estre absolument de quelque Dieu, & de l'opinion desquels sont fortis tous les Atheistes qui iamais ont esté depuis au monde: Entendez aussi que de celle grande vniuersité, & fameuse escole d'Athenes sont sortis les pourceaux Aristippe, & Epicure, lesquels ont appris la volupté aux hommes; & les ont dressez, & conduitz à vne vie plus digne d'une beste, que d'homme ayât quelque vsage de raison. La republique d'Athenes, la police des Lacedemoniëns, la force Macedonienne, la barbarie des Thraciëns, la superbe Thebaine, la superstition des Candiots, la vaillance des Rhodiots, l'effemination des Chipriots, & en general la gloire Grecque font cognoistre au Chrestien quel fondement il y a en ce qui est de l'heur mondain, puis que tous ces peuples sont à present les esclaves de la plus vile, & infame nation de l'vniuers: & de celle qui iadis estât sans aucun nom, fait trembler à present presque toute la terre au seul souuenir de ses conquestes. Or quel estonnement laissent nostre cueur, voyans par l'histoire le commencement du peuple Turquesque sortir d'un recoin des Scythes, courir le Leuât, dompter les plus puissans de l'Asie, & en fin venir se ruer sur les Chrestiens, & aneantir la force, & gloire de tout vn Empire? mais que dis-je d'un Empire, mais bien de plusieurs: entant que le Grec superbe avec la cité triomphante bastie par Costantin le grand, l'Asiatique se pensant indomptable pour commander sur la mer Maiour, & auoir autorité sur l'estat de Trapezonde, le fort Egyptien, ne craignant rien de malheureux, ayant la troupe effroyable des Circassiens Mamelus, & souz son obeissance l'Egypte, Iudée, Mesopotamie, Assyrie, Arménie, & quelque coing de l'Arabie: ces trois, dis-je, ont passé sous le couteau trenchant de ce Barbare, qui maintenant se ioüe à plaisir par les riches Prouinces de l'Europe. Est-ce peu de cas que vn seul liure te face voir comme vn peuple idolatre, lascif, voleur, pauvre, & banny de son pays, est contraint (pour auoir part en la terre d'un vsurpateur,) de recevoir vne loy incogneuë, & embrasser vne nouvelle opinion, & cognoistre pour chef, legislateur, & prophete le plus abominable, meschât, & corrompu de tous les hommes. Et neantmoins vous voyez lisant qui & quels furent les Turcs, quelles leurs

*Ce fut un Theodore surnommé Athée. Voy Laerco: & Clement Alexandrin.*

*Divers peuples en Grece.*

*Quelles Monarchies ont esté abattues par le Turc.*

*Le Turc contraint de recevoir la loi hominisme.*

P R E F A C E.

mœurs, leur gloire, & auancemēt, vous trouuez que le Mahometā les receuant pour compagnons, leur dōna lieu pour se retirer, les instruisant en l'Alcorā du faux prophète Mahometh, a par mesme moien aneāti la gloire de ses propres rois, & abatu l'estat & famille des successeurs de l'Ismaélite, & Arabe seducteur, & chassez les Chrestiés des sieges anciens, esquels les saints Apostres ont presidé, & ou premierement ilz planterent les fondemens de l'Eglise de nostre Seigneur, à sçauoir de l'Asie, Palestine, Egypte, & depuis de l'épire presq de toute la Grece. Et ferez vous sans riē apprendre, lisant quelle fut iadis la vie des Scythes les plus rudes cruels, & sanguinaires hommes de tous les anciens? & neātmoins qu'ilz ayēt esté telz, si vous donnent ilz vn enseignement digne d'estre suiuy, & vne loy par leurs façons de faire de ne recevoir aucun religion qui soit contraire à celle de voz peres & predecesseurs: entant qu'ils n'ont point pardonné à leur Roy propre se souillant en l'effemination impudique des Baccanales à la mode des Grecs, ains l'occirent cruellement, iaçoit que de leur naturel ils admirassent, reuerassent, & feissent hōneur à leurs roys autant ou plus que nations de la terre. Quels ont esté les Goths sinon vne troupe esgarée, sans loy, ny religion que detestable, & toute pleine de sang, pilleries, saccagemēs, & ruines de toutes les Prouinces où ils ont fait entrée? Si est-ce pourtant que l'histoire vous remarque la main de Dieu en ceste nation si farouche, & l'effort du tout puissant en adoucissant leur Roy sans pitié, lors que entrant dedans Rome, avec deliberation de tout ruiner, & toutesfois, changeāt d'aduis lors que la cité fut prise, les saints lieux furent exemptez de la fureur du Barbare, & les personnes sacrées au seruice de Dieu respectées par celuy que on estimoit estre sans aucune crainte, ny reuerence de la diuinité, ny des choses à icelle dediées.

*Scythes regretans toute ceremonie estrangere.*

*Qu'est-ce que enseigne l'histoire des Goths.*

Quelle merueille plus merueilleuse se presente en l'histoire que celle origine de Rome, qui d'un petit amas de pasteurs a esté faite le chef de tout le monde? Qui eust dit que les successeurs de Romule nais pauurement, nourris comme au village, instruits parmy le sang, les vols, rauissemens, & iniures faites à chacun, deussent donner loy à ceux qui les deuançoient, & en ancienneté, grandeur, & sagesse, & qui auoyent esté les plus puissans de tout l'vniuers? Cecy n'est riē,

P R E F A C E.

au pris de ce que le Chrestien y regarde de plus grand, à sçavoir la puissance de Dieu, sa prouidence, bonté, misericorde, & ineffable iustice, qui domptant les tyrans, abaissant l'orgueil, & presumption des Princes qui luy faisoient la guerre, vainquant la furie des infidelles seâs sur le throsne de ce grãd Empire, à nourry parmy les glaiues, au milieu des flammes, dedans l'obscurté des prisons, sur les gibets, geines, tortures, croix, & rouës, les semences viues de son Eglise, plantant avec le sang le fondement solide de l'Eglise Apostolique, Catholique, & Romaine, en laquelle n'apparut onc tache, ny souillure, & ne fut iamais receuant aucune ride, ny mauuaise impression, & de laquelle la foy, à esté cogneuë & publiée par tout le môde, côme estant appuyée sur la pierre viue, & soutenue de la main toute puissante de celuy qui a dit, que les portes d'éfer ne pourrôt rié contre ceste cité de Dieu, quoy que elle soit assaillie de plusieurs: & que nuls flots agiteront tellement la nacelle où Iesuchrist tient le gouvernail, & ses saints y sont les Pilottes, que iamais elle puisse souffrir naufrage. Ce sont Chrestien, ce sont les prouffits de ceste histoire des mœurs des nations, c'est l'auancement que tu y reçois en ce sçauoir, aprenant que la bestise, simplicité, & rudesse d'un nombre de pauures hommes si petit, que la multitude pouuoit les accabler, si pauure que les richesses luy manquât, il n'auoit dequoy faire parade, & surquoy se fonder, que la croix: seruant de moquerie, & risée aux Gentilz, & de chagrin, & scandale à la nation des Hebreux: que ceste simplicité, dis-ie, est celle qui à cassé la teste du serpent, dompté la fureur des tyrans les plus farouches, abatu le faux seruice des Dieux, aneanty l'Idolatrie, haucé l'humilité iusqu'au ciel, & plongé l'orgueil iusque aux plus profonds abismes des enfers: C'est elle qui a contraintz les sages, à reconnoistre leur folie, & les grandz à s'abaissier souz la main puissante de Dieu, & induitz les peuples à reconnoistre celuy qui donne l'heur & grandeur, & qui chastie, abaisse, & ancantist ceux qui osent luy faire resistance.

Ie ne puis presque m'arrester en si beau chemin, voyant quel aise, contentement, & plaisir le Chrestien a lysant, non les fables, mais l'âtiquté des natiõs, & peuples plus cogneuz de la terre, & la descouuerte de ce qu'on ne sçauoit point iadis, les mœurs des Barbares les plus farouches que iamais

*Consideration en l'histoire des Romains.*

*Saineté, & integrité du siege de l'Eglise ROME.*

*Miracle du commencement des Chrestiens.*

P R E F A C E.

*Verité de l'histoi-  
re des pays descon-  
uertz, de nôtre  
temps.*

*Lieux habitables  
comme contéplé-  
z par les anciens.*

*Estime incroya-  
ble de pays, où le  
peuple est An-  
thropophage.*

*Peuples qui iadis  
ont immolé les hô-  
mes aux Idoles.*

l'histoire des anciens nous aye tracez, & les diuersitez des ma-  
nieres telles & si grandes, que si la narratiō en estoit faite par  
quel que ce soit des historiens du temps iadis, on la tiendroît  
pour fabuleuse: ce que on n'ose point faire, veu que l'œil est  
le tesmoing de ce que la plume met en auant: Car outre ce  
que les anciens ne pensoyent point iadis que outre les colō-  
nes de Hercule y eut autre cas que vne infinie estenduë de  
l'Ocean, & que la terre eust là son limite, encore auoyent ilz  
opinion q̄ sous la ligne Equinoctiale n'y eust aucune habita-  
tion d'hommes, & que les Poles ne pouuoient souffrir que  
hōme les aprochast pour y faire demeure. Et toutesfois l'ex-  
perience à fait voir du contraire, & cognoistre que tout ainsi  
que c'est contre la foy des anciens que ces pays soyent habi-  
tables, que les peuples aussi y sont d'une façon de vie toute  
diuersé au reste des hommes qui habitent éz autres parties  
de la terre. Et que il soit ainsi, où trouuez vous vne si desnatu-  
rée façon de mœurs éz Scythes, ny Hircaniens, que celle des  
Caribes & Canibales, lesquels vont tout ainsi à la chasse des  
hommes, que les autres nations poursuivent les bestes, & sau-  
uagine pour leur viure? On lyt bié que quelques Scythes im-  
moloient les estrangers, qui par cas passoyent par leur terre:  
mais de voir sept ou huit cens lieues de pays où le peuple se  
nourrist de chair humaine, & n'offrist autre cas aux idoles,  
que cœurs humains, iamais cela n'estoit venu à la cognoissan-  
ce de l'antiquité: & toutesfois vous verrez en ce liure, selon  
que nous auons recueilly des memoires de ceux qui ont visi-  
té les pays Occidentaux, que dès le septentrion iusque aux  
terres Australes, ceste brutalité a lieu, & les hommes se gou-  
uernent avec pareille courtoisie, si que les Floridiens, les Me-  
xicans, Canibales, ceux du Peru, Colao, Plate, & l'Ameri-  
que, ou mangent les hommes, ou les sacrifient cruellement  
aux Idoles. Ce ne sont point choses qui n'aduindrent iamais,  
que ces sacrifices, veu que iadis n'y a eu nation tant courtoise  
fut elle, qui ne soit tombée en faute semblable, entant que ie  
Romain sacrifioit l'homme à Saturne, le Gauloys à Mercure,  
les Lusitaniens à Pluton, & ceux qui auoyent gousté la perfe-  
ction de la loy Mosaique, s'oublioyent encor iusqu'à la que  
de passer par le feu leurs enfans, & les consacrer à Moloch,  
ainsi que nous en font foy les liures de la Bible.  
Si l'on vouloit aller rechercher des haults intelletz, & pointz

P R E F A C E.

de la philosophie és sacrifices, adorations, & opinion de ce peuple, ie me fais fort, qu'on y trouueroit aussi bien dequoy y bastir des interpretations des fables que Macrobe, Fulgence, Phurnut, & Helichie en ont songé sur la folle inuention des dieux adorez par l'antiquité. Car qui verra les vns adorer l'eau, ne faillira de dire que c'est vn trait de la nature, estimât ces peuples croire que l'eau soit le principe, & source originale de toutes choses: & en ceux qui honorent le feu la raison n'y perdra aussi sa place, non plus que ceux qui reuoyent le soleil comme vn des principaux auteurs de la generation des choses qui ont esté sur la terre. Mais (comme i'ay dit) nous ne voulons point cabalifer ce qui est fait sans raison, & où la seule enuie, & malice de Sathan est celle, qui attire, & rauist les hōmes à ceste peruersité: & leur fait pis faire, quand ils l'adorent luy mesme sous la figure la plus effroyable, hideuse & detestable que homme sçauroit imaginer, ainsi que lyrez, & en Calicuth, & en la description des mœurs de Mexique. Aussi quelle raison sçauroit on donner de la façon de faire des Guinéens, qui n'ont Dieu, que celui que tous les matins fortuitement ils s'imaginent, ny diuinité que la chose la premiere, qui se leur represente le matin fortans de leurs loges: & où le dieu est de pire cōdition que celui qui l'adore, & de moindre durée que celui, qui luy fait honneur, entant que auourd'huy, il luy fera la reuerence, & demain il le mangera, le brisera, ou le gettera dans quelque profonde riuere, d'autant que les grenouilles, serpens, oiseaux & bestes offertes fortuitement sont les dieux iournaliers de ce peuple.

C'est donc tout cecy qui est consideré en ceste histoire, en laquelle ie proteste de ne rien dire du mien, ny des songes d'vn simple raport, ains avec l'authorité, & tesmoignage de auteurs de telle marque, qu'à grand peine y a il hōme de sãm iugement qui ose les desmentir, ny appeller de leur sentence, en la recherche, & lecture desquelz i'ay trauaillé avec telle diligence, que ie n'ay point pœur qu'on m'accuse d'alleguer faux, où sil y a faulte de quelque chapitre, si m'assure-ie que l'auteur n'y est fraudé, & que c'est de celui que i'allegue que la sentence à esté tirée. Au reste le lecteur se peut de tant fier en mon trauail, que i'ay tasché à mon possible de le releuer de peine sur ce qui touche la recherche de l'origine des peuples de chascune Prouince, entant qu'on en peut recueillir

*Folie de pfer que les anciens ayent raporte à la nature leur idolatrie.*

*Sathã adoré sous figures monstrueuses, et en quel país.*

*Sotte idolatrie des Guinéens.*

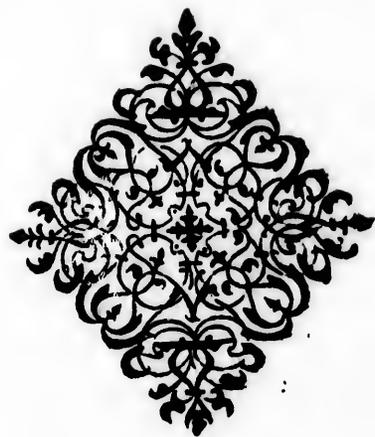
P R E F A C E.

des liures des anciens: que si par tout ie n'ay vsé de pareil de-  
uoir, qu'il excuse mô default en ce qui est de la richesse pour  
auoir les liures rares, & necessaires à poursuite de telle con-  
sequéce: toutesfois, pour le peu de pouuoir que i'ay, & ayant  
esgard aux moyens d'vn qui n'a reuenu que son travail, & in-  
dustrie, sans suport de Prince, grand prelat, ny puissant sei-  
gneur, si ose-ie dire que plusieurs, qui ont eu les grandes pen-  
siôs, n'ont doné encore atteinte, si gaillarde à vne telle preu-  
ue de leur sçauoir, que i'ay fait icy de mô travail à rechercher  
les bons liures, ayant mieux recognoistre ce que ie prens  
d'autruy, & me confesser le redeuable des hommes doctes,  
que non estre estimé si impudent larron, & arrogant vsurpa-  
teur du nom d'autruy qu'à la fin avec ma honte, ie me veisse  
despouillé avec cest orgueil, comme vne Corneille d'Esope,  
de toute ma gloire passée. En somme, bien que cest œuure  
semble porter la face d'vne Geographic, & que nous y ayons  
obserué la plus part de ce qui est requis en ceste considera-  
tion, si est-ce que pour le present ie ne feray la preface con-  
tenant les aduertissemens propres à cecy sur ce qui est du  
monde, & parties d'iceluy, quoy qu'au commencement on  
diroit que ie vueille poursuivre ceste entreprise: mais ma pre-  
tente tendoit ailleurs, ainsi qu'avez peu veoir sur les doubtes  
de la varieté des mœurs des hommes de laquelle encor ie  
me suis passé assez legerement pour auoir affaire avec des  
Chrestiens qui sont modestement curieux, & curieusement  
modestes sur les enquestes des secretz, & de Dieu, & de la  
nature. Aussi ne preten-ie rien faire qui ne redôde à la gloi-  
re de celuy, qui est l'auteur de ma vie, conseruateur de ce que  
ie suis, & le salut de mô ame, & qui ne serue au seruice de son  
eglise, de laquelle ie suis l'enfant tres-humble, & au contente-  
ment de ceux de ma nation, auquelz il a si lōg temps que ie  
tasche de complaire au pris de ma santé, & sans me soucier  
des frais que ie puis faire en m'employant de telle sorte, &  
sans aucun relasche. Et quel plus grand bien me peult-il ad-  
uenir que de glorifier mon Dieu en son Eglise de seruir mon  
Roy, en gratifiant à sa noblesse, de laquelle ie me sçay estre le  
bien voulu & suporté, & d'estre celuy que chascun loüe pour  
estre tousiours en action, & non iamais oisif, pour l'ornement  
de son nom, & seruice de la republique de France? A vous  
donc François, est-ce que ie cōsacre mes trauaux, iaçoit que

P R E F A C E.

aucuns seigneurs soyēt esleuz pour estre les tuteurs de la minorité de mes escritz, l'ēfance delquelz s'est iouée sur des subiects assez folastres, mais d'icy en auant ilz vous osent promettre mieux : & ayans visité Boësmé, traduit ce qui y estoit à traduire, & retrenché les superfluités, nous y auons aussi fait vn tel accroist, que ce n'est plus luy qui parle, ains Belleforest, qui à parfait ce que ce bon homme n'auoit que seulement craionné : me faisant, .ort que si Dieu me fait la grace de viure guere longuement, ie vous donneray l'entier accomplissement de ce qui pourroit manquer en cest œuvre. Pour à quoy paruenir, ie vous prie de m'ayder, & par voz prieres à nostre Dieu, sans lequel nous n'auons moyen de rien ny faire, ny promettre, & par voz moyens, & aduertissements, affin que la peine d'vn soit illustrée, & soulagée avec la charité de plusieurs amoureux de leur país, & les vrayz nourrissons de la France. A Dieu.







# L'HISTOIRE VNI- VERSELLE DV MONDE,

CONTENANT LA DESCRIPTION  
*de situation des quatre parties de la Terre, l'origine  
 & particulieres mœurs, loix, ceremonies, & costumes de  
 toutes les nations & peuples y habitans, diuisée en quatre  
 livres.*

## DESCRIPTION DE L'AFRIQUE LIVRE PREMIER.

### DE L'ORIGINE ET CREATION de l'Homme, selon la vraye opinion des Theologiens. Chap. 1.



**A** PRES que Dieu eust en cinq iours fait & créé le Ciel, & la face admirable de tout cest vniuers, lequel à cause de son lustre, ornemēt, beauté, & perfection est appellé monde, & que sa maiesté eust fait tout ce qui est compris & enclos en la rondeur vniuerselle de ce corps accomply : au sixiesme iour il forma l'homme le plus noble animal qui soit, & lequel seul sur tout ce qui est çà bas a eu pour sort & partage vn esprit, & ame celeste, & participant de la diuinité, afin que cest homme presidast sur les choses créées, & iouïst d'icelles pour ses necessitez & vsages. Or d'autant que cest homme auoit esté composé de la terre ayant sa couleur & veine coulourée & rougeastre, il fut nommé Adam: apres la creation duquel Dieu tira la femme d'une des costes d'iceluy assoupy de sommeil, afin qu'il ne vesquist point seul, & luy donna pour compaignie & espouse: les conduisant tous deux en vne partie de la terre tres-plaisante & agreable, & arrousee de tous costez de fleues & eaux courantes, qui rendoient ce lieu fecond & plein de delices, qui fut cause qu'estant ainsi tousiours verdoyant, & d'un regard donnant contentement aux yeux, on luy donna le nom de Paradis, qui est mot

*Genese 1.  
 Philon Iuif liure de  
 la facture du monde.*

*Ouid. 1. Metamorp.  
 Laclance liure de  
 l'œuvre de Dieu. c. 2.*

*Iosephe antiquis. lin.  
 1. chap. 1.*

*De la creation de la  
 femme, voy Platon  
 en son banquet, &  
 Ensebe prepar. euēg.  
 liur. 12. chap. 1.*

*Paradis terrestre lieu  
 de delices, voy Philō*

LIVRE PREMIER

*livr. 1. des allegories  
de la loy.*

*La terre maudite, &  
pourquoy.*

*La corruption de l'hô-  
me vint de la multi-  
tude.*

*Mespris du ciel des  
le premier age.*

*L'Arche de Noé  
figure de l'adveur.*

*Division & partage  
de la terre par Noé.*

*L'Arabie heureuse  
dite aussi Sabée.*

*Tuiscon d'où l'on esti-  
me quez appellent les  
Tudesques, Roy Be-  
ros.*

*Tubal en Celtiberie  
qui est celle partie de*

grec, signifiant verger plaisant & delicieux. La vie de ces deux dès le commencement fut heureuse, & bien fortunée, n'estans suiets à mal, encombre, ny danger aucun, la terre produisant de son bon gré, & sans qu'il la fallust cultiuier toutes choses prouffitables à la vie. Mais dès qu'ils sefgayerent outrepassans la loy, & commandement de leur Dieu & seigneur, ils se veirent chassez de ce lieu tant agreable, & contrains, à leur grand regret, de prendre ailleurs & giste, & demeure: C'est lors que la terre est maudite, & qu'elle cesse de produire volontairement, & pour ce fut l'hôme forcé de gagner sa vie avec grand' peine, ahanant & suant pour s'acquérir de quoy se nourrir, & alimenter: les maladies d'autre part' entrèrent au monde affoiblissans ces corps, lesquels sentirent les rigueurs du froid, & les bruslées ardeurs de l'esté. Adam ainsi banny, eut de sa femme Caim son aîné, & apres luy Abel & plusieurs autres: & ainsi croissant le monde, & se multiplians les hommes, de tant plus le nombre deuenoit plus grand, les vices aussi alloient s'enracinans avec plus de vehemence, & s'empiroit tellement la vie, & façons de faire des hommes dès ce premier age, que l'outrage & iniustice estoient accomptez à grand' vertu & innocence: & en lieu de pieté & reuerence enuers Dieu, on ne tenoit plus compte de la diuinité: & alla ce mal'heur si auant, & la meschanceté prist vne si longue estendue, que le tout-puissant ( n'ayant troué parmy l'infiny nombre des hommes qu'un seul iuste appellé Noé, lequel pour cela il voulut sauuer avec toute sa famille, afin qu'il y eust quelque reste pour reparer la race des hommes ) enuoya le deluge: lequel arroufant la face vniuerselle de la terre, abisina & engloutist d'un coup tous les animaux contenuz en icelle, voire iusqu'aux oiseaux qui sefgayent en l'air, sauf quelque petit nombre qui furent conseruez & sauuez dans l'arche & nauire qui portoit la figure des choses à venir. Le dixiesme mois apres, ceste grand' inondation cessant, l'arche s'arresta sur les montaignes d'Armenie; où Noé s'estant mis sur terre ferme, & ayan' licencié tous les animaux, repara en peu de temps par l'aide & faueur de Dieu, les ruines & descheute du genre humain ainsi aboly & mis à neant, si que la terre fut presque toute peuplée de ses enfans & neueux qu'il enuoya comme en nouuelles colonies & habitations par tous les coings & prouinces du monde. Il enuoya (ainsi que dit Berosé) Cam Esen en Egypte avec vne troupe d'hômes pour y habiter, Tritame en Lybie, & Cyrene, & Iapet l'ancié surnomé Atlas eut pour son sort le reste de l'Afrique. A Gange (à luy ioints les enfans de Gomer dit Gauloys ) escheut l'Asie Orientale: A Sabe surnomé le Porte-encens l'Arabie heureuse: & Arabe eut le gouuernement de la deserte, & Petrée de la pierreuse: Chanaan eust son partage en la region Damascène iusqu'aux confins, & derniers limites de Palestine: Et feir Roy en Europe Tuiscon depuis le fleue de Tane iusqu'au Rhin, auquel se ioignirent tous les enfans d'Istre, & Mese avec leurs freres depuis le mont Adule iusqu'en Mesembrie vers le Pont Euxin, ou mer Maiour, sous l'Empire desquels vesquirent regnans Tir, Archadie, & Emathie en Italie: Gomer Gaulois dit Samothés gouuernoit les Celtes, & Tubal eust sa seigneurie en Espagne. Ce depart si soudain que feirent les enfans, sor-

ans de la cōpaignie de leurs peres, desquels ils n'auoient point encor gou-  
sté, ny appris les mœurs, & sainteté de vie, fur causé de la diuersité des  
manieres, & façons de vie, & mélange des polices qui depuis aduint par  
le monde. D'autant que Cham estant contraint de s'enfuir pour s'estre  
moqué de la nudité de son pere: se retira avec sa femme & enfans en cel-  
le partie d'Arabie, qui depuis porta son nom, & n'ayant appris aucune for-  
me de religio de son pere, il laissa aussi ses enfans, aussi mal instruits qu'il  
estoit, & sans leur donner autre cognoissance de la diuinité, que celle que  
nous auons (conduits par le propre instinct) de nature. D'où aduint que  
ceux de ceste terre sortans les vns apres les autres pour aller peupler d'au-  
tres pays & prouinces: (car la race maudite prist vn grand & terrible ac-  
croissement) s'espandirēt en maints lieux de la terre, lesquels s'escoulans &  
tōbans en diuers (& non aisez à dissouldre) erreurs, le changemēt des lan-  
gues aduint: La cognoissance d'vn Dieu, & celuy vray & tout-puissant fut  
abolie, & ne se parla plus d'aucun exercice de religio & pieté: & en y eut  
qui deuidrent si rudes, grossiers & barbares, lesquels, ainsi qu'entendrez,  
vesquirent si brutalement, qu'à grand peine scauroit-on mettre differēce  
entr'eux, & les bestes brutes. Ceux qui se tenoient en Egypte, esbahis du  
mouuement des clartez celestes, & ayans en admiratiō la beauté resplen-  
dissante du Soleil & de la Lune, comme s'il eust eu quelque di-  
nité en ces Astres, ils commencerēt à les honorer comme Dieux: l'vn sous le nom  
d'Isis, & à l'autre sacrifiens sous l'appellation d'Osire: reuerans Iupiter  
comme l'esprit qui nous viuifie, Iunon comme la region de l'air, Vulcan  
en lieu de feu, & Ceres faisant la terre pour le quatriesme des Elements:  
& en adorerēt plusieurs autres, leur donnās diuers noms selon leurs trans-  
ports & fantasies. Or ne s'espandirent pas seulement ces tenebres par l'E-  
gypte, ains toutes les prouinces, & regions possédées par les fils, neveux,  
& descendant de Cham furent offusquées d'ignorance, & adonnées à vne  
infame seruitude d'idolatrie. Au reste il n'y eut pays qui tant produit de  
peuple pour s'espandre par les autres nations que l'Arabie où Cham se te-  
noit avec ses familles, & enfans: si grand malheur, & dommage apporta  
au genre humain le bannissement si mal à propos de cest enfant detesta-  
ble. Au contraire, la semence & race sortant de Sem & Iaphet, suyuant la  
maniere de vie & saintes constitutions des anciens, se contentant de peu  
& ne se fouciāt d'estendre tant ses limites, ne vaga ainsi ny en tant de  
lieux que la lignée de l'enfant excommunié. Ce qui aduint, affin que le  
desir de la verité, vraye pieté, & le seruice deu à vn seul, & vray Dieu de-  
meurassent cachez parmy vne poignée de gens en vne seule nation ius-  
qu'à la venue du Messie, & Sauueur de tout le monde.

*Espaigne dite à pre-  
sent Aragon.  
Faut voir Herose  
1. liur. des deglor.*

*Les meschans multi-  
pliez plus que les bœs  
Voy Philon liur. des  
Geant.*

*Commencement de  
l'idolatrie à Egypte.  
Adorateur du So-  
leil, & de la Lune.  
Voy Philon liur. 1.  
de Monarch.*

*Isis & Osire Roys  
d'Egypte, Voy Denis  
Sicilien en ses An-  
tiquitez. liur. 1. ch. 2.*

*Le Messie auoit estu  
la semence d'Abra-  
ham.*

LIVRE PREMIER

De l'Origine de l'Homme selon la faulſe opinion des Gentils. Chap. 2.

Voy de cecy Eusebe  
prepar. Euang. lib. 1.  
chap. 4.



Que le monde soit in-  
corruptible les Plato-  
nistes le tiennent, Et  
Philon Iuseu a fait  
un liure.

Ce qui est leger tend  
en hault, & le pesant  
est poussé en bas.

Voy Ouid. 1. Metam.

Opinion sur la source  
& generation des ani-  
maux.

Tout cecy est pris de  
Diodore Sicil liure.  
d'Antiquit. 1. ch. 1.

R les Philosophes qui sans auoir la vraye cognois-  
sance de Dieu, & contre la verité se sont meslez  
plusieurs siecles auant nous, d'escrire, & traiter de  
la nature, & histoires de toutes choses, ont eu vn au-  
tre, & bié diuerſe opinion de l'origine, & commen-  
cement de l'homme, que celle des Theologiens.  
Car les aucuns ont dit que le monde n'auoit point  
esté fait, & qu'il estoit eternal, & incorruptible, & que de tout temps  
l'humain lignage estoit en estre, & n'auoit onc eu commencement de sa  
naissance & origine. D'autres (ayans meilleure opiniõ) ont estimé le móde  
auoir esté fait & engédre, & qu'il est corruptible, & que l'homme a com-  
mencement, & a pris estre en temps & saison, & source pour sortir quel-  
quefois en lumiere. Entant que, & le ciel & la terre auoient dés le com-  
mencement vne certaine idée meslée avec leur nature, de laquelle les  
corps estans separez de leur liaison & masse confuse, le monde auroit pris  
& receu ceste perfection & beauté que nous y voyons: si que l'air ayant  
eu pour son partage ce mouuement continuel qui l'accompaigne, le feu,  
à cause de sa legereté, a pris les lieux haults pour sa demeure: & par mé-  
me le soleil, & le reste des Astres, ont obtenu & choisy leur cours natu-  
rel & ordinaire: là où ce qui est meslangé d'humours, s'est, à cause de sa pe-  
santeur, arresté en vne place, tellement que de ces choses ainsi meslées de  
l'humide la mer a eu sa source: & de ce qui est dur & grossier, la terre fut  
composée, & boüeuse & molle, pour la participation de l'humour. Mais  
le soleil y espendant ses rays, & l'eschauffant avec son ardeur, elle s'espe-  
sist & deuint plus ferme: & la superficie d'icelle s'enflant par la viue for-  
ce de telle chaleur, on veit en plusieurs lieux vn amas caillé d'humours,  
esquelles se sont engendrées certaines pourritures, & corruptions, cou-  
uertes d'vne simple peau & cõme fort tendre crouste de terre: ainsi qu'on  
voit aduenir es marez d'Egypte, & es estangs & paluz, lors qu'vne sou-  
daine ardeur du soleil, les vint eschauffer, & saisir. Ainsi la chaleur meslée  
avec ce qui est humide, s'en suit la generation des animaux, entant que la  
nuict l'air s'espendant & entourant ces lieux, humecte la terre, laquelle  
durant le iour est consolidée par la force & vigueur du soleil: En fin la  
corruptiõ de ces choses putrefiées ayant attein la perfection, & escheant  
comme le temps de leur part & enfantement, ces croustes & peaux su-  
perficielles se creuans, & estans ostées, elles engédrent & produisent tout  
genre & espee diuerſes d'animaux: d'entre lesquels ceux qui ont receu le  
plus de la nature du feu & chaleur deuiennét oiseaux, & s'en volās, ont l'air  
& les hautes parties pour sort & heritage: mais les plus grossiers, & qui  
participoient le plus de la terre, ont esté faits serpens, & autres choses  
terrestres, & animaux de toutes sortes, & diuers, & en forme, & en gran-  
deur. Ceux qui estoiet de nature aqueuse, & ressentans du tout l'humour,  
eurent pour domicile l'element de l'eau, & furent appelez poissons. La  
terre apres cecy, soit que l'ardeur du soleil en fut cause, ou l'effort des

vents, sechant & deuenant de iour à autre plus dure & massiue, cessa de produire & engendrer les plus grands & corpulents d'entre les animaux: & fallut que ceux qui estoient produits de la premiere engance de la nature, en feissent & engendrassent d'autres s'entremessans & couplans ordinairement ensemble les masses avec leur femelles. Ces sages mesmes tiennent & disent, que les hommes furent engendrez dès le commencement, cerchans leur vie & pasture aux champs, vsans vn viure sauuage & rustique, se contentans de ce que les herbes, & arbres leur fournissent pour nourriture. Auxquels comme les bestes furieuses feissent des assaults, & les endommageassent cōtraincts de telle necessité, & pour resister à tel effort commēcerent à s'assembler, & s'entr'ayder en leurs affaires, & en fin faire & bastir des maisons pour se tenir ensemble: & estant leur parole confuse, & sans qu'ils peussent s'entr'entredre, peu à peu ils formerent leurs voix, & rendirent articulées, & intelligibles leurs paroles, donnans à chacune chose son propre nom & vocable. Mais comme le nombre estant multiplié si le fussent separez, & habitassent en diuers lieux de la terre, esloignez les vns des autres, ce fut lors, que on dit, que aduint le changement de leur langage, qui fut cause que par ce moyé furent aussi inuentez diuers caracteres de lettres pour escrire. Et de chacune des premieres assemblées des hommes ont pris source toutes les nations, & peuples de la terre. Or ceux qui premierement habiterent la terre, n'ayant secours aucun de personne, viuoient fort pauurement, n'ayans encor l'esprit n'y industrie de serrer les fruiçts, & les garder pour en subuenir à leur necessité: d'où aduenoit que plusieurs durant les rigueurs de l'hiuer en defailloyent de faim, ou mouroyent transis par la vehemence des froidures: Mais l'experience les ayant rendus sages ils cercherent des Grottesques & cauernes, pour s'y retirer durāt le froid, & y garder dequoy se sustenter au temps que la terre cessoit de produire. Ce pendant le feu vint à leur cognoissance, & inuenterent toutes choses prouffitables & qui seruoient pour la commodité & vsage des hommes: En somme la necessité seruant de maistre, & instructeur aux hommes, les instruit & incita à l'inuention & sçauoir de tout ce qui est necessaire pour la vie, ayans pour secours & instruments les mains, la parole, & la gentillesse gaillarde de leurs esprits. Or ceux qui, laissant la diuine prouidence, comme la cause premiere qui a produit toute chose, ayāt estimé telle estre l'origine de l'homme, ont tenu aussi, que les Ethiopiens furent les premiers d'entre les hommes, prenans leur raison de ceste coniecture: que lors que la terre estoit boueuse, & molle auant que le soleil l'eschauffant elle se fust endurcie, la terre Ethiopienne estant la plus proche & voisine du Leuant, fut aussi premierement r'eschauffée: d'où l'enluiuist que de ceste premiere temperature & meslange biē ageancé du chault, & de l'humide l'homme fut engendré, lequel se plaissant en la terre, où il auoit pris sa naissance, ayma mieux s'y tenir que de cercher nouvelle demeure, estāt encor toutes choses incogneues. Or ayans vn peu discours sur le pais d'Afrique, qui est l'vne des quatre principales parties de la terre, ainsi que auōs fait la diuision de nostre liure, nous deduirons puis apres l'assiette premierement de l'E-

*Vie grossiere & sau-  
uage des premiers hū-  
mes.*

*Orose refute tout ce-  
cy. liu. 1. chap. 1.*

*D'où vint la diuer-  
sité des langues.*

*De ces choses comme  
elles furent inuentées  
voy Polydore au li-  
ure qu'il a fait sur ce  
propos.*

*Les Egyptiens auoyēt  
mesme opinion, que  
l'homme estoit pre-  
mierement sorty d'E-  
gypte. Voy Eusebe  
prepar. Euang. liur.  
2. chap. 1.*

LIVRE PREMIER

thiopie & les mœurs du peuple habitant en icelle sans oublier les regions, nations & gens qui vivent en elle diuersement & deschifrant le tout chacun en son ranc, & avec vn singulier ordre.

*Du sit, plan, & diuision de la terre. Chapit. 3.*

*Orose lin. 1. chap. 2.*



VYVANT la sentence d'Orose, noz predecesseurs ont figuré le monde terrestre estre entouré par l'Ocean en figure trigonaire, ou Triangulaire, & dequoy ils ont fait trois parties, à sçauoir l'Afrique, Asie, & Europe. Or est le Nil (fleuue tant renommé) celui qui separe l'Afrique d'avec l'Asie, lequel vers les parties australes arrouse le pais Ethiopien, duquel aussi

*Grand estendue du Nil, couurant des fins d'Ethiopie iusque en la mer Mediterranée. Strabon. lin. 17. Pompon. Mel. liur. 1. Plin. lin. 5 chap. 9.*

il sort & y prend source: puis faisant sa courbe vers le North laue le pays Egyptien le foisonnant par ce gras arroucement d'une esmerueillable fertilité. En fin se va lancer entre les bras de Thetis, s'engoulphât en mer par sept bouches. L'Europe est bornée par la mer mediterrannée les diuisant & separant de l'Ocean occidental pres l'isle des Gades ou Calitsau destroit de Gibraltar & colônes d'Hercule, où la mer fait ouuerture des terres, & entre en cest Ocean faisant ceste diuision par l'espace d'environ quatre

*Où à present est le destroit de Gibraltar fut iadis terre ferme, voy Aristote lin. 2. des Meteoros Pôpo. Mele liur. 1.*

petites lieues qui font dix mille d'Italie: car telle en fait la description Pomponie Mele, en sa Geographie, tenant que cela fut iadis terre ferme, mais que la vehemence de la mer engloutissant cest espace de terre, causa la diuision de l'Afrique, & Europe. Laquelle Europe est encor separée de l'Asie par le fleuue Tanais, à present nommé le Tane, lequel venant des parties gelées de Septentrion s'ecoule dans la mer maiour & Paluz Meotides du costé où est maintenant assise la cité magnifique de Capha, iadis

*Capha cité iadis des Geneuoys, les Turcs la possèdent.*

*Il y en a qui sôt tout l'Egypte Africain, cõtre l'opiniõ de tous les Geographes. Estendue, & limites du pays d'Afrique.*

Magasin des Geneuoys, & lequel fleuue, joint à la mer maiour, separe le reste de l'Asie du continent de l'Europe. L'Afrique estant bornée & limitée du costé du Leuant par la riuere du Nil, de toutes les autres parts la mer luy sert de termes & limites: elle est plus briefue & estroite qu'Europe vers terre ferme, mais beaucoup plus large, & de plus grande estendue lors qu'elle s'espand es embrassemens de l'Ocean soit vers le couchât, ou regardant les parties Australes: tellement que d'un costé estant montucuse, elle va en s'abaissant, & courbant lors qu'elle aduise l'occident, croissant petit à petit en prominance sur le milieu, & sur la fin tirant au midy elle est estrangement estroite vers le promotoire nommé Lyon de

*Cap de bonne esperance incogneu des anciens.*

*Afrique pays fort desert, & pourquoy.*

mer, & par d'autres le cap de bonne esperance. En ce que ce pais est habitée c'est des plus fertils de la terre, mais la plus part est desert, ou à cause des sablons & areines seches, & sans aucune humidité, ou pour les inclemences du Ciel qui le fait sans habitation quelconque: ou, qui est le plus vray-semblable, à cause de la grand multitude des animaux cruels, farouches, & sauages qui y repairent. La mer qui l'enceint du costé du Nord s'appelle Lybique, vers l'occident Atlantique & vers le midy Ethiopique. Or l'Afrique sur le commencement (ainli que tesmoigne Herodote) n'estoit habitée que de quatre peuples & nations, deux desquelles estoient

*Des bestes cruelles qui sont en Egypte. Voy Salin chap. 30.*

nés au pays, & les autres estrangeres: les naturels estoient les Penes, & Ethiopiens, l'un desquels se tenoit es parties occidentales d'Afrique, & les autres auoyent leur habitation vers le midy: les estrangers estoient les Phenissiens, qui y passerent avec Didon, & les Grecs plus anciens avec Hercule, & depuis en la compagnie d'Ulyse. Les plus anciens d'entre eux sont les Ethiopiens & Egyptiens, s'il est vray, ce qu'ils disent de leurs ancestres, lesquels estoient iadis fiers, grossiers, & rustiques, viuans de chair de sauuagine & d'herbes tout ainsi que les bestes brutes, sans vser de loy quelconque, de religion, ciuilité, n'y ayans aucune police, ou magistrat qui les gouuernast, & conduit: vagabons, & errans çà, & là, & se posans, & arrestans au premier lieu qui leur venoit en fantasia, comme ceux qui n'auoyent maison ny retraite propre & ordonnée pour leur demeure. Mais Hercules le grand y estant arriué, les apriuoisa, & rédit plus courtois & ciuillisez, y ayant conduit quelques troupes estrangeres pour y habiter sur ces nauces qui passerent en Libye: lesquels dresserent des cales, & maisonnettes rustiques, & commencerent de s'assembler & habiter par troupes & familles ensemble: mais nous parlerons par cy apres plus amplement de ces choses. L'Afrique n'est par tout habitée, d'autant que vers le midy elle est pour la plus part deserte à cause des chaleurs excessiues, & ardeurs du soleil: mais du costé que elle regarde l'Europe, elle est fort peuplée & frequentée: la fertilité y est si grande que elle en semble & monstrueuse, & incroyable, veu que les moissons rédent telle vsure aux laboureurs qui semant vn grain leur en fait portée de cent, & d'auantage. C'est chose merueilleuse ce que on dit de la gresse du pays de Mauritanie, que il y a des vignes, le tronc, & cep desquelles deux hommes ne scauroyent embrasser, les raisins desquelles auoyent vne coudée de longueur: que il y a des chardons, fenail & autres telles herbes le bout & pomme desquelles estoient de douze coudées, ayant le tuyau si gros, & espais que les nœuds pourroyent tenir pres de huit caques, & barilz. On y voit des Asperges d'vne insigne & incroyable grandeur & grosses à l'equipollent: Et vers le mont Atlas, il y a des arbres d'vne hauteur excessiue & merueilleuse, lesquels sont sans aucun nœud, & ont la mesme odeur & foeceté que la feuille du Ciprés: mais sur tous les arbres le Citrier est le plus noble & excellent, & lequel iadis fut fort prisé entre les Romains, qui en faisoient faire leurs tables, sieges & couchettes. L'Afrique est nourrice & mere de plusieurs bestes, comme sont Elefans, & dragons, lesquels ont guerre avec les bestes plus farouches & tuent les lions, buffles, pardes, cheures, & singes les entortillant de leurs queües, & infectant de leur venin, & est ce pays abondant en tout ce genre d'animaux furieux, sauages, & d'agereux, il y a des Camelopardes, & Rhises, tout semblables à thoreaux. Herodote tiét que il y naist des asnes cornus, des Dragons, Hienes, Histoires, moutons sauages, Thoez engendrées d'vn loup, & d'vne Hiene, des Patheres, Cigoines, Papegaux, Austruches, & en oultre grand quantité de serpentz, comme Cerastes, Aspics, & autres fort venimeux pour la ruine desquels, au secours & prouffit du gère humain la nature à produit vne petite bestelette nommée Icnemon laquelle les assaillant en fait belle despêche.

*Herodote liur. 4.*

*Voy Diodore Sicil. liur. 1. de Antiq.*

*Barbarie des anciens Africains.*

*C'est Hercule fut surnommé Lybien sorty d'Egypte, & non des Grecs. Voy Berosé: & Diodore Sicil. au 1. des antiquitez.*

*Grande fertilité d'Egypte.*

*Ceci a semblé à plusieurs incroyable, mais le fait & experiance le monstre véritable.*

*Arbres sans nœud au mont Atlas.*

*Ces Citriers ne sont ceux qui portent des Citrons. Voy Dioscorid. liur. 2. chap. 136. Et Plin. liur. 13.*

*Des bestes d'Afrique. Voy Plin. & son sijnge Solin.*

LIVRE PREMIER

De l'Ethiopie, & mœurs du peuple qui iadis y habitoient. Chapitre 4.

Ceste diuision d'Ethiopie est prise du 1. liure de Strabon. Que l'Ethiopie s'appelle à present Indie, l'auteur l'a songé, veu le grand trait de mer que il y a d'Ethiopie aux Indes. Plin liure 6. ch. 30.



ETHIOPIE est cōsiderée diuersement entât que elle est & en Asie, & en Afrique : l'vne desquelles, & qui à present s'appelle Indie, est vers l'Orient arroulée de la mer rouge, & sein d'Arabie, s'auoïnât vers le septentrion d'Egypte, & de Libye, & à soleil couchant elle est bornée de la haute Libye : & du costé austral elle cōfine avec l'autre Ethiopie qu'on

nomme & haute, & australe: ainsi ditte d'Ethiops fils de Vulcan, qui cōme dit Pline, en a esté le Roy des premiers : ou bien du mot Grec *αἴθρῶ*, qui signifie ie bruste, & *ὄψις*, qui emporte autant que regard, & veuë, à cause que pour le voisinage du soleil, celle terre est aduste, & brustée, y faisant grand chaleur ordinairement. Tout ce qui est d'Ethiopie, gist souz la ligne meridionale, estant ie país fort montaigneux vers l'Occident, sablonneux au milieu, si comme en la Nubie & deiert tirant à soleil leuant : & tient on que les hommes en diuers lieux y sont difformes, & d'vne figure môstrueuse & horrible à regarder. Ce peuple est le plus ancien de tous les hommes, au moins tels estimez par les historiés du temps iadis, & sont vrayement naturels du país, comme ceux qui iamais ne furent domptez, & qui tousiours se sont maintenuz en liberté, & n'ont onc recogneu prince estranger quelconque : & tiennent encor que les Ethiopiens ont esté les premiers qui ont honorez les Dieux, & leur ont fait des autelz, tēples, & sacrifices, & les premieres ceremonies qui iamais furent instituées. Ils auoient iadis deux sortes de lettres, les vnes apellées sacres, cogneues seulement des prestres, & les autres pour le vulgaire : neantmoins leurs lettres ne furent telles qu'on en peut former & ioindre des syllabes, ains signifioient les desseins de leur esprit, paignant des bestes, & les parties, & extremitez des corps humains, & diuers outils s'y raportés, pris de diuers artisans : & n'y a effigie qui n'ait sa propre & peculiere signifiāce, comme l'Autour ayant en soy le signe de hastiue diligence, le Crocodile de malice, la figure de l'œil signifie fidelle garde, & ainsi des autres. Celuy d'entre les prestres qu'ils aperceuoient estre transporté de fureur, espris de rage, & maniaque, c'estoit à luy qu'ils faisoient le plus d'honneur, & l'auoyēt en opinion d'vne tresgrande sainteté : De cestuy-cy ils en faisoient iadis leur roy : & cōme s'il auoit en soy quelque diuinité, ou que pour le moins cela leur soit doné par la diuine prouidēce, ils l'adoroyēt : & failloit qu'il vesquist selon les loix du país, & ne trāsgressast en rié les coustumes & façōs de faire des ancestres. Il ne fait mourir personne: ains si quelcū à meritē la mort & qu'il vucille que la punition en soit faite, il ne fait que luy enuoyer vn sergent & huissier de sa maison, lequel dez que le criminel aperçoit, il sen va chez soy & s'occist de soy-mesme. Or portoyent ils tant d'honneur, & respectoyent tellement leur Roy, que si le Prince se sentoit mal de quelque partie que ce fust de son corps, les courtisans & suyuants sa court se bleçoyent en la mesme partie, estimant chose fort indigne que le Roy estant ou borgne ou boiteux, ses amys & officiers fussent sains es membres

Ce sont les songes de iadis de ceux qui encor n'auoyēt penetré si auant.

Roy Diodore Sicil. liu. 4. des antiq. ch. 1. Ceste cy est l'opinion d'Homere en son Iliade.

Ce sont les lettres que on nomme Hieroglyphiques.

De ces lettres voy Ore Apollon & Pierre en ses Hieroglyphiques.

Grande obeissance faicte au Roy d'Ethiopie.

membres offencez & alterez au corps de leur chef. On tient encore que ceux qui sont les plus chers & fauoris des Roys, lors que leurs princes meurent, pour tesmoigner de la fidelle & loyale affection qu'ils luy ont portée, ne font conscience de l'occir estimant que ceste fin & attestation soit la plus grand gloire & honneur qui leur puisse aduenir. Quelques vns d'entreux pour estre voisins des ardeurs du soleil vont tout nudz, sauf qu'ils couurent leurs parties honteuses avec des queues de moutons, & les autres vont vestuz de peaux de bestes à tout le poil & laine, d'autres se couurent la moitié du corps avec leurs cheucux entrelacez de quelques bandeaux & cordelettes, & tous s'adonnent ordinairement au pasturage, & sont leur bestes fort petites, & qui ont leur roison, & dure, velue, & fort espaisse. Les chiens qui les garüent ne surpassent guere en grandeur le bestail, mais ils sont hardis & forts, & qui attaquent courageusement ceux qui aprochent de la bergerie. Le grain qui est le plus en vñage, est l'orge, & le millet, duquel aussi ils font leur breuuage, n'ayans d'autres fruits si ce n'est des dattes des Palmiers, & de ce n'ont encor en grand abondance: si que plusieurs sont contrains de viure d'herbes, & des plus tendres racines des Cänes & Roseaux, de chair, lait & fourmage. Iadis Meroë fut la Metropolitaine, & chef de tout le royaume, assise en vne Isle sur le Nil ayant trois mille stades de grandeur, & faite en forme d'un bouclier & rondelle en sa figure. Les habitans sont en partie pasteurs, lesquels viennent le plus souuent de la chasse, & les autres laboueurs lesquels ont de belles & riches mines d'or, tellement qu'Herodote recite, que lors que Cambise fils de Cire, Roy Persan enuoya ses messagers en Ethiopie, ils veirent comme les criminels estoient liez de chesnes d'or, aussi les Macrobes Ethiopiens faisoient iadis plus de compte de l'erain que de l'or mesme, tant ils estoient grossiers, & rudes, n'ayans cognoissance de ce qu'a present ils cherissent autant que nation qui viue sur terre. On seme en ce pais là du Sefame, lothe, & autres fruits & ont grand quantité du boys d'ebene, & du Siliqua- stre qui ressemble au goust de poiure, lequel ne croist point en Ethiopie: on y chasse les Elephans, & les mangent: Le pais abonde en Lyons, Rhinoceros, Basilicz, ou cocqz royaux, Pardz & Dragons lesquels enuelopäs & entortillans leur queue à des Elephans s'en rassasient & les font mourir en sucçant leur sang: & se trouue encor en ceste region la pierre nommée Hyacinthe, qui raporte fort à l'Amethiste, mais n'est si pure ny precieuse, ayät aussi moins de couleurs, & le Crysopeste pierre aussi fort singuliere est de la semence de celle prouince, en laquelle aussi on recueille le Cinnamome, ou Canelle. Ils portent en guente des grans arcz ayants quatre coudées & bruslez par les bouts, instruisans leurs femmes à la guerre, la plus part desquelles se pertuisans les leures y portent vn aneau d'erain comme chose galante & honorable. Ils honoroient iadis le soleil leuant, & maudioient avec vne infinité d'imprecations le mesme astre lors qu'il se couche & absconce de nous. Quand à leur sepulture il y en auoit qui gettoient les corps deffuntz dans les riuieres, les autres les mettoient en des vases de terre, ou de voirre, les tenans & gardans vn an entier en leurs maisons, ou ce temps durant ils leur faisoient vn grand honneur &

*Cela s'observe encor en plusieurs lieux des Indes orientales.*

*Meroë iste dans le Nil, ou est la cité iadis chef du royaume Ethiopie. Herodot. liur. 2. Strabon liur. 17. Diodor. Sic liur. 1. des antiq.*

*Macrobes Ethiopiens ainsi nommez de la longueur de leur lië. Voy Plin liure 6. Melle liur. 3. & Solin chap. 33. Sefame est du froment Indien Siliquastre est nomme aussi Piperitiu. voy Plin liur. 10. chap. 17. Hyacinthe pierre precieuse, voy Plin liur. 37. cha. 9. Crysopeste, signifie or verdoyät, & cause de la couleur de ceste gemme. Cette Religio des Ethiopiens iadis, mais autät ou plus celle des Guinens à present, qui chägent touz les matins de Dieu.*

LLVRE PREMIER

*Ceci est referé aux  
Macrobie par  
Herodote liur. 3.  
Diodor. Sic. liur.  
4. ne spécifie l'un  
pays plus que l'autre.  
Sunnag. autori-  
té, des Püisfes gé-  
tiliz, en Ethiopie.*

reuerence, & leur offrant les premiers de tous leurs fruitz. Aucuns tiennent que les Ethiopiens eslioyent principalement & sur tous celuy pour leur Roy qui estoit le plus beau & mieux formé & proportioné de membres, & le plus expert & scauant au pasturage & nourriture des bestes. Or ce Roy estoit si suiet que toutes les fois que les prestres luy commandoient de se faire mourir, il failloit obeir: lesquels aussi auoyent l'autorité d'en eslite vn autre en sa place: ainsi que les Prestres de Memphis en vsoient pareillement enuers les Roys d'Egipte. Ils receuoient l'opinion qu'il y auoit deux dieux. L'vn immortel, auteur & Prince de tout cest vniuers, & l'autre mortel, instable & sans aucune certitude: & faisoient leur Roy (ainsi que dit est) celuy qui estoit le meilleur, & l'honoroient comme vn Dieu, ne faisans pas moins à celuy qui auoit fait quelque bien au public, qu'ils prisoient & veneroient apres le Roy, sur tous autres. Telle fut dès le commencement & dès plusieurs aages, & siecles la maniere de viure & l'estat des Ethiopiens, telle leur race, coustumes, loix, mœurs & Ceremonies. Mais à present (ainsi que Sabellique le racompte, & duquel i'ay tiré tout ce qui s'en suit, lequel se vante de ceux mesme du pais Ethiopien.) Le Roy d'Ethiopie ( que les Européens chrestiens appellent Prete-Ican, comme qui diroit Roy puissant, veu que Giam signifie precieux & excellent) est si riche, grand terrien & redoutable qu'on tient qu'il a soixante deux Roys portans couronne qui luy font hommage, & payent tribut annuel de diuerses especes de richesses, & marchandises, & sur tout de cheuaux, à cause que le pais d'Ethiopie n'est guere abondant en ceste race d'Animaux, en lieu desquels on se sert de Bœufs, & Mulets. Les collations de toutes Eueschez & Abbayes sont au roy, & est à luy à donner toute sorte de benefices, ainsi que le Pape en permet en l'Eglise Romaine, & dispose l'usage à noz Princes: & neantmoins ce Roy Ethiopien n'est ny prestre n'y ayat receu aucune promotiõ de clericature. Il y a grand & presque vn infiny nombre d'Archeuesques, chacun desquels a pour le moins vingt Euesques souz son obeissance, Et lors que le Roy, Princes, & chefs de l'Eglise marchent en public on porte la croix, & vn vase d'or réply de la terre, lequel les admoneste à se souuenir qu'ilz sont mortelz, tout ainsi que la croix leur remet en memoire la passion de nostre seigneur, & sauueur Iesuchrist. Les prestres se mariët pour auoir lignée, mais leur femme defaillant il leur est interdit de voler à secondes nopces. Les temples dediez à Dieu & à ses saincts sont fort grâds & beaucoup plus somptueux riches, & magnifiques que les nostres, & lesquels pour le plus sont faitz & elaborez fort subtilement en voulte: Il y a grand diuersité de moynes souz le nom, & profession de saint Anthoine, & saint Macaire, qui n'ont aucun habit, ny couleur qui les separe ou face recognoistre de quel ordre ils se reclament apres Dieu, & la glorieuse vierge Marie mere de Dieu: ilz honorent sur tous autres saint Thomas l'Apostre, comme celuy qui a planté l'Euangile en leurs contrées: & ont en opinion que leur Roy est sorty de la race, & famille de Dauid, ayant duré ce sang de pere en filz par tant de siecles iusqu'à present: dès lors que la Roynie de Saba vint voir Salomon, & ouyr sa sapience duquel s'accointant: ils tiennent que elle s'en

*Sabellique en ses  
Rhap.  
Ainsi l'interpre-  
te Floez, Portu-  
gau, au liure qu'il  
a fait sur la reli-  
giõ des Ethiopiens.  
Voy l'histoire d'E-  
thiopie de Dom  
d'Aluarez.*

*Tous les Euesques  
Ethiopiens ont la  
croix qui les pre-  
cede.*

*Mariage permis  
aux Prestres en  
Ethiopie.*

*Je me sçayme que  
l'auteur parle icy  
des Iacobins, &  
Augustins, veu  
que les Ethiopiens  
ne cognoissant pas  
vn de noz saintz  
(q̄ les Apostres,  
& S. George) S.  
Anthoine, & S.  
Macaire, qui su-  
rēt Egiptiens, & z-  
tens les deux der-  
niers.*

retourna enceinte de son fait, & acointance. Or n'est point noir le Roy, (comme plusieurs estiment) ains assez blanc & d'une couleur plombée, & tirant sur l'oliue. La cité principale & chef du pais s'appelle Garame, laquelle n'est ny murée, ny fortifiée de terrasse, ou bastions, ains seulement de tentes dressées, lesquelles sont closes de rideaux, & tapis faits de soye, tissus de lin fort subtil, & delié & de pourpre, & ce cy à cause qu'il est ordonné par vne loy fort ancienne que le Roy ne se tienne point enfermé plus de deux iours, mais plustost que il se monstre à ses subiects: ou peut estre que ilz trouuent mauvais, & malseant ceste mollesse & effemination en leurs Princes: ou (qui est le plus vray semblable & que l'auteur a oublié) à cause que si le Roy farrestoit longuement en vn lieu, il y souffriroit de grandes incommoditez de viures, veu le nombre infiny de seigneurs, officiers, & peuple qui sont à la suite de sa court, veu qu'il mene ordinairement, si l'y a bruit de guerre, plus d'un million d'hommes, cinq cens Elephans, & vne infinité de Chameaux, & de cheuaux, & ce au moindre mort que il se fait de trouble: mais le train commun est de plus de cent mille personnes lors que le Roy marche: Or y a-il parmy l'Ethiopie des soldats & officiers choisis de toutes parts, qui sont aux gages du Roy & lesquels sont marquez legerement sur la peau de la Croix, avec vn cautere & fer tout chault, ainsi que nous en faisons par deça aux cheuaux, qui a esté cause que aucuns ont estimé que en Ethiopie ce fut ce seul signe qui seruiſt de Baptême. Allans en guerre, ils imitent leurs ancestres vñs de l'arc, & ont encor des piques, & halebardes, des corselets, & morions qui sont & offensives, & defensives. Le premier ranc de dignité, & le plus hault des estats sont les Euesques & clergé, les sages & sçauantz qu'ils n'ont Balamates, & Tenquates, marchent apres, & la noblesse tient le troisieme ranc & ordre: & en tous celuy est le plus honoré, lequel elle & surpasse les autres en vertu, pureté & integrité de vie, à cause que telles actions leur sont pour premier & principal degré de sagesse, ou sagesse: & les derniers sont ceux qui reçoient soude en quelque estat qu'ils soyent appelez, Les iuges quoy que cognoissent des crimes de mort, si est-ce qu'il fault faire leur rapport au gouuerneur & preuost de la cité où ilz demeurent, lequel ilz nomment Lycomege, & est celuy qui porte & le tiltre & l'effait de lieutenant du Roy, & representant sa personne. Ils n'ont Loy quelcôque par escrit, ains tout est vuidé selon droit & equité: si l'y a quelque femme accusée d'adultere, ceux-là en font la punition à qui le fait en touche & qui s'en ressentent, comme interessez en leur reputation. Les hommes assignent douaire à celles qu'ils veulent espouser sans que ils s'acointent par mariage aux estrangeres: & sont les meubles, & ioyaux des espouses, de l'or, perles, & draps de soye dequoy ce peuple a fort grand abondance. Les accoustrements tant des hommes que des femmes sont faits esgaulx allant iusqu'au pied, avec des mâches & sans aucune ouverture ny sans que on aduise de quelle couleur, si ce n'est que on n'y vse mais du noir que lors qu'on porte le deuil, leur estant ceste couleur vn grand signe de tristesse: & pleurent leurs morts par l'espace de quarante iours. Lors qu'ils font quelque grand festin & banquet somptueux, le se-

*Voy Alvarez à son histoire d'Ethiopie.*

*Puissance incroyable du roy Ethiopien.*

*En quoy se sont trompez ceux qui pensent qu'en Ethiopie le feu serue de Baptême.*

*L'ordre des estatz en Ethiopie est tout autrement descript par Alvarez.*

*Les hommes sont douaire aux femmes en Ethiopie.*

LIVRE PREMIER

*Mores dit en son Ethiopie que il en a vu servir au Pretreisan, un jour de grand feste. Ethiopiens usent de lettres Arabiques.*

*Comme l'on traicte les Princes du sang en Ethiopie.*

*Toute l'Ethiopie n'est esgalle en temperature.*

*Mores en Egypte Et par tout l'orient. Sarrasins pilliers de tout le monde. Et qui ont altere tous les estatz, & royumes, cōmen sans des l'a de grace 637. iusqu'à ce que les Turcs, les ancêtres du tēps de Noradi Et Salladin, qui fut environ l'an de grace 1172.*

*Strabon appelle Egypte region d'Asie premiere partie d'icelle liure 1. C'est Egypte regnoit vivant encor Moyses, Et s'appelloit Remese, Eusebe au ses Chroniq. Limites d'Egypte Pline liu. 5 chap. 9. Strabon liu. 17 Diadore Sicil. 1. & 2.*

cond service est de chair erüe de laquelle estant bien espicee de choses aromatiques, ils se farcissent gloutement le vêtre, cōme de viande la plus exquise & delicate qu'ils sçachēt trouver à leur appetit. Ils n'ont aucū usage de faire ny tisser des draps de laine, & ainsi ils sont tous vestus de lin, ou de soye : & n'usent tous d'un pareil & mesme langage ains y sont les langues & mots fort diuers & difficiles, neant moins en escriuant outre leurs propres caracteres, ils usent aussi des lettres, langage & forme d'escrire du commun Arabeque: Ils s'adonnent plus au labourage & pasture que à autre exercice quel que ce soit, ayants deux estez & par ainsi aussi double moisson, [mais non par tout, car les terres trop tirans vers les parties Australes, ressentās le tropique hyuernal sont empeschées par les grades froidures, comme sont celles où sont les montaignes esquelles on fait nourrir les enfans royaux, lesquels sont là confinez tous sans jamais en sortir si ce n'est celuy qui est reserue pour regner le Roy estant decede, car lors on va querir en ce mont, celuy qui est le plus proche du sang royal: & aussi le costé Ethiopie qui est voisin du tropique d'esté n'a garde d'auoir les deux moissons, y obstant les ardeurs & la grand solitude : & ainsi l'auteur se est fait à croire, ou bien s'est laisse trop aller apres l'aduis d'autruy, sans s'enquerir ainsi qu'il fault diligemēt des matieres.] Or tout le pais de Libye, qui est depuis Ethiopie iusqu'à l'Ocean occidental est habitē de Mahometans, & y vit le peuple tout ainsi que les Barbares qui sont en Egypte, lesquels on appelle Mores à cause, cōme i'estime, des courtes que les Mores ont fait par tout, lesquels n'ont pas estē moins furieux vagans & courans par tout, que iadis ces Arabes que on nommoit Sarrasins, du tēps que le monde recut vn si estrange changemēt, que les mœurs, la religion, police & estats furent alterez au monde, & que avec ceste confusion, les terres aussi perirent, & leur nom, & leur ancienne excellence.

*Du Pais d'Egypte, & façons de vie des Egipciens du temps iadis. Chap. 5.*



**L**E G I P T E est vne region d'Afrique, ou qui luy est fort voisine, ainsi qu'aucuns disent doutans à qui ils le doiuent attribuer, comme iadis elle fut nommée Aerie, prist le nom d'Egypte d'un prince ainsi dit, & frere de Danae, qui en fut dechassē pour auoir occis Egypte son frere. Ceste Prouince, ainsi que dit Pline liure cinquiesme, est du costé de la mer rouge & de la Palestine regardant l'orient, & vers le Ponant a le pais de Cyrene, & le surplus de l'Afrique, & vers le midy, elle s'estend iusque en Ethiopie: & vers le septentrion elle regarde la mer d'Egypte, qui est la mediterraneē. Ses villes principales furent Thebes, Abyde, Alexandrie, Babilon, & Memphis (à present Damiete) & le Caire siege royal du soldan d'Egypte, & l'une des plus grandes citez de l'uniuers.

[Je ne passeray en cest endroit vne faute si lourde de ce bon homme qui a fait le recueil de ce liure que de souffrir qu'on impose ainsi au lecteur sur les noms propres qui est vn des cas principaux qui sont à obseruer en

l'histoire, & en quoy il ne faut iamais tant soit peu se garer, prenans l'un pour l'autre, & croyans au rapport incertain d'autrui, plustost que d'en esplucher les matieres. Or dit il que Memphis est celle citee qu'a present on nomme Damiete, mais combien veritablement, ie vays vous le faire voir: Ptolomee en sa Geographie liure 4. table 3. d'Afrique meect Damiete (iadis Pelusium) sur l'embouchure du Nil, & l'une des sept bouches d'iceluy entrant en la mer mediterraneée là ou Memphis (à present Messer) gist sur la partie occidentale du fleuve assez eslongnee de la mer, & ou l'on voit ces folles despences des anciens Roys d'Egipe en Colosses, Obeliques, & Pyramides. Et à fin que le lecteur voye la faute de plus pres & que les sçauans ayent dequoy esplucher plus diligemment les liures, auant que determiner de quelque fait, la grande distance des lieux fait diuerses les villes de Memphis, & de Damiete, ceste cy estant à 63. degrez de latitude, & 31. de longitude, la ou Memphis gist, à 61. de latitude & 29. de longitude, qui est si voisine du grand Caire qu'il n'y a que la riuere entre deux. Et d'auantage semble qu'il face distinction de Babylone Egiptienne d'avec le Caire, comme ainsi soit que ce n'est qu'une meisme chose, & que ceux la faillent qui l'estiment estre celle que iadis on nommoit Heliopoly, ou citee du soleil de laquelle est faiteste si souuent mention es escrits des historiens anciens, veu que Strabon auoisine de la citee d'Heliopoly vn chasteau nomme Babilon, ou depuis les Souldans d'Egipe feirent bastir ceste monstrueuse citee comprenant & Heliopoly & Babylonne, à present ditte Caire, qui signifie autant que munition, & forteresse. Mais soit dit cecy en passant, & ce pendant nous continuerons à suyure le sens de nostre aueur en ses recueils tant louables & necessaires. ] Platon a eu opinion qu'il ne plouuoit iamais en Egipe, mais que tous les ans la terre est arrousee par les desbords & inondations du Nil qui la rendent fertile, & qui aduiennent apres le solstice d'este vers la fin de Iuing & commencement de Iuillet, & ce à la premiere nouvelle Lune depuis ledit solstice d'este. Aucuns ont pensee & dit que l'Egipe est vne isle du Nil, lequel se separe de telle sorte qu'il esfigie & forme vne figure triangulaire en la terre, qui a este causee que plusieurs luy ont donnee le nom de  $\Delta$  Delta lettre Grecque, à cause qu'elle est ainsi figuree en triangle. [ Mais d'autres ont passee outre disans que ce lieu compris au Delta n'estoit point iadis terre ferme, ains le cours du Nil, mais que le fleuve y ayant amenee tant de terre & limon des autres lieux qu'il rauageoit, a causee cest amas de terre qu'il a faite cõrinente. Ce qui sembleroit vray-semblable & assez aisee veu les occurrences qui aduiennent ordinairement en cas semblable & que aussi Herodote dit qu'allant du pais Cyrenaique en Egipe il semble qu'õ descende par vn des lits & fil ancien du fleuve: toutesfois ce ne sont que simples coniectures, lesquelles suyent Seneque, lors qu'il dit que le pais d'Egipe ne doit pas seulement sa fertilité au Nil, ains encor luy est redevable de ce qu'il a de terre ferme. ] Ce sont este les Egiptiens qui les premiers ont inuenté les noms de douze dieux, qui aussi ont dressé des autels & simulachres temples & oratoires, figurés des animaux en leurs statues ce qui monstre que sans doute ils ont pris origine des Ethiopiens,

*Faute de l'aueur de ce liure disans Méphis estre Damiete.*

*Ptolomee liu. 4. c. 3. table 3. d'Afrique.*

*Des Pyramides de Méphis. Voy Mele. 1. Plin li. 30. ch. 11. Ammianus Marcellin li. 22. Herodote li. 2. Solin ch. 35. Le Caire est Babylone d'Egipe, iadu nomme Heliopoly.*

*Strabon liur. 17. Pomp. Mele li. 1.*

*Que signifie le mot Cahira, ou Alcahir.*

*Voy Plin liur. 5. Herod. 2.*

*Voy Aristote 2. Meteo. cha. 6. Herod. 2. Stra. 1.*

*Seneque questio. natur. liur. 4.*

*le 1. & 2. liur. de Diodo. sont pleins des faicts de faire des Egiptiens.*

LIVRE PREMIER

*Des Dieux Egyptiens. Voy Eusebe prepar. Enig. liur. 2. chap. 1.*

*Faineantise des hommes sadis en Egypte.*

*Egyptiens enseignez par Abraham. Voy Josephus des antiq. liur. 1. chap. 8.*

*Papirus est un arbre trouué en Palestine. Voy Plin. liur. 13. chap. 11.*

*Pythagore, i estime, a prisi ceste superstition en Egypte d'abhorrer les febues.*

*Avec ces mandisons ils pensoient reietter tout leur malheur sur ceste beste deestee.*

*Ils ce fut Ioymee de Iupiter a-*

lesquels ont premierement introduit toutes ces choses au monde ainsi que Diodore Sicilien le racompte. Les femmes Egiptiennes estoient exerceant marchandise, tenant tauerne & tout le trafic acoustumé es villes faisoient tout ce qui est du deuoir & office des hommes, là où ce pendant ces maris effeminez estoient faineants encloz en leur maisons: & sil failloit porter quelque fardeau les hommes les mettoient sur la teste, & les femmes les portoyent sur les espaules, eux s'acroupissans pour pisier, les femelles vuidoient la vessie toutes debout: alloient à leurs affaires dans leurs maisons, & banquetoient en pleine rue. Entre les Egyptiens ny auoit femme aucune qui peut estre Prestresse au temple d'aucun Dieu, ny deesse: ils ne sont point consacrez à quelque dieu particulier, ains à tous ensemble. Entre les prestres vn estoit esleu souuerain Pötife, lequel estant decedé, son fils luy estoit successeur en la dignité & prestrie. Les enfans legitimes, selon l'ordonnance du pais, ne refusoient de nourrir leurs parens, & n'y estoient forcez aucunement, là où les femelles y estoient contraintes, si par cas elles faisoient les retifues. Plusieurs d'entre les gentils portans le dueil, ou pleurans leurs morts auoient de coustume de fouiller de boüie leur teste, & de laisser croistre leur barbe & cheueux, mais les Egyptiens se tondent la teste & coupent la barbe, & pestriissent la paste à tout les pieds, & la bouë avec les mains, & disent aucuns qu'ils ont les premiers introduit la circoncision entre les hommes, de ceste opinion sont les Grecs ignorans l'histoire sainte des Hebreux. Ils escriuoient de la dextre vers la senestre ainsi que les Hebreux & Arabes, l'ayans appris des Iuifs, Abraham leur monstrant de ce faire, Leurs femmes ne portans que simplement vne robe, les hommes comme plus molz, & effeminez en auoient deux: vsoient aussi de deux sortes de lettres, l'vne qui estoit sacre, & l'autre permise à vn chascun, mais tout cela estoit pris des Ethiopiens. Les prestres failloit que rasassent de trois en trois iours le poil qui estoit sur tout leur corps, à fin qu'en sacrifiant ils ne portassent aucune souillure au temple & sacrifice: portoient des vestemens de lin tousiours freschement lauez, blancs & nets, disans qu'ils se coupoient & railloient le prepuce pour estre plus nets, estant plus seant d'estre sans ordure, que souillez en sorte quelconque, & auoient des souliers fait du boys de Papier: & ne semoyent en Egipte des febues, n'y estoit permis d'en manger, si par cas on en y portoit de terre estrange: voire fut deffendu aux prestres de seulement en auoir la veüe, à cause qu'ils ont opinion que ceste espece de legumage soit souillée & immode, leur coustume estoit de se lauer tous les iours d'eau froide, de iour bien souuent trois fois, & la nuit deux, chose obseruée presque par toutes les nations du Leuant. Ces sacrificateurs Egiptiens ne mangeoient iamais de pas vne teste des bestes sacrifiées, ains premierement ils les maudissoient avec de sauuages & execrables abiurations & mots cruels & abominables: puis les vendoient au premier estrangier qui passoit: ou sil n'y auoit marchand pour les acheter, on les gettoit dans le Nil. Tous Egiptiens immoloient les masses des Bœufs, thoreaux, & veaux, mais de sacrifier les vaches il estoit deffendu, à cause qu'elles sont dediées à la deesse Isis tant renommée & honorée entre eux. Ils viuoient de pain de seigle & vsoient

de biere, à cause qu'il ny croissoit point de vin: vsoient aussi pour leur manger de poisson partie crud & seché au soleil, ou salez & confits en leur saulmurte: mangeoient aussi des oiseaux crudz & salez, & les plus riches d'entre eux auoient des Cailles, & Canardz pour leurs delices & viandes plus exquises. Estans assemblez en vn banquet, & le souper finy qu'estoit y auoit certains qui portoient vn corps mort dans vne biere, iceluy fait de boys, ou effigie en peinture exprimant au vis la chose, ayant vne coudece ou deux de hauteur, & monstroient ceste figure à chascun des assistés au banquet luy disans, Bois & mange & regarde cestui-cy, car ayant vescu à ton aise si luy seras tu semblable apres ta mort. Les plus ieunes rencontrans ceux qui les precedent d'age, se destournent du chemin pour leur faire voye, & les voyans venir en vne assemblée se leuoient pour leur faire place & donner leur siege, ce qui aussi estoit estroitement gardé entre les Lacedemoniens, & s'entre-rencontrans en rue ils se saluoient sans parler, ains tendans leur main, & l'abaissans iusqu'au genoil. Ils portoient comme i'ay dit des acoustremens de lin, frangez par les bras, qu'ils apelloient Casilires, gettant par dessus des manteaux blancs pour les couvrir: car les vestemens de laine estoient deffenduz quand l'on entroit aux temples, & ne les eust on osé enterrer avec le corps d'vn trespassé. Or d'autant que ceux qui iadis ont surpassé les autres en sçauoir & doctrine, & qui ont escrit les loix & ordonnances pour instruire les mœurs chacun des gens de sa prouince, ont voiaagé en Egypte pour y aprendre la sagesse, loix & façons de vie de ce peuple, comme celuy qui le temps passé surpassoit toute autre nation en doctrine & courtoisie, & que de tels ont esté, Orphée, Musée, Melampade, Dedale, & Homere: apres eux Licurgue legislateur des Lacedemoniens, & Solon qui donna loy aux Atheniens: Platon philosophe, Pythagore Samien, Emmolxis disciple d'iceluy. Eudoxe Mathematicien, Democrite natif d'Abdere, Inopide de Chio, Moysé Hebreiu, & vn grand nombre d'autres, ainsi que les Egyptiens se vantét estre contenu en leurs liures saints contenant leur histoire: tous ceux cy donc ayas voiaagé en Egypte, pour prouffiter en la doctrine des sages dudit pais, il me semble raisonnable que nous arrestions vn peu sur les manieres de viure de ce peuple; à fin de sçauoir qu'est-ce qu'vn chacun de ces grands personnages atiré de la doctrine d'Egypte pour l'introduire en leurs prouinces. Car, comme Philippe Beroald dit sur l'Asne doré d'Apulée, il y a plusieurs choses apropiées à nostre religion qui sont tirées des ceremonies des Egyptiens telles que sont les habits de lin, & la rasure de la teste de noz Prestres, les tours & mouuemens qu'ils font estés à l'autel, les processions, la musique, les reuerences & prieres: [mais Beroald se trompe en tout cecy, & ou il à ignoré le vray vsage, l'inuétion, & les causes & source de ces façons fidelles & saintes de noz prelates & sacrificateurs, ou il estoit aussi grossier chrestien comme Apulée mal fondé & pis sentant des superstitions de son aage: veu qu'auant que les Chrestiens se fussent proposé vn seruice abominable pour l'imiter, ils eussent embrassé (comme ils ont) les façons de faire des Iuifs, comme ayans fondement sur le diuin plaisir, & qui n'estoient sans grand mystere & signifiante, mais laissons ces

*doré en Egypte. Lactance liur. 1. ch. 12. Et fut conuertie en vache, ainsi que le faingnent les poëtes. Voyz prosperce au 2. Or. 2. Apulée au 10. de l'asne doré.*

*De cette façon de banqueter voyz Herod. 2. L'honneur fait aux vieillards par les hommes. Cecy est obseruè encor par ceux qui font la reuerence au Roy d'Ethiopie.*

*Egypte escole pour tous les sçauans.*

*Hommes excellés qui ont passé en Egypte pour y aprendre. Voyz S. Hierosime au prolog. de la Bible. Et Philostrate en la vie d'Apollonie Thianée.*

*Philippe Beroald sur le 10. de l'Asne doré d'Apulée.*

*Mal parlé de reuerer noz ceremonies à celles des idolatres.*

LIVRE PREMIER

*Et cecy, & ce qui  
s'en suit est presque  
tout pris de Dio-  
dore livr. 2. ch. 3.*

*Quels officiers de-  
putez pour le ser-  
vice des Roys d'E-  
gypte.*

*Les gens se fait-  
nēt sēlō les man-  
iers de ceux qui les  
manient.*

*Honneste s'eson  
de vie des anciens  
Roys d'Egypte.*

*Louanges d'un  
Roy tel qu'il doit  
estre.*

Chrestiens gentilz, & pleins d'impieté pour eclercir nostre auteur trop simple en les poursuites. Quand aux Roys d'Egypte ils n'abusoiēt point si licentieuſemēt de leur puillance que les autres princes des nations, auquelz la seule volonte fert de loy: veu qu'il falloit que, fust à leuer tributs ou à leur nourriture ils se gouvernassent sēlō les loix, & ordonāces communes du pais, car c'est ainsi que Diodore Sicilien le traite liure second de ses antiquitez. Ceux de la suite & service ordinaire du Roy estoiet choisis non d'ecclaus fustent ils estrangers, ou nez, & nourris en leurs maisons, ains des enfans des gentilz hommes prestres, passans l'aage de vingt ans, & qui fussent les plus sçauāts & mieux moriginez que tous les autres, afin que le roy meū de la honte, & reuerence de si honorables, sages & illustres ministres, se deportast de faire chose qui luy peut tourner pour sa villennie à blasme & vitupere: entant que nuit & iour ils l'esclairoyent & l'assistoyent en toutes les actions & affaires. Aussi quād les Princes ont des gens de bien qui les seruent & conseillent à peine en voit on, qui s'esgarēt du chemin de vertu & preud'homme. Or y auoit il des heures ordonnēes & de nuit & de iour esquelles la loy permettoit au roy de traiter les affaires: car le matin il receuoit les epistres, lettres, requestes, & autres memoires de ce qu'il luy faudroit executer, afin quē respondant à tous, il y pourueut & avec le temps & à son rang, & sēlō iustice. cecy fait, accompagnē d'une troupe d'hommes graues, meurs, & sages il se lauoit le corps, puis vestu richement alloit faire son oraison aux dieux, & sacrifices au temple, dās lequel estant arriué & les bestes du sacrifice amenēes au coing de l'autel, le prestre en presēce du Roy, à l'ouye de tout le peuple prioit à haute voix pour le Roy, luy souhaitant bonne & longue vie, pourueu qu'il se monstrast iuste & doux enuers ses subiects. Apres la priere il se mettoit à discourir les vertus du Roy, & déchifrant le tout par le menu, il mostroit combiē il honoroit les dieux, caressoit les homēes, & estoit iuste, sage, chaste, veritable, magnanime, liberal. Et cōme aussi il chastoit l'apetit sensuel en toutes ses actions: n'oubloit de recōmander sa debōnairētē, qui ne punissoit point les crimes à la rigueur, & recōpensoit les biēfaisans plus que de leur merite, & ayāt dit cecy, il maudioit ceux qui viuroyēt au cōtraire. Et si quelque faute estoit escheuē au gouvernement il en purgeoit, & excusoit le Roy, regertant la coulpe sur les officiers & ministres, comme dōnans faux entendre au prince, & le conseillans mal & contre la loy & iustice. Ce que paracheuē le prestre exhortoit le Roy à bien viure, & par ce moyen se rendre agreable aux dieux, l'instruisoit en bonnes meurs, & luy conseilloit de suyure l'aduis de ceux non qui luy mettroient le vice en parade pour l'embrasser, ains qui luy proposeroiēt la vertu & les exercices qui rendent glorieuse la vie de l'homme. A la fin le Roy ayant sacrificiē vn Thoreau à ses dieux, le Prestre lisant les gestes & dits memorables des hommes les plus fameux & illustres, admonestoit le prince qu'a l'exemple de ceux là il gouvernast son peuple en toute douceur pietē & iustice, sans s'amuser à l'auarice: & accumuler seulement des thesors, ou iuger sēlon les loix anciennes, ains falloit que ses actions plus particulieres, comme le pourmener lauer, coucher avec sa femme, & tout le temps de sa

de sa vie fussent mesurées selon l'ordonnance sans en rien l'outrépasser. Leurs repas estoient fort sobres, comme ceux qui ne mettoient sur table que du veau, & quelque oye, & y auoit mesure de vin ordonnée pour repas à chacun, afin qu'on n'emplit point plus que de raison le ventre, & que personne ne beust iusque à sentir son cerueau troublé d'yurognerie. En somme leur façon de vie estoit tant bien dressée, qu'on eust plustost estimé qu'un medecin les reiglast pour conseruer sagement leur santé, que non pas que ce fussent les statuts de quelque legislateur. C'est chose merueilleuse que les Egyptiens vesquissent ainsi en leur priuè, non suyuant leur fantasia, mais selon l'ordonnance de la loy: mais il y a encor plus grande occasion de merueille de voir qu'en iugeant, ou assemblant les daces & tributs, ou punissant les malfaiçeurs, il ne se trouuast aucun qui transporté d'orgueil, haine, courroux, ou autre passion semblable se foruoyst iamais de ce qui estoit iuste & equitable: ains s'assuieçtissans à la loy, tant sen faut qu'ils fussent marrys de ceste contrainte, que plustost ils festimoient heureux d'auoir les moyens de faire paroistre leur obeissance: Aussi quand ils voyoient quelques vns qui viuoient selon le transport de leurs folles conuoiçes, les excusans ils pensoient, qu'ils ne pouuoient ce faire sans grands perils & dommages: scachans que tombans souuent en faute, si est-ce que cela aduenoit pour auoir esté surmôtez & vaincuz d'Amour, ou de haine, ou de quelque autre affection vicieuse: là où ceux qui façonnent leur vie avec conseil, prudence, & sagesse, c'est en peu de choses qu'ils errent & offensent. Les Roys vsans de telle douceur & bonnairété enuers leurs suiets gaignoient tellement le cœur & amitié de chacun, que non seulement les prestres, ains tout le reste du país auoient plus de soucy du salut & felicité royale, & prioient de meilleur courage pour luy que pour eux mesme, pour les femmes, & enfans, ou pour la vie des autres princes & gouuerneurs du Royaume. Et vn Roy si bien viuant & reluisant en si bones mœurs, estant mort, c'estoit pitié que de voir le dueil que tous en general en demenoient, deschirans leurs habits de tristesse, fermans les temples, n'allans ny frequentans les foires, ou marchez, sans le temps sans solenniser aucune feste, souillans leurs chefs de bouë l'espace de deux mois douze iours, portés vn linge ceint dessouz les bras, & s'assemblans deux fois le iour, deux ou trois cens tant hommes que femmes ainsi acoustrez pour renouueller ce dueil & complaintes, chantés ce pendant en vers les vertuz & saincteté de vie du roy defunct. Durant ce temps ils ne mangent d'aucune viande cuite n'y boiuent vin & s'abstiennent de tout apareil exquis pour leur table, ils ne se lauent n'y oignent, ils ne couchent dans le lit, ny s'acointent de leurs femmes, ains tout le long de ces 72. iours ils pleuroyent, & gemissoyent la mort du roy comme de leur enfant propre. Durant que tout cecy se fait, on dresse tout l'appareil des funerailles, & le dernier iour, le corps est porté deuant la porte, & sur l'entrée du tombeau & sepulchre: là où on recite vn abregé & sommaire de la vie, & gestes du roy defunct suyuant la coustume ancienne: & est permis à chacun selon son bon plaisir d'accuser le trespassé, ou cependant assistoyent les sacrificateurs louans la vie passée de celui duquel le corps

*Sobrieté des Egyptiens.*

*Modestie des Egyptiens.*

*Amitié des Egyptiens vers leurs Roys.*

*Estrange dueil apres la mort des Roys d'Egypte.*

*Ceremonies funebres en la mort des Roys anciens d'Egypte.*

LIVRE PREMIER

estoit là deuant le peuple: duquel la multitude est infinie approuuât avec grâde acclamatîo & frapement de mains ce qui est de louable, mais reiertans avec vn grand bruit & tumulte les choses qui ne luy plaisent au discours de ceste vie: Ce qui a souuentesfois causé que plusieurs Roys, le peuple leur estant ennemy & offensant de leur vie precedente alors recitée, ont esté priez de l'honneur, & magnificence de leurs obseques, & de la pompe acoustumée en l'apareil des funerailles royales. Ceste crainte en a contrainct plusieurs de viure iustement, se doubans de ceste fureur populaire enuers leurs corps morts & de l'effait de ceste colere, preiudiciant à leur honneur & reputation, & les souillant d'vne infamie perpetuelle.

*Qui seroit les Roys d'Egypte de bien viure.*

*Du gouuernement & police d'Egypte. Chap. 6.*



A coustume, & façon ancienne du royaume Egyptien a esté iadis de telle sorte: Tout l'Egypte estât diuisé en plusieurs parties, & gouuernemēt, que les Grecs apellent *νομοις*, à chacune d'icelles il y auoit vn gouuerneur qui auoit le soing de tout ce qui estoit requis pour le maniment des affaires. Or le reuenu, domaine, & tribut estant diuisé en trois lotz & parties: La premiere estoit pour les sacrificateurs lesquels estoient fort honorez & reuerrez du peuple, tant pour estre consacrez aux Dieux, & qu'ils auoyent la charge des choses sacrées, que pour leur sçauoir & singuliere doctrine, par laquelle plusieurs estoient auancez & instruits: de ce reuenu, les prestres en distribuent, & pour le seruice des temples, & pour leur nourriture & priuées necessitez de chacun, car ils n'auoyent garde d'oublier rien qui seruisst aux ceremonies, & seruice diuin, & n'estimoyēt que ce fut bien fait de laisser sans support, & nourriture ceux qui departēt le sçauoir, & seruent de conseil pour le prouffit, vtilité, & auātage de la re-publique: d'autant qu'ils estoient appelez tousiours au conseil & effait des choses plus importantes, à cause qu'ils pouruoient à l'aduenir, & predictoyent les futurs succez des affaires, soit par les moyens de l'Astrologie, ou par la deuination faite par le moyen des sacrifices: avec ce qu'ayans les histoires en main, ils produisoient les gestes des anciens, afin que les Roys par là prinssent aduis & conseil sur ce qu'ils auroyent à faire. Or ne faisoit on pas ainsi entre les Egyptiens, qu'il estoit vlt̄ p̄my les Grecs que ou vn homme, ou vne femme aye la charge & preside seul aux choses sacres, veu que plusieurs ont le mesme honneur & s'adonnent à la culture & seruice des dieux, & laissent le mesme soing à leurs enfans pour heritage. Ces gens sont tous francs de tailles & de tous subsides honorez & constituez en dignité sur tous autres apres le Roy. L'autre portion du reuenu du royaume estoit pour le Roy, lequel l'emploioit & aux fraits des guerres, & pour l'entretien de sa maison, & pour en departir liberalement aux hommes vaillās & illustres, & à chacun selon son merite. D'où aduenoit que le peuple n'estoit greué, ny oppressé par aucun tribut extraordinaire. Car les gens d'armes & soldats estoient salariez de la troisieme

*Moyens de maniment public, iadis en Egypte.*

*Prestres anciens en Egypte fort sçauans.*

*Autorité des Prestres en Egypte.*

*Egypte iadis sans nulle exaction greuant le peuple.*

partie du reuenu ordonnez & choisis pour le seruice de la guerre, leur estant establis ces gages afin qu'ils fussent plus gaillards & mieux affectiōnez à s'exposer aux perils & hazards pour le bien public. Leur republique fut aussi diuisee en trois estats pour le seruice, & soustiē du corps d'icelle. Les laboureurs c'est à sçauoir, les pasteurs, & artisans: les premiers ayans pris à ferme à vil pris les terres fut du Roy, des prestres, ou des soldats, dez leur enfance s'adextroient au labourage, ou sans cesse ils emploioient tout le reste de leur vie: qui estoit cause qu'ils furent les plus excellens laboureurs de la terre, soit qu'ils tinssent cela de nature, & comme pour heritage de leurs ancestres, ou que le long exercice & vsage les en feit si bons maistres. Les pasteurs aussi ne faisoient, ou suyuotent autre estat que de gouverner les bergeries, ainsi qu'ils l'auoient appris de leurs parens y passant tout ce que nature leur donnoit & octroyoit d'age: Quand aux artisans, c'est sans doute que les arts mecaniques ont esté conduits en Egypte iusqu'au feste & fin de leur perfection & souueraine excellence: d'autant que ceux qui estoient appelez à cecy, n'estans receuz au gouuernement: & ne se soucians d'aucun maniment public, n'exerçoient aucun autre estat, ou office, que celui que la loy leur octroyoit & qu'ils auoient appris & receu de leurs maieurs: si que ny l'euie de celuy souz qui ils faisoient tel apprentissage, ny la haine publique, ou discordes ciuiles pour les honneurs, ny autre empeschement ne les destournoit de leur entreprise. Leurs iugemens encor n'estoient faits fortuitement ny à la volée, ains y pouruoyoit on avec grand prudence & raison, ayans opinion que les biensfaits estoient de grand consequence pour le bien public. Auoient aussi opinio que punir les meschans, suporter ceux qui sont affligez, & se condouloir de la necessite de l'indigent estoient les vrayz moyens pour extirper toute meschancete de leur terre: & au contraire tout estre en confusion, & viure en desordre, si par faueur, ou presens on quittoit & laissoit impunies les fautes enormes & les crimes qui meritoient punition de mort: A ceste cause ils choissoit des citez de Heliopoli (à present le Caire) Memphis, Ceres, Messer, & de Thebes des hommes bien renommez & illustres pour en faire des iuges & presidents, les iugemens desquels ont vn long temps esgallé la sincerite des Areopagites d'Athenes, & ne furent moindres en bonnes & saintes loix aux ordonnances du Senat de Lacedemone. Ceux cy estans creéz trente en nombre eslisoyent le president & chef du conseil, celui que on cognoissoit pour le plus vertueux, excellent & sage, & en son lieu l'assemblée mettoit vn autre pour conseiller & assesseur parfaissant le nombre: ceux cy estoient entretenuz richement par le Roy, mais sur tous estoit le mieux apointé le president & chef du conseil, lequel portoit vne chiesne d'or au col où pendoit vne Medalle toute enrichie de diuerses estoifes de riche pierterie, & appelloyent ceste image la verité, comme celle qui deuoit guider le cueur du prince en son iugement. Or le iugement de quelque cas estant dressé, & le signe de verité mis en auant, on portoit les liures des loix, qui estoient huit en nombre pour ne s'esgarer du droit en la cause proposée: & portoit la coustume que celuy qui deseroit & acusoit le crime d'vn autre, donnoit son

*Egyptiens Excellens laboureurs.*

*Pourquoy les artisans d'Egypte estoient si excellens en leurs mestiers.*

*Grāde equité des Egyptiens iadis.*

*L'impunité des maux cause desordre en l'estat.*

*Election de Iuges des plus gē de biē.*

*Verité marque des princes au iugement.*

LIVRE PREMIER

*Forme de proceder iadis aux iugemens en Egipte.*

dire par escrit, déchiffrant par le menu, & la maniere comme le cas auoit esté executé, & le dommage fait par le delinquant, & combien preiudiciable il estimoit ceste faulte. L'accusé n'estoit forcloz de sa deffence, ains luy estoit donné temps pour respondre à chacun article de l'accusateur, & le tout mettre par escrit deuant les iuges, niants les vns, ou amenât raison de sa iustice, & raison pourquoy il auroit fait ce dequoy il se voyoit accusé, ou en monstrant que sa faulte ne meritoit si grande punition ou amende que celle que l'accusateur auoit proposée. Les iuges ayant ouys deux fois chacune des parties, & le cas estant mis au conseil tout debatü & conclud: le president tournât le signe, & image de la verité vers la plus iuste partie, prononçoit l'arrest & sentence du different: & telles estoient les procédures & moyens de plaider gardez iadis en Egipte. Et d'autât q nous auôs parlé des loix & ordonnances en general, ce ne sera hors de propos, si nous espluchons & recitons vn peu par le menu les anciens statuts de ce peuple, afin que on cognoisse de combien ils auoyent mieux ordonné leurs affaires que tous autres, & si leur ordre & façon de faire, n'estoit le meilleur & le plus prouffitabile.

*Arrest en quelle sorte estoit donné.*

En premier lieu celuy qui iurant se pariuroit, estoit sans remission mis à mort, comme estant conuaincu de double crime, entant qu'il violoit celle reuerence qu'on doit aux dieux, & annulloit celle loyauté, & foy qui sert d'vn grand & tres estroit lien pour conseruer la societé humaine. Celuy qui voyant voler, & deualiser vn passant par les affasineurs, ou qui ne tenoit compte de l'ayder, & n'empeschoit sa mort ou deualisement, estât en la puissance de le recourre, estoit aussi irremissiblement mis à mort: & ne pouuant luy donner faueur, ny secours, estoit il tenu neantmoins de denoncer le fait & les voleurs, qui auroient commis le crime: ce que ne faisant, & mis en iugement estoit foueté par certain nombre de coups, & tenu trois iours prisonnier sans manger chose que luy on que: Celuy qui fauement accusoit vn autre estant conuaincu de la verité, portoit la mesme penitence & peine que celuy eust fait qu'on auoit accusé, si l'accusation eust esté veritable. Les Egyptiens estoient contrains par la loy de porter au President leurs noms par escrit, & ensemble luy declarer l'estat & office duquel ils se mesloient & viuoient, en quoy si quelcun mentoit, ou que lon trouuast qu'il vesquist d'vn gain fale & qui fut contre les loix, il estoit pugny de suplice de mort. Si quelcun auoit occis vn homme fut franc, ou esclau de son gré, & sans iuite occasion il n'y auoit aucun respit, ains il luy failloit perdre la vie selon les loix, lesquelles n'auoient aucun esgard à la qualité & condition de l'homicide, ains à l'ordonnance afin de destourner les hommes de faire tort à leur prochain: & qu'aussi en punissant le meurtre fait en la perfonne d'vn esclau, la vie des libres en estoit rendue en plus grande assurance. Les legislateurs n'auoiét estably peine ny suplice aucun aux peres, qui occiroient leurs enfans, seulement leur estoit enioint que par l'espace de trois iours, & trois nuits continuels ils se tinsent pres le corps mort, & afin qu'ils n'y faillissent on y mettoit des gardes pour leur faire le guet. Ils vsoient de ceste gracieuseté de iugement, leur semblant iniuste, que celuy la perdist la vie, qui l'auroit donné

*Pariure pugny de mort comme crime detestable.*

*Charité recommandée.*

*Loy contre les calomnieux.*

*Ordonnance tres iuste contre les menteurs & faulseurs. Solon porta d'Egipte ceste loy à Athenes. Voy Diodor. lib. 2. c. 3. d'on tout cecy est pris.*

*Loy contre les homicides.*

*Peres tuans leurs fils comme estoient punis.*

à son fils, plustost estimoient ils raisonnable que ce fut vne douleur & tristesse pour la repentance de leur colere precipitée qui les punist que nō pas tout tourment, qui seroit trop leger, au pris de ceste desplaisance & chagrin qui leur redroit la vie faicheuse & pire que la mort. Mais si quelcun s'oubloit iusqu'à la que de tuer son pere, aussi y auoit il suplice cruel ordōné pour en faire la punition: entant que les ayant deschiquetez avec des poinçons, & caniuers fort poignans, & avec des cannes aigues, ils les faisoient brusler tous vius, estimans que c'estoit le plus detestable entre les forfaitz que de priuer de vie celuy par violence duquel on tint & estre & nourriture. Les femmes qui deuoient subir peine de mort, estans enceintes, on attendoit qu'elle fussent deliurées, ayans opinion que ce seroit commettre vne grand iniustice, si on punissoit avec vn criminel celuy qui iamais n'auoit fait faute quelconque, ou fils faisoient mourir deux personnes pour le seul peché de l'vne. Quand au fait militaire, ils y procedoient en ceste sorte, celuy qui laissoit son ranc au cōbat, ou refusoit d'obeir à son Capitaine, bien qu'il ne fust puny de mort, si estoit il rendu infame, estant cassé & priuē de tout honneur & attente de gloire, & luy estant deffendu de iamais porter armes & retourner à son premier estat & exercice: Ceste loy acoustumoit les hommes à bien faire & à craindre & redouter plus que la mort vne marque si ignominieuse & pleine d'infamie. Ceux qui descouuroient les secrets à l'ennemy & pratiquoient avec luy auoyent par l'ordonnance la langue coupée: & quiconque rongeoit, ou falsifioit la monnoye, changeoit, ou gautoit les poix & mesures, qui falsifioit les seins & contrefaisoit les escritures ou corrompoit les cedulles, instruments, ou actes publics, à celuy les deux mains estoient coupées afin que le membre qui auoit failly se sentist à iamais de sa faulte: & que les autres admonnestez par tel suplice se donnassent garde de tomber en crime & faulte pareille. Les loix procedoyēt encor fort rigoureusement contre ceux qui s'oubloient à l'endroit des femmes: veu que celuy qui violoit & forçoit vne femme libre de cōdition, estoit chasté & luy coupoit on, & le membre & les genitoires: entant que en faisant ce mal, il auoit commis trois grands & estranges forfaitz, à sçauoir l'outrage, le rapt, & corruption en la femme d'autrui, & la confusion & mēlange des enfans bastards avec les legitimes. Celuy qui estoit surpris en adultere, où la force estoit esloignée, estoit foueté iusqu'à mille coups de verges, & à la femme on luy coupoit le nez, afin que par la mutilation de ce membre elle fut punie en la face par l'attrait de laquelle elle auoit fait pecher l'homme, estant le nez le plus beau ornement du visage. Quand aux coustumes, & ordonnances faites sur les trafics & commerces, on tient que Boccotide en fut l'auteur: Or sont telles les loix, si quelcun denie auoir receu l'argent qui luy aura esté presté sans cedulle le debiteur sera creu à son simple serment, comme estans les Egyptiens, hommes qui tenoyent grand compte de la solennité des serments, comme chose sainte & religieuse: Car cōme ainsi soit que difficilement on adiouste foy à ceux qui iurent à tous propos, aussi se donnoient ils garde que les gens de bien ne fussent cōtraints de iurer que fort tard, afin qu'ils ne perdisent la reputation de leur preu-

*Loy cruelle comme les Parricides.*

*Loy sur les femmes grossis.*

*Loy militaire pour tenir les soldats en deuoir.*

*Punition de ceux qui pratiquoient avec l'ennemy.*

*Iuste punition à toute sorte de fautes. Ceste loy fut depuis gardée par les Lombards. voy liur. 3. chap. 26.*

*Loy cōtre les violateurs & paillardes.*

*Iustice sur les Adulteres & hommes & femme. Boccotide legislateur.*

*Cecy s'observe encor entre nous.*

LIVRE PREMIER

*La loyauté depeñt de la vertu.*

*Loy sur les usures.*

*Solon establit loy cõtre les usuriers. Semblable ordonnance faite à Rome. Voy Hali-carnas. liur. 6. Loy strãge d'Egypte touchãt les larcins.*

*Les mariages des Egyptiens le temps passẽ.*

*C'est une questioñ, si la femelle ayde avec sa semence à la generation. Voy Arist. de la generation des animaux. l. 1. c. 18. Nourriture sãua-ge des enfans ia-uis en Egypte.*

*Geometrie & Arithmetique prises en Egypte.*

d'homme : Le legislateur encor, mesurant par la vertu toute foy, & loyauté, tafche d'accoustumer les hommes à toute honnesteté par l'exercice des bonnes mœurs, afin que on ne doubtañt point de leur foy. Aussi fut d'aduis celuy qui ordonna cecy, qu'il seroit iniuste de ne croire point celuy, auquel on auroit presté sans cedulle iurãt en la cause propre. Ne voulut que l'vsure mise & contractée par escrit se tendit le double de ce qui auoit esté presté : & ordonna que le payement seroit pris tant seulement sur les biens du debiteur, sans qu'on peut s'empoigner au corps, ny l'esclauer ou mettre en prison, luy semblant raisonnable qu'il suffisoit que les biens, & non les corps fussent assuiettis à telle obligation. Et que aussi les corps des citoyens estoient obligez à la république ; laquelle s'en vouloit seruir, & en temps de paix, & à la guerre en ses affaires. Car il iugeoit estre mal fait que les soldats & gensdarmes qui hazardent leur vie pour le salut public soient emprisonnez pour debtes & vsures : & fut ceste loy donnée aussi par Solon aux Atheniens, laquelle fut apellée Disãctée, defendant que pour vsure, aucun citoyen fut lié ; ny mis en prison. Or auoient les Egyptiens vne loy toute particuliere entre eux touchans les larcins, qui estoit telle. Ceux qui auoient en deliberation de se exercer en cest art, failloit qu'allassent s'enroller au registre du Prince, & chef des sacrificateurs, & luy porter la chose desrobée tout aussi tost qu'elle auoit esté emblée, & prise : Celuy aussi sur qui le larcin auoit esté fait failloit que vint escrire & denoncer deuant le mesme Seigneur le temps, iour & heure qu'il auoit receu ceste perte. Par ce moien les larcins estant facilement decouuerts le perdant recouuroit son bien, sans que la quatriesme partie estoit ordonnée pour le larron, pour punitiõ de celuy, qui auoit si peu soigneusement pris garde à ses affaires : estimãt le legislateur qu'il valoit mieux puis qu'il estoit impossible d'empescher du tout les larcins, qu'on ne perdist vne partie de ce qui auroit esté desrobé, qu'estre priuẽ du tout sans espoir d'aucune restitution, ou recouurement. Les mariages y estoyẽt diuerfement confiderez : veu que les prestres Egyptiens espousoyent vne femme sans plus : les autres en auoyent tant qu'ils vouloyent, & cõme ils en pouoyent nourrir : aucun n'y fut onc pour lors estimẽ bastard, & eust il esté produit, & engendré de quelque esclauẽ ou acheté : d'autant qu'ils estimoyent le seul pere auteur de la generation, que la mere ne luy dõne que le lieu pour receuoir la semence & la nourriture, laquelle on leur dõnoit avec si peu de frais, & despense qu'à grand peine presque le pourroit on croire : car ils entretenoyẽt leurs enfans de racines de ionc, & d'autres choses qu'ils cuisoýent sous les braises, ou avec des herbes qui croissent dãs les paluz soit ou bouillies, ou mises sur les charbons, ou quelquesfois cõtes criues qui estoyent les delices de ceste enfance : la faisant aller pieds nuds, & la plus part sans vestement quelconque, à ce les secourant la douceur, & temperie de l'air, qui est naturelle à ce païs, & prouince. En somme toute la despense que font les parens pour leurs enfans iusqu'à ce que ils soïent en aage, ne leur scauroit couster vingt Drachmes, à tout le moins n'excede point ceste somme. Les prestres instruisoient les leurs aux lettres tant Hieroglyphiques que profanes, & les acoustument plus que à autre

f  
v  
l  
8  
L  
e  
h  
P  
q  
p  
te  
m  
ca  
gu  
les  
par  
na  
&  
gu  
fil  
toi  
reu  
ob  
stoi  
des  
per  
des  
stoi  
cod  
re d  
stos  
vilai  
& r  
par  
quel  
de c  
foie  
tans  
& a  
sain  
cun  
met  
uer  
leme  
froy



LIVRE PREMIER

qu'on voyoit quelcun de ces animaux morts, ceux qui les premiers en auoient la veüe se tenant de loing, l'amentoient & pleuroient le defastre, en tesmoignage que cest accident n'estoit point aduenü par leur faute. La charge de nourrir ces beaux dieux brutaux estoit donnée à gens d'estat, & non de peu d'autorité enuers le peuple, qui s'y portoit soigneusement & font leur despence à grands fraics, estant leur viande & pasture d'un delicat breuuage fait d'espeulte, ou escorgeon, & de bouillie faite de fleur de farine, & autres viandes composées avec du lait, outre ce leur mettoit on deuant des oyés tant boulués que rosties pour les rassasier. A ceux qui viuent de chair crüe, on leur distribue des oiseaux pris à la chasse, ou aux reths, & filais, somme on despendoit beaucoup, & mettoit on grand peine pour l'entretènement de ceste vilennie. Et estoient si sots que de ne cognoistre point leur bestise, voyans mourir ces bestes, ains les plouroient,

*Dieux Egyptiens bien traittez & nourris.*

*Ce Ptolomé fut le premier Roy d'Egypte, des successeurs d'Alexandre, en la 114. Olympiade.*

*Folle despence en vnes funerailles de beste. 50. talents peuent monter environ. 25000. liures tour. voy Bude de Asse. Despenſe es obseques des Egyptiens.*

*Vingt mines, à dix escuz, pour mines, ce sont deux cens escuz. Voy Bude. C'estoyent comme les crieurs, & porta-chapes à Paris.*

*Diuers offices de ceux qui auoyent charge des obseques.*

en faisoient le dueil tout ainsi que si leurs enfans fussent decedez, & les enterroient avec plus de frais & magnificence que ne portoyent leurs richesses: tellement que du temps de Ptholomé surnommé Lage Roy d'Egypte, estant à Memphy mort un Bœuf de trop de vieillesse, celuy qui auoit charge de le nourrir y employa aux funerailles vne grand somme qu'il auoit eu pour sa nourriture, & encore emprunta il du Roy 50. talents d'argent, pour faire la despence de ces obseques superflues. Plusieurs se bahiront lisans chose si sotte & merueilleuse despence, mais ils s'estonneront encore d'auantage s'ils considerent combien les Egyptiens ont esté superfluz, & excessifs es obseques de leurs morts. Veü que des que quelcun estoit dececé, les amys & parens du deffunct s'assemblans, se couuroient la teste de sange, & allans tout autour de la ville lamentans, & plourans sans cesse iusqu'à ce que le corps estoit enterré: Et durant lequel temps ils ne se lauoient come de coustume, ny beuuoient vin, ou prenoient nourriture de chose delicate & sauoureuse & n'usoient d'aucun acourement que vil & de peu de valeur. Leurs sepulchres & tombeaux estoient de trois sortes, les vns somptueux, les seconds mediocres, & les autres de peu d'importance. A la despence & frais du premier on employoit vn talent d'argent, au second vingt mines, & au troisieme & dernier, les fraits estoient indignes qu'on en tint compte. Ceux qui ont la charge des funerailles, comme y estans nez & nourris dès leur ieune aage, portoyent les roolles des despences pour s'enquerir des patrons du mort, combien estce qu'ils y vtulent despendre: & ayans conuenü du pris, on leur liuroit le corps, afin que l'appareil des honneurs fut dressé selon la despence qu'on y vouloit faire. En premier lieu celuy qu'on apelloit Gramairié, ou scribe, & greffier, ayant mis le corps sur la terre nue, marquoit sur la hanche combien il falloir fendre & inciser du corps du costé gauche. Celuy qui auoit la charge de faire l'incision, prenant vne pierre Ethiopique, fendoit le costé du deffunct, ce qu'ayant fait, il sen fuyoit à toute course, estant suivy des assistans, qui en le maudissant luy ruoyent des pierres, comme ayant commis quelque crime: ayans opinion que celuy là a quelque inimitié secrette en son cœur, contre le trespassé, lequel violoit ainsi furieusement le corps de son amy. Les saieurs qui saioient le corps estoient honorez en

tre eux comme gens signalez, & recommandables: d'autant qu'ilz pouuoient: & frequenter les temples & conuerſer avec les ſacrificateurs: ceux cy eſtans pres le corps, l'vn fendoit par dedans routes les entrailles ſauf le cœur, & roignons, & ſoudain vn autre lauoit tout cecy avec du vin Phœniſien, & iceluy meſlé de choſes ſeſues & fort odoriferantes, & puis oignoient tout le corps de liqueur de Cedre premierement, & apres de diuerſes confections precieues & aromatiques, par l'eſpace de plus d'vn mois: & non content de ceſt oignement, encor faiſoyent ils infusion de Myrthe, Canelle, & autre eſpicerie tant pour conſeruer le corps longuement ſans pourriture, que pour le rédre ſouef-flairât, & de bonne odeur. Acouſtré & aromatiſé qu'ilz auoyent ainſi ce corps, ils le rendoyent aux parents, ayans premierement ſi bien ageancé les membres & parties, iuſqu'aux ſourcilz, & paupieres, qu'on euſt iugé que c'eſtoit vn homme endormy. Auant que le mettre en terre, les parents faiſoyent aduertir les iuges, & amys du deſſunct, du iour de l'enterremēt les aſſeurans que le mort paſſeroit le fleuve & paluz des enfers. Assemblez que eſtoient les iuges quarante en nombre, & aſſis en demy rond, ou croiſſant pres l'eſtang & paluz en vn lieu preparez pour ceſt eſſait, on conduiſoit vne barque poſée pour ce ſeruice par ceux qui eſtoient commis maîtres des ceremonies, & auant que le corps fut mis en ſon cercueil, chacun auoit licence ſuyuât la loy, d'accuſer le deſſunct: lequel ſi eſtoit trouué auoir mal veſcu, les iuges prononçoient ſentence le priuans de l'honneur, & droictz de ſepulture: Mais ſi les accuſateurs eſtoient conuaincez de l'auoir deſeré à tort, ils eſtoient condamnez à vne groſſe amende. Ny ayât qui l'accuſaſt, ou le delateur eſtant prouué calomniateur, les parētz & amys laiſſans leur dueil & triſteſſe, ſe mettoient à celebrer les louanges du deſſunct, ſans y omettre de quelle race il eſtoit, n'y la gloire de ſes parentz, ainſi que les Grecz auoyent auſſi de couſtume. Car tous les Egyptiens ſ'eſtimoyent eſtre gétilzhommes: ainſi commençans le diſcours de la vie dès l'enfance, ilz racontoyent ſa pieté vers les dieux, ſon erudition & ſçauoir, & l'innocence de ſes mœurs, & venans à l'age parfait, leur religion, iuſtice, integrité, cōtinence, ſageſſe, & autres vertus eſtoient ſingulariſées, ce que fait ils inuocoyēt les dieux infernaux, qu'il leur pleuſt de colloquer ceſtui-cy au ſiege & ranc des bien-heureux, auſquelles prieres tout le peuple reſpondoit, louant hautement le mort, comme celuy qui iouiſſoit de l'aiſé des ames fortunées. Chacun alors enterroit ſon mort en ſon propre ſepulchre, & ceux qui n'auoyent ſepulture propre, les poſoyent en leur maiſon, dans la muraille la plus ferme qui y fut, y dreſſant le cercueil tout droit, & maçonant la cloſture: afin que les ſucceſſeurs ſ'eſtās enrichis, & faiſans tout deuoir de payer ce qui eſtoit deu par le deſſunct euſſent le moyen de l'éterrer honorablement. Or auoyent ils de couſtume que empruntās de l'argent ilz donnoient en gage les corps de leurs parents au creditur: là où failantz à les racheter ils encourroyent vne grande infamie, & ſi eſtoient eux meſme priuez de ſepulture. Ce ne ſera ſans cauſe que on ſebahira des institutions de ceux qui feirent ces ordonnances, & introduirent telles couſtumes, non tant qui ſeruiſſent pour former la vie de ceux qui ſont

*Cedre arbre fort precieux à cauſe que onc il ne ſe corrompt, & conſerue les choſes où il eſt mis.*

*De ce Paluz, les poëtes ont aſſez eſcrit. Voy ruyg. 6. Eneid. toutes ſois paſſoyent il le corps par deſſus les eſtangs du Nil.*

*Des dieux infernaux. Voy Circoire Girald en ſon hiſtoire des dieux, Syntagme 6. Priere pour les morts entre les gétilz.*

*Les corps mortz donnez en gage pour les debtes.*

LIVRE PREMIER

Toutes ces super-  
stitutions introdui-  
tes à bonne fin.

au mode que pour prédre esgard à l'honneur, & sepulture des deffuncts: mais tout cecy tendoit à incluire les hommes à façonner si bié leurs actiōs qu'on n'y peut trouuer que redire, & à dire verité quoy que les Grecs ayēt talché de reformer la vie humaine, avec leurs fables poetiques, sur l'heur des bons & suplice des meschans estans deffuncts, si ne peurent ilz onc avec tous leurs escrits attirer l'hōme à suyure les choses saintes & vertueuses, ains se mocquoyent les viciex de leur dire & faisoient des risées de leurs inuentions & refueries. Là où les Egyptiens punissoient par effect les mal viuans, & louoyent les bons selon le merite de leur vertu, & bone vie: admonestans tous les iours vn chacun de ce qu'il deuoit suiure cōme prouffitabile, voyant la recompēse preparée, pour les œuures quelles que elles fussent d'vn chacun de leurs citoyens: & ainsi les viciex se mettoyēt en deuoir de viure bien, & vertueusement. Aussi fault-il penser que ces loix là sont bonnes & saintes par lesquelles les hommes deuiennent non riches, mais plustost iustes, honnestes, sages & modestes. Et voila quand à l'Egypte: reste à poursuiure des autres peuples, & Prouinces de l'Afrique.

Plato es livres de  
la republ. s'ayde  
assez de ces fa-  
bles.

Quelles sont les  
bonnes & saintes  
loix.

Des Pœnes, & autres peuples d'Afrique. Chap. 7.

Pœnes dits des  
Phœnisiens, en  
ostant seulement  
l'aspiratiō, à cause  
que ce fut Didō  
qui peupla celle  
contrée. Apian  
Alexandr. livre  
Libyq.



Es Pœnes, descenduz des Phœnisiens, sont diuisés en plusieurs & diuerses nations: entant que les Andrimachides voisins d'Egypte, suyuent aussi les mœurs des Egyptiens: & portoient iadis le mesme habit que le reste des Pœnes, à sçauoir que leurs femmes auoient en chacune de leurs cuiſſes vn anneau d'erain (ce qui s'obserue encor en plusieurs endroits d'Afrique entre les Mores) & nourrissoient longue leur cheuelure: & estoient si peu ciuils, & tant mal apris que les poulx qu'ils prenoient sur leurs corps, ils les mordoient & tuoient à belles dents, & puis les gettoient à terre, seulz entre leur voisins, qui vsoient de ceste brutalité. Ce sont eux aussi qui seulz entre ceux de leur nation, & ancienne parenté enuoyent, & produisoient leurs filles vierges qui estoient prestes à marier au Roy, desquelles il depuceloit celle qui le plus luy venoit à gré & en faisoit l'essay auant qu'elle allast au mary. L'autre peuple Africain nommé Nasamone estoit puissant, & iouissant d'vn país de grand estendue, fort cruel, & furieux & escumeurs & Pirates, qui deualisoient les Naus arrestées pres les bancs, & sablons de la mer Libique. Ce peuple farouche descend en esté, ayant laissé son bestail le long de la mer, en la campagne pour y recueillir les fruits, & dates des Palmiers, & sy fournir du boys de sedites Palmes à cause qu'elles y sont fort belles, en grand nombre, & qui sont fertiles & aportans de fort beau fruit. Ilz en prenoient donc les dates non encor meures, & les faisoient meurir au soleil; & les trempans dans du lait en prenoient leur nourriture. Ces gens auoyent (comme encor il est obserué) plusieurs ensemble vne femme, suyuant leur ancienne coustume, & se mesloyent avec elle deuant tout le monde, de mesme façon presque que les Massagetes; si ce n'est que ceux-cy mettoyent vn baston à la porte. Les Nasamones ont aussi de touluante que si quelqu'vn

Antans en sont  
encor à present  
ceux qui habitent  
en l'Amerique.

Nasamones. Voy  
Lucan des guerres  
ciuil. li. 4. & 9.  
Ces bancs sont en-  
ty le royaume de  
Thunes, & le país  
Cirenaïque. Voy  
Ptole. en la Geo-  
graph.  
Strabon liu. 3. &  
17.  
Pauvre nourritu-  
re des Nasamones

Massagetes sont  
Syrthes. voy Stra

d'entr'eux préd femme, le premier iour des nopces, l'espouſée aille cour-  
 tifier tous ceux qui ſont appellez au feſtin, les inuitant à l'acointer, & ceux  
 qui auoyēt affaire avec elle eſtoyent contraints luy faire quelque preſent,  
 qu'elle emportoit en ſa maiſon pour teſmoignage du nôbre de ceux qui  
 auoyent eu affaire avec elle. Or ces Naſamones vient de la forme de iure-  
 ment, & deuination qui ſenſuyt, en eſtans les miniſtres ceux qu'ils ſçauēt,  
 & eſtiment eſtre les plus iuſtes & vertueux, d'autant que c'eſt aux mortz  
 à qui ils ſ'adreſſent en iurant par eux, & tenās les mains ſur leurs tōbeaux.  
 Et encor deuinent ilz aprochans leurs ſepulchres, pres leſquels leurs orai-  
 ſons ſuiues ils ſ'endormoyent, durant lequel repos, tout ce qu'ils venoyēt  
 à ſonger leur ſeruoit d'oracle, & prediſtion toute aſſeurée. Et ſ'entrepro-  
 mettant la foy, ilz vſoyent de telle ceremonie, chacun prenoit vn hanap  
 de la main de ſon compaignon, & beuuoyent l'vn à l'autre en ſigne d'al-  
 liance, & ſ'ils auoyent de quelque liqueur fut eau, vin, ou autre humeur,  
 ils y mettoyent le doigt qu'ilz lechoyent l'vn apres l'autre. Les Garaman-  
 tes eſtoyent ſi farouches, & ſauuages qu'ilz fuyoyent toute compagnie, &  
 hantife d'hommes, que de ceux de leur païs, & ſi lâches & poltrons qu'ils  
 n'auoyent aucunes armes offenſiues, ny deſſenſiues, & eſtans aſſaillis, n'o-  
 ſoyent faire reſiſtance, & eſtoit leur païs par deſſus les Naſamones en la  
 Libye & Marmarique, tirant vers la Barbarie au Royaume appellé à pre-  
 ſent de Barcha pres la Marine, tirant vers le ponant, les auoiſinant les Ma-  
 ces, qui ſe raſoyent le ſommet de la teſte, laiſſans croiſtre vn topet de poil  
 ſur le deſſus rondans le reſte en rond tout à l'entour. Les Guidanes leurs  
 voiſins portoyent à la guerre des peaux d'Autruches ſouterraines, en lieu  
 de bouclier. Leurs femmes portoyēt auſſi pluſieurs frāges faites de peaux,  
 pour môſtrer (ainſi qu'on dit) par le nombre de ces franges cōbien d'hō-  
 mes les auoyēt acôſtées, car chacun qui auoit affaire avec elles leur faiſoit  
 vn preſent ſemblable, tellement que celle qui en auoit le plus, eſtoit auſſi  
 préſée, & honorée ſur toutes autres, comme la mieux aymée & courtiſée  
 des amoureux.  
 Les Machlies ſe tenoyēt vers le paluz de Tritonie leſquels ſe raſans le de-  
 uant de la teſte portoient la cheulure longue par le derriere, & au con-  
 traire les Auſes portent leurs cheveux ſur le deuant tout ainſi qu'on peint  
 l'occaſion. Les filles de ce peuple dreſſoyēt tous les ans vn combat le iour  
 de la feſte de Minerue, en l'honneur de celle déeſſe ſe combatans à coups  
 de pierres fort deſpiteuſement, & cruellement & ſ'entrefrapans de gros  
 battons, ſe vantans d'oſeruer la couſtume ordonnée par celle déeſſe que  
 nous apellons Minerue. Or celles qui eſtoient mortes en ce conflit, por-  
 toient le nom de fauces vierges & corrompues, mais cecy ſe fait auāt que  
 ſortir de la bataille: & celle qui ſ'eſtoit maintenue le plus bruſquement,  
 eſtoit touſiours honorée par les autres pucelles, qui l'ayans armée de tou-  
 tes pieces, & ſur tout d'vne bourguignotte faite à la Corinthienne, avec  
 vne creſte telle que celle de noz morions, & la faiſans monter ſur vn cha-  
 riot branſant, l'alloient en ce triomphe pourmener le long du lac &  
 paluz Tritonien. Ce peuple meſme ſ'acointoit confuſement des femmes,  
 non qu'ils ſe tinſſent enſemble en quelque honeſte ſociété, ains tout ainſi

*bon liu. 11. Herodote liu. 1. Pomp. Mele. 1. S. Chryſoſt. au ſermon de Pentecouſte. Pto- lom. Table 7. d'Asie.*

*Ainſi en uſons nous ſur les reli- ques des ſaints.*

*Garamātes peu- ple de Libye. voy Ptolom.*

*Solin ch. 32. Eucan. liu. 4. E. 9. Pomp. Mele. 1.*

*Maces peuple Li- byen.*

*Femmes des Gui- danes, ſe proſti- tuoyent à chacun. Les Arabes tiē- nēt à preſent tout ce païs.*

*Pallas fut nomée Tritonie à cauſe qu'elle naſquēt pres le Paluz Tri- ton. Voy Pauſa- nis en ſes Beroiq. Pomp. Mele. liu. 1. Herodote. 4. Plin li. 5. ch. 4. Combat de filles en l'honneur de Minerue.*

*Grāde beſtiſe des Auſes, & Tri- toniens.*

LIVRE PREMIER

que les bestes en vſent. Les ſils qui en naiſſent dès qu'ils ſont paruenuz en aage, les hommes eſtâs assemblez, il choiſiſt celuy avec lequel il veut eſtre & demeurer, lequel eſtoit reputé pour ſon pere, car les trois moyſ ils ſ'af- ſembloient pour ceſt affaire.

*Mont Atlas eſt de grand eſtendue depuis la Mauritanie, court inſqu'à l'Ocean Occidental. voy Pſp. Mele li. 1.*

*Atlantien ne mangeoyt chair, & ne ſongeoient onc. d'où procedēt les ſonges, voy Plin de ſonier ch. du 10. li. Albert li. 2. du ſommeil, & veille. Nomades, ou paſſeurs Africains, voiſins de la regiō Cyrenaiq: car il y a auſſi des Nomades en la Scythie. voy Strabon li. 7. & 12.*

*Barce ville aſiſe ſur la mer de Cædie. Voy Plin li. 5. chap 5. Mode des ſacrifices des Barcéens. Enterremens des Naſamones quel.*

*Maxes a conſtrez eſtrangement.*

*Les femmes Zabiques charrières.*

*Peuples viuantz de chair de Singes.*

*Mœurs des Libyens.*

Les Atlantienſ font ceux qui habitoient le long du mont Atlas, & furent Anonimes, c'eſt à dire, ſans que pas vn d'eux eut vn nom qui luy fut propre: Ceux cy deteſtoient le Soleil ſur le plus chault du iour, & luy diſoient toutes les iniures deſquelles ils ſe pouuoient aduiſer, à cauſe que par ſon ardeur, il les affligeoit & rendoit leurs terres infertiles. Ils ne mangeoyent d'aucune forte de chair de beſte quelconque & eſtoient ſans iamais ſonger choſe qu'elle que ce peut eſtre. Les Nomades, ou paſſeurs ſ'auoiſinans d'Egypte, viuoient de chair & de lait, ſans toutesſois rien toucher qui procedaſt de la vache, d'autant que ny les Egyptienſ auſſi touchoyēt iamais riē du pourceau, & ne nourriſſoient point de vaches: & les femmes Cirenaiques euſſent fait conſcience de les ſeulement frapper, à cauſe d'Iſis honorée en Egypte ſouz la figure d'vne vache, en l'honneur de laquelle elles ieuiſnoient, & celebroident des feſtes avec grand ſoing & diligence. Mais les femmes du royaume de Barce qui eſt le plus voiſin d'Egypte entre tous les Libienſ, le long de la marine, ne mangeoient ny vache, ny porc, & leſquelles bruſſoient aucunement les veines du ſommet de la teſte à leurs enfans en l'aage de quatre ans, avec de la laine graſſe & non lauée, afin que la pituite coulant du cerueau ne leur fut iamais nuifible, qui eſtoit la cauſe que ces peuples ſe vanioient d'eſtre preſque touſiours en bonne ſanté. Lors qu'ils ſacrifient ils en vſent ainſi, ayans coupé l'oreille à la beſte du ſacrifice, cōme pour premier offre, ils la gettent ſur le toit du tēple, & puis luy tournent & coupent la teſte, ne ſacrifiant en l'honneur d'aucun autre Dieu, que du ſoleil, & de la lune. Or tous les Africainſ enterrent leurs morts tout ainſi que les Grecs, ſauf les Naſamones, qui les enterrent tout debout, ſi bien que quand vn homme eſt aux angoiſſes de la mort, ils le dreſſent, afin qu'il ne rende l'ame tout couché. Leurs maiſons ne ſont ny de grand conſequence ny fraiſ, eſtans faites de clayes & rameaux entrelacez en des lentiſques & leſquelles ils tournent où bon leur ſemble. Les Maxes autre peuple Africain, ſ'acouſtrent fort eſtrangement leur perruque, portans la partie gauche raſe & la dextre cheuelue, & ſe peignant la face de vermillon, ſe vantâs d'eſtre deſcendus des Troienſ. Les femmes des Zabiques qui ſont leurs voiſins ſeruent de chartiers à leurs marys allans en guerre. Entre les Zigantz, (où les auettes ſont vne grād quantité de miel, mais on tiēt que les hommes ſophiſtiquent beaucoup plus que les mouches n'en font) tous ſe vermillonnent la face, & mangent des ſinges, deſquels le païs abonde ēz montaignes voiſines. Tous ces peuples ſont en Libye, viuantz tout ainſi que les beſtes de ce qu'ilz rencōtrent, ſans tenir aucune prouiſion en leurs maiſons, & ne ſe veſtent que de quelques peaux de beſtes & ſur tout de Chicures qui ſont là en abondance. Les plus uiſſans entr'eux n'ont aucune citē, ſeulement des tours, & petitz forts baſtiſ le long des eſtangs, & riuieres, où ils ferroient ce qui leur eſtoit neceſſaire pour la vie. Ilz ſont

faire serments tous les ans au peuple qui leur est suiect d'obeïr aux commandemens de leur prince, & d'aymer leurs compagnons & voyfins: ayans les armes selon leurs mœurs & l'usage du país: Car comme ainsi soit qu'ils soyent de legere taille, & habitent vn pays tout presque en planure, ilz vont en guerre, sans espée, ny couteau, ou arme quelconque, sauf quelques Artsegayes, & de gros cailloux choisis à leur fantasie qu'ils portent en des vases faits de cuir, & avec cecy ilz combattent, & assaillans, & se retirans du conflict, & tasehans de frapper leur ennemy n'attédoient iamais qu'on leur donnast dessus, accoustumez de leur enfance à la course pour se sauuer à la fuitte: & n'vient de foy, ou loyauté quelconque à l'endroit des estrangers.

Les Troglodites ( que les Grecz à cause qu'ilz viuent des chairs de leur bestail appellent Pasteurs ) sont en Ethiope assemblez en des Citez, & quicreent & eslisent des Roys, & seigneurs sur leur país. Leurs femmes sont communes à chacun d'eux, sauf que le Roy en a vne qui luy est toute particuliere: que si quelqu'un acointe la femme du Prince, le bon homme ne se venge sinon d'une amende de quelque nombre de brebis, qu'il luy fait payer pour auoir planté les cornes à ce beau Roy sans force. Durant les ventz Ethesies, à cause qu'il pleut fort en ce país, ilz ne viuent que de sang & lait meslez ensemble, & qu'ilz font vn peu cuire auant qu'en vser. Durant les grandz chaleurs, leur maquant pasture pour leurs troupeaux, ilz se retirét vers les marais & paluz, & n'ot gueres guerre ensemble, que pour la disention aduenue pour ces pasturages. Ilz tuoyent les bestes cassées de vieillesse, ou maladie, & ne viuoyent guere d'autre viande: & mettoient le nom à leurs enfans, non celuy de leurs peres & mereux, ains de quelcune des bestes de leur troupeau, lesquelles ilz apelloyét & peres, & meres, à cause que c'estoit d'elles & non de leurs parents qu'ils prenoyent, & substance & nourriture. Les simples & grossiers, & le petit peuple vsoit pour breuage de la liqueur d'un arbre nommé Paliure, & les plus riches & puillans, tyroiét le ius de certaines fleurs, ayant & gouft, & couleur semblable au Mouft le plus meschant & mal saououreux, qu'on tire de noz raisins. Et pour autant que la multitude de leurs haraz & troupeaux est fort grande & de bestes diuerses, ilz sont contraintz de souuent changer de place, allans tout nudz, sauf les parties honteuses qu'ilz couurent de peaux de leurs brebis.

Les Troglodites sont circoncis tout ainsi que les Egyptiens, sauf ceux qui sont boiteux, lesquels seuls se renans en la region des Hesternes, ne voyét ou sentét iamais le rasoir sur leur corps pour y raire, ou couper chose quelconque. Les Troglodites apellez Megauares, portent pour armes vn escu ou bouclier de cuir de Bœuf tout crud, & sans estre tanné ny acoustré, & fait en rond comme noz rondelles, & vne grosse massue ferrée, d'autres ont des arcs, & lances pour combattre. Ils ne tiennent aucun compte de la sepulture, ains se moquant d'icelle, dès que quelcun d'eux est mort ils prennent le corps, & lians la teste aux cuisses avec des sions, & hards de Paliure, ils le posoient sur vn lieu eminent, le chargeoient en riant de pierres, & l'ayant couuert d'un grand monceau de cailloux, s'en retournoient sans

*Troglodites quelz  
& dits pour habi-  
ter dans les gros-  
tesques & cauer-  
nes. Solis ch. 3. 4.  
Herodote 4. d'où  
tout cecy a esté  
prie.*

*Ces Troglod. ha-  
bitent dans le sein  
Arabique. Voy  
Ptol. liu. 4. ch. 8.  
Table 4. Et sont  
Ethiopiens.*

*Pature vie des  
Troglod. ventz  
Ethesies viuent  
du Lend. Et souf-  
frent tous les ans  
40. iours apres la  
Canicule. Voy  
Strabon l. 3. Plin-  
ne. 37. ch. 5. Gelle  
liu. 2. ch. 18.*

*Paliure est un her-  
be, & arbre, laq<sup>le</sup>  
se trouue seulement  
en Afrique. voy  
Discorid. li. 1. c.  
123. Theophrast.  
liu. 3. ch. 27. &  
liu. 4. ch. 4.*

*De quelles armes  
vsent les Troglo-  
dites.*

*Cruelle façon d'é-  
terrer les morts.*

LIVRE PREMIER

monstrer vn seul brin de tristesse pour la perte de leur amy. Ils bataillent ensemble non pour leurs finages, ou iniures ou esmeuz de courroux, ou ambition, seulement pour les pastis & herbages à nourrir leurs troupeaux. Leurs combats commençoient à grands coups de pierre, iusqu'à tant qu'il y en auoit de blecez : & lors ils prenoient leurs arcs desquels ils estoient merueilleusement bons maistres, sachans si bien que plusieurs y demouroient pour les gaiges: Mais en fin les plus vieilles d'entre leurs femmes se presentans, & sans aucune crainte, se mettans entre les deux parties faisoient cesser le combat (car c'estoit grand forfaiture que d'en offencer quelcune) auquel pour l'amour & reuerence de ces dames ils mettoient fin soudainement. Ils estoient si charitables enuers les vieillards qui ne pouuoient plus suyure les troupeaux, & haras vagans de lieu en autre, que les estranglans avec vne queue de Bœuf, les faisoient miserablemēt mourir. Leur estoit permis de faire mourir vn qui languissoit en maladie, encor qu'il refusast de finir, & pensoient luy faire vne grand faueur, & auantages, vsans de pareille courtoisie aux febricitans & à ceux qui estoient affaillis de quelque maladie incurable : ayans opinion que celuy est le plus malheureux d'entre les hommes, qui ne pouuant rien prouffiter en viuant, desire toutesfois de viure en ce monde. Herodote escrit que les Troglodites font des Grottesques pour y habiter, sans auoir aucun desir d'accumuler richesses, veu qu'ils se sont dediez, & consacrez à vne paureté volontaire, se glorifians en ce seulement qu'ils iouissent d'vne pierre exquisite que nous apellons Exachontalite : & qu'ils viuent de chair de Lefards, & serpens: que leur parole est si confuse, que plustost on iugeroit qu'ils sifflent ou grinçassent les dents, que non qu'ils imitassent aucunement la voix humaine. Il y a encor vne autre nation Ethiopienne par dessus l'Egypte le long du Nil vers les parties australes, où les hommes, nommez Rizophages ( qui signifie mange racines ) ne viuent que des racines des roseaux, arrachées des lieux voisins, qu'ils lauent & battēt tant avec des pierres iusqu'à ce qu'ils les amollissent, & desquelles ils font des gateaux comme vne tuile autant qu'on en peut tenir en la main, & les mangent, estans cuits au soleil. De ceste viande ils en iouissent en paix, & en ont en abondance tout le long de leur vie, à cause qu'ils n'ont guerre avec pas vn de leurs voisins: si est-ce qu'ilz ont guerre cōtinuelle avec les lions, qui pour se rafraischir aux ombres, sortent des desertz, & aussi poursuiuāt les moindres bestes pour se repaistre: qui est cause que souuent les pauvres Ethiopiens, se tenans aux Paluz en payēt la folle enchere, & sont deschirez dès qu'ilz sortent de leurs marets par ces bestes farouches, & cruelles, tant pour n'estre des plus courageux que l'on sache, & n'ayans armes pour se preualoir de telle violence. Et il y a long temps que ceste nation cust esté ruinée par les Lyons, si nature n'eust pourueu de son bon gré à leur defence, & conseruation. D'autant que sur le commencement que la Canicule espad ses ardeurs, il naist vne si grande & innombrable multitude de frelons en ce pais là, sans qu'aucun vent y regne pour y causer, en attirant les vapeurs ceste corruption, que les hommes se retirās dans les paluz n'en sont point vexez ny tourmentez, mais les Lyons en sentent telle

*Fatailles des Troglodites, pourquoy se faisoient, & comment prenoient fin.*

*Cruauté Barbare sur les vieillards malades.*

*Estranges receptes pour les malades.*

*Livr. 4. d'où l'auteur à prin tout cecy, n'est parlé vn seul mot de ces cruantez. Bien parle-il de leurs manger de serpens & parole confuse. Rizophages habitēt par delà l'isle de Meroc, près le fleuve Astape. Voy Diod. Sicil. l. des antiq. 4. c. 3.*

*Ethiopiens assaillu des Lyons. tout cecy est de Diod. Sicil. li. 4. ch. 3.*

*Frelons, & Tans, ou hanetons chaf-*

guerre qu'ilz sont contrainctz de s'en aller, tant pour se fascher de la morture de ces bestioles, qu'espouventez de leur son & murmure. A ceux-cy sont voisins les Hilophages, & Spermatophages (c'est à dire ronge-boys, & mange-semences) les derniers desquels recucillans les fruïtes cheans des arbres s'en nourrissent sans se pener autrement pour auoir esgard à leur prouision, contents le reste du temps de substenter leur poltrone vie des herbes qui naissent par la campagne marescageuse. Là où les Hilophages se mettans en campagne avec leurs femmes, & enfans montēt sur des arbres, ou coupans le tendron & bous des branches, ils en nourrissent leurs corps miserables: & sont si adextres (à cause du long vsage de grimper sur les arbres) qu'ils saultent d'un en autre, comme si c'estoient des oyseaux, & Escutieux, & se coulent le long des branches & rameaux, les plus tendres & foibles, sans danger de leur personnes, tant ils sont maigres & legers, & ce qui semble chose incroyable, ils sont si subtils que si le pied leur glisse sur quelque rainseau soudain les tains s'accrochans à la branche le deliure de l'infortune de la cheute, & quoy qu'ils tombent, encor sont ils si peu chargez de chair & graisse, que la legereté du corps empesche qu'ils ne recoient aucune offence: & ainsi ils rassasient leur ventre affamé l'emplissans des tendrons des arbres ainsi que font les cheureulz, & chamoyz en noz montaignes. Ces gentils oyseaux vont tousiours tous nuds, & ont leurs femmes, & enfans communs, aussi leurs richesses ne sont trop grandes: quoy qu'on die qu'ils bataillent à beaux coups de bastō pour les lieux de leurs demeures, esquelles les vaincuez, donnent loy, & commandent sur les vaincuz. Mais il en mourt plus de faim, que de coups receuz à la bataille entāt que leur defaillant la venue, ils sont priuez du sens qui leur faisoit voir le soutien de leur vie, & ainsi ils perissent. Le reste de ce pais est habitē par les Cineques, lesquels bien que il y en ait en moindre nombre que ne sont les sus-nommez, si est-ce que leur vie est fort differente ensemble. Car ils ont leur demeure aux boys, & leur pais estant forestier, fascheux, nul-plaisant, & raboteux, & où l'eau est rare & les fontaines difficiles à y estre trouuées, ils sont forcez de prendre leur repos sur les arbres, de peur de seruir de pasture aux bestes qui repairent par telles solitudes, & sur le point du iour, allans vers les eaux pour rassasier leur soif, quoy qu'ils soient armez, si se cachent ils parmy les feillardz les plus espais de ce pais boiscageux: & ce scachant que sur le chaült plus ardent du iour les Bœufs sauvages, les Pardes, Lyons, & autres bestes farouches tourmentées tant de la chaleur ardente du soleil, que vaincuz d'une rage impacient de soif, iront aux fontaines pour s'y rafraeschir, & rassasier leur alteration. Ces animaux renduz qu'ils sont pesans & lourds pour s'estre chargez d'eau, ces Ethiopiens sortans de leur embusche leur courent sus avec des perches & bastons aiguisez & bruslez par vn bout, & les tuent de pierres, & saiettes, & les partageans ensemble, & donnant à chacune bande sa portion, ils s'en faoulent, & prennent gaillarde curée. Il aduiēt quelquefois, quoy que tard, & non trop souuēt, que quelques vns d'entre eux sont deschirez par quelque beste plus forte & puissante qu'ils ne sont, mais ils sont si cauteleux, & subtils en leurs chasse, & embusches que les plus braues, & furieux de

*Sont les Lyons du  
Pays des Rizophages.*

*Miserable vie des  
Spermatophages,  
& Hilophages.*

*Diadore saint icy  
des corps scierans  
des hommes.*

*Peuple de faim,  
estant deuenus a-  
neugle.  
Ceux que cestuy-  
cy appelle Cineques  
Diodoro nomme  
Gymnites.*

*Ceuecy sont apel-  
lez par Ptholo-  
me Scinites. Ta-  
ble 4. d'Afrique  
liur. 4. chapit. 8.  
les metāt vers les  
montaignes d'A-  
zanie.*

*Chasse subtile des  
Gymnites sur les  
bestes farouches.*

Ils bataillent  
courroux, ou  
troupeaux.  
qu'à tant qu'il  
ils estoient  
olusieurs y de-  
tre leurs fem-  
les deux par-  
ue d'en offen-  
es ils mettoiet  
billards qui ne  
u en autre, que  
tablemēt mou-  
maladie, en-  
aueur, & auan-  
qui estoiet af-  
celuy est le plus  
ffiter en viuant,  
ue les Troglo-  
n desir d'accu-  
ne pauureté vo-  
ne pierre exquise  
ir de Lefards, &  
eroit qu'ils sif-  
aucunement la  
par dessus l'Egy-  
s, nommez Ri-  
s racines des ro-  
nt avec des pier-  
es gateaux com-  
mangent, estans  
en ont en abon-  
avec pas vn de  
s Lyons, qui pour  
rsuuiāt les moins  
s pauvres Ethio-  
ont deschirez des  
& cruelles, tant  
ns armes pour se  
e nation eust esté  
on grē à leur def-  
nent que la Cani-  
brable multitude  
y causer, en attri-  
etirās dans les pa-  
s en sentent telle

LLVRE PREMIER

ces animaux demeurent vaincus & deffaiçtz. Ayans faite de chair ilz font pour viure des peaux des bestes au parauât mangées, qu'ilz detrem-pent, & en ostant le poil les chauffent, & cuisent au feu legerement: & se les departissans ensemble, s'en saoulent avec bon apetit, & gouliement. Et pour rendre leurs enfans adextres à bien tirer de l'arc, ilz leur dressent vne bute, & ceux-là seulz ont a manger lesquels auront touché le blâc, & c'est pourquoy la faim les pressant, ilz deuiennent si bons, & parfaits archers. On y trouue encor les Acridophages, ce sont les mäge-sauterelles, ou Locustes, voisins du desert Libyé outre la regiô Cinnamifere, ou porte-canelle, les plus petitiz d'entre les Ethiopiés, noirs outre mesure, & maigres comme l'escorce d'un arbre. Durant la saison du Printemps nature pouruoyant à leur faim, & deffault, fait souffler les vents Zephir que nous appellons ventz d'a bas, & le Libyque, qui est austral, qui leur amènent grand quantité de sauterelles, desquelles ilz dressent leur assamée cuisine, & qui ne pouuans rié trouuer au desert viennent seruir de pasture à ces Negres miserables. Et sont ces Locustes tresgrandes, & la couleur de leurs ailes fort vilaine, & ressentant ne scay quoy de saleté, & ordure. Or comme ceste vermine poussée du vent vient comme vn nuage obscurcissant les vallons où se tiennent ces Ethiopiens, eux qui sont acoustumez à tel exercice, portent grand quantité de matiere cõbustible, & toute l'herbe au parauât coupée amoncellant le tout ensemble, & y mettans le feu le long d'une grande valée. Qui cause que les Locustes vaincues de la force & vehemence de la fumée y sont poussées de l'air en terre, en quelque lieu vn peu plus loing de ce vallon, en tombant si grand nombre, qu'elles suffisent à nourrir tout ce peuple. Lequel les salant (car ce pais abõde fort en sel) en font reserue, & leur sert ceste viande d'une saulce exquise en leurs affamez apetis, n'ayans autre nourriture que de ces bestioles engresfées des bleds mägez & rongez par le reste du pais Ethiopien. Car ce peuple ne fait nourriture aucune de bestail, & ne mange aucun poisson, estât fort esloigné de la mer, & à bref parler, n'ayant autre moien pour substenter la vie miserable. Ainli ne faut s'esbahir s'ils sont legers & dispoz de leur personne, & s'ils courent bien, & viennent brieffement, veu que les plus vieux qu'on y voye ne passent iamais l'an quarantiesme de leur aage. Quand à leur mort, & in ell'est autant miserable cõme incroyable, quoy qu'elle ayt quelque verisimilitude: car ce peuple paruenu en la vieillesse si soudaine, sent engendrer premicremēt en son ventre, puis en l'estomach, puis par tout le corps, des poux eslez, non seulement diuers en figures, & couleurs, ains encore horribles à voir, & sales & vilains, qui en peu de temps les rongent, & consomment avec vne estrange, & effroiabile douleur. Le commencement de ceste maladie les empoigne avec vn grand demagement tel que de ceux qui ont la gratelle, qui cause qu'en se gratant ils ont grand plaisir suiuy d'une soudaine douleur & repentance: apres ce gratter on voit sortir les poux à escadrons, qui coulans avec vne eau sanglante sortans de ce demagement, contraignēt le patient miserable vaincu d'angoisse & pressé du mal, à deschirer son corps à belles ongles non sans se plaindre, & gemir fort gricuement. Apres cecy les poux sortent

*Comme les Gymnites adextrent leurs enfans à tirer de l'arc.*

*Mangesauterelles peuple fort maigre & noir de mesurement.*

*Zephir participe & du ponant, & du midy, & c'est pourquoy il est at-trempé, & produisant.*

*En Ethiopie ceste bruine gaste ordinairement tous les ans quelque province, ny laissant rien qui soit sur terre. Voy d'Aluarez, en son Ethiop.*

*Vie fort courte des Acridophages causée par la corruption de leur nourriture.*

*Peuples mourans de Pthiriose & maladie pestilentielle.*

f  
a  
s  
d  
q  
m  
b  
g  
a  
qu  
de  
la  
ou  
ce  
gn  
C  
pre  
ilz  
des  
sion  
sion  
lon  
que  
me  
leur  
biqu  
Sicil  
Prom  
mées  
delà  
espe  
veux  
dites  
ainfi  
biqu  
que  
quat  
que  
éteur  
conie  
d'hab  
les à  
preche  
les cõ  
sales

formillans en telle sorte, que comme si c'estoyét des vers de quelque boys verroulu, ilz ne peuuent estre ostez, ny effacez, renaissans soudain les vns apres les autres: & en ceste façon ces pauures gens donnent fin à leur vie, soit pour la nourriture prise tout le temps de leur aage, ou à cause de l'indisposition de l'air corrompu de leur Prouince. Sur l'extremité d'Afrique vers les parties Australes, habitent des hommes que les Grecz nomment Cynnammimes, & les Barbares les apellent sauuages, portans la barbe fort longue & toufue, & nourrissans des troupeaux de chiens sauuages, qui leur seruent de garant & sauuegarde. D'autant que dès le tropique de Cancer, qui est le commencement du retrograde du soleil en esté au moys de Iuing, iusqu'à moitié d'hyuer, il vient vne multitude infinie de Bœufz Indiens se ruer en la terre de ce peuple, soit que ces bestes fuyēt la rage d'autres qui les poursuiuent, ou pour trouuer dequoy se nourrir, ou pour autre occasion, à ce pouillez de la seule nature qui produit tout ce qui est çà bas de merueilleux, si est-ce que la cause en est encor incogneue & incertaine aux hommes.

Or les hommes ne pouuans se preualoir de ces bestes furieuses de leur propre force, ilz ont recours à la gaillardise de leurs chiens, avec lesquels ilz poursuiuent ces Bœufz, & en font souuent de beaux massacres, partie desquelz ilz mangent tous fraiz pris, & salent les autres pour leur prouision, & encor avec ces chiens, ilz prennent grand quantité d'autre sauuagine, qui me fait pèser que ce sont les chasseurs Oripées descritz par Ptolomée. Les derniers de ceux qui habitent les parties meridionales d'Afrique sont les Ichthiophages, (c'est à dire mange-poisson) lesquels ayās forme humaine, viuent neantmoins aussi brutalement que les bestes, & est leur païs, pres la riuē de la mer en la region des Troglodites, au sein Arabique [voila comme les anciens ignoroyent les terres, veu que Diodore Sicilien de qui cest auteur à tout emprunté, n'a eu cognoissance iusqu'au Promontoire Prasien, qui est le dernier bout & limite cogneu par Ptolomée, qu'on sçait à present estre nommé le Royaume de Melinde, & par delà lequel encor y a terres & Prouinces infinies, iusqu'au Cap de bonne esperance, le tout descouuert par les Pilotes de nostre aage. En outre ne veux omettre que icy on mer les Ichthiophages en la region des Troglodites, vers le sein & goulphe d'Arabie, qui est païs Oriental, comme ainsi soit que Ptolomée les mette non en Ethiopie, ains en l'Egypte Arabique, bien loing de l'Ethiopie, tirans vers nostre Pole, & deçà le Tropique d'esté, comme ainsi soit que les Troglodites soyent tirans vers l'Equateur, & l'approchans, comme ceux qui sont par delà nostre Tropique, soit cecy dit en passant, & pour le plaisir & contentement du lecteur, lequel ie veux que on apaste d'autre viande que baies, ou simples coniectures.] Or ces Ichthiophages vont tous nudz sans iamais vser d'habillemēt quelconque, ayans à l'imitation des bestes, & femmes, & filles à discretion, & en communauté, comme ceux qui n'ont ny sens ny apprehension de plaisir, ny douleur sinō ainsi que le simple instinct de nature les cōduit, ne sçachās mettre differēce entre ce qui est honeste & les choses sales & mal seātes. Leurs logettes & maiōs sōt basties assez pres de la mer,

E

*Cynnammimes peu-  
ple Chienner.  
Tropique d'esté  
est le Cancer, com-  
me Capricorne est  
de l'hyuer.  
Bœufz Indiens à  
troupeaux assail-  
lēt les Cynnami-  
mes.*

*Ptolomée liure 4.  
ch. 8. Table qua-  
rtiesme d'Afriq.*

*Anciens n'ōt en  
cognoissance plus  
auant du costé  
d'Afrique, que  
du goulphe Ara-  
bique.*

*Promontoire Pra-  
sien, à present roy-  
aume de Melinde.*

*Où sont au vray  
les Ichthiophages  
roy Ptolomée sa-  
ble 4. liu. 2. ch. 9.  
Il y a d'autres  
Ichthiophages.  
roy Strabon liu.  
15. & 16.*

*Grande ignorāce  
des Ichthiophages.*

LIVRE PREMIER

*Quelle est la pe-  
cherie des Ichthio-  
phages.*

& ioignant les promontoires, où non seulement on voit de grâdes spelō-ques, ains encor des valées longues, & spacieuses, & des Grottesques fort estroittes, ayans l'issue naturellement tortueuse & tresdifficile, lesquelles voyes & maisons les habitans secourus de la nature ferment & en difficultent l'entrée avec des monceaux de pierres, avec lesquelles comme si c'estoyent des rnetz ilz arrestent le poisson & le surprennent: Car la mer croissant (ainsi que le flus y aduiét tous les iours le matin & sur le vespre) elle arrouse les bordz voisins, & s'espandant bien loing elle ameine avec soy vne infinité de poisson en terre ferme, lesquels glissans en diuers lieux pour trouuer pasture, lors que au reflux la mer se retire, il aduiet que les poissons sont laissez à sec entre les pierres: & c'est là que ce peuple accourt avec les femmes & petitz enfans, pour recueillir leur prise, que ilz estendent au soleil sur des pierres à l'aspect plus ardent du midy, les tournent souuert: & secz qu'ilz sont, ilz despoillent les oz, & en tiret la chair, qu'ilz pestrissent dans vne grosse pierre creuse comme vn mortier, & y meslans de la semence, & fruit de l'arbre nommé Paliure, ilz composent vne viande qui leur semble tresfouefue, douce, & fort apetissante: car les poissons ainli meslez de diuerses sortes, ils font de ceste paste des fouaces & pains longs comme vn tuileau, & les ayans fait secher encor quelque peu au soleil, ilz fassent pour bâqueter, & s'en repaissent avec grand plaisir & contentement, & ce s'en saoulans, & emplissans leur ventre, sans tenir ordre ny mesure à leur repas, ayans tousiours ceste viande prestee, comme en vn garde-manger qui onc ne leur manque, estant la mer leur grenier, & leur seruant de boucherie avec grand abondance. Mais lors que la mer s'enfle esmeue de ventz & orages, & que les haures & orées sont inondées des vagues furieuses & escumantes de l'ocean, si que le pescher leur soit interdit, leur estat alors leur pasture faillie d'vne part, ilz se prouoyent d'vne autre, ramassans des coquilles, & grandes conches de la mer, desquelles cassant la durté, & rest ils en tirent la chair crue, de laquelle ilz se nourrissent, ayans ces poissons escaillez, le goust tout semblable presque aux huistres que nous mangeons par deçà: Que si par l'effort & violence des ventz contraires, la tempeste dure loguement, & que ces huistres leur defaillent aussi bien que le poisson, c'est aux arestes & ossemétz des poissons ia mangez, desquelz ilz font ordinaire prouision, que ilz s'attaquent, mangeis ceux qui sont les plus tendres, & frais, & les autres ilz cassent avec des pierres n'estans en discretion de guere dissemblables aux bestes brutes. Or se traittent-ils (comme i'ay dit) ioyeusement, & d'un chant assez mal-plaisant, & qui ressent la modestie, & douce harmonie de ces châtres brutalisez: ilz s'esjouissent, & congratulent pour la bonne chere qu'ils ont fait ensemble: & puis chacun se ruc sur la femme qui luy vient la premiere en main, afin d'é tirer lignée, sans soing aucun. qui leur trouble leurs aises, tant qu'ilz se voyent deuant les yeux dequoy farcir leur ventre: & uiuent l'espace de quatre iours se donnans ainsi du bon temps, à manger, & caresser leurs dames, & le cinquiesme s'en vont à troupeaux vers les fontaines pour alleger leur soif, crians & brayans pleins de ioye, & vñans d'vne voix autant mal-plaisante comme peu aisee à entendre & mal for-

*De ceste mesme  
façon viuent la plus  
part des saumages  
du Bresil qui sont  
voisins de la mer.*

*Les Bresiliens aussi  
mangent par l'es-  
pace de deux iours  
sans boire, & boi-  
uent autant sans  
rien manger.*

mée, en estant le son sans aucun artifice. Ce voyage n'est en guere different de celuy d'un haras & grand troupeau de Bœufz, s'emplissans tellement le ventre d'eau que à peine s'en peuvent ilz retourner a leurs loges pres la marine: & le iour que ilz se sont ainsi abreueez ilz ne mangent rien, ains se couchent aussi hors d'eux-mesme, & tant ancantis que seroit vn homme qui auroit le cerueau fort troublé de vin, & de viandes: & puis l'endemain ilz retournent à leur exercice de pescherie, & vie delicieuse de leur paste de poisson: & passans ainsi leur temps, contentz de telle frugalité & simplicité, aussi ne sont ilz presque iamais malades, iagoit que ilz ne viuent guere longuement. Leur complexion estant sans aucune mauuaise humeur, & eux sans apprehension de malice se contentent de peu, & n'ont autre soing que de chasser la faim, sans souhaiter plaisir d'ailleur, que celuy que ilz peuvent prendre chez eux, & en leur accoustumée maniere de viure. [ Et telle est la vie de ceux qui habitent dans le goulphe d'Arabie, lesquels à present sont vn peu fins & rusez, & s'adonnent, sinon à viure plus delicatement; à tout le moins à cognoistre que vaulc la marchandise, l'ayans appris par les Chrestiens & Mores qui courent le long de celle coste, & dans ce goulphe: auquel sont auoisinez les Royaumes d'Adel & Barnagaz depuis le Cap de Gardafuni, qui regarde l'Arabie heureuse, où la plus part des peuples sont Mahometans, quoy que suiuet au grand Empereur d'Ethiopie, ]

Or les façons de faire de ceux qui sont hors le goulphe, & sein Arabique, sont beaucoup plus merueilleuses, comme ceux qui iamais ne boient, & qui naturellement ne sentent onc aucune passion, ou esmotion en leur ame, pour chose qui leur puisse aduenir. Ce genre d'hommes se tiennent loing de la terre habitée, & frequentée des autres, y estans comme poules de fortune, & là ilz s'adonnent à la pescherie, ne se soucians, ou desirans rien qui soit humide pour leur goust, iagoit que ilz mangent des poissons à demy crudz, non pour estaindre leur soif, ains conduictz de ne sçay quelle brutalité, & contentz de tel viure, & pasture que ilz trouvent fortuitemment, ayans opinion que c'est vne grand felicité d'auoir faute des choses qui peuvent nuire à ceux qui en ont faute, si par cas ilz venoyent à en auoir à suffisance: Et sont si patients & constans que on dit, que si quelqu'un les venoit assaillir l'espée au poing, & les frappoit, qu'ilz ne daignent s'enfuir, ains souffrent courageusement, & les coups, & les outrages, ne faisant autre cas que regarder celuy qui les offense, sans monstrier aucun signe, ny de douleur, courroux, compassion, ou misericorde. Ilz ne parlent point aucunement, ains avec signes tant des mains que de la teste, ilz font cognoistre & demandent ce dequoy ilz ont affaire, & que le plus ilz desirent. Ce peuple ayme & poursuit la paix avec vn grand accord & vnion viuantz ensemble, ne faisans tort aux estrangers, s'estans de tous temps maintenez en ceste sorte, quoy que ce soit vn cas fort merueilleux, soit que la coustume les y ayt induis, ou que la necessité les y contraigne, n'ayans le moyen de porter nuisance à peronne. Leurs loges & maisons ne ressemblent point celles des Ichthiophages, ains les vns se tiennent en des Grottes qui regardent le septé-

*Voy Jean Leon African en sa description d'Afrique.*

*Diodore s'esgare bien fort de faire les hommes sans appetit de boire, & sans nulle passion d'ame, choses impossibles, en quel que ce soit des animaux.*

*Tout cecy est fabuleux, comme s'il y eust iamais homme auquel man- quasi la voix.*

LIVRE PREMIER

trion Pole Artique, esquelles & l'ombre, & la fraischeur de l'air les defendēt des ardeurs vehementes du soleil: d'autant que les Spelonques qui regardent le midy, ressemblans pour leur ardeur aux exhalations d'une fournaise, empeschent que on ne peut les aprocher pour y faire demeure. Ceux qui ne sont point exposez à la face, & abry du vent Artique, se font des maisons de coste de Balaine qui sont faites en voulte, que la mer leur fournit abondamment, qu'ils lient & ioignent ensemble, & les couvrent des herbes marines, pour s'en servir contre les ardeurs du soleil, Nature trouuant d'elle-mesme l'art pour se deffendre, y estant induite par la necessité & peril de souffrir quelque grand malheur & defastre: & voila la vie des Ichthiophages d'Afrique. Reste à dire quelque cas des Amazones qu'on dit auoir le tēps passé fait leur demeure en Libye lesquelles estoēt femmes hardies guerrieres, fortes vaillātes, & de grande puissance, & differentes en vie & façons aux dames de nostre aage. D'autant que celles cy pour garder leur virginité auoyent en coutume de s'exercer par quelque espace de temps au maniment des armes, & passer temps d'exercice: elles se mesloyent avec les hommes pour auoir lignée & entretenir en vigueur leur race. C'estoyent elles seules qui manioyent les affaires, & commandoyent, & gouuernoyent l'estat de leur royaume, & republique, & ce pendant les hommes estoient entre elles sans aucune autorité, faisans le mesnage en la maison, ainsi que font les femmes entre nous, obeissans comme chambrieres, non receuz au gouuernement des prouinces, & moins à suiure l'exercice des armes. Elles enceintes & deliurans leur fruit, les masses estoient donnez aux hommes pour les nourrir, mais afin qu'ilz fussent inhabiles & sans effort pour la guerre, dès qu'ilz estoient nez on leur froissoit le bras dextre, ou qui pis estoit, les faisoient mourir, ou enuoient bien loing de leur terre: Aux filles, on brusloit le bout des mamelles, afin qu'elles ne leur creussent en grosseur, ayans opinion que les tetins leurs seruiroient d'empeschement à la guerre: qui a esté cause que les Grecz les ont nommées Amazones, à cause qu'elles estoient sans mamelles. Ceux qui diēt qu'elles ont habitē en Libye tiennēt que elles se tindrēt en l'isle d'Hesperie, ainsi apellée, à cause qu'elle est posée vers le couchāt, & qu'elle est assise dans le paluz Tritoniē voisin de l'oceā, lequel paluz s'appelle ainsi, à cause d'un fleue de nom semblable qui s'escoule en iceluy. Ceste isle marescageuse est prochaine d'Ethiopie, & du mont Atlas, qui est le plus grand & spacieux de toute l'Afrique. Ceste isle est tresgrande, fertile en arbres de plusieurs sortes, de fruits desquels le peuple se nourrit, y ayant de grands troupeaux de Cheures & brebis, le lait desquelles sert de pasture aux insulaires, qui n'ont aucun vsage de bled, comme ceux qui ne le cogneurent, ny veirent oncques.

*Diodore Sicilien.  
Antiq. li. ch. 4.  
Straban se moque  
de l'opinion qu'il  
y ayt iamais eu de  
ces Amazones.  
Voyis Geogr. li.  
11.*

*Des Amazones  
voy Pomp. Mela.  
li. 2. & 3. Celiē  
Rhodigin liur. 9.  
chap. 12.*

*De ceste debilita-  
tio des masses. voy  
Rhodigin li. 14.  
chap. 5.*

*D'oū vient le mot  
d'Amazone.  
Voy Silius poëte,  
li. 2. & Celiē Rho-  
digin dit que les  
Gorgones estoēt  
Amazones.  
Je croy que ceste  
isle Tritoniē est  
aussi incogneue, &  
me la verité de  
l'histoire des A-  
mazones.*

Des pais non recitez par cest auteur, descriptiõs l'Afrique. Chap. 8.



**E** penserois faire grand tort aux lecteurs, si nostre auteur n'ayant touché qu'un simple cartier de l'Afrique, & iceluy le moins cogneu, & qui à cause du peu de frequentation des anciens, ressent plus de la fable que de la clarté, & graue seuerité de l'histoire, ie ne raschois le plus briuevement qu'il me sera possible d'esplucher les plus renommez d'entre les peuples, & nations d'Afrique qui sont venues à nostre cognoissance par l'art & diligence des Pilotes & Mathematiciens de nostre aage à ce conduits, & appointez par les Roys, qui ont rendue la mer nauigable du costé mesme qui sembloit impossible aux anciens, & ont fait voir combien ceux là se trompoient, qui pensoient que la terre fust inhabitable, laquelle gist souz la zone qu'ils disoient ardent du Zodiaque, laquelle est & peuplée & frequentee tant par les Chrestiens que Mores, soit de l'Europe, ou de l'Afrique, ainsi que scauent ceux qui ont longuement nauigüé le long des costes, & plages de l'Océan, soit qu'ils allassent au Bresil, ou voulussent passer outre, & visiter les Indes pour caue de l'espicerie. Or laissant l'ancienne diuision d'Afrique, à cause que Strabon, Ptholomé, Pline, & autres sy sont doctement employez, & l'ont espluché en ce qu'on peut attédre de la parfaite cognoissance de ce qui estoit descouuert de leur temps : & en ce qui est de la consideration celeste sy estans montrez si diligents que les plus experts faut que confessent la redevance de laquelle ils se confessent obligez au labeur de ces diuins esprits du passé. Tellement que cest excellent Mathematicien, & grand pilote Americ Vespuce Florentin ne fait point comme vn ras d'hommes sans scauoir, & peu d'experience, qui cõdemnent d'ignorance ceux desquels iamais ils ne feilleterent les liures, ou s'ils y ont veu quelque cas, ça esté toutesfois sans y entendre que le hault Alemand: Veü que Vespuce n'est si arrogant (vice propre à tout ignorant) que d'obscurcir la memoire des anciens, en pensant establir la siene, encor qu'ayant dequoy bien payer, il peult faire parade de l'experience de plusieurs grandes choses que les ancestres n'auoient seulement veu par Idée. Laisant donc ceste ancienne diuision des Geographes, & Cosmographes des siecles passez, nous dirons l'Afrique estre à present conseruée par deux sortes des Mores, les vns apellez blancs, & les autres noirs, entant que par ceste diuision on contemple tout le partage du pais Africain, qui ayant changé d'empire, mœurs, peuple & religion, ne faut festõner si à l'alteration de l'estat est conioint le changemēt & des noms, & de la diuision. Cest pourquoy Ptolomé, le plus diligent de tous Astronomiens, & Geographes, dit qu'en ce qui touche les histoires, il faut plustost s'arrester à ce qui est consideré le plus freschemēt, à cause que toutes choses sont, ne scay par qu'elle reuolution, suiettes à estre alterées, & souffrir quelque changement. Et de fait ceux qui contemplerõt les desordres aduenuz au monde, dès le temps que les Romains s'auilissans perdirent la grandeur de leur Empire, & renom glorieux de leurs conquestes, verront.

E iij

*L'Afrique pres-  
que toute descou-  
uerie de nostre  
temps.*

*Opinion des an-  
ciens qui pensoit  
l'equateur estre  
inhabitable. Voy  
Strabon. liur. 2.  
Aristote. 3. des  
Meteor. chap. 2.  
Pomp. Mel. liur. 2.*

*Louange d'A-  
meric Vespuce  
Florentin.*

*Comme l'Afri-  
que est à present  
diuisée.*

*Ptolomé Geo-  
graph. liur. 1. c. 5.*

LIVRE PREMIER

*Ceste diminution  
aduint souz les  
Huns, Goths, Van-  
dales, Lombards,  
Frâçois, & Bour-  
guignons.*

*Genéric uahit  
le pais d'Afrique,  
enuirò l'au de gra-  
ce 431. Et les Sar-  
razins y vindrēt  
sur lan 648.*

*Il y auoit deux  
Mauritaines, ſa-  
noir Tunigitane,  
& Cefarée.*

*Deux sortes de  
Mores en Afri-  
que.*

*Terre de Negres  
en Mely, Senega,  
Guinée, Melegete,  
& Beny.*

*Barbarie, & Nu-  
midie peuplée ia-  
dis d'hommes illu-  
stres, & excellēt.*

*Hommes excellēt  
de iadis en Bar-  
barie & Numi-  
die.*

*Afrique fertile  
en hūmes de grād  
ſçauoir & ſain-  
teté.*

par meſme moyen que les Prouinces les plus fleuriffantes, ont ſenty vne eſtrange diminution de leur gloire, avec le changement & de noms & de peuples. De cecy me ſoient teſmoins pluſieurs pais en Italie, & ès Gaules, cōme la Lombardie, la Bourgoigne, Suiſſe, & Normandie, & en Eſpaigne la Catheloigne, & Andalouſie. Mais ſur toutes les prouinces & nations du monde, ce fut l'Afrique, qui ſe reſſentit le plus de ceſte miſere, ſoit lors que Genéric l'occupa avec les troupes des Alans, & Vandales, ou quād les Goths, & Vandalans en furent chāſſez par la race maudite des Arabes Mahometiſtes recogneuz par tout le monde, ſouz le nom & tiltre de Sarraſins, leſquels ayans gaſté tout ce qui eſtoit de beau, & magnifique en celle flouriffante Prouince, & corrompu la religion, en ſurſemant ſur l'hereſie Arrienne vne pire contagion du Mahometiſme, meſlans la peruerſité de l'opinion avec les mœurs barbares, & cruels des pilleurs d'Arabie, feirent qu'à preſent on ne voit plus celle richeſſe, beauté, & fertilité tant chātée du pais African. Et d'autant que l'auteur qui à recueilly les meurs de toutes nations, a oublié le principal de ſon diſcours, & ſeſt allé amuſer en Egypte, & Ethiopie, ſuyuant les pas des anciens, & courir en Libye pour nous repaiſtre des fables de Solin, Pline, Diodore Sicilien, & Herodote, nous embrāſſerons les Mauritaines ſelon la mer mediterrānée, & courtōs les terres qui ſont outre le deſtroit de Gibraltar, viſitans ce qui a eſté deſcouuert par les curieux & hommes excellens de noſtre aage, & ce avec le plus de briefueté qu'il me ſera poſſible, eſperant qu'en autre endroit nous en donnerons vn plus long paſſe-temps au lecteur diligēt & ſtudieux. Je vous ay donc dit qu'il y a deux eſpeces de Mores, à ſçauoir noirs, & blācs: les noirs ſe tenans bien auant delà les deſerts de Libye, tirant vers les parties auſtrales en la terre dite à preſent des Negres, ou noirs, ſeſtendant iuſqu'à la Guinée, royaume de Mely, Melegete, Beny le long du fleuue de Senega dit Nigritis par les anciens, & deſquels nous dirōs quelque choſe par cy apres. Et les blancs ſont ceux qui habitent en la barbarie, & Numidie, qui eſtans iadis la conqueſte des Romains, ont auſſi eſté les plus ciuiliſez, & deſquels ſont ſortis d'excellens perſonnages tant Chreſtiens que Gentils, voire, & de la ſecte Mahometiſte. Je ne veux aller rechercher les Hannibalz, Hamilcars, Hanons, Maſiniſſes, & Iugurthes pour le fait de la guerre, afin qu'il ne ſemblāſt que ie vouluſſe faire icy vn diſcours de ce qui eſt aſſez traitē par Tite Liue, Polibe, Saluſte, Cefar, & Appian Alexandrin: mais qui contempera quels hommes ſont ſortis de ceſte Afrique tenue par les Romains en ce pais qu'à preſent on nōme Barbarie, depuis que la foy de Ieſus Chriſt y fut plantée, & le ſaint Bapteſme & preſche, & receu, ie ne ſçay qu'elle Prouince de l'vniuers pourroit gagner l'aduantage ſur ceſte cy en la production d'hommes de grande excellence, tels qu'ont eſté Saint Cyprian, & tant de Martyrs, & cōſeſſeurs de ſon temps, & deſquels il fait mention en ſes œures, comme vn Saint Auguſtin, que i'oſe dire le plus ſçauant, & profond entre tous les Theologiens Latins, vn Aurelle qui fut de ſon temps vn Exupere depuis Eueſque de Tholouſe: vn Tertuliā quoy que depuis Heretique: & ne feray difficultē d'y cōprendre, Nouat, Donat & leurs complices quoy qu'apres auoir gouſté la parole

de Dieu ils se soient retirez de l'vniou de l'Eglise, comme enfans bastards, & esprits pleins de rebellion & contumace. Entre les Mahometistes ie pourray vous louer les Roys Manfor, Marin, & Ioseph, hommes excellents en leur superstition, du regne desquels ont floury les plus fameux medecins d'entre les Arabes venuz en Afrique dès la premiere volée de Sarrasins en ceste miserable terre, tels qu'ont esté Auicenne; Rasis, Albucasar, Auerrois, & autres en grand nombre, tous nourris par les Roys de Maroc tenans la Barbarie, & vne grande partie des Espagnes. La Barbarie donc & Numidie, estans iadis (comme encore sont) les parties plus fertiles, & plaisantes d'Afrique sont aussi les mieux peuplées contenans plusieurs royaumes, & par consequent grande diuersité d'hommes, & iceux de tout dissemblables en humeurs & façons de vie: mais sur les autres est la Barbarie la mieux policée, & de grand estendue, comme celle qui dès la pointe du mont Atlas assez pres d'Egypte s'espand iusqu'au destroit de Gibraltar contenant quatre gros royaumes, sçauoir est celuy d: Maroc de Fez, de Teleusin, & de Thunes. La Numidie que les Arabes apellent Biledulgard, n'est si excellente, fertile, ny Policée que l'autre, à cause que ce ne sont la plus part que deserts, & qu'aussi les Arabes sont cause de la pauvreté, si est-ce que l'estendue en est belle, & distribuée en diuerses prouinces, lesquelles se ioignent au royaume de Thunes, & viennent prendre cours, & s'enclauer avec la Barbarie, vers le Ponant, & commençant vers l'Orient presque dès la riuiere du Nil. Or afin qu'en discourât des mœurs de ces peuples il ne nous faille reuenir à la description des passages, il faut monstrer quel cartier est-ce que tient la terre des noirs, laquelle est diuisée en plusieurs royaumes, partie desquels sont descouuerts, & d'autres incogneuz, comme aussi n'a pas long temps que ceux qu'on cognoit à present estoient hors de nostre veü & cognoissance, entant que les deserts d'Assoar, & Haïr separant ces terres deterroient pour leur aspreté, les hommes de passer plus auant. Les principaux royaumes de ceste terre de noirs sont Mely, Tôbut, la Guinée, Burno, Beny, Agadez & Nubic, laquelle est sauoisinant aux terres du Roy Ethiopien, desquels apres auoir parlé des Africains qui nous sont les plus voisins nous dirons encore quelque chose: Lesquels sont diuisez en cinq peuples, à sçauoir les Sanhagies, Musmaides Zenetes, Haoraes, & Guinerans, les derniers tiennent la prouince de Teleusin qui est la Mauritaine, par les Romains nommée Cesarée, à cause des conquestes faites souz le nom de leurs Cefars, ou Empereurs. Ie n'ay affaire de vous deduire l'histoire d'Idris chassé par les Zenetes, & la race exterminée quoy qu'il fut Roy de Fez, establisant en son lieu la famille des Mecnases, lesquels souffrirent vn pareil traitement des Zanhages qui bastirent la cité de Maroc, me contentant de toucher ce qui est le propre subiet de ce liure, à sçauoir les mœurs des Africains selon la coste de la Barbarie, & prenans la route par les royaumes lauez de la mer Atlantique. Ne sera neantmoins inconuenient (la chose seruât à nostre matiere) de dire que depuis que les Arabes, ou Sarrasins se feirent Seigneurs de l'Afrique, du temps d'vn Calippe appellé Omen, & que pour se fortifier contre l'effort des Barbares, ils bastirent la cité de Cairoan, la plus part

*Roys Mahometistes en Afrique  
amis du sçauoir.*

*Quels Arabes  
ont floury en  
Afrique.*

*Limites de Bar-  
barie & royaumes  
d'icelle.*

*Asiette du royaume  
des Numi-  
des.*

*Pourquoy la terre  
des noirs fut iadis  
incogneuë.*

*Royaumes desterrés  
des noirs.*

*Arabes d'Afrique  
comme sont  
diuisez.*

*Teleusin iadis Cesarée.  
Succession des roys  
de Mauritaine.*

*Omen Calippe.*

*Cairoan cité de  
Libye bastie par  
les Arabes.*

LIVRE PREMIER

de ce peuple aprist & la religion, les mœurs & langue Arabesque, si qu'à présent leur langage est tout gâté & ne se rapportant que bien peu à la façon de parler de leurs ancêtres, ayans goûté, & l'Italich & l'Arabe, pour auoir esté subiuguez par ces deux nations. En outre faut entendre que les Mores de Barbarie abrenuez de la superstition Mahometane, sont differens en plusieurs choses aux Turcs, comme l'assuetudine au Calife de Bagadeth, & laissant celuy du grad Caïre, auquel les Turcs sont obeissance, & ce à cause des Arabes ausquels ils s'acointent pour s'en seruir aux guerres, comme hommes vaillans qu'ils sont, & qui acoustument au travail, souffrent mieux les incommoditez de la guerre que les Africains naturels, ioint que leur multitude est effroyable aux plus puissans Roys d'Afrique, qui leur donnent & tributz, & pensions pour les tenir en amitié, & alliance. Desquels nous dirons quelque mot en passant, quoy que d'iceux soit ailleurs parlé en ce liure, mais ceux-cy souffrent icy habitans d'Afrique, & qui en tiennent la meilleur partie dès le temps du Roy Manfor, celuy qui estant Pontife de Maroc, donna de grandes terres aux dits Arabes, pour s'en ayder contre la race de Ioseph, qu'il auoit desheritée. Les principaux donc d'entre les Arabes Africains sont les Etheges, lesquels se tiennent en Ducale, mais à présent fort tourmentez par les Roys de Fez, & de Portugal, qui tient grand terre selon la mer du costé du Ponant, côme estant Seigneur des villes d'Asamor, & Messa, prises sur les Africains, & desquelles auant il dōne de grands affaires, & aux Mores, & aux Arabes. Lesquels en general se tiennent aux deserts nourrisans leurs chameaux, & grand nombre de bestial duquel ils fournissent les terres voisines, & trafiquent tant du costé de Tripoli, que vers les terres de Libye, & ce durant l'esté, car l'hyuer ils ne sortent iamais de leurs solitudes. Ce seroit fort long de vous esplucher par le menu les noms diuers de ces voleurs Arabes, & leur puissance qui est effroyable, s'ils estoient aussi bien armez côme ils sont vaillans, & adroits: mais si auares qu'ils ne sont consciēce de s'armer les vns contre les autres, pour le plaisir des Africains, pourueu que la soulde soit suffisante à les entretenir, non-moins qu'en font les Alemans en nostre Europe: ne se prenans garde que les Roys Africains, ne taschent qu'à diminuer le nombre de ceux qui sont cause que leur pais est par le plus en solitude. Leurs cheuaux quoy que maigres, pour estre presque tousiours nourris assez escharement par les deserts, si sont ils des plus legers, & longs en haleine qu'on puisse trouuer, & qui sur tous autres portent le travail presque à l'esgal des chameaux, se passans de peu de chose: bien est vray qu'ils n'endurent si bien la soif que les chameaux, ne leur estât ceste souffrance si naturelle. Ce peuple est tellement adōné au larcin que le plus hōme de bien d'entre eux ne scauroit vser de fidelité avec personne qu'il frequente, si ce ne sont quelques marchats qui sont loyaux, plus pour ne perdre les moiens de s'enrichir, que de bonté qui soit grauée en leur ame. Et sur tous les plus signalez en vols sont cogneuz ceux qui habitent es deserts de Benegomi, & Fighid qui font en la Numidie tirans vers le midy, & l'auoisinās du royaume de Bornei, lesquels sont si acoustumez au pillage que quelque prouision qu'ils tirent du Roy de Tcleusin, si est il impossible

*Diuisions des sectes entre les Mahometanes.*

*Arabes en grand nombre en Barbarie.*

*Manfor Pbrist Roi de Maroc.*

*Etheges race des Arabes.*

*Roy de Portugal tient plusieurs terres en Afrique.*

*Arabes adōnez au pasturage.*

*Arabes grands guerriers & vniuersels sous la soulde de diuers Roys.*

*Bité des Cheuaux des Arabes.*

*Arabes larvōs & voleurs naturels.*

*Deserts de Benegomi & Fighid.*

impossible qu'homme passe en leur terre, qui est de grand estendue, sans se sentir de leur pillerie & raiuissement, laissant les pauures voyageurs tous nudz, & leur quitrant la vie, afin de leur donner plus de mal en viuant en telle misere que fils les faisoient mourir. Et puis que nous sommes sur leur propos, il nous faut noter que les premiers Arabes qui onc passerent en Afrique estoient de deux diuerses familles, à sçauoir de Cachim, & Hilel sortis de l'Arabie deserte, ayans l'origine de leur sang & race d'Ismaël bastard d'Abraham : & vne troisieme famille s'appellant Machil, venuz de l'Arabie heureuse, lesquels se vantent d'estre descenduz de Saba, mais leur ranc & noblesse n'est en si grâd pris q̄ des deux autres, quoy que souuēt ils ayent combatu pour la preséance de leurs familles. Ce peuple estant assez ciuiliisé pour sçauoir les lettres, & qu'aussi leur langue entre les Barbares est l'une des plus remarquées ont plusieurs hommes excellens, qui escriuent les gestes des hommes vaillans de leur nation, comprenās leurs faits louables, & vertuz tant en vers gentiment élaboré qu'en prose, si que les hommes de sçauoir n'y sont pas du tout mesprizez, quoy que la charité y soit le plus refroidie que parmy nation qui soit sur la terre. Or mettēt ils difference entre les anciens Arabes, & ceux qu'on a apellez Sarrasins, car les premiers sont nommez Arabi Araba, qui signifie Arabes Arabesques, & les autres Arabi Mustarabra qui est à dire Arabes par accident & qui ne sont pas naturelz : & ceux qui sont venuz habiter en sont nommez Arabi Multehgeme signifiant Arabes Barbarifez, comme ayans pris, & gousté les mœurs estrangeres. Quand au reste de leurs façons de faire, on verra en l'Asie quels ils sont, veu que leur religion, est celle mesme qui à corrompu l'Asie, & tient empoisonné le cœur de la plus part des peuples Africains desquels par cy apres ie deduiray quelques façons de vie. Commençans donc aux Zemegues, Guenzignes, Ter-gues, & Berdenes, qui sont vrayemēt les Numides, nous sçaurons que leur façon de viure est semblable : & n'y a guere grand peine à sçauoir quelle institution ils suyuent en façonnant leur vie, n'vns de reigle, raison, loy, ny coustume quelcōque, ressentans ne sçay quoy de ceste vie grossiere & brutale, que les poētes attribuent aux hommes du premier aage : car leur viande n'est magnifique, ny dressée avec quelque somptueux apareil, n'ayās l'vsage du pain, ny de viande assaisonnée, ou bien aprestée : leur manger est du lait de leurs chameaux pour le desseuer en beuans vn grand trait tous les matins, & pillent, avec ce breuuage, paciēce iusque sur le soir que ils soupent legerement de chair fort seche & boulué dans du lait, & du beurre, qu'ils vous despechent sans grande ceremonie dès qu'elle leur est presentée, humans le brouet où elle aura cuit : & pour leur dessert, c'est à reprendre vne tasse pleine de lait, qui leur sert, & d'issue de table, & de breuuage, si ce n'est en esté que leurs Chameaux n'ayans grand lait pour ne manger de l'herbe à suffisance, ils sont contrains de se pouruoir d'eau pour rassasier leur alteration. Voulant reposer ils ont des nattes de ionc faites sans art guere subtil, & leurs pauillons de peaux de leurs bestes, & des laines, ou hilandres que produit le Datier entre ses branches & rameaux. Leur vestement est d'une grosse laine, leur couurant la moitié du

*Races des Arabes passez en Afrique.*

*Arabes sçauent les lettres.*

*Difference d'Arabes Ismaelites, Sabeens, & Barbares.*

*Mœurs des Numides fort brutales.*

*Viande & breuuage de Numides*

*Couche des Numides.*

*Vestemēt des Africains en Numidie.*

LIVRE PREMIER

*Chasse exercice  
ordinaire des Numi-  
des,*

*Les Numides hon-  
norent leur Roy.*

*Ignorance & bru-  
talité des Numi-  
des.*

*Femmes de Nu-  
midie courtoises.*

*Numides font la-  
loux.*

*Moynes Maho-  
metistes sobres su-  
perstitionneux.*

*Africans idola-  
tres le long de l'O-  
céan.*

*Africans recen-  
rent fort enuis le  
Mahometisme.*

*Africans usités  
de caracteres la-  
tins en escrivant.*

*Plants.*

corps, & sur la teste portēt vne toile entortillée & presque faite à la forme d'un Turbā, & plusieurs ont des chemises tissues de fil azuré, & de coton qu'on leur aporte de la terre des noirs, en échange d'autre marchandise. Le plus grand exercice auquel l'adonne ce peuple barbare est la chasse, ou le larcin, sans s'arrester guere plus de trois ou quatre iours en vn lieu, qui est l'espace que leurs chameaux ont gasté toute l'herbe qui y pourra estre trouuée. Et quoy que ceste gent soit ainsi desreiglée, & farouche si à elle vn Roy qui luy commande & auquel ils font tel honneur que chacun sçait que naturellement les Brutes mesmes sont insignez à faire à ce- luy qui est le plus excellent en leur genre & espee. Ils sont du tout igno- rans & sans sçauoir ny lettre, ny doctrine qu'elle que ce soit, & moins ap- prennent ils aucun art, ou s'adonnēt à vertu quelconque: voire y est la iu- stice si peu cogneuē qu'à peine se trouue il vn iuge, qui vuide les differens qui suruiennent entre eux, quoy que leurs Roys ayent tasché d'y mettre quelque ordre, à cause que les hommes qui ont quelque sens ne peuuent supporter les façons brutales de ce sor peuple. Les femmes y sont assez bel- les & charnues, courtoises, & gracieuses, & eux fort ialoux sçachants la portée d'elles, & combien elles sont promptes à changer de pasture, d'ont aduient souuent grandes querelles entre eux se massacrans à peu d'occa- sion l'vn l'autre. Ceux qui habitent plus pres des grāds chemins sont aussi plus ciuils & magnifiques, ayans pain de Miller meslé de graine de nauete, & abondance de chairs de Moutons, & d'Austruches, assez d'espicerie, des Dares & autres fruitz que les marchans leur apportent. Ils sont Maho- metistes & ont des Moynes si superstitieux, que sortans du desert ils ne mangeroient pour mourir de viande aucune acoustrée de main & artifice d'homme, se contentans de ce seulmēt qui est produit de la nature: & telles sont les mœurs presque de tout les peuples de Numidie. J'ay dit dès le comencemēt que l'Afrique à d'autrefois cogneu & adoré Iesus Christ, qui au parauant auoit seruy les diables, sous l'adoratiō des Idoles, mais les Chrestiens expulsez, la secte dānable de Mahometh y est pl<sup>is</sup> espādūē & gar- dée avec plus de rigueur qu'en autre partie de la terre, & mesme entre les noirs l'Alcoran est honoré & gardé fort seuerement: la où ceux qui sont sur les costes de l'Océā, sont encor idolatres, ou pour mieux parler n'ayās aucune cognoissance de diuinité quelconque. Ceux qui auoient gousté le Mahometisme au comencemēt, ne pouuoiet s'arrester en ceste bestise, & mettoiet à mort les prestres qu'on leur enuoyoit, qui estoit cause q̄ le Ca- liphe estoit cōtraint de tousiours tenir vne armée en Barbarie, iusqu'à ce q̄ les heretiques Alcoranistes, vindrent en Afrique, ou lors Mahometh eust le fondemēt ferme, & la doctrine y fut receuē, cōme encore à present elle y est viuemēt enracinée: De ceste loy & superstitiō nous en parlerōs plus amplement ailleurs, & à propos, lors qu'il faudra discourir de l'origine des Turcs, ou de la source du nom Sarrasin tant chanté en nostre Euro- pe. Quand aux lettres d'Afrique il ne se trouue point qu'ils ayent eu de- puis que les Romains sen feirent seigneurs autres caracteres que latins, quoy que le langage fut fort different de celuy des Romains, ainsi qu'on peut voir tant par les noms anciens des pais & villes, que dans le poē-

te Comique Plaute qui en vne de ses Comedies introduit vn parlant le langage de Carthage. Et ainsi toutes les histoires écrites par les Arabes des faitz & guerres aduenues en Afrique, c'est sans doubte qu'ils les ont tirées des latins, non qu'ils suiussent l'ordre gardé par les Romains, contés de prendre seulement le nom des seigneurs, compartissans les temps & les accordans avec les Monarchies, & avec la succession des Iuifz, & des Caldéens. Mais quand l'horrible desbord des Arabes Sarrasins fut fait, lors que les schismatiques qui laissèrent le Pontife de Bagadeth, passerent en Afrique, les Roys Mahomerans feirent bruller tous les liures des Africains, afin que par la lecture d'iceux, ils ne se reuoltassent de la secte Alcorane: & ainsi l'ignorance à cause la ruine de ce peuple iadis tant gentil, riche, courtois, & sçauant, qu'on estime auoir eu iadis lettres à luy propres, & imitant les Phœnicissiennes, iusqu'à ce que les Romains s'en feirent maistres, qui y introduirent comme dit est, les lettres latines: les tombeaux & inscriptions des edifices anciens donnent assez ample tesmoignage de cecy, où vous ne voyez rien qu'en latin, & sur-tout és villes voisines de la mer mediterrannée, & presque par toute la Barbarie, qui fut iadis le siege des Romains. Le egypte que tiennent à present les Africains pour les choses qui concernent leur foy & religion, sont mesurées par le cours de la Lune, faisant l'an de 354 iours, & les moys les vns de 30. iours, les autres de 29. tellement que leur an est plus court que le nostre de 12. iours, ayans leurs festes, & ieusnes en temps diuers de l'année, selon l'ordonnance de leur Alfurcan. Quand à la longueur de leur aage le plus vieil homme de Barbarie, ne passe guere les 60. 70. ans, si ce n'est vers les montaignes, ou plusieurs vont plus outre que l'an centiesme de leur vie, lesquels sont fort gaillardz, & iouissans d'une telle & si verte vieillesse, que Ciceron racomte de Masinisse, lequel fut Roy de Numidie, & d'une partie de la Mauritanie: Aussi les Numides viuent longuement, quoy que les dents leur tombent tost, & ayent la veuë fort courte, à cause du vent Leuantin qui les asilige esleuant la poussiere qui leur offence les yeux: & le trop vler de Dates à leur manger, & de lait chault, cause que les dents ne leur demeuurent guere long temps en bouche. Les Libyens sont de vie plus briefue, toutesfois plus sains & allegres que les autres, maigres, disposz, & de petite stature, & cecy à cause des grandes chaleurs ainsi qu'il en aduient aussi aux Ethiopiens qui sauoient le plus du midy. Ceux qui habitent en la terre des Noirs viuent encore moins que tous les autres toutesfois sont ils plus sains, disposz, allegres & robustes, & moins suiets à douleur de dentz, ny aux incommoditez de l'acourcissement de la veuë: estans tous tant Barbares, Numides, Libyens, que Noirs fort adonnez à paillardise, & sur tout s'accouplans tout autrement que l'honnesteré ne peut souffrir que ie le die: ils sont fort suiets en enfance, & sur la vieillesse à la reigne si forte & bien entacinée qu'à grand peine y peut on remedier, suiets à mal de teste, douleur de dentz, desuoyement d'estomach, à coliques passions fort vehementes, & ce comme ie pense pour l'indisposition des viandes qu'ils vsent, & à cause de l'eau trop froide qu'ils boient soudain apres leur porage tout chault.

*Arabes ont tiré leurs histoires des liures latins.*

*Arabes firent bruller les liures latins en Afrique & pourquoy.*

*Antiquitez en Afrique écrites en latin.*

*Departement de l'an selon les Africains modernes.*

*Age des peuples d'Afrique.*

*Masinisse. Voy Cicéron en son liur. de vieillesse.*

*Numides viuent longuement.*

*Les dents tombent, et la veuë se gaste aux Numides & pourquoy.*

*Africans paillardz insensés.*

*Maladies auxquelles les Africains sont suiets.*

LIVRE PREMIER

*Maladie que frappe  
quitt en Barbarie.*

*Barbares suiez à  
la peste.*

*Vertus louables  
des Africains de  
Barbarie.*

*Carthaginois is-  
dus estimez, des-  
loyaux.*

*Africains bons  
marchans & tra-  
siquans par tout  
le monde.*

*Vertuz, des Nu-  
midcs.*

*Simplicité des  
Noirs.*

*Vices des hommes  
de la Barbarie.*

Les enfans Africains tombent souuent du hault mal, & ainsi qu'ils croissent en aage, ceste maladie va aussi en décroissant, & sur ceux qui sont d'aage si ce mal se ruë quelquefois ils sont si ignorans en plusieurs endroits qu'ils estiment que ces hommes Epileptiques soient possédez du maling esprit. Le pais de Barbarie est fort suiet à la peste, la ou les Numides ne scauoient que pest, si ce n'est depuis quelques six vingts ans en ça: mais les noirs en sont de tout euenetz. Et afin que vous cognoissez combié c'est dommage que l'Afrique soit despoüllé de la vraie cognoissance de la verité Euangelique, il faut noter que ceux qui demeurent aux villes quoy qu'ils portent le tiltre de Barbares, si ne sont ils si grossiers que les lettres ne leur agréent, & que les sciences ne leur apportent vn singulier contentement, & sur tout l'estudient ils à scauoir ce qui touche & apartiét à leur foy, & superstition, estans fort deuorieux, honorans leurs prestres, & docteurs, & allans ordinairement prier en leurs Mosquées: scrupuleux au possible, & gens qui ayment l'honesteté du corps exterieur. Au reste ils sont ingenieux, & sur tous les Barbares qui habitent selon la mer Mediterranée, lesquels ont le naturel si bon que tout ainsi qu'ils sont industrieux à dresser edifices qui esgallent en beauté & subtile liaison d'Architecture, les plus superbes bastimés de l'Europe, aussi sont ils simples en leur conuersation, ne disans rien que selon les pensemens du cœur: iaçoit que iadis les Romains les ont eu en opinion de desloyaux, de sorte que voulans montrer l'infidelité de quelcun, ils ne faisoient que le paragonner à la foy punique, signifiantz vne grande desloyauté qui estoit comme naturelle à la nation Carthaginoise. Ce peuple est ialoux extremement, ambitieux, conuoiteux de richesses, & pour les aquerir ne laisse coing de la terre, où ils ne s'achemine pour y exercer marchandise allans en Perse, Arabie, Egypte, Turquie, Ethiopie, & Italic, fins & subrils, grands escrimers, assez sobres au manger, mais sur toute vertu, ils sont modestes en parole. Les ieunes respectent fort les anciens, & de sorte qu'ils n'oseroient auoir dit vn mot deshoneste en leur presence, ny chanter vne chanson d'amour, quoy qu'ils soient bons maistres en cela, & qu'ils traitent l'amour autant accortement que nation qui viue. Les Arabes qui sont parmy eux sont assez liberaux, mais pensez que ce n'est guere qu'aux despens d'autrui, & de nature ioyeuse, fins & accortz, hardis, & assez modestes. Les Numides sont plus ingenieux, & magnanimes, mais la plus part sans lettres, adroits aux armes, & des plus gentils guerriers de tout le pais Africain. Les Noirs surpassent les autres en loyauté, simples, debonnaires, courtois aux estrangers qui dancent volontiers, & se resioüissent à bâquer, aymans ceux qui scauent plus que les autres, & en somme ils viuent en plus de liberté que le reste des peuples d'Afrique: vous ayans fait recit des vertuz, & parties louables qui sont en eux, n'obmettray les vices desquels ils sont entachez, suyuant l'ordre mesme sur ce qui les rend vituperables, que j'ay fait en discourant ce qui les fait dignes de louange. Les habitans donc de Barbarie estans pauures sont les plus arrogans & fiers hommes de la terre, dedaignans sans aucun respect chacun n'oubliais iamais vn tort receu, vindicatifs à outrance, & si peu acostables, qu'à grand peine va

estraner peut il iamais entrer en leur grace. Leur parolle est superbe, leur conuerſation ſans plaisir, adonnez aux banquetz ſuperflus, fort mauuais meſnagers, querelleux & noieuz, ſans exercice qui vaille, i'entens pour le plus commun, peu recognoiſſans le plaisir receu, gens melancoliques, ſans elbat, ny paſſer temps, eſtans ſi pauures que la neceſſité les contraint d'eſtre toujours liez au travail. Des filles de Barbarie ne ſ'en trouue pas preſque vne qui porte ſa virginité, à celuy qui l'eſpouſe, leur eſtât permis par leurs propres parens d'auoir des amys, mais dès que elles ſont marices, il n'y a plus moyen de ſuiuire telle vie, & ſe portent alſez ſagement en leur mariage. Les Numides ſont traîtres, meurtriers, & larçons ſur tous autres, ſi vils & faquins, que pour peu de choſe, on leur fera mettre la main au plus vil & ſale meſtier qu'on ſçauroit imaginer. Les Libyens ſont ruraux, ignorans, larçons, voleurs, & brigans, & ſi courtois en toutes leurs actions que ils ne ſont de gueres differents aux beſtes brutes & farouches, qui courent par leurs deſerts & ſolitudes: leur vie eſt tresmiſerable, ſans loy, reigle, ny raiſon, & ſans cognoiſſance de religion quelconque, viuant de la chaffe, mal-faiſant à chacun, & ne pouuant ſe tenir de faire la guerre. Quand aux Noirs, ilz ſont ſans pratique, ou industrie aucune, tous brutalifez, & leurs femmes impudiquement vilaines, & ne ſe ſoucient de leur honneur, n'ou plus que beſtes, ſi ce n'eſt quelques vns des plus honeſtes, qui ſe tiennent aux villes.

*Impudicité des filles de Barbarie.*

*Mechanceté des Numides & Libyens.*

*Saueté des Noirs, & de leurs femmes.*

*Des Royaumes de Hea, Suſ, & Maroc, & iſles Canaries. Chap. 9.*



**D**E LA le deſtroit giſt la prouince de Hea confinant vers le ſeptentrion à la mer Oceane & Atlantique & le mont Atlas luy eſt vers le midy: qui eſt ny pays aſpre, môtaigneux, couuert, & boſcageux bien peuplé & habité, founy de cheures & aines, mais ayant bien petit nombre de brebis, & moindre de boeufz, & de cheuaux. Il n'y a preſque point de fruiets, mais ce n'eſt ny la ſterilité de la terre, n'y l'inclemence du Ciel qui en ſont cauſe, mais pluſtoſt l'ignorance & beſtiſe des habitans. Le fromét n'y croiſt guere, mais le millet, orge, & nauette, y viennent en abondance: & le miel qui ſert de grand ſoulagement pour le viuere de ceux du païs, là où la cire ne leur ſeruant de rien, eſt miſe à meſpris, & regettée. Quand ils prennent leur reſection ils n'yſent de table ny treteaux, mais ſe mettans à terre y eſtendent des cuirs fais en rond, ſur leſquels mettent leur viande tout ainſi que auſſi en vſent les Turcs allans par païs, voulans repaiſtre. Leur veſtement eſt fait d'vn drap groſſier, piqué tout ainſi que vn lodier, lequel ils entortillent bien fort eſtroitement autour de leurs corps, & le ceignent d'vn bandeau de laine par deſſus leurs hâches, & ſ'en couuert, ſur tout les parties que nature veut qu'on tiéne couuertes, & ſecrettes: ſur la teſte ilz ont quelques bandes de laine longues de ſ. coudées, & larges de deux, mais toujours le ſommet de la teſte demoure à deſcouuert, ſans que perſonne vſe de bônnetz, ſi ce n'eſt les vicillards: les chemiſes n'y ſont en vſage, à cauſe du deſault de lin, & quand bien il y en auroit, ſi n'y a il hôme:

*Aſſiette de la Prouince de Hea en Afrique.*

*En quoy abondent les Heans.*

*Abillemens des Barbares de Hea.*

LIVRE PREMIER

*A qui est permis  
de porter barbe en  
Hea.*

qui le sceut acoustrer ny ordir. Les hommes à marier n'oscroyent porter barbe, là où estans mariez, c'est à leur volonté de la se laisser croistre. Ilz labourent avec des asnes & cheuaux, & abondent en sauuagine, mais ilz n'ont aucune industrie d'aller à la chasse: & sont si fors que iàçoit que leur

*N'y a point de  
moulins en Hea.*

païs abonde en riuieres & bons ruisseaux, si ne sçauent ilz point dresser des moulins: ains a chacun en sa maison des instruments à bras pour faire la farine, qui est la charge pour le passetemps & exercice des femmes.

*Remede des ma-  
ladies des Heans  
est le feu.*

La medecine y est si peu cogneue, que toute maladie y est guerie en se cauterisant & adaptant le feu, ainsi que on en vse à l'endroit des bestes. La iustice y est entretenue bien maigrement, ne se parle presque de faire droit à personne; mesmement es lieux montaigneux, où l'on ne reconnoist ny Roy, ny Seigneur, autre que celuy, qui est le plus fort à la guerre, en laquelle ilz s'employent si bien, que ilz n'osent sortir de leurs maisons sans auoir sauconduit, & guide de leurs propres aduersaires.

*Nature farouche  
des Montaigniers  
en la region de  
Hea.*

*Hea, & Sus re-  
gions suiuettes au  
Serif.*

*Assiète de Suz.  
Baleines en la co-  
ste de Suz.*

Ceste nation est suiçette au Serif, aussi bien que le royaume de Suz, qui est delà le mont Atlas vers le midy, & vers le ponant, il est arrousé de la grad mer Oceane, & finist encor vers le midy aux arenes du desert. C'est en ce país là, & sur la coste de la mer, que on prend autant de Baleines que en lieu, où la mer passe, tellement que les edifices sont faits la plus part, des costes de ceste Belue, ainsi qu'on voit à Baïonne, qu'on en palisse les iardins. Le terroir de ce país pour le plus est fertile en froment, l'orge, legumes, Dates & succe en grande quantité, mais mal-cuit & purgé, qui est cause que ne venant à sa parfaite blancheur, aussi la vente n'en est si facile.

*Naturel farouche  
du peuple de Suz.  
Magistratz, tri-  
meistres en Suz.*

Le peuple y est fort terrible & sanguinaire, & suiçet à rebellion, & cela luy procede de trop d'aïse, ne pouuás viure en paix les vns avec les autres. Ilz créent en leur cité principale, à cause de l'absence du Roy, vn Magistrat souuerain la dignité duquel ne dure que trois moys, lequel à le gouuernement de toute la cité, & iuge de tous differets en dernier ressort. Leurs prestres ont cognoissance des causes qui cōcernent la spiritualité: & les tēporelles se compoist plus avec faueur que iustice: qui est cause, que si vn citoyen tue vn autre, les parés du deffunct pouuás vse de pareil effort, & se venger en massacrant le meurtrier, il n'en est faite aucune poursuite. Que si l'homicide se peut garentir de ceux qui luy dressent des embusches: il est quitte en sen allant hors de la cité pour sept ans, où y demeurant, tenir teste à ses parties: & le terme expiré, il dresse vn banquet aux paucians, & accorde avec partie, sans que deormais il soit en crainte que aucun luy face desplaisir quelconque. Passant plus outre en terre ferme est le royaume de Maroc, celuy d'où sont sortis les seigneurs Mores, qui ont par si long tēps tenu la plus grand part des Espaignes. Ceste region vers l'orient fauouisine de Hea, & est posée en vn grad vallon entre les mōtaignes, qui est cause qu'elle ne doit rié à terre qu'homme sçache dire, en fertilité de tout ce qui est necessaire pour la vie des hommes, comme grains, fruits, bestail, eaux, fontaines, & autres semblables comoditez. Maroc est cité principale de laquelle le royaume porte le nom, iadis superbe, & à present fort abastardie, où toutesfois le peuple est liberal & courtois & où l'on list leur loy, y ayant des colleges rétez pour ce faire, & des hospitaux pour les pas-

*Iustice corrompue  
du Royaume de  
Suz.*

*Punition des Ho-  
micides.*

*Maroc Royau-  
me, & où assis.*

*Fertilité du ter-  
roir de Maroc.*

*Habités de Ma-  
roc courtois, &  
liberaux.*

sans qui sont de leur secte, le tout basti & donné par ce grand Roy Moré Mansor le grand Roy iadu de Maroc & en Espagne. Or est-il que ceux qui se tiennent au plat país sont si bestiaux, que n'ayans homme suffisant entr'eux pour vuidier leurs querelles & differets, ils sont cōtraints & leur est cōme coustume de retenir les estrangers qui passent afin qu'ilz jugent & donnēt sentence sur leurs discordes, & faut que cest arbitre serue de greffier, & de iuge tout ensemble. La nourriture de ce peuple n'est guere delicate, cōme de ceux qui viuēt de farine d'orge destrēpée en l'eau bouillante & cuite avec chair de Bouc, du plus vieil qu'ils ayēt, & de celuy qui ne vault plus pour les troupeaux. Apres sont ceux de Guzule Prouince fort peuplée & cōfināt vers le Ponāt au royaume de Suz, & vers le septentrion au mōt Atlas, & tirāt à l'Orient elle auoisine les Heans. Les hommes y sont fort bestiaux, & ce nonobstant ayant des mines de fer, ilz en font des vases assez gentiment elabourez, que ils troquēt avec des draps, cheuaux, espices, & autres choses à eux necessaires es foires & marchez des país voisins, où ils n'on garde de faillir. Les habitans n'ont aucun seigneur, ains chacun est Roy en sa maison, qui est cause que tousiours ilz sont en dissension, & sont si acoustumez à la guerre que leurs trefues ne durent iamais plus haul de trois iours la sepmaine, à quoy ilz sont contrainctz à cause du trafic: mais se rencontrans, les trefues estant expirées ils se massacrent reciproquement sans respect d'age, ny de sexe quelconque. Les Guzuliens ont pour tout vestemēt, de certaines chemises de laine faites en hoquetons sans manches, & assez estroites par le collet, & en teste, ils ont des chapeaux faits de fueilles de Palmiers. Le iour de leur foire & marché est gardé si solennellement, qu'il n'y a homme si hardy qui osast meffaire à vn autre, tant fust-il son ennemy, à cause que il y a vn Capitaine esleu de toutes les parties qui est sur-intendant aux crimes commis durant le trafic, que ilz punissent selon la grauité du forfait: mais les larcins y sont punis de mort, sans autre forme de procez, massacrans le larron avec vne espee de Pertuisanne que ilz portent pour ce faire, & laissent les corps morts, & pour exemple, & pour seruir de pasture aux bestes & oiseaux de proye. Ainsi quoy que ce peuple soit Brutal, si deteste il ceux qui rompent le lien de paix, es assemblées faites pour le profit, & necessité de tout vn país.

Voyfins des Guzuliens, sont ceux qui habitent en la region Ducale, qui vers le Septentrion regarde l'Ocean Atlantique en pareille eleuation que l'Isle de Madere: où le peuple est maling, vicieux, ignorant, & habitant espars çà & là, à cause que il y a fort peu de citez, vnies & policées: le país estant fertile à merueille en grains, fruits, & bestail, les femmes assez gaillardes, mais plus superbement vestues.

La plus part de ce país est à present subiect au Roy de Portugal, & ce depuis que il fust fait seigneur d'Azamor, où il enuoye gens à sa poste, ayant plusieurs forts le long de la marine, comme celuy qui commande presque de ce costé à toute la coste d'Afrique sur l'Ocean.

Ayant parlé de l'Isle de Madere, ie ne peux dire rien autre cas des mœurs des habitans, que ce qui sera dit des Portugais en leur lieu, entant

*Mansor le grand Roy iadu de Maroc & de Grenade en Espagne.*

*Bestise des Maroquiens du plat país.*

*Pauvre nourriture de ceux de Maroc.*

*Guzule Prouince & son asieste.*

*Mœurs farouches des Guzuliens.*

*Vestemēt des Guzuliens.*

*Justice notable des Guzuliens.*

*Ducale region d'Afrique regardant dans Madere: & s'estendāt presque jusq'aux Canaries.*

*Fasō de viure de ceux de Ducale.*

*Le roy de Portugal tient en effroy la region Ducale.*

*Madere premièrement habitée par les Portugais.*

L I V R E P R E M I E R

que ce sont eux qui les premiers l'ont habitée, veu que au parauant, il n'y auoit vn seul pouce de terre presque qui ne fut en boys, tellemēt que ceux qui y vindrent au commencement y mirent le feu, pour oster ces boscaiges, & rendre le pais habitable ainsi qu'il est à present. Ainsi auant que passer le tropique d'esté, pour voir les terres d'Afrique tirans vers l'Equateur, il nous fault visiter ces isles tant chantées par les anciens, souz le nom d'Heperides & Fortunées, & lesquelles à present on nomme Canaries, non du nombre des chiens nourriz, ou trouuez en elles, mais plustost que la plus grande de sept qu'il y en a de voisines s'appelle Canarie, de laquelle toutes les autres ont esté ainsi baptisées. Or les quatre sont habitées de Chrestiens, desquelles les noms sont tels, Lanzalotte, Forte-auanture, La Gomere, & l'isle du fer: les trois ont le peuple Idolatre, appelées la Canarie, Teneriffé & la Palme, des mœurs des habitans desquelles ie veux discourir, n'estant sur le propos de la description du pais, ains seulement de la maniere de viure des hommes. Or les trois susdittes gouvernées par les Idolatres sont fortes & si bien gardées, que iamais les Chrestiens n'y ont sceu donner atteinte, tant pour en estre le peuple vaillāt & farouche, que pour l'affiette difficile des lieux, & aspreté des haures, & Plages presque impossibles à les acoster. Or ce peuple qui reste idolatre est seigneurie par neuf seigneurs qu'ils appellent Ducs, lesquels y viennent non par succession, ains par force, emportant celuy la principauté, qui a le plus de puissance, s'entre-tuans furieusement avec des pierres, & iauclortz, qui en lieu de fer, ont d'vne sorte de corne forte & aiguë pour armes, & où cecy n'est point ils bruslent le fust par vn bout, le rendent ainsi offensif, comme s'il y auoit du fer bien pointu. Ils vont presque tous nuds, si ce n'est quelques vns qui s'affublent de quelques peaux de cheures en mettans vne deuant, & vne autre derriere: & afin d'edurcir leur cuir mesme, ils vsent du suif de Bouc, avec le ius de certaines herbes à eux cogneues propres pour tel effect, & de ce meslange ils soignent le corps, qui le leur rend plus dur, afin de supporter les rigueurs du froid, quoy que il n'est guere vehement en ce pais là, estans posées ces isles sur le midy, & non trop esloignées du Tropicque d'esté. Ces Insulaires ne bastissent villes, citez, ny maisons, se contentans de creux, & grottes des montaignes, où se retirans avec leur bestail se despendent de toute iniure du temps, & inleméce celeste. Leur viure est de pain d'orge, chair, & du lait de cheure, desquelles ils nourrissent de grans troupeaux, & quelques fruiçts, & sur tout de bonnes figues. Ilz n'ont aucune certitude de religiō, ains adorent les vns le soleil, d'autres la Lune, & chacun se forge vn dieu tel qu'il luy vient en fantasie. Or ne sont ils si bestiaux que d'auoir communauté de femmes, veu que le mariage a place entre eux, bié est vray que chacun en prend tel nombre que bon luy semble: & iamais vn Canarien (l'entens des idolatres des trois isles) n'espouferoit vne femme que premierement le seigneur du pais ne l'eust despu-cellée, acomptans ceste faueur à vn grand auantage pour eux, si le prince couche vne nuit avec leur espouse. Or ont ces idolatres guerre continuelle avec leurs voisins Chrestiens des autres isles, & en prenant quelques vns, ilz ne les tuent point, pensans les tourmenter d'auantage, en leur laissant

*Quelles sont les isles que les anciens nommoient Fortunées.*

*Pourquoy s'appellent Canaries. Nom des isles Fortunées.*

*Seign. des Canaries idolatres, comment sont creéz.*

*Armes des Canariens. Veste: et des Canariens.*

*Oignemēt des Insulaires pour endureir la peau.*

*Maisons des Canariens quelles. Viures des Canariens.*

*Canariens estrangement idolatres.*

*Mariage des Canariens.*

*Filles ne sont espousées vierges par leurs marys, ains le Seigneur les deslore.*

laissant la vie, & les employans à escorcher les cheures qu'ils mangent, estimans cest office comme chose vile & infame, & les detiennent en cest exercice, iusqu'à ce qu'ilz se rachètent, & ainsi ils ne sont pas trop esloignez de courtoisie, quelque farouche naturel qui semble les conduire.

Ils ont vne estrange coustume de faire, lors que vnde leurs seigneurs préd possession de sa seigneurie, car il s'en trouue tousiours quelcun qui s'offre volontairement à la mort pour honorer la feste, au iour de laquelle ilz s'assemblent sur vn terre, & hault rocher, voisin d'vne vallée fort profonde, & là celuy qui se doit sacrifier luy-mesme apres quelques ceremonies faites & parolles proposées, se precipite du hault en bas, & est deschiré, & rompu en cent mille piéces. Le seigneur aussi est obligé d'honorer & entretenir, pour recompence de ce seruice, les parents du defunct, & les tenir les plus chers qui soyent à sa suite. Ces Canariens sont des plus adextres, agiles & legers hommes de la terre, couras viste, & aussi dispozt que cheureuls, sautans sur les rochs tous pieds nuds, sans craindre les pierres aigues des môtaignes, ny la durté des terres, & faisans des saultes qui estonnent la veüe de ceux qui les regardent: si adroits à ruer les pierres, que visans à vn lieu ils n'ont garde de faillir d'atraince, & si fortz, robustes & puissans, ayans les bras si nerueux, & les poings si roides, & pe sans qu'à coups de poings ils despeceront vn pauois, ou bouclier, pourueu qu'il ne soit point bandé de fer. D'auantage hommes & femmes en ces illes prennent grand plaisir à se paindre la chair avec le ius de certaines herbes qui les couloire de rouge, verd & iaune, & avec ces ornementz ilz expriment gaillardement leurs affections, & donnent indice de leur angouisse, ou ioye, tout ainsi que par deçà nous en vsons par le blason des couleurs: & en somme ce peuple ressent bien le naturel farouche du païs que il habite, lequel bien que soit fertile, si ressent il son horreur & solitude à cause de l'aspreté & hauteur des montaignes.

Reprenans la tetre ferme d'Afrique, & passé le Tropique d'esté tirans vers le Pole Antartique, on voit le païs des Azanaghes peuple bestial & grossier, abreuué toutesfois quelque peu des folies du Mahometisme, à cause que les Arabes y frequentent quelquesfois. Ces Azanaghes ne sont du tout noirs, ains bazanez, vagabondz & errans par le desert, viuans de dates & lait de Chameau faisans petite & sobre despence, & suportans la faim, nature pouruoiant en cela à la faulte que bien souuent ilz ont de viures. Ce peuple est fort simple & sot, quoy que cholere & furieux, & porte ordinairement vn linge entortillé sur la teste, vn bout duquel leur pendant sur le visage leur couure la bouche, qu'ils estiment chose sale & vilaine, & indigne que on tiemie à descouuert, à cause que c'est d'elle que sortent continuellement des ventositez & mauuaises odeurs, & qui est comme le liex purgeant les excremens, tout ainsi que sont les parties honteuses. Ilz n'ont Roy, Prince, ny seigneur qui leur commande, seulement honorent quelz (instiguez de la nature) les plus anciens, & riches, & leur portent quelz respect, & obeissance: & sont gens fort pauures, larons, menteurs, & traistres si la terre en porte: d'allez bonne taille, maigres, portans les cheueux iusque aux espaules, que ils oignent tous les

*Conditions de ceux que les Canariens prennent en guerre.*

*Sacrifice volontaire d'hommes ainsi solennitez de la creation d'un nouveau seigneur.*

*Canariens adextres, & legers.*

*Canariens se paindre le corps pour sembler plus beaux.*

*Azanaghes brutaux peuple bazané.*

*Vivre des Azanaghes, fort pauure, & sobre.*

*Vestement des Azanaghes.*

*Les Azanaghes estiment la bouche vilaine & pourquoy.*

LIVRE PREMIER

*Trafic des Azanaghes.*

iours de certaine composition non guere bien flairante, mais en laquelle ilz se plaisent, tant sont diuerfes les apprehensions, & fantasies des hommes. Ce peuple des Azanaghes qui sont du Royaume de Mely, ne bar & n'vse de monnoye quelconque, & ne s'en soucient non plus que de rien, ains tout leur cas se passe au trafic par eschange, vendans l'or au poids, duquel ilz ont en abondance, & presque du meilleur qui soit en tout le monde. Leurs femmes sont bazanées & mal vestues, sans porter aucune chemise, & sont celles là estimées les plus belles entre elles, qui ont plus longues tetasses, qui est cause que dès que les tetins leur commencent à poindre & à se hauler, elles ne cessent de les tirailler, & se ferrer, afin que croissant la chair en ceste partie, elles puissent estre admirées comme les plus excellentes & rares en ceste perfection de beauté.

*Femmes Azanaghes en quoy pèsent estre belles.*

*Fleuve de Senega nommé Niger, est mis en l'interieur Libye par Protop. liu. 4. ch. 6. Table d'Afrique. 4. Les peuples sont nommez Nigrites à cause du fleuve par Mele 3. Asiete du Royaume de Senega.*

Pais le pais des Azanaghes, on vient à la terre des noirs, estant faite la separation des Bazanez & des noirs par le grand fleuve de Senega, par les anciens nommé Niger, & la source duquel on tient proceder du mesme lieu que celle du Nil, ayant pareil flux, & reflux que le fleuve Egyptien, arroufant, & engressant par mesme moyen les terres, & nourrissant Crocodiles, & toutes belues, & monstres aquatiques que on voit au Nil ordinairement: & à cause de ce fleuve, tout le pais est nommé Senega: regardant vers le Ponant la grand mer Oceane, au Midy le Royaume de Gambre, & vers le Septentrion est ceste grande riuere, qui le separe comme dit est des Azanaghes, & donne commencement aux pais qu'on à nommez de nostre temps la basse Ethiopie.

*Le roy de Senega fait par election.*

Le peuple de ce pais est riche, & suiuet à vn Roy, lequel y vient par election, & est choisi de la plus noble race que ilz sçachent trouuer, neantmoins son autorité n'est point ferme, ny assurée: estant celuy qui regne tousiours en crainte d'estre ou massacré, ou chassé de son gouvernement. Ce Roy n'a aucunes daces, tributz, ny gabelles leuées sur le peuple, ains vit pour le plus des presens que luy font les Seigneurs du pais, & des pilleries que luy-mesme fait avec ses esclaves, & du labeur de ses terres, desquelles il tire vn grand reuenu pour le nourrir & tenir estât honorable: Luy estant permis de tenir tout autant de femmes que bon luy semble, lesquelles sont logées chacune à part, ayant des terres assignées par le Roy, pour leur entretien & nourriture. Et les allant visiter, chacune est tenue de fournir la despence, & le défrayer tant qu'il demeure avec elle: & dès que vne est enceinte, il n'y va plus tant que elle soit deliurée, qui est cause que changeant ainsi de pasture, ilz ont vne infinité d'enfans pour succeder, non au Royaume, mais à leurs terres, seigneuries, & patrimoine.

*Mariage, Et mesnage du Roy de Senega.*

Le peuple y est Mahometan mais non pas des plus fins, & arrestez en celle superstition que les Mores blancz, d'autant que ilz n'ont qui les y instruisse, & avec ce que ilz ne tiennent pas grand compte, mesmement depuis que les Chrestiens y frequentent. Ces Noirs vont tous nudz, fors que ilz portent comme vn hault de chausses de cuir de Cheure, pour couvrir leurs parties honteuses, mais les grandes se parent de chemises de Cotton que les femmes filent, & en font des draps larges de demy pied, & les coufent ensemble les vou-

*Les Noirs de Senega Mahometans.*

*Vêtement des Noirs.*

ans mettre en œuvre pour quelque habillement. Les femmes vont toutes descouvertes de la ceinture en hault, mais en bas elles sont couvertes d'un petit drap de coton ceint à trauers, qui leur pend iusqu'à my iambe, le reste nud, & en la teste ne portent autre cas que leurs cheueux tressez assez mignotement, & liez en diuerses fortes, & façonnez avec des entortillemens qui leur donnent vne assez bonne grace.

Ils mangent fort falement, simples, & sans grande malice, grans parleurs & ayans tousiours quelque cas à repliquer, & par consequent menteurs au possible, tant que en vn si long babil, il est impossible que le mésonge y manque, grands trompeurs, iacoit que au reste ilz se monstrent assez charitables, ne laissans passer vn estranger, auquel ilz ne donnent vn repas en leur maison, ou ne le logent courtoisement pour vne nuit, sans en vouloir aucun payement, ny recompence. Ilz se guerroyent ensemble, & ne pouuans viure en paix, vont assaillir leurs voisins faisans leurs guerres à pied, à cause que les cheuaux ne peuuent guere viure en ces contrées: & n'ont autres armes offensiuës que zagaïes, & iauelines ayantz demy pied de fer tout cramponné, & subtilement elabouré à petites pointes fort nuisibles, & leurs espées semblent des Simeterres Turquesques, sauf que ceux-cy sont tous de fer, sans qu'il y ayt vn brin d'acier.

Leurs guerres ne se font sans grans meurtres, & effusion de sang, veu la sorte des armes, & qu'ils vont tous nudz au combat, & que estans hardis & brutaux, ilz ne ruent guere coup qui ne porte: & sont si assurez que encor que ilz voyent tomber leur compaignon si ne monstrent ilz point vn seul brin de crainte, ny de couardise. Au reste c'est le peuple le plus gaillard à la nage, & à passer les fleues, que on puisse guere trouuer en tout le monde. En ce pais, quoy que hors la puissance & iurisdiction du Roy de Senega, sont les Barbarins, & Seretes, lesquels fuyent de satisfaire à seigneur aucun, craignans que on leur enleue leurs femmes & enfans, chose familiere aux Roys d'entre les Noirs, qui font argent de toute espee de denrée. Ces hommes sont fort cruelz & idolatres, sans aucune autre loy, que celle que leur ordonne leur fantasie: experts en guerre, & s'aydans dextrement de l'arc, avec des saiettes enuenimées: & ne sont assaillis d'aucun à cause de l'impossibilité de l'aprouche de leur terre, qui est toute en lacz, & marestz, & de toutes partz marefcageuse. Passé ce pais on va au Royaume de Gambre, où est le Promontoire que noz Pilotes appellent Cap rouge, où les gens sont si plaisans & courtois qu'il est presque impossible que on les acointe, tant ilz ont en detestation l'alliance des estrangers. Ilz sont Idolatres, & grans forciers, aioustant foy aux charmes, & enchantemens, & autres folies qui dépendent de l'art, & ruses de Sathan, & toutesfois confessent vn Dieu, plus grand que toutes leurs idoles: neantmoins y a il plusieurs qui suiuent la loy de Mahometh. Leur viure est semblable aux façons de ceux de Senega, fors qu'ilz ont plus de riz, & qu'ilz se repaissent de chair de chié, viande non acoustumée par natiõ quelconque. Suiuant ceste coste, rasant l'Afrique, & doublât au Cap des Palmes, vous entrez au Royaume de la Guinée, & voyez les pais de Melegette, Benin & Manicõgre, où selon la diuersité des peuples, vous y

*Mœurs des Noirs*

*Noirs fort charitables.*

*Armes de ceux de Senega.*

*Les Noirs de Senega bñs nageurs.*

*Barbarins & Seretes fort brutaux*

*Gambre Royaume aproché l'Equateur.*

*Gabriens forciers & idolatres.*

*Gabriens mangent les chiens.*

LIVRE PREMIER

voyez aussi varieté en leurs actiôs, & manieres de viure, les vns suyans la Foy de l'Alcoranisme, & la plus grand partie s'adonnans à l'adoration de ce qui se voit, & des basses creatures. Tellemēt que leurs Roys sont adorez du peuple, qui croit qu'ils soyent descenduz du Ciel: & ainsi quand on leur parle, c'est avec grand reuerence, les saluant de loing, & mettans les genoux à terre. Aussi ces Idoles Royales, afin d'entretenir le peuple en ceste bestiale opinion de leur diuinité, ne ne veulent estre veuz en mangeant, ains prennēt plaisir que leurs suiets les estiment passer leur vie sans manger ny boire. Or est le soleil leur grand Dieu, & croyent que les ames sont immortelles, & que laissant le corps elles vont loger avec le soleil, & ce sont ceux de Benin, qui s'abestissent en ceste fantasia. Voire obseruent vne estrange ceremonie quand leurs roys sont decedez, que de s'assembler en vne campagne, où ils font vn puits fort large par le pied, & estroississant iusqu'au sommet, où ils descendent le corps du deffunct. Et apres ce les plus fauoris, proches parents & meilleurs amys du Roy trespassé, se laissent de leur bon gré couler dans ce puits, pour tenir cōpaignie à leur maistre, leur tournāt à grand hōneur, & auquel tous ne peuēt aspirer, de suiure leur prince en l'autre monde, tellement que les premiers qui meurent en ce fossé sont estimez les plus heureux, & ceux qui aymoient mieux leur idole royale. Les noirs de la Guinée ne sont si asseurez en leur idolatrie, veu que tous les iours ilz changent de Dieu, s'arrestans en l'adoration de la premiere chose qu'ils rencontrent le matin sortans de leurs maisons, fust elle sensible, ou sans ame ny sentiment, de sorte que telles fois vous verrez l'un faire sa priere à vn lezard, l'autre à vn oyseau, cestuy à vne pierre, & l'autre suplier vne grenoille, & le soir venu, tous ces dieux sont hors de cartier, pour donner place à ceux qui l'endemain seront en office. Ce peūple en general est fort insolent & defordonné en son boire & manger, faisant plusieurs repas le iour, & s'engorgeans de viande & du vin qu'ilz font de Palmes: & quoy qu'ilz soyent ainsi dissoluz & gourmans, si sont ilz de fort longue vie, tellement que plusieurs viuent sains, & gaillards, iusqu'à l'an centiesme de leur aage. Quelquefois ils se sentent indisposez, & pour l'inclemence du ciel attains de quelque legere fiebure, mais pour remede souuerain ils s'aident de Phlebothomie, & dès que la veine leur a esté ouuerte, ils ne faillent d'estre gueris.

Ces peuples sont si badaultz, que pour peu de chose, les peres, & meres vendent leurs enfans, que les Portugais achent pour s'en seruir au labourage des terres, & iardins, & autres affaires, és isles de saint laques, saint Thomas, & autres qu'ilz ont en ce pais là, esquelles en certaines saisons, ceux d'Europe faschez de l'interperie de l'air, n'ont aucun effort pour trauailler en sorte queleconque, ainsi que en d'autres temps de l'année, lors c'est à sçauoir que le soleil s'esloigne d'eux, & nous approche, les Noirs sentans le froid, souffrent vne grande alteration de leur gaillardise, santé, & bonne disposition.

Ainsi les Blancs se portans mal en esté, les Noirs sont à leur aise, & trauaillent, les infirmittez desquels les autres suportent, durant le froid, qui est le foulas de ceux qui sont voisins de nostre pole. Les autres Noirs qui

*Roys adorez à l'egal de Dieu.*

*Le Soleil estimé Dieu au royaume de Benin. Funerailles des roys de Benin.*

*Hōmes se sacrifiant aux ombres des morts.*

*Estrange idolatrie de ceux de la Guinée.*

*Noirs de Guinée defordonnez au boire & manger.*

*Remede des maladies des Guinéens.*

*Peres vendent leurs enfans.*

*Diferes saisons pour les blancs, & pour les Noirs és isles souz l'Equateur.*

tirent vers l'Ethiopie, & les deserts, de tant ils sont plus esloignez de la frequentation des estrangers, aussi sont ils plus grossiers, & bestiaux, allans tous nudz, & ne paroissans estre nez que pour seruir de passe-temps, tant aux Africains & Mores blancz, que Chrestiens qui courēt ce pais pour en tirer l'Or, & l'Azur qui y croist en abondance, & c'est pourquoy le riche Roy de Portugal, s'est fortifié en la Guinée, & s'est saisy du Cap à trois pointes. Ceux du Royaume de Mani-congre sont de pareilles mœurs, & aussi bestiaux que les dessusdits, & de là jusque au Cap de bonne esperance, n'y a peuple qui soit guere venu à nostre cognoissance; pour-ce que ceux qui ont voltigé le long de la marine n'ont entré guere auant en terre ferme, qui est pour la plus part deserte, ou habitée d'hommes si peu acostables, qu'on ne scauroit rien dire de leur façon de vie, & moins quelle religion est-ce qu'ils tiennent que ie pense estre aussi sainte, que de ceux qui sont souz pareille eleuation du costé du Ponar, à scauoir sans opiniō de Dieu, ny cognoissance de loy, ou ceremonie quelconque: & pour ceste cause nous doublerons le Cap de bonne esperance pour visiter les peuples Africains qui sont en l'Ocean qui regarde les Indes, & aproche le plus le pais de l'Orient. Entre lesquels les principaux sont les Cefalées assis droit souz le tropique de Capricorne, riches en mines d'or, assez courtoys, & acostables, à cause des marchands qui y abordent d'ordinaire de toutes les parties du monde, & sont idolatres, quoy qu'il sy trouue nombre de Chrestiens Iuifs, & Mahometistes. Comme aussi fait en Quiloa, au Royaume de Melinde, voisin de l'Ethiopie, & droit souz la ligne Equinoctiale; auquel est contigue la terre de Mombase où le peuple vit assez honorablement souz la diuersité des opinions de religion non asseuré ny au Mahometisme, ny à l'idolatrie, & participant de tous les deux: & c'est de ce costé qu'habitēt ces Troglodites desquels auōs parlé cy dessus, & que nostre auteur à recueillis des liures de Diodore, cōme i'ay tout ce mien discours de l'Afrique ainsi qu'elle se comporte à present de ceux qui ont voiaagé le long de l'Ocean, & ont mis pied à terre par toutes ces nations, & y frequenté les peuples cogneuz leurs mœurs, experimenté leurs douceurs ou felonnie, & gousté la difference de noz Climatz, avec l'intemperie ou clémence de celle partie de la terre tant esloignée de nostre Europe, & sont mes auteurs afin que ie ne les frustre de leur hōneur, & ne sois usurpateur de la gloire qu'ils meritēt pour auoir trauaillé, les Seigneurs Iea Leo Africā, Americ Vespuce Florētīn, Louys Cademoite, Pierre de Sintre, Louys Bartheme Boulongnois, & dvn excellent Pilote Portugais qui ont fait ce bien à la posterité que de luy eclercir ce que sans eux à peine feut paruenū à nostre cognoissance. Voila donc l'Afrique, & mœurs du peuple qui sont en elle, avec promesse que ie fais, que la ou l'auteur me semblera n'auoir touché les choses de nostre aage, d'y donner attainte & concenter l'apetit honnest de ceux qui liront ce *recueil.*

Fin du premier liure.

les vns suyuant la  
ns à l'adoration de  
urs Roys sont ado-  
iel: & ainsi quand  
e loing, & mettans  
retenir le peuple en  
estre veuz en man-  
e passer leur vie sans  
royent que les ames  
ger avec le soleil, &  
e. Voire obseruent  
ez, que de l'assem-  
ge par le pied, & e-  
ps du deffunct. Et  
es amys du Roy tres-  
pour tenir cōpaig-  
tous ne peuent aspi-  
que les premiers qui  
& ceux qui ayment  
ont si asseurez en leur  
n, arrestans en l'ad-  
natin sortans de leurs  
nt, de sorte que telles  
re à vn oyseau, cestuy  
r venu, tous ces dieux  
l'endemain seront en  
sordonné en son boi-  
geans de viande &  
ent ainsi dissoluz &  
nt que plusieurs vivent  
ye. Quelquefois ils se  
tains de quelque lege-  
de Phlebothomie, &  
estre gueris.  
ose, les peres, & me-  
ent pour s'en seruir au  
es isles de saint Iaques,  
quelles en certaines sai-  
air, n'ont aucun effort  
d'autres temps de l'an-  
ix, & nous aproche, les  
ation de leur gaillardie-

font à leur aise, & tra-  
nt, durant le froid, qui  
e. Les autres Noirs qui

*Or, & sur abo-  
do en Guinée  
Meligisse &  
Benin.*

*Mani-congre  
idolatre.*

*Cap de bonne es-  
perance fin d'A-  
frique du costé  
Austral.*

*Cefale royaume  
African décou-  
vert de nostre tēps.*

*Quiloa, Melinde  
Provinces riches  
en mines d'or.*

*Auteurs desquels  
est tiré ce recueil.*



# LIVRE SECOND

## DE L'ASIE, ET PEUPLES PLUS renommez contenuz en icelle.

### Chapitre premier.



**A**SIE est vne de trois parties selon l'anciéne diuision qu'on à fait de toute la terre, ainsi iadis apellée du nom de la fille de l'océan, & Thetis, femme de Iaper, & mere de Promethée: ou comme aucuns estiment elle eust ce nom d'Asie fils de Manée Lydien. Ceste cy festéd dès midy le long de l'orient, iusque en Septentrion, ayant pour borne vers occident le fleuue du Nil, la Tane, & la mer maiour ou Pont Euxin, & vne partie de la mer mediterrannée, & de tous les autres costez, elle est arroufée du grad Océa, lequel vers l'Orient s'apelle Eoté, qui est à dire leuatin vers le midy porte le nom d'Indien, ou mer de Cambaie, & vers le pole Artique, est nommé Scythique. La tère ferme est aucunement partie, & diuisée par le mont Taure qui festend d'orient en occident, en faisant courir vn de ses bras vers le Ponant, & l'autre qui regarde comme par pointe les parties meridionales: & ces deux parties du mont aportent (selon la denomination des Grecs) l'vn le nom d'interieure, & l'autre exterieure. Ceste montaigne peut auoir de largeur en plusieurs lieux iusqu'à trois mille stades, & de longueur, autant presque que toute l'Asie à scauoir 45000. stades depuis les riuies de l'Isle de Rhodes, c'est à dire du bord de la mer regardant ladicte isle, vers l'Occident, iusque aux fins, & derniers limites des Indes, & des Scythes qui aduisent la fin de l'Orient. Et comme il est grand, aussi a il grande diuersité de noms, selon les païs compris en son estendue & ses parties estans les vnes plus grandes, les autres moindres en leur contenu & grandeur. Or tient on que l'Asie est de telle grandeur, & comprend si grande espace de terre qu'elle seule en embrasse plus souz son nom que ne font ny l'Europe, ny l'Afrique, encore qu'on y comprenne la mer qui arrouse les deux. L'Asie est souz vne grande temperature, & serenité du Ciel, ayant les terres grasses & fertilles: & c'est pourquoy elle est abondante en toute sorte, & espece d'animaux. Or du costé qu'elle regarde l'Afrique (comme elle ayt plusieurs & de bien fort grandes & riches Prouinces qu'elle contient & embrasse) gist l'Arabie diuisée en trois parties, lequel païs est assis entre les regions de Iudée, & d'Egypte, ainsi que Plinie racompte: l'vne des Arabics, ditte Picreufe & enclauée du costé de Se-

*Estuée de l'Asie.  
Voy Strabé li. 1.  
Pomponie, Mel.  
liur. 1. Orofeliur.  
1. chap. 2.*

*Esc. c'est à present  
mer de Cashai.*

*Mesure du mont  
Taures qui selon  
sa diuision à aussi  
diuers noms. voy  
Plinie. liur. 5. c. 27.  
& Solin ch. 41.  
& Mele. liur. 1.*

*Auant que sca-  
uoir les bornes  
d'Afrique on le  
pouuoit dire, mais  
à present il y a à  
disputer.*

*Diuision d'A-  
rabie en trois. Voy  
Ptholo. liur. 5. ch.  
17. 19. Et l. 6. c. 7.  
Solin. ch. 36.*

*De l'heureuse,  
voy Plinie liur. 6.  
chap. 28.*

prention, & du Ponant avec la Syrie, & a de front l'Arabie deserte qui fauoisine, & vers le midy elle voit celle qu'on nomme ordinairement l'Arabie heureuse. A ceste diuision il en y a qui aioustant comme dependance de l'Arabie heureuse les Panchaïens, & Sabéens: & fut nommé ce pais ainsi d'un certain fils d'Apollon, & Babylone qui s'appelloit Arabe. Le pais Arabe s'estendant en long & en large, contenoit aussi des peuples de diuerses humeurs & façons de vie, & ayans grande varieté quant à leur religion, & ceremonies: nourrissans leur cheuelure & portans des Mitres, & turbans auoient la teste ceinte & liée tous d'une pareille & semblable façon, & partie desquels se faisoient couper, & raire leurs barbes. Les arts, & mestiers ne sont appris parmy eux confusement, & tout ainsi que parmy nous, ains faut que chacun suyue l'art, & vacation de ses parens & ancestres. Celuy qui estoit le plus ancien entre eux emportoit la préeminence, & les autres estoient tenus de luy obeir: & n'auoient rien de propre, ains les biens estoient egallement possédez par toute vne race & famille, & lesquels tous se contentoient d'une femme qui leur estoit commune. Et sy gouuernoient en ceste sorte: le premier qui entroit dans la maison pour acointer la femme, laissoit son baston à la porte & alloit passer sa fantasie de iour, car la nuit elle couchoit avec le plus vieil de la troupe, & ainsi ils estoient tous freres ensemble, ne respectas non-plus leurs meres, & sœurs que sont les bestes brutes, & sans raison. Et d'autant que celuy qui s'accouplait avec femme qui ne fust de son sang estoit crime d'adultere, celuy qui commettoit vne telle faulte estoit condamné à la mort: et quoy qu'il en soit les enfans qui sortoient des parens & domestiques estoient auouez pour legitimes. Leurs festins & banquetz se faisoient par le nombre accompli de trente, où assistoient deux bons musiciens pour le plaisir de la troupe: & les parens s'entreferuoient courtoisemēt les vns les autres. Ils ne se soucioient de fortifier leurs villes, à cause qu'ils viuoient en paix & sans auoir guerre, ny discorde à personne. Ils vsoient d'huile de Sésame par faute d'autre, & au reste leur pais abôdoit en tout ce qui peut seruir à la vie de l'homme, & y est tresheureux en fertilité. Les brebis y portent la laine fort blanche, & tresfine, & les bœufs y sont de belle & grande stature, & n'ont point de cheuaux, en lieu desquels, nature les aide en les fournissant de chameaux. Ceste terre est fertile en or, argent, & plusieurs choses aromatiques, qui ne sont guere communes en autre pais: l'ertain, & le sery abondoit, le pourpre laine, safran, la racine du Coste, les tableaux & pieces grauées & burinées y estoient portez d'ailleurs. Les corps des trespassés estoient sans honneur de sepulture, & celuy de leur Roy estoit getté à la voirrie, & parmy les fumiers, en signe de la grand reuerence qu'ils luy portoient. Et d'autant que iadis sur tous les hommes ils gardoient la foy, c'est en ceste sorte qu'ils dressoient leurs pactes, & conuentions: Voulans faire quelque alliance; où il fallust vser de serment, il y auoit vn qui se mettoit au milieu des deux qui iuroiēt, lequel tenant vne pierre aigue en la main, frapoit celles des deux pres les grands doigts dans la paulme d'icelles, puis prenaus vn petit morceau de leurs vestemens taignoit du sang tiré de leurs mains sept pierres là mises pour tesmoignage,

*Rhodigin liu. 10.  
ch. 35.*

*C'est Arabe dit  
dit par Herose  
fils de Cur pere des  
Curetes.*

*Des mœurs des  
anciens Arabes,  
voy Diad. Sicil.  
liu. 3. antiq. c. 22.*

*Impudicité des  
Arabes.*

*Banquets des an-  
ciens Arabes.  
Sésame estoit du  
bled d'Inde &  
mis entre les legu-  
mes.*

*Coste.  
Le lars dit Costus  
ce n'est pas du coq,  
veu qu'il est peu  
aromatique, voy  
Plin liu. 12. c. 12.  
Ruellie. li. 1. c. 7.*

*Serments des A-  
rabes anciens.*



OND  
S PLVS

on l'ancienne diuision  
insi iadis appellée du  
etis, femme de Iapet,  
me aucuns estiment  
Manée Lydien. Ceste  
orient, iusque en Sc  
ers occident le fleuve  
vne partie de la mer  
roulée du grad Océa,  
n vers le midy porte le  
Artique, est nommé  
z diuisée par le mont  
t courir vn de ses bras  
einte les parties men-  
elon la denomination  
eure. Ceste montaigne  
is mille stades, & de  
45000. stades depuis  
de la mer regardant la-  
s limites des Indes, &  
me il est grand, aussi a  
en son estendue & ses  
ndres en leur contenu  
ndeur, & comprend si  
us souz son nom que  
omprenne la mer qui  
erature, & serenité du  
ourquoy elle est abon-  
sté qu'elle regarde l'A-  
randes & riches Prouin-  
cée en trois parties, le-  
gypte, ainsi que Plin  
enclauée du costé de Sc-

LIVRE SECOND

*Denys, & Vranie  
Dieux des Ara-  
bes, mais adoré  
principalement  
par les Nabatées  
entre lesquels on  
tenoit qu'il estoit  
né, voy Hefichie,  
& Diodore Sic.  
liur. 4. ch. 5.  
Ceste Vranie e-  
stoit venue. voy  
Pausanie des At-  
tiques, & Hefi-  
chie, & Herodo-  
liu. 3. d'où cecy est  
pris: & d'Vranie  
voy le mesme He-  
rodo. liur. 1.*

*Superstitieuse cu-  
raille de la can-  
nelle iadis entre les  
Arabes: il parle  
de ceux de l'A-  
rabie heureuse.  
Cecy est attribué  
aux Ethiopiens  
par Solin. ch. 33.*

*Arabes mange  
serpens Barbares  
sur tout.*

*Ceste vie est encor  
assez commune aux  
Arabes tant  
d'Afrique que  
d'Asie.*

*Sable pais d'A-  
rabie heureuse en-  
quoy fertile, voy  
Strabon liur. 16.  
Plineli. 6. c. 28.  
Atale liu. 3. Solin.  
ch. 36.*

durant laquelle ceremonie, il inuquoit, & apelloit à tesmoins Denys, & Vranie leurs dieux: ce qu'ayant fait, luy mesme, qui auoit seruy d'arbitre, & sequestre entre les parties plegeoit, celuy avec lequel on faisoit, & passoit le contract & conuenance, soit que cela se feist avec vn de leurs citoyens, ou estrangers, de leur cognoissance. Et ce serment & pactes sont gardez inuiolables par ceux qui iuroient ceste amitié & alliance. Ils font du feu avec des sarmens du boys de Myrthe, la fumée de laquelle est dangereuse, mais ils y remedioient avec l'odeur du storax, & en default de ce ils tomboient en de fort grandes, & dangereuses maladies. C'estoit aux seulz prestres & sacrificateurs de recueillir la Canelle, mais auant que ce faire ils sacrifioient & imoloient quelque beste à leurs dieux, lesquels ayas apaisez, & renduz propices, ils se donnoient garde que leur moisson ne fust faite deuant le leuer du soleil, & ne se feist plus tard que de son coucher. Celuy qui estoit Prince & souuerain entre-eux, faisoit le partage des gerbes de ce boys odoriferant, & aromatique, avec vne Iaueline dediee & consacree pour c'est effect, si qu'une portion d'icelles estoit premierement offerte comme d'isme au soleil, laquelle si estoit diuisee & departie iustement, soudain que le present estoit fait à cest astre, il la faisoit de ses rays, & la brusloit deuant tous en tesmoignage certain combien ce boys luy estoit agreable. Or ces Arabes estans rustiques, agrestes & farouches, ceux qui auoient le moins de soucy de se nourrir delicatemēt, mangeoient des serpens, & pource estoient apellez Ophiophages, sans se soigner ny du salur du corps, ny des vertuz de l'ame. Les Nomades, ou pasteurs s'aydent en leurs affaires de la diligence & trauail des chameaux, & allans en guerre s'en seruoient pour monture, & pour porter leurs hardes en tous voiajes lointains, se nourrissans & de leur lait, & de la chair de ceux qui mourroient ou lassez de tranail, ou accablez de vieillesse. La riuiere pres laquelle ils se tenoient, abondoit en grauiere & sablon de pur or, mais ils ne le mettoient point en besoigne, tant ils estoient ignorans des arts & industrie de se seruir d'un metal si precieux, duquel à present ils font si co-uoiteux, que pour l'acquérir ils ne font qu'espier les passans pour les deuiliser, & s'enrichir de leur argent, viures, & marchandise. Il y a encor d'autres pasteurs apellez Debes, lesquels aussi s'adonnent au labourage, peuple qui abonde en or, lequel il trouue parmy les motes de la terre confusément espais de la grosseur d'un glan, ou d'une noisette, & duquel ils font des carquans & ioyaux l'enfilant avec certaines petites pierres assez belles & precieuses par eux estimées, & plaisantes: au regard de quoy encor ils font de beaux & gentils braceletz. Ils vendent l'or pour trois fois autant de rrain aux estrangers, & deux d'argent, soit qu'ils eussent l'or à mespris, ou que le desir d'auoir les choses qui se gagnent par trafic les esguillonait à ce faire. A ceux cy sont voisins les Sabées, lesquels sont riches en Myrthe, Canelle & encens & auquel pais on tient que croissoit iadis la plante de laquelle on tiroit le baume. Ils ont des Palmiers doux, flairans & des Cannes, ou roseaux qui sentent bon, & ont le goust presque comme la Casse: mais avec ces douceurs, il y a des serpenteaux longs de demy pied, se tenans aux racines des arbres, qui leur sont fort nuisibles & domma-geables.

tesmoins Denys, auoit seruy d'arbi- quel on faisoit, & avec vn de leurs ci- uent & pactes sont & alliance. Ils font de laquelle est dan- & en default de ce- ladiés. C'estoit aux , mais auant que ce s dieux, lesquels ayâ ue leur moisson ne rd que de son cou- , faisoit le partage des vne Iaueline dediée elles estoit premiere- t diuifée & deparrie e, il la faisoit de ses in combien ce boys agrestes & farouches, elicatemét, mangeoiê res, sans se soigner ny ades, ou pasteurs l'ay- hameaux, & allans en r leurs hardes en tous e la chair de ceux qui lleffe. La riuiere pres on de pur or, mais ils : ignorans des arts & à présent ils sont si cō- passans pour les deua- dife. Il y a encor d'au- ur au labourage, peuple de la terre confusémét & duquel ils font des pierres assez belles & dequoy encor ils font ur trois fois auant d'e- ssent l'or à mespris, ou trafic les esguillonat- els sont riches en Myr- e croissoit iadis la plan- niers doux, flairans & des oust presque comme la ux longs de demy pied, t nuisibles & domma- geables.

geables. La grand souuereté, & le trop de bonne odeur cauent vn estonne- ment, & defaut és sens de ceux qui passent en ce païs, tel que plusieurs s'en euanoüissent & pasment, mais on y remedie avec des suffumigations faites de bitume, & de poil de la barbe d'un Bouc. C'est le Roy du païs qui iuge en souueraineté de toutes choses: La plus part des Sabéens sont laboueurs, & les autres s'amusent à recueillir les arbres, & fruits aromati- ques. Ils frequentoient en Ethiopie pour le trafic & autres affaires, & estoient leurs nauires & bateaux tous couuerts de cuir, & calfeutrez de Bitume. Le boys & matiere qu'ils vsent pour leur chauffage, c'est de la Canelle & boys de Casse: & fust la cité Metropolitaine, & capitale du païs nommée Sabe assise sur vne montaigne. Les Roys leur estoient donnez par succession d'entre ceux que le peuple apelloit & esliuoit aux hôneurs, meslez de bons & mauuais, comme chacune race est diuersement compo- sée: & n'osoient les Roys sortir de leur Palais, craignans que selon ne sçay qu'elle ancienne coustume du païs, ils ne fussent lapidez du peuple selon l'oracle & responce donnée iadis par leurs dieux. En la cité de Sabe ou estoit le palais Royal, on voyoit des tableaux d'argent richement elabourez, & de la vaisselle d'or pur de toutes sortes & especes: les lits & trepiers auans les soubassemens, & colonnes d'argêr, & le reste des meubles de telle sorte que le recitât ce seroit mettre la chose en doute veu l'im- possible de trouuer choses tant rares & exquisés. Les Portiques & en- trées estoient soustenuz de grandes, & massiues colonnes, les chapiteaux desquelles estoient d'or ou d'argent: le lambris des chambres & sales & l'ornement des portes estoient enrichiz de lames d'or, avec force pierre- rie qui estoient les regardans voyant chose si superbe, & par tout on ne voyoit reluire que l'or, & pierres precieuses. En d'aucuns endroits on voit l'yuoire rapporté en besoigne fort mignonement, & autres matieres des- quelles les hommes tiennent grand compte, & les admirent à cause de leur rareté. Telle fust pour vn long temps la felicité des Sabéens [ laquelle fest escoulée aussi bien que le nom qui avec la religion à changé & de nom, & d'estat de grandeur & de richesses, restant toute la magnificence des Arabes de l'Arabie heureuse, en deux ou trois villes, & icelles auoi- sinans la mer à cause que peu d'hommes veulent se fier sur terre ferme, y obstant la pillerie des coureurs des montaignes lesquels saccagent tout ce païs qui est entre le sein Persique, & la mer rouge.] Aussi ne faut s'estonner si les Sabéens ont longuement iouy de cest heur, veu qu'ils estoient exempts du vice qui a ruiné plusieurs peuples & na- tions, c'est à sçauoir de l'ambition & gloute conuoitise de s'enrichir du bien & richesses d'autruy. Les Garréens leurs voisins n'estoient en rien moindres qu'eux, comme ceux qui auoient tout leur mefnage, & meubles pour leur seruire faits d'or, & d'argent, embellissans & reuicstans d'iceux, & avec de l'yuoire les portes, toitz, & murailles de leurs maisons & edifi- ces. Les plus modestes d'entré eux estoient les Nabathées fort diligents, & industrieux à gagner & augmenter leur bié, mais plus sages & discrets à le garder & conseruer: à cause que celui d'entre-eux qui degastoit ou diminuoit tant soit peu de son patrimoine, estoit puny publiquement par

H

*A cause qu'ils sont voisins, n'y ayans que la mer rouge à passer, on le goulphe d'Arabie du costé d'Aden.*

*Il y auoit une autre Sabe en Ethio- pie, d'où estoit cel- le royne qui vint en Iudée vers le Roy Salomon.*

*Les Roys Sabéens n'osoient sortir de leur palais.*

*A present Gesan est la cité princi- pale. voy Loys de Barthelemy lio. 2. de ses nauigatiôs.*

*Ne sans s'estonner de ceuy, ven que les palais du Cai- re, & de Tauris ont figure encor de semblable magni- ficence.*

*Superbes bastimés des anciens Sabéens.*

*Arabie heureuse fort descheue de sa grandeur.*

*Sabéens iadis sans ambition ny auarice.*

*Loy contre ceue des Arabes qui dissipioient leur patrimoine.*

LIVRE SECOND

*Denys, & Vranie*  
*Dieux des Ara-*  
*bes, mais adoré*  
*principalement*  
*par les Nabatees*  
*entre lesquels on*  
*teneit qu'il estoit*  
*né, voy Hestichie,*  
*& Diadore Sic.*  
*liur. 4. ch. 5.*  
*Ceste Vranie c'e-*  
*stoit Venus. voy*  
*Pausanie à At-*  
*tiques, & Hesti-*  
*chie, & Herodo-*  
*liu. 3. d'où cecy est*  
*pru: & d'Vranie*  
*voy la mesme He-*  
*rodo. liur. 10.*

*Superstitieuse cu-*  
*eille de la ca-*  
*nelle iadis entre les*  
*Arabes: il parle*  
*de ceux de l'A-*  
*rabie heureuse.*  
*Cecy est attribué*  
*aux Ethiopiens*  
*par Solin. ch. 33.*

*Arabes mange*  
*serpens Barbares*  
*sur tout.*

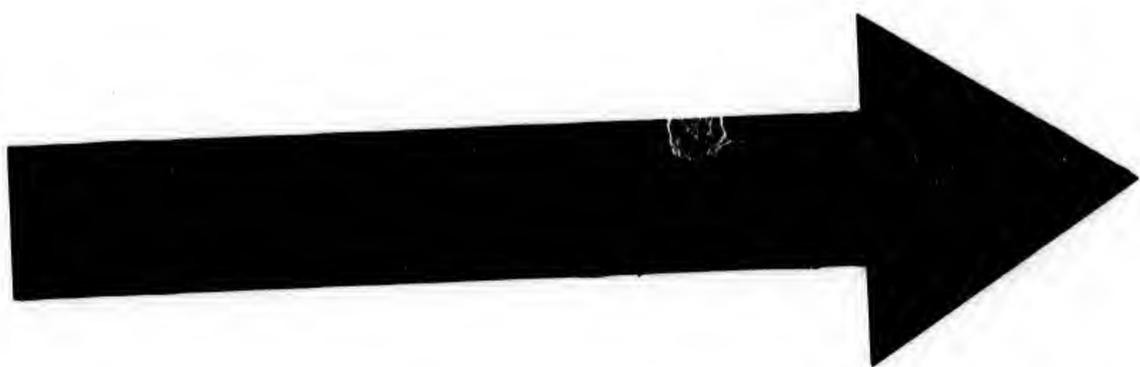
*Ceste vie est encor*  
*assez commune aux*  
*Arabes sans*  
*d'Afrique que*  
*d'Asie.*

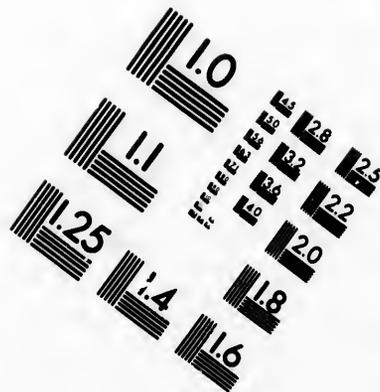
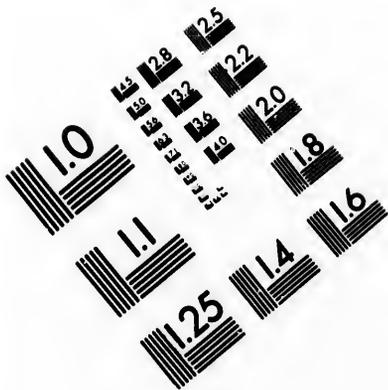
*Sabie país d'A-*  
*rabie heureuse en-*  
*quoy seruille, voy*  
*Strabon liur. 16.*  
*Pline li. 6. c. 28.*  
*Metale liu. 3. Solin*  
*ch. 36.*

durant laquelle ceremonie, il inuquoit, & apelloit à tesmoings Denys, & Vranie leurs dieux: ce qu'ayant fait, luy mesme, qui auoit seruy d'arbitre, & sequestre entre les parties plegeoit, celuy avec lequel on faisoit, & passoit le contract & conuenance, soit que cela se fait avec vn de leurs citoyens, ou estrangers, de leur cognoissance. Et ce serment & pactes sont gardez inuiolables par ceux qui iuroient ceste amitié & alliance. Ils font du feu avec des sarmens du boys de Myrrhe, la fumée de laquelle est dangereuse, mais ils y remedioient avec l'odeur du storax, & en default de ce ils tomboient en de fort grandes, & dangereuses maladies. C'estoit aux seulz prestres & sacrificeurs de recueillir la Canelle, mais avant que ce faire ils sacrifioient & imoloient quelque beste à leurs dieux, lesquels ayas apaisez, & renduz propices, ils se donnoient garde que leur moisson ne fust faite deuant le leuer du soleil, & ne se fait plus tard que de son coucher. Celuy qui estoit Prince & souuerain entre-eux, faisoit le partage des gerbes de ce boys odoriferant, & aromatique, avec vne Iaueline dediee & consacree pour cest effect, si qu'vne portion d'icelles estoit premiere-ment offerte comme disme au soleil, laquelle si estoit diuisée & departie iustement, soudain que le present estoit fait à cest astre, il la faisoit de ses rays, & la brussoit deuant tous en tesmoignage certain combien ce boys luy estoit agreable. Or ces Arabes estans rustiques, agrestes & farouches, ceux qui auoient le moins de soucy de se nourrir delicatemēt, mangeoient des serpens, & pource estoient apellez Ophiophages, sans se soigner ny du salut du corps, ny des vertuz de l'ame. Les Nomades, ou pasteurs s'aydent en leurs affaires de la diligence & travail des chameaux, & allans en guerre s'en seruoient pour monture, & pour porter leurs hardes en tous voiajes lointains, se nourrissans & de leur lait, & de la chair de ceux qui mourroient ou lassez de travail, ou accablez de vieillesse. La riuere pres laquelle ils se tenoient, abondoit en grauiers & sablon de pur or, mais ils ne le mettoient point en besoigne, tant ils estoient ignorans des arts & industrie de se seruir d'vn metal si precieux, duquel à present ils sont si couuoiteux, que pour l'aquerir ils ne font qu'espier les passans pour les deualiser, & s'enrichir de leur argent, viures, & marchandise. Il y a encor d'autres pasteurs apellez Debes, lesquels aussi s'adonnent au labourage, peuple qui abonde en or, lequel il trouue parmy les motes de la terre confusément espais de la grosseur d'vn glan, ou d'vne noisette, & duquel ils font des carquans & ioyaux l'enfilant avec certaines petites pierres assez belles & precieuses par eux estimées, & plaisantes: au regard dequoy encor ils font de beaux & gentils braceletz. Ils vendent l'or pour trois fois autant d'orain aux estrangers, & deux d'argent, soit qu'ils eussent l'or à mespris, ou que le desir d'auoir les choses qui se gagnent par trafic les esguillonait à ce faire. A ceux cy sont voisins les Sabees, lesquels sont riches en Myrrhe, Canelle & encens & auquel país on tient que croissoit jadis la plante de laquelle on tiroit le baume. Ils ont des Palmiers doux, flairans & des Cannes, ou roseaux qui sentent bon; & ont le goust presque comme la Casse: mais avec ces douceurs, il y a des serpenteaux longs de demy pied, se tenans aux racines des arbres, qui leur sont fort nuisibles & dommageables.

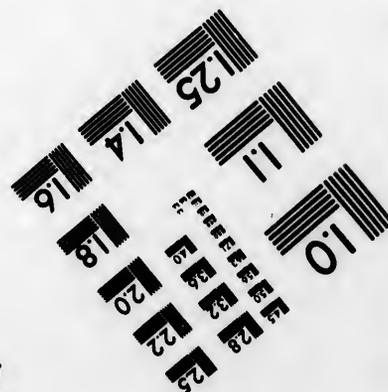
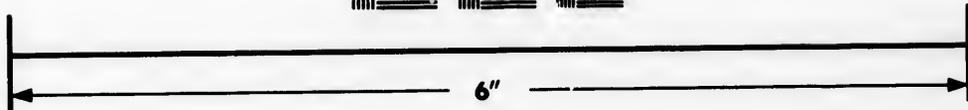
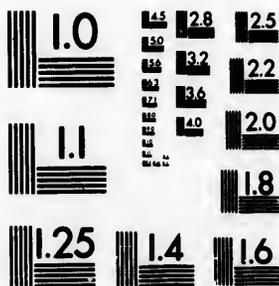
à tesmoings Denys,  
si auoit seruy d'arbi-  
lequel on faisoit, &  
t avec vn de leurs ci-  
ment & pactes sont  
& alliance. Ils font  
de laquelle est dan-  
, & en default de ce  
maladies. C'estoit aux  
le, mais auant que ce  
ars dieux, lesquels ayās  
que leur moisson ne  
tard que de son cou-  
, faisoit le partage des  
vne Laneline dediée  
celles estoit premiere-  
oit diuisee & departie  
ere, il la faisoit de ses  
rain combien ce boys  
, agrestes & farouches,  
delicatemēt, mangoiēt  
ges, sans se soigner ny  
nades, ou pasteurs fay-  
chameaux, & allans en  
er leurs hardes en tous  
de la chair de ceux qui  
silleffe. La riuere pres  
lon de pur or, mais ils  
nt ignorans des arts &  
el à present ils sont si cō-  
s passans pour les deua-  
ndise. Il y a encor d'au-  
ent au labourage, peuple  
es de la terre confusēmēt  
, & duquel ils font des  
es pierres assez belles &  
rd dequoy encor ils font  
our trois fois autant d'e-  
ussent l'or à mespris, ou  
r trafic les esguillonait  
uels sont riches en Myr-  
ue croissoit iadis la plan-  
miers doux, flairans & des  
goust presque comme la  
aux longs de demy pied,  
ort nuisibles & domma-  
geables.

l  
l  
l  
t  
c  
l  
r  
v  
p  
q  
le  
fe  
no  
de  
su  
ol  
ce  
A  
ve  
ric  
bi  
m  
po  
&  
ce  
&  
à l  
diu





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

16  
18  
20  
22  
25  
28  
32  
36

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

10  
12  
16  
20  
24  
28  
32  
36

**© 1984**



geables. La grand fœueré, & le trop de bonne odeur causent vn estonnement, & defaut es sens de ceux qui passent en ce país, tel que plusieurs s'en euanouissent & passent, mais on y remedie avec des suffumigations faites de bitume, & de poil de la barbe d'un Bouc. C'est le Roy du país qui iuge en souueraineté de toutes choses: La plus part des Sabéens sont labourez, & les autres s'amusent à recueillir les arbres, & fruits aromatiques. Ils frequentoient en Ethiopie. pour le trafic & autres affaires, & estoient leurs nauires & bateaux tous couuerts de cuir, & calfeutrez de Bitume. Le bois & matiere qu'ils vsent pour leur chauffage, c'est de la Canelle & bois de Casse: & fust la cité Metropolitaine, & capitale du país nommée Sabe assise sur vne montaigne. Les Roys leur estoient donnez par succession d'entre ceux que le peuple apelloit & eslissoit aux hõneurs, meslez de bons & mauuais, comme chacune race est diuersement composée: & n'osoient les Roys sortir de leur Palais, craignans que selon ne scay qu'elle ancienne coustume du país, ils ne fussent lapidez du peuple selon l'oracle & responce donnée iadis par leurs dieux. En la cité de Sabe ou estoit le palais Royal, on voyoit des tableaux d'argent richement elabourez, & de la vaisselle d'or pur de toutes sortes & especes: les lits & trepiers ayans les soubassemens, & colonnes d'argẽt, & le reste des meubles de telle richesse que le recitãt ce seroit mettre la chose en doute veu l'impossibilité de trouuer choses tant rares & exquisẽs. Les Portiques & entrées estoient soutenuz de grandes, & massiues colonnes, les chapiteaux desquelles estoient d'or ou d'argent: le lambris des chambres & sales & l'ornement des portes estoient enrichiz de lames d'or, avec force pierreirie qui estoient les regardans voyant chose si superbe, & par tout on ne voyoit reluire que l'or, & pierres precieuses. En d'aucuns endroits on voit l'yuoire rapporté en besoigne fort mignonement, & autres matieres desquelles les hommes tiennent grand compte, & les admirent à cause de leur rarité. Telle fust pour vn long temps la felicité des Sabéens [ laquelle sest escoulée aussi bien que le nom qui avec la religion à changé & de nom, & d'estat de grandeur & de richesses, restant toute la magnificence des Arabes de l'Arabie heureuse, en deux ou trois villes, & icelles auoient finans la mer à cause que peu d'hommes veulent se fier sur terre ferme, y obstant la pillerie des coureurs des montaignes lesquels saccagent tout ce país qui est entre le sein Persique, & la mer rouge.] Aussi ne faut s'estonner si les Sabéens ont longuement iouy de cest hẽur, veu qu'ils estoient exempts du vice qui a ruiné plusieurs peuples & nations, c'est à sc̄auoir de l'ambition & gloute conuoitise de s'enrichir du bien & richesses d'autrui. Les Garréens leurs voisins n'estoient en rien moindres qu'eux, comme ceux qui auoient tout leur mefnage, & meubles pour leur seruice faits d'or, & d'argent, embellissans & reueustans d'iceux, & avec de l'yuoire les portes, toitz, & murailles de leurs maisons & edifices. Les plus modestes d'entre eux estoient les Nabathées fort diligents, & industrieux à gaigner & augmenter leur biẽ, mais plus sages & discrets à le garder & conseruer: à cause que celuy d'entre-eux qui degastoit ou diminoit tant soit peu de son patrimoine, estoit puny publiquement par

*A cause qu'ils sont voisins, n'y ayant que la mer rouge à passer, ou le goulphe d'Arabie du costé d'Aden.*

*Il y auoit vne autre Sabe en Ethiopie, d'où estoit cel le royne qui vint en Iudée vers le Roy Salomon.*

*Les Roys Sabéens n'osoient sortir de leur palais.*

*A present Gesan est la cité principale. voy Loys de Barthelemy lin. 2. de ses nauigatiõs.*

*Ne faut s'estonner de cecy, veu que les palais du Caire, & de Tauris ont figure encor de semblable magnificence.*

*Superbes bastimẽs des ancẽs Sabéens.*

*Arabie heureuse fort descheue de sa grandeur.*

*Sabéens iadis sans ambition ny auarice.*

*Loy contre ceue des Arabes qui dissipent leur patrimoine.*

LIVRE SECOND.

*Armes des Arabes.*

*Sarrasins peuple meschât en l'Arabie pierreuse.*

*Carouannes, sont les cōpaignes des estrangers qui vnt par pais à troupe, car d'aller seul ny a remede.*

*Faute de l'auteur qui dit que l'Arabie ne nourrit point cheuaux.*

*Arabes Asiaticques couards & poltrons.*

*Arabes haïs de chacun pour leurs pilleries.*

sentence, là où au contraire celui qui l'augmentoit, se voioit honoré, & caressé de tout le monde. Leurs armes en guerre estoient l'espée, l'arc, la lance, & la fonde à ruer pierres, les Arabes encor se seruoient de haches, & halebardes en bataillant. Apres ceux cy estoient les Sarrasins, peuple cruel, & farouche, & duquel à pris source la peste la plus abhominable qui iamais infecta le monde, de laquelle nous parlerons cy apres sur le discours des Turcs, & du Mahometisme. Or la plus part des Arabes recut (comme il est vray-semblable) le nom de Sarrasin de ce maudit peuple, toutesfois l'appellation ancienne demeure encor à ceux qui sont voisins d'Egypte, & qui se tiennent par les defertz de Suez, & viuent de larcins & pilleries [le ruans sur les Carouannes de ceux qui vont en Hierusalem, comme se fians en la course de leurs chameaux, s'il est besoing de se sauuer à la fuite: & m'estonne que cest auteur aye allegué que les Arabes n'ont point de cheuaux veu que ceux qui ont fait le voiage de Leuant tiennent le contraire, cōme l'ayans sceu & veu, & senty leurs volz, & leur soudaine retraite: entant que leurs cheuaux & iumens marchent d'vne telle vistesse qu'ils semblent plustost voler que courir, & lesquels ils fortifient apres leur course en les abreuant de lait de chameaux, pource qu'ils le scauent estre fort refrigeratif. Ces Arabes Asiaticques, quoy que cruels si sont ils poltrons & couards, & n'ont garde d'assaillir vne troupe, s'ils ne se sentent trois & quatre fois en plus grand nombre; allans tous iours vagabons, & conduifans leurs femmes, enfans, bestial & bagage par tout la ou ils vont, cōme cerchans les lieux plus escartez, & les eaux pour leurs troupeaux, joint qu'ils se craignent tousiours de surprise, cōme ceux qui n'aymēt personne, & qui pour leurs pilleries sont haïs de tout le monde. Je pourroy vous discourir d'auantage des mœurs de ce peuple, mais tant de bons esprits y ont mis la main, que ce seroit œuvre superflue, & mal à propos, si ie pensois rien apporter en place, qui n'ayt desia esté mis en vente & à la veuë de chacun.

*De la region de Panchaie, & mœurs des Panchaïens. Chap. 1.*

*Diodor. antiq. li. 6. chap. 10.*

*Villes de l'isle de Panchée.*



**D**IODORE Sicilien (fort suiuy par cest auteur) tient que Panchaie est vne isle assise au goulphe de Perse, mais depédante d'Arabie, ayant deux cents stades de circuit, & en laquelle on voyoit trois belles & superbes villes, à sçauoir Dalile Hirtacide, & Occanide, ou le paisage est fort fertile, sauf és lieux où le sablon empesche l'abondance, & fertilité. Ceste isle est (comme il dit) foisonnât en vin, & encens, lequel y croist en telle quantité qu'il suffit pour en fournir tout le monde pour le seruice des temples, encensemens, & suffumigations. La Myrthe y croist encor, & plusieurs autres drogues soef flairantes & de bonne odeur que les Panchéens recueillent & vendent aux marchans Arabes, qui les transportent en Phœnicie, Syrie, Egypte, & autres pais Leuantins, & de là la marchandise s'espand par tout le monde. Les Panchéens allans en guerre s'aydoient de chars armez

à la mode des anciens. Or est leur police partie & diuifée en trois manieres de gens, entre lesquels les prestres tenoient le premier lieu, avec lesquels estoient associez les artisans: Apres marchent les laboureurs, & le tiers ranc cōtenoit les souldats, & ceux qui s'adonnoient au pasturage. Les Prestres commandoient sur tous les autres exerçant les iugements, & vuidans les proces & differents des Insulaires, & maniait les affaires d'importance, sauf qu'il ne leur estoit loisible de condēner personne à la mort. Les Païsans labouroiēt les terres, tenuz & obligez de porter tout ce qu'ils recueilloient, & le mettre en commun: or d'entre eux on en esliſoit dix les plus experts & renommez à bien cultiuer, ausquels on faisoit l'honneur de distribuer les fruitz à chacun selon sa necessitē: & les faisoient les Prestres iuges pour ce seul respect qu'à leur exemple les autres de meſme art fussent esguillonnez de faire leur deuoir. Les pasteurs aussi failloit que portassent sans fraude & en toute diligence, & ce qui seruoit aux sacrifices, & le reste qui prouffitoit à tous deuant les Magistrats, & le tout partie au nōbre, & partie mis aux poidz & mesure. Aucun d'entre-eux ne pouuoit se vanter d'auoir rien qui luy fust propre, excepté sa maison & son iardin, & quant aux tailles, peages, & impostz, & tout autre reuenue, c'estoit aux sacrificateurs d'en faire les lortz, & distributions, eux en raportās tousiours double portion par sus les autres. C'estoit à eux à se vestir plus mollement & delicatement que tout autre, car ce païs abonde en Brebis, qui ont la laine fort bōne & delicate, & plus apte à faire de beaux draps qu'autres qui soient au Leuant. Entre ces Insulaires non seulement les femmes ains encor les hommes se chargent de ioyaux d'or, & se parent de chesnes, carquans, & braccellets, & portent à l'imitatiō des Perses, des bagues pendues aux oreilles, & leur chaussure estant variable, & en façon & en couleur. Les soldats ont charge, comme es autres lieux de garder & deffendre leur païs, les sacrificateurs se donnoient du bon temps, & viuoient plus delicatement que les autres, estans somptueux & magnifiques en leurs vies & actions. Ils portoient des robes d'un lin & toile blanche fort nette, subtile & deliée, portans quelque fois des habits de laine gentiment, & mollement tissue & mise en œuvre, ayans sur la teste vne mitte ceinte & enrichie d'or par grand artifice, & portoient des escarpins & brodequins diuersifiez en couleurs, & elabourez d'une main maistresse & subtile: se parans d'ormemens d'or tout ainsi que les femmes, fors qu'il n'auoient point d'oreillettes. Leur office estoit d'assister aux temples & vaquer à oraïson, & priere chantans ordinairement les louanges & hauls faits de ceux qu'ils honoroiēt du tiltre de diuinitē, & se vantoiēt ces gentils prelatz d'estre descenduz de la race de Iupiter qui en auoit laissē la semence en Panchaïe lors qu'il y fust, & du temps que familièrement il conuersoit & passoit son temps avec les hommes, commandant aux terres, & ayant l'Empire de tout le monde. Ceste isle est pleine d'or, argent, crain, estain, & fer, n'estant permis de transporter rien hors du païs, non plus qu'il est loisible aux prestres de sortir des saints lieux, car se loignans d'iceux le premier qui les rencontre à licence de les occir. Ongardoit dès long temps de riches & rares presens d'or, & d'argent,

H ij

*Diuision de la police des Panchéens.*

*Toutes choses communes entre les Panchéens.*

*Cōtrainte à chacun des estats en Panchaïe.*

*Tout en commun entre les Panchaïens.*

*Mollesse des prestres des Panchaïens.*

*Prestres Panchaïens se vantoient d'estre sortis de Iupiter.*

*Grande cōtrainte & suictiō aux sacrificateurs.*

uoit honnoré, & ont l'espee, l'arc, la ruoient de haches, es Sarrafins, peuple plus abhominable que tous cy apres sur le part des Arabes reu de ce maudit peuple ceux qui sont voiz, & viuent de larcin, qui vont en Hierusalem, s'il est besoing de se alleguē que les Arabes ont le voiage de Leuant & senty leurs volz, & que iumens marchent pour courir, & lesquels ils ont des chameaux, pource que les Arabes, quoy que l'assailir vne troupe, nombre, allans tous avec bestial & bagage par terre, & les eaux pour se surprise, cōme ceux qui haïs de tout le monde de ce peuple, mais ont œuvre superflue, & n'ay deſia esté mis en

ms. Chap. 2.

par cest auteur) tient au goulphe de Perse voyoit trois belles & de Hirtacide, & Occidentil, sauf es lieux où le & fertilité. Ceste isle y croist en telle quantité seruice des temples, encor, & plusieurs autres Panchéens recueillent portent en Phœnicie, archaïde s'espand par doient de chars armez

LIVRE SECOND

faits aux dieux dans leur temple, les portaux duquel estoient enrichis, & reueftuz richement, & d'une excellence & merueilleuse manufacture, d'or, d'argent, & d'ivoire. Le siege & repos de leur Dieu estoit tout d'or, contenant six coudées de longueur, & quatre de large, ou rien n'estoit oublié de l'art & industrie d'un maistre excellent & parfait. Ce liest estoit accompagné d'une table ayant mesme longueur, largeur, ornement, & richesse, laquelle sacrée au Dieu, estoit posée contre la couche diuine. La grandeur du temple surpasse toute foy, basty & dressé tout d'une pierre blanche & polie, soustenu d'une infinité de grandes colonnes, & icelles ayant des statues diuersifiées, & force pieces & histoires grauées en la mesme pierre:

*Temple d'incroyable grandeur & estude,*

*L'auteur faut en une chose qu'il ne dit point en quelle cité estoit basty ce temple.*

*Gedrosie Province premiere des Indes, voisine de la Caramanie: à present royaume de Tarse. voy Haiton Armenien. De l'isle d'Ormuz, voy Loys Vartheman liu. 2. Cadamosite 71. cha. de ses navigations.*

*Ormuz, riche en belles perles.*

*Le Roy de Portugal à une forteresse & un Magasin à Ormuz.*

*Philostrate grand bordier. Isles du goulphe d'Arabie.*

*En l'histoire faut s'arrester au plus recent. voy Ptholomé Geogr. liu. 1. chap. 5.*

& contenoit ce temple en longueur deux arpents de terre, & autant en largeur. Comme le temple estoit merueilleux en son bastiment & structure, les images qui estoient en iceluy ne dementoient en rien la superbe du lieu estans monstrueuses en grandeur, ornées richement & faites d'un singulier artifice. Et les maisons des sacrificateurs estoient dressées tout autour de ce temple. A deux cés stades tout à l'entour du temple, le territoire estoit dédié aux dieux, le reuenu duquel estoit employé pour les sacrifices. [Je ne scay ou Diodore est allé pescher ceste isle des Panchées, la bastifant au sein & goulphe de Perse, & luy faisant regarder la Gedrosie à present Guserath pais indien, & auoisinant la Caramanie, siege iadis du Roy Pore, contre lequel eust affaire le grand Alexandre: veu que l'Arabe n'a isle voisine de sa terre du costé de Perse, que celle d'Ormuz, laquelle a esté cogneüe par Ptholomé liure sixiesme, & laquelle Plin appelle Ogire. Et à dire la verité ceste-cy est des plus riches de Leuant, pour le peu qu'elle contient, areneuse, peu fertile, & de laquelle il est impossible de chanter ce que Diodore songe de sa Panchaie plus songée que veritablement en essence: bien qu'à Ormuz on pesche des plus belles Perles & mieux orientées qu'on puisse guere trouuer ailleurs, ainsi que des Pilorz Portugais qui ont fait ce voiage nous l'ont fait cognoistre par leurs escritures. Mais de pescher icy les tables d'or, & litz de pareil metal, ie le laisse à ceux qui ont descrit le royaume de Faërie, & luy accorde qu'il faille ioindre avec ce Philostrate, qui voulant deifier son Apollonie Tianée nous ameine de pareilles resueries que ceste fable de Panchaie. Si l'on vouloit poser ceste isle au goulphe Arabe il n'y a isle remarquée que Bebel-mandél, & Camaran trop pauures pour estre si excellètes que l'or, & l'argent ny manquant point, l'ivoire y abondant encor l'une d'icelles suffit pour fournir tout le monde de choses Aromatiques. Je ne dis cecy pour deroguer en rien la grandeur de l'auteur qui est à louer, pour auoir si diligemment receuilly l'histoire des anciens, mais ie veux aduertir le lecteur, de penser qu'en l'histoire il se faut arrester à ce qui est le plus recent, & croire ceux qui ont l'experience fresche de ce que d'autres dient faisants souz autrui leur apprentissage.]

## Du pays d'Assyrie, &amp; mœurs des Assyriens. Chapitre 3.



ASSYRIE region d'Asie, prist iadis son nom ( ainsi que dit S. Augustin ) d'Assur filz de Sem : & à present porte le nom de Syrie : ayant le pais Indien & vne partie de Mede, qu'elle regarde vers l'Oriét, vers le Ponant le Tigre fleuue, tirant au Midy le pais Sufian, & tirant au Nord elle auoisine le mont Caucase. Il ne pleut guere souuēt en Assyrie, & voila pourquoy il fault que la fertilité de tout le pays procede de l'arrousement de l'Euftrate, tout ainsi qu'en aduient du Nil en Egypte, non que cela se face du naturel mouuement dudit fleuue, ains plustost par le trauail & industrie de ceux du pays: néantmoins la terre foisonne tellement en bleds, que la moisson y vient rendre deux & trois cens fois plus qu'on ne seme pour vsure de la semence, & où les feilles & du froment, & de l'orge, ont de coustume de trois à quatre doigts de large. Le bled Indien, ou Sefame, & le millet y viennent iusqu'à la hauteur iuste de quelque beau arbre. Ce qu'ayant espluché avec grand diligence Herodote, si est-ce, qu'il faisoit conscience de l'escrire, comme chose excédant presque la verisimilitude, si on le proposoit à ceux qui iamais n'en virent l'effect & experience. Ils viennent de certains Palmiers, qui leur fournissent, & de miel, & de vin: Les barques avec lesquelles ilz alloyent sur les fleuues d'eau douce, estoient faites en forme Sphérique & ronde, sans qu'on y peut discerner ny iuger Prôre ny Poupe quelconque: & ces vaisseaux faits en figure, & façon d'un bouclier, sont faits en Armenié, par dessus l'Assyrie de Saules, & couuertz par le dehors de cuir tout crud & nō encor conroyé. Les Assyriens vsoyēt iadis de deux robes, vne longue leur allant iusqu'aux talons, & vne autre plus courte par dessus, & les deux estoient de lin, & par dessus encor ils portoyent vne robe fort blanche: ayants des soliers aux pieds rous semblables aux chauffers des Thebains: & nourrissoient les cheveux, portās de haults bonnets & pointuz à la façon des Mitres, & Caselbas des anciens Perses, & ne sortoyent dehors, qu'ilz ne fussent musquez, & parfumez fort delicatement. Chacun d'eux auoit vn aneau luy seruāt de cachet, & portoit vn sceptre en main, sur lequel estoit mignotement tiré, & elabouré quelque signe, ou fleur, comme vne rose, vne poine, ou la fleur du lys, ou autre chose semblable: car il leur estoit defendu comme cas vilain & mal seant, de sortir en rüe & se monster en public sans auoir & le sceptre, & quelque figure qui l'ornast avec signifiante. Quant aux loix desquelles ce peuple vsoit, ceste-cy m'a semblé fort merueilleuse: que les filles vierges qui estoient d'age pour estre mariées, estoient menées tous les ans au marché, & mises en vente à cry public, à quicōque les voudroit prendre en mariage, & mettoit on en auant premierement les plus belles, afin qu'on y mit l'enchere. Mais celles que la beauté ne recomandoit de tant que personne se fouciait d'y mettre son argent pour les auoir, voire qui estoient si laides, qu'elles n'eussent trouuē qui les eust voulues recevoir en don gratuit, celles (dis-je) estoient mariées de l'argent avec lequel

Voy Herose li. 1.

Assiette d'Assyrie. voy Ptol. li. 6. ch. 1. Table 5. d'Asie.

Eufstrate fleuue arrouse l'Assyrie come le Nil l'Egypte.

Grande fertilité d'Assyrie.

Herodot. 1. il fait le consciencieux en chose croyable, &amp; ailleurs, il se dispense bien fort.

Palmiers fertilz en vin &amp; miel.

Abillement des Assyriens.

Ces soliers n'estoyent couuertz par dessus, ains faits comme l'on dit à l'Apostolique.

Tout cecy est pris de Herodote li. 1.

L'assyrien ne sortoit de sa maison, sans porter sceptre Rhodigin. li. 18. chap. 34.

Les vierges mises en vente entre les Assyriens.

LIVRE SECOND

*Venitiens iadis  
Heneses, le long  
du sein Adriatic  
à present goulph  
de Venise, vers  
l'Esclawonie.  
Sabellique en l'hi  
stoire de Venise.*

*Costume louable  
de Venise, sur les  
filles exposées.*

*Autre loy en Ba  
bylonne touchant  
les malades, voy  
Ctesnare en ses e  
pistres dorées.*

*Rhodigin lin. 18.  
ch. 34. voy cy de  
vant lin. 1. ch. 5.*

*Celie Rhodigin.  
lin. 8. ch. 11.*

*Tout cecy est re  
cueilly de Strabon.  
livr. 16.*

les belles auoyent esté achetées. Et Herodote tient que iadis les Venitiens se tenans en la coste Illyrique, vŕoyent de pareille façon de faire, & qu'il le sçauoit par le bruit commun courant ainsi de son temps. Mais Sabellique, qui a écrit l'histoire de Venise dit ainsi: Le ne sçay si iamais ceste coutume mentionnée par Herodote, eust vigueur au pais Venitien, bié oŕcise affermer, qu'à present en la cité de Venise (les richesses, & puissance de laquelle sont allez cogneuës, & par mer & par terre) entre autres façons de faire & loix remarquables; ceste cy est obseruée, que les filletes qui ont esté faites à la desrobée, & sous les larcins d'amour, estãt exposées deuãt l'eglise de nostre Dame de pitié, sont nourries aux despens publicz en lieu assigné pour ce faire, & recluses iusqu'à ce qu'elles sont d'aage pour prendre mary, tenuës fort de court, & endoŕcistrinées avec vne grand feuerité: celles qui sont les plus belles, d'autant qu'elles ont esté esleuës, & nourries honestement, & sont gẽtilles en leurs façons & gestes, sont mariées sans rien donner de douaire à l'espoux, & mesmemẽt à ceux qui deliurez de quelque grand pẽtil, ou griefue maladie, ayants fait vœu d'en retirer quelqu'vne viennent vers le Magistrat pour les auoir pour femmes. Il y en a qui meuz, ou de la seule op̄inion de chasteté de ces filles, ou de leur insignẽ beauté, s'espouŕsent pour leur plaisir, & sans en attendre rien que soit de douaire: & oẽ pendant fault il que ilz promettent de les traiter doucement comme filles honestes, & de bonne part. Que si personne ne se presente, alors la Cité les marie, les belles à moins de pris que celles que la beauté ne recommande, & ne rend agreables ou desirées. Il y auoit vne autre Loy, mais particuliere aux Babyloniens, & de tant plus prouffitable que elle est memorable, que comme au commẽcement ils n'eussent aucun vŕage de medecins, sur ordonnẽ, que si tost que quelcũ seroit malade, il demãderoit cõseil à celuy qui auroit gousté pareille incommõditẽ de maladie, & tascheroit de sũure l'ordre, & moyens de l'autre pour son remede. J'ay trouuẽ ailleur escrit, qu'ilz portent les malades en la place publique, & que la loy commandoit, que tous ceux qui auoyent senty maladie d'autresfois, vinsent vers le patient pour luy dire les moyës avec lesquels principalement ils estoÿt venus à reconualeŕcence. Les corps de leurs trespassẽz estoÿent oincts de miel, & les obŕseques, pleurs, & funerailles tout de mẽme qu'en vŕoyent les Egyptiens. L'homme Assyrien touché avec sa femme n'eust touché vne seule partie d'icelle, ny elle aussi du mary, sans premierement se lauer de belle eau fresche. Or l'ancienne coutume des Dames Babyloniennes, pour ne sçay quelle occasion, estoit de se mester charnellement avec quelque estranger en honneur de la dẽesse Venus: Aussi voulans ce faire, elles sen alloÿent au tẽple de ceste Dẽesse en grand troupe & couronnées, & fort richement parées pour se presenter, & rendre agreables aux amoureux: Chacun des estrangers qui vouloit iouÿr de ces beautez, regardoit celle qui le plus luy plaisoit, sur les genoux de laquelle il mettoit telle somme d'argent que bon luy sembloit, & elle estoit tenue de le sũure, vn peu loing du tẽple, où il l'acointoit à son aise: & le pris de ceste impudicitẽ, estoit employé pour le seruaice de ce tẽple.

Il y eust entre les Assyriens des maisons & familles, qui ne viuoyent d'autre viande que de poisson, qu'ilz faisoient secher au soleil, & ainsi secz les pilloyent dans vn mortier, & de ceste farine conseruée, ilz en faisoient des souaces, & gâteaux bien pestris, que ilz cuisoyét, & s'en seruoýét pour du pain. D'entre ceux qui n'alloyent plus à la guerre à cause de leur vieillesse, on feit vne espèce de leurs Magistratz de trois sortes que il en y auoit, le second ranc estoit de la noblesse, & le troisieme des plus aagez, & anciens de la Cité, & de ceux-cy estoit encore separée la puissance, & autorité Royale. Encore en Babylonne les Mages, ou sages, surnomméz Caldéens estoient en pareille reputation que les prestres, & deuins en Egypte, ayans la charge des choses sacrées, & des Temples, & sacrifices: s'adonnans toute leur vie à l'estude, & contemplation de la philosophie, s'exerçans en l'art, & science des Astres, pour sçauoir par le cours d'iceux les mouuements des actions, & occurrences des hommes: tachans de prouffiter à chacun & le deliurer de danger & incommodité, ores par la diuination prise du vol des oyseaux, & tantost avec des charmes & enchantementz: & estoient si faitz à l'interpretation des Augures, songes, presages, & signes prodigieux, que ilz ne failloyent guere d'en donner certaine signifiante, & asseurée raison.

*Farine de poisson en lieu de pain.*

*Trois sortes de Magistratz des Assyriens.*

*Tout ceuy des Caldéens est pris de Diod. Sicil. liur. d'antiq. 3. ch. 8.*

*Le premier qui leur aprist ceste science fut Zoroast Assyrien, depuis Roy des Bactriens.*

*Daniel. 2. Genese 41.*

[ Toutesfois furent ilz deceuz au songe de Nabuchodonosor, que iamais ilz ne sceurent deuiner, & fallust que Daniel y secourust, La vie ia condamnée de ces sages, ignorans ce que Dieu vouloit manifester à ce fol tyran: tout ainsi que les Egyptiens ne peurent élclaircir le songe (interpreté par Ioseph,) qui predictoit la famine. ]

Ces sages Caldéens n'estoyent point enuoyez hors de leur pays, ny de leurs maisons (ainsi qu'en vloyent les Grecz) pour aprendre ces sciéces, & estre instruits en la discipline de leurs ancestres, ains l'aprenoyét vn chacun de ses parens, desquels ils la tenoyét come par succession, & heritage: & estoient les enfans appris & instituez és maisons, afin que par ce soin ordinaire, ils peussent mieux prouffiter. Leur science ne se fendoit point en doubtes, & diuersité d'opiniós ainsi que celles des Grecs, ains persistoyét cõstamment & simplemēt, és choses vne fois aprises, là où les autres auoyét diuerses sentéces & aduis sur les principes, & cõmencemēs des causes de chacune chose: où la variété des homes engédre la diuersité des opiniós. Mais les Caldéens renoyét come chose arrestée, & veritable, que le mode n'auoit esté crée, & tous d'un consentemēt soustenoyét son eternité, à sçauoir qu'il estoit sans cõmencement, & q'iamais il n'auroit fin, q' l'ordre, & dispositiõ de tout l'ornemēt de l'vniuers estoit guidé, & regy par la prouidence diuine, que les corps celestes ne se mouuoýent point de leur bon gré, ny de quelque mouuemēt fortuit, & accidetaire, ains cõduits de quelq' loy, & iugemēt diuin qui les mouuoit, & cauoit leur influéce. Dès toute memoire presque il se trouue que ces gens s'adonnoyent fort à sçauoir le cours des astres, & de predire plusieurs choses aux homes par la cõsideratiõ de leur cours & mouuemēt, entant qu'ils attribuoyét vne grand force sur noz corps aux planettes & mesmemēt à celle q' noz astrologiés appellent Saturne: estimás le soleil le plus agreable, & plaisant des corps celestes, &

*Grecs differens les vns des autres en opinion. voy Plutarq. liur. des aduis des philosophes.*

*Opiniós des Caldéens sur le principe des choses.*

*Voy Celiæ Rhodigin. lib. 1. ch. 20.*

*De ceuy se moque Jean Pic de la Mirande en vn lieu qu'il en a fait exprès. Et Ensch. prepar. enang. liur. 6. Arist. 2. de Calo. ch. 8. nie que les Astres ayent propre mouuemēt.*

ie iadis les Venitiés  
on de faire, & qu'il  
mps. Mais Sabelli-  
si iamais ceste cou-  
s Venitien, bié ose-  
sles, & puissance de  
entre autres façons  
que les fillettes qui  
r, estés exposées de-  
despens publicz en  
les sont d'age pour  
avec vne grand seue-  
ont esté esleuées, &  
s & gestes, sont ma-  
nemēt à ceux qui de-  
ants fait vœu d'en re-  
uoir pour femmes. Il  
ces filles, ou de leur  
ans en attendre rien  
omettent de les trai-  
ne part. Que si per-  
elles, à moins de pris  
nd agreables ou desi-  
x Babyloñiens, & de  
comme au comméce-  
lonné, que si tost que  
il auoit gousté pareil-  
l'ordre, & moyens de  
ilz portent les mala-  
s, que tous ceux qui a-  
patient pour luy dire  
venus à reconualecé-  
miel, & les obseques,  
les Egyptiens. L'home  
seule partie d'icelle, ny  
elle eau fresche,  
s, pour ne sçay quelle  
quelque estranger en hõ-  
s s'en alloýent au tẽple  
fort richement parées  
x: Chacun des estran-  
lle qui le plus luy plai-  
me d'argent que bon  
eu loing du temple, où  
é, estoit employé pour

LIVRE SECOND

lequel auoit vne force toute propre, & singuliere sur tous les autres: neantmoins en leurs diuinations ilz l'arrestoyent plus sur les aspects de Mars, Venus, Mercure, & Iupiter, à cause que ceux-là (comme ayas vn cours qui leur soit propre) donnoyent signifiante de l'aduenir, comme s'ils fussent les messagers, & interpretes de la volonté des Dieux: En quoy ils se sont tellement aheurtez, qu'ils apelloyent quatre de ces astres indifferemment Mercurus. La coustume encor de ces sages, fut de predire ce qui deuoit succeder par le souffle des vents, force des pluyes, ardeurs de l'esté, par l'apparition des Cometes, Eclipses, & defaults du soleil, & de la Lune, par les terre-trembles, & autres tels signes, y arrestans la signifiante, & de ce qui estoit salutaire, & de ce qui nuisoit aux hommes. Ils imaginoyent en outre d'autres estoiles suictes aux premieres, lesquelles ils disoyent diuaguer & auoir leur course, les vnnes par nostre Hemisphere, & les autres aller visiter le reste du rond des parties qui sont souterraines. Et suyuantz l'erreur des Egyptiens, ils se faignirent douze Dieux principaux, à chacun desquelz ils donnerent place au Zodiaque, & ceinture celeste des signes, & leur assignerent à chacun leur mois. Or, comme naturellement, ilz predisoient les choses futures aux roys, ainsi qu'ils predirent au grand Alexandre, la victoire qu'il eust sur Darie Roy des Persans: & de mesme en feirét apres à l'endroit de Nicanor, & Seleuque, & autres successeurs dudit Alexandre, comme aussi aux Romains depuis succedans à l'Empire, la prediotion desquels ne fut vaine, ny sans effect. Et nombroyent vingt & quatre estoiles hors le Zodiaque, douze regardans le septentrion, & parties Boreales, & pareil nombre vers le midy, & parties australes, estimas que celles qui apparoiſſoyent, estoient pour le seruice des viuants, & les autres pour ceux qui estoient trespassés, leur éclairant souz terre. Avec telles & semblables difficultez, & envelopemens, ilz offusquoyent la clarté de l'esprit des hommes, y semans des tenebres d'erreur & ignorance, comme en la supputation sorte qu'ils faisoient des années, par laquelle ilz calculoyent si gentiment qu'ilz nombroyent dès leur premiere antiquité, source & memoire, 43000. ans iusqu'à la venue d'Alexandre en Babilone, qui estoit vne impudente, & effrontée menterie, si ce n'est que quelcun voulut mesurer leurs ans Lunaires, & par moys selon l'obseruation, & façons de faire des Egyptiens.

*Les Caldéens employent quatre estoiles, sous le nom de Mercurus.*

*Superstitieuses contemplations des Cald.*

*Douze Dieux presidantz aux moys: de mesme en uſerent les Romains, & les appellerent Consentes. voy Seneg. li. 2. des quest. nat. Varron. 1. des rustiq. & S. Augustin de Dieu. liur. 4. ch. 23. Caldéens prediſent la verité, par le cours des astres. Ilz parloyent ainsi n'ayans la connoissance de ce qui estoit outre l'equisté. De cecy voy saint Augustin Cité de Dieu. li. 12. ch. 10. Plin liur. 7. & 11. Ciceron. 1. de Diuinat.*

*Du pays de Iudée, façons de vie, loix, & ceremonies des Iuifs. Chap. 4.*

*Asiétie de Palestine. voy Prol. li. 5. ch. 16. Table 4. Pompo. Melo. li. 1. elle fut appelée Palestine des peuples Palestins dits autrement Philistins. Ioseph. antiq. liur. 1. chap. 7.*



A Palestine est celle mesme region qu'on appelle aussi Iudée, contenue souz ce nom particulier, en l'embranchement de Syrie, gisant entre la basse Syrie où estoit Philadelphie, & le mont Liban, & l'Arabie pierreuse & vers le Ponant, estant auoisinée de la mer d'Egypte qui est nostre Mediterranée, ayant encor vers le Leuant, le fleue Iourdain qui la lue, & rend fertile: l'histoire sainte de la Bible, & Ioseph la suyuant, appelle ce pays Chanaan, region fertile en diuerses choses prouffitables à la vie de l'homme,

ous les autres: neât-  
es aspects de Mars,  
ne ayâs vn cours qui  
comme fils fussent  
En quoy ils se sont  
stres indifferemmet  
redire ce qui deuoit  
urs de l'esté, par l'ap-  
& de la Lune, par les  
issance, & de ce qui  
imaginoient en ou-  
ils disoyent diuaguer  
& les autres aller vi-  
Et suyuantz l'erreux  
aux, à chacû desquelz  
des signes, & leur af-  
ment, ilz predisoient  
grand Alexandre, la  
même en feirét apres  
leurs dudit Alexandr,  
mpire, la predictiou  
oyent vingt & quatre  
ntrion, & parties Bo-  
rales, estimâs que ces  
viuants, & les autres  
uz terre. Auec telles  
usquoyent la clarté de  
& ignorance, comme  
par laquelle ilz calcu-  
miere antiquité, sour-  
ndre en Babilône, qui  
a'est que quelcun vou-  
bseruation, & façons  
  
es Iuifs. Chap. 4.

l'homme, abondante en viures, fournie d'eaux en abondance, & où iadis se cueilloit le meilleur baume de la terre, estant presque posée au milieu de la terre, qui cause que les froidures n'y sont point excessiues, & que l'esté ny est trop ardent ny nuisible, à cause de ses chaleurs & vehemences. Qui à esté l'occasion que les Israélites voyans la graciosité & temperie des Elementz en leur terre: eux qui estoient la plus ancienne race de souz le Ciel: & parmy lesquelz, dès la creation de l'homme, estoit demeurée la vraye cognoissance d'un Dieu, & la purité de son seruice, & ensemble le naïf langage du commencement, pour ce respect dis-ie ilz ont estimé que ceste-cy est la terre, que Dieu auoit promise à Abraham, Isaac & Jacob & à leur semence, laquelle seroit abondante en lait & miel, & de laquelle ils iouyrent quarante ans apres qu'ilz furent sortis d'Egypte sous la conduite de ce sage & vaillant capitaine Iosué, qui la conquist, ayant premierement vaincu 31. Roys puissans, qui tenoyent terres & seigneuries en celle Prouince. Les Iuifs gardent, & obseruent inuiolables les loix qu'ils ont receu par Moysé leur premier chef, & le gislateur, jaçoit que plusieurs siecles au parauant Moysé, ilz eussent veſcu ſainement ayans la cognoissance d'un vray Dieu, auquel ils faisoient seruice & sacrifices tres-agreables, sans auoir aucune loy écrite, seulement conduits par l'esprit de Dieu, & bonne inclinatio qu'ils auoyent à la vertu de leur propre nature. Or Moysé hôte excellent & grand theologien, establisant des loix à ce peuple, estoit d'opinio qu'une cité & assemblée de peuple ne pouuoit viure en repos, sans y aſſoir les fondemens de quelque police avec l'ordonnance de quelques loix & reigles d'equité & droiture: & ainsi ayât assez long tēps exhorté les siens à la suite de la iustice, & vertu, & a fuir l'ordure des vices, & sur tout l'impieté & faux seruice de plusieurs dieux: en fin il a iousta plusieurs loix, pour la police & estat de leur republique, à celles des deux tables, qui contenoient dix commandemens, & lesquelles il auoit receuës de la main de Dieu, sur le mont de Sina, & les publia & establit inuiolables à son peuple. Le nombre de ces loix est si grand, que qui les voudroit bien esplucher, il luy faudroit en dresser vn iuste volume, si est-ce pourtant que ie ne laisseray de mettre icy les plus remarquées, & memorables: & quiconque voudra auoir la cognoissance du tout, qu'il prenne la peine de feilliter les liures saints de la Bible, & les antiquitez de Iosephe. La premiere ordonnance & decret de Moysé, fut que les enfans dès leur tendres ans aprinsent les loix, à cause qu'elles contiennent vne sainte, & pure institution pour la vie humaine. Que celuy qui blasphemoit le nom de Dieu fut pendu, & son corps sans sepulture getté à la voie rie, & ne voulut que le pris des paillardes fut receu pour l'employer au seruice du sanctuaire. Pour le gouuernement de chacune cité il ordonna, que il y auroit sept hommes choisis d'entre les plus sages, & vertueux, à fin que iointz à eux deux Leuites ils voidassent comme seigneurs, les differens qui suruiendroyent entre les citoyens. Que si les iuges n'entendoient bien le fondz de la matiere à cause de sa difficulté que le souverain sacrificateur, & les plus anciens fussent apellez pour la vider & donner interpretation & sentence. Qu'un tēmoing seul ne fust receu

*Fertilité de la terre.*

*Hebreux seuls, qui ont iadu adoré le vray Dieu.*

*Voy tout le liure des conquestes de Iosué: & le 1. des antiquitez de Iosue.*

*Voy tout le cours du Genese, où est la vie des Peres sous la loy de Nature, & le 1. & 2. des antiq. de Iosue.*

*Ensebe prepar. 6. mang. li. 7. ch. 2.*

*Tables des commandemens, données au mont de Sina. Exode 20. Ioseph. antiq. li. 3. ch. 4.*

*Les principaux liures en la bible, sont l'Exode, Leuitique, Nombres & Deuteronomie.*

*Loy contre les blasphemeurs.*

*Magistratz des Iuifs meslez des ecclesiastiq. & seculiers.*

*A qui appartenoit de vider les iugemens difficultez.*

LIVRE SECOND

*Loy pour les tes-  
moings.  
Femmes et esclaves,  
mais receuz en  
tesmoing.*

pour preuve de quelque cas, voire ny deux, si leur loyauté & vertu n'estoit manifestement cogneüe, là où le tesmoignage de trois se correspondans, estoit receu pour suffisant & legitime. Toutesfois estoit-il deffendu, & aux femmes, & aux esclaves de tesmoigner, à cause que l'un se pouvoit laisser vaincre par dons, à cause de la misere de sa condition: & la femme estoit suspecte pour l'inconstance & naturelle legereté de son sexe. Estoit encor ordonné que on ne prist rien, ny coupast rameau, ny brâchage des arbres plâtez, que quatre ans apres que ilz auroyēt pris pied & racine, & que on portast les dismes de toute chose aux Prestres: estant telle leur charité, que ilz souffroyent que de leurs champs, & leur prochain, & l'estranger y passant, en eussent quelque fruit, & que le reste demeurast pour la vie & soustien du labourer.

*La terre n'ayme  
le meslange des choses  
dissimblables.  
Tout ce sommaire  
de loix, est cōpris  
dans Josephus anti-  
sig. liu. 4. ch. 8.*

Que les semences nettes fussent mises en terre sans aucun meslange, ayās cette opinion, que la terre ne se plaist en la conionction des choses dissimblables. Que le necessiteux ne soit chassé du champ pour y glaner, ains luy soit permis d'en prendre selon que la chose le requerra: que s'il a honte d'en cueillir, que on luy en presente volontairement.

*Voy le livre de  
Ruth.*

La femme gaignant sa vie deshonestement en se prostituant, ne soit si hardie de prendre mary, & qu'aucun aussi ne l'espouse: & si vne fille qu'on aura prise pour pucelle, est trouuée corrompue & conuaincue de forfait, que elle soit lapidée, ou brullée toute viue. Qui conque aura affaire avec la femme de son prochain, elle y donnant contentement & l'un & l'autre soyent punis de mort: mais elle estant forcée, l'auteur du crime portera la penitence de sa meschanceté. La veufue qui demourera telle sans hoir de son mary espousera le frere de son espoux deffunct, afin de susciter semence, pour la succession de celle race & famille: que si son beau frere refuse de la recevoir pour femme, qu'elle le face cōuenir deuēt les anciens & seigneurs, & là, luy l'excusant raisonnablemēt, elle pourra prédre à mary celuy qui bō luy semblera, cōme quitte, & deliure de la necessité de la loy & ordonnance. Estoit limité le temps de dueil à trente iours, comme suffisant à tout homme sage, pour le tesmoignage de sa tristesse.

*Contre les enfans  
rebellez & outrageux.*

L'enfant rebelle & outrageux à l'endroit de ses pere & mere, estoit pédu ignominieusement hors les portes de la cité: Mais que l'ennemy occis en guerre fust enterré cela monstroït vne grand courtoisie.

*Loix contenāt la  
charité commune  
en la societé des  
hommes.*

Si le crediteur prenoit gaige du pauvre luy empruntant de l'argent, failloit qu'il luy rendist auant que la nuit futuinſt: & que celuy qui n'auoit dequoy payer, demourast esclau en la maison de celly à qui il estoit redevable. Qui conque achetoit vn de sa nation & pays, il le retenoit six ans en son seruiſe, mais au bout & sur le septiesme, il estoit tenu de l'affranchir. Ceux qui trouuoient quelque somme d'or, ou d'argent estoyēt tenuz de le faire proclamer à son de trompe: tout ainsi que la Loy obligeoit que on ramenast les bestes esgarées à ceux qui en estoyent les possesseurs, ou les luy gardast, pour leur rendre.

*Punition sur les  
empoisonneurs.*

Estoit estroitement deffendu aux Hebreux de n'vsfer de poison, n'en composer, n'y en acheter de lieu aucun, & quiconque estoit trouué ayāt donné le boucon à vn autre, & conuaincu du crime, luy mesme estoit cō-

oyauté & vertu n'e-  
e trois se correspon-  
sois estoit-il deffen-  
taufe que l'un se pou-  
e la condition : & la  
le legereté de son se-  
coupast rameau , ny  
ilz auroyét pris pied  
aux Prestres : eitant  
champs , & leur pro-  
uit , & que le reste de-

aucun meflange, ayás  
tion des choies dis-  
champ pour y glaner,  
le requerra : que s'il a  
rement.

prostituant , ne soit si  
afe : & si vne fille qu'ó  
conuaincue de forfait,  
nque aura affaire avec  
tement & l'un & l'au-  
auteur du crime porte-  
demourera telle sans  
leffunct, afin de susci-  
mille : que si son beau  
e couenir deuar les an-  
tét, elle pourra prédre à  
le liure de la necessité de  
eil à trente iours, com-  
ge de sa tristesse.

ere & mere, estoit pé-  
mais que l'ennemy occis  
ourtoisie.

nant de l'argent, fail-  
e que celui qui n'auoit  
e celui à qui il estoit re-  
x pays , il le retenoit six  
e, il estoit tenu de l'af-  
d'or, ou d'argent estoyé  
at ainsi que la Loy obli-  
qui en estoient les pos-

n'vser de poison , n'en  
onque estoit trouué ayát  
me, luy mefme estoit co-

demné à boire, & humer vn semblable breuage.

L'homme qui creuoit l'œil à son prochain , estoit puny par la souffran-  
ce de la perte de pareille partie : voire si vn thoreau frapport vn homme  
de la corne , on le lapidoit , deffendans à tous que aucun ne mangeast  
de sa chair, comme estant prophane, & souillée.

Le despoits, & choses mises en garde estoient gardées fidelement com-  
me si c'eust esté quelque cas du plus sacré du temple. Et encor la loy lui-  
ue portoit, que les enfans n'estoyent point punis pour les faultes de leurs  
parents, & que aussi les peres ne sentoient aucune incommodité, pour le  
mauuais gouvernement de leurs enfans. Et voila quant à la police gar-  
dée és villes, & au repos de la paix. Or en temps de guerre ilz se gou-  
uernoient en ceste sorte : auant que se ruer sur l'ennemy la loy comman-  
doit que on leur demandast raison , & reparation des tortz & prises , ou  
viurpations de terres par vn trompette , ou par le moyen des embassa-  
deurs , à quoy si on ne vouloit satisfaire, on pouuoit denoncer la guerre  
iustement, & estoit esleu chef, & general de l'armée celuy qui en vaillan-  
ce, sagesse, & bonne conduite surpassoit tous les autres, & le soldat estoit  
choisi d'entre les plus fortz, adextres, & robustes de toute la multitude.

Estoit deffendu que si vne ville estoit assiegée, que on ne coupast point  
les arbres fruitiers, car s'ilz auoyent langue pour parler , ilz diroyent inui-  
res, & feroyent reproches à ceux qui viroyent de tel outrage.

Que le vainqueur mit à mort sans rien excepter, tous les rebelles, & qui  
se mettroient en deffence , mais que le reste des vaincus fussent ou tribu-  
taires, ou rançonnez pour peine & punition de leur resistance.

Portoit aussi l'ordonnance, que durant le temps de la guerre , l'hom-  
me ne vestist, ou vlist aucunement des habitz , & ornementz de la  
femme, ny la femme reciproquement prist l'acoustrement de l'hom-  
me. Au reste estoit deffendu à tout Israélite de manger du sang en ge-  
neral, de quelque beste que ce fust.

Les ladres , & ceux qui souffroyent coulange de semence , estoient  
chassez des villes, & compagnies des autres Citoyens : voire les fem-  
mes durant leurs moys vuidoyent hors la cité par l'espace de sept iours,  
où elles rentroyent librement à l'huitiesme : & autant failloit que en  
feissent ceux en la maison desquels quelcun estoit trespasé.

Celuy qui se corrompoit en dormant failloit que fust purgé par le  
Prestre, lequel sacrifioit deux aignelles pour sa purgation : mais premie-  
rement le pollu, deuoit se lauer de belle eau froide. Voire celuy qui en  
temps deffendu acointoit sa femme, passoit souz pareille subiection de la  
Loy & cérémonie de purgation. Et la femme ayant enfanté ne pouuoit  
entrer dans le temple si c'estoit vn masle, que quarate iours apres ses cou-  
ches: & estant vne femelle, le nôbre des iours estoit double pour l'attête de  
la purificatió. Le mary soupçonnat sa femme de paillardie, estoit tenu de  
presenter vn gasteau cuit sous les cendres fait de farine d'orge : & la fem-  
me estant arriuée au paruis , & entrée du temple , failloit que iurast en-  
tre les mains du sacrificateur, que elle n'auoit fait aucun tort à son ma-  
ry quant au fait de la couche. Or en estoit tel l'effait, que si elle

*Loix militaires.  
Deuterou. 10.*

*Loy des sieges, &  
prise des villes.*

*Les Iuifs ne mâ-  
gét point de sang.*

*Ladres chassez,  
des villes, & ceux  
qui souffrent flux  
de semence.*

*Femmes mēstruen-  
tes, & ceux qui  
toucherēt les morts  
pollus.*

*Leuis. 12. 13. 14.*

*25.  
Expiation des  
Iuifs.*

*Essay de la puidi-  
cité des femmes.  
Ioseph. antiq. 3.  
chap. 10.*

LIVRE SECOND

se pariuroit, sa cuisse ne failloit à luy creuer & le ventre à tomber par pieces, de sorte qu'elle mouroit attainte de ceste douleur: là ou au contraire, si elle estoit innocente au bout de dix moys elle enfantoit vn bel enfant, sans sentir aucune angoisse de celles que souffrent en tel cas ordinairement celles qui accouchent: mais le miracle n'aduenoit point, si le prestre escriuant le nom de Dieu sur du papier, & le broyant dans vn hanap, ne donnoit à boire à la femme, ceste liqueur meslée avec de la poussiere. Ce saint legislateur establist encor peine de mort aux adulteres, aux Sodomites, & à ceux qui s'accouloyét à leur sang & parenté. Doffendist encor que aucun prestre montast au saint autel, ayant faulte de quelque partie, ou membre que ce fust de son corps, neantmoins voulut-il qu'il fust nourry des oblations faites au temple. Ordonna en outre que sil aduenoit que les enfans d'Israel conquissent la terre de Canaan, que au bout des sept ans ilz laissassent les champs en repos & la terre sans estre par le soc assaillie: Toute terre & champ semé, ou produisant de son bon gré estoit declairé commun en la perception des fruitz tous les cinquante ans, tant au Iuis, que à l'estranger à cause que c'estoit l'an cinquantesime, & celuy que on disoit le iubilé, auquel les debtes estoient remises, & les serfs & esclaus mis en liberté & franchisé. En ce mesme an, ceux qui auoyent vendu leurs possessions à vil pris, y rentroyent si le reuenu surpassoit, ou estoit esgal à la somme donnée par l'acheteur. Et ce furent les loix auxquelles Moysé se sentant voisin de la mort, astraignit & obligea le peuple Hebricu, faisant vne priere solennelle, & benissant ceux qui garderoient saintement & sans violer ces saintes loix, decrets, & ordonnances, tout ainsi qu'il maudit, & excommunia ceux qui en seroyent les transgresseurs. En fin lia le peuple souz le nœud d'vn serment public de garder ces diuines loix, & aussi les humaines constitutions, & qu'il ne souffriroit iamais que les transgresseurs fussent sans recevoir punition de leur faulte. Et d'autant que sans faillir nous pouuons dire, l'effait nous le faisant voir, qu'il n'y eust iamais peuple plus adonné aux ceremonies, ny surpassant les Iuis en deuotiō, il faut voir de quelle maniere de sacrifice ils vserēt dēz le commencement, & en feray le discours le plus bref qu'il me sera possible. Ils ont le tēps passé vſé de deux sortes de sacrifices, & immolations pour s'acquerrir la faueur du tout puissant: vn desquels portoit le nom de public & l'autre estoit nōmé priuē & particulier: vn portoit le tître d'Holocauste, à cause que toute la victime estoit consumée par les flāmes, duquel vſoyent les princes & seigneurs d'entre le peuple, & failloit que celuy qui offroit le sacrifice, fust qu'il immolast, ou bœuf, ou aigneau, ou autre chose, presentast à Dieu vne beste d'vn an, & qui fust malle, le sacrificeur arrousoit l'autel du sang de la beste immolée, puis mettant en pieces la victime la brusloit toute sur l'Autel. L'autre sorte de sacrifice estoit pour les plus simples, & pour le peuple, où l'on offroit des bestes qui passoyēt l'aage d'vn an, & en offrāt lesquelles on ne les brusloit point toutes, ains ayant le prestre espādū le sang sur l'autel, il mettoit au feu les reins, la gresse, & la coiffe, couurāt les intestis: mais la poitrine, & la cuisse gauche demouroyēt pour le droit du sacrificeur; & failloit q̄ dans deux

*Paine de mort aux adulteres. Exode. 22. Deute. 27. Leuitiq. 18.*

*Nul boiteux, ou ayant default de membre receu à l'autel.*

*Leuitiq. 25.*

*An du Iubilé: considéré au septenaire par les theologiens.*

*Rachat par l'an du Iubilé, c'est à dire de liberté.*

*Deuteron. 28. & 27.*

*Iuis ceremonies & deuotiōs iadu sur tous les hommes.*

*Ioseph antiq. lin. 3. ch. 10.*

*Leuitiq. 1.*

*Quest-ce que Holocauste.*

*Façon de sacrifier entre les Iuis.*

*Autre sorte de sacrifice.*

iours les prestres mangeassent ce qui restoit de la chair de ce sacrifice. Ceux qui estoient plus pauures, suffisoit qu'offrissent des Colombes, ou deux Tourterelles, l'une desquelles estoit pour l'holocauste, & l'autre pour le sacrificeur. L'homme qui pechoit ignoramment, estoit purgé par le present & offrande, ou d'un bouc, ou d'une aignelle: & qui-conque se sentoit coupable de quelque peché secret, selon l'ordonnance de la loy, estoit nécessaire que fust purgé par la mort d'un mouton. Les prestres mangeoient la chair immolée de ces bestes fust qu'on les eust offerres pour le sacrifice public, ou pour l'expiation particuliere: & ne se faisoit sacrifice sans qu'il n'y eust de la plus pure farine pour en espandre par dessus, & ensemble de l'huile, sur un aigneau un picotin, sur le mouton deux, & le Bœuf venant à la troisieme mesure. Au reste, & soir & matin il failloit que le prestre immolast un aigneau publiquement. Mais le iour septiesme de toutes les semaines, à cause qu'il estoit consacré pour leur repos, par l'ordonnance de la loy, le sacrifice estoit doublé tant le soir que matin, pour offrir sur l'autel de Dieu nostre seigneur. Et au commencement de chacun mois, pour la purgation des pechez, le sacrificeur immoloit deux Bœufs, sept aigneaux d'un an, un mouton, & le bouc qui estoit l'expiation du peché. Ils y aioustoient encor deux Boucs, l'un desquels estoit pour les fautes de tout le peuple porté hors les fins & limites de leurs terres, & l'autre aux fauxbourgs, ou en un lieu tresnet on le brusloit tout entier avec la laine. Le souuerain sacrificeur donnoit pour ce sacrifice un thoreau, & offroit un mouton en Holocauste. Les Iuifs auoient encor des iours propres esquels ils vsoient de certaines ceremonies & dediées à celle solennité le 15. du mois que les Macedoniens apelloient Hipernerehée. Et au temps d'Autonne es festes des tabernacles, qui estoient annuelles esquelles ils offroient à Dieu des Holocaustes, durant lesquelles solennitez ceux qui assistoient au sacre portoient des rameaux de Myrthe, de Saules, de Palmiers & Peschiers en main, & au mois Xantique [ qui est le mois de Mars, que les Hebreux apellent Nisan ] à cause que c'est de la qu'ils prennent le commencement de leur année, vers la pleine lune, le soleil passant par le signe du Mouton, d'autant que ce fust en ce temps qu'ils sortirent de la captiuité d'Egypte, ils celebrent la feste du passage, mangeans l'Aigneau mystique, & plein de sainte signification, & s'uyuoient quand & quand les festes des pains sans leuain, fort solennelles à toute la race Iuifue, si que durant huit iours on immoloit deux thoreaux, un mouton, & sept aigneaux, lesquels estoient consumez par feu en parfait Holocauste: à tout ce cy estoit aiousté le sacrifice du Bouc pour les pechez de toute la multitude. Le second iour des Azymes, ou pains sans leuain, on offroit les premiers fruits avec une mesure d'huile, & à ces premiers fruits estoit adouste un aigneau offert en Holocauste. La Pentecoste encor estoit une de leurs annuelles solennitez, qu'ils apelloient Assartham, comme qui diroit iour cinquantieme, en ceste feste si grande ils offroient le pain de paste leuée de pur froment: & estoient le sacrifice ordonné pour ces iours, deux aignelles pour l'holocauste, deux veaux, deux moutons, & deux Boucs, pour le peché du peuple. Voila quant à la verité de l'histoire touchant les

*Luc. 2.**Offrandes pour les pechez. voy le Levitique.**Levitique 49.**Ce cy se faisoit aux nouvelles laines.**Nombres. 28. & 29.**Festes solennelles des Iuifs celle des tabernacles en septembre.**Nisan, ny Xantique, ne sont le mois d'Avril, ainsi qu'on à remarqué au latin de ce liure voy Ionsephe.**Festes de Pasquet, & pains sans leuain.**Exode 12. 13. & 23. Leviti. 23. Nomb. 9. Deut. 16.**De ces sacrifices voyez l'epistre aux Hebreux.**Feste de Pentecoste en samend-ce du temps que la loy fut donnée à Moïse.*

LIVRE SECOND

*Cornille Tacite  
21. liur. de son hi-  
stoire.*

*Outre la fausseté  
de Tacite en l'hi-  
stoire encor faut il  
au nom du Roy,  
qui n'estoit point  
Bocchoris, ains  
Céchres Pharaon  
du tēps de Moysé  
long temps après  
lequel Bocchoris  
vesquit, qui admi-  
sera l'ordre que  
met Diod. Siciliē.  
liu. des antiq. 2. c.  
2. & Herod. l. 2.  
Songes de Tacite.*

*Fable & impu-  
dente menagerie de  
Tacite.*

*Stotte raison, cōme  
ainsi soit que les  
brebis y sont aussi  
suiettes que les  
porccaux.*

mœurs, loix, coustumes, & solennitez des Hebricux: en quoy les Gentilz, & Paiens, qui en ont escrit sont fort differentz de ce qu'en tiennent les histoires saintes des ecclesiastiques. Car Cornille Tacite est si detestable, que falsifiant la verité, il dit & tient, que l'issue des Iuifs hors de la terre d'Egypte, n'estoit aduenue par la volonté & cōmandement de Dieu, ains la necessité y pressant les habitans d'Egypte. D'autant que comme souz le Roy Bocchoris tous les Egyptiens fussent tourmentez d'une roigne & gratelle fort vilaine, & dangereuse, le Roy s'en alla au temple d'Hammon en Libye pour demander remede au Dieu sur ceste misere: à cestuy l'oracle respondist, qu'il purgeast son royaume de celle gent & nation peruerse qui mesprisoit les Dieux, & chassast les Iuifs ennemis des Dieux, les reuoyant bannis en terres lointaines. Chassé que Bocchoris eust ce peuple, comme les Iuifs fussent és deserts tourmentez miserablement de ceste infection de gratelle, & que tous fussent confitz en pleurs ne scachants cōme s'alleger de ce mal: Voicy qu'un de leur troupe nommé Moysé s'adressa aux autres leur disant qu'il n'y auoit plus attente ny aux hommes ny aux dieux qui leur deust faire esperer aucune allegiance, mais que s'ils le vouloient suyure comme leur chef il se faisoit fort de les secourir. A quoy les troupes consentirent, & se mirent en chemin ignorants du tout ce qu'ils auoient à faire, ains couroient, & vagoient à l'aduenture, n'ayans de rien tant de diserte par les aspres solitudes que d'eau pour estancher leur alteration. Mais comme ils estoient sur le point de petir de soif, ils veirent vne grand multitude d'asnes sauuages qui venans de paisire entroient dans l'obscurité d'un boys fort touffu enuironnant vn grand rocher, Moysé conseilla de suyure ces animaux, asscuré qu'ils alloient boire & apaisant la soif de ce peuple, il gaigna que de là en auant on luy aiousta foy en tout ce qu'il voulust dispenser & leur enioindre: & ainsi il feit nouvelles loix, meit & introduit nouvelles ceremonies à ce peuple, & lesquelles estoient contraires & diuerses à tout ce qu'vsoient le reste des hommes en honorant les dieux. Car ce qui est sacré entre nous, est profane en leur endroit, & ce qu'on nous permet leur est deffendu comme abominable & de tout execrable. Si qu'en recognoissance du plaisir receu par les asnes leur monstrant les eaux au desert, & qui leur dresserent la voye, ils consacrerent l'effigie de cest Animal, & la posans au plus secret de leurs temple, luy sacrifioient, & luy faisoient reuerence, offrans & immolans à ce beau asne vn mouton en despit & moquerie du dieu Hammon qui auoit esté cause de leur exil, & bannissement d'Egypte. Ils offrēt aussi le Bœuf pour se monstrer ennemis de l'Egyptien, qui adoroit Apis souz la figure de ceste beste: & ne receuoient aucunemēt l'vsage du pourceau, craignans la roigne, & gratelle, pource que le porc est suiet à ceste contagion & maladie. Ils festent le septiesme iour, d'autant qu'en iceluy ils auoient eu repos de leurs trauaux & fascheries: & au long s'adonnans à leurs aises & plaisirs, ils se reposoient & viuoient en toute oisueté, & faineantise tout les ans septiesmes. D'aucuns dient qu'a cause de la faim & ieusues soufferts, ils le consacroient à Saturne. Le pain qu'ils mangeoient estoit sans Leuain quelconque. Or deffendent ils opiniastrément, & con-

seruent avec grand soin ces ceremonies & façons de faire: & quoy qu'entre eux ils vident de grâde loyauté, & foy entiere, & qu'ils s'entre-aydent affectueusement les vns les autres, si est-ce qu'ils haient mortellement tout le reste des hommes, ne voulans mâger, habiter, ny coucher avec personne qui ne soit de leur nation & famille. Au reste c'est le peuple le plus paillard de la terre, & quoy qu'il fabstienne des femmes estrangeres, si est-ce qu'entre les siennes rien ne luy est illicite, ny deffendu, & sont circencis afin qu'ils puissent estre recogneuz Iuifs par telle marque. Or le plus gentil & premier aprentissage de ce peuple, c'est d'auoir les dieux à mespris, & refuser de leur faire honneur & reuerence: ils croyent que les ames de ceux qui sont deffaitz en guerre, ou occis par sentence du magistrat viuent eternallement, qui est cause qu'ils ont soing de croire, & les enfers, & la gloire des celestes. Et comme ainsi soit que les Egyptiens honoroient plusieurs images & effigies d'animaux qu'ils reçoient pour Dieux: les Iuifs au contraire ont vn seul Dieu qu'ils adorent en esprit, sans demander aucune apparence exterieure, estimans abominables & mauditz ceux qui font aucune semblance ny figure des dieux en forme d'hommes pour les adorer. Telles sont les refueries, & autres folies que Cornille Tacite vomist cõtre les Iuifs, auquel est ioint Trogue Pompée. [ Toutesfois Iustin en l'abregé dudit Trogue en parle vn peu plus sobrement, quoy qu'il pourfuyue la fable de la gratelle, & le bannissement des Iuifs par les Egyptiens, mais en ce a il esté saige que pour ne tomber en tant de fautes il à teu & le temps, & le nom du Roy souz le regne duquel ce desastre aduint aux Israëlites, desquels tout à escient (comme il est aisé à voir) il falsifie l'histoire, laquelle c'est sans doute qu'il auoit feilletée. Or si ces deux ont parlé tant au desauantage des Hebreux, voyons ce que Strabon en à dit, qui viuoit du temps que ce peuple frequentoit à Rome comme estant pour lors suierte la Iudée à l'Empereur, gouvernant l'estat Romain. Moyse (dit il) vn des prestres Egyptiens, se faschant des façons de viure de ceux de sa nation, laissa l'Egypte avec vne bõne partie de ceux qui auoient l'amour des celestes & le seruice diuin en recommandation, leur enseignant cõme les Egyptiens erroient vilainement, lors qu'ils attribuoient à leurs dieux la figure des bestes farouches & de leurs animaux domestiques: & les Grecs fabusoient aussi pensans cõprendre la diuinité souz l'effigie & ressemblance de l'homme. Que Dieu estoit ce seulement, qui, gouvernant Ciel, terre, & mer, & ce qui y est contenu, estoit par nous apellé Nature: l'image duquel, n'est aucun qui iouissant de son bon sens, ose entreprendre de peindre, ou effigier, & par ainsi, laissants à part toute idolatrie, le faillit adorer dans vn saint temple & oratoire digne de sa grandeur, sans aucune figure: attendans tousiours que Dieu par signes & bienfaits se cõmuniquoit à ceux qui seroient purs & entiers, & qui viuroient iustement, de laquelle faueur il n'yseroit point vers les peruers & meschantz. Puis il a iouste: Ses successeurs vesquirent vn long temps suyuant ses ordonnances, lesquels veritablement estoient iustes, & fort religieux, mais par le cours des ans, comme les Roys eussent embrassé la prestrite ils deuindrent ambitieux, & puis tomberent en manifeste tyrannie, de la-

*Par ce passage vous voyez, quel estoit ce Cornille Tacite.*

*Dion, & Ammian Marcellin se monstrerent aussi ennemis de ceste nation.*

*Iustin liur. 36.*

*Strabon lin. 16.*

*Encore s'abuse le pauvre Strabon, usant de la fa-cture au lieu du faicteur.*

en quoy les Gentilz, e qu'en tiennent les cite est si detestable, uifs hors de la terre lement de Dieu, ains t que comme souz le tez d'vne roigne & la temple d'Hammon misere: à cestuy l'ora- ent & nation peruer- mys des Dieux, les ré- thoris eust ce peuple, ablement de ceste in- eurs ne scachants cõ- omme Moyse s'adres- ny aux hommes ny ance, mais que s'ils le e les secourir. A quoy ignorants du tout ce l'aduenture, n'ayans, d'eau pour estancher nt de perir de soif, ils venans de paistre en- onnant vn grand ro- qu'ils alloient boire auant on luy aiousta re: & ainsi il fait nou- à ce peuple, & les- soient le reste des hô- ere nous, est profane effendu comme abo- lance du plaisir receu qui leur dresserent la posans au plus secret erence, offrans & im- querie du dieu Ham- d'Egypte. Ils offret- cien, qui adoroit Apis emét l'vsage du pour- porc est suiuet à ceste d'autant qu'en iceluy & au long s'adonnans en toute oisueté, & qu'à cause de la fam- pain qu'ils mangeoiet iniaistrement, & con-

LIVRE SECOND

quelle sortirent les superstitions & autres vices semblables: & voila quât à l'opinion des Ethniques touchant les Iuifs.] Tandis que la simplicité auoit lieu entre les Israëlites, les sectes aussi estoiet forclofes de leurs trou- pes, mais la corruption du temps, & abuz de la parole de Dieu, feir qu'il s'esleua entre eux trois sortes de Philosophes, qui viuoient hors la compa- gnie des autres, & portoient le nom & tiltre de plus grande sainteté que ceux mesme qui estoient deputez au seruice du temple. Les premiers estoient nommez Pharisiens, les autres Saducéens, & le tiers genre s'apelloit des Esséens. Les Pharisiens estoient fort sobres, & eschars en leur vie, vestuz legerement & le moins mollement que gens de leur siecle: met- tans en auant leurs traditions, avec lesquelles ils interpretoient, & deter- minoient la loy & ordonnances de leur legislateur Moyse. Ils portoient des tablettes, & rouleaux de parchemin sur le front, & des breuetz aux bras droitz, dans lesquels estoient escripts les dix commandemés de la loy, pource que Dieu auoit commandé disant, tu auras ceste loy, côme quel- que cas pendant & mis à l'obiet ordinaire, & de tes mains, & de tes yeux: & s'apelloient ces rouleaux Philateres du verbe Grec, *φουλατῆρι* & Tho- rat l'vn emportant conseruer, & l'autre signifiant loy, comme obseruatiô parfaite de la loy. Ces Pharisiens encor (la coustume iuifue estant de por- ter leur vestemens frangez par les bords d'embas) portoient leur franges plus larges que les autres, esquelles ils entrelaçoient des espines & esquil- lons, afin qu'en allant par ruë, & sentans ceste piqueure, ils eussent en con- tinuelle memoire la loy & ordonnances de leur Dieu. Ils tenoient que toutes choses, quoy que regies par le conseil, & volonté de Dieu, estoient suiettes à la necessité de la fatale destinée, tussent elles bonnes, ou mau- uaises: & concedoient beaucoup au liberal arbitre en l'homme, lequel toutesfois ils tenoiet estre secouru par ceste fatale necessité, laquelle pouf- sée par l'effort & influence des corps celestes, ils estimoient estre de plus grand efficace que la liberté que l'homme peut auoir en sa volonté & elec- tion. Ils n'eussent osé resister, ny respondre rien au contraire de ce que leur disoient leurs superieurs, ou ceux qui les deuançoient en aage. Ils croioient que Dieu viendra iuger à la fin les hommes: & estimoient les ames estre immortelles, & incorruptibles: bien est vray qu'ils auoient opi- nion que iusqu'au iour du iugement les ames des gens de bien vaguoient d'vn corps en autre, attendans la resurrection: mais celles des meschans s'en alloient és prisons obscures & eternelles des enfers: & d'autant que & en l'habit, & és mœurs ils estoient du tout differents aux autres, ils fu- rent nommez Pharisiens, à cause que ce mot emporte diuision & retraite, ainsi que dit S. Hierosme. La seconde secte estoit des Saducéens, qui nioient du tout la fatale destinée, disans Dieu auoir esgard sur toutes choses, & que luy seul en estoit le Roy & gouverneur: & tenoient que c'estoit en la puissance, & choix de l'homme de bien faire, ou mal se gouver- ner: & non-obstant qu'ils confessassent vn Dieu (ne l'osans nier à cause du peuple) si est-ce qu'ils nioiet que les ames apres le decez iouissent d'aucun gloire, ou fussent tourmentée par nul supplice en l'autre monde, ne croioient la resurrection des morts, & estimoient que l'ame & le corps mouroient

*Sectes d'entre les Iuifs. Tous ce discours est en Iosiphe. an- tig. Iiij. li. 18. c. 2. & en Pnylon ius au liure qu'il a fait pour la nation, & Celia Rhodig li. 3 chap. 9. S. Hierosme au li. des traditions Hebraïques.*

*Pharisiés sataux ainsi que les Grecs estoient.*

*Iugement & im- mortalité des a- mes creu par les Pharisens. Voy les actes des Ap- postres.*

*Imitation du Py- thagorisme par les Pharisens.*

*Saducéens & leurs opinions.*

*Heresse, & im- pieté des Saducéés tirée de l'epicuris- me.*

mouroient tout ensemble, & ne receuoient qu'il y eust ange quelconque, receuans d'entre toute la Bible, les seulz cinq liures de Moysé. Ces hommes estoient si seueres, & peu acostables que seulement ils ne s'entre-hantoient point ensemble, ceux qui estoient de mesme ligne & secte : & à cause de ceste si estrange & farouche maniere de viure, ils se faisoient appeler Saducéens, c'est à dire iustes. Quand aux Esséens leur vie estoit toute solitaire, & religieuse, comme ceux qui faisoient profession en fuyant les nopces, d'embrasser le Celibat, & continence, non qu'ils fussent d'aduis qu'on deust laisser perir la race des hommes, & leurs successions par familles : ains pour l'esgard de l'impudicité & legereté des femmes, estimants qu'il n'en y auoit pas vne qui gardast la foy inuiolable & entiere à son mary. Ces hommes ne possédoient rien en particulier, toutes choses leur estant communes, ils estimoient vn grand peché de porter Musc ou aucune odeur & vilennie, d'aller aux estuues, & bains publics, & l'ordure & saleté leur estoit gentillesse, pourueu que tousiours ils portassent la robe blanche. Ils n'auoient aucune cité déterminée pour en icelle se tenir, d'autant qu'il n'y auoit ville en laquelle ils n'eussent quelque domicile, & monastere pour s'y retirer. Ains que le soleil leuast ne leur estoit permis de parler d'aucun affaire de ce siecle, & qui fut profane, & prioient pour le leuer du soleil. Puis iusque vers les dix heures du matin, ils trauailloient & delà s'en alloient lauer le corps d'eau fresche, & puis dîner paisiblement & avec grand silence. Les serments leurs estoient en esgalle abhominatiō que les patriures. Et n'y auoit aucun receu en leur ordre qu'il n'eust demeuré vn an à faire probation & essay de sa vie & suffisance : & apres la reception encore failloit il qu'on esprouuast par l'espace de deux ans l'integrité de sa vie. Celuy qui estoit trouué en crime flagrant & vice decouuert estoit chassé aussi de leur compaignie, & souffroit telle penitence que tout le temps de sa vie il alloit paillant aux champs tout ainsi qu'une beste brute, continuant en ceste vie iusqu'à la mort. Si dix l'asseoyent de compaignie, nul de la troupe eust osé parler sans licence des neuf qui estoient : & n'eussent craché pour rien du monde, ny au milieu de leurs freres, ny vers la part qui regardoit la main droite. Et estoient si superstitieux obseruateurs du iour du repos & feste, qu'ils faisoient conscience d'aller purger leur ventre durant iceluy : lors qu'ils alloient à leurs secrets affaires, ils portoient vne besche de boys, avec laquelle ils faisoient vne fosse en terre pour là descharger leur ventre, durant lequel acte ils se couuroient fort curieusement de leur robe afin, comme ils disoient, de n'offencer par ceste vilennie la maiesté diuine : & pour ce dès qu'ils auoient fait, ils remplissoient la fosse de terre. Leur grande sobriété estoit cause qu'aussi leur vie estoit de longue durée, ne mangeans guere autre cas que des Dattes des Palmiers : & mesprisans tout vusage de monnoye, & richesses. Entre tous les Genres de mort ils estimoient celuy le plus heureux & desirable, si quelcun estoit occis pour la iustice & purité de sa foy & religion. Leur opinion touchant l'ame estoit qu'elles estoient créées selon la necessité du temps, & coniointes avec le corps : duquel estants dissoultes & séparées, les bonnes & iustes s'en voler delà l'Ocean en vn lieu

*Asavoir le Genese, l'Exode, Nombres, Iouitig. & deuteronomie.*

*Esséens moynes. Voy Eusebe par. Emang. li. 8. ch. 4. & Philon en son Apolog.*

*Esséens tousiours vestuz de blanc.*

*As de probatiō gardé par les Esséens.*

*Terrible penitence enioiue aux Esséens qui pechoiēt.*

*Grande sobriété & continence des Esséens.*

*Ceste sentence est non seulement tenue des Chrestiens.*

LIVRE SECOND.

*ains encor les Eth-  
niques l'ont receu  
comme furent les  
Platoniques, &  
Hippocr. au li. de  
la nature de l'en-  
fant. voy Celia  
Rhodig. li. 15. ch.  
23. Pierre Lom-  
bard distin. 17. c.  
du 2. li. 5. Aug.  
de Gen. ad Lite.  
7. chap. 2.*

*Quelles nations à  
presens habitent  
en Syrie.*

*Diverses sortes de  
Chrestiens en Le-  
vant.*

*Tout ceuy est prin-  
de Hailon Ar-  
menien. liur. des  
Tartares. ch. 14.*

*Sapores, & Cos-  
droé, Roys de Per-  
ses assigent l'orient  
sur l'Empire en  
diverses saisons:  
voy Ammam  
Marcellin li. 27.  
Sabellique Eneid.  
8. liur. 6.*

*Homar disciple  
de Mahometh  
occupa l'orient.*

*Où se tiennent à  
presens les Syriens:  
à sçavoir autres  
que les Juifs.*

propre de leur felieité, où elles iouissoient d'un grad aise: la où les perues-  
les & iniques passoient plus outre vers l'orient hiuernal, & estoient ren-  
uoyées en des lieux froidureux, & ou sans cesse elles estoient agitées de  
tempestes & orages. Il y auoit quelques vns d'entre eux qui predisoient  
les choses à venir, & se mesloient des deuinations, d'autres qui se mariants  
vsoient de l'acointance des femmes, mais en cela avec grande modestie  
& attrempance, & pour auoir lignée, afin que si du tout ils abhorroient  
le meslange & conionction naturelle du masse & de la femelle, detestans  
le mariage le genre humain ne vinst à faillir. A present la Syrie & pais  
lui est habitée par les Grecs qui portent diuers tiltres de Grifons, Iacobites,  
Nestoriens, & Sarrasins & y a deux nations seules qui embrassent la  
religion Chrestienne, à sçavoir les Syriens, & Maronites. Les Syriens sacri-  
fient & communient à la façon & maniere de l'Eglise Grecque. Les-  
quels ont iadis obey aux loix, & decretz du saint siege apostolique de  
Rome. Les Maronites suyuent l'erreur, opinions & ceremonies des Ia-  
cobites, vns & du langage & des caracteres des Arabes: & habite ceste  
troupe Chrestienne du costé du mont Liban. Les Sarrasins hommes du  
tout inutilles, [mauuais garçons, traistres & sans aucune amitié fort aua-  
res, & les plus mecaniques hommes de la terre, viuans trespauurement, &  
n'vns d'aucune charité enuers l'estranger, & la plus part desquels s'astrai-  
gnent souz le seruice des Mahometistes. La où les Maroniens sont vai-  
llants & adroits aux batailles. L'auteur ayant sūuy Hailon, n'a pas eu  
aussi esgard à ce qui est à present, veu que la Syrie, ou Palestine dès que la  
force des soldans du grand Caire fut abatur par Sultan Selin Roy Turc  
a changé du tout & d'habitans, & de façons de vie, y ayant des Chre-  
stiens de toutes nations, & mesme des Abissins, Georgiens, Armeniens,  
& Maronites tous lesquels obeissent au Patriarche d'Alexandrie: & les-  
quels suyuant chacun les mœurs de sa nation, ne sera sans propos, si nous  
en remettons le discours de chacun en son lieu.

Ce pendant verrons ceux qui sont comme naturalisez au lieu & pires  
que ceux qui en estoient les naifz & premiers possesseurs: Car lors que  
les Grecs en furent chaffez par les Persans lors que Sapores. 1. puis Cosdroé  
obtint tant de victoires sur l'empire, la Syrie estoit plus idolatre qu'au-  
trement mais Homar disciple, & successeur de Mahometh (comme nous  
dirons es choses des Turcs) ayant ancanty la gloire Persane, & force  
des successeurs des Arfacides, les Mahometistes chasserent & Grecs &  
Persans de la Palestine: & quand Zelin en chassa la race esclauue des Má-  
meluz, & Sarrasins & Grecs, & autres vuidèrent pour faire place à l'aua-  
rice Turquesque, laquelle fait prouffite de tout, & ne porte commodité à  
personne. Et par la chacun peut cognoistre quels peuuent estre les habi-  
tans de la Syrie, & Palestine pour le present: mais quoy qu'il en soit les  
Syriens n'en sont du tout exterminéz, lesquels habitent le long du mont  
Liban, iusqu'aux desertz, lesquels ne s'adonnent qu'à la nourriture, des  
troupeaux & chameaux desquels ils ont en abondance, imitant les Ara-  
bes en ceuy qu'ils n'ont certain sieges ny ville, ny village, à cause qu'ils far-

se: la où les perues-  
nal, & estoient ren-  
estoient agitées de  
eux qui predisoient  
utres qui se mariants  
c grande modestie  
tout ils abhorroient  
la femelle, detestans  
sent la Syrie & país  
de Grifons, Iacobi-  
s qui embrassent la  
sites. Les Syriens sa-  
Eglise Grecque. Les  
siège apostolique de  
& ceremonies des la-  
rabes: & habire ceste  
Sarrasins hommes du  
ge: les Syriens sont  
cune amitié fort auan-  
s trespauvement, &  
s part desquels saltra-  
Mároniens sont vail-  
y Haiton, n'a pas eu  
u Palestine dès que la  
ultan Selin Roy Turc  
e, y ayant des Chre-  
eorgiens, Armeniens,  
d'Alexandrie: & les-  
ra sans propos, si nous  
realisez au lieu & pires  
seffeurs: Car lors que  
apopez. puis Coldroé  
sit plus idolatre qu'au-  
hometh (comme nous  
oire Persane, & force  
chasserent & Grecs &  
a race esclau des Má-  
our faire place à l'au-  
ne porte commodité à  
peuvent estre les habi-  
is quoy qu'il en soit les  
bitent le long du mont  
qu'à la nourriture des  
d'ance, imitant les Ara-  
illage, à cause qu'ils far-

restent la seulement, ou ils voyent suffisance de pasturage: & c'est pour-  
quoy ils cherchent les vallons voisins, & posez aux piedz, & racines des  
montaignes, à cause que l'herbe y abonde ordinairement, & sur tout les  
plaines voisines de ces monts qui sont de la le Jourdain. Ceux qui auant  
Zelin tenoient ce país se nommoient Beduins fort vaillans en guerre, &  
qui tenoient tout ce país en crainte, mais à present ce sont les Arabes  
qui y habitent, les mœurs desquels nous auons descript: & lesquels sont  
si forts & puissans que iadis ils ont tenu teste aux soldans d'Egypte quel-  
que force qu'ils eussent de Mammeluz, ils n'en font pas moins à present  
au grand Roy de Turquie, lequel quelque puissance qu'il aye n'a peu ius-  
que icy les dompter, ains viennent ces gens selon leurs loix, coustumes &  
façons de faire de leurs peres ne recognoissans personne, & estans l'e-  
stonnement de leurs voisins, quoy que de religion ils soient Mahometi-  
stes. Car quoy que le Turc qui tire l'or de tout ne se soucie point de la  
conscience de ses suiets, si est-ce que le principal exercice en Syrie est ce-  
luy du Mahometisme qui me fait en sursoir le discours, l'ayant referué  
ailleurs: mais en somme faut noter que iacoit que les habitans de Pale-  
stine, soient ils naturelz, ou d'estrange terre encore qu'ils fussent les plus  
vaillans & adroits qu'on scauroit dire, si estce qu'ils sont du tout desca-  
coustumez de la guerre, & souffrent toutes incommoditez des Turcs  
leurs seigneurs, leur font tribut & obeissance, souffrans le plus paciem-  
ment qu'il leur est possible les exactions des gens du seigneur, & festi-  
mans bien-heureux qu'on les laisse viure en paix.

Voila pourquoy tant les estrangers que nous mesmes parlans de ces  
país ne nous amusons guere à la description des mœurs d'autant qu'en-  
core qu'il y ait grand nombre de Chrestiens viuans en leur religion, &  
selon l'ordonnance chacun de son Eglise, si est-ce qu'on apelle le país  
du nom de celuy qui le possède, & les plus simples estiment que tout soit  
infecté de la folie Alcoraniste, & que la Chrestienté en soit du tout de-  
chassée & bannie. Les villes plus fameuses sont ores Baruth, Alep, &  
Tripoly pour la marchandise, esquelles les marchans Latins trafiquent, &  
y ont leurs doüanes, & Magasins, toutesfois le trafic n'y est tel que lors  
que les Soldans estoient seigneurs d'Egypte, ne si riche qu'il estoit auant  
que les Roys de Portugal s'emparassent des costes de la mer le long de  
l'Océan des Indes Orientales. Quant à Hierusalem elle est frequentée de  
toute sorte de Chrestiens & Mahometans, mais pour diuers respects, &  
occasions ainsi que pouuez lyre és liures de ceux qui ont descript la ter-  
re sainte, & l'ouyr fidellement par le recit de tant de gens de bien qui ont  
fait le voiage.]

*Zelin Roy Turc  
à ruine de nostre  
temps les soldans  
du Caire.*

*Aux Beduins  
ont succédé les  
Arabes en Syrie.*

*Arabes en Pale-  
stine ne recognoi-  
sent personne.*

*Syriens desca-  
stumez d'aller à  
guerre.*

*Le nom d'un país  
pris de celuy qui  
le possède.*

*Villes fameuses de  
Syrie pour le tra-  
fic.*

*Le trafic de Syrie  
refroidy, & pour-  
quoy.*

*Hierusalem fre-  
quentée de tous.*

## LIVRE SECOND

*Des Païs de Mede & Armenie des mœurs, & coutumes des peuples habitans en iceux, & en Georgienne autrement Iberie. Chap. 5.*

*Ceste opinion du  
fils de Medée est  
la commune en la  
fable des Gensils.  
Herodote liur. 7.*

*Iosephe antiq. liur.  
1. chap. 6.  
Mer Cassie, ditte  
ores de Bacca ou  
de Sale.*

*Voy Ptolomée  
li. 6. s. 2. table. 5.  
De l'effeminatiō  
des Medes. voy  
Xenophon en la  
vie de Cīre le  
grand.*

*Ce fut Cīre qui o-  
stant l'Emp. aux  
Medes en feit sei-  
gneurs le Persans.  
Iustin liur. 1.  
Orise li. 1. ch. 19.  
Herodote liur. 1.*

*Succesiō des Roys  
& Monarques  
des Medes, iusque  
à Cīre.*

*Ecbathane citē  
des Medes. voy le  
liur. d'Heister en la  
Bible.*

*Herodote liur. 1.*

*Coutumes des  
Medes.  
Celle Rhodigin.  
liur. 18. ch. 29.*

*Façon des sermēs  
des Medes.*



A regio des Medes, & le peuple d'icelle prist iadis le nom (comme aucuns dient) d'un des enfans de Medée Colchique, & du Roy Egée qui commandoit à Athenes: lequel enfant portoit le nom de la mere: toutesfois Iosephe tient que celle Province à pris ceste apellatiō de pl<sup>r</sup> loing à sçavoir de Mede fils de Iaphet vn des enfans du S. pere Noë. Or ceste regio a du costé de septentrion, la mer Caspie, ou Hircanique (qu'ō dit à present mer de Bacca) & au Ponant la grande Armenie & Assyrie: vers le midy, le païs Persan, & à l'orient luy gisent les Parthes, & Hircans, enclōse de mōtaignes. Ce peuple a esté iadis fort puissant, quoy mol, & effeminé, fort adroit à cheual, & à tirer de l'arc, & qui portoit vne singuliere reuerence & grand honneur à ses Roys, & Princes. Ils portoiēt vne tiare & bonnet rond en forme de Turban, & leurs robes & manches, lesquels ornemens fescoulerent sur les Perses, lors qu'avec la façon des habits ils leur rauirent l'empire. [ Lequel les Medes auoient desia tenu par l'espace de 350. ans selon la supputation de Iustin: mais Eusebe en son liure des temps n'en y trouue pas tant, commençant le regne des Medes par Arbace, lequel ruinant, & bruslant Sardanapale, mit fin à l'Empire Assyrien: & ayāt regné 28. ans, il eut Sosarme pour successeur, qui tint l'Empire l'espace de 30. ans: à cestuy succeda Medide, & regna 40. ans: apres luy eust le royaume Cardicē qui mourut l'an 13. de son empire, laissant en sa place Deioce, lequel Herodote apelle vrayement Roy, à cause des troubles succedēz du tēps de ses predecesseurs, & ce fut luy qui bastist la puissante citē d'Ecbathane, autrement ditte depuis Cyropoly, de laquelle est faite mention en la sainte escriture. Ce Dioce, ou Deioce mourut ayant commandē sur les Medes cinquante quatre ans, duquel nombre Herodote oste vne annēe. Phaorē fut successeur de Deioce & gouuerna l'Empire 24. ans, (Herodote diminue de deux.) A cestuy vint pour heriter Ciarace qui regna selon Eusebe 32. ans, mais Herodote parfait le nombre iusqu'à quarante. Apres Ciarace, Astiage vint le dernier qui assist au thronne environ 38. ans, duquel il fut chassē par Circe. Or les Roys des Medes auoient cela de permis pour vn propre & singulier priuilege, que d'auoir plusieurs femmes & espouses, mais à la fin chacun s'vsurpa vne licence pareille, sauf que la difference estoit telle, que le Roy en tenoit à plaisir & à sa discretion, la où les autres ne pouuoient en espouser, & tenir que sept. Voire les femmes a comptoient à grand honte & deshonneur, si quelqu'vne se cōtentoit d'un mary, & pētoit que cela causast sterilitē, si pour le moins chacune n'en auoit plus de quatre pour son passe-tēps. Ce peuple faisoit alliāce à l'imitation des Grecs, & d'autres-fois en se bleçant au bras, & es ioinctures de l'espaule, d'oū sortoit grand abondance de sang, pour tesmoignage, & assurance de la foy iurēe. Et d'autant que du costé que ce païs regarde le Nord & païs froidureux de septentrion, il est fort infertile, & ste-

rille, les bledz & autre grain leur manquant, ilz faisoient secher des amandes desquelles ilz faisoient farine, & du pain pour leur nourriture: y aioustans des pomes, lesquelles ils dessechoyent & pestrisans en faisoient des masses, pour les garder pour leur vsage. Leur boisson estoit faite de certaines racines, ainsi que encore à present en vident plusieurs nations estrangeres à faute de vignes, & autres choses commodes à faire vin, Biere, ou Ceruoise: & ne mangeoyent que chair de sauuagine, ne tenas compte des animaux qui leur estoient domestiques. [Et d'autant que l'Armenie leur est si voisine, & region de si grande estendue, ie n'en veux oublier le recit, ny description, veu les grands terres & peuples qui sont contenuz en celle Prouince tant ancienne, laquelle est diuisee en deux, à sçauoir Armenie maieur & mineur: La grande est celle qui regarde la mer de Baccuc, & l'Hircanie vers le pays d'Orient, & au midy luy gist la Mesopotamie le long de l'Eufrate, la Capadoce luy est au couchant, les Georgiens, Albás, & Iberiens luy auoïssent vers la partie septentrionale, & de ce costé est celle qu'on dit & apelle la mineur, & laquelle est suiuite au roy Turc, car la grâde pour la plus part, fait obeïssance au Sophy, & Empereur des Perses: & ainsi par ceste consideration l'Armenie s'estend des le pays Persan, iusqu'à ce que à present on nomme la Turquie & ce en longueur, du Levant au Ponant, & sa largeur commence aux portes Caspiés, iadis limitées par le grand Alexandre, & lesquelles sont ores nommées Mirali, & viēt finir à la terre des Medes: & est la principale cité de tout le pays, celle ville tāt fameuse Tauris, que plusieurs appellēt Tauris de Perse, soit qu'ilz ignorent l'assiette des lieux, & diuersité des Prouinces, ou qu'ils ayent esgard à celui qui tient le pays, lequel est l'Empereur des Persans. L'Armenie estant diuisee en plusieurs Prouinces, aussi elle a obey à plusieurs roys, iusqu'à tant que les Asiaticques s'en feirent seigneurs, qui y mirent leurs enfans pour Princes, & en a esté le peuple si aisé à conquēster, que de tout temps ilz ont esté comme la proye de leurs voisins ainsi que pouuez recueillir des histoires tant Grecques que Romaines, soit que vous voyez les Assyriens, les Medes, Perses, ou Grecs aux cōquestes: ou que Mithridate ou les Parthes se inettent en campagne, ou que l'espée du Romain tache de se faire dame de la Monarchie du monde. Entre l'effemination que ce peuple tenoit du Mede son voisin, encor auoit il cecy de tout propre, que adorant la déesse Anaitide, à laquelle (suyuant la superstition des Perses) il faisoit sacrifices: ce peuple offroit au seruice d'icelle, les filles des plus nobles & riches maisons, lesquelles en honneur de la Déesse ne faisoient conscience de se prostituer infamement, comme si telle vilennie les eust rendues plus illustres & dignes de louange, & aussi c'estoyēt elles qui les premieres trouuoient les bons partis, d'autāt qu'il n'y auoit homme qui de bon cueur n'embrassast telles alliances, & ne receut ioyeusement celle là pour espouse, laquelle auoit dedié le pris de sa virginité à vne si grande Déesse: Le temple de laquelle estoit deuenu riche & opulent du pris, & argent de telles prostitutiōs: luy dedians aussi des esclauces de tout sexe, comme si l'idole eust eu affaire de tels seruices, tant le peuple, iadis auēuglé du diable, estoit abreuue d'infidelité, folie & superstition.

*l'unes des Medes.*

*Deux Armenies voy Plineliur. 6. Strabon liur. 11.*

*Protolm li. 5. cha. 7. & 12. Tables 1. & 3.*

*Estendue d'Armenie.*

*Tauris Cité chef des pays du Sophy.*

*Armenies toujours assuiettis.*

*Strabon en son li. 11. de la Geographie apelle ceste Déesse Tanside: mais il y fault lire Anaitide, cōme aussi au 25. ou il parle de Capadoce.*

*Il y en a qui pensent que ceste déesse fut Diane, cōme Pausanie aux Liconiques. Et Plutar. en la vie de Artaxerse: quoy que Agathie. pense que ce fut Venus, et a quelque raison en le disant.*

LIVRE SECOND

*Pourquoy les Armeniens aifex à iulguer.*

*Voy Xenophon en la Cyropedia. Et Appi en son Atihri. Façons de faire des Armeniens.*

*Mango-Cam. 4. Emp. des Tartares. Cocy aduint l'an de grace. 1237. voy Histon. ch. 23.*

*Quelz sont les Georgiens, et leur pays.*

*Iberes, & Albans. voy Strabon. 11.*

*Iberes, & Albans diuifex en 4. estat.*

*Georgiens infeltes de l'erreur des Grecs.*

Ce peuple estoit ainsi ancéty que i'ay dit, pour estre mal nourry, & assailly de grandes froidures, ioint aussi que estans diuifex tous les vns d'avec les autres, sous la iurisdiction de diuers Princes, & iceux ne s'accordans guere bien ensemble, & que leurs voisins remuoient tousiours mefnage, il aduenoit que aisément on les assuietissoit, quoy que de leur naturel, ilz fussent vaillants, hardys & genereux & que de tout temps ils ayent nourry, & entretenu de belles troupes tant de caualerie que de fanterie. A present l'Armenie est toute bigarrée, & en mœurs & en religiō, selō les humeurs & affectiōs des Princes qui luy cōmandent: les Armeniens pour la pluspart vont vestuz à la mode & façon des Tartares, à cause qu'ilz ont lōg temps obey à l'Emp. de ce peuple Scythe oriental, vñant de lettres & caracteres qui luy sont propres, ainsi que doctement, & curieusement à marqué Guillaume Postel en vn recueil qu'il a fait des langues du Leuant, cōme celuy qui en peur iuger, & à cause de sa grande, & diuersē crudition, & pour auoir veu les lieux, & frequentē les hommes de celles contrées. Maintēat que le Sophy & Emp. Persā en rient vne, & icelle la plus grand partie & que le Turc a seigneurie sur l'autre, ne faut festōner si ce peuple ainsi batoué & refuseur de complexion est estourdy & hebeté, lequel a esté contrait de s'abreuer de l'abominatiō de l'Alcorā, en laquelle ilz viuēt maintēat si ce n'est vn biē peu qui sont és mōtaignes, & lesquels suyēt la foy de leurs peres. Car du temps que Mango-Cam de Tartarie occupa presque tout l'orient, & courut iusqu'en la Scythie Européenne, le Roy d'Armenie qui estoit bon chrestien, obtint paix & alliance avec le Tartare, & telle sociēt, que tandis que le Cam à tenu l'empire, iusqu'à l'Euftrate, les Chrestiens d'Armenie ont vesçu en libertē en leur pays soustenus, secourus & fauorifex par les Tartares. Et pource que les Georgiens leur sont voisins, & ont presque mesme façon de vie & pareille opiniō, & sont entachez de semblables erreurs nous les cōprendrōs tous ensemble, mais faut sçauoir que les Georgiens sont ceux que iadis on apeloit Iberiens, voisins des Sarmates d'Asie vers le septentriō, & au Ponāt auoyēt le pays Colchique, à l'oriēt regardoyēt l'Albanie, & au midy s'auoisinoiēt de l'Armenie. Ce peuple tant plus aproche du mont Caucaſe, de tant il ressent la furieuse & cruelle maniere de viure des Scythes, vaillant en guerre, & s'adonnant à cultiuer les chāps, là où leurs voisins les Albans, qui aussi sont Chrestiens, & obeissent au Cam de Tartarie, s'adonnent fort au pasturage selon l'ancienne façon & coustume des Scythes. Et lesquels le temps passé diuifoyent leur estat en quatre especes d'hommes, à sçauoir deux Roys, choisis, des plus sages & anciens, l'vn & qui fus de race royale: l'autre qui feit droit à chacun, & eust la charge de conduire les armées. Le premier quoy que se tenant en sa maison, & presque ne se souciant d'aucun affaire, si auoit-il l'autorité sur l'autre, & luy commandoit à cause de son age, sçauoir, & race. Les prestres tenoyent le second lieu, les soldatz & laboureurs, le troisieme, & le quatrieme ranc estoit la populace seruant aux Roys, & tenue de leur fournir toutes choses necessaires: & voila les anciennes façons, retournons aux choses comme à present elles se comportent. Les Georgiens donc qui encor adorent Iesuschrist, suy-

nal nourry, & assail-  
 tous les vns d'avec  
 ceux ne s'accordans  
 toujours mesnage,  
 de leur naturel, ilz  
 n'ont pas ils ayent nourry,  
 de la fanterie. A present  
 de l'opiniõ, selõ les humeurs  
 niés pour la pluspart  
 qu'ilz ont l'õg temps  
 de lettres & caracteres  
 semēt à marqué Guil-  
 Leuant, cõme celuy  
 d'erudition, & pour a-  
 contrées. Maintenan  
 la plus grand partie &  
 si ce peuple ainsi ba-  
 eté, lequel a esté con-  
 quelle ilz viuēt main-  
 lesquels suyuet la foy  
 Tartarie occupa pres-  
 ppeenne, le Roy d'Ar-  
 nce avec le Tartare, &  
 e, iusqu'à l'Euftrate, les  
 pays soustenus, secou-  
 Georgiēs leur sont voi-  
 opiniõ, & sont enta-  
 us ensemble, mais faut  
 deuoit Iberiens, voisins  
 auoyēt le pays Colchi-  
 oisinoiēde l'Armenie.  
 tant il ressent la furieu-  
 en guerre, & s'adon-  
 ans, qui aussi sont Chre-  
 nt fort au pasturage se-  
 lesquels le temps passé  
 , à sçauoir deux Roys,  
 race royale: l'autre qui  
 les armées. Le premier  
 souciant d'aucun affai-  
 dooit à cause de son a-  
 ond lieu, les soldatz &  
 oit la populace seruant  
 es necessaires: & voila  
 omme à present elles se  
 lorent Iesuschrist, suy-

uent les erreurs, & religio schismatique des Grecz, ayās plusieurs euesques  
 & vn souuerain, qui leur sert de Patriarche, & ce depuis que la cité d'An-  
 tioche, a laissé d'auoir vn chef es choses spirituelles. Entre ces gens, tous  
 en general portent la teste rase, mais diuersemēt, car les clerics & prestres,  
 ont la couronne faite en rond, & les lays la portent carrée. On tient que  
 ces Georgiens tenoient des femmes faites & instruites à la guerre: lesquel-  
 les estoient à cheual & fort vaillantes & genereuses aux combats, s'il est  
 ainsi, ie m'en rapporte à la verité. Quant aux hommes guerriers, il est vray  
 (comme j'ay dit) qu'ils estoient fort valeureux, & encore ceux qui viuent  
 en liberté sont difficiles à subiuguer: mais leurs forces sont trop foibles  
 pour s'attaquer aux Roys qui les auoisinent. Or eux voulans entrer en ba-  
 taille, & mis en ranc prestz à choquer, ilz portoyent vne calebasse pleine  
 de vin laquelle ilz aualoient lors, & ainsi armez, alloient plus hardiment  
 & courageusement assaillir leurs ennemys. Le Clergé d'entre eux s'a-  
 donnoit à prester à l'vsure, & à vendre les choses saintes comme Symo-  
 niacs: Par-ainsi ne fault s'estonner si Dieu à permis que la persecution  
 des infidelles les a domptez & leur a osté les moyens d'abuser des gra-  
 ces & biens desquelz ilz ont iouy iadis. Ils auoyent haine mortelle avec  
 les Chrestiens d'Armenie leurs voisins à cause de la diuersité des opiniõs,  
 & ceremonies. Ces Georgiens sont gens de grandes abstinences, & assez  
 entiers en leur conuersation, en Carēse, ne mangeans poisson, ny deli-  
 cateffe quelconque, non plus que font encore à present les Calloiers de  
 Grece: oyans tresattentiuement la parole de Dieu, & persistans assez lõ-  
 guemēt en prieres es lieux où ilz ont le moyen de ce faire sans empesche-  
 ment: & ont pour chef es choses spirituelles vn euesque souuerain qu'ilz  
 nõment Iacelique auquel presque tous les Chrestiens d'Oriēt, & qui sont  
 espars es terres du Tartare, & d'vne partie du Persan, portent obeissance,  
 & le recognoissent ainsi, que nous faisons le saint Siege Apostolique, du-  
 quel ilz ne tiennent aucun compte. Les Armeniens aussi qui sont de-  
 meurez en la foy, furent iadis (comme j'ay dit) domptez par les Tartares,  
 mais non priuez du general exercice de la religion, veu que de ce temps  
 le Cam mesme auoit quelque legere apprehension du Christianisme:  
 mais l'Armenien n'estoit point d'accord, & ne l'est encor avec l'Eglise  
 Romaine, separé de la foy en plusieurs choses de ce que l'Eglise vniuer-  
 selle tient selon l'ordonnance receuē de tous les peres anciens, & des  
 Grecs & des Latins. Car en premier lieu ils ne sçauoyent que c'estoit que  
 la feste de la natiuité de nostre seigneur & sauueur Iesuschrist, n'obser-  
 uans presque pas vne feste, ny vigille, & ne ieusnans les quatre temps en  
 forte quelconque. Le Sabmedy de Pasques leur estoit de grand respect,  
 & ne le ieusnoyēt point, à cause qu'ils estimoyent qu'en ce iour sur le soir  
 nostre seig. estoit resuscité des morts. En outre ils mägeoyēt chair tous les  
 védredis depuis Pasques iusqu'aux festes de la Pentecouste. Leurs ieusnes  
 estoient des la Septuagesime iusqu'à Pasqs, mais avec telle & si rigoureuse  
 abstinēce q̄ les mercredys, & védredys ilz ne mangeoyent poisson, huile,  
 ny Lacticine quelconque, & s'abstenoyent de vin, ayans opiniõ que celuy  
 qui beuuoit du vin en ces iours, pechoit plus deuāt dieu, que celuy qui fust

*Georgiens portēt  
 la teste rase.  
 Femmes guerrie-  
 res en la Geo-  
 rgiane.*

*Georgiens s'em-  
 plissoyent de vin  
 allans aux com-  
 bats.*

*Clergé vsurier &  
 Symoniacle entre  
 les Georgiens.*

*Georgiens &  
 Armeniens en-  
 nemis ensemble.  
 Abstinence des  
 Georgiens en Ca-  
 rēse.*

*Iacelique autans  
 que euesque sou-  
 uerain.*

*Armeniens dom-  
 ptz par les Tar-  
 tares.*

*Voy Marc Vo-  
 uir. en son voya-  
 ge de Tartarie. &  
 Haison Arme-  
 nien au liur. des  
 Tartares.*

*Armeniens dis-  
 cordans de l'eglise  
 vniuerselle en  
 quoy.  
 Ieusnes des Ar-  
 meniens.*

LIVRE SECOND

allé au bourdeau l'accoupler peu chastemét à quelque paillardie. Le lundy ils ne prenoyent viande ny substance quelcônque: Le mardy, & ieudy, ils mangeoyent vne fois le iour, le mercredi & vendredy, les plus saintz, & cōscientieux ne prenoyent rien, & n'eussent mágé vn seul morceau pour mourir: mais le samedi & dimenche ils mangeoyent chair, & faisoient grand chere, soulageans l'abstinence des autres iours. Durant qu'ils ieufnoyent dés la septuagesime iusqu'à Pasques, nul ne celebrait la Messé, si ce n'est le samedi & dimenche, voire ny és autres saisons, le iour du vendredy, d'autant que les iours de ieufne, ils ne leur est permis de celebrier le saint sacrifice de la messé, estimans que par la reception du saint sacremét, ils rompiissent la religion de leur abstinence. Ils receuoient à la sainte cōmuniō indifferemment les enfans, dés qu'ils auoyent passé l'aage de deux moys seulement, & ne mesloyent l'eau au vin du Calice en celebrat, ainsi que de tous temps il a esté obserué des Catholiques. Ils Iudaisoyent quāt à regetter aucunes viandes, comme si elles fussent souillées, telles que estoient les lieures, les ours, & autres choses deffendues aux Israélites. Ils sacrifioient dans des vases de boys, & de voirre, & quelques vns sans parement ny nappes sur l'autel, ny eux vestus des habits de prestrie, & ornemens deputez pour le sacrifice, les autres prenoyent seulement les surcots desquels vsent les Diacres en nostre eglise. Et tant les Clercz, que les laiz, à l'imitation Georgiane, tous estoient, & vsuriers, & Symoniacles, voire les prestres souilloient leur ame, s'adonnans aux sorcelerics, deuinations, enchantemens, & euocations de Necromance & plus adonnez à l'yurognerie, que les lays. Ils prenoyent femme, mais la premiere estant morte, ne leur estoit permis de voler aux secondes nopces: Les Euesques dispensoyent les marys d'espouser vne autre femme, si leurs espoules estoient conuaincues de paillardise, & adultere. Ilz ne croyoient aucunement le feu de purgatoire, lequel les Grecz ont tousiours creu, & croyent encore. Et soustenoyent opiniastrement, vne seule nature & volonté en nostre seigneur Iesuschrist. En somme les Georgiens prouuoÿt que ceux cy erroyent en 30. articles de la vraye foy Chrestienne. Ilz ont aussi vn chef en cas de l'eglise, qu'ilz appellēt Catholique, c'est à dire vniuersel, souz lequel ils cognoissent plusieurs Euesques, & ne sont pas si au bas, ny tant dechassez, qu'ils ne possèdent encor de belles terres souz l'obeissance des Persans & Turcz, lesquels bien que ayent du tout aboly la dignité royale des princes qui seigneuroyent ce pays, si ont ils laissé les chefs de l'eglise, viuans en assez passable liberté, qui aura esgard à la doctrine de celuy, la religion detestable duquel ils ont opiniastrement embrassée. Je dis cecy, à cause que aucuns chantent qu'il ne y a aucun Christianisme en l'Armenie, Georgiane, ny Albanie, comme ainsi soit que les Caldéens, & Armeniens que nous voyons assez souuent en France, nous assurent du contraire, & que l'obeissance de leurs Euesques au saint siege, nous font voir que Iesuschrist y est adoré par vne bien grāde multitude d'hommes: ioint que les Chrestiens qui font le voyage de Leuant nous certifient de ce que les naturels du pays nous ont desia fait entendre. La rigueur des peines à l'endroit des adulteres estoit en Armenie, du temps que la souueraineté

*De mesure en v. sent les Ethiopiens voy d'Alvarez en son Ethiopie.*

*Cōmuniō donnée aux enfans: elle estoit aussi donnée en l'eglise primitive. voy S. Cyprian au sermon des abusez. Armeniens Iudaisent.*

*Ainsi en vsent encor les Moscovites.*

*Prestres Armeniens adonnez à Necromance.*

*Erreurs damna- bles des Armeniens.*

*Catholique chef de l'Eglise Armeniens.*

touchoit

rouchoit aux Chrestiens ; que la femme faisant tort à son mary , auoit le nez coupé, & l'homme s'accouplant à icelle y perdoit les genitoires. Le prestre paillardant estoit dechassé de son estat , & de l'Eglise , sans espoir de iamais plus y rentrer , & si estant marié , sa femme se gouernoit mal, il failloit qu'il se contint , & n'habitast plus avec elle ; ou que aussitost il perdist l'entrée de son Eglise. La femme du prestre estant veufue, n'eust osé se remarier , autrement faisant , il ne luy alloit que de la mort, estant bruslée sans aucune remission , & toutesfois luy estoit-il permis de se prostituer, sans que pour cela elle en receust aucune punition : Et c'est pourquoy en ce pays là, il y auoit tant de paillardes, veu l'impunité de celles qui ne voulans se contenter , auoyent la bride si à plaisir laschée , pour viure à leur fantasie. Les lairons de choses legeres, & autres malfauteurs commettans crimes, n'importans mort estoient chastrez, afin de ne point engendrer des enfans qui fussent imitateurs de leurs meschancetez. Au reste fault noter, & que le Catholique, & euesques, & prelatz en general qui sont en Armenie, sont tous moynes, & aucun sans estre moyne ne peut estre receu aux dignitez ecclesiastiques , tellement que les autres prestres n'ont froquez, n'ont autre autorité, sauf que de pouuoir celebrer le saint seruice: mais les moynes ne se marient point, & pour ce sont recommandez de plus grande sainteté & innocence , & voila ce que i'ay peu recueillir des mœurs des Armeniens , & Georgiens , selon qu'à present ilz se gouernent en leur seruitude.]

*Punition des adulteres en Armenie.*

*Lairons comme punis. Euesques Armeniens tous moynes.*

*De Parthie prouince, & des mœurs, & façons de vie des Parthes. Chapitre sixiesme*



**P**ARTHIE prouince de peu d'importance , & de moindre force fut iadis occupée par les Scythes appellez Parthes, c'est à dire bannis , & luy gist vers le midy la Carmanie deserte pour voisine, vers septentrion elle marchise au pays d'Hircanie, ayant le pais des Medes au soleil couchant & au lenant la region d'Arie. Ceste prouince estant toute ceinte de montagnes, est fort pauvre & peu fertile, boscageuse, & frouche, & les montagnes la rendans par tout perilleuse, & difficile à trauerfer, le peuple de laquelle, du temps que les Medes & Assyriens tenoyent la Monarchie estoit sans nom, ny force quelconque, & lequel seruiest de proye aux Persans lors qu'ils se feirent seigneurs de l'Empire d'Orient, ne tenans aucun compte, ny des hommes, ny de la region des Parthes, lesquels aussi seruirent les Grecs du temps que les successeurs d'Alexandre tenoyent la souueraineté de l'Asie: Mais par succession de temps ce peuple s'emancipa si brusquement, & fait telle prouue de sa vertu, ayant la fortune si bien à commandement, que non seulement il donnoit loy, & receuoit tribut, en imposant commandement aux peuples & nations voisines, ains encor fat-

*Assiette de Parthie. Ptolomé liur. 6. chap. 5. table 5. Strabon liur. 1. & 16.*

*Crasse deffait par les Parthes. voy Plutarq. en la vie de Crasse. Ioseph. antiq. li. 14. c. 12. Entrop. liur. 6. Dion. liur. 36. & 37.*

paillarde. Le lundy mardy, & icydy, ils dy, les plus saintz, & n secul morceau pour chair, & faisoient. Durant qu'ils ieufcebroit la Messé, si faisons, le iour du vèpermis de celebrer le on du saint sacremet, uoyent à la sainte cõnt passé l'aage de deux alice en celebrâte, ainsi s. Ils Iudaïsoyent quâsouillées, telles que edues aux Israélites. Ils quelques vns sans pabits de prestre, & oryent seulement les surtant les Clerez, que les riers, & Symoniacles, aux forecleries, deuinaance & plus adonnez à mais la premiere estant s nopces : les Euesques me, si leurs espoules ez ne croyoient aucunesiours creu, & croyent le nature & volonté en ns prouuoyét que ceux enne. Ilz ont aussi vn est à dire vniuersel, souz ont pas si au bas, ny tant es souz l'obeissance des : aboly la dignité royale aissé les chefs de l'eglise, la doctrine de celui, la t embrassée. Je dis cecy, christianisme en l'Armeles Caldéens, & Arme, nous assurent du contin siege, nous font voir ultitude d'hommes: ioint nous certifient de ce que. La rigueur des peines à mps que la souueraineté touchoit

LIVRE SECOND

taquans aux Romains (quoy que vaincueurs de tout le monde) qui les a-  
uoient assaillis, ils en rapporterent de grandes & glorieuses victoires,  
[ notamment celle que ilz obindrent contre Crasse le plus riche & puis-  
sant de Rome, qui de gayeté de cœur, apres auoir pillé le saint temple  
de Ierusalem, alla faire guerre à ce peuple, où luy occis, son armée fut  
presque toute taillée en pieces. Et lors que Marc Antoine fust les guer-  
royer, ilz le presserent tellement, que iagoit qu'il fust vn des sages, & gen-  
rilz chefs de guerre de son temps, si le contraignirent ils en telles angoi-  
ses, que souuent il souhaitoit ces 10000. Grecz, qui conduits par Xeno-  
phon, passerent en despit de tout le monde, & le pays des Parthes, des Me-  
des, Armeniens, Capadociés, & de tous les habitans de la petite Asie: quoy  
que depuis il en vinst au dessus, & les redit tributaires. Quoy qu'il en soit,  
les Parthes deuidrent si puissans & effroyables, que toutes les fois qu'on  
oyoit dire à Rome, qu'ils remuoyét mesnage pour la guerre, les Romains  
estoyent en soucy de leurs Prouinces, comme leur querrellans la grandeur  
de l'Empire: ] aussi Trogue Pôpée leur attribue la Monarchie de l'Oriēt,  
comme s'ilz eussent partagé l'Empire auéc les Romains: & Pline afferme  
encor qu'ilz tenoyent 14. royaumes souz leur iurisdiction, & obeissance.

*M. Antoine cō-  
tre les Parthes.*

*Voy Xenophon  
au voyage de Ci-  
re le ieune. Et  
Appian Alex-  
sandr. en son  
Parth.*

*Iustin. li. 41.  
Solin (singe de  
Pline) chap. 59.*

*Tout ceuy presque  
est de Iustin. li. 41  
Arsacé deliura  
son pays de serui-  
tude auant An-  
tiochus roy de Sy-  
rie. En l'olymp.  
163.*

*Ainsi en usoyēt  
iadis en Egypte  
les soldans: & à  
presens le Turc,  
au choix de ses Ia-  
nisaires.*

Après que les Macedoniens eurent perdu la seigneurie de ce pais, par la  
reuoite du peuple. Les Parthes furent gouuernez par leurs Roys lesquelz  
portoient tous le nom d'Arfacides, à cause que ainsi s'apelloit le premier  
d'entr'eux qui deliura son pais de telle seruitude: mais apres la dignité  
royale, c'estoit au peuple q la maiesté de l'Empire apartenoit, & du corps  
duquel on elissoit les chefs de guerre, & en temps de paix, ceux qui admi-  
nistroyent les affaires de la republique. Leur langage estoit meslé partici-  
pant du Mede, & du Scythique, comme voisins des Medes & descenduz  
des Scythes. Auant que la richesse les rendit magnifiques, ilz alloient ves-  
tuz assez grossierement, & ayans vestement peculier à leur nation: mais  
dès que ilz furent deuenuz puissans, aussi l'habit fut somptueux, riche, &  
plain d'or & pierrerie, ou blanc en toute perfection, imitans les bobans  
superflus des Medes. Quant au fait des armes, & maniere de guerroyer, ils  
s'en gouuernoyent tout ainsi que leurs ancestres les Scythes, ayants leurs  
soldats & gendarmes, non choisis d'entre les francs & librs. de conditiō,  
ains des plus braues & puissans d'entre leurs esclaves: qui estoit cause que  
il n'estoit point permis à personne parmy le populace, d'affranchir vn seul  
serf, & ainsi le nombre alloit en accroissant de iour à autre, & leurs forces  
en deuenoyent plus grandes, & plus puissantes, & les tenoyent aussi che-  
rement, & nourrissoyent avec pareil soucy, que leurs enfans propres, les  
adextrant à bien tirer de l'arc, & manier, piquer, & voltiger vn cheual  
afin de mieux sen seruir en guerre, & chacun vsant de telle façon de fai-  
re selon les richesses & pouuoit, d'où aduenoit que le Roy marchant en  
bataille auoit tousiours vne forte armée de caualerie preste en tout eue-  
nement & affaires.

Aussi lors qu'ils s'attaquerent à M. Anthoine au combas de 50000. che-  
uaux qu'ilz estoient pour combattre, il n'y auoit que 800. hommes qui  
fussent de libre condition, & as les autres estans esclaves.

Ilz ne scauoient combattre bras à bras, & en bataille rangée, & moins aller à l'assault de quelque ville assiégée, ny la forcer: leur combat estoit à course de cheual, ou en fuyant: quelquefois dissimulant leur fuite, afin de se ruer sur l'ennemy si le mertoit tant peu fust en desordre, & n'voyoient point de Trompettes ainsi que fait nostre caualerie; ains de Tabours à la façon de nostre fanterie, & ne pouuoient durer guere longuement en haleine poursuyuans leur pointe aux batailles.

Au reste filz eussent eu autant d'effort & de perseverance, comme il y auoit de vehemence au premier assault; il eust esté impossible qu'on eust duré deuant eux, aussi bien souuent ils laissoient le confit au plus beau, & en la plus grande & furieuse ardeur d'iceluy, & soudain ilz rechargoyent, ayans repris cœur en leur fuite, & retraite: tellement que lors que on se pensoit tenir la victoire assurée, on se voyoit assailly plus furieusement, & en plus grand danger, & extrémement perilleuse que iamais. Le harnois & corps de cuirasses de leur caualerie, estoient faits enlassez de plumes, tout ainsi que la garniture de leurs cheuaux, desquels ilz se seruoient en guerre. Ce peuple faisoit iadis si peu de compte de l'or, & de l'argent, que ilz ne s'en seruoient en autre chose que pour le lustre, & ornement de leurs armées. Et quant à la vie priuée de chacun en son logis, ilz estoient fort subiectz à leurs plaisirs: & c'est pourquoy la pluralité des femmes estoit entre eux receüe, mais si jaloux de leur reputation, que la seule mort purgeoit la faulte des adulteres. Et c'est pourquoy, afin de ne tomber en ces accessoirs, les marys ne souffroyent iamais que leurs femmes vinsent non seulement au banquet des hommes, voire ny en leur presence, ou regard.

Aucuns ont laissé par escrit (entre lesquels est Strabon) que les Parthes ne pouuans auoir lignée, produisoient leurs femmes, à ceux que ilz pensoient estre leurs amys, afin que ilz leur suscitassent semence.

Ils ne viuoient d'autre chair que de sauuagine, & des bestes que ilz prenoient à la chasse, comme encore de nostre temps la plus part des Scythes, & Sarmates soit en l'Asie, ou Europe; sont fort adonnez à tel exercice. En tout ce que ilz font, la besongne ne leur semble point bien executée si ilz ne sont à cheual; car en cest equipage, ilz banquetoyent, guerroyent, trafiquoyent, & parlemétoient ensemble: & en somme tous les affaires soit de guerre, ou de police, estoient vuides les arbitres & negociateurs estans à cheual. La difference des estatz, & condition entre les Parthes fut en cecy iadis remarquable, que les nobles & francz, si marchoyent par pays, alloient à cheual, & les serfs alloient à pied comme laquays & estahers. Les morts n'y sont guere respectez, veu que leurs corps estoient laissez sur terre pour la pasture des chiens & des oyseaux, lesquels ayant pris curée sur la chair, & l'ayans toute deuortée, ilz enteroient les ossemens avec assez de diligece. Les Parthes estoient assez deuotieux, & adōnez au seruice de leurs dieux: peuple superbe, & de haut cœur, seditieux, fin & cauteleux, trōpeur & opiniastre, cōe ceux qui attribuent, cōme chose vertueuse, aux hōmes la violence & cruauté, & aux femes la douceur & courtoisie: qui est cause q'iamais ils n'estoyent en repos, ains failloit

*Parthes bataille  
loyent en fuyant.  
Appian de la  
guerre Parthique*

*On dit le mesme  
des françois.*

*C'est ainsi qu'on  
present combat  
les Rois.*

*Je ne sçay si Strabon  
tient tel propos  
des Parthes.*

*Les Moscouites de  
present n'en font  
gueres moins.*

*Ainsi en voyez  
leurs voisins de  
Hircanie.*

*Sauuage soing des  
corps des trespassés.*

*Parthes ne peu-  
uent viure en paix.*

LIVRE SECOND

que remuassent meſnage, ou ſe guerroyans enſemble, ou bien ſattaquans à leurs voiſins, tant les mains leur de mangeoyét. Ils eſtoyét fort ſecrets en leurs affaires, & de peu de parole, pluſtoſt mettás les choſes en executiõ, que d'en donner la moindre ſignifiãce que ce fut de parole: qui eſtoit cauſe que d'un eſgalle ſageſſe, ils celoyent l'heur & felicité leur ſuccedant, comme les traueſes & infortunes qui les oppreſſoyent: & ſ'ilz obeiſſoyét à leurs Roys & Magiſtratz, ainſi que pour vray ilz faiſoyent: c'eſtoit plus par crainte de ſupplice que d'aucun reſpect d'honeſteté, ou vertu quelconque. C'eſte nation a eſté parmy vne grande ſobrieté en ſon manger, fort adonnée à paillardie, & qui n'a iamais meſuré la foy, ny loyauté, ny la religion de ſes ſermens & promeſſes, ſinon entant que elle voyoit que la neceſſité, & vrgence d'affaires luy commandoyent, & que la choſe ſembloit le requerrir.

*Sageſſe des Parthes à taire leurs affaires.*

*Strabon Geogr. liur. 11.*

*Lien de Strabon interpreté.*

[ Ayant diſcouru ce que Iuſtin chante de ce peuple, ainſi que noſtre auteur l'a recueilly, ie m'eſtonne qui conduit & incite Strabon de dire que entre les eſtats des Parthes, les ſages ayans place, ſuccedoyent au premier lieu apres les Princes plus proches de la race royale; & que de tous ces deux tancs on acouſtumoit de choiſir leurs chefs & ſouuerains Princes: veu que deſia nous auons dit qu'apres le Roy, tous les affaires paſſoyent ſous le iugement, & volonté (ſeruant de loy) du peuple. Et qu'ainſi manquans les roys, & le peuple venant à l'elec-tion, il ne pouuoit faire moins que de le choiſir, & eſlire d'entre la nobleſſe, qui à parler propremēt emporte agnation, & conſanguinité es choſes de l'eſtat: & que les ſages, ou Mages, ainſi que parloyent les oriētaux, n'eſtoyent pris le temps paſſé en ces pays, que ceux de la plus rare, & ſignalée nobleſſe: & voila ce que ie penſe que Strabon entend lors que il dit, & parle des allies, car le mot Grec, aux bien verſez en celle langue emporte non alliance, mais nobleſſe, comme capables de pareille honneur que les proches du ſang du Prince, le hoir du ſang y deſaillant.

Et puis que nous ſommes ſi auant ſur les Parthes, il ne ſera trop inconuenient d'eſplucher au françoys quel a eſté ce peuple, & ſi de noſtre temps il a eſté moins remarqué en brauade, vaillance, ny conqueſtes que le temps paſſé, lors que il a tenu teſte aux roys ſucceſſeurs d'Alexandre, ou que il ſeſt emancipé gaillardement de l'obeiſſance Romaine, mettans à mort tant de Capitaines & vaillans chefs de guerre, voire iuſqu'à deſfaire les meſmes Empereurs, qui ſ'eſtoyent faitz craindre & redoubtez en autres contrées. Nous auons parlé par cy deuant d'Arſacé duquel les Roys Parthois portoyent tous le nom d'Arſacides, lequel eſtoit de ſi grande maiſon, & race. illuſtre, que tant ſ'en fault que les anciens qui ont deſcrit ſon hiſtoire, ſçachent dire quels ont eſté les pareris, ny rechercher l'ancienneté de ſa maiſon & nobleſſe, que encore ſont ilz en doute ſur le pays de ſa naiſſance, les vns le faiſans Scythe & les autres, natif de Parthie: il eſt vray que tous ſ'accordent en cela que de voleur & homme incogneu il ſe rendiſt le plus grand ſeigneur de l'Orient, & ſi puisſant, & heureux en conqueſtes que il ne deuoit rien; ie ne diray aux Monarques de Perſe, ou Aſſyrie: voi-

*Comme Craſſe Antoine & autres, & en ſin Iulian l'Apoſtat. Entrop. liu. 10.*

*Ammian Marcel liu. 25.*

*Quel fut Arſacé de ſon commencement.*

*Grandeur & ſucez d'Arſacé.*

ou bien fattaquans  
toyét fort secrets en  
s choses en executiõ,  
e parolle : qui estoit  
licité leur succedant,  
ent:& filz obeissoyét  
loyent : c'estoit plus  
beté, ou vertu quel-  
obrieté en son man-  
suré la foy, ny loyau-  
tant que elle voyoit  
oyent, & que la cho-

le, ainsi que nostre au-  
e Strabon de dire que  
ccedoyent au premier  
e ; & que de tous ces  
& souuerains Princes  
s les affaires passoyent  
uple. Et qu'ainsi man-  
ne pouuoit faire moins  
parler proprement em-  
at : & que les sages, ou  
ar pris le temps passé en  
lesse : & voila ce que ie  
e des alliez, car le mot  
on alliance, mais no-  
les proches du sang du

, il ne fera trop incon-  
euple, & si de nostre  
alliance, ny conquestes  
s successeurs d'Alexan-  
l'obeissance Romaine,  
sz de guerre, voire iuf-  
ent faitz craindre & re-  
lé par cy deuant d'Arfa-  
e nom d'Arfacides, le-  
re, que tant s'en fault  
chent dire quels ont esté  
son & noblesse, que en-  
ance, les vns le faisant  
ay que tous l'accordent  
se rendit le plus grand  
ix en conquestes que il  
Perse, ou Assyrie: voi-

re ny aux fils du Roy Philippe de Macedone. Mais ic n'iray courir  
iusqu'à vne si longue succession de siecles, ou la prescription peut derog-  
guer foy à l'histoire, ains suys content de m'arrester à ce que n'aguere est  
aduenu comme passé durant la memoire de noz peres, en la personne  
d'un homme fort de celle nation Parthique, & le plus admirable que le  
monde aye veu depuis la venue du fils de Dieu en ce monde : & enten-  
dez comment. Enuiron l'an de nostre seigneur 1403. seant à Rome Bo-  
niface, neuuiesme, & tenant l'Empire en occident, Robert de Bauiere, &  
en France regnant Charles sixiesme, s'esleua en oriét vn homme si peu  
remarqué pour la cognoissance de ses predecesseurs que chacun le iugeât  
Tartare de nation, aucun n'a sceu dire de quelle region il estoit d'entre  
celles qui pour lors estoient suiuettes aux Tartares, comme ainsi soit qu'il  
fust Parthe, & de si grande & illustre famille que le plus haut & ancien  
de ses tiltres c'estoit son nom: & sa grandeur & dignité ne festendoit en  
plus de magnificence que de bouuier, ou simple pasteur. C'est ce Tam-  
berlan le plus espouuentable d'entre les tyrans, & la merueille du mon-  
de, qui de berger deuenant Capitaine de brigans, en fin a esté le plus grad,  
riche, heureux & puissant Prince de l'vniuers, comme celuy qui s'est enri-  
chy des despouilles de toute l'Asie, si merueilleux en ses victoires que ia-  
mais il n'attenta chose au fait de la guerre, dequoy le succez ne soit ensui-  
uy selon ses desseins & fantasie, & ne tascha rien au maniment des affai-  
res dequoy il ne soit venu à son honneur. Et si Arfacé iadis surmonta vn  
Roy puissant des successeurs d'Alexandre, & le despouilla de mainte bel-  
le Prouince, cestuy n'en a fait moins à celuy qui estoit, & l'Asie &  
l'Europe, & qui a cause de ses victoires conquestes, defaites, & ruines fai-  
tes portoit le tiltre de Hildrin, qui signifie autant que foudre & tempeste  
orageuse du Ciel. C'estoit Baiazeth 1. du nom Roy des Turcs, lequel fut  
vaincu, par ledit Tamberlan pres la cité d'Ancire au pais d'Asie la mineur,  
& non loing de Natolie, pour lors cité royale, & metropolitaine de Tur-  
quie, à cause que Constantinople estoit encor habitée des Chrestiens. Le-  
quel Baiazeth, pris en la bataille, fut lié de chesnes d'or, & conduit dans  
vne cage, comme vn Lyon par tout, ou passoit le Tartare, qui le contrai-  
gnoit venir manger souz sa table comme vn Chien, & duquel il se seruoit  
de montoir, lors qu'il vouloit monter à cheual, tout ainsi que iadis le Roy  
des Peres Saporez en vfa à l'endroit de l'Empe. Valerian l'ayant surmõ-  
té en guerre. De quelle discipline il vsoit en guerre, la police de son cap,  
l'ordre singulier, & grande iustice, si quelcun desire de scauoir, qu'il lise  
Pierre Messie en ses diuerses leçons, & Egnace, & Pape Pie, lesquels ia-  
loix que la difference de religion nous destournast de dresser l'histoire  
d'un si excellent homme, en ont laissé quelques memoires, marris au pos-  
sible que le discours entier de sa vie, gestes, & magnificence, n'ait esté de-  
scrit tout au long, ce que Pape Pie eust peu faire s'il sy fut employé avec  
telle diligence qu'il a fait en recueillant les faits des Boesmes: car il viuoit  
presque du mesme teps que Tamberlan retiré en son pais se donoit du bon  
temps, & iouissoit des despouilles de tous les Roys de l'Asie. Or, ce Roy  
espouuentable, ayant l'armée la plus forte que iamais Roy aye conduite,

*Tamberlan Par-  
the & de quel  
estat.*

*Tamberlan heu-  
reux en tous ses  
faits.*

*Baiazeth 1. sur-  
nommé foudre du  
ciel.*

*Natolie chef de  
Turquie.*

*Baiazeth fait  
captif par Tam-  
berlan.*

*Roy Paule Ioue  
en la vie des Roys  
Turcs.*

*Valerian fait es-  
clave par Sapo-  
rez. Entrop. l. 9.  
Orose li. 7. ch. 22.  
Sext. Aurelle  
victor.*

*Auteurs qui ont  
escrit de Tamber-  
lan.*

*Pape Pie viuoit  
du temps de Tam-  
berlan.*

LIVRE SECOND

*Grande police au camp de Tâberlä.*

*Iustice au camp de Tamberlan.*

*Costume de Tâberlan aux sieges des villes.*

*Tamberlan se dit le ministre de l'ire de Dieu.*

*Religion de Tamberlan quelle.*

*Conquestes de Tamberlan.*

*Samarcant cité royale de Tâberlä.*

*Race de Tamberlan peris en peu de temps.*

comme celuy qui menoit 400000.cheuaux,& 600000.hômes de pied,& vne infinité de bagage,si est-ce qu'il n'y auoit cité au monde si bien pollicée,qui encor n'eust peu prendre exemple en cest amas confuz d'honimes de toutes nations,veu l'ordre admirable qui y estoit gardé,& la grande & sage preuoyance de ceux qui auoient charge de fournir viures,& tenir en office vne telle multitude.Et est vn grand miracle du Ciel que celuy qui en sa icunesse auoit esté nourry entre les plus grossiers & barbares hommes de souz le Ciel,acoustumé à l'iniustice des vols & violence des rapines,changeant d'estat,& deuenu Roy sceut si dextrement, & faire le grand,& commander avec sagesse. Car le soldat n'eust osé pour mourir auoir pillé le moindre hameau, village,ny maison,ny desrobé tant soit peu des biens de son voisinage,d'autant que la rigueur & seuerité y estoit telle que les fautes plus legeres ne fescouloient qu'avec le supplice dernier de la mort. Ce grand Roy,assiegeant quelque ville vstoit de trois sortes de pavillons.Le premier iour il l'auoit tout à blanc, en signe de douceur & misericorde: le second rouge, en marque d'effusion de sang sur ceux qui se deffendroient s'ils estoient vaincuz:& le troisieme tout noir, lequel portoit la figure d'extreme desolation,mort & ruine des hommes, & demolition de la cité,ainsi qu'il en vfa en plusieurs endroits de l'Asie: veu qu'il ne failloit passer vn quart d'heure de temps outre ce qu'il auoit limité,qui ne vouloit sentir soudain l'effect de la menace de ce tyran. Lequel enquis des causes de ceste grande,& trop inhumaine seuerité,ne respondit sinon qu'il estoit le ministre de la iustice,& courroux de Dieu, lequel ce tyran confessoit sans toutesfois qu'il embrassast ny le christianisme,ny l'Alcoran,comme celuy qui suiuoit le meslange d'aduis des Tartares,souz la main desquels son pais estoit,& luy aussi nourry en leur terre: quoy qu'il se rendit plus communicable aux Chrestiens qu'à pas vn des autres,mais si chatouilleux qu'il ne failloit vser de grand familiarité en son endroit,comme celuy qui comme vn Lyon,sestant ioué, en fin rendoit vne piteuse recompence. C'est ce grand Tamberlan,qui ayant vaincu Biazeth,estonné l'Europe par son renom,conquis la petite Asie sur le Tuc,aneanty les forces des Soldans tant d'Egypte que Babylone, mis à bas le royaume des Perles,fait contenir le Camp Tartare en ses pais de Catai,& Cambalu,fait retirer le Moscouite és plus deserts & solitaires marestz, & boiscages de son pais:en fin se retirant,bastist celle grande & superbe cité de Samarcant en la Prouince de Zagutai en Tartarie, qui est cause que plusieurs ont estimé qu'il en fust natif: mais comme j'ay dit la plus saine opinion est qu'il estoit Parthe. La race duquel fest aussi tost escoulée comme il fut decedé,& ses pais vsurpez partie par le Sophy, & partie par les Tartares qui encores les possèdent:n'ayant eu successeur qui se soit soigné de faire rediger par escript ses vaillances & conquestes.]



**P**ERSE est vne region orientale, ainsi nommée de Perse fils de Iupiter, & Danaë fille d'Acrise Roy des Argiues, du nô duquel aussi s'appelloit Persepoly cité capitale de tout le royaume: & les peuples furent appelez Persans. Ceste region, ainsi que dit Ptholomée, est confinée au pais des Medes, du costé de septentrion, & vers le Ponant luy gist la Prouince Susiane, appellée le royaume de Baldach, à soleil leuant elle regarde les deux Carmanies, à present royaume de Turquestan: & au midy elle a le sein & goulphe de Perse, qu'on appelle mer de Balser: Ses villes furent iadis Aximie, Persepoly ruinée par le grand Alexandre, & Diospoli, desquelles les seules marques ne peuuent presque donner tesmoignage qu'elles ayent esté quelquefois. Les Perses estimoient le Ciel estre Iupiter: & adoroient le soleil qu'ils apelloient Mithra, sur toute autre diuinité: la Lune encor estoit par eux honorée, Venus, le feu, la terre, l'eau, & le vent: sans toutes fois qu'ils vlassent d'autel, ny statue quelconque, voire & sans temple, à descouuert, sacrifiens en lieu eminent & sur quelque colline, afin que chacun veit & que la chose fut plus voisine des celestes: offrans la beste du sacrifice à l'autel toute couronnée, mais chargée de maledictions. Et mise qu'ils l'auoient en pieces, chacun (faisant le magicien, ou Prestre cest office) en portoit sa part en sa maison sans que les Dieux en eussent quelque referue: d'autant que leur opinion estoit que les dieux ne demandoient que l'ame de la chose sacrifiée: neantmoins quelques vns d'entre eux auoient de coustume de bruller les entrailles suyuant la façon des Grecs, & autres nations en leurs sacrifices. Lors qu'ils sacrifioient au feu c'estoit du bois sec en ostans l'escorce, & geçans par dessus la gresse plus voisine des os, & puis y espandans de l'huile. Ils n'auoient garde de souffler de leur bouche le feu, ains avec vn euentoir, que si quelcun estoit si hardy que d'y souffler, ou getter quelque chose morte, ou sale dedans, c'estoit sans remission qu'on le faisoit mourir. Au reste nul d'entre eux se l'auoit dans les riuieres, & ny pissoit, ny gettoit aucune beste morte, voire estoit deffendu d'y cracher, & d'y cuire quelque chose, ains honoroient l'eau en ceste sorte. Venans pres quelque lac, estant riuere, ou fontaine, ils faisoient vne fosse dans laquelle ils coupoient la gorge à l'hostie, & beste du sacrifice, prenans sur tout garde que le sang ne coulast point iusqu'à l'eau prochaine, à cause que cela eust pollü, & souillé tout leur affaire & ceremonie: & la chair de la beste occise, estoit par les Prestres & sages mise sur du Myrte & du Laurier, & bruslée avec des buschettes fort subtiles, non sans vser de certaines imprecations, & maudissons, durant lesquelles ils mesloient à leur sacrifice du lait, du miel, & de l'huile: Or ces maudissons n'estoient adressées à l'eau, ny au feu, mais plustost à la terre. Lesquels ils continuoient vn fort longs temps, tenans ce pendant vn faisceau de verges fort menues de Myrte. Les Roys estoient choisis d'vne seule famille, & quicôque desoboissoit au Roy, apres luy auoir coupé la teste & les bras estoit getté aux

*Iosph. antiq. l. 1. c. 6. tient vn autre langage sur l'origine des Perses.*

*Ptholom. l. 6. c. 4. Tab. 5. d'Asie. Strabon l. 13.*

*Persepoly ruinée par Alexandre. Voy Curtius des gestes d'Alexandre, & Plutarq. en la vie du mesme.*

*Dieux des Perses. Herodote l. 1.*

*Tout ceuy est tiré de Strabon. 15.*

*Maniere de sacrifier entre les Persans.*

*Superstition ancienne des Perses à l'endroit du feu & de l'eau.*

*Maniere de sacrifier à l'eau par les Perses.*

LIVRE SECOND

champs sans sepulture.

[Je ne sçay que cestuy entend, lors qu'il dit qu'ils ne prenoient leurs Roys que d'une seule famille, veu que puis qu'il ne touche que l'antiquité, aussi faut il sçavoir la maniere, & histoire des anciens, d'autant que dès le commencement les Assyriens tenans la Monarchie, il ne se parloit des Roys des Perles, & depuis icelle vsurpée par Arbacé Roy des Medes, jusqu'au dernier de ce pais qui fut Astiagé, le Persan estoit sans nom jusqu'à ce que Cyre fils de Cambise simple Gentilhomme & natif de Perse, & de la fille d'Astiagé, l'Empire fut ravy aux Medes & transporté à la maison de Perse. Or que les successeurs de Cire, l'ayât tenu, les historiens font foy que les sages, ou Mages, ou comme voudrez les appeller souz la fainte de Smerdes fils de Cire, & frere du Roy Cambise auquel ils se reuolterent, luy mort, tindrent le royaume lesquels ne furent onc de la race, de Cire. Ces galans & vsurpateurs deffaits par la noblesse: Darie vint au gouvernement, & seigneurie, mais en qu'elle sorte? fust-ce par succession, ou estant le plus proche en sang à la race royale? Rien moins: car comme les sept seigneurs qui occirent les tyrans furent en consultation sur la forme du gouvernement, il sen fallust bien peu que le royaume ne changeast de nom & fust conuertcy en Aristocratie, ou Democratie, veu que du sang de Cire il ne restoit que deux filles que Darie depuis espousa apellé à la dignité par ruse, & galante tromperie, selon que les seigneurs auoient cōplotté ensemble ainsi que & Herodote, & d'autres tesmoignent parlant de cecy. Ainsi ce n'estoit d'une famille que les Roys estoient choisis, il est vray que dès Darie. 1. jusqu'à Alexandre le grand le sang royal de Perse vint par succession: mais durant que les successeurs d'Alexandre gouvernoient l'Asie, le pais de Perse estoit sans Roy, jusqu'à ce que Artacé (duquel a esté parlé cy dessus) semancipa de leur obeissance, & conquist & Parthes, & Medes, & Persans, quoy qu'il ne fust ny Perse, ny du sang de Darie, ny Cire, & duroit sa race du temps que Strabon escriuist sa Geographie, d'où nostre auteur à recueilly son ramas des mœurs des Perles, & laquelle continua jusqu'à ce qu'Artaxerse simple soldat Persan occist Artaban le dernier des Artacides, & remist le royaume entre les mains de ceux de sa nation s'en faisant Monarque, & duquel descendirent ceux qui regnerent jusqu'au temps que Mahometh troubla l'orient, & avec ses reuoltes, & avec son imposture. Ainsi le propos de la succession royale des Perles, nous à fait courir plus loing que ie ne pensois, non que pour cela ie vueille accuser ny Strabon, ny celuy qui l'imite de faute, veu qu'ils entendent par ce mot de creation de Roys d'une famille, le droit vsé par eux, ou les accidés contraires n'alteroient point l'ordre successif de la maison royale.] Chacun des Roys Persans (ainsi que recite Strabon, allegant ne sçay quel Polycrite) faisoient bastir leurs maisons, & Palais sur des montaignes, ou ils tenoient leurs thesors & argent des tailles, & tributs leuez sur le peuple, &cc en tesmoignage de leur espargne, & bon mesnagement. Or enigoient ils gabelles & maletostes diuersement, prenans argent du trafic qui se faisoient sur mer, mais de ce qui se passoit en terre ferme, ils se contentoient des choses esquelles chacune region estoit abondante com-

*Arbacé vainquit Sardanapale Justin.*

*Voy Herod. l. 3. Treperie des Mages, & Philosophes de Perse à enuahir le royaume.*

*Avec quelle ruse Darie vint au royaume. Voy Justin. liur. 1.*

*Changemens aduenus en Perse.*

*Les Perles naturels ne tenoient le royaume du tēps de Strabon.*

*Artaxerse simple soldat, fait roy de Perse environ l'an de grace. 224*

*Comme faut entendre Strabon sur le mot de famille.*

*Exactiōs des roys de Perse sur le peuple.*

ne prenoient leurs  
 uche que l'antiquité,  
 d'autant que dès le  
 il ne se parloit des  
 Roy des Medes, ius-  
 toit sans nom iusqu'à  
 & natif de Perse, &  
 transporté à la mai-  
 nu, les historiens font  
 appeller souz la faim-  
 e auquel ils se reuol-  
 ent onc de la race, de  
 sse: Darie vint au gou-  
 ce par succession, ou  
 n moins: car comme  
 consultation sur la for-  
 royaume ne changeast  
 rarchie, veu que du sang  
 consousa apellé à la  
 seigneurs auoient cō-  
 teimoignent parlant  
 ys estoient choisis, il est  
 e sang royal de Perse  
 d'Alexandre gouver-  
 qu'à ce que Arfacé (du-  
 sistance, & conquit &  
 ny Perse, ny du sang de  
 abon escriuist sa Geo-  
 les mœurs des Perles, &  
 soldat Perlan occist Ar-  
 me entre les mains de  
 l descendirent ceux qui  
 a l'orient, & avec les re-  
 la succession royale des  
 nfois, non que pour cela  
 de faute, veu qu'ils en-  
 mille, le droit vſé par eux,  
 re successif de la maison  
 ite Strabon, allegant ne  
 s, & Palais sur des mon-  
 s tailles, & tributz leuez  
 ne, & bon meſnagemēt.  
 ment, prenans argent du  
 ssoit en terre ferme, ils se  
 n estoit abondante com-  
 me

me laines, drogues & medicaments, couleurs & autres telles choses, ius-  
 ques à y comprendre le bestail. Quelque grandeur qu'eust le Roy entre  
 les Perles si n'eust il osé faire mourir vn homme s'il n'auoit commis qu'vn  
 simple crime, ny autre Perlan pouoit vſer d'aucune rudesse contre quel  
 que ce fust de ses Domestiques. Chacun Perlan espouſoit plusieurs fem-  
 mes afin d'auoir lignée, & encore luy estoit permis d'auoir des concubi-  
 nes en abondance. Aussi les Roys propoſoient pris & salaire à ceux qui  
 en vn an engendreroient grande multitude d'enfans, lesquels estants nez,  
 n'estoient representez à leurs peres qu'ils n'eussent attaint l'age de cinq  
 ans, car la loy du pais vouloit que durant ce temps ils fussent tenuz &  
 nourris delicatement en la compagnie des femmes. Et la raison de cecy  
 c'estoit afin que si durant ce temps quelque enfant decedoit, que le pere  
 ne l'ayant iamais veu ne s'en donnaſt point trop grande fâcherie. Ils cele-  
 broient leurs nopçages sur le Printemps, & durant l'equinocce d'iceluy.  
 La premiere nuit l'espouſé ne mangeoit en tout son souper qu'vne pom-  
 me, ou quelque peu de mœlle de Chameau, & apres ce sobre repas il ſ'al-  
 loit coucher le long de son espouſée. La ieunesse Perlanne dès l'an cin-  
 quiesme, iusqu'au vingt & quatriesme de leur aage aprenoit à se tenir à  
 cheual, bien piquer, & voltiger, à tirer le dard, & dresser droit les ſaiettes,  
 & sur tout à parler veritablement: aussi auoient ils pour maistres & gou-  
 verneurs les plus sages, vertueux, sobres & continens que l'on pouoit  
 choisir, lesquels leur enseignoient, & racomproient des fables honestes,  
 les louanges des Dieux, & des chansons lesquelles contenoient les gestes  
 illustres, & faits vaillans des hommes excellens & genereux, & ce quel-  
 quefois en chantant, & d'autres leur recitant comme en lieu de quelque  
 leçon: & ſ'assembloient les enfans pour ouir ceste lecture au son d'vne  
 clochette, au lieu ordonné pour cest effect, & la on demandoit raison, &  
 le recit aux enfans de ce qu'ils auoient ouy dire à leurs precepteurs. Ils ſ'a-  
 dextroient fort à la courſe, choisisſans quelque enfant de grand maison,  
 & de quelque Prince qu'ils estisoient pour leur Capitaine, & failloit que  
 le champ ou ils courroient contint pour le moins trente stades. Et afin de  
 ſ'endurcir contre le froid & le chaud, ils ſ'exerçoient à passer à nage les tor-  
 rens & riuieres impetueuses, mangeans, traueillans, & faisans leurs affai-  
 res sans cesser, ſoucieux de tenir leurs habits & armes ſecz & sans rouillu-  
 re au possible, ainsi apriſ de ieunesse. Leurs fruits plus delicieux estoient  
 les raisins du Terebinthe (qui est l'arbre qui porte la poix-resine) les glâds,  
 & les poires ſauuages & aigrettes, & la viande ordinaire apres auoir couru,  
 traueillé, ſué, & ahané en leur long exercice c'estoit du pain tresdur & cassez  
 mal ſauoureux, du Cresson Aleuoys avec vn grain ſel, de la chair indiffere-  
 ment, & bouluë, & rostie, & la belle eau clere pour tout breuuage. Allans  
 à la chasse, c'estoit à cheual qu'ils ſuyuoient leur proye armez de dards, &  
 iauelotz acerez, & abondance de ſaiettes, & vſoient aussi du iect de la pier-  
 re avec les fondes. Leur ordinaire exercice deuant midy c'estoit de plan-  
 ter, & enter les arbres, d'arracher racines, ſ'occuper au iardinage, & à  
 cultiuier les terres, ou à forger, tremper, & acoustrer leurs armes, & d'au-  
 tres qui ſ'amusoient à tistre le lin, ou à faire des reths, & filais pour la

*Loy liant la puis-  
 sance du Prince.  
 Salaire propoſé à  
 ceux qui auoient  
 grand nombre  
 d'enfans  
 Cecy, & ce qui  
 s'enſuit est d'He-  
 rodoſe. liu. 1.*

*Temps de nopçage  
 entre les Perles.*

*Sobre banquet  
 pour vne espouſe.*

*Qui vent voir au  
 long la nourritu-  
 re des Perles, liſe  
 Xenophon en la  
 Ciropedia. liu. 1.  
 Cice parlant à son  
 pere.*

*Colleges & ecoles  
 quelles iadis en  
 Perſe.*

*Perles iadis fort  
 endurez au tra-  
 uail.*

*Nourriture deli-  
 cieuse de la no-  
 blesſe des Perles.*

*Armes des Per-  
 les.*

*Estude & ſoing  
 des Perſans pour  
 ne uieure oisif.*

LIVRE SECOND.

chasse, & pescherie. Les enfans estoient parez richement d'or, & semblables richesses & nourris fort delicatement en l'enfance, tellement qu'il n'estoit permis les mener à la chasse.

Ils auoient vne certaine pierre nommée Pyrope de grand pris entre eux & laquelle ils n'eussent pour rien laissé toucher à vn corps mort, tant elle leur estoit en honneur, voire ny le feu estoit porté aux funerailles, afin qu'ils ne semblassent tenir peu de compte de celuy qu'ils auoient en si grande reuerence. Dès l'aage de vingt ans iusqu'à cinquante ils suiuiotent les armes, ne sçachans que c'estoit que le plaider, ny le trafic de marchandise, vsans de petits boucliers faits à maniere de Lozange & outre le carquoys, & arc, ils portoiert l'espée & dague allans à la guerre, & vn bonnet fait en pointe, comme encore à present ils portoiert leur Cazelbaz: ayans vne anime, ou deuant le Corselet fait d'ecaille bien forte. Les Princes portoiert des hault de chausses, & leur hoqueton à manches venant iusqu'aux genoux & doublé de couleur blanche, & par le dehors estant paint ou taint diuersement, l'esté ils alloient vestuz de pourpre, & l'hiver diuersement & selon leur fantasie. La multitude portoit double habit, leur allant iusqu'à demy-cuisse, & en teste vne grande entortillure de voile, ou de linge, qui sont les Turbans d'aujourd'huy. Leurs lits, mesnages, & vases à boire estoient enrichis d'or, & consultoiert de leurs affaires à ieun, mais d'en donner sentence, n'y auoit ordre qu'apres auoir bien haucé le gobelet, estimans les affaires mieux traitez quand & l'estomach, & le cerueau sont vn peu eschaufez de vin, que lors que le ieusne les tient languissans, & sans force. Ceux qui sont de cognoissance ensemble, & esgaulx en fortune, aage, & grandeur fils se rencontroient, se caressoiert & saluoient d'vn baiser à la bouche: les inferieurs vn peu plus qu'eux ils baisoiert à la ioue: mais ceux qui estoient de basse condition passans deuant les grands leur faisoient vne bien grande & humble reuerence. Les corps des trespassez estans oints de Cire, ils les enterroient, sauf ceux de leurs sages, ou Mages, lesquelles ils laissoient sans sepulture, pour estre deuorez des chiens. Ils auoient vne sale & vilaine coustume dès toute ancienneté que les fils se mesloient avec leurs propres meres: & ce furent les principales façons de faire, mœurs & ceremonies des anciens habitans de Perse. Iacoit qu'Herodote en y aiouste d'autres, qui ne sont guere à propos, & ne meritent le racompter, comme d'estimer vn grand forfait de cracher deuant leur Roy, ou de rire: & qu'ils estimoiert les Grecs detestables de ce qu'ils croyoient les dieux sortis des homes: derestoiert, comme chose vilaine, d'estre endebrté, mais sur tout de dire mensonge, qu'auant qu'enterrer les morts ils les faisoient trainer & deschirer aux chiens: & permettoient ce que toutes autres nations ont en horreur & abhominent, à sçauoir que les peres tombez en necessité fussent soula-

*Armes des Perses à la guerre.*

*Cazelbaz Turban des Persans.*

*Vestemens anciens des Persans.*

*Ceste coustume iadis obseruée en Frise comme plusieurs choses encor des Persans.*

*Herodote. l.*

*Ce fut Haly qui passa en Perse: & Homar aussi qui si fait seig. de Palestine, Mesopotamie & Perse.*

gez par la prostitution de leurs filles: mais nous auons dit que c'estoit aussi la coustume des Babylo niens. A present les Perles vaincuz par les Arabes surnommez iadis Sarrafins sont tous Mahometistes, & comme ce peuple fust le temps passé vaillant, & renommé maintenant il a perdu la gloire de ceste vaillance.

[ Il est vray que le lustre de la monarchie luy est osté, & l'ornement de la sainte religion descheu de ceste race cause leur obscurcissement, si est-ce pourtant que le Persé n'est à present si petit compaignon que son Empire ne soit grand en Orient, & qu'il ne tienne plusieurs grands & riches royaumes, tels que sont la Perse, Mede, la grand Armenie, vne partie de la Mesopotamie, les Parthes, Hircaniens, le Turquestā, Caramanie de Perse, & le royaume de Tharse, qui est la Caramanie fertile, & le pais de Guzerath, qui est en Inde, & iadis apellé Gedrosie : comme n'outre aux Georgiens, & partie des Albans, & passe son Empire en l'Asie heureuse du costé du sein Persique, commandant sur l'isle d'Ormuz, & autres recōmandées en la pescherie, tant riche des Perles les meilleures qui soient en tout l'Orient. Et d'autant que par cy deuant, nous auons parlé quelque peu du changement de l'estat & race royale des Perses, il ne sera hors de propos, si nous en touchons encor vn peu sur ce qui s'est passé presque de nostre temps. Veux que ceux qui ont descrit l'histoire des Roys les plus puissans entre tous les Mahometistes, ayans fait vn long discours de la race des successeurs de Mahometh en Perse, ils louent vn Roy Vsun-cassā comme grand, & fort illustre Prince, le fils duquel fut le dernier de son estoc, & ce à cause d'vn seigneur Persā qu'il auoit occis, lequel amenoit ne sçay quelle reformation sur la doctrine de Mahometh chassant de ses terres, & tourmentant ceux qui suiuoient son heresie : ce seigneur deffait s'apelloit Harduel, & laissa vn fils fort bas d'aage, nommé Ismaël, qui depuis à porté le nom de Sophy, lequel endoctrinē en la religieuse superstition de son pere par vn homme de sainte vie, & disciple du deffunct Harduel duquel le nom estoit Tachel, & depuis Caselbas, c'est à dire teste rouge, à cause que le bout de son Turban estoit de telle couleur, & qu'il enseignoit ses complices d'en porter vn semblable, afin d'estre separez par ce signe de la troupe & frequentation des autres qu'il estimoit heretiques. Ismaël ( di-je ) abreuue de ceste doctrine, & desireux de venger la mort de son pere, voyant que les Princes & grands seigneurs tant de Perse que d'Armenie embrassoient la secte de son feu pere, se rendit aussi prescheur d'icelle: mais comment les armes au poing aioustant la force à la parole. Or luy fauorisoit fort la prediētion de son pere, qui auoit predit qu'Ismaël seroit vn grand docteur, & celuy qui esgallant Mahometh en sainteté, estendrait bien loing les limites de l'Empire de Perse : car ceste opinion, avec la sagesse, bonne vie, grand sçauoir en la loy, courtoisie, & vaillance qui reluisoient en ce ieune Prince, furent cause que presque toute l'Armenie fut par luy subiuguée, & la grand cité de Tauris prise, non sans vn merueilleux estonnement du fils d'Vsun-cassā qui sembloit desia sentir sa ruine. Ce qui aduint enuiron l'an de nostre seigneur. 1499. Sophy commença à regner l'ā 1499. Or le changement aduenu en Perse ne sortist pas tant des forces d'Ismaël sur nommé Sophy, que de la dissēsiō des Princes royaux, Aluāt fils de Iacup, & neveu d'Vsun-Cassā, & Amorathean, son frere, car l'aîné Iacup, ayant chassé son puîné, & fait mourir plusieurs des grands qui luy auoient do-

*Estendu de l'Empire des Perses à present.*

*Vsun-Cassā roy de Perse.*

*Harduel pere du Sophy occis à cause de nouveauté de religion.*

*Tachel Caselbas.*

*Institution du Turban rouge en Perse.*

*Ismael plante sa loy, les armes au poing.*

*Tauris cité prise par le Sophy.*

*Sophy commença à regner l'ā 1499.*

*Discorde des Princes donna entrée au Sophy au royaume.*

LIVRE SECOND

né main forte, les Persans, & Armeniens prindrent leur Roy en haine, rellement que le Sophy les trouuant ainsi disposez se facilita la voye à l'empire des Perses: auquel estant paruenue, il à seruy de grand empeschement aux Roys Turcs en leurs conquestes leurs faisans la guerre sans cesse, sur le different de leur religion, & principalement sur le choix des docteurs qui ont interpreté l'Alfurcam, le Turc suyuant les vns que le Sophy estime & tient pour heretiques. C'est ce Sophy qui tient teste au Tartare, qui a souuent vaincu le Turc, sollicité les Chrestiens de paix, alliance, & amitié non de desir de bien-faire à nostre religion, ains pour se renforcer contre les ennemys de la maison des Ottomans: & qui armé brauement, fort en caualerie, suiuy de gens vaillans, s'il auoit les moiens de l'Artilerie qu'à le Turc, il ne luy seroit de trop grande difficulté d'abatre la gloire & forces de l'Empereur de Constantinople. Et voila quant à l'estat present des Perses, viuans en l'erreur & superstitiō de Mahometh, ainsi que fait presque le reste de l'orient.]

*Cause du different  
des Persans, d'a-  
vec les Turcs.*

*Des Indes & prodigieuses manieres de viure, & ter-  
mines des Indiens. Chap. 8.*

*Les Indes les plus  
grand de toutes les  
terres du monde.  
Pompon. Melo. l.  
3. Strabon. 15.*



**I**NDIE region orientale, est celle qui sert de fin, & terme à l'Asie, & de si grande estendue qu'on la tiét pour la troisieme partie, & la plus longue de toute la terre, tellement que Pōponie Mele afferme qu'elle contient telle contēue de mer en son contour qu'à peine le sçauroit on nauiguer en 60. iours quel que vent à propos qu'eussent ceux qui feroient le voiage: [ Et s'estend ceste grande region vers soleil leuant à la mer orientale nommée à present du Cathai, au couchant le fleuue Inde duquel elle prend son nom luy sert de borne, & au midy est la mer, & goulphe indique vers le royaume de Cambaie, & le mont Taurus qui luy sert de limites vers le septentrion. Ceste Prouince comme elle est grande, aussi contient elle vne estrange diuersité de peuples, & de nations, & si bien garnie de citez, & villes qu'aucuns ont estimé qu'il y a de cinq à six mille citez, ou villes assez belles, & riches, ce qui n'est pas de grand merueille si ce pais est si abondant soit en peuples, ou habitations, veu que les seuls Indiens sont ceux en Asie, qui iamais ne sortirent de leur terre pour aller se tenir en autre lieu. Les fleuues, & riuieres plus memorables des Indes sont l'Inde, le Gangé & Hipanis, mais le Gangé surpasse tous les autres, & en grandeur, & cours, & embouchure dans la mer vers le royaume à present dit de Bengala iadis Baracure. Ceste terre estant inspirée des doux soufflemens du vent Fauonié, que nous apellons vent Leuantin, & autres suyuant le Grec l'apellent Zephir, les autres Soledre, à cause qu'il suit le soleil à son Leuer: & pour ceste cause les Indiens, ont double moisson en l'année, & pour les rigueurs de l'hiuer, ils sentent la vehemence des vents

*Ptolomée l. 7. c. 1  
Table. 10. d'Asie.  
Plin en parle as-  
sez. lin. 6. c. 17. Et  
Solin. c. 55. du-  
quel cestuy à tiré  
la plus part de son  
discours. Herodo-  
te. liur. 3. & 7.*

*Le mesme peut on  
dire des Ethiopiens  
en Afrique.  
Royaume de Bē-  
gala au Goulphe  
Gangetique.*

*Double moisson  
aux Indes.*

Ethiopes. Ils ont faute de vin, quoy qu'en certains endroits on tienne qu'il y en croist comme au terroir Muscane, autrement Suttan, auostinant les fins & jurisdiction des Indiscthes, ou Tartares proche des Indes, & habitans entre les fleuves Hipanis, lequel iamais Alexandre le grand n'osa passer, & le Gangé, & Inde. Ce pays porte du bon & naturel Narde, c'est nostre Aspic, ne merite de porter ce tiltre, & moins la Laniade, quoy que leur odeur soit fort agreable: mais le Narde ne croist point par toutes les Indes, ains seulement vers les parties plus meridionales: il y croist encor de la Canelle, du poiure, & roseaux aromatiques, tout ainsi qu'en l'Arabie heureuse, & en Ethiopie. C'est des Indes que on aporte l'Ebene que plusieurs ont estimé croistre là tant seulement, quoy que de nostre temps on en a trouué es terres descouuertes en l'ocean occidental: si ce n'est que on vueille tenir que ce pays ceint par la mer pacifique soit vn esbatillon des Indes: voire que souz le nom d'Inde, on prend toute la coste d'Ethiopie, ou encor se trouue de l'Ebene. Les Papegaux & Perroquez abondent es Indes, & comme aucuns estiment on y trouue des Licornes, [iaçoit qu'aucuns, voulans ressembler plus subtilz que les autres, nient sans auoir autre experience que leur fantasie, qu'il y ayt des Licornes, comme si la nature estoit impuissante à créer ceste beste, laquelle produit ordinairement de choses si merueilleuses en diuers lieux, lesquelles sont autà à admirer que les Licornes que Louys de Barthelemy, ou Varthoman se vante auoir veu estant en Arabie.] Ceste region Indienne est encor fertile en pierrerie tresfine & precieuse, sicomme sont Balais, esmerauldes, diamants, rubis, lichnites, gemmes, lapis, & perles de grand & incestimable pris. Ils y ont deux estés, l'air subtil & leger, le ciel serain & attempé, la terre tresfertile, & de bonnes eaux en abondance: Qui est cause que plusieurs d'entre eux, tels que sont ceux de la province Muscane, viennent iusqu'à l'an cent trentiesme de leur vie: là où les Seres, pays où croist la soye, sont de plus longue vie. Tous les Indiens souloyent porter la petruque longue, laquelle ilz se paignoient de quelque couleur ou asurée, ou iaunastre, s'estimans estre plus beaux & magnifiques, en ceste sorte, & tousiours chargez de pierrerie: mais fort differents en habits, d'autant que les vns se paroyét de voiles fort subtilz de toile fine, les autres se vestoyent de laine: partie alloient tous nuds, les autres couvrans seulement leur hontes, d'autres se chargeoyent de franges volentantes au moindre soufflé de vent qui eust sceu aduenir. Pour le plus commun ils estoient & sont noirs, estans conceus tels au ventre de leur mere, r'aportés la figure de ceux qui les auoyét engendrez suiuant la disposition de la semence: laquelle est noire, tout ainsi que aux Ethiopiens: mais les Indiens sont de belle & grande stature, bien formez, forts, puiffans & robustes. Aussi sont ils fort sobres, & sur tout lors qu'ils vont en guerre, & ne se plaisent guere à conduire grandes troupes, comme non necessaires: ioyeux (comme j'ay dit) se voyans bié & gentiment parez: absténans de larcin sur toute chose, & auoyent des loix non esclrites, car ils n'auoyent aucun vsage de lettres, ains ils aprenoyent par cœur les vns des autres, si que pour ceste simplicité de vie, ils estoient heureux en tout affaire. Ils ne beuoyent du vin, si ce n'estoit lors, que ilz

*Muscane ville  
pres la riuere In-  
dit: voy Strabon.  
15.*

*Du Narde  
Dioscor.  
Plin. li. 12. ch. 12  
Ruelle li. 2. ch.  
6. & 7.  
Ebene boys tous  
noir: seul trompé es  
Indes Virg. 2.  
Georg.  
Plin. li. 12. ch. 4.*

*Licornes aux In-  
des.*

*Voy Louys Var-  
thoman de ses na-  
uigations. li. 1. ch.  
19 ou il en fait la  
description. Et  
Marc Paul Ve-  
nitiem. li. 3. ch. 15.  
Serres peuples sent  
en la regio de Ca-  
balu cité royale  
du grand Cam de  
Tartarie.*

*Diuers habits des  
Indiens.*

*Herodote liur. 3.  
tient que la noir-  
ceur est aux In-  
diens causee nō de  
la chaleur, ains de  
la semence, contre  
cecy dispute Avi-  
stote de la nat. des  
animaux. li. 2. c.  
2. Celie Rhodig-  
lin. 16. ch. 15.  
Indiens iadis sans  
aucunes lettres.*

LIVRE SECOND

*Rien en usage en-  
tre les Indiens.*

*La loy est establie  
à cause de la sim-  
ple et transgressiõ.*

*Terrible façon de  
se gratter en Inde.*

*Mariages des In-  
diens.*

*Loix des Indes.*

*Les Roys seruis  
par des femmes.*

*Loy d'être les Rois  
prenans trop de  
vin.*

faisoyent sacrifices, ains estoit composé leur breuusage d'orge, & de riz, duquel aussi ils faisoyent des potages. Or ce qui monstre quelle & combien grande fut leur simplicité en cōtractant, c'est qu'ils ne plaidoyent point ensemble, entât qu'il n'y a loy quelconque qui face métion d'aucun deposit, ou garde d'aucune chose, & n'ot affaire de tesmoins, ny de cedulles, seaux ou escritures, croyans vn chacun son prochain à sa simple parolle: qu'ilz laissoyent encor leurs maisons seules, & sans nulle garde, lesquels sont tous signes d'une grande bonté & innocence de ce peuple. D'auantage on ne trouuera pas bon de ce qu'ils viuoient tous seuls, & qu'il n'y auoit point d'heure déterminée, en laquelle on mangeast pour le plus souuent: mais que chacun prenoit son repas ains qu'il est conduit par son appetit & fantaisie: veu que tout cela eut propre pour la société, & prouffit de la police ciuile d'un pays. Ils tenoyent grand compte de le faire froter le corps pour exercice, & mesmement avec des estrilles, tout ains qu'on en use à l'endroit des cheuaux: & se polissoyent en outre le corps avec de l'Ebene. Les Indiens estoient peu somptueux, & fort chiches à dresser tombeaux, & sepulchres pour les trespassez, tout ains que au contraire ilz se monstroyent superfluz à se vestir & parer: car ils portoyent force or sur eux, & se paroyent grandement de pierrerie, ayans pour ornement vn linge tres subtil, & delié, & portans tousiours dequoy se couvrir la face pour peur du hasle: car ils ne faisoyent rié, que pour maintenir leur beauté & pour embellir leur visage. La verité entre eux estoit reputée pour grande vertu, & ne tenoyent aucun compte des vieillards, s'ils n'estoyent excellents en sagesse, & prudence. La pluralité des femmes leur estoit permise, que ils acheptoyent, donnans aux parents d'icelle vne paire de Bœufz pour piece, en choisissans les vnes pour leur seruite, les autres pour auoir des enfans, & les autres pour leur plaisir & passetemps: & lesquelles s'ils ne contraignoient de viure chastement, il leur estoit permis de pail- larder à leur aise. Nul Indien sacrifioit, encensoit, ou offroit à l'autel estant couronné, comme ains soit que plusieurs autres nations en ce faisant eussent des couronnes, & chapeaux de fleurs sur la teste: ilz ne massacroient, ny esgorgeoyent les bestes du sacrifice, ains les estouffoyent en leur sang, afin de ne rien offrir à Dieu, qui fut imparfait en chose quelconque. Celuy qui portoit faux tesmoignage, auoit le bout des doigtz coupez par ordonnance: & qui auoit mutilé quelcun d'aucun membre, non seulement souffroit-il pareille peine, ains perdoit encor la main qui auoit fait la faute. Mais quiconque creuoit l'œil, ou coupoit la main à vn artisan, c'estoit sans aucū respit qu'il perdoit la teste. C'estoit aux sèmes, & icelles esclaves à garder & seruir le roy, où ce pendant les hommes n'en- trans point dans le palais: le camp, & armée se tenoit dehors les villes, souz les tentes & pauillons. Si vne femme tuoit le roy, le voyant chargé de vin & enyuré, elle estoit recompensée du mariage de son successeur: or les enfans succedoyent legitimement au pere. Il n'estoit permis au Roy de dormir sur iour, & durant la nuit, il changeoit à toute heure de giste craignant les embusches, & surprises. Lors qu'il n'estoit point en guerre, il fortoit souuent hors sa maison, mesmement afin d'ouyr les par-

ries & leur faire iustice : & si durant ce temps que il se fait estriller, il luy fault ouyr quelcun, il ne laisse d'entendre aux parties, & leur respondre, & ce pendant il a trois frotteurs qui l'estrillent en Roy, & à bon esciër. Il sortoit encor pour aller sacrifier, & pour la chasse, où vne grand troupe de soldats courroyent apres la proye : tout ainsi que ceux que les Poëtes faingent ceux qui iadis celebroyent les Bacchanales, estant le lieu où le Roy se deduit à tel passeremps, cloz, & enceint de cordages, & les gardes de son corps se tenans dehors cest enceint, & si ce pendant quelcun entroit dans les tentes royales, pour se iouer à quelqu'une des Dames de sa suite, & seruiice, il en estoit quitte pour le pris de sa vie.

Le Roy allant, & marchant en pays, il y auoit des clochettes & tabours qui le precedoyent : & si l'entroit dans quelque parc cloz pour y chasser, il auoit tousiours aupres de la personne trois ou quatre femmes armées : mais si l'entroit en plaine campagne, & lieux non cloz, il estoit monté sur vn Elefant, d'où auant il desbandoit son arc sur la proye : qui luy passoit deuant, & autour de luy force femmes, les vnes sur des chariots, d'autres sur des Elephans, ou des cheuaux, tout ainsi que elles s'apareilloient pour la guerre, estans adextres & bien exercées à toute sorte d'armes, estans en cela bien fort differentes, à celles & de nostre siecle, & de nostre Europe.

Les historiens encore tiennent, que les Indiens adoroyent Iupiter le plus uieux, & le Gangé leur riuier & les Genies, & ceux qu'on appelle dieux, familiers de chacune terre. Et lors que les roys faisoient lauer leurs cheueux, chacun solennisoit le iour comme vne grand feste, & se faisoient de grands & riches presens les vns aux autres, faisans par ce-moyen parade de leurs grandes richesses. Ce peuple fut jadis diuisé en sept ordres, & estant, les premiers entre lesquels estoient les sages, ou philosophes, lesquels moindres en nombre que les autres, estoient neantmoins par les roys, les plus honorez, & surhauez plus que tous en autorité. Ceux-cy estoient francs de tout labeur, & ne seruoient à personne, voire ny ne commandoyent à aucun, seulement receuoient de chacun particulierement ce qui seruoit pour les sacrifices des Dieux, & auoyent le soing des trespasses, comme estans estimez les aymez & chetis des Dieux, & qui scauoient les choses qui se faisoient aux enfers : & en outre on leur faisoit de grands presens & estoient honorez de tout le monde : à cause que ilz les tenoyent comme fort prouffitables à la vie & conseruation des Indiens.

D'autant que ces sages leur predisoient dès le commencement de l'année, les secheresses, ventz, pluyes, maladies, & autres telles choses qui leur deuoient aduenir durant l'an suyuant, & la cognoissance desquelles leur estoit prouffitable : car aduertis du futur, & le roy, & le peuple euitoyent, & se donnoient de garde du malheur, & pouruoyoiēt à ce qui estoit de sucez bon & desirable. Mais quiconque de ces faiseurs d'Almanachs, ou presageurs, predisoit quelque cas faux, il n'encouroit autre punition ny peine, sinon qu'il luy estoit enioint de tenir perpetuel silence.

Le second rang, & estat fut des laboureurs, lesquels surmontant tout le reste en nombre estoient exēpts de guerre, & de tout subside, fors que le

*En quelle sorte le Roy vuidoit les differens.*

*Chasse des Roys d'Inde.*

*Ouy bien si ces femmes guerrieres furent iamais en estre.*

*De ce Iupiter le plus uieux ou arron sint. voy Pausanias, & Phormise & Tertullian. li. 3. contre Marcion.*

*Ordres & estatz entre les Indiens. Strabon 15. duquel ce qui s'en suit est prou.*

*Philosophes Indiens prognostiqueurs.*

*Second estat des Indiens.*

LIVRE SECOND

*Assurance & repos du labourneur entre les Indiens, bien diverses à celles des nostres.*

tribut royal, commis seulement à cultiuer les terres, en quoy ilz auoyent à employer, & leur tēps, & leur diligēce. A ceux-cy quelque guerre qui suruint, iamais l'ēnemy ne faisoit iniure, ne le pilloit, despouilloit, ou deualisoit de ses biēs, ains les estimāt nēs pour le bien & vtilitē de tout le mōde, tous s'abstenoyent de leur nuire & de les endommager : Ainsī le paisant deliurē de tout soucy, & labourant la terre en libertē, causoit vne grande abondance de toutes choses à tout le pays : & viuoit ce genre d'hommes aux champs avec leurs femmes & enfans, ne se soucians d'habiter aux villes, payans au roy son tribut (car tout le pays est suiuet aux roys) comme n'estant permis à aucun particulier, de possēder vn pouce de terre, sans en recognoistre le roy de la cinqui. partie des fruitz qu'ils en perceuoient. Le tiers ordre estoit de toute espēce de pasteurs, lesquels ne demouroyēt ny aux villes, ny bourgades, ou villages, ains aux champs en des tentes, viuans de la chasse, & dressans des pieges aux bestes & oiseaux : & ainsī par leur moyen ils asseuroyent les semences des bestes & des oiseaux, & rēdoient le pays Indien avec cest exercice cultiuē, & non desert : lequel formillōne en bestes & oiseaux, endommageans les fruits & semences.

*Tiers ordre estoit les pasteurs en general. Demoure & vie des pasteurs Indiens.*

*Quatriesme ranc estoient les artisans.*

*Artisans except de tailles.*

Les artisans tiennent le quatriesme ranc, les vns desquels font les harnois, & instrumens de guerre, les autres les outils du labourage, & autres tous instrumens prouffitables, & pour l'vsage. Ceux-cy n'estoyent pas seulement exemps de tribut & subsides, ains encor on leur distribuoit pension de grain du reuenu & greniers du roy. Au cinquiēsme ordre estoient posez les soldatz, quoy quē en nombre ilz fussent le second, qui s'adextroyēt ordinairement au fait de la guerre, & quelque grand nombre qu'ilz fussent tous ensemble leurs cheuaux & Elephās bons pour la guerre estoient nourris aux despens du Prince. Le sixiēsme ranc estoit celuy des Ephores & Magistratz, lesquels prenans garde sur tout ce qui se passoit aux Indes en donnoyent l'aduertissement au roy, pour y pouruoir & remedier. Le septiēsme & dernier estat contenoit ceux qui presidoyent aux affaires & conseils publiques, qui estoient en fort petit nombre, mais segnaleez en noblesse, & grand prudence. D'autant que c'estoit de ce nombre que on choissoit les conseillers des roys, & ceux qui auoyent le maniment des grands affaires, & qui iugeoyent de tous differents, & controuerles, voire d'ētre ceux cy eslissoit-on les Capitaines, & Princes des Prouinces. Et voila comme la police des Indiens estoit distribuee, tellement qu'il n'estoit permis à vn homme d'vn estat d'espouser femme d'autre qualitee que de la vacation de laquelle il se mesloit, ny ne pouuoit changer d'estat, & office: n'estant loisible au gendarme de cultiuer les champs, ny au labourneur de se mesler de la Philosophie. Encor y auoit-il des Princes, & seigneurs deputez pour empescher qu'on ne fait aucun tort aux estrangers abondās en leur pays: tellement que quand quelcun d'iceux tombait malade, on faisoit venir des medecins pour le solliciter & s'il mouroit, ils le faisoient enterrer, rendans son argent ou marchandise à ceux qui se disoyent estre leurs plus proches parens. Les Iuges en chacun lieu auoyent cognoissance des causes, & la puissance de punir les criminels, & atteints de quelque forfait. Il n'y auoit aucun serf, ny esclau de leur nation, voire y estoit

*Soldats nourris & leurs cheuaux aux despens du Roy.*

*Ephores & magistrats des Indiens à quoy establis.*

*Quelz hommes estoient apellez au conseil des roys, & au iugement des causes.*

*Les estats immuables entre les Indiens.*

*Charitē des Indiens vers les estrangers.*

en quoy ilz auoyent à quelque guerre qui sur-espouilloit, ou deualité de tout le mode, rager : Ainsi le paisant le, cauoit vne grande de ce genre d'hommes d'habiter aux villets aux roys) comme pouce de terre, sans en ils en perceuoient. Les nels ne demouroyēt ny ps en des tentes, vians leaux : & ainsi par leur es oiseaux, & redoyent lester : lequel formillō- & semences.

lesquels sont les harnois, bourage, & autres tous cy n'estoyent pas seulement distribuoit pension sime ordre estoyent possecond, qui s'adextroyēt grand nombre qu'ilz fussas pour la guerre estoyēt c'estoit celuy des Epho- ce qui se passoit aux In- y pouruoir & remedier. presidoyent aux affaires ombre, mais signalez en soit de ce nombre que on noyent le maniment des ts, & controuerses, voire es des Prouinces. Et voi- , tellement qu'il n'estoit ne d'autre qualite que de it changer d'estat, & offi- champs, ny au laboureur des Princes, & seigneurs rt aux estrangers abondās eux tomboit malade, on il mouroit, ils le faisoient ceux qui se disoyent estre un lieu auoyent cognoif- minelez, & atteints de quel- leur nation, voire y estoit la loy,

la loy, deffendant toute seruitude : d'autant que tous d'un droit, & auantage commun estoyent francz, n'estans accoustumez à se preferer aux autres, ny à faire tort à personne, comme ceux qui auoyent dressé & preparé leur vie si bien qu'elle estoit pour s'opposer à tous les assaults de fortune. Disoyent en outre, que c'estoit vne grande folie q̄ les loix fussent egalles pour l'observation à tous les hommes, & que la fortune & condition leur fussent dissemblables. Mais d'autant q̄ les Indiens sont diuers en peuple, en langue & forme de vie, à cause de la grand estēdue du pays, tous aussi ne sont pas si biē instruits, q̄ dit est cy dessus ains sont plus Barbares. Ceux qui auoisinēt l'oriēt en partie, s'adonnent à la nourriture des bestes, & d'autres n'y prennent point plaisir. Les vns demeurent dās des paluz : & pres des riuieres & viuēt de poisson crud, qu'ils prennent estans dedās des Canoes & barquerolles, faites de roseaux, & chacun vaisseau est fait d'une Canne creusée, & ces Indiens se vestēt de nattes de ces ioncs qui croissent es riuieres, & estangs, lesquels ayans mis en œuvre, & les ployant ilz s'en acoustroyent comme d'un haubergeon. Voisins de ceux-cy vers le soleil leuant, estāt les pasteurs vians de chair crue, lesquels s'appelloyent Pades, desquelles on dit que telles furent les manieres de viure. Quand quelcun de leurs citoyens homme ou femme estoit malade, ceux qui leur touchoyent de plus pres, soit par sang, ou familiarité, ne failloyēt de le tuer, disans que luy languissant, causeroit la corruption de leur chair par sa maladie : & auoit le patiēt beau dire qu'il se trouuoit biē, que nonobstant ils le depechoyēt & en faisoient de bons repas. Les femmes parentes, & amyes de la malade, vsent de pareil deuoir & gracieuseté à leurs cōpaignes, que les hommes à leurs amys : & de semblable massacre estoyēt entrez les vieillards, afin qu'ils ne languissent, & que les ieunes en prissent curée, qui estoit cause, que tuās ainsi les malades, il y en auoit peu qui paruissent guere jamais à grande vieillesse. En d'autres endroits, ilz auoyent vne coustume toute contraire aux sus-nommez, lesquels ne faisoient mourir, ny homme, ny beste quelconque, voire ne semans point, & ne bastissans, ou se tennans en aucune maison, vians seulement d'herbes : & comme ilz eussent d'une certaine semence semblable au miller, naissant de son bon gré, & sans aucune leur industrie, ilz la cueilloyēt, & la cuisans, s'en aidoyēt pour leur viure. Et dès que quelcun d'etr'eux tomboit malade, il se retiroit aux desertz, là où gisant, ou y mourant, n'auoit soucy, ny de le penser, ny de sa sepulture : Et de tous ces Indiens cy recitez & ainsi estranges, la coustume estoit de s'accoupler avec leurs femelles publiquement, & sans respect de personne, ainsi qu'en vsent les bestes.

Les Indiens auoyēt des Philosophes, nommez Gymnosophistes, lesquels se tenoyent ez lieux plus lointains, esgarez, & bosceageux de celle regio, & lesquels alloient tous nuds (ainsi que le nom Grec le signifie) lesquels vagans par les aspres desertz, & profondes solitudes disputoyent, & s'arrayonnoyent des causes de la nature, estans & demourans du matin iusqu'à soleil couchant à regarder ententiuement le soleil, sans remuer la veuē de dessus, quelque ardent & chault qu'il fust, contemplans & considerās ne scay quels secrets dans ceste Sphere ardente. Ces hommes estoyēt si patiēs,

*Seblable est aussi la loy en France.*

*Sentence sage, & louable des Indiens*

*Barquerolles des Indiens, faites des canes & roseaux.*

*Mœurs des Pades Indiens, vers le Luant.*

*Indiens Anthropophages, vers la mer de Sur, & pays de Malacca.*

*Indiens estranges, mēis superstitieux.*

*Gymnosophistes philosophes Indiens, voyez Philostrat. de la vie d'Apollon. li. 6. ch. 4. 5. & 6. Celsus Rhodig. li. 13. ch. 25.*

*S. Augustin cité de Dieu li. 13. ch. 17. & li. 15. ch. 20.*

LIVRE SECOND.

qu'ilz souffroyent de se tenir les piedz nudz, tout le long du iour, dans le sable ardent sans bouger en sorte quelcôque, & sans sentir douleur, souffrans & endurans constamment de viure sans aucun logis, tente, maison, ny Grottesque, les rigueurs des glaces & neiges en hiuer, & les chaleurs vehementes de l'esté. Et entre ces sages estoient encor les Bracmanes, qui est vne nation assez puissante, [ & qui se tient encor à present souz la puissance du grand & riche Roy de Narsingue, duquel cy apres nous dirons quelque chose, pour mieux éclaircir les matieres ] & viuent ces hommes, ainsi que leur Roy Didyme escriuist au grand Alexandre, purement, & avec grand simplicité, sans que aucune mollesse, delicatesse, ny chatouillement de la chair les esmeue en sorte quelconque. Et n'apetoient rien plus que la raison & contentement naturel ne souhaitoit point, & ainsi facilement ilz se fournissoient de viures, non telz que de ceux qui pour rassasier leur effrené desir, tourmentent par leur recherche, presque tous les elements, mais ceux simplement que la terre sans estre violée ny tourmentée, avec le fer produit de son gré, & plus que volontairement, fournissant & chargeant leur table de viandes non nuisibles. C'est pourquoy ces hommes ne sçauoyent discourir de guere de genre de maladies, comme ceux qui viuoient d'vne longue entiere & durable santé, & l'vn ne demandant secours à l'autre, à cause que tous viuoient ensemble. L'enuie n'auoit point lieu aussi entre ceux qui estoient esgaulx en toute chose, & où aucun n'estoit plus grand que l'autre, veu que l'egalité de la pauureté cauoit les richesses de tous en commun.

Ilz n'vsoyent point de iugemens d'autant qu'ilz ne faisoient rien qui fust à reprendre, ny chastier: & par consequent n'vsoyent d'aucune loy, manquans les crimes entre eux, qui sont cause que la loy est establie: L'ordonnance generale de tout ce peuple, c'est de ne rien faire contre l'equité & iustice naturelle. Celle nation qui vit de son labeur, n'exerce point d'auarice, ny est aneantie par vne vilaine oisueré. Elle ne souffre que son corps soit dompté par le plaisir, ny amatti par mollesse, & paillardise, ayant iouissance de tout ce mesme: que elle ne desiroit point: Entant que la conuoitise est vne peste dangereuse, & tresfarouche, laquelle apourist ceux que elle accompagne, ne trouuant fin de pourchasser ce que elle cherche, ains de tant plus elle est enrichie elle va mendiant, & desire avec plus de vehemence. Tout cecy disoit l'Epistre du Roy Brachmane, au grand Alexandre, luy proposant en outre, que ce peuple se chaufait au soleil, estoit laué, & humecté de la roulee du Ciel, rassasoit sa soif es ruisseaux, & fontaines, & auoit la terre pour liét, & giste, sans que le soucy luy rompist aucunement le sommeil, & que les pensées diuerfes luy donnassent aucune fascherie en son esprit: Aussi en telz hommes si simples l'orgueil n'exerçoit point son arrogante tyrannie, & ne peut esclauer tant soit peu vn de toute la troupe, si ce n'est en ce qui touche le corps, lequel il disoit deuoit estre assuietty aux sages conseilz de l'ame.

Ce peuple ne fait brusler les pierres pour faire la chaux, à bastir ses maisons, ny ne faisoit le cymét plus fort en y adioustant du sable, plustost luy seruoit de retraite quelque fosse profonde, ou la concavité spatieuse de

*Encor à present en tous le pays Indien les Prestres sont apellez Bramines.*

*Bracmanes au royaume de Narsingue, iadis des Seres Nomades.*

*De ces Philosophes. voyez Philostrat. vie d' Apollonie li 3 c. 4. Celie Rhodig. li. 18 ch. 31.*

*La nation des Brachmanes fut fort affligée par Alexandre le grand. Diod. Sic. liur. 17. des gestes d'Alexand.*

*Conuoitise, & volupté apourist ceux qui la seryent.*

*Le corps doit obeyr aux conseilz de l'ame.*

*Brachmanes auoyent les Grottesques pour logis, & demeure.*

quelque montaigne cauerneuse : sans qu'il craignist ny le bruit effroyable des vents, ny les furieux tourbillons, de quelque grande & orageuse tempeste. Et estimoit ceste maison Grottesque, beaucoup plus seure & prouffitabile que celle qui est bien dressée & couuerte pour se deffendre de la pluye:ioint que elle luy seruoit à double vsage, & de retraite tandis que il viuoit, & de tombeau & sepulture apres sa mort.

La richesse & rareté precieuse des habillements, n'estoit requise parmy ceux qui se contentoient de l'escorce des arbres, pour en couvrir seulement leurs parties honteuses. Au reste entre eux ne se parent, ou atifent les femmes pour complaire, voire ne sçauent vsér d'autre art & industrie pour accroistre leur beauté, que ce que elles ont de la nature: aussi la paillardise, ou desir effrené ne les induisoit à s'accoupler, ains seulement le desir d'auoir lignée. Ilz ne faisoient la guerre à personne, ains établissoient la paix, non par force d'armes, ains plustost avec la sainteté de leur vie, & honesteté de mœurs. Les peres ne se soucioient de poursuyure les obseques & funerailles de leurs enfans, & ne bastissoit-on entre eux des tombeaux superbes, & faits à l'esgal des temples, ny ne mettoyēt les cendres des corps bruslez dans des cruches & vases enrichis, dorez, & emperlez, estimantz que ces clostures seruoient plustost de supplice, que d'honneur aux trespassez. Les Brachmanes (comme dit est) ne sçauoyent que c'estoit de maladie, ou pestilence, à cause que ils n'offençoient point, ny ne souilloient l'air avec la meschanceté de leur vie: ains tenoit, & auoit tousiours la nature entre eux, paix, & amitié desirable avec le temps, & les elementz n'alteroyent en sorte aucune le succez des saisons, ny leur naturel. Leur medecine c'estoit la sobriété, & honeste espargne laquelle ne peut seulement guerir les maladies qui nous assaillent, ains encor empêcher celles qui peuuent suruenir.

Ilz ne desiroyēt aucuns ieu, ny spectacles pour leur passetemps ains le theatre où ils repaissoient & les yeux, & leur esprit c'estoyent les memoires des gestes & vie des humains, la vanité desquelz ilz plouroient, & plaignoyent, iagoit qu'elle fut digne de risée, & moquerie. Ilz ne prenoient aucun plaisir aux fables & comptes des vieilles (ainsi que font plusieurs) ains toute leur vacation & contentemēt cōsistoit en la contēplation de la merueilleuse & excellente disposition de ce beau ourage de l'vniuers, & causes secretes, & admirables de la nature, & ne se soucioient de sillonner les ondes de l'Ocean pour le trafic, & marchandise.

Leur eloquence estoit sans fard, ny ornement, & laquelle leur donnoit ce seul enseignemēt de ne point mētir, sans qu'il leur faille suiure ny l'escole pour y aprēdre ceste doctrine, ny vn palais pour s'y adextre à la pratique, vcu que ces escoles, & palais ne nous aprēnent rien qui soit stable ou certain, mais plustost nous proposent mille incertitudes & sciences discordantes & repugnantes ensemble. Ceste troupe d'hommes est diuisée en deux sectes, les vns assens le bien souuerain en l'honesteté, & les autres en donnans l'auantage à la volupté, & plaisir soit du corps, ou de l'esprit. En seruant Dieu ilz ne sacrifioient ou tuoyent aucune beste, ayans opinion que Dieu ne se plaioit point du seruice de ceux qui estoient

*Paix bien fondée.*

*Opiniō des Brachmanes touchāt la magnificence des tombeaux.*

*La vñe vie cause le deffaut de l'infecsiō de l'air.*

*Brachmanes entēsifs à louer la nature.*

LIVRE SECOND

*Religion pure des  
Brachmanes, si la  
cognoissance de  
Iesus Christ les eust  
abrenuez comme  
elle a depuis.*

*Ceste coutume se  
observe encor en  
plusieurs lieux des  
Indes, & orienta-  
les & occidenta-  
les.*

*Cruelle faÿon d'esti-  
re les enfans.*

*Estrange faÿon de  
choisir femme.*

*Solin ch. 55. Cy-  
nocephales en In-  
de.  
De tels en décrit  
Herodot. li. 3. e-  
stre en Afrique.  
Folle persuasion  
que les hommes vi-  
uent du seul odo-  
rat.*

*Formes instruen-  
tes & faulces d'hô-  
mes Indiens.*

soillez de l'effusion du sang d'autrui : que plustost le sacrifice non sanglant luy estoit agreable, l'apaisant sur l'oraison & humble requeste de ceux qui le prient, ayant la parole seule qui est commune entre luy, les hommes, & se delectant en ce qui luy est semblable, à sçavoir en la priere & service qui est fait en esprit seulement. Voila quant aux Brachmanes. En Inde sont encor les Cathéens, desquels chacun espouse plusieurs femmes, & quelcun d'iceux mourant, ses espouses comparoissent deuant le Iuge, discourans au long chacune de ses services, & du merite, & recompence qu'elles en doiuent auoir, comme celle qui aura esté la plus chere, & mieux aymée du deffunct, & qui se sera monstrée la plus seruiable. Et le Iuge ayant iugé pour celle qui aura le mieux deffendu, & deduit ses raisons, elle se parant le plus gentiment & pompeusement, qu'il luy estoit possible, toute ioyeuse, & de face riante comme victorieuse mōtoit sur le bucher où estoit le corps de son mary, lequel baisant, & embrassant, & sans effroy quelconque du feu, en tesmoignage de sa pudicité se laissoit brusler toute viuue avec le corps mort de son espoux : là où les autres demouroient à iamais honnies, & deshonorées. Les enfans n'y estoient point esteuez & nourris à la discretion & volonté de leurs parens, plustost selon les affections de ceux qui auoyent la charge du Magistrat pour ce faire. Ils regardoyent la habitude de leurs enfans, que filz voyoyent dès le commencement qu'ils deussent estre foibles & debiles, en quelque partie du corps que ce fust, ilz commandoyēt qu'on les fait mourir. Les richesses ne cauoyent leur mariage, mais plustost la beauré & bōne grace, & plus pour auoir des enfans, q pour rassasier leur apetit & volupté. En certains lieux encore auoyēt ilz ceste coutume q si quelcun n'auoit dequoy marier ses filles, que elles estās sur la fleur de leur aage, les peres à son de trompe, & tabour, tout ainsi qu'on en vse à la guerre, les conduisoient au marché, & place publique, là où la fille estoit tenue si tost q quelcun l'aprochoit, de se descouvrir tout le derriere iusqu'aux espauls, & le semblable faisoit elle du deuant, afin que l'ayans bien contemplée, celuy qui la trouueroit à son gré, la prist pour femme & espouse. Ce qui s'enluit sont les songes de plusieurs, tant anciens que modernes historiens, & Geographes, qui se sont laissez persuader, suyuant ce que vn ne sçay quel Megasthene allegué par Solin, dit, que en diuerses montaignes des Indes, il y a des hommes qui ont la teste faite tout ainsi que celle d'un Chien, armez d'ongles tresacerrez, & fortz, vestuz de cuyr, n'exprimantz aucune parole ressentant la voix humaine, ains grinçans, abayoient, & iappoyent comme les chiens estans en colere. Disoit en outre que les Indiens se tenans le long du Gangé, n'ont aucun affaire de manger d'autant qu'ils viuent de la seule odeur des pommes sauuages, lesquels si vouloyēt s'esloigner de leur terre, ilz portoyent tousiours de ce fruit, afin de ne faillir par faute de nourriture: que filz humoyent tant soit peu d'air corrompu, ou sentoient quelque puanteur, soudain ne failloyent à s'esuanouyr, & mourir, & que on dit que de telz en furent amenez au camp du grand Alexandre.

On lit q encor qu'il y a aux Indes des hōmes qui n'ont qu'un œil: d'autres

qui ont les oreilles si longues & monstrueuses, qu'elles leur pendent iusqu'à terre, & sur lesquels ils se couchent: & si durs qu'avec leur dureté ils en esbranlent & abattent les arbres. D'autres qui n'ont qu'un pied, & icy-luy, si grand & si large, que s'ils se veulent deffendre de l'ardeur du soleil, ils ne font que se coucher à la renuersé, pour se faire ombre par tout le corps avec leur pied mesme. Et lit on en Clesie, qu'il y a des femes qui n'enfantent qu'une fois en leur vie, & que soudain leurs enfans deuiennēt chenuz de vieillesse, y auoit derechef certaine nation, qui grisonne en ieunesse, & le poil luy noircist en vieillesse: laquelle leur est de plus longus durée qu'à nous, y a encor vne autre espeece de femmes qui conçoient, & portent

*Sciopodes sombra  
geans du pied.*

dès l'aage de cinq ans, mais leur vie ne s'estend que iusqu'à lan huitiesme de leur aage, d'autres qui n'ont point de teste, & ont les yeux aux espauls, & autres folies que ie laisse, qui ne meritent l'escrire.] A present sont les Cathaiens ( si il est vray ce que Haiton Armenien en racompte) qui est vn país assis entre la Gedrosie, & le fleuue Inde, qui du peuple Cathaien porte le nom du Cathai. [ Haiton n'en parle pas ainsi ny ne montre la region ou est le Cathai, qui est plus de 800. lieues loing de Gedrosie, à sçauoir en l'Inde la plus orientale, & auoisinant la mer orientale: là où Gedrosie est sur le Goulphe indique.] Ceste nation est Scythique, mais du tout Tartare, & subiuguée par le Cam de Tartarie, ou il se tient ordinairement, & ou le changement des mœurs y est grand, qui considerera ce que les anciens en on dit ( si iamais ils cogneurent celle terre) & cōme à present les habitans y viuent. Lesquels sont accorts, & de grand esprit, & tels qu'ils se vantent estre les seulz d'entre les hommes qui voient clerement des deux yeux, & la ou le reste des hommes, ou sont aueugles, ou n'y voyent qu'à moitié, & quoy qu'ils soiēt aiguz, & spirituelz, si est-ce que leur vantise & presomption surpasse l'effect de leur viuacité: entant qu'ils se pensent estre les plus excellens en la subtilité de tous arts, & sciences, & les mieux entenduz de tous les humains. Ils sont blancs de couleurs (& ainsi bien estoignez de l'Inde, & Gedrosie, & fort voisins du septentrion) ayans les yeux petits & naturellement sans barbe: ils vsent de caracteres latins en escriuant semblables en quadrature à la lettre Romaine (& par là on voit qu'ils sont sortis de nostre Europe, veu que iamais les Romains ne passerent en conquerant la Gedrosie) & sont diuers en religion ainsi que la superstition les conduit & incite: mais en somme ils n'ont aucun sentiment ny cognoissance de la vraye pieté & religion. Les vns adorans le soleil, les autres la Lune, d'autres des images de fonte, les aucuns honorent le Bœuf comme Dieu, & les autres diuerses, & monstrueuses figures tant l'impieré superstitieuse tient aueuglée ceste riche & puissante nation: Laquelle n'vse d'aucune loy escrite, & ne sçayt que vault la foy ny loyauté: & quoy qu'és sciences, & arts mecaniques ce peuple soit fort excellent, si n'a il peu comprendre l'effort ny grandeur de religio quelconque. Ces gens sont fort craintifs, & sur tout ont peur de mourir, & neantmoins ils vont à la guerre, qu'ils demeinent plus avec ruses & subtilité que par vaillance, & gailhardise: vñs de l'arc aux combats, & d'une sorte de trait incogneu à tout autre peuple. Leur monnoye est de

*Tout cecy sont des  
resueries de Plino  
& de son singe  
Solin.*

*Hômes sans barbe  
au Cathai.*

*Cathaiens idolâtres.*

LIVRE SECOND

*Ces discours deuoit  
estre referé au  
lieu des Tartares:  
car ce peuple est le  
propre patrimoine  
de leur Empereur.*

Papier faite en carré, en laquelle est effigée l'image de leur Roy & souverain, laquelle seffaçant par le long usage ils la changent, avec de la nouvelle en raportant la vieille au thresor du Prince, leur vaisselle est d'or, d'argent, & autres metaux: & ont faute d'huile qui est estimé si precieux que c'est au Roy seul d'en vser pour s'en oindre, & le tiét en lieu de Musc, ou Ciuette, & voila quant à ce que l'auoy à dire des Indiens.

*Du Quinsay, & autres païs, & provinces des Indes. Chap. 9.*

*Quinsay dernière  
ville du Levant  
vers la mer pacifi-  
que.*



Quant d'autant que le Quinsay est des appartenances du Roy Tartare. Et que les habitans à present suyuent la maniere de viure des seigneurs du païs, il fault vn peu esplucher les autres natiõs de l'Inde, laissées par nostre auteur, affin q̄ le lecteur demeure du tout satisfait, & contét: Et pour à quoy paruenir, nous courros la mer de l'og du Quinsay, & laquelle separe l'orient d'avec l'occidet, cõme par son cours & flux faisant ne sçay quelle liaison des Indes oriétales avec celles que l'on a nomé occidentales, non sans

*Aucuns ont pen-  
sé que Quinsay,  
& Themistitan  
est vne meisme  
ville.*

quelques raison que ceux cognoistront facilement, qui sçauent que c'est que la consideration du globe terrestre auquel ie les renuoye, sans disputer pour le present si la cité de Quinsay qui est Indienne, est celle meisme que les Espagnols ont conquisse en occident, & qu'ils ont (suyuant le nom des Mexiquois) appellée Themistitan veu que (dieu aidât) ailleurs, & mieux

*Cherfonesse doré  
est à present Ma-  
lacha.*

à propos nous esperons d'esclaircir ce doubte. Ainzi quitans les hommes Cathaiens, & ceux de Cambalu, & Mongali & autres païs Indiens, jusques à vne autre fois, nous verrõs la Cherfonesse dorée, & Isles qui l'auoisiñet à fin de n'oublier rien qui face à la description des mœurs des Indiens aussi bien modernes, que de ceux que les anciens nous ont espluché. Et d'autat que nostre auteur fait & pose le Cathay au royaume de Gedrosie qui à present se nomme Guserath, nous prendrons nostre discours selon la coste

*Cambaie region  
au goulphe de Gu-  
serath.*

ste indique, où le fleuue Inde s'engoulphe dás la mer, qu'à present on nome le royaume de Cambaie, & la mer, le goulphe de Guserath, le long de laquelle plage il y a plusieurs citez, villes, & villages, & du peuple en grad abondance, lequel est Idolatre comme celuy, qui comme les anciens Persans adore le Soleil & la Lune, force images & statues, mais sur tout les vaches leur sont en veneration, à l'imitation des anciens d'Egypte, tellement que ce seroit peine capitale entr'eux que de tuer vne de ces bestes. Ils sont fort scrupuleux en matiere de viandes, d'autant que ils ne mangent de beste quelconque suffoquee, ny morte de sa mort, ou maladie, & ne boient aucunement de vin blanc. Le peuple y est assez blanc,

*Cambaïens ido-  
latres.*

& plus que les autres indiens qui tirent vers le midy, ageançans & peignans mignoremét leur barbe, & auallans leurs cheueux à l'imitation des femmes, faisans comme vne chaine de leur poil entortillé, & se plaisans en ceste sorte façon d'attiffeure, & effeminé ornement. Les femmes ne se marient iamais qu'à vn seul homme, ny les hommes reciproquement

*Mœurs des Cam-  
baïens, voy Joseph  
Indien liur. de ses  
nanig. ch. 140.*

de leur Roy & sou-  
gent, avec de la nou-  
veur vaisselle est d'or,  
est estimé si précieux  
rien en lieu de Musc,  
Indiens.

des. Chap. 9.

des appartenances du  
dans à present suyent  
dans du pais, il faut va-  
de l'Inde, laissées par  
de demeure du tout sa-  
oy paruenir, nous cou-  
& laquelle separe l'o-  
ant ne sçay quelle liai-  
occidentales, non sans  
qui sçauent que c'est  
renuoye, sans dispu-  
tienne, est celle meime  
ilsont (suyuant le nom  
aidât) ailleur, & mieux  
si quittans les hommes  
tres pais Indis, jusques  
& Isles qui l'auoisinét  
mœurs des Indiens aussi  
ne espluché. Et d'autant  
aume de Gedrosie qui à  
tre discours selon la co-  
ner, qu'à present on nô-  
de Guferath, le long de  
es, & du peuple en grad  
qui comme les anciens  
ges & statucs, mais sur  
tation des anciens d'E-  
eux que de tuer vne de  
viandes, d'autant que ils  
morte de la mort, ou ma-  
peuple y est assez blanc,  
midy, ageaçans & pei-  
cheueux à l'imitation des  
entortillé, & se plaisans  
nement. Les femmes ne  
hommes reciproquement

ne prennent qu'une femme, & estans en viduité sont treschastes, & ne  
font comme plusieurs nations, voire d'entre les Chrestiens, ou ceux qui  
font hors mariage se pensent estre dispensés à toute paillardise & lubri-  
cité. Aussi est ce peuple fort sobre ne mangeant guere que des legumes &  
herbages, desquels la terre leur en foisonne abondance, ils ont ceste  
modestie au viure, & à l'endroit des femmes, si font ils corrompuz outre  
l'idolatrie en plusieurs autres choses, & sur tout en ce qu'ils font des plus  
grands sorciers de la terre, comme la pluspart de ce pais là adonné au ser-  
uice des diables, l'aide fort aussi de les appeller à leur secours, & à predire  
par leurs responces les choses qui leur sont à venir. Et iagoit que le peuple  
soit idolatre si est-ce que leur Roy est à present Mahometiste attiré d'une  
superstition à vne autre, & ce à cause que les Mores y abordent de toutes  
parts, & font en si grand nombre que le Roy se fie de ses affaires en eux, &  
leur permet le maniment de sa maison, sans qu'ils osent pourtât se mesler  
de l'estat des consciences des Gentils, & payens du Pais. Bien est vray que  
à present les Portugais y trafiquent, & tiennent & le Roy & les Mores  
en haleine, les bridans si bien avec les forces qu'ils ont à Diu Goez, & en  
l'isle d'Ormuz, que le Cambaïen n'ose rien dire, ny faire seulement mine  
ou contenance de se remuer. La cité de Cambaïe est voisine de la mer du  
costé de midy, mais où l'eau est si basse que les vaisseaux n'y peuuent a-  
border sinon au décroissant de la lune tout au contraire de l'accroist de  
l'océan par deça qui se fait la Lune estant sur la plenitude.

Ce peuple va presque tout nud, sauf qu'il couvre les parties de la hon-  
te ne souffre estre descouertes, & portent en teste des chapeaux tous  
veluz de couleur de bleu Turquin: Tous les matins ils viennent en  
grand nombre qui à cheual, d'autres sur des Elephans deuant le palais pour  
saluer le Roy, jouant plusieurs fanfares de trompettes, naccaires, & cors,  
joint le bruit des tabours pour seruir d'aubade & resueil, dès qu'ils sçauent  
que le Roy est prest à se leuer, vsans de pareille façon & ceremonie le Prin-  
ce se voulant mettre à table. Si le Roy a deliberé de faire mourir quelcun,  
il ne fait que luy cracher dessus, & ce signe est l'arrest le plus certain de la  
fin de sa miserable vie.

Ce Roy est presque tousiours en armes à cause qu'il à guerre conti-  
nuelle contre le Roy de Iogue son voisin fort puissant, mais Idola-  
tre: ce neantmoins estimé & luy, & tout son peuple d'une grande sain-  
teté comme celuy qui va souuent en pelerinage, & qui durant son voia-  
ge, qui se fait tous les trois ans est tenu de viure aux despens d'autrui,  
ainsi que sont les pelerins entre nous qui se font saintemēt vouéz à quel-  
que saint, ou pelerinage, conduisant vne infinité de femmes esclaves, &  
soldats pour son seruice, & en cest equipage il s'uyt presque toutes les In-  
des tout ainsi que ces galans que nous appellons Egyptiens en France, &  
croy que leur course procede plus de faulte de viures estant leur prouince  
montaigneuse & peu fertile, plustost que de deuotion qu'ils ayent en vn  
lieu plus qu'en autre.

Je laisseray à part la terre & royaume de Ceul qui est en l'Inde deça le  
Gagé auoisinât la Prouince de Cabaïe, à cause q' les mœurs du peuple sont

*Mariage bien gar-  
dé par les Cam-  
baïens.  
Cambaïens fort  
sobres.*

*Cambaïens sor-  
ciers au possible.*

*Roy de Cambaïe  
est Mahometiste.*

*Portugais s'ennu-  
des forceffes en  
Cambaïe.*

*Cambaïe assise  
sur la mer.*

*Fluz de mer con-  
traire au nostre.*

*Vestement des Câ-  
baïens.*

*Reuerence des Câ-  
baïens à leur roy.*

*Iogue pais d'hom-  
mes vagabonds.*

*De cecy voy les  
nauigations de  
Loys Vartemā.  
liur. 4.*

*Ceul deça le Gâ-  
gé.*

LIVRE SECOND

*Goa Isle suiette  
au Roy de Portu-  
gal au goulphe de  
Guserath.*

*Canonor royau-  
me, & cite fort  
magnifique.*

*Espicerie de quels  
païs porté en Ca-  
leuth.*

*Division du peu-  
ple de Canonor.*

*Roy Joseph. In-  
di. c. 130. & 131.*

*Maniere de sacri-  
ficier en Canonor*

*Estrange sorte de  
danse en sacrificés*

semblables à celles de leurs voisins, aussi bien que de l'isle de Goa, laquelle est à present subiette au Roy de Portugal qui y a fait dresser vne belle & puissante forteresse pour tenir teste aux Mores, & autres Mahometistes marris que les Chrestiens se fortifient ainsi aux Indes. Le long de la mer tirant tousiours au midy, est la cité & royaume de Canonor, laquelle est habitée de deux especes d'hommes des Chrestiens, c'est à sçavoir, & de Gentils, ou Idolatres, voire s'y trouent des Iuifs, mais on n'en tient aucun compte. Le Roy est seruant les Idoles, & non-pourrant fort grand amy du Roy de Portugal: & d'autant que la cité est vne des plus belles d'orient, & de plus grand aport de marchandise, il faut sçavoir qu'elle est posée sur la coste du goulphe de Guserats tirant vers le royaume de Caleuth duquel nous parlerons cy apres: à cause que de Canonor auant l'espicerie, & autres choses aromatiques portées tant de Narsingue que de Pegu & païs plus auant en la haute Inde, vont faire cours iusques en Caleuth. Estant donc telle Canonor elle est diuisée en trois sortes de gens, les premiers sont les Gentils-hommes, qu'ils appellent Natires, les seconds les moiens d'entre le peuple qui ont quelque reuenu, qu'ils nomment Cannez: & le tiers ranc est de la plus vile populace, qui comme sont les plus patures, aussi surmontent ils les autres en meschanceté, & les appellent Nuiran: hais tellemēt de la noblesse, qu'elle ne les peut voir sans leur courir sus, & les battre. Chacun des estats à son temple en particulier, mais les hommes sont separez des femmes, aufquelles on à dressé des oratoires pour prier à part.

Et ne penie point qu'ils n'ayent esté Chrestiens, veu ce que encor ils confessent: car ils croyent vn Dieu, & iceluy en trinité, & pource ils le font, & paignent avec vne statue ayāt trois faces, & tenāt pliées les mains, l'appellans Tambra en leur langue: & encore plusieurs autres statues, & d'hommes, & de bestes, mais ils ne les adorent point. Quand ils se presentent au temple les vns se couurent le front de terre, les autres se lauent la face, ainsi que bon leur semble, & vont trois fois le iour à l'oraison, à sçavoir le matin, à midy, & sur le soir: & sacrifient en ceste maniere. Il y a des trompettes, & cornets, & fluteurs qui appellent le peuple, & sonnent, & iouent, iusqu'à ce que leur grand Prestre & sacrificateur soit arriué, lequel vient vestu ne sçay comment à la sacerdotale, & se tenant tout debout pres de l'autel chante quelque cas faisant à l'honneur de Dieu: puis vn autre prestre chante encor apres luy, auquel tout le peuple respond ensemble. Ce qu'ayans fait par trois fois, vn prestre vient par vne fauce porte, & sort du temple tout nud, ayant vn chapeau de roses ou autres fleurs sur la teste, & deux grands Cierges, & deux Cornes: & tenant en chacune main vne espée nue, se met à courir tout ainsi que s'il estoit furieux vers le Dieu qui est sur l'autel, où arriué il ferme l'huis qui est deuant l'autel, donnant l'vne des espées au prestre principal, & avec l'autre il se blece en diuers endroits de son corps: & ainsi acoustré il sen va gaillard, & en dançant se lancer sur vn bucher à cest effait preparé duquel se sauuant avec grand vitesse, vient tout estonné, & regardant le peuple de trauers, luy dit auoir parlé à Dieu, & avec ceste protestation il luy annonce ce qu'il à pour dire

dire, & l'admonester. Ceux qui suyuent le gentilisme comme le Roy, & courtisans, espousent plusieurs femmes lesquelles sont effrôtees sans nulle honte ny honnesteté. Et qui sans aucun esgard se prostituent à chacun: & eux mourant on brusle leurs corps parmy lesquels les femmes qui les veulent suyure, s'en vont courageusement getter au feu, & mourir avec leurs marys. Et à cause de l'impudicité des femmes les enfans des roys ne succedent point à la couronne, trop bien ceux qui luy sont au tiers degré: & sont bien si aduisez que de cognoistre la bastardité de leurs enfans, sans toutesfois auoir l'esprit d'y pouuoir avec loy punissant ceste paillardise, veu mesmement que les nations qui frequentent & habitent parmy eux leur deuroyent seruir d'exempie, & sur tout les Chrestiens des façons de faire desquels il fault dire quelque chose. Les temples de ces Chrestiens sont bastis comme les nostres, sauf que vous n'y voyez pasvne image, mais la croix, est par tout posée, & icelle tresgrande & à laquelle on porte reuerence: & faut que ceux qui veulent estre promotez à l'estat d'Euêsqe aillent iusqu'au Catholique d'Armenie, qui s'attribue ceste puissance cõtre l'autorité du saint siege Romain, & se disât (mais faucemêe le substitut de S. Pierre) & tenât le lieu du Patriarche d'Antioche. Mais laissans cela, parlons de leurs façons de faire. Ils ne baptisent point les enfãs s'ils n'y voyent vne extreme necessité de mort. Et se confessent comme nous, & reçoieut le saint sacrement qu'ils consacrent s'il leur est possible avec du pain non leué, ainsi que les Catholiques en vsent par deçà. Et n'ayans point de vin, à cause que le país n'en porte point, ils vident de raisins de Corinthe qu'ilz trempent en de l'eau & en tirent quelque substance qui leur sert pour du vin: ilz n'vsent point de la saincte onction aux malades, mais en lieu ils prient sur le patient, & luy donnent la benediction. Quelcun estant mort, ils l'enterrent ainsi que nous faisons, mais ains que faire rien d'obseques, ils banquetent par l'espace de huit iours, & apres ces festins & banquets, ils prient pour le trespassé, & executent ce qu'il aura ordonné pour testament. Et s'il decede sans tester celuy qui luy est plus proche de sang est son successeur & legitime heritier. Les vesues prenans ce qu'elles ont aporté au defunct se retirent en la maison de leurs peres, toutesfois ne leur est permis se marier auât le terme de l'an expiré depuis le decez du premier mary. Ils reçoieut les quatre Euangelistes, gardent les ieufnes fort religieusement de l'aduent, & de Carême continuant en prieres, & oraisons, & sur tout la sepmaine peneuse, demourant des le icudy absolu iusqu'au iour de Pasques sans vser viande quelconque. Les festes que le plus ils obseruent ce sont les series de Pasques. Et sur tout le huitiesme iour apres la resurreccion de nostre seigneur, & cela en memoire de saint Thomas, qui en tel iour meit sa main es plaies de nostre seigneur, car c'est à ce saint Apostre qu'ils ont le plus de deuotion, comme à celuy qui le premier porta les nouuelles de la redemption au país des Indes: & est sa feste solennisee & des Chrestiens & Gentilz le premier iour de Iuillet.

Ils gardent encor' L'ascension de nostre seig. Et la feste de la trinité: la mort & Assumption, natiuité, & Purification de la glorieuse vierge mere de nostre Dieu & seigneur: les series de Noel, des Roys, ou apparition, les

*En Canonor les païens espousent plusieurs femmes lesquelles sont serres paillardes.*

*Les enfans ne succedent aux peres. & pourquoy.*

*Chrestiens de Canonor.*

*Le Catholique Armenien promoteur les Euêques des Indes.*

*Sacramens obseruez par les Indiens.*

*Banquets des Indes quelcun estant mort.*

*Ieufnes des Indes*

*Festes solennelles des chrestiens de Canonor.*

*S. Thomas Apostre honoré par les Indiens & Chrestiens, & Ethniques.*

LIVRE SECOND

festes des Apostres, & le iour du saint Dimenche. Ils ont des monasteres tant d'hommes que de femmes : & y vivent les gens d'Eglise fort chastement, & si quelcun s'esgare soudain l'autel luy est interdit, & desfendu. Ils ont l'an comme nous, de douze moys, & vsent de Bissexe, mais ils partent le iour en 60. heures, qu'ils cognoissent au soleil, & la nuit aux estoilles. Tous en general vsent de deux sortes de monnoye, l'une d'or qu'ils nomment Saraph pesant vn ducat, & l'autre d'argent, qui vault six solz des nostres, & la nomment Paran : & en toutes les deux est figurée l'effigie de leur Prince, & neantmoins en toute la Prouince ne se trouue or, ny argent, ny metal quelconque. Et voila quant à Canonor. Passons au royaume de Narsingue qui est vne terre fort spacieuse, & laquelle Ptholomée pose en l'Inde deça le Gangé l'attribuant aux Seres, Nomades, ou Pasteurs: La cité capitale se nomme Bisnagar, & est vne des fameuses des Indes à cause du trafic, & des plus fertiles de l'vniuers, où le Roy, & habitans sont tous idolatres, ainsi que le reste presque de tout le pais Indien laissé à ceux de nostre temps, à le peupler non seulement d'hommes, ains encor de doctrine fidelle, & institution Chrestienne, comme de ia plusieurs saintes & religieuses personnes, tant des quatre mendians que des Iesuites y ont donné de belles attaintes, y fondans vn saint edifice pour l'aduenir à la chrestienté, & plantans les premieres pierres, non seulement avec leur doctrine & sainteté, ains encor par l'effusion de leur sang, à l'imitation des Apostres, & martyrs confessans le nom de Iesus Christ parmy les tourmens en l'Eglise primitiue. Dieu vueille que le nom de ces confesseurs de verité vienne quelque iour en noz mains, afin que les François voyent que l'Eglise Catholique estant assaillie icy par les heretiques, & aux Indes par les Idolatres. Dieu la fait toutesfois prouffiter en la main de ces bons vigneron qui par sa sainte grace, & priere des premiers cultiueurs de ceste vigne, auacent tellement le labourage que les fruits en seront plus que centiesme à la gloire du pere de toute nostre famille. Le Roy de Narsingue adore le diable, ainsi que nous dirons de celui de Calicuth, & vont tous vestuz d'une chemisolle fort courte, & en teste portans vn ornement presque semblable au Turban des Mahometistes : le pais est riche en or, Perles, & autres pierres precieuses, qui est cause que le Roy de Portugal à fait alliance à ce Roy de terre ferme, qui ne cognoit d'autres Chrestiens, & ne scait rien de l'Europe.

*Contenance des prestres en Canonor.*

*Pthol. liu. 7. ch. 1. Tab. d'Asie. 10. Voy Loys Varthema. l. 4. ch. 10*

*L'Euangile presché à presens aux Indes par les nostres.*

*Roy de Narsingue adore la figure monstrueuse du diable.*

*Où est la cité de Calicuth.*

*Calicuth sans port*

*Pourreté des edifices de Calicuth.*

Plus outre & sur la pointe de ce costé de mer, auant que doubler vers le goulphe Gangerique est le puissant & riche royaume de Calicuth, dans le sein nommé par Ptholomée Barigazem, qui iadis s'appelloit Camanes, mais le nom luy a esté changé en Calicuth: ville pour le iourd'huy la plus belle, riche & marchande de tout l'orient quoy que non si grande ny populeuse que le Quinsay au royaume du Cathai. Celle est bastie en terre ferme bien que la mer la vienne arrouser d'assez pres, & n'a point port, toutesfois vers le midy court vne assez belle riuierc qui s'escoule en l'occean, & donne moyen aux petis vaisseaux d'aborder à terre. Les maisons n'y sont ioignantes l'une de l'autre, comme par deçà, soit de crainte du feu ou qu'ils soyent si rudes de ne scauoir l'accommo-

ont des monasteres d'Eglise fort chaste-interdit, & deffendu. de Biffexte, mais ils soleil, & la nuit aux monnoye, l'vne d'or d'argent, qui vault six les deux est figurée Prouince ne se trouue à Canonor. Passons ieuse, & laquelle Pthox Seres, Nomades, ou est vne des fameuses yniuers, où le Roy, & que de tout le pais In-on seulement d'hom-hrestitiène, comme des quatre mendians que dans vn saint edifice aieres pierres, non feur l'effusio de leur sang, e nom de Iesus Christ icelle que le nom de ces oz mains, afin que les effaillie icy pat les here-toutesfois prouffiter en race, & priere des pre-nt le labourage que les a pere de toute nostre nsi que nous dirons de emissolle fort courte, & le au Turban des Ma-pierres precieuses, qui ce Roy de terre ferme, n de l'Europe. auant que doubler vers royaume de Calicut, s, qui iadis s'apelloit Ca-h:ville pour le iourd'huy t quoy que non si gran-u Cathai. Celle est ba-arroufer d'assez pres, & e assez belle riuere qui its vaisseaux d'aborder à l'autre, comme par deça, de ne sçauoir s'accommo-

der, & n'est point ceste cité close aucunement de murailles: les logis y sont fort bas & de mauuaise grace, & les batissent ainsi à cause qu'ils n'osent charger le lieu de fondement, estant le terroir tout plein de sources d'eau, n'ayans l'industrie de les faire escouler, ny de bastir sur pilotis pour assseurer leurs edifices.

Ce peuple estant Idolatre, croit neantmoins vn Dieu createur du Ciel, & de la terre, la cause premiere & moteur de tout ce qui est en l'vniuers: mais l'ayant recogneu pour tel si le fait il comme vn homme endormy, & qui las d'vne si belle œuvre ne se soucie plus que de se reposer & donner du bon temps, ne se souciant plus de la principauté de ce qu'il a fait & formé: & que pour ceste cause il a donné la charge du gouvernement au Diable qu'ils disent estre celeste, afin qu'il soit iuge de la terre, & punisseur des mauuaises actions des humains, & que Dieu luy a donné puissance de rendre à vn chascun le loyer de ses merites: & appellent ce beau dieu terrestre Deumi, & le souuerain Tameran. Et puis que nous en sommes si auant il faut voir leur religion & sacrifices, qui ne peuent estre que detestables, veu la corruption de celuy qui se fait adorer souz la plus hideuse figure qu'homme sçauroit excogiter. Or le Roy de Calicut a vn oratoire en son palais tout semé de figures diaboliques telles & si effroiables que les peintres nous les effigient par deça, & non guere plus grandes que medalles, ou quelque peu plus Larges, & spacieuses: mais au milieu de la chapelle y a vn throsne d'eraïn ayant sur iceluy assis vn Diable de mesme matiere & sur teste portant vne tiare ou Mitre comme celle d'vn Euesque des nostres, & pense que ce malin esprit leur a forgé ceste inuention se mocquant de nostre religion Chrestienne: Mais ce braue diademe est embelly de trois grandes cornes de mesme metal, & le front de l'idole en porte quatre, ayant la gueule effroiablement beante & ouverte avec quatre grosses longues & aigues dents de chascun costé, le nez difforme & fait comme le bec d'vn oiseau, les yeux estincellans & hideux, la face furieuse & espouuëtable, & les mains faiçtes comme vn croc ou hamesson & les pieds tout ainsi que ceux d'vn cocq bien ergoté. Ainsi acoustré cest Idole detestable, ce peuple abusé le voyant cõçoit grande frayeur: & ce qui plus l'estonne est que par tous les coings de la chapelle il voit des images Sathaniques dressées de telle sorte, que de quelque part qu'on les regarde, on les iugeroit toutes esprisées en flammes avec lesquelles ils enuoloppent les ames des hommes, desquelles le diable prenant curée en met vne en sa gueule & l'autre qu'il tient à l'autre main prest d'en faire le semblable. Les sacrificateurs qui retiennent le nom de Bramins de ces anciés Bracmanes plus sains & religieux que ces souillez & maudits idolatres, sont tenus tous les matins d'arrouser & lauer d'eau rose, & autres liqueurs odoriferantes ce beau monstre endiable, espendans deuant luy force odeurs aromatiques. Et offrans les encensemens ils se prosternent & l'adorent & font quelquefois sur sepmaine sacrifice audiët idole: mais ils n'obtiennent rien de leur demande: Or sacrifient ils en ceste maniere: Ils ont vn comptoir fait comme vn autel ayant vn pied & demy de hauteur, de large deux picdz, & pres de trois de longueur, & y espan-

*Calicut h'i croit vn Dieu, mais le font oisif.*

*Le diable estimé p eux gouuerneur de ce bas monde, cest erreur simile sorty des Manichiens.*

*Ornement de l'oratoire du Roy est de tous les temples de Calicut.*

*Figure enorme du diable.*

*Bramins sont les sacrificateurs en Calicut.*

LIVRE SECOND

*Forme des sacrifices faits au Diable.*

dent dessus de toute sorte de fleurs, & pouldres de senteur. Apres cecy ils ont vn vase d'argent plein de sang de cocq, qu'ils mettent sur des charbons ardans, avec vne infinité de choses aromatiques pour encenser, & prenans l'encensoir, ils enuironnent l'autel le parfumant à toute outrance, & durant ces suffumigations il y a vne clochette d'argent qui ne cesse de sonner: ils coupent la gorge au cocq de sacrifice avec vn couteau d'argent, avec lequel ils s'escrient quelque temps. Et ce pendant que le Prestre fait ce sacrifice, il a & pieds, & bras enrichis de pieces d'argent qui resonnent tout ainsi que des sonnettes, & sur l'estomach vne bague pendue au col, car c'est la marque pour cognoistre les sacrificateurs & Bramins du reste du peuple: Et hny qu'il a le sacrifice prenant du froment en chascune de ses mains, il sort du temple à reculons tenâ tousiours sa veuë sur l'idole iusqu'à ce qu'il est à vn arbre, qui est hors le pourpris, là où il espend le grain encloz en ses mains, lesquelles il met sur sa teste, & rentre dans l'oratoire, ostant l'ornement de l'autel. Au reste le roy ne prend iamais son repas qu'aparauant vn Bramin n'aille offrir les viandes à ce monsieur le Diable assis au throsne: & laisseoit ce roy à terre enuironné de ces Bramins qui se tiennent quatre pas loing de luy, respondans à ses parolles en toute reuerence: & soudain que le Roy à disné, ces messers recueillent le reste, & le transportent en vn lieu propre, où se assemblent des Corneilles, ausquelles ils departent ce qui est resté du repas de leur Prince.

*Viandes du Roy offertes premierement à l'Idole.*

*Bramins depucellent la femme du Roy.*

*Division des estats & peuple de Calicut.*

*Calicutiens vus tous nuds.*

*Les filz du Roy ne luy succedent, ains les veueux.*

Or sont ces Bramins en grande opinion enuers le roy, & plus encor reuez du peuple: si que le roy voulant espouser femme, ne couche iamais auant avec elle qu'vn de ces Bramins n'en face l'essay le premier, & que le plus excellent d'entr'eux n'aye l'honneur de despuceller la royne: & a pour sa peine celuy qui fait cest honneur au roy, que de luy planter les cornes cinq cens escuz de recompense. En Calicut encor les estats sont partis en ceste sorte: les Bramins sont les premiers apres les Naëtez, qui sont les gentilshommes, lesquels marchans en campagne portent l'espee, l'arc & la lance, à quoy s'ils faillent ils sont cassez d'armes & de noblesse: le troisieme ordre est de toute espee de rauaudeurs, & puis sont les Mechez, qui viuent de la pescherie, suyuent apres ceux cy les Poliares lesquels ont charge de recueillir le poiure & noix muscates. Et les Niraues qui ont en commission le labourage & cueillette du ris: mais ces deux derniers n'oseroient approcher des Naëtes & Bramins plus pres de 50. pas, qui est cause qu'ils se tiennēt es maretz & lieux estoignez de la cité d'autant qu'on peut les faire mourir s'ils aprochèt ces grans, ou s'ils leur viennent au deuant.

Le roy, la royne & peuple de Calicut qui sont idolatres vôt tous nuds, sauf les parties honteuses qu'ils couurent de quelques bandeaux de coté, mais ils laissent croistre merueilleusement leur cheuelure: le roy, ny les seigneurs de la cité n'oseroient manger chair sans licence des Bramins, là où les autres en vsent indifferemment, sauf qu'aucun ne touche point aux vaches. Le roy estant mort ses enfans ne luy succedent point, ains c'est le fils de la sœur du deffunct qui est le seigneur, & ce à cause que c'est le Bra-

min, & non le Roy qui a depucellé la royne : ioint que le Roy estant absent il y a tousiours quelqu'un de ces Meistres avec la royne, qui luy sert de compaignie agreable dequoy le roy est aussi aise, comme & la royne & le Bramin y ont du contentement. Apres le trespas du Roy, encor tous les suiets se font couper les cheueux & la barbe, en signe de tristesse, les vns en vne sorte, autres en vne autre, se rasans ou tondás, ainli qu'ilz sont guidez de leur folle fantasie. Les nobles & marchans font des alliances ensemble, prenans les filles les vns des autres : & souuent en signe de plus grande & estroite amitié ilz changent de femme, chacun prenant celle de son voisin & amy, mais les enfans sont au premier mary. D'autres ont d'autres coustumes, car les femmes y ont chacune sept marys, changeans toutes les nuits de pasture, & donnans le fruit qui en sort auquel des marys que bon leur semble. Ils vñent de telle iustice : que si quelcun a occis vn homme, il est empalé tout vif & puis pendu : mais s'il n'y a que blessure, celui qui a forfait en est quitte en payant l'amende au prince. Quand aux debtes, le creditur voyant que celui à qui il a presté luy satisfait de parole seule, ayant retiré le contract du notaire, & prenant vn escorce verdoyante d'arbre s'en va poursuiure le debteur, & l'ayant attraint le lie de ceste hard de rameaux, le coniuant de la part des Bramins, & du Roy, de ne bouger de ladite place tant qu'il aye satisfait. Celuy qui est ainli adiuert, ne bouge du lieu sans le payer, car s'il faisoit semblant de s'en fuyr, il seroit mis à mort cruellement, & sans remission quelconque. Les femmes ne s'adonnent à faire chose aucune qu'à se parer & atiffer, tellement que sortans en rue quelques nuës qu'elles soyent, si sont elles chargées d'or, & pierrerie inestimable, en ayans de pendue aux oreilles, des chelines aux bras & aux iambes, & des carquans, & ioyaux qui leur pendent sur la gorge & poitrine. Le laisse leur trafic, guerre, banques, & diuersité de marchandise, comme chose assez diuulgée, pour n'oublier point vn pardon general qu'ils ont tous les ans au moys de Decembre, que presque de toutes les parties & Prouinces voisines, le peuple y afflue, & vient aupres de Calicuth visiter vn temple de leur idole, qui est basti au beau milieu d'un lac, & qui est le plus beau edifice de tout le pays, où l'on voit deux beaux tanz de colones, & vne grãde lampe faite cõme vn nauire pleine d'huile pour seruir de clarté tout à l'entour. Cest oratoire est grand & environné d'arbres de toutes parts, & aucun n'entre dans le temple sans se lauer dás l'estang, & entrant au lieu saint (par eux tel estimé) les Bramins les arroserent de cest huile sulfite, comme nous faisons en nostre Eglise de l'eau beniste, & ainsi oincts se vont presenter au sacrifice, adorans vne effroyable idole de Sathan, laquelle adorée, & priée chacun se retire: & ce pendant les Bramins leur promettent remission generale de leurs fautes (tãt le diable scait se conuertir & transformer en ange de lumiere) tellement que par l'espace de trois iours, ce lieu est comme vn Asyle & retraite de franchise à chacun, & n'y oseroit-on meffaire à personne, ny se venger de son ennemy, voire ny poursuiure vn criminel par iustice. Voila ce que nous auions à dire de Calicuth, laissans beaucoup d'autres singularitez qu'on peut recueillir des liures que les Portugais en ont fait, comme ceux

*Dueil du peuple  
apres la mort du  
Roy.*

*Eschange des ma-  
riages.*

*Femmes ayant plu-  
sieurs maris.*

*Roy seuer touchant les debtes.*

*Femmes oisives  
en Calicuth.*

*Pardon general  
entre les Idola-  
tres.*

*Forme d'expiation  
par les Bramins  
en Calicuth.*

*Lieu de franchise.*

LIVRE SECOND

qui le sçauent y estans ordinaires, quant à ce que i'en ay dit c'est d'un qui a fait le voyage que ie l'ay recueilly, afin que ie ne me vante de plus sçauoir que mon esprit ne porte, & que aussi ie ne veux vendre les denrées d'autrui, comme si c'estoit ma propre mercerie.

*Louys Varthomai li. 5. des Navigations.*

*Où est le Royaume de Colon.*

*Cosambe à present est Tarnassari grand & riche royaume.*

Les roys & peuples voisins de Calicut estans de mœurs semblables ne nous amuseront d'auantage à singulariser, ny Colon, ou Caicolon, qui sont les Bates de Ptolomé, ny Coromandel, ou Malapar au goulphe Gangetique, où l'on dit qu'est le corps de l'Apostre S. Thomas: pour voir vn peu la grand cité de Tarnassari, chef d'un gros royaume, & laquelle en Ptolomé est nommée Cosambe au sein Gangetique, auoifinant en son estendue vers le septentrion les Seres, à sçauoir le royaume de Narsingue. Ceste cité est vn beau port de mer, & son roy est rousiours en guerre avec les Narsinguiens & Bengaléens ses voisins, ayant cent mille hommes ordinairement à sa soule & l'armement d'habillemens fort coronez, d'espée bié courtes & boucliers rōds faits d'escorce d'arbre tout ainsi qu'é vident ceux de Calicut: viuāt de toute sorte d'animaux les vaches exceptées, & mangent à terre sans nappes, ny seruiette, faisans leur seruiue dans des vases de bois gentimēt elabourez, leur boisson est l'eau sucrée, les lits hault colloquez & faits de coton, & leurs vestemens aussi de coton, ou de soye, viuans presque de mesme façon que nous, & cultiuans les terres en parcellle forte, sauf qu'ils sont adonnez au seruiue des Idoles.

*Transsaritis défont leurs femmes aux estrangers pour les depuceller.*

*Maniere d'obseques en Tarnassari.*

*De ces consecrations entre les Romains. voy Herodian en son seruire Celié Rhod. li. 2. ch. 33.*

Et ont ceste coustume fort estrange, de ne depuceler point leurs femmes ny les toucher, que quelque blanc, soit chrestien, ou Mahometā n'y aye donné la premiere attainte, & de là en auant, si les marys les trouuent en faulte, il leur est loisible de les massacrer. Les Roys & les sacrificateurs venans à mourir, on brusle leurs corps, & est fait vn sacrifice solennel au diable, & les cendres recueillies, les mettent dans des Cruches & grands vases bien cloz & bouchez, que ilz enfouissent souz terre à l'imitation des Grecz & Romains le temps iadis: & tandis que le corps brusle ilz y gettent force Aloez, Myrthe, Benioin, Corail, Encens, Sandal, & autres soëfues odeurs, & aromatiques, sonnans ce pendant les trottettes, & fluteurs, tout ainsi que iadis les Romains en vsoyent, lors qu'ils enrolloyent quelque Empereur, & Prince au nombre de leurs dieux.

Durant ceste solennité du feu, il y a vingt, ou trentre hommes de guiléz en diables, ainsi que ilz les paignent, lesquels vont tout autour du busché, sautelans, & trepignans de ioye, & comme assurens l'assistance du repos du deffunct.

La femme duquel toute seule est pres du lieu batant sa poitrine, pleurant & gemissant, & s'escriant avec grande signifiante de tristesse: & tout cela se fait enuiron la minuit. Quinze iours apres cecy, la femme du deffunct semond tous ses parens, & ceux qui sont les plus proches du trespassé, & leur fait vn grand festin, au lieu mesme où son mary aura esté bruslé, où elle se trouue parée, & atiffée de ses robes & ioyaux, que ses parētz y portent: & faisans vn fossé, ou puitz bié profond l'éplissent de boys sec, & aromatique, l'entourans de roëaux comme vne haye, & closture, & le courans d'un drap de soye, afin que le puidz ne soit aperceu:

*Estrange Ceremonie des femmes se consacrans à l'obseques de leurs maris.*

Ayans banqueté à plaisir, plusieurs menestries iouent de leurs instrumens autour de ceste fosse: ce que estant fait, on sacrifie au diable: & soudain que le sacrifice est finy, la femme s'en vient comme toute forcenée, & ioyeulement dansant, & sautant vers ce puidz tout en feu, & vomissant les flammes, & se recommande aux prieres de ceux qui sont desguisez en diable, afin que Sathan là reçoie en sa compagnie, & luy face le voyage seur & facile: & ces mortz acheuez, elle court vers le puidz s'envelopant dans le drap de soye, & se lance toute viue dans les flammes, où soudain ses parentz la chargent de boys, & poix resine, afin q̄ ces matieres ainsi combustibles, causent sa deffaire soudaine. Et si la femme oublioit ce deuoir à l'endroit de son mary, elle seroit deshonorée à iamais: faut toutesfois noter que ceste coustume est seulement obseruée par les grandes Dames, & auxquelles ceremonies le Roy assiste ordinairement.

Quant à leur police elle est telle, que l'homicide est puny de mort, sans que grace luy soit faite. Les debteurs sont condemnez à satisfaire, si le crédeur monstre cedulle, car ils escriuent en du parchemin presque semblable au nostre, là où ceux de Calicut, escriuent en des escorces, & tablettes de boys. Si vn estrangier y decede sans hoir, le roy succede à son heritage: d'autant que aucun n'y peut tester, le Roy se disant seigneur de tout: auquel ses enfans succedent, & non les nepucux: & les naturelz du pays se voyans proches de la mort, sont tenuz par la coustume de faire partage egal de leurs biens à leurs enfans.

Par delà le Gangé est la region de Bengala, ditte & nommée de la cité chef, & metropolitaine, de tout le royaume, laquelle par Ptolomée est ditte Baracure, auoisinant la region & Prouince Argentine, & sont les Bengaléens appelez par ceux du pays Mucins, & ce tout le long de la coste de Bengala, iusqu'au Cap qui double de Malacà, pour aller vers Ciambé, & les parties plus orientales: & pource que en Bengale, les mœurs sont mesmes que ceux de Narfingue, nous en surferons le discours, contens de vous dire, que c'est le pays le plus fertile, riche, & plaisant qui soit en tout l'Orient, & où se fait le plus grand trafic de pierrerie.

A ceste magnifique Prouince, s'auoisine vn Royaume qui est plus Oriental, & qui ne luy cede guere en grandeur bonté, & richesses, qui par Ptolomée est posé sur le grand goulphe d'Inde, de là le Gangé, qui à present on nomme Pegu, à cause de la cité capitale s'appellant ainsi, & laquelle iadis portoit le nom de Balonge: estimée entre les premieres, & plus marchandes de toutes les parties qui regardent l'Orient: tant à cause de sa grandeur que pour estre bastie superbement, & abondante en toutes choses necessaires pour la vie de l'homme.

C'est là que on trouue les Ciuettes en abondance, & à grand marché. Et quoy que le Roy soit Idolatre comme tous ses voisins, si est-ce que sa garde est de 1000. Chrestiens auquel il se fie, & qui viuans purement en leur religion, qui se r'apporte à la mode Grecque, manient les choses de la court, tellement que pour auoir accez au Roy, il ne faut que gagner la grace de quelqu'un de ces Chrestiens que on dit estre na-

*Police de ceux de Tarnassari. Semblable coustume est le droit d'Aubene en France.*

*Ptol. liu. 7. ch. 2. table 11. d'Asie.*

*Bengale on posée.*

*Grande fertilité & richesse de Bengale.*

*Balonge cité, à present Pegu, grand royaume.*

*Pegu abonde en Ciuettes.*

*Chrestiens pour la garde du Roy de Pegu.*

LIVRE SECOND

*Habitans de Pegu idolatres & paillardz.*

*Erreur de ceux qui ont estimé que le Pegu fust isle.*

*Chersonesse pres que isle en France. 4. en Grece, Dancmarch, Asie & region Taurique: & en Malaca.*

*Lineaments, & forme des habitans de Malaca.*

*Barbarie de ceux de Malaca.*

*Malaca domptée par le roy de Portugal.*

*Strabon li. 7. c. 13.*

*Ptolomee li. 7. c. 4. tab. 12. d'Asie.*

turelz du pays. Les payens y sont adonnez estrangement à paillardise, & les femmes sur tout, lesquelles sont si impudentes qu'elles ne souffrent point que les hommes facent l'estat de les requerir. Et quoy que le Roy les charge d'impost les plus estranges, qu'il est possible d'imaginer, si sont ilz neantmoins magnifiques sur tous les orientaux, come ceux qui abondent en tout, & qui ne scauent que c'est presque que la valeur des choses desquelles ilz sont fournis plus qu'à suffisance. Et d'autant qu'il y en a qui ont pensé ( conduitz par la seule description de quelques cartes Geographiques entourans ce royaume de riuieres ) que Pegu fust vne isle, si par cas vous lisez cela en quelque lieu, sçachez que c'est parlé contre toute verité, & du tout contre tout Geographe & ancien, & moderne: veu que Ptolomee l'a fait continent, assise & en terre ferme, & ceux qui y ont esté accordent par leur experience, l'opinion de ce grand Philosophe.

Voila quant au Pegu: reste à voir les mœurs de la region, que les anciens ont appellé le Chersonesse doré, que à present on nomme Royaume de Malaca à cause de la cité chef de toute la prouince: La cité de Malaca de laquelle le Roy Emanuel de Portugal escriuist au Pape Leon 10. est assise sur la pointe du Chersonesse, regardant le Ponant, & sur vne grande riuere nommée Gaze, où le pays n'est guere fertile, & toutesfois riche à cause du trafic: le peuple y est d'une couleur pale & tirant sur le cendré, portans longue barbe, le front large, les yeux ronds, & le nez vn peu camus, ie dis cecy, afin que les Phisiognomes cognoissent si la nature manque à monstrez les vices ou vertus de l'homme par les lineaments de son visage. Veux que ce peuple est arrogant outre mesure, fin, cauteleux, & meschant, rebelle à son Roy, ne pouuant souffrir personne, car depuis qu'il est nuit, il fait dangereux aller par les rues, tant il y a de voleurs & de meurtriers, qui est cause que tous les soirs les marchans se retirent en leurs nauires de peur d'estre deualisez. Ce peuple quoy que le Roy de Cine, y enuoye vn gouverneur, si est-ce qu'on ne luy fait aucune obeissance, ains leur volonté leur sert de loy, & se peuuent dire les plus corrompus de la terre. Que si le Roy tasche de les doper & adoucir leur naturelle furie, c'est là qu'ilz se monstrent plus acariastres le menaçants de quitter le pays, si l'auance de les importuner d'auantage: & ceste seule menace detient le Roy, qui craint de perdre vn lieu de telle importance, & qui luy diminueroit grandement son reuenu, s'il failloit que demeurast desert, & inhabitable. Ceux cy tant rogues & farouches, partie Gentilz, & partie Mahometistes, pays de tous les roys de l'Orient, furent subiuguez en l'an de grace 1512. par les agens, & capitaines du roy Portugal. Voisin de Malaca est l'océa comme dit est, auquel tirant vers le Ponant, est assise la grand isle de Taprobane par les modernes appellée Sumatre, & de laquelle les anciens ont compté de si grandes choses: veu que Strabon la dit estre obiertée aux pays des Indes, & tirant vers l'Ethiopie sur les parties australes: voit semblé-il la separer des Indes entant qu'il dit qu'entre elle, & les Indes y a plusieurs isles, & que Taprobane est du tout assise aux parties australes. Ptolomee mesurât mieux les choses que Strabon, qui en parloit selon l'aduis de celuy que le Roy Alexandre y enuoya, la met presque souz la zone torride, ou Equi-

ment à paillardise, & qu'elles ne souffrent Et quoy que le Roy le d'imagine, si sont come ceux qui abonde la valeur des choses d'autant qu'il y en a quelques cartes Geographiques Pegu fust vne isle, si est parlé contre toute & moderne: veu que me, & ceux qui y ont grand Philosophe. region, que les anciens nomme Royaume de Malaca de Pape Leon 10. est allié & sur vne grand riuier toutesfois riche à cause rant sur le cendré, portant le nez vn peu camus, et si la nature manque à ornemens de son visage. cauteleux, & meschant, car depuis qu'il est nuit, voleurs & de meurtriers, rent en leurs nauires de y de Cine, y enuoye vn puissance, ains leur volonompus de la terre. Que irelle furie, c'est là qu'ilz tter le pays, si l'auance ace detient le Roy, qui qui luy diminueroit grert, & inhabitable. Ceux tie Mahometistes, pays l'an de grace 1512. par les Malaca est l'océa comme grand isle de Taprobane les anciens ont compté re obiertée aux pays des trales: voite semble-il la & les Indes y a plusieurs ties australes. Prolomée aploit selon l'aduis de cé- que souz la zone torride, ou Equi-

ou equinoctiale en pareille eleuation presque que les Canaries, & quoy que australe, esloignée pourtant de l'Ethiopie. Les anciens qui ont escrit que ceste isle est gouvernée par quatre roys, n'ont point failly, veu qu'encore à present le maniment de la police, n'en est en rien dissemblable, y ayant quatre Princes la regissant, & tous idolatres, & viués tout ainsi que ceux de Tarnassari. Ils sont blâchastres, ayans le fronc large, les yeux ronds, le nez fort large & camuz, portans longue cheuelure, & de grande stature comme ceux que on estimeroit presque estre Geans. C'est vn peuple aymant la paix, & iuste en ses actions, quoy que adonné au gain sur tous les hommes en exerçant sa marchandise, neantmoins charitable enuers les estrangers qu'il reçoit amiablement en sa maison. Ils vsent l'or, argent, & estain en lieu de monnoye, y marqués d'vn costé, l'Idole du diable (car ils l'adorent ainsi que font à Calicut, Tarnassari, Malacá, & autres Provinces) & de l'autre vn char triomphat, tiré par des Elephans, à cause que en ceste isle viennent les plus beaux & grands qui soient en tout le monde. Je pourray deduire icy ce que Solin en recite de merueilleux, & ce que plusieurs autres des anciens en disent, mais il me suffit de passer par dessus & amener seulement les choses comme à present elles se comportent. A ceste cause passét outre, & voulát sortir des Indes pour descrire les mœurs de ce qui reste de peuple principal en l'Asie, ne laisserons pourtant quelqs Isles les plus remarquées à deduire, & mesme où la diuersité des mœurs & vie sera segnalée entre les autres, puis que c'est le suiet principal de cest œuvre. Poursuuiant donc le chemin vers les terres du grand Cam, & ce en rasant les fillôs de la mer, laissans Sumatre, Monoch, & Borei isles, où le peuple outre son idolatrie est rude, grossier, & sauagement inciuil, on voit les deux Ianes fort esloignées de nostre hemisphere & esuelles on perd toute cognoissance du Nord, & ourse Boreale, de laquelle l'espere que nous discourrons plus à loisir & amplement en autre lieu, si il plaist à dieu nous prester vie & santé à son seruice, & contentement des nostres. Des deux Ianes la plus grande ne peut iamais estre domptée par le grand Cam, ny mesme la petite si ce n'est en quelque endroit, & par la faimantise de quelque Roy, d'autât qu'elles comprennent six Royaumes, si grâde, & spacieuse est leur estêdue, à sçauoir de celuy Ferlech, Basinan, Samare, Dragoian, Lambri, & Fansur. Ce peuple en general est sans aucune fraude infidelité, ny tromperie, idolatre au possible, mais fort diuersemét les vns adorans le diable, comme ceux de Calicut, & Sumatre, les autres souz diuerses formes d'animaux, les aucuns receuans le Soleil, & la Lune pour dieux, & vne bonne partie si bestes, & estourdis, que la premiere chose offerte leur sert de Dieu pour la iournée. Leur couleur & stature presque comme nous, sauf qu'ils ont le front plus large, & grands yeux, & icieux vifz, & verdoyans, mais camuz au possible, & portans tous la cheuelure fort longue: & parlant en general, ce peuple ayme fort la iustice, & ceux qui en ont la charge, vont vestuz d'vn manteau de foye, ou de cotton, tenans vn bras dehors iceluy, & quelquesfois vn corselet, quoy que peu souuent, à cause qu'ilz ne sont gueres adonnez à la guerre à laquelle toutesfois s'ils sont contrains d'aller, forcez de l'assault de quel-

*Taprobane regie par quatre roys.*

*Lineaments des habitans de Sumatre.*

*Sumatriens sont charitables.*

*Solin chap. 56.*

*Isles vers le grand Ocean des Moluques.*

*Voy Marc Paul. venis. li. 3. ch. 13.*

*Idolatrie des habitans de Iane.*

*Iustice aymée des habitans de Iane.*

*Sagesse ennemies en Iane.*

LIVRE SECOND.

eun, ilz s'aydent de ne sçay quelles serbatanes, avec lesquelles ilz gettent des saiettes si d'ingereusement enuenimées que pour le peu de sang qu'elles puissent tirer du corps de celuy sur qui ils les descouchent, il n'y a remede aucun pour les preseruer de mort. Et particularisant les Prouinces, c'est au royaume de Ferlech lequel est tout môtaigneux, que le peuple est tout brutal n'ayât cognoissance de loy, ny ciuilité quelconque, adorant la premiere chose qu'il rencontre sans autre discretion, sinõ que l'instinct de ceste raison cachée en leur ame, mais plustost à demy estainte, leur monstre qu'il faut recognoistre quelque diuinité : mais il la cherche trop grossierement. Ceux de ce Royaume qui auoisinent la mer sont Mahometistes, à cause des Mores qui y trafiquent ordinairement : & aux habitans de Ferlech sont semblables aussi ceux de Basinan. Les Samaristes sont Antropophages & mäge-hommes, mais non avec la cruauté des Cambales Americains, car ceux-cy, s'attaquent seulement aux vieillars ia casse de trop d'aage, & qui n'ont plus de force, lesquels les autres qui ne viuent pas si bestialement, ne laissent pourtant de tuer, & les vendre aux Antropophages, lesquels en font de bons repas : & autant en font ilz aux ieunes gens s'ilz les voyent estre tombez en quelque maladie, que les sages d'entr'eux iugent pour incurable : car leurs plus proches parens les despechent, afin de ne les voir languir, & de mesme vendent leur corps à ces mange-hommes : desquels fault que les estrangers se contre-gardent s'ilz ne veulent estre surpris pour leur seruir de pasture. Mis en la terre de Dragoian voyés leurs parés & amys malades, s'adressent aux sorciers & enchanteurs, qui sont leurs prestres, pour sçauoir de Sathan, ce qui doit aduenir du patient, que s'ilz rapportent qu'il n'y a plus de remede, ilz estoupent les conduis au malade, & le suffoquent ainsi luy empeschans la respiration, & deschirans la chair la mangent cuite, ayans opinion que si les vers faisoient c'est office, que l'ame du trespassé n'en fut punie & tourmentée en l'autre monde : & ainsi ils croyent les ames estre immortelles : & enterrent les os dans des montaignes. Le long de la mer de Sur, tirant vers le royaume de Mangi & Ciamba, est la region par Prolo. appellée Sinc : en laquelle est compris le Royaume de Maobaar en la grãd Inde, qui est terre ferme, & non isle, & approchant le grand Royaume de Cathai. C'est en ce pais que on pesche des perles en ceste maniere : ces gens font venir leurs Bramins, lesquels avec des charmes & ensorcellemens leur font à croire de faire assembler ces huistres qui portent les perles, & ce seulement durant les moys d'Auril, & de May, & les marchans apres la pescherie en doiuent la disme au Roy, & aux Bramins de douze vne. Ce peuple va tout nud, si ce n'est leurs vergoignes qu'ils couurent d'un linge : & le roy ne va non plus vestu que les autres, bien est vray que pour sa magnificence il porte vne chaine d'or au col toute enrichie de Perles, Saphirs, rubis, esmeraudes, & autre pierre de valeur inestimable. Porte encor au col vne cordelée de perles & autres pierres enfilées avec de la soye iusqu'au nombre de 104. afin qu'elles luy facent souuenir d'autât d'oraisons qu'il doit dire tous les iours à l'honneur de ses dieux : car tout ce peuple est idolatre, & la plus part adore le Bœuf, qui est cause que on n'en tue aucun en celle Prouince : & si quelcun

*Sotta idolatrie de ceux de Ferlech.*

*Samaristes en Ia ne sont mäge-hommes.*

*En Dragoian aussi mangent les hommes.*

*Raison pourquoy ils mangent leurs parents. Ptolomé l. 7. ch. 3. Tabl. 11. d'Asie.*

*Perles au royaume de Var Maobaar*

*Magnificence du Roy de Maobaar*

*Bœuf adoré en Maobaar.*

en meurt, ilz engraisent & oignent de sa gresse leurs maisons avec grande ceremonie. Ce pays est plein de magiciens, deuins, & enchanteurs : & ont des monasteres, où ils adorent les idoles, & esquels ils consacrent des filles, non que elles s'y tiennent, car chacun garde la sienne en sa maison, mais quand ilz sacrifient, ces nonnains se vont joindre aux sacrificateurs, lesquels tous ensemble se mettent à chanter, & dancier deuant leur dieu, & vrlans & braïans, font vn piteux seruice, & fort mal-plaisante musique: estimans que tandis qu'ils dancent, ainsi que leurs dieux banquetent, & se repaissent de la viande qu'ils leur ont presentée. Si quelcun est là cõdemné à mort pour quelque sien forfait, s'il demande la grace de se tuer de sa main propre à l'honneur de quelcun de leurs dieux, le Roy luy accorde facilement. Le roy estant decedé on le brusle, selon la coustume qui est presque commune à tous ces orientaux, ceux qui ont esté les plus familiers de sa maison se gettent de leur bon gré au feu avec le corps, esperans qu'en l'autre monde ils luy tiendront aussi compaignie. Ils sont abhominables en toute espeece de paillardise : & combien qu'ils mangent chair si sont ilz si superstitieux que de ne tuer aucune beste, ains taschent que cela soit fait par la main de quelque estranger. Les meurtres & larcins y sont punis rigoureusement: l'usage du vin leur est interdit, & si quelcun est prouué d'en auoir beu, il est déclaré infame sans que jamais il soit receu pour tesmoing, Voire ne reçoient ils en iugement pour tesmoigner ceux qui montent sur mer pour faire voyage à cause qu'ils les estiment desesperez, & homicides d'eux-mesmes. Les Bramins de Var Maobaar, sont natifs du royaume de Lar, voisin du susdit, du costé de septentrion : & sont ces Prestres (quelques enchanteurs qu'ils soyent) gens de bonne vie, abhorrés sur tout le mensonge, larcin, & paillardise, ne prenans qu'une femme, & s'abstenans de chair & de vin, sans que jamais ilz tuent animal quelcõque. Jamais ne se font saigner, aussi n'en ont ilz guere grand besoing, à cause de leur sobrieté: & vont du tout nuds, sans rien couvrir, disans que ce n'est à eux d'auoir honte, veu qu'ils se sentent estre sans peché. Et sont si superstitieux que de ne manger aucune herbe verdoyante, ny se coucher sur icelle, à cause qu'ils tiennent que tandis qu'elles verdoyent, elles ont ame, & qu'ils craignent de les tuer, & cõmettre peché, en priuant de vie quelque creature. Ils couchent sur la terre dure, & bruslent les corps des trespassés, imitant presque les Brachmanes anciens, desquels à esté dit cy dessus. Voila vn sommaire de presque tous les peuples des Indes selon, & le cours géographique de Ptolomée, & la description des modernes desquels nous auons tiré la memoire des mœurs, religiõ, vie & ceremonies, laissant les eleuations & confront, ou auoisinement de chacune prouince, cõme n'estant nostre suiuet pour le present, & qu'en autre lieu i'espere en dõner le passetemps au lecteur, avec plus de curiosité, iugement, & diligence. I'ay laissé les regions tresorières de Mangi, Ciambe, & Quinsay, à cause que estant suiuettes au grad Cam de Tartarie, i'espere q̄ deschiffant les mœurs de ce peuple. Nous y enuolperons aussi les terres de ses conquestes.

*Filles consacrées au service des dieux.*

*Loix de Maobaar & punitions des crimes.*

*Obsèques des roys quelz.*

*Vin defendu en Maobaar.*

*Les nauigans reuisez en tesmoignage. Bramins gens de sainte vie.*

*Superstition des Bramins.*

*Bramins sont les anciens Brachmanes.*

*Mangi et Ciambe au coing de l'orient sur le grand sein de Ptolomée: que les noîtres appellent mer de Sur.*

LIVRE SECOND

De la Scythie, & mœurs des Scythes anciens. Chapitre 10

Herodote liur. 4.

Berose liur. 4. des antiquitez. Autre est l'opinion de Iosephe, antiq. liu. 1. ch. 6.

Araxé est vn fleuve d'Asie. Strabon 11. Et 15. Appian de la guerre Parthiq. Et Mithridat.

De la diuision de Scythie voy Proton. liu. 6. ch. 14. Et 15. Table. d'Asie. 7. Et 8. Strabon. liure 13. Pomp. Mel. li. 1. Et 3. Orose liu. 1. ch. 2. Darié mis en fuite par les Scythes. Herodot. liur. 4. Iustin liu. 1. Et 2. Cire occis par le royna des Scythes Herodot. li. 1. Iustin li. 1. Orose. l. 2. ch. 7. Iustin dit que les Scythes vainquirent les gés d'Alexand. & Quint. Curse vient qu'ilz suivirent Alex. à la conquiste des Indes. Voy Curt. liu. 8. Et 9. Maisons des Scythes sont les chariots.



Le pays de Scythie, est vne region Septentrionale portant ce nom d'un des enfans de Hercule, nommé Scythe, ainsi que tient Herodote: ou suyuant l'opinion de Berose Caldéen, ce Scythe fut filz d'autre que de Hercule, & d'une dame nommée Araxé femme de Noé, & né, & nourry audit pays de Scythie, à laquelle il donna ce nom. Les Scythes dès le commencement n'auoyent guere grand estendue de pays, mais par succession de temps ilz prindrent force, & accroissement par leur grande vaillance & vertu, tellemēt que ayās assuietry plusieurs prouinces, & vaincu diuerses nations, ilz gaignerent vn bien grand Empire, & se rendirent illustres & fameux par tout le monde. Les premiers d'entr'eux, s'arresterent dēz le commencement pres le fleuve Araxé, en bien petit nōbre: & incogneuz, & sans grand renom de leur vertu, neantmoins ayās eslu vn roy d'etr'eux homme vaillant, & hazardeux, & excellēt sur les autres au fait de la guerre & ruses d'icelle ils estendirent leurs terres & iurisdiction. Ceux qui se tenoyent aux montaignes coururent le long du mont Caucaſe, & les habitans en la planure, allerent en s'agrandissans dēs l'océā, & Paluz Meotides, iusqu'au fleuve Tanai & autres lieux: lequel fait que le pays de Scythie prenāt vn long cours vers l'orient, & passant le mont Imaé, & le trauersant par le milieu, est par iceluy diuisée en deux, l'une desquelles s'appelle Scythie dans le mōt Imaé, & l'autre hors & delā ledit mōt: Et ont esté tousiours les Scythes non assuiettis le tēps passé de personne, ny guere iamais assaillis pour estre soumis à l'épée de personne. Car c'est ce peuple, leq̄ assaillé par Darié grād Roy de Perse, cōtraignist son armée de sē fuir, nō sans grād perte de gens, hōte & reproche pour vn si grād Monarque. Desfrēt le grād Cire avec toute son armée, cōduitz par vne femme, à scauoir Tomiris royne des Massagerthes. Alexandre le grand, y ayant enuoyé vn siē capitaine avec vne belle armée, n'eust point meilleur marché q̄ les autres, y perdāt, & le chef & les soldats. Les Scythes ont biē ouy parler iadis des Romains, mais d'auoir senty leur force, & empire, il ne sē parle aucunemēt: ce peuple est rude, grossier & patiēt soit au trauail, soit aux incōmoditez de la guerre, & puisant outre la cōmune force des hōes. Le tēps passé on ne cognoissoit aucune differēce des natiōs cōprises sous le nō de ceste gent, pour n'estre diuisée par cartiers ainsi qu'elle est à present en les Hourdes (desq̄lles nous parlerōs aux Tartares) comme celle qui pour lors ne se soucioit de cultiuer les chāps, ny de bastir maïso, ou se retirer en loge qui luy fust certaine, vagāt, & courāt par les aspretez des mōts, & profond trait des deserts, & solitudes cōduisant tousiours ses troupeaux qui estoit toute leur richesse, & desquelz ilz se vestoyent & nourrissoyent portants leurs femmes & enfans sur des chariots, qui estoÿēt leurs maisons, cōe encore on le peut voir & en la Scythie Asiatiq̄, & en l'Europe parmy la Moscovic le long du fleu Rha tirāt vers les mōtaignes. Et d'autāt q̄ ce peuple viuoit iustement de son propre instinct & naturel, aussi n'yfoit-il de loy

quelconque: & sur tout ils abhorroient le larcin comme ceux qui n'enfermoient point leurs haraz, & troupeaux dans des cloz, & palissées, où les enfermoient dans des loges bien murées, ains les tenoient en belle & pleine campagne, se fians en tout le monde. Ils n'auoient aucun usage d'or, ny d'argent: le lait, & le miel leur seruoient de nourriture, s'armans contre les rigueurs, & froidures de l'hiuer, qui leur est presque continuel des peaux des bestes sauuages, ne sçachans que c'estoit que de faire acoustremens de laine, ny la tistre & en faire du drap. Et telle estoit la façon & maniere de viure des Scythes la plus commune, iagoit que non de tous: car comme ils fussent separez, & diuers les vns des autres, aussi y auoit il de la diuersité és mœurs, chacun ayant quelque cas de particulier, comme nous dirons cy apres, mais que nous ayons encore espluché vn peu ce qui touche au viure general de toute ceste nation. Laquelle est fort gloure du sang humain à tout le moins en plusieurs endroits, veu que iadis les Scythes dès qu'auoient pris vn homme en guerre ils en humoient le sang, & de tout autāt que chacun en mettoit à mort, il failloit emporter la teste au Roy, au moins il auoit part à la proie & butin, car autrement, il n'y pouoit auoir de demerit. Or coupoient ils les testes en ceste sorte, ils l'incisoient en rond, tout autour des oreilles, & en ayans tiré le rest, lecouoient ce qui estoit dedans, en ostans par mesme moien la peau: ainsi qu'ils font le reste du cuir de tout le corps, lequel ils coronoiēt comme celui d'vn bœuf, & s'en vestoient, & en faisoient des rénes pour les brides de leurs cheuaux, ou en vsoiēt cōme de seruiettes faisant leur repas, & tant plus vn hōme auoit de tel seruiue, il estoit estimē le plus illustre & excellēt entre eux. Les aucuns encor coupoient les mains dextres de leurs ennemis, les escorchant à tout les ongles, & en paroient la couuerture de leurs carquoys, & trouffes de saiettes: d'autres ayans escorchē l'homme tout entier estendoient le cuyr sur des aiz, & le portoient pour parade sur leurs cheuaux. Les testes que j'ay dit qu'ils escorchoient, les ayant couuertes de cuir de Beuf par le dehors, au dedans les doroiēt fort mignonement, l'entens ceux qui estoient les plus riches, & s'en seruiōt pour tasse, & goblet à boire, & en faisoient present aux hommes de marque estrāgers venans les veoir, leur faisant recit de leurs prouesses, & comme c'estoient les testes de ceux qu'ils auoient vaincuz, & occis en guerre. Vne seule fois en l'an, les Princes chacun en son país, donnoient du vin aux troupes de leurs soldatz, & en beuuoyent seulement les meurtriers de leurs ennemis, & ceux qui n'auoient rien fait de segnalé estoient mis à part sans honneur quelconque, qui estoit vne grande & insupportable infamie entre eux: la ou celuy qui auoit fait multitudes de massacres estoit estrenē de deux tassēs de vin, car autant portoit il de gobelets pour parade. Leurs dieux principaux estoient Veste deesse & presidēte sur tous, & apres Iupiter, & Telluz, laquelle ils estimoient estre l'espouse à Iupiter, & ceux cy honoroient ils & taschoient de se les rendre propices: apres ceux cy ils adoroient Apollon, & Venus celeste, Mars & Hercule, sans que toutes fois ils dressassent temple, autel, ny simulachre, ou statue à pas vn d'eux, si ce n'est à Mars, auquel ils sacrifioiēt chacun centiesme de tous ceux qu'ils

*Ceux qui ont écrit des Scythes anciens sont Justin liur. 2. Herodot. liur. 4. Strabon. 11.*

*Simple nourriture des Scythes.*

*Scythes glotons du sang humain.*

*Seruiettes des Scythes de cuir d'hommes.*

*Gobelets de Scythes de testz d'homme.*

*Vin à qui permis quand aux Scythes.*

*Dieux honorez iadis par les Scythes.*

*Venus celeste adorée par les Scythes Voy Heschie, de ceste Venus parla Panfasmie es Antiques.*

## L I V R E   S E C O N D

*Sacrifices des Scythes. Mars adoré sous la figure d'un espee Herodot. 4. Ann. à Marcel. livr. 31.*

prenoient en guerre : aux autres ils sacrifioient des bestes , & principalement des cheuaux : quant aux pourceaux , ils en faisoient si peu de compte, que seulement ne vouloient souffrir qu'on en nourrist vn seul parmy leurs troupeaux. Quand leur Roy punissoit quelcun de mort, ce n'estoit sur luy seulement qu'il vomissoit son ire, ains encor y comprenoit tous ses enfans masles, ne faisant aucun outrage aux femelles. Auec quiconque les Scythes faisoient alliance, ou ligue, c'estoit en ceste sorte qu'ils sy gouernoient , prenans vn grand hanap de terre, & y versans du vin y meloient aussi du sang de toutes les deux parties faisans amitié ensemble, incifans quelque partie de leur corps avec vn glaiue: puis arrousans le bour, & pointe de leur espee dedans ce vin: ils en faisoient le semblable de fleches, haches & dards: puis iurans vn long serment avec impreccations contre celuy qui comprenoit l'alliance, il failloit que tous beussent du vin de ce hanap, non-seulement les parties principales qui capituloient , ains encor tous les plus grands qui assistoient compaignons de ceux qui faisoient la ligue. Les Mauoles & sepulchres de leurs roys estoiet au pais des Gerres,

*Forme de iurer alliance entre les Scythes.*

*Il parle icy de la Scythie d'Europe ven que le Boristhene passe en Pologne. voy Pitholom. livr. 3. ch. 5. Table d'Europ. 7*

qui est où le Boristhene comence à porter, & estre nauigable. En ce pais là, le Roy estat decedé, ils faisoient vne fosse bien profonde, en figure carrée, puis prenans le corps, duquel ils tiroient les entrailles, ils l'enciroient, & en lieu de ce qui auoit esté osté du ventre ils y mettoient des poudres odoriferantes, de la semence d'Ache, & d'Anis, ce que fait ils le cousoient & mettoient sur vn chariot le renuoyas de nation à autre, & chacune luy faisant vn pareil seruire : & ce pendant les courrisans, & ordinaires de la maison royale se fendoient les oreilles, & coupoient les cheueux en signe de tristesse, deschiquetoient les bras, & pinsetoient le nez iusqu'à effusion de sang, & se perçoient d'vne fleche la main gauche: & apres que le corps auoit passé par tous les pais, & contrées de la iurisdiction du deffunt, ils le laissoient en la Prouince la plus lointaine de son Empire. C'estoit la que le sepulchre estant dressé, & que le corps mis en vn lit dans son cercueil, & descendu en la fosse on plantoit des lances & autres longs bastons à l'entour, avec des verges par dessus, ensemble quelques habits: & ayât mis en l'espace vuide du cercueil, vne des plus fauorites cōcubines du Roy, & la plus chérie de luy tādīs qu'il estoit en vie. Encore failloit il que pour l'aller seruir en l'autre mōde, il eust de ses officiers qui l'accōpaignassent : & pour ceste cause ils estrangloiet pres le tombeau vn chāberlan, le cuisinier, someiller, vn courrier ou sergeāt, & son muletier, to' n'ayās qu'vn cheual pour porter leurs hardes, qui estoit massacré avec eux & tout ensemble avec la vaisselle, & meubles plus precieux du Roy, estoiet ainsi enterrez avec leur Prince : & encor au bout de l'an il luy faisoient vn pareil seruire aux despēs tousiours de la vie de ses meilleurs, & plus anciens seruiteurs, & officiers. Lesquels estoiet tous Scythes naturels, & de franche, & noble race & tels qu'il plaisoit au Roy de choisir, d'autāt que nul esclauue estoit receu à son seruire : & de ceux cy ils en eslissoient. 50. avec pareil nōbre de cheuaux, qu'ils estrangloiet, leur ostāt les entrailles, & recoufans le vêtre, les couurans encor de leurs māreaux, les attachoiet autour du tombeau fait & couuert d'vne voulte, eux estās à cheual, & posez de telle sorte qu'ō les pouuoit voir de loin en tout tel equipage : cōme si c'eust esté vne

*Ceremonies grandes et obseques des Roys Scythiens.*

*Estrangerespende des plus loyaux seruiteurs des roys Scythes.*

*Garde morte pour les roys deffunctz entre les Scythes.*

estes, & principale-  
 oient si peu de com-  
 urrist vn seul parmi  
 de mort, ce n'estoit  
 comprenoit tous les  
 s. Auec quiconque  
 e sorte qu'ils sy gou-  
 versans du vin y mes-  
 amitié ensemble, in-  
 ais arroufants le bout,  
 le semblable de Hec-  
 ec imprecations con-  
 tats beussent du vin de  
 capituloient, ains en-  
 s de ceux qui faisoiet  
 oiet au pais des Gerres,  
 nauigable. En ce pais  
 ofonde, en figure car-  
 ailles, ils l'enciroient,  
 mettoient des poudres  
 que fait ils le cousoient  
 a autre, & chacune luy  
 ans, & ordinaires de la  
 t les cheueux en signe  
 le nez iusqu'à effusion  
 e: & apres que le corps  
 fédération du deffunt, ils  
 on Empire. C'estoit la  
 en vn lit dans son cer-  
 ces & autres longs ba-  
 ble quelques habits: &  
 favorites concubines du  
 e. Encore failloit il que  
 ciers qui l'accôpaingna-  
 beau vn châberlan, le  
 uletier, to' n'ayâs qu'vn  
 avec eux & tout enlé-  
 roy, estoiet ainsi enter-  
 luy faisoiet vn pareil  
 urs, & plus anciens ser-  
 naturels, & de franche,  
 r, d'autât que nul esclai-  
 lisoient. 50. avec pareil  
 entrailles, & recoufants  
 achoiêt autour du tô-  
 l, & posez de telle sorte  
 côme si c'eust esté vne

troupe de caualerie ordonnee là pour la garde du Roy decedé. Et telles  
 estoyent les ceremonies & funerailles des Rois estans mis en terre. Les per-  
 sonnes priuées ont eu aussi leur façon particuliere de sepulture, car vn  
 estant trespassé, les siens le mettoient sur vn char, & le portoient vers ses  
 amys & parens, chacun desquels dresseoit vn banquet en son lieu & posâ-  
 de à tous les parens du mort, & autres qui accompagnoient le corps, &  
 ainsi ils le pourmenoiert par l'espace de 40. iours, lequel finy ils le met-  
 roient en terre, luy ayans premierement purgé & nettoyé le test en ostans  
 le cerueau, & le lauant fort soigneusement sur le corps ils mettoient trois  
 pieces de boys se correspon dans ensemble, & baissans leur pointe sur les-  
 quelles ils poisoient des tentes de laine, le plus gentiment qu'il leur estoit  
 possible: puis gettoiet d'ins vn vaisseau fait comme vne barque, & mis sur  
 le tombeau entre les voiles, & la bois des pierres, les plus luyfantes qu'ils  
 scauoient choisir. Les hommes en Scythie ne se lauent point, mais leurs  
 femmes pres de quelque pierre aspre, & raboteuse y espâdâns de l'eau par  
 dessus, s'y frotoient, & estrilloient le corps nud, & estant de telle friction  
 enlée leur chair, elles se frotoient le corps de boys de Ciprez, Cedre, &  
 Encens, si elles en auoient, & la face de certains medicaments composez  
 de drogues semblables: & par ce moien elles sentoient bon, & le iour a-  
 pres ayant osté ces emplâtres, & droguerics, elles apparoiſſoient plus bel-  
 les, & d'vn taint plus géril & gaillard. Si ce peuple vouloit iurer, ou rece-  
 uoir quelcun à serment on ne iuroit que par le throsne royal, & s'il se pa-  
 iuroit, ayant esté cōuaincu par les enchâteurs, en faisâns la preuue avec des  
 verges de Saulx, soudain il perdoit la teste, & ses biens estoiet cōfisquez à  
 ceux qui auoiet fait preuue de son crime & pariure. Les Massageres sont  
 Scythes d'Asie se tenans delà la mer Caspie, autrement d'Abaccuc, estans  
 semblables aux Scythes & en habits, & en façons de faire, qui est cause que  
 plusieurs les cōptent & mettét entre les Scythes. Ils bataillét, & à pied, &  
 à cheual & inuincibles presque en l'vne & l'autre sorte du cōbat, vsâns de  
 la lance, sagettes, & sangare, qui estoit le glaiue duquel ils s'aydoient ordi-  
 nairement comme de leur espée: ayans pour enrichissement de l'or en  
 leurs baudriers, aux morions & salades, & aux esselles de leurs harnois: ar-  
 mans en outre les poitrines, de leurs cheueux de fin or, & de mesme me-  
 tail ils en faisoient les mors des brides, & les bardes & chanfrains. Le bout  
 de leurs lances estoit d'erain, & d'erain aussi ils garnissoiet leurs trouſſes &  
 carquois, n'ayans aucun vsage de fer, ny d'argent. Chacun d'entre eux pre-  
 noit vne femme quoy que tous les acointassent en public, & sans honte  
 ny respect quelconque: & c'estoient les seuls d'entre les Scythes qui en  
 vsoient ainsi, si tels est qu'il les faille dire ny estimer. Veu que si quelcun  
 d'entre-eux auoit enuie d'auoir affaire à la fême, il ne faisoit q pendre son  
 carquois à son charriot, & tempoignoit la fême, sans honte aucune d'homme  
 qui le peu regarder. Ce peuple n'auoit aucun terme certain & naturel li-  
 mité pour sa vie, à cause q dez que quelcun estoit paruenû à grâde vieil-  
 leſſe, ses parés & alliez assèblez ensemble le massacroiét, & encore quelqs  
 brebis pour luy faire cōpaingnie, & faisâns cuire indifferément ensemble,  
 & la chair de l'homme, & celle des ouailles ils en dresseoient leur ban-

*Sepultures des  
 personnes priuées  
 entre les Scythes.*

*Fard des femmes  
 habités en Scythie.*

*Moyé d'esprouuer  
 le pariure & pai-  
 ne d'iceluy.*

*De ceux cy estoit  
 royne Tomira, qui  
 occist Cîre Iu-  
 stin. 1.*

*Ptholo. l. 6. c. 13.  
 Tab. 7. d'Asie  
 met les Massage-  
 res entre les daces,  
 hors de Scythie.  
 Strabon 11.*

*Vie esthontée des  
 Massageres.*

*Estrâge banquet  
 des Massageres.*

LIVRE SECOND

quet, & estimoient ceste mort la plus heureuse qui leur eust seu aduenir. Or ne mangeoyent ils point ceux qui mouroyét de langueur & maladie: mais les enterroient, deplorans leur fortune pour n'auoir eu ce bon-heur d'estre immolez & mangez par leurs bons parens & amys. Ils ne sermoient chose quelconque pour pouruoir à leur vie, d'autant qu'ils se contentoient de leurs troupeaux, & du poisson que le fleuve Araxe leur fournissoit en abondance: & vsoient fort de lait pour leur breuuage. Entre les dieux ils honoroient sur tous le soleil, en l'honneur duquel ils immoloient le cheual à sçauoir prenans cest esgard que de sacrifier au plus hastif, & courant des Astres, l'animal le plus soudain & courageux à la course. Les Seres viuoient debonnairement, & trespassiblement ensemble, & non-obstant ceste affabilité, si euitoient ils la société de tous autres hommes, tellement qu'ils ne vouloient trafiquer avec estranger quelconque par communication de parole. Mais s'ils vouloient contracter & vendre leurs denrées, ou d'autres en acheter, l'estranger estoit contraint passer le fleuve, sur le bord duquel chacun mettoit sa marchandise, là où les Seres (sans acheter toutesfois rien d'estrange) donnoient pris du seul regard à ses denrées, que l'estranger paioit sans autrement en disputer.

Entre eux la femme paillardes, ny l'adultere, ou le larron n'estoient point apellez en iugement, & ne sçauoit on dire que iamais vn meurtre y eust esté commis, comme ceux qui ont plus de crainte de la transgression de leurs loix, que de la menace des constellations, ny predictions de ceux qui dressent les Horoscopes, & natiuitez. Ils se tiennent es parties plus orientales: & d'autant qu'ils viuoient fort chastement, ils ne sentoient ny l'incommodité du degast de leurs bleds fust par bruine, ou par gresle & tempeste ny de leur santé par peste ou autre maladie quelconque. Aucun d'entre eux n'acostoit la femme tandis qu'elle estoit enceinte, ny lors qu'elle souffroit son flux menstrual, nul n'y mangeoit beste qui fut souillée, & ne faisoient aucun sacrifice, chacun estant inge de soy-mesme en suyuant naturellement ce qui estoit de droit & iustice, qui estoit cause qu'ils n'experimentoient point ces fleaux avec lesquels Dieu chastie les meschancetez des hommes, ains viuaux longuement, à la fin ils mouroyent sans maladie, & deffaillans heureux en grande vieillesse. Les Tauro-Scythes ainsi nommez, à cause du mont Taurus pres lequel ils habitent, dedioient & immoloient vne vierge, ceux qui eschapoient du naufrage, & perils de la mer & sur tous les Grecs qui y abordoient, les traitats en ceste maniere: Ayant fait quelque assez longue priere, ils assommoient l'estranger d'une massue, & luy coupans la teste, aucuns tiennent que le tronc du corps estoit précipité du hault d'une roche dans la mer, d'autant que leur temple estoit bally sur le hault & pointe d'un espouventable & apre rocher, & sur lequel ils fichoient & plantoient les testes des immolez: d'autres accordent bien quant à planter ainsi les testes, mais nient que les corps fussent précipitez, plustost les mettans les Tauriques en terre. Le Diable auquel ils faisoient ce sacrifice, on diosifit que ce fut iadis Iphigenie fille d'Agamennon Roy de Micenes. Quant à ceux qu'ils prenoient en guerre, c'est ainsi qu'ils les traitoient: chacun emportoit en sa maison la teste de son ennemy,

*Le soleil adoré par les Massages.*

*Cheuaux immolez, au soleil, & pourquoy.*

*Seres peuples on croissoit la joye, à present royaume de Cambalu, cité royale du Cam de Tartarie.*

*Trafic des Seres: à present tout chagris. voy Ammiâ Marcellin. li. 23. Pôpanie Mele. 3. Solim. chap. 53.*

*Seres sans aucune maladie.*

*De la langueur de vie des Seres. voy Strabon. 25.*

*C'estoient ceux de la region Taurique au Chersonnesse, si ceste vierge estoit Iphigenie Pausanias. li. 2. Herodote. 3. Isacie sur Licophon. & Diodor. Sicil. li. 5. toutesfois tous accordent que c'estoit Diane.*

*De ceste Iphigenie les poëtes Tauriques en font pleins. Cruauté des Tauriques.*

ennemy, & la fichant sur vn pieu la mettoient au plus hault feste du logis, & bien souuent sur le pignon de la cheminée: les mettant en lieu si eminent, à cause qu'ils les disoient estre les gardes de leurs maisons, & familles. Ce peuple ne viuoient que de larcins, & des pilleries faites à la guerre. Mais les Agathurses estoient fort propres, & se renans tres-mignotement se parans d'or, & ioyaux precieux, & vñs de leurs femmes deuant tout le monde, afin que ceste communauté les rendist tous freres & domestiques en vne commune liaison, sans qu'ils se portassent enuie, ny s'entrechassent pour cela en sorte quelconque; & quant au reste aprochans fort de la maniere de viure des Thraciens. Les Neures viuoient tout ainsi que les Scythes, lesquels quelque peu de temps auant le voyage de Darius contre les Scythes furent contrains de quitter leur país, à cause d'vne grande multitude de serpent qui s'y engendra & les infectoit, & gastoit fort pernicieusement. Ce peuple auoit vne étrange opiniõ. Et se persuadoit que tous les ans en certaine saison ils deuenoyent loups & le iuroyent, affermoient avec grands sermens & protestations: & que de rechef ces iours passez, ils recouroyent leur forme premiere. Les Antropophages c'est à dire mange-hommes estoient les plus sauuages & cruels d'entre tous les hommes sans loy, droiture ny iugement, s'excerçans à la nourriture des bestes, & portoyent l'habillement semblable aux Scythes, ayant vn propre & particulier langage, encor y estoient les Melanchlènes, ayans ce nom, pource qu'ils alloient tous vestus de couleur noire, lesquels vñs de façons de faire des Scythes, s'adonnent aussi à se repaistre de la chair humaine comme les precedents. La nation des Budins estoit fort grande, & la prouince spacieuse & fort populeuse, tous ayans les yeux de couleur celeste & azurée & le poil roux: leur cité principale estoit Gelõ, qui aussi leur faisoit porter le nom de Gelons. Ceux cy celebroyent tous les trois ans les Baccanales, ayans le tẽps passé esté Grecs, mais chassés de leur terre, & se retirans là, tindrent les mœurs & Scythiques, & Gregeois, comme aussi leur langage estoit meslangé de l'vn & l'autre peuple: quoy que les Gelõs fussent differens & en langue & en façons de vie du reste des Budins: lesquels estans naturelz du país des toute ancienneté, s'adonnaient aussi à l'estude peculiar au Scythe, qui est de nourrir les troupeaux, & sont les seulz entre les Scythes, qui mangent les poux & vermine qui naist en leur chair: là où les Gelons estoient laboureurs, viuans de froment, & s'excerçans aux iardinages, sans ressembler leurs voisins, ny en couleur ny au visage, & fierté de regard.

Toute leur région abondoit en boscage à cause d'vn grand lac qui environne la plus part du país où ils prennent des Loutres, Bieures, & autres plusieurs bestes sauuages, des peaux desquelles ils faisoient des robes fourrées pour s'armer contre les hotteurs de l'hiuer. Les Lyrécens viuoient de venaison de laquelle ils cheuissoient en ceste sorte: ils montoient sur des arbres en estant leur país bien fourny, & de là auant ils faisoient la guerre, & dresseoient des embusches aux bestes, chacun conduisant vn chien barbet, & vn cheual tel que ceux que nous apellons harquebutiers pour la chasse, après à se baïsser, & coucher sur le ventre voyans la proye: l'hom-

*Neures peuples  
chassés de leurs  
païs par les Ser-  
pens.*

*Felle opinion des  
Neures se pensans  
estre Loups.  
d'où cela proceda-  
roy Celiõ Rhod.  
liu. 27. cha. 12. on  
apellois tels hommes  
Lomps-Giaroux.*

*S. August. cité  
de Dieu liu. 8.  
Ptholom. li. 6. ch.  
16. mes ces An-  
tropophages en la  
Prinuce Serique,  
ou de Cambalu  
au país le plus se-  
ptentrional.*

*Les Melanchlènes  
sont en la Sar-  
matie. Ptholom.  
liu. 5. chap. 9.  
Budins peuple  
fort grand, et nom-  
mé encor Gelons  
estoient en l'Eur-  
ope pres le fleuue  
Tanais.*

*Difference des  
Budins & Gelõs.*

*Chasse des Lyr-  
écens.*

LIVRE SECOND

*Ce discours fa-  
cheux est tiré de  
Herodote lior. 4.*

me estant sur l'arbre, secouru par son cheual ne failloit de darder sur la premiere beste qu'il voioist, & l'ayant feruë monter à cheual, & la pour-  
suiure avec son chien, tant qu'elle eust rendu les aboys. Les Argippéens se  
tenoient au pied & racine des montaignes les plus hautes de Scythie, les-  
quels on tient auoir esté chauues des leur enfance, tant masles que femel-  
les, fort camuz, & le menton long, hors toute proportion, ayans vn lan-  
gage tout different des autres. Ils estoient vestuz comme les Scythes, vi-  
uans du fruit des arbres sans nourrir bestail quelcôque qui est cause qu'ils  
en auoient disette.

*Argippéens esti-  
mez sacrez, &  
pourquoy.  
Franchise en la  
terre des Argipp.*

Ils couchoient souz les arbres, & durât le froid, & l'hyuer ils y dressoient  
vne tente forte, & ferme, & icelle de blâche couleur, & l'esté sans ceste tē-  
te ou paviillon : on estimoit ce peuple sacré à cause qu'il n'auoir aucun  
soucy de la guerre & n'auoit aucunes armes en sa puissance & si iuste que  
leurs voisins ayans quelque different à vuider ensemble c'estoit à eux à  
getter la sentence : voire leur terre seruoit de franchise, car quiconque se  
retiroit vers eux il n'y auoit homme qui eust osé luy faire tort, ny desplai-  
sir quelconque. Et la façon de vie des Issedons fust telle: le pere d'vn d'en-  
tre eux estant decedé, tous ses parens amenoyent leurs troupeaux & ber-  
gerie, & d'icelle en prenans, ils les massacroient & mettoient en pieces,  
ensemble le corps du trespassé pere de celuy qui appelloit ses coulins au  
banquet & meslans toute ceste chair ensemble ils banquetoyent & en  
prenoyent leur repas.

*Anniversaires  
entre les Issedons.  
Issedons sont par-  
ties en deux, asia-  
noir en la terre de  
Mongal, & en la  
region de Camba-  
la. voy Ptholom.  
li. 6. ch. 15. & 16.*

Après ce ostans & chair & cuir, & cerueau du test du deffunct, ils le  
doroyēt & s'en aidoyēt pour idole & simulachre luy faisans des Annuer-  
naires tous les ans, & luy sacrifians de grandes hosties & vsans d'extremes  
& solennelles ceremonies. Et ainsi en fait le fils au pere & le pere au fils,  
ainsi qu'en vsoyent les Grecz aux festes de leur naissance. Ceux cy encor  
estoyent citimez iustes, & leurs femmes aussi fortes & vaillantes que les  
hommes. Et telles furent iadis les manieres de viure des Scythes: mais d'au-  
tant qu'ayans esté vaincuz & assuietris par les Tartares, & qu'ils viuent à  
present selon les loix & façons Tartaresques on les appelle aussi de me-  
me nom, iacoit que diuersemēt ils se comportent: & desquels il fault par-  
ler plus particulièrement & specifier les choses à fin qu'aucun ne doute  
de ce que les anciens ont commencé d'esclaircir & que les modernes ont  
presque conduit à la perfection.

De la Tartarie, & des mœurs & grande puissance des Tartares. Chap. II.

*Mongal est vne  
partie de la grand  
Tartarie.*

*C'est auheur a  
suiuy Vincent au  
miroir histor. l. 32*



LA Tartarie de laquelle vne partie s'appelle à present  
Mogal est polée en celle partie de la terre, où l'orient  
s'auoï sine du septentrion, ayant vers le Cathay, & So-  
lange, [au midy le país de la Sine, & ne sçay où ce-  
stuy pesche la terre Sarrafine au leuant & en la Scy-  
thie veu qu'elle estoit en Arabie: si ce n'est qu'il print  
les Turcz pour les Sarrafins, qui seroit vne faute fort

lourde tant en la Geographie qu'en la verité de l'histoire estans bien differens ces peuples les vns des autres, & en mœurs, & en façons de police] à l'occident luy gisent les Seres, ou region de Cambalu & au septentrion le grand Ocean, mais ce pais non encor descouvert, ny par les anciens ny par les modernes.

Or estime lon que ceste region a pris le nom d'un fleuve nommé Tartar qui court le long de celle prouince, chose assez vraysemblable. Elle est fort montaigneuse, & ou elle s'estend en planure, encore est elle glaireuse & pleine d'argille & de sablons sterile si ce n'est qu'elle soit arrousee de riuieres, desquelles elle n'est pas trop abondante, qui est cause qu'elle est fort deserte & mal peuplée, sans pas vne ville, vne exceptée qu'ils appellent Cracurie. Si pauvre en boys en plusieurs endroits, que les habitans sont contrains de se chauffer avec la fiente seche des Bœufs & cheuaux, & d'en cuire leur viande. Le Ciel y est mal disposé, & grandement fatigieux, veu que durant l'esté les tonnerres, esclairs, & foudres y font si continuel effroyables & horribles que de grande frayeur plusieurs en perdēt la vie. Les vents si impetueux & vehemens qu'ils enleuent vn homme de dessus son cheual, & renuersent ceux qui vont par la campagne, arrachēt les grans arbres, & en somme font de grands dommages par toute la Prouince: en laquelle encor on voit vne telle inconstance en la disposition de l'air, qu'ores il fera vn chault excessif & tout soudain vn froid rigoureux, vne epaisse & abondante nuée de neiges couvrans toute la face de la terre. Durant l'hiuer il n'y pleut iamais, & souuent en esté, mais avec si peu d'effort qu'à grand peine la terre se sent de l'humour & arrousement. Le pais est au reste fort riche & abondant en bestail, à sçauoir Bœufs, Chameaux, Cheuaux, Brebis, Asnes & autres de diuerses sortes, sur tout les bestes cheualines y abondent plus qu'en pais ny region qui soit en tout le monde.

Ceste prouince fut iadis habitée de quatre peuples, à sçauoir lecha-mōgal, cest à dire grands Mongales, les seconds Su-mongal, qui signifioit aquatiques, lesquels aussi pour estre voisins du fleuve Tartar s'appellent Tartares. Merchat estoit le troisieme peuple, & Metrit le quatrieme. [ D'autres nombrent sept nations premieres de ce peuple qu'en commun ils apelloient Mogles, la premiere & principale estoit celle de Tartar du nom du fleuve & de laquelle le reste porte le nom: la seconde Tangor, & l'autre Cunar, celle qui l'auoisine est Jalait, la cinquieme Sonith, la sixieme Monghi, que l'estime Mongal, & la derniere Tebeth qui est vers les deserts de Dauuil où l'on dit que les malins esprits aparoiſsent visiblement, & font perdre les voiageurs en leur montrant le chemin par les voyes où ils ne peuuent trouuer ny sente ny sentier quelconque. ] Ce peuple fut vn long temps suiet à ses voisins, & leur payoit tribut, tant il estoit vil & aneanty quoy qu'il fut gouverné par des seigneurs & Capitaines, qui auoyent la souueraineté du maniment des affaires mais en fin ils semancerent de telle seruitude. Et ce par le moien d'un vieillard qui estoit Mareschal de son estat, lequel se dit auoir eu certaine vision d'un cheualier armé à

*Ceste est la vraye description selon Pitholom. li. 6. ch. 15. Table d'Asie. 8*

*Il ne parle que de la seule terre de Mongal.*

*Grands orages en la terre de Aton-gal.*

*Indisposition de l'air.*

*Tartarie abondante en bestail, si sur tout en cheuaux.*

*Quatre peuples de Tartarie selon Vincent sus allegué. Voy Mathias Michew de la Sarmathie Asiaticq. liur. 1. cha. 8.*

*Haiton liur. des Tart. cha. 16.*

*Premiere institution de roy en Tartarie faite par oracle.*

LIVRE SECOND

*Paul Venisien. l. des Tart. 3. ch. 5.*

*Edits, & ordonnances du premier cham des Tartares.*

*Cruel essay de Canguiste pour tenter l'obeissance de ses suiets.*

*Les grandes monarchies commencent par sang, & parricides.*

*L'Inde fut iadis suiette en partie au Prete-Jean. Des courses des Tartares en Europe, voy le. 1. liu. de la Sarmathie, de Mathie Nicheu.*

blanc & monté sur vn cheual de pareille couleur, lequel l'ayant appellé de son nom luy parla en ceste sorte, Canguiste, (car ainsi s'apelloit ce maitre mareschal) la volonté du Dieu immortel est que tu deliures ce peuple Mongaliste de la suiertió & tribut de ses voisins, & que tu sois le gouverneur & Roy des Tartares, lesquels assuiettiront les autres, ainsi qu'à present ils sont tributaires de leurs voisins. Ce qui fut cause que les Tartares desireux, & de leur liberté, & de commander sur les autres eslurent, suyuant la vision & oracle, pour Roy ce Canguiste, qui a esté le premier Prince de ce peuple. Et aduint cecy en l'an de nostre seigneur. 1187. Ce Canguiste que d'autres apellent Cinghis estoit homme sage, accort & de bonne vie, & fut le premier qui tascha d'oster l'idolatrie d'entre les Tartares, deffendant par edit dès qu'il fut Roy toute adoration de tels idoles, enioignant qu'on adorast vn seul & le tregrand Dieu, par le moien duquel il festimoit estre paruenue à telle & si grande dignité. Ordonna d'auantage que ceux à qui l'aage permettoit de porter armes eussent à se trouver à iour certain & par luy prefix, au lieu où il luy plaisoit leur commander, & là il distribua & partist l'ordre de sa gendarmerie en ceste sorte, que les dixeniers obeïroient aux centeniers, & iceux aux chefs qui cōmandoient sus mille hommes, ces capitaines encor seroient obeïssance aux colonnelz de chacun regiment. Et pour essayer si les Tartares seroient prompts à executer ses cōmandemens, il commanda aux sept Princes, qui au parauât auoient cōmandé sur les Tartates, de tuer leurs enfans de leurs mains propres: Iacoit que les peres trouuassent ce commandement aspre & de fort dure digestion, si est-ce que soit qu'ils craignissent la fureur du peuple qui tenoit ce Roy comme chose diuine, ou que la religion les touchast & esmeut, estimons que Dieu auoit donné commencement à ce royaume: & que fils ne uoloient obeïr, ce ne seroit mespriser le Roy, ains la puissance du treshault, ils mirent la main à l'œuure & despecherent le monde de leurs propres enfans.

Canguistę se voyant ainsi fortifié, ne faillist soudain de se ruer sur les Scythes ses voisins tant delà que deçà le mont Imaë qu'à, present on nomme Belgian, & les feit ses suiets & tributaires, voire assuiettist ceux mesme de qui au-parauant ils estoient les vassaux: & semancierent de toute obeïssance. Apres cela il s'attaqua aux nations plus lointaines avec tel heur & felicité que toute la Scythie des l'orient au septentrion & les autres terres depuis le Cathai, iusqu'à nostre mer mediterrannée furent espouuētées & troublées par la fureur de ses courses & armées enuahissant les royaumes, & Prouinces, assuiettissant les peuples plus puissans & farouches, & estendant ses forces sur le grand Ocean Indien & au grand sein & mer de Sur tellement qu'il se peut dire à bon & iuste tiltre l'Empereur & souuerain presque de tout l'orient.

[ Veu que presque toutes les Indes luy obeyssent, les isles de la mer iusques à la Taprobane luy payent tribut & le recognoissent: & c'est luy qui a chassé les forces du roy Ethiopien des Indes, & qui tient le Sophi en ceruelle & le presse courans iusques bien auant en ses terres, qui encor ne laisse le Moscouite en repos lequel sans vn tel

& si puissant ennemy, eust-il a long temps affoibly les forces de la Sarmatie d'Europe & le royaume de Poloigne.] Les Tartares sont bien les hommes les plus laids & difformes qui soyent au monde, estants ordinairement de petite stature, ayans les yeux gros, & comme leur sortans de la teste, fort grandes paupieres, & le sourcil si velu, qu'on voit peu de l'œil descouvert en eux, le visage large & sans barbe, sauf qu'aux leures de dessus, où ils portent de grandes moustaches, & sur le menton quelque poil follet, & iceluy fort rare: Tous en general camuz, & ayans assez beau ventre: & se rasent la teste par le derriere de l'une oreille à l'autre, tellement que ceste rasure represente la figure d'une barbe, au reste ils nourrissent leur chevelure presque aussi longue que font les femmes par deçà, de laquelle ilz font deux tresses & cordelettes, lesquelles ils entortillent autour de leur chef par derriere les oreilles: & ainsi non seulement les Tartares se rasent ainsi, ains encor ceux qui habitent avec eux de quelque pays, estat, condition, loy, ny religion qu'ilz puissent estre. Les Tartares sont naturellemēt fort adextres, & legers, bons hommes de guerre à cheual, mais peu apres à combattre à pied, aussi aucun d'entr'eux ne va iamais à pied: car iulqu'au plus pauvre tous vont à cheual, ou fident des Bœufs pour môtures quelque part qu'il leur faille aller, tant les hommes que les femmes. Leurs cheuaux sont chastrez, & n'en veulent point de haigneux, rœurs, ou qui mordent: & encherissent les mors & brides d'or, argent & pierreries, prenans plaisir à pendre au col de leur montures des clochettes & sonnettes, qui resonnent bien, comme chose qu'ilz estiment magnifique, & ressentant sa grandeur. Leur parole est rude & barbare, & eux grands criards, & quand ils chantent, c'est aussi doucement, que si c'estoyent des Loups qui vrlasent: en beuuant ilz secouent la teste, & haucent souuent le temps à bien boire, qui leur est vne grand gloire & mesme s'ils viennent iulqu'à là, que de se bien enyurer. Ilz se tiennent aux champs, à l'imitation des anciens Scythes, sans se soucier que bien peu des villes, citez, hameaux, bourgs, ny de villages, & habitent en des tabernacles, à cause que la plupart se mesle de pasturage. L'hiuer ce sont les planures, & campagnes où ils se retirent, & l'esté aux môtagnes à cause que l'herbe y foisonne, & verdoye en grande abondance. Leurs tentes, & pauillons sont faits ou de verges enlacées ensemble comme clâes, & treillis, ou de feutre estendu sur des cheurons bien coniointz & cheuillez ensemble, laissant vne fenestre ronde au milieu du corps de leur magnifique logis, afin d'auoir clarté, & de faire euaporer par là la fumée: à cause qu'ilz font aussi le feu au beau milieu de la loge, autour duquel sont assises leurs femmes & petits enfans. Les hommes s'adextrent fort à la lutte, & à tirer de l'arc, d'autant qu'ilz sont merueilleusement adônez à la venerie & vont armez, eux & leurs cheuaux à la chasse, si que voyans la proye ilz l'environnent de toutes parts, & tous ensemble luy dardent, & lancent des coups de fesché, tant qu'ils l'ayent mise à mort. Ils n'vnt point de pain (il s'entend en aucuns endroits, & parmy ces pasteurs vagabonds) & ne pestrifient rien de farine, n'vns encor de napas ou seruiettes à leurs repas, tant ils sont honestes. Ils croyent vn seul Dieu, & le mesme ils confessent createur du Ciel & de la terre, & facteur

*Forme & stature des Tartares.*

*Tartares se rasent la teste.*

*Tartares sont glorieux de l'yrognerie.*

*Cubanes, & loges des Tartares se voient en la campagne.*

*Tartares vnt armez à la chasse. Ils tiennent ceste foy de chrestien, car ilz ont esté iadis imbuz de nostre religion. voy Histon. l. des Tartares chap. 39. 40. & 41.*

LIVRE SECOND

des choses tant visibles, qu'inuisibles: neantmoins ne font ils aucun serui-  
ce, ny ceremonie au nom du Dieu du ciel, ains plustost se tournent à ve-  
nerer & adorer des idoles qu'ilz dressent de feutre, ou drap de soye, qu'ilz  
mettent de tous costez de leurs loges, les priants de sauuer, & garder leurs  
troupeaux & haraz, & leur font tresgrand reuerence, leur offrant de toute  
sorte de lait de chacune sorte de leurs bestes: & auant que manger chose  
quelconque ilz en presentent le premier seruiue à leurs dieux: & de tout  
animal qu'ilz occient pour leur nourriture: ilz en laissent tout le lög d'y-  
ne nuit le cœur dans vn gobelet, & puis l'endemain le cuisent, & s'en re-  
paissent [Ilz adorent encor vn certain Dieu qu'ils nomment Natagai, c'est  
à dire dieu de la terre, leq̄l ilz disent estre celuy qui a soing des fruits des  
champs, & estre le conseruateur d'eux, de leurs familles & troupeaux: &  
n'y a si petit ne si grand qui n'aye son ymage en son logis: & d'autant qu'ilz  
estiment que ce beau Dieu soit marié & aye des enfans, ilz font de peti-  
tes effigies aupres de luy, celle de la femme assise au costé gauche de Na-  
tagai, & les enfans qui sont aussi assis deuant la face de ceste Idole.]

*Natagai dieu ter-  
restre estimé par  
les Tartares. Paul  
romit. li. 1. c. 58*

*Tartares combien  
estiment leur roy.*

Ilz honorent encor le Soleil, la Lune & les quatre elements, & leur font  
des sacrifices, & estimans leur Cham & empereur filz de Dieu, l'adorent  
auec vne grâde & superstitieuse religion & reuerence: & le croyent si grâd  
& excellēt, en font si grâd cōpte, qu'ils ne pēsent point qu'il y ait hōmeau  
mōde plus digne & plus illustre, voire ne qui luy doie estre parangonné,  
& ne souffriroyēt qu'on leur tint propos d'autre prince que de celuy qui  
leur cōmandē, & mesprise tellemēt ce peuple le reste des hōmes, & a telle  
opiniō de sa sagesse, bōté & excellēce, qu'il ne tiēt cōpte d'aucū, voire des-  
daigne de parler à quicōq̄ soit, si l'est Tartare. Ils appellēt le Pape, & tous  
les chrestiens Dzinthis, qui signifie payens, & Chaur, c'est à dire infidelles,  
chiens & idolatres, à cause qu'ils honorent le boys & les pierres. [Et ce  
depuis que semons par le Pape Innocent 4. à receuoir la foy Chrestienne,  
à quoy comme presque ils enclinassent, Sathan suscita les Mahometistes  
qui ne vouloyent perdre vn si friant morceau à l'admonester de prendre  
la religion de l'Alcoran comme la plus pure d'autant qu'elle n'enseignoit  
que l'adoration d'vn seul dieu, & celle des Chrestiens estoient farcie d'I-  
doles: en outre que la leur estoit gaillarde, & permettant tout à l'homme  
libre, & luy mettant les armes aux mains, & que celle de Christ, ne valoit  
que pour les effeminez & gens qui ne demandent que le repos: & scauēt  
si bien haranguer les Alcoranistes, que celuy qui n'auoit religion qui luy  
fut certaine embrassa la pire, & laissant celle loy qui est toute spirituelle,  
empoigna la doctrine de la chair, d'Apostasie & abhominacion, & ce en-  
uiron l'an de grace 1247.] Ils ont des enchanteurs, & eux-mesmes s'adon-  
nent aux forcecleries, & à la diuination par songes, & ces deuins & magi-  
ciens leur interpretent, demandans la responce des idoles dans lesquelles  
Sathan leur parle: & ce pendant ils pensent que ce soit Dieu qui leur de-  
clare sa volōté par le ministère des idoles, qui est cause qu'ils ne font rien  
sans consulter premierement leurs oracles. Ils obseruent fort les saisons &  
mesmement les changemens de la Lune: non qu'ils festēt ou sollennisent  
vn iour plus qu'autre, ou qu'ils ieusnēt & s'abstiēnent, en l'vne saison plus

*En quel temps les  
Tartares se serēt  
en partie Maho-  
metistes.*

qu'en l'autre, comme font les Mahometans, ains font & les iours, & les faisons se fecouler tout d'un trait & en mesme sorte. Et est ce peuple si auare, & conuoiteux, que s'il voit quelque chose qui luy vienne à gré, & n'en puisse iouyr du gré & volonté du possesseur, pourueu qu'iceluy ne soit Tartare, il ne faillira d'y proceder par voye de fait, & violence, se courras en cela d'un edit de l'Empereur par lequel telle usurpation leur soit loisible & permise. D'autant qu'ils ont ceste ordonnance de Canguiste, & Chaâ les deux premier roys de Tartarie, que quiconque des Tartares, voire des esclaves des Tartares trouuera vn homme, femme, cheual ou autre chose en son chemin sans lettres, ou sauf-côduit du roy, qu'il s'en saisisse, & en iouisse tousiours côme de chose sienne & iustemēt acquise. Ils prestēt de leur moyne à ceux qui en ont indigēce, mais avec vne excessiue, & insupportable vsure prenant vn pour dix tous les moys, & le terme escheant, s'il ne paye l'vsure, est redoublée payāt encore interest sur le premier interestz & surcroist de l'vsure. Et y sont les exactions, gabelles, daces & imposts si grādz qu'on ne list point que iamais nation ayt esté si estrangement molestée de subsidēs que font ces Tartares par leurs Chams, ou Empereurs. C'est chose incroyable que ces seigneurs, ne font iamais q̄ desirer, & demander & raiussent tout, côme s'en disans les seigneurs, sans q̄ iamais ilz restituēt riē de leurs emprunts: & sont si cruels q̄ seulesmēt ne veulent faire l'aumosne aux pauvres. En vne chose seule font ils louables q̄ tandis qu'ils dinēt ou soupent si quelcun suruiuent, ils ne luy refusent point leur table, & luy souffrēt de manger avec eux, voire inuitent les suruenās, leur cōmunicans fort charitablemēt de leurs biēs. Leur viure est tresfale & ord, côme ceux qui n'vsent (côme dit est) de nape ny de seruiette quelcōque, & ne se torchent point les mains & ne les lauēt, ny le corps, ny leur abillement, & ne font du pain, ny n'en mangēt, ny herbes, ny aucun legume: seulesmēt se repaissēt ils de toute sorte de chair & de toute beste tāt soit elle sale, & souillée, & chiēs & chats, cheuaux, & rats des plus gros qu'ils peuuent trouuer & prēdre. Aucuns d'etr'eux font Antropophages, côme ceux qui ayās pris leurs ennemis pour faire parade de leur cruauté: & du desir de vengeance graué en leur ame, les tuent & font cuire la chair, & s'estans assemblez en grand cōpagnie, le deschirent à belles dēs côme loups, ou chiēs enragez, & le deuorent, mais plustost ayans recueilly leur sang dās des rasses le boient fort gloutemēt, autremēt le lait de iumēt leur sert de breuuage. Car il ne croist point de vin en leur pais, mais si on en y apporte d'ailleur côme l'on fait aussi en autre part, ils en boient volōtiers & à grands traits aussi gaillardemēt que gēs de la terre. Ils ostēt les poux les vns aux autres, & les mangēt, disans, c'est ainsi que i'en feray à noz ennemys. C'est grād forfait entr'eux que laisser perir ny perdre le moins que ce soit des viandes, ou breuuage qui reste à leur repas: tellement qu'ils n'ont garde de getter vn os aux chiens que premier ils n'en ayent tiré la moëlle. Et sont si facquins & auares que ils ne tuent iamais beste pour leur nourriture, qui soit laine & entiere, ains choisissent celles qui sont mutilées, & gastées ou languissent de vieillesse, ou quelque maladie. Ilz sont fort espargnās & eschars en leur vie, se cōtētās de peu, & de chose de peu de coust, ilz boiēt le matin

*Tartari ne font  
sistes, & ne iustifient.*

*Loy iniuste, &  
Tyrannique.*

*Cham avec aspi-  
rasid signifie seig-  
neur. En l'usage Tartar-  
esque & sans aspi-  
ration, c'est à  
dire sang.  
En quoy sont les  
Tartares charita-  
bles.*

*Salēte des Tar-  
tares.*

*Grande cruauté  
des Tartares.*

*Chichetē extreme  
des Tartares.*

LIVRE SECOND

vn ou deux tasses de lait, & souuent tout le long du iour ils ne prennent autre substance. Et hommes & femmes vsent de mesme façon d'habitz, les hômes ont des Turbans non guere profonds, sans pointe par leuant, mais ayans, vne queue derriere côme les chaperon d'vn Allemand, ayans demy pied de hauteur & autant de large: & lequel afin que rienne en teste & ne soit mis à bas par l'effort du vent, ilz ont des brides & bandelertes pres des oreilles qu'ilz viennent lier par dessous le menton. Les dames qui sont mariées ont de certaine coiffure faite côme vn panier tout rond ayant pied & demy de hault, & aplani côme le cul d'vn muid sur le bout fait de soye de diuerses couleurs, ou embelly avec des plumes de paô tout à l'entour, enrichy de force pierrerie & ioyaux d'or: le reste du corps est paré à chacune selon sa grandeur, & richesses: Car les grandes, & les femmes des seigneurs se vestent d'escarlate & de soye, tout ainsi qu'en vsent leurs espoux. Leurs robes sont faites d'vne merueilleuse & estrange façon, fendues au costé gauche, par lequel ilz se vestêt & despouillent: ayât quatre ou cinq boutons pour la clorre. Leurs habits d'esté sont coustumierement de noir, & en hyuer & temps pluuiieux de blanc, & ne leur descendent point plus bas que les genoux. Les robes de peaux desquelles ilz se couurent & vestent, n'ont point le poil & laine au dedans, ainsi qu'entre nous, ains c'est la chair faisant parade de la fortüre, & la mettans en veüe. On ne scauroit discerner les filles, d'avec celles qui sont mariées, non plus que les hommes d'avec les femmes, à cause & que l'habitz, & le port, & contenance est semblable, en l'vn & l'autre sexe: tous vsans indifferement de hault de chausses & grequesques, & d'autant qu'ilz portēt les bras nuds, lors qu'ils vont à la guerre, il en y a qui se les arment de lames de fer les lians & bouclans avec quelques courroyes enlacées comme chemons: d'autres avec du cuir doublé, tout ainsi que semblablement ilz s'en couurent la teste. Ilz ne scauent s'aider de bouclier ou rondache, bien peu vsent de lances, ou espées vn peu longues: leurs glaiues sont faits tout ainsi que vn Simeterre Turquesque, pointuz & taillans d'vn costé, & de la longueur du bras, afin d'en fraper ceux qu'ilz acostēt de prez. Ils sont adroits à cheual, & tres experts & bons maistres à tirer de l'arc. Et celuy d'etr'eux est estimé le plus vaillant & fort, qui scait le mieux obeir en guerre: à laquelle ilz sont tenuz d'aller sans foulde, estans fort diligens & sages, tant aux combats que au menagement de leurs affaires, tousiours prests à toute occurrence, des choses que peut apporter le temps, & a prester obeissance à ceux qui ont sur eux le commandement. Les princees, & capitaines n'entrent point en bataille, ains se tenans loing enhortent leurs gens, & leur crient & donnent courage, prenans tousiours garde à tout ce qui est necessaire pour le salut, & d'eux & de leurs troupes. Ils conduisent quand & eux leurs femmes & enfans, & souuent des images d'hommes sur des cheuaux, afin qu'ils semblent, & plus grand nombre & farouché appareil à leurs ennemys. Que si la necessité commande de fuir, ils n'acomptent point à honte la fuite ny retraite, voyans qu'elle puisse prouffiter à quelque chose: voulans desbander leurs arcs, ilz despouillent leur bras dextre, & apres ce ilz descochent les fleches avec vn tel effort, qu'il n'y a corse-

*Braue coiffure des dames de Tartarie.*

*Hommes & femmes vestuz indifferement.*

*Armes des Tartares.*

*Obeissance grãde du Tartare à ses capitaines.*

*Puissance des Tartares.*

iour ils ne prennent  
 fine façon d'habit,  
 ns pointe par leuant,  
 d'vn Allemant ayans  
 afin que tiennent en te-  
 s brides & bandele-  
 e menton. Les dames  
 e vn panier tout rond  
 d'vn muid sur le bout  
 es plumes de paô tout  
 r: le reste du corps est  
 s grandes, & les fem-  
 tout ainsi qu'en vfont  
 euse & estrange façon,  
 espouillent: ayât qua-  
 sté sont coustumiere-  
 anc, & ne leur descen-  
 peaux desquelles ilz se  
 dedans, ainsi qu'entre  
 & la mettans en veüe.  
 sont mariées, non plus  
 e l'habit, & le port, &  
 tous v sans indifferem-  
 ant qu'ilz portēt les bras  
 arment de lames de fer  
 cées comme cheffions:  
 lablement ilz sen cou-  
 rondache, bien peu v-  
 iues sont faits tout ainsi  
 s d'vn costé, & de la lō-  
 de prez. Ils sont adroits  
 l'arc. Et celuy d'etr'eux  
 x obeir en guerre: à la-  
 rt diligens & sages, tant  
 toujours prests à toute  
 ), & a prester obeissance  
 rinces, & capitaines n'ē-  
 tent leurs gens, & leur  
 arde à tout ce qui est ne-  
 Ils conduisent quand &  
 ages d'hommes sur des  
 bre & farouché appareil  
 de fuyr, ils n'acomprent  
 e puisse prouffiter à quel-  
 ouillent leur bras dextre,  
 l'effort, qu'il n'y a corse-  
 let

let tant soit il bien acéré qu'ils ne transpercent. Ils assailent & fuyent à *C'est bataille*  
 troupes, blegans de leurs saiettes ceux de leurs ennemys qui les poursui-  *tout ainsi que les*  
 uent: lesquels s'ils voyent, ou en petit nombre ou tāt peu soit en desordre,  *Parthes iadis.*  
 ils r'entrent en bataille, se ruans & sur les hommes, & sur les cheuaux, &  *Hainon Arme-*  
 lors ilz vainquent que le plus on les estime rompus, & deffaits. Lors qu'ils  *niens des Tartas.*  
 vont assaillir & enuahir quelque pays & Prouince, ilz diuisent leur armée  *ch. 49.*  
 pour la surprendre, & enclorre de routes parts, afin qu'o ne puisse leur ve-  
 nir au deuant, & que personne des habitans ne leur eschape, & en ceste  
 maniere ils ont presque tousiours la victoire entre leurs mains: de laquel-  
 le ils vfont fort cruellement & avec vne estrange arrogance, ne pardonnas  
 à prisonnier aucun, soit femme, enfant, ou vieillard, massacrant tout indif-  
 feremment, sauf les gens de mestier, lesquels ils reseruent pour leur serui-  
 ce. Ceux qui doiuent souffrir mort, sont diuisez & departis aux capitaines  *Punition de vain-*  
 qui en font faire l'execution, en donnans à chacun esclau dix, ou tant du  *crez en bataille.*  
 plus que du moins à massacrer: Lesquels ayans esté assommez avec vne  
 hache & coignée, comme pourceaux, ils en donnent terreur & espou-  
 uementement aux autres: & cela en ceste sorte. Ils empoignent chacun mil-  
 liesme, lequel luy attachans les pieds & liez à vn poteau dressé, ils l'y ac-  
 coustrent de telle sorte par dessus les corps des autres massacrez qu'on di-  
 roit proprement qu'il admoneste les siens à obeir aux Tartares & que  
 iceux l'oyent & s'arrestent à ses parolles.

Et non contents de s'acharner ainsi sur les prisonniers, encore en y a il de  
 si brutaux & cruelz, qui voyans encor ruisseler le sang de ceux que on a  
 massacré, le vont receuoir à tout leur bouche, & s'en saoulent iusqu'à le  
 regorger. Le Tartare outre sa cruauté est si desloyal, qu'il a beau s'obliger  
 à quelcun, & luy iurer sa foy, & prendre l'ennemy à composition, d'autāt  
 qu'en lieu de luy tenir promesse, il le punira plus aigrement, & s'acharne-  
 ra sur luy avec plus de cruauté, & bestiale furie. Il leur est permis en guer-  
 re d'abuser des ieunes femmes à leur discretion & fantaisie, aussi en me-  
 nent ils captiues celles qui leur semblent les plus belles, lesquelles ils con-  
 traignēt de seruir toute leur vie à leurs desordonnées volonteiz en la plus  
 grand misere qu'homme scauroit penser, veu que ce vilain peuple est le  
 plus sale & infait en matiere de paillardise que la terre porte: d'autant que  
 iagoit qu'ils espouent autant de femmes que bon leur semble, & que ilz  
 peuuent nourrir, & qu'il n'y aye degré de consanguinité, sauf de sa mere,  
 de sa fille, & de sa sœur, qui empesche qu'vn home n'espouse ses plus pro-  
 ches parentes, si est-ce que ceste nation s'accouple ( ainsi que faisoient les  *Tartares Sodomi-*  
 Sarrafins, imitez par les Turcs à present) & aux masses, & aux bestes, &  *tes.*  
 sans en estre repris, ny punis en sorte quelconque.

La femme qu'ils prennent, n'est estimée estre leur espouse, & ne reçoit  
 rien d'elle, iusqu'à ce qu'elle à enfanté, & ainsi ils repudient celles  
 qui sont steriles, & au lieu d'elles en peuuent prendre d'autres. Mais cecy  
 est esmerueillable ( veu la naturelle ialousie des femmes ) que iagoit que  
 plusieurs femmes soyent les espouses d'vn seul homme, si est-ce que ia-  
 mais pour cela elles ne se font la guerre, quoy qu'il face plus de compte,  
 ores de l'vne, rantost de l'autre, & couche avec celle qui luy vient le plus à

LIVRE SECOND

plaisir: mais quoy? chacune a sa demeure à part, chacune son mefnage, & famille viuans en grande chasteté: comme les maris en extreme paillardise, & incontinence: d'autant que la loy condamne à mort celuy soit il homme ou femme, qui est atteint & conuaincu d'adultere.

*Adulteres punis de mort entre les Tartares. Paul Venitien li. 1. chap. 55.*

*Superstition des Tartares.*

*Feu honoré par les Tartares.*

Durant qu'ils sont en paix & que la guerre les dispence d'estre en repos, les hommes ne se meslent que de nourrir les troupeaux & d'aller à la chasse, laissans tout le mefnage des logettes, & maisons à leurs femmes, la charge desquelles est de prendre esgard & à ce qui est pour leur viure, & vestement de toute la famille. Ceste nation a de fortes superstitions que elle garde fort soigneusement, Il n'est loisible de mettre vn couteau dans le feu, voire ny le toucher avec ce mesme glaiue: tirer la chair du pot avec vn couteau c'estoit vn grand forfait: & ne fendoient rien ou coupoyent avec leurs haches au pied du feu afin de n'offencer celuy, que ilz teurent d'ailleur, & par lequel ilz estiment que toutes choses seront vn iour purgées, & c'est aussi grandement obserué entre eux de ne coucher, ny corps, ny bras, ou pieds, sur le fouet avec lequel ils font aller leurs cheuaux (car ils n'vnt iamais d'esperons) & se donnent garde de toucher leurs fleches avec ce mesme fouet. Tant s'en fault qu'ils tuent les ieunes oiseaux, qu'encore est-il deffendu de les prendre. Ilz ne secouent iamais la bride au cheual, & ne cassent, ou rompent vn oz avec vn autre.

*Purgation par le feu.*

Aucun n'oseroit espandre sans reprehension rien de ce que ilz mangent, ou boient, & sur tout on vse à l'endroit du lait de ceste ceremonie: Nul pisse dans leurs loges & cabannes: & si quelcun le faisoit de gayeté de cuer, & s'opiniastrant contre ceux qui l'en aduertiroient, c'est sans aucune misericorde que il seroit occis & massacré.

Que si la necessité contraint quelcun à ce faire, comme souuent il aduient, il fault que la tente où cela est aduenue, & tout ce qui est dedans, soyent purgez & purifiez en ceste maniere.

*Saumagetyranie.*

Ilz dressent le feu en deux lieux distans troys pas l'vn de l'autre, entre lesquels ilz fichent deux lances, pres chacun feu vne, & attachent vne cordelette aux deux, qui va de l'vne à l'autre, & passent souz ceste corde tout ce qui doit estre purifié: ce pendant deux femmes auxquelles appartient de faire l'office de ces ceremonies sont de l'autre costé du feu, arrousans d'eau ce qui passe, & marmotans ne scay qu'elles forceleries, qui seruent comme ils pensent à cest effait. Il n'est permis à estranger quelconque de quelque degré ou dignité qu'il soit, & de quelque grande importance que soyent les affaires que il aye a desmesler avec le Roy, de se presenter à luy, sil n'a esté purgé. Quiconque foule du pied le seil de l'huys du logis ou le Cham, ou quelcun des Princes, ou Lieutenans, habitent il est soudain occis sur le mesme lieu sans aucune remission. D'auantage si en mägeant, quelcun a pris vn si gros morceau que ne pouuant l'aualler il soit contraint de le regetter, ceux qui assistent l'époigné, & luy faisans vn trou, où la viade deuoit passer, l'occient miserablement.

Ilz ont d'autres folies qui leur semblent des fautes & forfaits irremissibles: mais de tuer vn homme, de saisir, & rauir le bien d'autruy contre tout droit & raison, d'enuahir les biens & possessions de leurs voi-

une son mesnage, & ris en extreme paillarderie à mort celuy soit il dultere.

ence d'estre en repos, upeaux & d'aller à la ilions à leurs femmes, qui est pour leur viure, de fortes superstitions de mettre vn couteau laieue : tirer la chair du ne fendoient rien ou e n'offencer celuy, que ue toutes choses seront e sérue entre eux de ne uec lequel ils font aller & se donnent garde de en fault qu'ils tuent les endre. Ilz ne secouent t vn oz avec vn autre.

rien de ce que ilz man- du lait de ceste cere- e : si quelcun le faisoit qui l'en aduertiroient, massacré.

comme souuent il ad- tout ce qui est dedans,

is l'un de l'autre, entre u vnc, & attachent vnc e passent souz ceste cor- eux femmes auxquelles de l'autre costé du feu, çay qu'elles sorceleries, n'est permis à estranger oit, & de quelque gran- desmesler avec le Roy, que foule du pied le seil ses Princes, ou Lieute- ieu sans aucune remissio. os morceau que ne pou- x qui assistent l'époigné, l'occient miserablement. aultes & forfaits irremis- air le bien d'autruy con- possessions de leurs voi-

ins, mespriser les commandements de Dieu, ce n'est que passer temps en leur endroit, & qui n'en font que le cerf, se mocquants de quicon- que leur en parle. Ilz croyent vn autre monde, lequel ilz ne scauroyent

*Tartares croyent la vie eternelle.*

descrire, & auquel ilz s'attendent de viure eternellement, y receuans le pris & salaire deu à leurs œuures & merites.

Dès que quelcun d'entre eux tombe malade, & approche de la mort, on plante vne pique, ou halebarde à l'entrée de son pavillon à laquelle ilz attachent vne banderolle noire, afin d'aduertir les passantz de ne s'auancer pour entrer en laditte loge. Et ayant veu ce signal, n'y a si hardy qui ostant y entrer sans estre apellé par ceux qui sont dedans.

Le patient estant mort, toute la famille, & parenté s'assemble, & est le corps porté secrettement en quelque lieu ia préparé hors la tente, là où ilz font vne fosse assez large & profonde, & sur laquelle ilz dressent vne tente, & dans icelle aprestent la table garnie de viandes : & vestans

*Enterrement & obseques des Tartares.*

le deffunct de tresriches habitez, & les plus precieux que il eust, tous ensemble le mettent en terre, enterrans avec luy vne iument, & yn cheual armé, & bardé, tout ainsi qu'ils vont à la guerre.

Les plus puillantz choisissent tandis que ilz viuent vn seruiteur, & le marquans de leur sein & armes avec le feu, le font mettre en terre avec eux, & ce afin que en l'autre monde ilz s'en seruent.

Après ce les amys prennent vn autre cheual, & le tuent, & en font vn banquet, puis emplissent le cuir de foing, & le recoufant le posent sur quatre pieux, en signe & memoire des vaillances de celuy qui est enterré là dessoubz. Les femmes bruslent les oz de ce cheual mangé, pour la purgation de l'ame du deffunct, & aux obseques des grands, & des seigneurs, les amys du trespassé vient autrement du cuir du cheual, car ilz le diuisent & coupent en diuerses, & menues couroyes, lesquelles estendans tout autour du tombeau, en mesurent la terre : ayans opinion que le deffunct aura autant de terre en l'autre monde, comme ilz en auront mesuré pres la fosse où gisent ses ossementz : & mettent fin à leur dueil le iour trentiesme apres le trespas.

Il y a d'aucuns Chrestiens Tartares, la religion desquels est fort alterée & corrompue, comme l'effect le declare : d'autant que voyans leurs parents ia vieux afin d'en despescher le monde, les nourrissent de gresse plus que de raison de laquelle estans amattis ilz s'en vont en languissant, & morts que ilz sont ilz bruslent les corps, en recueillans tressoigneusement les cendres, qu'ils gardent comme chose precieuse, en saisonnans ordinairement leurs viandes lors qu'ils prennent leur refection. Or avec quelle pompe & solennité, ilz eslisent, & sacrent leur Roy, apres le decez de celuy qui regne, d'autant que ce seroit chose & difficile, & ennuyeuse à le racompter, & lire, ie m'en passeray le plus legerement qu'il sera possible.

*Demauais, & cruels Chrestien en Tartarie. Paul Venitie dit qu'ils sont Nestoriens. liv. 1. ch. 47*

Les Princes, Ducs, Barons & seigneurs finuis du peuple presque assemblé de tous les coings de son Empire, s'assemblent en vne campagne à ce choisie, & où coustumierement on fait telle ceremonie : & là celuy à qui eschoit le Royaume, soit par succession & heritage, ou (l'hoir y manquant) par election, est assis sur vn throne d'or, deuant lequel

LIVRE SECOND

*Sacre du Roy et  
Cham des Tartarés.*

tous petits & grands, se prosternent & d'une voix vnanime, & hautement luy dient ces parolles: Nous te prions, & le voulons; & le commandons que tu ayes l'empire & puissance sur nous. Ausquels il respond: Si vous voulez que ie vous obeisse en cecy, il est necessaire que par mesme moyen vous soyez tousiours apareillez de faire tout ce que ie vous commanderay, venir quand ie vous apelleray, & là part où il me plaira aller, ou ie voudray tuer, & massacrer sans crainte ceux que ie voudray que vous faciez mourir: en somme laissant entre mes mains tout l'estat du Royaume pour en disposer à ma fantasie. A quoy come ils donnent consentement, le roy, encores dit: La parole donc de ma bouche, vous servira desormais de glaiue, & ce sera le fer vengeur des rebelles. Le peuple fait vne grâde aplausion des mains, en signe d'accepter ceste condition de royale tyrannie. Cecy fait les Princes le tirans de son throsne royal, le mettent à terre sur vn feutre, & luy disent. Regarde en hault, & recognoy Dieu, ensemble voy le lieu où tu es à present assis: si tu gouvernes bien ton estat, toutes choses te succederont à souhait: mais si tu es paresseux, à bien regir ton peuple: tu seras tellement aneanty, abaissé, & desnue de grandeur, & richesses, que seulement ce feutre, qui te sert ores de siege, ne te sera laissé pour ton vlsage & seruice. Ce que ayants dit luy donnent celle de ses femmes que il ayme le mieux, & les hauçans tous deux avec le feutre, les proclament Empereur & Emperiere des Tartarés: & tout sur l'heure, tous les deputez des Prouinces, sur lesquelles il a commandement, luy portent des presents en signe de recognoissance.

*Semblable est la  
tyrannie du Roy  
des Turcs.*

*Paul Venicien  
diçt que le Cham  
choisit 12. Gouverneurs pour ses  
royaumes. liur. 2.  
chap. 22.*

*Inscriptio du seau  
du Châ Tartare.*

On porte aussi là, les meubles precieux, laissez par le Roy deffunct, de quoy le nouveau Prince en depart partie aux grands seigneurs du pays, & le reste il le fait garder pour sa magnificence, & ainsi chacun se retire en sa Prouince. Ce Roy tient tout en sa main, tout est soubmis à sa puissance, & n'y a homme qui puisse, où qui ose dire quelque chose luy estre propre, ou d'autre. N'est permis à aucun d'habiter en autre terre, que en icelle que le seigneur luy a assignée: lequel aussi choisist les gouverneurs, les generaux d'armées & colonnelz, & iceux eslisent les capitaines, les capitaines font choix des membres de leurs compagnies, & iceux du reste qui est necessaire pour parfaire les bandes. Le seau duquel le Cham vse en ses patentes est ainsi escrit: Dieu au Ciel, Chuichuch Cam en terre, l'Empereur est la force de Dieu, & des hommes.

*Deffendu de parler  
avec le Cham.*

Ce grand Roy tient d'ordinaire, cinq grosses & puissantes armées, avec autant de generaux, qui sont comme Marefchaux, avec lesquelles forces il ne laisse rien qu'il ne mette à bas, & en sa subiection, & est si arrogant que iamais il ne parle aux Embassadeurs des nations estranges, & ne souffre seulement, qu'ilz luy soyent representez, si premierement, & eux & leurs presents (car c'est forfait que de venir deuant ce grand seigneur les mains vuides) ne sont purgez & purifiez par des femmes pour ce fait deputees: & lors il leur respond par truchement, & ces personnes entreposées tandis que parlent (quelque grand que soit celuy qui a affaire avec le Châ) il fault que les estrangers soyent tousiours de genoux, & estre si attentifs, que leur interprete ne faille, ou sefgaré d'un seul mot des parolles

anime, & hautement  
& le commandons  
il respond : Si vous  
par mesme moyen  
ie vous commande-  
ne plaira aller, ou ie  
voudray que vous fa-  
t l'estat du Royaume  
nent consentement,  
ous seruira desormais  
uple fait vne grâde a-  
o de royale tyrannie.  
le mettent à terre sur  
gnoy Dieu, ensemble  
bien ton estat, toutes  
eux, à bien regir ton  
de grandeur, & ri-  
siede, ne te fera laissé  
donnent celle de ses  
deux avec le feutre,  
es : & tout sur l'heure,  
commandement, luy

ur le Roy deffunct, de-  
nds seigneurs du pays,  
ainsi chacun se retire  
est soumbis à sa puis-  
quelque chose luy estre  
ter en autre terre, que  
si choisist les gouver-  
essissent les capitaines,  
ompagnies, & iceux du  
e seau duquel le Cham  
huichuch Cam en ter-

uisantes armées, avec  
x, avec lesquelles for-  
oiection, & est si arro-  
uations estranges, & ne  
premierement, & eux  
ir ce grand seigneur les  
emmes pour ce fait de-  
ces personnes entrepo-  
luy qui a affaire avec le  
e genoux, & estre si at-  
n seul mot des paroles

proferées par le prince: N'estant permis à personne de changer tant peu  
soit des paroles du seigneur : ny de faillir, ou venir au contraire en sorte  
aucune à ce qu'il commande & ordonne: iamais l'Emp. Tartare, voire ny  
aucun des Princes, ne mangent en public, si premierement on ne chante  
ou ioué des instrumens en leur presence . Et lors que les Princes & grâds  
seigneurs, vont par país on porte tousiours deuant eux vne tente ou pe-  
tit pavillon au bout de quelque grand baston pour leur faire ombrage, &  
les rafraeschir, & ainsi encor en vse lon a l'endroit des femmes. Et voila  
quelles estoient les façons de vie (desquelles vse encor les Tartares)  
& leurs loix, & ceremonies qu'ils suiuoient il y a enuiron deux cens ans,  
ou d'auantage. [Et d'autant que parlant des Indes, nous auons obmis les  
país & citez de Ciambà, Mangi, & Quinsay, & que ie vous ay promis que  
parlant des Tartares i'en tiendroy quelque propos, ie ne veux vous y fail-  
lit, tant pour acheuer la parfaite description de l'Asie, que pour monst-  
er en quel temps fut-ce que l'Emp. Tartare assuiettit si grandes & si lointai-  
nes prouinces sous sa seigneurie, ioint encor que ces peuples sont forts  
différés de la façon de vie de ceux qui les maistrisent. Ciambà donc selon  
Ptolomée est en celle regio qu'on nommoit iadis le grâd goulphe ou sein,  
& outre lequel on ne trouuoit plus de terre, n'ayans pris esgard, à ce qu'en  
ont cogneu ceux qui de nostre téps ont veu q' les Moluques qu'o estimoit  
toutes oriétales, sont en partie occidentales ce q' ce grâd Pilote Magellan  
nous eust descouuert, si la cruauté & trahison des siés mesmes ne nous  
l'eust rauy plus tost que la necessité ne le requeroit. Or auoifine ce país  
vers l'orient à la mer Oceane, & au midy aux terres, qu'il estime incogneues  
& à present ce sont le royaume de Ciamba & de Mangi, vers Ponant est  
la Chine, & Indes de là le Gangé & au septentrion le royaume de Camba-  
li, où est le siege royal du grand Cham de Tartarie. Quant à la descou-  
uerte fault noter que l'an de grace. 1368. Cham Cublai ayant enuie sur les  
país & Prouinces qui estoient suiettes au Roy de Mangi vint avec vne  
grand armée, se ruer sur ces peuples qui ne se doutoyent en rien du Tar-  
tare, & ne se soucioient que de se donner du bon téps, sous leur roy nom-  
mé Fanfur tellemēt que Baian Chinsan vn des principaux Lieutenans du  
roy Tartare lés prist si au despouuueu que plustost il sen vist le maistre  
que les pauures Indiens se doutassent de telle surprise. Le roy de Mangi  
fut recueilly ne pensant point à la guerre, ains seulement à vser de mil-  
ricorde à l'endroit de chascun: & mesmement des enfans sans pere qui es-  
toient en nombre infiny en celle region à cause de la coustume qui es-  
toit telle que les femmes qui estoient sans moyen de nourrir leur por-  
tée en faisoient tout ainsi que font les bonnes commeres à Paris, les por-  
tans en lieu public à la mercy de la fortune : Le roy faisoit prendre ces  
enfans & les nourrissoit à ses despens, ou bien les donnoit à nourrir aux  
grans seigneurs du país & mesme à ceux qui n'auoyent point d'enfans, à  
fin qu'ils les adoptassent: Les autres il les marioit, & leur donnoit dequoy  
sustenter leur famille : Mais la charité du Tartare n'est si grande veu qu'il  
ne se soucie d'aucun peuple que pour le piller & rondre iusqu'à la peau,  
voirs en succer le sang, tant il est tyran, conuoiteux, auare & exacteur.

Où est la region  
de Ciamba.  
Ptolom li. 7. c. 3  
Tab. 11. d'Asie.

Magellan occis en  
descouurant les ter-  
res le loz de la mer  
pacifique. Voy  
Maximiliã Trãj-  
sylv. en vne Epi-  
stre au Cardinal  
de Salz Burch.  
Cham Cublai voy  
Paul Venisien li.  
2. il est appellé par  
Haiton. ch. 19.  
Cobile, lequel re-  
gna 41. ans. &  
fut le 4. Emper.  
des Tartares.  
Baian Chinsan  
signifie cent yeux.  
Paul Venit. liur.  
2. ch. 54.  
Enfans exposez  
en Mangi nourris  
par le Roy.

LIVRE SECOND

*Heretiques Nestoriciens en Mangi, & par toute la Tartarie.*

*Citez principales du royaume de Mangi.*

*Commo fault entendre que les Tartares n'ont point de villes.*

*Zagathai estimé estre le pais de Tamberlan.*

*Ceux de Mangi font Genethliques voy Paul 2. ch. 64.*

*Obsèques des morts au pais de Mangi.*

Le peuple generallement de tout ce pais est idolatre, quoy qu'il y ait quelques Chrestiens lesquels sont en petit nombre & infectez de l'ancienne erreur de Nestoric: au reste les mangiens, & habitas de Ciamba & Quinsay sont plus adonnez à la marchandise qu'à la guerre, à cause du grand trafic de poiure qu'ils font avec ceux de Pegu, & autres peuples des Indes qui en viennent là charger pour porter en Canonor, Tarnassari & royaume de Calicut. Or ont ils deux citez fort grandes, bien basties, & peuplées, au reste d'une infinité d'autres, l'une l'appelle Singui, qui signifie cité de la terre, & l'autre Quinsay, qui vault autant à dire, que cité celeste estoignées de quelques quatre, ou cinq journées l'une de l'autre. Je vous ay dit cecy, à cause que cy dessus il a esté proposé que les Tartares n'ont ny villes, ny villages, ains se tiennent comme les anciens Scythes en la campagne, & leurs logis ce sont des tentes & loges rustiques: mais fault entendre que d'autant que le grand empereur ne va guere en ce pais oriental & que seulement il y tient des gouverneurs & garnisons pour y faire iustice, & leuer les tributs, le peuple y vit selon la façon ancienne: tout ainsi que font ceux de Cambalu, grande cité & en laquelle le roy se tient ordinairement, tant à cause de la chasse, le pais estant plein de sauuagine, que pour estre presque au milieu de son royaume. Et ainsi on voit que lors que nostre auteur a dit que les Tartares n'auoyent point de villes il entéd en leur terre de Mongal, veu qu'en la Hourde de Zagathai est la grad ville de Sammarcan, siege ancien du grad Tamberlan, & Gambaleschie qui est au royaume du Cathai, & Quinsay au plus grand recoing de l'orient: & en somme leur pais naturel est sans villes, mais les Prouinces conquises sont pleines de belles citez & de grand peuple & frequentées par les marchans estrangers.

En ces villes donc de Mangi soit Quinsay, Sangui, ou Ciamba: car ce royaume contient diuerses Prouinces, le peuple y estant abondant en richesses est aussi adonné estragement à ses aises, ainsi ne fault pas s'esbahir, si les Tartares les ont assuiettis si facilement: & se plaisans en banquetz ils ont deux belles & fortes maisons à Quinsay, basties au milieu d'un Lac, car celle cité est bastie tout ainsi que Venise dans vn grand Lac, & assemblée d'eaux, esquelles ceux qui dressent quelque grand festin conduisent ceux qu'ils veulent traiter, ainsi qu'à paris on fait es salles à faire feste, leurs viandes sont chair de cheual, de chiens & chats imitans en cela les façons de viure des Tartares: & estant (comme j'ay dit) grande ceste region, il y a plusieurs roys lesquels tous payent tribut à l'Empereur Tartare. Le peuple de tout ce pais ià est fort adonné à la cognoissance des astres, tellement qu'il n'y a si petit compaignon, qui ne s'estudie à dresser les nativitez des enfans qui luy naissent, prenans esgard au iour & l'heure de leur naissance, & à sçauoir laquelle des Planettes est pour lors en sa puissance & gouvernement: voire ne sont chose qui ne soit regie par la volonté & prediçtion de leurs astrologiens.

Quelcun mourant en celle Prouince, les parens du deffunct se vestans de sacs de Chanure, portent le corps en chantant fort hautement, & paingnans en du parchemin des images de seruiteurs, & seruantes, cheuaux, &

quoy qu'il y ait quel-  
 que chose de l'ancienne  
 de Ciamba & Quin-  
 re, à cause du grand  
 des peuples des Indes  
 Tarnassari & royau-  
 bien basties, & peu-  
 ingui, qui signifie ci-  
 dire, que cité celeste  
 ne de l'autre. Le vous  
 les Tartares n'ont ny  
 des Scythes en la cam-  
 pagnes: mais fault en-  
 tere en ce pais orien-  
 garnisons pour y faire  
 façon ancienne: tout  
 laquelle le roy se tient  
 et plein de sauuagine,  
 et ainsi on voit que lors  
 point de villes il ented  
 garhai est la grand ville  
 Gambaleschie qui est  
 recoing de l'orient: &  
 Prouinces conquises  
 & frequentees par les

du Ciamba: car ce roy-  
 t abundant en richesses  
 n'abondant pas s'esbahit, si les  
 is en banquetz ils ont  
 au milieu d'un Lac,  
 grand Lac, & assen-  
 and festin conduisent  
 es salles à faire feste,  
 ts imitans en cela les  
 y dit) grande ceste re-  
 ut à l'Empereur Tarta-  
 à la cognoissance des  
 ni ne s'estudie à dresser  
 gard au iour & l'heure  
 es est pour lors en sa  
 qui ne soit regie par la

deniers, bruslent tout cela ensemble avec le corps, estimans que cest office  
 puisse prouffiter au trespassé en l'autre monde, & qu'une semblable trou-  
 pe d'esclaves luy feront seruire au pais des morts. Apres ceuy ils son-  
 nent & iouent de diuers instrumens de Musique, disans que les Dieux  
 reçoient leurs parens avec telle, & pareille harmonie que les viuans font  
 accompagnans le corps de celuy, l'ame duquel s'en va iouyr des plaisirs  
 des celestes.

Encore ont ils ceste coustume, que tout homme chef de maison escrit  
 sur la porte de son logis les noms de soy, sa femme, enfans, & seruiteurs,  
 n'y oubliant encor le nombre de ses cheuaux, & lors que quelcun des  
 siens meurt, ou change de domicile, il efface le nom de l'absent, & y met  
 celuy qui est en sa place. Les hosteliers semblablement escriuent les noms de  
 ceux qui viennent loger chez eux, le moys & le iour de leur venü: & par  
 ce moien facilement ils sçauent le nombre de leurs citoyens, & de tous  
 ceux qui sont en leurs villes: & cest ce pais si riche qu'il vault tous les ans au  
 Cham Tartare quinze millions six cens mille escuz de reuenu. En aucuns  
 endroits de ceste region les hommes sont si cruelz qu'ils se rassasient de la  
 chair humaine, & sur tout au royaume de Fugni qui est tout môtaigneux,  
 mais ils n'ont garde de manger celuy qui sera mort de maladie. Allans en  
 guerre ils se marquent le front d'un fer chault, & personne n'y va à cheual,  
 que celuy qui les conduit, & vsent d'espées, & lances, humans le sang de  
 ceux qu'ils tuent, & en banquetas de la chair apres auoir gaigné la victoi-  
 re. Et en tout ce pais de Mangi le langage est du tout diuers à celuy des  
 Tartares, tout aussi bien que les habitans sont differens aux façons de vie  
 de la Tartarie. Et c'est ce que pour le present nous est offert à esplucher  
 sur les pais qui sont suiets au Cham & Empereur d'orient, lequel tient des  
 la mer Caspie iusqu'aux dernieres extremités de l'orient.]

*Obseques des  
 morts au pais de  
 Mangi.*

*Sage moyen pour  
 sçauoir le nombre  
 des citoyens.*

*Grand reuenu du  
 royaume de Man-  
 gi au Cham.*

*Anthropophages  
 en la prouince de  
 Mangi.*

*Du pais de Turquie, loix, coustumes, & façons de viure des Turcs. Chap. 12.*



[VANT qu'entrer à la poursuite de nostre auteur  
 sur le pais qui à present est suiuet au Turc, & qui de  
 luy porte le nom de Turquie, nous esplucherons pre-  
 mierement en peu de mots l'origine de ceste nation  
 & d'où est-ce qu'elle est sortie, afin que le lecteur  
 voye les merueilles de Dieu, qui d'un peuple inco-  
 gneu, ou bien peu estimé, il en aye dressé la plus es-  
 pouuentable nation qui soit à present au monde, & par le ministère de  
 laquelle il chastie les transgressions de son peuple. C'est chose asseurée que  
 les anciens ont eu cognoissance de ces hommes icy, & les ont euz en opi-  
 nion de robustes, & vaillans: Mele, & Pline n'en font que simplement  
 mention lors qu'ils parlent des pais voisins de la mer Caspie, & mont Cau-  
 case: mais quoy qu'il en soit, si est il chose asseurée que la petite Asie n'a  
 pas esté leur siege, & moins la Grece, ou pais de Thrace le lieu de leur  
 naissance, & que long temps auant que les Chrestiens feissent le voiage  
 de la terre sainte pour la conquerir, vn Solyman chef des Turcs forty de

*Les anciens ont  
 cogneu le nom de  
 Turcs.*

*La petite Asie  
 n'est l'origine des  
 Turcs.*

LIVRE SECOND

son pais s'estoit fait seigneur de la Capadoce & pais voisins de la petite Armenie, & ainsi nous concluons suyuant ce que Haiton Armenien en descriit, & que tous les modernes en tiennēt que les Turcs sont sortis des Parthes, & de celle Prouince qui encore pour le iourd'huy s'appelle Turquestan, des anciens, & par Ptholomée ditte Arie, ayāt la Bacterie & Margiane vers le septentrion, au couchāt la regnō des Parthes, & Carmanie de terre: A midy la Drangiane, & au Leuāt le pais Paropanifades, lesquels sont suiets au Turquestan souz l'obeissance des Tartares. Et ainsi on voit qu'ils sont de la mesme nation que celuy Tamberlan qui les chastia si bien en la petite Asie lors qu'ils tātchoient d'ancantir l'Empire, depuis par eux ruinē, de Constantinople.

*Haiton Armenien, ch. 15. du liv. du Tartares.*

*Ptholomée liv. 6. ch. 17. table. 9. d'Asie. Description de Turquestan pais originaires des Turcs.*

*Homar successeur de Mahometh enuahit l'Empire de Perse.*

*Solyman Capitaine des Turcs, deffait par les Chrestiens allans en Syrie.*

*Baptiste Egnace, liv. de l'origine des Turcs. Theod. Gaze, à Phildelphie.*

*Chalcondile liv. 1 des Turcs.*

Or furent ils challez de leur terre par Homar successeur de Mahometh qui pillant presque tout l'orient enuahit l'Empire de Perse, & pais voisins, tellement que passans l'Euftrate, ils coururent l'Armenie, & Mesopotamie, ou royaume de Bagadeth, & receuans la loy Mahometiste (estans au parauant idolatres) ils planterent si bien les fondemens de leur puissance en Asie, que iaçoit que Godeffroy de Buillon, & autres Princes les desconfisrent en la iournée qu'ils eurent contre Solyman suz nommē pres l'ancienne citē de Nicēe, si est-ce que se retirans pour lors aux montaignes d'Armenie, quelque temps apres ils sortirent souz leurs chefs Othoman & Caraman, avec tel effort & puissance, que la petite Asie ne fut assez beau suier de leurs conquestes, si encor ils ne tātchoient d'enuahir l'Europe. Apres la deffaitte du susdit Solyman, qui aduint enuiron l'an de grace mil nonante sept, les Turcs furent lōg temps sans remuer mesnage, iusqu'à ce qu'en l'an 1300, Othoman chef de la race qui tiēt à present l'Empire Turquesque, se rendist espouuentable à toute l'Asie, avec le nombre effroiable de ces Barbares, qui coururent le pais qu'à present on nomme Turquie: & estoit de si haut lieu qu'on ne scauroit dire autre chose de luy sinon, qu'estant le premier de son nom, il se feist grand par sedition, & se reuoltāt contre l'Empereur Grec duquel il mesprisoit la faicantise. L'ay tesmoins de cecy Baptiste Egnace, & Theodore Gaze: neātmoins vn certain Grec, & Athenien nommē Chalcondile fait cest Othoman sorty de race illustre, homme accort, gentil & suffisamment riche, & si bien aymē de ceux de sa nation qu'il luy fut aisē de se fortifier d'hommes avec lesquels pillant le pais il assembla vne grosse armēe, par le moien de laquelle il bastist les premiers fondemens de la puissance Turquesque: & fust si subtil en ses actions & menēes, qu'il chassa ses compaignons (de sept qu'ils estoient à faire les conquestes de la petite Asie,) de leurs terres, sauf Caraman, qui tenoit la Cilicie, qui encore à present s'appelle de son nom, Carmanie: mais les enfans de Caraman furent ruinez par les successeurs d'Othoman qui ne peuuent souffrir aucun obstacle en leur Empire. Je n'ay affaire à disputer icy sur le mot de Turc & en quelle facon les anciens l'ont receu, ny comme il faut lire dans Strabon quand il parle des Scythies voisins de Paropanifades, qui sont les Turcs sans aucune difficultē, me contentant de vous dire, le tenant des liures de cest excellent homme en toute erudition Guillaume Postel, qui a visitē & le pais, & les liures

Tur-

Turquesques, Arabes & Caldaïques, que le nom de Turc est si odieux, & mal-plaisant à ceux mesme de la nation qu'il n'y a si petit ny grand qui ne festime grandement deshonoré & iniurié si on luy donne du nom de Turc par le vilage, à cause, comme il l'interprete que ce vocable signifie, non vilain, comme aucuns ont estimé, ains maudit, delaisé, excommunié & detestable : & voila quant à la vraye origine des Turcs, maintenant poursuuons nostre auteur, & voyons le pais qu'à present on appelle Turquie. ] Celle prouince que maintenant chascun baptise de ceste appellation Turquesque est limitée vers l'orient de l'Armenie, s'estendant iusqu'à la mer de Cilicie, ou Caramanie: & au septentrion elle a le Pont Euxin, & mer maiour, voire s'estend plus outre que les paluz Meotides, contenant en soy diuerses regions, royaumes & seigneuries, ainsi qu'il est recueilly de Haiton Armenien: A sçauoir la Lycaonie de laquelle la ville capitale est Cony, iadis Iconie, le pais de Capadoce, où estoit la cité de Cesarée, l'Aurie où estoit la ville de Seleuce bastie par Seleuque roy d'Asie & vn des successeurs du grand Alexandre, Licie, qu'à present on nomme Briquie, Ionic pais Grec iadis, & maintenât ditte Quisicum toute semée de Turcs, où est la cité tant renommée d'Ephese: Palphlagonie la ville capitale de laquelle fut Germanopoly, Lenech, qui est l'empire de Trapezonde sur la mer maiour, [ Et la Bithynie, depuis nommée Natolie & ores Turquie, comme le propre siege des Roys Turcs qui les premiers ont commandé sur ceste nation, & la ville capitale & siege royal desquels estoit à Burse, iadis Pruse, chef aussi bien que de nostre temps de tout l'Empire d'Asie iusqu'à ce que Constantinople a esté soumise à la tyrannie de ces Barbares: mais nous passerons plus outre que nostre auteur qui n'a osté s'estendre plus que Haiton craignant de se mesprendre, & dirons que la seigneurie Turquesque embrasse à present vers le leuant toute la Syrie, Palestinc, Assyrie, & la plus part de l'Armenie, & encore de l'Arabie beaucoup: au midy tout l'Egypte & s'estendue de la mer mediterrannée, iusques en Barbarie, au septentrion la mer maiour, & paluz Meotides, & le pais voisin de la Tane iusqu'aux embouchures que fait le Boristhene dās la mer maiour: tout le Propontide, & bras sainct George, la Thrace, qu'ils nomment Romanic, la Macedone à present Albanie, la plus grande part de l'Esclauonie, toute la Grece d'Europe, & Dieu sçait quelle part le Turc possède de Morauie, Podolie, de la Bosnie, Seruie, Valachie, Transsylvanie, & Hongrie tenant tributaires toutes les isles de l'Archipelague & celles qui sont encor le long de la Valone, & iusque au goulphe de Venise: & voila s'estendue de l'empire des Othomans. ] Les nations & peuples qui viuent sous la puissance de ce grand roy sont donc non seulement Turcs, ains Grecz, Armeniens, Arabes, iadis Sarrafins, Iacobites, Nestoriens, Iuifs & Chrestiens: mais la plus grande partie de ses suiets sont viuans selon les loix & ordonnances que le faux prophete Mahometh donna, & establist aux Sarrafins peuple Arabeque, l'an de nostre salut 631. Or quant à Mahometh sous lequel tant de peuples viuent esloignez de la cognoissance de la verité, on ne sçait pour le certain sil estoit Arabe, ou Persan: mais quoy qu'il en soit, son pere fut idolatre & sa mere de la race d'Ismaël ba-

*Postel au liure de l'histoire originelle des Turcs.*

*Les pais d'Asie nommez Turquie quels sont.*

*Prouinces de Turquie en la partie d'Asie.*

*Changement du nom des Prouinces par la mutation des seigneurs. Natolie, ou Turquie est la Bithynie.*

*Prise chef de Turquie auant la prise de Constantinople.*

*Grand estēde de l'Empire Turquesque pour le present.*

*Terres que le Turc tient en Europe.*

*Peuples habitans es terres du Turc.*

*En quel temps Mahometh vint au monde auancer sa perniciense doctrine.*

L I V R E S E C O N D

stat d'Abraham & par consequent estant quelque peu introduite en la loy des Hebreux . Et ainsi estant brouillée la religion du mary & de la femme & chascun d'eux taschans de gagner le cœur de leur enfant pour le tirer à sa secte le redirent à bien parler sans loy ny religion qui luy fut assurée:ains estant deuenu grand, fin & cauteleux qu'il estoit & d'vn esprit remuant, & plain de trôperie, ayant conuersé quelque tēps avec des Chrestiens, gens de bonne vie, & excellente doctrine, se pourpenſa de bair vne religion cōposée des deux loix Chrestienne & Mosaique pour en abreuuer malheureusement tout le genre humain. Il disoit que les iuifs estoient meschans & detestables de nier que Iesus Christ fut né de la vierge Marie, veu que les Prophetes inspirez de Dieu & douez d'vne grāde perfection de vie & sainteté l'auoyēt predict & denoncée la venue de celuy Iesus Christ long tēps auparauant qu'il vint au monde: Neārmoins accuſoit-il les Chrestiens de folie & peu de iugement, de croire que Iesus le tres-aymé de Dieu, & fils de la Vierge, eust voulu souffrir de telles indignitez & moqueries, voire vne mort si cruelle par la main des Iuifs. Martin Segonie de neufmont en vn sien liure qu'il a fait du saint Sepulchre de nostre roy & sauueur Iesus Christ, a laissé ce qui fésuit pour memoire du saint, Que les Sarrasins, Arabes, & les Turcz, suyans l'anciēne doctrine, & presches de leurs faux Apotre Mahometh, se moquent des Chrestiens pour honorer avec telle reuerēce ce lieu où Iesus Christ reposa apres que il eust esté depōsé de la croix: Et quoy qu'ils cōfessent que Iesus Christ est le grand & souuerain Prophete amy & messager principal du tout puissant, sorty de l'esprit de Dieu, sans peché ny tache quelconque de celles qui souillent la race des hommes & que ce sera luy qui à la fin du mode viendra iuger les vifs & les morts, & faire iustice de toutes les nations de la terre. si est-ce qu'ils ne peuuent receuoir que son corps ayt esté enterré, & que ce sepulchre de Ierusalé soit le repos de ce saint Messie, à cause que ils tiennent que ce corps glorieux, & conceu par l'inspiratiō diuine, estoit du tout impassible, & immortel: voila ce que Segonie dit q̄ les infidelles dient & reprochēt ordinairement non moins detestablement q̄ follemēt à ceux de nostre sainte & veritable persuasiō. Ce maudit & endiable prophete ayāt embabouiné ce peuple avec ceste trôperie, & abreuué les simples d'vn boucon si dāgereux, feit vne loy, laquelle pour rendre inuiolable & à fin que les gens de bō esprit ne reietassent avec raisons sa religion superstitieuse & infame, contenoit peine de mort contre ceux, qui oseroyēt disputer contre son Alcoran ny amener rien d'iceluy en doute. Et par ceste ordonnance il feit assez cognoistre à ceux qui ont sain le iugement, avec quelle sincerité il auoit basti ceste loy si detestable, puis qu'il vouloit la celer, comme quelque secret mystere, à fin que le peuple ne fut point abreuué des folies qui y sont cōtenues: & ſayda Mahometh en bastissant & dressant son Alcoran de la diligence d'vn moyne heretique nommé Serge Nestorian de persuasion & homme meschant, ambicieux, & detestable, & laquelle pour rendre plus fauorable & aisées à estre embrassées de tous estats & sectes d'hommes, il la mesla & composa de toutes pieces raportées, & entassées en vn corps, & prises de tout tant qu'il y auoit de diuersitez d'opinions entre les hōmes. En premier lieu il louē Iesus Christ

*Cautelle de Mahometh.*

*Mahometh accuſe les Iuifs, & se moque de la foy des Chrestiens.*

*Martin Segonie escrit du saint Sepulchre.*

*Turcz se moquent de ceux qui honorent le tombeau de nostre Seigneur & pourquoy. Mahometistes disent nost. Seign. iuge du monde.*

*Erreur des Mahometistes disant Iesus impassible auant sa resurrection.*

*Peine de mort à ceux qui disputēt de l'Alcoran.*

*Ainsi tenoit iadis caché Nume roy Romain le liure des ceremonies de ses dieux.*

extremément pour apaster les Chrestiens, affermant qu'il a esté vn saint personnage accompli en toute vertu & sainteté, entant qu'il l'appelle tantost la parole de Dieu, ores l'esprit, & tantost l'ame du tout puissant en ses escrits: le nomme fils de la vierge, laquelle il hauec iusques au ciel par ses loüanges, & confesse qu'il l'accorde à tout ce qui est contenu en l'histoire de l'Euangile, sinon en ce que noz saint liures sont contraires à son Alcoran. Dit en outre q̄ les disciples & successeurs des Apostres ont corrompu l'euangile, lequel il seroit besoing de corriger & reformer avec la pureté de son liure Alcoraniste. Et ainsi allichant les Chrestiens & pour les micux attirer il se fait baptiser à son moine Sergie: & d'autant qu'il scauoit la diuision qui pour lors tourmentoit l'eglise de Dieu (pareille à la cõfution des sectes qui assaillent à present la sainte maison & bergerie de nostre seigneur,) à fin d'ẽ gaagner de toutes pars & fortifier son costé par la multitude: Il noit la trinité avec les Sabellians, receuoit deux personnes ou puïssances en la diuinité avec les Manichéens, & suyuant Eunomic noit l'egalité du Pere avec le fils: & disoit que le saint Esprit auoit esté creé ainsi que le croyoient les Macedoniẽs heretiques: des Nicolaites il en receuoit la licence d'auoir plusieurs espouses: & acceptoit le vieux testament, lequel encor il disoit estre peruerty en plusieurs endroits. Et pour dresser vn plus chatouilleux atrapoire avec ces incertitudes d'opinion & foy des choses sacrées, voyant que la vie des hommes est gagnée par les molleses effeminées de la chair il permit à ses disciples toute volupté, & leur lascha la bride à toute corruption de paillardise: qui a esté cause que ceste peste & infection s'est espendue tellement que la plus grand partie de la terre s'esgarãt & deuoÿãt de la verité, est encore à present en office à la poursuite des loix Alcoranistes. Aussi voit on q̄ l'Europe seule & encor icelle nõ entiere croit en Iesus Christ & embrasse l'euãgile là où Mahometh en tenãt vne belle partie, possede encor toute l'Asie, & Afrique, d'autãt q̄ il n'y a Prouince en icelles, quelque loy q̄ les roys y suyent soient-ils Chrestiens, ou idolatres, q̄ tousiours les Alcoranistes ny ayent quelque belle Mosquée. Et d'autãt q̄ ceste loy est premieremẽt sortie des Sarrasins, & q̄ ce peuple est le premier qui embrassa & receut l'impietẽ & doctrine abominable de ce faux prophete, faut scauoir, q̄ les Sarrasins furent Arabes de la regiõ ditte Pierreuse, laquelle d'vn costé auoisine le païs de Iudée & de l'autre est enclõse du païs Egyptien, vers la mer rouge ditte à present mer de Suph & ce vers le midy, au leuant luy est l'Arabie heureuse: & est le mont sainte Catherine en ceste terre Sarrasine, nommée iadis Nabathée, & à present Barraab, & fut iadis habitée par les Amalechites. On les appelle Sarrasins, d'vn Casal, ou Bourgade dudit païs nommé Sarrach voisin des Nabathées, ou cõme aucuns pensent, & que eux mesmes s'en vantent à cause de Sarra femme d'Abraham, de la race de laquelle ils se disent estre descendus: & c'est pourquoy ils auoyent fantasie & encore sont les Mahometistes en ceste opinion, qu'ils sont les seuls entre les hommes à qui legitimement appartient la succession & effait des promesses diuines faictes aux peres du vieux tẽstament. Ce peuple s'adonnait à l'Agriculture & labourage & à la nourriture de leur bestail: mais la plus

*Voy le 2. & 3 li.  
de l'Alcoran, &  
Postel au liure de  
la religion des  
Turcz.*

*De pareil blasphem  
me usent les Cal  
uinistes.*

*De quelles heresies  
des Chrestiens apo  
staz est forgé  
l'Alcoran.*

*Pourquoy l'Al  
coran a esté tant  
chery.*

*Sarrasins Ara  
bes de l'Arabie  
pierreuse, voy  
Ammian Mar  
cellin liur. 14.*

*Description de  
l'Arabie Sarras  
sine. Ptholom. l. 5  
ch. 17. Tab. 4.  
d'Asie.*

*D'où vient le nom  
des Sarrasins.*

*Opinion des Sar  
rasins Postel tient  
que les Mahome  
tistes ignorent ce  
mot de Sarrafin:  
& qu'ilz se tien  
nent pour enfans  
d'Agar, & non  
de Sarra.*

LIVRE SECOND

*Sarrasins se reuol-  
tent contre Hera-  
cle par le cõsil de  
Mahometh. Sa-  
bellique Em. 8. l.  
6. Blond. Decad.  
1. liu. 9.*

*La conqueste &  
entrée de Hera-  
cle en Ierusalem.  
fut l'an 624. &  
les Arabes s'en  
firent maistres,  
l'an 638.*

*Turz, chassez de  
leur país, occupent  
la Perse Blond.  
Decad. 2. li. 1.*

*Accord des Turcs  
& Sarrasins en-  
semble Sabelliq.  
Enead. liu. 2.  
Haiton cha. 15.*

*Nõs des Sarrasins  
aboly.*

grãd part ne se soucioit que des armes, & ce fut pourquoy les Empereurs Grecs les appelloyent à leur soulde, & que Heracle allant contre les Per- ses les soulloya: mais eux se voyans mespriser apres la victoire conquis & gaignée, & qu'on les faudoit de leur promesse à eux faicte, enflammez de courroux & fureur, & à ce instiguez par Mahometh leur Prophete & general conducteur, ils se reuolterent, & d'autant que leur chef vouloit remuer mesnage, & ne cherchoit que les occasions pour s'agrandir trou- uant si belle occasion fallã ruer sur Damas en Syrie: & là festant fortifiez & garnis de viures, & munitions prindrent la volte d'Egypte, & ayant af- fuetty ce pays, coururent en Perse, qu'aussi ils meirent en leur obeissance, & de là par succession de tẽps, & sous Haly vn des disciples du faux Pro- phete se feirent seigneurs d'Antioche & puis de Hierusalem que n'ague- res Heracle auoit osté avec la vraye croix, d'entre les mains de Cosdroé Roy des Perles. Ainsi croissoit la puissance & renom de ces Barbares & estoit si effroyable leur effort, qu'il n'y auoit rien plus qui peut leur faire resistance. Mais voicy comme ces Arabes Sarrasins estoient sur le poinct de leur gloire, & que tout bransloit deuant eux, que les Turcs nation sor- tie des Scythes, peuple Barbare & cruel, estans chassez de leurs terres par leurs voisins, passans les portes Caspies iadis posées par Alexandre, qui se ruèrent en la petite Asie par le país Colchique: puis laissans ceste route vindrent courir l'Armenie, les Perles & Medes, mettans tout souz leur puissance. Les Sarrasins, qui souffroyent fort enuis que si soudain on les priuast de leurs conquestes allerent contre les Turcs: mais se voyans inefgax en force & l'ennemy plus gaillard, vindrent à telle composition, que le Turc seroit receu au gouvernement & monarchie avec eux, pour- ueu qu'il receust la foy & fauce persuasion du Mahometisme: ce qui fut accordé. Or ne sçauriez vous dire laquelle des deux nations feit le plus de gain, veu que l'Arab: ceda & quitta la souueraineté d'vne si belle & puis- sante monarchie, & le Turc se laissa coiffer (pour regner) d'vne si vilaine & infaiete punaisie que la secte peruerse, & maudite de l'Alcoran. Et ainsi le lien d'vne seule opinion, qui ioignist ces deux grandes & puissantes na- tions ensemble à esté cause vn long temps qu'entre les ignorans on à pris les Turcs pour les Sarrasins & ceux cy pour les autres sans vser d'au- cune difference de choses tant diuerses: là où à present le seul nom de Turc estant en vigueur, il n'est plus aucune memoire du nom Sarrasin, & moins encor de leur puissance.

*De l'ordre tenu en l'estat, gendarmerie & police des Turcs. Cha. 13*

*Car Timar signi-  
fie autant que v-  
se ou fruit.  
Timarli sont les  
garnisõs du Turc.*



LES Turcs n'ont pas d'vne simple sorte de gendar- merie, ains diuerse, entant qu'il y a ceux qu'on ap- pelle Timarli, signifiant gens qui viennent aux despès du peuple, qui leur sert de soulde, & rente fonstiere & sont 80000. en nombre, ayants des chasteaux & villages selõ qu'il plaist au seigneur & qu'il leur fait departir à chascun suyuant son merite: & lesquels

font tousiours prests au moindre commandement qui leur est fait par le Sangiās ou gouverneur du pays où ils sont departis.

Tout ce peuple Timarlien est sous deux generaux, qui sont comme Connestables d'Asie & d'Europe, nommez Bassaz, ou comme autres dient Baschaz: toutesfois portent ils le nom tous les deux de Beglerbey, l'un ayant le Romenley, qui est tout le pays que le Turc possède en l'Europe, & l'autre est de Beglerbey de Natolie, commandant sur ceux de l'Asie: depuis y ont esté aioustez ceux de Caraman, d'Amandole, & Merdin, qui sont la Cilicie, Armenie & Mesopotamie, & de Missir, qui est l'Egypte, & le grād Caire: & y sont les choses si bien disposées, & les garnisons dressées avec tel ordre, qu'oultre vn grand nombre de Courts, qui sont ceux d'Herminlu, ou Armenie habitans aux montaignes que Xenophon appelle Carduches, le Turc assemble de ces garnisons, & du train ordinaire de sa maison deux cens mille, dixhuit cens hommes. Il y a encor des fataux ou enfans perdus, qu'ilz nomment Aconizes, lesquels ne reçoient aucune soulde, mais marchent tousiours deuant l'armée, pour decourir & piller tout le paisage, & doiuent rendre au Roy la cinquiesme partie de leur butin, & sont en nombre d'environ 40000. Le troistesme ordre des soldats sont les Charips, Spahizglan, & Soluphtās, les premiers & plus excellents de la caualerie sont les Charips, nombre esleu des Scythes, & des Perfes, qui sont 800. en nombre & assistent tousiours au seigneur marchant en bataille: & n'y a d'autres qui aprochent sa personne quand il est question d'entrer au combat, & luy seruent de sauuegarde.

Les Spahis, ou Spachiloglan & Soluphtās, sont ceux qui en leur enfance ont seruy en sales vsages le seig, & qui estans grandelets, sont par le benefice du Roy, mariez & enrichis tant du douaire de leurs femmes, que des gages du seigneur, & de ceux ilz s'aydent voulant enuoyer en quelque lieu pour embassade, assistans ordinairement au Prince, quelque part qu'il vueille marcher, le ceignans à dextre & senestre, afin qu'aucun ne l'aprouche. Et c'est de ceste troupe que sont choisis ordinairement les gouverneurs des Prouinces, & tous ceux qui ont quelque charge à la porte du seigneur, & sont treize cens en nombre. La fanterie est diuisée aussi en trois ordres, & les premiers sont les Ianissaires, lesquels sont recueillis par les chercheurs au nom du Turc en leur enfance, de toutes les terres sujettes à son Empire: & que on fait par quelque temps instruire, & adextre au fait militaire, ayans des maistres escoliers es écoles publiques, deputées aux ferrails pour cest effait: & soudain apres cela ilz sont enrollez sous la charge des Capitaines à ce commis, & portent vne robe plus courte que les autres, le turban blanc & hauc en pointe: leurs armes sont l'escu, ou rondache, l'espee & l'arc: c'est à ceux-cy à garnir & fortifier le cāp, & assaillir les villes, & sont fort hardis & vaillans, & quelques 20000. en nombre, & bien souuent d'auantage. Le second ordre sont les Asaphs armez à la legere, ayans l'espee, escu, & pique, & pour estre discernés d'avec les Ianissaires, ilz portent le bonnet & turbā rouge, la charge desquelz est de tuer les cheuaux des ennemys durant la bataille: & est choisi le nombre de ceux-cy, selon que la necessité le requiert. Toutesfois quand le sei-

*Sangiās sont les  
moindres gouver-  
neurs suiez aux  
Beglerbeys.*

*Diuisiō des Pro-  
uinces aux Bas-  
chaz, ou Begler-  
beys.*

*Curts iadis Car-  
duches, voy Xeno-  
phon au voya-  
ge de Cīre le ieu-  
ne.*

*Ces Curts furent  
defaits par le So-  
phy l'an 1549.*

*Enfans perdus &  
pillards.*

*Garde de la per-  
sonne du Turc à  
la guerre.*

*Tous ceux la sont  
de la caualerie.*

*Garde de Spahis  
la plus pres du roy  
Turc.*

*Triple ordre de  
soldats & fanterie  
Turquesque.  
Ianissaires in-  
struits à la guerre.*

*Armolement, &  
armes des Ianis-  
saires: mis à pres-  
sent ilz ont aussi  
l'arquebuse.*

*Azaphz Pi-  
quiers.*

*Armes & Tur-  
bā des Azaphs.*

quoy les Empereurs  
allant contre les Per-  
a victoire conquise &  
ux faicte, enflammez  
meth leur Prophete &  
que leur chef vouloit  
pour s'agrandir trou-  
& là s'estant fortifiez  
d'Egypte, & ayant as-  
nt en leur obeissance,  
disciples du faux Pro-  
ierusalem que n'ague-  
les mains de Coldroé  
om de ces Barbares &  
plus qui peut leur faire  
s estoyent sur le point  
e les Turcs nation for-  
ssez de leurs terres par  
par Alexandre, qui se  
puis laissans ceste route  
mettans tout souz leur  
is que si soudain on les  
Turcs: mais se voyans  
ent à telle composition,  
archie avec eux, pour-  
ahometisme: ce qui fut  
x nations fait le plus de  
té d'vne si belle & puis-  
regner) d'vne si vilaine  
ite de l'Alcoran. Et ainsi  
grandes & puissantes na-  
entre les ignorans on à  
les autres sans vser d'au-  
present le seul nom de  
ire du nom Sarrafin, &

Turcs. Cha. 13

simple sorte de gendar-  
qu'il y a ceux qu'on ap-  
ns qui viuent aux despés  
soulde, & tente fontiere  
ayants des chasteaux &  
seigneur & qu'il leur fait  
son merite: & lesquels

## LIVRE SECOND

*Tiers ordre des gens de pied infiny en nombre.*  
 gneur marche, ils ne sont guere moins que de quarante mille: & sont recompensez à la fin de la guerre chacun selon son merite. Il y a encore vn nombre infiny de fanterie, sans soulde ny gage aucun, ou qui y vont de leur bon gré, ou que l'on y côtraint, tels que sont les pionniers, & gastadours, les ingenieurs, les charpétiers & ceux qui fournissent le camp de viures, & autres choses necessaires, afin que ceste troupe confuse, aplanisse les chemins es costaux & rochers trop aspres & raboteux, afin d'y passer l'artillerie que on mene sans nombre, lors que le Turc marche, & facent soudain des pôts sur les riuieres pour passer l'armée dressent des motes, & buttes, & facent les trenchées ou soyent employez aux mines au siege de qlque cité: & tout autre tel & semblable exercice pour le seruice du seigneur.

*Grand ordre du cöp Turquesque.*

*Diligence, obeissance & police au camp du Turc.*

Le camp est suiuy de changeurs, thesoriers, marchans, & artisans de toutes sortes en vn infiny nombre, afin que rien ne defaille de ce qui est necessaire pour la vie de l'homme. Mais il n'y a rien tant à admirer en ceste nation, que la grand diligence de laquelle elle vse à faire ce qui luy est commis, la constance, & longue souffrance es perilz & trauerces, & avec quelle reuerence, ilz obeissent aux commandemens de leurs superieurs: & comme pour la moindre faulte commise, il n'y va pas moins que de la teste. Aussi n'y a-il riuere tant soit profonde & impetueuse, que ilz ne trauercent, ny montaigne tant haute & difficile qu'on sçache dire, que ilz ne rendent voiable & aisée à passer: si tost qu'on leur dit le mot ilz se ruent & precipitent par les lieux, & aisez & impossibles à y cheminer se souuenas plus du commandement de leur capitaine, q̄ de leur propre vie, qu'ils hazardent endurez trespariement & les lōgues veilles & la faim. On n'oyt aucun tumulte, ny esmotiō seditieuse parmy leurs troupes, ils murmurent plustost que crier en cōbatant: & durant la nuit il y a vn si grād silence par tout le camp, que souuent ils laissent eschaper les captifs sans les poursuire, afin que aucun tumulte & desordre ne se cause au camp par ce moyen. Et à dire la verité, les Turcs sont les hōmes de ce mode qui gardēt le meilleur ordre en guerre, & qui bataillēt le plus legitimemēt, & suyuāt la vraye discipline militaire: & ainsi ne fault sebahir qui est cause que leurs affaires vont si bien, & qu'ils se sont agrandis si estrangement iusque à nostre siccle, veu qu'il n'y a que deux cens ans que ce peuple est en vigueur & à pris tel, & si grand accroissement, qu'il semble estre presque inuiticible, si quelq̄ maladie infectée, ou peste generale & trespernicieuse, ou que que discorde ciuile, ne les dompte, ruine & accable. Les guerriers tant à pied que à cheual se vestent fort honnestement, & sans qu'il y ayt rien de superflu en leurs habits, ny chose mal-seante: les selles & brides, ou mors des cheuaux de la caualerie, sont sans aucune bobance, & superfluité: personne ne va armé si l'on n'est prest à combattre, on porte leurs armes dans des paniers apres eux aux chariages. Ilz n'vnt point d'enseignes, guidons, ou estendars, & banieres, seulement y a vne lance ayant au sommet quelques houpes de diuerses couleurs par lesquelles chacū sçait se retirer souz celle de son capitaine: ilz ont toutesfois des tabours, & fifres pour animer, & inciter le soldat à la guerre. Laquelle finie, fault que toute l'armée se presente deuant le commissaire general

*Le Turc est celuy seul qui observe la discipline militaire.*

*Le Turc semble estre invincible.*

*Soldats Turcs sāt superfluité.*

*Turcs n'ont point d'enseignes en guerre.*

*Pourquoy les Soldats se presentent*

des guerres, afin de sçauoir, & le nombre des mortz, & qui sont ceux qui sont deffuncts au seruire du Prince, & q̄ en leur place on en y mette d'autres des ieunes. Tandis que le Roy est en guerre, le peuple Turquesque par les villes est en priere pour les soldatz qui sont au camp, tant en leurs banquets que assemblées es Mosquées, & prient encore pour ceux qui finent leur vie aux cōbats, & sur tout pour ceux qui sont morts pour la deffence du pais, & cause ou querelle de leur commune religiō, les estimas bié-heureux pour n'auoir point mis fin à leurs iours parmy les pleurs & gemissémés de leurs fêmes & enfans, ains en la foule des ennemys, & au son des tabours & vrlemét des ennemys, froissis des harnoys, & esclats des lances & tonnerre de l'artillerie. Les Turcs descriuēt les victoires de leurs maieurs & ancestres, & estans redigées par escrit ilz les chantent, fort volontiers & les louent comme illustres & dignes de memoire, estāt d'opinion que ceste façon de faire sert de beaucoup pour animer les soldatz à se monstrier vaillans & hardis en toutes entreprises. Leurs maisons, & edifices sont ordinairement de terre & boys sans grand artifice, sauf quelque peu qui sont de pierre, & mesmement les loges des Baschiaz & grands seigneurs les baings & les Mosquées. Et quoy qu'on die qu'il y a de si riches hommes entre les Plebées & commun peuple des Turcz naturels, qu'il y a tel qui peut fournir au payement & nourriture de toute vne armée: si est-ce qu'ils sont si auares, taquins & chiches, & fuyent tant les despences, & font la chatemite, que contrefaisans le pauure, ilz choisissent vne pauureté volontaire en leur vie, & se traittent plus que mecaniquement. Et c'est pourquoy ilz regettent les peintures, & ont en telle horreur les ymages, que voyans que les Chrestiens s'y plaisent, & en ont en leurs temples, ils les appellent Idolatres, & soustiennent que pour vray ils le sont.

Aussi n'vient ilz d'aucun seau, soit es lettres, & patentes Royales, ou autres, & ne les marquent d'aucune figure: ains aioustant foy aux parcelles de celui qui leur escrit sçachans son nom, ou cognoissans sa lettre & caracteres d'escriture.

Ilz n'ont aucun vsage de cloches, & ne souffrent en auoir aux Chrestiens qui demeurent parmy eux, & en leurs terres. N'est permis au Turc de iouer à l'argent, ny chose quelcōque, & si quelcun est trouué en quelque sorte de ieu que ce soit, il en est tencé, reproché, & en souffre grandes ignominies. Nul tant soit il grand seigneur, ou haucé en dignité, ne prend siege, banc, chaire, ny escabelle pour s'y asseoir, ains s'acoustrans honestement, & se courans de leurs robes s'assent à terre ainsi que font les enfans, ou pour mieux dire, les cousturiers de pardeçà.

Leur table est pour le plus souuent de cuir de Bœuf, ou de Cerf non conroyé & encor velu, fait & taillé en rond ayant deux pieds & demy de large, avec des boucles & aneaux de fer, desquels il se ferme avec vne courroye tout ainsi que fait vne bourse, & s'espand & est aisément portée.

Nul aussi n'entre dans la maison, ou Mosquée, où il faille s'asseoir, sans laisser ses souliers à cause que ilz estiment grand vilennie que aucun

*deuēt le Commissaire des guerres.*

*Priere pour les soldatz morts en guerre.*

*Victoires escrites par les Turcs.*

*Chiche des despences des Turcs à bastir.*

*Chose dure à croire, Et s'ust-ce Cris se Romain. Turcs railains & chiches sur tous hommes.*

*Les Turcs appellēt les Chrestiens Idolatres.*

*Les Patentes du grand Turc sans aucun seau ny signature.*

*Tout ieu à l'argent deffendu aux Turcs.*

*Turcs s'assēt tous à terre.*

*Ils tiennent cecy des Tartares.*

*Nape des Turcs.*

LIVRE SECOND

*Tapis, & Nares  
des Mosquées pour  
s'asseoir.*

l'assée estant chauffée : aussi leur chaussure est tellement faite, qu'ilz la laissent, & reprenent sans mal-aise ny difficulté quelconque. En quelque lieu qu'ils s'assent soit en leur maison, ou aux Mosquées, ils y ont des tapis veluz, ou des Nares de ionc : & en d'autres endroits pour estre trop bas, ou sales & bourbeux, ils les font pauer de boys. Tant hommes que femmes portent leur habillement assez long & large, & ouuert par le deuant, afin qu'ils se baissent, en allant à leurs affaires ilz se puissent plus aisément couvrir, &

*Scrupuleux superstitieux des Turcs.*

qu'ils se cachent : D'autant qu'ils sont fort scrupuleux en ce cy, & se donnent garde que voidans le ventre, ils tournent le doz au midy, vers laquelle partie du Ciel ils regardent en faisant leur oraison, avec ce ilz seroyent fort marris que homme quelcōque les eust veuz à leurs priez & secretz affaires, afin que personne ne voye leurs vergoignes. Encore faut noter que voulans pisser, ilz s'acroupissent, tout ainsi que les femmes par deçà, car si quelcun estoit si osé que d'espandre eau tout debout, on l'estimeroit, ou fol, ou heretique. La loy leur deffend l'usage du vin, à cause qu'il est la semence & nourriture de peché: neantmoins boiuēt ils le moust, & mangēt les raisins

*Turcs s'acroupissent en pissant.  
Vin deffendu au Turc par l'Alcoran. Lu le chapitre d'Arush.  
Observations Iudaiques, quant aux viandes.  
Le Vendredy est la feste des Turcs.*

S'abstiennent encor de la chair de pourceau, & sang de la mesme beste, & de tout animal suffoqué, quant au reste des viandes toutes leur sont permises, si ce n'est qu'aucuns Iudaisans refusent de manger & lieures, & cōnils. Le iour du vendredy leur est solennel, & cessent de tout œuure, ainsi que nous en vsons le saint iour du Dimanche, ou les Iuifs en l'observatiō du Sabbath, & iour septiesme. En chacune cité y a vne Mosquée principale, en laquelle le iour de la feste, tous s'assemblent apres midy, & là l'oraison solennelle estant finie le prestre dit Iman, monte sur vn lieu vn peu plus eminent, & là presche le Catechisme de Mahometh. Ils confessent qu'il y a vn Dieu lequel n'a aucun qui luy soit egal, ou semblable, & mettent en auant que Mahometh est son loyal, & fidelle prophete. Les Mahometistes sont tenus cinq fois le iour de prier, tournans la face vers le midy, & auant que ce faire, ne faillent de se lauer parfaitement & entiere-

*Confession de foy des Mahometistes.*

ment tout le corps, parties honteuses, pieds & mains, bouche, nez, yeux, oreilles, & cheucux, principalement s'ils viennent ou du priué, ou d'auoir affaire à leurs femmes, si ce n'est qu'ils soyent malades, ou faisans voyage. Que s'ils ont faute d'eau, ce qui n'aduient guere, à cause qu'il n'y a cité où n'y aye des cisternes & lauatoires publiques, ilz se frottent de pouldre & terre non souillée : & auant s'estre ainsi luez, celui qui est souillé de quelque souillure que ce soit, euite tant qu'il luy est possible de parler à aucun, voire encor de parler à personne. Ils ieusnent tous les ans fort estroitement l'espace de cinq sepmaines, sans que de iour ilz mangent ny boiuent, ny se meslent avec les femmes, mais tout le long de la nuit, dès le soleil couché iusqu'au matin ilz banquetent, & se donnent du bon téps avec les femmes tout à leur aise. A la fin du ieufne, & le soixantiesme iour d'apres ils celebrent la feste de Pasques [ Mais faut noter qu'ils ont Pasques petites & grandes, celles cy se font le 30. iour, & soudain apres le ieufne où ils vnt de ceremonies grandes, & longues prieres se baissans l'vn l'autre, & se pardonnans s'ilz ont quelque differenc ensemble, & y lisent diuers Asora ou chapitres de l'Alcoran, & mesme le 3. principal qu'ils nom-

*Prieres des Turcs.*

ment

*Lauemens de tous Mahometistes.*

*Ieufnes ordonnez en l'Alcoran.*

*Cela ne s'observe guere que par les Arabes & anciens Mahometistes. voy Pastellin. de la religion des Turcs.*

*Deux sortes de Pasques entre les Turcs & Mahometistes.*

ment

ment Elmeide c'est à dire la Cene, & dure ceste feste trois iours, où ils fôc de grandes aumosnes. Les Pasques petites sont celebrées soixâte dix iours ou quatre vingts apres les premieres, mais le ieusne en celles cy n'y est cōtraint, & seulement le plus deuotieux les ieusnent, mais la solennité est presque aussi solennellement gardée qu'aux grâdes sauf qu'on ne lyst pas rât, & n'y fait tant d'aumosnes.] Ces festes sont par eux obseruées en l'ouuenance de l'aigneau que Abraham veit au lieu de son fils Isaac, pour le sacrifice: & de certaine nuit qu'ils croyent l'Alcoran auoir esté enuoyé du Ciel à leur faux prophete. La coustume aussi des Mahometistes est d'aller tous les ans à la maison (côme ils l'estiment) de Dieu à la Mecque en Arabie, en recognoissance de la foy de laquelle ils sont professiō, & pour honorer deuémēt Mahometh sorty de ce pais là, & visiter son tombeau qui est à Medinne Talnabi, & non point à la Mecque. Et iaçoit q̄ Mahometh qui estoit tyran & sanguinaire, ayt ordonné en son Alcoran qu'on poursuiue à mort tous les aduerfaires de sa loy & faux prophetes, si est-ce que les Mahometans ne contraignent guere personne, si ce n'est en certaines choses, à renier sa religion, & ne reçoient en cela la persuasion de leur legislateur: Qui est cause que les Turcs (qui sont grandz Politiques) souffrēt toute secte, & opinion entr'eux, & en leurs terres, & permettēt à chacun de seruir à Dieu à sa mode & fantasie. Leurs Prestres & docteurs ne sont guere differans en habits au commun peuple, ny leurs Mosquées en parade aux maisons des particuliers. Il leur suffit de sçauoir les poinctz principaux de l'Alcoran pour leur foy, & ce qui appartient à l'oraison & obseruation de la Loy: aussi ne sont il trop adonnez à contemplation, ny à l'estude des lettres. Ils n'ont aucun soucy des Mosquées, ny du salut des ames, & sont sans sacremens quelconques, sans reliques, saints vaisseaux & autels où ils offrent quelque cas à Dieu en signe de recognoissance. Ains se soignent de leurs femmes, enfans & famille, s'adonnent à labourer, iardiner, marchander, chasser & autres telles occupatiōs peu sortables à ceux qui sont dediez au diuin seruire, avec lesquelles ils poursuiuent leur vie, & en sustentent leur famille, ainsi que en font les lays, & autres hommes, ne leur estant rien deffendu, ny non loisible: seulement sont ilz francs de seruitude & subsides leuez pour le seigneur, honorez de chacun, comme sçachans les ceremonies de la Loy, & qui, presideans en la Mosquée, sçauent enseigner les autres. Ilz ont nombre de belles & grandes écoles esquelles on lit les loix publiées par leurs princes pour le manimēt de l'estat, & y sont les enfans introduits en plusieurs sciences, afin de seruir & aux Mosquées, & au gouvernement de la chose publique. En ceste secte Mahometane il y a plusieurs & diuerfes sortes de moynes, ( afin que Saetan se monstre en ce qu'il peut le Singe de l'Eglise de Dieu) Les vns de quelz fuyans la compagnie & societé des hommes se tiennent es boys & solitudes assemblez & viuans en fraternelle communauté. Aucuns se tiennent aux villes logeans les passans, ou à tout le moins receuans les pauures en leurs hospitaux pour dieu, quoy qu'ils n'ayēt de quoy leur donner à repaistre, d'autant qu'ilz viuent aussi bien d'aumosne, & caymanderie: D'autres se ténans aux villes, ont tousiours vne calebasse assez grande, pleinc

*Raison de la solennité de leur habit ou Pasques.*

*Mahometh n'est enterré à la Mecque, ains à Medinne Talnabi.*

*Les ministres de Calvin sont tous tels que les Imans & prestres de l'Alcoranisme.*

*Prestres Mahometans immunes de subsides & fort honorez.*

*Escoles en Turquie & de bien ventées en Barbarie. voyez l'Écriture, en son Préface.*

*Ceste vermine en general s'appellent Demes qui signifie saints. Il en y a de quatre sortes Demiss.*

LIVRE SECOND

*Seichlar, Torla-  
qui, et Calender:  
qui sont tous cay-  
mans.*

*Hypocrisie des  
Deruiff. mescâs  
nonobstant sur  
tous les hommes.*

*Turcs boministi-  
ciers.*

*Punitiõ des A-  
dulteres.*

*Suplice des Lar-  
rons.*

*Quels tesmoins  
receus en Turquie.*

*Inquisiteurs de  
foy en Turquie.*

*Tous enfans sont  
successeurs des  
Turcs.*

*Libelle de repude  
entre les Turcs.*

*Dames Turques.*

de bonne eau, de laquelle ils offrent à boire à quiconque à soif, & pour cest office de charité, ils prennent de bon cœur, ce qu'on leur dõne iãqoir qu'ils facent semblãt de ne rien esperer de leur deuoir & benefice: & ont li grãde parade, & hypocrisie en leurs parolles gestes, contenãces & actiõs exterieures qu'on ne les estime pas hõmes simplement, ains plustost Anges enuoyez de Dieu. Et toutes ces diuersitez de caphards sõt recogneus à la differẽce de l'habit & Turban, veu que les parens du prophete le portẽt de noir par dessus, mais le dessus est verd, & pource apellẽ Iessil Bassi: & la barbe longue: & ainsi des autres, afin de discerner la profession d'vn chacun d'entre eux. Les Mahometans & Turcs sont grans & curieux obseruateurs de punir rigoureusement les vices & forfaits: car quiconque blece vn autre iusqu'à effusion de sang, il est condãné à peines semblable: celuy qui est trouuẽ en adultere, & la femme aussi soudain & sans grace quelconque sont lapidez & mis à mort. Les paillards n'y sont sans suplice entant que celuy qui est conuaincu, fault que souffre quatre vingts coups de fouet ou de baston. Le larrõ pris en forfait par deux fois, est estrenẽ de pareille punition que le paillard, mais y tournãt la troisiẽme on luy coupe le poing, la quatriẽme luy est remise, en luy coupant le pied. Celuy qui fait dommage à son prochain, apres l'estimation du dommage, il faut que satisface à la partie offencẽe. Si quelcun se pense mal partagé & redemãde sa possession, la loy Turque cõmande qu'il prouue son dire par tesmoins, & que celuy qui nie tenir rien du demandeur s'en purge par serment. Or ne reçoient ils à tesmoignage que personnes de marque, & autorisẽes, & de telle & si bonne reputation, que iustement on se puisse arrester à leur foy & serment. Il y a aussi grand nombre d'inquisiteurs par le pays, pour scaoir ceux qui font mal leur deuoir à dire les oraisons ordonnẽes par la loy, & lesquelles ils punissent, leur faisãns faire amendẽ honorable en leur mettant vne table ou aiz au col, auquel soyent attachẽes plusieurs queuẽs de Renard, & le trainent ainsi equipẽ par les rues iusqu'à ce qu'il se rachete par quelque bonne somme de deniers. Il n'est permis à Turc quelconque de passer son aage iusque en la vieillesse, sans auoir estẽ mariẽ, & ce afin qu'il ne meure sans prouffiter au public, laissant lignẽe pour le seruice du seigneur, & peut chacun espouser quatre femmes legitimes, & quelque parentẽ qu'il y ayt, rien n'y est respectẽ que les meres, & les sœurs tant seulement: mais de concubines chacun en a loĩsiblement, tout autant qu'il en peut nourrir: & neantmoins les enfans sortis tant des vnes que des autres succedent en l'heritage de leurs peres esgalemẽt sauf que deux femelles n'emportent que comme vn seul male en la successiõ. Et ne tiennẽt deux femmes en vne mesme maison ny ville, à cause qu'ilz en ont en plusieurs lieux, & nommẽment marchans & capitaines, à cause des querelles & crieries qu'elles feroient viuans ensemble, ains les mettent separẽes les vnes des autres. Et ont les marys puissance de les repudier iusqu'à trois fois, & les reprendre: & celles qui sont ainsi regetrẽes, & estans iointes à vn autre homme, peuuent si bon leur semble demeurer avec luy, encor que le premier les redemãde.

Les Dames Turquesques sont fort honnestes, & modestes en leurs ha-

bitz, ayant leur coiffure pointue, sur laquelle elles portent vn voile si généralement acoustré, que pendant vn costé & partie d'iceluy, si elles veulent sortir dehors, ou se trouuer en compaignie, où il y eust des hommes, tout soudain elles s'en couurent tout le visage sauf les yeux: & portent sur leurs vestemens vn linge blanc delié, couurant tout le reste de sorte, qu'il n'y a homme qui sceut discerner laquelle est la femme estant en quelque troupe. Les dames Turques ne se trouuent iamais en lieu où les hommes sont assemblez: leur est encore estroitement deffendu d'aller au marché, vendre, ny acheter en sorte quelconque: & en la grand Mosquée elles ont place du tout esloignée de celle des hommes, & close tellement que personne ne les y peut voir, & moins y auoir entrée. Non que toutes dames entrent à l'oraïson, ains seulement les espouses des seigneurs, & ce le seul iour du vendredy, & à l'oraïson du midy, qui est la solennelle entre les Mahometistes. C'est chose fort rare, & tellement contre la coustume q̄ l'homme patle à vne femme en public, que si vous demouriez vn an en leur cōpagnie à peine le pourriez vous voir vne seule fois: Que si l'on voyoit vn homme en public deuisant avec vne femme ou allans de compagnie aux champs ils le trouueroient estrange, & reputedoyent cōme chose monstrueuse. Ceux qui sont mariez ne se iouēt iamais tant peu soit avec leurs femmes en presence d'homme qui viuē, & n'ont parolles ensemble, à cause que l'homme retient tousiours vne mesme seuerité enuers son espouse, & elle ne luy mâque de semblable respect, & reuerence. Les grâs seigneurs qui ne peuent estre continuellement avec leurs dames les laissant à la charge de certains eunuques & garde-couches, lesquels y font vne garde & sentinelle, si solennelle, qu'il est impossible qu'autre homme que leur mary les arraisonne. & qu'elles forfacent, ou se corrompēt, & fassent porter les cornes à leurs espoux. Et pour ne faire si lōg discours tous Mahometistes en general, font si grand compte de leur Mahometh, & respectent tant les loix par luy escrites en l'Alcoran, qu'ilz s'asseurent que ceux qui les garderont, iouyront sans faillir de la vie eternelle. C'est le Paradis que leur paint & esngie cest imposteur, tout plein de delices, & vn iardin enuironné de deux & flotellans ruisseaux, posé sous vn Ciel serene, & air bien temperé, où ilz auront tout ce qu'il leur viendra à souhait: les viandes exquisés en diuerses sortes, & iusque à s'en saouler, où ilz seront tous vestuz de soye, acostez de belles garles qui les seruiront à tout clin & signe des yeux, & presenteront les metz en des platz & vaisselle d'or & d'argent: Là aussi les Anges seront leurs eschansons & verfe à boire, portans du lait dans des vales d'or, & du vin ez tasses d'argent: mais il fait leur vin vermeil, se plaissant en telle couleur.

Mais, au contraire, ceux qui violeront la sainteté des loix Alcoraniques, ilz sont menacez de l'enfer & mort eternelle: Toutesfois pour adoucir ceste crainte, ilz ont ferme esperance, que celuy qui mourant, croit fermement à l'Alcoran, quelque grand pecheur que il ayt esté, appuyé de ceste foy en Dieu, & en Mahometh, il sera sauué sans doute quelconque.

Voila en sommaire ce que les Turcz tiennent de leur loy & religion:

T ij

*ques modestes en habits, là où les Chrestiens y font superflues estrangement.*

*Deffendu aux dames se trouuer avec les hommes. Qu'elles Dames entrent à la Mosquée.*

*Respect des femmes à l'endroit de leurs maris en Turquie.*

*Garde-couches des Seigneurs en Turquie.*

*Quel est le Paradis de Mahometh & plus desirable que les chāps Elysians des Géens.*

*Turcs croyēt l'enfer mort eternelle.*

*Telle est semblable est l'assurance des Calvinistes.*

LIVRE SECOND

ie laisse le Dinan , ou auditoire & ce qui est gardé à la porte du seigneur, comme il reçoit les Embassadeurs, ses exercices à la chasle, & venerie, & les ceremonies de sa Circoncision, ou sepulture: à cause que plusieurs le sont employez en ce suiet, comme aussi à deduire les successions, conquestes & inualions faites depuis deux cens ans en ça, par la famille des Othomans.

*Des Chrestiens & origine d'iceux, & ceremonies. Chapitre 14.*



[ E passeray, amy lecteur ce chapitre, fort sommairement, à cause qu'estât asseuré qu'il n'y a Chrestien, qui ne sçache que c'est que de la foy, & ne soit asseuré qui est celui en qui il doit apuyer son esperance, & qu'à grand peine ce liure sera manié par les Tartares Turcs ny Arabes, ie suis d'aduis que laissans vn si lóg discours, ie face vn simple sommaire, afin de plucher en particulier les mœurs des peuples d'Europe, la plus part desquels ont embrassé la sainte foy Euangelique, quoy que d'aucuns se soyét soustraitz & separez trop follemét du sein, & giron de l'Eglise vniuerselle & Romaine. Vous m'excuserez donc si ie ne poursuis ainsi que l'auteur a fait, & si content de l'origine chrestienne, ie laisse au latin son cours, & me repose en ses descriptions pour ne seruir que bien peu à la matiere.]

*Pour sauuer le monde de la peine due au peché, Iesus christi uenu au monde.*

*Iesus né de la vierge par l'operation du S. Esprit.*

*Election des Apostres & charge d'iceux.*

*S. Pierre est chef de l'Eglise.*

Iesus christi donc, nostre Seigneur vray & eternal filz de Dieu tout-puisant, secóde personne de la sainte, & non definie Trinité: il y a mille cinq cens soixante neuf ans, que d'vn conseil à nous caché, & incomprehensible mystere saint & sacré vint en ce monde pour le rachat des hommes miserables asseruis à la mort, pour le peché & desobeissance des deux premiers desquelz la race humaine a pris origine: & afin de nous reourir la porte celeste, qui nous estoit interdite à cause de celle transgressió, & pour remplir les sieges vuides pour la cheute des esprits orgueilleux, à quoy nous estions créez ce Dieu de Dieu, & lumiere de lumiere, fect fait homme, & conceu par l'operation du saint Esprit, nasquist de la glorieuse vierge Marie, laquelle estoit de la famille & race de Dauid, afin que l'escriture fut accomplie. Luy ayant fait choses merueilleuses & annoncé la volonté de son pere au monde sur l'an 33. de son aage, par l'enuie des Iuifz, fut liuré à Pilate, & par luy condamné à la mort de la Croix: enseuely & reposant au tombeau le troiesime iour resuscita des morts, & ayant bonne troupe de disciples instruitz en la sainteté de sa doctrine, d'iceux il en choisit douze, ausquels apres sa resurrection il donna la charge comme ses nonces & embassadeurs, d'annoncer par tout le monde la remission des pechez en son nom, & prescher l'Euangile à toute creature, enseigner à tous ce qu'ils auoyent apris de luy, & les destournantz de l'abomination des Idoles, que ilz les baptifassent au sainct nom de l'ineffable Trinité.

C'est ainsi q Symó Pierre, chef de la troupe, & celui auq il dóna le gouernemét de son eglise: apres que, seló la promesse de son maistre, ils eurent

receu les graces du S. esprit, visiblement le iour de la Pentecouste, cōme chacun eust pris son cartier pour executer leur charge, vint en Antioche y fondant le premier siege de l'eglise, où souuent avec les autres Apostres il feit des Synodes pour les affaires du corps des fidelles: & ce fut là que premierement on ordonna qu'en honneur & souuenance du chef de l'eglise, Iesus Christ nostre seigneur, ceux qui seroyent vrais & legitimes sectateurs & enfans d'icelle portassent de là en auant le nom de Chrestiens, & soustiendroyent iusqu'à la mort l'integrité de la foy receuë par ceste eglise mere bien sentant, & Apostolique. Le premier siege apres cela fut transferé à Rome: où le bon S. Pierre & ses successeurs furent vn lōg tēps à trauailler, & se peiner par bonnes mœurs & sainte vie, grand sçauoir, & inspiration celeste, y ioints les miracles pour monstret que ceste religion Chrestienne, incogneue encor, rude, & non cultiuee, semée par quelques vns de la loy de Moysè laquelle Iesus Christ estoit venu pour parfaire & non destruire, seruoit & estoit necessaire pour policer en mieux avec la salutaire doctrine de Iesus Christ, & illumination du saint esprit les Egyptiens, Romains & Grecz chassans leurs ceremonies & faux seruices, & corrigeant leurs loix & façons de vie, avec la purité de ceste diuine philosophie. Et d'autant que ceux que le saint esprit conduisoit, ne peuuent estre sans ordre veu que les Gentilz & idolatres auoyent leurs magistrats, pour les dresser, & iceux ayans les vns regard sur la police temporelle & les autres sur les sacrifices: & que le premier Hebreu, iadis le choisy & esleu de Dieu auoit & ses iuges puis son roy: & les sacrificateurs, Leuites Chantres, Portiers, Docteurs & Pharisiens: & l'Empire Romain des Consulz & Proconsulz, pour le gouvernement des Prouinces, aussi l'eglise de Dieu, qui est le corps le mieux ordonné de sous le ciel, en ce qu'elle a de visible au monde, a le souuerain Euesque & Pape à Rome qui comme vn saint Monarque preside sur tout le monde, & les quatre Patriarches, qui sont comme les Consulz du saint & Apostolique siege de Rome, & les Cardinaux representans le reste des Conseillers & iuges du senat de la cité souueraine de l'vniuers.

Il laisse le nombre infiny d'Euesques & substitutz, ou suffragans d'iceux les Archiprestres, Archidiaques, Doyens, Curez, simples Prestres, Diacres, Soudiacres, Exorcistes, Lecteurs, Portiers, Escriuains, ou Secretaires & Chauffecires & porte-lumiere, lesquels comme peuple choisy portēt tous le nom de clergé. Et pour toucher aux mœurs & estat de chascun c'est aux Euesques d'ordonner, & promouvoir le reste du Clergé, de sacrer & dedier les vierges, de consacrer ceux de leur estat & ordre, d'imposer les mains, confirmer, benir les lieux deputez pour le seruice diuin, & de deposer ceux qui s'esgarēt du legitime deuoir de l'estat ecclesiastique. A eux aussi est la puissance de celebrer les Synodes: & faire le mēme qui est permis aux moindres prestres, à sçauoir la consecration à l'autel, l'exercice des saints Sacremens, desquels les vrais Catholiques en reçoient sept: l'absolution des pechez par penitence, & le droit de l'excommunication, & d'annoncer l'Euangile au peuple. C'est au clergé de viure chastement,

d'auoir rasure sur la tēste, de ne porter point barbe, ny longue cheuelure,

*Premier siege en Antioche l'an de grace 38.*

*Chrestiens premierement appelez en Antioche.*

*Eusebe au liu. des tēps fait que S. Pierre vint à Rome l'an 44. de nostre seign. Police de l'eglise Chrestienne.*

*Le Pape est cōme le Monarque de l'eglise de Dieu. Diverses dignités en l'eglise.*

*Clergé c'est seré & choix.*

*Puissance des Euesques Chrestiens.*

*Office du Clergé entre les Chrestiens*

LIVRE SECOND

de se soigner seulement des choses appartenantes au seruire de Dieu, sans s'entremesler des affaires de ce monde, de sçauoir les saintes escripts à fin d'auoir dequoy instruire ceux desquels la charge leur est commise. Le n'ay af-  
 faire de discourir tant de sortes de gens de religion consacrez à Dieu, vi-  
 uans sous les vœux de chasteté, pauvreté & obediencie, & separez avec  
 vne grand diuersité d'habitx les vns des autres & toute ensemble du peu-  
 ple, l'institutio desquels estant sainte la continuatio loüable, nous voyôs  
 le prouffit & bien qu'en sent l'eglise, ayant de si solides piliers & loyaux  
 defen-seurs de sa liberté & saine doctrine: le ne veux m'amuser à la descrip-  
 tion de leurs rancz, loix, habits, noms, ceremonies, estatz & dignitez te-  
 nans en ordre ceste excellente police, qui est comme l'escole de laquelle  
 sont sortis tant d'excellans docteurs & prelatz qui ont tenu le gouuernement  
 de la sainte eglise Apostolique & vniuerselle. Je laisseray aussi tant  
 de sortes d'ornemens des Euesques, Abbez & ordres tant supremes que  
 mediocres, des om̄ciers & ministres serués au saint temple de nostre sei-  
 gneur: ne m'arrestera sur les habits Pôtificalx du Souuerain Primat, lais-  
 seray son manteau de pourpre, la robe violette, son sceptre, & couronne  
 faicte en pointe, desquels il vſe les festes solennelles celebrant le diuin of-  
 fice: assisté de six ministres chantant, & parfaissant le grand, & admirable  
 sacrifice de la Messe. Il n'y a Chrestien qui ignore avec quelle deuotio on  
 chante sept fois les iours les Heures qu'on appelle canoniales: & les bons  
 auteurs, signamment ceux qui ont redigé les saintz Canons par ordre,  
 discourét qui sont les saintz Euesques & Docteurs, qui ont aiouste quel-  
 que ceremonie necessaire pour rendre plus reueré le diuin & espouvéra-  
 ble mystere, où le corps de nostre seigneur est cōsacré & distribué aux fi-  
 delles Catholiques en son Eglise: & que de tout téps le peuple Chrestien  
 a esté repeu & nourry de la parolle Euāgelique: que c'est d'vne ancienne  
 institution que ceux qui venoyent à la sainte communion, se pardonna-  
 sent les iniures lesvns aux autres reciproquemét, & q̄ pour les inciter à ce-  
 ste mutuelle concorde, le ministre leur faisoit entendre que celui qui y  
 venoit avec haine, ne iouissoit du benefice de reconciliation avec Dieu,  
 quelque confession de bouche qu'il eust fait deuant le prestre. C'est en l'e-  
 glise que le Chrestien a pris les 12. articles de la foy, & les 10. commande-  
 mens que Dieu donna à Moysse, ausquels il est obligé. Je laisse le discours  
 des sept Sacremens, la cause de leur institution, & le fruit qui en vient  
 au Chrestien, & comme les Euesques sont sacrez & tout le clergé, non  
 pour estre dispensez à leurs fantaisies; mais qui despendent de l'autorité  
 du saint siege Apostolique de Rome. C'est le Catholique qui entre tous  
 les peuples, nations & opinions; est celuy qui garde plus saintement le  
 nœud du mariage, lequel il reçoit pour sacrement, & ainsi ferme & inui-  
 olable, comme coniunctio faite par droit diuin naturel, & de l'institutio &  
 police des hōmes pour le maintenement, & cōseruation de la societé hu-  
 maine, ie ne deduiray la forme des contracts, estant cela du subiet des loix  
 de chascune prouince, ny de la maniere des parolles & benediction ob-  
 seruée en l'eglise, les mariez se presentans en icelle, comme ses enfans &  
 fidelles, legitimes, & obeyssans, & comme entre les Chrestiens qui sont

*Gens de religion de  
grand prouffit en  
l'eglise de Dieu.*

*Habitx du grōd  
Euesque du pre-  
mier siege.*

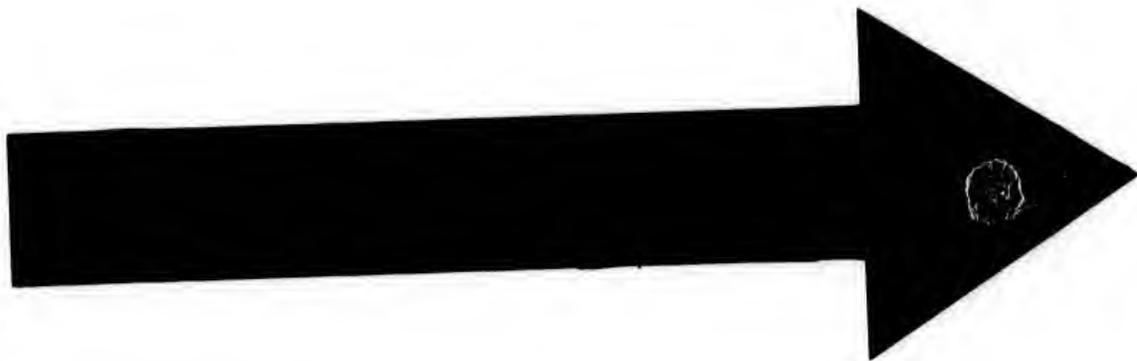
*Heures canonia-  
les en l'eglise chri-  
stienne tous les iours.*

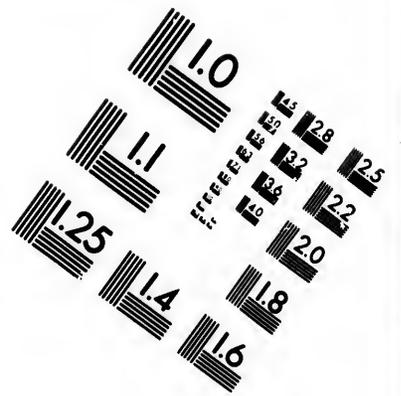
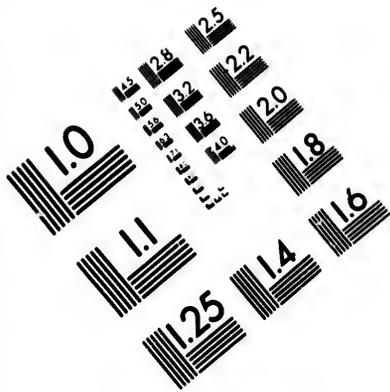
*Chrestiens admo-  
nestez, à paix a-  
mans que aller à  
la sainte com-  
munion.*

*Euesques depen-  
dent tous du Pape  
comme du chef de  
l'Eglise.*

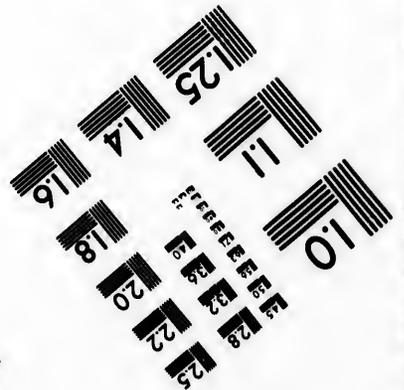
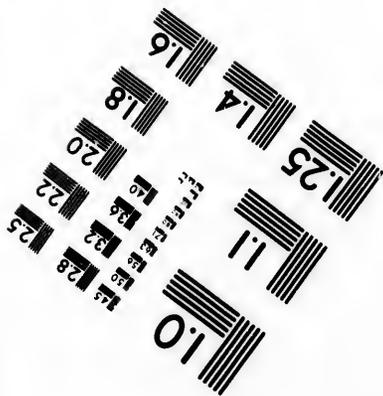
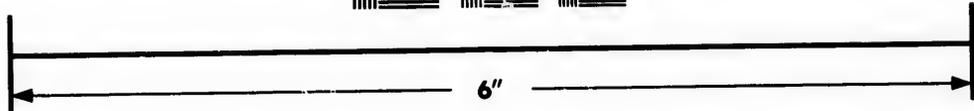
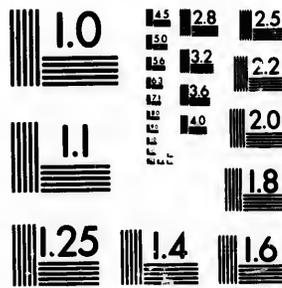
*Mariage sainte-  
ment entre les Ca-  
tholiques.*

ruice de Dieu, sans  
ats escripts à fin d'a-  
ommise. le n'ay af-  
nsacrez à Dieu, vi-  
ce, & separez avec  
ensemble du peu-  
iiable, nous voyés  
es piliers & loyaux  
amuser à la descri-  
tatz & dignitez te-  
l'escole de laquelle  
tenu le gouverne-  
e laisseray aussi tant  
tant supremes que  
mple de nostre sei-  
erain Primat, laif-  
eptre, & couronne  
lebrant le diuin of-  
rand, & admirable  
e quelle deuotiō on  
oniales: & les bons  
Canons par ordre,  
ui ont aiouste quel-  
diuin & espouéra-  
& distribué aux fi-  
le peuple Chrestien  
c'est d'vne ancienne  
nion, se pardonna-  
pour les inciter à ce-  
dre que celay qui y  
iiliation avec Dieu,  
e prestre. C'est en l'e-  
les 10. commande-  
e. Je laisse le discours  
e fruiet qui en vient  
tout le clergé, non  
endent de l'autorité  
blique qui entre tous  
e plus saintement le  
ainsi ferm: & inuio-  
, & de l'institutio &  
ion de la societé hu-  
la du subiet des loix  
& benediction ob-  
omme ses enfans &  
Chrestiens qui sont





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1984**

ns  
a-  
f-  
ti-  
cc  
i-  
js  
ix  
i-  
e-  
la  
e-  
it  
ic  
i-  
f-  
ic  
f-  
e  
n  
is  
L  
f-  
n  
e  
f-  
y  
s  
e  
n  
e  
s  
e  
-  
-  
-  
-  
-  
-

vrayement telz, le diuorce n'est point receu sinon és causes decidées par les saints Canons: & moint y est permis le concubinage, si grande est la pureté gardée en la police sainte & euangelique de la cité diuine, contenant en soy l'assemblée de tous les fidelles. Et ne seruiroit de guere (ce me semble) de proposer quelles sont les festes solennelles de noz Chrestiens tant en souuenance des saints mysteres de l'incarnation, natiuité, circoncisiō, mort, passiō, resurrectiō & ascēsiō de nostre seigneur Iesus Christ, & de la memoire du S. Sacremēt, missiō & descēte du S. esprit sur les Apostres, q̄ des memoires souuēt faictes de la glorieuse vierge mere de Dieu, & des saints Apostres, martyrs, cōfesseurs & vierges, desquels le long de l'année l'Eglise celebre les iours nataux, à sçauoir de celle renaissance spirituelle à tel iour q̄ ils ont esté receuz en celle gloire eternelle promise à tous ceux qui persueuerēt au seruire de celuy grād Dieu qui ueut estre seruy seul, & honoré en ses saints & fidelles seruiteurs. Tout ceçy est assez notable à ceux à qui nous dressons ce volume lequel si ie pēsoy deuoir estre manié par les estrangers & estoignez de nostre foy, tāt s'en fault que ie voulusse abreger la matiere que plustost ie tascheroiy d'y faire vne plus grande recherche pour l'ornement de celle sainte religion hors laquelle ne fault qu'homme du monde espere salut, quelque vertu heroique qui puisse estre ny paroistre en ses actions: veu que l'Eglise Apostolique & Romaine est seule legitime, & sa foy certaine ses sacremens fondez en l'escriture, & notamment instituez, ses ceremonies receués dès le temps des saints Apostres, & Eglise primitiue, l'ordre du Clergé venu par succession sans que iamais les persecutions tant des idolatres que des heretiques en ayent peu rompre la fuyte, & continuation qui encore dure, & durera iusqu'à la fin du monde quelque part qu'il plaise à Dieu de transporter son troupeau. Cest parmy ceste sainte troupe que le iour du Dimanche est solennisé en lieu que les Iuifs auoient le septiesme, tant pour ne point Iudaïser, que pour ramenteuoir la merueilleuse resurrectiō de nostre seigneur, auquel iour le diuin seruire est cōtinué & faict en l'assistance de tout le peuple & la parole de Dieu annoncée, à fin que ceux qui cessent du trauail du corps, ayēt repos en l'ame par la nourriture internelle.

Cest en ceste Eglise qu'on ramenteuoir au peuple dès le iour de la septuagesime iusqu'à Pasques, le ieufne, passiō, mort & sepulture de nostre seigneur, le peché du premier homme, l'idolatrie des anciens, la feruitude du peuple de Dieu en Egypte & autres calamitez des fidelles que l'Eglise & lyt. & chante avec signifiante de tristesse, & dès le iour de sa resurrectiō iusqu'à huit iours apres la feste du saint Esprit, est le triomphe que Iesus Christ à eu de la mort, son ascension glorieuse, l'enuoy du saint Esprit, & lors sont admonnestez les Chrestiens de celle reconciliation que le filz eternel de Dieu à fait pour le genre humain à son pere par le merite de sa passiō, & ensemble leur est annoncée la remission des pechez. Et c'est lors qu'on lyt la joyeuse nouvelle contenue au nouveau testament. Apres Pentecouste iusqu'aux Aduens, l'Eglise ne cesse de publier la vie, & conuersation de Iesus Christ au monde, les merueilles de ses œuvres & miracles & la pureté de sa doctri-

*Diurce pour se remarier defendu en l'Eglise.*

*De quoy fait solennité l'Eglise*

*Dieu ueult estre honoré en ses saints.*

*Hors l'Eglise n'y a point de salut.*

*Les marques vraies de l'Eglise se font en l'Eglise Romaine.*

*Le Dimanche solennisé est pour nous.*

*Cōme l'office diuin est distingué en l'Eglise Catholique selon les temps & saisons. Passiō de Iesus Christ.*

*Resurrectiō de nostre seigneur.*

LIVRE SECONDEE L'ASIE.

*Conuersation du  
fils de Dieu en ce  
monde.*

*Astée de nostre  
seigneur.*

*Solemnité de la  
naissance de Iesus  
Christ.*

*Obeissance du  
peuple fidelle aux  
Euesques.*

*S. Ciboire où re-  
pose le S. Sacra-  
ment.*

*L'entrée au Chœur  
interdite aux  
lays.*

*Insolence des lays  
et femmes à pre-  
sent en l'eglise.*

1. Corinth. 11.

1. Pierre 3.

*Priere pour les  
Trespassez, de l'ég-  
lise.*

*La foy premiere-  
ment plantée en  
Asie.*

ne, à fin que l'eglise estant comme posée parmy les flots & vagues d'une mer impetueuse en se resiouissant de la bonace promise aux biens viuans, se donne neantmoins garde par tels aduertissemens pris de l'une & l'autre loy, d'estre submergée par le vent furieux de quelque pestilence & orageuse doctrine. De l'aduent iusques à la natiuité du fils de Dieu, l'eglise nous propose l'estat des siens dès Moysé iusques à Iesus Christ lequel attendu par la promesse faicte, à tenus les saincts peres en ioyeuse attente de la redemption des humains. Et c'est pourquoy durât ce temps on lit les Prophetes, & que les ecclesiastiques celebrent le ieuſne, à fin de plus saintement se presenter à la feste premiere de nostre redemptiõ, qui est le iour que le fils de Dieu naquist de la glorieuse vierge Marie, ainsi qu'il est contenu en l'Euangile, & long temps au parauât auoit esté predict par les Prophetes. L'obeissance Chrestienne a de toute ancienneté esté si grande que le peuple n'a onc pris la hardiesse de dresser tẽple ny oratoire sans le contentement du pasteur diocesain, lequel benist & sacre les saints lieux, ornemens, liures, & autres choses qui concernent le seruire de Dieu. Le laissé à part l'ordre y tenu aux prieres, la forme des bastimés les autelz, croix, images, seruans de memoires de nostre seigneur, de sa glorieuse mere, des saincts Apostres & martyrs, le lieu des baptesmes, l'onction, & huile sainte: le sacré Ciboire où repose pour l'usage des malades, & assistance ordinaire le corps precieux de nostre redempteur: ne veux encor esplucher par le menu, les causes pourquoy le peuple est esloigné, (ou le doit estre) du saint pourpris du grand autel, voire luy est interdite l'entrée du Chœur où le clergé Psalmodie veu que & cecy seroit trop long & que chascun en estant assez aduertý, n'y fault que par malice, veu la corruption grande de toutes choses estre telle qu'à present les femmes se fourrent iusqu'au coing du saint lieu que seulement elles ne deuroyent regarder qu'avec frayeur & estonnement, & que les lays s'insinuent à manier les choses, que le seul Prestre, ou pour le plus les diacres deussent porter & rapporter, qui à esté cause que de ce peu de compte, le saint à esté mis à mepris & que la deuotion fest presque du tout escoulée en l'eglise. Le premier qui voulut que les femmes eussent la teste voilée & couuerte en l'eglise fut S. Paul, & que les hommes ne nourrissent point la cheuelure, & que tous les deux sexes fussent vestuz modestement. Le Chrestien entere honorablement son morr, quoy que selon la diuersité des regions les façons en soyent aussi diuerses, neátmoins tous ceux qui recognoissent la pierre angulaire, & sont du corps & troupeau du grand pasteur Iesus Christ en la societé de la bergerie Catholique, reçoient la priere pour les trespassez, comme salutaire, trouuent bons les encensemens la croix, l'eau beniste, & autres saintes, & profitables ceremonies, fondées tant sur la diuine escripture, que sur l'ordonnance des peres & coustume receüe entre les Chrestiens dès l'eglise naissante & primitiue: & voila quant aux Chrestiens, desquels auons parlé & discours en l'Asie à cause qu'il ce fut en ce riche pais que fut planté premierement le fondement de nostre sainte religion en Ierusalem, Antioche, Ephese & autres citez & pais de l'Asie.

Fin de l'Asie.

Description

ots & vagues d'une  
 se aux biens vians,  
 ris de l'une & l'autre  
 pestilence & orageu-  
 e Dieu, l'eglise nous  
 Christ lequel attendu  
 euse attente de la re-  
 emps on lit les Pro-  
 à fin de plus sainte-  
 mptiō, qui est le iour  
 rie, ainsi qu'il est cō-  
 tē prēdit par les Pro-  
 etē estē si grande que  
 oratoire sans le con-  
 re les saints lieux, or-  
 ruice de Dieu. Le laif-  
 mēs les autelz, croix,  
 sa glorieuse mere, des  
 onction, & huile sainte  
 es, & assistance ordi-  
 x encor esplucher par  
 , (ou le doit estre) du  
 tē l'entrēe du Chœur  
 long & que chascun  
 la corruption grande  
 es se fourrent iusqu'au  
 oyent regarder qu'auec  
 nt à manier les choses,  
 ent porter & rapporter,  
 à estē mis à mespris &  
 eglise. Le premier qui  
 ouuerte en l'eglise fut  
 cheueure, & que tous  
 restien enterre honora-  
 es regions les façons en  
 gnoissent la pierre an-  
 steur Iesus Christ en la  
 iere pour les trespassez,  
 la croix, l'eau beniste, &  
 tant sur la diuine escri-  
 receuē entre les Chre-  
 quant aux Chrestiens,  
 q̄ ce fut en ce riche païs  
 ostre sainte religion en  
 is de l'Asie.

Description



# DESCRIPTION

## DE L'EUROPE TROISIÈME

### PARTIE DV MONDE, ET DES

#### nations, peuples & prouinces plus

#### memorables d'icelle.

### LIVRE TROISIÈME

#### Chapitre premier.



L'ASIE estât despechée, il est desormais tēps de  
 venir à la description de l'Europe qu'on fait la  
 troisieme partie de la terre, laquelle (comme au-  
 cuns disent) a pris ce nom de la fille d'Agenor  
 nommée Europe laquelle rauie par Iupiter, fut  
 conduite en Candie. [Mais ceste raison est froi-  
 de, veu que le païs Phenissien est Asiaticque, &  
 l'isle Candiote de mesme, ioint qu'Herodo-  
 te dit qu'il ne sçait d'où ceste partie a pris son  
 nom, si ce n'est, dit-il, que nous disons qu'elle est  
 ainsi appelée d'Europe dame Tyrienne, & qu'aparauant elle auoit vn  
 autre nom tout ainsi que le reste des regions de la terre. Mais ceste Prin-  
 cesse estoit d'Asie, & est certain que iamais elle ne passa en celle terre que  
 les Grecs appellent Europe, ains voyagea de Phenisse en Candie, & puis  
 de là passa en Afrique.] Or ceste terre vers l'occident est close par la mer  
 Atlantique vers les Colonnes d'Hercule, au Nord & septentrion elle à  
 la mer Angloise, & tout le trait de Noruege, & mer glatiiale: au leuant son  
 limite est borné par le Tanai, Paluz Meotides & mer maiour, & au midy  
 la mer mediterraneē la separe de l'Afrique. Ceste terre est diuerse & bien  
 disposee pour la complexion, nourriture & bonté des espritz humains &  
 pour leur habitude, force & gaillardise, ayant les moyen de faire largesse à  
 toutes les autres parties de la terre, & d'hommes, & de choses necessaires  
 pour la vie. Car elle est tout habitable sauf en vn petit recoin, ou à cause  
 du froid excessif personne n'y peut habiter, à sçauoir du costé de la Tane,  
 & païs auoisinez du Borysthene & paluz Meotides, où le peuple fait sa de-  
 meure dans des chariotz couuerts de peaux de bestes. [Ces bonnes gens  
 du passé, ne recognoissoyēt encor que les bordz de la Moscouie du costé

*Chose fabuleuse  
 d'Europe ayant  
 pris son nom de  
 celle que rauit Iu-  
 piter.*

*Herodot. liur. 4.*

*Description d'Eu-  
 rope. Strab. liur. 3.  
 Oroslin. 1. ch. 2.  
 Mole lin. 1.*

*Ptholom. 1. 2. 673.  
 a cause que Plin  
 dict que toutes les  
 isles Septentrio-  
 nales sont compri-  
 ses souz le nom  
 de Britanniques  
 liur. 4. chap. 16.*

*Longues d'Eu-  
 rope prisus mot à  
 mot de Strab. 3.  
 Rien d'inhabita-  
 ble en Europe.*

LIVRE TROISIEME

du Don, ou Tanai, & vers le Boristhene, à peine auoyét ils ouy parler de la Russie, tant s'en fault que passant plus outre vers le Cherfoncé Cymbrique, ils eussent cogneu les pais tres-froids de Lapons & Biarmiés, qui s'estendent iusqu'au Pole Artique, & est le peuple innombrable és lieux mesmes q̄ lesanciés ont estimé inhabitables, ainsi (que Dieu aydant) nous deduirons ainsi q̄ verrons les choses le requerir, à fin de môstrer que l'eu- rope n'a point vn seul eschantillô de terre qui ne soit peuplé à bô esciét.]

Or ce qui est habitable, & est en pais froid & montaigneux, est aussi fort difficile à estre cultiué. Au reste n'y a lieu tant soit-il fascheux, mal habité & inquieté par le brigandage & inciuilité des habitâs & voisins qui n'y deuienne aisé en y changeant mesnage & y mettant de gens de bien. Veu que les Grecz au commencement s'estans faits seigneurs des lieux montaigneux & pierreux, sy arrestèrent dressans leur police bien gentiment, & ce en prenans esgard à l'inuention des artz, & choses qui seruis- sent à la politique & commun profit de ceste vie. Les Romains aussi ayât afflietty plusieurs nations cruelles & farouches & lesquelles pour se tenir en ces pais malaiséz à aborder, aspres raboteux & difficiles à estre habitez estoyent aussi de dangereux accez, & ne receuans la compaignie de per- sonne, les rendirent neantmoins acostables, par le meslange d'autres hom- mes courtoys & ciuillisez, qui leur aprindrent l'honesteté & courtoisie, adoucissans celle brutale, & sauuage façon de vie de ces hommes rudes,

*Le mesme Pole  
Artique peuplé  
de diuerses nations  
roy Olue le grâd  
& Jean le grand  
ez descriptions de  
Gothie, Noruege  
& Biarmie.*

*Comme & par  
qui l'Europe a e-  
sté ciuillisee.*

*La temperie de  
l'air sert à la cour-  
toisie des hommes.*

*Les hommes re-  
tiennent l'humour  
du pays de leur  
nourriture.*

*Signesse de la na-  
ture au comparti-  
ment de la terre.*

*Les Grecs & les  
Romains sous qui  
indis ont tenu &  
gouuerné l'Europe.*

*L'Europe suffi-  
sante de se nourrir  
& defendre.*

grossiers & Barbares. Or tout ce qui est d'Europe en planure, & iouist d'vne naturelle & temperie d'air se court grandement à la douceur & gracieuseté des habitans & cause qu'ils sont ciuils & acostables: veu que ceux qui se tiennent és regions fertilles & heureuses, sont ordinairement gracieux & paisibles: là où le peuple habitant és terres mal-plaisantes, & infertilles sont gens guerriers, sentans le masse, d'vn naturel seure & peu courtoys. Neantmoins que ceste diuersité face leurs humeurs contraires, si est-ce que ces nations sont profitables, & se font plaisir, reciproque les vnes aux autres: entant que celles qui sont nées à la guerre soustiennent & defendent par leur effort les autres qui les en requierent: les autres de- partans leurs viures, & communiquans leur sçauoir, doctrine, & ciuilité en la façons & mœurs, & bien-seance du viure. Là où les dangers & dom- mages qui accôpaignent ceux qui refusent plaisir à leurs voisins sont tres- euidens: entant que l'effort de ceux qui manient les armes emporteroit facilement le dessus, si la multitude des autres ne l'accabloit & chastoit son audace: en quoy la nature mesme à besoigné, y mettant vn ordre bon & salutaire partissant la terre en montaignes & planure: tellement que de tous costez il y en ayt & de guerriers & de politiques ciuils & paisibles: mais l'vn en plus grâd nombre à sçauoir de ceux qui ayment & cherissent la paix, à fin qu'ils soyent les plus forts pour la multitude: en quoy ils ont esté secourus par la prouidence & sage cōduite des Monarques Grecz & Macedoniens premierement, & depuis, par les Romains qui leur ont suc- cédé à l'Empire, & par ce moyen l'Europe est tres-suffisante de foy, & sans aller querir ailleur secours, pour se preualoir en ses affaires, & en temps de paix, & durant les troubles des guerres. Veu que de bons guerriers elle en

a bonne, & grande multitude : & pour cultiuier les terres les hommes ne luy manquent point ny pour habiter les villes, & dresser la police & bon ordre des citez & royaumes. Au reste elle est excellente en l'aport de tresbons fruits, & iceux necessaires à la vie de l'homme, & des metaux, autant qu'il en s'uffit pour leur vsage : quant aux odeurs pour les aurelz & sacrifices & pierrerie precieuse, & de grand pris il fault qu'elle s'en fournisse en pais estrange. Toutesfois ceux qui ont faulte de ces mignotises & delicateste n'ont pour cela plus malheureux, ny leur vie plus infortunée & mal-aisée. L'europa encor est fort abondante en bestail, groz haraz, & riches troupeaux, ayant, & nourrissant fort peu, où point de bestes farouches & nuisibles, & voila en general quel est l'estat de l'Europe, reste à particulariser les parties, desquelles vers le leuant la premiere est la Grece qui se presente, par laquelle aussi il nous fault commencer.

*De la Grece, & loix données aux Atheniens par Solon le premier, & plus excellent legislateur d'entre les Grecs. Chap. 2.*



Rece qui est l'une des belles regions de l'Europe fut iadis ainsi dite d'un qui auoit à nô Grec, lequel y posseda le temps passé de grâdes terres & seigneuries: Les limites de laquelle sont dès l'estressure & destroit de terre qu'on dit Isthine pres le destroit de Corinthe & s'estendant du septentrion au midy à la mer Egée, ou Archipelague, & vers le couchâr la mer Ionique: côtenant à present la valonne iusqu'au Goulphe de Venise: les Thermopiles la partissent par le milieu tout ainsi q' l'Apennin en fait de l'Italie s'estendans les montaignes des Leucade & la mer qui regarde le Ponant, iusqu'à la mer qui tend vers l'orient, les dernieres môtaignes qui sont vers l'occidēt s'appellēt Oethe, la plus haulte desquelles est Callidrome par le Vallon de laquelle on prend le chemin vers le sein & goulphe dit Maliaque n'ayât guere plus de 60. pas de large: & est ceste voye seule par laquelle (pourueu qu'on n'y donne aucun empeschement) on peut passer vne armée: veu que le reste de la môtaigne est si aspre, raboteux & difficile que les plus deschargez le trouueroyent fascheux & inaccessible: Et pource appelle on ce passage Pyle qui signifie portes, & d'autant qu'il y a des surgeoz & sources d'eaux chaudes & sulphurées, il s'appelle aussi Thermopile, cest à dire porte chaude. Les regions & Prouinces Grecques qui s'ont selon le bord de la mer sont Acarnanie, Etolie, Locride, Phocide, Beotie, & Eubée, qui est presque (estât isle) cōiointe avec terre ferme. Le pais Attique, & de la Morée, iadis Peloponese s'estend plus que les autres le lōg de la mer sous la diuersité des môtaignes qui les ceignent: & du costé q' la Grece regarde le Nord, ou Septentrion est l'Epire, Perrebie, Magnesie, Thessalie, le sain dit Maliaque. Athenes cité iadis tant fameuse mere, & nourrice des artz liberaux, & des hommes sçauans & illustres en philosophie, & la plus excellente, belle, riche, & puissante de la Grece estoit posée en la region Attique entre l'Achaïe, ou Morée & la Macedone,

*Europe abonde en metaux. Default d'Europe en odeurs & pierrerie.*

*De cecy fait mention. Plin li. 4. c. 7 Description de Grece. voy Strabon 8. 9. Mele 2. Mer Egée à present Archipelague.*

*Quelle est la mer Ionique. Tite Lue 4. de ca. liur. 6.*

*Oethe mont sur lequel les poëtes s'aignent que Hercules se brusla.*

*Ce sein s'appelle à present Goulphe de Negropont.*

*Thermopyle que signifie.*

*Strabon liur. 9. Herodot 7.*

*Eubee isle à present Negropont.*

*Epire est à present Albanie.*

*Voy Ptholon l 3 ch. 15. Tab. d'Europe. 10.*

*Où estoit la cité d'Athenes, qui à present est presque rien, & s'appelle Sathine.*

LIVRE TROISIÈME

*des Olympiens  
luy-même luy. 5.  
Celle Rhodig. li.  
13. ch. 17.  
Loups poursuivis  
par salaire public  
à Athenes.*

*Loy pour les en-  
fants de ceux qui  
moururent en guer-  
re. voy Thucydide.*

*Cette loy s'observe  
en France, et mes-  
mes entre les Prin-  
ces.*

*Cayou scelloit les  
lettres avec les a-  
neaux.*

*Princes jurèrent  
côdemnez à mou-  
rir.*

*Artisans hono-  
rez, en Athenes.*

*Ces tables estoient  
gardées au Prita-  
née. Pausanie l. 1.  
Herodote. 1.*

*Des mises des le-  
gislateurs profa-  
nes. Voy Celsus  
Rhodig. luy. 18.  
ch. 19.*

*Ainsi en l'Isle  
Nume à Rome de  
sa Nymphe Ege-  
rie voy Plutar-  
que.*

*L'origine & co-  
mencement des  
Atheniens.  
Pausanie luy. 1.*

signe de sa victoire. Celuy qui ayant surmonté vn loup le conduisoit en la cité, receuoit cinq drachmes du thesor public, & qui prenoit la louue n'en auoit qu'une estant ces deux pris l'un la valeur d'un bœuf, & l'autre d'une brebis, & de tout temps les Atheniens en auoyent aux loups, & les poursuuioyent, à cause qu'ils preiudiciét & au bestail, & troupeaux, & au labourage de la terre. Les enfans de ceux qui moururent à la guerre, & pour le seruice du public, estoient aussi nourris aux despens du thesor, & de la ville, & instruits en toute ciuilité & bonnes lettres, afin que tous les citoyens fussent par ceste honnesteté, plus affectionnez à combattre vaillamment & hardiment pour la defence d'une cité qui les caressoit si charitablement. Or donna encor Solon, que celuy qui perdroit les yeux à la guerre, fust entretenu & nourry aux despens de la cité. Feit vne assez belle ordonnance par laquelle, il deffendist que le curateur d'un mineur ne demourast point avec la mere du pupille: comme aussi il commanda que celuy ne fut point tuteur, ny curateur, auquel peut aduenir la successiō & heritage par la mort des pupilles. Estoit deffendu par sa loy, que l'orfeure ayant fait vn anneau n'en retint point le seau, ny cachet rapportant l'effigie du possesseur de la bague. Et vouloit que qui creueroit vn œil à son prochain, qu'il perdit les deux en recompence: au reste ne retirait ce qui n'est sien, & qui seroit le contraire, la peine de mort y estoit establie. Si le Prince & gouuerneur de la cité estoit trouué estant enyuré, la loy le côdemnoit à la mort. Solon fut aussi le premier qui aprinst aux Atheniens de cōpter leurs iours selon le cours de la Lune. Permit qu'on portast toute sorte de fruits hors le païs Attique pour le trafic, sauf le miel & la cire. Ne voulut que aucun estranger fut receu citoyen en la cité, si ce n'estoit quelque artisan qui s'y retirast avec toute sa famille, ou celuy qui seroit banny à iamais de son païs. Ces loix & ordonnances fait il tailler en des tables de boys, qu'il apella Axiones, les promulgant, & autorisant par serment solennel du peuple pour cent ans, s'assurant que les citoyens accoustumez par si long temps en vne telle maniere de viure, à grand peine laisseroyent ilz iamais de continuer en ce deuoir. Mais Herodote accourcist bien le téps de la longueur & durée de ces loix, establies par Solon au païs Attique, n'y ayant n'is le terme que de dix ans seulement. Et imitant les autres legislateurs, qui pour autoriser & donner plus de maïesté à leurs loix, faisoient parade de quelque Dieu, afin que le peuple les gardast avec plus de reuerence, il attribua (ainsi que desia auoit fait Dracon) les siennes à la Deesse Minerue, comme si c'eust esté d'elle que l'inuention d'icelles fust procedée: & contraignist, & peuple, & Senat de iurer publiquement, & sur vne pierre au marché, qu'ils les garderoient inuiolables. Ceux qui bastirent la cité d'Athenes ne furent point estrangers, ou gens venus d'ailleurs & vagabons, ou vn amas confus de peuple ramassé de diuerses contrées, ains natifs du mesme lieu qu'ilz habitoyent, & le lieu de leur demeure estoit aussi le païs de leur naissance & origine. Ce furent les premiers en Grece, qui enseignerent l'usage d'ourdir les toiles, de faire l'huile, & tirer le vin du raisin, de cultiuier les terres, & semer les grains, cōme au parauant leurs voisins vesquissent de glands & autres fruits sauuages. Quant aux lettres

& l'eloquence, la police, honnesteté, les loix, la courtoisie, c'est sans doute qu'elles auoyent leur temple & siege principal en la cité d'Athenes. Et d'autant que iadis les femmes en faueur de Minerue, auoyent prononcé sentence contre Neptune, touchant l'imposition du nom de la cité, fut ordonnées trois loix pour apaiser le courroux de Neptune cōtre les femmes: à sçauoir que dame quelconque n'entreroit iamais au Senat: que les enfans ne porteroient ny nom, ny armes de leurs meres, & qu'elles ne seroyēt point dites Athenées, ny Atheniēnes, ains seulement Attiques. Ceux qui estoient morts en bataille, estoient enterrez avec ceste ceremonie: Trois iours durāt, on dressoit vne tente ou loge, où les ossemēt des morts estoient mis, & où chacun pouuoit porter, s'il auoit rien des reliques de ses predecelleurs, & chacune tribu & famille portoit en des bieres les ossements de sa parenté & alliance: & parmi tous ceux-là y auoit ordinairement vn liēt & cercueil vuide, & paré, neantmoins en memoire des absens, & qui festans perdus à la bataille, n'auoyent esté trouuez entre les morts, & estoient portez ces cercueils indifferemmēt par les citoyens, ou par les estrangers leurs amys, ou ce pendāt les femmes se tenoyent pres le tōbeau, crians, & pleurans outre mesure: & les enterroyēt hors la ville, & aux faux-bourgs en vn cemetiere public, qui estoit pres le monument de Calixte: auquel ils mettoyēt tous ceux qui mouroyēt aux cōbats, sauf ceux qui furent occis à la iournée de Marathon, ausq̄ls à cause de leur vertu & vaillāce singuliere, ils dresserēt des tōbeaux au mesme lieu, où ils gaignerēt la bataille. Les corps estans mis en terre, vn des seig. de la cité des plus autoritez, & choisi entre les plus excellens, estoit deputed à faire vne oraison funebre à la louange des decedez selon la dignité & vaillāce de chacun, laquelle finie, on se retiroit en la cité. Et c'est ainsi qu'ils en vsoyent tout le long de la guerre, pour recognoissance des seruices des bons citoyens: mais leur gloire est du tout aneantie, & n'aparoit plus de celle grande cité que quelques pauvres ruines, elle estant reduite en vn miserable cazal, & pauvre village, que à present on nomme Sathine.

*Loix d'Athene  
contre les femmes.*

*Voy Thucidide.*

*Maniere d'obseques  
gardée à  
Athenes pour  
ceux qui mouroyēt  
en bataille.*

*Cir Marathon  
n'estoit guere loig  
d'Athenes. voy  
Strabon. li. 9.*

*De ceste bataille  
voy Herodot. li.  
6. Justin. li. 2.*

*Athenes du sont  
ruinée à present.*

*Du pays de Laconie, des mœurs & loix anciennes des Lacedemoniens. Chap. 3.*



**L**ACONIE prouince assise au Peloponessé, que à present on appelle Morée, a eu iadis le nom & d'Orbalie, & Lacedemone d'un enfant de Iupiter, & d'Ataigé, lequel eust à nom Lacedemon, & par lequel fut bastie, & nommée celle tant illustre, & fameuse cité de Lacedemone, portāt le nom de la Prouince: elle fut aussi apellée Sparte, d'un des enfans de Phoronée qui portoit ce mesme nom. [Toutesfois Pausanie tient, qu'elle fut dite Sparte de la femme de Lacedemon, & fille d'Eurote, de qui aussi le fleuue passant par celle cité auoit pris sa denomination: mais cela se peut accorder facilement que vn des enfans ayt causé le nom de Sparte & que Lacedemon espousast la fille dudit Phoronée, qui fut roy des Argiues, i'auoit que Eusebe tiēne que Sparte estoit vn filz dudit Phoronée, & auquel

*Par qui bastie  
Lacedemone.  
voyez Pausanie  
li. 3. ou aux Laco-  
niques.  
Lacedemone à  
present se uomme  
Misisstrate.*

**E**oup le conduisoit en  
qui prenoit la louue  
d'un bœuf, & l'autre  
yent aux loups, & les  
l, & troupeaux, & au  
royent à la guerre, &  
despens du thesor, &  
tres, afin que tous les  
nez à combattre vail-  
qui les caressoit si cha-  
i perdroit les yeux à la  
ité. Feit vne assez belle  
ur d'un mineur ne deu-  
ussil il commanda que  
aduenir la successiō &  
par sa loy, que l'orfeure  
chet raportant l'effigie  
eroit vn œil à son pro-  
ne retirer ce qui n'est  
oit establie. Si le Prin-  
yuré, la loy le cōdem-  
aux Atheniens de cō-  
u'on portast toute for-  
le miel & la cire. Ne  
cité, si ce n'estoit quel-  
celuy qui seroit banny  
tailler en des tables de  
risant par serment solē-  
oyens accoustumez par  
de peine laisseroyent ilz  
accoursist bien le tēps  
Solon au païs Atrique,  
Et imitant les autres le-  
esté à leurs loix, faisoyēt  
rdast avec plus de reue-  
les siennes à la Deesse  
ion d'icelles fust proce-  
ablement, & fut vne  
es. Ceux qui bastirent la  
as venus d'ailleurs & va-  
diuerses contrées, ains  
de leur demeure estoit  
r les premies en Grece,  
ite l'huile, & tirer le vin  
cōme au parauant leurs  
ages. Quant aux lettres

LIVRE TROISIEME

*Ce Phoronée regnoit du temps de Iſaac. voy Eusebe aux Chroniq.* il attribue la fondation de celle cité: & ainsi pour les accorder, il faut dire que le fils du Roy Argiuien la fonda: mais que Lacedemon l'ayant embellie & accreue, luy donna le nom de sa femme, qui portoit le mesme nom que auoit le fils de Phoronée: lequel viuoit long temps au parauant, que ny Athenes, ny Lacedemone, eussent roys ny police quelconque. ] Ceste cité fut la Royale & Metropolitaine, siege du Roy Agamennon, ccluy qu'on dit auoir esté general en l'armée des Grecs, faisant le voyage de

*Licurgue frere du Roy de Sparte. De Licurgue & de ses loix & moedestie. voy Iustin. liu. 3.*

*Plutarque en la vie de Licurgue. l'ausanie liu. 3.*

*Deux roys à Lacedemone.*

*Conseil en Lacedemone pour tenir & les Roys, & le peuple en bride.*

*Ephores institutez à Sparte cinq en nombre. Celic Rhodig. liu. 18. ch. 26. Les Roys regnerent à Sparte 350 ans. Et les Ephores y commencerent en la 5. Olympi.*

*Partage egal des terres Spartaines.*

Troye. Licurgue grand & illustre philosophe, frere du Roy de Sparte nommé Polydecte, comme son frere estant mort il eust la charge des enfans mineurs ses neueux, & gouverna le pais attendant leur maiorité, reforma les mœurs de la cité y établissant de saintes loix, & legitimes coustumes, adextrant les Spartains à toute honesteté & vertueux exercices, comme ainsi soit, que au parauant les Lacedemoniés fussent les seuls entre les Grecs fort mal complexionnez & inciuils, tant entre eux mesme, qu'à l'édroit de leurs hostes & voisins, ne frequentans aucun, & n'ayans affaire, ny communication avec personne. Pour oster donc ceste barbarie & inciuilité, Licurgue hardiment & sans craindre la fureur populaire abolist toutes les loix, ordonnances, coustumes, & anciennes façons de vie des Spartains, en y introduisant d'autres plus ciuiles, modestes, & louables. La premiere desquelles fut, que les plus anciens seroyent tousiours appelez au conseil des Roys, (car il en auoit deux ordinairement en Lacedemone) & ceste troupe assistant au conseil, seruoit d'arbitre & moyennneur, entre la puissance Royale, & la violence de la multitude, afin que le peuple ne s'emancipast en se reuoltant, & que les Roys n'abusassent tyranniquement de leur autorité. Vingt & quatre vicillars (car tel en dit auoir esté le nombre Aristote) assistoyent aux deux roys, prenans esgard que la Democratie, ou puissance populaire ne prist plus de pied & fondement que de raison, & que les Roys n'attentassent de changer la royauté en tyrannie.

Et failloit que le peuple fust aduertey de tout ce que ceste troupe choisie ordonnoit, & deliberoit au conseil. Long temps apres furent ordonnez les Ephores, afin de seruir de frein & bride à ceste dignité de peu d'hommes, qui commençoient à se gaster, & deuenir insolens & insupportables, & s'apelle ce gouvernement de peu d'hommes en Grec Oligarchie: neanmoins l'elction des Ephores n'aduint, que quelques cent ans apres la mort de Licurgue, regnant Theopempe à Lacedemone. Les seigneurs qui gouvernoyent la cité, ayans eux-mêmes crée les Ephores, feirent encor vne autre ordonnance sur le partage & diuision des terres & possessions, mettans en teste à la multitude que tout le terroir, & iurisdiction Spartaine fut mise en commun, afin que la distribution en fut faite esgale à chacun: d'autant que la raison vouloit que les citoyens fussent premiers en vertu, & excellence, & se deuançassent en generosité les vns, les autres, & non en bobans, delices, & superfluité de richesses. Les lors doc des terres vindrent en 39000. forts, & parties contenans toute la iurisdiction & seigneurie, & les sinages de la cité en 9000. parties: Les villes municipales, & champetres triployét ce nombre, & portoit le partage de chacun, que les hommes auoyent pour teste soixante dix mines de bled, & les femmes

accorder, il faut di-  
cedemon l'ayant em-  
portoit le mesme nô  
ps au parauant, que  
quelconque. ] Ceste  
Agamennon, celuy  
faisant le voyage de  
u Roy de Sparte nô-  
la charge des enfans  
leur maiorité, refor-  
& legitimes coustu-  
tueux exercices, com-  
ment les seuls entre les  
eux mesme, qu'à l'é-  
un, & n'ayans affaire,  
ceste barbarie & in-  
teur populaire abolist  
mes façons de vie des  
destes, & louables. La  
ent tousiours apellez  
mêr en Lacedemone)  
& moyennneur, entre  
afin que le peuple ne  
fassent tyranniquemêr  
dit auoir esté le nom-  
gard que la Democra-  
fondement que de rai-  
yauté en tyrannie.  
ue ceste troupe choisie  
apres furent ordonnez  
dignité de peu d'hom-  
blens & insupportables,  
Grec Oligarchie: neât-  
quelques cent ans apres la  
emone. Les seigneurs  
es Ephores, feirent en-  
on des terres & posses-  
terroir, & iurisdiction  
on en fut faite esgale  
oyens furent premiers  
rosité les vns, les autres,  
es. Les lots d'oc des ter-  
toute la iurisdiction &  
Les villes municipales,  
partage de chacun, que  
s de bled, & les femmes

12. pour

12. pour ans pour leur nourriture & menus affaires. Le legislateur eust vo-  
lontiers fait partager en mesme esgalité les meubles, & l'auoit entrepris  
dès le commencement, mais craignit la male grace de la multitude, d'au-  
tant qu'il en voyoit desia plusieurs mal disposez à le souffrir, sen desista,  
routefois pour oster les superfluitez & l'auarice, interdit-il tout vltage  
d'or & d'argent, & feit battre monnoye de fer, qui estoit de peu de valeur,  
& par ce moyen il empescha & rompist les desirs, & de desrober, & d'ac-  
cumuler thesors, n'estant l'or, ny l'argent en estime. Afin encor que le fer  
qui seruoit de monnoye, ne peut prouffiter despues en autre chose, à cause  
de sa mollesse, lors qu'il estoit tout ardent, il le faisoit estaindre avec du  
vinaigre. Chassa encor de la cité tous artisans comme inutiles, là où les  
orteures sen allerent de leur bon gré, voyans que l'or y estoit interdit, &  
que le seul fer estoit en vltage pour la monnoye. Et pour oster toute su-  
perfluité & delicatess au viure, ordonna que on mangeast en public, que  
pauures & riches fussent assis à mesme table, & fussent seruis de pareilles  
viandes. Deffendit que ceux qui auoyêt banqueté en leur maison ne for-  
tissent point en rue: & celuy qui se faisoit de viure ainsi escharcement es-  
toit repris & tancé des autres, comme peu sobre, & non apte à viure selô  
les coustumes du pais, & ainsi fut toute la superfluité ancienne ostée & a-  
bolie de Lacedemone. Les riches & plus puiffans de la cité à cause de ce-  
la, faspirent contre luy de sorte, que le ruans sur luy, luy creuerent vn œil  
d'vn coup de baston, qui causa que depuis nul Lacedemonien entroit au  
banquet avec le baston à la main. Et apellerent ces festins & façons de  
banqueter filies, c'est à dire amitez, comme vray signe, & argument d'v-  
ne grande societé & courtoisie, liant ensemble le cœur des citoyens, ou  
pluistost Phidities, à cause de l'espargne & grande sobrieté de despence,  
en laquelle ils sacoustumoyent viuans en telle sorte.

Ceux qui auoyent sacrifié, ou venoyent de la chasse, n'estoyent aussi cō-  
trains se trouver au banquet public, ains auoyent permission de manger  
en leur maison, où tout le reste du peuple failloit que mangeast en public.  
Or pour fournir à la despence de ce souper ordinaire, il failloit que chacū  
fournist vne mine de farine, huit cores de vin, cinq liures de fourmage, &  
de figues cinq liures & demie, y assistoyent les enfans, comme leur seruāt  
d'vne escolle de sobrieté, attrempance & d'apprentissage de toute honeste-  
té & courtoisie: entant que on y parloit des affaires, & s'y iouoit on mo-  
destement, & sans vsr de parole liale, ne qui piquast aucun de la compa-  
gnie. En Sparte on se marioit plus pour l'egard de la lignée, afin d'auoir  
des citoyens qui suiussent les armes, que de soing qu'ils eussent de la cha-  
steté: & y auoyent les femmes, tant de licence & d'honneur, que les marys  
les apelloyent dames & maistresses. Les filles y estoyêt adextrées, & acou-  
stumées à la course, escrime, ieu de la balle de fer, & au trait, & ieu des Ar-  
segayes, dards, ou corsegues: afin qu'oublians les delicatesses dameretes,  
elles fussent rédues plus robustes à souffrir le trauail de l'enfantement: &  
s'exerçoient toutes nues comme les garçons, chantans, dançans en certai-  
nes solennitez, en la presence, & à la veuë des ieunes hommes de leur a-  
ge, & quoy que elles se descouuissent, si n'y auoit il rien d'insolêt, ou peu

*Or l'argent sans  
compte, n'y prin à  
Lacedemone.*

*Artisans chas-  
sez de Lacedem.*

*Les Spartains  
mangeoyt en pu-  
blic.*

*Ce fut vn nommé  
Alcandre qui luy  
creua. Voy Pau-  
sanie ez Laconi-  
ques 3. & Celsio  
Rhodig. lin. 3. ch.  
28. & l. 14. c. 12.  
Les freres des La-  
cedemoniens.*

*Si ce mot Core ve-  
noit à la quantité  
de cinq muids pour  
Core, c'estoit bien  
piusé*

*Quel nom estoit  
doné aux femmes  
de Lacedemone.*

*Ceste balle estoit  
par les anciens dite  
Dijens, & facile  
en rond.*

*De ces exercices  
des filles Lacedem.  
voy Platon 5. de  
la republ.*

LIVRE TROISIEME

chaste, d'autant que personne n'y pensoit en mal, & ne prenoit garde à vilénie quelconque. De là venoit ceste naïue gaillardise, & à tout propriété de des dames Lacedemoniennes plustost meures, & apes au travail que comme indigne de la Grece. L'homme qui auoit vescu en Celibat, estoit se pourmenoit rouant autour de la place tout nud le long de l'hiuer, afin de n'estre honoré avec les autres vieillards, par la ieunesse. Les filles meures & prestes à marier, estoient rauies par ceux qui les deuoyent espouser: & le iour des nopces, l'espousee conduite en la chambre de son espoux, on luy rasoit les cheueux, puis venant l'espoux, luy desceignoit sa ceinture & luy estoit permis d'y coucher la nuit tant seulement, car de iour il n'eust osé l'acoster, d'autant qu'il estoit defendu à tout Lacedemonien, tant s'en fault de careller, voire ne de voir leurs femmes de iour, tant que ils fussent peres de quelque enfant: & la charge & soing des enfans, estoit commis aux hommes dignes, & suffisans à les instruire en toute vertu & honesteté. Les vieillards qui se voyoient inhabiles à faire des enfans, auoyent licence de donner leur femme à quelque ieune homme, qui fut bon & vertueux pour en auoir lignée: & quoy que elle fut grosse du fait d'autrui, si est-ce que les enfans estoient au mary: sans que aucun eust osé reprocher d'infamie, celuy qui ayant vne femme chaste, pudique, & fertile, induisoit neantmoins vn autre à la luy engrossir, & labourer le terroir de son espouse, comme gras & fertile, & propre à produire quelque bon fruit. Et se mocquoient d'aucunes nations, lesquelles nourrissoient, & supposoyent ores par pris, tantost par prieres les chienes & iuments, aux bons animaux de leur espee, & ce pendant tenoyent leurs femmes en feure garde: quant à eux fussent ilz ou fortz ou foibles, si ne vouloyent ilz estre sans auoir lignée. La nourriture des enfans n'estoit point par les parens distribuée, & n'estoit à eux de les esleuer: car dès que vn enfant naissoit, on le portoit en vn lieu public à ce destiné, que ilz apelloyent leschem: où estant desia grandelet, silz le trouuoient l'ayans contemplé à leur fantasie, raschoyét de le faire enroller en vn des neuf mille sorts du peuple, à qui le terroir & finage de la cité estoit distribué: mais si l'enfant estoit laid, difforme, & contrefait, ils l'enuoyent en vn lieu raboteux, & plein de precipices pres vn monticule nommé Taigé, & là faisoit on precipiter ceste pauure creature come inutile, & sans nul profit pour la republique. Les femmes ne lauoyent point leurs enfans avec de l'eau, ains le vin en faisoit l'office, à cause q' celle liqueur resoult les membres, & les debilité, & mesmement si le corps est suier au hault mal: elles ne fomentoyent ny enuelopoyent aucunement ceste tédre enfance, ny la tenoit en aucun berceau ou langes, & les acoustimoient aux tenebres & solitudes. Qui estoit cause q' plusieurs nations estranges poursuyuoiet d'auoir des nourrices Spartaines pour nourrir & esleuer leurs enfans. Les petits en Lacedemone, dès l'â septiesme estoyet adextrez avec leurs compaignons en l'assemblée, & y aprenoyent les lettres nō pour y estre scauas, ains seulement pour leur necessité, car le reste de leur aprentissage consistoit en souffrance & à l'acoustumer à la peine & travail sans cesse. On coupoit leurs cheueux

*Celibat detesté et méprisé par les Lacedemoniens.*

*Spartains ne voyoient leurs femmes qu'elles ne fussent enceintes.*

*Soit prest des femmes en Lacedemone.*

*Cruauté des Lacede. enuers leurs enfans.*

*Taigé estoit vne colline pres de sparte, où l'on immoloit au soleil. voy Pausanie. 3. Estrange nourriture des enfans Laced.*

rez à rez du cuir, & les faisoÿt aller pieds nuds, & sur l'an douziesme, ilz començoÿent à ne porter qu'une robe suÿuant l'ordonnâce & coustume du pais, sans qu'ils sceussent que valoit, ny bain ny estuue : & couchoyent sur des lits faits de roseaux : & en hyuer ceux-là estoyent honorez de lit, lesquels ilz apelloÿent Lycophones, c'est à dire tue-loups. Et celuy estoit eslu Iré, c'est à dire precepteur & maistre d'enfans, qui passoit les autres en aage de deux ou trois ans, lequel donnoit commission aux plus grandz d'aller buscher & querir du bois, & aux petits de chercher leur charge avec larcin : & d'entrer au banquet des grands & anciens, pour y rober quelque chose. Celuy qu'on surprénoit au larcin estoit foueté, nō que cela fut reputé à vice, ains seulement d'autant qu'il ne s'y estoit pas porté subtilement, n'y avec la finesse qui y estoit deüë. Le gouverneur pour adextre ses compaignons, commandoit aux aucuns de chanter, aux autres de proposer quelques uestions subtiles & aigues, & failloit que la responce fut, & briefue, & soubdaine. En quoy si quelcun se monstroit peiant & paresseux, le chef luy mordoit vn peu viuement le pouce. On leur enioignoit encor d'vsfer d'une oraison graue & sentencieuse, toutesfoÿs ayant quelque gayeté, & gaillardise, mais le tout tresbriefuement : de sorte que on disoit en commun prouerbe, qu'il estoit plus aisé de philosopher aux hommes, que d'imiter la brieueté de parole des Laconiques.

Or fault-il sçauoir en quoy dès le commencement s'employoit vn chacun des estats, & comme ilz estoyent en vn honeste debat, & vertueuse enuie, à qui feroit le mieux quelque chose de bon : veu que tous les aages estoyent partis en trois rances & ordres.

Chacun de ces Chœurs auoit son mor, veu qu'aux festes grandes & solennelles les plus anciens disoyent en chātant : Nous fusimes iadis fort robustes & ieunes, & le disoyent avec vne fort douce & melodieuse voix : lesquels estoyent suÿuis de ceux qui estoyent en aagé parfait, & en leur plus grad force, desquelz la parole estoit telle : & nous sommes ieunes & puissants, ce que il vous est loisible de tenter, & experimenter, à quoy aioustoÿent les enfans en disant. Nous serons aussi bons & gaillards que vous & meilleurs encore que tous les deux. Plutarque dit que encore de son temps les Lacedemoniens vsoyent de certaines chansons, & accordz que ilz sonnoÿent sur des fleustes, lors qu'ilz marchoyent en bataille.

Thucidide est auteur de ceste façon de faire Laconique, quant au ieu de fleustes vsé en guerre, niant toutesfoÿs, que ilz fussent conduitz de quelque superstition, ou en l'honneur de quelque diuinité, ny pour irriter, & esguillonner leurs esprits à plus de vaillance & brauade au combat (ainsi que en vsoyent les Romains avec leurs cornets & trompettes) mais plustost, afin que avec ceste douceur & harmonie, ilz allassent d'vn pas egal & sans trop de vehemence, ou desordre se presenter à l'ennemy. Il se treuuent encore des vers d'vn poëte Laconique, qui font foy que nō seulement les Spartains vsoyent entrans en bataille des fleustes, ains encor de la harpe, laquelle coustume auoit esté empruntée des habitans de l'Isle de Crete.

Herodote escrit que Halyatte roy des Lydiens marchāt en guerre menoit

Larcin loué entre les Laconiens. Plutarque aux *Apophygmatis.*

Voy Platon au *Protagore.* Brieueté de parole louée entre les *Laced.*

Plutarque en la *vie de Licurgue.* Thucidide 5. *Laced.* pourquoy vsoyent du ieu de fleustes allans au combat.

Les Romains imitoÿent les soldatz avec des cors & trompettes. *Laced.* vsent de la harpe marchāt en bataille.

Halyatte Roy Lydien mol & es-

LIVRE TROISIEME

*Herodot. liu. 1.* des fleuteurs & ioueurs de lyre & de harpe, & ce qui est indigne d'estre recité) dressoit des banquets delicieux, & vsoit de delices effeminées, allant combattre les habitans de Milet. Les Romains outre les cors, & son de trompes, animoyent encor le soldat avec vn grand cry & huée lors que ilz affrontoyent l'ennemy: ce qui est bien au contraire de ce que

*Homere en l'Iliade.* Homere chante des Achiues & Grecs, lesq̄ls il fait marcher sans dire mor, & respirans ne sçay qu'elle force & gaillardise sous le repos de tel silence.

*Avec quelle gaiereté les Gaulois marchoyēt en bataille.* Les Gaulois cōme escriuent Tite Liue, & Polybe y alloÿt en dançant, & sautclant, & frapans de leurs boucliers sur les crestes de leurs morions & bourguinottes. Aucuns Barbares commençoÿent l'estour & conffit avec vilements espouuentables: par lesquelles façons de faire, on voit que pas vne des autres nations ne fuiuoit la maniere de faire des Lacedemoniens

*Laced. portoyent longue perruque.* en sonnans l'assault aux alarmes. Dés que ilz sortoyent d'enfance ilz nourrissoÿent leur perruque & cheueclure suyuant l'ordonnance de leur legislateur qui auoit opinion que les hommes paroissent plus beaux ayāt ainsi longs les cheueux, lesquelz couuroÿent les fautes du visage, & fil y auoit quelque default que les cheueux donnoÿent plus de fureur & apparence de force & gaillardise. Le Roy auant que entrer au combat imoloit vne cheure aux Muses. Ce peuple auoit certaine loy ordonnée pour son viure, & en paix & au temps de la guerre, ayans opinion qu'il se faillloit exercer au fait militaire, comme ayant esté produits de la nature, non pour leur aise particulier, ains pour la deffence de leur pays.

*Laced. bons guerriers naturellement voy Herodot. 7. Demacate à Xer se. Plutarque.* Ilz ne s'adonnoÿent à art quelconque qui leur aporast gaing, cōme ceux qui n'embrassoÿent autre cas que les desirs de la guerre: le reste du temps ils l'employoient à banqueter ensemble, & viuans en cōmun, il aduint ce que d'eux escrit Plutarque, que les Lacedemoniens ne vouloyēt plus viure en leur priuē, & quand bien ils en eussent eu desir, si leur estoit-il presque impossible de l'effectuēr, veu la grand accoustumāce qu'ils auoyēt de suyure les façons anciennes de leur pays & predecesseurs. Quant à donner suffrages & balloter à l'electiō des Magistrats, ils en faisoÿēt tout au contraire des autres nations: veu que vne petite troupe d'être eux choisis pour tel effait entroyēt en vn lieu secret pres l'assemblée où les voix estoÿēt données, d'ou auant ils ne voyoient personne, & aucun aussi ne les pouuoit y voir: là ils prenoÿēt garde au nombre des voix pour le sort de l'electiō, & oyans le bruit plus grand en la preuue & consentement du peuple, pour que l'un des competeurs & pourſuyuās la dignité, ils l'escriuoÿēt en vne tablette, laquelle puis apres estāt proposée en public donoit tesmoignage qui estoÿent ceux d'entre les pourſuiuans qui auoit le plus de voix, & emportoit le magistrat & office. Licurgue fut le premier qui, ostant toute superstition, permit qu'on enterrast les corps des citoyens dans l'encloz de la cité, voire d'auoir tombeaux à l'etour du circuit des temples: toutesfois n'estoit il permis d'escrire le nom d'homme ny femme sur le tombeau, sinon de ceux seulement qui estoÿent morts combatant vaillamment à la guerre: & ne duroit leur dueil que l'espace de 15. iours.

*Les Atheniens ne souffroyent au contraire aucun enterer en leur ville Thucid.* Defendu en outre aux Lacedemoniens de voyager, afin de n'aporter quelque corruption de mœurs en leur cité par la hantise, & frequentation

*Les voyages defendus aux Lacedem. et pourquoy.*

des estrangers : voire ceux qui venoyent d'ailleur à Sparte, en estoient chassés, si ce n'estoit gens qui peussent proufiter à leur republique à fin que les Estrangers ne l'acoustumassent à viure suyuant les façons & discipline Laconique, ce qui semble estre plus barbare & plein d'euie que de raison. Mais Plutarque en rend la cause assez iuste, disant que le legislateur le feit, à fin que par les rapports de nouvelles & arraisonnemens mutuels du citoyen avec l'estranger on ne causast diuerses humeurs & volōtez en la fantasia des habitans qui est vne peste tres-dangereuse pour empêcher le maintenement du repos en vne ville : Lycurgue ne voulut que les ieunes hommes eussent plus d'vne robe & vestement quelque saison que ce fust de l'année, & deffendit que l'vn fut mieux en ordre, ou vestu plus mignonement que les autres, & qu'aucun se traitast ou banquetast plus magnifiquement que le reste des citoyens.

Deffendit en outre que le trafic se feist par échange & non en achetant argent comptant: & ordonna que les ieunes hommes se tinssent non à la suite de la Court, & en la ville, ains aux champs, pour passer ceste gaye & glissante ieunesse en peine, & trauail, plustost qu'en repos, aise, & delicate: où il ne voulut qu'ils eussent autre liēt que la terre dure, ny sauce que d'apetit, ny qu'ils reuinssent en la cité, qu'estans en aage d'homme pour faire seruice au public. Ordonna d'auantage que les filles fussent mariées sans dot ny douaire quelconque, à fin qu'aucun ne choisist femme pour ses richesses, & que l'homme fut mieux obey de son espouse, n'estant bridé de l'obligation d'vn d'ouaire. Ne voulut que les plus riches & puillans fussent les plus honorez, ains donna cest auantage aux vieillards qui surpassoyent les autres en aage, & n'y a eu iamais lieu en la terre où les vieillards ayēt esté plus reueurez qu'ē Lacedemone. C'estoit aux roys à se mesler des affaires de la guerre & aux Magistrats des iugemens & successions annuelles des officiers de la cité, au senat de prendre esgard que les loix fussent bien gardées & obseruées: & permit Licurgue au peuple d'eslire de nouveaux Senateurs & faire tels magistrats que bon luy sembleroit, & d'autant qu'au commencement ces loix sembloient dures & intolerables aux citoyens pour leur nouveauté, Licurgue pour les autoriser faignist qu'Apollon Delphique en estoit l'auteur, & que de Delphe il les auoit portées, à ce contrainēt par le diuin commandement, à fin qu'avec ceste religion il les accoustumast à souffrir ce qu'ils ne pouuoēt accepter qu'avec fascherie & difficulté. Et à fin que ses ordonnances prinssent eternal & durable cours & establissement, il obligea ses citoyens par serment de ne iamais rien changer, ny innouër des loix par luy faites, tant qu'il fut de retour, d'autant qu'il s'en alloit vers l'oracle Delphique pour consulter Apollon, qu'est-ce qu'il faudroit adiouster où diminuer en ses ordonnances. Et sous la faueur de ce serment solennel il s'en alla en Candie où il passa en exile volontaire le reste de son aage: voire commanda-il mourāt qu'on gettast ses ossemens en mer, à fin que si par cas les Lacedemoniens recouroyent son corps, ils ne se pensassent estre absous du serment fait sur l'observation de ses edits. Ne sera hors de propos de dire vn peu quel honneur les Laced. faisoient à leurs roys & de quelles préeminences est-

*Plutarq. en Licurgue.*

*Sage aduis du leu. 37. at. Lacedem.*

*Ainsi en vssent plusieurs des peuples descouuers de nostre temps.*

*Des meurs des Lacedem. lise. Xenophon l. 6. des saictz des Grecz.*

*Filles mariées sans rien porter et pourquoy.*

*Vieillesse reuerée en Lacedemone.*

*Aussi estoit elle entre les Georgiens au mont Caucaisse Rhodig. li. 18. ch. 27.*

*Lycurgue saint*

*Apollon auteur de ses loix, voy Plutarque & Pausanie.*

*Lycurgue meurt en exile.*

*Honneurs des roys Laced. non encore si grands que des Doges de Venise.*

LIVRE TROISIEME

ce qu'ils les ornoyent: Il leur donnoyent les deux plus grands degrez de prestise, à sçauoir de Iupiter Lacedemonien & Iupiter Celeste: & la puissance de faire la guerre à quelque païs & nation que bon leur sembleroit, sans qu'il fut permis à aucun Spartain d'y contredire sur peine de perdre la vie, joint que les roys seroyent les premiers aux voyages & entreprises, & les derniers à se retirer ayant chascun cent hommes choisis & vaillans pour leur garde. Lors qu'ils sortoyent pour aller en guerre il leur estoit permis de prendre tout autant de bestes qu'il leur plaisoit pour sacrifier, desquelles les peaux & cuirs estoyent aux prestres faisant l'office: voila quant à la guerre. Durant la paix on leur faisoit l'honneur que lors qu'en quelque feste solennelle la cité distribuoit de la chair crue au peuple & celebroit quelque grand banquet, les Roys estoient les premiers assis & auoyent le premier seruice, ayans double portion pour leur plat, & ayans pour leur part les cuirs des bestes, & les choses offerres desquelles on ne faisoit que gouster seulement: & tous les premiers iours de chascun moys, on leur donnoit à chascun vne brebis aux despens du public pour en faire sacrifice au dieu Apollon, & six minots de farine, & vn baril de vin Lacedemonien. En tous ieux, spectacles, & courses ou ieu d'escrimes publics ils y presidoyēt en certains lieux se pouuās appuyer de quelque citoyē tel qu'ils vouldroyent, & à chascun d'eux estoit loisible d'eslire & choisir pour soy deux Pythies, qui estoyēt des deuins, qu'on enuoyoit consulter Apollon & lesquels estoyent nourris du public à la table royale. Les Roys ne se trouuant point au banquet on leur enuoyoit des demy minots de farine, & quelque mesure de vin, mais presens toute chose leur estoit baillée au double. C'estoit aux Roys à vuidier les differens & donner vne fille orpheline à celuy ou qui l'auoit fiécée, par la voloté du pere seule ou la mere y cōsentant: à eux aussi d'ordonner des voyes publiques & auoir esgard sur ceux qui sans leur consentement vouloyent adopter quelcun en leur famille: leur estant loisible d'entrer quand bon leur sembloit au senat, lequel estoit de 28. Senateurs ainsi qu'auons dit cy dessus: où les Roys n'assés point, il falloir que deux Senateurs plus proches du sang royal y rinsent leur place, ayans deux balotes plus que les autres, & puis encor leur voix ordinaire: & ainsi les Laced. respectoyēt leurs roys estans en vie: mais lors qu'ils decedoyēt, il y auoit deux hōmes à cheual qui en alloyēt porter la nouvelle par tout le païs suiet à la seigneurie de Sparte: & ce pēdant les femmes alloyēt par la cité frappans sur des pots & chauderons: & durant que cela se faisoit, il estoit necessaire qu'en chascune maison il y eust deux, libres de condition, homme & femme qui se vestissent de dueil, à peine de grosse amende & punition à ceux qui seroyent du contraire, & estoit pareille la coustume des obseques royaux des Princes Lacedemoniens, que d'aucuns roys & Barbares d'Asie, les façons desquels estoyent de telle sorte. Veū que le Roy Laced. mort il falloir que de tous les païs subiets ceux qui estoyēt amys & alliez des Spartains se trouuassent aux obseques & funerailles, desquels & des Lacedemoniens mesmes, & des esclaves apres que plusieurs milliers estoierēt assemblez avec les femmes indifferement en vn meisme lieu, se mettoient à plourer, frapper leur teste & vrier

*On appelle ce cela en latin euscervatio. i. desentraillement.*

*Brebis sacrifiées à Apollon à Laced.*

*Pythies quels, & furent nommez, d'Apollon, voy Xenophon li. de la discipline. Laced.*

*Sang royal comme respecté à Laced.*

*Honneurs & funerailles des Roys de Laced.*

*Dueil public aux funerailles des roys Laced.*

plus grands degrez de  
 cer Celeste:& la puis-  
 bon leur sembleroit,  
 re sur peine de perdre  
 oyages & entreprises,  
 mes choisis & vaillans  
 t en guerre il leur e-  
 leur plaisoit pour sacri-  
 es faisans l'office:voila  
 onneur que lors qu'en  
 hair crue au peuple &  
 nt les premiers allis &  
 our leur plat, & ayans  
 ertes desquelles on ne  
 iours de chascū moy,

du public pour en fai-  
 & vn baril de vin La-  
 lieu d'escrimes publics  
 r de quelque citoyē tel  
 d'eslire & choisir pour  
 oyoit consulter Apol-  
 e royale. Les Roys ne  
 s demy minors de fari-  
 hofe leur estoit baillée

& donner vne fille or-  
 ou pere seule ou la mere  
 oliquies & auoir esgard  
 d'opter quelcun en leur  
 sembloit au fenar, le-  
 cessus:ou les Roys n'ass-  
 es du sang royal y tinf-  
 etres, & puis encor leur  
 roys estans en vic:mais  
 tal qui en alloyēt porter  
 Sparte:& ce pēdant les  
 chauderons:& durant  
 ne maison il y eust deux,  
 du contraire, & estoit  
 rinces Lacedemoniens,  
 lesquels estoient de tel-  
 e de tous les paīs subiets  
 ouuassent aux obseques  
 esimes, & des esclaves a-  
 les femmes indifferem-  
 rrapper leur teste & viler

effroyablement, disans tousiours que ce Roy dernier decedé auoit surpas-  
 sé les autres en vaillance & generosité. Mais celuy des Roys qui mouroit  
 en bataille estoit ainsi honoré: on le tiroit au vif, & posoyent son effigie  
 dans vn liēt bien dressé, pour l'enterrement de laquelle les iugemens ces-  
 soyent par l'espace de dix iours, sans que pas vn magistrat fassist en court  
 pour faire ou rendre iustice, ains estoit-on en tristesse continuelle: Et en  
 cecy ils accordoyent avec les Perles, que celuy qui succedoit au defunct  
 quittoit les debtes aux citoyens de Sparte qui estoient redeuables, ou au  
 Roy son predecesseur, ou à la cité & republique: d'autant que les Perles  
 en vsoyent ainsi à l'endroit des Prouinces à eux subiettes leur quittât les  
 arerages des tributs, esquelles estoient redeuables au Roy decedé. Les  
 mœurs des Laced. encor s'accordoyēt avec les façons de faire des Eglyp-  
 tiens, entant que leurs cuisiniers, trōpettes & iōueurs de fleutes venoyent  
 par succession, sans qu'autre se mēlast de l'estat, que ceux qui estoient nez  
 de relz peres.

Et voila quant à l'estat de Lacedemone, laquelle ayant stroy long  
 temps & contre les Perles & Macedoniens, fut assuiettie par les Ro-  
 mains, & du temps de nos peres à esté du tout aneantie par la cruelle Bar-  
 barie des disciples de Mahometh, & Tyrans de la famille Turquesque.

*De l'Isle de Crete & des mœurs tant recommandē des ha-  
 bitans en icelle. Cha. 4.*



Je ne sçay qui a meu le ramasseur de cest œuvre de  
 nous aller icy confondre la suite des regions par luy  
 descriptes selon les parties de la terre, veu qu'il mesle  
 icy l'Isle des Candiens avec la Grece d'Europe: en-  
 tant que le paīs Insulaire de Crete est du tout esloi-  
 gné de l'Europe à quiconque nous adressons pour  
 en sçauoir les dimensions. Et m'estonne que ce bon  
 hōme voulant si peu dire de Candie, qu'il fait, & esplucher quelque sim-  
 ple trait des anciens pour enrichir son dire, n'ait suiuy le cours d'Asie ou  
 descriuant la Turquie propre suiuet de ce paīs Asiatique: où paignant l'A-  
 frique, comme estant Crete opposite à la region Cyrenaique d'Egypte y  
 enuelopant & Candie & Rhodes, & Chypre conquesté des Chrestiens,  
 & les deux retenues par iceux, mais en payant tribut à l'ennemy de la  
 foy Chrestienne. Toutefois pour ne nous destourner de sa continuation  
 ny rompre aucunement son ordre, il nous suffira que le lecteur soit ad-  
 uerty que nous sommes contents de peruertir icy, ce qui deuroit estre  
 bien dressé plustost qu'oublier rien qui soit de consequence: & par ainsi  
 non seulement vous donneray-ie Candie avec les mœurs des anciens  
 Candiots, traduisant, & suyuant nōstre auteur, ains encor selon ce  
 qu'elle se comporte à present, luy ioignant & Rhodes, & Chiptre Asia-  
 tique, & Negropont qui est des appartenances d'Europe, comme  
 digne desquelles on parle, entant qu'elles ne doiuent rien à Isle que  
 on sçache sur la mer, soit en antiquité, courtoisie, brauade ny vaillance

*Roy nouueau  
 qui estoit les debtes  
 au peuple.*

*Costume des  
 Perles.*

*Candie est du  
 tout en Asie.*

LIVRE TROISIEME

*Crete iadis, à present Candie.*  
*V'royl. 3. Eneid.*  
*Description de Candie. Strab. li. 10. Solincha. 27. Bon. Bordon li. 2.*

*Estendue de l'isle de Candie.*

*Grose cité de Minos. Ouid. 3. Metamorphos.*  
*De ce mont roy Tacite lin. 20. Et Solin chap. 27.*

*Le stade est de 125 pas. Besses nuisibles ne naissent en Crete.*

*Maluoisie Candiotte ne soit renommée, veu que iusques en Calichur elle est portée, quant à noz parties d'Europe, on sçait que l'Angleterre n'ignore non plus que vault celle liqueur vineuse d'Asie que la douceur des vins de Gascoigne, iacoit que ceux cy leur soyent plus souuent communiquez.] La Crete aussi produit l'herbe dictamne valant courre le venim, & l'Alunose, laquelle estant goustée, & machée empesche qu'on ne soit laisy de la faim. Entre la vermine il y croist des Phalanges, qui est vn genre d'araigne fort dangereux: & vne pierre appellée Idée Dactile. Ceste Isle fut iadis nommée Curete à cause des anciens habitateurs d'icelle qui auoyent tel nom, puis ostée vne lettre elle fut ditte Crete: d'autres disent que ce nō huy viēt d'vn roy dudict pais nommé Cret: fils de Iupiter, Roys des Cretes, d'autres d'vne Nymphē, & fille d'Hesperide.*

*Du Phalange Plin li. 20. c. 4.*

*De ces gemmes ayant couleur de fer voy Plin li. 37. chap. 10.*

*Tout le discours de ceste isle est dans Diod. Sicil. li. 6. chap. 15.*

*Des changemens de l'isle de Crete voy Herod. 7. Platon 5. de la republ. Strabon 10.*

de ceux qui les ont tenues, habitées, & possédées. ] Crete, appellée aussi Candie, est vne isle en la mer Mediterranée fameuse, & renommée iadis pour estre illustrée de cent villes: laquelle (selon qu'en dit Strabon) a vers le Nord, ou septentrion, la mer Egée, où Archipelague & la mer de Crete, du costé de midy elle à le pais de Lybie, vers l'occident l'Isle Cytherée & à l'Orient la mer Carpathie, sur laquelle est assise l'Isle de Rhodes, ayāt en longueur 270000. pas, qui peuuent faire quelques cinquante de nos lieues & cinquante mille de large reuenans à la proportion de quatre mille pour lieue, & de circuit elle cōtient 588000. que le diligent lecteur mesurera selon la proportion là dictē & proposée en comptant les mille à nostre maniere de compter. Les citez iadis principales estoient Cortine Cydonée, Gnosē laquelle estoit le siege royal où se renoit le roy Minoz, & le mont Ide qui fut le plus beau & renommé de l'Isle estimé des plus haults que l'on sçache. Apollodore dit & tiēt que le tour de ceste isle est de deux mille trois cēs stades & d'auantage, mais Artemidore en oste mille du nombre. L'isle de Candie ne nourrit aucun animal qui soit venimeux, où nuisible, serpent, ny autre semblable vermine, chahuās, ny choüette & si quelcun en y est porré d'ailleurs, soudain vient à faillir, & y mourir: les cheures y sont en abondance, mais les cerfs y manquent, & le vin y croist à souhait. [Et si bon qu'il n'y a presque nation en Asie, Afrique, & Europe, où la Maluoisie Candiotte ne soit renommée, veu que iusques en Calichur elle est portée, quant à noz parties d'Europe, on sçait que l'Angleterre n'ignore non plus que vault celle liqueur vineuse d'Asie que la douceur des vins de Gascoigne, iacoit que ceux cy leur soyent plus souuent communiquez.] La Crete aussi produit l'herbe dictamne valant courre le venim, & l'Alunose, laquelle estant goustée, & machée empesche qu'on ne soit laisy de la faim. Entre la vermine il y croist des Phalanges, qui est vn genre d'araigne fort dangereux: & vne pierre appellée Idée Dactile. Ceste Isle fut iadis nommée Curete à cause des anciens habitateurs d'icelle qui auoyent tel nom, puis ostée vne lettre elle fut ditte Crete: d'autres disent que ce nō huy viēt d'vn roy dudict pais nommé Cret: fils de Iupiter, Roys des Cretes, d'autres d'vne Nymphē, & fille d'Hesperide. ]  
 Dès le commencement le peuple qui y habitoit estoit rude, grossier, & Barbare, mais Rhadamanthe roy fut celuy qui premierement les polica & feit deuenir plus courtoys en leurs façons de vie: apres lequel regna Minos, qui leur donnant loix, les rendit encor plus iustes & equirables. Platon est tesmoin que les Lacedemoniens & autres nations espuisferent leurs loix des institutions & manieres de viure des Candiotz: Et Strabon met en auant que le bruit estoit tel entre les Cretes que le Legislateur Lycurgue aprist en Crete les loix de Rhadamanthe & Minos, & des editz des Egyptiens & que de tout cela ensemble il en bastist les loix pour la police des siens. Le prouant par la coustume qu'ils auoyent de raur celles qu'ils vouloyent espuisfer, ce que nous auons dit auoir iadis esté obseruē par les Lacedemoniens. ] Ayant loing temps vescu ce peuple en ceste police & gentille institution de ses roys estimēz iustes entre les anciens, les

tyrans commençans à se faire seigneurs en l'isle changerent aussi les façons honnestes de vie, & apres s'ensuyuit la corruption entiere en cause des larcins des Ciliciens leurs voisins de terre ferme qui escumoyent la mer, & entroyent saccageans & rauageans toute l'Isle. Ce peuple Candiot fut des son commencement fort soigneux de se tenir & conseruer en liberté estimans celle possession estre la vraye & asseurée, qui n'estoit point suiuite ny exposée à la violence & conuouitise rauissante d'un tyran. Fut aussi grandement amoureux de paix & concorde: qui est l'ennemie de sedition, & icelle le nourrissoit de l'auarice & desir de richesses: & ainsi viuans modestement ils aprenoient à se contenter de peu de chose. Les enfans Candiotz faisoient entre eux des assemblées qu'ils nommoient troupeaux, d'entre lesquels on choissoit ceux qui estoient aptes à marier, qu'ils contraingnoient à espouser femme: les hommes parfaits & venuz en aage, mangeoient & banquetoient ensemble, s'adonnans au maniemment des armes pour le salut, & deffence de leur pais, exerçans leur corps en tout labourieux & penible exercice, afin de s'endurcir au trauail: l'accoustumans à souffrir les rigueurs du chault marin, & l'aspreté des froidures, courans par les rochers pleins de precipices & buissons espais & touffuz, iouians à l'escrime & lutte ez lieux publics & destinez à ce faire, vsans sur tout d'arcs, & de flesches, & celebans tous armez la dance que les anciens nommoient Pyrrichie: laquelle se faisoit afin que par les gestes faits en icelle les hommes aprinssent à gauchir, & euites les coups estans en bataille: Ils vsaient d'un saye & abillement court, du solier propre au soldat, n'ayans meuble si riche, ne qu'ils estimassent si precieux que les armes: si adextrez & accoustumez à la marine, qu'on disoit en commun prouerbe lors que quelqu'un faignoit & dissimuloit de sçauoir ce en quoy il estoit bon maistre, un Crete, & Candiot ne sçait, peult estre, que c'est de la mer. Les mariages y estoient celebrez & traitez de chacun avec sa parentelle: estant neantmoins loisible aux filles de choisir celuy qu'elles vouloient auoir pour mary: au reste l'espoux ne pouuoit retirer sa femme pour l'emmener à son logis qu'elle ne fut capable & suffisante à regir vne famille, & à bien faire son ménage: & auoient pour douaire, s'il y auoit un frere en la maison de la fille, la moitié du bien paternel pour sort & heritage: [Et estoit ce peuple fort adonné au vice qui a iadis rendue infame la Grece, & à present les Turcs en sont vilainement infectez, & duquel on soupçonne quelques nations de nostre Europe, qui est si detestable que le seul nom en est odieux à tout esprit honeste, & pour lequel iadis Dieu abisma, & brusla cinq citez en la subuersion de Sodome: de ce parle assez & trop longuement Strabon s'arrestant à la poursuite de leurs amours detestables.]

Les enfans, par ordonnance de la loy, aprenoient les lettres, & sur tout quelques chansons & accords de musique. Et lors qu'on les menoit en l'assemblée des hommes, ils s'asseoyent à terre vestus de quelques habits de peu de valeur: & s'il falloit dresser partie pour s'adextrez au combat, le plus gaillard, robuste, grand, & illustre des autres conduisoit le troupeau. Selon leurs forces plusieurs s'assemblans d'un mesme aage sortoyent aux

*Crete courue & pillée iadis par les Ciliciens.*

*Modestie ancienne des Candiotz.*

*Tout cecy leur estoit commun avec les Laced.*

*Armes, & abillemens des Candiotz iadis.*

*Dance Pyrrichie faite en armes, inueniee par les Curetes. voye Lillie Girald en l'hist. des dieux Sintagme. 1. Et Rhodigi. liu. 5. chap. 4. & liu. 18. ch. 26.*

*Prouerbe contre les dissimulateurs.*

*Mariages des Cretes.*

*Nourriture des enfans en Crete.*

E  
Crete, appellée aussi  
& renommée iadis  
(dit Strabon) a vers  
la mer de Crete  
l'Isle Cytherée  
de Rhodes, ayât  
cinqante de nos  
portions de quatre mil  
le diligent lecteur me  
comptant les mille à  
les estoyent Cortine  
le roy Minoz, &  
estimé des plus hauls  
de ceste isle est de deux  
en oste mille du nô-  
it vénimeux, où nu-  
ny choüette & si quel-  
y mourir: les cheures  
& le vin y croist à sou-  
Afrique, & Europe, où  
usques en Calichut el-  
it que l'Angleterre n'i-  
sic que la douceur des  
us souuent communi-  
ant contre le venim, &  
esche qu'on ne soit fai-  
anges, qui est vn genre  
e Dactile. Ceste Isle fut  
urs d'icelle qui auoyent  
autres disent que ce nô-  
e Jupiter, Roys des Cre-  
it estoit rude; grossier,  
premierement les poli-  
e vie: apres lequel regna  
us iustes & equitables.  
tres nations espuiserent  
e Candiotz: Et Strabon  
es que le Legislateur Ly-  
e Minos, & des editz des  
stit les loix pour la poli-  
auoyent de rauir celles  
auoir iadis esté obscen-  
u ce peuple en ceste po-  
tes entre les anciens, les  
cins

LIVRE TROISIEME

champs pour aller à la chasse, à fin de s'exercer les corps à courir & tracasser le long de la journée.

A iours certains on dressoit des combats, & assemblée d'enfans lesquels au son des lyres, fleustes & autres instrumens entroyent en bataille, où la partie vaincue estoit suportée par les hommes à qui touchoyent les vaincus, tellement, que souventesfois le ieu ne se desmeloit sans effusion de sang. Il y en a qui disent qui ç'a esté de l'invention des Cretes que de marquer les iours heureux avec vne pierre blanche, & d'une noire, ceux qui leur apportoient quelque mal-encontre, iajoit que la plus saine partie tient que ceste coustume est sortie des peuples de la Thrace.

[Tout ainsi, que rien ne dure en sa perfection que la diuinité, aussi les mœurs des hommes falterent & escoulét avec le cours & succez du téps, veu que quelques loix & gentillesses inuentions qui tinsent iadis les Cretes en honneste deuoir, si est-ce que se desbauchans & emancipans de leur ancienne façon de vie, aussi perdirent ilz le tiltre de bonté, & de sorte que saint Pol les appelle, mauuaises bestes & ventres pareilleux. Et à dire la verité, si vous lisez l'histoire Venitienne, & oyez parler ceux qui ont fréquenté ceste isle: ce ne sera que vous ne voyez vne ne sçay quelle brutalité en ce peuple & si accoustumé à changer & de complexions, & de mœurs, que tout ainsi que iadis il ayroit la liberté, à present il la deteste ne pouvant viure sous la seigneurie qui les traite doucement & souhaitant à changer de seigneur, pour ce seul respect qu'ils ne voyent point de bon œil celebrer l'office diuin en leurs pais à la façon de l'eglise Romaine, & qu'aussi ils se faschent d'estre gouuernerz par les Latins. Car apres que l'Empire Romain fut transporté par Constantin le grand en Grece, les Emp. luy succedans tenans leur siege en Constantinople donnerent des Ducs & gouuerneurs aux isles des hommes de leur nation: De sorte que lors que l'Empire de Constantinople tóba entre les mains des François, & que Baudouin Comte de Flandres en fut inuesty par l'accord & election des Princes & seigneurs, tant François que Venitiens: l'Isle de Candie, iadis Crete, (mais qui a pris ce nom de la ville capitale, laquelle se nommoit le temps passé Gnofe, où estoit le Palais & residence de Minoz, & qui depuis fut nommée Candie par celui qui la renouuella, comme aussi de nostre temps elle à esté rebastie toute de nouueau par les seigneurs de Venise,) ayant esté donnée à Boniface de Monferrat par l'Emp. Alexe, fut par Baudouin donnée aux Venitiens en recognoissance des plaisirs receus d'eux en ceste conquête, voyant qu'ils desiroyent d'auoir ceste piece: & à fin que le Comte Boniface n'eut occasion de mescontentement, il le couronna Roy & l'investist du royaume de Theffalie: lequel des lors ceda & feit transport de l'Isle aux Venitiens, & leur en passa contract suyuant sa cession & le don de Baudouin de qui les Venitiens l'auoyent receuë, & aduint cecy l'an de nostre salut, mille & deux cens, & en la mesme saison que les Tartares sortans de leurs cachots & montagnes se ruèrent sur les Prouinces voisines, courans, rauageans & pillans presque tout l'Orient, ainsi qu'auons dit parlans de leur puissance.

*Combats par ieu se tournoyent en surie.*

*Can liots hommes de mauuaise vie.*

*Pourquoy les Candians hayent les Latins.*

*Constantinople estoit aux François, l'an. 1200.*

*Candie cité iadis Gnofe donne nom à l'Isle de Crete.*

*Boniface de Monferrat Duc de Crete, quitta son droit, & est fait Roy de Theffalie. voy Sabelliq. Enuead. 9. lin. 5. Blond. de l'inclin. de l'Europ. Decad. 2. lin. 6.*

ps à courir & tracas.

semblée d'enfans les-  
entroyent en bataille,  
à qui touchoyent les  
smeiloir sans effusion  
on des Cretes que de  
& d'une noire, ceux  
ue la plus saine partie  
Thrace.

la diuinité, aussi les  
urs & sucez du réps,  
issent iadis les Cretes  
emancipans de leur  
bonté, & de sorte que  
essieux. Et à dire la ve-  
r ceux qui ont fréqué-  
ny quelle brutalité en  
exions, & de mœurs,  
ur il la deteste ne pou-  
ment & souhailant à  
oyent point de bon

l'eglise Romaine, &  
atins. Car apres que  
e grand en Grece, les  
inople donnerent des  
nation: De sorte que  
mains des François, &  
ar l'accord & election  
ns: l'Isle de Candie, ia-  
laquelle se nommoit  
de Minoz, & qui de-  
a, comme aussi de no-  
ar les seigneurs de Ve-  
par l'Emp. Alexe, fut  
issance des plaisirs re-  
yent d'auoir ceste pie-  
e mescontentement, il  
ssalie: lequel des lors  
eur en passa contract  
s Venitiens l'auoyent  
& deux cens, & en la  
s cachots & montai-  
ns, rauageans & pil-  
parlans de leur puif-

Les Candioti ne pouans viure en paix se reuolterent: mais en fin furent si bien chastiez par Iaques Tiepoli enuoyé pour gouverneur de la part de la seigneurie de Venise que iusqu'aujourd'huy, bien que contraincts ils sont suiets à l'enseigne & lyon de saint Marc.

Le scay par de bien honnestes gentils-hommes qui ont demeuré en Candie que le Candiot est sauuage en ces façons, fin, dissimulé & trahistre, & qui quelque beau semblant que face aux Latins ne les ayme que pour en tirer profit, & ne les caresse que par crainte: Car si la nuit les seigneurs Venitiens, & autres de par deça s'y tenans, veulent aller visiter leurs amys, il ne fault marcher ny mal accompagné ny sans estre bien couuert, veu que ces insulaires ne faillent de leur donner dessus, armez de mailles à la Turque, de Simeterres & Corlesques, où Iaulines & d'arcz qu'ils enfoncent fort brusquement & d'une estrange maniere, visans autant bien que nation qui viue, ayant cela encor des restes de leurs ancestres du premier aage. Ilz sont riches en Sucre, Cotton, Cristail, & bons vins, l'Isle y est abondante belle, & arroulée de plusieurs riuieres ombragée d'une infinité de montaignes, esquelles on voit plusieurs ruines d'anciens edifices qui fait cognoistre que les Roys qui iadis l'ont tenue n'estoyent point petits compaignons.

Le laisse à part tout ce qui est dit de fabuleux touchant Iupiter nourry en Crete, veu que Pausanie tient que ce ne fut en ceste Isle, ains en vn territoire d'Archadie nommé Cretée, & ne me soucie de ceux de nostre temps qui pour auoir veu quelque Grottesque ressentant son antiquité au mont Ide, se font à croire que c'est le lieu où les Corybantes teindrēt Iupiter caché à fin que Saturne n'en fait gorge chaude ainsi que du reste de ses enfans: car toutes ces folies sont autant à croire & considerer, comme le Laberinte & le Minoraure inuentions des Poëtes, & non subiet qui soit digne de celuy qui traite l'histoire, laquelle à en soy telle maicsté que celuy est punissable qui la veut voiler de mensonge en protestant de dire la verité.

Aussi Diodore Sicil. parlant de ceste Isle ne fait conscience de dire des choses qu'on recite fabuleusement estre auenues en Candie. Laquelle laissons pour assez descrite est temps que voyons les autres Isles par nous cy deuant mentionnées.

Regardans donc Rhodes, nous la verrons auoir du costé du septentrion l'Isle de Carpanthe laquelle donna le nom à la mer Carpathie, au midy elle regarde la cité d'Alexandrie d'Egypte: voit la Doride pais d'Asie la mineur vers le Ponant, & au leuant elle a encor la mesme Asie, prenant sa visée vers la Cilicie siege ancien des Caramans Princes Turcz, & des premiers qui dressèrent l'Empire en ces contrées. Les raisons du nom de ceste Isle sont diuerses, les vns disans d'une sorte, les autres d'une autre, les vns tenans qu'elle fut ainsi nommée d'un Roy appelé Rhode, d'autres entre lesquels est Diodore Sicilien; tiennent que Neptune eut d'une des sœurs des Telchins vne fille nommée Rhodon, pour l'amour de laquelle il meit ce nom à l'Isle, & d'autres l'appellerēt ainsi à cause de la grand quantité & fouceté des roses qui y croissent, lesquelles en Grec on appelle *πόδος*

*Candioti rebelles chastiez par Tiepoli.*

*Candioti assistus de nuit.*

*Armes des Candioti.*

*Richesse de Candie*

*Pausanie liu. 8.*

*Fables racompées iadis de l'Isle de Crete.*

*Diodore Sicil. 8. s'ist Fables ce que on dit de Crete li. 6. chap. 15.*

*De Carpathie & Rhode. voy Ptol. liu. 5. cha. 2. Tab. 1. d'Asie. Strabou. 14.*

*Diodor. Sicil. liu. 6. ch. 13. Pl. liu. 5. ch. 31.*

*Rhodes pourquoy ainsi appelée.*

LIVRE TROISIEME

qui est le plus vray semblable.

Ceste Isle fut iadis estimée la bien chérie d'Apollon par les Poëtes, à cause qu'il n'y à iour tant soit-il nuageux que le soleil n'y apparaisse. & si fameuse que bien que plusieurs la surmontent en grâdeur, si n'y à il eu Isle en mer plus recommandée que celle la par les hittoires tant à cause de sa gentillesse, que bons esprits, qui en sont sortis, & les plus excellés desquels on face memoire, comme ainsi soit qu'aucuns ont estimé que ce grand poëte Homere ayt pris naissance à Rhodes. Le país y est montueux & au Promontoire qui regarde le Nort est le mont Philerne, sur lequel les cheualiers de saint Iean de Hierusalem auoyent iadis basti vne forteresse: où encore toute l'isle estoit partie avec vne muraille la trauersant avec vne tour au millieu, laquelle à present est presque ruinée en diuers endroits, & y court vn seul fleuue par l'isle, nommé Gadure loing quelques trois lieues de la cité, laquelle abode en cisternes à cause du defaut qu'elle a d'autres eaux, forte au possible & ayant vn tresbon, & grand port. Combien ceste isle a esté iadis excellente se peut veoir en ce que les Romains y enuoyent leurs enfans pour y aprendre les lettres à cause qu'elles y florissoient plus qu'en autre part de la Grece Asiatique, & où ils alloient goûster la douceur de l'eloquence, & l'abondance, & enrichissement du bien dire; & sur tout l'Architecture Mathematiques, & art militaire y estoient traittées d'où aduint que les vaillans hommes y foisonnoyent, les Paintres, & tailleurs d'Images sur en Marbre ou en Bronze, n'y manquoient point, tesmoing ce grand Colosse de Bronze qui par tous les anciens à esté estimé vn des sept miracles de l'vniuers, & lequel trauersoit le canal du port, estant de telle hauteur qu'vn nauire y passoit dessous à pleines voiles.

L'excellence de ceste Isle a contrainct iadis Pindare poëte Lyrique de dire qu'il y auoit pleu de l'or, à cause que iagoit qu'elle ne soit des plus fertilles en viures que lon sçache: si est-ce que l'abondance de toutes choses n'y manquoit iamais, ioint qu'elle estoit foisonnée en diuerses sortes de metaux: Mais laissans toutes ces singularitez, les guerres que les Rhodiens de iadis ont eües, comme ils furent vaincus par les Romains, & leur isle prise & assuiettie, nous dirons quelque peu de leurs mœurs anciennes pour puis apres toucher, comme en passant le cours de ses fortunes de nostre temps & come l'isle est venue entre les mains des infidèles. La coustume des anciens Rhodiots fut de se soigner du peuple: mais non de permettre le manimét à la multitude ainsi qu'en faisoient les citez où la Democratie auoit lieu, & nourrissoient fort soigneusement les pauvres sans leur donner aucune preeminence, à fin qu'ils n'engédraissent confusion en la cité, & que estans sustentez, ils seruissent au public en ce qui seroit necessaire, & sur tout au mestier du nauigage & besoignes de leur Arsenal: veu que les Rhodiés estoient fort puissans pour lors sur mer. Neantmoins estoient les seign. si ialoux du secret de leurs forces, que il n'y auoit si hardy d'entre le peuple qui osast entrer au lieu secret de l'Arsenal, & ce sur peine d'y perdre la teste: à cause que là (ainsi qu'on le voit à present à Venise) estoient toutes les munitions de guerre. Au commence-

*Voy Solin ch. 16.  
Homere estimé  
natif de Rhodes.*

*Philerne montagne  
de Rhodes.*

*Gadure seul fleuue  
en l'isle de Rhodes.*

*Romains enuoyent  
leurs enfans  
aux estudes à Rhodes  
des Strabon. 14.*

*En quelles gens  
excellait iadis  
Rhodes.*

*Colosse de Rhodes  
miracle de l'vniuers.*

*Pindare Olymp.  
ode. 7.*

*Rhodes vaincue  
par les Romains,  
Appian Alexandrin.  
liu. 4.  
des guerres ciuiles.*

*Nul osoit entrer  
à l'Arsenal de  
Rhodes que les  
Seigneurs.*

ment les premiers, qui habiterent ceste isle estoient grands forciers, & si dangereux que avec l'infusion de certaine eau charmée, ils gastoyent les semences, & faisoient mourir les haras & troupeaux. Ilz estoient grands escrimeurs, subtils artisans, d'esprit gentil & de grandes inuentions, vaillans en guerre, & grans babillars, comme ceux qui ne pensoient auoir pareilz en eloquence, & bonne grace à bien coucher leur dire : & au reste si heureux sur mer qu'il ne se faisoit guerre nauale, où les Rhodiens ne fussent apellez des premiers. En vne de leurs loix ils auoyent vn commandemēt que tout pere eut plus de soucy de pouuoir vne fille vertueuse, que pour en enrichir dix masses, à cause de la fascheuse garde de chose si inconstante que la femme. Ceste isle estant tombée souz l'Empire Romain, quoy qu'ilz fussent elle eust esté fidelle, mais saccagée par Cassie durant les guerres ciuiles en despit de Cesar, fut souz la loy & puissance d'iceux : iusqu'à ce qu'environ l'an de nostre Seigneur 650. Les Mahometistes ayants couru l'Afrique, pillé l'Egypte, & gasté la Palestine, osterent aussi Rhode de la main des Empereurs de Grece, & ce furent eux qui demolirent ce Colosse tant fameux, duquel la cité chef de l'isle portoit le nom, & en firent porter en Alexandrie d'Egypte le Bronze, qui en fait la charge parfaite de neuf cens chameaux. Et comme ceste isle fut prise & reprise, tantost par les Empereurs Grecs, & puis par le Soudan d'Egypte, en fin les cheualiers de S. Iean de Ierusalem, ne pouuans plus se tenir en Palesthine, se ruerent sur les infidelles Mahometistes, qui de rechef festoyent faits seigneurs de Rhodes, & les en chasserent en l'an de nostre salut 1307. & y fonderent si bien leur demeure, que quelque diligence que les Soldans du grand Caire, les Mores d'Afrique, ny les Turcs d'Asie ayent fait par vn long temps, si a-il esté impossible qu'ils les en dechassassent. Veu mesme qu'un grand, & effroyable guerrier Mahometh Roy Turc, & lequel auoit ruiné les Empires de Constantinople, & Trapezonde, estant venu assieger l'isle Rhodienne, deffendue par Pierre d'Anbusson grand maistre de l'ordre de S. Iean, fut contraint se retirer avec grand perte des siens, & à la grand honte & confusion, quoy qu'il y eust arresté opiniastrément l'espace de trois mois avec esperance de les forcer. Mais le malheur suiuant la gaillardise Chrestienne & la fortune enuiant leur vaillance, ou pour mieux parler Dieu voulant punir les Chrestiens, ceste noble isle fut prise sur les cheualiers Rhodiens, estat grand maistre de l'ordre Philippe de Villiers, lequelz y feirent si bon deuoir que l'ennemy Barbare ne pouuoit assez louer, & admirer le cueur & constance de ces vaillans, & inuincibles hommes, lesquels si eussent eu quelque peu de renfort, eussent aussi bien tenu reste à Othoman ou Sultan Solyman, comme depuis ils ont fait à Malthe : ainsi l'Isle la plus noble de la mer Meditteranée, la mieux policée, & qui iadis fut le domicile des bonnes lettres est sans police, ny ornement tombée souz la malediction de la Barbarie Turquesque. De ceste ruine & sac de Rhodes plusieurs en ont escrit, comme vn Guillaume Canocerin, & Jacques de la Fontaine, lesquels le diligent lecteur pourra lyre afin que ne soyons destournez de nostre poursuite des autres isles que ie vay vous deschiffrier.

*Rhodiens gens de grand esprit.*

*Mare Aurel. ch. 38.*

*Sarrasins prenent Rhodes, seant Martin 1. à Rome.*

*Blond. Decad. 1. liu. 9.*

*Grandeur du Colosse de Rhodes.*

*Rhodes prise par les cheualiers fait Jean, seant Clement 5. à Rome.*

*Constantinople pris par Mahometh, lequel assiege Rhodes.*

*Pierre d'Anbusson grand maistre de Rhodes. Ce siege aduint l'an 1481.*

*Rhodes pris par Solyman Turc, l'an 1522. Sabelli. Ennead. 10. liu. 7.*

*Ceux qui ont escrit de Rhodes.*

LIVRE TROISIEME

L'isle de Chypre est celle qui suit Rhodes, & en grand ancienneté, & en renommée comme estant recogneü par les anciens, & remarquée des modernes : elle est assise vers le ponant regardant la Pamphilie : au midy l'auoisine la mer de Syrie & d'Egypte, comme aussi la Palesthine la voit du costé de l'Orient : & au Septentrion luy est la Cilicie, ou Caramanie. Les villes principales d'icelle sont Famagoste iadis Salamis : Curie, à present Linise, Throni, & maintenant Cap de la Grode. Chypre n'a faute de chose qui puisse recommander vn pays en fertilité, ayant & vin & huyle en abondance: iadis elle fut si chargée de boys que merueille, mais à la fin les forests estans employées & pour le seruice des mines, & pour le nauigage à ce aydant les loix & permissions des princes, afin d'en purger le pays, & rendre la terre labourable, ainsi que de nostre temps en ont fait les Portugais en l'isle de Madere, elle en est plus despeuplée presque que les seigneurs qui la possèdent ne voudroyent. Chypre à esté le pays & naissance de la Déesse Venus, laquelle en tesmoignage de son insigne lubricité, & pour luy donner couerture, estant dame du pais, ordonna que impunément, & sans crainre les femmes y peussent paillarder. Et de là vint la coustume que les filles Cypriottes auant que prendre mary, à certains iours elles venoyent sur le bord & haur de la mer, pour se presenter au premier des estrangers qui voudroit en iouyr pour son argent, & avec laquelle maniere de gaing elles retiroyēt la somme pour payer leur douaire, & satisfaire à la déesse Venus pour les primices de leur pudicité. Outre ceste souillure, & vilennie de paillardise, les Cypriotes auoyent encore humé les sanglans desirs des Barbares de l'Asie, veu que ayans apris par Teucer d'immoler les hommes, & espandre le sang humain en adorant le diable souz le nom de Iupiter, ilz continuerent iusqu'à ce que l'Empereur Hadrian tenant l'Empire à Rome en abolist la coustume. Les roys de ceste isle le temps passé portoyent des abillements de teste, faits comme les Mitres de noz Euesques, & suiuant la façon de faire des Roys Persans, & auoyent leurs robes longues, ainsi qu'à present on en voit vser aux Turcz, & quant au reste ils viuoyent à la Grecque : elle fut dès le commencement gouvernée par des seigneurs & tyrans, chacun tenant son cartier de l'isle, ainsi que iadis aussi en estoit regie la Sicile, mais les Ptolomées gouvernās l'Egypte, ilz furent faits seigneurs de Chypre, non sans secours des Romains: veu que ceste isle à esté d'autresfois si riche & puissante, que elle a enuoyé des Colonies en diuers lieux, & a vn fort long temps commandé sur toute la mer mediterrannée, & basty plusieurs villes en Espagne.

Et iagoit que ceste isle aye tout ce qu'on scauroit souhaiter, si est-ce que, ou l'indisposition de l'air, ou la punition de Dieu, y cause vne grande incommodité entant que le plus souuent il y passe vne si grande quantité de Locustes & Sauterelles que de la multitude le soleil en est obscurcy, & ou ces malheureux animaux s'arrestent, il n'y a arbre, fruit, ny semence, non mesme les racines des herbes, qui n'en demeurent attaintes de telle sorte, qu'il semble que le feu y ayt passé, tant la terre en est gastée & confuse : & neantmoins y a il abondance de bled, vin, orge, sucre & coton : & le peuple assez courtois, & qui n'est si esloigné de la religion des latins que le reste des Grecs, où les Européens de deçà la mer frequen-

*Ptol. liu. 5. c. 14.  
Tabl. 4. d'Asie.*

*Fertilité de Chypre  
Strabon. 14.*

*Venus née en Chypre,  
Hesiod. en la Theogonie.  
Loy de Venus touchant la paillardise.  
Lactance. li. 2. chap. 17.  
Filles de Chypre se prostituant aux estrangers. Iust. 18.*

*Chypriens immolent les hommes.  
Lactance liur. 1. chap. 21.*

*Herodote. 7.*

*Voy François Taverne.  
li. des Rois d'Espagne, allegant Euseb. liur. des temps.*

*Sauterelles gastent les fruits en Chypre.*

*En quoy abonde l'isle de Chypre.*

tent. Ceste isle ayant esté assuetie aux Romains y a continué iusqu'à ce que les Empereurs Grecs presséz d'ailleurs ont esté contrainsts d'en quitter la seigneurie: & y ont commandé plusieurs seigneurs Latins dès le temps que les Chrestiens firent la conqueste de la terre sainte. Veu que les roys de Hierusalem vn long temps ont porté le tiltre de Roys de Chypre, ainsi que encor plusieurs familles illustres en querellent presque le nom sans rien ou peu d'espoir d'attaindre à la conqueste de ceste Prouince. Je n'ay affaire de vous deduire les discordes que la conuoitise d'auoir ceste isle à causé entre les Venitiens & Geneuoys, & les trahisons d'un bastard pour en priuer le vray heritier qui estoit sorty de la maison illustre de Sauoye, & laquelle encore en porte, & le tiltre, & les armoiries: Et omettray comme ce bastard se retira vers le soudan d'Egypte, les guerres, menées, & conspirations tant de la part du bastard, que de la royne mesme, qui ne vouloit point que sa fille fut mariée à homme d'autre opinion que la sienne. Voire vous renuoyteray à Blond, & à Sabellique pour voir par quel moyé les seigneurs de Venise en sont deuenus seigneurs, lesquels pour le iour d'huy en iouissent soit que ilz y ayent droit, ou que comme vsurpateurs, ilz en facent l'hommage au grand roy de Turquie: car quoy qu'il en soit, ie sçay que la possessiõ leur en vint en main, souz la principauté de leur Duc Mocenig enuiron l'an de nostre seigneur 1478. & de laquelle ils iouissent encore à present, comme heritiers de Catherine Cornелиe fille d'un citoyen de Venise, dequoy i'en laisse le proces à vuidier à ceux qui n'ont autre chose à faire. Et ce pendant nous passerons vers le país de Negrepoint, afin d'en descrire la Prouince. Negrepoint donc est celle Isle, & citée que iadis on apelloit Euboée, laquelle fut iadis habitée des Abanites, & ainsi ditte d'une dame illustre portant ce mesme nõ: & est assise en l'Archipelague iointe à l'Europe par vn Pont qui est sur le Canal qui l'a separée de terre ferme & ce du costé de l'Attique, & ayant les Cyclades à l'Orient, l'Achaie au Ponant, l'Attique au midy, & l'Hellepont au Septentrion. C'est elle qui est separée du país Béotien, par vn canal le plus fâcheux que l'on sçache guere en toute la mer Mediterranée, & y fut celuy de Gibraltar, ny le destroit tant redoubré de Messine, voire ne sçay si en l'Ocean les courantes qui sont du costé de la Floride, ny les fureurs du destroit de Magellan, ou l'impetueuse course de la mer pres le cap de bonne esperance, ont plus de danger & difficulté que l'Euripe d'Eubée, auquel sans que le vent y souffle & durant la plus grand bonace du monde, on voit ceste merueille de nature que les flots sy esmeuent avec vne effroyable vehemence: dequoy n'ayant peu Aristote entendre, ny deduire les raisons, estât allé sur le lieu pour en voir l'experience, vaincu de desespoir se precipita dedans en disant: Puis que Aristote ne peut comprendre l'Euripe, à tout le moins l'Euripe sera capable d'Aristote. Et iacoit que Tite Liue se soit essayé d'en amener quelque raison, & ayt songé des vents y causans ceste esmotion, si n'a il rien touché au vray, veu que, comme dit est, l'experience fait voir du contraire: de ce destroit & canal parle assez au long Thucidide en sa guerre du Peloponnesse. Ce fut là où l'on dit que les Grecs furent submergez, par les ruics de

*Roys de Iersalẽ  
ont commandé à  
l'isle de Chypre.*

*Bastard de Chy-  
pre s'esleue contre  
le legitime.  
Voy les Anna-  
les de Sauoye.*

*Sabelli. Ennead.  
10. liu. 7.*

*Comme c'est heri-  
tage leur escheu  
byez Coriolan li.  
2. des faits veni-  
tiens.*

*Venitiens sont  
faits seigneurs de  
Chypre.*

*Catherine Corne-  
lie heritiere pre-  
sumée de Chypre.*

*Strabon. liu. 10.*

*Ptol. li. 3. ch. 15.*

*tab. 10. d'Europe.*

*Description du  
Negrop. Pomp.*

*Mel. li. 2. Plin.*

*liur. 4. ch. 12.*

*Lieux dangereuse  
en la mer.*

*Mort d'Aristo-  
te. voy Laurens.*

*valle au Dialog.*

*du liberal arbis.*

*Tite Liue 3. de la*

*2 guerre puniqu.*

*Thucid. liu. 8.*

*Plin. liu. 10. c. 6.*

LIVRE TROISIÈME

Nauplie pere de Palamede, à cause que traistreulement on auoit fait mourir son filz au siege de Troïe, ainsi que chantent les poëtes en leurs escrits. Je ne m'arresterauy longuement à discourir sur les mœurs du peuple veu que desia nous en auons assez dit, parlant d'Athenes & Lacedemone: seulement diray que Negropont, qui iadis s'appelloit Chalcide, est vne des plus abondantes terres de la Grece, en bledz, vins, & huiles, où le peuple y estoit courtois & ciuil, bon & loyal chrestien, & obeissant à la seigneurie de Venise, de laquelle ilz se fournissoyent de boys pour faire galeres, & autres vaisseaux pour l'equipage des armées de Mer. Mais Sultan Mahometh, celuy tyran sanguinaire qui auoit desia ruiné l'Empire Chrestien des Grecs en Constantinople, enuieux de la puissance Venitienne, se fâchant qu'une si belle piece, & tant voisine de la iurisdiction, & necessaire pour son seruice, fut à sa barbe possedée par les Chrestiens, fut l'assieger l'an de nostre salut 1471. y ayant premiereinēt enuoyé Omarbech Bascha, qui en l'arriuée de son seigneur, faisant dresser vn pont de nauires, passa l'armée en l'Isle, & assiegea les Chrestiens du costé que les moins ils se doubroyēt, estans trahis & vendus par le maistre canonnier, qui auoit donné aduertissement à l'ennemy de quelle part le mur estoit le plus foible. Tellemēt que quelque deuoir que feissent les Chrestiens hommes & femmes, ieunes & vieux à se deffendre, si est-ce qu'à la fin la cité fut prise d'assault, & où Mahometh n'oublia rien soit de la cruauté, ou naturelle paillardise. Neanmoins la necessité ne fut si vrgente aux vaincus que auant mourir ils ne se vengeassent du traistre canonnier, qu'ils massacrerent avec autant de furie, comme iuste estoit la douleur se voyans trahis sur le point qu'ils attendoyent estre secourus par les Geneuoys, & Cathalans qui venoyent à leur secours. Je vous laisseray à part les isles de Lango iadis Coo, pais, & lieu de naissance de ce diuin Philosophe, & pere des medecins Hypocrate: ne vous paindray Lesbé, à present Methelin, de laquelle sont sortis tāt d'excellens poëtes, ny Samoz heureuse en la portée d'un tel homme que fut iadis Pythagore: voire omettray la miserable isle de Chio, ornemēt en ce temps de toute la Grece, & rempart pour la retraite des Chrestiens sy retirans sous la faueur des seigneurs Geneuoys qui en estoient maistres, mais prise & gastée il y a quelques 4. ou 5. ans par ce cruel tyran, Sulcā Solyman aigry contre ceux de Genes à cause qu'ils tenoyent le party du roy des Espaignes contre lequel il fattaquoit allant à Malthe, & pour se venger sur eux de la honte receuē au siege Malthois, y perdant & son temps, & grand nombre de ses lanissaires, & les plus braues chefs de son armée.]

Du pays

*Negropont cité, iadis Chalcide.*

*Fertilité de Negropont. Mahometh Roy des Turcs.*

*En quel tēps fut prise l'isle de Negropont.*

*Omarbech Bascha.*

*Chrestiens trahis par vn canonnier.*

*Negropont prise d'assault.*

*Hypocrate natif de Lango iadis Coo.*

*Lesbe, à present Methelin Samos pays de Pythagore.*

*Chio prise de nostre temps sur les Geneuoys par Sultan Solyman.*

*Sultan Solyman pourquoy aigry contre les Geneuoys.*

ent on auoit fait mou  
les poëtes en leurs es  
les mœurs du peuple  
nes & Lacedemone:  
Chalcide, est vne des  
huiles, où le peuple y  
ceissant à la seigneurie  
pour faire galeres, &  
Mais Sultan Maho-  
l'Empire Chrestie des  
Venitienne, se faschant  
on, & necessaire pout  
as, fut l'assieger l'an de  
marbech Balcha, qui en  
nauires, passa l'armée  
moins ils se doubtoyer,  
qui auoit donné aduer-  
plus foible. Tellemēt  
mes & femmes, ieunes  
ut prise d'assault, & où  
urelle paillardise. Néar-  
e auant mourir ils ne se  
rent avec autant de fu-  
sur le point qu'ils atten-  
ans qui venoyent à leur  
iadis Coo, pais, & lieu  
medecins Hypocrate: ne  
uelle sont sortis tāt d'ex-  
vn tel homme que fut  
de Chio, ornemēt en ce  
ite des Chrestiens sy re-  
ji en estoyent maistres,  
ce cruel tyran, Sultā So-  
renoyent le party du roy  
Malthe, & pour se ven-  
, y perdant & son temps,  
uues chefs de son armée.)

Du pays

## DE L'EVROPE.

89

*Du pays de Thrace, à present Romanie, & des cruelles façons  
des Thraciens. Chapitre 5.*



**L**A Regiō de Thrace, auourd'huy nommée Roma-  
nie, est en Europe, & nombrée pour vne des parties  
de Scythie, jointe au pais de Macedone, ayāt vers le  
Nord & Septentrion le Danube, au leuant le Pro-  
pontide & bras saint George, au midy l'Archipela-  
gue, & au Ponant la haute Mysie, à present ditte  
Seruie. Ceste-cy fut iadis nommée Scython & de-  
puis Thrace d'un filz de Mars, ainsi nommé, ou à cause de son aspreté, &  
que elle est fort raboteuse, d'autant q̄ les Grecz apellent *ῥαχιος* ce qui est  
alpre & difficile à cause de sa rudesse. Ce pais, cōme dit Pomponie Mele,  
n'est ny fertile à cultiuier, ny de douce & saine tēperature, si ce n'est es lieux  
qui auoisinent la mer, là où il est, & assez abondant & plaisant pour y ha-  
biter. La region y est froide, & fort mal propre à nourrir & produire  
les semences que on y gette, à peine sy trouue ny pomme, ny poire, ou  
fruit à escorce molle, & quoy que les vignes y croissent, si est-ce que les  
raisins n'y viennent à perfection, sinon es lieux, où les vigneronz avec des  
feillardz empeschent la vehemence des froidures.

Les villes plus remarquées de la Prouince furent Apollophame, Enos,  
Nicopoly, & Bysance qui depuis a porté le nom de Constantinople de  
Constantin le grand, qui l'embellist & rendist plus grande, la faisant chef  
de l'Empire siege des Emp. & la premiere de tout l'orient y estoit encor  
Perinthe, Lysimachie, & Calipoly. Les riuieres plus cogneuës le Hebre,  
Neste & Strymon. Les montaignes Heme, Rhodope, & Orbele, où le  
premier Orphée celebra les furieuses & insensées festes de Bacchus, qui  
luy causerent depuis sa mort & ruine. Les hommes y sont farouches, ru-  
des, grossiers & en grand nombre, tellement que si ou ilz estoient souz  
l'Empire & subiectiō d'un seul Roy, ou qu'ils s'accordassent biē ensem-  
ble, il seroit impossible (s'il fault croire ce qu'en dit Herodote) qu'on  
les peult vaincre ny surmonter, & seroyent les plus forts & puissans de  
la terre: mais d'autant que l'accord n'est compatible entr'eux, & que faci-  
lement vn seul seigneur ne les peut tenir en deuoir, aussi sont ilz foibles,  
& sans grand desfence. Et estans en si grand nombre, ils ont diuers noms,  
chacune Prouince ayant le sien, mais quant aux mœurs ilz sont tous sem-  
blables, sauf les Gethes, & Draufes, & ceux qui habitoyēt par delà les Cre-  
stones. De ces deux les Gethes auoyent opinion de ne perir point apres  
sa mort, mais que ilz sen alloient apres leur decez avec leur Dieu Za-  
molxis. Or ce Zamolxis fut iadis discipule de Pythagore, lequel estant de  
retour en son pays, voyant les sortes façons & corrompue maniere de  
viure des Thraciens, luy recoustumē en l'honeste, & ciuile vie des Grecz  
d'Ionie, leur donna loix, & aprist de bonnes mœurs & courtoises coustu-  
mes, leur faisant entendre, que ceux qui viuroyent selon ceste ordon-  
nance, ne failliroyent apres le trespas d'aller en lieu, où ilz iouiroyent  
d'une vie immortelle, & en icelle auroyent abondance de tout ce que

*Description de  
Thrace: Ptol lin.  
3. c. 11. tabl. d'Eu-  
rope 9. P. p. Mele  
lin. 2. Strabon. 7.*

*Cause du nom de  
Thrace.*

*Qualitē du ter-  
rou de Thrace.*

*Pres Nicopoly se  
rent desfaits les  
Chrestiens par  
Amurath en  
l'an 1416.*

*Pres le Hebre  
fut occis Orphée,  
Ouide 11. Meta.*

*Orphée premier  
inuiteur des Bac-  
canales en Thra-  
ce. Virg. 4. Geor.  
Pomp. Met. 2.*

*Comme les Thra-  
ces seroyēt inuin-  
cibles.*

*Herodot. liur. 4.  
c. 5.*

*Herod. 5. les apel-  
le Draufes, & nō  
Thraufes.*

*Zamolxis Dieu  
des Gethes Thra-  
ciens. Strabon 7.  
Herod. 4.*

LIVRE TROISIÈME

l'homme sçautoit souhaiter. Ceste doctrine eut telle force que ce peuple barbare, l'eust en estime de diuinité, & luy se retirant de leur compagnie, seüanouit & laissa vn grand regret au cœur de ses concitoyens qui desiroient sa presence : & c'est pourquoy ilz enuoyoyent souuent vers luy quelque messager choisi de leur compagnie, qu'ils faisoient monter sur vne nef & galere à cinq rames, luy donnans charge d'aduertir Zamolxis de ce qui leur estoit necessaire. Or l'enuoyoyent ilz en ceste maniere.

*Terrible façon de  
mander messages  
à Zamolxis.*

Ilz ordonnoyent que aucuns d'entre eux tinsent en main trois dardz, & que d'autres prenans par les pieds, & par les mains, ccluy qui deuoit aller Embassadeur vers leur Dieu Zamolxis, le haucassent de terre en l'esbrantlant sans cessé, le faisans choir sur les dards & iauclors des autres: fil mouroit en cest office, ilz auoyent opinion que Zamolxis auoit ouy & accepté leurs prieres & requestes : là où au contraire, fil ne decedoit point, ilz l'accusoient de meschanceté, & que pour ces vi- ces, Zamolxis ne vouloit le recevoir, ny ouyr son embassade : & tan- cé que ilz ont cestui-cy, ilz luy en enuoyent vn autre auquel estant en- core en vie, ilz donnent commission de dire à Zamolxis ce que ilz attendent de sa diuinité. Ces mesmes Thraciés quand ilz oyoient tonner

*Thracés descochiés  
leurs arcs cõtre le  
ciel, quand il ton-  
noit.*

& foudroyer, dardoient, & descochoyent des saiettes contre le Ciel, & menaçoÿt Dieu, n'ayans opiniõ que il y en eust autre q̄ celuy qu'il ba- stilloient en leur fantasie. Les Draufes suiuyoyent en toutes actions les façons, coustumes, & superstitions du reste des Thraces, sauf que en la naissance des enfans, & au trespas de leurs amys ilz se gouuernoient en ceste sorte. Dès que l'enfant estoit né, tous les parens s'asseoyent autour du berceau plourans, gemissans, & racomptans toutes les miseres qu'il luy faudroit souffrir en ceste miserable vie, & faisans vn long dis- cours des calamitez des hommes. Mais quand quelcun estoit trespasé, ilz le mettoyent en terre, s'esiouissans, iouans & banquetans ensemble, recitans quel estoit son heur, estant deliuré des angoissés de ce monde.

*Draufes Thraciés  
ploroyt à la nais-  
sance, et s'esouis-  
soyent au trespas  
de leurs parrens.  
Herod. 5. Pomp.  
Mel. 2. Solin 16.  
Cilie Rhodig. li.  
10. ch. 22.*

Mais ceux qui se tenoyent par delà les Crestones auoyent ceste coustu- me, comme ilz espoulassent plusieurs femmes, le mary estant mort, il y auoit vn grand debat entre elles, laquelle estoit la plus digne de suiure son espoux comme la mieux cherie, & celle qui s'estoit portée le plus honc- stement en son endroit, & failloit que les plus proches du deffunct vuidassent ce different par leur sentence. Celle qui auoit gain de cause, & estoit honorée d'vne telle faueur, estoit aussi conduite parée, & atifée mi- gnonnement par ses parens, hommes & femmes vers le tombeau de son mary où elle estoit massacrée, par celuy qui luy touchoit le plus en pa- renté, & soudain mise en terre avec son espoux : où ce pendant les au- tres femmes ploroyent, & detestoyent leur desastre, d'auoir esté ainsi priuées d'vn si grand honneur, & auantage, d'autant que cela seruoit d'vn grand reproche & deshonneur à celles qui demouroient en vie.

*Fèmes s'exposans  
à la mort pour  
leurs marys.*

*Sauuages sme-  
railles des Thra-  
ciens.*

*Ainsi en vrent  
encor pour le iour  
d'huy ceux qui se  
tiennent pres la  
mer maieur du co-  
sté de Colchide.*

Le reste des Thraces auoyent d'ancienne coustume & paternelle ordõ- nance de vendre publiquement leurs enfans : & ne se soucioyent de faire guere grand garde, ou tenir l'œil sur leurs filles à marier, ains les souffroyt de se ioindre, & accointer, à qui bon leur sembloit, & à celuy qui le plus

le force que ce peuple  
de leur compaignie,  
concitoyens qui desir-  
ient souuent vers luy  
s faisoient monter sur  
ge d'aduertir Zamolxis  
en ceste maniere.

en main trois dardz,  
ains, celuy qui deuoit  
naucassent de terre en  
& iauelots des autres:  
que Zamolxis auoit  
au contraire, sil ne  
& que pour ces vi-  
son embassade: & tan-  
tours auquel estant en-  
à Zamolxis ce que ilz  
and ilz oyoient tonner  
ertes contre le Ciel, &  
autre q̄ celuy qu'il ba-  
nt en toutes actions en  
s Thraces, sauf que les  
ys ilz se gouuernoyent  
s les parens falsoyent  
ptans toutes les miser-  
& faisans vn long dis-  
quelcun estoit trespassé,  
& banquetans ensemble,  
ngoiffés de ce monde.

s auoyent ceste consti-  
mary estant mort, il y  
plus digne de suiure son  
oit portée le plus hône-  
roches du deffunct vni-  
auoit gain de cause, &  
uite parée, & atifée mi-  
vers le tombeau de son  
ouchoit le plus en pa-  
x: où ce pendant les au-  
sastre, d'auoir esté ainsi  
autant que cela seruoit  
lemouroyent en vic.

ume & paternelle ordô-  
ne se soucioyent de faire  
marier,ains les souffroyét  
it, & à celuy qui le plus

leur venoit à gré. Mais ilz estoient plus curieux de la chasteté de leurs femmes, que ilz achetoient à grand somme & quantité d'erain de leurs parents, les marquant au front avec quelque fer, & marque à ce propre qui leur estoit vn signe de noblesse: comme au contraire celles qui n'estoyent ainsi signées, estoient reputées pour viles, & roturieres.

Elles y estoient vendues au plus offrant & dernier encherisseur, expo- sans premierement les plus belles en vente, lesquelles auoyent le pris de leur mariage, non moindre que apportoit l'apreciation: Mais les laides failloit que achetassent les hommes que elles vouloyent auoir pour es- poux. Hommes & femmes y banquetoyent ensemble apres du feu, gettans de la graine & semence de certaine herbe sur les braies, par l'od- eur de laquelle estans comme esineus d'yurognerie, ilz se resioilloyent d'imiter ce transport que souffrent les yurongnes, par le default de leur sens. Ilz acomptoyent à grand honneur de viure oisifs, & reputoyent le larcin grande vertu, comme au contraire ceux-là estoient entr'eux es- timiez vilains qui s'adonnoyent à cultiuer la terre.

Les Dieux que ordinairement ilz honoroient, c'estoyent Mats, Bac- chus, Diane & Mercure, que ilz adoroient en grand honneur & reueren- ce: & iuroyent par le dernier, à sçauoir Mercure seulement, l'estimans le chef, & auteur de leurs familles. Ce peuple excède en grandeur & stature le reste des hommes, ayant les yeux azurez, le visaige, & regard fort fier, & farouche, la parolle horrible & mal-plaisante, & qui sont de fort longue vie: ils bastissent leurs maisons basses, vsent de mesme pris aux viures, n'ot point de vignes, & abondent en fruitage. A l'election de leur Roy, on n'a- uoit point d'esgard à la noblesse, ny grandeur des maisons, ains l'éportoit celuy qui auoit le plus de voix de la multitude, veu que le peuple estoit celuy qu'il cognoissoit bien morigné, & fort remarqué d'une ancienne debónaireté & clemence, qlque grande vieillisse qui fut en luy. Mais ilz auoyent c'est esgard, que le roy n'eust point d'enfans, car s'ils entédoyent qu'il eust hoir, il auoit beau estre vertueux & debonnaire, que on n'a- uoit garde de luy donner la principauté: voire que sil en engendroit de- puis qu'il estoit mis en dignité, ilz ne failloyét de le deposer de son auto- rité. Veü qu'ilz ne taschoyét à autre chose sinon d'épéscher que le royau- me ne tombast point en succession & heritage de pere en fils. Et quelque iuste droit, & equitable que le roy se môstrast, si est-ce que du tout ne luy estoit loisible, & ne iouissoit point du priuilege de souueraineté: & pour- ce luy failloit eslire quarante Coseillers pour luy assister, afin que seul il ne vuidast les affaires de conséquence, & sur tout ne gettast sentence es cau- ses criminelles. Que si le Roy mesme tomboit en quelque crime, on pro- cedoit contre luy, & estoit puny rigoureusement de mort, non que person- ne fut si osé ny temeraire de le toucher ou violer, ains par le cōsentement & sentée de toute la multitude, toute chose necessaire luy estant deniée, & luy laissé seul estoit en fin contraint de mourir miserablement de male- rage de faim. Les grands seigneurs y estoient honorez de telz obseques.

On portoit en place publique le corps, ou par l'espace de trois iours tués diuerses bestes pour le sacrifice, ilz banquetoyent, & faisoient grand

*Femmes achetées  
marquées au front.*

*Yurognerie des  
Thraces.*

*Il n'est point dit  
quelles estoient ces  
herbes, mais Plin-  
targ. es questions  
compte les herbes  
qui yuroyent a-  
uec la suffumiga-  
tion de leur senté-  
ce. Voyez Diosc.  
2. de la matiere  
medicinale.*

*Dieux adorez en  
Thrace. Mat: na-  
tis de Thrace.*

*Arnobie luy 4.  
contre les Gētilz.  
Thraces esumoient  
Mercure sorty de  
leur pays. Hero-  
dot. 5.*

*Election des roys  
de Thrace.*

*Inges essenz pour  
assister au Roy de  
Thrace.*

*Mort cruelle des  
Rois de Thrace  
mal-vinans.*

LIVRE TROISIEME

chere , puis ayants fait quelque legere plainte , ilz l'enterroyent ou brusloyent mettant les cendres sous terre, & ayans dressé vn tombeau , outre plusieurs ieux & esbatz , ioustes , & tournoys qu'ils y dressoyent , le plus frequent estoit la Monomachie , c'est à dire le combat singulier d'un homme contre vn autre. Les armes & harnoyz desquels ils vsoyent , lors que

*Combats dressés en l'honneur des morts en Thrace.*

*Herodot. 4. Armes offensives & defensives des Thraces.*

*Division des Cantons en Thrace.*

*Voy Plin. 4. Dacie presque déffait en Thrace. Justin. 2. D'où vient le mot de Valachie.*

*Caracteres latins entre les Valaches.*

*Celle qui iadis fut Dace contient à présent la Transylvanie, Roussie, Serbie, & Bulgarie. Seihemburg est la region dite Scythia Cujtra.*

*Danes & Gethes noms d'esclaves & Comiques Strabon livre. 7.*

*C'est la Transylvanie qui tant à porté de ruine à la Chrestienté.*

Dacie Roy Persan, passa l'Hellepont estoient, ainsi que racompte Herodote, vn morion, ou bourguignotte faite de peaux de Renards, vestus de chemises, par sus lesquelles ils portoyent diuers sayes & pourpoints , & es pieds & iambes, des chausses faites de peaux de Cerfs, & chamoyz, & cheureulx, portans des dards & iavelots , & petits boucliers faits à maniere d'un croissant qu'ilz apelloyent Peltes , & de petits poignards pour s'en ayder, y venans aux prises avec l'ennemy , & auoyent mesme langage que les Scythes leurs voisins. Plin. tient que le pais de Thrace estoit diuisé & party en cinquante bandes & cartiers , comme l'on diroit à present les cantons des Suisses : mais celle contrée qui iadis s'apelloit Gethique , & où Dacie filz d'Histapes Roy Persan cuida estre déffait avec son armée, est celle que à present on nomme Valachie , ainsi ditte des Flacces Romains qui conduirent là vne Colonie , & ainsi premierement elle portoit le nom de Flaccie, mais depuis d'un mot corrompu Valachie. Ce qui encore se voit euidentement en ce que leur langue approche fort du Latin, mais si corrompu , que à peine en scauroit vn Romain tirer signification quelconque. Et vsent en escriuant de caracteres Latins, la forme toutesfois aucunement diuersé de celle des nostres, mais quant aux ceremonies ils suiuent la façon de faire des Grecz.

Les Daces puis apres se faiserent de la terre des Gethes , du nom desquels elle fut appellée Dace : mais à present les habitans sont descédus des Alemans, Siciliens, & Valaches. Les Alemans y furent enuoyez par Charles le grand , lors que il chassa les Saxons de leur terre en mandant vne Colonie en celle terre Thracienne, & s'apelle la Prouince de ces hommes vaillans en leur langue Seihemburg , à cause de sept villes qu'ilz tiennent en leur iurisdiction. Les Sicules, ou Siciliens ny sont là venus de l'Isle Sicilienne, ains sont Hongres, & de ces Huns tresfanciens, qui les premiers s'arrestèrent en ces lieux , des qu'ils fortirent de Scythie pays de leur origine.

Entre les Valaches y auoit deux factions , à scauoir Dragules , & Danes, ou Daues: & c'est pourquoy les Comiques iadis (ainsi que tiennent aucuns Grecz) vsurpoyent ces mots de Gethes & Danes , introduisans quelques esclaves en leurs ieux & Comedies. Les Dragules de la memoire de noz peres se voyans foibles & insuffisans de tenir teste aux Danes , apellerent pour s'en preualoir les Turcs à leur secours, lesquelz ruinerent du tout la race des Danes. Bien est vray que Iean Huniade homme vaillant , & grand Capitaine, deliurant les Danes de ce Peril, s'en feist seigneur & Roy de la terre.

Les Valaches s'adonnent à la nourriture des bestes , & au labourage, ce qui monstre assez aisément , d'où est-ce que ce peuple à pris origine. Ilz payoient tribut vne seule fois à chacun Roy venant à la couronne, & chacu

luy donnant vn bœuf pour tribut & hommage, qui montoient au nombre de 60000. ou d'auantage. Entr'eux c'estoit crime de mort de ne marcher en bataille, des qu'ils auoyent receu commandement de leur Prince. La Valachie est voisine de la Transsylvanie vers le ponant, au leuant elle s'estend iusqu'à la mer maiour, & au Nord, & septentrion elle marchisse avec les Russiens, & du costé de midy, elle est arrousee du Danube: à l'entour duquel le peuple y habitant est vague & non s'arrestant en vn lieu à cause qu'ils ont l'hiuer perpetuel, & la face du Ciel fort triste & descouuroise. Iadis à peine les pouuoit nourrir leur terre, & faisoient leurs maisons nettes biē pauures qu'ils couuroient de chaume, ou de rameaux & feillards. Ils se tenoyent sur la glace espaisse & endurcie, & se nourrissoient de la sauuagine prise à la chasse, leurs maisons estoient incertaines, l'arrestans là où la lasseté les contraignoit se reposer, & viuoient & mecaniquement & falement à cause de l'inclemence du Ciel: & nonobstant ceste rigueur ne les empeschoit d'aller tousiours teste descouuerte.

*Tribut donné aux roys des Valaches.*

*Description de la Valachie. voy Iornandes. li. de l'origine des Goths, & Ptol. li. 3. chap. 7. 8. & 9. tab. 9. d'Europ.*

*Des Goths, de leur origine, mœurs, religion & conquestes. Chap. 6.*



**D**'Autât que l'auteur que nous suyons à icy fait mention des Gethes, que plusieurs estiment estre ceux que les anciens appellent Goths: & que luy mesme à laissé en poursuyuant le cours de son œuvre l'histoire des mœurs de ces Goths, ie n'ay voulu frauder le lecteur qui n'a le moyen de lire la diuersité des histoires ce que les anciens & modernes ont estimé de ceste effroyable, & puissante nation des Goths, laquelle a esbranlé, sur toute autre, l'Empire de Rome & parties d'Europe les plus gaillardes & guerrieres. Et auant qu'entrer en celle partie qui proprement porte le nom de ce vaillant & illustre peuple, & que ie m'efforce d'en d'écriture le país, c'est raison que nous voyons les difficultez des historiens, & amenions la diuersité de leurs aduis sur cest affaire, à fin que plus à nostre aise, & sans tor dre le nez à la verité nous en donnions quelque iugement selon que verrons l'occasion le pouuoir offrir: & q̄ le tēps, qui est la vraye guide des occurrences, nous en pourra faire sages, sans que personne soit interessé en ce qu'il en pense. Il me semble auoir leu dans Lazie historien du Roy Ferdinand d'Autriche qui depuis fut Empereur, que les Goths sont descendus des Alemans, mais cela est avec aussi peu de raison comme les Alemans tiennent que les François ont pareille origine, à sçauoir qu'ils soyent descendus de la nation Germanique: veu que vous ne trouuez auteur quelconque qui soit digne de nom, ny homme de grand recherche, qui en ayt donné l'assurance telle que de raison, s'il ne veut dire, ce que Beat Rhenan maintient en la preface des liures de Procope, que l'isle de Scandie, où Scandinaiue soit des appartenances de la Germanie, mais lors il n'y auroit rien d'inconuenient que, & les Lithuaniens, Russiés, & Moscouites ne fussent compris en ceste description. Quant à penser que les Goths soyent ceux mesme que iadis on appelloit Gethes, encore y

*L'auteur à oublié les Goths & leur histoire.*

*Polphanz. L'Asie li. 9. & 10. des remuemens des nations Beat. Rhenan sur l'hist. de Procopie.*

*Procopie l. 1. de la guerre Gothique.*

LIVRE TROISIEME

a il moins de propos, veu que Procopie secretaire de ce grand Capitaine Bellifaire, qui vainquit si souuent les Goths, n'en donne aucune assurance.

*Scandinauie de laquelle parle Plin. li. 4. ch. 13. Pthol. li. 3. cha. 5. Qui fait qu'on estime mesmes les Goths & les Gethes.*

Mais d'autant que les anciens ont esté peu curieux de rechercher les choses, & que ce païs septentrional de Gothie & Suece & tout le trait que l'on estoit paruenü à leur cognoissance quoy que Ptholomé y ait recogneu ne sçay quel païs des Carbons voisins des Lapons iugez raisonnablemēt estre vers les Goths: ne fault s'estonner si apparoissant vne natiō si puissante parmy les Gethes, & y ayant ne sçay quoy d'aprouchant aux noms on a fait vn iugement egal de la chose mesme avec son appellation. Veü que c'est chose assurée que les Goths sortans de leurs païs & desirant d'enuahir l'empire Romain ils se ruerent premierement sur les peuples voisins

*Mer venedique à present Finonique des Finiens peuple Scandien.*

de la mer Venedique, & de là faisant les VVádales prendre le nom Goth prendrēt la route des Scythes, Gethes, Mysiens, Seruiens, Thraciens Grecz, & pour plus aisément donner affaires aux Emp. lors se tenans en, Grece qui fut cause, que l'espandans en diuers païs & selon l'assiette des Prouinces, ils furent aussi nommez Visigotz & Ostrogots, ainsi que vous les lisez estre dits és histoires. Ainsi ne faut les estimer ny Alemans, ny Gethes, ny Thraces, ou Scythiens, non plus que François ou Espaignols, pour auoir couru, & saisy pillāt les terres susdites, d'autāt qu'ils sont sortis sans aucune

*Les Goths ne sont ny Alemans, ny Gethes, quoy qu'on dient Volatere Blond, ny Sabelique.*

difficulté de ceste grande & spacieuse terre de Scandie, de laquelle ayant aplemēt parlé les deux Euesques Goths Iean & Olac sur nommez grands & Iornádez Alain, il me suffira d'ē limiter le païs & dire les mœurs & ceremonies, puis que c'est le suiet de nostre œuvre, car du reste il en fault a-iouster foy à ceux qui en sont natifs & qui estans hommes de qualité & de marque ne peuuent estre regettez comme vains & flatueusement amys de leur païs, peuple & Prouince.

*Iean & Olac grands Iornandez, tous Goths ont écrite ceste histoire.*

*Description de Gothie & assiette de Scandie.*

L'Isle donc de Scandie, ou Scandinauie, le seul nom de laquelle a esté cogneu par Ptholomé est assise en la mer Germanique, où pour mieux parler Gotthique & si grande que Plin n'a doubté de l'appeller vn autre monde, tout ainsi que les modernes en font des terres occidentales decouuertes de nostre temps. Elle est presque de tous costez enuironnée d'vn espace infiny de L'océan qui represente en grandeur celle mer que nous disons mediterrannée, & laquelle separe l'Afrique d'avecques l'Europe. D'autant que vers le midy elle regarde le païs de Suece, & mer tirant vers l'isle de Finlandie, au Nord elle a les Biarmiens, au Ponant la Noruege, & à l'Orient elle voit le païs des Moscouites, par laquelle figure vous

*Plin. li. 4. ch. 13. Solin. ch. 23.*

*Aussi Solin la dit tres grande & qu'elle n'a riē de plus grand que soy mesme.*

peuuez penser quelle doit estre l'estendue de ce grand païs, & si il merite le nom d'Isle ou terre ferme veü qu'il n'y a homme qui sçache encore dire où est le bout d'iceluy pour iuger de cela du costé du Nord, ou s'il se va point ioindre avec celuy de Bacaleos descouuert de nostre tēps, tout ainsi que les plus sages & aduisez ont estimé que le païs de Mangi & Quinsay, se correspond au iugement du Globe à la terre du Mexique, dequoy ie ne veüx temerairement decider, m'en raportant ou à l'experience, ou au decret & saine ordonnance des plus excellens Geographes qui en parle-

*Doubte à dissoudre entre les Geographes.*

ront par raison & non à la volée, ainsi que font vn ras d'ignorans, qui pour dire, ie le pense, & sans entendre les dimensions, osent toutes-fois dementir les anciens, & iuger des mesures où iamais ils ne sceurent que vault le mot de degré, & moins l'experience d'iceluy Globe de la terre.

Ce grand país soit il Isle, ou terre ferme contient en soy trois royaumes assez spacieux, à sçauoir des Goths, Suesces & Noruegiens quoy que Procopie mette 13. nations & chascune gouvernée de ses Roys & Princes, mais nous deduisons simplement ce qui est de general comme n'ayans en delibération pour le present d'en d'escire que les façons de vie: qui sont presque semblables, que sil y a quelque diuersité nous tascherons de la deduire.

Les Goths selon les escrits des anciens ont esté, & sont encore des plus beaux hommes de la terre tous bien proportionnez, & de stature digne & d'estre admirée & louée: Car lors que Belisaire conduit Vittige Roy des Goths & plusieurs autres des seigneurs de ceste nation en Constantinople, il n'y eut homme en la cité qui ne sestonnast tant de la grandeur que de la beauté, proportion, lineamens & bienseance du corps des ces estrangers.

Mais entre tous ceux qui effigient nauement les traits d'vn homme beau en toute perfection, fault lyre ce que Sidonie Apollinaire en escrit à Agricole parlant de Theodoric Roy des Goths: duquel il fait la stature moyenne, ny trop grande, ny trop petite, sa teste ronde en largeur, les cheueux crespes & blonds, les sourcils gentiment voutez de poil pendant assez bas, & les oreilles, à la façon du país, couuertes de sa perruque: le nez vn peu Aquilin & crochu, les leures subriles sans trop de carnosité, & la barbe fort espaisse, laquelle toutesfois il se faisoit arracher: la couleur blanche, & meslée d'vn honneste vermillon, ressentât sa honte & modestie: & en somme le reste representant vn chef d'œuvre de nature: en quoy il recommande la beauté ordinaire qui faisoit ce peuple admiré de tous les autres.

Quant à l'accoustrement ils estoient fort braues & pompeux, veu que les seigneurs alloyent ordinairement vestus de toile d'or, mais les autres & le populaire se couuroyent de peaux & fourrures fort riches, ainsi qu'encor pour le present en vsent tous les peuples septentrionaux: mais oyons encor Apollinaire exprimant leurs habits lors qu'il parle de Sigismer Prince du sang royal des Goths, & de son equipage, qui dit ainsi à son Domitie: Toy qui te plais souuent à veoir & les harnois & les hommes qui sacoustrent proprement des armes, ie suis en doubte, voire ie pense en mon esprit le plaisir que tu eusse pris voyant le Prince Sigismer vestu & acoustré à la mode & selon la coustume de son país:

Deuant luy marchoyent des cheuaux bardez & chargez de pierrierie qui reluyfoyent donnans vn grand lustre à ses armes: & ce qui estoit le plus gentil que il estoit parmy les gentilshommes à beau pied comme eux, & ayant l'habillement d'or, & de soye, & à cest ornement on voyoit vne grand blancheur accompagnée d'vne viuic

*Voy Procopie liu. 3. de l'histoire des Goths & de leur beauté: Suetoneus la vie de Caligule & S. Hierosime à Sumie & Frentelle.*

*Sidonie Apollinaire li. 1. Epi. 2.*

*Abillement des Goths, voy Procop. li. 2.*

*Apollinaire li. 4 à Domitie: epist. 21.*

LIVRE TROISIEME

couleur vermeille qui luy embelissoit le visage: Mais la contenâce de ceux qui le suyoient, seroit mesme en paix espouventable. Car leur chaussure aux pieds estoit premierement faicte de cuir velu en forme de guesres & triquehoufes, sans que les genoux, ny vne partie des cuisses fussent couverts aucunement. A ce estoit adioustée vne robe courte & estroite, & de diuerses couleurs, qui à peine descendoit iusqu'aux iarets qui estoient à descouvert, & les manches de laquelle voiloient le bout des bras & la iointure des espales. Leurs Hoquetôs estans de verd, estoient bordez & bâdez de violet & d'incarnat, & leur pèdoient en escharpe de petits baidriers & courtes espées, par dessus des robôs de peaux bouclez fort gëtimër. Le mesme abillement qui seruoit à les parer, estoit aussi fait pour leur deffence: & portoiët en leurs dextres des vouges & espieux, & des dards à lancer là où à la gauche le bouclier estoit pour s'en courir, garentir, & targuer, & voila quant à l'abillement, & aux armes tiré de celuy mesme qui s'en dit estre tesmoing plus asseuré que de l'ouïe: A cecy Claudian a iouste le Carquois, arcz & sagettes, & l'orneinët des peaux pour s'en courir & armer la poitrine, comme d'un corps de cuiralle, disant que le pömeau de leurs glaiues estoit d'yuoyre, comme encor & Alemans & les septentrionaux l'ont en vñage.

Les Goths ont eu de tout temps de propres carraçteres à escrire, tellement que les enfans aprenans les lettres par mesme moyen estoient induits à reduire en leur memoire certains vers faits & en l'höneur de leurs dieux, & des hommes illustres qui auoyent fait quelque hault & excellët fait pour la deffence de leur pais & nation, & non seulement les enfans, ains encor les hommes de marque lesquels à cause de ce deuoir & pour sy monstresçauans, & curieux à la recherche en gaignoyent & les royaumes, & dignitez & en estoient mis au nombre des dieux: Desquels ils en auoyent aussi belle multitude que le reste des Gentils, & ne s'en faul estonner, veu qu'ils descendent de celle race de Gog & Magog, desquels sont sortis tous les peuples septentrionaux qui à bon droit ont porté le nom de Barbares.

Or le principal & plus grand de tous ces dieux estoit Thor, lequel ils paignoient couronné & ayant vn sceptre en main, & douze estoiles autour de sa teste, comme gouuerneur du Ciel, & qu'ils estimoyent estre celuy qui lançoit les foudres en terre, qui auoit la puissance de la pluye & du beau temps, & qui deliuroit les hommes des malignes & peruerfes influences des astres: & à ce Thor ils dedient le leudy, qui a fait penser aux hommes de meilleur iugement que cestui-cy n'estoit, autre que Iupiter, ou Iane, veu qu'encor pour le present les Goths appellent Thor le moys de Ianuier, qui est le premier de l'année. Et estoit ce Thor accompagné de deux autres qui luy assistoyent, à sçauoir Othim qu'on dit auoir esté Mars, auquel ils immoloyent les hommes, & Frigge qu'on estime Venus, quoy qu'ils la paignissent armée, mais cest à cause que tout sexe en ce pais là manie les armées.

Outre ces trois dieux susdits ils en honoroyent trois autres moindres, & sur tout vn nommé Methœia, qui fut en son temps vn fort mauuais garson

Armes des Goths  
le temps passé.

Claudii li. 2. cõ-  
tre Rufin, & au  
li. de la guerre  
Gothique.

Iean le grand li.  
1. cha. 7.

Voy Saxö Gräm.  
des faits des Da-  
noys.

Goths sortis de  
Gog de Magog.  
Ioseph. antiq. liii.  
1. chap. 6.

Iean grand liii. 1.  
cha. 4. & du dieu  
Thor. ch. 9. & sa  
force & esfigie.

Ianuier appellé par  
les Goths Thor.

Quel dieu est-ce  
qu'Othim entre

les Goths, voy Sa-  
xon gramm. Olae

le grand. li. 3. ch. 3.

Venus armée, voy  
Pausan. li. 3. la li.

li. 1. de la fauce  
relig. ch. 20.

Dieux moindres  
quels entres les  
Goths, Olae. diu.

3. cha. 4.

garçon & tel que font les Atheistes, & heretiques qui font vne idole de leurs fantasies: ce galant estoit grand magicien comme tout ce peuple septentrional a esté adonné à ceste vilennie & detestable superstition, lequel occis par le peuple, emporta neantmoins le nom de diuinité: tour ainsi que Froé deuant l'idole abominable duquel on sacrifioit les hommes à l'imitation des Scythes à leur Diane Taurique, estoient encore adorez Vagnosth & Hadingue, comme iadis à Rome & à Lacedemone, Castor & Pollux, ainsi que deux souuerains compagnons de Thor, & Othim, presideans aux guerres, & departans les victoires. Rostich lequel pour auoir surmonté de son temps tout autre en la science des diables, fut mis en pareil ranc qu'un Mercure à Rome, en Grece, ou en Egypte.

Rostar fut dieu aussi cruel qu'Othim, ny Froé, d'autant qu'on ne le pouuoit apaiser qu'avec l'effusion de sang humain, de ceux qui estoient vaincuz par les Goths en bataille. Il laisse à part les folies qu'ils croyoient que les vns dieux chassassent les autres, veu qu'en cela ils se montroyent auoir esté instruits en la sottise, & superstitieuse religion, & foy des Grecs anciens, & qu'un ayant fait quelque faute estoit chassé des Cieux, ainsi qu'on dit que fut Apollon par Iupiter, ayant donné la charge du chariot du soleil à Phaeton son fils. Mais leurs sacrifices estoient autant cruels que meschans, & abominables: veu qu'ils suffoquoient vn homme dans vne fontaine voisine du temple, & puis l'alloyent pendre à la prochaine forest, l'estimans pour auoir esté la plaisante victime de leurs dieux que celuy mesme fut mis en leur nombre: voire les roys, si le sort tomboit sur eux s'estimoient bien-heureux de mourir en ceste sorte. Et fut iadis ce peuple si superstitieusement miserable, qu'oyant tonner, il pensoit que d'autres dieux s'attaquassent aux leurs, & pour ceste occasion ils faisoient vn grand bruit & tintamarre avec de gros maillets de fer, sur des vases de Bronze, taschans d'imiter par ce moyen les tonnerres, & estimans ainsi deliurer leurs Heros de la furie & assault de ceux qui les assailloyent.

Et dura ceste folle façon de faire iusqu'en l'an de nostre salut. 1130. que Magnus Roy Goth abolist ceste coustume, pour laquelle il fut estimé du peuple payen, comme sacrilege, & ennemy des dieux, hay & maudit de tout le monde.

Allans en guerre ils sacrifioient des cheuaux comme les Scythes, l'ayant apri d'eux, ou l'ayant monstré aux autres, & en portoyent les testes au bout de certaines Perches, ou Lances, avec vne grande entr'ouuerture de la gueule, comme si la beste vouloit engloutir quelque chose. C'a esté pitie iadis, de voir comme sathan tenoit ce miserable peuple esclaué en ses liens, & comme iusqu'aux simples femellertes en tout ce pais Scandinauien il n'y auoit personne qui ne fut estrangement adonné aux charmes, enchantemens & sorceries: de cecy, à cause que Ican, & Olas surnomez grands, & tous deux Goths, & euesques de la cité d'Upsale en leur pais, en ont assez parlé, & que tous les historiens tant sacrés que prophanes ont amené plusieurs exemples de ces choses avec l'effait (quoy qu'abusif & cauteleux) de telle science, nous en passerons outre, & poursuurons ce qui est plus plaisant & sortable pour nostre matiere. En Scandie

*Methuin magicien adoré pour dieu.*

*Froé autre magicien se faisoit immoler les hommes. Vagnosth. & Hadingue dieux de la guerre.*

*Rostich, dieu des rusés.*

*Rostar estimé estre Saturne. Opinions que les dieux chassissent l'un l'autre, voyez les poëtes Grecs & Latins.*

*Apollon pourquoy chassé du Ciel.*

*Sacrifices des Goths semblables à ceux des Thraces à leur dieu Zamolxis. voyez Herod. 4.*

*Goths imitant le tonnerre & pourquoy.*

*Magnus Roy Goth ost. c. celle superstition.*

*Tout ce cartier Boreal auoit presqu'une mesme façon de faire.*

*Scandinauiens tous suits à estre sorciers. Olas lin. 3. Ican le grand. lin. 17.*

LIVRE TROISIEME

*Mœurs des Norwegiens sauvages.* du costé de Noruege, le peuple y est fort sauvage, & estrangement cruel, viuant dans des Grottes, & cauernes, à cause de la continue des neiges qui tiennent le país couuert, & se nourrissent de poisson & de sauuagine, & sont si desians qu'ils n'ont garde d'acoster homme qui vienne surgir en leur terre pour y trafiquer, craignans tousiours qu'on les vueille trahir, & que les suruenans soyent des voleurs & Pyrates escumans la mer pour les conduire en seruage. La plus part de ceux cy, (imitans les Nomades, qui habitent pres la mer Caspie) ferment leurs cauernes de Clayes & palyz enlassez de rameaux, & ioncs de mer, ou de mousse recueillie parmy l'aspreté des rochers, leurs armes sont arcs forts & roifdes, & des iauelines ayant de petits crocs en forme d'un petit croifant, ayans les vns des corselets non de fer, mais de peaux d'Asnes sauuages, ou Alces, & de Rangiferes: & sont les plus adextres, & legers hommes qui se puissent trouuer sous le Ciel: aussi de tout temps les Goths ont esté estimez des plus braues, & subtils archers du monde, ce qu'encore imitent ceux de Finnie, car les Sueons, ou Succiens faident fort d'halebardes, piques, & iauelines: les Goths de ce temps portans vn Casaque court & les chausses estroites, là où les Sueons imitent la superfluité Alemande tant és deschiquetures que largeur de leurs chausses & habits, mais les Lappons, desquels nous dirons encor quelque cas, se vestent des peaux des bestes que nous estimons deça si precieuses, non qu'ils se soucient de s'en parer, ains seulement pour la necessité, & à fin de s'en armer contre la froidure: n'ayant ce peuple Barbare autre chose deuant les yeux que la cruauté, & plaisir du corps, & estant encor abreueu de l'abhominacion des idoles.

*Armes des Norwegiens.*

*Asnes sauuages & Alces, & Rangiferes en tout ces país septentrionaux*

*Abillement des Goths à present, & leurs armes. Lappons peuple cruel, & idolatre.*

*Description de Lappie.*

*Voy Damian Goez Portugais. S. André honoré par les Lappons & Moscouites.*

*Vie des Lappons.*

*Rangiferes quel animal.*

Et à fin de ne rien laisser en arriere faut sçauoir où est ce que est l'habitation de ce peuple: le país de Lappie est party en oriental, & occidental, ayant la mer Borhniue qui en fait la separation, qu'on appelle aussi le goulphe de Suece, ayant sur l'extremité la cité de Tornie, vers l'Orient elle confine au Lac dit blanc, tirant à la Biarmie, vers le septentrion luy est la Scifinie s'estendant aux terres incogneués, au Ponant elle voit l'Isle d'Islande, & sauoisine d'une partie de Noruege, là où au midy elle touche & l'autre Noruege, & le país & royaume de Suece, vers l'Orient les Lappons sont Chrestiens, & honorent saint André ainsi que font les Moscouites: & les occidentaux, comme dit est, sont presque tous idolatres: peuple fort nerueux de belle taille, adroits & agiles au possible, & sur tout comme j'ay dit à tirer de l'arc, veu que les enfans dès que sçauent cheminer, n'ont rien à manger, si premierement ils n'attingent & visent droictement sur leur desieuner, & se tiennent en des loges & tabernacles aisez à transporter, comme ceux qui changent souuent de cartier, & ne viuent d'autre cas que de pescherie & sauuagine, dequoy ils ont en grand abondance, fins & subtils, mais lourds en parole, & en lieu de cheuaux vsans de Rangiferes, beste ayant la couleur & proportion d'un asne, longle fendue, la forme & ramure semblable à celle d'un cerf, sauf que les andouillieres en sont plus couuertes, & que les branches ne sont en si grand nom-

E  
 étrangement cruel,  
 continue des neges  
 poisson & de sauuagi-  
 comme qui vienne sur-  
 ours qu'on les vueille  
 Pyrates escumans la  
 ceux cy, (imitans les  
 ent leurs cauernes de  
 mer, ou de mouffe  
 sont arcs forts & roi-  
 orme d'un petit croif-  
 de peaux d'Asnes sau-  
 extres, & legers hom-  
 t temps les Goths ont  
 monde, ce qu'encore  
 ns f'aident fort d'hale-  
 s portans vn Casquin  
 itent la superfluité A-  
 eurs chausses & habits,  
 quelque cas, se vestent  
 precieuses, non qu'ils  
 a necessité, & à fin de  
 Barbare autre chose de-  
 estant encor abreuué  
 ir où est ce que est l'ha-  
 ty en oriental, & occi-  
 paration, qu'on appel-  
 la cité de Tornie, vers  
 Biarmie, vers le septen-  
 incogneués, au Ponant  
 e de Noruege, là où au  
 & royaume de Suece,  
 honorent saint André  
 comme dit est, sont pres-  
 taille, adroits & agiles  
 de l'arc, veu que les en-  
 anger, si premierement  
 escueuner, & se tiennent  
 comme ceux qui chan-  
 cas que de pescherie &  
 e, fins & subrils, mais  
 ns de Rangiferes, be-  
 longle fendue, la for-  
 que les andouillieres en  
 sont en si grand nom-

bre au Rangifere: Ce peuple adore le feu & les statues de pierre, adon-  
 né à diuination, comme celuy qui predit les choses qui luy doiuent ad-  
 uenir tout le long du iour par le rencontre de la premiere chose qui se  
 luy represente: ils obseruent fort religieusement le mariage, & sont ia-  
 loux au possible, & enchanteurs outre toute foy, si l'on vouloit vous en  
 deduire ce que ceux, qui se disent l'auoir veu, en tesmoignent.

Ce peuple vit fort pacifiquement, & quoy qu'il soit: furieux, & fort  
 vaillant en guerre, si est-ce qu'il ayme la paix, & iplicité, dete-  
 stant la conuoitise, & ne sçachant que c'est que de larcin ou pillerie,  
 ny voulant en rien frauder son prochain.

Et ayans besoing de biens portez d'ailleur, ils y vsent de permuta-  
 tion & change sans dire mot, mais tout leur trafic se passant par si-  
 gnes, ou l'or & l'argent ne seruent pour l'achat, ains avec des peaux  
 precieuses esquelles ils abondent, des draps, toiles, & poisson, ils a-  
 chetent ce qui leur est necessaire, comme froment & sel ou le poids  
 ny la mesure, ains l'œil y fait le pris, qui est, comme j'ay dit, d'une  
 chose pour autre, & honorent fort leurs Bergchara qui sont les Iuges  
 & Presidents pour les roys de Suece & de Noruege, qui sont seigneurs  
 chacun d'un costé de la Lappie.

Leurs foires se font ordinairement sur les Lacs glacez qui dure la plus  
 part de l'année, & sur tout au Lac gelé dit Meler, & ceste foire comence  
 dès les roys & là si les choses tendent à la guerre, ils n'ont garde de  
 rien vendre qui soit bon pour les viures, tant ils sont soigneux à pour-  
 uoir à leurs affaires. Contractant leurs mariages, c'est par le feu que le si-  
 gne en est donné le tirans avec vn fusil de la pierre, signifiens par le  
 feu caché en ce caillou la viue & ardente liaison de ceux qui sont con-  
 ioints par ce lien indissoluble, voire ceux qui sont Chrestiens font si  
 grand compte du feu, qu'allans espouser à l'eglise, il n'y a aucun qui  
 ne porte de beaux cierges allumez, qu'ils offrent au Prestre avec de  
 forts riches dons & presens.

Ils vestent leur espousée de martes subellines la mertans sur vn Ran-  
 gifere paré de mesme, & la conduisent en chantant & dansant à la mai-  
 son & couche de son espoux: lequel estant vestu de peaux de Lou-  
 ceruier, cherissant l'espouse avec grande honnesteté, & avec tel respect,  
 ou plus (peult estre) que ne font les Chrestiens les mieux appris & ci-  
 uilisez.

Leurs dances qui se font de nuit, à cause qu'estans sous l'aspreté  
 du septentrion, ils sont la plus part de l'an en tenebres continuelles,  
 comme aussi vne autre partie ils ont le iour qui leur fait ordinaire  
 clarté, leurs dances (dis-ie) nocturnes sont fort estranges, car ayans  
 banqueté gaillardement, ils ont des ioieurs d'instrumens qui chan-  
 tent & sonnent avec vne façon si piteuse, les gestes de leurs ance-  
 stres & les proüesses des Princes & Geans de leur país, que plorans  
 & gemissans, & vrlans comme saisis de quelque transport se laissent  
 aller par terre tous esperdus & comme esuanoüis, & tout aussi tost les  
 sonneurs recommencent leur chant plus gaillard, qui les fait esueille de

*Le feu adoré par  
 Lappons ilakaites*

*Diuination des  
 Lappons.*

*Simple conscience  
 des Lappons.  
 Olau liu. 4. ch. 5.*

*Marchandise des  
 Lappons.*

*Ainsi en vsent  
 en la Taprobane,  
 voy Pl. li. 6. c. 22  
 A qui est suuete  
 la Lappie.*

*Foires des Lappos*

*Lac de Meler.*

*Mariage des Lap-  
 pons par le feu.*

*Ceremonie des  
 Lappos Chrestiens  
 aux nocces.*

*Dances tristes des  
 Lappons.*

LIVRE TROISIEME

*Les pous pleurent  
ceux qui naissent,  
& se resjouissent  
à la mort.*

cest estonnement & palmoison. Et leur procede ceste tristesse de ce qu'ils ne peuuent au pris de leur vie imiter ceste vertu de leurs ancestres en defendant l'honneur des filles, & punissant les rauisseurs & voleurs de la pudicité des dames: & s'esjouissant au trespas de leurs amys, tout ainsi qu'ils se contristent à la naissance de leurs entans, ainsi qu'auons dit estre iadis vsé en Thrace. Et est ce peuple plus assidu au trauail durant la longueur trimestre de la nuit, soit au ray de la Lune, & des estoiles, où à la clarré de la châdelle & des lampes, ou en lieu d'huile ils vsent de gressé de poisson, que nō pas lors que le soleil les tient en lumiere vn semblable, ou plus lōg temps. De la durée des iours & des nuits en ces pais septentrionaux ie m'e passe legerement, & me suffit de la toucher en passant à fin que le lecteur en soit aduertty, & que s'il en veult sçauoir d'auantage, qu'il lye ceux d'oū ie l'ay tiré, à sçauoir les Euesques d'Vpsale Iean & Olae, qui le pourront satisfaire, & voila quant aux Iappons.

*Iappons travail-  
lent plus la nuit  
que le iour.*

*Voy Iean grand  
en sa proface. ch. 5.*

*Voy Saxō Gram.  
en sa Danie.*

*Biarmie ou poïce.*

Ne fault laisser la Biarmie sans en dire vn petit mot en passant, laquelle est du tout septentrionale estant en son Zenith sous le Pol Arctique, & est diuisée aussi en deux parties deçà & delà les mons: le pais y est fort beau & fertile, mais le peuple se soucie fort peu de le cultiuer, à cause de la grande abondance de poissons, & sauuagine, à laquelle nourriture estans acoustumez; ils n'ont guere grād affaire de pain. C'est la natiō la pl' forciere de sous le Ciel, comme ceux lesquels (ainsi que les poëtes chantēt de Medée) confondent par leurs charmes, la face seraine du Ciel, y meslant des nuages si espais, & des tenebres si caligineuses que la nuit plus sombre, n'y sçauroit rien faire à l'esgal en obscurité, idolatres au possible & sans aucune cognoissance du vray dieu, sçachans enforcer le homme du seul regard, & les tourmentent de telle sorte, ou par l'œil, ou avec la parole qu'ils les rendent tous hors de leur sens, & si maigres, que bien souuent ils se consomment petit à petit, & finent en grād langueur. La Fimmarchie est region occidentale regardant les bords de la mer glaciale, & quoy que l'air y soit toujours froid, comme il est en toutes les Prouinces par delà, si est-ce qu'il n'est aucunement nuisible, ains de telle temperie que les poissons, qui est leur nourriture, y durent sans estre salez vn fort long temps desséchez par la seule force de l'air. Le iour y dure depuis le 25. de Mars, iusqu'au 15. de septembre sans qu'ny voye vn seul signe des tenebres de la nuit, laquelle commençant apres ce long iour, & continue le mesme espace avec vn grand peril de ceux qui nauignent, qui s'y mettent en grand danger allans à l'obscurité à cause des rochs & escueils qui sont cachez sous l'eau tout le long de celle plage.

*Biarmie forciers  
et idolatres.*

*Assiette de Fim-  
marchie.*

*Bon air de Fim-  
marchie.*

*Longueur des iours  
& nuits en Fim-  
marchie.*

*Scricfinie du tout  
septentrionale.*

Les hommes y sont beaux, de belle stature, & fort robustes, vaillans en guerre, comme ceux qui ne sçauent que c'est que d'aïse, ny d'oïsueté, & est grand dōmage que tant de peuples auoïnez & regis de Roys Chrestiens, soient encor enuelopez és tenebres de l'ignorance, & ne cognoissent le vray dieu pour les oster de la seruitude de Sathan qui les detient en vn aueuglement si miserable. Je laisse là Scricfinie tant pour estre peu cogneue que pour l'assiette, marchissant à la mer glaciale du costé le plus septentrional: & ne discours de la Bothnie, & Noruege à cause que

les Sueons, & Gothz Bithoniens, & Noruegiens, tous quelz vñs de mesmes mœurs, quoy que gouuenez bien souuent de divers Rois. Reuenons donc aux Gothz lesquels de tout temps ont esté adonnez à la guerre, & tellement qu'il n'y auoit querelle qui n'eust esté vuidée par les combats, comme aussi il a esté obserué, & par les François, & par les Romains, iusqu'à ce que & les Papes y ont pourueu par decrets, & les Roys par ordonnances voyans le preiudice que cela portoit à la republique Chrestienne. Entre les Gothz la loy y est inuiolable, que vn homme appellé au combat par vn autre n'oseroit le refuser, que s'il le fait, outre que il deschoit de son droit, encore est-il infame, & desgradé d'armes pour toute sa vie.

Lors que les Gothz ont roy de leur nation, il est fort honoré, & se fait porter en chariot, ou coche, tiré par des cerfs à ce accoustumez, ainsi que nous faisons conduire les nostres par des cheuaux: & n'estoit permis à pas vn de l'vürper la royauté sans le consentement du peuple, qui apelloit à ceste dignité ceux qui luy sembloient plus dignes & iustissans: & ainsi qu'il les enfans du Roy decedé, se monstroyent vrayz successeurs en vertu de leurs peres, on les esliuoit aussi pour estre Roys, & si au contraire ils degeneroyent vn autre meilleur, & plus prouffitabel que eux, estoit mis en leur place. Et avec ceste sagesse en l'election, ils ont iadis fait de si belles & remarquables conquestes, ausquelles à beaucoup aidé celle grande sobriété qui les rendoit louables, souffrans aisément toutes les incommoditez, qui accompaignent ordinairement ceux qui suyuent le mestier genereux des armes. Or estans Scythes aussi bien que sont les Moscouites & autres leurs voisins, aussi auoyent ilz & les mœurs & la vaillance des Scythes: dequoy

se vante Atée roy des Gothz, escriuant à Philippe roy Macedonien, quand il dit: Tu commandes sur les Macedoniens, hommes nez, & vaillans aux armes, & moy sur les Scythes qui sçauent endurer la soif, & la faim quand il est besoing. S'ils ont en rien esté moindres en courtoisie, que pas aucune de ces nations qui semencipoyent iadis du nom & tiltre de Barbares, estans & iuges & parties en ceste cause, ie suis content de m'en rapporter au iugement de ce bon Euesque d'Auvergne, Sidonie Apollinaire quand il dit: que les Gothz les iours des festes venans à banqueter, ne faisoient rien qui ressentist la superfluité, veu qu'on n'y voyoit point vn sommeilier n'emplissant les tasses se pourmener à my-triste à l'entour des tables, ains tout le plus grand ornement du festin, c'estoyent les graues propos tenus durant le repas, tellement que, ou l'on gardoit vn merueilleux silence, ou l'on y discouroit des choses serieuses & qui estoient de grand conséquence: & ou les viandes estoient plus exquisées eu esgard à la gentillesse d'icelles, qu'à la superfluité du pris: & en somme, dit ce bon Euesque, vous y voyez la sçance des Grecs, l'abondance des Gauloys, l'Italienne soudaineté, vne pompe publique & priuée diligence & vne modeste discipline du Prince. Si les Gothz ont esté si Barbares que aucuns les ont paints, ie ne veux d'autres tesmoins que les saints mesmes qui ont vescu de leur temps, melme S. Augustin, qui es liures de la cité de Dieu en fait le discours assez ample parlant d'Atharic qui saccagea la cité de Rome à cause de la trahison faite aux Gothz par les menées de Stilicon: & que on voye avec

le iour y dure depuis le long iour, & continue nauignent, qui s'y mettent des rochs & escuils sage.

ort robustes, vaillans en d'aise, ny d'oisiveté, & & regis de Roys Chre- gnorance, & ne cognoif- Sathan qui les detient en inie tant pour estre peu glaciale du costé de plus Noruege à cause que

*Y des Gothz  
les combats  
de grand.*

*2. chap. 8.  
Chariot conduit  
par des cerfs.*

*Comme les Roys  
sont appellez à l'e-  
stat entre les  
Gothz.*

*Gothz sobres en  
leurs actions.*

*Plutarque en la  
vie de Philip.  
Atée roy Goth  
au roy Macedo-  
nien.*

*Sido. Apollinai-  
re liu. 1. epist. 2. &  
Agricole.*

*Gothz courtoys  
& modestes.*

*Roy S. August.  
cité de Dieu. tout  
le 2. liure.*

LIVRE TROISIÈME

*Voy Procopie. li. 3. de l'hist. des Gothz.*  
*Lombardz fortât de Scandie environ l'an de grace 333.*  
*Meschanceté de l'Emp. Valens. Paul diacre li. 1.*  
*Voy Torandez Goth. Premier voyage des Gothz.*  
*Second voyage.*  
*Appian. 2. des guerres civiles. Berish Roy, & legislateur des Gothz. Torandez.*  
*Tean le grand li. 3. chap. 17.*  
*Troisième voyage des Gothz.*  
*Gothz assailli par Alexand. le grand.*  
*Voy Arrian. & Strabon 7. Histoire Bisantin li. des villes.*  
*Voy Suet. Tranquille en la vie d'Auguste. Strabon 3.*  
*Quatrième voyage des Gothz.*

quelle douceur Totile, q'on fait si extrauagit é cruauté, vsà à l'édroit des Romains lors qu'il prist la cité de Naples: & avec quelle grace il receut à Rome, l'ayant prise Pelagie le plus grâd ennemy qu'il se pensast auoir en ce mode, afin qu'on voye, que ceux qui à present veulent estre nômez courtois, surpassent les Gothz en desécourtoisie. Et afin q'ie paracheue le tout j'ay dit que les Gothz furent idolatres, & quelz dieux ils adorèrent, mais ilz receurent le baptesme, lors que les Lombards passerent la mer pour venir en Italie: mais depuis, n'est ins encore bien confirmez en la foy furent gastez par la meschanceté de l'Empereur Valens, qui leur donna des Eueques infectez du venin de l'heresie des Arriens: en laquelle ilz ont vesçu fort long temps, tant en Italie, Aquitaine, que Espagne, où ils commandoyent, iusqu'au temps du bon Roy Reccarde, qui chassa les ministres Arriens, & receut la foy de l'Eglise Catholique & Romaine, où ses successeurs ont perseueré iusques au iour present. Ainsi ayans discouru des mœurs & de la religion, reste l'autre point à vuider, qui sont leurs cōquestes, afin de voir le changement des choses, & la force extreme de ce peuple. Il appert assez par les histoires que la Scandinauie a esté estrange-ment fertile en peuple, veu que si souuent si grandes armées en sont sorties, & lesquelles ont & attaqué, & subiugué de si braues & superbes nations. Premierement sortans de l'isle septentrionale de Scandie, se ruerēt sur le país voisin de la mer Baltée, & nommerēt les isles voisines de Suece de leur nom telles que sont Gothland, Schonland, & Finlād, & d'eux aussi prist tître le Royaume de Gothie. La seconde expedition, fut lors que passans en la Germanie, ils occuperent le pays qui est arroufē du fleuue Vistule: ce qui aduint lors que Sylle estoit dictateur à Rome: à quoy donne grand preuue ce qui est dit en Appian, que Cesar dictateur feit la guerre aux Gothz: & fut chef des Gothz Berish: lequel Torandez dit auoir esté legislateur des Gothz. La troisieme course de ce peuple, ne pouuant viure en repos, ou bien estant en trop grand nombre, fut lors qu'ils passerent en Dacie, à present Transylvanie & Valachie, qui a esté cause que ceux qui n'ont point recherché les choses de loing, ont estimé les Gethes estre l'origine des Gothz, comme ainsi soit que les Gothz soyēt autres que les Gethes, entant qu'ilz occuperent ce pays le long du Danube, & le tindrent brauement contre les courses & assaults, tant des Lacedemoniens que des Romains, iusqu'à ce que allans contre Valens Empereur, ilz passerent outre. Et de eecy Arrian descriuant la vie du grand Alexandre fait mention, si bien qu'il dit les Gothz s'estre preualuz contre les forces du grand Alexandre. Là se tenans ils ont donné de grans affaires aux Romains: tellement que Auguste pour gaigner le cœur de ce peuple farouche, tascha de donner Iulie sa fille en mariage au prince des Gothz, mais ceste alliance ne peut estre de longue durée, soit que l'Empereur y allast de mauuaite foy, & voulust sous ce pretexte trôper & amuser les Gothz, ou que eux se desians pour ceste si grande gracieuseté, ne voulussent que vne estrangere portast tître de Roÿne de leurs terres. La quatrième faille & changement de terre par eux faite, fut lors qu'ils se ruerent sur la Romanie (iadis Thrace) pour se voir trop oppressēz de subides, & assligez

vfa à l'édroit des Ro  
 grace il receut à Ro  
 pensast auoir en ce  
 nt estre nômez cour  
 ie paracheue le tout  
 x ils adorerent, mais  
 passerent la mer pour  
 onfirmez en la foy fu  
 ns, qui leur donna des  
 s : en laquelle ilz ont  
 Espagne, où ils come  
 e, qui chassa les mini  
 e & Romaine, où les  
 Ainsi ayans discouru  
 der, qui sont leurs cô  
 la force extreme de ce  
 inauie a esté estrange  
 es armées en sont sor  
 braues & superbes na  
 e de Scandie, se ruerét  
 isles voisines de Suece  
 & Finlâd, & d'eux aussi  
 pedition, fut lors que  
 i est arrousté du fleuve  
 ir à Rome: à quoy don  
 dictateur fait la guer  
 Iornandez dit auoir e  
 ce peuple, ne pouuant  
 ore, fut lors qu'ils passè  
 ic, qui a esté cause que  
 ont estimé les Gethes e  
 Gothz soyét autres que  
 g du Danube, & le rin  
 nt des Lacedemoniens  
 lens Empereur, ilz pas  
 du grand Alexandre fait  
 luz contre les forces du  
 e grans affaires aux Ro  
 eur de ce peuple farou  
 prince des Gothz, mais  
 que l'Empereur y allast  
 er & amuser les Gothz,  
 seré, ne voulussent que  
 terres. La quatrielme  
 s qu'ils se ruerent sur la  
 z de subsides, & affligez

par les garnisons imperiales: ioint que voyâs puis apres qu'il y faisoit beau  
 pour s'emâciper de telle seruitude, estans les Empeceurs detenus en guer  
 re contre les Alemans, ilz feirent ceste belle entreprise. Et la plus grande  
 & vrgente necessité de ce faire, fut que les Huns leur coururent sus, con  
 duitz par Balamber, auquel ne pouuâs resister, pour auoir perdu leur roy  
 Ermanaric, laissèrent la Transylvanie & Hongrie, ayâs obtenu des Emp.  
 Valentinian & Valens le pays de Thrace, souz tiltre de tribut perpetuel.  
 Mais Eutrope est d'aduis contraire à cestui-cy & raporte ce changement  
 de pais à la discorde qui fut mené entre les princes Gothz Fridiger &  
 Athalarique, & de laquelle discorde fut causée la difference des noms des  
 Gothz, en Ostrogothz & Visigothz, les vns nommez orientaux, & les au  
 tres Gothz de l'occident. Leur autre & cinquième retraite fut en Panno  
 nie & Seruie, Bosne, Rascie & Bulgarie, espendans tellement leur puissan  
 ce que du temps de Theodosie le ieune, ilz tenoyent presque tout l'Empi  
 re d'Occident en main: iusqu'à ce que Attilie Hun les surmonta, mais luy  
 decedé, ils s'emanciperent de la suiecttion de ses enfans & coururent tou  
 te l'Esclauonie, faisans alliance avec les Romains auxquels ilz donnerent  
 secours contre les Sarmates, & tenoyent tout iusqu'au lieu où à present  
 est posée la grande & riche cité de Venise.

Le sixiesme cours des victoires des Gothz fut en Italie, en laquelle ilz  
 vindrent à diuerfes fois: Premieremét souz Rhadagaise, homme selon &  
 idolatre, contre lequel les Romains apellerent les Huns à secours, mais  
 Dieu qui ne voulut que ce tyran vint à parfaire ses desseins, qu'il auoit de  
 ruiner l'Italie, & cōsacrer les corps des siens à ses Dieux le ruina, & le mit  
 entre les mains des seruiteurs de l'Empereur. Ce voyage n'ayant succedé  
 à Radagaise, Alaric Roy des Visigothz vint en Italie, regnât Honorie, le  
 quel feit vn estrange sac de tout ce beau pays, l'escole iadis de toute ciuili  
 té, sainteté & courtoisie, lequel prist & saccagea Rome, sans souffrir tou  
 tesfois qu'on fait aucune violéce, ny aux saints lieux, ny à ceux qui estoÿét  
 de l'ordre ecclesiastique, ou qui se retiroyent à garant dedans les Eglises.

Le troisieme voyage en Italie, fut par Vidimir soudain apres la mort  
 d'Attilie Hun, mais adoucy par l'Empereur qui luy feit de grans presens  
 laissant l'Italie passa en Gaule, & se ioignant avec les Visigothz se tint &  
 là & ez Espagnes. La septiesme & derniere arriuee en Italie, fut celle de  
 Theodoric souz Zenô Empereur. Lequel Theodoric en ayant chassé O  
 doacre roy des Herules y fonda l'estat, & repos des Goths iusqu'au temps  
 de Justinian le grand qui leur donna de grands assaultz par Bellisaire, &  
 autres ses lieutenans, iusqu'à tant que les Lombards en chasserent les reli  
 gues: & ce pendant Vidimir & Vallie festoyent agrandis ez Gaules &  
 Espagne. Mais auant que passer outre: ie ne veux de tant flater noz anna  
 listes François, que ie leur accorde vne si extreme puissance pour les pre  
 miers roys sortis de Pharamond, que il semble qu'ilz vueillent emanciper  
 tout le corps Gauloys, d'autres coureurs que de ceux desquels on nous  
 donne, ne scay si à bon droit, le nom à present, comme ainsi soit que les  
 Gothz tinssent la meilleure & plus belle partie des Gaules. Et qu'il soit  
 vray, ie puis alleguer plusieurs historiens, comme Iornandez parlant du

*Voy Popisque, en  
 la vie d'Aure-  
 lian.*

*Voy Annian  
 Marell. li. 31. &  
 Claudii à la guer  
 re Gothique.*

*Eutropel. 12.*

*Pannonie c'est le  
 pays d'Hongrie,  
 & d'Austriche.  
 Voy Spartan, &  
 Trebellie Pollion  
 en la vie de Ga-  
 lien Emp.*

*Voy Sidonie &  
 Paneging, &  
 Claudian 4. Pa-  
 negi pour Hono-  
 rie Emp.  
 Sixiesme cours  
 des Gothz, fut en  
 Italie.*

*Voy Iean Da-  
 mascene au suple-  
 ment d'Eutrop. &  
 Paul diacre 3.  
 De Radagaise  
 écor Iean le grand  
 li. 15. ch. 7.*

*Rome prise par  
 Alaric.*

*Vidimir Roy  
 Goth. voy Iorn.  
 Septiesme course  
 des Gothz.*

*Ce fut enuiron l'2  
 de grace 482.*

*Paul di. li. 6.*

*Blond. dec. 1. li. 3.*

*Odoacre s'estoit  
 fait roy d'Italie.*

*Vallie, & Vidim-  
 ir en Gaule &  
 Espagne.*

*Iean Damascene  
 au suplement de  
 Eutrope.*

*Iornandez Goth.*

LIVRE TROISIEME

Roy Rhotime gouvernant la Bretagne, & tenant le party des Romains, lequel fut vaincu par Euric Roy des Visigothz, qui tenoyent vne partie des Gaules, & lequel ayât fuiuy son ennemy iusqu'en Bourgoigne, lequel país estoit allié des romains, s'en alla en Auvergné, où il prist la cité principale, que ie pense estre Clermont. Cestuy me sembleroit suspect, côme aulli feroyent Iean & Olac, tous deux euesques: si encore vn prelat saint & croyable & Gauloys de nation, à sçauoir Sidonie Apollinaire, ne m'en donnoit assurance, & ne me faisoit vn denombrement des país vsurpez

*Sido. Apoll. liu. 6. epist. 8.*

en Gaule par ceste nation Gothique. Or voicy comme il en escriit à Grec Euesque. Ce sont les Auvergnats qui par leur gaillardise & propres frais, ont souuent resisté à la force & efforts des ennemis publiques. Lesquelz se voyans assiegez par les Goths ne se sont estonnez en sorte quelconque, quoy qu'ils serussent despouuementement à l'ennemy, qui les tenoit à son aduis enfermez en grand destresse. Et de ce mesme assaut il en aduertit

*Agrece Euesque de Sens.*

*A Basile epist. 6.*

Agrece Archeuesque de Sens: mais escriuant à Basile il specifie mieux les matieres, disant: Et iaçoit que le Roy des Goths soit terrible à cause de ses forces qui sont & grâdes & espouuétables, si est - ce qu'il me semble qu'il ne fait pas tant la guerre aux loix & puissance des Empereurs Romains, comme à la religion & ordonnances des Chrestiens, le voyant si aspre ennemy du nom des Catholiques, de sorte qu'on ne sçauroit dire où est-ce qu'il tend le plus, ou à mettre l'Empire és mains de ceux de sa nation, ou cōtraindre chacun à sa secte & heresie. Aussi à Bordeaux, Perigueux, Rhodéz, Limoges, Caors, Bazas, Cominge & Aux, & en vn autre grand nôbre de villes & citez, on ne voit rien que le massacre des saints prelatz & euesques, sans que aucun soit mis en leur place. Par là vous voyez quelles terres les Gothz tenoyent en Gaule possédans la Gascoigne, Perigort, Roer-

*Païs possédé par les Gothz en Gaule.*

*Rois d'Espagne descendus des Gothz.*

*Gothz à present Lutheriens.*

gne, Limosin, Quercy, Armagnac, les Lâdes & Cominge, contre l'autorité de celuy qui dit que il n'y a que 500. ans que celle terre est habitée. Quand aux Espagnes, c'est chose seure qu'ils les ont possédées & que les Roys d'Aragon & Castille, les Comtes de Barcelonne, & presque toutes les illustres maisons de Nauarre, Castille, Aragô, & Cathaloigne sont sortis de ceste nation belliqueuse, laquelle fut chassée de là par les Mahometans, comme nous dirôs en l'Espagne. Mais en la Gothie à present, comme ce peuple septentrional a esté leger à conceuoir les opinions, & ce par le moyen des Rois de Suece & Dannemarch, l'impieté de Luther y a pris place, afin que la succession maudite de Gog & Magog, ne cessé de persecuter l'Eglise, comme de long temps elle sy est accoustumée.]

De la Russie ou Ruthenie, & des mœurs des Russiens telz qu'ils  
sont à present. Chapitre 7.



Le pays de Russie, que les Latins appellent Rhutenie, Podolie est sur l'extremité de la haulte & basse Russie, & est vne partie de la Sarmatie, f'estendant vers le país de Poloigne, & enclose par le fleuve Peucé du costé de Septentrion, vers son leil leuant par la riuiere Mosche, & au couchant luy sont proches la Liuonie, & Prussie, dernieres provinces de l'Alcemaigne. L'estendue de la lógueur de Ruthenie, ou Roxolanie (car ainsi est elle encor apellée) est de huit grandes iournées depuis le fleuve Tanais iusqu'à l'Ocean septentrional: & puis dés la mer Liuonique, iusqu'à la mer Caspie, qui est sa latitude, il y a pres de cent iournées. [Or y a-il diuerses opinions sur le nom Russien, entant que plusieurs estiment qu'il soit venu à ce peuple, d'un Russe frere, ou neveu de Lech Roy de Poloigne, tout ainsi que si celuy eust esté Prince des Russiens. Autres tiennent que tout le pays à pris le nom d'une fort ancienne ville portât ce mesme nom, ainsi qu'en plusieurs endroits les villes capitales donnent le nom à toute vne Prouince. Mais les Moscouites ont bien diuerse opinion, & tiennent que le nom vient de la dispersion de ce peuple, d'autant que Rossia en langue Rothenique, signifie ensemencement diuers, & dispersion en plusieurs endroits, estant ce país habité comme d'un melange à demy confus de diuers peuples. Ce qui est vray semblable, qui l'ira ce qu'il dit Iornandez Alan, lors que parlant de la seconde expedition des Gothz, il les fait entrer en la terre des Scythes par delà la mer Balthée, laquelle il dit estre marescageuse, mais fort abondante & fertile, ce qui accorde bien avec le naturel, & assiette de la Moscouie.] Car ce país est si gras & fertile que pour peu qu'on y remue la terre en la cultiuant, & qu'on y seme le grain par dessus, elle portera trois ans de suite, sans qu'il la faille, ny laisser en repos, ny l'amender, & engreffer tous les ans: ains dés aussi tost que on a coupé les bleds, il ne fault que secouer les gerbes, & de ce grain il en fort abondamment ce qui suffit pour l'année suiuaute. L'herbe pour le pasturage y croist si haulte, qu'il n'y a baston si hault qu'elle ne surpasse: & la diuersité des fleurs telle & si soëfue q les abeilles, & mouches à miel, y sont en teile abondance, que elles font leur miel non seulement és ruches que on leur prepare, ou dans les troncs des arbres, ains encore les rochers, & cauernes de la terre, leur seruët pour y enfermer leur riche mesnage. C'est de ce país là que viennent ces grands moules & ronds de cire, qu'on porte par deçà & est fournie presque toute l'Europe du miel & cire de Moscouie. Les estágs de ce país là ne sont point peuplez par les habitans, ains dit on que les poissons y sont produits par la seule faueur, & influëce du ciel. Le lac qu'ils nomment Katzibée leur fournit du sel à suffisance, & le recueillent lors que l'eau s'escoule, & le laisse à sec pour la cueillette duquel les Moscouites ont guerre souuët avec les Tartares. C'est cas merueilleux que en la Prouince qu'ils nomment Chelmen, si vous y coupez des Pins, le nord.

Podolie est sur l'extremité de la Sarmatie d'Europe. Voy Ptol. l. 3. ch. 5. tabl. 7. d'Europe. Limites de Russie

Les Moscouites sont apellez par Pomp. Mele. l. 2. Hamaxchætes.

D'où vient le nom de Russie.

Voy Sigismond liber. aux Cômmentaires de Mojsie.

Rossia signifie dispersion.

Iornandez, ex chefis Gothiques.

Grand fertilité de Russie.

Abondance de Cire & miel en Russie.

Lac Katzibée est en l'Asie, & par delà le Tanais pres du royaume de Cambala vers le nord.

LIVRE TROISIÈME

& les laissez à terre sans les mettre en œuvre, ilz ne faudront dans deux ou trois ans de deuenir aussi durs, & resistans au fer que vn rocher, & dure pierre : autres dient se conuertir en pierre, ce qui ne porte pas tiltre de faux, veu que de semblables miracles de la nature, se lisent & trouuēt dans les liures des hommes qui ont recherché les secrets des causes naturelles.

*Troncs d'arbres  
reduitz en la dureté  
d'un rocher.*

*Ionc odorant en  
Rusie.*

Ce païs est aussi fort abondant en craye: & tirant vers la Tane, & Palus Meotides, on y trouue des Canes & Ioncs aromatiques & du Rhaponitique, & d'autres plantes & racines, qu'on ne voit guere en autres côtrées,

*Circuit de la grād  
cité de Moscouie.  
Voy Paul Ioise  
en son traité de  
Moscouie, & Si-  
gismödlber. en ses  
commentaires.*

La cité royale, & chef du pays est Moscouie, assise sur le fleue Mosche, duquel elle prend nom & d'elle toute la Prouince, & a ceste cité 14000.

*Estrange façon de  
venir aux digni-  
tez.*

pas de tour & circuit: où toutes les maisons & temples sont faitz de boys, mais gentiment mis en besoigne, sauf le Palais du Prince, & quelque Eglise principale qui sont de pierre, & bastis à la façon de France & d'Italie. On n'y vŕe d'aucun argent monnoyé: & y a vne Pierre au milieu du marché de la cité sur laquelle si quelcun estant monté, ne peut estre desmis, ny desroqué, il est fait magistrat, & chef de la police: on y peine fort à monter & descendre, les vns en chassans les autres tellement que souuentesfois les habitans y combattent à bon escient pour gaigner le premier lieu. Et est ce peuple fort puissant, & adextre à la guerre, veu que n'a pas long temps estât bruit de guerre on compra au cap six

*Grādes forces de  
Moscouie.*

vingt mille cheuaux, chacun desquelz auoit compagnie & cōmandoit sur quelque troupe en l'armée. Ils vŕent d'arcs selon la coustume, & icelle tref-

*Armes des Mos-  
couites.*

ancienne du païs, eux estans vrayemēt Scythes: ils portent encor vne lace de douze pieds de lōg: la caualerie & gens d'ordonnāce, sur la maille ont encor vn corps de cuirace, le vŕtre duquel est fait en bossē & prominēce, comme vn miroir, & au lieu de salade, ou bourguignotte, ilz ont vn chapeau p. i. r. u, vŕans plus de caualerie que de fanterie, en quoy ilz ne sont guere bien adextrez. Neantmoins, tels qu'ils ont, les soldatz à pied portēt des arbalestes, & puis peu de temps en çà ilz se sont accoustumēz à l'harquebuse. Mais d'y estre si prōpts que noz Italiens, François & Espaignols

*Nō royal odieux  
aux Moscouites.*

il y a bien à dire. Ce peuple ne prend plaisir au nō de roy qui est cause que le Prince, pour se monŕtre plus courtoys, & populaire se contēte du seul tiltre de Duc, ayant Empire souuerain sur vn si grand & puissant peuple.

*Nom de roy vsur-  
pé par le Mosco-  
uite.*

*Le Duc Mosco-  
uite prend le nom  
de Czar.*

[ Celuy toutesfois qui a escrit l'histoire des Moscouites quoy que cōfesse que dés Kurich seigneur Russien, iusqu'à Ieā Basile, les Princes Moscouites se foyent contentez du tiltre ducal, si est-ce qu'il dit qu'à present le Duc vsurpe le tiltre royal & se fait appeller Czar en ses patentēs, qui est autant que Cesar, & que ce nom s'vsurpe lors qu'il escrit à l'Empereur, au Pape, aux Roys de Dannemarch, & de Suece, aux Ducz de Liuonie, & Prusse, voire & quand il enuoye ses Embassades au Turc en Constantinople: Mais de tous ces Princes & Seigneurs, n'en y a pas vn qui l'appelle Roy, que les seulz Liuoniens, à cause que il les tient en ferre, & commande sur vne partie de leur pays. Et quand on demande à ses subiets la cause de ce changement de nom, ilz respondent que le nom Royal luy est bien deu, puis que les Roys luy sont tributaires. ]

*Pourquoy le Duc  
Moscouite prend  
le nom de Roy.*

Le Duc va acouŕtré de mēme façon que les autres, n'y ayant aucune au-

tre difference que du seul bonnet, que il porte plus hault & pointu que le reste de la noblesse. Ces Russiens ne mettent aucune difference aux couleurs en se vestant, sauf que personne ne porte le noir si ce n'est au dueil. Et hommes & femmes portent chemises de lin fort deliées, qui leur vont jusqu'à demy iambe & ourrées au collet de soye rouge & fil d'or assez généralement. Leurs habillemens assez larges, & à la façon Grecque ainsi que presqu'en aide, & les Turcs, & les autres nations septentrionales: il est bien vray que les Russiens & Moscovites, ont les manches plus larges que tous les autres, & passémentées d'or aux boutonnières, & sur les épaules. Et par dessus ils portent des Robons faits de peaux de Loutres. Quelcun de ces, c'est la femme seule qui le plaint, & en fait le dueil, portant un voile de toile blanche & deliée sur le chef, qui luy descend jusque à la ceinture: Ceux qui sont plus riches, le quarantième jour apres le trespas font un banquet à leurs parents & amys en memoire du trespas: & les pauvres durant celuy espace en font d'avantage: car ilz banquettent cinq fois solennellement ensemble, & au bout de l'an ilz font encor le semblable.

Si quelcun reste de son sang, il fait enregistrer les noms des trespassez de sa maison, afin de sçavoir le jour auquel il fault celebrer les banquetz de la commemoration des trespassez, & portent les corps en terre avec plaintes, pleurs, & gemissements.

La coustume du pays veut, que les femmes portent des perles & bagues à leurs oreilles, & est bien seant encor aux masles, mais durant qu'ilz sont en enfance. Celle qui vole aux secondes nopces, est encore estimée assez chaste, mais si elle passe outre, on l'a en opinion de paillard & impudique: & font pareil jugement aussi des hommes. Les filles laissent pendre par derriere leur chevelure, mais les mariées faut que la tiennent cachée. Les hommes y vont tonduz, & est grand reproche parmy ce peuple, à un homme s'il estoit si mol que de parer ses cheveux, & les frizer, ainsi que plusieurs sont en noz contrées. Tous les Russiens sont estrange adonnez aux femmes & à l'yurognerie, laquelle ils acomptent à grand louange, & tiennent que le paillarder est loysible & dispensable: pourveu que cela se face du tout hors de mariage. L'vsure y est si commune & tant permise, que mesme les prestres ne font difficulté d'en fouiller leur conscience. La plupart des Russiens sont esclaves, tellement que il y a plusieurs, mesme de la noblesse qui se vendent eux-mesmes, leurs femmes, & leurs enfans soit pour viure plus en oisiveté, & sans rien faire, ou pour iouyr plus franchement de leur plaisir & volupté. Les gens d'Eglise Russiens à l'imitation Grecque vont vestus de noir, mais les Prelatz ont le blanc pour parure: & portent une bague pendue au col faite en table d'attente, dans laquelle sont escrits les commandemens de Dieu: les simples Prestres sont aussi vestus à la Grecque. Des Nonnains il n'en y a que d'une sorte & profession, viants selon la reigle saint Anthoine l'abbé de Thebaide, & est leur habit noir. Ce peuple à son propre langage, s'il est Schytique, ou autre ie n'e sçay rien, [mais ceux qui ont traverse le pais sçavent bien, que en tout ce trait de pais jusque en la Tartarie Asiaticque, les peuples en general parlent la langue Esclauonique.]

*Habit des Russiens & Moscovites.*

*Dueil des Moscovites.*

*Anniversaires celebrés avec banquetz.*

*Ceux qui se venant estimer, peu chastes.*

*Ainsi en vsent les Paisans en Lymasin.*

*Vices des Moscovites.*

*Moscovites tous usuriers.*

*Moscovites se vendent eux-mesmes. Abillement du clergé en Moscovie.*

*Nonnains de S. Anthoine en Moscovie.*

*Langage esclauonique en Moscovie.*

LIVRE TROISIÈME

Mais ils vsent de caracteres de lettres , non guere differens en figure aux Grecz. Et en Grec ilz aprenent & la Musique & Grammaire, car quât aux autres sciences ilz n'en tiennent aucun compte , & sont d'accord quant aux poincts & sommaire de la religion avec les Grecz , vsans de mesmes ceremonies, & d'esgalle reuerence, honorans les saints glorieux qui iouissent de la gloire celeste. Il y a douze hommes choisis pour rendre iustice, & traiter les iugements , l'un desquels informe des crimes, & en fait le rapport aux autres , & bien souuent à la personne du Prince , si la matiere le requiert, & est de telle consequence que les Iuges ne la puissent decider. Et si l'accusé ne peut estre cōvaincu du crime , duquel on n'aye point cognoissance asseurée, il fault qu'il entre en combat contre celuy qui l'accuse : & celuy qui aura la victoire a double recompence selon la sentence & estimation des Iuges. Ce peuple est fort adonné au labourage, & cultiue les champs avec des cheuaux, la terre y est tresfertile, sauf que elle ne porte point de vin: & pour ce ilz font de la ceruoise, & biere de miller, orge, & obelons cuits ensemble, qui leur sert de breuuage comme presque à toutes les nations septentrionales. De l'huile ils en font de noix, chenuy & pauoy, car la Russie ne porte point d'oliues, & d'aucun pays on ne fait point venir de cest huile & liqueur en Moscovie. Ce pays nourrit de diuerses sortes d'animaux, & des peaux fort riches, precieuses, & exquises, desquelles les anciens mesmes ont tenu iadis grand compte: & du poisson en abondance , & entre tous est vn le plus renommé & sauoureux celuy qu'ils apellent Selde, semblable à celuy qu'on prend en Italie au lac Benac dit à present lac de la Garde. En la Russie se trouuēt sept Lacz fort renommés & de grand estendue, neuf belles & grâdes riuieres, & parmy lesquelles est le Boristhene, cōme l'on le peut assez aisément recueillir, des choses qu'ils dient tant de sa grandeur que nature, ioint que l'assiette du pays & cours du fleue, correspondent tresbien à ce que les Geographes en descriuent, [ Les Russiens, & Moscouites receurent la foy souz le Duc Wolodimer, qui regnoit en Moscovie, lors que Michel Paleologue tenoit l'Empire de Constantinople, qui monstre que ce n'est, que de peu de tēps en çà que ceste nation est baptisée: quoy que leurs Annalistes se vantent que la foy y a esté preschée par S. André Apstre, lequel ils disent estre venu d'Achaïe auant iusqu'au Boristhene, & que depuis en çà ilz ont la cognoissance de l'Euangile: A quoy ie ne veux resister, sc̄achant bien que S. André à euangelizé en Grece, & souffert à Patras cité de la Morée, & que il n'est pas hors de verisimilitude qu'il n'ayt esté iusqu'en Russie: mais que la Chrestienté y ait esté tousiours depuis entretenue, non: veu qu'il apert que Wolodimer est le premier Prince Moscouite, qui onc fait profession du baptesme, & lequel instruit par les Grecs, qui desia estoient separez de l'Eglise Romaine en gousta l'erreur, & en a laissé les semences en ses terres. Or venons à leurs façons: Les Metropolitains, Euesques, & abbez dependent tous du Patriarche de Constantinople, & ont le saint siége Apostolique de Rome, & le souuerain Primar, qui y preside en grand detestation, ne luy faisans presque l'honneur de luy donner le tiltre de docteur.

*Sciences embrasées par les Moscouites.*

*Moscouites suiuent l'Eglise Grecque.*

*Vuidage des crimes entre les Moscouites.*

*Labourage des Russiens.*

*Breuuage des Russiens c'est la biere. Huiles desquelz on vse en Moscovie.*

*Ce fut enuoir l'an de grace 1260.*

*Volodimer basard 1. duc Moscouite Chrestien.*

*S. André prescha en Moscovie.*

*Moscouite deseste le siége de Rome.*

*D'où sont choisis*

Et quand ilz en veulent faire quelcun ilz le choisissent par les hermitages,

& monasteres, prenans le plus saint & micux nommé, & en ayans esleu vn nombre les conduisent au Duc, qui choisist celuy qui luy est le plus agreable. Les Euesques ny Primats, n'ont là aucú fief, ny iustice, bien qu'ils ayent suffisant reuenu pour leur entretenement, & ne mangent iamais chair, aussi sont ils tous moynes. Les prestres sont choisis d'entre ceux qui ont seruy longuement de Diacres en l'eglise, & nul n'est receu diacre, s'il n'est marié, tellemét que souuent ils espousent femme le mesme iour que ils viennent receuoir cest ordre: & si celle qu'vn diacre doit espouser est mal nommée, il est regetté de son office. Le prestre, sa femme estant morte, est suspendu de sa dignité & ne chante plus messe, ny n'est receu à seruir à l'autel: il est vray, que s'il se contient, & vit chastement, on luy permet d'entrer au cœur & assister au diuin seruice: car n'est permis aux veufz de celebrer, iacoit que par cy deuant ils le peussent faire. Mais s'il se remarie, ce qu'on ne luy descend point, lors il n'oseroit, non plus qu'vn lay, assister ny à l'autel, ny au cœur pour y Psalmodier: au reste nul prestre peult sacrifier, ou baptiser, qu'vn diacre ne luy assiste. Le clergé és choses legeres est soumis au iugement de l'Euesque ou Metropolitain, mais où il y a si peu qu'on scauroit dire de crime, ils ne sont non plus respectez que les moindres d'entre le peuple: & sont presque veltus tout ainsi que le vulgaire, sauf qu'ils portent des bonnets plus larges, & qu'ils ont la teste rase, ainsi qu'ont les nostres par deça. Quant aux moynes ils y viuent fort estroitement reglez, ne migeans iamais chair, ny osans se resioiir au moindre passetemps du monde: plusieurs se retirent seuls aux hermitages, aussi aisés parmy les solitudes qu'és monasteres, où ils passent leur temps à cultiuier le peu qu'ils ont de terre, à fin de se sustenter d'herbes, & racines.

Ie laisse à part les habits & acoustremens de leurs Euesques, qui ne sont gueres dissemblables aux nostres, pour voir en quoy est-ce qu'ils different de nous quant aux points de la religion, & pourquoy nous les estimons schismatiques, & ils nous appellent infidelles, & hayent à l'esgal des Mahometistes. Et tout cecy à cause que nous celebrons le ieuſme le sabmedy, là où ils en font conscience, aussi bien que les Ethiopiens, ioint que nous retrenchons deux iours de la septuagesime qui est celle belle & detestable feste des Baccanales que nous appellons Mardy gras, en quoy veritablement ils ont quelque raison, mais cela n'est pas chose, où il faille guere s'arrester. Sont aussi offencez que nous ne receuons le mariage des Prestres en nostre Eglise: là où entre eux les moynes, desquels on choisist les Euesques, ne se marient iamais & s'abstiennent de chair toute leur vie. Tiercement s'offencent de l'onction que font nos Euesques à la confirmation, disans qu'il suffit de l'huile que le Prestre à vsé sur l'enfant au saint Sacrement de Baptisme. Se scandalisent encor de ce que noz ecclesiastiques consacrent le precieux corps de nostre seigneur en pain non leué, & vident de raisons aussi sortes & friuoles, comme leur opinion est sans aucun fondement: mais le pire est qu'il ne croyent point que le saint esprit procede du pere, & du fils, ainsi que le tient la sainte Eglise vniuerselle, & que les anciens Grecs, & Latins ont enseigné regettans vne semblable heresie que celle, en laquelle encor tous les Grecs sont enseuelis. Et sont plus

*Les Euesques en Moscouie.*

*Euesques Moscouites ne mangent iamais chair.*

*Prestres mariez.*

*Prestres et veufz & remariez, chassés de l'autel.*

*Clergé Moscouite soumis au iuge seculier.*

*Grande rigueur de la regle des moynes.*

*Points esquels les Moscouites different de nostre religion.*

*Les moynes ne peuuent se marier, & les prestres se marient.*

*Confirmation non receue des Moscouites non plus que des Calvinistes.*

*Heresie detestable des Grecs sur la processio du saint esprit.*

LIVRE TROISIEME

*Penitence à ceux  
eniointe qui par-  
lent avec les Chre-  
stiens de l'Eglise  
Romaine.*

*Baptême des  
Moscouites.*

*Triple messé ob-  
servée par les Mos-  
couites au baptes-  
me.*

*Confessio des Mos-  
couites.*

*Grande ignoran-  
ce des Moscouites,  
ne sachant l'oraï-  
son dominicale.*

*Communion sous  
les deux especes en  
Moscouie.*

*Images s'entendit  
paines & non en  
dosse à la Greque.*

*Festes comme so-  
lennités.*

*Moscouites ne  
iurent Dieu.*

*Moscouite ne  
croist le purgatoi-  
re & si prie pour  
les morts.*

scrupuleux à euitier vn homme qui aura esté parmy nous, ou conuerté a-  
uec vn de l'Eglise Romaine, que nous à fuyr la compagnie de l'heretique,  
veu que par les Canons de leurs Metropolitains, il fault que celuy qui se  
souille, (car c'est ainsi qu'ils parlent) avec vn Latin & Romain en luy par-  
lant, & frequentant avec luy soit purgé, & ne peut estre receu, à la com-  
munion sans penitence, laucmens & benediction de son Curé, lequel fait  
de grandes & longues prieres sur luy tout ainsi, qu'on faisoit iadis sur les  
Carechizez, où ceux qui venoyent au Baptême: lequel ils celebrent en  
ceste sorte. Dès qu'un enfant est né, soudain le Prestre est appelé, lequel  
estât deuant l'huis de la maison, où est l'accouchée, impose, en priant, le nô  
à l'enfant. Puis le 40. iour d'apres, ils le portēt à l'Eglise, où il est baptisé plô  
geans tout le corps trois fois en l'eau, car fil n'estoit q̄ simplement arrouté,  
ils ne l'estimeroyēt point auoir receu deuëmēt le baptême: apres l'oignēt  
du saint huile cōsacré en la sepmaine sainte, & de Myrthe. L'eau est be-  
niste toutes le fois qu'ils baptisent à cause q̄ soudain qu'ils l'ont vŕée, ils la  
gettēt hors la porte du réple, où tousiours il fault porter l'enfant, s'il n'est  
fort pressé de maladie. Le prestre coupe, & arrache les cheveux à l'enfant,  
qu'il enuelope en de la cire, & garde celà en certain lieu du temple, ils ne  
mestēt, ny ŕel, ny ŕaliue en leurs ceremonies du Baptême. Ils sōt meilleurs  
Chrestiens que nos Lutheriens, ny Caluinistes, car ils se cōfessent, & avec  
grand contrition reçoient la penitence du Prestre, ce qui se fait au beau  
millieu de l'Eglise, & deuant quelque image à ce ordonnée, & d'autant  
qu'il en y a fort peu qui sçachent leur Pate-nostre, ayans receu la benedi-  
ction du Prestre, ils disent: Iesus Christ fils de Dieu, aye pitié de nous, &  
c'est l'oraison la plus commune entre les petits & vulgaires. Et tiennent  
ordinairement vn vase plein d'eau beniste dès la feste des Roys, iul-  
qu'à Pasques, à fin de purger avec cest eau ceux qui ont commis quelque  
grand crime, le prestre luy enioignant ceste ablution pour penitence, ils  
cōmunicent sous les deux especes, mettāt le corps de nostre Seigneur dans  
le calice avec le sang, d'où le prestre prenant avec vn cueillier partie d'un  
& d'autre, le distribue à ceux qui se presentent: & reçoient les enfans,  
dès qu'ils ont sept ans, à cause qu'ils tiennent qu'à cest aage l'homme est  
suiet à tomber en peché. Nul prestre, ou moyne dit ses heures, sans a-  
uoir quelque image deuant luy, & laquelle aucun n'oserait toucher sans  
luy faire grand reuerence. Leurs festes sont plus solennités pour yron-  
gner, que pour soucy qu'ils ayent du diuin seruice, veu que les seigneurs  
en ces iours se vestent pompeusement, & sont grand chere, là où les pau-  
ures & les esclaves traouillent, comme si le repos appartenoit seulement aux  
riches. Ils ne iurent point ou peu, où du tout le nom de Dieu, tous leurs  
sermens ce sont le signe de la croix, fait avec les doigts, & qu'ils baissent,  
cōme aussi on en vŕe en plusieurs endroits de la France. Et quoy qu'ils ne  
croient point qu'il y ait purgatoire, si est-ce qu'ils prient pour les morts,  
& celebrent (comme dit est) des Anniuersaires, estimans que le lieu où  
sont leurs parens leur est donné doux & plaissant en l'autre monde, à cau-  
se de leurs prieres: Et nul ne touche à l'eau beniste, ains c'est au Prestre  
d'en arrouser ceux qui entrent au temple. Ils ne sacrent ny benissent les

eglises, ou Cemiteries, disans que la terre est assez consecrée par le corps qu'on y enterre, lesquels ont esté lauez, oints & sacrez au saint Baptême. Ils honorent fort saint Nicolas, & racontent grand nombre de ses miracles en leurs sermons, & saint André, & vn saint Pierre qu'ils nomment le miraculeux, & leur Roy Wolodimer, qu'ils ont mis au nôbre des saints. Leurs ieufnes sont, le Careme sept semaines entieres, esquelles ne mangent ny chair, ny poisson, & vn autre ieufne dès les ferries de Pentecouste, qui est leur feste de tous les saints, iusqu'à la saint Pierre: & puis dès le premier iour d'Aoust, iusqu'à l'assumption de la vierge Marie: & six semaines deuant Noël à l'aduent, qu'ils appellent le ieufne saint Philippe. Les Docteurs qu'ils suyuent, sont Basile le grand, Gregoire Nazianzene, & saint Iean Chrysostome: & n'ont point de prescheurs, leur suffisant d'assister au seruice, & d'ouyr reciter au Prestre l'epistre, & l'Euangile qui leur lyt en esclauon, à cause (disent-ils) que de tels sermons sortent plusieurs heresies: & suyuent la volonté de leur Prince, comme doctrine à laquelle il faut obeir, ils payent les dîmes de toutes choses à l'Eglise pour le soustien des pauures, des orphelins, des malades, des vieillards & estrangers, & pour l'enterrement gratuit des trespassez: pour subuenir encore à ceux qui sont trop chargez d'enfans, & reparet les Eglises, & pour le soulagement des ames qui sont en peine en l'autre monde attendans le iour du iugement: & cecy par l'ordonnance du Duc Wolodimer premier Chrestien, comme dit à esté cy dessus. Leurs façons de mariage sont telles: vn ieune homme n'oseroit faire l'amour à vne fille pour l'auoir en mariage, ains c'est au pere de la fille de prier l'amoureux de l'espouser: & apres y cōsentans les parés, on parle de conuentions, & tout soudain iour assigné pour les espouailles: durant lequel temps le fiancé ne parle pas seulement à sa fiancée voire ne luy est permis de la voir. Le iour des Noces on fait des dons, que l'espouse est tenu de satisfaire d'as l'an à ceux qui luy ont donné, ou leur renuoyer ceux qui luy semblent ne luy estre point necessaires. Or n'espousent ils femme qui leur atouche de sang iusqu'au quatriesme degré, & aucun n'oseroit espouser la sœur de son allié: à peine seroyent ils ce qu'aucuns font en France, qui espousent les veufues de leurs freres à la Iudaïque, voire ne souffriroyent mariage entre ceux qui ont tenu vn enfant ensemble au baptesme. Venir aux secōdes nopces il est permis, mais non sans soupçon d'incōtinnence: aux troisiemes ne l'octroyent sans grande occasion: mais de se marier pour la quatriesme fois, tant s'en fault qu'ils le permettent, qu'encore ils disent que c'est contre la religion Chrestienne. La condition des femmes y est miserable, d'autant qu'ils les soupçonnent toutes peu pudiques si elles ne sont tenues enclōses dans leurs maisons sans iamais gueres sortir que quelques festes qu'on leur permet d'aller seules femmes avec femmes se iouier dans les prez, le reste de l'année estans enfermées pour filer & coudre, & se meller du mesnage. Tous Moscouites sāt grad: soyent ils, se cōfessent les Clopes, c'est à dire esclauens du Duc, ainsi que les Turcs en vsent à l'endroit de leur Monarque. Ils s'adōnent sur tout à l'exercice de la guerre, tellemēt que les enfans & ieunes hommes, s'assemblent en la place publique les iours des festes à la veuē

*Saints honorez  
en Moscouie.*

*Ieufnes de Moscouie.*

*Docteurs receuz  
par les Moscouites.*

*Moscouites celebrent en langue vulgaire.*

*Moscouites payent les dîmes à l'Eglise.*

*Maniere de se marier en Moscouie.*

*Degrés de consanguinité charnelle, & spirituelle, se gardent en Moscouie.*

*Bigamie detestée par les Moscouites. Condition miserable des femmes de Moscouie.*

*Moscouites se sent esclauens du Duc.*

LIVRE TROISIEME

de tout le monde, où ils combattent à coups de poing si obstinément que bien souuent on les emporte à demy morts de celle mal plaisante escrime. Ils sont grands iusticiers, & mesme contre les larrons & voleurs, auxquels ils rompent les talons, & les laissent languir deux ou trois iours, & la playe estant enflée, derechef il les tourmentent: si le crime n'est fort grand, tout forfait est puny par le pendage: car trancher la teste est pour les meurtriers qui volent, & deualisent les passans, & ne font iamais iustice qu'en hiuer, à cause que l'esté ils sont entêtifs aux affaires de la guerre.

*Iustice des Moscouites.*

*Loix ordonnées en Moscouie, par Basile leur grand Duc en l'an de grace environ 1400.*

*Punition des larcins.*

*Juges subalternes ne peuvent iuger à mort.*

*Duel, & combat singulier vuide les differens.*

*Iustice se fait par argent en Moscouie.*

*Monnoye de Moscouie toute d'argent & point d'or.*

*Comme le trafic se fait en Moscouie.*

Or vous descriroy-ic quelques vnes de leurs loix auât que sortir de Moscouie, veu que c'est la loy qui dresse & informe les mœurs des hommes.

Premierement que ceux qui tuoyent leurs maistres, & seigneurs, les traitres, sacrilegues, suborneurs des esclaves d'autrui, les imposeurs de faux crimes, & les boute-feux, y sont sans aucune remission punys de mort cruelle. Le larcin pourueu que ce ne soit sacrilege, ou rauissement de l'esclave d'autrui, n'y est point puny de mort, ains le larron y est bastonné, & condamné à l'amende: & rencheant en faute, & ne pouuant satisfaire à partie, c'est alors qu'il passe par le pendant. Si vn homme estant accusé de larcin, n'est conuaincu, & que ce pendant quelque homme honorable afferme par serment que l'accusé à esté d'autresfois soupçonné, ou a fait & accordé avec quelque partie, le voulât actionner avec ceste seule preuue, le criminel est enuoyé au gibet. L'homme de basse qualité, ou de vie mal famée estant accusé de larcin, est mis à la question: & s'il ne confesse, encore fault il qu'il donne pleiges & cautions, pour le représenter encor à la torture, s'il est question d'y venir. Les Baillifs subalternes n'ayans puissance de condamner, ouyes les parties en pourront condamner l'une à quelque amende, les renuoyans aux iuges souuerains & ordinaires, à fin qu'ils en cognoissent, & iugent diffinitiuement.

Deux ayant proces ensemble sur iniure faicte, ou receuë, fault qu'aillent se représenter deuant le Prince en la cité principale, & là l'accusé obiectât les tesmoings requiert d'estre receu à se purger par serment, & au combat contre sa partie: à quoy est receu selon la coustume du païs: ils entrent au camp armez de toute sorte d'armes, sauf de l'arc, & de la pistole: & portent de courtes dagues bien pointues, & celuy qui a la victoire, est satisfait selon que le porte le bon plaisir de son Prince. La iustice ne sy faict qu'avec grande corruption & pris, tout se vendant sans respect quelconque, telle mêt que les pauvres n'ont acces aucû au Prince, & fort à peine, & difficilement aux conseillers, à cause qu'ils y vont les mains vuides. Ils ont diuerses especes de monnoye selon les Prouinces suiuettes au Duc, & en est la forme longue, & faicte en ouale, ayant vne rose d'vn costé, & vn hõme à cheual de l'autre: en d'aucunes est le Prince assis en son siege d'vne part, & en l'autre vn homme qui luy fait la reuerence, & sencline fort bas en l'humiliant. La marchandise qu'on y porte de païs estrange, fault que soit estimée par les deputez, & n'oseroit on en vendre vn seul denier vaillant, que le Prince n'en soit premieremêt aduertý, à fin qu'il sen fournisse auant tout autre: & n'est permis guere à autres marchans qu'aux Polonois, & Lithuaniens de trafiquer en Moscouie: Bien est vray qu'en la ville

ville de Cloppigrod durant la foire, les Turcs & Tartares y vont & vendent leurs d'rées. Ils sont fort trompeurs, & cauteleux, & lors que le plus ils iurent & afferment, c'est signe qu'ils trament quelque tromperie: leurs plus grandes richesses sont les peaux, & fortures les plus belles & riches de l'uniuers, & lesquelles y sont assez cheres, à cause que de tous costez les marchans y abordent: Le miel, la Cire, des Cuirs, & certaines dens de bestes qui ressemblent yuoire, dequoy les Turcs font de belles, & subtilement elabourées poignées, & pommeaux de leurs espées, & Simeterres. On y vend aussi pour les Tartares des Selles, mors & brides, mais armes, & fer, il est defendu d'en vendre, ny debiter si ce n'est avec la permission du gouuerneur de la Prouince, qui de cela tire de fort grans profits. Au reste il n'y a si petite mercerie, dequoy il ne faille payer le droit au seigneur Duc, & le tout selon le poids, liure, ou aunage de chascune d'rée, & c'est pourquoy on y met des visiteurs, & q̄ personne n'y vend rien sans l'ordonnance du Prince. L'air de la Prouince proprement ditte Moscouie est fort inconstant & mal temperé, tellement qu'aucunesfois le froid y est si vehement que les hommes roidissent par les chemins, pour la rigueur des froidures: & d'autres la chaleur si exorbitante que les semences en sont toutes gastées, & estoit n'aguere tout le país boiscageux, & ainsi ne faut s'esbahir s'il n'a pas long temps qu'on à fait compte de ceste nation, qui est des dernieres cogneuës, & laquelle estoit milé au rac des Tartares, d'autant que si ce n'est depuis quelques 80. ou 100. ans ença, elle o- beilloit au Cham de Tartarie, & le Duc Moscouite depédoit du vouloir & plaisir du Tartare, auquel il faisoit hommage: & voila quant à ce qu'on peut alleguer des mœurs Moscouites.]

*Moscouites trompeurs & sans loyauté.*

*En quoy abondent les Moscouites.*

*Pourquoy on arreste les denrées.*

*Moscouie país mal temperé.*

*Moscouie suiuent aux Tartares.*

*De la Lithuanie & façons de vie des Lithuaniens. Chap. 8.*



Lithuanie vers l'Orient est coniointe à la Pologne le tout compris par Ptholomé sous le nom de *Sarmatie* contenant quelques cent, ou six vingts lieues de tour, fort marécageuse, & chargée de forests, & boiscages, qui est cause que fort mal aysément on l'approche, & est presque inaccessible, à cause que les eaux des Paluz la couvrét presque par tout. Il est vray que l'hyuer le trafic est plus libre avec les Lithuaniens, à cause que les estâgs y sont tous pris, & caillez de glace, & la neige y estant fort haute par dessus, qui fait que les marchans y passent & vont à gué par tout le país: toutesfois à cause que les chemins sont mal aisez à tenir, il s'y fault gouuerner tout ainsi qu'on fait sur mer suyuant l'estoile du Nord, & se façonnât selon le iugement du Cadran, & de la Boffole: & au regard des Astres & estoiles de nuit. En Lithuanie les villes n'y sont gueres frequentées, & n'y a grand abondance de bourgades & gros villages: neantmoins est peuplée, & le peuple riche en bestail & peaux de Martes communes, Martes Sublines, Genethes, Lou-ceruiers & autres precieuses, & rares, & abondant en Miel & Cire: & n'ont vsage quelconque de monnoye, les dames

*Lithuanie boiscageuse & marécageuse.*

*Côme les chemins se cognoissent l'hyuer en Lithuanie.*

*Richesses des Lithuaniens.*

LIVRE TROISIEME

de ce païs ont des amys, par la permission & octroy de leurs marys, lesquels ils appellét aydes & secours de couche & du mariage: & toutesfois si les hommes auoyent vne concubine, ils en encouroyent honte & reproche. Aussi les mariages sont si peu fermes, & stables que facilement ils les rompent & se quittent par mutuel consentement, se marians, & remariâs tout autant de foys que bô leur semble. Et est ce peuple si esloigné, & different de la commune façon de vie du reste des hommes, que la sentence d'Aristippe ne semble point auoir esté dite hors de propos, lors qu'il proposé que l'honesteté gist plus en coustume que nompas en nature. Le vin n'y est guere en vlsage, le pain fort bis, à cause que le bled n'est guere criblé, n'y la farine lassée: les troupeaux leur fournissant de vin, à cause q' le laiët est leur breuuage en abôdance. Et parlent esclauon côme les Polonois, & est ce langaige commun à plusieurs nations, desquelles les vnes obeysent à l'Eglise Romaine, les autres suyuent le schisme des Grecs: sous le siege Catholique sont les Polonois, Dalmates, Croatiens & Carniens: & sous le Grec les Bulgares, Russiens, & vne partie de Lithuanie: d'autres, parlans ce mesme langage sont infectez & abreueuz de diuerses herefies, comme les Boësmes, Morauiens, & Bosniens: les vns desquels suyuent les resueries des Hussites, d'autres embrassent l'erreur des Manicheens, partie adorent les idoles des Gentils, comme plusieurs d'entre les Lithuaniens. Hierosime de Prague, lequel du Pontificat d'Eugene. 4. annonça l'Euangile en ce païs, & qui nous a fait entendre les mœurs incogneus de ce peuple iusqu'à present disoit que certains Lithuaniës tenoït des serpens en leurs maisons lesquels ils honoroyent, & leur faisoient sacrifices comme à leurs dieux domestiques & familiers, mais qu'il auoit si bien fait que tous furent occis, sinon vn qui ne peut estre offensé par les flammes. D'autres adoroyent le feu, & deuinoÿt par iceluy mesme. Vne partie receuoient le soleil pour leur dieu, le dressans l'vne monstrueuse grandeur sous la figure d'vn marteau: & ont leur grand Duc, & conducteur propre auquel ils obeissent, quoy que souuent ils ayent esté suiets du Roy de Poloigne. La cité Metropolitaine est Vilne & siege d'Euesque, aussi grande ou plus que Cracouic avec tous ses faubourgs qui est la cité royale de Poloigne. Les maisons n'y sont iointes, & cõtignes les vnes aux autres, ains tout ainsi disposées qu'aux champs, ayans des iardins qui les separent, & des vergers. Il y a deux belles forteresses, l'vne sur vne colline & l'autre au bas en la Planure: & cest loing Vilne de Cracouic de quelques 35. lieues. Les Tartares se tiennent en la cãpaigne près de Vilne en lieux qui leur sont ordõnez, labourâs les terres selõ nostre maniere, & portâs la marchandise par le pais parlâs Tartare, & viuâs selõ la professiõ & secte de l'Alcorã de Mahometh. Les Lithuaniës ayâs guerre cõtre quelcun y vôt plus tost en grãd apareil & pour parade q' biẽ adextrez, & prests à cõbarre, aussi leurs forces s'escolõt tout aussi tost: q' s'ils sont forcez de poursuiure ils reuoyent ce qu'ils ont de plus cher & precieux, soit hardes ou cheuaux en leurs maisons, & suyuent leur Duc plus par force & contrainte que de desir qu'ils ayent de luy faire seruice. Les grans aussi qui sont tenez de seruit le Duc avec quelque nõbre de gens, rachaptët ceste seruitude avec grand

*Impudiques mariages des Lithuaniens.*

*Sentence brutale d'Aristippe.*

*Peuples parlans esclauon diuisez en sectes.*

*Je ne scay cõme il dit cecy, veu que Hierosime de Prague fut bruslé à Constance seant Martin qui soit à Rome, auant Eugene 4.*

*Idolatrie estrange des Lithuaniens.*

*Vilne cité royale de Lithuanie.*

*Tartares Mahometans en Lithuanie.*

*Lithuaniens ne sont guere bons à la guerre.*

E  
 le leurs marys , les-  
 tiage : & toutesfois  
 oyent honte & re-  
 s que facilement ils  
 se marians, & rema-  
 couple si esloigné, &  
 ommes, que la sen-  
 de propos, lors qu'il  
 ompas en nature.  
 que le bled n'est que-  
 llant de vin, à cause  
 clauon cōme les Po-  
 s, desquelles les vnes  
 e schisme des Grecs:  
 es, Croatiens & Car-  
 partie de Lithuanie:  
 abreuuez de diuēses  
 ens : les vns desquels  
 ent l'erreur des Mani-  
 e plusieurs d'entre les  
 sificat d'Eugene. 4. an-  
 dre les mœurs inco-  
 ns Lithuaniens tenoient  
 at, & leur faisoient sa-  
 iers, mais qu'il auoit si  
 ut estre offensé par les  
 par iceluy mesme. Vne  
 ans l'vne monstruēse  
 grand Duc, & condu-  
 it ils ayent esté suiets dū  
 e & siege d'Euēque,  
 ubourgs qui est la cité  
 e cōtignes les vnes aux  
 ans des jardins qui les  
 es, l'vne sur vne colline  
 Cracouie de quelques  
 s de Vilne en lieux qui  
 aniere, & portās la mar-  
 ossiō & secte de l'Al-  
 otre quelcun y vōt plus  
 & prests à cōbatre, aussi  
 ez de poursuiure ils rē-  
 hardes ou cheuaux en  
 e contrainte que de de-  
 ui sont tenuz de seruir  
 e seruitude avec grand

som:ne de deniers:& est cecy si coustumier & ordinaire entre eux,& leur  
 tourne à si peu de honte & reproche de poltronerie:que les chefs, & co-  
 lonnelz font crier à son de trompe par le camp, que s'il y a quelques vns  
 qui se vueillent retirer qu'ils viennent & aportent argent,& qu'on leur dō-  
 nera leur cōgé, & sauf-cōduit:& sont si licencieusement dispensēz à tout  
 faire que ceste liberté tant desbordée les fait abuser & de la licence, & li-  
 bre cōdition en laquelle ils viuēt : & ont les biens souuent, & domaine  
 du Prince tellement engagez entre leurs mains, que lors que les Princes  
 viennēt en Lithuanie, il est impossible qu'ils y viuēt de leur reuenū, si le  
 peuple ne fournit aux frais, & les aide à tenir l'estat, & suite de leur mai-  
 son. Ils portēt les abillemens longs à la façon des Tartares, mais la lance,  
 & escu luyuant la mode des Hongres, & ont de bons cheuaux, mais tous  
 chastrez, & que iamais ils ne ferrent, & lesquels ils conduisent à leur fanta-  
 sie avec vn seul canon, sans vser de mords qui soit facheux ny rude. C'est  
 en Lithuanie que sourt & passe le grand fleuue Boristhene qu'ils apellent  
 Nieper, toutesfois Sigismond liber, au voiage sien de Moscouie montre  
 que le Nieper n'est pas vrayemēt le Boristhene, ains vn autre que ceux du  
 pais apellent Borasin, lequel correspond du tout à la description qu'en  
 fait en ses tables Ptholomēe. Les pais y est fort fertile en bledz lesquels ne-  
 antmoins n'y viennēt guere à maturitē : le peuple y est miserable & tenu  
 en grāde captiuitē: entant que les grās quiuont par pais accōpaingez d'vne  
 grand troupe d'estafiers entrent dans les maisons du paisant & y rauissent  
 ce que bon leur semble, non sans estriller bien souuent le maistre de la fa-  
 mille: Là n'est loisible à vn fermier de venir deuāt son seigneur les mains  
 vuides auquel outre le cens & rente, ils sont tenuz de donner toutes les  
 sepmaines trois ou quatre coruées. Voire si la femme de leur curé est mor-  
 te, ou qu'il se marie, ou luy soyent nez des enfans, ils sont contraint de luy  
 bailler alors quelque somme d'argent, pour cest esgard seul qu'il les oyt de  
 cōfessiō durant l'année. Et si quelcū a commis crime de mort, il faut que  
 luy mesme se pendē tout aussi tost que le cōmandemēt luy en est fait de-  
 par le prince, autremēt le miserable est tourmētē, batu & questionē, & de-  
 chirē cruellemēt auant qu'ō le face mourir. En ce pais y a grand abondāce  
 d'Alces, Vres, & Bisōs : Les vnes sont vrayemēt Bœufz sauages fort cruels  
 & puisans, & à la chasse desquels il faut vser de grand adresse & subtilitē.  
 Les Bisōs sont d'autre figure cōme ceux qui ont des crins, & iube sem-  
 blable à celle d'vn cheual, fort veluz vers le col, & espaules, cōme vn Liō,  
 longue barbe à la façō d'vn bouc, ayans la teste petite, les yeux grās, estin-  
 celās, & farouches, le front large, & vn grād espace entre les deux cornes,  
 si qu'il y auroit place suffisāte pour le siege de deux hōmes, si la beste estoit  
 dōptée, laquelle est fiere & despiteusemēt cruelle: & pour de laqille se ga-  
 rantir ceux qui en chassant estant las, veulēt se reprēdre haleine luy gettēt  
 vn bōnet rouge, sur leqil elle s'acharne & passē sa colere à belles cornes &  
 saboulemēt de pieds & ongles. L'Alce est pl' grād qu'vn cerf, & de couleur  
 pl' blāchastre, ayāt presq̄ la ramure sēblable, courāt pl' vistemēt beaucoup  
 que le Cerf, & de l'ongle duquel on vsē contre le venin à quoy elle sert  
 ainsi qu'on l'a cogneu par experience, & sur tout profite contre le mal ca-

*Fayne antiſe de  
la noblesse de Li-  
thuanie.*

*Pauvreté du Prin-  
ce Lithuanien.*

*Abillemēt &  
armes des Lithua-  
niens.*

*Boristhene cōme  
uamē en Li-  
thuanie.  
Sigismond liu. de  
Moscou.  
Pthol li. 3. cha. 5.  
Tabl. 7. d'Europe  
Fertilitē de Li-  
thuanie.*

*Insolēce de la no-  
blesse de Lithua-  
nie.*

*Prestres de Li-  
thuanie mariez.*

*Cruelle iustice des  
Lithuaniens.*

*Description des  
Vres, Bisōs, &  
Alces.*

*Quel le Bisō.  
Figure de l'Alce.*

LIVRE TROISIEME

*Premier grand  
Duc Lithuanien  
Chrestien.*

duque. N'oubliròs encor à dire depuis quel temps est-ce que les Lithuanien ont reçu la foy de nostre seigneur Iesus Christ, veu qu'il n'est ia de longue memoire qu'ils ont pris le saint baptesme. ainsi depuis nommé Ladislas, au parauant Ingellon, & duquel les roys de Poloigne qui regnēt à present sont descendus, fut grand Duc de Lithuanie, & celuy qui deliura son pais de la subiection des Moscouites, lequel se feist Chrestien enuiron l'an de nostre salut, 1400. chassant la miserable superstition d'idolatrie, qui encor tenoit aucuglée l'ame des Lithuanien, lesquels (comme dit est) adoroient les serpens, leur immoloyent des Coqs, & les nourristoyent de lait & dedioyent des festes solennelles tous les ans apres les moissons vers le moys de septembre: & reuenans de la guerre ils brusloiet pour sacrifice les despouilles prises sur leurs aduersaires, & vn de leurs enemys qui seruoit de victime pour le sacrifice. Quelcun d'entr'eux mourant (à l'imitation des Scythes anciens) ils brusloyent avec son corps les plus riches meubles, & les plus beaux cheuaux de son seruice, offrans lait, miel, & moust au tombeau. Auāt qu'estre Chrestiennez, il n'y auoit que les nobles qui sceussent que c'estoit que l'vsage du drap & des fouliers, le peuple se vestant de lin, & des peaux des bestes sauuaiges. Mais Ingellon pour gaigner le cœur du peuple, & luy faire gouter plus doucement ce saint changement de foy & religion qu'ils auoyent receu fort enuis, feit porter force draps & cuirs, vestit & chaussa plusieurs de ses suiets, & les prechant luy mesme, fut le premier qui planta la foy en Lithuanie: tenant l'Empire Romain Sigismond, qui depuis fut Roy de Boëme, & seant à Rome Iean vingtreuxiesme.]

*Ladislas epouza  
Edimige: apellé  
au parauant In-  
gellu. Voy Crème-  
re, liu. 15. en l'his-  
toire de poloig.*

*Superstition des  
Lithuanien.  
Sepulture des Li-  
thuanien.*

*Ingellon, ou La-  
dislas presche la  
foy en Lithuanie.*

*Description de  
Liouonie.*

*De Liouonie, & Prussie, & Cheualiers de nostre dame. Chap. 9.*

*Par qui fut con-  
uertie la Liouonie  
à la foy*



Liouonie, n'aguere apellée à la cognoissance de la verité, & au vray seruice, & foy de nostre seign. Iesus Christ est iointe à la Russie vers le septentrion, & s'estend plus en longueur, que autrement & ce le long de la mer, regardant la Gothie, & pais de Suece, nombrée & comprise aussi en la Sarmathie: estat souuēt assaillie des Tartares qui sont sortis de la race des anciens Scythes. Ce pais Liouonie fut attiré, & reduit au Christianisme p les Cheualiers Teutoniques, qui chassez de Palestine feirent la cōqueste de ce pais & en osterēt le seruice abhominable des Idoles. On y a souuēt cōbatu sur le dif ferēt de la p̄cipauté. Vers l'occidēt (cōme dit est) elle regarde la mer Sarmatique & goulphe d'vne estēdue, qu'o ne cognoit point encore, la bouche & destroit duquel est en celle Presqu'Isle, & Chersonesse Cymbrique qu'à present on nōme Dace, en Dannemarch. Vers ce goulphe tirant au septētrion, y a des hōmes & peuples demy-brutaux, lesquels n'ont aucune cōmunauté de langage avec hōme quelconque, eschāgeans seulement leur marchandise par signes, & mouuemens de la teste: & au midy de Liouonie, est assise la Prussie, terre qui participe à ceste heure de l'Alemant, & Sarmate, à cause des Cheualiers là venus de la terre sainte, qui estoient tous Alemans. Si Ptholomée, ne se trompe, ceste terre est arrousee du fleuce Wislule des la ville de Torne, iusqu'à Gedan,

*Ce sont les Lap̄s  
qui se tiēent pres  
la Bothnie.*

*Description de  
Prussie.*

*Vistule fleuce.*

où ledit fleuve s'engoulpe en la mer Baltée, & passant outre celle riuiere, festendant vers l'océan de Sarmatie, elle passé les bornes de la Germanie: à l'orient luy sont les Massouites, & Polonois, & au couchant les Saxons. *Prussie pays fort fertile.*  
 Le terroir de Prussie est fort fertile, & gras & de grand apport, bien arroulé, de ruisseaux & riuieres, bié cultiué, le pays plaisant, & où le bestail foisonne, la pescherie y est grande, & la terre pleine de sauuagine pour le deduit de la chasse. Ce pays & autres voisins estoit iadis le siege & demeure des Vmeriges, lors que les Goths sortirent de l'isle de Scandinauie, pour passer en terre ferme, ainsi que décrit Iornádez. Ptolomée tient que les Anaxobies Alaunes, que aucuns (non mal à propos) ont apellez Alans, Venedes, & Githons, que aussi d'autres nomment Gothós & Gothz, se tenoyét le long de la riuiere Vistule. La Prussie a aussi adoré les diables sous l'effigie des Idoles iusqu'à ce temps que Federic second tenoit l'Empire d'Occident, & lors la foy y fut preschée, & aduint cecy enuiron l'an de nostre Seigneur 1226. Les cheualiers Alemans qui estoient dediez à la glorieuse vierge mere de Dieu, & lesquels pour cela on nommoit Marians, apres qu'ils eurent perdu Prolemaide en Syrie se retirerét en Alemaigne. Ceux cy estans hommes de guerre, nobles & de hault cœur, se faschans de viure oisifs s'adresserét à l'Empereur Federic second de ce nô, & luy remonstrét comme la Prussie, pays voisin des Alemaignes ne tenoit compte de la foy de nostre Seigneur, & ne vouloit recevoir ion seruiue, & que souuent le peuple d'icelle auoit fait des courses sur les Saxons, & autres voisins suiets à l'Empire, rauissant infiny nombre de troupeaux, & autres richesses: sil plaisoit à sa maiesté, que ilz se mettroyent en deuoir de r'effrener l'insolence de ces barbares & infidelles, Pourueu qu'il permist, & ortroyast à perpetuité ceste terre pour le soustien, vie & retraite des cheualiers apres que ilz l'auroyent conquis à force d'armes. Car desia les Ducs de Massouie, qui se disoyent seigneurs du pays, auoyent donné & cedé leur droit auxdits cheualiers. L'empereur eut pour fort agreable l'offre de ces vaillans hommes, & octroya telle donation aux freres qu'ils voulurent, leur en despeschant parentes scellées du seau d'or de l'Empire. Ceux-cy se mettās en equipage, ne tarderent guere long temps, sans se faire seigneurs de tout le pays Prussien qui est deçà & delà le fleuve Vistule, l'ayant assuietty, & acquis à force d'armes le mirent sous leur puissance, sief, & iurisdiction, estant grand maistre de l'ordre Hermā de Salze. Et ainsi les Prussiens vaincus, receuans la foy de l'Euangile, receurent aussi le langage des Alemans. [ Auant que passer outre faut dire d'où sont sortis les Prussiens: entre plusieurs nations de la Sarmatie d'Europe Ptolomée fait mention des Borufes, lesquels il pose vers le Nord, & Septétrion, en vn recoing esloigné des autres, & sont ces mesmes qu'on dit Moscouites, Liuoniens, & Prussiens, les derniers desquels changeans quelque lettre en corrompant le mot ancien, prindrent depuis le nom de Prussiens: car de dire qu'ilz ayent pris le nom du Roy de Bithynie nommé Prussie, ce seroit s'arrester aux fables, en lieu de suiure le fil de l'histoire: Car & Strabon, & Pline, & Ptolomée: assez diligēs chercheurs n'eussent point oublié vne chose tant segnalée veu qu'ils se sont amusez à choses de moindre consequence, veu que on scait

*Ce fut en la premiere expedition des Gothz. voy cy dessus ch. 6. Iornádez. liure des Gothz. Ptol. liu. 3. ch. 5. Tabl. d'Europ. 7. En quel temps Prussie receut l'Euangile. Cheualiers Marians chassez de Syrie par les Mahometijtes.*

*Ende Syluia tient que ce fut le Duc de Moscouie, voy Nauclere. Mais il est plus vray semblable de la Massouie. voy Crommere liure 3.*

*Herman de Salze grand Maistre tenant la Prussie. Crommere liu. 7.*

*Voy Crommere liur. 1. & Erasme Stella.*

*Duglossie tiēt que Prussie roy d'Asie, donna le nom au pays Prussien.*

LIVRE TROISIÈME

*D'où vient le mot de Liouonie.*

*Mœurs des anciens habitans de Prussie.*

*Mariembourg ville capitale de Prussie*

*Ordre des Teutoniques où institué.*

*Habit des Teutoniques.*

*Albert de Brandebourg a ruiné l'ordre des Mavriens deuenant Lutherien.*

*Osiandre heretique a gâté la Prussie.*

*Prussie erigée en Duché & comté. Volphang Duc de Prussie.*

*Cheualiers Liouoniens de l'ordre aussi des Teutoniques. Voy Nauclere.*

*Prussiens tourmentez par les Moscouites.*

que la Liouonie a son nom d'un Romain nommé Libon qui s'y retira fuyant la furie des Césars. Les Prussiens furent iadis fort cruels & Barbares, & grands beuveurs, ayans pour leurs grandes delices le lait des iumens auit qu'ils sceussent l'usage de l'Hidromel, duquel ils vsent à present pour leur breuuage. Ils prenoient autant de femmes en mariage, qu'il leur venoit en fantaisie, & les tenoient aussi esclaves & subiectes, que si c'eussent esté leurs seruantes. Estans las ou de trauail, ou de trop boire, les baings & estuues les aydoient à se mettre en nature, se lauans & baignans, voire au plus froid de l'hyuer, de belle eau froide: Et enterroient leurs morts avec leurs plus riches meubles, armes & cheuaux, & sacrifioyent aux mortz en bataille quelque ennemy pris en icelle, & adorans le feu, le soleil, la lune, les bestes, serpens & toute autre chose] Pres du fleuue Vistule y eust iadis vn chesne, là où les cheualiers apres quelques victoires, dresserent vne foreteresse dès le commencement pour leur retraite: puis comme les choses humaines de peu viennent en grandeur & accroissance, par trait de temps ce chasteau est deuenu vne belle ville, & fut nommé Mariembourg, qui est la Metropolitaine & siege de celui qui estoit grand maistre de l'ordre. L'origine de ces Cheualiers fut dressée des Alemans en la cité de Ierusalem, & n'est loisible à autre d'y estre receu, si n'est de la nation Germanique, & gentilhomme de nom & d'armes, auquel on faiet promette de se tenir tousiours prest de combatre & batailler contre les ennemys de la sainte Croix & religion de nostre Seigneur Iesus Christ. Ils portent la croix noire, & le manteau blanc, & nourrissent la barbe, sauf ceux qui châtent la Messe & sont du corps du Clergé: Ces Cheualiers sont tenus de dire à certaines heures, l'oraison Dominicale au lieu des heures Canoniales, & ne se soucient beaucoup de sçauoir les lettres: ils sont fort riches & presque esgaux aux Roys en puissance. Aussi ont ils souuent en guerre cõtre le Roy de Poloigne, à cause des fins & limites de leurs terres, & quelque grand seigneur qu'il soit, si n'ont ils craint souuentesfois de luy liurer bataille. [ Mais depuis que de nostre temps Albert de Brãdebourg grand maistre de cest ordre, a eu faiet banqueroute à l'Eglise, & qu'il a quitré & le froc, manteau, croix & profession de defendre l'Eglise contre les Barbares, & que contre son serment & statuz de sa religion il a pris femme, obeissant aux loix Lutheriennes, & à la suasion d'Osiandre: ce pays Prussien qui estoit releuant de la seule souueraineté de l'Empire, est rendu suiet & hõmageable au Roy de Poloigne par le serment de fidelité faiet & donné par ledit Albert, qui le prist en tiltre de Duché, & encore le tient à pareille cõdition Wolphang son successeur, ayans regetté le ioug de l'Eglise Romaine par le moyen de laquelle ils estoient paruenus à telle grandeur, & à laquelle ils ont faucé la foy, tout ainsi qu'ils en ont vsé à l'endroit de l'Empire. Meilleur marché n'en ont eu les cheualiers croisez & porte-glaiues de Liouonie, lesquels ayans abiuré la foy de leurs ancestres & embrassé le Lutherisme, Dieu sçait si depuis ils ont senty la main de Dieu punissant leurs apostasies, veu que au parauant ils faisoient teste gaillardement au Moscouite qui ne pouuoit rien gagner sur eux que des bastonades, là où à present il les serte & talõne tout à son aysé, ayant vsurpé la plus part des

E  
 qui sy tetita fuyant  
 els & Barbares, &  
 iet des iumens auât  
 à présent pour leur  
 e, qu'il leur venoit  
 que si c'eussent esté  
 ire, les baings & e-  
 baignans, voire au  
 ent leurs morts avec  
 oyent aux mortz en  
 feu, le soleil, la lune,  
 e Vistule y cust iadis  
 s, dressèrent vne for-  
 is comme les choses  
 ce, par trait de temps  
 e Mariembourg, qui  
 ad maistre de l'ordre.  
 s en la cité de Ierusa-  
 le nation Germani-  
 fait promettre de se  
 re les ennemys de la  
 Christ. Ils portent la  
 be, sauf ceux qui châ-  
 ualiers sont tenus de  
 des heures Canonial-  
 : ils sont fort riches &  
 ouuent du guerre cō-  
 leurs terres, & quel-  
 entesfois de luy liurer  
 de Brâdebourg grand  
 lise, & qu'il a quitté &  
 l'Eglise contre les Bar-  
 gion il a pris femme,  
 liandre: ce pays Prus-  
 Empire, est rendu suiet  
 de fidelité fait & dō-  
 & encore le tient à pa-  
 etté le ioug de l'Eglise.  
 enus à telle grandeur,  
 ont vſé à l'endroit de  
 s croisez & porte-glai-  
 ancestres & embrassé  
 main de Dieu punissant  
 este gaillardement au  
 des bastonades, là où  
 vsurpé la plus part des

terres qu'ils auoyent en Liuonie. De cecy lyſez Laurés Surie au suplemēt  
 de la Chronique de Nauclere: & Sigismōd qui a escrit l'histoire de Mos-  
 couie] A Prussie, & Lithuanie est voisine vne petite region nommée Sa-  
 mogythie, enuironnée de forests & riuieres, ayât quelques 12. ou 13. lieues  
 de largeur, le peuple de laquelle est de belle, & fort grande stature, mais  
 mal ciuil, rude & Barbare, [suiette au Duc de Lithuanie, qui y enuoye vn  
 gouverneur qu'ils appellēt Starost, c'est à dire, vieillard ou ancien, & n'est  
 guere loisible au seigneur de le changer; s'il n'a fait quelque grand faulte,  
 ains luy est son onice continué & donné pour sa vie. Ce peuple est auda-  
 cieux & prompt à la guerre, ayant des corselets, & l'aidant d'espieux sem-  
 blables à ceux desquels on vſe à la guerre: mais plus courts, leurs cheuaux  
 sont si petits que c'est merueille comme ilz peuuent fournir au trauail &  
 besoigne à laquelle ils sont employez, & fendent ou rôpent la terre quel-  
 que forte qu'elle soit non avec le fer, ains à tout des socz de terre ains que  
 en vſent aussi les Moscouites. Or comme vn gouverneur pensoit les sou-  
 lager faisant porter des socz de fer, aduint que deux ou trois ans de suyre,  
 la terre ne porta rien de prouffit y obstant l'intemperie du Ciel, mais ce  
 peuple lourde, ne prenant esgard à cecy, cōmença se mutiner & dire que le  
 tout procedoit pource qu'on faisoit cultiuer avec le fer outre la coustume  
 lequel rendoit leurs terres infertiles, tellement que le gouverneur fut cō-  
 traint, pour euitter sedition, de les laisser labourer à leur fantasie. Et à cause  
 que le pais y est (comme dit est) fort boiscageux & solitaire, & que le peu-  
 ple est encore rude, & assez mal fondé en la foy, ne fault s'estonner, si le  
 diable les estonne avec l'effroy de plusieurs & diuerses visions.]

Les Samogithiens, espouſent plusieurs femmes, & sans aucun esgard de  
 sang, ny parenté, entant que le filz, son pere estant mort, espouſe la belle  
 mere & marâtre, & le frere ne fait conscience de prendre la belle sœur  
 à femme. Ilz n'vſent d'aucune monnoye, & bastissent leurs maisons for-  
 basses, couvrans ces logettes de fange, & de chaume & le toit estant fait  
 tout ainsi que les Barques, ou Galeres, au sommet & feste desquelles, ilz  
 font vne fenestre si ample que facilement elle donnē clarté à tout l'edifi-  
 ce. Là le feu brusle tousiours, tant pour aprester leur viande que pour  
 cause du froid, qui y est si vehement que presque tout le long de l'année  
 la glace tient les riuieres caillées, & les ruisseaux espris en glace: [ & font  
 laſtre & fouyer au milieu de la maison, affin que le pere de famille assis  
 puisse en se chauffant prendre esgard, & à son meſnage, & à ses trou-  
 peaux, à cause que & hommes & bestes couchent sous meſme toit sans  
 aucune separation de paroît ny closturs.]

Les plus riches & puissans en lieu d'or, ou argent ont des vases, ou  
 coupes faites de cornes d'Vres pour boire cōme chose magnifique: & ont  
 du meilleur miel & le moins entremellé de cire qui soit en toutes les re-  
 gions septentrionales quoy que elles abondent en abeilles. Ilz n'vſent  
 point d'estuues, ny de poilles ains que leurs voisins, & est ce peuple en-  
 clin naturellement à la diuination, charmes, augures, & enforcellemens.  
 Les Samogithiens adoroyent le feu ( & encore il y en a qui sont touchez  
 de ceste superstition abominable ) l'estimans sacre-saint, inuiolable

*Laurens Surie.  
 Sigismoud liber.*

*Samogithie sui-  
 te au liuc Lithua-  
 nien.*

*Gouuerneur de  
 Samogithie dit  
 Starost.*

*Samogithes vail-  
 lans en guerre.*

*Samogithiens la-  
 bourent leurs ter-  
 res avec du boys.*

*Samogithiens es-  
 pouſent plusieurs  
 femmes.*

*Samogithiens in-  
 estueux.*

*Quelz sont les  
 bastimens des Sa-  
 mogithiens.*

*Samogithes boi-  
 uent es cornes des  
 Vres.*

*Samogithes de-  
 uins & sorciers.*

LIVRE TROISIÈME

*Le feu adoré par les Samogites.*

*Samogites adorent les Serpens.*

*Ladislas Roy ostia l'idolatrie de Samogitie.*

& lequel ilz gardoyent tousiours allumé en leurs foyers, & sur tout en vn temple posé sur vn costau & colline pres le fleuve Neuyase, où tousiours assistoit vn Prestre, qui n'auoit autre charge que de ne laisser le feu sans matiere. Ilz adorent aussi encore en plusieurs endroits des serpens ayans quatre pieds & faits tout ainsi que des lesards, & d'un pied & demy de longueur qui sont noirs de couleur, & gros assez eu esgard au reste de leur proportiõ, & les appellét Giuaites, qu'ils nourrissent en leurs maisons, & venans ces bestioles à iours certains pour prendre leur pasture: ce ser peuple les regarde mager avec reuerence & crainte, iusqu'à tât que saoulz ilz se retirent. Or quelque mal'heur aduenant à eux ou leur famille, ilz disent que c'est à cause que leur dieu serpent n'a pas esté receu comme il luy appartenoit, ny rassasié & saoulé à son aise. Ladislas roy de Poloigne, qui fut aussi grand duc de Lithuanie & le 1. Chrestien (comme dit est) & nommé Ingellon auant son baptesme, lors qu'il contraignit ses suiuez à recevoir la foy Chrestienne, feit estaindre le feu qu'ilz tenoyét pour Dieu & abatist la Tour où il estoit reuerément gardé, abatant par mesme moyé les forests que les Sarmates adoroyét encor, comme la maison & retraite des dieux, suiuant ce que dit le Poète.

*Les Dieux aussi dans les boys habitoyent.*

*De ceste abusio, Et Grecz, & Romains, voire Hebreux ont esté tachez Virg. Buc. Eglog. 2. De cery lys en vn exemple en Sigismond liber, en sa Moscouie.*

*Banquet après le pour les morts.*

*Feste forestiere en Samogithie.*

*Perkume i'nerre Dieu de Samogithie.*

*Zlota Baba Idole de Moscouie.*

*Figure de l'Idole de la vieille dorée.*

Non seulement honoroyent ils les boys, ains encor tenoyét pour saint & inuiolable tout ce qui y repairoit, cõme sont les oiseaux & bestes sauvages: & ce qui est vn cas esmerueillable que ceux qui leur faisoient mal, & violence estoyent soudain saisis, & rendus contrains, & impotens des pieds & des mains, & ce par l'illusion & impostures du maling egypte. Et parainssi chacune maison auoit vn foyer, & chapelle en ces boscauz où ilz brusloyent leurs morts, avec leurs cheuaux, selles, armes, & plusieurs meublage. Et pource qu'ilz auoyent opinion que les morts reuinissent la de nuit, ils y dressoyent des sieges de liege, sur lesquels on mettoit de tresbonne & delicate boisson, & d'une certaine paste faite en forme d'un fourmage, & du tout en abondance afin que les morts en vsassent pour leur viure & repas. Tous les premiers iours d'Octobre, ilz faisoient vne grande & solennelle feste dans ces boys, où tout le peuple estant assemblé chacune famille se retiroit en sa loge, banquerans à la mode du pays, & faisans la plus grande chere qu'il leur estoit possible, sacrifians en l'honneur des dieux foyers, & sur tout à celui qu'ils nomment Perkume, qui signifie autant que le Tõnerre. [Et puis que nous sommes sur l'Idolatrie i'ay laissé, parlant de la Moscouie, vne Idole au pais le plus septentrional de la suietion du grand Duc Russien que ceux du pays appellent Zlota Baba, qui signifie la vieille dorée. Laquelle le peuple adore avec plus grand honneur & reuerence que Dieu qu'ils reconnoissent, & tellement que aucun n'y passe sans y faire quelque present, que s'il n'a autre chose, encor prendra il plustost vn poil, ou morceau de son habit, que s'en aller sans laisser gage de sa deuotion à ceste vieille. La figure de laquelle est faite en façon d'une dame aagée tenant vn enfant entre ses bras & en son giron, & vn autre qui luy est aupres: l'un est son fils & l'autre son neveu, car ainsi en parlant les Tar-

les Tartares du país. Les habitans de celle region tiennent encor que celle clochettes pres l'i  
Slota Baba, à laissé des clochettes pres son idolle qui resonnent, & font dole de la vieille  
bruit: ce qui n'est pas de merueille estant exposées au vent qui les esbrâle: *urée.*  
Mais de péser qui est ceste déesse (car ie ne puis croire que ce ne soit quel- *De ceste Cybelle*  
que obseruatiō des folies & superstitieuses Gregoises,) ie ne scauroy, li ce *roy Martin Ca*  
n'est qu'on le préne de Cybelle, qu'aulli on apelloit la mere des dieux, co- *pelle li. 1. & 2.*  
gneuē de toutes nations, comme la nourrice du gère humain, & celle qui *& S. Augustin*  
sauua les enfans de la tyrânie deuorâte de Saturne. Mais laissons cela aux *liu. 8. de la cité de*  
poëtes, & venōs à nos Samogithiēs, ] lesquels ont mesme langage que les *Dieu.*  
Polonois & Lithuaniēs, d'autât q̄ les curez & prescheurs leur annoncēt la  
parolle diuine en lāgue entrēdue de Poloigne. Or suiuet ils l'obeissance de  
l'Eglise Romaine, iāçoit que d'autres Russiens vers le midy, & les Mosco- *Samogithes suy-*  
uities qui leur sont au Septentrion, sont adonnez à la façon de faire des *uent l'Eglise Ro-*  
Grecs, & obeissent non au Pape & souuerain de l'Eglise catholique, Apo- *maine.*  
stolique & Romaine, ains plustost au Primat de Grèce, & Archeuesque  
de Constantinople.

*Du Royaume de Poloigne, & mœurs desquelz à present vsent les  
Polonoys. Chapitre 10*



**P**oloigne regio d'Europe fort grande, & plaine, d'où *D'où ditte Poloi-*  
aulli on tiēt que elle à pris le nom, d'autāt qu'e lan- *gue Cronmencle-*  
gue Esclauone, de laquelle les Polonois vsent, Pole *ure 1.*  
signifie Planure: & autremēt ceste Prouince est dite *Description de*  
Sarmatie, auoisinant vers le Ponāt le pays de Sles- *Poloigne.*  
sie, ayant les Prussiens, & Massouites au Nord & sep-  
tétrion, les Hongres au midy, & à l'Orient le pays  
de Russie: & a le mont Carpathie que ceux de Poloigne & voisins appellēt *Carpathie mon-*  
Crapatz qui la separe d'auec l'Hongrie. La Poloigne est diuisee en deux: *tagne.*  
celle qui est voisine des Prussiens & Saxons, est ditte la grande, & la peti-  
te ou mineur celle qui est iointe aux Hongres & Russiēs. Et est ce royau-  
me party en quatre Prouinces, ou quartiers principaux, chacun desquelz *Double Poloigne*  
est visité tous les ans par le Roy, & chacune desdites regions est tenue de *grande, & petite.*  
defrayer & le Prince, & la suyt par l'espace de trois moys. Mais si par cas *Roy de Poloigne,*  
quelque affaire suruenant, le Roy vouloit s'y arrester plus q̄ dudit terme, le *visite tous les ans*  
pays n'est tenu de luy fournir rien d'auantage. Cracouie est la cité princi- *ses pays.*  
pale, la plus grande, riche & fameuse de tout le Royaume, & en laquelle *Cracouie cité pri-*  
sont les thesors & richesses royales, & la magnificence de tout le pays, là *cipale de Poloi-*  
où le reste des villes & citez ne sont de guere grand estoſſe, ny dignes que *gne.*  
on en face compte, les maisons y estans basties de murs non cimentez, & *Bastimens de Po-*  
la plus part enduits de mortier de terre seule, sans chaux ny sable quelcon- *loigne.*  
que: & y est le païsage assez plaissant & fort chargé de boscages. Les natu- *Naturel des Po-*  
rels du país sont sages & discretz en leurs actions, fort courtoys & debō- *lonois fort cour-*  
naires à l'endroit des estrangers: beuans fort volontiers, ainsi qu'en vsent *tois.*  
encor tous peuples septétrionaux, mais l'vsage du vin y est fort rare, & ne  
scauent les habitans que c'est que de cultiuer les vignes. Ils font certaine  
boisson auec du bled & autres graines & semences, qu'ils nomment Cer-

LIVRE TROISIEME

nistracion & magistratz & ordonnerent d'assez bones loix, mais en petite nombre, veu la rudesse du temps d'alors: mais changeans de complexion, & conuertissans la iustice en tyrannie & vsurpation, le peuple les mesprisant, & chacun estant Roy à sa fantasie, en fin les Roys furent remis sus, & ce mot de Palatin, & honneur de tiltre de prince est demeuré aux maisons, ainsi qu'en voyons estre adueni en nostre France, aux maisons des anciens Pairs, ou de ceux qui tiennent leur place. Iadis la race royale estant defaillie ou ne se pouuans accorder sur l'election du prince, ilz auoyent de coustume de dresser vne lice, & là à course de cheuaux de diuerses couleurs commettre le sort à la fortune, tellemēt que par l'accord de tous, celui qui le premier venoit à l'attache & borne ordonnée, celui auoit aussi le nom & preeminence du Royaume. Là y auoit des iuges deputez, tāt pour donner le signe de la course, que pour iuger de celui qui auoit emporté le pris & victoire, & cecy dient les Croniqueurs Polonois auoir esté pratiqué lors que Lesque second du nom vint à la couronne de Poloigne: car vn autre Lesque fort de grand lieu, ayāt fait fraude au ieu, en semant des cloux en la campagne, & luy ayant pris sa carriere à l'escart: vn ieune hōme de bas lieu la descouurit & gaigna le pris, ayant esté occis premierement de la fraude & trōpeur. La noblesse de Poloigne, apres la cognoissance de la verité du filz de Dieu, auoyt de coustume que lors que le prestre ou diacre, commençoit à lire l'Euāgile à la Messe, de desgainer à demy leurs espées, comme se confessans prestz à cōbattre, & espandre leur sang pour la defence de ceste sainte doctrine contenue en l'Euangile: & le mesme auons nous veu obseruer en maints endroits de la Frāce. La coustume encor de Poloigne porte que les Palatins, chacun en son gouuernemēt leuent certaine quantité de caualerie pour la tenir prestre toutes les fois que le Roy en aura besoing, tout ainsi que sont les garnisons en France de la gendarmerie, & fut cela ordonné par le Roy Boleslaz enuiron l'an de grace 1020. lequel encor imposa aux villes la charge de faire certain nōbre de fanterie qu'elles ioudoyent, ainsi qu'en France on auoit dressé les Legionnaires. Le Royaume de Poloigne est tributaire au saint siege, tellement qu'il n'y a homme en tout le pays qui ne doieue pour sa teste à la lampe qui brusle à Rome, en l'Eglise S. Pierre, vn tournoys tous les ans, sauf les nobles, les cheualiers & Ecclesiastiques & sapelloit cela le denier S. Pierre, comme aussi en Angleterre. Auoyēt aussi de coustume iadis d'assembler les estatx où le roy presidoit & lesquels ilz tenoyēt en plaine campagne y dressans tentes & pauillons, ressentans encor la maniere de viure des Scythes, lesquels ils sont & voisins, & sortis de leur sang & famille. Je laisse à part plusieurs autres choses pour euiter prolixité, ioint que ie pense auoir deduit le plus vtile & necessaire, q̄ sil y reste rien à dire: on le pourra recueillir des annalistes, qui en ont fait vn assez ample discours. Le pais de Poloigne est à present le plus bigarré en religio que autre de l'Europe, veu que de tout tant qu'il y a d'heresies, & diuersité de sectes & opinions, il n'y manquant lieu pour leur donner, & entrée & accomplissement au grand malheur, & ruine (si Dieu n'y pouruoit) d'vne si excellente Prouince.

*Palatins pour  
quoy chascun du  
gouuernement.*

*Facon d'eslire iadis  
le Roy en Poloigne.*

*Voicy Crommere.  
liu. 2. en la vie de  
Lesque. 2.  
Lesque occis, &  
ponquoy.*

*Coustume des nobles  
lors qu'on lye  
l'Euangile.*

*Ordonnance touchant  
les garnisons tant de  
cavalerie, que de fanterie.  
Boleslaz, fait roy  
par l'Empereur.*

*Poloigne tributaire  
au S. Siege.*

*Estatz de Hongrie  
tenus en la  
campagne.*

*Poloigne bigarrée  
à present en sectes.*

*Du País d'Hongrie & façons de viure des Hongres. Chap. 11.*



Hongrie à present est sans aucun doute celle partie, & region d'Europe que iadis on nommoit Pannonie, iacoit que maintenant l'Hongrie soit de plus grand esté due que n'estoit le temps passé la Pannonie. Car deuz le fleuve Laith iusqu'au Saue elle comprend seulement la basse Pannonie: & toutesfois s'estend elle delà le Danube iusqu'aux limites de Poloigne, embrassant celle region que iadis tindrent & habiterent les Daces, & Gepides: & est plus ample la seigneurie que ne porte le nom de la Prouince. Ceste terre fut iadis (ainsi que disent les auteurs anciens) enuironnée de neuf cercles, que les Alemans nomment Hagues, chacun desquelz estoit tellement dressé, & fait de pieces de bois de Hestre, ou de Chesne, ou Sapin que chacun contenoit vingt pieds de large de bord en bord, & auoit autant en hauteur: or toute la cité, & lieu ainsi entouré estoit remply tout de craye fort gluante & ferme ou de pierres tresdures, & la superficie des rampars estoit couuerte de grosses motes de terre encore toutes herbues: aux coins de ces rampars, & trenchées on auoit planté des arbrisseaux, lesquels coupez, & espars ça & là representoient des arbres & herbes, tout le long de là forteresse. Or de l'un cercle à l'autre il y auoit l'espace de vingt lieues d'Alemaigne commençant du premier iusqu'au neuuiesme, quoy que le chemin allast tousiours quelque peu en estressissant. Entre ces lieues fossez & trenchées, & dans leur encieint & circuit les bourgs villages, & hameaux estoient tellement disposez & situez qu'on pouuoit entendre de l'un auant à l'autre la voix d'un homme: & là les edifices estoient munis & fortifiez d'espaissie & bien forte muraille. Les portes estroites & basses, & en lieu escarté, afin qu'ils peussent plus facilement & à couuert sortir, pour aller faire leus courses, pillages, larcins, & voleries: & donnoit l'un cercle à l'autre le mor du guet de toute chose, par le son retentissant de leurs trompettes. Les Pannons ont iadis possédé ceste Prouince & ce dès le commencement, nommés Pæoniens par les Grecs, & depuis les Huns peuple de Scythie y passerēt, lesquels en furēt chasséz par les Goths foris des isles de la mer Germanique: mais iceux en furent encor ostez & despossédez, par les Lombards, lesquels estoient aussi illuz de l'isle, ou plusieurs pais continent, de Scâdinauie ceinte de l'Ocean: en fin par les Hongres, aussi Scythes d'un pais non guere esloigné du fleuve Tanais, ou de sa source, & lequel s'appelle Iuhra, & iadis Hongrie, qui est vne Prouince miserable, pauure & deserte à cause des grandes froidures, & est subiette au Duc Moscouite auquel ils payent tribut non d'or ou argent, desquelz ils n'ont aucune cognoissance, mais bien de peaux fort riches & precieuses, desquelles ils ont à cōmandement. Ils ne cultiuent ny ne sement leurs terres, & ne font cuire du pain, se contentans de viure de la chasse, & de la pêcherie, vñs l'eau pure pour leur breuuage, & habitans dans les boys en des logettes qu'ils font de rameaux & branchages entrelassez ensemble. [ Il est vray que Procopie en la guerre Persique fait distinction des

*Description de Hongrie Ptholomee liu 2. ch. 16. Tab. 5 d'Europe. Strabon liu. 7.*

*Aspian met la Pannonie entre les Illyriques.*

*Hongrie diuisee en haute & basse Pannonie, la basse est Hongrie et la haute Autriche.*

*Païs Pannonien commo iadis fortifié.*

*Pannonies adornez au larcin le temps passé.*

*Voy Tornandez.*

*De tout ce discours lvs Blond Decad. 1. liu. 1. de la decheute de l'Empire Sabellig. Enuead. 7. li. 9.*

*Agathie liu. 5. parle de ceste descence des Huns, qu'il ne fait en rien differēs des Hongres, Procopie l. 1. de la guer. Gothiq. et l. 1. de la g. Persique. Vie des Huns sentés en Scythie.*

LIVRE TROISIEME

*Princip. lio 1. de la guerre Persi.*

*De quel temps regnoit Perzas en Persi.*

*Euthalites Huns blancs, & leurs saisons de vie.*

*Vestemens des Huns sauvages.*

*Baleine en la coste septentrionale.*

*Mors poisson septentrional.*

*L'ignorance de l'histoire, à fait donner tant de cours au sang Troyen.*

*Où fut iadis le vray siege des Pannoniens.*

*D'où vient le nom de Pannonie.*

Huns, appellent les vns blancs, & les autres Nomades: Or des blancs il en parle en ceste sorte: Les Huns Euthalites, ne menent point vie pastourale comme le reste des Huns, ains est leur region tres-bonne, & tres-fertille & iamais ceux cy ne vindrēt faire courses es terres Romaines, si ce n'est à la fuyte du Roy de Perie: & sont les plus beaux, & blācs d'être les Hūs, nō sales, ny de fier & farouche regard cōme les autres, ny viuās ainsi qu'eux, tout à l'esgal des bestes sauvages & farouches, plustost sont policez ayans vn Roy qui leur cōmāde & vīans de droit, equitē & iustice avec leurs voisins, aulli biē q̄ les Romains, ou autres natiōs ciuiles. Les plus heureux d'entre eux ont vingt amys qui sont ordinaires à leur table, & lesquels ils font participās esgalemēt de leur puissance, & bourse & fortune, & quelcū en mourāt ils le font porter en terre suyuant leur anciēne coustume. Or par là vous pouuez voir qu' Artile Roy des Huns, quelque cruel qu'il se mōstrāt n'estoit point de celle regiō sauvage suiēte au Moscouite à present, ains, qu'il aprochoit plus la temperie de l'air, sans estre si proche des mons septentrionaux, bien qu'il aye fait ramas de tout ce qu'il peut tirer d'hommes de la Scythie, pour se ruer sur l'empire Romain. Ces sauvages donc viuans parmy les bestes, ne se couurent point, ny de lin, ny de drap de laine, ains des despouilles des Loups, & Ours, & Cerfs, ainsi que freichemēt ils viennent de les tuer: adorans le soleil, la lune, & autres estoiles & claretz du Ciel voire & la premiere chose qui se leur offre sortans de leurs loges: & ont langage qui leur est tout peculier, & peschent le Corail le lōg de la mer, & chassēt les Baleines: la gressē, ils la vendēt aux natiōs estranges: le long de la mer il y a quelques petites montaignes sur lesquelles s'aggriffans des dens il y a certains poissons qu'ils nōment Mors, & comme ils ne peuuent sy tenir, tombans & se precipitans meurent, & seruent de pasture aux Huns, lesquels les recueillans les mangent, referuans les dens dudit poisson qui sont & larges, & fort blanches qu'ils changent à d'autres denrées avec les marchans qui passent en leur paīs, & de ces dens on faict de beaux manches, & poignees pour les dagues & couteaux: [ Et d'autant que des le commencement nous auons parlé de la Pannonie, ou Pzonie & suyans nostre auteur auons espluchē quelque peu des mœurs des anciens, ce ne sera mal fait pour le plaisir, & suport du lecteur, de rechercher briefuement l'origine de ce peuple, à fin de ne laisser en doute & erreur, ceux qui s'abeurtent à la folle multiplication de presque tout le mōde faire, ou faincte auoir esté, par la troupe bannie des Troyēs, desquels on tasche de faire sortir presque toutes les nations de l'Europe, lesquelles sont aulli anciēnes pour le moins que les premiers peres, d'oū sont descēdus ceux qui depuis bastirēt Troye. I'ay alleguē dès le cōmencement Ap-pian Alexandrin, lequel en son liure Illyrique dit que les Pzoniens ou Pannoniens furēt iadis possesseurs de celle partie d'Illyrie & Dalmatie, qui auoisinoit le paīs de Macedone. Or iacoit que les Grecs, qui s'vsurpēt licēce de tout dire, facent venir le nom de la Pzonie de Peon fils de Priam, & que d'autres de mesme nation Grecs, à sçauoir, donnent cest honneur à Peon frere d'Epée, & Endymio, si est-ce que nous aymōs mieus suyue Berose, lequel mariant son histoire avec le discours de Moysē la rend plus

Or des blancs il en  
point vie pastourale  
ne, & tres-fertile  
maines, si ce n'est à  
es d'être les Hús, nō  
y viuās ainsi qu'eux,  
t font policez ayans  
justice avec leurs voi-  
es plus heureux d'é-  
, & lesquels ils font  
rtune, & quelcū en  
coustume. Or par là  
rnel qu'il se môstrat  
ouite à present, ains,  
proche des mons se-  
il peut tirer d'hom-  
] Ces sauuages donc  
lin, ny de drap de lai-  
ainsi que frechemēt  
autres citoiles & clar-  
ffire forans de leurs  
pefchent le Corail le  
ndēt aux natiōs estrā-  
gnes sur lesquelles s'a-  
ent Mors, & comme  
eurent, & seruent de  
ent, reseruans les dens  
qu'ils changent à d'au-  
ais, & de ces dens on  
ues & couteaux: [ Et  
rlé de la Pannonie, ou  
quelque peu des mœurs  
port du lecteur, de re-  
de ne laisser en doute  
ion de presque tout le  
de des Troyés, desquels  
de l'Europe, lesquelles  
peres, d'oū sont descē-  
le cōmencement Ap-  
les Pēoniens ou Pan-  
rie & Dalmatie, qui a-  
rccs, qui s'vsurpēt licē-  
de Peon fils de Priam,  
donnent cest honneur  
us aymōs mieux sūyure  
de Moÿse le rend plus

crovable, or ce Cildecé fait sortir les Pannoniens de Banō fils de Mese, & arriere-neueu de Sem, fils aîné de Noé, lequel Mese cōmanda sur les païs cōtenus des la mer maïour, iusqu'au Danube: & departāt les Prouinces à ses enfans, Banon eut celle terre qui est entre le Saue, & le Danube qu'il nōma Banonie, & depuis fut ditte Pānonie, & à present est Hōgrie: & du nō du pere fut nōmée la Misie haute & basse, q̄ maintenāt on dit Seruie, Rascie, Bulgarie, & vne partie des Valaches, & de ceste Pæonic font sou- uēt mentiō les historiēs Romains: & sur tout Tite Liue qui racōpte cōme les Pānoniēs passerēt en Illyrie, & coururēt tout ledit païs & la Dalmatie iusqu'au lieu ou à present est bastie la citē de Venise. Ainsi les Romains ont nōmé ce païs Pānonie, ou à cause de Banō fils de Mese sūyuāt Berose, ou (cōme dit Diō Nicēe) à cause q̄ les habitās se vestoierēt de draps de di- uerses couleurs, & pieces raportées en la tissure. Or leur païs est ainsi des- cript Appiā Alexādrin. Cesar (parlāt de Auguste) les Illyriēs n'ayāt encor voulu obēir au Romains, passa p̄ la Pānonie pour les aller cōbatre & assu- jettir. C'est nonie païs fort boscegeux s'estēdāt des Iapodes iusq̄ aux Dardānēs. Les Pānoniēs n'ōt aucunes villes, mas se tiēnēt en des hameaux sēlō leurs familles, & alliāces de sang, & n'vsent d'aucū iugement cōmun, n'ayānt aussi Prince qui leur cōmāde & qui preside sur les autres. Et iācoit q̄ ils eussēt 100000. cōbatās prest à marcher en bataille, si est-ce q̄ ayās faute de chef n'osērēt venir aux mains. Et Iornādez accorde à Appiā en ce voya- ge de Cesar Aug. Et quoy q̄ ce peuple fust mis au rāc des Barbares, si est-ce q̄ les Dalmates & Pānoniens s'estā reuoltez cōtre l'empire, cōme Tibere assis en sō thronē sēquist de Barō, qui les auoit esmeus à se reuolter: le gē- til Barō ne luy dist autre chose sinō, c'est à vous q̄ la faute de ceste rebelliō doit estre mise sus, qui pour la garde de vos troupeaux auez enuoyé non des chiens, ou bōs pastours mais des loups, & mercenaires. Ces Huns dōc sortis du profond de la Seythie, ont estē ceux qui en fin ont donē le nō au païs d'Hōgrie, quoy q̄ Gorthi, Alās, Vādāles, & autres ayēt couru la prouin- ce Pānoniēne. Or celle regiō qui s'appelle à present Hōgrie, a vers le cou- chāt, les païs d'Autriche, & Boēsmē, & au midy celle partie de l'Illyrie, ou Esclauōnie, qui auoisine la mer Adriatiq̄, vers l'oriēt elle regarde la Seruie où iadis les Misies & Triballes ont fait leur demeure, qui maintenant est nōmée Sagorie par aucūns, au Nord, & septētrion, & par delà le Danube luy gist le païs de Poloigne, diuisēz d'ensemble par le mōr Carpat, & les Moscouites. Toutesfois assez mal à propos met cest auteur la Moscouie pour voisine de Hōgrie, quād biē elle cōprendroit toutes les deux Misies, & haute & basse, veu q̄ par ce moyē il enclorroit en l'Hōgrie presque tous les Sarmates de l'Europe. La ville royale d'Hōgrie, c'est Bude, aînsi nōmée de Bude frere d'Attile, qui en fut le bastisseur. [Veū que (cōme dit est) les Pānoniēs ne se fucioyēt guere de bastir villes, ains se tenoyēt p̄ troupes & familles aux champs, y bastiffans des hameaux & villages. Or ce fut cest Attile qui le premier entra en Pannonie des Roys Huns, homme de grād esprit, & des plus sages guerriers de son tēps, ayāt le cœur hault & gene- reux, vaillant de sa personne, cauteleux, & dōneur de cassades à son enne- my, magnifique en ses actiōs, portāt vn Autour courōné pour Armoiries,

Mise de qui a-  
pris le nom. voy  
Berose.

Tite liue, liu. 10.  
de la 4. Decade.

Des Pannoniens  
voy Dion Nicēe.  
liu. 51. & 54.

Appiā lin. de la  
guerre Illyrique.

Titez, Velle Pa-  
tercule, & tran-  
quille en la vie de  
Tibere, & Iornā-  
dez, au li. des sept.

Gentile responce  
de Barō à Tibere  
Emp. Dion. l. 55.  
Description de  
Hongrie.

Sagorie est ditte  
par Sabelliq̄. En-  
nead. 9. li. 1. mais  
c'est à Strabon le  
païs des Gethes &  
à present vne grād  
partie de Bulga-  
rie.

Faute de l'auteur  
Latin faisant la  
Hongrie voisine  
de la Moscouie.  
Bude ville d'Hō-  
grie de qui aînsi  
nōmée.

Attile grād per-  
sonnage. Paul  
diacre liu. 5.  
Les conqs: d'Atti-  
le furent enuiron  
l'ā de grace 440.  
Prosper Aquin-  
taniq̄. Iornādez  
lin. des temps.

LIVRE TROISIEME

*Tiltres d'Attilé,  
Mibel Rute.li.  
1. de Hongrie*

*Mort d'Attilé,  
l'an de nostre s<sup>ij</sup>.  
455.*

*Troisième venue  
des Huns en Pa-  
nonie.*

*Quand les H<sup>ogres</sup>  
recurent le bap-  
tesme.*

*Charles le grand  
deffit les H<sup>ogres</sup>  
Voy nostre hist.  
des Charles li. 2.*

*Force de l'eau de  
vn ruisseau en  
Hongrie.*

*Abillement des  
Hongres.*

*Duel en H<sup>ogrie</sup>  
combien dure.*

*Jugemens selon la  
loy.*

*Jugem<sup>ts</sup> fait par  
les armes en com-  
bat.*

& si arrogant, qu'en les tiltres sur les lettres & patentes, il faisoit ainsi es-  
crire: Attilé fils de Bendetruc, neveu du grand Nemroth, nourry en En-  
gadi; par la grace de Dieu roy des Huns, Medes, Goths, & Daces, la p<sup>er</sup>ur  
& espouventemét du monde, & le fleau de Dieu. Attilé mort que fut l'an  
100. de son aage & qui deceda le propre iour qu'il espousa la fille du Roy  
des Bactrians, d'autres disent des Gepides, ayant trop beu, & s'efforçant a-  
pres sa nouvelle épouse, d'un flux de sang qui le saisit & l'emporta. Luy  
decedé (dis-ie) les enfans ne iouyrent guere de ses conquestes, à cause des  
diuisions & querelles qui s'oudirét entr'eux qui fut l'occasion que ce país  
demeura sans aucun roy, iusqu'à ce que les Huns qui s'estoyent retiréz a-  
pres les guerres des enfans d'Attilé en leur país Scytique, vindrent dere-  
chef en Pannonie avec leurs femmes & enfans, enuiron l'an de grace.  
744. & ce fut lors que la foy Chrestienne y fut premierement annôcée, &  
receuë par les moyès de Zeite vn des Princes qui les auoit conduits: mais  
d'autres tiennent que ceste conuersion vint enuiron l'an de nostre salur,  
788. que Charles le grand aneantist presque toutes les forces des Huns, &  
meit son fils Charles pour gouverneur, & que lors Cacan Roy Hongre,  
receut le baptesme avec toute sa maison, & peuple d'Hongrie.]

Le terroir de ce país est fort fertile, & abondant en fourment, entant  
qu'il est cultiué, & riche en or & argent. C'est chose merueilleuse ce que  
les habitans en dient qu'il a vn ruisseau en Hongrie, dans lequel si touuét  
on baigne du fer, qu'il se conuertist en cuyure. Les hommes portent leur  
abillement fort eschancré vers le collet à fin que la chemise apparaisse les  
collets & fraises de laquelle ils ouurent & acoustrent de filer d'or, & de  
soye & ce tout sans aucune difference d'estat, vsans de pareille indifferen-  
ce à la chaussure, portant des Brodequins à la façon ancienne des Tra-  
ques. Ils se fardent, oignent, & crespent les cheveux, les courans d'un pe-  
tit chapeau de toile, sans guere l'oster, si ce n'est en reposans, ou estés sans  
rien faire ce que les allemans obseruent aussi en plusieurs endroits. L'ac-  
coustrement des femmes est plus estroit, & couurât tout le corps iusqu'au  
col, ou seulement apparoisent les ourages bienfaits de leurs colets, &  
chemises, & portent vn mâteau par dessus leurs robes, affublans, & parans  
leurs testes de soye, ou lin, & se couurent tout le visage sauf le nez, & les  
yeux, & vsent ordinairement de perles, & Pierrerie en se parant, & sacou-  
strans voulant sortir en rue: hommes & femmes portent des botines ou  
brodequins iusqu'à demy gréue, & portent le duel deux ans, & pour le  
plus commun & ordinaire il ne se fait que le long de l'an. Les hommes  
rasent leur barbe, sauf és leurs de dessus nourrisans des moustaches à la  
Turque: Iugeans de la foy, & religion selon la foy droite, & receuë de l'e-  
glise vniuerselle, qui leur sert aussi de droit és causes, & affaires qui surui-  
uent entre eux, dequoy s'en raportent à la loy écrite & ordonnances des  
emperceurs. Ils ont encore vne autre maniere de vider les differens és  
matieres où gist de grande difficulté de preuue, d'autant que les parties  
tant deffenderesse, que celle qui accuse faut que combattent ensemble: au-  
quel duel & combat le roy, ou ccluy qui le represente faut que soit pre-  
sent pour en iuger, & donner sentence en faueur de ccluy qui emporte la  
victoire

victoire. Celuy est assez vainqueur & luy donne lon le dessus, si met son ennemy en necessité de parer aux coups, ou si l'autre reculant ou trepassé les bornes de la place, ou camp ordonné pour le combat. Ceux qui combattent à cheual, vsent de la lance plustost que venir à l'espée, ou coutelaz: mais à pied, si aucuns entrent en lice faut que soyent tous nuds, sauf les parties honteuses. L'Hongre à son langage propre, iacoit qu'il s'uyue le parler des Boësmes, & l'imite aucunement, ont aussi des caracteres à escrire propres à leur langue, mais plus volontiers s'uyuent ils la façon des lettres des Latins. Ceste nation est farouche & de grand cœur, & effort en guerre, plus apes aux guerres à cheual, qu'à s'uyure la fanterie, obeïllans aux roys, & à leurs lieutenans. Ils ont quelques gens d'ordonnances & hommes d'armes, & de la cavalerie legere, mais non en trop grand nombre: & combattent à troupes, & escadrons, mais toutesfois non toutes les bandes ensemble & à vn coup. Il n'y a natiõ Chrestienne, qui ayt iamais tant donné d'affaires aux Turcs que l'Hongre, ny autre qui ayt plus souffert l'effort, & puïllance de la gendarmerie Turquesque si obstinément. ils se sont acharnez les vns sur les autres, & si souuent & sans grand auantage ils ont tousiours combatu & guerroyé ensemble. [ Et si la diuisiõ des Chrestiens mesmes n'eut donné si grand entrée à l'infidelle qu'elle a, & que l'ambition des Princes n'eut causé ce malheur, & que le Transylvanien n'eut esté plus cõuoiteux que religieux, & amy de sa foy & salut de son païs, l'Hongre tie'droit encor teste au Turc, & le chasseroit aussi gaillardement que lors q̄ les cruels Emp. Turcs Mahometh, Baiazeth, & Selin y sont venus donner attainte sans grand profit, & n'eust perdu de si belles villes, & citez, voire presque tout le plus beau qui fust en ce royaume.] L'autre Hongrie que nous auons dit s'appeller Iuhrà, qui est la mere de ceste cy, & qui encor luy ressemble presque en langage & façons de vie: est encor idolatre, & vit selon la coustume ancienne des Barbares de Scythie. [Aucuns ont appellé ceste region Iugarie, mais les Moscouites la nõment Iuhrie & le peuple Iuhric, se glorifiãs que ce soit de leur païs que tant de vaillans hõmes soyent sortis, & lesquels ayent iadis assuietry la plus grande partie de l'Europe. Qui voudra voir d'auantage & des mœurs, & conqueste des Hongres, & les changemẽs de leurs citats, ou les grãdes guerres qu'ils ont eu avec les Turcs, qu'il lyse Martin Crõmere en l'histoire de Pologne, & Bonfinie en celle qu'il à fait des affaires d'Hongrie:]

*Roy pour la gloire.*

*Cõbats à pied en quelle sorte en Hongrie.*

*Langage, lettres & naturel farouche des Hongres.*

*Façon de cõbattre des Hongres.*

*L'Ambition & discordes des grands à ruine l'estat de Hongrie.*

*Iuhrà païs des anciens Hongres en Scythie.*

*Iuhric Province d'où sont sortis les Hongres, voy Sigismond Liber en l'histoire de Moscouie.*

*Auteur parlans d'Hongrie.*

*Du païs, & royaume de Boësmes, mœurs, & religion des Boësmes. Chap. 12.*



Le païs, & region de Boësmes est enclos és bornes, & limites de la Germanie, (iacoit que Crõmere l'en emancipe avec la Pologne,) & est exposée au vent froid, & soufflemẽs aquilonaires, A l'Orient luy gist l'Hongrie, Baviere au midy, l'autre partie de Baviere vindelicie, ou Norique luy est au Ponãt, & au Nord la Pologne: & est ce païs presque d'esgalle lōgeur, & largeur, ayant trois iournées de chemin d'estãdue, & la forest Hercinie

*Description du païs de Boësmes.*

*Forest Hercinie à la Pologne, presc forest d'Oubou.*

Ec

E

il faisoit ainsi. Roth, nourry en Enns, & Daces, la pœur de la mort que fut l'an de la fille du Roy beau, & s'efforçant airt & l'emporta. Luy enquestes, à cause de l'occasion que ce païs n'estoyent retirez arique, vindrent dereuiron l'an de grace. Hierement annocée, & auoit conduits: mais l'an de nostre salut, les forces des Huns, & Cacan Roy Hongre, d'Hongrie.]

t en fourment, entant se merueilleuse ce que, dans lequel si souuent hommes portent leur chemise apparoisle les ent de filet d'or, & de de pareille indifferenon ancienne des Tragx, les courrans d'un pen reposans, ou estã sans plusieurs endroits: L'acit tout le corps iusqu'au faits de leurs colets, & des, affublans, & parans sage sauf le nez, & les e en se parant, & s'acouportent des botines ou eil deux ans, & pour le g de l'an. Les hommes ans des moustaches à la droite, & receuẽ de l'es, & affaires qui suruẽire & ordonnances des vuidet les differens és d'autant que les parties combattent ensemble: auẽsente faut que soit prede celuy qui emporte la victoire

LIVRE TROISIEME

luy seruât de toutes parts de murs & de closture. Le fleuue Albis l'arrouse passant par le beau millieu de la Prouince, & vne autre riuiera dite Multaue, laquelle passe selon les murs de la cité de Prague, laquelle est belle & fort grande, & le chef & metropolitaine de tout le royaume. [ Or auant que venir aux mœurs, il faut vn peu sçauoir la cause du nom de Boëtime, & l'origine de ce peuple: veu que celuy qui a faict l'histoire de Poloigne, met cestuy-cy parmy les Slaues, & Berose les cõprend en la Sarmatie qui est de l'Europe. Les Annalistes de Bauiere tiennent que quelque tẽps apres le deluge, il sortit des parties Septentrionales, à sçauoir d'Armenie, vne grãd multitude de peuple ditz Boies, lesquels passans, vindrẽt s'arrester le long du Danube, estant chef de ceste troupe vn Boiogere qui avec son fils Ingerman, laissant la Scythie & Armenie, posa son siege sur le Danube, & estendãt sa seigneurie iusqu'à la forest noire ou Hercinie, bastist au milieu des boys près les bords des fleuues Albis & Multaue, vne ville qu'il nõma Boigsm in, & qui depuis eut nom Marobadue du Roy des Sucees & des Marcõmans qui en auoit chassé les Boies: & apres vindrẽt les Zeches qui depossederent les Marcõmans, & appellerẽt celle cité Prahe, laquelle encor à present est Prague & chef de tout le païs de Boëtime. Et ainsi on verroit que les Boëtimes sont Scythes dès le commencement comme ainsi soit que la verité est assez euidente, que tous les peuples & d'Afrique & d'Europe sont venus de l'Asie, en laquelle se feit le premier meslange des langues, & la diuision des terres par Noé & ses successeurs. Et par mesme moyen pourta l'on cõclurte, que les Boies Gaulois, qui sont ceux de Bourbonnois, soit qu'ils soient venus en Gaule de la Scythie auant, ou que puis laissant les parties d'Allemaigne, ayent couru en Gaule, si est il tout allẽrẽ que ce furent eux qui passerent en Italie avec les Manceaux, & y bastirent la cité de Boloigne. Neantmoins Cesar faict que ces Boies Gaulois laissant leur pays, vindrẽt s'empatronir & faire seigneurs du pays Norique & de Bauiere: mais chassé de la forest Hercinie (comme dict Tacite) se allerent arrester près du Danube, iacoit qu'au parauant ilz eussent chassé les Cimbres de la mesme forest: Ainsi que le lecteur considere que les Boies & Boëtimes de leur source primeraine & anciẽne sont descẽdus des Scythes, & puis des Gaulois, & en fin des Slaues, & tous ce pẽdant venus d'Asie: Et quoy qu'il en soit, le nom des Boëtimes est fort ancien & reconnu, veu que Ptholomée en parle en ceste sorte. Souz la forest Hercinie sont les Quides, au dessouz desquels sont les mines du fer, & la forest nõmé Lune: Voisins de laquelle sont les Boëtimes qui est vn grãd peuple, & les limites duquel s'estẽdẽt iusqu'au Danube. Or voyez que Ptholom. les nõme Boëtimes, Vellée Boiohemes, Strabõ Bubiemes, & Tacite Boiemes. Et afin qu'on ne pẽse que ce soit fables, qu'on lise le septiesme de la Geographie de Strabon, & lors on verra la peinture & table si nauemẽt dressé du païs Bohemien, qu'il n'y manque rien pour la preuue & assẽurance de mon dire: voire Patercule, parlãt du voyage de Tybere Cesar en Pãnonie, montre cõme ledit Empereur prist la volte pour courir sus à Marobadue & aux Marcõmans qui estoient en Boëtime. Le laisse plusieurs autres choses que ie pourrois alleguer sur ce propos, me cõtentant de vous en auoir fait veoir l'origine. ] Le terroir de Boëtime est fertile en fourment & orge,

*Albis & Multaue fleuues.*  
*Prague cité & chef de Boëtime.*

*Crommere liur. 1.*  
*Berosel liur. 4.*

*Voy Auentin liur. 1. de l'histoire de Bauiere.*

*Boiogere, Ingerman Scythes viennent en Boëtime.*

*Marcomms font ceux de Moranie.*  
*Par qui bastie Prague.*  
*Les Boëtimes descẽdus des Scythes.*

*D'õn font descẽdus ceux de Bourbonnois.*

*Tite Linc li. 5. de la fondation de Rome.*

*Strabon 5.*  
*Cesar liur. 1. des Commentaires.*

*Cornil. Tacite li. des mœurs des Germains.*

*Boëtimes sortis de Gaule. Strab. l. 7.*

*Voy Vellée Patercule en la vie de Tybere.*

*Ptholom. li. 2. ch. 11. Table d'Europe. 4.*

*Noms es auteurs de la region de Boëtime.*

*Tybere contre les Marcommans en Boëtime.*

pasturage, bestail & abondant en pescherie, l'Oliue n'y croist nō plus qu'au  
reste de la Germanie, & n'a du tout faulte de vin, & est vray qu'on y fait  
de tres-bonne ceruoise qu'o porte iusqu'à Vienne en Autriche. Et quoy  
que le pais de Boëfine soit tout ceint, & enuironné des terres Alemandes,  
si est ce que les Boëfines ne parlent point Alemant, ains en fut challē ce  
langage du temps que les Slaues ou Esclauons se feirent seigneurs de ce  
ste terre. Car on lyt en leurs annales qu'il y eut deux freres, qui estans for-  
tis de Croatie avec troupe de peuple vindrent se faire seigneurs, l'un de  
Boëfine, & l'autre de Poloigne changeans de nom aux terres, & aprenās  
leur lāgue au peuple qui y habite, ainli que le tesmoigne Volaterrā. Neāt-  
moins les trouuent-il plusieurs qui encor iusqu'au iour presēt, vsēt de la lā-  
gue des Alemands : tellement q'ēs Eglises, & aux sermons le peuple est en-  
seigné en langue Alemande, mais hors les temples, & mesmes es Cemi-  
tieres on y vsē du parler Bohemien, iadis c'estoit aux seuls quatre mendiās  
de prescher & annoncer la parole de Dieu au peuple en tel langage que  
bon leur sembloit. Ce peuple ne fut iamais liē en general d'aucune loy ou  
ordonnance sainte l'acheminant à vertu, ains la volonte seruoit à chācun  
de loy: & si peu cōstans en la religion, qu'ayans iadis embrassē la folle per-  
suasion des Vaudoys, encore de la memoire de nos ayeux ils se laisserent  
infecter du venin des Hussites, si qu'à presēt ils ne son guere diligēs ob-  
seruateurs de la foy Catholique, ny grandement affectionnez aux cere-  
monies de l'Eglise Apostolique & vniuerselle. Aussi ne tiennent ils aucun  
compte du Pape, & souuerain Primat de l'Eglise de Rome, & nient qu'il  
soit plus excellent, ny venerable, ou plus à priser que le reste des autres du  
Clergé, comme ceux qui ne mettent aucune difference entre les Prestres,  
ny reçoüēt les degrez obseruez de tout temps en l'Eglise : ayans opinion  
que le ministre, faut que soit recognen non pour sa dignitē, ains eu esgard  
à la saintetē de sa vie. Quand les ames sortent du corps ils tiennent, ou  
qu'elles vont iouyr soudain de la gloire celeste, ou descendent en enfer  
pour y estre tourmentēes perpetuellement : car, disent-ils, il n'y a aucun  
feu de purgatoire pour les nettoyer & purger. Et pour ceste cause ils se  
moquent des obseques anniuersaires, & prieres faictes pour les morts,  
disans que c'est vne inuētion pour rassasier l'auarice des prestres. Leur im-  
pietē s'estend iusqu'à la que de demolir, & abatre les images & represen-  
tations seruans de memoire de nostre Dieu, & sauueur Ielus Christ & des  
saints qui sont avec luy en sa gloire. Ils se moquēt & font risēes des bene-  
dictiōs faictes sur l'eau, les cierges & tanceaux es festes certaines en l'Eglise:  
& tiēent q' les Diabes sont inuēturs des religions des quatre medians.  
Diēt q' les prestres doiuent estre pauvres, & se contenter des aumosnes des  
bōnes gēs, lās posseder ny argēt, ny aucune richesse. Qu'il est permis à cha-  
cū de prescher l'Euāgile, Tiēēt qu'il ne faut souffrir aucū peché digne de  
mort sans punitiō pour euitē quelq' malheur q' ce soit, ny ayāt dāgereusē  
cōsequēce. Si celuy qui à autoritē sur le peuple est cōuaincu d'aucū peché  
mortel, ils sont d'avis qu'o le depose, soit il magistrat tēporel ou ecclesiast.  
estāt indigne qu'o luy face obeillāce. La cōfirmation & extreme onctiō  
ne sōt point p les Bohemiēs & Hussites receus pour sacremēs en l'Eglise.

*Escrit de Boëf-  
me.*

*Ceste opinion de  
Croatie est ame-  
née et resutēe par  
Cromere l'au. 1. ch.  
14. 15. & 16. de  
l'hist de Poloign.  
Volaterr. l'au. 5.  
liv. 2.*

*Langue Alemande  
de en Boëfine.*

*Boëfines sans loix  
publiques.*

*Boëfines suiets à  
l'heresie.  
Vaudoys hereti-  
ques autrement  
pauvres de Lyon  
commencerent en  
l'ā de grace 1164.  
Voy Nauclere  
Hussites de Jean  
Huz qui sema sō  
venin en l'ā de  
grace 1415.*

*Hereses des Boëf-  
ins & Hussites.  
Boëfins brisē  
images comme nos  
Huguenots.*

*Autant en sen-  
tent les Lutheriēs  
& Calvinistes.*

LIVRE TROISIEME

Accusent la confession auriculaire de superfluité & cōme chose controu-  
uée & sans autorité: & qu'il suffit au Chrestien de confesser à Dieu ses pe-  
chez en son cabinet ou autre lieu secret & escarté. Qu'il faut recevoir le  
baptême, sans y user d'aucune mixtion de cressime, ou huile y suffisant la  
seule eau: tenoyét l'usage des Cemiteries inutile, & comme inuenté pour  
le gain du Clergé, qu'il ne se faut soucier du lieu, ny de la terre où les  
corps doiuent estre enterrez. Et d'autant que le monde est le temple du  
Dieu tout puissant, emplissant & comprenant, ils disoyent que ceux qui  
baptisoyét des tēples & oratoires, sembloit que voulussent enclorre & li-  
miter la maiesté de Dieu à leur fantasie. Mesprisoyét encor, cōme choses  
de neant les vestemens sacerdotaux, les paremens des autels, Aulbes, cor-  
poraliers, Calices, & Platines, & autres vases seruans aux ceremonies gar-  
dées en l'Eglise: que le prestre pouuoit consacrer le corps de nostre seig. en  
tout lieu, à tout tēps, & toute heure, & le ministrer & departir à ceux qui  
voudroyét le recevoir, qu'il luy suffisoit de seulement pronōcer les sainctes  
parolles sacramētelles. Estimoyét chose vaine, & tēps perdu d'implorer en  
nostre necessité l'aide & priere des saints qui iouissent de la gloire, & re-  
gnēt es Cieux avec nostre seig. Iesus Christ, & auoyét mesme opiniō des  
sept heures canoniales qu'ō à de coustume de chāter en l'Eglise de Dieu.  
Et permettoyét le trauail tout iour de feste, sauf celuy q̄ les Chrestiens ho-  
norent & nōment le saint Dimēche, regettās du tout les festes & solēni-  
tez des saints, & n'estimoyét que lesieufines seruissent de riē pour l'accroist  
de nos merites & salut. On tient que les prestres Bohemiēs administroiēt  
sans aucune differēce, le S. Sacremēt sous les deux especes, & aux lays, &  
aux enfans & tous autres se presentās à la table, vsans de mesme pain sans  
leuain que nous vsons, sauf qu'il estoit vn peu plus grād. On tiēt q̄ l'auteur  
de ceste resuerie, ce ne fut pas Ieā Huz, ains vn autre nōmé George Pog-  
gebracc. [Mais Nauclere le dōne à vn Pierre de Troye, qui admonesta Ieā  
Huz, de sa faute qu'il ne voyoit point q̄ nostre seig. auoit departy le sacre-  
mēt aux siēs en la Cene, sous les deux especes.] Il y eut encor vn Picard  
venu de Frāce en Boëfme, qui mit vne autre grād resuerie en la teste de ce  
pauure peuple, car ayant attiré vne infinie multitude, tāt d'hōmes que de  
femmes il leur cōmanda d'aller tous nuds & les apella Adamites. Ce pail-  
lard fut auteur de route insolēce & vilēnie, aprenāt à ceste miserable na-  
tiō de se mesler publicquemēt & sans esgard, ou respect aucū de sang, ny  
parētē: à quoy furēt adioustez, de grāds & enormes crimes, lesquels on dit  
durer encor en plusieurs endroits, mais lesquels on execute le plus secretemēt  
qu'il est possible. D'autant qu'il y en a en Boëfme d'aucūs qui vont  
sacrifier en des lieux souterrains (& pource on les appelle Grueberhaimer  
en leur lāgue) & durāt leur seruice, dés aussi tost q̄ leur prestre & ministre  
dit, suyuant la coustume & cōme pour le mot du guet, ces parolles, Crois-  
sez & multiplicz, & emplissez la terre, soudain (dis-ie) on y estaint les chā-  
delles, & chascū empoigne la premiere femme qui luy viēt à la main, sans  
esgard aucū de l'aage, ny reuerēce deuē au sang & parētē, & se meslēt cō-  
sulemēt les vns avec les autres. Apres ceste belle liaison & meslange, cha-  
cun se remet en la place, & les chandelles rallumées on paracheue l'office.

*Ils n'estoyēt si de-  
testables que nos  
sacramentaires.*

*Communion sous  
les deux especes des  
Boëfmes, voy Iean  
Cochite en son  
hist. des Hussites.*

*Nauclere en la  
generation 47.*

*Adamites here-  
tiques plains de  
vilēnie & ordure.*

*Execrable pail-  
lardise des Boëfmes,  
mises sus de nostre  
tēps aux Caluini-  
stes.*

Ceste execrable ceremonie des Adamites, n'est en guere differente à ces Bacchanales, premierement iadis celebrées en Toscane, & depuis à Rome, que les hommes & femmes meslez ensemble faisoient, ou apres feste remplis de vins & de viande, on abusoit de tout sexe & de tout aage, violant, & forçant & les enfans, & les dames de maison, & y exerçans d'autres insignes meschancetez qui en sortoyent, comme d'une boutique de toute vilennie, & forfature. Or fut l'ordonnance de telles festes defendue, & peine de mort establie sur ceux qui s'en feroient desormais les chefs ny auteurs, ce qui aduint Q. Martie Philippe, & Posthume Albin estans Consulz à Rome: ainsi que l'escrit Sabellique. Ceste pestilente impieté & execrable heresie des Boesines, quoy que il y ait eu quatre Roys, à sçavoir Venceslas, Sigismond, Albert, & Ladislas, qui se sont efforcez de l'arracher & destruire, si est-ce que ilz y ont perdu leur peine, & n'y ont peu donner entier & final remede.

*Bacchanales instituées à Rome.*  
S. Aug. cité de Dieu, l. 6. ch. 9.  
& l. 18. ch. 13.

*Bacchanales defendues.*  
Sabelli. Ennead. s. l. 7.

*De la Germanie: & diverses coustumes & mœurs des peuples qui sont en icelle. Chapitre 13.*



**G**ERMANIE region tres-ample, & de grand estendue en Europe est toute Septentrionale: & fut iadis diuisee des Gaules par le Rhin, & des Rhetiens, & Pannoniens (à present Sucuiens) & ceux du pays d'Autriche: des Sarmates, & Daces, & les mots, & la mutuelle crainte & peur reciproque, que ont les vns des autres les separe & diuise: & le reste est environné & encloz de l'Ocean. A present les pays de Suëue, Vitulencie, Bauiere, & Autriche, les Alpes, & la plus part de l'Illyrie, ou Esclauonnie, Croatie, & Stirie, voire iusqu'au destroit & limites des Getons, vers le pas de Tivate est contenu sous le nom de Germanie. Et qui plus est toute la cõtrée pres de la Gaule iadis nommée Belgique, & des pais voisins du Rhin, ont gousté, & pris le nom, & langue Germanique, tellement que le vulgaire ignore qu'il soit Gaulois, & se fâche & courrouce, si on luy dit qu'il le soit aucunement: & par succession de temps les Heluertiens, ou Suisses ont receu & le nom, & le langage, & les façons & mœurs des Alemans. Voire en la Gaule Transalpine, vn bon trait de pais est tombé souz le nom de Germanie. Les Alemans ont esté aussi ceux qui ont contrainct les Prussiens nation furieuse, trespuissante & vaillante en guerre, à recevoir la foy, & religion Chrestienne, lors que les cheualiers Teutoniques osterent la Prussie d'entre la main des infidelles, y faisans prescher en Alemant, & commandans au peuple de s'uyure la religion & ceremonies de nostre Eglise & profession. Ainsi prenan's esgard aux premiers, & anciens limites de l'Alemaigne, on verra qu'elle en a depuis plus vsurpé d'ailleurs, que iadis elle n'en auoit de son propre, & fut le temps passé diuisee comme en deux parties, & ce des le commencement, tellement que celle qui auoisine le plus les Alpes est dite la haulte Germanie, & celle qui tire au septentrion & est la plus proche de la mer est nommée, & estimée pour la basse Ale-

*Voy Beat. Rhenan. l. 1. de la Germanie Ptol. l. 2. ch. 11. Tab. 4. d'Europ.*

*Car ces trois sont compris sous le nom d'Esclauonnie.*

*Ce que aujourdhuy la Germanie contient. Suisses ne sont point les Heluertiens de iadis.*

*De la description de Germanie, voy Tacite liure des mœurs des Germains, & Iossa Villichie sur le mesme Tacite.*

*Consideration de l'Alemaigne haulte & basse.*

LIVRE TROISIÈME

maigne. Ce departement de ceste Prouince dure encor iufqu'à present fous le nom d'Alemagne, apellée ainsi comme aucuns pensent du lac Leman, que maintenant on dit lac de Loſanne. [Mais ceux qui acceptent les eſcrits de Berose, diſent que ce nom vient de Hercule, surnommé l'Alema qui regna en Germanie du temps de Manſalée Roy d'Allyrie, lequel par Eutèbe n'est mis que douzième en nôbre: mais d'autres le raportent plus loing à Manne, à ſçauoir ſecond roy de toute la Germanie, filz de Tuifcô tous deux auteurs, & chefs de la nation des Alemans: lesquels depuis, cômme dit Tacite, furent diuiſez en trois noms, qui ſont Igeuones, Hermiuones, & Iſteuones. Et tenoyèt le nom de Germain pour nouueau, mais eſtoit du tēps de Tacite, car celuy d'Aleman est bien encor plus nouueau, & nô recuable de le raporter, ny à Mâne filz de Tuifcô, ny à Hercule surnommé l'Aleman, veu qu'il n'y a pas aucun des anciens auant les conqueſtes des Ceſars qui baptiſe ce peuple d'un tel nô, ny iong tēps apres, iufqu'à ce q̄ les courſes des Goths, Vādāles & autres barbares furent faites & ſ'eſpandirent par l'Empire Romain. Et quāt au mot de Germain il est bien plus ancien, d'autāt que les Romains qui en ont eſcrit les premiers leur dōnent ce tiltre: & les ont cogneus quelques 640. ans apres le baſtimēt de Rome, lors q̄ les Cimbres vindrent pour faire guerre aux Romains. Et pourquoy ils furent apellez Germains, aucuns ont pēſé q̄ ce ſoit à cauſe de leur force, pour ce q̄ ce mot Garman ſignifie tout maſſe & robuste, mais la raiſon n'est apuiee de guere grāde autoritē: Strabō y va d'autre grace lors qu'il dit, Outre le Rhin ſont & habitēt les Germains vers l'Oriēt, imitans quelque peu la façon de faire, & les proportions & habitudes des Gaulois ſoit en leur ſarouche naturel, grandeur de corps, & couleur de viſage, & cheueux iauniſſans: Et ainſi à bon droit les Romains leur donnerent ce nom de Germain, cômme les recognoiſſans cômme freres legitimes des Gaulois, d'autāt que le Latin apelle Germains ceux qui ſont freres legitimes, & ſortis d'un meſme ventre, Cornille Tacite, cômme celuy qui chatouille en ſes diſcours les Alemans est de diuerſe opinion, diſant ainſi. Au reſte le nom de Germanie est nouueau & de n'agueres impoſé à ceſte nation, entant q̄ ceux qui les premiers ont paſſé le Rhin chaſſant les Gaulois, ont pris ainſi le nom & de Tungres, & de Germains: ainſi le nom de la nation, nô du peuple priſt petit à petit force en l'eſprit du vaincu laiſſi de crainte: & ſoudain les vainqueurs en commencerent auſſi vſer enſemble, ſ'entre apellās Germains. Voyez que Tacite ne donna guere grande raiſon de ceſte appellation: tellement que facilement ie condeſcendray à ſuiure l'aduis de Strabon ſi on ne me donnē raiſon plus valable. Quant au mot d'Aleman les anciens l'ont incogneu, & ne trouuerē pas vn de ceux qui ont eſcrit iadis, ny du temps des Ceſars apres la mort de noſtre ſeigneur, qui en face quelque mention, ains est touſiours mis en auant le Germain. Et les premiers qui en ont vſé ont eſté ceux qui ont eſcrit ou apres, ou vn peu deuant le regne de Constantin le grand: ſans que pour cela ils vous dōnent guere grande raiſon de la cauſe de ce vocable: veu que Ammian Marcellin qui a veſcu du temps de Iulien l'Apoſtat est des premiers qui mentionnent le nom Aleman, & ceſſe d'vſer de l'appellation de Germanie, ſi ce n'est lors

*Berose liur. 5. des  
Rois Affyriens.  
Eutèbe liur. des  
temps.*

*Atanne reconſtitue  
l'au du monde  
1967. & 306. a.  
pres le deluge.*

*Diuiſiō des quartiers  
& des noms  
en Alemagne.*

*Cornil. Tacite en  
ſon liur. des Ger  
mains.*

*Absurditē que  
le mot Aleman  
ſoit venu de Mā  
filz de Tuifcō, ny  
de Hercule A  
leman.*

*En quel temps les  
Germains furent  
cogneus des Ro  
mains.*

*D'où vint le mot  
de Germain.  
Strabon. 7.*

*Cor. Tacite. liur  
des maxurs des  
Germains.*

*Mot d'Aleman  
nô cogneu des an  
ciens.*

*Voy Marcellin  
liur. 14. & 20.*

qu'il reuiet aux descriptiōs, & repete la memoire des anciens, & les bornes & limites des prouinces. Mais celuy qui parle encor plus clerement est Agathie, lequel faisant mention des Alemans en parle en ceste maniere. Les Alemans (si nous croyons ce que Asinie Pollion, qui a diligemment escrit les gestes des Germains) sont gens estrangers & venus d'ailleurs, & semblent d'une diuerse & confuse multitude de peuple, ce que leur nom semble signifier: entât que Theodorice Roy des Gothz iouissant de l'Empire d'Italie assuiettist, & rēdit tributaires toutes les Alemagnes: mais luy deceulé & estât la guerre eschauffée entre Iustiniū Empereur & les Gothz: les Gothz flateusement se gouuernans enuers les François & tascans par tout art, ruse, & flaterie de se les rendre amys & fauorables, se voyans depossédés de plusieurs terres & mesme ayans perdu l'autorité qu'ils auoyēt sur la gent & nation Alemande, ils la laisserent entre les mains des François. Or quoy que Agathie mette en ieu ceste confusion de peuples diuers, desquels l'Alemagne est composée, encor ne dit il rien du mot, n'y d'où il prend origine: & neantmoins fault-il penser qu'une si grāde natiō n'a point laissé le nom de Germains pour prendre celuy d'Aleman sans quelque grande, & euidente cause, & occasion de ce faire, iacoit que proprement Alemans n'estoyent pour lors apellez tous ceux qui se tenoyent en Germanie, ains seulement: ceux qui se tenoyent voisins du Rhin, & des Gaules, ce qui se recueille de plusieurs passages des auteurs susnommez, & mesme d'Europe parlant de Maximian Herculien qui vainquit les François & Alemans, & tua leurs Rois, & vsa de grandes cruautez à l'endroit de toute la nation. Ce que Vadian homme excellent, & grād rechercheur, si homme de nostre temps, à bien sceu marquer, pour mōstrer que chaque nation a des proprietiez en sa langue, que les autres ne peuuent exprimer, & qui luy sont comme particulieres: tels que sont les noms d'Aleman Germain, Lombard, de la forest Hercinie, & Marcōmans: lesquels iacoit que semblent fortuits & imposez sans guere grande occasion ny necessité si retiennent ils les traces de leur origine, & font assez apparoir de la source d'où ils ont esté pris, veu que encor à present on voit vn bourg qui porte le tiltre de champ des Alemans, pres le lac Acronie, que ceux du pays nomment Algoyu en lieu que le temps passé on disoit Almagoyu, qui signifie la valée des Alemans: aussi est-ce en ce lieu que le peuple ainsi nommé se tenoit ainsi qu'on peut recueillir par Ammian & autres cy dessus nommez: & appellé en ceste sorte, non du lac Lemān, ny des anciens roys de ceste nation, mais bien du mot Alman qui signifie (cōme dit Auentin) tout hōme, & ce peuple se vantât par telle appellatiō d'une force masse & robuste: Il est vray qu'il y a des auteurs qui mettent difference entre les Germains & Alemans, sicomme Spartian quand il dit en somme toute la Germanie & l'Alemagne, avec le reste des nations qui les auoisiēt: là où il parle de Caie Marie & peuples qu'il vainquit, & Vopisque, disant: Tesmoins les François, les corps desquelz estoyent ionchez par les voyes marescageuses, tesmoins les Alemans & Germains chassez bien loing des bords & limites du Rhin: & Spartiā (faisant mention de l'Empereur Caracalle) dit aussi, luy vsurpant, & attribuant le nom de Pat-

*Ainsi qu'il fait au li. 15. Origine des Alemans, Agathie li. 1.*

*Alemans mis sous l'obeissance des François.*

*Europe. 10.*

*Vadiā sur Pomponie Male li. 3.*

*Ceste valée est voisine du pays des Suisses. D'où vient au vray le nō d'Aleman.*

*Beat. Rhenan. li. 1. dit les Alemans estre Germains septentrionaux.*

*Auentin li. 2. de l'histoi. de Baviere.*

*Spartian en la vie de Caie Marie.*

*Vopisque en la vie de l'empereur Probe.*

*Spartiā en la vie de Caracalle.*

cor iusqu'à present pensent du lac Lemān qui acceptent les surnommé l'Aleman d'Allyrie, lequel par es le raportent plus anie, filz de Tuiscō lesquels depuis, cōgeuones, Hermiuor nouueau, mais c'encor plus nouueau, cōny à Hercule suruant les conquestes tēps apres, iusqu'à ce tēt faites & s'espandant il est bien plus premiers leur dōnent bastimēt de Rome, mains. Et pourquoy à cause de leur force, ste, mais la raison n'ē grace lors qu'il dit, tiēt, imitans quelque es des Gaulois soit en de visage, & cheueux onnerent ce nom de es des Gaulois, d'au legitimes, & sortis chatouille en ses dis. Au reste le nom de e natiō, entant q̄ ceux oys, ont pris aussi le la nation, nō du peu e crainte: & soudain e, s'entre appellās Ger- aison de ceste apella- iure l'aduīs de Stra- au mot d'Aleman les eux qui ont escrit i- seigneur, qui en face Germain. Et les pre- pres, ou vn peu deūāt ls vous dōnent guere mian Marcellin qui s qui mentionnent le manie, si ce n'est lors

LIVRE TROISIÈME

thique, Arabique, Germanique, & Almanique ( car il auoit vaincu la nation Alemande. ) Et pour mieux esplucher la matiere Valafide auteur entre les anciens & modernes non contemptible, cõprend sous le nom Alemand, ceux qui auoient le lac de Constance, & le Rhin, & qui vers le Ponant habitent le long du lac de Zurich, & Limagne, où à present est le siege & pais naturel des Suisses. Neantmoins, nonobstant toutes ces specifications le temps a gaigné que toute la Germanie a porté, & porte à present le tiltre d'Alemaigne, de quelque lieu qu'elle l'aye pris, car ie n'eux assioit le iugement, ains me contente d'auoir amené les raisons tant seulement, afin que le sage, & ingenieux lecteur suplée à mon incapacité, qui luy vais remettre en main les façons de vie Germaniques, allez bien espluchées par nostre auteur, qui s'est seruy de la diligence de Tacite, & tesmoignage d'Agathie, quoy qu'il supprime leur nom, & encor nous a secourus de son industrie mesme, qui estant du pais, a cogneu les mœurs du peuple de son aage. ] Or tât la haute que basse Germanie contiennent plusieurs Prouinces: entant que la haulte, s'estend depuis le fleuve Mogã qui passe en la Franconie, ou France Orientale, & montant embrasse les pays de Bauiere, Autriche, Stirie, Athese, Rhetie, Suisse, Suéue, Hesse, la Prouince du Rhin, iusqu'à Maience. La basse cõtient la Franconie, le pais meridional de laquelle tend & s'auoisine de la haulte, & embrasse encor les pais de Hesse, Lorraine, Brabant, Gueldres, Zelande, Holande, Phricé, Flandres, Westphalie, Saxe, Dannemarc, la Peninsule, Pomeranie, Liouonie, Prussie, Slesie, Moraue, Boesme, Misne, la Marche, & Turingie. La terre Germanique ( selon le tesmoignage de Cornille Tacite ) fut dès le commencement, quoy qu'il y eust quelque chose d'exceptée, du tout ou chargée de forestz, & boscages qui la rendoyent effroyable, ou pleine de Palus & marests qui luy causoyent vne grande sterilité, basse du costé qu'elle regarde les Gaules, & ventouse de la part qu'elle tourne vers la Bauiere, & pays d'Autriche, si mal propre à estre cultiuée qu'elle ne produisoit aucun arbre, fruitier & incapable pour le labourage, toutesfois abõdante en bestail, qui neantmoins ne venoit guere grãd, ny ayant aucune miniere d'or ny d'argẽt, & pour ceste occasiõ non desirée d'aucun, & mesprisée presque de tout le mõde. Mais à present elle a changé de chance, estant celle regiõ si belle & plaisante, embellie de tant de grandes, riches, & populeuses villes & citez, & ayant si beau & grand nombre de chasteaux, villages, & bourgades qu'elle ne doit rien à l'Italie, France, ny Espaignes en beauté ny magnificence: le Ciel y est assez serain & agreable, & la fertilité des terres à souhait, & autant qu'on scauroit desirer. On y voit les gentilles collines exposées au rayonnement du soleil, les forests sombres, & ombrageuses, les champs foisonnans en formens, les montaignes, & costaux chargez de bon vignoble. Outre ce y courent de belles, & trescleres riuieres telles que sont le Rhin, Danube, Mogã, Albis, Neccate, Sale, Odere, & plusieurs autres tant fleuues que petits ruisseaux flotellans doucement, & par leur arrousement engressans les champs & terres qui les auoisinẽt. Les fontaines d'eau douce, les bains, & estuues d'eau ensouphrées, & chaudes naturellement y sont en abondance, le sel ny manque point: & en somme ce pais

Valafide en la  
vie de S. Gal.

Tacite au liu. des  
mœurs des Ger-  
mans.

Agathie liu. 1.  
Prouinces d'A-  
lemaigne.

La haulte s'apel-  
le en Aleman,  
Hoch teut schilad

La basse: Nider  
teut schland.

Ce denombrement  
est pris dès le com-  
mencement d'

lors que Tuisco re-  
gnoit, car Ptolomee,  
ny Ammiã

ne luy donnent si  
grand estendue.

Assiete et con-  
dition du pays  
Alemand.

Des forestz de  
Germanie, Voy  
Tacite liur. 2. des  
Annales.

Longues d'A-  
lemaigne.

Sale où sont dits  
les Saliquis. voy  
Beat. Rhenan.  
liur. 1.

païs ne doit rien à terre aucune en fertilité de metaux. Et qu'il soit vray: *Cestuy parle par trop affectionnement de son pays.* & l'Italie, les Gaules, & l'Espaigne, n'ont argent que *celuy qu'elles tirent* des marchans d'Alemaigne, laquelle ayant abondance de metaux, n'a point faite d'or & n'en est du tout priuée. Que si quelcun des anciens venoit maintenant à resusciter, & regardoit diligemment ce qui est de secret par toute la region Alemande, n'auroit-il pas grande occasion de sebahit, & esmeruiller d'un si estrange changement: qu'est-ce qu'il diroit, voyant les lieux si bien disposez, & sains, le Climat iouissant d'une si grand serenité & temperie du Ciel, le terroir tant fertile & abondant le vin, les bleds, & fruits y croissans comme à souhait, les arbres entez, & plantez iusqu'à rendre merueille en l'esprit de chacun, la superbe & magnificence du plan, & bastiment des villes, l'excellence des edifices des temples & Eglises, & la pieté & deuotion entiere du peuple Alemant enuers Dieu: la courtoisie, & ciuilité des bourgeois & citadins des villes, la brauerie & pöpe de l'abbillemēt de chacun, la discipline & art militaire, la maniere de dresser l'appareil d'un camp, & armée, & le reste de l'ornement & gaillardise des Alemans: silz voyoient encor quelle, & combien puiffante est celle noblesse qui en sort, à grand peine diroyent ilz, (si ie ne suis trompé en mon opinion) que ceste terre fut pauure, deserte & sans habitation, ny son Climat aspre, & sans salubrité, ou attempé aspect du Ciel, ny le terroir facheux à cultiuier: plustost verroyent ilz combien est veritable ce qu'on dit ordinairement: que vne bonne matiere demeure sans estre cogneue en sa perfection par faute d'artisan qui la mette en besoigne. Car iaçoit que es autres regions l'hiuer ny soit point si vehement & aspre, & les fruits meilleurs & plus sauoureux, neantmoins l'esté est en icelles moins attempé & par consequent les fruitz y sentent plustost corruption: aioustez à cecy *Alemaigne pais fort temperé.* que la Germanie est exempte de l'incommodité que les serpens & autres bestes venimeuses apportent à l'homme n'en y ayant point que peu, & icelles sans grand effort pour nuire. Or a elle esté nommée Germanie de *Cecy est pris de Tacite & Beroſe. Nous auons conſulté cecy.* fresche appellation à cause que tous les peuples habitans en elle estoient esgaulx en stature, proportion de membres, coustumes & façons de vie tout ainsi que silz eussent esté freres: car au parauāt on la nommoit Teutonnie de Tuiscon fils de Noé: & depuis Alemaigne du nom de Manne fils du susdit Tuiscon, & les deux peres de la generation Alemande: Il est vray que plusieurs estiment que les Germains soyent indigenes, c'est à dire nez dès le commencement en ceste terre, sans que d'ailleur on y ayt mené l'engeance: & de ceste opinion est vn qui a fait les vers qui s'ensuyuent.

Là est ce peuple grand & par tout renommé  
Inuincible aux combats où le monde animé  
S'encline au Pol Arctiq: lequel souffre & endure  
Le chault patiemment, les vents, & la froidure  
Haissant le repos, avec l'oisiueré.  
Né il est en ces lieux, & d'ailleurs n'a esté  
Là transporté son sang, & gaillarde origine,  
Mais le Ciel l'a produit de l'essence diuine

LIVRE TROISIÈME

Du vieux Demogorgon, alors qu'en l'vniuers  
 La nature érea ce qui est de diuers  
 Les Grecz, & les Latins du nom Cerman l'honotent  
 A cause qu'on les voit qu'ensemble ilz se decorent  
 Et caressent ainsi que font les plus prochains  
 Et liez d'un sang mesme, & que freres germains.  
 Encore ce beau nom leur plaît: & sont semblables  
 En traitz & liaison de membres, redoutables  
 Pour leur braue grandeur: & admirez encor  
 Que nature prodigue espendant le thesor  
 D'une grande beauté, à ces corps (liberale)  
 Embellis de blancheur, avec vn cœur tout masse:  
 Leurs yeux doux furieux, tousiours estincellans  
 Et leurs cheveux à l'or en couleur ressemblans,  
 Leur corps est bien dressé, & de grande stature  
 La parolle au maintien se referer à cure  
 Les gestes, & le cœur marchent d'un mesme poinct,  
 Et rien de feminin la parolle n'a point  
 Mais qui plustost ressent, & Mars, & les alarmes,  
 Comme de gens qui sont nez, & nourris aux armes  
 La chasse est leur deduit, & piquer les chevaux  
 Leur plaisir désiré, courir par monts, & vaux  
 Et avec grand trauail soustenir ceste vie  
 C'est ordinairement leur ioye & leur enuie  
 Soit aux Arts mechanicqs, ou d'un soc my-taillant  
 La terre par les champs de iour desentraillant  
 Ou marians la vigne aux Dieux alors que veufue  
 Et sans aucun suport se trainant on la treuve.  
 Ils laissent leur pais dès leurs plus tendres ans  
 Soit pour science aprendre, ou aller fillonnans  
 Les flortz de l'océan sur vne nef legere,  
 Pour leurs coffres emplir: ils suyuent la maniere  
 Des pillages mutins, & les treuuent de droit  
 Alors que les fureurs de Mars leur cœur conçoit,  
 Pour guerroyer ilz vont aux estranges Prouinces  
 La foulde receuans és courts de plusieurs Princes.  
 Souuent par les hauts rochs, & par les profonds boys,  
 Par les taillis espais, & vallons d'autres-fois  
 Courent sus au sanglier farouche, & bien miré,  
 Puis viennent élancer le Cerf ia retiré  
 Par l'obscur des forests, desbroffans à la suite

*Les Alemans ont  
 les cheveux blonds.  
 voy Seneque ez  
 quest. natur. Et  
 Martial 1. des  
 Epigrammes.*

Le tout pour butiner ceste legere fuite:  
 L'ours gist sous leur espieu, & le vol hault & fier  
 Du Tiercelet gaillard, du gentil esperuier  
 Leur donne du plaisir, lors qu'une main grifante  
 Que l'ongle & que le bec sur la plume tremblante  
 Vient fondre en rauissant: Ce peuple d'un cœur franc  
 Ne craint aucun peril, ny d'espandre son sang  
 Pour la vie, & salut de sa chere patrie  
 Et de ses bons amys, si quelque fauce enuie  
 Leur bastist quelque tort: ils ne doutent la mort  
 Pour venger iustement & l'iniure & l'effort  
 Qu'on tafche de leur faire: ils ont l'ame fidelle  
 La foy sans mesprison, & aiment d'un grand zelle  
 La sainte Pieté, & honorent leur Dieu  
 Avec humilité en tout temps & tout lieu.  
 La iustice & le droit, la verité constante  
 Gisent en leurs esprits, & leur langue n'attente  
 De rien faindre ou farder avec quelque couleur,  
 Marchans tousiours ensemble & la langue, & le Cœur.

Les Germains iadis auant qu'entrer en bataille chantoient vn saint hymne en l'honneur d'Hercule, lequel ils disoyent auoir esté quelquefois en leur pais: & vsoyent marchans & suiuan leurs ordres avec vn son & chât effroyable & plein de grauité quoy que non defaccordant & sans aucune proportion de nombres & mesures, qui neantmoins estoit inuenté pour en estonner leurs ennemys. Plusieurs d'entr'eux auoyent les yeux farouches, estincelans, & de couleur bleüe & celeste, les cheueux blonds, & reuilans, la stature du corps grande, soudains, & allans d'une grande impetuosité, & precipice en leurs affaires: au reste mal propres au trauail, & impatientiens à souffrir vn long labeur & peine qui fut durable, & n'ont garde d'endurer la soif & le chault si bien que les Gauloys, mais quant au froid ilz le souffrent avec autant de patience, ou plus que nation qui viue. Ilz n'auoyent iadis aucun vsage d'or, ny d'argent: & faisoient aussi peu de compte de la vaisselle d'argent que on donnoit à leurs capitaines, ou enuoyoit pour present à leurs princes, & la manioyét avec aussi peu de respect que si c'eust esté terre.

L'or, & l'argent a esté & cogneu & estimé par eux à cause des trafics, & commerces des leur premier vsage: Aucuns ont estimé que la terre Alemmande n'eut du tout aucune mine de metaux, voire que le fer n'y creust en sorte quelconque: d'où est aduenü que iadis il y en auoit peu qui vsassent d'espée en guerre, plustost auoyent ilz de longs bastons & espieux, ou piques avec vn peu de fer au bout, arme propre pour attaquer l'ennemy soit qu'il fallust combattre de loing, ou venir aux attaches.

Ff ij

*Autant en faisoient les Danois & les Goths. voy Saxon gramm. Et Olue le grand. Face & proportion des Alemans voy Manilie liv. 4. des Astrono. Et Celie Rhodig. liv. 18. ch. 20. Imbecillité des Alemans au trauail. Alemans iadis mesprisoyent l'or, & l'argent.*

*Alemans piquiers des tous temps.*

LIVRE TROISIEME

*Armes des anciens Alemans. voy Tacite aux Annales liur. 2.*

Le cheualier s'armoioit de lance & escu, & la fanterie lançoit plusieurs traits chacun à la foys entrans en l'estour. Ou ilz combatoyent ou bié nuds, ou bien vñans d'un hoqueton fort court : & n'y auoit aucune diuersité d'habits qui distingast les compagnies, seulement paingnoyent ilz leurs escus, pour avec ceste couleur pouuoir s'entrecognoistre : Il y en auoit peu qui vlassent de corslet, anime, ny corps de cuirace, & peu encor qui armaissent leur teste de Morion, Bourguignotte, ou salade. Ilz n'auoyent grand soing de la beauté, ny vistesse de leurs cheuaux, ny de les faire volter en rond, ou à passades comme les Italiens, contens de leur apprendre vne droite carriere. Celuy qui perdoit son escu à la bataille estoit si detesté que il n'estoit receu, ny aux sacrifices, ny au conseil, & publique assemblée des anciens: qui fut cause que plusieurs despirez d'vne telle ignominie, & suruiuans à telle escorne se pendoyent de desplaisir.

*De ceste maniere de dresser cheuaux s'est encor les Alemans, et sur tout les pistoliers. Ignominie de perdre son escu en guerre: ainsi en fut aux Lacedemoniens.*

Leurs roys estoient choisis du corps, & d'entre les nobles, lequel n'auoit point puissance de faire tout à sa fantaisie, ny d'vser souuerainement des choses à son plaisir. Celuy entr'eux estoit chef des armées, qui excelloit en vertu, & qui scauoit mieux faire & effectuer que commander : Au reche n'estoit permis à autre de lier, battre, ny punir de mort aucun, sinó au seul prestre, afin qu'ils n'estimassent point que autre que Dieu fust celuy qui chastiait les forfaits, & se vengeast des fautes commises contre sa maiesté.

*Prestres iuges des crimes entre les Germains.*

Ilz auoyent de coustume de porter en guerre quelques effigies & tableaux representans leurs dieux, que ilz tiroient des temples bastis es forests où estoient leurs oratoires. [Aussi Agathie tient qu'ils adoroient les boys, forests, & buissons (comme nous auons dit, qu'en faisoient & les Moscouites, & Lithuaniens) voire les arbres en particulier, les estangs, & ruisseaux auxquels ilz sacrifioient des cheuaux apres leur auoir coupé les testes.] Allans en guerre ilz vouloyent que leurs plus proches, familles, &

*Idolatrie des anciens Alemans. Agathie liur. 1.*

*Meres, femmes & enfans des Germains en guerre. Le mesme est dit des Cimbres.*

choses cheres ne se sloignassent guere d'eux, afin qu'é la presence de leurs amys, & parens, ou ils vainquissent glorieusement, ou mourussent avec honneur & louange : faisans tesmoins de leur gaillardise aux combats leurs femmes, enfans, & tressainte presence de leurs peres & meres. Estans blecez ils se retiroyent vers leurs meres, & fidelles espouses: & les dames n'estoyent si delicates que elles ne comptassent les playes, & blessures, & ne senquissent de la maniere comme ilz auoyent esté attains, & en quel lieu est-ce qu'ilz les auoyent receués: aussi aprestoyent elles à manger aux soldatz & les incitoient à bien combattre. Aussi trouue l'on par escript que

*Grand cueur des femmes Alemandes.*

*Celse Rhodig. liur. 18. ch. 20.*

*Opinion que les Germains auoyent des femmes.*

*Hommes immolez à Mercure par les anciens Alemans.*

souuent est aduenü que les Germains estans presque rompus, ont esté mis sus par le moyen & enhortement de leurs femmes. Aussi estime l'on que ceste nation pensoit qu'il y eust quelque chose de saint & preuoyant en l'esprit & Genie des femmes: qui estoit cause qu'ilz ne regettoient point leurs conseilz & ne mesprisoyent l'aduis ou sentéce d'icelles en pleine assemblée. Ils immoloyent des hommes à certains iours à Mercure: mais à Hercule & Mars, ils n'offroyétq des bestes. Ils vsoyét de sort & Augures en leur diuination. Es choses de peu d'importance, c'estoit aux Princes & chefs des citez de decider des affaires, mais où le cas estoit de grad effect & cose que ceil failloit q tout le corps de la ville y fut assemblé pour é iuger:

& ne dōnoient cōmencemēt à aucune entreprīse q̄ durāt la nouvelle Lune, ou elle estāt en sa plenitude & perfection: & ne cōproiēt point par les iours, ains auoyent elgard seulement à la nuit en supputant. Venans au conseil, & estats ils estoient armez ( comme encore à present ils ne vont iamais sans auoir l'espieu en la main ) & voulans monstrier qu'ils consentoyent à quelque aduis, ils ne faisoient que branler leurs piques, qui estoit vn signe le plus honorable de leur aprobatō & consentement: mais la chose leur desplaisant leur murmure & fremissement en donnoit la signifiāce. Ceux qui fuyoyent de la guerre ou trahissoient leurs amys, estoient pendus au premier arbre trouuē: les couiards & poltrons, & qui n'auoyent aucune force, estoient gettez es bourbiers, & couuerts de fange, ou bien precipitez dās les marets, mettant vne claie ou grille de bois, à fin qu'ils n'en peussent sortir, comme s'ils eussent esté d'aduis qu'il falloit punir vn forfait publiquement, mais toutesfois cacher & courir l'infamie detestable du peché. N'estoit permis au Magistrat de faire chose quelconque fut en priuē, ou deuant tous sans estre equippē de ses armes, ils estoient fort curieux d'estre bien suyuis, entant que ceux qui auoyent la plus belle & gaillarde troupe de ieunesse en leur compaignie estoient louēz & renommez sur tout autre, tāt entre les siens que parmy leurs voisins. C'estoit reproche & infamie au soldat de suruiure à son chef mort à la guerre s'il n'estoit decedē apres auoir emporté la victoire: Aussi le Prince combattoit pour vaincre, & ceux qui le suyuoient batailloient pour son salut & deffence: Ils embraissoyēt la guerre de gayerē de cœur, & sans aucune necessitē, comme ceux qui ne trouuoient aucun repos agreable que celuy de l'art militaire: & c'est pourquoy ils acomptoyent à faincantise & couardise de se pouuoir plustost de quelque cas necessaire, en suāt & trauaillant si la chose pouuoit estre acquise par effusion de sang. N'estans plus en guerre les plus vaillans & illustres n'auoyent autre soucy que de dormir, māger, & boire, laissans à leurs femmes la charge de leurs maisons & labourage, à quoy aussi les vicillards estoient employez: tellement qu'on peut s'esbahir à bon droit, de veoir deux choses si contraires en ceste nation que l'amour enuē le sommeil & faincantise, & vne si grande haine conceuē contre le repos. Leur demeure ordinaire estoit en des villages & hameaux, ayans les maisons separées, & leur habillement vn Hoquetō clos & attachē d'vne boucle ou lasset, & en defaut de ce d'vne belle espine, les plus riches differoyent en habit d'avec le pauvre, non qu'ils le portassent plus large & abondant, ains qui estoit plus estroit, & si bien apropiē au corps, qu'il sembloit estre mesme avec les mēbres qu'il couuroit: & estoit esgal l'habillement des hommes & femmes tout ensemble: Or est-il que iadis les Germains entre toutes les nations tant orientales que septentrionales, se font dēs le commencement contentez d'vne seule femme, iacoit qu'il y en eust qui en espousoyent plusieurs: & ce n'estoit pas la femme qui portoit douāire à son mary, plustost l'homme vsoit de ce deuoir à l'endroit de son espouse: & ne se soucioyent d'atiffier leurs femmes, ou employer leur bien en bagues ou meubles, ains dōnoit on vn paire de bœufs attelez, & mis sous le ioug, vn cheual tout bridē, vn escu,

*Assemblies du  
Conseil faites en  
armes.*

*Punition destruis  
sies & fuyards.*

*Soing des soldats  
pour leur Prince.*

*Germains adou  
nez à dormir &  
gouuerner en  
temps de paix.*

*Allems iadis s'is  
villes se tenoyent  
aux villages.*

*Habillement des  
Germains iadis*

*Allems n'espou  
soyent guerre que  
une femme.*

LIVRE TROISIEME

*Pudicité merveil-  
leuse des femmes  
Germaines.*

la Pique, & l'Espée. C'estoit cas merueilleux que de la continence & pudicité de leurs femmes, entant qu'à grand peine les voyoit on iamais es spectacles, & ieux publiques, ny es banquetz & festins: aussi bien tard parmy vne nation tant populeuse, voyoit ou entendoit on dire qu'il y eust vn adultere. Que sil aduenoit qu'une femme fut conuaincue de ce crime, on luy coupoit premierement les cheveux, & la conduisoit son mary toute nue en pleine place deuant ses parens, la priuant du droit de sa maison, & estoit fouëtée par tout le village. Il n'y auoit aucun espoir, ny moyen de recôciliation depuis q la femme s'estoit oubliée à faire tort à son espoux, quelque ieunesse, beauté, ou richesse qui la recommandassent, car iamais plus les marys ne les vouloyent veoir. N'estoit permis à aucun de dresser des risées l'a, pour les vices d'autrui, estimant que ceste façon de faire estoit plus pour gaster & corrompre les mœurs que pour y doner chastiment & remede. Les femmes donc prenoyent vn seul mary tout ainsi que elles n'auoyent qu'un corps & qu'une vie, sans que leur pensée, ny desir s'estendissent plus outre comme aymans plus l'honesteté du mariage, que les caresses de leur marys. Aussi les bonnes mœurs auoyent enuers eux alors plus de vigueur, & efficace que les bones loix en autres endroits. Les ieunes hommes commençoient tard à sçauoir que c'est que d'acoiter les femmes, & parainfi moins estoit leur ieunesse & gaillardise espuisee, & ancantie, aussi ne hastoit on point le mariage des filles, à fin que les deux parties fussent puissantes, & meures pour la generation. L'homicide commis estoit recompensé & amendé par quelque pris & nombre certain de bestail, & le meurtrier accordant à partie satisfaisoit à toute la maison de l'homicide. Ce peuple prenoit grand plaisir en la société, & à receuoir & heberger les estrangers: aussi estoit ce reputé à grand crime, si on denioit sa maison, ou chassoit de la table les suruenans. Ils auoyent grand contentement à s'entrefaire des presens, sans que pour cela ils se reprochassent chose quelconque, veu qu'ils ne s'estimoient estre aucunement redevables pour chose qu'ils eussent receuë. Ils passoyent la nuit & le iour en banquetant, & yurognant, de sorte que l'yurognerie n'estoit acomptée aucunement à vice à ceste nation: ainsi apres bien boire, on ne voyoit que querelles, & nonobstât sans iniures, ny reproches plustost y voyoit on faire vn meurtre que dire vne parole iniurieuse & traitoient des grans affaires soit de paix, ou de guerre en banquetant, comme si en nulle autre faison l'esprit de l'homme n'eust esté moins en l'oucy, ny plus eschauffez pour entreprendre les choses de consequence. Ce peuple n'estoit iadis ny fin, ny caureleux, ains disoit simplement & sans grand exhortation ce qu'il auoit en pensée. Le iour d'apres qu'ils auoient côsulté, ils retraçoient les choses mises en deliberatiô & ordonnées, à fin d'y deliberer encore come ceux qui ne sçauoyent que c'estoit que de faindre ny dissimuler, & passioient sous la rigueur de ce qui estoit arresté, come ne pouuant errer apres auoir souuent consulté d'un affaire. Leur boisson estoit composée d'orge, & faite à la semblance du vin, mais ceux qui se tenoyent pres des riuieres auoyent du vin qu'on leur apportoit des pais estranges. Leur viande estoit sans art, à sçauoir des pômes sauuages, de la farine freschement moulue & du lait

*Punition des adul-  
teres.*

*Moderatie & se-  
uerité des Ger-  
maines.*

*Continence de la  
ieunesse Alema-  
de.*

*Loy sur l'homici-  
de et satisfaction  
pour iceluy. voy les  
loix anciennes  
d'Alemaig. tit.  
50. paragraph. 1.*

*Hospitalité Ale-  
mande.*

*Ainsi en usoyent  
aussi les Perjes.*

*Alemais iadis  
simples & sans fi-  
ction.*

*Alemais ben-  
ueurs à ouurance.*

caillé, mais ils beuoyent desmesurément, & à toute outrance. D'une forte seule de passeréps se contentoyent ils, qui estoit d'apprendre à la ieuuesse de passer dextrement par des reings de piques & espèces nuës, à fin de les adextre aux combats, entant que l'exercice se conuertissoit en art, & habitude, & d'ônoit bonne grace à leur agile dexterité. Estoyent tellement adonnez au ieu du hazard qu'ayant perdu tout leur bien, ils y engageoient encor, & vendoyent la propre liberté de leurs personnes: si que le perdant demouroit esclau de sa partie, & le seruoit volôtrairement: Et quoy qu'il fur ieune, robuste, & fort, si se laissoit & lier, & vendre comme vne beste au marché. Ils partissoyent l'année en trois saisons, en l'hiuer, Printemps & Esté, comme ceux qui ne cognoissoyent l'Automne à cause qu'ils n'auoyent ny vin, ny autres fruits recueillis en ce temps. Leur larmes estoit bien tost passées au trespas de quelcun, mais le regret, & douleur demouroit longuement graué en leur esprit & memoire: C'estoit aux femmes le plourer & lamenter, & aux hommes d'auoir seulement la souuenance du mort. Et telles furent iadis les coustumes & manieres de viure des peuples de Germanie. Mais quel changement y a esté fait depuis par le trait du temps, ainsi qu'il est encor aduenu par toutes autres nations: on le peut assez cognoistre, par l'estat auquel les choses sont à present. Or pour le iourd'huy toute la Germanie est diuisée en quatre estatz, & manieres de gens: Le premier est du Clergé, soit-il seculier, ou regulier, & religieux: & tous les deux sont bien rentez & enrichiz de grandz reuenuz, & rentes: fort honorez de tous autres, non tant pour estre dediez au seruice de Dieu, auquel ilz sacrifient, & chantent les louanges de saintz, & ont soing des ames, & salut du reste du peuple, que pource aussi qu'ils ont la cognoissance, & intelligence des saintes escritures, les enseignét au peuple, & viuent en continence. D'autant que le peuple Alemât mesprise facilement les prelatz & ministres de l'Eglise, qui sont ignoras. Chascun est vescu entre les gens de religion fort religieusement, & portas l'habit seant, & propre à leur estat, & condition. Les prestres non moynes, ont leur robes larges, & longues, & de couleur noires, leurs bônets sont de laine, & fort creux, & non pointuz, qui leur entrêt en la teste iusques aux oreilles. Allas par ruë, ils portent des chaperons sur les espaules, qui sont faiz aux aucuns de soye, & aux autres de simple laine, & cecy pour l'honesteté, & bienséance de leurs estatz: portent aussi des mules, & des soulers dedans, ou bien des pantouffes sans escarpins, lesquels ils laissent estas en leur maison: La plus part de ceux-cy s'adonne à oyliuete: & n'a guere grand soucy des lettres, ny du sçauoir, pasàs les apresdinées, à boire, iouer, & bâqueter. Les moindres du Clergé, estans offencez, s'en vont à recours aux Euesques, & quelquefois en court de Rome d'où souuét ils endomagent ceux qui leur ont fait tort, & se rédent plus assurez en leur estat, & licéce de vie. Le second estat est de la noblesse, sous lequel y à plusieurs qui sont cōtenus, car il y a des Princes, Cōtes, & Barôs, & des Cheualiers qui ne sont pas si auâcez en dignité. Les Princes deuâcét, & s'ot pl<sup>is</sup> prisez q<sup>ue</sup> les autres, nō pour leur grâdeur, où pour le sang illustre d'où ils sortét, q<sup>ue</sup> pour estre puisàs plus q<sup>ue</sup> tout autre, cōme ceux qui ont de grâds domaines, terres, seign, & reuenuz: les

*Exercice de la ieuuesse Alemâde.*

*Ieu ayimé des Alemans, iusqu'à iouer leur liberté.*

*Dueil des Germains.*

*De l'estat, maners, & conditions presentes, du païs d'Alemaigne. Chap. 14. L'estat de la Germanie à present.*

*Quel le Clergé d'Alemaigne.*

*Habit des gens d'Eglise, en Alemaigne.*

*Le second estat est la noblesse.*

LIVRE TROISIEME

Comtes & barons espars çà & là par le país semblent celle diuersité de fleurs qui sont en vn pré tant ils embellissent par leur lustre leur patrie.

*Princes comtes & Barons Alemans suiets à l'Emper.*

Mais ce n'est sans merueille de veoir que & les Princes, les Comtes, Barons & telle noblesse obeïr au luy tost qu'ils sont commandez, la necessité le requérât aux iussions faites par l'empereur comme ses suiets & hommagesables: & ce pendant les plus petits d'entre les nobles se disent exempts de tel assuiettissement, & ne vont seruir aucun en guerre s'ils ne sont soudoyez & bien apointez, & ne souffrent que leurs suiets & vassaulx suyuent aucun qu'eux en guerre: & neantmoins ils appellent l'Emp. de Rome leur Prince & souuerain seigneur, & pour tel le recognoissent. Tous les nobles pferoyent auoir profané & denigré l'estat, & splendeur de leur race, s'ils s'adonnoyent en sorte aucune à la marchandise, ou exerçoyent quelque art qui fust mecanique: leur tourneroit à deshonneur s'ils prenoyent à femme vne roturiere, & qui fust de moindre & plus basse qualité qu'ils ne sont, & s'ils se tiennent en quelque ville estrangere comme s'ils en estoient les citoyens. Aussi mesprisans la compaignie, acointance, & hâitise des Bourgeois des villes, ils bastissent des chasteaux & forteresses es costaux & collinés, viuent en liberté aux champs & par les boys avec leurs femmes, enfans, & familles. Aucuns d'entr'eux frequentent les cours des Princes & les suyuent à la guerre: d'autres se tiennent cazaniers en leurs maisons, viuans de leurs rentes, & reuenus de leur patrimoine: Tous nobles vont à la chasse, laquelle vacation ils disent à eux seuls appartenir comme en estans en possession par l'og vsage, & en ayans l'octroy & liberté des Princes. Que si vn païsant, ou autre du populaire est atteint d'auoir chassé, principalement aux Lieures, Biches, Dains, Cheureux & Cerfs, en plusieurs endroits on leur creue les yeux pour penitence: & en d'autres ils en perdent la teste. Est toutesfois permis à chacun de chasser les bestes qui sont dommageables & nuisibles. Les nobles encor se traictent bien, & font grand chere, & se vestent magnifiquement, portans hommes & femmes force bagues, chesnes, & colliers d'or, & d'argent, & leurs habits de soye de toutes couleurs. Allans dehors ils sont suyuis d'vne grand troupe de gens de leurs domestiques: & marchent avec telle grauité & d'vn pas si posé & lent, que aisément on les cognoit entre les petits & le populaire. Et s'il faut aller vn peu loin, c'est à cheual & non à pied que le gentil-homme marche, car aller à pied ils l'acomptent à reproche & deshonneur, & disent que c'est le signe d'vne estrange misere & pauvreté: & toutefois ayans faute des choses necessaires, ils ne trouuent point vilain ny mal-féat le piller & butiner, & n'en ont honte quelconque. Ayans receu quelque tort, c'est tard qu'ils le poursuyuent par iustice, ains s'assemblans de chascun costé à troupes de cheualerie ils vengent l'iniure au trenchant de l'espée & pillans, bruslans, & rauageans les terres de leurs ennemys, contraingnans par ce moyen celuy qui a fait l'offence d'en faire reparation, à l'offencé. Ceste gêt noble est superbe, félone, sans repos, auare au possible, & qui ne cesse de dresser embusches tousiours aux prelates & aux biens des gens d'Eglise: tenans les pauvres païsans en vne étrange seruitude, & en tirans tout ce qu'ils peuuent en atracher. On ne scauroit croire avec quel

*Noblesse d'Allemagne ne peut user de l'estat de marchand: aussi ne fait elle en France.*

*Chasse est l'exercice de la noblesse. Loy rigoureuse contre les roturiers allans à la chasse.*

*La noblesse Allemande braue en habits.*

*Marcher graue des gentilshommes Alemans.*

*Nobles en Allemagne ne font conscience de piller & rauer. Celsie Rhodig li. 18. ch. 20.*

*Comme se vuidēt les differens des Gentilshommes.*

*Ils ont tant fait que la plupart leur en est escheu.*

le cruauté

le cruauté ils tourmentent, rançonnent, & escorchent ce pauvre & miserable peuple viuant soubz leur main & seigneurie. Et faut dire que nostre Germanie seroit la plus belle & heureuse prouince de l'vniuers, ie dis trois & quatre fois bien fortunée, si ces Centaures, Denys, Phalaris & Harpies en estoient chassés, ou à tout le moins qu'on cortigeast & retréchaft leur tyrannie & insolence, & si diminuant leur puillance & autorité, on les forçoit ( ainsi qu'on a fait entre les Suisses ) de viure en leur priué & sans iurisdiction, contens de leurs rentes & domaine. Le troisieme estat comprend les Citoyens & Bourgeois des villes : les aucuns desquelz sont immediatement suiuez à l'Empire, sans recognoistre d'autre seigneur : les autres outre l'Emper. ont des Princes, ou sont subietz aux Ecclesiastiques. Ceux qui respondent simplement deuant la maiesté Imperiale, ont de grandz priuileges & libertez, viuans selon les coustumes & ordonnances de leur police & magistratz libres des Citez, qui leur sont commis pour les gouverner. Ils eslisent tous les ans vn d'entre les citoyens qui par l'autorité & voix des Magistrats, est souuerain avec l'Empire, au maniment de la iustice: lequel voulant faire le procez à quelque criminel, il faut que sy gouerne en ceste sorte: Les assesseurs & cōseillers esleuz par le peuple luy assistent, & sont près de luy au conseil, & ce pendant on ameine le criminel lié deuant l'audience, où il est permis aux parties de deduire leur fait & accusant & deffendant leur cause, lesquelles ouyes on va delibérer, non selon les loix desquelles ils n'ont aucune cognoissance, mais cōme la raison naturelle les guide, & qu'ils sont deja stilez par la pratique: Et de mesme en vsent ils ez causes ciuilles, sauf qu'en celles cy on appelle à la chambre Imperiale, ce qu'on ne peut faire ez crimes. Ez villes & citez Imperiales, il y a deux sortes de citoyens & Bourgeois, estant les vns nobles, & les autres roturiers : Ceux cy s'adonnent au trafic, & aux artz mecaniques, là où les nobles (qu'on apelle aussi Patrices) viuans de leur reuenu, s'vuent la façon de faire des autres Gentils-hommes, & Cheualiers. Que si quelque roturier estant deueni riche, vouloit s'insinuer en leur cōpagnie, ou les frequenter, & s'allier d'eux, ils n'ont garde de le souffrir, & le regrettant tout aussi tost, qui a esté cause que tous les deux estatz se sont longuement maintenus en leur force & vigueur, autorité, & excellence. Toutesfois le maniment des affaires & gouvernement de l'estat public, est accordé esgalement aux deux estatz, & n'est le peuple suiuet, ny assery aux nobles, estant chascun maistre de son bien, & viuant en liberté à sa fantasie pourueu que ce soit sous les loix & coustumes de leur police : & en general la iustice est administrée par tout le pais, par des hommes qui n'ont aucunes lettres. En chascune ville, & en certains villages, on eslit douze hommes pour iuges, ayans le renom de bonne vie, & entiers en leurs actions par le resmoignage de chascun, sans qu'on aye esgard s'ils scauent les lettres ou non. C'est à ceux cy de prendre la charge, & y sont forcez, quoy qu'il n'y ayt gage aucun, ny espoir de recompence quelconque, sauf l'honneur qu'ils en raportent sy estans bien gouuernez, & laissent leur profit particulier pour vaquer seulement au bien public, oyans, & vuydans les causes es temps, & heures ordonnées à ce faire : chascun

*Tyrannie & pillerie des Nobles en Allemagne.*

*Troisieme estat est des Bourgeois*

*Deux sortes de Citez, en Allemagne.*

*Condition des villes Imperiales, & leur franchises.*

*Magistrats des villes Imperiales.*

*Deux sortes de Citoyens es villes de l'Emp.*

*L'estat public est gouverné es villes Imperiales.*

*Juges sans lettres esleuz en Allemagne.*

## L I V R E T R O I S I E M E

d'eux iurant de rendre le droit à quiconque viendra vers eux, selon qu'il verra estre le plus iuste, meilleur, & equitable. Ladison ne souloit point appeller de leur sentéce, estimans que c'estoit mal iugé de ne s'arrester au iugement de tant de gens de bien, & lesquels faisoient cest office gratuitement. Mais à present on en appelle à tous propos: ce qui seroit suportable, si les iuges à qui s'adressent les apeaux se gouvernoyent en iugeant selon la forme, & coustume des anciens qui iadis tenoyent leur siege. Mais il y en a qui n'en tiennent guere grand compte: ains aduient souuent que les premiers iugent plus equitablement que ceux qui corrigent leur sentence, avec ce seul pretexte qu'elle a esté gettée contre les loix escrites: & par ce moyen, & les iuges subalternes sont à tort calomniez, & la partie qui auoit gagné sa cause y est interessée: Or combien ceste façon de proceder est iuste, ie m'en raporte à leur conscience.

*Concorde des Citoyens en Alemagne.*

Les Citoyens es villes viuent en grand amitié & concorde, se portans tres-honnêtement ensemble, trafiquent en public, & priué ensemble, & bien souuent, banquetent de compagnie, se ioient & s'arraisonnent: c'est bien tard quand ils se trompent & deçoient l'un l'autre, & quand ils se tencent & ont quelques noies & debats. En quelque temps, heure, ou lieu que ce soit, s'ils se rencontrent, soyent hommes ou femmes, ils s'entre-saluent fort amyablement, & se portent honneur & reuerence. Tous vont vestus assez simplement, & viuent eschèrement les iours ouuriers, mais aux festes ils font vn peu plus larges & magnifiques. Ceux qui traouillent font quatre repas le iour, & les oisifs & viuans en repos n'en prennent que deux.

*Chicheté des Citoyens Alemans.*

Or le vestement ordinaire des hommes est de laine, là où les femmes le portent de toile, ou treillis, mais & les vns & les autres tant bizarre diuers, & de plusieurs & variables couleurs & façons, qu'à grand peine l'une sorte rapporte & ressemble à l'autre, & se plaisent estrange-ment es modes & façons d'habits des autres nations, soit des Italiens ou autres, mais sur tout ils ayment d'estre abillez à la Françoisise, prenans des François la coustume de porter des fouliers larges par deuant, & des manches aux habits fort larges & deschiquetées, des chappeaux & bonnets, laissans l'ancien abillement de teste. Car l'ay veu que de mon temps on portoit encor' les fouliers pointuz, les robes courtes & estroites, & des chaperons à queuë ou barbutes à la façon du temps passé.

*Diversité d'habits plais à l'Allemand.*

Mais ceste espargne & modestie ancienne est demourée pour lustre & ornement aux femmes, lesquelles laissans à part tous ces grands entortilemens de voiles avec lesquels elles se faisoient les testes grandes, à present se voilent d'un seul couurechef, & marchent modestement allans par rues: voire ont quitté à part ceste superfluité d'or & argent, & pierrierie en carquans; coliers, chesnes, ceintures, & autres ioyaux & affiquets, & reietté la soye & fourrures faites de peaux precieuses & de pris presque inestimable.

Que diray-je des recameures passemens & broderie, qu'à present les seules damoiselles & femmes des Gentrys-hommes portent? L'acoustrement de nos Bourgeoises est assez modeste, bien seant & honneste, &

n'y auroit rien que reprendre, si quelques vnes ne les faisoient faire trop d'ouuerture au hault de leurs robes, & ne les échancroient par deuant plus que de raison. Les Alemans se vestent de noir és obseques & funerailles de leurs parens, & en portent le deuil trente iours, & pendant ledit terme ils font prier trois fois pour le deffunct, le iour de l'enterrement, le septiesme iour, & le trentiesme. C'est vn peuple tresardant & deuotieux au seruice de Dieu: si qu'il n'y a artisan quelconque lequel le matin auant que mettre la main à la besoigne, ne s'en aille à l'eglise y prier & ouyr la messe.

Les seruiteurs & chambrières y sont contrains à ce deuoir par leurs maistres, & n'est pas peu de reproche que de laisser le seruice de Dieu par pareille, ou autre occasion, si elle n'est de grand importance. Aussi n'y a il si pauvre cité en laquelle n'y aye quelque conuent, & monastere, d'vn ou autre des ordres des quatre mendians, & vn hospital pour la retraite & support des patures. On y entretient encor & fait nourrir aux lettres les ieunes enfans qui pour estudier sont volontaires bannis & exilés par le monde, & en voit on souuent vn tel & si grand nombre en vne cité, qu'on s'esbahiroit comme il est possible qu'on en puisse tant entretenir, ceux cy sont hebergez pour Dieu par les Citoyens, & puis vont mendiant leur pain en chantant de porte, en porte, de quoy ils sont fournis abondamment, à cause qu'ils seruent & chantent à l'Eglise avec les Prestres y depurez, & qu'on les institue ainsi pour les promouvoir au Clergé. Ioignant toute Eglise de Paroisse, il y a vne maison qui est au public, où l'on lyt les arts liberaux, & bonnes sciences, & là où ces patures & les enfans de la ville sont enseignez par gens gagez pour ce faire: lesquels sont hommes bien famez & legnez & en sçauoir, & honnesteré de vie: ceux cy chastient ceux qui faillent, & qui ne font leur deuoir à l'estude les fouëtans ou les rençans aygrement. Les edifices priuez sont ioints & contiguz les vns des autres, & bastis assez bien selon l'assiette des lieux, & puissance de ceux qui y habitent.

Les bastimens de riches sont dressez de pierre, & à chaux & sable fort superbement, les patures ont les loges basses, & faites de boys & de terre: & toutesfois tant les vns que les autres couurent leurs maisons de tuile, ou d'ardoise, si c'est pour crainte du feu, ou pour la magnificence du bastiment ie ne vous en sçauois que dire. Au pais de Saxe & plusieurs autres endroits ils les couurent de Lates & Bardeau, qui cause que les villes y semblent moins belles & plus suiertes à y estre bruslées. Les places y sont ordinairement pauées de cailloux ou grez & pierre fort dure: Les portes des villes embellies de hautes & fortes tours, où de iour les gardes aduertissent au son d'vne trompe la ville du nombre des cheuaux qui arriuent, & que ceux qui sont à la porte soyent aduertys, & se tiennent sur leurs gardes, & fortifient de gens la porte. Leurs villes sont ordinairement assises en lieux fort & remparez tant par l'art que par la nature, ou pres des grosses, & tournoyantes riuieres, ou sur quelque mont facheux & mal ayse à l'aborder. Celles qui sont posées en la planure sont remparées de

*Dueil & funerailles des Alemans.*

*Ceste deuotion y est à present bien resuoye.*

*Charité des Alemans vers les patures qui veulent estudier.*

*Escoles en Allemagne bien ordonnées.*

*Edifices selon la puissance de chacun.*

*En Saxe les maisons suiertes au feu, & pourquoy.*

*Fortifications & assiette des villes en Allemagne.*

LIVRE TROISIEME

grosse muraille, de profond & larges fossez, & de rampars inexpugnables entourées de tours, & boulevers sans nombre & faits en forme de terrasse. Il y a aussi des villes champêtres ayans des fossez & tréchéés si larges, creules & profondes, que aysement les habitans se deffendent des cour-  
 les & pillages, ou surprises, que les ennemys ont de coustume de faire  
 d'emblée. Le dernier ranc & estat est des bonnes gens qui se tiennent  
 aux champs, & hameaux, & villages, & qui cultiuent les terres, & les-  
 quelles à cause de leur habitation & estat, on appelle ruraux & rustiques:  
 la condition desquels est miserable: Ceux cy habitent esloignez les  
 vns des autres: chacun en sa famille, & troupeaux vivant pauvement, &  
 fort mecaniquement. Leurs maisons sont basties de terre ou mortier &  
 de boys, & couvertes de chaulme bien peu hault esleuées: leur pain bis,  
 & la plus part d'avoine, leur viande febues, & pois: le breuuage la belle  
 eau, ou de la Bière: leurs habits sont vn roquet de toille, des guespres, ou  
 triquehoules, & quelque meschant chappeau de feutre pour affubler leur  
 teste. Ces pauvres gens sont tousiours en trauail, & sans repos, & mal  
 propres & sales en leur meynage: & portent vendre ce qu'ils ont aux mar-  
 chez des villes voisines, soyent fruits, bestail, ou reuenu des champs,  
 & de leur bergerie, & de celà se fournissant des choses qui leur sont ne-  
 cessaires: d'autant qu'ils ont peu, ou point d'Artisans qui se tienneur  
 parmy eux en leurs bourgades. Les iours des festes ils s'assemblent tous  
 auant midy à l'Eglise, y en ayant vne en chascun village, & là assistent au  
 seruice & oyent le prestre & Curé leur interpretant l'Euangile, & declai-  
 rant les commandemens de nostre seigneur. Et apres midy ils s'en vont  
 sous quelque arbre & en lieu public traiter & communiquer de leurs af-  
 faires. Apres celà les ieunes paisans au son de la fleuste se mettent à dan-  
 cer, & les plus anciens s'en vont à la rauerne, & boiuent alors du vin à  
 commandement. Les hommes ne marchent iamais en public sans ar-  
 mes ayans l'espée, ou autre baston tousiours en main pour s'en seruir en  
 quelque necessité qui leur puisse suruenir. En chascun bourg on eslit  
 deux ou trois hommes, qu'ils apellent Bourgmeistes, qui sont comme  
 iuges & arbitres de leurs contractés & differens, & ayans charge de trai-  
 ter les affaires du village, non qu'ils ayent puissance aucune en la police,  
 ny que l'administration de la iustice leur soit commise, car c'est aux sei-  
 gneurs & aux officiers qu'ils y employent, appelez Scultrels en leur lan-  
 gage. Ils sont souuent des Coruées pour le seruice de leurs seigneurs,  
 labourans leurs terres, & les enfemençant, recueillans les moissons,  
 portans les grains aux Greniers, fendans, & abatans le boys, seruans d'ai-  
 des aux maçons qui bastissent, & fossioyans où il est de besoing, & en  
 somme il n'y a seruitude à laquelle les seigneurs ne diét que ceste misera-  
 ble troupe de peuple leur est astraïnte & obligée. N'y a encor rien tât soit  
 grief & difficile que ces pauvres gés osassent refuser y estàs employez par  
 le cõmandemēt du seigneur, car y faillàs, les amēdes & bostõnades n'y sõt  
 aucunement espargnez. Mais le pis du marché, & le plus insupportable au  
 laboureur, c'est q̄ la plus part d'etr'eux ne sõt les vrays & entiers seigneurs  
 des terres qu'ils tiennent & possedent, ains en apartient la iouissance

*Quatriesme estat  
sont les laboureurs*

*Bastiment d'  
champs.*

*Vestemēt des Ru-  
stiques.*

*Les paisans Fra-  
çois n'en font gue-  
re moins les iours  
des festes.*

*Ces Bourgs me-  
istes ont mesme  
pouuoir que les  
Consuls des villa-  
ges en Gascoigne.*

*Seruitude mise-  
rable du paisans  
en Alemaigne.*

*Cestuy-cy n'enten-  
doit guere biē que  
c'est que des ser-  
mes prises à lon-  
gues années.*

à ceux desquels il fault les racheter, en leur payant tous les ans certaine portion des fruitz qui sy leuent & recueillent. Telles sont les manieres & coutumes de viure, desquelles on vſe à present presque par toute l'Allemagne: mais ayans parlé de ce qui est en general, c'est raison que les matieres soyent vn peu spécifiées, & les nations descrites par le menu, & chacune en son ordre ainsi que iusqu'icy il a desia esté gardé par tout le corps de ce liure.

*Du pays de Saxe: des mœurs & coutumes des Saxons tant anciens que modernes. Chapitre 15.*



La region de Saxe est vn pays tout particulier de la Germanie, ayant ses bornes du costé d'Occident au fleuve Visere, ou comme d'aucuns disent au Rhin: vers le septentrion elle regarde le pays de Danemarck; & la mer Baltée: au midy sont les Franconiés ausquels sont opposez les Baioariens & Boesmes: & à l'Orient elle regarde la Prussie. Or combien de peuples sont enclos en ce grād trait de terre, & de quelle diuersité de nōs on le peut aisément voir par la precedente description de Germanie: & toutesfoiſ toutes ces nations sont comprises sous la iurisdiction Saxonique. Ceste terre a pris son nom des Saxons peuples, desquels les reliques furent prises de ces soldats qui iadis ayans suiuy Alexandre le grand en ses conquestes, & luy estant decedé & fait d'vne mort avant-saison se disperserent par tout le monde. D'autres disent qu'ils sont sortis de la grād Bretagne, & que laissans leur païs, pour trouuer nouvelle demeure, vindrent surgir en Germanie, si que chassans ceux de Thuringe de leur terre s'en firent maistres & seigneurs. [Non plus qu'ailleurs ne veulx ie laisser le lecteur apres les resueries de ceux qui ne scachans chercher rien de solide de l'histoire se vont amuser à des folies, & imaginer des raees, descētes & genealogies qui iamais ne furent en estre, si comme de dire & faindre, que des soldats du grand Alexandre soyent descendus les Saxons, comme ainsi soit qu'il n'y a auteur quelconque des anciens qui se souuienne, tant s'en fault du nom Saxon, que encore ces erreurs (semblables aux courtes d'Vlyſſe) des Macedoniens ne sont par aucun ramenteués: & aussi ne sont elles vray-semblables, comme ainsi soit que mort le grand Monarque Grec, il y auoit assez de seigneurs de sa suyte qui sceurent bien employer le soldat à nouvelles conquestes, ainsi que ceux qui lisent les histoires en scauroyent bien rendre la raison. Or la plus fresche memoire des Saxons est prise de Ptolomée lequel viuoit du temps mesme que Tacite lequel neamoins n'en fait aucune mention, non pas qu'ils ne fussent, mais d'autant qu'ils estoient sans renom ny bruit quelconque, nom plus que plusieurs autres des Septentrionaux: & toutesfoiſ Suetone fait recit de la guerre de Lollie sous Auguste contre les Thuringiens & Saxons; où les Romains furent deffaits par les Barbares, qui me fait iuger que Tacite ne festoit guere amusé à espulcher toute la Germanie ou bien qu'il ne faisoit pas grand

*Description du païs de Saxe.*

*Opinion assez frivole venant que iamais les Saxons ne furent au service d'Alexandre.*

*Encore ceste opinion est fautive, venant que Gildas tiens l'arrivée des Saxons en l'isle Albion & en furent chassés par les Danoy.*

*Ptolom. liu. 2. ch. 11. Tabl. 4. d'Europe.*

*Suetone en la vie de l'Empereur Octavian.*

*Truhemie abbé en sa Chronique. Romains deffaits par les Saxons. cecy aduint 15. ans avant que Iesuf-*

LIVRE TROISIÈME

*Christ misquif de la vierge. Saxons estoient Infulaires & Pyrates en la mer Baltée le long de Norwege.*

*Voy Gildas, & Bede auteurs Anglois. Sidonic. l. 8. epist. 6. A Naumatie.*

*Saxons bons Pilotes.*

*Subtilité & sagesse du Saxon sur mer.*

*Hardiesse & assurance du Saxon durant les tempestes.*

*Captifs iadis donnez & occis par les Saxons.*

*Grand cruauté des Saxons sacrifiant*

compte des Saxons: Qui dirons nous donc que furent ces Saxons qui depuis ont tant donné d'affaires à Charles le grand: ie ne vous renuoye qu'à celuy Geographe que ie vous ay allegué, qui les fait peuples habitans le long de la mer vers le destroit Cymbrique, & encore les fait il infulaires & ainsi on les peut aller rechercher en Scandinauie beaucoup plustost que en Macedone, de laquelle les bons gens n'auoyent iadis aucune cognoissance, nomplus que les Grecs de ces isles septentrionales. Et se comencèrent faire cognoistre (ainsi que dit est) du temps d'Auguste, & delà auant ils cōtinuerēt d'exercer l'art Pyratique, & d'escumeurs de mer, sicōme du temps de Diocletian qu'ils coururent l'Ocean iusqu'en Picardie: & festēdirent deuers la petite Bretagne & païs des Armoriques: & ce fut dès le comencement qu'ils taschoyent d'enuahir l'isle à present ditte Angleterre: & afin que ie ne parle sans quelque plus solide raison de ces courtes larrounelles des Saxons voltigeans sur mer il fault lyre vn peu ce qu'en dit Sidonic Apollinian, escriuāt à Naumatie. Cōme ie voulusse (dit il) mettre fin à mon Epistre, qui iargonnoit desia trop longuement, nous auons ouy des nouvelles fort soudaines venās de Xaintes, & auons entendu du mesager, que n'aguere vous auez esté contrains de sonner l'assault & mōter sur mer faisans l'office ores de soldat & soudain de Nautonier, vous metans sur des barques courbées à la misericorde de l'Ocean pour vous opposer aux fustes pendantes & grandes Hurques des Saxons, esquelles tout autant que vous voyez de rameurs & agacheurs, autāt vous semble il voir de larrons, & de Pirates, si bien ils sont aprius tous à commander, & obeir: à enseigner & aprendre de voler & piller: tellement qu'il fault que vous soyez bien tousiours survoz gardes, car c'est vn ennemy le plus cruel & farouche de tous les autres: entant qu'il assault à l'improuiste & eschape & retire: auec vne grand sagesse & preuoyance: si hardy, qu'il mesprise ceux qui se presentent au combat, & accable ceux qui ne prennent garde à leurs affaires. Si diligent, que suyuant quelcun il n'a garde de le laisser eschaper: & sil fuyt à peine le peut on r'attaindre. Si asseuré que le naufrage tant s'en fault que luy donne frayeur que c'est plustost son exercice, ayant non seulement cognoissance des perils de la mer, ains encor vne bien grande familiarité avec la fortune d'icelle. Car si quelque tempeste les assault, elle les rend plus asseurez à leurs courtes, & moins preuoyans ceux contre qui ilz dressent leur equipage: & sont si peu soucieux des dangers, que au milieu des vagues enflées de tempeste & forz escumeux de la mer, voisins des rochers, & escueilz espouuentables, prestz presque à y heurter à l'encontre vient ioyeux en ce peril, conduits de la seule esperance de bien & prouffit qui leur peut aduenir au pillage. D'auantage auant que defancrer ou sortir de terre ferme, & pays par eur rauagé, ilz ont de coustume ains que s'en aller, de prendre chacun dixiesme de leurs prisonniers, lesquelz auec vne triste & superstitieuse ceremonie ilz massacrent, meslant l'equité du sort avec l'iniquité d'vn supplice tant cruel & abominable. Auec telles offrandes & vœux ilz obligent leur foy aux dieux, & s'en rendent quittes en sacrifiant ceux qu'ilz prennent en guerre, & non tant purgez par ces sacrifices, que polluz par les sacri-

leges commis, ilz aocomptent à religion l'effect detestable d'une mort si malheureuse, aymans mieux tourmenter vn captif & le massacrer cruellement, que en tirer rançon pour le rachapt de sa vie; & en autre passage il dit en certains vers à Lampridie.

*Là voit on les Saxons, acoustumés iadis  
À sillonner la mer, aparostre esbahis,  
Et n'oser mettre pied sur les terres voisines.*

*Sidonie en ses  
Héudecasill. à  
Lampridie.*

Voyez donc quelles gens estoient les Saxons, & si il y a rien de vray-semblable que la Grece les aye produits. Veu que tous les auteurs qui en parlent les font voisins de la mer, & septentrionaux, aussi bien que les François, desquels noz annalistes ont chanté de si belles fables. Theodosé le grand est loué pour auoir vaincu en guerre nauale le Saxo à cause que ce peuple estoit né, & nourry en cest exercice que de combattre sur mer: & Honorie reçoit grand louange, & actions de graces pour auoir pacifié l'estat sur l'Ocean troublé par les courses des Saxons. Et long temps au parauant Caré Empereur natif de Narbonne (ayr esté foudroyé Diocletia) aocompta à grand heur d'auoir vaincus les Saxons & François, qui courroyent & pilloyent les Gaules auoisinées de la mer. Voyons encor ce que en dit Paul Diacre: Valentinian (dit-il) dompra & accabla les forces des Saxons, qui festoyent ruez sur les limires & bornes des terres des François, & estoient ces Saxons, peuple se tenant sur les bords de l'Ocean, & habitant ez paluz inaccessibles, fort terrible & puissant en guerre, soudain & agile en ses actions, & lequel aspirait d'entreprendre sur les terres de l'Empire. Et afin que avec autorité ie refuse l'opinion de ceux qui veulent que les Saxons soyent descendus de l'isle de la grand Bretagne, oyons ce bon Diacre qui en parle tout au contraire, disant ainsi.

*Claudian au Panegiric en l'honneur d'Honorie.  
Eutrope liur. 9.*

*Paul diac. des gestes des Romains.  
liur. 1. en la vie de Valentinian.  
Amnian li. 27.  
Paul diac. li. 3. en la vie de Theodosé le ieune.*

*Ceste premiere course aduint l'an de gr. sec 446.*

Quelque temps apres les Anglois, ou Saxons (il confond les noms comme estant vn mesme peuple) passerent sur troys longues naus en Bretaine; ce voyage ayant esté raporté en leur país comme prospere & qui leur auoit bien succedé on y enuoya plus grandes forces, avec lesquelles ilz chasserent de l'isle ceux pour la ruine desquelz on les auoit apellez à secours, & aduint cecy du temps de Vortigere Roy de celle isle, ainsi que porte au vray l'histoire des Anglois. Et en ceste sorte ce fust le Saxon Anglois qui donna ce nom d'Angleterre à l'isle Bretonne, & non ces Insulaires du sang (comme ilz disent) de Brute Troien à la nation Saxonne laquelle, comme il auez assez esté Septentrionale & née le long de la mer Baltée. Or ceste nation a esté iadis fort facheuse, comme celle qui ne laissoit guere ses voisins en repos, tousiours tédar à inuader & guerpir leurs terres, mais les Saxons entr'eux vnoyét fort paisiblement & les seigneurs preuoyoient avec grand courtoisie ce qui seruoit au bien de leurs citoyens pour les en fournir & ayder. Et ont esté fort curieux à la conseruation des familles & races de leur premiere & ancienne noblesse, ne voulant guere sa-

*Voy Polyd. V'ig.  
liur. 1. de l'histoire  
Anguise Gil.  
des. 1. li. de l'hist.  
Ecclesiast. & Be.  
de en l'hist. An-  
gloise.*

LIVRE TROISIÈME

cointer des estrâgers, ny fallier de moindres qu'eux, tâchans par ce moyé de tousiours tenir leur peuple en la sincerité & tousiours semblable à soy. mesme & suyuant les mœurs anciennes de leurs ancestres. Qui a fait que encore on les voit ayâs vne mesme habitude, grâdeur & stature du corps, & la couleur du poil, & cheueux presque toute semblable en vne si grâde

& presque infinie multitude de peuple. Or fut ce peuple diuisé generale- ment en quatre estats & differences, de nobles, francs, affranchis, & esclaves: & estoit deffendu par leur loy & ordonnance, qu'aucun ne forlignast de son ranc en contractant mariages: mais que le noble espousast femme de son calibre, & le franc, vne de libre condition, l'affranchy en prist vne qui eut esté mise, côme luy, en liberté, & que le serf s'accouplast avec l'esclau, & quiconque contreuenoit à telle ordonnance il ne luy alloit que de la vie. Ilz auoyent de tres saintes & bonnes loix pour la punition des forfaits & malefices: [comme sur les meurtres, où l'on auoit egard à la condition de celuy qui auoit esté occis, & en aucun n'y auoit presque peine quelconque de mort, si ce n'est de celuy qui faisoit homicide en l'Eglise, car le faisant il n'y auoit aucune remission, voire quiconque se mettoit en embusches, & aguet pour ce faire, enco: qu'il n'excutast poit son vou- loir, il estoit banny, & cōdemné à grandes amendes. Les larcins y estoient punis avec plus grande seuerité, veu que le pris de trois sols anciens estant desrobé fut de iour, ou de nuit n'estoit racheté que par la perte de la teste: Les boutefeux, & vñs de violence passoyent sous la rigueur de pareille sentence: Et quant aux heritages, nul ne pouuoit priuer son legitime heritier, ou ayant cause de la succession, pour la donner à vn autre, fil n'en inuestissoit l'Eglise, ou faisoit le Roy son heritier.] Ce peuple s'estudia fort aussi à si bien dresser les mœurs que l'vtilité y estoit contemplée selon ce qui sembloit honeste en la poursuite, & consideration de la loy de nature: ce qui leur eust presque suffit le tēps passé s'ils eussent eu quelque cognois- sance du vray Dieu & puissant, & bon createur de tout le monde. Mais

*Voy les loix Sa-  
xones titre 2.  
parag. 8. & 10.*

*Titre 4 parag. 7.*

*Tils. 14. parag. 2.*

*Idolatrie des Sa-  
xons. voy Vitichin  
de en l'histoire. des  
Saxons Deca. 1.  
Auentin liur. 4.  
hist. de Baniere.  
Boat. Rhenau. li.  
2. des choses Ger-  
maniq. ce fut l'an  
de grace 779.*

*Mesme fut l'ad-  
uis des ancies. Ro-  
mains. voy Plus-  
tary. en la vie de  
Nime Pompilie.  
Tacite refire cecy  
à toute la nation  
Germanique.*

quoy: le Saxon estoit aussi bien plongé en l'abisme de l'Idolatrie que les autres nations, adorant les arbres bié feillus, verdoyans & chargez de brâchage, & n'en faisoient pas moins à l'endroit des Fontaines. Ilz auoyent encor vn gros tronc d'arbre fiché en terre en lieu descouuert qu'ils apelloyent Irminsual, qui signifie colonne, vniuerselle comme soustenant toutes choses. [Ceste colonne & tronç fust abatue par Charles le grand ayât subiugué ceste nation lors qu'il les transporta en Flandres & Brabant afin qu'ils y habitassent, & ne remuassent plus mesnage en leur país.] Les Saxons adoroyent aussi Mercure auquel (cōmme le reste des Alemans) ilz sacrifioyent à iouts certains ceux qu'ils prenoyent en guerre. Or ne trouoyent ilz digne, ny bien seant à la maiesié des dieux qu'on les enfermast dans vn temple, ou qu'on feist aucune statue, ou simulachre pour les représenter entant qu'il estoit impossible à l'homme de comprendre ce qui est de la maiesié diuine. Ilz deuoient les boys de haute fustaye, & les forrests plus sombres & espaisées à leurs dieux, lesquelles ilz honoroyent du nom & titre de leurs dieux, contemplans & disputans sur les secretz plus grandz de la nature avec grand respect & reuerence. Ce peuple fut encor adonné

adonné sur tout autre au vol, & entrailles, & au manger des oiseaux, & forz pour par cest esgard deuiner les choses à venir. [ Et quoy q̄ le passé, & compté cy dessus soit raporté à tout ce qui est de peuple iadis contenu en la Germanie, & que Tacite en ayt tenu propos en diuers endroitz referant ne sçay quoy de grand, & heroic aux femmes suyuant l'opinion des Germains, si est-ce que principalement cela se raporte aux Saxons, veu que ce fust en leur pais que ledit Tacite gouuerneur pour lors en la Gaulle Belgique fut en la Prouince des Westphales, & y veit l'honneur que on y faisoit aux Dées Vellede, & Aurine. Or si la Westphalie est esloignée des Saxons ie m'en raporte à la verité : & suis encor plus satisfait de ce que j'ay recueilly de I. Villichie Refellian, qui escrit sur Tacite, lequel dit que Aurin signifie vne forcicre, & vne de ces femmes, lesquelles par sort presagent & deuinent ce qui est à venir : veu que encore à present audit pais ( si Luther avec vn diable n'en a chassé vn autre ) il y a plusieurs de ces femmes, qui ne faillent de predire les futurs euenemens des choses, ou quelcune pour le moins, mettans quelque figure de cire en vn bassin plein d'eau, & y marmotés dessus ne sçay quelles oraisons pleines de superstition & idolatrie : A cecy m'ayde beaucoup ce que Saxon en l'histoire Danoise, chante des peuples voisins de l'Ocean septentrional, pres lequel nous aués dit estre nez & nourris ceux desquelz nous faisons mention à ceste heure. ] Or la forme & façon comme ce peuple deuiroit iadis par sort estoit telle : Il prenoit vne verge de quelque arbre fruitier, & la mettoit en plusieurs pieces, lesquelles il marquoit de diuerses sortes & couleurs, & les estendoit sur quelque abillement blanc, & net, & ce sans vsr d'aucun ordre en les y espendant. Or si la consultation touchoit le public, le prestre presidoit à ceste façon de faire le sort : si c'estoit pour quelque cas particulier, le pere de famille, & chef de la maison, où l'acte se faisoit ayant fait sa priere aux Dieux, & ce les yeux ficez & esleuez en hault, leuoit trois fois ces vergettes ainsi espendues, & selon que la marque tournoit, il predisoit aussi de l'heur, ou malheur de ce qui deuoit aduenir : là où les marques deffendans l'entreprise, on surseoit l'affaire à vne autre fois. Et si les verges du sort accordoyent que on l'entreprist, encore failloit-il que le sort leur donnast signifiante de l'issue : & auoit l'Augure comme art propre ceste nation pour consulter du succez de leurs affaires. Nourrissoyent aussi des cheuaux blancs aux despens publiques dans les boys, & forests plus profondes & obscures, & telz que iamais n'auoyent seruy : Ilz les attelloyent à vn chariot saint, & sacré, & dédié pour ce seul effair, lequel estoit suiuy & accompagné du Prestre, du Roy, ou Prince de la Cité, lequelz prenoyent garde au hennissement & bruit que faisoient ces cheuaux : tellement qu'il n'y auoit aucun genre de diuination auquei ilz aioutassent autant de foy que à cestuy-cy, & où l'arrestassent tant le peuple, que les seigneurs, les Princes & les sacrificateurs : d'autant qu'ilz estimoyent ces bestes comme ministres des dieux, & sçachans les conseils & secrets des Celestes. Encore auoyent ilz vne sorte & maniere de sort, par laquelle ilz preuoyent ou prenoyent coniecture de l'euenement des guerres qui leur sembloyēt

Hh

Tacite. 21. des  
Annales, & au  
liu. des mœurs des  
Germains, au-  
quel consent Celine  
Rhodig. liu. 18.  
ch. 20.

Vellede & Au-  
rine Dées en  
Allemagne.

Aurin mot an-  
cien Saxon, signi-  
fie Sorciere. Iosse  
Villichie sur Ta-  
cite.

Sorcières en Sa-  
xe.

Saxon li. 1. Et 2.

Maniere ancienne  
de deuiner par  
sort en Alem-  
agne.

Sort par le hennis-  
sement des che-  
uaux en Saxe.

E  
aschans par ce moy  
ours semblable à foy.  
estres. Qui a fait que  
& stature du corps,  
lable en vne si grande  
uple diuise generale-  
s, affranchis, & esclai-  
u'aucun ne forlignast  
oble espousast femme  
affranchy en prist vne  
l'accouplast avec l'es-  
nce il ne luy alloit que  
pour la punition des  
l'on auoit esgard à la  
n'y auoit presque pei-  
bit homicide en l'Egli-  
e quiconque se mettoit  
excutast poit son vou-  
es. Les larcins y estoÿt  
trois sols anciens estant  
e par la perte de la teste:  
us la rigueur de pareille  
riuer son legitime heri-  
r à vn autre, fil n'en in-  
Ce peuple s'estudia for-  
oit contemplée selon ce  
tion de la loy de nature:  
ent eu quelque cognois-  
de tout le monde. Mais  
ne de l'Idolatrie que les  
oyans & chargez de brâ-  
Fontaines. Ilz auoyent  
descouuert qu'ils apel-  
comme soustenant tou-  
par Charles le grand ayât  
Flandres & Brabant afin  
ge en leur pais. Les Sa-  
e reste des Alemans, ilz  
en guerre. Or ne trou-  
ieux qu'on les enfermast  
simulachre pour les re-  
ne de comprendre ce qui  
e haute fustaye, & les fo-  
elles ilz honoroyent du  
putar sur les secretz plus  
nce. Ce peuple fut encor  
adonné

LIVRE TROISIÈME

*Deuotion prise  
par l'eueneus  
des combats singu-  
liers.*

*Martin Luther  
à inficlé d'here-  
sie le pain de Sa-  
xe.*

*Eglise de nostre  
dame en Alber-  
stad, ou les lays  
n'entrent point.  
Estrange ceremo-  
nie en Albers-  
tad.*

*Le penitè d'Al-  
berstad nommé  
Adam & pour-  
quoy.*

*Mines d'argent  
en Saxe.*

*Saxons corbinés  
à boire.*

de plus grand importance: Car ils contraignoient chacun de leurs captifs pris en guerre, & estant de la nation à qui ilz auoyent à faire, de combattre contre celuy des leurs qu'ilz choisiroient: & quiconque emportoit le dessus seruoit de preiugé pour la victoire future de quelque costé que fut le vainqueur. Charles le grand (comme dit est) les ayant affligez par guerre l'espace de trente ans, les contraignist à la fin de quitter toutes ces superstitions, & d'embrasser la religion Chrestienne en laquelle ils ont continué, avec le reste de la Germanie fort deuotieusement & fidelement iusqu'à nostre temps que Martin Luther à semé en plusieurs endroits le venin de sa fauce doctrine. En ceste region Saxonne la magnifique structure, & superbe bastiment des temples somptueux & religieux monasteres y est à grandement admirer: & plus encor la coustume obseruée en l'Eglise d'Alberstad, dediée à la glorieuse vierge Marie mere de nostre Dieu & seigneur, en laquelle les lays n'entrent point, en estant l'entrée seulement permise à ceux qui sont du corps & vocation sacrée du Clergé. Quoy donc que nul lay ayt licence d'y entrer, si est-ce que tous les ans le iour des Cendres, on choisist l'homme d'entre le peuple le plus mal famé, & meschant que on scait choisir en la cité, lequel ayans vestu de noir, & luy voilans la teste & couurans la face d'un chaperon, lequel assiste en cest appareil au diuin seruiçe: Mais déz aussi tost que l'office est finy on le chasse de l'Eglise: chassé ainsi que il est, il fault que durant tout le temps des ieunes du careme, il aille vagant tout pied nud par la ville visitant, & allant prier par toutes les Eglises, Monasteres, Chapelles & oratoires. Les Chanoines sont tenus de le nourrir: & le iour du ieudy absolu, lors que on sacre le saint huile, & celebre la Cene, on l'introduit de rechef en l'Eglise apres la consecration du cressme, & là il reçoit l'absolution de ses pechez par les Penitenciers, & ayant receu l'aumosne on luy donne congé, & d'icelle mesme il en fait vn present volontaire à l'Eglise, & autel de nostre Seigneur. Cest homme est par eux apellé Adam, à cause que estant ainsi purgé il est innocent comme estoit nostre premier pere auant que mordre au fruit de l'arbre deffendu: & leur est aduis que l'expiation, & purgation des crimes de cest homme redonde sur la cité, & sur tous les citoyens.

Le terroir Saxon est fertile en toute sorte de viures & fruits, sauf la vignes, & s'y trouuent plusieurs mines d'argent, & d'Erain. En Goslaric, & autres diuers lieux dudit pais, on voit des fontaines, de l'eau desquelles on cui: & fait du sel tresblanc, qui est de grand prouffit & reuenu au Prince, & commodité pour ceux du pays. Ilz sement du froment, & de l'orge, desquelz outre que ilz en font du pain tresblanc, & faououreux à manger ilz en composent encor de la ceruoise, en default de vin, de laquelle ilz boiuent si goulumét, & desmesurément, que ceux qui versent ne scauroyent fournir aux beueurs, & parainsi on met vn grand pot sur table plein d'icelle boisson, chacun beuuant à mesme, ou en versans dans vne grand tasse qu'ilz mettent sur table, & se semonnent les vns les autres à dringuer, & faire caroux a toute outrance. C'est chose incroyable à dire combien ce peuple alteré auale de ceste ceruoise, & combien souuent

ilz se prouoquent à haucer le gobeler, voire y contraignent ceux qui les refusent, car il n'y a porc, thoreau, ny cheual, qui en aualaist autant d'une leuée quelque soif qui les faisoit. Et ne leur fust point d'auoir beu iusqu'à l'enyurer, ou rendre salement leur gorge: ains gist leur sobriété à continuer & nuit & iour ceste honeste pratique de bien boire.

Celuy qui boit le mieux de la compagnie non seulement en raporte il louange, & honneur de ceste vaillante yurognerie, ains est encor couronné de quelque gentil chapeau de roses, ou fleurs, & herbes souef flairantes, ou gaigne quelque autre gentillesse pour le pris de sa victoire.

Leur façon de faire l'est espendue par toute la Germanie, & tellement que on fait tout ainsi des vins forts & fumeux, que les Saxons de leur simple Ceruoise, au grand preiudice de ceux qui les imitent.

Tandis que ilz banquetent si quelcun passe pres d'eux, soit le maistre du logis, ou autre, se leuent tous ceux qui ont quelque verre plein, & luy presentent avec grand courtoisie à boire à sa bonne grace.

Ilz tiennent celuy pour leur ennemy, qui estant inuité à boire souuent, refuse, & sans rendre iuste raison, desdaigne de goustier avec celuy qui le semond, tellement que plusieurs fois ceste iniure est vengée ou par l'effusion mutuelle de leur sang ou par homicide. Les viandes des Saxons sont dures, mal aprestées & de grosse concoction: à sçauoir du lard, des saulcisses, ou andouilles sechées à la fumée, oignons crus, du beurre sale en plusieurs endroits ils font cuire le dimanche la viande pour en viure, & en vser tout le long de la sepmaine. Quant aux enfans, ilz ne les nourrissent point, comme nous faisons, avec de la bouillie, ains leur donnent la viande solide mais tresfort machée par la mere, ou nourrice, qui la font aualler ainsi amollie à ceste tendre enfance: & c'est pourquoy les Saxons acoustumez déz le lait à ceste nourriture, sont plus robustes que les autres, & souffrent les incommoditez de la vie avec plus de patience.

Ilz ont langage particulier pour eux, mais quant à l'accoustrement & autres façons ilz sont semblables au reste des Alemans.

[Le serois marry si taschant de r'afrechir la memoire de l'antiquité pour le plaisir du lecteur, ie laissoy l'estrange façon des Saxons iadis à se tondre, veu qu'ils coupoient les cheueux de derriere, & vers la nuque, laissans croistre le poil par deuant, iusqu'à leur couvrir la face: & que cela soit vray i'ay Sidonie Apollinaire pour auteur, lequel escriuant à Lampridie, tandis qu'il estoit en la court du Roy des Willigors Theodoric, qui pour lors faisoit sa residence à Bourdeaux, parle des Saxons en ceste sorte.

*Cy voyons les Saxons acoustumez iadis  
A sillonner la mer, a paroistre esbahis  
Et n'osans mettre pied par les terres voisines:  
Les perruques desquelz, & chaeuures fines  
Le ser par chacun bord derriere va coupant  
Et les cheueux peigne on regette denant:*

Hh ij

*Pris des gloutons  
beuueurs.*

*Alemans en ge-  
neral grands beu-  
ueurs.*

*De pareille façon  
en use l'on en  
Gascoigne.*

*Quelle perruque  
portoyent iadis les  
Saxons.*

*Sidonie: à Lam-  
pridie en ses Hé-  
deca.*

LIVRE TROISIEME

*Ainsi le poil coupé, le chef nud sans nul' grace  
Et couuert en demeure, & le front, & la face.*

*Saxons nommez  
Sicambres.*

Puis aiouste aux vers, adressant sa parolle au Saxon qu'il nomme Sicambre, comme aussi on nommoit iadis les François:

*La nuque ainsi tondant, ô Sicambre vieillard  
Lors que te vois vaincu, regettes autre part  
T a perruque en couvrant ton front iadis derriere  
Et d'un poil nouuellet la couures la premiere.*

Je laisse le discours plus long & des Saxons & des Sicambres, iusqu'à ce que & la France, & l'Angleterre nous y remettrent, & si nostre auteur y oublie quelque cas qui soit notable, ie me mettray en deuoir de soutenir, & parer aux coups qu'il n'a peu porter, ou que peut estre il ne vouloit monstrier à ceux qui ne luy sembloient assez adextrez à tel apprentif sage.]

*Du pays de Westphalie, & iuges establis sur les Westphaliens par  
l'Empereur Charles le grand. Chapitre 15.*

*Monts obnobies  
à present de Hef-  
se 1<sup>er</sup> vol. liu. 2. ch.  
11. tabl. 4. d'Eu-  
rop.*

*Amasis fleuve.  
Sale fleuve.  
Druse mourut en  
Alemaigne voy  
Dion. l. 55. Corn.  
Tacit. Annal. l.  
1. Suetone en la  
vie de Octouian  
Auguste. Stra-  
bon 7.  
Voy Paul. Emi-  
le is Annales de  
France. 2.*

*Iuges secretz esta-  
blis en Westphalie  
par le grand  
Charles roy Frä-  
çois. voy les anna-  
les de France: Et/  
Auentin liu. 4.  
de l'histoi. de Ba-  
niere.*

*Ceste façon resse-  
bloit presque l'in-  
quisition qu'on  
pratique en Es-  
paigne*



Westphalie est vne region comprise aux bornes, & limites de Saxe, ayant le Rhin au soleil couchant, le fleuve Wisere au Leuant, le pais de Frise au septentrion avec la Hollande, & regardant au midy les môtaignes de Hesse, que Ptolomée appelle môts Obnobies: de ces môtaignes sourt le fleuve Amasis lequel trauctant presque toute la Prouince, passe par Paderburg & Munciter deux belles Citez, puis s'escoulant par Phrisie, se va rendre en la mer Septentrionale. Est encor en ce pais le fleuve Sale renommé és histoires des Romains, à cause que ce fut là que mourut Druse beau filz de l'Empereur Octouian Auguste. Ceste region ainsi que tient Strabon, fut iadis habitée par les Bracteres, ainsi que la coniecture le môstre, d'autres disent que ce furent les Sicambriens, alleguez par le mesme Strabon. Le premier qui contraignist ceux-cy à la foy Chrestienne fut Charles le grand apres qu'il les eust vaincus & affoiblis par guerres: Mais comme souuent ilz se reuoltassent, & venans à leur vomissement ils embrassassent l'Idolatrie, faisans banqueroute à la foy de l'Euangile, & ne tinsent aucun compte du serment de fidelité fait deuant l'Empereur: Charles le grand, afin de tenir en haleine, & crainte ce peuple Barbare avec l'estonnement d'vne peine & supplice present, ordonna & establit des iuges secrets par la Prouince: ausquels il donna puissance, que déz que quelcun se parieteroit, ou violeroit la foy promise, ou auroit commis quelque autre crime, que soudain on le prist, & sans autre forme de proces, ny aiournement, ou poursuite, ny pretente ou congé de se iustifier, on le feir mourir: mais il y commist des gens de bien, & aymans equité, & iustice, afin que sans raison on ne s'attraquast point à l'innocence de ceux qui n'offenceroient point.

Ceste façon de proceder estonna & effroya les Westphales, & les contraignit de se contenir en deuoir, voyans le plus souuēt les seigneurs, & plus grands du païs brâchez par les boys, pour seruir de guide aux passans sans qu'ils eussent au parauant rien ouy dire de leur accusatiō: & s'ils s'enqueroient de la cause & occasion de tel supplice, ils n'auoyent autre cas pour responce sinon que les iusticies auoyent faucé leur foy, ou commis quelque crime contre la Loy de l'Empereur: & dure encor' iusqu'à nostre temps ceste façon de faire, qu'on nomme iugement secret. Ceux qui president à ce conseil, sont bien si presomptueux qu'ils osent entreprendre iurisdiction sur toute la Germanie, & portent le nom & tiltre d'Escheuins, ils ont des coustumes fort secretes, & quelques si occultes manieres de proceder au iugement des malfaiteurs, que iamais il n'a esté possible d'en trouuer qui par pris, ou crainte en aye voulu reueler vn seul point ny façō de faire. Aussi la plus part des Escheuins sont incogneus, lesquels vont çà & là par les Prouinces, notans & remarquans la vie de chascū, & trouuans vn malfaiteur, le deferent en iugement, & l'accusent, prouuant ce qu'ils imposent selon ce qu'ils l'ont par leur secrette coustume: leur sentence estant enregistree contre le delinquant accusé, la mettent es mains des ieunes Escheuins, la charge desquels est de la mettre en execution.

Les criminels qui ne sçauent rien de leur condamnation, ne se donnent garde, que quelque part qu'ils se trouuent on les empoigne, & sont tout aussi tost despechez. Ceste sorte de iugement est à present fort abastardie, à cause qu'on y met des hommes de basse condition, & lesquels s'entremeslent encor des matieres ciuiles, comme ainsi soit que iadis l'inquisitiō, & executiō des crimes leur fut permise, & octroyée. Ceste region Westphalique est froide extremement, destituée, & pauvre de vin, & de froment, on y mange le pain fort noir, & la ceruoise sert de boisson. Le vin qu'on y porte du Rhin est fort cher, mais c'est pour les plus riches, lesquels encor n'en vident guere souuēt. Les Westphaliens sont ingenieux & bons guerriers, & de là est venu le commun dire que Westphalie engendre plustost des hommes vicieux & cauteleux, que forz, ou trop simples: & sont suiets à l'Euesque de Coloigne.

*De la Franconie, ou France Orientale, & diuerses façons des habitans en icelle. Chap. 15.*



LA Franconie, ou France Oriétale est vne partie de Germanie, & cōme le cœur d'icelle ayât pris le nom des Sicambriens, qui furent appellez François du temps de l'Emp. Valentinian, à cause qu'ils auoyēt surmōrez les Alans, voisins des Gothz & Danoyz. Ceste regiō à les païs de Sueue, & Bauiere au midy, le Rhin luy est au Ponant, les Boësmes l'auoient du costé d'Orient & ceux de Hesse & Thuringie peuples de Saxe luy sont au Nord & septentrion. Ceste Prouince est close, & entournée de grandes & tresespaisles forests, de hautes, & difficiles montaignes si

Hh iij

*Aussi fut elle visitée par Federic. 3. enuiron l'an de grace. 1316.*

*Estrange façon de iugement.*

*Infertilité de Westphalie.*

*Westphaliens plus fins que simples.*

*D'oū vient le nom de Franconie. Valentinian Emp. aduint cecy. l'an 326. Et sous Constantin le grand, non du temps de Valentinian.*

*Asiette de Franconie.*

il nomme Sicamb.

Sicambres, iusqu'à  
& si nostre auteur  
y en deuoir de sou-  
peut estre il ne vou-  
trez à tel aprentif-

Westphaliens par  
re 15.

prise aux bornes, &  
au solcil couchant, le  
païs de Frise au septen-  
dant au midy les mô-  
e apelle môrs Obno-  
eueue Amasis lequel  
Prouince, passe par Pa-  
lant par Phrisie, se va  
païs le fleueue Sale re-  
t là que mourut Druse  
region ainsi que tient  
de la coniecture le mô-  
alleguez par le mesme  
la foy Chrestienne fut  
bibles par guerres: Mais  
ur vomissement ils em-  
y de l'Euangile, & ne  
it deuant l'Empereur:  
te ce peuple Barbare a-  
t, ordonna & établit  
puissance, que dez que  
ie, ou auoit commis  
ans autre forme de pro-  
ou congé de se iustifier,  
en, & ayans equité, &  
t à l'innocence de ceux

LIVRE TROISIEME

qu'à peine y peut on penetrer: mais au dedás elle a vne belle planure, embellie de plusieurs villes bien murées & remplies, & d'une infinité de chasteaux & grosses bourgades. La forest Hercinie est celle qui la ceignant à l'étour avec des costaux tres-haults & aspres, luy sert comme d'une muraille naturelle, & l'arrouent les fleuves Sale (d'où est venu le nom de Salien & Salique) Mogan, qui est navigable, Tubere, & Neechare. Les vallons, par où courent ces riuieres, sont larges & de grand estendue ayans les costaux voisins, chargez de bons vinobles, & le vin si delieieux qu'on en porte aux nations eslongnées, Pachetans à cause de son excellence. Le terroir de ce pays, est assez sablonneux, & non pietreux, que du costé de Norique, & là où il est auoisiné des riuieres, ainsi que Eneé Silue le tesmoigne. Franconie est fertile par tous costez, rendant avec vñre toute sorte de grains qu'on y seme, & le legumage: & n'y a quartier en Alemaigne qui nourrisse de si beaux, & gros oignons, ne si belles raues & naueaux, ou des choux cabuz si excellans, & bien pommez. A ioustez y si voulez, la grande abondance de Reglise, racine mielleuse, & tant requise, qui est telle que du terroir de la ville de Babemburg, on en charge à charrettes pour en fournir les autres pais: on ne voit que de beaux vergiers chargez de toutes parts d'arbres fruitiers, & des prairies fort plaisantes & delieieuses, le pais est en somme bien garny de bestail, & grans troupeaux, & peuplé de plusieurs & infinis milliers d'hommes. Et à cause de la multitude des riuieres, aussi la pescherie y est à commandement, mais le deduit de la chasse plus encor, à cause que les seigneurs ont infinité de Buissons, boys, & parcs, ou ils nourrissent la sauuagine pour en auoir le plaisir: Leur font encor dresser des loges es Parcs, esquelles les bestes si retirent en huiuer, tant pour cuiten les rigueurs du froid, que pour y vñer de la pasture qu'on leur y aprete: de chasser à ceste venerie n'est permis sinon aux seig. & Gentils-hommes. Or la Franconie est departie sous la seigneurie, & suiection de cinq Princes, à scauoir le Burgraue de Norimberg, & le Comte Palatin, Princes temporels, trois ecclesiastiques, qui sont les Euesques d'Herbipoly, Maience, & Babemburg. l'Euesque de Herbipoly, porte aussi tiltre de Duc, qui est cause que lors qu'il chante la Messe, il tient sur l'autel l'espée toute nue & baniere desployée. Cestuy le iour qu'il veut faire son entrée, & prendre possession de la chaire Episcopale, vient en la cité accompagné, selon la coustume, d'une grand troupe de Caualerie: & dès qu'il est en la ville il met pied à terre, & laissant tous ses beaux & riches habits, fault que se veste d'un acoustrement gris, & de peu de valeur, & se ceigne d'une corde: & équipé ainsi, s'en va la teste & les mains nues en grande humilité vers les Chanoines en l'Eglise mere & Cathedrale, où ayant iuré & promis fidelité au Chapitre, il est mis & haucé en sa chaire & autorité. Mais auant tout cela, il est conduit deuant la representation & effigie d'un certain Euesque, & là on l'admoneste serieusement, & sans flaterie, de se gouverner aussi bien, & sagement que celuy duquel il voit là l'image, lequel n'estant qu'un pauvre & abiect escolier, durant vne grand discorde adueue en l'election, fut esleu comme par mespris, & toutesfois se portait

*Beauté du pais  
Franconie.*

*Riuieres de Fran-  
conie.*

*Vin Franconi.*

*Eneé Sylue en la  
Geographie en  
l'Europe. l. i. c. 39.*

*Abondance de Re-  
glise en Fran-  
conie.*

*Sauuagine nour-  
rie pour le plaisir  
des seigneurs.*

*Quels sont les sei-  
gneurs à qui la  
Franconie obeyt.  
Herbipoly s'ap-  
pelle en Alemãt  
Virziburg.*

*Comme l'Euesque  
d'Herbipoly est  
mis en son siege.*

en homme de bien, & gouverna tresbien, & l'estat de l'Eglise, & les affaires & police de la ville, & de tout le pais.

Or nul enfant des Ducs ou des Comtes du pays est receu à cest Euefché, seulement y appelle on & met en la dignité, quelqu'un qui soit de la simple noblesse. Or font ils ceuy, non que le reuenu de l'Euefché ne soit suffisant d'entretenir le train d'un Prince & bien grand seigneur, veu qu'il est de grand profit & puissance: mais c'est à fin que la dignité demeure es mains de ceux qui sont chefs au chapitre, & de la noblesse du pais, de laquelle sont choisis la plus part des Chanoines. La preuosté encor de l'Eglise d'Herbipoly est & honorable, & seigneuriale, & fault que quand vn nouueau Preuost vient à cest office, qu'il aille visiter plusieurs villages & parroisses, sur lesquelles il leue des dimes, & là faire deffoncer quelques muids de vin au peuple, & y mettre des tasses auprès à fin que chascun qui voudra, en puisse boire à sa fantaisie.

Les Franconiens ne different, ny en habitude, ny proportion de corps, ny en façons d'habits au reste des Alemans: & endurent fort le trauail, adonnez tant hommes que femmes à cultiuier les vignes, & ainsi personne ny est oisif & sans rien faire.

Ce peuple vend son vin pressé de sa pauureté, & boit la belle eau cleire, car il mesprise la biere, & n'en tient compte de la ceruoise, voire ne souffre qu'on en porte en son pais: Il est vray qu'à Herbipoly durant le temps du ieuisme on en y vend, mais c'est hors la ville & aux bateaux, à fin que ceux qui pour l'abstinence cessent en ieuissant de vin boire, ayent en lieu d'eau ceste boisson. Le Franconien est insolent, & fier de son naturel, ayant grand opinion de foy, & fort presomptueux iusqu'à mespriser tout autre nation & peuple, & sont si piquans, & mesdisans des autres que les estrangers qui frequentent & conuersent avec eux, s'ils ne sont trop legers en parole, n'ont garde de leur dire le pais de leur naissance. Ceux qui souffrent patiemment leur gloire & arrogance sont les bien venus, & les souffrent facilement d'habiter avec eux, & les ayant comme essayez avec ceste façon rigoureuse, les reçoient souuent pour alliez & leur donnét leurs filles, & parentes en mariage, d'où aduiét que plusieurs de Sueue, Bauiere, & de Hesse s'arrestent & sont domiciliez en Franconie. Les Franconiens sont au reste fort deuotieux, & ayment le seruice de Dieu, toutesfois sont ils à presens adonnez à deux grans vices, à sçauoir au blasphemie, & larcin, l'un leur semble beau, & l'autre honneste, & à eux permis & loissibles dés long temps. Ils ont plusieurs merueilleuses & estranges façons de faire, lesquelles ie descriroy, à fin que ce que l'on recite ailleurs des estranges nations, ne semble faux, & soit acompté à fable. Les cinq sepmaines qui precedent la natiuité de nostre seigneur tous les Ieudis on voit de nuit les enfans, tant filles que garçons aller heurtans de porte en porte, & chantans des chansons, qui contiennent la prochaine natiuité du sauueur de tout le monde, & souhaitent le bon an à toute la compagnie, & pour cest office & message plaignant ceux qui sont es maisons leur donnent des poires, pommes, & noix, & d'autres les estreignent de quelque petite piece d'argent.

*Princes non receus  
à l'Euefché de  
Herbipoly.*

*Preuosté de l'E-  
glise d'Herbipoly.*

*Ceruoise n'est per-  
mise de vendre en  
Franconie.*

*Mœurs estranges  
des Franconiens.*

*Vices du Franco-  
nien.*

*Ceremonies ordi-  
naires en Franco-  
nie.*

LIVRE TROISIEME

Auec quelle ioye ils reçoquent & honorent la feste de la Natiuité de nostre seigneur, & ce dans les temples, non seulement le clergé, mais encor tout le peuple, on le peut recueillir en ce qu'on voit tous les ans en telle feste la représentation d'un enfant nouveau né, posé sur le maistre autel, à l'entour duquel les enfans & fillettes vont sautans & dançans, & les vieux chantent avec vn accord semblable à celuy des anciens Corybantes, desquels les fables portent qu'ils festiouissoient en Candie dans vne Grotte du mont Ida, & dançoient autour du berceau de Iupiter iadis nourry, & esleué en celle môtagne. Le iour des Calendes de Ianuier qui est celuy où l'an des Chrestiens commence, & d'où nous prenons le commencement des supputations du cours du temps, on voit en Franconie, les parens & amys s'entre-acoster, & se saluans ensemble, & touchans la main se souhaitent l'an nouveau pour heureux, & profitable, & passent celle iournée festiouisans, & banquetans ensemble. Et suyans l'ancienne coutume prise de leurs ayeux, ils s'entr'enuoyent les vns les autres des presens qu'on appelle estreines, & iadis les Romains les disoyent Saturnales, à cause qu'on en vsoit ainsi entr'eux aux festes des Saturnales, & les Grecs les appelloient Apophoretas. Sur ceste façon de faire, l'année passée ie feis quelques vers en telle substance.

*Corybantes, voy  
Ouid. é. 3. 1. 1.  
Lactance de la  
fauce relig. lib. 1.  
cha. 13.*

*Estreines sont de  
longue & ancienne  
coutume, voy  
Macrob. 1. des  
Saturn.*

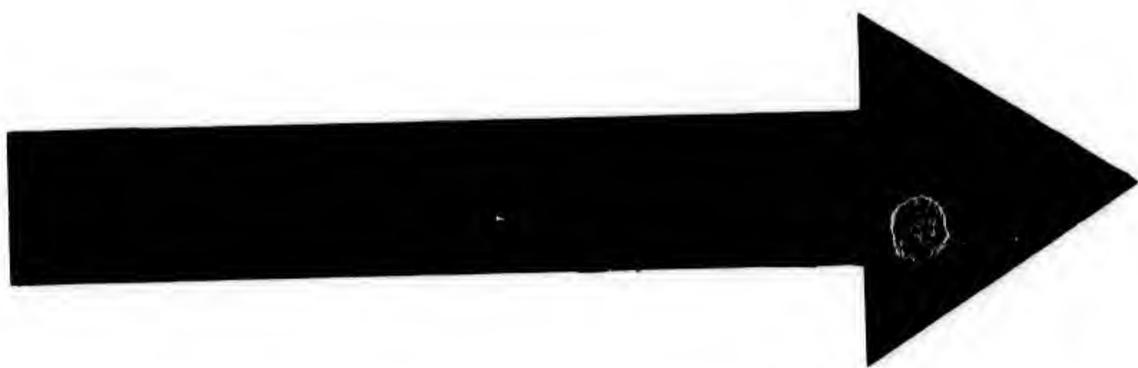
*Par huit iours continués honorans ta naissance  
O Christ vray fils de Dieu, & Dieu vray en essence!  
Des himnes nous chantons: & puis à nos amys  
Des presens nous faisons, qui de bon cœur sont pris,  
De Leuraux, ou Chappons, ou d'un gasteau insigne  
Où engrauee soit l'armoire plus digne  
De celuy qui le donne, ou dedans un panier  
Dix pommes nous mettons venans de l'Orengier,  
Dix pommes nous mettons my vertes my dorées  
En vn vase de Buys: & diuerses dragées  
Dans vne tasse d'or, pour en faire present  
A l'amy pres de nous, & onc du cœur absent.*

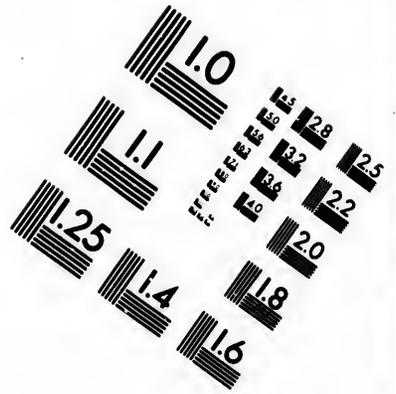
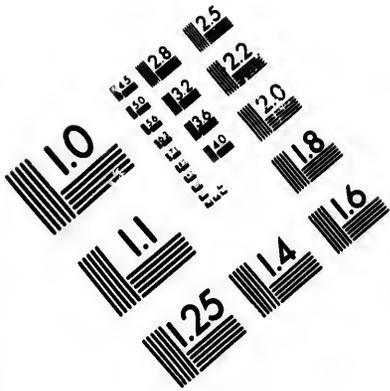
A la feste de l'apparitiō de nostre seigneur (par nous ditte les roys) chascune maison fait faire vn gasteau composé de farine blanche & pure, de miel, poyure & gingembre: puis est créé vn Roy en la façon qui s'ensuyt. La dame du logis est celle qui fait le gasteau, auquel en le pestriuant elle met vne petite piece d'argent: puis le faisant cuire en la braiē & autre net, & bien chaut du foyer, le depart & coupe en tout autant de pieces qu'il y a de personnes en la maison, & en donne à chascun la sienne: Toutesfois en y a il des parties assignées, premierement à nostre seigneur Iesus Christ, & à sa glorieuse mere la vierge Marie, & aux trois sages qui le vindrent adorer, lesquels on dōne aux pauvres pour Dieu. En la part de quiconque escheoit qu'on trouue la piece d'argent mise au gasteau, celuy estant salué comme Roy, est assis en chaire & esleué trois fois en hault avec ioye, acclamations & plaisir de toute la compaignie: Le roy aussi leué en hault a de la craye en la main droite, & toutes les foys qu'on le haulte, il

*En France on y  
met vne sebue.*

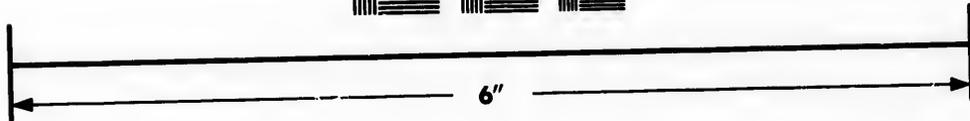
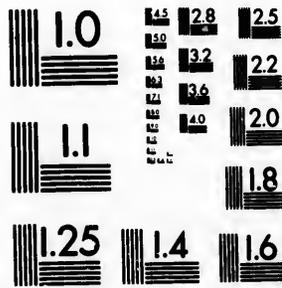
de la Natiuité de  
le clergé, mais en  
tous les ans en tel  
é sur le maistre au-  
s & dançans, & les  
anciens Coryban-  
n Candie dans vne  
rau de Iupiter iadis  
des de Ianuier qui  
us prenons le com-  
voit en Franconie,  
ble, & touchans la  
offitable, & passent  
suyuans l'ancienne  
s les autres des pre-  
disoyent Saturnai-  
es Saturnales, & les  
le faire, l'année pas-

us ditte les roys) cha-  
e blanche & pure, de  
la façon qui s'enfuyt.  
l en le pestriuant elle  
la bratie & astre net,  
autant de pieces qu'il  
n la sienne : Toutes-  
nostre seigneur Iesus  
trois sages qui le vin-  
teu. En la part de qui-  
se au gasteau, celuy e-  
é trois fois en hault a-  
aignie: Le roy aussi le-  
les foys qu'on le hau-  
ce, il





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 672-4503

1.5 1.8 2.2 2.5  
2.8 3.2 3.6 4.0  
4.5 5.0 5.6 6.3  
7.1 8.0 9.0 10.0

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

1.5 1.8 2.2 2.5  
2.8 3.2 3.6 4.0  
4.5 5.0 5.6 6.3  
7.1 8.0 9.0 10.0

**© 1984**

c  
f  
c  
i  
l  
&  
t  
c  
w  
l  
r  
c

o  
c  
c  
s  
l  
s  
r  
r  
r  
r  
r  
r  
r  
r  
r

ce, il fait autant de croix au plancher de la sale, ou chambre où ils sont assemblez, d'autant qu'ils portent grand respect & reuerence aux croix comme le signe de grand effait, & qu'ils estiment les preseruer de grans inconueniens, & durât les douze iours qui sont entre Noël, & la feste des Roys, il n'y a maison en Frâconie qui soit habitée, laquelle on ne parfume & encence avec encens, ou autre chose aromatique, & odoriferante contre la force des malins esprits, & pour obuier aux enforcellemens des enchâteurs. Il n'est guere grâd besoing de dire avec quelle façon ils se gouuernent les iours gras qui precedent le Carefme: veu qu'on sçait comme le reste des Alemans, desquels les Franconiens ne degenerent, se gouuernent en ceste folle & debauchée feste. Car on y mäge & boit, & y fait tât de sortes d'esbatemens, qu'il semble que iamais plus on ne doie auoir la iouissance de tel plaisir, & que l'endemain il faille partir de ce monde, & ce iour soit fait pour rassasier tout le desreglé apetit du corps, pour le dernier adieu de ses aïes. Il n'y a si petit qui ne tasche d'inueter quelque nouueau ieu & spectacle, pour donner recreation & à l'esprit, & à la veuë des regardans, & qui puisse les attirer en admiration, & à fin que la honte ne les retarde de rien faire, ils se masquent & desguisent, les hommes vestans l'habit des femmes, comme elles aussi insolemment, & peu honnestemēt vestent celuy des hommes. Les aucuns, voulans représenter des Satyres, ou plustost des Diables, se paignent le visage de vermillon, ou d'ancre, & prennent des habillemens effroyables, & abominables: & d'autres vont tous nuds courans çà & là, de mesme façon que faisoient iadis les Lupercaux Latins, desquels ie pense que ceste vilaine coustume soit venuë & coulée parmy nous. D'autant que cecy n'est en guere different aux ceremonies luperciales celebrées iadis par la ieunesse Romaine, & enfans des meilleures maisons au mois de Februrier, en l'honneur de Pan Lytée: lesquels tous nuds, & ayās le visage taint en sang, couroiēt avec des fo uers par la ville frapans d'iceux, tous ceux qui se leur offroyent au deuant: là où nos Lupercaux Franconiens frappent sans discretion, ny esgard de personne les passans avec des sachets pleins de cendre. Cest cas estrange que le iour des cendres en plusieurs lieux on voit que les garçons de toute vne parroisse s'assemblent, & prennent toutes les filles qui durant l'année auront fréquenté les dânces plus que les autres & les atellent comme cheuaux, ou iumens à vn chariot, sur lequel est assis vn menestrier sonnânt & ioiânt de quelque instrument, & les conduisent en cest equipage iusqu'à la premiere riuiere ou Lac qu'ils rencontrent. Ie ne voy aucune raison qui les meue à ce faire, si ce n'est qu'on die que par ce moyen ils les vueillent purger des fautes par elles commises, de ne s'estre point abstenuës de suyre leur legereté dançânt ainsi contre le commandement de l'Eglise. A la my Carefme, & lors que l'Eglise nous enhorte de nous resiouir, en mon país la ieunesse s'assemblant fait vne effigie de paille, representant la mort ainsi qu'on a de coustume de la nous paindre & tirer, & la met au bout d'un baston la portant par les villages voisins, non sans crier & braire, la venuë d'une chose si gentille. Il y en a qui bienuiennent & caressent courtoisement ces porte-mort, & les repaissent de lait, pois, & poires sechées

*Feste de mardy  
gras prises desido-  
latres.*

*Lupercaux à Ro-  
me voy Plutar.  
en la vie de M.  
Anthoine.  
Ouid. aux fistes.  
Virgil. 8. Eueid.  
Varron. 5. de la  
langue Latine.  
Pan Lytée. voy.  
S. August. cité de  
Dieu. l. 18. ch. 17.  
Pausanie li. 8.  
Ceremonie estrā-  
ge du iour des Cē-  
dres.*

*C'est le 4. dimēche  
dit Latere.*

LIVRE TROISIEME

au four (viande de laquelle nous vions en Carême) & renouent ainsi la mort, laquelle par d'autres n'est si doucement traitée, à cause que l'estimans annonceuse de mauuaises nouuelles, la chassent de leurs maisons & limites avec iniures, & coups de baston. En la mesme saison encore obserue lon ceste coustume: les ieunes garçons de tout vn village entortillent quantité de fouëre autour de quelque vieille rouë de charette & la portés sur quelque haulte colline, ou coustau, apres plusieurs ieux & pastetemps acoustumez ( pourueu que la rigueur du froid n'y donne empeschement ) esquels ils passent le temps iusqu'au soir, sur le tard ils mettent le feu au fouëre, & voyant la rouë bien enflammée la gettent du haut en bas de ceste montaigne: laquelle donne vn spectacle effroyable à ceux qui ne scauent la coustume du pais, si que plusieurs les plus rudes, estimēt que ce soit le Soleil, ou la Lune roüer du Ciel en terre. Mais venuë la feste de la resurrexion de nostre seigneur, & la veille de Pasques quelque riche homme du village fait faire vn gasteau ou deux, pour les garçons, & pour les filles pour gaigner lesquels, seitant faite vne bien grande assemblée de peuple sur le tard & dans quelque grand pré, ceste ieunesse faut que gaigne les gasteaux à la course. Le iour des dedicaces des Eglises, & festes des saincts Patrons des Parroisses, dequoy on fait solennité annuelle, suyuant la bonne & ancienne coustume des Chrestiens, il n'y a Bourg, ny village, qui ne pense faire grand honneur à la sainteté du iour, en festiuiuant, & faisant grand chere: c'est là que vient la ieunesse des autres lieux, non pour visiter les saints lieux tant, que pour y voir, & frequenter les dances, où ils viennent embastonnez, comme fils alloient à la guerre, laquelle souuent ils y rencontrent, ou eux-mesmes s'esmeuuent, allans & reuenans à troupes, & le plus des fois s'en allans à leurs maisons les testes rompues, & sanglantes. Les trois iours que selon la Loy, & ordonnance Apostolique on celebre les processions generales des rogaisons auant l'Ascension nostre seigneur, en Franconie s'assembleront plusieurs croix, cest à dire paroisses (car ainsi baptisent ils le nom des assemblées du peuple marchés sous le signe de la croix de son Eglise) & estés dedans les temples vn chacun à part soy fait son chant, & priere, & non tous ensemble: & là les fillettes & petits enfans vestus honnestement, & gentiment marchent avec des chapelets de fleurs, & verdure, & de guirlandes sur leurs testes, & des bastons de Saule verdoyât en leurs mains. Les Prestres de chascune Eglise & paroisse escoutent attentiuement le chant chascun de ses parroissiens, tellement que ceux qui ont le mieux, & le plus doucement chanté, ont, suyuant leur sentence, & selon l'ancienne coustume & institution, certaines mesures de vin pour desalterer leurs gosiers enrouëz. Durant les Feries de Pentecouste presque par toute l'Alemaigne on obserue cecy: que tous ceux qui ont des cheuaux s'assemblent, ou qui en trouuēt à prest, & menent vn prestre aussi à cheual, lequel porte le saint Sacrement, & en cest equipage ils font le tour par tout le territoire chantans des hymnes, & oraisons, & prians Dieu qu'il luy plaïse garder les bledz, fruits, & moissons de tout peril, danger, & infortune: soit de bruisne, gresle, orage, ou tempeste. Le iour saint Urbain, les vigneronns es lieux où le vin croist,

*Courses d'enfant  
à Pasques en  
Alemaigne.*

*Comme les saints  
sont honorez en  
Franconie.*

*Ceremonies aux  
rogaisons en  
Franconie.*

*Benediction des  
champs le iour de  
la Pentecouste.*

mettent vne table en la place, ou autre lieu public la couvrans d'une belle nappe, de feuillages, herbes, & fleurs odoriferantes, & dessus posent l'Effigie & petite image du bien-heureux Euefque: que si le iour est cler & serain, ils boiuent à grands traits & se resiouissent en l'honneur du bon saint: mais si le Ciel est couuert, & qu'il pleuue, tant s'en fault que le saint soit honoré que plustost ils gettēt cōtre son image de la bouë, & fassissent d'eau orde & puante, & la nappe, & ce qui est dessus. Car ils se font à croire que selon que ce iour se porte, que la vigne estant encor en fleur, en croist, ou diminue pour l'espoir de la vinée de l'an present.

Le soir de saint Iean Baptiste en toutes les villes, bourgades, & villages, de presque toute l'Alemaigne on fait des feux de ioye, où s'assemblent hommes & femmes de tous aages, dançans & chantans tout autour du feu, y obseruans encor plusieurs superstitieuses façons de faire. Et se font des tissus chapeaux & ceintures d'Armoise, & veruaine, & portent des bouquets de fleurs qu'ils appellent Esperons, à cause qu'elles en ont quelque similitude, & regardent le feu seulement par les entre-ouuertures de ces fleurs, estimans que ce regard empesche que tout durant l'année ils n'auront plus aucune douleur aux yeux.

Ceux qui s'en veulent aller auant que le feu soit estaint, y gettent premierement les herbes desquelles i'ay dit qu'ils se ceignent, & disent telles ou semblables parolles: Avec cecy s'en aillent & soyent mises à neät & deuorées du feu toutes mes infortunes & malheurs. Deuant la Forteresse qui est au mont de la cité d'Herbipoly, ou Wirtzburg les Domestiques de la maison de l'Euefque, font aussi le feu dans lequel ils mettent des caques & barils deffoncez mis au bout de quelques bastons, lesquels estans enflammez avec du salpêtre & autres matieres, ils sont esleuez en l'air, de sorte qu'ils sont portez & lancez iusques dans le fleuue Morgan: qui n'en auroit iamais l'experience, penseroit que ce fust quelque dragon volant, & vomissant flammes ainsi qu'aucuns les faignent estre. En mesme saison ils font des pots de terre tous pertuisez, que les filles ornent de fleurs, & roses vermeilles, & puis y mettent vne chandelle allumée dedans, & les posent sur le feste & sommet des maisons, pour y seruir de falots & de lampes.

Aux villages les garçons à marier portent des Pins tous entiers, & esfontent, & en coupent tout le brächage qui est en bas, & ornent, & embellissent le hault & cheuclure de l'arbre, de miroirs, pieces de verre, escussons & autres choses resplendissantes & qui reluyent, laissans l'arbre ainsi planté tout tant que l'Esté dure. En l'Automne les raisins estant mœurs, il n'est permis à personne de vendenger sans le congé du seigneur à qui il doit la disme, & nul deuant l'autre, ains tous ceux qui ont des vignes en vn cartier vendengent ensemble, & le despechent en deux, ou trois iours, d'autant qu'on depart les cartiers chascun à son iour, s'uyuant l'ordonnance du seigneur, & aux vallōs on met au pied du vignoble qui est es coustaux, ce qui appartient pour le dismage. Ceux qui veulent vendenger plus tard que les autres, faut que non seulement ils ayēt licence de ce faire, ains encor qu'à leurs propres despens ils facent porter les dismes

*Soite Et pen Chre  
tienne façon de  
faire.*

*Feux de ioye la  
vigille saint Iean  
Baptiste.*

*Ceremonies obser-  
uées à ce feu.*

LIVRE TROISIEME

au pressouer du seigneur. Les vendanges finies, à cause qu'à Wirtzburg il y a des ieunes hômes commis à controller ceux qui payent, ou font fraude à payer la disme & font satisfaire à chacû ce qui luy est deu, ces ieunes, tout finy qu'est chacun fait des torches de paille estans aux champs, qui y est apportée tout expres, & les alument, & entrent avec ceste clarté le soir en chantant dans la ville: car ils estiment qu'avec ceste ceremonie ils purgent & bruslent l'Automne. Les Franconiens celebrent avec grand allegresse les festes des deux illustres & sains Euesques, Martin & Nicolas, toutesfois en diuerse maniere: car à saint Martin on le festoye à table & en haucant le goblet, & saint Nicolas est honoré à l'autel & Eglise. Aussi n'y a il homme tant soit il pauure ou chiche, & tenât qui ne mange quelque volaille, ou piece de porc, ou de veau rostie, & qui n'eslargisse sa conscience & sa bourse à bien boire, d'autant qu'alors chascun taste ses vins nouueaux, & en fait taster à ses voisins: voire à Wirtzburg & plusieurs autres lieux en ce iour, on en donne pour Dieu aux pauures. On y fait combattre en vn parc, & closture deux sangliers eschauffez, & cimeus, à fin qu'à coups de dens ils se deschirent l'vn l'autre: & iceux mis à bas, & acablez de blessures le peuple en a vne partie, & l'autre est distribuée aux magistrats. Le iour S. Nicolas les enfans qui vont à l'Escole, eslisent entr'eux trois, l'vn desquels est l'Euesque, & les autres sont ses diares: cest Euesque est le iour de la feste conduit à l'Eglise par toute la troupe des Escoliers, acoustré & vestu en habits pontificaux, avec lesquels il assiste au diuin seruiçe: lequel finy, luy & ses diares s'en vont chäter de porte en porte pour recueillir quelques deniers, & nient que ce soit aumosne, ains seulement subuention charitable deuë à l'Euesque. On apprend les enfans à ieusner la veille dudit saint, avec ceste ruse que leur mettans le soir, lors qu'ils dorment, quelque piece d'argent dans leurs souliers, on leur fait entendre que c'est de la tres-grande liberalité du saint Euesque: & pour ceste raison il y en a qui ieusnent si obstinément que pour l'esgard de leur santé, on est contrainct de les forcer & corraindre de manger. Voila les coustumes & façons de vie des Franconiens, & les ceremonies & superstitions, auxquelles ils s'adonnent le long de l'année.

*Auant on fait  
on à l'ordinaire en  
Gascoigne quand  
au controulement.*

*Tout cecy est assez  
indigne d'estre re-  
cité.*

*Du pays de Suede, des mœurs tant anciennes que modernes des Suedes. Chap. 17.*



LE V E V E prouince de la Germanie, est limitée de nostre temps par ces bornes: les Bauieres luy sont à l'Orient, vers l'Occident elle est iointe au Rhin & pais d'Helſace: le Midy luy presente les Alpes, & au Nord luy gist la Franconie. Elle à esté ainsi nommée des Suedes peuple Scythique, & qui passa en Alemaigne de celle part de Sarmatie, où à present sont la Prusse, & Liuonie, ainsi que tient Sabellique, & semble que Lucan le vueille approuuer quand il dit:

*De l'extreme Aquilon les Suedes blondz-cheneux sont venus & sortis.*

*Description du  
pays de Suede cũ-  
me il se comporte  
à present.  
Sabellique Em.  
6. li. 6.  
Lucan. li. 2. de  
la guerre ciuile.*

[ Laquelle opinion est si certaine que les anciens ne l'ont pas doutée, veu que Tacite descriuant les Germains les estend iusqu'aux illes septentrionales, & à la terre des Goths, & des Suedes, & Cesar en ses Commentaires, & Strabon les disent les plus grands peuples de la Germanie, tellement qu'ilz tenoyent les pais qui sont compris dès le Rhin iusqu'au fleuue Vistule, contenant Saxons, Boefines, Moraues, & autres qui iadis furent compris sous le mot de Slaue, quoy qu'ils fussent apellez en diuerses sortes, selon le pais que chacun habitoit. Mais du temps que regnoit en France & Alemaigne Clouis le grand, les Sueues laissans leur ancien domicile s'espandirent plus auant, & comme les autres Septentrionaux vindrent courir les terres de l'Empire, s'arrestas le long du Rhin, & aux sources d'iceluy & du Danube pres les Alpes se faisans seigneurs d'une partie des Gaules & de la Germanie, & dequels sont sortis sans aucune difficulté les Suisses qui chasserent les Helueticus iadis peuple si puissant, de leurs terres. Aussi lysez Strabon, & verrez qu'il diuise la Sueue en trois. La grande partie de laquelle il met en la grand Germanie du Rhin iusqu'au Danube, l'autre en la forest Hercinie tirant vers l'Italie, & la troisieme en la Gaule Celtique, où à present est le pais des Suisses. Or que les Sueues soyent sortis des parties Boreales Pline le tesmoigne disant: que les Isages, & Sarmates tenoyent les chäps & planure, les Daces chassez par iceux auoyent les môraignes & forests pour demeure, iusqu'au fleuue Pathisse, & q̄ la riuiere Amorois les separoit des Sueues, & Royaume Vannian: Or l'appelle il royaume Vannian, à cause qu'un certain Vannie estoit leur Roy, & prince souverain: & voila qu'at à leur premier siege, & remuemēt d'un lieu à autre: qu'at au nom c'est chose asseurée qu'ils le tiennent du premier roy qui regna sur eux, qui fut des enfans de Tuiscō & se nomma Sueue, & fut son siege & Royaume es confins plus froids & septentrionaux de la Germanie, & du temps duquel on tient que la grand Isis vint en Alemaigne: soit que cela soit vray, ou non, si est-ce que Tacite tient que les Sueues adoroient Isis en grand reuerence, ou pour la memoire de sa venue, ou enseignez ainsi d'ailleurs.] Sueue fut premierement nommée Alemaigne du lac Lemman, à present dit lac de Losanne. [ Je ne veux icy laisser le lecteur en suspens, & comme branlant, veu les absurditez qui s'en suiuet de ces opinions si diuerses de dire que la Sueue est ditte Alemaigne à cause du lac Lemman & ne dire l'occasion de ce Lac qui auoit ce nom, ains que jamais les Sueues y vissent habiter: or auons nous assez parlé cy dessus du mot Alemāt & d'où il est venu: mais accorder cest article du lac ie ne puis, veu que les Sueues ont esté dits Alemans, ains que occuper celle partie de Gaule, ou est ce grand lac de Lozanne. Flaue Vopisque en la vie de Probe Emper. parle des Germains & Alemans, qui estoient les Sueues, & dit qu'on les rechassa bien loing du Rhin, voyez le mot Alemant plustost en campagne que la nation Germanique s'espandist en la Gaule: en laquelle ilz descendirent pour la premiere fois sous l'Empire de Valentinian, mais ilz en furent chassez ainsi que le chante Aufone poëte Gascon, & natif de Bordeaux, citoyen toutesfois & Patrice de Rome aux vers qu'il fait à la louange de Valentinian, & Gratian Augustes: & Ammian Marcellin ne le dissi-

*Tacite liure des mœurs des Germains.*

*Cesar aux Commentaires. liur. 4. Strabon 7.*

*Auentin liu. 6. de l'histoi. de Baviere.*

*En quel temps les Sueues coururent la Germanie: environ l'an de grace 500.*

*Suisses d'où descendent.*

*Diuision du pais de Sueue en trois.*

*Pline li. 4. ch. 12.*

*Best. Rhenan. liur. 1.*

*Vannian royaume des Sueues de qui nommé.*

*Isis adorée en Sueue voy Tacite.*

*Voy Ammian liur. 16. qui parle de celac ains que les Sueues sortissent de leur pais septentrional.*

*Ammian li. 27.*

LIVRE TROISIÈME

*Aufone de la source du Danube.* Et le mesme Aufone parlant de celle victoire contre les Alemans, vlt de telles parolles.

*Le Danube ie suis qui caché sous le pois  
D'un rocher lentement se coule, & puis accroit  
Tout par tout discourant, quelque lieu que m'auance  
Ie suis à vous suiet & à vostre puissance  
Soit qu'à demy gelz ie trauese les lieux  
Habitez par le Sueue hardy & furieux  
Ou que ie voye encor gay les deux Pannonies  
À vostre mandement, & Empire afferuies.*

C'est chose seure que ceste course recitée par le Poète auoit esté faite par les Alemans, & neantmoins il les appelle Sueues, & ce pendant ilz ne festoyent encor arrestez pres le lac Lemman, qui estoit souz la puissance des Romains: car voila desia la seconde fois que les Sueues auoyent tatché d'enuahir ceste prouince Romaine. Or que les Sueues fussent les seuls Alemans, & distinguez ainsi des Germains, Ammian parlant de Costans filz du grand Constantin: lequel fut contraint de laisser Rome oyât les nouvelles comme les Alemans se ruoyent sur la Rhetie, voicy comme il en parle. L'empereur desirant de s'arrester quelque temps en la cité la plus superbe & Auguste de tout l'vniuers, pour y estre mieux à son aise, & iour de tout plaisir à souhait, il estoit effroyé d'heure à autre des certains aduertissemens des courses des Sueues en la Rhetie. Et parlant de leur deffaitte, il leur donne le tiltre d'Alemans comme estans eux ainsi proprement appelez. Et Paul diacre parlant de Dociruf fuitif des Lombards & qui s'estoit retiré à l'Empereur Maurice, dit: Cestuy estoit sorty du sang des Sueues, c'est à dire Alemans, & auoit esté nourry entre les Lombards, & créé leur Capitaine.]

Sueue donc est celle qui contient la plus part des hautes Alemaignes estant arroufée de ces deux riuieres tant fameuses le Rhin & le Danube: le premier s'engoulphe d'un pas assez lent & court voyage, & flux en l'Océa du costé d'occident: là où le Danube au contraire prenant sa course vers l'orient, apres auoir arroufée plusieurs Prouinces, & s'estre esgayé d'un long trait par les pais d'infinis peuples se va rendre en la mer Pontique ou Maiour. Le terroir de Sueue est meslé de montaignes & vallons s'estendans en belle planure: la terre y est fertile comme celle qui n'est en friche, en lieu quelconque, si ce n'est où les lacs, les boys, ou les montaignes ont leur place & assiette. Il ya plusieurs boscages & forests, & c'est pourquoy les habitans du pais sont grands veneurs, & adonnez à la volerie du gibier, & autre sorte de tendre aux oiseaux: les bleds & fourment y croissants en abondance, & bien fournie de bestail de toutes sortes. Les vallons y sont arroufez sans cesse d'une infinité de flotellans ruisseaux, & gentilles riuieres qui engressans le plat pais, s'en vont tous se fcouler & rendre dans le Rhin, ou Danube. En somme toute la prouince iouist d'un air serain & salubre, est embellie de belles & riches villes, & citez, de chasteaux, bourgs,

*Ammian Mar-  
cel. lin. 16.*

*Paul diac. lin. 8.  
en la vie de Mau-  
rice.*

*Cours diuers des  
deux riuieres le  
Rhin, & le Da-  
nube.*

*Condition du pais  
de Sueue.*

*Les mariages du  
pais de Sueue.*

& villages: les forteresses y sont plantées en telle sorte que l'art & la nature travaillent à les rendre presque inexpugnables: & quant à ce qui touche la chrestienté: les grands & somptueux temples, les colleges, monastères & conuens de diuerses religions, & professions n'y manquent, & les Eglises royales, & parochiales y sont en beau nombre. Les montaignes y sont fertiles en mines d'argent, de fer, & plusieurs autres metaux. Le peuple y est en grande & presque infinie multitude, fort, audacieux & hardy, belliqueux, de belle & grande stature ayans blonds les cheueux, beau visage, & bien pourfilé & ayant gentils traits, gens d'un singulier esprit & bon entendement, & lesquelz Plutarque appelle les plus excellens de toute la Germanie.

*Voy Lucan. li. 1.  
Silie Italig. li. 2.  
Claudian lin. 1.*

La gloire de ceste nation s'est tellement iadis estendue que d'icelle sont sortis (ainsi qu'on trouue par les histoires) il y a long temps des Princes qui par leur vertu & prouesse sont paruenus à l'Empire, & lequel à demeuré plus d'un siecle en leur maison & famille. Mais ceste regio depuis ayant esté rendue vesue & orpheline de ses Princes, ne sçay par quel malheur, ou fai-neantise, s'est arrestée & a recullé estant au plus grand cours de ses forces & viguent, & est tellement aneantie, qu'il semble que elle n'aye plus aucun moyen, ie ne diray pas d'estendre & augmenter sa gloire & grandeur, mais encor de deffendre le peu qui luy reste de bonne fortune. De ce peuple parle ainsi Cesar en ses Commentaires: Le Sueue est vn peuple fort grand, & adonné aux armes plus que tout le reste des Germains: On dit qu'ilz ont cent bourgades & cantons, chacun desquelz fournist tous les ans mille soldats bien aguerris, lesquelz sortent hors de leur pais pour guerroyer leurs voisins, ce pédant ceux qui demeurent à la maison travaillent tant pour se nourrir, que pour alimenter & fournir aux frais de ceux qui vont à la guerre, & lesquelz au bout de l'an vont aussi à la guerre, les autres venans se rafraeschir. Et par ce moyen ilz ne laissent iamais de cultiuer leurs champs, & si ne discontinuent aucunement de suyure l'exercice des armes: aussi n'ont ilz champ, ny terroir qui soit à quelcun en son priué & particulier: & ne leur est permis d'arrester plus d'un an en vn lieu pour y habiter.

*Il entend icy parler de Federic 1. 118  
2. / de Henry  
/ Conrad: qui furent Roys de Sueue.*

*Cesar Cômēt. li. 4*

Or ne vient ilz guere de pain, mais le plus de leur manger est du lait & de la chair, s'adonnans sur tout à la chasse: ce qui leur accroist & nourrist leurs forces, & cause que ilz sont de si belle stature, tant pour l'esgard de la viande qu'ils vsent, & des exercices esquelz s'occupent tous les iours, que pour estre en grande liberté, comme ceux qui sont tout ce qui leur vient en fantaisie, n'estans accoustumez dès leur enfance à deuoir quelconque, ny assuiettis sous la rigueur de quelque discipline.

*Champs communs iadis entre les Sueues.  
Vie rude des anciens Sueues.*

*De cest habit voy Higonie li. 1. c. 7.*

Et se sont tellement endurcis au travail, & habituez en ceste coustume, que iacoit que ilz habitent en vne region, tresfroide, si n'ont ilz autre habit que des peaux, lesquelles encor sont si petites, courtes, & estroites que la plus grande partie du corps en demeure à descouuert, & qui plus est, ilz se baignent souuent ez riuieres. Ilz permettent aux marchans l'entrée en leur pays, plus pour leur vendre le pillage que ilz font en guerre, que de desir qu'ilz ayent qu'on leur aporte rien de pays estrange.

LIVRE TROISIÈME

Voire ne prennent plaisir à estre bien montez, comme font les Gauloys qui achètent à grand pris leurs montures, veu que ceux cy se contentent des haridelles qui naissent en leur país & les acoustument si bien au travail que par vn long vsage il les rendent bonnes pour le seruice. En guerre souuent ils descendēt de cheual pour combattre à pied, aprenās à leurs cheuaux à ce pendant ne bouger de leur place, & soudain la necessité le requerant ne faillent de remonter. Et ny a rien qu'ils estiment plus vilain, ou qui mieux resente sa couardise, que d'vsfer de telles, tellement que quelque nombre de caualerie qu'ils voyent ayant les cheuaux sellez, ils ne craignent à peu de force d'y donner dedans, & les assaillir. Ils ne souffrent qu'ō porte du vin en leur terre en sorte quelcōque, disans q̄ cela amollist & oste la force aux hōmes pour le travail, & ne sert qu'à les esteminer. Et estimēt que ce soit l'honneur de toute leur nation, s'il y a grand país voisin d'eux qui soit en friche, d'autant que c'est signe qu'il y a grand nombre de citez, & de peuples qui n'ont peu soustenir leurs assaults & grande puissance. Tellement que d'vn costé des Sueues il y a plus de 600000. pas de terroir & finages vague, & sans aucun labourage. Cornille Tacite encor parlant de l'assiete d'Allemagne & mœurs des Germains, dit ainsi des Sueues. Quoy que les Germains soyent distinguez entr'eux, ayant chacune Province son propre nom: si est-ce que l'appellation de Sueue leur est commune & generale. La gentillesse de ce peuple est de s'accourir les cheueux, en les entortillant & nouiant par dessus la teste, car c'est ainsi que les Sueues estoient recogneus des autres germains, & qu'entr'eux les libres & francs estoient discernés d'avec les serfs & esclaves. Aussi entre les Sueues, tous les francs laissoient croistre leurs cheueux herissonnez iusqu'à leur plus grande vieillesse qui leur pendoyent par derriere, & souuent les nouioyēt en vn toupet sur le sommet de la teste: toutesfois les Princes les auoyent & portoyent mieux peigner & ageancez que les autres. En certaine saison de l'année ils s'en alloient en vne forêt sacrée, tant par l'ordonnance & superstition aprise de leurs maieurs, que d'vne grande & effroyable reuerence qu'ils portoyent au lieu: y alloient, dis-ic, certains députez & comme legats de chacun cartier & peuple de la Germanie: & là massacrans vn homme, & le sacrifians en vn lieu touffu, & fort couuert d'arbres, ilz faisoient d'estranges, cruelles & abominables ceremonies. Et entroyent en ce saint pourpris boscageux avec ceste façon de faire: Il ne fut permis à aucun d'y mettre le pied, sans auoir les mains liées de quelque lien, afin de se recognoistre moindre que les Dieux, & de voir par là quelle est la puissance de la diuinité, que si fortuitemēt il tomboit par terre, ne luy estoit loisible de se leuer, ains se trainoit par terre: & tendoit à ceste folle superstition, qu'ilz recognoissoyent celuy d'où leur sang auoit origine, & le lieu où Dieu regnoit, & regissoit tout le monde, & que le reste de la terre leur obeissoit: & estoit suiette. Vne partie encor des Sueues (comme dit est) ainsi que tesmoigne le mesme Tacite, sacrifioit à la Déesse Isis: & au reste tout ce qui estoit peculier aux Germains, & les façons de vie des autres voisins, estoient suiues & imitées par les Sueues. [ Les armes desquels furent iadis telles que décrit Agathie, lors qu'il dit parlant

*Insq̄'icy sont les parolles de Cesar. Tacite liure des mœurs des Germains.*

*Cecy est referé par Sidonie à tous les Sciambrions.*

*Estranges & cruelles ceremonies des Germains.*

*Goths secourus par les Alem̄s. Agathie li. 2. de la guerre Gothi.*

dit parlant de Leuthure & Bulthin Alemands c'est à dire Sueues, qui menerent le secours aux Goths contre les Romains. Les soldats (dit-il) remplis de bõne esperance s'alleuroyent, & chacun aprestoit & acoustroit ses armes à sa fantasie : les vns aiguifoyent leurs haches, les autres leurs iavelots, & s'acoustroyent ce qui estoit rompu, ou descloué: Ainsi les armes de ceste nation sont de peu d'estoffe, & lesquelles n'ont guere grand besoing pour les embellir de la main de l'ouurier. Veu qu'ilz ne sçauent que c'est que de corselets, cuirace, cuißlors, greues, ny soleretz, ny de moriõs, ou salades, entant que la plus part vont ayans la teste nuë au combat. Puis aiouste, l'espee leur pend sur la cuiße gauche, & l'escu sur le costé, l'arc, la fonde & autres instrumens de trait sont hors de leur vsage : seulement ont des doloueres, & haches, & petits dards à la mode & coustume de leur pays, avec lesquels ils font de grands choses estans en bataille, & sur tout s'ilz peuent venir aux aproches, & attaquer leur ennemy : Voila ce qu'en dit Agathie. Au teste, ayant les Romains attiré les Sueues à leur obéissance & amitié, ilz leur feirent cest honneur, qui leur demeura pour priuilege iusqu'à nostre temps, d'estre tousiours les premiers en l'armée, & d'auoir la pointe aux combats plustost que autre nation quelle que ce fut. En combien de lieux ce peuple l'est estendu, & en quel país il a planté ses enseignes auant que estre vaincu par les François, ie le diray le plus sommairement qu'il me sera possible, assureé que le lecteur diligent ne se fastochera de ma curiosité, qui me traueille pour luy donner dequoy se paistre, & contenter. La premiere course faite iadis par les Sueues fut dès le réps que Pyrrhe Roy Epirien, feit la guerre aux Romains, car les Sueues Senoniciens, desquels parle Tacite, vindrent courir iusqu'aux terres d'Italie, & s'arrestèrent le long de la mer Ionique, qu'à present on appelle le goulphe de Venise : & dequoy fait assez de foy Iornandé en sa guerre Gothique, tellement que par ce qu'il en dit, on peut recueillir que les Sueues tenoyent encor la Dalmatie du temps de l'Empereur Iustinian.

Après leur second voyage s'adressa es lieux, où à present est le país de Boëme, Lusatie, Misnie, Slesie, Morauie, & Autriche, pres & le long du fleuue Albis: & cecy aduint du temps de l'Empereur Iustinian, ce que tesmoigne Procopie disant: Après ceux-cy sont les Torings gens barbares, lesquels par l'octroy & permission d'Auguste Cesar tindrent celle terre, pres lesquels furent les Bourguignons, & vers l'Aquilon sont les Sueues: & sont les Sueues vn peuple puissant & libre, & qui de long temps iouist de ces terres. Les autres courses & voyages se recueillent aisément, comme celle qu'ils feirent en Westphalie & Hesse, ainsi que le décrit Cesar en ses Commentaires de la guerre Gallique, où ie renuoye le lecteur: Or que les Sueues se soyent ruez sur les terres Saxones, qui estoient les Westphaliens, & Helliens: lisons Paul diacre en l'histoire des Lombards: où il parle de la paix faite entre les Saxons, & Munnole & de l'occasion d'icelle, & dit ainsi: Lesquels (c'est à dire les Saxons) de retour que furent en leurs terres, les trouuerent occupées par les Sueues & autres nations, contre lesquels comme ilz feissent guerre, ilz furent rompus, n'ayans voulu accepter les conditions assez raisonnables de paix par les Sueues proposées:

Kk

*Armes anciennes  
des Sueues.*

*Prinilege donné  
par les Romains  
Empereurs aux Sueues  
Lambert Schaf-  
naburg. en la vie  
de Henry 4.*

*1. Course des Sueues.  
Voy Polibe  
liur. 2.  
Iornand. li. de la  
guerre Gothiq.  
Et des successions  
des temps.  
Seconde course des  
Sueues.*

*Procop. liur. 2. de  
la guer. Gothiq.*

*Troisiesme course  
des Sueues.  
Cesar 1. li. 4. de  
la guerre Galliq.  
Et Tacit. liur. 2. de  
l'histoire d'Auguste.  
Paul diac. histos.  
Lombard. liur. 1.  
chap. 6. § 7.*

font les Gauloys  
cy se contentent  
si bien au tra-  
seruice. En guer-  
ed, aprenās à leurs  
d'ain la necessité le  
timent plus vilain,  
tellemēt que quel-  
x sellez, ils ne crai-  
s ne souffrent qu'õ  
cela amollist & oste  
eminer. Et estimēt  
nd país voisin d'eux  
d nombre de citez,  
e grande puissance.  
e pas de terroir  
Tacite encor parlant  
dit ainsi des Sueues.  
ayant chacune Pro-  
eue leur est commu  
recourir les cheueux,  
est ainsi que les Sue-  
entr'eux les libres &  
Aussi entre les Sue-  
x herissonnez iusqu'à  
riere, & souuent les  
tesfois les Princes les  
que les autres. En cer-  
sacrée, tant par l'or-  
e d'vne grande & ef-  
ent, dis-ic, certains de-  
de la Germanie: & là  
ouffu, & fort couuert  
nables ceremonies. Et  
e façon de faire: Il ne  
s mains liées de quel-  
oieux, & de voir par là  
mēt il tomboit par ter-  
par terre: & tendoit à  
eluy d'où leur sang a-  
tout le monde, & que  
Vne partie encor des  
sme Tacite, sacrifioit à  
r aux Germains, & les  
& imitées par les Sue-  
scrut Agathie, lors qu'il  
dit parlant

LIVRE TROISIÈME

*Quatriesme cour-  
se des Suenes.  
voy Luitprand  
liur. 4. ch. 12. Et  
Osh Frisinghié  
liu. 1. ch. 8. de la  
vie de Federic  
Emp. de ce nom.  
Cinquiesme cour-  
se des Suenes.*

*Vopisque en la  
vie d'Aurelian  
& de Probe.*

*Amian Mar-  
cellin liur. 16. Et  
17.*

*Aufone.*

*Claudian à Ho-  
norie Emp.*

ce qui aduint peu de temps apres la mort de Iustin Empereur.

Le quatriesme voyage des Suenes, fut où à present est celle grand esten-  
due du país Lorrain, selon l'ancien denombrement de ses Prouinces, &  
d'Helface, en quoy est comprise la nation Bourguignonne: mais en cela il  
fault toujours venir là, que les Alemans d'outr le Rhin estoient cõpris  
la plus part souz le nom de Sueue, suyuant ce qu'en auons allegué de Ta-  
cite. Leur cinquiesme desbord fut en la Rhetie, qui à present est propre-  
ment la Sueuie, à cause qu'ilz s'y arrestèrent, & comme plus tard ils y sont  
venus, aussi en ont ilz laissé le nom à la contrée, ce qui aduint du regne de  
l'Empereur Honorie, quoy que aucuns se courrás de l'histoire de Vellee,  
veulent dire que cela fut du temps d'Octouian Auguste, mais ce n'ont e-  
sté les seuls Sueues qui ont iadis couru ce país, & qu'aussi il apert que ail-  
leurs ilz adressoyent leurs voyages. Il est vray que souuent ilz tãcherent  
d'y mettre le pied, mais ilz en furent chasséz, cõme durant l'empire d'Au-  
relian, & Probe, que les Alemans feirent de si grandes courtes par les Gau-  
les & la Germanie: mais ils furent deffaits par les Romains, & y perdirent  
tout ce qu'ilz auoyent butiné en leurs courtes & rauages. Et du temps du  
grand Constantin ils auoyent si bien besoigné, qu'ilz estoient venus à  
bout de leur affaire, s'estans faits presque paisibles possesseurs de Rhetie:  
Mais Constans fils du grand Constantin, & Iulian l'Apostat leur rompi-  
rent pour ce coup là leur entreprise. Et autã leur en aduint lors que Gra-  
tian tenoit l'Empire, car il y furent bien frotez, & forcéz de se retirer a-  
uec leur courte honte: ce que Aufone Poëte chante, disant:

*Nonce ie veux voler dessus l'onde Pontique  
Pour courir a nnoncer à Valens, cure unique  
Du Ciel, ceste nouvelle, & raport bien-heureux  
Que par ser, suite, & sen le Suenes furieux  
Est accablé & mort, & plus le Rhin n'incite  
Le Gauloys de l'auoir pour desfence & limite.*

A la fin tant feirent ces barbares d'essays contre la region qui à present  
porte leur nom, que elle leur ceda, & demeura pour gage & habitation  
durable, & ce comme i'ay dit estant Empereur Honorie, car quelque ef-  
fort qui y sceur faire Stilicon, si demoura le champ aux Sueues, fust que  
Stilicon conuiaist, & ne voulust y aller à toute force, ou que ses enne-  
mys estoient plus gaillards que ses bandes & gendarmerie, ou comme il  
est plus vray-semblable, que craignant que ceux-cy ne s'alliassent avec At-  
tile, lequel avec grande puissance venoit sur les terres de l'Empire, & ne  
caussent la ruine entiere du nom & pouuoir de la Monarchie des Ro-  
mains. Or que il y eust paix entre les deux nations Romaine, à sçauoir, &  
Sueue, Claudian, qui estoit de ce mesme temps le tesmoigne, disant:

*Borée va tremblant, qu'une seule seconfse  
L'ait ainsi desarmé, & presque sen courronce  
Et les vents Aquilens de s'obeyr contrains*

*Voyent sur les deux bords des grands fleuves Germains  
Les passans, de quel main le Sueue travaille  
Et comme avec le soc la terre il desentraille,  
Et deux terroirs voyant, s'enquiereut qui des deux  
Est au Romain puissant, ou au Sueue hideux.*

Et quoy qu'il en soit, & en quelque temps que les Sueues ayent osté la Rhetie aux Romains, si apert il, que du temps de l'Empereur Zenon, que Theodoric roy Goth fut receu & ioint à la société de l'Empire, le país de Sueue, ia suiet aux Romains, sous ce nom fut donné par le Goth à vn nommé Fribade en tiltre de Duché, & y feit presidant vn nommé Seucorian Comte, pour faire à chacun iustice. La derniere course des Sueues fut en Gallice en Espagne, iaçoit qu'il y en ayt deux precedentes, l'vne à Wittemberg, du temps de Valentinian, & au parauant, cōme on peut recueillir de Tacite sous l'Empire de Tibere: & l'autre en Italie du costé de Tirol & Istrie, & lesquels furent vaincus pres le lac de la Garde sous Galie Empereur: & depuis y rentrent du tēps d'Honorie par les ruses & meschācereté de Stilicon qui conspirant contre son seigneur les y feit passer, mais ce fut à son preiudice, car il fut occis avec son filz qui estoit encor payen, & lequei il vouloit faire Empereur pour la ruine des Chrestiens: La derniere donc fut celle qu'ilz feirent passans en Espagne, où desia ils auoyēt esté sous l'Empire du susdit Galien, & prindrent la cité de Tarrascon, ainsy que tesmoigne Eûtrope: mais ce voyage que ie dis à present fut depuis, à sçavoir lors que les Wisigoths tenoyēt les Espagnes & que Theodoric regnoit sur eux, lequel eut plusieurs guerres avec les Sueues, & ruina presque toute leur race, à cause qu'ils auoyēt conspiré contre luy, toutesfois ayant fait mourir deux de leurs Roys regnans en Galice, à sçavoir Reciaire, & Achiulphe il pardonna à ce qui restoit, par le moyē des Euesques qui l'eny prièrent. Tout ce discours en est fait par Iornandez Alan en sa guerre Gothique. Et de ces roys du sang de Sueue, les princes Portugais estoient descendus iusqu'à ce q'Alphonse prince Lorrain y chāgea la famille: car Theodoric, cōme dit Iornādez, permit aux Sueues d'ellire sous son obeissance & hommage vn Roy de leur nation: & voila quant à ce qui restoit à recueillir de nostre auteur pour l'embellissement de son œuure: parainssi poursuiuons ce que il en dit. ] Mais les mœurs des Sueues ont esté changés depuis ce temps, que dis-je des Sueues, mais bien de routes les nations, & ce qui est le plus à plaindre, c'est que tout est allé tousiours en empirant. Car à present les plus riches, & puissants d'entre les Sueues presque tous s'adonnent à l'estat de marchandise, s'assemblans en vne troupe & société, & font vne boutse commune, où chacun sçait quelle somme d'argent il y doit conserer, avec laquelle ilz achètent non seulement des soyés, espiceries, & drogues aromatiques que on tire & porte des pays estrangers, & outre-marins: ains encor s'amusent à des quinquelleries & petitz fatraz, comme cueilliers, esguilles, miroirs, poupées, & autres telles denrées, achètent aussi pour garder les vins, & les bleds. Ce que ie ne loue pas grandement, veu que ceux cy achetās à bō marché, ce que puis apres il reuēdent au double, ne portēt

*Zenon fait iusort  
de l'Emp. Theod.  
roy des Gothz.  
Paul diacre li. 6.  
en la vie Odoacre.*

*Voy Castiodore  
en l'Epist. de di-  
uerses cognitions.  
Corn. Tacite li. 3.  
des annal.*

*Voy Beat. Rhe-  
nan de la Germ.  
li. 2.*

*Voy Eutrop. li. 9.  
Aurele sext. en  
la vie de Claudio  
Empereur.*

*Trahison de Stilb  
con. voy Iornand.  
lin des success. des  
temps.*

*Ce fut Theodoric  
2. qui regnoit à  
de grace. 476.*

*Voy Rittie, des  
Rois d'Espagne  
li. 1.*

*Rois Sueues occis  
en Espagne par  
les Gothz.*

*Iornand. en la  
guerre Gothiq.  
Princes Lorrains  
en Portugal.*

*Marchans dom-  
mageables en  
Sueue.*

LIVRE TROISIÈME

*Grand subiection  
des Sueues.*

pas seulement preiudice au pauvre laboureur, ou artisan, qui est contraint l'acheter deux fois plus que il ne l'a vendu, ains encor à toute la Prouince qui est contrainte acheter de ces grifons, & à leur mort le bled & vin, à cause que ces galans ont des lettres des Princes, deffendants de prendre ailleurs viures que ez lieux où sont leurs marchez, comme à Stugarol, & autres villes, où sont les Magasins de ces gabeleurs & brigans.

*Hommes fileurs  
en Sueue.*

Bien est vray que ce ne sont point eux qui exercent le trafic, mais ont des facteurs, lesquels ayans recueilly l'argent de la marchandise ensemble avec le proufit en rendent fidelemēt compte à certain temps à leurs maistres. Ceux de bas estat en Sueue l'art & mestier auquel ils s'employent le plus, c'est à faire des toiles, & y sont tellement adonnez & ententifs, que durant l'hiuer en plusieurs endroits on voit non seulement les femmes & filles, ains encor les hommes & garçons prendre la quenouille, & filer avec les femmes. Ils font certain drap de lin entretissu de coton, qu'ils nommēt Pargath, & du treillis qui est tout de toile, lequel ils appellēt Golsch en leur langue. On tient que les seulz tisserans d'Vlme, font tous les ans de ces deux sortes de toiles, le nombre de deux cens mille pieces: & par là chacū peut estimer combien est-ce, qu'on en fait ailleurs, & combien incroyable

*Grand quantité  
des toiles d'Ale-  
maigne.*

& non possible à comprendre, est la quantité du reste qui se fait par toute la Prouince. On en depart aux nations plus estranges, mais vne des plus belles despeches en est faite aux foires de Franc-fort deux fois l'année qui tournent à vn tresgrand proufit à toute la nation & peuple de Sueue. Et d'autant que tousiours la vertu est suiuiue du vice, & qu'il n'y a rien souz le Ciel qui soit parfait, les Sueues sont fort enclins à lubricité, & paillardise, & les femmes d'aussi bonne composition que les hommes les scauroyent souhaiter: & l'un & l'autre sexe commençant presque auant l'aage à se mesler de ceste saleré, & bien tard s'en repentent, & retirent. Le penle que ce vice y pullule de ceste sorte, d'autāt que les prelatz n'y pouruoyēt point par corrections & censures ecclesiastiques, nomplus que on ne fait es autres païs & Prouinces de la Germanie, & ne punissent par excommunication ces paillardz publics, les larrons, adulteres, voleurs & rauisseurs du bien d'autruy.

*Paillardise des  
Sueues.*

*Tiltres des vices  
de chacune des na-  
tions Germaniq.*

Aussi court-il vn prouerbe commun que le seul païs de Sueue, suffit à fournir toute l'Alemaigne de femmes qui s'abandonnent: tout ainsi que la Franconie fait largesse de brigans & de gueux & caymans, Boëisme de Heretiques, le païs de Bauiere foisonne en larrons, les Souisses en bouchers & maquetteaux, les Saxons en beueurs, & yuroignes, cōme la Phrisie & Westphalie formillent en faux tesmoins & pariures, & la marche du Rhin en goulus & gourmands.

Des provinces de Baviere, & Carinthie, de leurs loix anciennes & mœurs desquelles on y use à présent. Chap. 18.



**B**aviere Prouince de la Germanie fut nommée ainsi par les Auaires peuple laissé là du reste qui demeura des Huns en Alemaine, & qui s'arrestèrent en ce pais, & premierement ditte Auarie, mais par l'addition de la lettre B, fut du depuis dicté Bauarie, & Baviere. D'autres tiennent & c'est la plus veritable raison, qu'elle fut ditte Bauare des Boies peuples de Gaule (où à present est le Bourbonnois) qui s'arrestèrent, & habiterent en icelle Prouince: laquelle fut iadis appellée Norique: & à vers l'Orient le pais d'Hongrie, à l'Occident le duché de Sueue, au midy l'Italie, & au Nord la France & les terres & pais du royaume de Boësmie. Et est arroulée de cest insigne fleuve le Danube, lequel y vient du pais de Sueue auant, & comprennent ceste region sous soy les pais d'Austriche, Scirie, & Carinthie, entant que les hommes se ressemblent en mœurs, façons de faire, & langage, & qu'au reste ils estoient iadis contenus tous sous le nom de Noriques.

[ Les Annalistes de Baviere (ainsi que j'ay dit au pais & description de Boësmie) tiennent que les Boioariens sont descendus de l'Armenie, ce qui n'est pas trop impertinent à dire, ny malaisé à le croire, veu que les premiers remuemens des peuples, se feirent là apres que Noé fut sorty de l'arche le grand deluge estât cessé, mais de dire que ce fut vn Boioger roy qui ayr donné ce nom au pais, ce seroit s'abuser, veu qu'encor du temps de Cesar ce mot Boioarien, n'estoit cogneu en Alemaigne comme naturel du pais: ains estoient les Boies se tenans es Gaules, & ayans occupé vne grand partie de l'Italie outre les Alpes, ainsi que bien marque Polybe liu. 2. disant ainsi: Entre le Po, & l'Apennin habiterent iadis d'entre les Gaulois, premierement les Ananes, puis les Boies, & apres les Euganes, & à la fin les Senonoys, lesquels les derniers des peuples de Gaule se tindrent le long de la coste de la mer Adriatique: & ceux cy sont les nation principales sorties de Gaule pour s'arrester en Italie: lesquels habitent en des hameaux bastis sans aucune muraille ny closture, ne se soucians d'aucun aprest, ny magnificence, & ausquels la terre dure seruoit de giste sur vn peu de fougere ou autre telle liçiere. Ils viuoyent de chair, & s'adonnoyent seulement à la guerre & au labourage, viuans fort escharément, & ne tenans compte aucun des arts, ny des sciences: leur richesse consistoit en or, & bestail, à cause que facilement ils pouoyent transporter ces choses de lieu en autre, estans contrains de changer de demeure. Chascun d'entre eux taschoit à gagner autant d'amys qu'il luy estoit possible, & ainsi tant plus vn homme auoit d'hommes à sa deuotion, de tant il estoit estimé plus puissant, & redoutable. Dés le commencement ils se contenoient en ce pais Italien, mais depuis ayant mis espouuementement au cœur de leurs voisins, à cause de leur force & vaillance, ils les attirerent à eux, & se les assuiettirent: iusqu'icy sont les parolles de Polybe. Marlian escriuant sur les Commentaires de Cesar lors qu'il parle des Boies, ne fait qu'aller à l'en-

*Voy Auentin liu. 1. de l'hist. de Baviere.*  
*Marlian sur les Comē. de Cesar. Descriptiō de Baviere. Ptholom. liu 2. chap. 14. Tab. 5. d'Europe.*

*Polybe liu. 2. Gaulois habitans en Italie.*

*Mœurs de Boies anciens.*

LIVRE TROISIEME

*Erreur de Mar-  
lian en son indice  
sur les Commēt.  
de Cesar.*

*Cesar liv. 1. de la  
guerre galliq.*

*Heluetiē bruslēt  
leur país pour al-  
ler cōtre Cesar.*

*Strabon liv. 5.*

*Gaulois en Italie*

*Boies passent en  
Germanie.*

*Ceux de Baviere  
sont descendus des  
Gaulois.*

*Par qui Baviere  
conuertie à la foy.  
Ce Lucierognoit en  
Angleterre l'an  
de nosi. seig. 182.  
voy Polido. Virg.  
liv. 2. del hist.  
Ang.*

*Cecy aduint en-  
viron l'an de gra-  
ce 900.*

*Ce nom estoit le  
gentilice des Hō-  
gres.*

tour du pot sans asseurer chose quelconque, & voulant faire sortir noz Bourbonnois de Baioarie, il broüille si bien son dire qu'en lieu d'eclaircir Cesar, il le charge de nuages & espaisſes tenebres, disant que Cesar leur donna habitation es limites des Heduens, ou Bourguignons & qu'ils y bastirent vne petite citē nōmée Gergobie: & puis s'oublant qu'il auoit tiré ces Boies de delà le Rhin les y ramēne, & leur donne le país Norique, où à present est Noremberg, que de leur nom il appelle Baioarie. Mais oyons parler Cesar meſme, lors qu'il fait mention des Heluetiens, & de l'appareil de guerre qu'ils dressoyent cōtre les Romains. Ils persuadent (dit il) aux Rauragues, Tulingues, & Latobriques, (qui sont à present les Lufanois, Bernois, & ceux de Constance) qu'ils bruslassent à leur imitation, leurs villes, & villages, & s'en veinſſent avec eux à la guerre. Attirerent aussi à leur amitié & ligue les Boies, qui auoyent conquis la region Norique, & prise d'assault la citē Noreie (qui est ores Noremberg) à fin qu'ils s'en reuinſſent à leur secours. Voyez Cesar qui fait les Boies non habitans du Norique, ny ledict país nommé Baioarie, mais qui le conquirent de son temps, prenans par force Noremberg Citē capitale du país. Et à fin de mieux esplucher les matieres, oyons encor Strabon qui est auteur digne de foy, qui parle plus à descouuert lors qu'il dit, parlant de la riuere du Po: Le temps passē comme i'ay dit, plusieurs nations Gauloises habitoyent le long de ce fleuue, les plus puissantes desquelles furent les Boies Insubres, & Senonois, lesquels auoyent d'autrestois prise d'assault la citē de Rome. Ceux cy és derniers temps & n'aguerē furent du tout exterminēz par les Romains qui n'en feirent pas ainsi aux Boies, contens de les chasser de leurs limites & finages. Ceux cy changeans de place s'en allerent habiter le long du Danube avec les Tautisques, ayās guerre continuelle contre les Daces, iusqu'à tant qu'ils les eurent du tout ruinez, & destruits. Que voulez vous de plus intelligible que cecy pour prouuer que les Baioariens sont venus des Gaulois, & nō les Bourbonnois de Baioarie, ainsi que refuse Marlian, & que les annalistes de Baviere se font à croire? Mais laissons les modernes compter leur fables, & s'uyuons le vray cours de l'histoire avec la preuue des bons, & anciens auteurs. ] Les Baioariens ont esté premieremēt instruits en la foy Catholique par Lucie Roy de la grand Bretagne, puis par saint Rupert, & en fin par Boniface Euesque de Magence: & est le país party en quatre Eueschez, à sçauoir de Saltzburg, Passaux, Phrisinghen, & Ratisbone: & n'y à Prouince en toute la Germanie, où il ayt de plus belles villes, ny en plus grād nōbre: Saltzburg qu'o dit auoir esté l'anciēne Iuuanie, est la citē Metropolitaine, & munich le siege ducal, laquelle iadis se nōmoit Schiren. Ceste prouince ains qu'estre aliuetie, & redigēe en prouince, estoit gouuernēe par son propre Roy, & à durē ceste puissāce royale iusqu'à l'empire d'Arnoul qui succeda aux enfās de Charles le grād à la dignitē imperiale, du sig aussi duquel on tiēt qu'il estoit. Et tout ainsi que tous les roys des Parthes s'appelloyent Arsaces, & les Egyptiēs, Ptholomēes, ceux cy semblablemēt portoyēt le nom de Cacan: mais apres qu'Arnoul eust chassē ces Roys, les Ducs y furēt ordōnez tels qu'écote on y voit à present, lesquels sont sortis au cōmencement de

la race illustre des Agilolphinges, sans qu'on osât les eslire ny choisir d'autre sang ny famille, que de ceux qui portoyent tel tiltre.

[ Wolphang Lazie Viennois diët que ceste race des Agilolphinges, c'est ainsi qu'il les appelle, estoient sortis de la race des Bourguignons, & auxquels selon la loy Salique des François, estoit deuë la succession de Baviere. Mais l'annaliste de Baviere les appelle Welphons, & les fait sortir d'un Altorff Welphon lequel descendoit d'une race ancienne des Sueues & des Princes d'iceux, & les seigneurs issus du sang de ces Welphos, ont tenu cët neuf ans ou d'auatage, le Duché de Baviere. Et porterent ce nom soit du village Welphon près la riuere Gelon en la haute Vindelicie, ou du Loup porté en leurs armoiries : Et d'eux sortist la diuision qui depuis causa tant de troubles en Italie entre les Guelphes & Gibelins : car ces Welphes ou Guelphes estoient ennemis du village Bebelin ou Gibelin, des seigneurs duquel estoit issu l'Emp. Federic premier du nom, à cause que Welphon seigneur d'Altorff, & du nom duquel les Ducz de Baviere ont jadis porté le nom, auoit querelle avec la race Bebeline : d'où aduint qu'en Italie on appelloit Guelphes ceux qui pour les Papes se partialisoïent contre les Empereurs, qui estoient soustenus par la faction Gibeline, à cause que ce fut souz les Federics premier & second, que ces vilaines diuisions & partialitez ruinerent l'estat d'Italie. Le Blond, comme n'ayant bien leu les histoires Alemandes, ne sçait point rechercher de plus loing l'origine de ces mortz que de dire que dans Pistoye, Federic Empereur donna le nom de Guelphes à ceux qui tenoient le party du Pape, mais il n'en donne raison quelconque. Sabellique allant aussi à l'entour du pot, sans se donner garde de quel lieu estoit fortly l'Emper. ennemy du Pape, dit qu'à Pistoye y auoit deux Allemans l'un nommé Gibel, & l'autre Guelph, lesquels se baderent l'un contre l'autre, & que de leur querelle sortirent les factions & bandes diuerses & le nom des partialitez de l'Italie. Et voila quant aux Agilolphinges ou Welphons Ducz de Baviere ] Les mœurs de ce peuple & manieres & ordonnances pour leur vie, se peuuent cognoistre par les loix desquels ilz ont vë depuis qu'ils ont receu la foy Catholique : & lesquelles furent telles, Que l'homme estant libre de cõdition qui veut donner son domaine, terres, champs, esclaves, argent, ou autre chose à l'Eglise, aye à escrire dans vne cõdulle escriite & signée de sa main, y mettant en outre le nom de six tesmoins, & presentera ladite donation à l'autel en presence du Curé, & mettra les mains dessus comme la consacrant à l'Eglise. Ce que fait, il ne luy sera plus loisible, n'y à pas vn de ses successeurs, & ayans cause, de retirer ces choses dõnées que par le mesme consentement de l'Eglise: Et serõt les causes touchäs au prouffit de l'Eglise deffendues & debatues deuant l'Euesque. Celuy là tõbe en l'indignation de Dieu & soit excomunié quicõ que fera violẽce à l'Eglise, ny aux choses qui luy appartiennent, & soit cõtraint par le Roy ou Prince à reparer le tort & damage qu'il y aura fait, payät trois õces d'or d'amẽde: Et sil nie le fait, qu'il viẽne iurer sur l'autel deuant le curé en presence de tout le peuple suyuant la valeur de la chose. Quiconque subornera le serf, ou esclau de l'Eglise, & l'incittra de se enfuyr, soit contraint de le retirer à ses propres frais & def-

*Welph. Lazie li. 8. des migrations tiltre des Sueues. Auentin liur. 6. ci annales de Baviere.*

*Welphons ont longuement iadis tenu le royaume de Baviere.*

*Welphon, ou Wolph signifie Loup.*

*D'où vint le nom des Guelphes, & Gibelins au pays d'Italie. Voy l'Abbé d'Ysserghem en ses Parslipomenes.*

*Cery aduint l'an de grace 1138. voy Othö Frisinhgẽ liu. 2. chap. 2. & Nauclere.*

*Blond. Decad. 2. liu. 7.*

*Le nom Guelphes, & Gibelin premierement à Pistoye.*

*Erreur du Blond. & de Sabellique. Sabelliq. Emes. 9. li. 6.*

*Li. des loix de Baviere. Tilt. 1. des Donat. Eccle. Paragr. 1.*

*Immunité des Eglises Tilt. 2. & 3. Le mot de l'immunité est Nungelild, qui signifie neuf testis, & s'interprete auant de Raufs, ou montons.*

LIVRE TROISIEME

pens, & que ce pendant il y en mette vn en sa place du fugitif, & paye d'amende quinze solz. Si quelque esclau à mis le feu es lieux saints en cachette, que la main luy soit coupée, & les yeux arrachez à fin qu'à l'aduenir il ne puisse vser de pareille meschance, & son seigneur reparera le dommage fait à l'Eglise par ledit embrasement: Si vn homme libre a esté le boutefeu, qu'il satisface au tout, & face refaire les choses endommagées, payant pour le rachapt de sa temerité. 60. solz: & le niant qu'il vienne iurer deuant 24. de ceux qui seruent à l'Eglise, & sur l'autel en présence du deffenseur du lieu saint, qui est l'Euesque, & fera son serment tenant les doigts sur le liure des saints Euangiles. Que le criminel sensuyant à l'Eglise soit en franchise & garant: voire le seigneur n'en pourra retirer son esclau, ny luy faire aucun tort, ou violence: que s'il fait le contraire, soit cōtraint par le iuge de payer l'amende de 40. solz à l'Eglise. Qui aura batu, ny blecé vn qui est promu au clergé en quelqu'un des ordres moindres, qu'il en paye double amende ainsi que sont condempnez ceux qui iniurient leurs parens: & que les ministres de l'autel en reçoient double satisfaction, & triple si le blecé ou homicide estoit promu aux plus grâds ordres. Que si quelqu'un tuoit vn prestre, paye 300. liures au pris de l'or, & 200. pour le Diacre, conuertie & appliquée l'amende au profit de celle Eglise, où seruoient lesdits homicidez. Et si le meurtrier n'a dequoy four nir à icelle somme, qu'il se vende, luy sa femme, & ses enfans, & esclaves, ou se mette en seruice, iusqu'à tant qu'il se soit racheté de l'argent, auquel il est obligé pour son crime & forfait. Mais qu'il ny ayt homme si hardy de mettre la main sur l'Euesque, encore qu'il en receut iniure: ains si l'Euesque est vicieux qu'on le face conuenir deuant le Roy, Prince, ou tout le peuple, & soit là accusé de meurtre, paillardise, ou trahison. Que s'il a voulu faire venir les ennemys, & leur donner entrée en la Prouince, & se soit efforcé de ruiner ceux qu'il deust garder & deffendre, qu'il soit depose de son office, ou banny hors de son pays. Celuy qui subornant celle qui est voilée & dediée au seruice de Dieu, la prend à femme contre la reigle, & ordonnances de l'Eglise, qu'il la rende à son monastere, & soit condamné à pareille satisfaction que celui qui rauist l'espouse d'un autre: que l'Euesque secouru par l'authorité & secours du Prince, la renferme en despit qu'elle en ayt dans le conuent où elle fut desbauchée: & le rauisseur soit contraint se chastier, ou qu'on le bannisse de la Prouince: Qu'il ne soit permis aux Prestres, ny Diacres tenir femme quelconque estrangere en leur compaignie, à fin que telle hantise ne les rende polluz, & que presentans sacrifice indignement deuant Dieu, le peuple ne soit puny pour la faute de son pasteur ayans licence d'auoir en l'encloz de leur maison, leurs meres ou sœurs, à cause que la liaison du sang oste le soupçon de vice, en celles qui leur sont si proches de consanguinité. Que ce soit aux seuls Euesques de cognoistre & iuger selon les saints Canons, des fautes & crimes du Clergé. Les fermiers, rentiers, & seruiteurs des Eglises chacun selon sa puissance, payera rente, cens, & dismage à l'Eglise, de dix boisseaux l'vn, de dix perches de terre l'vne, de dix gerbes l'vne, de dix ruches à miel l'vne, donnant chacun quatre poulets, & 15. œufs de censiué, & foyent

*Titre 6.*

*Lieux de franchise.  
Tit. 7. l'arag. 1.*

*Punition de ceux  
qui offensoient les  
gés d'Egl. Tit. 9.*

*En quels crimes  
l'Euesque deuoit  
subir iugemens.  
Tit. 10.  
Des rauisseurs des  
Normains.  
Tit. 11.*

*Fèmes deffendues  
aux Prestres &  
diac. Tit. 12.*

*Ce 13. titre cōtient  
encor les Cornues  
que le fermier doit  
à son seig. Cēsier.*

& soyent tenus de charier le boys, pierre, chaux, & autres chose necessaires pour la fabrique & bastiment des saints lieux, neantmoins qu'aucun ne soit forcé à plus faire que sa puissance ne porte. Qui conque dresse embusches contre le Duc, & seigneur du pais, où incite les ennemys contre son Prince, ou Citoyens, ou aura trahy quelque ville, & conuaincu du crime par trois tesmoings, que le Duc face de sa personne ce que bon luy en semblera, toutesfois que ses biens tous soyent confisquez. Mais à fin qu'aucun ne perisse par l'enuie calomnieuse d'un sien haineux, qu'il soit permis à l'accusé de se purger par le combat de sa personne, à l'un de ses accusateurs, & s'il demeure vainqueur, qu'aussi il soit absous de l'amende. Et si quelqu'un est si meschant que de tuer son Prince, qu'il soit aussi luy-mesme mis à mort, & tout son bien confisqué au public à jamais, & sans esperance de rapel, ny redintegratio pour les successeurs. Le seditieux & faisant leuer tumulte contre le Duc, soit condamné à six cens liures d'or, applicables au Prince, & tous ses complices soyent mis à deux cens, pour purgation de leur faulte. L'armée estant conduite en campagne, & sur les terres de l'ennemy, qu'on ne face aucune querelle, ny tumulte, ny pour les garfes, ny pour les logis, voire ny pour l'esgard du boys, ou viures, & fourrages, chascun en prenne ce qui luy fera besoing, sans qu'autre luy donne aucun empeschement: les contreuenans soyent punys selon la rigueur de la loy militaire, ou estans liurez à l'ennemy, ou receuans cinquante coups de fouët en presence du Chef, & de son Capitaine. Lequel ne doit souffrir qu'aucune de ses bades face courses, ny rauages en la terre de l'ennemy sans le congé, & commandement du Duc, & s'il le fait, qu'il porte la penitence en satisfaisant à ce que les gens auront porté de mal, & preiudice par sa paresse, & peu d'aduis, & diligence. Si vn homme franc de condition fait dommage, qu'il l'amende de 40. solz, & restitue tout ce qu'il aura raué, & emble: & si c'est vn serf, ou esclaué qu'il en perde la teste, & son maistre, ne l'ayant empesché de ce faire, soit tenu aux interests, & reparation du dommage fait par son seruiteur. Celuy qui robe quelque chose que ce soit au camp, si c'est vn esclaué, que les poings luy soyent coupez, & ce nonobstant son maistre payera le pris de la chose rauie, & desrobée: l'homme franc, rendant ce qu'il a pris, payera encore quarante liures d'amende. Celuy qui par le commandement du Roy, Duc, ou General de l'armée aura fait mourir vn autre, que le Prince luy serue de garant, & serue de deffence à luy & ses hoirs: & le Prince decedant, que son successeur soit tenu à luy tenir main forte, & luy seruir de sauuegarde. Si le Duc est rebelle & refuse obeissance au roy, soit priué de sa principauté, & pense qu'il est banny de l'esperance du salut eternal. Si le fils du Duc est si arrogant, superbe, & priué de bon sens, que de vouloir chasser son pere de l'estat, y estant instigué par le conseil des meschans, estant encor son pere suffisant de presider au Iugement, assez fort pour monter à cheual, conduire vne armée, puissant pour porter armes, & combatre, sans qu'il soit sourd ny aueugle, ou que jamais il ayt forfait, ny commis felonnie contre son Roy: qu'un tel fils rebelle, & desobeissant, soit banny si bon semble au Conseil, ou desherité, & chassé de l'heritage de son pere, à cause que cõtre

*Contre les traistres  
chap. 2. Tit. 1. des  
Ducs, & causes  
qui leur touchent.*

*Titre 3.*

*Lois militaires.*

*Titre 6.*

*Contre les Ducs  
rebelles. Tit. 10.*

*Des enfans rebel-  
les. Titre 11.*

LIVRE TROISIEME

la loy, il a peché contre son pere. Celuy qui par sa temerité, ou trop chargé de vin commettra quelque scandale en la court du Roy, ou du Duc, quelque mal qui s'en ensuiue, qu'il l'amende selon la loy, & soit condemné à 40. liures: mais si c'est vn esclau qu'il en perde la main. Celuy qui en la court du Duc, voyant quelque cas de mal enfermé le prend, & l'emporte, s'il le tient caché vne nuit, sans le rendre, soit conuaincu de larcin, & paye au public, 15. liures d'amende, à cause que l'hostel, & maison du prince est comme vn lieu sacré, & publique. Quiconque refuse d'obeir au mandement du Duc, soit amendable de 15. l. & nonobstant contraint encor de

*Bailliages distinguez par Cōtez, la loy fait l'ordonnée pour tous les iours 1. du may, cha. 3. tilt. 1. Parag. vs placita*

*Salair des Iuges. tilt. 2. Parag. 1.*

*Chap. 4. tilt. vni- que. Par. 1. 2. et 3.*

*Chap. 8. des Noces, n'a qu'un tilt.*

*Degrez de consanguinité. Des festes et ceux qui les viennent. b. 9.*

mettre en essait ce qui luy estoit enchargé. Cōmandé & ordonné que les plaids, & assises soyent tenues tous les quinze iours, par tous les Comtez de la Prouince: & là se trouueront ceux qui sont nobles, & francs de condition, & en default de ce seront taxez à 15. l. d'amende, le iuge, à fin de iuger equitablemēt, aye le liure des loix pres de luy, & selon icelles qu'il vuides differens. Qu'il ne iuge rien par faueur, ayant esgard aux personnes ne se laissant corrompre par dons: il est vray que iugeant iustement, il luy est permis de prendre pour son salaire, la neuuiesme partie de l'amende: Mais s'il gette sa sentence contre le droit, qu'il paye le double de la somme à laquelle il aura condemné la partie descheat de sa cause: & en outre l'amendera de 40. l. La mort du Duc, outre la peine, sera amendée sur les biens du delinquant à 1460. liures d'argent, applicables aux parens, du defunct, ou au Roy, les parens du Duc occis le meurtrier estoit condéné à six ces liures d'amende, & la loy vouloit que la peine de celuy qui tuoit le Duc fut triple en accroist, sur celle qu'o leuoit du meurtre fait sur ses parens. Mais si on s'attaquoit aux Agilolphinges, qui estoit le sang ducal, & ancienne famille des Princes, l'amede en estoit quadruple: Violant le sang des Huoses, Trozzes, Cagaues, Habilinges, & Ennonns, qui venoyent à la successio ducal apres les Agilolphinges payoit seulement le double. Et au 5. chap. de la loy de Bauiere, sont contenues les peines pecuniaires de ceux qui mettoient la main violente sur les francs de condition, sur les affranchis, & sur les esclaus, ayant esgard à la qualité, estar, & grandeur de chacune personne: & de cecy, & diuersité des crimes, ou blessures il y en a 32. tiltres.

Nous defendons ( dit le legiflateur ) les nopces incestueuses, & ne soit permis à hōme qui viue de prendre à femme sa belle mere, la femme de son fils, la fille de sa femme, sa marastre, la fille, ny la sœur de son frere, ny la sœur de sa premiere femme. Que les enfans de deux freres, ou deux sœurs ne contractent point mariage ensemble: ceux qui feront au cōtraire que leurs biens soyent confisquees, par l'ordonnance du Iuge. Quiconque profanera le sainct iour du dimanche, en faisant quelque œuvre seruite de sa main, & qu'en estant admonesté vne, & deux fois, n'aura obey à l'admonition, soit estrené de cinquante coups de fouët sur les espauls, & si encor il continue, qu'il perde la troisieme partie de ses biens: & si pour cela encor il ne veut se chastier, & y reuient pour la troisieme fois, que perdant sa liberte soit fait esclau, puis que le iour de la feste il n'a voulu iouir du priuilege de ceux qui sont libres. Le serf qui peche en cest en-

droit soit fouëtré pour la premiere fois, à la seconde, que la main luy soit coupée, l'estranger condamné à 12. s. d'amende. Quiconque force contre son gré vn homme franc, à estre en seruitude, ou enuahit, & vsurpe son bien & patrimoine, outre l'amède de 40. s. il restituera tout ce qu'il aura rayuy & occupé. Si quelcun abusoit de la femme libre & franche, & espouse d'autruy, soit amendable au mary de 140. s. & s'il estoit occis sur le fait, il demoura en son malheur, sans que poursuite ou vengeance quelconque en soit faite.

*Des fâces. ch. 10.*

Si vn hōme acointe vne femme libre avec son consentement, s'il refuse de l'espouser, soit condamné à douze s. d'amende. Si vn serf à suborné la fille, ou femme de franche condition, son maistre sera tenu de le liurer aux parens de la fille pour le punir, lesquels le feront mourir s'ils veulent, & en sera à leur discretion. Si quelqu'un rauist vne fille vierge, sans qu'elle y consente, & que ses parens y accordent, payera 40 s. si vne affranchie 8. si vne esclaué, quatre. Et si l'homme franc, quitte son espouse, de fraîche condition, aussi, sans iuste occasion, qu'il satisface aux parens la somme de quarante s. en recompence de l'iniure: Et à la femme delaisée, luy rendra son douaire, & tout ce qu'elle luy aura porté venant avec luy, selon la dignité & grandeur de la maison d'où elle est sortie, & de la noble famille de ses maieurs. Si vn homme libre delaisant vne femme de pareille condition apres l'auoir fiancée en préd vne autre, qu'il compose avec les parens de la fille, & leur paye 40. s. d'amende & reparation, lesquels la donneront puis apres à qui bō leur semblera: & sera l'homme tenu d'amener 12. hommes tesmoings de son sang, deuant lesquels il iurera que ce n'est pour crime ou faulte qu'il trouue en la fille, ny pour haine ou despit des parens qu'il la refuse, ains pour estre lié ailleur d'vn si estroit lien d'amour, qu'il luy est impossible de s'en despeter. Celuy qui rauist la femme qui est mariée à vn autre, qu'il la rende, & satisface au mary cent cinquante solz, d'amende. La femme qui prepare breuuages à vne autre pour la faire vider, & auorter, si elle est chambriere qu'on luy donne deux cés coups de fouët, mais si elle est franche qu'elle soit mise en seruitude.

*Des Mulieres chap. 11.*

*Des rauissment. Tit. 6.*

*Des diuorces. Tit. 14.*

*Tit. 15.*

*Tit. 16.*

*Des auortans & auortement. Tit. 18. 19. & 20.*

*Weregeldz. c'est autant que solz: mais c'estoit monnoye d'argent. Du larcin. ch. 12. Tit. 1. & 3.*

Si la femme enceinte estoit frappée par quelqu'un, & que de là s'en ensuiuist la mort, il estoit puny comme homicide, mais si c'estoit son fruit seulement, & auquel il empeschoit de prendre vie au corps de la mere, il payoit 20. s. mais si le fruit viuant, il l'estaignoit avec ce coup dans le vêtre de la mere, l'amende estoit alors de cinquante Weregeldz, & 3. s. & demy. L'homme ayant comis larcin en la court du Duc, en l'Eglise, en vne forge, ou boutique d'artisan, ou au moulin, à cause q'ce sont maisons publiques, s'il est libre, payera neuf fois autant que vault la chose desrobée, & iurera sur la valeur du larcin, ou sinon deux entreront en cōbat pour l'aucrement de son innocence. Si le larrō de nuit est occis en faisant son forfait, qu'on n'en face point de poursuite. Quiconque suborne le serf d'autruy à desrober, & endommager son maistre, soit par larcin, ou autrement, la meschanceté estant descouuerte, qu'il soit condamné comme larron, & restituera le dommage neuf fois plus que ne monte le principal: & ce pendant le serf rendra ce qu'il aura pris, & desrobé & pour sa punition

*Tit. 5.*

LIVRE TROISIEME

sera estrillé de 200. coups de fouët, en la place & deuant tout le peuple, sans que son maistre soit pour cela tenu de payer rié d'améde, pour la faute de son esclauc. Quelque chose qu'un larró ayt emblée, estât présenté au iuge, qu'il soit puny seló la rigueur de la loy du païs, mais auant que condamner le larró à la mort, si est-ce qu'il fault que ses biens seruent à recópenfer quelque cas des pertes, & dómages de celuy qui aura esté defrobé. Quicóque achettra quelque cas en ceste Prouince, sera tenu de fenquerir si c'est larcin, ou nó: si ce viét de pillage, soit forcé à le rédre, & payé au fisc l'amende de douze s. & par mesme loy sont aussi cōdemnez ceux qui recelent les larrecins. Et ne soit permis à personne de composer, & accorder avec le larron sans l'auctorité & consentement du iuge, & quiconque celoit vn larcin, estoit soumis à pareille peine que celuy qui commettoit le crime. Toutes les fois qu'il ya, quelque debat sur les limites, & bornes des cháps, & q̄ les deputez recherché les bornes iadis posées, & n'y voyás aucune aparéce, que le vendeur ayde par son tesmoignage, à la prescriptiõ de temps, & que ce pédant la lógue possession face à son profit, & móstre où sont les termes de la terre alienée: mais si le debat est si grand qu'il ne puisse estre voidé paisiblement, que deux en combatent au peril de leur vie: & neantmoins ne sera permis à hôme quelcõque de poser nouveau signe, terme, ny borne sans le consentement de l'une des parties, & y assistat l'arpéteur cõmis à la mesure de la possession & heritage. Si vn hôme frác remue les bornes, ou les plante de son autorité propre, soit amédable de cinq solz: mais le serf sera estédu en public, ou il recevra 200. coups de fouët pour chastimét. Si vn frác romp la paroy, ou haye de l'autre franc son voisin, qu'il repare la ruine, & paye trois s. d'améde. Qui osterá les colonnes, poultres, ou ais, soit condéné à les rendre & payer trois solz d'amende, il est vrayq̄ pour chascune tuile, & ais rauy, fault qu'il en donne vn sol de recompence. Qu'aucun ne puisse prendre gaige de son autorité sur celuy qui luy doit, ains en demandera congé au Duc: & s'il fait le cõtraire, il rendra le gage tout sur l'heure, & l'amenderá de 40. s. au Duc, & les interests de la partie offensée. Celuy qui moissonnerá les bledz meuts d'un autre, qu'il soit mis à six solz d'améde: que s'il le nie, qu'on luy en presente le sermét pour s'en purger. Quicóque par sort ou charme, gasterá les bleds & moissons de son voisin, qu'il l'améde de 12. s. en estât cõvaincu, & nourrisse la famille de celuy qu'il a offensé tout le lóg de l'année, & luy réde l'estimation & valeur esgalle de ce qu'il aura perdu en ses fruits. S'il le nie, qu'o luy done à iurer, ou qu'il s'en purge par cõbat cõtre celuy qui l'accuse. q̄ nul ne face mal, ou nuisance, & ne tue la beste d'autruy, quoy qu'il la trouue en dómage, mais la retiéne chez soy, iusqu'à tât qu'il ayt denócé le tort receu, ou au maistre de la beste, ou aux voisins, lesquels visiteront le lieu endómagé, le cõferans avec ce qui n'est encor gasté, à fin q̄ durant les moissons on voye le dómage qui s'en est ensuiuy, & q̄ celuy à qui estoit la beste en face reparatiõ telle q̄ de droit & iustice. Et quicóque cõtre ceste ordónance occira quelq̄ beste q̄ ce soit, il gardera ce qu'il a de mort, mais sera obligé d'en rédre vne pareille au maistre de celle qu'il a tuée. S'il luy creue vn oeil, il en payerá la troisi. partie de ce qu'elle vault: si la queué ou

*Icy on peut voir que les amendes n'estoyent point la peine de la mort.*

*Le nom de ceste amende en la loy est Fredeuiltr. 12. 13. & 14.*

*Loix champêtres & sur les bornes chap. 15. Tilt. 4. & 5.*

*Des engagemens pris du che. 16. Tiltre 1.*

*Tilt. 6.*

*Des bestes allés en dommage cha. 17. Tilt. 1. Par anim.*

l'oreille, vn sol en fera la recompence: si la corne, l'amède n'en estoit qu'à la moitié: mais si ces iniures sont faites à la beste en despit du maistre d'icelle, & en le mesprisant, la satisfaction en double en chacune des parties gastées & offensées. Quiconque aura pris en charge bœuf ou cheual, en receuant salaire pour la garde, si luy meurt par la faulte de celuy qui en est enchargé, il le payera tout entier, sans qu'il puisse redemander aucun pris ny recompence: mais si luy se purge par serment, il en sera quitte en rendant le cuyr. Si quelcun à receu de l'or, argent, vestemens ou autres meubles en garde en sa maison, & que fortuitement le feu s'y mettât, ces choses soyent bruslées avec ses biens, luy n'en ayant fait aucun prouffit, se purgeant par serment, ne sera tenu d'en satisfaire chose quelcôque. Celuy qui sous pretexte de secourir, & ayder à estaindre le feu, desrobe quelque cas d'emmy l'embrasement sil est descouuert, il le rendra au quadruple, & payera encor l'amende au sisc selon l'ordonnance & rigueur de la loy. Les choses mises en sequestre ne pourront estre vendues, ny données en sorte quelconque, tandis que la possession en est debatue en iustice par les parties qui les querellent. La femme qui apres le trespas de son mary demeure veufue, aura esgalle portion pour vsufruit des biens du deffunt, que l'vn de ses enfans legitimes: que si elle vole aux secondes nopces, que le mesme iour elle sorte de la maison de son premier espoux, avec son douaire & meubles, & ce pendât les enfans partiront entr'eux, la part qui leur estoit escheuë pour son veufuage. Quoy que les enfans soyent de diuers liëts estans neantmoins legitimes, ilz heriteront esgalement des biens du pere deffunt, chacun iouissant seulement de la successiõ particuliere de sa mere, sans qu'il y ayt en icelle aucune communauté: mais le bastard n'aura rien à prendre au sort du legitime. Quiconque vend, ou aliene quelque chose, ayant touché deniers, fault que ratifie le contract de sa vête, ou par escrit, ou par tesmoins: & ne sera vne vendition forcée, valable, ny legitime. Quiconque alienera le bien d'vn autre, sans le consentement du vray possesseur, sera condamné la luy restituer, & encore pour satisfaction luy en donner vne esgalle portion: & si la chose vendue ne peut estre recouuerte, qu'il luy en paye deux fois autant la valeur. Quiconque aura donné le denier à Dieu pour arres de quelque chose, si le contract n'estoit chagé par le consentement des parties, tiendra ce qui est promis, & contracté, & perdra ses arres, & en outre satisfera à la somme selon la forme de la conuention. Si vn homme à vendu quelque chose gastée, & non marchande, que dans trois iours il la reprenne, ou iure deuant tesmoins qu'il en ignoroit le vice, & ainsi la vendition en sera loyale & ferme. L'esclau qui se sera rachepté du sien, & non des biës de son maistre qui l'achete, estoit rédu à son seigneur, si la fraude estoit descouuerte, d'autât qu'iceluy auoit receu non le pris de sa vente, mais à son desceu les biens de son esclau mesme. Que les eschanges ayent mesme force, & vigueur, & soyent de pareille tenue, que les achapts & venditions. Quiconque se saisira d'vn champ, pré, ou autre heritage le disant estre sien, qu'il paye six solz pour la punitiõ de sa temerité, & soit chassé de l'heritage. Le tesmoing suborné si c'estoit pour meurtre, fault que preuue son innocēce par combat, ou sil demeure

Ll iij

*Du feu espris en  
une maison: &  
biens meubles mis  
en deposts. ch. 18.  
tiltre 3. & 4.*

*Lois des herita-  
ges. chap. 19.*

*Bastards forcés  
des heritages. sile.  
3. par. 2.  
Des venditions.  
chap. 20. sile. 2.*

*Des arres sile. 10.*

*Des usurpations.  
sile. 22.*

LIVRE TROISIEME

*Des morts & leurs cas.* ch. 25

vainqueur qu'il soit absouz sans que plus on le recerche, ou luy soit faite poursuite. Celuy qui desenterre vn corps mort pour en auoir les despouilles, qu'il compose avec les patens du deffunct, s'il est de libre condition à 40. l. & restitue ce qui aura esté enleué du sepulchre. Si vn homme fait vn meurtre à cachette, & de guet à pens, gettât le corps ou en l'eau, ou en quelque autre lieu, que premicrement il paye 40 l. d'amède, & puis compose avec son iuge, & si quelcun trouue le corps d'un homme libre noyé, & le regette du bord encor vn coup dans l'eau payera 20 l. d'amède: mais si vn esclau estoit meurtry & caché en ceste maniere, la satisfactiõ en sera neuf fois autant, c'est à dire de cõt quatre vingts l. Celuy qui deualisera le corps de l'homme qu'il aura occis, le satisfera au double: & l'hõme mutilant le corps d'un trespaslé payera 12 l. de chacun membre qu'il aura ofencé. Celuy qui ayant trouué vn corps le mettra en terre, afin que les bestes ne le deuorent ou deschirent, qu'il en soit recompencé par les parents

*Du naufrage.* ch. 26.

ou par celuy à qui le deffunct touchoit en quelque chose. Quiconque remuera le bateau d'autruy d'un lieu en autre pour s'en seruir, sera tenu le rendre sain & entier, ou en payer vn semblable: mais sil le retire de l'eau & le tient caché, & requis il nie l'auoir pris, qu'il en soit puny, & l'amède comme d'un larrecin. Qui desrobera ou osterá vn chien de chassé sera tenu le rendre, ou vn semblable & payer 6. l. d'amende, & troys pour vn chien de village, & de garde pour les troupeaux. Quelque temps à esté que ceux de Bauiere obeissoyent à telles loix, desquelles ilz obseruent encor à present quelques vnes. Or ceux qui d'entr'eux sont les plus deuotieux, on les voit souuent aller en pelerinage à grands troupes, & sur tout à Aix la chapelle. Et ont en leur país deux lieux fort renommez pour les grands miracles que nostre seign. y monstre ordinairement en ses saintz, & à cause du nombre infiny qui y aborde de toutes parts: à Otinghe, c'est à sçauoir au temple dedié en l'honneur de la gloriculé vierge mere de nostre seign. & à S. Wolphang. Il n'y a point de vignoble en Bauiere, si ce n'est en quelques endroits les plus exposez au soleil de midy: mais le país y est fort boscageux, & embelly de costaux & montaignes, qui est cause que la grand abondance du gland & pommes sauuages y nourrit vn si excessif nombre de porcz, que tout ainsi que l'Hongrie abonde en bœufs, aussi Bauiere fournit plusieurs Prouinces voisines des pourceaux nourris en ses boscages. Ce peuple est si sale, rude, brutal, & farouche que si on le vient paragonner au reste des Alemans, on luy pourra à bon droit donner le nom, & tiltre de Barbare. Mais les vices desquels il est le plus entaché, c'est la descourtoisie & inhospitalité, & le larcin. Ilz se vestent volontiers de couleur asurée & bleüe, & portent plus ordinairement botines, ou brodequins qu'autre chaussure. En l'auoisnement que fait Bauiere avec le país & Duché d'Austriche, elle regarde les prouinces de Stirie & Carinthie. La Carinthie est país montaigneux, & qui a au Leuant les Carnes, & est iointe vers le midy à la Stirie, confinant les Alpes Italiques, & le país du Friuli: en icelle a de beaux vallons, & gentiles colines qui foisonnent en bledz, arroufées de plusieurs lacz & riuieres, la principale desquelles est le Draue lequel courant la Stirie, & país d'Austriche, se va engoulpher dans le Da-

*Lieux de deuotiõ en Bauiere.*

*Vices de ceux de Bauiere.*

*Draue, & Saue fleues d'Hongrie & Austriche.*

nube, n'estant en rien moindre que le Sauc. L'Autriche a ses Princes qui portent le titre d'Archiducz : & venant le nouveau Prince à prendre le gouvernement du pais, ilz y vsent de ceremonies estranges, & non d'ailleurs entendues : Car non guere loing de la ville nommée Saint Vite, en vne grande & spacieusemēt profonde vallée, on voit vnes maïures & ruines de quelque cité demolie, le nom de laquelle a esté emporté par l'oubly, & iniure du temps : & non loing de ces ruines en vne belle estendue des prez est dressée vne grād pierre de marbre: Sur ceste cy fault que monte vn païsant, auquel ce droit eschoit par l'heritage & succession de ses ancestres, ayant vne vache noire, & pleine pres de luy, & à la main dextre; à la fenestre vne iument maigre & deffaite; & tout autour vne infinité de Païsans & autre peuple.

Après cela arriue le Duc qui doit estre accompagné d'vne grand troupe de noblesse, & porte l'on deuant luy les habits & ornemens ducaux, & tous ceux de sa suite sont brauement equizez, mais le Prince est vestu assez simplement, comme celuy qui porte l'abillement d'vn païsant, le bonnet, souliers, & houlette comme vn berger si bien qu'on le prendroit plus tost pour pasteur, que pour si grand Prince. Celuy qui est assis sur la pierre de marbre, voyant venir l'Archiduc, s'escrie en langue Esclauonne, (car les Carinthiens sont Esclauons) & dit, qui est cestuy-cy qui marche si superbement? la multitude qui luy assiste respond, que c'est le seigneur de tout le pais, le païsant assis dit lors: Sera il iuste en ses iugemens? demande il le bien, & salut du pays? est-il libre de cōditiō, de s'ag illustre & digne de telle dignité? gardera-il les loix, & cōmandemens de Dieu, comme vray Catholique & deffenseur de la sainte Eglise? Tous crient alors & disent, qu'il est tel, & le sera encore mieux pour l'aduenir. Celuy qui est sur la pierre de rechef dit: Auec quel droit & raison me pourra-il oster de ceste place? Lors le maistre d'hostel du nouveau Prince respond: ce lieu sera de vous racheté par le pris de soixante pieces d'argent: ces bestes seront vostres, & les habits que le Duc a sur luy, avec ce vous & toute vostre maison serez franc de toute taille, imposts & subsides. Ce que ayant ouy, le païsant frappe doucement de sa main la ioie du Duc, l'admonnestant d'estre iuge equitable, & ce fait descend de son siege, prend ses despoilles, & se retire, & le Duc monte sur la pierre, & desgainant son espée, se tourne de tous costez, parlant & haranguant le peuple, & luy promettant tout deuoir de bon Prince, & iuge equitable. Aucuns tiennent qu'on luy porte encor de l'eau dans vn chapeau de vilageois, & qu'il en boit pour tesmoignage de sa future sobriété: & de là ilz s'en vont à l'Eglise de Solennes voisine dudit lieu, & dediée à la vierge Marie, où le saint seruice est célébré, auquel assiste le Duc, & toute la troupe.

Les Ceremonies finies le Prince despoillant son habit rustique, préd les ornemēs ducaux, & banquette avec la noblesse. Après dîner on reuiet au pré, où le duc oyt les cōplaintes de chacun, & leur fait droit, prenāt les foyes & hommages de tous ses vassaux & subiets. Or la coustume que ce soyēt les païsans qui reçoient le duc & l'ineustissent de sa dignité, vient de ce qu'ont esté iadis les ruraux les premiers qui ont receu l'Euāgile, & sainte re-

*Ceremonies au sacre des Archiducs d'Autriche.*

*Prince d'Autriche vestu en vilageois.*

*Comme le Prince Carinthie achete sa principauté. Cecy est au long dit & discours par Enoë Syluie, qui estoit present quand Federic 3. Emp. prist possession de Carinthie.*

*Promesse de iustice & equité.*

*D'où vient que le Duc Carinthie est inuesty par les rustiques.*

ou luy soit faite  
voir les despoil-  
libre condition à  
Si vn homme fait  
ou en l'eau, ou en  
ède, & puis com-  
omme libre noyé,  
o f. d'amède: mais  
a satisfactiō en se-  
celuy qui deualifera  
ple: & l'hōme mu-  
mbre qu'il aura of-  
re, afin que les be-  
ncé par les parents  
se. Quiconque re-  
uit, sera tenu le ré-  
retire de l'eau & le  
y, & l'amède com-  
de chassé sera tenu  
roys pour vn chien  
mps à esté que ceux  
eruent encor à pre-  
us deuotieux, on les  
ur tout à Aix la cha-  
our les grands mira-  
saintz, & à cause du  
ne, c'est à scauoir au  
e de nostre seign. &  
e, si ce n'est en quel-  
le pais y est fort bof  
t cause que la grand  
vn si excellent nombre  
œufs, aussi Bauiere  
nourris en ses bosca-  
e si on le vient para-  
roit donner le nom,  
olus entaché, c'est la  
nt volontiers de cou-  
tines, ou brodequins  
e avec le pais & Du-  
e Carinthie. La Ca-  
Carnes, & est iointe  
, & le pais du Friuli:  
oissonnent en bledz,  
esquelles est le Draw  
poulpher dans le Da-

LIVRE TROISIÈME

*En quel temps les Princes Carinthiens recurent le Baptesme.*

ligion du baptesme, veu que leurs Princes, & noblesse demourerent gentilsz & idolatres iusqu'au temps de Charles le grád, lors qu'aussi ledit Empereur les feit tous baptiser & instruire. Le Duc de Carinthie, estoit iadis grand veneur de l'Empereur, & c'estoit deuant luy que se demesloyét les causes qui touchoyét aux gruyeries, & droits de la chasse, & fautes en cela commises: & ce grand veneur estant aiourné deuant l'Empereur, n'estoit tenu de respondre à ceux qui l'accusoyent qu'en langue Esclauonne, qui luy estoit naturelle. Ils ont vne estrange façon de proceder en iugement contre les larrós, & ce vers les cartiers de celle Prouince, où est assise la ville de Klagen qui est telle. Si vn homme est soupçonné de larcin, il est soudain pendu & estranglé & puis on luy fait son proces: si son innocence est auerée il est despendu, & mis en terre, & les funeraillies en sont faites aux despens de la communaute de la ville: mais s'il est iugé & trouué coupable, on le laisse au gibet iusqu'à ce qu'il tombe par pieces à terre. L'abillement des Carinthiens est de laine sans aucune tainture, & portent ordinairement des chapeaux, & parlent tous Esclauon. Mais les Stiriens sont gens agrestes & grossiers, ayans tous de grosses loupes autour du gosier, & si excessiues qu'elles leur empeschent la parole: & (s'il est vray ce qu'on en dit) les femmes voulans donner la mamelle à leurs enfans, les regettent sur leurs espaules tout ainsi qu'on feroit d'une besace, afin que cela ne serue d'obstacle à l'enfant en tetant. On attribue la raison de ces enfleures tant à l'indisposition de l'air que des eaux que boit ce peuple. Les Stiriens imitent les Alemans & en mœurs, & en parole & abillement, reseruent ceux qui se tiennét le long de la riuere du DraW, qui vident du lágage Esclauon. En Stirie se fait & cuit du sel, qu'on aporte en diuerses côtrées & païs voisins. Le païs est abondant en mines de fer, & d'argent, mais à cause du peu de soing des Princes, on ne tient grand compte de le tirer & y besoigner. Ceste Prouince fut iadis nommée Valerie du nom de la fille de l'Empereur Diocletian: & est fort môraigneuse, si ce n'est du costé qu'elle regarde l'Orient, & où elle fauoisine de la Pannonie, & là elle s'estend en vne grande & profonde planure, & longue campagne.

*Estrange iugement & proceduro contre les larrons en Carinthie.*

*Stiriens sont les anciens Taurisques.*

*Stirie abonde en fer & argent. Strabon 4.*

*Stirie ditte Valerie, & pourquoy. Voy Ammian Marcell. lin. 19.*

*Plin. lin. 3. chap. 19. & 20. Strabon lin. 4.*

*Jornand. lin. de la guerre Gotthig.*

*Volphang lazio lin. 6. des migrations.*

[Le païs Stirien est celuy que les anciens ont apellé Taurisque, ainsi que le lecteur diligent peut recueillir par la descriptiõ qu'en fait Plin en son histoire naturelle: & Strabon qui dit que Tibere & Druse son frere, chastierent les Taurisques & Carnes, qui faisoient des courses & grands pillages sur les terres suiettes à l'Empire Romain. Et ce mesme auteur fait mention des mines qui sont tant en Stirie que Carinthie. Des Stiriens fait aussi mention Jornandez, parlant de Theomir Roy des Goths, & Chunimunde prince des Sueues: où il dit que les Stiriens viuoyent paisiblement avec les Goths le long du Danube. Des successiõs des Princes qui ont regné en Stirie & Carinthie, & par quel moyé lesdits païs sont venus en la maison d'Auftriche, voy Wolphág lazio, croniqueur de Ferdinád Emp. & hõme qui a fait de belles & diligètes recherches en l'histoire des anciens.]

De l'Italie & mœurs des Italiens, de Romule encor, & de la police  
par luy instrumée en Rome. Chapitre 19.



**T** A L I E region d'Europe fut premierement ditte *Italie ditte Hesperie, & d'où prin le nom.*  
& nommée Hesperie de Hesper frere d'Atlas, lequel *Fabie p' Her. li. 10.*  
chassé du país de Libye, donna le nom & à l'Espai- *du siecle d'or. Ca-*  
gne & à l'Italie, ou, comme dit Macrobe, elle priit le *son aux origines:*  
nom de l'estoile Hesper ou Vesper, à cause q' ce pays *Denys Halyc. li.*  
est suiuet & regardant vers le lieu, où ceste estoile a *1. antiq. rom. Ma-*  
son couchant. Fut aussi apellée Oenotrie, soit à cause *cro. Satw. l. c. 3.*  
de la bonté des vins excellés qu'on cueilloit en ce pays, veu que les Grecs  
apellent Oenon le vin, en leur langue, ou de Oenotrie Roy des Sabins.  
Encore fault-il que la diuersité des viandes contente & aiguisé l'apetit  
de ceux qui sont assis au banquet: & d'autant que nostre auteur à recuei-  
ly que l'Italie fut nommée Oenotrie à cause de l'excellence des vins recuei-  
lis en icelle, i'auoit qu'il y ait quelque raison en son dire, si est-ce que par-  
lant sans citer auteur il rend sa sentence douteuse, & pource, moy vou-  
lant l'arrêter, & fortifier aussi ce que ie dis, ie deduiray les auteurs, & les o-  
pinions diuerses qu'ils ont sur ce propos: Denys de Halycarnasse qui pour  
vn Grec a assez curieusement recherché ce qui est des antiquitez d'Italie,  
& nommément de la cité de Rome, mentionnant ce mot d'Oenotrie: en  
parle en ceste sorte. Les Arcades sont les premiers d'entre les Grecz, qui  
passés la mer Ionique (qui est à present la Valone, & tout le goulphe pres-  
que de Venise) s'arresterent pour habiter en Italie avec Oenotre filz de  
Lycaon, qui estoit le cinquiesme en ranc apres Egée, & Phoronée les pre-  
miers Roys, qui onc commanderent au Peloponnesse, à present Morée. Or  
dixsept aages auant Troye assiegée, les Grecz estoient en Italie pour  
la peupler & cultiuier. Oenotre laissa le pays de Grece voyant son partage  
ne lustrer pour nourrir son train, & entretenir son estat: enuant que son pe-  
re Lycaon ayant 22. enfans, il failloit que l'heritage fut diuisé en autant de  
parties. Ainsi partant de la Morée, il dressa vn beau equipage de guerre, &  
arma plusieurs nauires, faisant voile le long de la coste d'Italie en la mer  
Ionique: avec lequel vint aussi Peucetie vn de ses freres, & furent ces deux  
Princes suiuis par vne grand troupe de peuple de leur país, qui prenoit  
plaisir à les accompagner en leur fortune. Peucetie au premier lieu où il  
prist terre en Italie par dessus les montaignes Iapigiennes, il y conduist son  
peuple & luietz & s'y arrestant, ceux qui se tindrent en ces lieux porterent  
depuis le nom de Peuceties. Mais Oenotre avec la plus grand force de l'ar-  
mée, vint de l'autre costé de l'Italie vers l'Occident, en la terre nommée  
Ausonie du nom de ceux qui s'y tenoyent: mais apres que les Thirreniens  
se furent faits maistres de la marine, le país prist le nom qu'encores il por-  
te. Oenotre donc trouuant le paisage beau & plaisant, & le terroir bon &  
commode pour estre cultiué, & ensemencé, quoy que la plus part fut en  
friche, & ce qui mesme estoit labouré n'auoit que comme point d'hommes  
pour y habiter: ayât eu affaire avec quelques barbares, lesquels il vainquit,  
il bastist des villes fort petites, & voisines les vn des autres sur les mon-

*Oenotre Arca-*  
*dié en Italie. De-*  
*nys Halic. li. 1.*  
*des antiq. Rom.*  
*Phoronée regnoit*  
*l'an du monde.*  
*2155.*

*La Peucetie c'est*  
*à present terre de*  
*Barré en la Pou-*  
*ille: & les Iapi-*  
*giens c'est terre*  
*d'Otrante.*  
*Ausonie est ores*  
*ditte Campagne*  
*de Rome le long de*  
*la mer.*

LIVRE TROISIÈME

raignes, ainsi qu'estoit la façon de bastir aux anciens. Et fut toute celle plage & coste le long de la mer, & icelle de grand estêdue, & tout autant que ce Prince Arcadien en subiuga, fut apellée Oenotrie, & le peuple y habitant, porta le nô d'Oenotrien, Voila les mots de Halycarnasse. Ce voyage est mentionné par Pausanie, tenant propos des enfans de Lycaon roy Arcadien: Or Oenotre (dit-il) le moindre & plus ieune de tous ses freres, ayât recceu, & argent, & vne bonne troupe d'hommes de Niçtime son aîné, passa sur mer avec armée en Italie, & de luy porta le nom Oenotrie celle region en laquelle il s'arresta, & où il posa le siege de son Royaume.

Je sçay que deux excellens Italiens de nostre aage, & tous deux faisant profession, & de la Theologie & de l'histoire, ne veulent prendre pour argent content ce que dient ces deux tant remarquez auteurs que sont Denys Halycarnasse & Pausanie, mais s'armēt de ie ne sçay quels fragmēs faits à la poste de ceux qui n'auoyent leu les liures des anciens, de Caton en ses origines, & de Fabie Pictor en son siecle doré, se faisant accroire de belles fables, & inuentans des interpretations de mots à leur fantasia, & des noms des villes, & prouinces tout aussi tost, qu'ilz trouuoient quelcun, ou le faignoient qui aprochast de ce que ilz auoyent en pensée. Je n'ose reuoquer en doute le Caldéen Berose, à cause que de grans hommes ont suiuy le fil de son histoire, mais de m'arrester à Iean Annie Viterbien renouuelleur de ces fragmēs sur le s. Berose. Leandre Bolonois homme fort excellent, a descrit toute l'Italie.

*Pausanieli 8. lib. 2. Archadiques.*

*Caton es origines, & Fabie Pictor sont fragmens suspects plustost de nouuelleté que d'antiquité. voy Beat. Rhena en sa Germanie.*

*Iean Annie Viterbien renouuelleur de ces fragmēs sur le s. Berose.*

*Leandre Bolonois homme fort excellent, a descrit toute l'Italie.*

*Iane dit Oenotre, & pourquoy.*

*Pline li. 14. ch. 15*

*Trois Oenotries.*

*Mirille Lesbien. li. de la guer. Pelagique.*

Oenotrie, met en auant ne sçay quelle refuerie des origines de Caton, disant qu'elle porta ce nom de Iane, qui aussi s'apelloit Oenotre, pour auoir esté le premier qui inuenta le vin: comme si dēz Iauē, ou Noē ce mot & ap. iation eussent esté donnez en Grec, à l'Italie. Mais quelle absurdité s'en suit de cela ie ne veux autre tesmoing que les auteurs approuuez qui font pour nous: veu que Pline dit qu'en celle partie d'Italie ou s'arresta Oenotre, le vin n'y croissoit point, & ce depuis Iane iusqu'à Mezence qui regnoit sur les Toscans, lequel vint secourir les Latins pour le seul desir d'auoir du vin pour salaire: or voyez si du nom Oenoz, ou vin, le pais fut dit Oenotre, ou s'il n'est plus raisonnable de croire que ce fust quelque Prince, & non l'abondance du vin qui fut cause de telle apellation. Pour lauer aussi ceste faulte si lourde, ces deux grans personnages, mais trop ennemys des Grecs, & lesquelz ilz chargent du vice auquel ilz tombent en recherchant les choses trop curieusement, disent qu'il y a iadis eu troys Oenotries, en quoy certainement ilz n'ont guere failly ayans les bōs auteurs pour patrons & deffenseurs de leur cause.

La premiere ilz peschent ne sçay si iustemēt, en Caton & la referent à Iane duquel furent nommez ceux de l'ancienne Italie. La seconde fut celle que Oenotre Arcadien sus-recité nomma, selon que i'ay de Halycarnasse

& de Mirsille Lesbien, laquelle cōtenoit le pais de la Pouille, où premierement s'arrestèrent les Ausoniens qui est, selon Strabō, depuis le goulphe sainte Eufemie (iadis nommē sein Hipponiate) iusqu'au Scillatique qu'à present on appelle Squilazze. La troisieme fut au pais des Sabins portant le nom d'un Roy dudit pais ainsi que Varron le recite. Et ainsi en quelque sorte que se targuent Annie, ny Leandre, si ne sçauoyent ilz biē couvrir ce coup, veu que l'un d'eux veut prouuer que auant que le Grec Oenotre vint en ce pays desia il portoit le nom d'Italie: mais combiē la chose est veritable, les Chroniques nous en font foy, & conuainquēt, ceux qui faillent, de mensonge. Que le diligent lecteur recerche en quel temps regnoit Itale fils de Iupiter & Electre, & puis voye quand fut-ce que Oenotre nauigua vers l'Italie, qui estoit 15. aages auant que Troie fut bastie, c'est à dire 450. ans prenant 30. ans pour chacun aage & lors il sçaura comme les choses se raportent, entant que depuis cest Itale Electreen iusqu'au cōmencement du regne des Troyens, il ny a que cent soixante ans: & si en cela ie suis contē de fauoriser de tant Annie, que de luy accorder ce que Fabie Piccor & Sempronie, par luy inuentez, ou renouuellez en chantēt. Et voila quant au mot Oenotrie, duquel en suyuant le fil de l'auteur, nous dirōs encor en passant vn petit mot. ] En fin ceste region prist le nom d'Italie d'Itale fils du roy de Sicile, lequel enseigna aux habitans les moyens de labourer & cultiuer la terre, & y establit loix pour les tenir en vne ciuile societe: & atriua en ce mesme cartier, où depuis Turne roy des Rutules regna, luy imposant son nom, à sçauoir Italic. Cecy est tesmoigné par Virgile, disant.

Strabon. 6.  
Varron de la 13.  
me Latine.

Fabie Piccor. du  
siede d'or. Sipro-  
nie liur. de la di-  
uision d'Italie.

Virgil. 1. Encid.

*Vn lieu y a que en grec Hesperie on appelle  
Antique & fort pays, & Prouince fort belle  
Les hommes qui iadis sy tindrent les premiers  
Furent Oenotriens, mais le nom des derniers  
A ce que l'on nous dit porte ceste Prouince  
Et Italie a nom d'un Itale son Prince.*

[Or que Annie sopiniaistre icy à son aise sur les Oenotriens Grecz, ou Ianigenes, qu'il aille recercher la Cabale de la langue Aramée, avec laquelle il veut nous faire recevoir ces songes, si ne sçauoit-il se despestrer de ce passage de Virgile proposē si clerement, & ne peut se couvrir par la supputation des années: ioint que depuis l'arriuée de cest Itale au pays Latien, vous ne lisez point aucun auteur qui baptise l'Italie du nom d'Oenotrie. Je ne me fusse arrestē si longuement icy, n'eut esté, que ie ne veux laisser en doubte le lecteur en chose que ie puisse eclercir avec l'autorité des sçauans qui nous ont deuancez & en aage & par doctrine, entre lesquelz i'admire Annie, mais sil a failly, il en faut donner la coulpe aux temps, qui tenoit les bons liures cachez: & au zele que ce bon personnage auoit à tirer les fondemens de l'Italie d'entre les mains des Grecs, comme l'estimant plus ancienne que la Grece.]

Mais Timée & Varron sont d'aduis que c'est des bœufs & Taureaux que l'Italie à pris son nom, à cause qu'il y en auoit en abondance & que

Mm ij

LIVRE TROISIÈME

*De la description  
d'Italie, sans voir  
Plin. Solin, Stra-  
bon, Mela, Polibe  
Ptolomée, & au-  
tres infini.*

*Estendue en long  
d'Italie. Solin.  
chap. 8.*

*Auguste est un  
Valon en Alpes,  
ou est assise la cité  
Turée iadis nommée  
Eporodie. Et est  
en la Lombardie  
deça le Po.*

*Rubiés à present  
est dit Pissatello.*

*Ligurie, & ses li-  
mites.*

*Genes Cité chef  
de Ligurie.*

*Limites de Tosca-  
ne.*

*Lyrus fleuve, à pre-  
sent Gariglian.*

*Rome en Latie.*

*Antie ville fort  
ancienne voy Tit.*

*Liv. 8. de la vil-  
le bastie. Tacit. 3.*

*& 14. des annal.  
Appian. 1. Et  
Polibe 1.*

*Dennis Halic. 8.*

*Silaris fleuve ores  
est dit Selé.*

*Surrente iadis louée  
de fort bons vins.*

*voy Plin. liv. 14.  
ch. p. 6.*

*Strabon. 5.*

*Laie iste à present  
Laino.*

*Peste, & Possido-  
nie tout un. voy*

*Line liv. 8. Ouid.  
1 de l'art. parlant  
des roses de Peste.*

*Buxente. voy Stra-  
bon 5 Et Line 25.*

*Et 39.*

c'estoyent des plus beaux qu'on sceut voir en autre Prouince. Or la part de la campagne Romaine, où le Tibre s'engoulphe dans la mer Tyrrhene s'appelloit Latie, tout ainsi que Ausonie celle qui est le long de la mer. Elle s'estend en forme d'une croix des la mer de Toscane, iusqu'au goulphe de Venise & sein Adriatic: & des Alpes iusqu'au mont Apennin, allât toutesfois aucunement en se hauçant iusqu'à Reze de Calabre, & plage de l'Abruzze, en son extremité, & coings vers le cap d'Otrante, elle regarde la mer Ionique, & de l'autre costé la mer de Sicile pres le Far de Messine, & sa derniere ville est Reze. Sa longueur est (suyuant l'opinion de Solin) déz Auguste Pretorienne, s'estendant par Rome, & le país de labour & finages de Capue iusqu'à la susditte cité de Reze en Calabre, & contiét vn million, & vingt mille pas en son long & estendue. De largeur l'Italie contiét quatre cens dix mille pas où elle est plus large, mais en sa plus grande estressifure elle a 136. mille pas: & la cité de Reate fait le milieu, & comme le nombril & centre de tout le pays, ayant eu longuement du costé de la mer le fleuve Rubicon (autremét Pissatello) pour bornes & limites. Or est l'Italie diuisée en plusieurs regions, parties & prouinces, entant que la Ligurie (ou coste de Genes) est comprise en celle estendue de país, qui est depuis le fleuve Var (qui separe l'Italie du país de Prouence) iusqu'à la riuiere nommée Macre, & en celle Prouince est assise la superbe & illustre cité de Genes. La Macre passée, on entre en Toscane, ou Hetrurie, iusqu'au Tibre, où est la cité de Pise. Du Tibre iusqu'au Lyrus (à present Gariglian) est compris le país iadis nommé Latie, où est assise la grande, & triomphante cité de Rome, & au dedans & sur l'extremité latiale estoit le temps passé la cité tant ancienne d'Antie. [Laquelle fut iadis vne des plus renommées d'Italie: & en laquelle fut basty vn superbe temple de fortune, duquel fait métion Horace en ses vers, icelle ayant esté ruinée, Claude Néro la feit reparer ainsi que raconte Suetone en la vie dudit Neron. Les Antiés ont iadis eu plusieurs guerres contre les Romains desquelles Haly carnasse discourt assez & mesmemét lors qu'il parle de la reuolte de Coriolâ & des liguees qu'il feit pour se preualoir des forces Romaines. Je n'ay peu trouuer par qui elle fut depuis du tout ruinée, veu qu'à peine trouue l'on vne petite mesure qui en donne quelque signe, si ce n'est dás les bois, & le chasteau Neptune qu'on dit auoir esté basty des ruines d'Antie.] Du Gariglian iusqu'au Sarne est enclosé la Campanie, ou terre de labour, en laquelle est posée la cite de Naples: & delà iusqu'à la riuiere Silaris est la region des Picentins (qui est la principauté de Salerne) & là sont les villes Surrente & Salerne, iusqu'à la Basilicate, laquelle commence des le Selé, iusqu'au Laie: & là sont les villes Peste & Buxente toutes deux ruinées, mais Peste, ou Possidonie sans nulle ruine qui reste, & Buxente qui n'est à present qu'un chasteau, que les habitans du país appellent Pisciotte, à cause duquel pource qu'il est basty pres la mer, le promontoire voisin & qui iadis portoit le nom de Pessionie, s'appelle à present le cap de Pisciotte: & tout ce trait de país se nommoit iadis Lucanie. Du fleuue Laie, ou Laue iusqu'à Leucopetre est le país d'Abruzze, où est la ville de Rhesé pres la mer de Sicile. De Leucopetre iusqu'au Promontoire Iapigien, dit le Cap

de sainte Marie, sont les Salentins en la grãd Grece ancienne, où sont les villes de Crotone, & Tarente. Et dudit promotoire iusqu'à Brindes, iadis Brunduse, c'est le vray país des Calabrois, où est la cité d'Otrante, iadis Hidrums, & si long temps qui à seruy de retraite, & magasins aux infidelles, par le moyen des Emp. s'en aydans contre le Pape. De Brindes au mont Gargan (dit à present de saint Ange) est la Pouille, en laquelle sont les principautez de Barry, & Salapie, à present nommée Salpe: & du mont saint Ange, iusqu'à l'embouchement du fleuve Sare sont les Ferentans, en la regio desquels est la cité d'Isconie, & est le Marquisat dit de Guast. Du Sare iusqu'au fleuve Aperne est le país des Marrucis, & en iceluy la ville d'Ortone: d'Aperne iusqu'à l'Esie sont les Picentins, la region desquels estoit au premier & plus ancien temps le limite de l'Italie, où est assise la cité d'Ancone: du fleuve Esin, iusqu'au Rubicon, ou Pissatelle, est la plus fresche borne d'Italie: A cause que soudain on entre en la terre des Gaulois, & anciens Senonoys, les villes desquels sont Fano, Senogail, Pesero, & Rimini: & du Rubicon, iusqu'aux Bouches du Po, furēt les Boies, où est bastie la belle cité de Rauēne: du Po, iusqu'à Tailleuent est le terroir Venitien, où aussi gist la riche & puissante cité de Venise. De Tailleuent iusqu'au fleuve Natiscon sont les Carnes, qui est le Duché de Forly, duquel est Metropolitaine la cité d'Aquilée: & se nomme ce país la marche Trenigriane. Du fleuve Natiscon iusqu'à la riuere Arse, sont les Iapiges, & Istriens, à present Esclavons, la cité desquels est Triest, & Formion, ou Cesane, est la riuere qui y passe, qui qlquesfois fut la fin & limite de l'Italie. Le mont Apennim est celuy qui fait comme vne diuision de tout le terroir Italien en deux parties, l'vne regardant l'Occident & le midy, & l'autre s'estendāt à l'Oriēt & Septētrion: s'estēdant depuis les Alpes, premierement en Ligurie, puis en la Gaule Cisalpine, & Lombardie, & marche d'Ancone, lesquels ce mont separe d'avec le país de Toscane, & de la region ancienne des Sabins, qu'on dit à present Vrbini & la Romaigne, & passant plus outre reprend son destour vers la Pouille, & mont saint Ange, separant les Pelignes, Marrucins, & Picentins (qui est l'Abruzze, & Basilicate) d'avec la Romaigne, & terre de Labour, & est le dernier but, & le limite de l'Apennim, depuis mont saint Ange, iusqu'au Cap sainte Marie, ayant d'vn costé la Pouille, & les deux Calabres, en l'vne desquelles est l'ancienne region nommée la grand Grece, & de l'autre la Marche d'Ancone, la Basilicate, & l'Abruzze. Le país d'Italie est fertile & comme encoint, & faisant portée de plusieurs metaux, par tout ayant vn air serain, viuifiant, & salubre perpetuellement, à cause que le ciel y influe vne grãde & douce temperic, les champs y sont fertils, les collines exposées aux rays du Soleil, les taillis sans nuifance, les bois toufuz, & ombrageux, belle & grãde diuersité des forests profondes & agreables, iouissant d'vne merueilleuse fertilité & abondance de grains, fruits, vignes, & oliuiers, là sont les laines tres-fines, les Bœufs gras, & forts au labourage, les lacs clers, & foisonnans en poisson, les riuieres & fontaines saines, & nourrissantes, grand multitude de bons ports de mer, & les fleuves coulans à grē dans la mer, pour le secours & profit des hommes, qui semble tendre le giron.

Mm iij

*Tarēte est principauté, & Crotona Comté: en la Calabre.*

*Cestuy confond l'ordre de la diuision de la Pouille. De Salapie. Voy Strabō 5. Appia Alexand. liu. 1. des grecs.*

*Marrucins sont ceux de Pesquiere Picentins c'est la marche d'Ancone.*

*Ce país est nommé la Romaignolle.*

*Aquilée fut celle ou se tint iadis le Patriarche Venitien.*

*Les Carnes sont partie suiets aux Venitiens, & les autres aux seigns d'Autriche.*

*Estendue du mont Apennim.*

*L'Apennim diuise l'Italie.*

*C'est ainsi que s'appellent les Picentins, Lucains, & Bruties. voy Ledre en son Italie.*

*Loüanges d'Italie*

LIVRE TROISIEME

à toutes nations pour le trafic, & marchandise : tellement qu'on iugeroit que ce soit à bon droit qu'aucuns l'ont apellée, & mere, & nourrice de toutes nations & Prouinces : C'est celle qui a esté esleue par la diuine prouidence, pour vnir, & assembler les parties esparées du corps de l'Empire terrestre, & pour amollir, apriuoiser, & policer les peuples plus cruels, & farouches, accordât sous la douce harmonie du langage Latin, les peuples qui auparauant ne pouuoient conuenir, parler ny frequenter ensemble.

Au reste pour ne mettre point les nations estranges en ieu (dequoy le recit en seroit trop long) lesquelles ont esté vaincues, & par la langue, & par l'effort, & armes des Romains Italiens: vne seule cité des Peres, & Quirires Romains, a autant effectué avec sa vertu, & loüables exéples, que toute la Grece avec ses preceptes, & escripts d'eloquence: & lesquels comme deuinans, que ceste terre Italique commanderoit vn iour à tout le monde, ils appellerent vne bonne partie d'icelle la grand Grece. Et pour conclure sommairement, il faut penser que ce n'est aduenü sans la prouidence d'enhault, que lors que Dieu tout bon, & tout puissant, visita la terre en se faisant homme, c'estoit en Italie qu'estoit le siege de l'Empire, & la retraite de toutes les nations de l'vniuers, où bien tost apres deuoit estre posé le chef, & pasteur vniuersel de la bergerie Chrestienne. Les Italiés sont entr'eux diuers le plus souuent, & en couleur, & en stature: Car ceux qui se tiennent en la Gaule Cisalpine, & tout le long de la terre Venitienne sont ordinairement blancs, plus propres en habits & langage: là où les Toscons, Campaniens, ou Napolitains, ceux de la Basilicate, & d'Abruzze ont vne couleur plombée, les cheueux noirs, la stature petite, & sont maigres & disports, simples & modestes à l'habit, & langage. En la marche d'Ancone & à tous les Italiens qui se tiennent le long de la coste de Leuant, iusques en la grand Grece (sauf les Calabrois, & ceux de la Pouille qui habitent au coing de l'Italie) & les mœurs, & le langage dure encor entremeslé du Grec & Italien. Tout le país d'Italie (ainsi que presque toute l'Europe) fest de tout temps contenté d'vnes nopces, c'est à dire les hommes n'y espousans qu'vne femme, & si le diuorsé y est entreuenü il à pris son origine de Rome: d'autant que Spurie Caruile, fut le premier qui à Rome repudia sa femme, sous pretexte qu'elle estoit brehaigne, & sterile. Les citez de la region Italique eurent iadis des hommes de trois conditions qui les habiterent, les esclaves, les libertins ou affranchis, & les libres & francs: des francs encor y en auoit trois ordres, les Plebées, Cheualiers, & Patrices. La charge des temples & sacrifices estoit commise aux Pontifes & Flamines, à sçauoir Euesques, & Prestres diuisez par colleges & rens, & chascun ayant charge expresse de certains dieux & sacrifices. Quant à la dignité, & magistrats regissant la cité, c'estoit au dictateur que la souueraineté estoit donnée, & duquel on ne pouuoit aucunemét appeler: & estoit cest office semestre, & à icelle on y paruenoit comme par degrez, veu qu'il falloit auoir esté Edile, Questeur, Preteur, Censeur, & Consul, auant qu'y donner atteinte: non que tousiours ceste rigueur y fut obseruée, & qu'il falust passer par toutes ces dignitez, ains qu'obtenir la dictature, mais que tel estoit l'ordre commun & ordinaire: tout ainsi aussi

*La grand Grece est vne partie de Calabre vers Croton & Taréte. voy Strab. 6. Virgil. Enéid. 3. Tit. Li. 8*

*Couleur diuersé entre les Italiens selon le país qu'ils habitent.*

*Premier diuorsé à Rome quand, & par qui. Denys Halic. 2. Et aduint du regne de Romul. environ l'ã du monde. 3235. en la 11. Olympi. Estats à Rome & en Italie iadis. Voy Fenestelle, & Lete, és liures des Prestres Rom. La dictature ne duroit que six mois.*

qu'en la fuyte de la guerre, il y auoit des degrez d'honneur pour recompenser ceux qui se portoyent bien au seruire du public, car le simple soldat obeissoit au Centenier, le Centenier au tribun, & Capitaine, cestuy faisoit le commandement du Lieutenant, & Legat du Consul, & ce Lieutenant se gouernoit selon l'aduis ou du Consul, ou de celuy qui par l'ellection du peuple auoit esté commis general de l'armée, & le grand mestre de la Caualerie, falloit que pretaist le serment, & obeist au dictateur. Le téps qu'ordinairement on donoit au citoyen de fuyre la guerre estoit dix ans, si ce n'est qu'on eust assuierty, & vaincu celle nation à laquelle on faisoit la guerre, ou qu'il y eut quelque congé lequel & en nom & en effait estoit contemplé diuersément: veu que l'un congé estoit nommé legitime lors que le Capitaine donoit licence de se retirer pour quelque téps: là où l'autre se faisoit pour cause de crime, & pource nommé ignominieux, lors que le chef castoit le soldat, ou pour forfait, ou pour vilté & poltronerie: ainsi l'une occasion estant honeste, l'autre portoit effait & tiltre d'infamie. L'age auquel on choissoit le soldat & gendarme, selon l'ordonnance de Seruie Tullie Roy Romain, estoit dés l'an dixseptiesme, iusqu'au quarante-huitiesme. Leurs habits en temps de paix estoit la Togue, ou robe lógue, & durant la guerre ils prenoyent les Calasques, & Hoquetons. La guerre estoit denoncée par le heraulx à iuste tiltre, & de laquelle ils ne se retiroyent sans vser de grandes ceremonies, tout ainsi qu'il en vsoyent aussi par leurs Feciaux & Heraux alors qu'ils la denonçoient. Les Citez d'Italie ou elles estoyent alliées, & cōpaignes de Rome, ou Colonies, c'est à dire peuplées par les citoyens Romains, ou Municipales, c'est à dire subiettes & tributaires. D'entre les Municipales les vnes estoyent receuës au droit de bourgeoisie par le suffrage & consentement du peuple, & les autres y venoyent par autre priuilege. Les Colonies estoyent cōme vn membre de la cité de Rome, viuans sous mesme loix: là où les villes tributaires fuyuoient chascune les coutumes de leurs ancestres, lesquelles les Decurions auoyent pareille autorité qu'à Rome les senateurs. À Rome la robe de Pourpre mettoit difference entre les Patrices, & les cheualiers, & les bagues, chefnes bracelets faisoient cognoistre le cheualier d'avec ceux d'entre le peuple. Et quant aux Iugemés, c'estoit au peuple de iuger des crimes qui touchoyent la maicsté, & les iuges cognoissoyent du surplus des matieres, & causes criminelles, & lesquels on choissoit de celle troupe esluë pour l'année, presidat sur la crimianuté: le Preteur assisté de cent hōmes pour tenir les plaidz, auoit la iurisdiction, cōme aussi chascū Magistrat auoit la siēne. Et telle fut iadis la maniere de viure des citez & peuples Italiēs en general, ayāt pris ceste façon de faire de Romule. Lequel ayant mis à fin, & basty les murailles, fossez, rampartz, bouleuers, & autres choses necessaires pour la deffence de la cité nouuellemēt dressée, prenāt soucy de l'ordre, & police des citoyens en ordōna en ceste maniere. Premicrement ayant diuisé tout le peuple en troisperties: il donna à chacune vn chef hōme signalé & de marqué: & apres ce de chacune de ses portions, il en feit encore dix parties esgales, ausquelles il dōna des Capitaines les plus forts & vaillans qu'il peut choisir, & donna nom aux trois

*Ordre des dignitez, à la guerre entre les Rom.*

*Ce grand maistre estoit comme vn marshal de Camp*

*Deux sortes de Cōgé l'un Causeux, & l'autre legitime.*

*Age pour le choix du soldat: des loix militaires de Seruie, voy Halycar. li. 4.*

*De ces ceremonies, voy Fensell. li. Magist. Romains Halycar. li. 10.*

*Tit. Li. 3. des la cité bastie. Difference des citez d'Italie.*

*Et de la viē que les coutumes de chascū pais s'appellent loix Municipales.*

*L'habit discernoit les estats à Rome.*

*Les Iuges annuels à Rome.*

*L'ordre que Romule tint dressant la cité de Rome, voy Halycar. li. 2. des Antiq. ro. Tite Live, li. 1. des Rome bastie, Plutarq. en la vie de Romule.*

LIVRE TROISIEME

*On ne scauroit  
mieux nōmer cela  
que Cātūs Et Re-  
gimī, Et les De-  
curions Colōnelz.*

*Toute repub. à cō-  
mencē par l'estas  
de la religion.*

*Vrayes marques  
de noblesse que la  
vertu Et le sang.*

*Patrices Romāis  
qui: Et de quelles  
maisons.*

*En quoy estoient  
employez les Pa-  
trices.*

*Exercice de la po-  
pulation à Rome dès  
le cōmencement.*

*Client signifie ee-  
luy qui est sous la  
protection d'un  
autre.*

parties principales cartiers, ou tributs, & les moindres furent par luy appellées Cours, ou assemblées, & leurs chefs porterent le tiltre de Decurions. Et ceste diuision ainsi faite, les chefs ordonnez & departy qu'il eut les cartiers: il partagea aussi le terroir, & finage des champs suiets aux Romains en trente parties, assignant à chascune court sa part pour s'en nourrir: & ne retint pour soy que ce qui pouuoit suffire pour l'ornement des temples & fournitures ou frais des sacrifices: & laissa encor vne partie de terroir sans la partager, à fin qu'elle fut pour le seruice commun de tous lescitoyens. Et par ce moyen ceste diuision & partage tant des hommes, que du finage rendit vne esgalité non suiette à l'enuie entre les citoyens de Rome, & si ne laissa en arriere avec celà le soing du bien public, entant qu'il donna & distribua à chacun les honneurs selon sa vertu, & merite de ses biens-faits & œuures louables.

Car il mit difference entre ceux qui estoient nobles, & illustres tant en sang, comme en quelque acte vertueux, & lesquels aussi estoient riches: & ceux qui auoyent des enfans pour seruir au public: & voulut que fussent discernés d'avec le peuple plus bas, & la troupe des roturiers, lesquels il appella Plebéés, & ceux qui estoient en plus grande autorité, & iouissoient d'vne meilleure condition porterent le tiltre de Peres, qui estoit cause que par succession de temps, ceux qui sortirent de ceste ancienne & noble race des peres nommez par Romule, furent depuis à Rome nommez Patrices. Ayant ainsi diuisé les estats, & separé les grans d'avec les Plebéés, il feit tout aussi tost des ordonnances concernans le deuoir de chacun, & comme ils deuoient se gouverner chacun selon son ranc & condition. Entant que les Patrices estoient receus au Pontificat & Prestriſe, pour faire les sacrifices publiques, estoient commis à la charge de la police & faits magistrats, prononçoient les sentences, faisans droit à chacun, appelez avec le Roy à manier les affaires, & sur tout failloit que negociaſſent en ce qui touchoit l'estat de la cité. Les Plebéés estans dispensés de telles charges, & en estans mal idoines & necessiteux à cause de leur pauureté failloit que s'adonnassent à cultiuer les terres, & paistre leurs troupeaux, & à suyure quelque trafic, ou art, & mestier pour viure. Et à fin qu'il n'y eut discorde entr'eux, & que les grands n'oprimassent les petits, ou les Plebéés n'enuiasſent la fortune des puissans, ordōna que les riches prinſſent le soing des Plebéens, & permist à chacun des moindres d'entre le peuple, d'auoir vn des seig. pour son patrō & suport & apella ce choix, droit de Patronage, par ce moyen ayant fait que les riches ne mesprisoyēt point les pauvres, & que les petits portoyent reuerence à leurs conseruateurs, il causa vne grande amitié entre les estats: & n'estoit moindre l'affection des patrons & seig. enuers leurs cliens, & pauvres qu'ils prenoient en leur protection que du pere enuers ses propres enfans: & le client reueroit le patrō comme son pere. Et y auoit des cas particuliers, où l'vn ne pouuoit vser d'aucun indeuoir à l'endroit de l'autre, sans encourir vn blasphemē de detestatiō & impietē: si cōme il estoit defendu de l'accuser l'vn l'autre ny porter tesmoignage, ny suyure le party & ligue des ennemys de quelle que ce fut des parties: & en ceste sorte s'establiſſoit & prenoit force

force l'accord, & vnion des citoyens de Rome. Or donna & esleut depuis Romule cent Conseilliers d'entre les Patrices : & en fut le choix en ceste sorte: premierement il choisist le plus homme de bien d'entre tous, lequel il feit son lieutenant es affaires de la police en la cité, tandis qu'il seroit occupé à la guerre: puis commada à chacun des cartiers & bandes de choisir & eslire trois hommes de chacune troupe gens remarquez en noblesse, chargez d'ans, & approuuez par leur grande sagesse. Commanda encor à toutes les courts de chercher neuf hommes, de chacune court, & cartier trois, lesquelles fussent d'entre les premiers & plus seigneurs des Patrices: à ces neuf, il adiousta les nonate esleuz par les bandes & tribus pour estre chef des suffrages, & meit encor avec eux celui que desia il auoit fait chef de la police en son absence, & par tel moyen, il parfeit le nombre de cent Conseilliers: & ceste assemblée fut nommée Senat par les Romains & les chefs d'icelle eurent nom de Peres, à cause de leur autorité & de Senateurs, à cause de l'age, pour ce que le mot senex en latin, emporte autat que vieillard en nostre langue. Après cecy Romule choisist trois cens ieunes hommes des plus nobles & illustres, & qu'il cognoissoit pour les plus puissans & robustes, tirez des cartiers & bandes tout ainsi qu'il en auoit vû en l'election du Senat, à sçauoir dix de chacune troupe, & les tint comme gardes tousiours pres de sa personne. Ceux cy furent nommez Celeres, cest à dire hastifs, à cause de la grande diligence de laquelle ils vsoyent, executas la volenté & commandement royal. Or le deuoir & office du Roy, estoit premierement de presider aux temples & sacrifices & faire tout ce qui estoit seâr & propre pour l'honneur & seruice des Dieux: c'estoit à luy aussi d'estre protecteur & conseruateur des loix, & coustumes du païs, & de tous les priuileges & immunitéz du peuple: En sa puillace estoit encor de conuoquer le Senat, d'assembler le peuple, & à la guerre d'estre le chef, & general de toute l'armée. Et donna telle & si grande puissance à l'ordre Senatoire, que de toute chose qu'on faisoit raport le Senat en cogneur & y donnoit sa voix, & avec telle preéminence, que la plus grand partie des voix, l'emportoit es aduis & consultations. Au peuple il ostroya ces trois priuileges de créer les Magistrats, d'accepter ou regetter les loix qui seroient establies, & de donner consentement à la guerre lors que le Roy auroit volenté de guerroyer: non toutesfois que ceste puissance populaire fust si absoluë, que pour auctoriser l'ordonnance tant du Roy que du peuple, il ne faillust que le Senat y meist la main, & l'emologast par son consentement. Le peuple ballottoit non par teste, mais par troupes & selon l'aduis de plusieurs bandes, il en estoit fait raport au Senat à fin d'en deliberer. Mais depuis cest ordre fut renuersé, veu que le Senat ne cognoissoit aucunement des ordonnances faite par le peuple, lequel estoit seig. souverain ratifiant, & approuuant selon sa fantasia ce que le Senat venoit à establi, & ordonner. En ceste diuision des affaires faite par Romule fust pour la paix, ou pour la guerre, les Celeres, ou soldats de sa garde estoient cõmis pour en executer les mädemens, de sorte q' il n'estoit plus questio q' de cõduire l'armée, on n'estoit point en peine d'eslire tousiours des Capitaines, ou que les cours & bandes feissent choix de centeniers, ny

*Electio du Senat  
cõme faite à Ro-  
me.*

*Choix des gardes  
pour le corps du  
Roy.*

*Pourquoy les gar-  
des du Roy, Rom.  
nommez Celeres.*

*Quelle estoit la  
puissance du Roy.*

*Puissance du Se-  
nat.  
Priuileges du peu-  
ple Romain.*

*Le peuple estoit  
seig. de l'Empire.*

*Celeres, gardes du  
Roy, pourquoy  
nommez ainsi.*

LIVRE TROISIEME

de chefs pour la caualerie, veu que le Roy auoit tous ses gens prests, lesquels auoyent la charge de faire les leuées de sa gendarmerie, laquelle venoit toute ensemble bien en point, & chacun estant armé selon son rang & qualité. Il estoit encor mille soldats tous d'eslite, lesquels à cause que paraisoyent le nombre millenaire il appella milites. Et à fin de se rendre admiré & honoré du peuple il se vestist pompeusement portant l'habit royal & autres marqs de souueraineté, & ayât douze archers avec leurs haches qui marchoyent tousiours deuant luy, avec des faisseaux de verges, lesquels representoyent l'augure des douze Vautours, qui luy presagerent qu'il seroit Roy de Rome, si ce n'est qu'aussi bien en cecy, qu'en d'autres ceremonies, les Romains se gouernaissent selon la façon de faire des Ethruriens, & Toscans: lesquels estans composez de douze peuples, comme tous obeïssent à vn seul chef, si est-ce que chacun luy donnoit vn Licteur, ou huissier de son quartier. Aussi le siege royal, char tryomphant & manteau imperial, desquels vloit le Roy Romain, & autres tels & pareils ornemens auoyent esté pris sans doubte quelconque des Toscans.

Romule encor voulant augmenter les forces de sa nouvelle cité, prenant vn honneste pretexte de faire seruice aux dieux, entant qu'il feist bastir vn oratoire dans vn boys, & lieu ombrageux, auquel estoit loisible à chacun de se garantir & sauuer, ayant commis quelque grand faulte, sans qu'il fut permis à personne de l'en tirer, à cause que Romule faignant le deuotieux, les pleigeoit, & receuoit à garant comme les amys & hostes de Iupiter, leur promettant toute immunité, & qu'ils ne seroyent là aucunement interressez de leurs ennemys: & s'ils vouloyent demeurer avec luy, il les faisoit citoyens de Rome, & leur donnoit part au champ & terroir qu'il auoit conquis par guerre. Or donna aussi que les villes prises en guerre ne fussent point ruinées, ny mises en seruitude plustost y enuoyant des habitans de Rome, selon la portée de la region les feissent colonies, & filles de leur cité iouïssantes de mesmes priuileges que les Romains, & estans leurs concitoyenes. Or apres la mort de Tite Tacie avec lequel Romule auoit gouverné les peuples Romain, & Sabin, par l'espace de cinq ans, tourna sa fantasie à la police & aux choses concernant le seruice des Dieux, faisant de belles ordonnances tant pour le bien public que respect de chacun en son particulier. Feit la loy des mariages par laquelle il vouloit que la femme eut communauté des biens meubles & autres de son mary, voire en ce mesme qui estoit sacre, neantmoins qu'elle s'accommoderoit aux façons de faire de son espoux, & seroit tout ainsi dame & maistresse en la maison, comme le mary en estoit reputé le seigneur, & le maistre. Luy mourant sans hoir, qu'elle luy succedast comme heritiere: & s'il auoit des enfans, que ce nonobstant elle eust esgalle portion avec eux de l'heritage. Celle qui estoit conuaincue d'adultere, la loy permettoit au mary, & parent de la tuer à sa fantasie.

Celle qui beuuoit du vin estoit punie de mesme que l'adultere, & semble que ceste ordonnance ayt causé la coustume ancienne à Ro-

*Le mot Latin Miles d'où vient.*

*Maistré du Roy Romain.*

*Romaines pres que tout apris des Toscans.*

*L'Asile basty par Romule, à quelle fin.*

*Loy de guerre touchant les villes prises.*

*Loy sur les mariages.*

*Femme esgale à l'homme à Rome.*

*Peine des femmes adulteres.*

*Vin deffendu aux femmes Romaines. Polyb. li. 6.*

me que toutes les fois que les Romains entroyent en leurs maisons, de quelque part qu'ils vissent, ils baisoyent leur femmes & filles, à fin, cōme dit Caton Portie, de veoir & tenter si elles sentoient point l'odeur du vin. Car tout ainsi qu'ils estimerent que la corruption du corps, & des mœurs estoit vn commencement de folie, & peruertissement de sens, aussi l'yurongnerie estoit la cause de ceste deprauation, & degast de la vie chaste, & pudique. Romule donna aussi aux peres toute puissance sur leurs enfans, soit qu'ils les voulussent chastier, ou battre, ou les lier, & faire tra-uailer au champs comme esclaves, voire leur ottroya-il, & de les vendre, & de les occir.

Si vn fils auoit esté vendu par son pere, & qu'il se rachetast, il ottroyoit au pere de le reuendre, & deux & trois fois, pour son affaire. Et trois cens ans apres, ceste loy fut enregistrée avec celles des douze tables: iaçoit que Nume Pompilie adoucist aucunement la rigueur de l'ordonnance, lors qu'il establit que les peres n'auroyent deormais telle puissance sur les enfans dès qu'ils auroyent espoulé femme. Furent faites depuis plusieurs autres constitutions pour la police, si comme la defence à tout homme de franche condition de s'adonner à aucun vil mestier, & art mecanique: L'art militaire, & l'agriculture estoient permis à tout citoyen: & de là vint que pour bien louer vn homme, le Prouerbe courut long temps à Rome, il est bon soldat & bon laboureur. Le Roy establisant ceste loy, estimoit chose imparfaicte de separer ces deux estats, entant qu'il voyoit estre necessaire que les champs fussent cultiuez, & qu'on s'adonnast à l'exercice de la guerre, suyuant la coustume, & statuts des Lacedemoniens. Et à ceste cause il voulut qu'en temps de paix ces citoyens s'adonnassent à cultiuer les champs, auxquels il permit encor le trafic, mais des choses necessaires, & qui defailloyent en leur cité.

Et n'oublia point la religion dressant & bastissant des temples, autels, & simulachres des Dieux adorez par les Romains: à quoy il aiousta les iours des festes, sacrifices, & assemblées publiques, & tout autre effect seruant au seruice des Dieux, defendant toute ceremonie estrangere, & sur tout les façons de faire des Grecs, sauf la maniere d'adorer Hercule introduite en Italie, ia dès le temps qu'Euandre Arcadien l'institua en la region latie. Denys de Halycarnalle suyuant l'opinion de Varron dit, que il y auoit soixante Prestres ordonnez pour sacrifier en chacun cartier, & court de la cité auxquels il adiousta les Aruspices pour tirer le sens & diuination des entrailles des bestes immolées. A chascune court estoit deputé vn propre Genie, ou patron, & des ministres qui luy faisoient sacrifice: mais le simulachre commun & honoré de toute la cité estoit Veste: & partist l'année en dix mois: par lesquelles considerations on peut veoir que Romule n'estoit du tout grossier, & ignorant les choses tant humaines que diuines: & que les Romains, ainsi que plusieurs ont estimé, n'estoyent point sans religion & police, auant que Pompilie eut le maniement du royaume: & celles furent les ordonnances faites par Romule. Son successeur Pompilie en fit plusieurs autres, & reduit l'an en douze mois selon le cours de la Lune: & chageant l'ordre d'iceux, &

*Celle Rhodig. li. 28. cha. 6.*

*Puissance absolue de peres sur les enfans.*

*Loy de Nume Pomp. derogant celle de Romule.*

*Les arts mecaniques deffendus aux Romains: mais celle fut à l'imitation des Lacedemoniens.*

*Plutarq. en la vie de Nume, dit que ce 2. Roy ne souffrit qu'on seit aucune statue.*

*Les Prestres Herculeens s'appelloient Pontifices, & Pontifices. voy Macr.*

*1. des Saur. & Festiue. li. des Prestres Rom.*

*Tite Live. li. 1.*

*Aruspice signifie regarde autel.*

*Des Genies, voy Apulee au li. de la doctrine de Plato*

*De Veste, voy S.*

*August. cité de Dieu li. 4.*

*Herod. li. 2.*

*Feste.*

*Aulegelle. li. 1.*

*L'an reduit en 12. mois par Pompilie. voy Macr.*

*1. des Saturnal.*

*Voy Ouid. des Fastes.*

LIVRE TROISIEME

comme ainsi soit que Mars fut le premier, il le rendit le troisieme luy preferant & Ianuier, & Februrier. Il ordonna les iours Fastes, & Nefastes, c'est à dire esquels on pouuoit auoir affaire & assembler le peuple, où durant lesquels les assemblées estoient desfendues. Ce fut de son ordonnance que le Flamine, ou Prestre Dial fut estably en l'honneur de Iupiter, & auquel il octroya d'estre vestu richement, & d'aller sur vn char triomphant lors qu'il marcheroit par ville. Il en dedia encore deux autres l'un à Mars, & l'autre à Quirin, ou Romule, & les appella Flamines, à cause de certain ornement de fil de laine qu'ils portoyent sur la teste.

*Flamines Dial, Martial & Quirinal establis par Pompilie. Vestales introduites à Rome par Pompilis: neantmoins auant Romule il y en auoit.*

Par son ordonnance encor les vierges vestales furent esliues & choisies: lesquelles les dix ans premiers aprenoyent la maniere, & façon des sacrifices, & tout autant d'années elles s'employoyent au seruice du temple: en la troisieme dixaine de leur temps elles instruisoyent les nouices, & celles qu'on prenoit pour tel seruice: & apres ce temps si quelqu'une se vouloit marier il luy estoit loisible de choisir, où la virginité, où le mariage.

*C'estoit à elles à garder le feu perpetuel au temple.*

Pompilie leur establit reuenu public pour leur soustien, & nourriture, les rendant honorées & respectées de chascun, tant à cause de leur virginité perpetuelle, que pour plusieurs grandes ceremonies desquelles elles voyoyent. Si quelqu'une d'elles estoit conuaincue de s'estre portée peu chastement, on la conduisoit avec grand, & triste silence deuant tout le peuple: & pres la porte colline, on la gettoit dans vne grotte, & fosse souterraine toute viuë, & estoit occise le peuple l'accablant de terre, & l'y enterrant pour son vice.

*Porte Colline à esté aussi nommée Salarie. Punition des Vestales: ammettans virginité.*

*Mars Gradiue. Feste Pompée. Saliens Prestres danceurs & leur vestement.*

*D'où prindēt nō les Saliens. voy Nonie Marcell.*

*Lire liur. 1. Plutarq. en la vie de Nume.*

*Deus Halicar. liu. 1.*

*Des Curetes. voy Strabon liu. 10.*

*Diodore Sicil. antiqu. liu. 5.*

*Electiō du Pōise à Rome par Pompilie.*

*Creation, & puissance des anciens Feciaux & Heraux à Rome.*

Ce fut Nume qui sacra à Mars Gradiue, ou guerrier douze Prestres qu'il appelle Saliens ou daceurs, lesquels au moys qui porte le nom de cest Astre, en plusieurs lieux de la cité à diuers iours à ce ordonnez faisoient, & dressoyent le bal, & dance solennelle, vestuz d'une robe de diuerses couleurs, mais toutesfois my partie d'escarlatte, ayant vn baudrier d'Erain, & l'espee ceinte au costé portans en main droite vne lance, & vne verge, & à la gauche vn bouclier fait à la thracienne en forme de croissant, portans de haults chappeaux, & pointuz sur leurs testes. Denys de Halycarnasse pense que ces Saliens estoient les mesmes que les Grecs apelloient Curetes, & appelez ainsi Saliens, à cause qu'ils ne cessoyent de sauteler, & d'ancer durant leurs ceremonies. Apres ce il ordonna vn souuerain Euesque qu'il nomma Pontife, sous la puissance duquel gisoyēt toutes les ceremonies, & l'ordre des sacrifices, & estoit à luy de prescrire & ordōner les iours, & la maniere d'offrir & quelles bestes deuoient estre immolées, & ce Roy luy mōstra le tout & luy donna par escrit, iusqu'à declairer en quels temples failloit que les ceremonies fussent celebrées. Entre tāt de sortes de sacrificeurs on mesla les Feciaux, qui estoient comme noz heraux, la charge desquelz gisoit à faire, de sorte que iamais les Romains ne feissent iniustement la guerre à nation quelconque. Que si quelcun auoit rauy quelque cas appartenāt aux Romains, ces heraux alloient semondre les rauisseurs d'en faire raison, ce que leur estant refusé, ils leur denonçoient la guerre, prononçans certains vers faits & compolez à cest effair. Avec pareille puissance ils faisoient droit aux estrangers si les Romains leur auoyent iniustemēt occupé quel-

que chose, iusqu'à leur liurer celuy qui auoit fait l'iniure si le cas le requeroit, afin d'en prendre vengeance. C'estoit à eux de punir les torts faits aux leges & ambassadeurs estrangers, de garder ce qui estoit de bon & legitime des accords & pactions, ilz auoyent puissance de traiter la paix, ou de la rompre si elle leur sembloit preiudiciable au peuple Romain; & si le general de l'armée, ou tout le troupe au cāp, auoit fait & commis quelque crime contre le serment public, & soy promise, les heraux en ordonnoyent & punissoyent les delinquans pour purger la cité du forfait. Ordonna d'auantage de faire dueil des enfans qui decedoyent moindres de trois ans d'age: & de ceux qui passoyent ce temps, il ne vouloit qu'on en portast le dueil sinon autant de moys que l'enfant auoit vescu d'années: le plus long terme du dueil festendoit à dix mois. Il departist le peuple en diuerses bandes & freries & approuua les communautez des artisans, cōme des massons, charpentiers, teinturiers, cordonniers, contoyeurs, menuisiers, menestriers, potiers, & autres establisant des ceremonies & festes propres pour chacun mestier des dieux, & iours destinez pour solenniser leur patron & tutelaire. Seruie Tullie feit les departemens de toute la multitude des citoyens en bandes, & centaines, & fut tel l'ordre qu'il y garda: que ceux qui auoyent vaillant 100000. sesterces tinsent le premier lieu & sous ce cartier estoyent contenues quatre vings centaines, & esgalla le nombre tant des vieillards que des ieunes, afin que les foibles à cause de l'age fussent soy tenans à Rome tousiours prests pour la deffence de la cité: & que la ieunesse suiuit les guerres qui se faisoient en la campagne.

Aux vns & autres fut enioint de porter pour armes, le corselet, bourguignotte, & bouclier, & autres choses deffensives, & allans au combat failloit porter l'espée & la halebarde. A ceste compagnie il aiousta deux centaines de manourriers, & ingenieurs qui auoyent la charge de cōduire les machines, & pieces de baterie, & marchoyent sans aucun appareil d'armes & sans deffence. La seconde troupe fut de ceux qui auoyent le cens de soixante quinze mille sesterces iusqu'à 100000. & portoyent l'escu, morion, & cuiassors, mais ne portoyent point de corselet, auoyent pareilles armes offensives que les premieres, & discernez aussi selon la vieillesse, ou verueur de l'age. Le reuenu de 50000. feit la troisieme bande, qui fut comme la precedente de 20. centaines, portās pareilles armes, sauf les greues & soleretz à bandes de fer. La bande quatrieme estoit de ceux qui auoit moitié moins de reuenu que les precedens, & n'estoyent tenus de porter qu'une iaueline. La cinquiesme bande contenoit 30. centaines, & estoyent tous fonditeurs, ou getteurs de pierres, aussi leurs armes offensives estoyent des pierres & fondes, & les deffensives vn morion lassé, & au bras vne rondelle ayant trois pieds de Diametre en sa circonference: encore portoyent ilz vn dard, & vne dague lōgue d'une brassée sur le costé droit, & seruoient d'auan-coureurs pour decouurer pais, & surprēdre l'ennemy ne ie tenant bien sur ses gardes. Sous le cens, & departement de ceux-cy estoyēt compris les ioueurs de fleustes & cornets, lesquels estoyēt partis en trois centaines: & la valeur plus haulte du bien de ceux qui estoyent de ceste communauté montoit à 40000. sesterces. Tous ceux qui

*Communauté des mestiers par qui establie à Rome.*

*Celuy fut le 6. roy des Romains. Departement des Dizaines à Rome.*

*Armes anciennes des Romains.*

*Telz que sont à present noz Pōniens.*

*Les Greues Et soleretz des anciens Romains, estoient des Lames, Et bandes subtiles de fer leur entortillaient les iambes.*

*Getteurs de pierres, Et autres Vn-lites. voy Polybe.*

## LIVRE TROISIÈME

*Courtoisie du Roy  
Seruie envers le  
peuple.  
Serment des ci-  
toyens.  
Peine des pari-  
ures.* n'auoyent vaillant ceste somme, estoient mis au plus bas ranc, & ausquels Seruie Tullie quitta le tribut, & les dispensa de la guerre à cause de leur extreme pauureté. Il contraignit les citoyens à faire serment de dire le pris chacun du bien qu'il possedoit, de quelz parens ilz estoient fortis, quelz & combien ilz auoyent d'enfans, & de quel aage ilz estoient, & les ans de leurs femmes & enfans, leur nom, le carrier de leur demeure, ou la ruë où estoit leur domicile. Et si queleun failloit à dire la verité de cecy, il n'en auoit pas meilleur marché que de perdre ses biens, d'estre vendu, & mis en seruitude, apres auoir esté foueté pour son pariure.

*Election & creüe  
de la caualerie  
Romane.* La leuée de la fanterie estant faite & distribuée, il feit vne nouvelle creüe de caualerie, y mettant & enrollant les premiers, & principaux de la cité, tellement que ceux-cy iointz à ceux que Romule auoit iadis creëz, & que depuis Tarquin l'Ancien y auoit aiouste, les bendes montoyent à dixhuit centaines: à chacun desquelz nouueaux gendarmes on donna certaine quantité de deniers du thesor public pour acheter armes, & montures, & receuoient deux mille pieces d'erain tous les

*Vesues taillés à  
payer la geniar-  
merie.* ans pour payement & nourriture de leurs cheuaux: & y auoit des vesues, qui auoyent charge de fournir à la somme pour les finances & soulde de la caualerie pour chacune année.

En somme tant les Cheualiers que pietons, faisoient le denombrement de 193. centaines, ausquelles estoit gardé, & octroyé esgal droit, selon le merite aux suffrages: tellement que ceux qui auoyent le mieux de quoy portoyent aussi les plus grands charges, & pour recompence tenoyent aussi le premier lieu à dire leur aduis aux assemblées publiques. Car Seruie ayant l'alegement du peuple, auoit ordonné que le cens, tailles, & tribut ne seroit point leué par teste, ains selon l'estimation du reueni, le fort suportant le foible, & le riche celuy qui estoit sans grand moyen, ny richesse. Au reste (selon que recite Denys de Haly-carnassé,) la premiere bende eut quatre vingts centuries de fanterie avec lesquelles la caualerie donnoit ses suffrages, tellement que au premier balotage, il y auoit nonante huit centaines. Et d'autant que ce nombre surpassoit le reste de ceux qui auoyent droit de suffrages, il aduenoit que ce que ce nombre accordoit, on le tenoit pour seur, legitime, & ratifié, quelle que fust l'occasion, & tant grande fut elle pour laquelle on eut assemblé la multitude.

*Ordre des suffra-  
ges.* Que si, (ce que toutesfois n'aduenoit guere souuent,) ce premier ranc varioit en opinion, alors la seconde bende estoit mise en ieu, & ainsi successiuent les autres chacune selon son ordre, tellement que guerre jamais n'adient que la derniere deust vider le different de la diuersité des autres. La sagesse de ce Roy Tullie feit si bien que ceux qui contribuoyent le plus pour le soulagement de la Cité, eussent aussi plus d'autorité ez conclusions de l'estat ez assemblées publiques, desquelles, iacoit que personne ne fut regretté, si est-ce que la plus forte voix consistoit ez Cheualiers & centaines de la premiere bende, & regiment, comme ceux qui auoyent puissance d'eslire, & créer telz magistratz que bon leur sembloit, d'ordonner loix & de denoncer la guerre: desquel-

les trois choses Romule octroya dès le commencement l'autorité au peuple. Mais les Roys estant chassés de Rome, l'estat & gouvernement prit aussi nouvelle forme: car en lieu des Roys, on esleut des Consulz annuels, lesquelz portoyent mesme ornement, & pareille marque d'autorité sauf la couronne, & la robe Royale faite de drap d'or, & a branchages de Palmes.

Aussi quand Brute obtint celle dignité avec Collatin en l'assemblée de toutes les Courts & centaines, il feit faire serment au peuple de ne plus iamais souffrir que aucun fut Roy, ny seul souverain en la cité de Rome. Ce Brute accomploit le nombre de 300. Senateurs, & ordonna le Roy-prestre, lequel auoit charge de parfaire les sacres & sacrifices qui estoient iadis offertz par les seulz Roys.

Lucie Valere estant Consul, feit la Loy qui permettoit d'appeller des Consuls au peuple, ordonnant peine de mort, à quiconque s'introduiroit vn Magistrat sans le consentement du peuple: & voulut que le peuple fut allegé des tributz, avec lesquels on l'auoit oppressé, afin que il fut plus prompt au seruice de la cité. Establist en outre que quiconque rascheroit de se faire seigneur & tyran, que il fut loisible de l'occir sans aucune forme de proces. Et fut de son inuention que le peuple esleut deux Questeurs, c'est à dire thesories, qui eussent la charge du thesor public gardé dans le Temple de Saturne. Apres cecy on commença à eslire vn souverain magistrat que ilz nommerent dictateur, prenans (comme il semble) l'exemple des Grecz, lesquelz (ainsi que dit Theophraste aux liures des Royaumes) esleurent pour certain temps des seigneurs qu'ilz apelloyent Esymmetes. Aussi la dignité dictatoire ne s'estendoit plus loing que de six moys entre les Romains, & n'eslisoit-on que lors que l'estat bransloit sous quelque grande necessité. C'estoit au dictateur d'eslire les autres Magistratz, & mesmement le grand maistre de la caualerie, qui apres luy auoit le droit de toute puissance, & mesmement sur les hommes d'armes, & ceux qui estoient contenus aux cens & tributz des bendes. Le dictateur auoit encor, tout ainsi que les Roys, vn Marechal de camp, qu'ilz apelloyent tribun. Les troubles s'esmouuans en la cité entre les nobles & le peuple, furent esleus les tribuns du peuple, magistrat sacré & inuiolable, & lequel tenoit teste aux Cōsulz, afin qu'ilz ne fouldassent la multitude: & n'estoit permis aux gentils hommes & patrices d'auoir entrée à ceste dignité. La puissance de laquelle a esté quelquefois si exorbitante, que tout estoit confuz par leur moyen, & faisoient, & abolissoient les loix à leur fantasie, annullans les decretz du Senat & ordonnances consulaires, & estoient premicrement deux, puis trois, & à la fin cinq en nombre. Encore aduint à Rome que les Cōsulz à my-chassez, on esleut dix hommes, qui auoyent toute puissance, & ce pour l'establissement de l'estat & promulgatiō des loix, & lesquelz publierent au peuple les dix tables: mais ce magistrat ne dura guere à cause de la tyrannie de ceux qui y furent apellez, qui pensans chasser à iamais le pouuoir des Tribuns de la cité, s'en veirent chassés par ceste dignité populaire: & deslors fut ordonné que ce que la multitude ordonne-

*Puissance du peuple à Rome octroyée par Romule.*

*Voyez de cecy Plutarque en la vie de Valere. Titus*

*Luce.*

*Denys Halycar.*

*Flore.*

*Plin second.*

*Ce Valere fut nommé Publicole, pour estre grand amy du peuple.*

*Puissance du dictateur.*

*Theophraste liur. des Royaumes.*

*Magistrats esleus par le dictateur.*

*Voy Feuelet li. des Magistr. Rom.*

*Tribuns du peuple pourquoy esleus.*

*Insolence des tribuns.*

*Les dix hommes avec la puissance consulaire.*

ranç, & ausquels  
re à cause de leur  
nent de dire le pris  
yent sortis, quelz  
stoyent, & les ans  
r demeure, ou la  
re la verité de cecy,  
ens, d'estre vendu,  
riure.

feit vne nouvelle  
ers, & principaux  
Romule auoit iadis  
ousté, les bendes  
nouveaux gendar-  
r public pour ache-  
eces d'erain tous les  
& y auoit des ves-  
les finances & soul-

le denombrement  
yé esgal droit, selon  
oyent le mieux de-  
pour recompence te-  
semblées publiques.  
ordonné que le cens,  
selon l'estimation  
celuy qui estoit sans  
cité Denys de Haly-  
nruries de fanterie a-  
tellement que au pre-  
Et d'autant que ce  
it de suffrages, il ad-  
oit pour seur, legitime,  
e fut elle pour laquel-

ent,) ce premier ranç  
e mise en ieu, & ainsi  
e, tellement que gue-  
e different de la diuer-  
si bien que ceux qui  
Cité, eussent aussi plus  
es publiques, desquel-  
la plus forte voix con-  
e bande, & regiment,  
er telz magistratz que  
cer la guerre: desquel-

LIVRE TROISIÈME

*Censeurs, & leur  
autorité.*

roit, seroit tenu inuiolablement par tous les citoyens de Rome. Furent encor creez les Censeurs de peu d'autorité au commencement, comme ceux qui auoyent seulement esgard sur les greffiers, & notaires, & sur le denombrement des tailles: mais depuis ce magistrat vint en telle force, grandeur & autorité que c'estoit au Censeur à corriger les mœurs, & reformer la vie de quel que ce fut des citoyens de Rome: ayant iugement sur le Senat, & sur la cavalerie, sur les tributs, & reueués du peuple, gettés du senat, ou iugeans infames ceux que bon leur sembloit, & selon que la raison leur

*Preteurs à quoy  
creés & ordonnés.*

en donnoit occasiō, & cause iuste & legitime. On establīst encor les preteurs pour faire droit, & ouyr les differens d'entre les citoyens, lesquelz auoyent puissance de faire des loix nouvelles, & abolir les anciēnes: il y en auoit deux, l'un pour la cité, & l'autre qui faisoit iustice aux estrangers: & ceux-cy portoyent presque mesmes ornemens, & auoyēt toute telle garde que les Consulz. Ceste police dura à Rome, iusqu'à ce que Iule Cesar y

*Cesar viola l'ordre de la liberté Romaine. Voy Suetone en sa vie & Dion liv. 42. & 43.*

renouuella la Monarchie, laquelle à continuē iusques à nostre temps sous le nom & riltre de l'Empire. [Je laisseray tout ce que l'auteur va recueillir des lutteurs, escrimeurs, & ioueurs de Farces desquelz Rome a iadis esté farcie: & ne discourray de leurs dances, Histrions, Momes, Satyres, Comedies, & Tragedies, content que vous lysz ce qui est de plus prouffitabile, & digne de l'oreille du Chrestien, qui doit estre esloigné de tout ce charouillement plein de lubricité, superstition & infame idolatrie: De laquelle ceste grande cité a esté iadis la plus infectée qu'autre de l'vniuers.] Je n'oublieray de reciter avec quelle pompe, & folle superstition, le senat &

*Pape funebre faite aux anciens Empereurs.*

peuple Romain mettoyent leurs Princes, & Empereurs deffunts au nombre des dieux, & leur donnoit place au ciel, les canonisants comme celestes. On posoit premierement (ainsi que recire Herodian) en la court du palais de l'Empereur l'effigie du prince trespassé faite d'yuoire, & le representant au vis, assis sur vn lit couuert de drap d'or, & estoit ceste image gifante pasle, & decoulourée, comme vn homme malade: Autour de ce

*Cecy est pris presque mot à mot de Herodian liv. 4. parlant du conoy de l'Emp. Seuerus.*

liēt royal assistoit la plus part du iour presque tout le Senat du costé gauche vestu de robes noires, & à main droite estoyēt les dames les plus nobles de la cité toutes abillées de blanc: car ceste couleur fut iadis le signe de dueil aux femmes, sans qu'elles portassent aucū ioyaux, affiquet, ny dorure & se tenoyent en cest appareil par l'espace de sept iours autour du cercueil, & liēt du deffunct. Ce pendant les medecins alloient, & venoyent visiter le patient, & denonçoient que la maladie alloit en empirant, & à la fin, comme si lors il fut freschement trespassé. La ieunesse tant d'être les cheualiers que Patrices & Senateurs, portoyent le corps par la rue nommée sacre iusqu'à la court & lieu des plaidoyers, posans le liēt au lieu mesme où les orateurs declamoyēt deuant le peuple appellé Rostres, ou pointes de nauires: & là les enfans de tous sexes sortis des races plus illustres, chantoient des hymnes pitoyables en l'honneur du prince decédé. Ce liēt d'yuoire estoit depuis porté de la court au champ de Mars, & là estoit dressé vn eschaffault fait en forme quarrée, sur lequel on montoit par des degrez qui alloient en estressissant en figure d'obelisque: au dedās duquel tout reluisoit en tapifferie d'or, de soye, & de pourpre, en tableaux d'yuoire, &

re, & infinité de belles & magnifiques peintures, & de tât plus les degrez estoient hault esleuez, de tant les images plus petites qu'eux, auoyét aussi plus d'aparence: & au dedans y auoit vn tas & môceau de bois sec, & autres choses combustibles. Assise que estoit l'effigie au secôd degre, & parfumée de toute espee d'odeurs & choses aromatiques & precieuses que chacun des citoyens y portoit comme à l'enuy, la ieunesse d'entre les plus nobles & illustres alloit à cheual autour de l'eschaffault, & sembloit que suiussent certaine dance & mesure solénelle en se pourmenât. Courroyét aussi autour des chariots branslans, & ceux qui estoient assis dessus representoyent les personnes des princes plus grans & illustres. Ce que fait celui qui deuoit succeder à l'Empire, portant vne torche au poing mettoit le feu le premier, & puis toute la multitude l'allumoit aussi par le bas, & la flamme estant esprise, on faisoit sortir vne aigle du plus eminent lieu de l'eschaffault, laquelle on pésoit que emportast l'ame du Prince au Ciel entre les bras de Iupiter. Et l'Empereur qui estoit deisié en ceste sorte, estoit aussi superstitieusement adoré comme Dieu entre les Romains. Et voila quant à l'ancié estar d'Italie: & sur tout de la cité de Rome. Or tout ainsi que iadis l'Italie a esté estrangément adonnée à l'Idolatrie & superstitiô, à present elle embrasse tresreligieusement la foy & doctrine des Apostres & messagers de nostre seigneur Iesuschrist, toute la Chrestienté presque suiuant les ceremonies ainsi que les tient la sainte Apostolique, & Catholique Eglise de Rome, aumoins en l'Europe, si ce n'est en quelque coing d'Italie & en Esclaunie, & par la Grece, Moscovie, & Lithuanie, que on suit l'erreur Grec. Les aînez des maisons tant des Roys (quand il y en auoit) que des Princes obtiennent la succession de leurs peres, suyuant la façon de faire ancienne: mais entre ceux qui sont de plus basse estoffe les partages s'y font esgaux entre les masses, pourueu qu'ilz soyent legitimes. L'Italie suit trois sortes de droit, car elle obeit aux loix Imperiales, aux decretz des Papes, & a encore le droit qu'on nomme Municipal, & coutumier de chacun païs & villes, contenant des loix qui concernent le bien, prouffit & immunité de chacune cité en particulier. Les iugemens y sont traitez diuersément, entant qu'en d'aucuns endroits les affaires, & police sont maniez par vne troupe choisie de iuges faisans droit au peuple, & ailleurs c'est vn seul Potestat, & Magistrat à qui toute la charge en est commise. La premiere & principale noblesse y prouient des armes, si quelcun y a esté heureux en les poursuuant, & est plus honoré que les autres: & pres lesquels sont respectez ceux qui sont illustrez par leur grand sçauoir & auancement aux bonnes lettres: & entre les sçauans les Theologiens tiennent le premier ranc, puis les Canonistes, & Docteurs faisans profession de la Loy: le medecin y est admiré: mais le gaing le fait plus respecté que l'honneur qu'on porte à la science. Les Mathematiciens, Logiciens, Astronomiés & poëtes sont reuerrez des hommes de sçauoir, mais le vulgaire n'en tient guere grand compte: les Grammairiens sont estimez les plus vilz, comme ceux qui s'enueiillissent en leur pedanterie, & s'arrestent à instruire les enfans. Les prescheurs bien difans y sont renommez, & honorez gradement, & sont plus ouys & respectez, à cause de la sainteté, &

*De mesme sorte fut presque deisié Auguste Cesar. Voy Dion. l. 56.*

*Qui en voudra voir d'auantage luyse Blond. en sa Rome triomphante.*

*Heritage esgal entre les masses en Italie.*

*Quest-ce que droit Municipal.*

*Degrez de noblesse en Italie.*

*Hommes de sçauoir prizez en Italie.*

*Les prescheurs admirez par l'estime.*

LIVRE TROISIEME

pieté de la religion, que les orateurs qui babillent en vn Senat, lesquelz gaignent plus de pecune que de bonne reputation. La marchandise y est plus recômandée qu'en autre lieu, entant que le gain à present, aussi bien que jamais, est en pris & grâd vogue. Les peintres, tailleurs, ou imagers, & les fondeurs, & burineurs y sont plus respectez que celui qui cultiue les châps: iacoit que le temps passé ce fut aux laboureurs qu'on dônnoit la premiere louange. Les Romains sont presque les seuls d'entre les Italiens qui

*Quelz artisans  
prizez en Italie.  
Quand il dit Ro-  
mains, il entend  
ceux de la Romai-  
gne.*

font adonner à la pasture & entretien du bestail, & toutesfois leurs bergers sont mercenaires, & conduits d'ailleur pour tel seruice. Leurs habits sont differents selon les païs, & prouinces, mais les Venitiens les portent longs & larges presque superfluemēt: & ceux de la ville y sont encor beaucoup plus somptueux que des champs & bourgades. Apres le Venitien le Florentin & tout autre Toscan se vest plus mignonement que le reste de l'Italie: les Milanois ceux de la Romaigne Emilie, & les Genuois portēt l'habillement plus estroit, & toutesfois ils sont fort braues. L'acoustrement du courtisan à Rome surpasse tout autre en longueur, & diuersité de couleurs, le Romain naturel est sobre & modeste en son vestement, lequel toutesfois a sa bien-seâce, & gérillese, & mesmemēt en la parure des dames. Le Napolitain est plus gentiment que superbemēt vestu, & se plaist plus es façons des estrangers que de l'Italie: De laquelle le reste va simplement en ordre, non que les habits n'y soyēt diuers, veu que de nostre tēps on y a veu vne infinité de changemens au vestir. Au Bolonois & presque par toute la Lôbardie les grâdes dames se plaissent fort de shabiller à l'Espaignolle, & les gentilshommes ayment l'ornement du François. A Rome n'aguere que les femmes s'accoustroyent à la Toscane. N'a pas long temps que les dames de Venise portoyent la gorge, sein, & espauls à decouuert, mais à present elles le couurent, & ont des manches fort larges, si

*Ceste partie ditte  
Emilie est le pays  
du patrimoine, et  
Bolonois.*

*Romains mode-  
stes à leurs habits.*

que leur habit imite aucunemēt l'Espaignolle. Par les statues, & medailles anciennes des Romains on peut recueillir, que les anciens n'auoyēt point l'usage de se courir, & affubler la teste: voire ny de porter chausses sinon le soldat, & gendarme qui s'armoient les iambes: & lvn & l'autre est à present pratiqué par chacun, mais il est croyable que la coustume de couvrir son chef est venu d'ailleurs en Italie, ce que le mot estranger declaire assez manifestemēt. Iadis aussi les chemises & pourpoints de toile, ou laine n'estoyent en vlage, comme on peut aussi voir par les antiquitez des statues: là où à present c'est l'habillemēt le plus commun de la ieunesse. Le langage Italien n'est point ecluy que iadis, & toutesfois nô du tout dissemblable, mais qui est corrompu & alteré à cause des mots Barbares qui y ont esté introduits en vn lieu plus qu'en autre selon que les estrangers ont tenu plus longuemēt subiettes les Prouinces. Par la coste d'Histrie presque tout le peuple parle Venitien, qui est vne langue polie, copieuse, & graue,

*Voy les Castra-  
meratôs du Bail-  
ly des montaigns.*

& ornée de la douceur de plusieurs autres langues, à cause que c'est le lieu où trafiquent tous les peuples d'Italie: iadis ce langage Venitien estoit plus rude, & fort mal-plaisant aux oreilles.

*Ingemēt peu sub-  
til sur les langues  
d'Italie.*

*Ce sont ceux du  
Fiinli.*

Le parler des Carniens auoifinâs les Carinthiens est composé de diuers langages, & ayant ne scay quoy de contraire à l'air des mots Italiens: tou-

resfois plus plaissant à l'ouyr. Vers le país Treugian, à Padoue, Verone, Vicenze, Mantoue & Ferrare: là où par tout, ceux des villes sont plus gracieux au parler que les paisans & villageois. Le Lombard & Milanois a ne sçay quelle rudesse grossiere differente, au reste de l'Italie au parler: toutesfois n'y a il país qui surpasse cestui-cy en beauté de villes, gentillesse, & courtoisie des citoyens, ny en honnesteté & sobrieté de vie. De ceux de la Romaigne, Rauenne, Rimini, Pésaro, Faenze, Boloigne, & país du patrimoine, le langage en est doux & poly: le Toscan est brief en parolle imitant l'ancienne façon des Lacedemoniens, & sied micux ce langage à l'estranger que au naturel du país. A Rome n'aguere que le parler y estoit rude, mais la frequentation des forains enrichist, & adoucist ceste grossiere rudesse. En la marche d'Ancone país de Sauine, & en la principauté, le peuple y parle plus rudement, & grossierement que au Duché d'Urbain, que en la Pouille Basilicate & Abruzze, lesquelz comme tout le reste d'Italie ont le langage dur & contraint, & peu meslé de la douceur estrangere, sauf les Napolitans, qui s'estudient à parer leur naturel avec la gravité Espaignolle. En somme quiconque regardera les choses de plus pres, & iugera d'icelles en general, il ne trouuera peuple ny cité, qui ne soit en quelque cas differente à ceux qui l'auoisinent: ainsi que dit Sabelique en ses Eneades.

*Louange du Milanou & Lombard.*

*Sabelli. Ennead. 2. liu. 1.*

*Du país de Ligurie, ou Geneuois, & anciennes façons de vie des Liguriens. Chapitre 20.*



A region de Ligurie, ou terroir Geneuois est la plus part raboreux & plein de montaignes, limitée par les deux riuieres du Var, & la Macre: & d'un costé ceint de l'Apennin, & de l'autre du Po, duquel il auoisine la Toscane. Fabie Picton tier qu'elle porta le nom de Ligurie de Ligyste fils de Phæton changeant l'y Grec, en vn V latin. [Nostre auteur, ou le libraire se sont trompez, attribuant à Fabie, ce qui est pris des fragmens supposez de Caton, sur lesquelz s'esgaye à son aise Iean Annie parlant de l'antiquité de Genes cité capitale de la Ligurie.] Neantmoins Thucidide n'allant courir si loing, dit q ce peuple descendit iadis des Siciliens, lesquelz possederent le téps passé la plus part de l'Italie, mais chasséz par les Oenotriens du país Italien se retirerent en Sicile qu'ils habiterent & nommerent. Ce peuple déz tout temps vit fort escharcement & s'adonne au trauail pour gagner sa miserable vie, estant son país abondant en matiere pour bastir & dresier nauires, & où les arbres sont si gros & massifs, qu'il y en a qui ont huit pieds de grosseur en circonference: qui est cause que les aucuns dudit país s'adonnent à couper le boys pour calfeustrer, & reparer les nauires, les autres vaquent à nettoyer les terres, afin que les pierres, & rochers n'empeschent

*Description du pays Geneuois. voy Strab. 5. Ptolom. l. 3. ch. 1. tab. 6. d'Europe. Catō en ses origines Berose. 5. des antiq. Annie sur Catō Thucidide.*

*De Ligurie voy Denys Halyc li. 1. Leandre Bolois en son Italie.*

*Tout cecy est pris de Diodore. Sicil. liu. 6. ch. 9.*

LIVRE TROISIEME

*Maniere de viure  
des anciens Gene-  
noys. voyez Sira-  
ben. 5.  
Titie liue liu. 20.  
39. & 41. & liu.  
9. de la guerre  
Macedonique.  
Geneuoys robu-  
sts.*

*Vie vrayement  
misie des anciens  
Geneuoys.*

*Armes des Ge-  
neuois anciens.*

*Geneuois adonnez  
au trafic, & à la  
marine.*

*Geneuois grandz  
sur mer. voy Sa-  
belliq. Bled. Ma-  
chiauel. & Corio  
en l'histoire de  
Milan.*

*Isles iadis subiet-  
tes à l'estat de Ge-  
nes.*

ny le labourage ny la fertilité des semences, estant le païsage si pierreux que presque il ne se trouue morceau de terre qui ne soit acompaigné de quelque pierre: qui est cause qu'ilz sont accoustumez à viure pauurement & en grand traual: & iaçoit qu'ilz se rompent le corps au labour, si est le proufit qu'ilz en tirent de fort peu de conséquence. Ce long traual & continuel exercice les rend fort maigres, mais alegres, dispositz, robustes, & puillans: tellement que leurs femmes souffrent esgalle peine que les marys, avec lesquelles elles sont ententues à la besoigne. Leur plusgrád exercice fut iadis la chasse, la sauuagine supleant au default qu'ilz auoyent de fruits & semées: Acoustumez de courir par les neiges, & aspretez des montaignes, ne fault s'esbahir silz sont agiles & d'une force gaillarde & robuste. Aucuns d'entr'eux en default de bled, viuoyent de chair tant domestique que sauuage, ayans la clere eau pour rassasier leur alteration: & vfoient d'herbages tels que leur portoit la regio, comme ceux qui ont eu faulte de bled & de vin, deux choses tresvtils à la vie des homes. Leur giste estoit la terre dure, peu souuét dans les Cabannes, & loges rultiques, & d'autres se retiroyent pour estre au couuert dans des grottes, & cauernes, faites du seul art de nature. Et ainsi viuoyent ils dès le commencement sans apareil, ny delicateffe aucune: d'où aduenoit que les femmes estoient là aussi robustes que les hommes, & les homes esgalloyent les bestes plus farouches en force, & dexterité: tellement qu'on lit que souuent le temps passé on à veu qu'un Lygure maigre & deffait, vainquoit un Gaulois bruslé & gaillard, & en bon poinct. Ils s'armoyent plus legerement que les Romains, & couuroyent leur corps d'un long pauois fait à la façon Gauloise, & vfoient de caques ceintes sur les hanches: s'armoyent encor de peaux de bestes sauuages, portans l'espée fort courte en guerre, les aucuns imitoyent les Romains en s'armant. Ceste nation est encote farouche en guerre, d'un gentil, fort aigu & subtil esprit soit au maniment des affaires priuez, ou au gouvernement de l'estat militaire. Et leur plus grand soing gist en la marchandise, courans, & sillonnans la mer de Sardaigne, & de la Barbarie, s'exposans de leur gré aux perils dangereux de la mer, entant que bien souuét leur armement & apareil n'est que d'esquifs & barquerotes suiettes aux incommoditez des orages, & tempestes marines. [ Mais qui lyra bien les auteurs qui ont tracé l'histoire tant Venitienne, Florentine, Milanoise, que Geneuoise il verra quelle gaillardise, puillance, adresse, sage conduite & bon heur à suyuis un long temps les Geneuois, lesquels se sont veuz maîtres, & possesseurs de toute la mer du Leuant: voire qui commandoyent sur le pont Euxin, ou mer maiour, & estoient redoubtez à la Tane, & le long de la Scythie. Je n'ay affaire de discourir les guerres, & victoires qu'ilz ont faites, & raportées des Venitiens, combien de fois ilz ont mis l'estat de Florence en branle, & ont assuietty la plus part de la mer que on apelle encor la riuere de Genes.

Je surferay le recit des isles cōquises en la mer Mediterranée, cōme Corse, Chipre, Candie, Chio, & autres: & comme c'est de leur façon que le renouvellemēt de la cité de Pere contigue de Constantinople, & la plus grand retraite qui soit de Chrestiens pres le grand seign. de Turquie: &

comme ce furent les Geneuoys qui conquirent la cité de Capha, qui est es embouchemens que fait le grand Tanai en la mer maieur. Bien diray que si l'auarice, ambitio, & partialité ne se fussent fourrées parmy ce peuple brusque & guerrier de son naturel, Genes ne seroit rié moindre, mais diray plus auancée en force, & grandeur de puissance que la superbe cité de saint Marc. Mais Genes n'ayant peu gouter le repos en soy-mesme, mutine & remuante à tout vent de sedition, embrassant les secours estrangers pour son suport, à fallu qu'aussi elle ayt fait voile sous l'enseigne de plusieurs Princes, de sorte qu'elle ne peut à present se preualoir de sa grandeur sans estre d'ailleur apuyée, comme l'auons veu de nostre temps partialisée, & seruant de proye aux deux plus grands Princes de l'Europe.] Ce peuple comme dit Sabellique, retient la farouche façon de faire, & est rebelle de son instinct naturel, comme celuy, contre lequel les Romains ont eu de grans affaires à l'assuiettir & tenir ( apres l'auoir vaincu) en obeissance. Ils sont eschars & chiches en leur viure, mangcans en leur viure ordinaire quelque bestail, & du lait, & v sans en leur boire de certaine boisson brassée avec de l'orge.

*Du pais de Toscane: & anciennes mœurs, & façons des Toscans. Cha. 21.*



**L**A Toscane, ou Tuscie region renommée & fameuse d'Italie, à esté ainsi dite (ainsi que plusieurs estiment, ) des sacrifices, à cause que les Grecz dient *Thus* pour sacrifier, ou du mot *Thus*, qui signifie encens, duquel on vsoit principalement aux sacrifices: ou comme les anciens l'ont tenu, elle porta ce nom de *Tuscule* fils du grand *Hercule*. Elle fut iadis apelée *Tyrhenie*. Mais on est en doubte si ce nom luy vient de *Thirrene* fils d'*Athis*, duquel aduis est *Berose*, ou fils d'*Hercule*, & *Omphale*, ainsi que d'autres disent: ou sorty de *Telephe*, fils d'*Vlisse*, lequel on tient auoir conduit vne colonie en ceste terre. *Denys de Halycarnasse* dit qu'ils prindrēt ce nom, à cause qu'ils faisoient leurs bastimens, & logettes fort basses sur des pieux de boys qu'ils apelloyent *Thirses* en leur langage. Les Romains donnoyent à ce peuple ores le nom de *Tusques* & d'autresfois d'*Hetrusques*, mais les Grecz les nommoient tousiours *Thirrenes*. La puissance, & richesses des *Toscans* anciens peut estre de cela recueillie que la mer tout vn long espace & trait de pais estoit dite *Tirrhene*: ainsi que voyez en *Virgile* *Iunon* la nommer, se plaignant du voyage d'*Enée*, disant:

*Le peuple que j'hais & lequel me fait peine*

*Fait voile à son plaisir dessus la mer Thirrene.*

Joint que l'estendue du pais *Toscan* courant presque tout autant de terre q̄ la mer enclost des terres *Italiénes* iusqu'aux *Alpes*. Or apert-il par les histoires que tout le terroir qui est entre les *Alpes* & l'*Apennin* fut iadis habitée par les *Ombriens*, lesquels en furent chassés par les *Thirrenes*, & ceux cy par les *Gaulois*, qui aussi en furent dépossez par les *Romains*, lesquels aussi s'en virent desfaïr par les *Lombardz*, lesquels avec la saïse

*Pers bastie par les Geneuoys.*

*Geneuois seig. de Capha.*

*Cause de l'aneantissement des Geneuoys.*

*Sabelliq. Ennad. 7. liu. 1.*

*Geneuois mutins de leur naturel.*

*Manethon en son supplement Plin. liu. 3.*

*Tusque fils d'Hercule. voy Berose: & Feste & Annie en antiq. d' Etrur.*

*D'où Toscane a porté le nō de Thirrenie. Denys Halyc. 1.*

*Herod. liu. 1. Strabon. 5. dit que ce Tyrhene fut fils d'Hercule & Omphale. Iustim. 20.*

*Virg. Enneid. 1.*

*Anciens limites de Toscane.*

LIVRE TROISIEME

laissèrent aussi leur nom à ceste Prouince. Et pour parler en vn mot touchant l'appellation, il faut noter que les Latins, Ombriens, & Ausoniens, anciens peuples d'Italie, furent nommez par les Grecs sous le vocable commun de Tyrthènes: de sorte que plusieurs ont comprise la cité de Rome sous l'empire Tyrthenien, lequel fut iadis de grande estendue, comme aussi le peuple en estoit fort puissant, & lequel auoit basti plusieurs grandes & riches citez, ayant grand puissance sur mer & y commandant, & c'est pourquoy toute la coste dès la mer ligustique, iusqu'à Naples, ou peu s'en fault est comprise sous le nom de la mer Tirrhene. Les Toscans furent aussi forts en fauterie: & les premiers qui en Italie trouuerent l'usage des trompettes, inuention pour vray necessaire & profitable pour la guerre. Le Toscan a aussi esté celuy qui a signalé, & remarqué ses Chefs, Princes, & Capitaines, de plusieurs enseignes de grandeur, comme d'auoir des Chariots tryomphans, des estafiers, & archers pour la garde de leurs corps, la robe & manteau royal, les faisceaux de verges, le sceptre d'ivoire, & autres ornemens, lesquels les Roys, Dictateurs & Consuls de Rome ont depuis vsuré: tout ainsi que les portiques & galleries des maisons, pour la retraite des seruiteurs & à fin que les suruenans fussent à couuert ce que les Romains ageancerent en micux apres la premiere inuention. Ce peuple aussi cherist & prisá grandement les lettres, & sur tout la cognoissance & recherche des causes naturelles, & la science & folle superstition de leurs dieux. Et leur principal estude estoyét les predicions par les foudres, & les Augures, & vol des oiseaux, tellement que chascun se retiroit à eux en telle science, voire qu'encore à present ils s'en aydent, & font compte de ceux qui sont adextrez à la deuination, de laquelle entr'eux fut iadis inuenteur vn nommé Tagé fils de Genie, lequel, ainsi que dit Feste, estant encor fort petit enfant monstra les liures de la science augurale aux Ethruriens. Ils furent aussi si excellens en matiere de sacrifices que les Romains, desireux non seulement de garder la religion de leurs ancestres, ains encor de l'augmenter, enuoyerent par l'ordonnance du Senat dix des principaux enfans des meilleures maisons de Rome, à chascun des cartiers de Toscane pour y aprétre les ceremonies avec lesquelles ils honoroyent leurs dieux, & de la vint ce peruertissement de sens, & folle multitude de dieux sous le nom desquels le diable se faisoit adorer à cest' bragarde natiõ abusée en l'erreur de l'idolatrie Toscane. C'est de la superstition des Toscans que les Romains receurent celle abominable façon de festes qu'on nommoit les Bacchanales, infames & pernicieuses, & lesquelles par le consentement des gens d'honneur, furent avec la ruine de leurs auteurs, ostées & abolies de Rome, & de toute l'Italie. Le terroir Toscan est bon, mais ils le rendent encor plus fertile par leur traual & diligence. Ils mettent deux fois la nappe le iour, & se traitent somptueusement & de viandes exquisés en ces deux repas. Ils se plaisent à estre nettement, & d'auoir de beaux meubles, tapissérie, & garnitures de lits, vaisselle d'argent, & habits somptueux & riches, ensemble d'estre suyuis d'une grand troupe d'estafiers allans par ville, desquels ils ont grand nombre tant d'esclaves, que d'hommes de libre & franche co-

*Comme s'estoit.  
le nõ de Thyrrhe-  
nes.*

*Puissance des an-  
ciens Toscans.*

*Voy Denys d'Ha-  
lycar. parlant des  
12. seigneuries de  
Toscane. liu. 6.*

*Inuentions des Tos-  
cans imitées par  
les Romains.*

*Toscans iadis de-  
uineurs. voy Ar-  
noble liu. 2.*

*Tagé s'apparut à  
vn laboureur. voy  
Ouid. liu. 11. de  
Metamorph.  
Cicer. liu. de dini.*

*Les Romains a-  
pprennent la super-  
stition des Toscans.*

*Bacchanales abo-  
lies à Rome. voy  
Tit. Liu. liu. 39.  
S. Augustin cit.  
de Dieu. liu. 18.  
chap. 13.*

parler en vn mot tou-  
briens, & Aufoniens,  
Grecs sous le vocable  
comprise la cité de Ro-  
mande estendue, com-  
auoit basti plusieurs  
er & y commandant,  
ie, iusqu'à Naples, ou  
Tirrhene. Les Toscans  
l'Italie trouuerent l'v-  
& profitable pour la  
& remarqué ses Chefs,  
ndeur, comme d'auoir  
pour la garde de leurs  
rges, le sceptre d'yuoi-  
& Consuls de Rome  
galleries des maisons,  
mans fussent à couuert  
la premiere inuention.  
etres, & sur tout la co-  
la science & folle su-  
estoyé les predicions  
tellement que chacun  
present ils l'en aydent,  
ination, de laquelle en-  
Genie, lequel, ainsi que  
sliures de la science au-  
ns en matiere de sacri-  
de garder la religion  
enuoyerent par l'or-  
des meilleures maisons  
y aprétre les ceremo-  
de la vint ce peruertif-  
le nom desouels le dia-  
l'erreur de l'idolatrie  
les Romains receurent  
es Bacchanales, infames  
des gens d'honneur, fu-  
s de Rome, & de toute  
dent encor plus fertile  
la nappe le iour, & se  
er ces deux repas. Ils se  
rubles, tapissierie, & gar-  
eux & riches, ensemble  
is par ville, desquels ils  
de libre & franche cō-

dition: en somme ceste nation est plus deuotieuse, voire superstitieuse en ce tēps mesme, que guerriere, ny gaillarde. [Ce bon seign. Alemant a laissé les loiianges de la plus braue, & gentille Prouince, & du peuple autant subtil, hault de cœur, & vaillant en guerre que l'Italie cognoisse: & fault que ie die, ou qu'il auoit quelque pique particuliere contre les Toscans, ou qu'il ignoroit du tout quels sont les hommes qui sortent du país, qui de tout temps à seruy de lustre & ornement à toute l'Italie, soit qu'il faille rechercher les armes, & les grans guerres que ce país a souffert, tant cōtre les Papes, Empereurs, Ducz de Milan, Venitiens, Geneuoys, que les diuisions qui ont esbranlé souuent leur estat, comme les ligues des Guelphes, & Gibelins, les discordes d'entre les villes de Pise, & de Florence: de Sienne, & Luque contre la mesme Florence, & encore de presque toute la Toscane contre l'estat Florentin: sur quoy ie renuoye le lecteur, à ceux qui se font amusez à discourir sur les affaires d'icelle Prouince.]

*De la Lombardie, mœurs, & façons des Lombards, & comme ils passerent en Italie. Chapitre. 22.*



**I** O V T ainsi que Boësié en ses recueils, auoit oublié ceste puissante, & victorieuse nation des Goths, quoy qu'elle merite d'estre illustrée par les esclits des hommes de grād sçauoir pour les rares vertus, & prouesse qui furent en icelle: & laquelle si a mal senty de la foy, & fut enyurée de la peruersité ariene ne la fault tant vituperer, comme detester l'impieité de ce luy, qui en lieu de leur donner de bons, & fidelles prescheurs, (c'est. souhaitans de recevoir le saint baptesme) leur enuoya des ministres de Sathan, & des annonceurs de l'Arrianisme. Et loüe plus les Goths en defendant si obstinément qu'ils ont fait la foy premierement receuë, quoy que desuoyée, que ceux qui de nostre tēps, nez, baptesez, & nourris en la persuasion apostolique, font banqueroute à l'eglise de Dieu, pour embrasser l'heresie d'vn Luther impudique, ou d'vn Calvin imposteur, & Beze simoniacle. Nostre auteur donc ayant passé sous silence les Gothz, n'a esté plus gracieux à l'endroit des Lombards, les faitz & conquestes desquels sont si notoires, qu'il y a peu d'historiens qui n'ayent donné quelque attainte à leur venue, & passage en Italie, veu que ce ont esté eux qui l'ont tenuë assez long temps, & desquels vne bonne partie d'icelle porte encor à present le noin, quoy que la memoire de ceste nation soit presque annihilée, & ce dès le temps que Charles le grand, pour la desfence du pasteur Romain, deffait la race royale des roys Lombards, & remeit l'Italie en son ancienne liberté. Ainsi que ces nations septentrionales ont esté peu cogneuës par les anciens, l' diuersité des opinions a aussi esté grande à esplucher & leur origine, la premiere demeure de leurs ancestres, ainsi qu'allez amplement nous auons monstré en l'histoire, & des Goths, & de plusieurs autres nations, & fault que le poursuuiens en celle des Lōbards: lesquels ce grand Astronomie, & Geographe Ptholomée fait Sueues, & Alemãs naturels lors qu'il dit. Or vers la partie septēt.

*Voy Page Ploré-  
tin Marchiauel  
& Guicciardin.*

*Ce fut Valens  
Emp. arrien qui  
donna des Enes-  
ques arriens aux  
Goths. voy Paul  
Disc. en l'hist.  
des Romains. &  
Blond. de la des-  
cheuse de l'Empi.*

*Lombards vō ton-  
chez, par Boësié.*

*Charles le grand  
chassa les Lōbards  
voy Paul. Emile.*

*Ptholo lin. 2. ch.  
11. Tabl. 4. d'Eu-  
rope.*

LIVRE TROISIEME

les Basactores surnommez petis, les Sicambriens, & au dessous d'eux les Sueues, & Lombardz habitent & possèdent la Germanie commençans dès le Rhin. Et de ceste mesme opinion est Cornille Tacite en l'histoire d'Auguste, lors qu'il parle en ceste maniere. A ceste cause non seulement Cherufce, & leurs compagnons, ancien soldat d'Arminie prindrent les armes, ains encor du Royaume de Maroboduc, les Sueues, Sennons, & Lombards se meirent de son costé, & se preparerent pour la guerre. Et au liure des mœurs des Germains expressement il met ces peuples este naturels Alemans, quand il dit: Le bon heur des Sennons accroest son credit & autorité, lesquels ont cent villages pour leur demeure: & estans de grã force, & bon nombre, festiment estre les premiers d'entre les Sueues. Là où les Lombards ont force en leur petit nombre, & ancienne noblesse, & quoy que ceints & enuironnez de plusieurs fortes, & puissantes nations, si viuent ils en liberté & assurance, non en obeissant à personne, trop bien en les accompagnant en guerre, & se hazardant à tout peril. Voyez que ceste nation est prouée Alemande par deux si remarquez auteurs que Ptholomé, & Tacite: & toutesfois Paul diacre d'Aquilée, qui viuoit du temps de Didier Roy Lombard, aymé & cheri de luy, homme sçachant ses secrets, & des principaux de son Conseil, & qui n'ignoroit point l'histoire Lombarde, laquelle aussi il a descrite, est d'aduis & opinion toute contraire aux susdits auteurs. Car voicy comme il parle en son liure des Lombards: ayãt desã dit que les Goths, Vandales, Huns, Herules, & Turingiens estoient sortis de la Germanie, il aiouste: Parcillement aussi les Winniles cest à dire Longobards, qui depuis ont heureusement regné en Italie, ayant source, & origine des peuples de la Germanie, sortirent de l'isle de Scandinauie (assise sur la mer Baltée, ou Balthique) à fin de trouver nouueaux sieges, & terres pour y faire demeure. Iãçoit que l'on amene d'autres raisons de leur issue, & pour lesquelles ils quitterent le país de leur ancienne demourance, & de laquelle isle aussi est faite mention par Pline es liures qu'il a fait de l'histoire naturelle. Ceste isle donc (ainsi que j'ay esté aduertý par ceux qui l'ont visitée de toutes parts) n'est pas seulement assise en la mer, que ceinte de flots marins, & arroufée des ondes de l'ocean. En icelle donc, comme ce peuple fut accru en vn nombre, & multitude innombrable, & telle que desã il n'y auoit assez de place pour les loger tous ensemble, furent contrains de se diuiser (comme l'on dit) en trois bandes, & getterét le sort, laquelle sortiroit du país, pour aller ailleurs poursuyure sa fortune, & y conquerir país pour son habitation: & que celle partie à qui escherroit de sortir pour aller cultiuer les champs estrangers auoyt Ibor, & Agion pour chefs & conducteurs, lesquels estoient freres Germains en la fleur de leur aage, & les plus seignalez, & nobles de toute la troupe, & ainsi iroyent empoigner terre, & s'acquérir possessions, ou la fortune les guideroit, & là s'arresteroient pour y passer leur vie. Ceux cy disans à dieu & à leurs amys, & parens, & à leur país, se mettent en chemin deliberez de ne viure vagabons guere longuement. Or la mere de ces deux estoit femme accorte, sage, & de grand conseil, nommée Gumbare, fort prifée entre les Barbares, & de la prudence, & hault

Tacit. hist. d'Auguste. lin. 2.  
Lombardz estimez auoir esté Alemans.

Lombards vaillans, & amys de liberté.

Paul, Dia. des gestes des Lombards lin. 1. cha. 2.

Lombards appelez aussi Winniles

Isle Scandinauie en la mer Baltée

Cause de la sortie des Lombards de leur isle.

Ibor, & Agion chefs des Lombards conquerans.

Gumbare mere d'Ibor. & Agion femme illustre.

& hault cœur de laquelle les Lombards ne prenoient pas peu de fiance. Aussi les enfans sortys que furent de l'isle s'arrestèrent pres la terre, que les Wandales occuperent : lesquels voyans que les Lombards s'estoyent là acasanez, & que leur puissance alloit en croissant, leur manderent, ou qu'ils enuoyassent tribut aux Wandales, ou se rinsent sur leurs gardes, alléurez de la guerre. C'est icy que Gambare monstre son hault cœur, & esguillonne ses enfans, & tout le reste des Lombards à plustost recevoir les conditions de la guerre, & se mettre à tout hazard, que souffrir telle seruitude que d'estre tributaires des Wandales. En somme combatans, quoy que les Lombards fussent en plus petit nombre, si emporterent ils la bataille par le moyen d'un Esclau, qui combatit corps à corps contre le plus puissant de l'armée des Wandales. Voila ce qu'en tient Paul diacre, l'ayât pris des Lombards mesme, qui n'estoyent pas si grués, ny grossiers, qu'ils ne sceussent bien compter leur origine, & le país d'où ils estoyent venus. Saxon encor surnommé Grammairien consent à l'opinion du Diacre, disant que du regne de Sueuon Roy Danoy, il y eust vne grâde cherté de viures, & comme l'on deliberaست plusieurs grandes cruauitez pour se depester du grand nombre du peuple insulaire, en fin ceux cy sortirent de l'isle pour conquerir terre nouvelle. Et voila quand à l'origine, & issue des Lóbardz de la terre insulaire de Scandinauie: à quoy s'accorde Iean Euesque d'Vp-salie en l'histoire Góthique. Mais d'autant que Paul Diacre les appelle Winniles, & qu'il dit que c'estoit leur nom ancien, il fault sçauoir d'où est venuë l'appellation de Lombard, n'estant sans occasion qu'elle leur à esté donnée. Il est vray que tous les historiens presque qui ont escrit de ceste nation, disent qu'ils ont porté ce nom, à cause de leurs barbes qu'ils portoyent fort longues, quoy que, d'autres tiennét que cela procede des Bardes qui estoyent leurs Prestres, ainsi que nous auons aussi dit des anciens François: ou comme dit Saxon, à cause qu'estans de grande stature, & de peu de sens, les latins les appellerent Longobards, c'est à dire grands hommes stupides, & lourdaus: mais cestuy en parle comme n'ayant guere bõne affection vers les Insulaires de Scandie. Lazie chroniqueur du Roy & Emp. Ferdinand ameine vne autre raison, qui me sembleroit assez vraysemblable, si ces Lombards qui habiterent iadis en Italie, & s'en feirent seigneurs, estoyent sortis d'Allemagne, ainsi qu'il pense, & non plustost de Scandie, ainsi qu'auons prouué par le tesmoignage, & des naturels & voisins du país & du Diacre qui sçauoit le secret des Lóbardz: Or dit-il que ces Lombards renommez par Ptholomé & Tacite, sont les mesmes que Plin appelle Isteuons, & lesquels pour estre presque tous laboureurs, furent appelez en leur vulgaire DielandWarter, qui signifie cultiueur de terre, & que ce mot LandWarter, comme ce peuple fut passé en Italie, sentit son changement en ce que les Latins en lieu d'ainsi parler, dirent Ló-gobard, en lieu de LandWart, mais ceste raison est aussi froide, cõme peu veritable: veu que Procope qui viuoit, ains que les Lombards passassent en Italie, les nomme ainsi, sans se soucier de leur ancien tiltre de Winniles, & Vellée Patercule ne passe sous silence le nom de ce peuple, lorsqu'il dit que les Lombards peuple farouche sur la mesme furie furent aussi dóptez

*Paul Diac. li. 1.  
cha. 7. 9.*

*Saxon en l'histoi-  
re de Dinemarch*

*Iean grand. hist.  
Gothi, preface  
ch. 3. & li. 8. ch.  
17.*

*Opinions diuerses  
sur le nom des Ló-  
bardz.*

*Lazie li. 12. des  
Migrations des Gó-*

*Procop. li. de la  
guerre Gothiq.  
Vellée Pater. en  
l'hist. de Tibere.*

LIVRE TROISIEME

*Paul discr. liur. 1. chap. 4.* par la vaillance des Romains. Et combien que Wolphang Lazie se moque de Paul Diacre recitant la cause de tel nom, si est-ce que pour le plaisir du lecteur, ie mettray mot à mot, ce qu'en dit le Diacre en l'histoire

*Goddan Dieu des Wandales estoit le mesme que Mer cure.* Lombarde, & sont telles ses parolles. Sur ce propos les anciens racomprēt vne fable digne de risée: que les Wandales citans allez vers Goddan leur Dieu, pour le prier de leur ottroyer la victoire cōtre les Winniles, le Diabie caché en l'idole, leur respōdit, qu'il seroit victorieux ceux qui les premiers il regarderoit au soleil leuant. (Or failloit il que ce Dieu conuertist avec eux veu ce qui s'enfuit) Alors Gumbare s'adressā à Frée femme dudit Goddan pour luy faire pareille requeste, que les Wandales auoyent fait à son mary: & que Frée luy dōna pour conseil que l'endemain les femmes Winniles se presentassent en la cāpaigne toutes escheuclées, & leurs cheueux pendans par le deuant en façon de barbes, & veinsent avec leurs maris vers le costé d'Orient, où Goddan seroit en fenestre pour regarder ceux à qui il voudroit ostroyer la victoire. Ce qu'estant fait, comme l'endemain matin elles fussent au lieu assigné, Goddan les voyant, & regardāt ententiement sur le point du iour, & au leuer du Soleil, il dist, qui sont ces lōgues barbes? Et lors Frée le pria de donner tour ainsi l'heur de la victoire à ceux qu'il luy auoit pleu d'ainsi nommer: à quoy Goddan cōdescendit & les Lōbards vainquirent les Wandales. Lazie n'a occasion de se moquer du Diacre, qui racompte cecy comme chose fabuleuse: mais i'entens qu'il se fāche de ce qu'il ne le chatouille, en accordant qu'on les appelloit Land-Wardz du labourage: à fin qu'on les recognoisse pour Alemans: Car voicy que Paul aiouste: C'est chose assurée & depuis les Winniles furent appelez Longobards à cause qu'il laissoiēt croistre leur barbe, sans souffrir que le fer leur touchast au visage pour la couper, ou roigner, car en leur langue, lang, signifie longs, & bards, barbe, & voyla les mots du Diacre sur le nō de ce peuple. Mais auant q̄ toucher aux mœurs, ny loix des Lombards, il me semble meilleur de chercher, & discourir en peu de mots leurs issues, voyages, courses, guerres, & conquestes diuerses auant que s'arrester en Italie. Premièrement donc (comme dit est) ils passerent de l'isle de Scandinauic ( qui à present s'appelle Schonlandie, & est du royaume de Suece) en Alemagne, ou plustost es confins de Prussie, & Liuonie, ainsi que discourt Paul Diacre: où ayans demeuré quelque tēps prindrent la volte en Muringie, là où ayans faulte de soldats (à cause que les Esclaues n'auoyēt licence de manier les armes) ils affranchirent plusieurs de leurs Esclaues, ausquels à fin que la liberté demeurast stable, & permanente, ils leur iurerent sur des saiettes marmotans ne sçay quelles parolles sur icelles, qui estoient celles qui donnoyent efficace au serment: & ce apres que l'Esclaue, que i'ay dit cy deuant, eust gaigné le cōbat singulier contre le plus vaillant des Wandales. Apres cecy laissans la Muringie, ils se ruerent sur la Rugilandie, où s'arresterēt pour quelque temps, & feirēt ces courses sous les deux premiers chefs Ibor, Agion, que l'Euesque d'Vpsalie appelle Hobbō, & Achon: lesquels estans decedez, les Lōbards se fāschās de viure sans Roy, esleurēt vn Roy, comme les autres nations & fust leur premier Roy Agelmōd, fils d' Agion, forty de la race des Guginges, la plus illustre, entre les Lombards. Ce qui aduint l'an de nostre salut

*Premiere course des Lombards.*

*Paul disc. liur. 7. chap. 11. des gestes Lombard. 9. ch. 9. parlant de la 2. migrat.*

*Seconde course des Lombards.*

*Esclaues affranchis par les Lomb.*

*Mode de iurer des anciens Lōbards.*

*Troiesime course des Lombards.*

*Jean le grand hist. Gothi. li. 8. ch. 19.*

E  
 plhang Lazie se mo-  
 ce que pour le plai-  
 e Diacre en l'histoire  
 les anciens racomprét  
 illez vers Goddan leur  
 le Winniles, le Dia-  
 rieux ceux qui les pre-  
 que ce Dieu conuerlast  
 à à Frée femme dudit  
 andales auoyent fait à  
 lendemain les femmes  
 heuclées, & leurs che-  
 & veinsent avec leurs  
 fenestre pour regarder  
 tant fait, comme l'en-  
 les voyant, & regardât  
 Soleil, il dist, qui sont  
 out ainsi l'heur de la vi-  
 à quoy Goddan cōdef-  
 lazie n'a occasion de se  
 & fabuleuse: mais l'en-  
 accordant qu'on les ap-  
 reconnoisse pour Ale-  
 urée & depuis les Win-  
 soiet croistre leur bar-  
 pour la couper, ou roi-  
 rds, barbe, & voyla les  
 q̄ toucher aux mœurs,  
 mercher, & discourir en  
 & conquestes diuerfes  
 comme dit est) ils pas-  
 lle Schonlandie, & est  
 és confins de Prussie, &  
 demeuré quelque tēps  
 e de soldats (à cause que  
 s) ils affranchirent plu-  
 tē demeurast stable, &  
 motans ne scay quelles  
 ent efficace au serment:  
 est gagné le cōbar sin-  
 cecy laissant la Maurin-  
 pour quelque temps, &  
 r, Agion, que l'Eueque  
 s decedez, les Lōbards  
 me les autres nations &  
 ty de la race des Gugin-  
 uint l'an de nostre salut

trois cens nonante trois du temps du grand Theodose empereur, seant sur le siege sainct Pierre, Siricie, & regnant Marcomir sur les François, cōme ainsi soit qu'Ibor, & Agion fortiffent de Scandie avec leurs troupes l'an cent 33. & ainsi ils furent dix ans sous la charge de ces chefs, puis feirent Roy le fils d'un des fudits Capitaines. Laisans les Lōbards la Ru- gilande pais Ruffien, vindrent demeurer pres le pais des Bulgares: & ce apres auoir esté bien chastiez par lesdicts Bulgares, qui les desfeirent en bataille, & occirent leur Roy Agelmond emmenans la fille prisonniere.

Mais Lamiffon fils du deffunct, & frere de la Princesse captiue, esleu roy, ieune & bouillant, anima tellement le cœur de ses gens, leur mettant deuant les yeux & leur honte, & le peril de leurs vies & libertez, que les Lōbards poursuyuans les vainqueurs en feirent tel carnage qu'ils se venge- rent & de là mort de leur Roy, & de leurs iniures particulieres: qui fut cause que s'enrichissans des despoilles de leurs ennemis ils s'arrestent aussi en leur terre. En laquelle se feschans, prindrēt la route d'Allemagne, s'arrestans le long du Rhin, où est à present la principauté du Palatin, où ils eurent guerre contre les Herules: & de là s'en allerent en Moraue: or auoyent desia les Lombards embrassé la foy de Iesus Christ sous le Roy Agelmond, & presséz par les Herules, ausquels il estoit tributaires, furent contrains de venir aux mains, & se deliurer de ceste seruitude: & secours de Dieu, comme ses seruiteurs gaignerent la bataille sur les Herules infidelles, lesquels ils chasserent de Bauiere, Autriche, & Hongrie, qui fut leur septiesme demeure. Ce qui aduint du regne de Iustinian lequel, comme dit Procope, donna aux Herules le pais Istrien, & de l'Esclauonie, & aux Lombards l'Hongrie, mais avec tribut, & reconnoissance comme subiets de l'Empire, & regnoit pour lors sur les Lombards Andoin pere de celuy Alboin qui à la sollicitation de Narfesz passa en Italie. Durant qu'ils sont

en Pannonie, ils eurent guerre cōtre les Gepides, pour lesquels subiuguer ils furent secouruz par les Romains ainsi que dit Procope, ce que le Diacre passe sous silence. A la fin cōme Narfesz cest excellent Capitaine Grec, qui auoit tant fait de seruices à l'Empire, se veit & moqué, & desapointé sans cause par le moyen de l'Emperiere, qui l'auoit menacé de le faire filer entre ses femmes, à cause que ce seig. estoit taillé, & auoit default de geni- toires, cōme Narfesz donc eust appelez les Lōbards en Italie, Alboin qui estoit lors leur roy quitta la Pannonie à ses amys les Huns, & passant au pais Italiē prist forces, & secours des Saxōs ses anciens amys: entré qu'il est au pais latin, Lōgin qui estoit lieutenāt pour l'Emp. se tenant à Rauenne n'osa se presenter aux Lōbards, lesquels en peu de tēps se feirent seigneurs de tout le pais qui est le lōg du Po, ayans sous leur puissance les villes, & pais à ellesliuet, de Milā, Pauie, Turin. Ast, Creme, Cremone, Plaisāce, Parme, Bergame, Bressē, Mantouie, Verone, & d'icelles fut dressé le royaume de Lombardie, sous lequel estoit compris le Comté de Come, Trente aux Alpes, Forli: & Beneuent en la Pouille: & iouit ceste nation de ceste conqueste depuis l'an de nostre salut 572. sous plusieurs Roys & ayant tourmēté l'Empire de leuāt, basty ou renouuellé plusieurs belles citez en Italie, & à la fin (à leur grand malheur) s'atraqans au Pape, & enuahissans

*En quel temps les Lombards fortiffent de Scandie, & creerent un Roy.*

*Quatriesme course des Lombards.*

*Lamiffon 1. Roy Lombard.*

*Paul Diacre liu. 1. chap. 11.*

*Cinquiesme course des Lombards.*

*Sixiesme course des Lombards.*

*De la guerre des Herules, & Lōbards. voy Procope hist. des Goths & Paul Diacre li. 1. cha. 13.*

*Septiesme course des Lombards.*

*Paul. li. 1. ch. 15.*

*Andoin roy Lōbard regnoit l'an 525.*

*Huitiesme course de ce peuple en Italie voy Paul diac. en leur hist.*

*liu. 2. ch. 5 6. 7. 8. 9. 10. & 11. & des gestes des Romains liu. 8.*

*Pais conquesté en Italie par les Lōbards.*

*Les Lōbards ont regné 200. ans en Italie.*

LIVRE TROISIEME

*Didier Roy Lombard. voy le Bléd. en l'inclination de l'Empire.*

*Charles le grand ruina le regne des Lombards. voy*

*Platine en la vie*

*des Papes.*

*Paul Emilie histoire de France.*

*Comme le royaume Lombard a esté divisé.*

*Theodelinde royne des Lombards vivoit du temps de Pape Gregoire suruiné le grad. Paul Diac gestes des Lombards. li. 4. ch. 7.*

*Lombards剃uz sans par le deuit.*

*Vestement ancien des Lombards.*

*Chausseurs des Lombards.*

*Paul Diac. lin. 1. ch. 16.*

*Turifinde Roy Gepide.*

*Lombards, & Goths adoroient mesmes dieux.*

*Iste Scandienne formillant en divers peuples.*

le patrimoine de l'Eglise, jusqu'à l'an 773. que Charles le grand Roy de France sollicité par les prieres du Pape Estienne affligé par Didier Roy Lombard passa en Italie, & lequel apres grand effusion de sang ruina la race des roys Lombards, remist l'Italie en liberté, & osta les Lombards de leur puissance, permettant neantmoins, pour quelque soulas du peuple qui perdoit les roys de sa nation, que le pais du royaume fuit à ceste gent Gothique (car les Lombards estoient veritablement Goths) fut à iamais appellé Lóbardie ainsi qu'encore à present vous l'oyez nommer. Et pour cest effect il departist la contrée par principautez & seigneuries, ainsi qu'on en vsoit en France, & que iusques à nostre tēps les choses se sont comportées ayants veu Milan en duché: Ferrate, en Marquisat, aussi bien que Mantoie, qui à present sont erigez en Duchez, les Marquisatz de Moderrat, Saluces, de Verone, Ast, & Anglerie tous dependans iadis de la couronne de Lóbardie, & nation de laquelle il est desormais temps que nous descriuions vn peu les mœurs & conditions des Lombards, estans Goths & sortis du lieu mesme, d'où se desbordans les Goths auoyent couru toute la terre Européenne, il est aysé à presupposer qu'elles n'estoyēt guere differētes de ceux desquels ils estoient & parés, & voisins. Bien est vray qu'ils auoyēt quelque difference en l'habillemēt, ainsi que pourrez recueillir vous souuenant de ce qu'auons dit des Goths par cy deuant, & qu'à present ie mets en auant de Paul Diacre d'escriuant l'habit des Lombards anciens: Car parlāt de la Roynie Theodelinde, femme du Roy Agilulph il vſe de ces parolles. Là aussi la Roynie susdicte feit bastir vn palais, où elle feit peindre quelque cas de l'histoire, & gestes des Lóbardz. Or en ceste peinture est clerement monstré que iadis les Lóbardz rondoient leur cheuelure, & quels estoient leur vestemens, & contenāce, & habitude: Car ils rafoyent tout leur chief, sauf leur deuant, ou ils laissoient croistre les cheueux, leur tombās iusque sur les yeux, & le long de la face, & lesquels ils destournoient des deux costez du visage en fenestre. Quand à l'habit ils le portoyēt fort large, & de lin, à l'imitation des Anglo-saxōs, estēdu en large, & diuersifié en couleur. Quāt à la chausseure, les soliers estoient ouuerts, & escolotez presque iusqu'au bout du gros orteil, couuerts, & ferrās le pied avec des courtoies, puis cōmencerēt vſer de ceux qui sont couluz tout du lōg: & allās à cheual, se quiperent de houeaux, & bottes, mais ils aprindrēt cela en frequentant les Romains. Et en autre passage le mesme auteur monstre q̄ ce peuple portoit des bādes de toile blāche à l'entour des iābes, en lieu de chausseure, ainsi que leur reprocha le fils de Turifinde Roy des Gepides en la presence d'Alboin ce grad Prince des Lóbardz. Quand à la religion c'est sans doubte que les mesmes dieux Goths estoient venerēz par ceux cy, veu mesme que Mercure, ainsi qu'auons proposē leur seruoit de guide sous le tiltre de Goddan. Et à ceste cause si vous souhaitez de ſcauoir leurs anciennes Idolatrie & superstition, mœurs, & façons de faire, auant qu'ils embrassāssent l'euangile, lisez ce qu'auons cy deuant recueilly des Goths, à fin que rātreschissānt vostre memoire, vous ayez souuenance des diuers, & grans peuples, que ceste terre Scandienne à vomy pour peupler la plus grand part de l'Europe.



R d'autant que plusieurs historiens, au reste veritables, se sont estrangement escrimez contre ces nations Gothiques, & les ont baptisees & du nom, & de l'effait d'une grande barbarie, afin que les lecteurs voyent que quelque transport les a plus guidez, que la verite deue à l'histoire, ie mettray quelques loix Lombardes, par lesquelles on verra que ce peuple n'est point barbare, qui suit la vraie religion, aime les loix, fait iustice, & ne souffre qu'on face iniure à personne. Et afin qu'on ne die que j'ay songe ces loix: Paul diaere en l'histoire Lombarde en fait mention, disant: Ce Roy Rotharis redigea par escrit les loix des Lombards, lesquelles il gardoit par le seul usage, & en sa memoire, & commanda que le liure, où elles estoient coteeues, fut appellee Edit: ce qui aduint l'an 77. apres que les Lombards furent entrez en Italie, ainsi que le mesme Roy le tesmoigne en la preface de ses loix. Voila les parolles du Diaere. Et d'autant que ce liure d'Edicts est paruenue entrez nos mains, j'en deduiray quelques tîtres ainsi que j'ay fait es autres peuples tant pour le plaisir du lecteur, que gloire de l'antiquitee vraie guide de nos actions si nous voulions limiter. Le premier tître donc de ces ordonnances, est des crimes publiques: & d'iceluy la premiere loy porte, que quiconque conspirera contre le Roy, ou dressera aucun monopole contre son salut, encoure peril de sa vie, & soyent confisquees ses biens. Et mesme condamnation est gettee contre le seditieux, & conspirateur, qui s'en sera fuy hors la Prouince. A moindre peine n'estoit obligé le mutin qui au camp s'esleuoit contre son chef, & general ordonné de par le Roy pour commander sur l'armée. Voire le soldat, ou bande, qui laissoit ses armes en necessitee, & trompoit la troupe par sa dissimulation, failloit que purgeast ceste faulte par l'effusion de son sang, & perte iuste de sa teste. Le second tître est des scandales: condemnant à grand amende celuy qui au conseil, ou publique assemblee esleuoit quelque tumulte. Puis est parle des accusations publiques, où l'accusee peut se purger par serment: mais y estant l'accusateur, qui soutient le crime auoir esté par iceluy commis, il failloit s'en lauer par combat: où perdant, & estant vaincu il estoit iugé à mort, si ne plaisoit au Roy moderer la condamnation par le moyen de quelque amende. Mais l'accusateur estant abatu on le condempnoit à grand somme de deniers moitié au Roy, le reste à la partie offencée. Vous auez peu voir par cy deuant que ces nations septentrionales faisoient si peu de compte des meurtres & assassins, que vous ne trouuez pas presque vne loy entre elles, qui condamne les meurtriers à mort, si ce n'est que on eust touché à la personne du Prince. Ce qui se voit au troisieme tître: où il est dit, que si quelcun coniuere contre vn homme pour le faire mourir, & que l'effait ne s'en ensuiue point, celuy qui a fait la coniuere est condempné à 20. sols d'amende: toutesfois fault tousiours entēdre que ces hommes cy qui attendent ces crimes soyent de libre, & frāche condition, car on ne se portoit pas si doucement enuers les serfs, & esclaves. Aussi le tître suyuant

Paul diae. liu. 4.  
chap. 15.  
Rotharis sus Av  
rien & regnoit  
l'an 639. seant à  
Rome Boniface  
4. & en France  
regna Dagobert.

Tître premier des  
loix Lombardes,  
faites par Rotharis  
roy 17. de la  
dite nation.

Second tître.

Loy des combats  
entre les Lombards.

Tître troisieme  
des conspirations  
de meurtres.

Tître quatrieme

LIVRE TROISIÈME

porte condamnation de mort, à celuy qui occist son seigneur : voire ceux qui prenoyent la deffence du meurtrier estoient condempnez à de grosses amendes, comme aussi ceux qui denioyent ayde, & faueur pour la punitiõ & vengeance d'un tel forfait. Le laisse deux ou trois tiltres de suite, faisans mention de ceux qui cachent les corps occis, qui rompent les tombeaux pour despouiller les morts, qui trouuans vn homme noyé, prenoyent ce qu'il auoit sur luy, & ne l'alloyent declairer à la iustice: & de la liberté, & assurance que chacun deuoit auoir allant pour ses affaires en court, & se presentant à son Prince, lequel vouloit qu'il fut à tous loisible de luy dire leurs dolerances. Mais le neuuesime & des soldats, où il est dit que le gen-darme refusant de comparoir deuant son chef ayant quelque different avec vn autre, soit amendable & enuers le Roy, & son capitaine: aussi bien que celuy qui ne daignoit marcher avec l'armée, & qui ne vouloit secourir son chef ayant affaire, à poursuyure son droit. Au reste si vn Capitaine fouloit, & affligoit vn sien soldat, il estoit suporté iusqu'à tant que il fut en la presence du Roy pour auoir raison là dessus.

*Tiltre 5. 6. 7. Et  
8. en quey consi-  
stent.*

*Tiltre neuuesime  
des soldats.*

*Tiltres 10. 11. 12.  
13. Et ce qu'ilz  
contiennent.*

*Tiltre 14. des scân-  
dales faits en l'E-  
glise.*

*Noisurs en la  
maison du roy cõ-  
dennez à mort.*

*Tiltre 15. des guet  
à pens.*

*Tiltre 17. des em-  
poisonneurs.*

*Tilt. 18. des meur-  
tres casuels en ba-  
tissant.*

Passons outre les violences faites aux filles, sans les forcer toutesfois que d'empeschement de passage : les arrestz des passians, des larrons occis de nuit, & autres choses menues contenues en trois ou quatre articles, & voyons le quatorzième, où l'Eglise y est mieux respectée qu'on ne la reuere à present: Si quelcun (dit la loy) fait aucun scandale en l'Eglise, ou y esmeut trouble : que il accorde aux venerables ministres d'icelle, l'amendant à quarante sols: sauf fil y auoit playes, ou blessures, & ledit argent sera mis sur le saint autel du lieu où l'iniure aura esté faite par le Baillif ou iuge ordonné audit lieu de par le Prince : dans le palais duquel si aucun estoit si hardy que de faire relz scandales, & esmouuoir noise, & querelle, il estoit iusticiable de mort, fil ne rachetoit sa vie en obtenant remission du Roy que il auroit offensé. Voire en la cité mesme où le Roy estoit present si aucun y esmouuoit bruit, pourueu que il ne sensuyuist bateries, ny blessures, estoit amendable à grosse somme.

Le tiltre quinzième contient les guet à pens, & la legere punition qu'õ donnoit à ceux qui estoient les aggresseurs, & la suyte des autres iusqu'au 31. ce ne sont que matieres de blessures, specifiant le Prince toutes les manieres avec lesquelles on peut dommager vn homme. Mais au cinquante & vnième est faite mention des empoisonneurs, lesquels la loy met à pareille condition que ceux qui conspirét la mort de quelque homme libre, ainsi que dit a esté cy dessus : là où le serf, & esclau, qui mesloyent ces breuages estoient condempnez à la mort, & si l'empoisonné mouroit, le seigneur de l'esclau qui auoit donné le boucon failloit que payast l'amende, comme s'il fust cause de tel homicide : & sur ceste matiere encor se passe le cinquante & deuxiesime. Le suyuant est des maistres massons, & charpentiers, ou Architectes, que la Loy appelle maistres Commarins : où il est dit, que le maistre des œures ayant composé & arresté de pris avec le seigneur de la maison que on rebastist, si vne poultre, cheuron, ou pierre tombant, blessé, ou occist quelqu'un passant par la ruë, le maistre de la maison ne sera tenu à reparation de l'amende, ains plustost celuy qui tite

le gain pour la reparation de telle ruine:& ainsi est pourfuiuy sur les boute-feux, sur les larrons des moulins, & autres occurrences, iusqu'au cinquante & septiesme: Lequel comprend en soy les degrez de consanguinité, de telle sorte que la Loy les fait estendre iusqu'au septiesme, entant que il touche le droit de succession: & au tiltre cinquante huit, est faite mention du partage des enfans, où les bastards sont receuz à la succession non en esgal avec les legitimes, mais ayans vne troisieme partie: Bien est vray que celuy qui naissoit du Bastard, perdoit le droit de telle succession, & seulement luy faisoit on la grace de le laisser en liberté, si ce n'est que le pere en moutant luy eust fait quelque donation, de laquelle il pouvoit iouyr.

*Tiltre 57. des degrez de consanguinité.*

*Tiltre 58. les bastards heritoient entre les Lōbards.*

La loy portoit encor que là où les plus proches parens d'un homme, comme vn sien oncle luy diroyent parolles iniurieuses, comme luy mettās sus qu'il estoit né en paillardise: celuy à qui l'iniure est faite, iurera sur les saintes Euangiles qu'il est legitime, & que iustement il succede aux biens de quelz il est possesseur. et ainsi son bien luy doit demourer, n'estant point raisonnable que cause de si grande consequence soit mise au iugement, & vuidange de la fortune hazardeuse d'un combat. Et le mesme est dit de celuy qui querelle ce que vne femme aura eu pour son douaire, & legitime. Voire si le mary estoit soupçonné d'auoir fait mourir sa femme, il luy estoit octroyé se purger par serment, que il n'estoit cause ny par soy, ny par personne interposée de la mort de sa femme, & ainsi estoit absouz de l'accusation n'estant impossible que vn combat puisse vuidier chose de si grand consequence.

*Tiltre 59. des causes où le combat n'est point octroyé.*

Les tiltres suyans sont sur les aquests des freres qui viuent en communauté, & des causes legitimes, & permises au pere pour desheriter ses enfans, ce qui luy est deffendu sans bien iuste occasion, lesquelles il racompte telles, si le filz à conspiré contre le pere, si l'a voulu suborner sa belle mere, ou s'est accouplé incestueusement avec elle: & comme le pere ne pouuoit desheriter ses enfans sans iuste cause, aussi le filz n'eust osé donner, ny aliener rien des biens paternelz durant la vie du pere. Lequel estant sans hoir, & sans esperance d'en auoir, si par cas faisoit donation de ses biens à quelcun, & que puis apres se mariant il eust lignée, la donation ia faite perdoit sa vigueur, & les enfans iouissoient de l'heritage. Le soixante deuxiesme article emporte les donations: & par le 65. article, il est aisé à voir que le mary faisoit prouffit à la femme de l'argent que elle portoit pour son mariage: car voicy les propres mots de la Loy: Quiconque aura fiancé vne fille, ou femme de franche condition, & que les fiançailles faites, & la foy promise, le fiancé differera l'espace de deux ans à l'espouser, delayant les nopces, le temps susdit expiré, il est en la puissance du pere, ou du frere de la femme, ou de celuy qui a en main son douaire, & ioyaux, de contraindre le fiancé à tenir promesse: & ce pendant le prouffit du retardement demourera entre les mains de l'espousée, pour la faulte que le mary à fait en l'abusant.

*Tilt. 60. & 61. des communiants des freres: & des exheredations.*

*Tiltre 62. des donations.*

*Tilt. 65. des espousailles.*

Puis s'enfuit (ce qui encor s'obserue & en Italie, & en Gascoigne) si le pere

LIVRE TROISIEME

ou les freres donnēt leur ſœur legitime à vn mary, elle ſe cōtentera de ce qu'elle aura receu le iour qu'on la liurera à ſon eſpoux, ſans qu'elle puiſſe demander rien d'auantage. Aiouſte le Prince les moyens, & degrez eſquels les nopces ſont deſſendues: Ne ſoit (dit-il) permis à aucun d'eſpouſer & prendre à femme, celle qui fut l'eſpouſe de ſon pere, ny la fille de celle qui aura eſtē ſa femme: ny la veſue de ſon frere deſſunēt: & ſi quelcū outrepaſſe l'edit, ſoit ſeparé d'icelle, & condemné à l'amende, & ſes meubles conſiſquez moitié au roy, & l'autre à la femme. Les folies de paillardie ſont contenues en l'article 71. où il eſt dit, *Que ſi vne fille, ou femme de libre condition font faute de leur bon gré, & avec hōme de leur forte, & calibre, que ce ſoit aux parens de chaſtier la femme à leur fantaſie: & ſi les parties l'accordent de ſe marier enſemble, neantmoins l'hōme qui a commis ce forfait l'amendera de 20. ſols enuers le Prince. Que ſi les parés diſſimulent le fait, & ne puniſſent leur fille pour ſeſtre ainſi forſaite: il ſera loiſible au Baillif, ou Iuge de ſe faiſir de la femme au nom du Roy, & en iuger ſelon qu'il plaira au ſouuerain. Les raptz & violences, & accouplemens des baſſes perſonnes avec celles de plus hault lieu, ſont compris en cinq ou ſix articles ſuiuans, que ie laiſſe pour euiter prolixité, & d'autāt que les punitions y ſont toutes pecuniaires, par là où l'on cognoit, que ces roys aymoient eſtrangemēt l'argent, & que l'œil des officiers veilloit ſur les crimes, afin d'en tirer cuiſſe, ou eſle. Cy deuant eſt parlé de celuy qui conſpire contre ſon pere: mais le tiltre des paricides exprime clerement quelz il comprend ſous ce mot, diſant: Si aucun a coniuéré la mort de ſon parent, c'eſt à dire, ſi le frere à taſché d'occir ſon frere, ou le neueu ſon oncle, ou aura donné cōſeil de l'occir, ſi celuy à qui on dreſſe telles embuſches n'a point d'eſcuz, que l'autre qui vouloit le faire mourir ne ſoit point ſon heritier, ains luy ſuccederont les autres qui luy ſeront plus proches de ſang: que ſil n'en y a d'autres que leſdits conſpirateurs, qui puiſſent ſucceder legitimement, que ce ſoit le roy, qui luy ſuccede, lequel viera ſelon ſon bon plaisir de la vie de ceſt homicide, les biens duquel viendront à ſes parens plus proches, en default deſquelz le Roy ſ'en declare l'heritier legitime. Je laiſſeray à part les tiltres des meurtres cōmis ſur les femmes faits par leurs maris ſans occaſion, & d'icelles ſur leurs marys: & de la loy qui ne vouloit ſouffrir que femme quelconque tant fuſt elle de condition frāche, & noble, veſquilt ſans eſtre ſuierte ou à mary, ou à parens, car deſaillāt l'vn ou l'autre le Roy ſ'en diſoit eſtre le gardien, & ſeigneur: & que au reſte elle ne pouuoit diſpoſer d'aucuns biens meubles, ou immeubles, ſans la volenté de celuy ſous la charge duquel elle ſeroit miſe. Quāt aux adulteres l'ordonnance portoit que quiconque eſpouſoit la femme d'autrui, & l'hōme, & la femme fuſſent mis à mort, ſ'il eſt ainſi que tous deux euſſent donné conſentement à la faulte. Et ſi quelcun trouuoit vn autre couché avec ſa femme c'eſtoit en luy de les occir tous deux, ſans qu'il en peut eſtre recherché aucunement. Je ne veux eſplucher les tiltres des mariages clandestins & ſans le conſentement des parens: ny des eſclaues avec les femmes libres, ou des chambrieres fauories de leurs ſeigneurs, les prenant en mariage: moins m'arreſteray ſur ceux qui decedoyent ſans teſter, deſquels la*

*Tilt. 68. des nopces inceſtueuſes & deſſendues.*

*Tilt. 71. des paillardies.*

*Punitiōs des crimes entre les Lōbards ſe faiſoyent par la bouſſe. Tilt. 79. des Paricides.*

*Tilt. 80. 81. 82.*

*Tilt. 83. ne veult qu'une femme ſoit en ſa ſeule poiſſance.*

*Tilt. 85. des adulteres.*

*Ceſte loy eſtoit cōmune à pluſieurs nations.*

*Tilt. 87. 88. 89.*

*Des morts ſans*

quelz la succession estoit immediatement adiugez à la couronne : ny en-  
cor sur les affranchissemens des esclaves:ny des achapts,ventes,& prescri-  
ptions de temps, à cause que la pluspart, a ne sçay quoy de commun, &  
semblable avec nostre droit, & coustume obseruée en plusieurs endroitz  
de nostre France : comme lors qu'il est parlé des faulxaires la loy porte ces  
motz: Quiconque sans le commandemēt expres du Roy falsifiera la mō-  
noye, ou battra, & figurera l'or, que les mains luy soyent coupées : & le  
mesme soit fait à ceux qui font de fauces lettres. Ce seroit trop s'amuser  
qui voudroit esplicher les articles des engagemens, debtes, larcins, dom-  
mages faits à autrui, & des chasseurs ce qui s'en obseruoit le tēps passé. Vn  
cas trouuay-ie fort estrange que si vn pere decedoit, & iceluy fut endebté,  
le filz estoit quitte des debtes en affermant que son feu pere ne deuoit  
rien, ou prenant iour assigné pour combattre celuy qui luy demandoit.  
Quant aux estrangers viuans en Lombardie la loy estoit semblable, à ce  
qu'on vse en France en ce qui est du droit d'Aubene : car vn estranger vi-  
uant entr'eux iouissoit de pareils priuileges que les Lombards, tellement  
que mourant avec enfans legitimes, il les laissoit ses heritiers, mais n'ayans  
hoir legitime, ne leur estoit permis, vendre, aliener ny donner leurs biens  
sans licence expresse du Prince. Et afin que ie comprenne en vn mot les  
loix principales du roy Rotharis, ie diray seulement qu'au tiltre cent dou-  
ziesme, il est dit, que nul champion soit si hardy d'entrer en camp de ba-  
taille contre son ennemy, portant aucune herbe charmée, ny breuet, ou  
chose semblable, ains seulement les armes accordées entre les patties.

Et par là on peut voir combien les charmes ont d'effort, puis que  
de tout temps on à pourueu à ces folies par les loix, & ordonnances des  
Princes, & que de nostre temps nous voyons encor obseruer ces sermens  
en pareillés choses. Tout à escient ie passe sous silēce plusieurs autres loix  
tant du susdit Rotharis que de Grimoald, lequel ayant occis Gundipert,  
& Partharite se fait roy des Lombards, en l'an de nostre salut six cens soi-  
xante dix, tenant le siege saint Pierre le Pape Vitalian, & Constantin le  
barbu l'empire, & regnant en France Childeric second du nom. Et diray  
quelque cas des ordonnances de Luitprand fils d'Asprand, qui commença  
à regner sur les Lombards l'an de grace sept cens vingt & quatre : & fut  
luy cōtre qui le Pape sollicita Charles Martel, mais le prince François em-  
pēché ailleurs laissa ceste charge à Pepin son filz, qui chaftia Astolphe: &  
apres luy Charles le grand Didier, sous lequel, ( comme i'ay dit ) finist la  
puissance des Lombards. Ce Luitprand meit ceste loy pour la premiere  
des siennes, que si vn Lombard decedoit sans enfans masles legitimes, &  
que il eut des filles, qu'elles luy succedassent generalement en tout l'heri-  
tage, ainsi que feroient les masles. Au reste que les filles à marier allassent  
les cheueux espars, & à descouuert, ainsi qu'elles font encor & en Limo-  
sin, & en Languedoc, ceste loy le monstre, disant : Si aucun Lombard, vi-  
uant, a marié quelques siēnes filles, & laissē d'autres en cheueux en sa mai-  
son, que toutes luy succedent esgalement, tout ainsi que si c'estoyent des  
enfans masles. Ce mesme roy, suyuant l'ancienne loy des Romains, vou-  
lut que les peres, ou les freres, si les filles ou sœurs s'esgaroyent en leur hô-

*rester le bñ aingé  
au Roy.*

*Tiltre. 90. 91. &  
92.*

*Tilt. 98. des faul-  
xaires en general.  
Punitions des faue-  
monnoyeurs en Lō-  
bardie.*

*Cecy est cōprū ēē.  
tiltres. 100. 101.  
102. & 104.*

*Tilt. 110. des deb-  
tes du pere mort.*

*Des Aubenes,  
que la loy nomme  
Varegard.  
Tiltre 111.*

*Tilt. 112. des chē-  
pions.*

*Grimoald Roy  
des Lombards oc-  
cist ses princes, &  
se fait Roy. Paul  
diac. li. 4. ch. 18.  
Luitprand Roy  
Lombard fait des  
loix l'an 1. de son  
regne. Paul diac.  
fait grand estat  
de ce roy. li. 6. ch.  
14. 15. & 16.*

*Filles à marier ie  
di en Lombardie  
alloyens ou che-  
ueux.  
Tilt. 1. des loix de  
Luitprand.  
Puissance des pe-  
res sur leurs filles.*

LIVRE TROISIÈME

*Tiltre. 2.*

nesteté y pourueussent, & en iugeassent ainsi que bon leur sembleroit. Et afin que on voye comme l'une loy est l'eclaircissement de l'autre, nous auons veu que nulle des precedentes condemne guere homme à mort, & toutesfois ce Roy és ordonnances par luy faites l'huitiesme de son regne parlant de celuy qui auroit occis ou son oncle, ou son frere, ayant parlé des biens, & substance du meurtrier, il aiouste à la fin du tiltre, comme interpretant le precedent. Quant à la vie du meurtrier, le Roy en disposera à sa fantasie, d'où l'on recueille, que tacitement la loy le condemne à la mort. Au tiltre quinziesme aiouste l'an neufiesme de son regne, il limite l'aage de maiorité, lors que il dit: Nous auons aduisé que auant l'an 19. vn homme ne soit point hors de tutelle, ny receu à administrer ses biens, ou en faire aucune alienation, si ce n'est que son pere luy ayt laissé quelque debte: d'autant que lors, avec le congé de son prince commandant en ceste terre, il pourra autant vendre de son bien, comme il suffira pour satisfaire à la debte du deffunct. Et pour monstrer combien il estoit religieux, il aiouste: Ordonnons que si quelcun moindre de dixneuf ans, tombe en

*Tiltre 15. des maioritez.*

maladie qui le conduise à l'extremité de la mort, qu'il aye congé d'ordonner de ses biens en ce qui touchera l'estat de son ame, donnant ou aux saints lieux, ou à l'hospital ce qu'il luy plaira, & iugera salutaire à son ame: & que sa volonté soit irreuocable. Voyez encor la seuerité de ce Prince, car parlant des religieuses voilées quoy que nō sacrées, il veut qu'elles demeurent en la religion sans que iamais leur soit permis de se marier. Car (dit-il) tous les chrestiens doiuent considerer, qu'entre nous qui sommes du monde, si quelcun auoit fiancé vne femme, & ne luy eust donné qu'un anneau pour arres du mariage, & là dit estre sienne: si apres cela il en prend vne autre, il est condamné à l'amende selon la loy du pais: à plus forte raison celles qui sont liées à Dieu, & à sa glorieuse vierge mere, fault que gardér la foy perpetuelle, & inuiolable: & veut que le seul Prince cognoisse de ce crime, & en iuge selon que bon luy semblera. Et d'autat que

*Testamēt pour les choses saluaires permis aux mineurs.*

*Tiltre. 22. des Nominaires voilées. Ordonnances de l'évesque du regne de Luitprand.*

les annalistes chatouillans ceux qui n'ont guere leu d'histoires accusent ce Roy, & ceux de sa nation de rebellion à l'Eglise, oyez ce qu'il dit au tiltre vingt & quatriesme, parlant de ceux qui sont nais des nopces, & mariages illegitimes, & incestueux: contre lesquels il faigrift, & cōfisque leurs biens: Nous auons aiouste cecy, d'autant que le Pape de la cité de Rome, qui par tout le monde est le chef des Eglises de Dieu, & de tous les prestres, nous

*Rois Lombards ont recogneu le Pape chef de l'Eglise.*

*Tiltre. 24. de ceux qui sont veuz de mariage incestueux.*

à admonestez par ses lettres que nous ne souffrions point que telz mariages soyent faits en noz terres, & seigneuries. Je pourroy alleguer d'autres loix, & façons de vie de ceste nation, mais le prudent lecteur se contentera de ce peu, & pensera que ie n'écris pas l'histoire entiere, ains poursuis seulement ce que celuy qui a fait le liure des mœurs des nations a mis en oubly, ne voulant que si braues nations que les Lombards, & autres demeurassent arriere.

## Des Venitiens, &amp; leur origine, &amp; Bassiment de leur Cité. Chapitre 24.



N e seroit ce pas soublier lourdement, si ayant poursuiuy d'un si droit fil la plus part des peuples & nations de l'Asie, & Afrique: & espluché ce qui est de plus singulier en Europe, nous laissons à part, & comme chose de vil pris la plus superbe cité de l'univers, & la republique la mieux ordonnée, & policée que l'on sçache auoir iamais esté au monde, ne qui ayt plus duré en vn estat, & integrité telle qu'est celle de la seigneurie, & principauté florissante de Venise? Ia n'aduienne que poussé d'une haine enuieuse, ayant touché les Lombardz, i'oublie ce peuple ancien, & maritime, lequel a succede en vne belle patrie des Prouinces suiettes iadis à l'Empire Lombard, mesme estant assuré que les Venitiens nous doiuent ce que ilz sont, comme estans de leur premiere source & origine Gaulois, & sortis d'un coing non à mespriser de nostre Gaule. Et d'autant que Sabellique, homme qui semble en ses escrits iurer la guerre au nom Gaulois, veult priuer noz ancestres de la gloire que l'histoire leur accorde en cest endroit, nous que passer outre en la considération des mœurs Venitiens nous amenerons les diuerses opinions des auteurs, & y aiousterons nostre iugement, non sans raison, & autorité vallable des historiens remarquez & de grandeur, integrité, & d'une fort grande antiquité. Mais plustost vous veu-je alleguer ceux desquelz les enuieux du nom Gaulois s'arment pour se targuer, & amener les peres & maieurs des Venitiens d'ailleurs que des Gaules.

Ce grand racompteur de fables, & babillard Tite Liue, pour ramener les Padouans (du nombre desquelz il estoit) des fuytes de Troye, & les faire parens des Romains lesquelz il flatoit avec son histoire, nous batist vn Antenor (celuy que Homere en son Iliade prouue pour trahistre, & vendeur de sa cité) lequel conduit de Paphlagonie les Henetes peuple abondant en bons cheuaux, en ce coing du país Adriatique, & desquelz il dit que toute celle coste à depuis porté le nom. Or voicy les propres mots de ce Padouan: En premier lieu, il est tout euident, que Troye étant prise, les Grecz mirent au fil de l'espée tous les Troïens, exceptez Enée & Antenor, tant pour estre de tous temps leurs amys, & ce que aussi ilz auoyent tousiours pratiqué la paix & conseillé que Helaine fut restituée à son premier mary. Aduint depuis par cas, & fortunes diuerses, que Antenor s'acostant des Henetes peuple de Paphlagonie, lesquelz au siege de Troie auoyent perdu Philemene leur Roy, & qui chassés de leur pays cerchoyent nouvelle demeure, vint au recoing de la mer Adriatique, & chassant les Euanées (lesquelz se tenoyent entre les Alpes, & laditte mer) y feit l'arrest pour les Henetes, & Troïens de sa fuyte, tellement que le lieu où premier ilz s'arrestèrent portoit le nom de Troye, & tout le peuple fut surnommé des Henetes. Aux songes de cestui-cy soufcrit le Poète Sillie Italique, disant ainsi.

*Venitiens à present tiennent vne partie du país Lombard.*  
*Sabellique liu. 1. de cad. 1. de l'hist. Venitienne.*

*Italiens enuieux du nom Gaulois.*

*Tite Liue li. 1. de la cité bastie.*  
*Antenor trahist Troye. Voy Homere en l'Iliade.*  
*Henetes peuple de Paphlagonie.*  
*Si tout y mourut d'où sont d'oc descendus les François, qui se vantent du fil de Hector.*

*Euanées peuple Adriatique.*

LIVRE TROISIÈME

*Sille Italig li. 3.*

*Du terroir Eganée alors l'effort Troien  
Qui suyuant Antenor dechassé de son bien  
S'arresta en ces lieux, & Aquileie insigne  
Auec les Venitiens troupe forte, & diuine  
Armée y arriva avec le secours sien*

Voyez vous qui estes diligens recercheurs de l'histoire, & aduisez les choses de pres comme Liue l'abuse, & ne pouuant cōduire les Troyens pour peupler le païs Eganéen, à cause que Enée auoit les troupes pour dresser l'Empire Romain, il est contraint d'emprunter la Paphlagonie, & laisser l'histoire vraye de ceux qui longs siecles au parauant, auoyent peuplé & la coste Adriatique, & les Carniens, Carinthiens, Istriens, & Pannoniens, ainsi que nous auons assez bien declairé ailleurs, & pour ce n'est besoyn de le repeter si souuent : & si d'ailleurs ie n'eusse trouué Liue menteur, & fabuleux, ie luy eusse laissé passer ce qu'il se volontiers couuert le ieu pour celer son peu de diligence. Je sçay bien que si ie vouloy aucter foy à ce bastisseur de Genealogies Annie en ses Commentaires, il n'y a fable qui ne nous seruist pour vraye histoire, ny allusion de nom que on ne raportast soudain à la verité de la chose : & m'estonne que Fra-Leandre Bolognois estant si diligent recercheur qu'il est, se soit coiffé d'un pareil bonnet de nuit, que son confrere le Viterbien, si ce n'est que restant il se fust ainsi esgaré comme les autres : d'autant que s'estant apuyé d'un foible baston pour supporter le faix de ceste preuue, qui sont les fragmens de l'histoire de Caton, laquelle nous est autant suspecte, que desplaisantes les resueries de l'inuenteur.

*Annie Iscopin est celuy qui fait les peuples à sa poste sur l'allusion des noms.*

*Fra-Leandre en sa marche Treuisainz suit le commun erreur.*

*Iustin li. 20.*

Ce bon religieux pour ne sembler contredire à son Anier (ie pensois dire Annie) ayant allegué vn autre Magazin de fables, à sçauoir Trogue, ou son abregueur Iustin, lesquels tout ainsi que Liue veut auācer les Troïens, haucent la gloire des Gregeois, neantmoins font descendre les Venitiens de la Paphlagonie, sous la conduite du traistre Troïen Antenor. Ce bon homme (dis-je,) ayant allegué Iustin, dit encor que cest illustre historien Grec Polybe est de mesme opinion : J'ay feilletez les liures de Polybe, & notamment le passage allegué au second liure par les Bolognois, ou tant s'en fault que l'auteur die rien à son auantage, que il y contredit euidement : & duquel telles sont les parolles : faisant mention des Gaulois & de leurs anciennes conquestes : Les lieux voisins de la mer Adriatique sont habitez par l'ancienne race des Paphlagoniens. Ceux-cy s'appellent Venitiens lequelz ne different ny en mœurs, ny en l'habillemēt aux Gaulois, seulement sont ilz diuers en langage.

*Polybe, li. 2.*

*Venitiens ressemblans en mœurs aux Gaulois.*

*Après Antenor (si iamais il fust) tout le pays Eganéen fut possédé par les Gaulois.*

Les Paphlagoniens sont mis en ieu, ie le confesse, & d'Antenor ny des Troïens, pas vn seul mot, mais oyez que les façons de faire, & l'habillemēt sont Gaulois : à quoy tend cela ? si ce n'est à l'origine du peuple ? ou si est Paphlagonien, ç'ont esté depuis les Gaulois, qui courans, & conquestans l'Italie peuplerent ce païs, aussi bien que la Romaigne & vne belle partie de Toscane, & presque toute la Lombardie : ce que Tire Liue n'a osé nier, & Fra-leandre le deduir doctemēt en son Italie, &

Polybe le mentionne au lieu susdit & parle ainsi des Venitiens, pour monstrer que ce sont les Gaules à qui ce pais marin doit les premiers traits de sa gloire, & auancement. Mais que direz vous de Berose qui fait sortir ce peuple des enfans de Phaeton, & d'un Venete fils d'Eridan Prince en la Gaule Cisalpine, & là dessus Annie s'uyt nostre party: entât que voyla Antenor avec les Troyens & fugitifs de Paphlagonie desapointez, voire du tout incogneu cōme ceux lesquels (ainsi que croit Dion Prussien) ne furent iamais en estre seulemēt en ce remarquez, qu'Homere en a embelly sa poësie fabuleuse: & ainsi Sabelique le perdroit tout cōtent, qui ayme mieux que les Venitiens soyent sortis de l'Asie effeminée, q̄ de la nation d'Europe la plus braue, la moins douillette, & à laquelle encor. ressemblent les façons molles, & seueres des Venitiens. Or est-ce assez amené de passages pour le party contraire, lesquels ne nous endommagent pas grandement, veu le peu de suyte de leur histoire, & qu'elle est fondée sur les fables, & la seule verisimilitude, oyons ce qu'en dit Herodote, & lors faudra que Liue, & Iustin prennent combat contre le pere des historiens, & que chascun de son costé deffende son fait, & se reuence du tiltre de mēlanger. Cestuy parlât des Thraciés dits Siginnes les auoy sine des Venitiés se tenâ sur la mer Adriatique sans parler rié des Troyés, ny Paphlagoniés, ains les dit estre sortis des Medes: & si ceux-cy eussent esté Troiés ou descenduz de leur race, il n'eust ia oublié de le dire non plus qu'il fait des Peoniens, lesquels il dit estre venuz en ce pais Macedonien des Teuticiens, cōme nouvelle colonie des Troiés en celle terre. Or suis-je esbahy des contrarietez de Liue, qui ayant fait ce peuple Troien, craignant que les plus ignorâs ne se moquassent de son peu d'aduis & sçauoir en l'histoire, & ne voulât abiurer son dire, & faire vn desdit, couure sa faulte ailleurs en disant que les Gaulois estoient les derniers & plus freschement venuz au pays Adriatique pour l'habiter, ce qui aduint lors que Bellone & Siginne, ainsi que nous auons deduit ailleurs, conquirent l'Italie, & chasserent les Toscans de leurs douze principautez & seigneuries. Strabon a esté plus sage, lequel, sans y asseoir autre iugement, a dict parlant de la region qui est outre le Po en Italie: Le reste (dit-il) est delà le Po, or ces lieux sont habitez partie par les Ligures, partie par les Gaulois, qui se tiennent & sur les monts, & en la campagne, les vns sont Gaulois, les autres Venitiens: Ces Gaulois sont parens des autres qui habitēt delà les Alpes: quant aux Venitiens il y a deux opinions touchant leur origine: Aucuns les estiment estre descendus d'aucuns Gaulois qui se tiennent le long de l'Océa, & lesquels portēt mesme nom que ceux cy. D'autres sont d'opiniō qu'ils sont descendus les Henetes, lesquels apres la guerre de Troye s'estans saueuez avec Antenor, prindrent de Paphlagonie auant leur course iusqu'en ces lieux d'Italie: & s'aydent de ceste preuue que ce peuple est fort adonné à la nourriture des cheuaux, de laquelle à present ils ne tiennent aucun compte: mais iadis ils y prenoyent vn singulier plaisir, tout ainsi que ceux qui s'estudient de tirer des mulets en faisant acoupler les ânes avec les iumens, ainsi que dit Homere.

*Berosi. l. des deslorat.*

*Venete fils de Eridan.*

*Annie s'uyt Berose.*

*Dion Prussienie que iamais Troye ayt esté.*

*Venitiens retiennent encor la grandité ancienne des Gaulois.*

*Herodote l. 5. nommant les Venitiens, ne mentionne les Paphlagoniens.*

*Tite Liue, li. 9. de la Decad. 4. dit: le pays Venitien habitē par les Gaulois.*

*Strabon li. 5.*

*Ce sont ceux de Vannes en Bretagne, peuple iadis puissant, & riche.*

*Preuue assez, mais gre pour dire les Venitiens sortis de Paphlagon.*

LIVRE TROISIEME

*Homere.*

*La race des muets d'une grande vigueur  
Des Heneetes à source, & ils en ont l'honneur.*

*Chevaux loüez  
des Heneetes.*

Voire Denys le Tyran de Sicile, tiroit de là les chevaux qu'il adextroit pour les ieux olympiques: de sorte qu'entre les Grecs les chevaux Venitiens est oyent recommandez sur tous les autres, & eust ceste race chevaline grand bruit par longs siecles en Grece. Mais la chose estant en suspens, & Strabon nous en laissant le iugement, ie suis d'aduis que pour le plus asscuré (estant la foy suspecte de ces courtes songées des Troyens) nous arrestions nostre opinion sur la chose plus que veritable, & laquelle tous les historiens soustiennent des Gaulois, se faisant seigneurs de toute ceste coste Adriatique, de la Dalmatie, & d'autre costé de tout le pais auoyssinant les montaignes iusques en Hongrie, ainsi que ie deduis assez amplement en Gaule. A quoy s'accorde Strabon, quand il dict: Il y a vne nation des Belges près de l'Ocean, entre lesquels sont les Venetes qui combattent sur mer contre Cesar: puis adiouste, i'estime que ce sont ceux cy lesquels sont descendus les Venitiens, & qui conduirent vne Colonie sur la mer Adriatique, veu que le reste presque de l'Italie fut possédée des Gaulois, qui y passerent de la Gaule transalpine: tels que furent les Boies, Senonois, & autres: mais à cause de la similitude du nom, plusieurs les ont estimez sortir de Paphlagonie, ce que ie ne voudrois point maintenir. Voyez comme ce grand personnage s'en arreste à la verité, sans se soucier de l'opinion commune deceux qui aymoyent mieux fonder leur origine sur vn peuple effeminé, & chassé de son pais, vaincu par les Grecs, qui ont seruy de iouier à tout le monde, plustost que suyure ce qui est, & se confesser de la race la plus gaillarde de l'vniuers, & du peuple, qui bié faisant, & sans escrire s'est fait cognoistre la frayeur & des Grecs, & des Latins, & qui à conquis, & possédé leurs terres avec telle gloire, & felicité que leur nom y a demeuré par plusieurs siecles, ce qu'on ne peut dire (sinon en songeant) des Troyens: Veu qu'Halycarnasse escriuât l'histoire Romaine, do ne l'honneur aux Grecs de la fondation premiere de Rome, quoy qu'il sceut q les Romains se glorifiasent d'auoir eu vn Enée fugitif pour chef de leur race. Cornille Tacite encor ne dissimule point ceste nation estre descendue des Gaulois, lors qu'il parle de la consultation faicte à Rome du temps de Claude Neron sur la receptiō des estrangers en la bourgeoisie & senat de Rome: car voicy comme il en discours: Vous semble il peu de chose que les Venitiens & Insubres soyent entrez iadis par force en la court, si encor on n'introduit la captiuité en icelle par l'assemblée receuē des estrangers.

*Strabō 4. soustient  
les Venitiens estre  
fortius des Gaulois.*

*De ceste bataille,  
voy Cesar. Com-  
ment. li. 3.*

*De ceoy, voy Fra-  
Leadre en son Ita-  
lie.*

*Gaulois meilleurs  
guerriers que ba-  
billeux.*

*Plusieurs pays nom-  
mez des Gaulois*

*Halycarnasse li.  
1. des origines de  
Rome.  
Cornill. Tacite li.  
des Annales 11.*

*Alise à presnt  
petit village en  
Bourgoigne: où iadis  
fut la grand  
cite Alexie.*

Quel plus grand honneur scauroit on faire au reste de nostre noblese? Puis aousté: Ce seroit bien raison que ceux cy pour estre riches soyent auancez au senat, les Peres, & ayeux desquels ont esté les conducteurs des armées ennemyes de nostre cité, & ont mis noz soldats au fil trenchant de leurs glaiues, & assiegé Iule Cesar dans la cité d'Alise. Que voulez vous de plus cler & euident pour recueillir ces Venitiens e-

tre Gaulois, veu qu'il n'y a eu nation iamais auant la mort de nostre seigneur Iesus Christ, que les Gaulois, qui aye saccagé la cité de Rome: & vous voyez que Tacite racompre cecy des Insulbres & Venitiens, pour auant que ces peuples estoient descenduz de la race, & sang de ceux qui iadis vainquirent les Romains, prindrent & saccagerent leur ville. Voyla quant à l'origine du peuple Venitien, que ie dis nostre, eu esgard que tout leur voisinage a esté contraint de se confesser auoir pris accroist par le nom Gaulois: & ceux qui se sont amusez à esplucher l'histoire ne nient point que tout le trait depuis Pole, tournant vers le Forly, & marche Treuisane n'ayt esté l'habitation des anciens Gaulois, qui de là passerent en Germanie.

Reste à monstrier le commencement de celle tant superbe cité qui semble à present estre la forme & vraye figure de celle Rome ancienne, tant elle est florissante, & riche, & non moindre qu'Athenes, lors qu'elle tenoit l'Empire de la mer Mediterranée, faisant teste aux Perles, comme de la memoire de noz peres, les Venitiens ont fait cõtre le tyran effroyable de Turquie. Il n'y a donc presque pas vn qui ayt tant peu soit gousté l'histoire qui n'aye leu, ou entèdu quel rauage Attile, (ayant esté vaincu pres Tolouze par Aerie general de l'armée imperiale secours des Goths, & François) feit par tout où il passa, & quelles furent les villes, & excellentes citez qu'il brulla, desmantela, mit à bas & saccagea, courant tout le país d'Italie, & passant là dessus sa colere en souuenance du deshonneur receu en la bataille.

Ce Roy furieux, pollu du meurtre commis en la personne de son frere, assure pour la mort du grand Capitaine Aerie, & qu'aussi les Goths, auoyent des querelles ensemble, sen vint en Italie, & assiegea la cité de Aquilée qui pour lors estoit le chef de tout le país Venitien, laquelle il print, saccagea, & mit en cendres: n'vsant pas de moindre douceur à l'endroit de Padouë, Monfelicé, Esté, Vicenze & Verone. Les habitans des citez destruites, qui desia les auoyent quittées oyant Attile auoit mis le siege à Aquilege sen estoient fuyz en l'isle de Grade, où à present est le Patriarchat de Venise, & ceux de Padouë auoyent enuoyé le Thefor de leurs eglises à Realte, avec leurs femmes, & enfans, ainsi que les autres peuples voisins qui se sauuerent du tyran, se retiras en ces Paluz ayans perdu leurs país, & citez de leur demeure.

Or y auoit il plusieurs islettes en ces paluz, où à present est bastie la cité de Venise, qui seruirét de retraite au peuple Venitien: qui y commença dresser quelques maisonnettes. Les Historiens varient icy (tant on a esté de tout temps peu soigneux de remarquer les choses au vray) sur le temps qu'aduint le premier bastiment de Venise: mais quoy qu'il en soit, si ce aduint au premier voyage d'Attile lors qu'il laissa la Pannonie pour passer les monts, ce fut l'an de grace, quatre cens trente & deux, quoy que en dic Volateran: mais si ce fut apres la deffaitte des Huns en Languedoc, & au mesme temps qu'il pillá, & ruina Aquilege, sans doute le cas aduint l'an quatre cens cinquante & cinq, &

*Pole cité d'Histrie.*  
*Forly cité, & iadis du Comté.*

*Excellence de la cité de Venise.*

*Attile vaincu par les Romains.*  
*Paul Diac. li. 5. des gestes des Ro.*  
*L'hist. Romaine sous le nom d'Europ. li. 15.*

*Blod li 3. de l'ind. de l'Empire.*

*Cecy aduint l'an de grace 455.*

*Sac, & ruine de la ville d'Aquilege. voyz fabelliq.*

*Decad. 1. li. 1.*

*Voyz 1. Cadide li. 3. de l'hist. d'Aquilege.*

*Volateran li. 1. des commentaires.*

*Voyz fabelliq. li. 1. de l'Enecd. 8.*

*Volateran 4. de la geograph.*

cheux qu'il adextroit  
es les cheuaux Veni-  
eust ceste race cheua-  
ose estant en suspèds,  
duis que pour le plus  
des Troyens) nous  
able, & laquelle tous  
gneurs de toute ceste  
le tout le país auoy-  
de deduis atlez ample-  
dict: Il y a vne nation  
Venetes qui combati-  
ce sont ceux cy des-  
ent vne Colonie sur la  
e fut possédè des Gau-  
lois furent les Boies, Se-  
nom, plusieurs les ont  
trois point maintenir.  
la verité, sans se soucier  
eux fonder leur origine  
du par les Grecs, qui ont  
ce que qui est, & se con-  
u peuple, qui biefaissant,  
s Grecs, & des Latins,  
e gloire, & felicitè que  
ne peut dire (sinon en  
l'histoire Romaine, dõ  
de Rome, quoy qu'il  
Enée fugitif pour chef  
point ceste nation estre  
ultation faicte à Rome  
rangers en la bourgeoisie  
: Vous semble il peu de  
ez iadis par force en la  
e par l'assemblée receuë  
au reste de nostre no-  
ceux cy pour estre ri-  
desquels ont esté les cõ-  
ont mis noz soldats au  
ar dans la cité d'Alisè.  
cucillir ces Venitiens c-

LIVRE TROISIEME

l'année apres on commença à bastir la cité, non si magnifique qu'elle est maintenant, mais de boys seulement. Mais s'il est ainsi que les Venitiens se retirassent en ces paluz dès le temps que les Barbares commencerent à rauager l'Italie, ils n'y demurerent pourtant pour s'y habiter que lors qu'Attila feit cest eschech susdit par le pais Adriatique vn an auât son trespas. En somme la premiere habitation, & bastiment de Venise és paluz, commença dès l'an 422. au seul bruit de la descente des Huns, & Lombards, mais celle fuyte qui causa que les peuples Venitiens bastirent la cité de saint Marc, aduint sans faillir l'an de nostre Seign. 456. qu'on nomme la grand' edification, à cause que lors tous les peuples voisins s'y retirèrent avec leurs biens, y escoulans les eaux marécageuses, & faisans come terre ferme celle qui est assise au milieu des eaux. Or auant que venir aux meurs, police, & magistrats de ceste superbe ville, nous deduirons vn peu l'assiette d'icelle que nous auons recueillie, non de Sabellique quoy qu'il la paigne & effigie fort industrieusement, n'y de Contaren jaçoit qu'il la delcruie gentiment, ains des lettres de Theodat roy Goth, amenées pour telmoignage par Cassiodore qui en monstre le plan & assise avec grand nauuete & gaillardise. Car ayant ledit roy enuoyé Larence en Istrie pour auoir viures, il en escriuit aux Tribuns de Venise en ceste maniere.

Il a long temps que l'ordonnance est faicte, par laquelle nous auons estably que l'Histrie prouinee abondante en vin & huiles, & desquelles choses elle a recueilly ceste année en abondance, en fournit nostre palais royal seant heureusement à Rauenne. Quant à vous, qui auez grand nombre de vaisseaux & nauires en ces lieux, & le long de la coste d'Histrie, vserez de parcille honesteté d'vn bon cœur & affection, afin de nous porter en diligence ce que les Histriens sont prests de contribuer. Car ainsi vous auez esgalle occasion de vous ressentir de nostre recognoissance, veu que l'effect de l'vn n'ayant le pouuoir de se parfaire, pour estre esloigné sera mis en execution par vous. Soyez donc diligens pour voz voisins, puis que souuent vous trauezsez des espaces infinis sur mer, courans comme sur la terre de voz hostes & amys, qui nauiguez incessamment par vostre pays mesmes. Au reste de voz commoditez ceste-cy est adioutée, qu'vn autre chemin vous est ouuert, qui vous rend assurez d'vne tranquillité perpetuelle. Car si la mer est troublée & deffendue à l'aborder par la vehemence furieuse des vents: vous pouuez voguer, & vous esbattre par les plaisans & delectables cours & litz des belles riuieres: Et si voz nauires & voiles rendus, ont frayeur des vents courroucez & esmeus, il leur est aisé de se mettre à bord, & descendre hastiuement à terre pour se garentir. De loing auant, on diroit que voz vaisseaux se pourmentent dans des préz: & aduient souuent qu'on ne voit point les nacelles, lesquelles plusieurs fois on tire avec des cordes, & les fait on cheminer avec le mesme cordage, qui n'aguere les tenoit liées au port: & ainsi leur condition changée les hommes allans de leur pied secourent la course & chemin de leurs vaisseaux & Gondoles, & tirent sans grand peine celles qui les portent ordinairement, & en lieu du lin estendu pour voile, on y vse & se sert du pas gaillard des nautonniers. Il nous plaist de reciter en quelle sorte nous auons

*Deux diuerses raisons du basjement de Venise.*

*Quand fut l'edification principale, & lors qu'on s'arresta pour y habiter.*

*Contaren l'in 1. des Magistr. & repub. Venitien.*

*Theodat regnoit en Italie, l'an de grace 534. avec la Royne Amalafwenche. voy Propie.*

*Epistre de Theodat Roy Goth aux venitiens. Cassiodore.*

*Jean Euesque d'Ypsalie. li. 10. de Goths cha. 10. & 11.*

*La mer est le logis & pays des Venitiens.*

*Merveilleuse assiette de la cité de Venise.*

nous auons veu le plant de vos maisons estre assis, & dressé. Venise renommée, & pleine iadis de grand noblesse touche de ses finages vers le midy, & Padouë, & le terroir de Rauenne: vers l'Orient elle iouist du plaisir, & estendue de la mer Ionique, ou le fluz, & reflux d'icelle couure, & descouure à diuerses fois, & successiuellement la face des champs qui l'auoient. C'est là où vous hebergez & y auez vos domiciles tout ainsi que les oiseaux de riuere, veu qu'en vn moment on voit vostre Cité Insulaire, & soudain elle aparoit comme terre ferme, & continente: tellement que vous penseriez là estre les Isles Cyclades, ou sur l'instant vous voyez vn changement de face, & figure du paisage. D'autant qu'à leur ressemblance, on aperçoit les maisons espartes par l'estendue spacieuse de la mer, dressées ainsi insulaires non par la nature, ains basties par la diligence soigneuse des hommes. Veue que la solidité de la terre y est assemblée, & vnue avec des verges, & liens d'osier, & ne craint on point d'opposer vne matiere si fresse, & legere aux flots de la mer, lors que la pesanteur, & effort d'une leuée de pierre ne peut resister aux vagues qui par diuers canaux s'escolent en vostre cité: & y est remedié sans force, ou grand traual, où les grans efforts n'y ont peu donner secours quelconque.

Les habitans ont entre vous vne seule abondance c'est de se nourrir à gré de poisson: C'est là que le pauvre vit esgalement avec le riche, vne seule viande contentant & les vns, & les autres, & que tous sont logez de pareille sorte, sans qu'ils puissent auoir enuie sur la magnificence des bastimens chascun de son voisin: & viuans en telle maniere, & avec telle modestie, & attempance, ils escheuent, & fuyent le vice, auquel on sçait que tous les hommes sont subiets. Tout vostre debat gist, & consiste és salines: en lieu de socz, coultries, & faux pour cultiuer, ou couper les fruits, vous maniez les Cyindres, c'est de là que tirez vostre reuenu, entant qu'en iceux vous possédez les choses mesmes que vous ne faites point: la monnoye, n'y est en vlsage que pour le viure, & tout fruit se raporte à vostre science.

Il y peut auoir tel homme qui ne se souciera guere de faire amas d'or: mais il n'y a aucun qui ne desire d'auoir du sel en sa necessité, & ce à bon droit, entant qu'il n'y a viande qui ne luy doie son bon goust, & saueur. A ceste cause, les nauires, lesquelles sont liées à vos murailles comme les bestes à l'estable, calfeustrez les soigneusement à fin que quand le tres-expert seigneur Laurent, que iay enuoyé pour la prouision des choses susdittes, vous en donnera l'aduertissement, vous y veniez avec toute diligence, à fin que ne retardiez ce qui nous est necessaire par voz difficultez, entant que c'est en vous de choisir la commodité du voyage selon la disposition de l'air, & du temps. Voyez la simplicité ancienne, & le commencement de celle grande cité qu'on estime l'ornement de toute l'Europe: & laquelle quand cecy fut escrit n'estoit encore que bastie de boys à la façon de Rome lors que Romule y dressa le premier fondemēt, ressellant plus ses cabannes, & loges rustiques, que la magnificence qu'on y a depuis dressé, apres que la cité eust esté brulée: d'autant que

R r

*Isles Cyclades sont  
en la mer Egée, ou  
Archipelague.*

*Viure des anciens  
habitans de Venise*

*Ses richesses ancienne  
des Venitiens.*

*Cylindre, est rou-  
leau pour aplanir  
le sel, & autre cho-  
se.*

E

magnifique qu'elle est  
si que les Venitiens  
s'en commencent  
à s'y habituer que lors  
vn an auât son tres-  
t de Venise és paluz,  
des Huns, & Lom-  
bardiens bastirent la ci-  
uign. 456. qu'on nom-  
me voisins s'y retire-  
nt, & faisans come  
tant auant que venir aux  
ous deduirons vn peu  
Sabellique quoy qu'il  
ont aren jaçoit qu'il la  
Goth, amenées pour  
& assicte avec grand  
Larence en Istrie pour  
ceste maniere.

laquelle nous auons  
huiles, & desquelles  
fournist nostre palais  
vous, qui auez grand  
long de la coste d'Hi-  
affection, afin de nous  
contribuer. Car: ainsi  
ostre recognoissance,  
faire, pour estre esoi-  
diligens pour voz voi-  
sinis sur mer, courans  
guez incessamment par  
ceste-cy est adioultée,  
nd assurez d'vne tran-  
d'effendue à l'aborder  
voguer, & vous s'bat-  
belles riuieres: Et si voz  
ourroucez & esmeus, il  
uiement à terre pour se  
ux se pourment dans  
les nacelles, lesquelles  
cheminer avec le mes-  
& ainsi leur condition  
la course & chemin de  
peine celles qui les por-  
voile, on y vse & se sert  
reciter en quelle sorte  
nous auons

LIVRE TROISIEME

*Sabellij. Decad.  
1. liv. 1.*

lors chascun y faisoit son logis de terre & torchis, ainsi que la chose se presentoit, comme ayans en fantasie de se retirer en leur pais dès que les Barbares s'en seroyent allez de leur terre. Mais voyans que la chose alloit en empirant, & que les Huns ayans fait leur course, les Lombards iouïoyent desia leurs ieux, ils oubliant le premier desir de plus retourner en terre ferme, & bastirent Realte, qui à present est le lieu principal de la cité, & ou est basty le Palais Ducal, & le temple magnifique de saint Marc, Patron de la cité maritime. Dressent aussi Grade pour le siege de leur Primat, ainsi qu'on le voit estre à present: & en somme mefnagent si bien toutes choses comme desirans fonder (ainsi qu'ils ont fait) vn siege durable à ces peuples fugitifs, & amys, & de leur liberté, & de la pureté de la religion, & ayans donné quelque beauré à leur ville, soudain commencerent à rascher de l'enrichir de bonnes loix, sainte police, & de Magistratz qui tinsent la main au gouvernement, desquels il nous fault quelque peu discourir au chapitre qui l'enfuit.

*Des Magistrats anciens & modernes de Venise, & de la police & estat public d'icelle. Chapitre 25.*

*Si lon compte des  
la suyte premiere,  
il a 1147. ans, si  
de la seconde, il n'e  
a que 1113.  
Venise n'a jamais  
prise par l'estranger*

*Rome souillée par  
le sang d'un de ses  
fondateurs Titus  
Livy. liv. 1.*

*Différence des ré-  
mencemens de Ro-  
me, & Venise.*

*Venise n'a jamais  
infectée d'heresie*

*Monarchie Française  
pourquoy de  
elle durée.*



Il faut s'esbahir si on voit les affaires Venitiens s'estre bien portez iusqu'à l'heure presente. Et si en onze cens ans ou environ, qu'il a qu'elle est bastie, iamaïs estranger n'y donna atainte par armes, iacoit que les richesses grandes qui sont encloses dans cest enceint marin, soyent assez suffisantes d'allicher vn cœur moyennement conuoiteur, & de les souhaitter, & de rascher d'en auoir la iouissance: mais quoy? elle n'a point eu son commencement par effu-

sion iniuste de sang comme l'Empire Romain, & les murs de la cité chef d'iceluy qui furent souillez du sang du frere occis par son germain: aussi le premier peuple qui emplist les ruës marecageuses, & insulaires de Venise, n'estoit point le ramas de toute sorte, de voleurs, & ravisseurs du bien, & femme d'autrui, ains vne troupe de bons citoyens civilisez, & ayans Dieu, qui fuyoyent la superbe, & cruauté des tyrans, & Barbares, ioint que depuis que ceste cité est bastie, on ne sçache dire qu'elle ayt esté abreuuee d'aucune infection d'erreurs, iacoit qu'en ce temps là les heresies pullulassent comme à l'enuy par le monde.

Donc l'assemblée de bons citoyens, la cause qui les vnit ensemble, la forme, & estat de leur police & en somme leur integrité, a esté cause d'une telle felicité, & durée de leur ville, ainsi que les François, pour mesmes raisons ont veu la monarchie florissante de leurs Roys iusqu'à nostre siecle, & laquelle durera, si l'heresie & guerre civile n'y cau-

sent quelque desordre. Or iagoit qu'il y ayt eu plusieurs republicques, l'empire, iurisdiction, puissance, force d'armes, & gloire des conquêtes & victoires, desquels ayent esté plus grands, & renommez que des citoyens, & seigneurs de Venité: si est-ce que iamais n'y eut cité mieux instituée ou qui eut des loix plus saintes, & conduisant l'homme à vne bonne, & heureuse vie, qui à esté l'occasion ausli que leur gloire ne s'est si soudain ancantie. Et quoy que l'ambition semble estre vn esguillon naturel en l'homme, & que tous soyent poussez, iusqu'aux plus saints, à conuoiter les hōneurs, & oublier le public, pour leur gloire particuliere, si est ce que le Venitié à esté de tout téps si bien bridé par les loix, & suruëillement du Senat de la ville que la loque coustume de la modestie ancienne s'est conuertie en habitude naturelle iusqu'à ce temps, que tous ne s'estudient à autre cas qu'à l'establissement, continuation, & surhaucement de la gloire de leur republicque, sans que pas vn en vne si grande multitude se monstre auoir rien de plus cher que le bien commun, ny agreable que la gloire de la seigneurie: & sans encor que les chefs de guerre facent parade de leurs hauls faits par erection de Colosses, statues & Pyramides, contens que leur vertu soit peinte en l'esprit, & memoire de leurs concitoyens. Et à fin que ie n'esloigne plus mon dire, qu'il n'est besoing, & desireux de passer outre sur les façons de faire Venitiennes, toucherous vn peu, comme en passant leurs Magistrats, & l'ordre qu'ils gardent à les eslire.

Or ce peuple, comme de tout temps il à porté le nom de sage, & preuoyant, nulli en dressant le gouvernement de sa cité, il y pouueut avec vne singuliere prudence, Entant qu'en premier lieu il ne voult point qu'un seul exerçast puissance à discretion sur la multitude, & ne trouua encor bon, que le peuple (animal turbulent & factieux) eut le manient des affaires (ainsi que iadis à Athenes, & Rome,) à cause des seditions, & partialitez des grands supportez de la populace, qui pouroyent causer la ruyne de leur liberté, ainsi que depuis en est aduenü à l'estat de Florence: moins sarresta sur le gouvernement d'vne seule troupe choisie d'hommes sages, pour arrester la souueraineté en vn seul lieu, ains de toutes les trois parties fut basti vn iuste moyen de gouverner la cité, & de policer les ciroyens qui sont membres d'icelle.

Consideré le dommage qui aduient le peuple ayant puissance sur l'estat: ausli auoyent ils opinion que la dignité royale estoit dangereuse, pour la queüé qui la suit, entant que nul país gouverné par les Roys à passé plusieurs siecles sans gouter le hanap amer, & de mauuais goust de quelque griefue tyrannie, là où au contraire les republicques, & potentats auoyent duré longuement, & floury & en temps de paix, & de guerre en tous leurs affaires. Les Venitiens donc dès toute saison ont plus aimé beaucoup la paix, que les troubles de la guerre, & sur tout se sont estudiez que aucune discorde ciuile ne troublast leur estat, & l'vniō des citoyens, non que pourtant ils mesprisassent du tout la guerre, & appareil d'icelle en ce qui touche la marine, veu

*Ambition esquit  
son naturel en l'ho  
me.*

*Modestie des Ve  
nitiens & amour  
envers leur patrie.*

*Sagesse Venitienn  
ne en dressant l'e  
stat de sa cité.*

*Estat populaire  
fort dangereux.  
Florence esclavée.  
& comment.*

*Pourquoy les Ve  
nitiens ont refusé  
d'auoir Roy sur  
eux.*

*Melange de gou  
verneurs à Venise.  
Venitiens amys  
plus de la paix,  
que de la guerre.*

LIVRE TROISIEME

que l'assiette de leur ville n'est commode pour autre exercice d'armes, soit de pied, soit de cheual dequoy aussi ne sont guere aidez, iusqu'à tant que on les a veu agrandis en terre ferme du costé de l'Italie & Esclauonie. Et en departant leur police, ils vserent iadis de telle modestie, & honnesté meslange que leur republique porte la marque & d'une principauté royale, & le gouvernement Aristocratique, & d'une troupe choisie de gens de bien, & où le peuple semble auoir quelque préeminence. Or le souverain qui ordonné les loix, & d'où depend l'autorité, & du Senat, & de tout le reste des Magistrats, est le Conseil: auquel assistent les magnifiques, & toute la noblesse de la cité ayant attainé l'an 25. de leur aage: voire en y a il qui y entrent à plus bas aage selon le droir & benefice du sort, & balotage. Quant au peuple & ceux qui sont de bas lieu: & non nobles, il fut ordonné dès le commencement de la cité, que nul de la lie, & multitude populaire, fut receu à ce Conseil, en la volonté, & arrestz duquel gisent les forces, & autorité souveraine de l'estat de la Cité.

*Le grand Conseil de qui composé à Venise.*

*Le simple peuple ne doit assister au grand Conseil.*

*Autorité & pouvoir souverain du conseil.*

*Quels sont les nobles & d'où leur vient la noblesse.*

*Le conseil est la figure de l'estat populaire.*

*Le Duc Venitien porte la figure royale. Prince Venitien est bridé par le Senat.*

*Capi de dieci est la forme de l'Aristocratie. Consiglio d'y pregiati.*

*En quel aage sont receuz les gentils-hommes au conseil maior.*

*Aduocats de Venise qu'elle puissance ont.*

Or s'appellent ceux là gentils-hommes entr'eux, ceux qui ou de sang, ou par vertu se sont rendus signalez & illustres, ou lesquels ont fait quelque grand seruice à la republique, desquels le nombre en est presque infiny à Venise, & ou les estrangers ayant fait pareil deuoir ont esté aussi incorporez & receus. Toute ceste assemblée donc de citoyens qu'on nomme le grand Conseil, & duquel depend, & le Senat, & la puissance qu'ont tous les Magistrats, se rapporte à l'estat populaire, & Democratie qui est vne des parties des gouuernemens des estats. Quant à la dignité royale, elle y est effigiée, en l'election du Duc, auquel on ne limite point de temps pour tenir l'office, ains il y est à vie, & lequel est obey comme vn Roy, gardée la grauité, & maiesté deuë à telle puissance: si bien que les loix sont publiées sous son nom, & les patentes, & despesches, marchent sous l'aueu & autorité du Prince, quoy que bridé par l'autorité du Senat. L'Aristocratie, & gouuernement de peu d'hommes, & iceux sages, y est painte en l'assemblée du Senat & magistrat des dix hommes, (nommez entre eux Capi de Dieci) & du Conseil des priez (qui est dit à Venise Consiglio di pregiati) lesquels sont comme les maistres de requestes en la maison de nostre Roy d'autant que c'est à eux de faire les rapports au Senat touchant les choses qui concernent l'estat, & profit de la republique, & seigneurie.

Voila quant au gouuernement, & comme il est meslangé des trois sortes de regner, à sçauoir Monarchie, Aristocratie, & Democratie. Reste à veoir quel ordre on tient en receuant les ieunes seigneurs qui briguent pour estre vnis, & enrollez au grand Conseil, & lesquels on y reçoit (comme dit est) moindres de vingt-cinq ans, pourueu que ce ne soit plus bas du vingt-iesme.

Ceux donc qui veulent paruenir à ce ranc, se vont presenter au Magistrat, lequel à pour sa charge principale, le soucy de faire obseruer les loix de la republique, & lequel on appelle le Conseil des Aduocats. Lesquels seuls peuuent accuser, n'estant permis à Venise à personne priué de faire l'estat d'accusateur deuant les Iuges: & est mesme l'autorité de ceux

exercice d'armes, soit  
deuz, iusqu'à tant que  
lie & Esclauonie. Et  
destie, & hom.este  
vne principauté roya-  
coupe choisie de gens  
minence. Or le souue-  
& du Senat, & de tout  
nt les magnifiques, &  
leur aage: voire en y a  
cesice du sort, & balo-  
r: & non nobles, il fut  
de la lie, & multitude  
& arrestz duquel gisent  
té.

ceux qui ou de sang,  
lesquels ont fait quel-  
bre en est presque in-  
il deuoir ont esté aussi  
onc de citoyens qu'on  
Senat, & la puissance  
ulnaire, & Democratie  
ats. Quant à la digni-  
c, auquel on ne limite  
& lequel est obey com-  
le puissance: si bien que  
res, & despeches, mar-  
bridé par l'autorité du  
hommes, & iceux sages,  
des dix hommes, (nom-  
riez (qui est dit à Veni-  
s maîtres de requestes  
eux de faite les rapports  
tat, & profit de la repu-

meslangé des trois sortes  
democratie. Reste à veoir  
eurs qui briguent pour  
quels on y reçoit (com-  
meu que ce ne soit plus  
ont presenter au Magi-  
de faire obseruer les loix  
seil des Aduocats. Les-  
mise à personne priué de  
mesme l'autorité de ceux

cy, que iadis fut celle des Tribuns du peuple à Rome: mais diuise, car les Tribuns Romains, ne samusoyent qu'à la deffence des fantaisies, & volô-  
té du peuple, là où ces aduocats Venitiens pensent alléz faire pour le su-  
port de la multitude en tenant la main aux loix, & les faisant conseruer  
inuiolables. Deuant ceux-cy donc que se presente ceste ieunesse des no-  
bles accompagnez de leur pere, ou s'il est decedé, la mere leur y faisant  
compagnie, ou (elle estant trespassée) les plus proches parens y assistans,  
avec deux tesmoins gens de bien, & remarquez en la cité: & là les ieunes  
hommes donnent attestation de leur sang, preuent de quel pere ilz sont  
nez, & de quelle mere, à scauoir femme de bien, & sortis de mariage legi-  
time d'autant que les bastards ne sont receus à tel honneur. Les tesmoins  
fault qu'afferment par serment que leur dire est veritable, comme chose  
cogneue de chacun, & qu'ils le scauent par le recit de tout le voisinage  
puis les parens iurent que le ieune seigneur a passé l'aage de vingt ans. Ce  
que estant tout mis par escrit par le greffier du magistrat, il fault attendre  
iulqu'au quatriesme iour de Decembre, auquel tous les noms de la ieu-  
nesse des nobles qui poursuit, & qui encor n'est enregistree au nombre  
des citoyens, sont mis dans le vase du sort, lequel est porté au Prince, &  
mis deuant luy, en la presence des Conseillers, qui en ont vn autre dans  
lequel y a autant de balotes, comme en celuy des Aduocats y a de noms  
escrits, chacun ayant vn rollet pour soy à part. Or la cinquiesme partie des  
balotes est d'or, & le reste d'argent. Le prince tire du vase premier vn bil-  
let des noms, & de l'autre soudain vne balote, laquelle s'il eschoit estre  
d'or, le ieune homme escrit en ce billet: est sur l'instant enrollé au nombre  
des Patrices, & receu pour assister au grand conseil. Mais si la balote est ar-  
gentée, il est regetté, & fault que attéde le sort, & balotage de l'année sui-  
uante, si ce n'est que lors il eust ataint le vingt-cinquiesme an de son aa-  
ge, d'autant qu'iceluy est le temps legitime à tout gentilhomme Venitien  
d'estre fait bourgeois de la cité, & de participer és honneurs & charges  
d'icelle. Et aduenant que le pere ou ayeul de quelque gentilhomme soit  
pour absence ou quelque autre occasion, n'ayt iamais esté enregistré au li-  
ure public des bourgeois: affin que fraude ne s'en ensuiuiſt, & q̄ plusieurs  
ne l'introduisissent à faux tiltre parmy la noblesse, loy a esté faite, que tel  
homme se presentant, & soy disant gentilhomme d'ancienne maison, les  
seulz Aduocats n'en auroyent la cognoissance, ains seroit la cause rapor-  
tée au conseil des quarante. Et là celuy qui veut estre receu faut que prou-  
ue sa noblesse, & par tesmoings, & par écrits publics, & par ce moyen on  
dispute de son droit & iugent les quarante (lesquels on choisit ordinaire-  
ment du corps du Senat) si tel doit estre receu, ou non entre les Patrices,  
& seigneurs de la cité. Mais affin qu'aucun ne s'en allast sans punition, si a-  
busant du senat il se disoit noble à faux tiltre la loy portoit, que auât qu'e-  
strer en iugement, il consigneroit 500. escus, lesquels seroyent confisquez  
au thesor public en cas qu'il perdit sa cause. Et puis que nous sommes sur  
le propos du conseil maieur, il fault noter, que iceluy, dés toute antiquité  
s'assemble tous les huit iours, & quelquesfois plus souuent, selon que les  
affaires le requierent.

*Difference de ces  
aduocats avec les  
anciens tribuns du  
peuple à Rome.*

*Ortre obserué à  
recevoir les ieunes  
seign. au conseil.*

*Vases du sort ia-  
dis vmes par les  
Romains.*

*Ces balotes sont  
de toile: mais puis  
dorées & argen-  
tées.*

*L'an 29. limité  
pour entrer au co-  
seil, sans qu'on puiſſe  
se en priuer le pour-  
suivant.*

*Loy, obuiant aux  
fraudes des nobles  
ses supposées.  
Conseil des qua-  
rante qui a les iu-  
gemens, & ciuils,  
& criminelz, en  
main.*

*Loy de consigna-  
tion, & pourquoy  
establie.*

*Quand s'assemble  
le conseil maieur.*

LIVRE TROISIÈME

*Grand puissance,  
Et autorité du  
conseil maiour.*

Or est la charge, & pouuoir de grande estendue d'autant que c'est luy qui crée, & établit toute sorte de magistrats, & officiers de la republique tant ceux qui iugent, & ont commandement en la cité, eslist le Senar, & le conseil des dix hommes, que aussi ceux qui sont ordonnez Potestatz, ou gouuerneurs, & Theforiers, & Prouidadours & Sindicz par les villes, & citez qui sont de l'alliance & societé Venitienne.

*Loix publiées par  
le conseil, auant  
que le Duc n'est  
encor esleu.*

Par l'election encor du conseil maiour, fault que passent ceux qui ont la garde des forteresses, les generaux des Galeres & armées de mer, les Lieutenans, & Capitaines particuliers de chacune galée: & affin que ie die tout en vn mot, il ne se fait Magistrat ny dedans ny dehors la cité, qui ne faille que soit autorisé par ceste grande assemblée: laquelle aussi donne force, vigueur, & valeur à toutes loix faites pour le bien & entretènement de la police: & sur tout lors que on est sur le point d'eslire le Prince, la place duquel tient le conseil, iusqu'à tant qu'on en aye esleu vn autre.

*Ordre gardé en  
l'assemblée gene-  
rale du conseil ma-  
iour.*

Mais auant que venir à l'election du Duc nous dirons vn mot, en passant de l'ordre tenu au conseil lors qu'il s'assemble: Dés que la noblesse y arriue chacun s'assoit au premier lieu qu'il se rencontre, d'autant qu'il n'y a point de place limitée pour aucun, que pour certains Magistratz qui y president: lesquels sont le Duc, & son conseil, & les troys Presidents du conseil des quarante, lesquels sont assis en vn lieu plus eminent, & qui ont seulz la puissance de proposer ce qui est à dire en l'assemblée.

*Quels magistrats  
assistent au conseil  
des citoyens.*

Vn peu plus bas & contre la muraille, sont assis en certains bancz deputez pour cest effait les Aduocats & trois Presidentz des dix hommes. Et bien loing du siege Ducal, sont les sieges des Auditeurs tant de l'ancienne, que nouvelle election: & l'heure venue du conseil, les portes de l'audience sont closes, & les clefz portées au siege du Prince, & mises à ses piedz. Et lors se leue le Greffier, lequel (comme font les Huissiers en noz Parlements,) appelle à haulte voix les Magistratz qui doiuent presider au Conseil: lesquels viennent faire le serment entre les mains du Duc de faire si bien que les loix seront inuiolablement gardées, & d'accuser les citoyens qui contreuiendront à icelles, & les punir selon la rigueur des ordonnances. Le serment fait, chacun se remet en sa place sauf l'vn des Aduocatz, & des Presidentz des dix hommes qui se vont mettre vis à vis du Prince, mais loing de son siege, & des deux costez, loing aussi du Duc sont les auditeurs.

*Le greffier au mi-  
lieu de l'assemblée  
en lieu hault.  
Serment des Ma-  
gistrats deuant le  
Duc, quel.*

Et lors on porte les trois cruches & vases du sort (lesquelz es iugemens sont cogneus en ce que l'vn est blanc, qui importe perte de cause, l'autre verd, qui est pour ceux qui gagnent. & le troisieme rouge, approprié pour l'ampliation, n'estant encor la matiere bien espluchée) qui sont mis deuant le siege du Duc, dans lesquels on met les balottes tant d'or que d'argent qui sont pour l'election, car celles des iugemens sont (comme dit est) de toile: le vase du milieu n'a que soixante balotes 24. d'argent, & trente six d'or: les autres deux en ont inhinny nombre qui sont d'argent, mais d'or il n'en y a que trente: lesquelles sont toutes marquées de certains caracteres, affin que on n'y puisse faire tromperie.

*Vases diuers du  
sort, et pourquoy.*

*Nombre de Ba-  
lottes pour l'ele-  
ction.*

Aupres de chacun des vases est assis vn conseiller choisi d'entre les plus ieunes. Or ces vases & balottes sont là mis pour le choix de ceux qui seront du conseil plus estroit : ( car les Venitiens ne font rien que par le iugement de ce sort ) d'autant que leur escheant vne balotte d'or, & l'altants presenter au vase du milieu, ilz en retirent vne autre pelote, laquelle si encor elle est d'or, ils sont receus au conseil du Prince, si d'argent ils sen retournent en leur place, & de ces vases vse on ainsi iusque à ce que neuf sont esleuz par ce moyen, lesquels on appelle les Electeurs, d'autant que c'est à eux a eslire les Magistratz, ayans fait le serment de sy gouverner sincerement, & pour le bien, & prouffir de la cité : le reste qui y est obserué, ie suis d'aduis que le lecteur en consulte vn peu le liure de l'excellent seigneur Gaspard Contaren Patrice, & homme de grande & remarquable erudition, car ie me contente d'en donner le simple cration, pour n'oublier ce qui est de principal en nostre discours qui est des mœurs, & façons de vie de chacune nation. Ayant donc parlé de l'election des moindres Magistratz, & qui en est l'electeur, c'est raison que nous venions à parler de celuy qui est le souuerain, d'autant que desia nous auons dit, que la cité de Venise r'apporte en soy vne figure, & ombre de la Monarchie en la personne de leur Duc, de la premiere creation duquel ie ne veux encore discourir, me suffisant de dire, & quel est son pouuoir, & comme l'on en vse en l'eslisant, le premier est int decedé. Le duc Venitié donc n'a aucune charge qui luy soit cōme attribuée particulierement, veu q̄ tous les affaires publics sont de son deuoir, & fault

*Conseillers gardés  
les vases.*

*Electeurs des magistrats neuf en nombre.*

*Gaspard Contaren liu. 1. des Magistr. de Venise.*

*Le Duc seul ne peut rien à Venise.*

*En l'election des Magistrats le duc n'a ny plus de voix que le moindre.*

*Vestement du duc Venitien.*

*Honneurs, et dignitez, du duc.*

Toutes les despêches publiques se font au nom du Duc, & scellées de son seau, tous les Embassadeurs enuoyez çà & là, les gouverneurs, &

LIVRE TROISIÈME

potestatz des Prouinces & villes subiettes à l'estat, adressent leurs lettres, lors qu'ils escriuent au Senat, au Prince: comme aussi toutes loix, & ordonnances de quelque magistrat que ce soit, sont publiées souz l'autorité du Duc: & la monnoye tant d'or, que d'argent porte le nô, & figure du Prince: en somme par tout vous voyez la figure parfaite d'un roy, mais la puissance souueraine en est du tout esloignée. A ce seigneur sont ioints six conseillers, lesquels ne sont que huit mois en cartier, & ne bougent iamais de la compagnie du Prince, duquel ils oyent les parolles, & sçauent les actions, & sont compagnons de sa puissance. Et afin que la grande richesse & abondance ne rendit ce Prince insolent s'il manioit à discretion le thesor de la cité, il luy est seulement ordonné pour son estat, & maison 3500. escus de rente annuelle, qui suffisent à l'entretenir, si par cas il n'estoit guere bien aisé de son patrimoine, & est cest argent pris du thesor public. Et est si chargé de despences que ce reuenu s'en va & plus, sans que le Prince aye moyen d'en enrichir les siens: il est toujours vestu de soye, sa maison fort superbement tapissée; seruy en vaisselle d'argent, & ne luy manquant rien qui appartienne à la grandeur d'un Prince. Aussi faut que tous les ans quatre fois il dresse vn festin, & banquet magnifique à soixante citoyens & plus choisis à sa volonté, sauf que les magistrats principaux y peuuent venir encor qu'ilz n'y soyent appelez. Les iours ordonnez à ces festins sont la Saint Estienne, aux festes de Noel, le moys d'Auil, & iour de S. Marc Patron de Venise: la feste de l'Ascension nostre seigneur, qui est le iour que le Duc accompaigné de la ieunesse Venitienne monte sur le Buccentor, qui est vne Galere magnifiquement parée & bastie pour cest vsage, & entrant, passé les canaux en pleine mer, il gette vn aneau d'or en icelle, espoufant l'espouse de Neptune. & ou assiste l'Euesque, qui benit la fiancée: & apres ceste gentile ceremonie, ils s'en vont en l'Eglise S. Nicolas bastie en celle terre qui separe la pleine mer d'avec les canaux sur lesquels est edifiée la ville, où la messe est deuotement chantée: & icelle finie, on rameine le duc en son Palais, & banquetent en sa compagnie. Le quatriesme festin se fait au moys de Iuing, & le iour de la feste des martyrs saint Vite, & Modeste, à l'Eglise desquelz le Duc est conduit en grand magnificence, ou le diuin seruice est finy, le Duc reçoit à sa table vne bonne troupe de citoyens. Et d'autant que toute la noblesse ne peut assister à ces banquetz, il est estably déz toute antiquité, que ceux qui n'y ont point esté semons, & qui sont du corps du grand conseil, ayent en hiuer chacun de la part du Prince cinq canards de riuere pour present, & pour la part qui leur doit eschoir du festin: & c'est en quoy sont employez les deniers que la seigneurie donne au Prince: & en la garde qu'il a ordinaire, mais icelle sans armes, afin que par ce moyen il n'establi vn estat tyrannique en la cité. L'election du Duc nous la differons au chapitre suyuant, afin de cōprendre icy le Senat, qui est vne partie des meilleures de l'estat de Venise. I'ay dit que le Senat se raporte à l'Aristocratie, & gouvernement d'une petite troupe d'hommes sages: aussi y a-il à Venise six vingts legitimes Senateurs, iaçoit que de nostre temps on ayt grandement accreu le nombre: les legitimes ny autres ne sont point perpetuels en l'estat, quoy qu'ils en portent le tiltre,

*Six conseillers a-  
ioints au duc.*

*Reuenu du Duc  
de Venise.*

*Magnificence du  
Palais Ducal.*

*Quatre festins  
que le Duc fait  
aux magnifiques,  
& en quels iours.  
Buccentor à quoy  
destiné.*

*Le duc de Venise  
espouse la mer.*

*Ceste Eglise est  
delà le grand ca-  
nal.*

*Duc Venitié fait  
present de canards  
aux magnifiques.  
Garde du Prince  
sans armes.*

*Nombre des Se-  
nateurs à Venise.*

le titre, ains sont esleus, & choisis tous les ans par l'assemblée, & grand conseil duquel auons parlé cy deuant: toutesfois en ceste dignité ilz eslargissent leur conscience, & bien souuent ils en continuent plusieurs, ainsi qu'il semble bon à la seigneurie. La maniere de proceder en l'election est semblable à celle des Electeurs, de laquelle auons desia fait mention, & se fait és moys d'Aoult, & Septembre, estans premieremēt esleus 60. lesquels lendemain de leur election en escriuent encore d'autres, pour parfaire le nombre, & gettent les cartels dans le vase du sort, sans que aucun y mette pas vn de ses amys, veu que la loy deffend que plus hault de deux parens y soyent receus ensemble, affin que les brigues estans plus fortes d'vn costé que d'autre ne fussent trop dommageables à l'estat public. Entre ces esleus, les soixante premiers portent le titre de Senateurs, & les autres s'appellent adioints: & outre les six vingts, entrent au Senat, sans le Duc, & ses conseillers, les dix hommes ou conseil de Dicci, le conseil des quarante, les iuges criminelz, les pouruoyeurs des viures, & sel, les Procureurs de S. Marc, la puissance, & honneur desquelz, apres l'autorité ducale est des plus grandes, & respectées de la cité, lesquels tous ont degré, voix, & pouuoir au Senat, faisans tous ensemble le nombre de deux cens vingt Senateurs. C'est au Senat le gouuernemēt entier de la police, & affaires publiques, estant ferme & stable tout ce que le Senat ordonne, & establit, par l'ordonnance & iugement duquel & on fait la guerre, & les accords, les imposts, tailles, & decimes se leuēt pour subuenir au public, & si la necessité requiert qu'on eslise quelque nouveau Magistrat, c'est au Senat à le nommer, & eslire, comme aussi c'est à luy de choisir les hommes suffisans que la seigneurie enuoye en embassade vers les roys, & Princes estranges: voire est en luy d'eslire les sages qu'ilz nomment, la puissance desquelz est d'assembler le Senat, & de faire les rapports des causes deuant les seigneurs. Or s'il aduient quelquefois qu'on vueille contraindre vn seigneur à prendre quelque charge qui ne luy est agreable chacun des Senateurs met en la cruche du sort, le nom de celuy qui luy paroist le plus capable pour s'acquitter de telle chose, & puis on tire les billets, & celuy qui en a le plus, pourueu que d'vne seule voix l'vne partie surmonte l'autre, il fault qu'obeisse, veu q̄ sans acception de personne le sort semble l'auoir choisi pour ce faire. Sur les cōsultations du Senat fault entendre qu'on eslit seize hommes, que les magnifiques appellent les sages, d'autant qu'ilz sont estimez surpasser tous les autres en sagesse, l'office desquelz est Semestre, & diuisez en trois rances: le premier ayant la charge de proposer au Senat, ce qui cōcerne les affaires de grand importance soit de la paix, ou de la guerre, & sont six en nombre: le second ranc est de cinq citoyēs, lesquels iacoit que ayant pareille autorité de r'apporter que les premiers, si ne sont ilz tāt estimez, ny honnorez, & est leur charge de se soigner des soldats nourris, & souldoyez par le general de l'armée Venitienne: Le troisiēme ranc ne se mesle de rien proposer au Senat, que des affaires concernans la marine, lequel estat fut iadis en grand honneur lors que les Venitiens se faisoient redoubter sur mer, mais à present ceste gloire est presque toute aneantie. Or le conseil de ces seize officiers est appellé College: & s'assemblent tous

*Senateurs continuez, souuent à Venise.*

*Election des Senateurs.*

*Deux sortes de Senateurs legitimes, & adioints. Quoy, outre les Senateurs, entre au Senat.*

*Procureurs de S. Marc. voy Contaren. li. 4. Puissance du Senat Venitien.*

*Voy Contaren. li. 3. des Magistr.*

*Conseil des sages à Venise.*

*Moy tenu à enuoyer vn gentil-homme à vne charge, luy enuoi la receuant.*

*College des seize sages lesquels sont semestres.*

*Etat & charge des 10. sages.*

LIVRE TROISIÈME

les iours de grand matin avec le Duc, & ses conseillers, pour ouyr les requestes de chacun ayant quelque affaire ou avec la seigneurie, ou à quelcun des Magistrats, & de cecy ils en iugent ensemble, ou, sil est besoing, ilz en font le raport au Senat. Puis se retirent sur les dix heures au conseil pour consulter des grans & publiques affaires: où estans assis, le chef du conseil ( car tous les sept iours vn d'entr'eux y preside, & est changé) propose ce dequoy il fault deliberer, & chacun disant son aduis en son ranc, soit qu'ilz soyent d'accord, ou que les sentences soyent diuerfes, ils vont vers le Prince, & Conseillers pour declairer ce qui l'est passé, auant qu'assembler le corps du Senat, & y sont recitées les opinions de chacun en particulier par le Greffier, qui est secretaire du Senat. Lequel assemblé, apres qu'on à leu les lettres qui sont des affaires de consequence, & que le Prince, & Sages du college ont receués depuis la derniere assemblée du Senat; puis on propose les opinion. de messieurs du College: lesquels discourent leurs aduis l'un apres l'autre, sans qu'il soit permis, ny loisible à Senateur aucun de parler, tant qu'ayent finy de dire messieurs du college. Et s'il y a quelque Embassadeur nouveau venu qui vueille declairer sa charge au Senat, il est receu par le Duc, Conseillers, & tout le college, deuant lesquels il propose son dire, & d'iceux est courtoisemēt ouy: lesquels luy demandent temps pour consulter: ce qu'ilz font en la façon ia declairée, puis le rapportent au Senat, où le Prince discourt les requestes de l'embassadeur, & ouys ceux qui ont charge d'y parler, à la fin on arreste suyuant l'aduis du Senat, ce qui doit estre respondu audit Embassadeur: auquel on lyt l'ordonnance du Senat, & ainsi on luy donne licence. Voila quant au Senat. Le conseil des dix hommes les presidents desquels s'appellent en lague vulgaire Capi de Dieci ( chefs des dix ) est pour la cognoissance des crimes, & y est la rigueur grandement & seuerement gardée, d'autant que c'est des grands crimes que la cognoissance leur est commise, mais à present, estant leur autorité de plus grand estendue que iadis, aussi ne sont ilz plus seulz es voidanges des procez, ains y sont apellez les Aduocats, & iuges criminels, & le college des sages, les Procureurs de saint Marc, & outre ceux-cy encore quinze Conseillers nommez adioints, que non le Senat, ains les dix homes choisissoyent iadis du Senat, là où maintenant tel choix est fait du corps, & assemblée du conseil public, & maiour, estât ceste dignité si necessaire à Venise qu'elle seule se peut presque vanter de tenir, par son integrité, la republique Venitienne en vigueur. Et est l'estat si iustement dressé en celle seigneurie q' les pauvres qui n'or moyen de salarier les aduocatz pour leur deffence, sont soulagez en cela, qu'il y a des officiers commis à plaider pour eux aux despens du public: & d'auantage homme ny est puny sans estre aiourné, & sans que sa cause ne soit deüement debatüe: cōme ainsi soit (ainsi que i'ay proposé) que aucun ne peut accuser vn autre que ceux qui sont du conseil, & college des aduocatz.

Le n'auroy de long temps fait, si ie vouloy m'amuser apres tous les offices, estatz, & magistratz de la police Venitienne, & s'il failloit s'arrestet à la charge des deputez de l'Arsenal, des gouuerneurs des Prouinces, & Potestats des citez d'Italie, des Thefortiers, & Prouidadours, & autres di-

*Vn Presidēt chēge sous les sept iours au college des sages.*

*Nul parle au Senat auant les 16. du college.*

gnitez ordinaires en l'estat de Venise: & pource laissant ce discours, ie reuendray à l'election du Duc, & au temps que la cité de Venite commença à estre gouvernée souz le nom d'un tel Prince.

*En quel temps furent esleus les premiers Ducz à Venise: & le moyen de proceder à l'election.*

*Chapitre 26.*



L n'y eust iamais nation qui se soit arrestée en l'estat premier de sa fondatiō, & qui n'aye changé de gouvernement selon que les choses & occurrences d'icelles se sont presentées: veu mesmement que la liberté, qui est vn des plus precieux dons que le ciel departe à vn peuple, & pour laquelle ceux mesme, qui embrassent (comme de leur bō gré) la seruitude combattent obstinément, a esté mespritée pour establir quelque ordre, qui semblast estre l'appuy d'icelle. Ce qui se voit en l'erection des puissances dès le commencement, veu que la sainte escriture mentionne les Geants, & puissans en la terre, & ceux qui les premiers planterent les racines des royaumes, & empires. Or cōme les peuples les plus friants de liberté, ayent tousiours eu pour suspect le nom royal, si est-ce q̄ ne pouuās se maintenir sans chef ont esté cōtraints de choisir quelques vns pour les guider, & regir l'estat de leur police: dequoy vous peut faire foy celle ancienne republique des Iuifs administrée par les iuges depuis la mort du grand legistateur Moise, & de cest excellēt capitaine Iosué, sous lequel ont tréblé tous les roys & de la Palestine, & Mesopotamie. Les Gaules aussi (comme nous esperōs dire) furent iadis gouvernées par les estats, & les douze Princes qui depuis ont porté le tiltre de pairs de France, auant que les Roys eussent la souueraineté sur le peuple: voire les François, ains que cōquerir les Gaules ont souuent changé de façons de police, ores le peuple ayāt l'Empire, tantost le conseil de certain nombre des plus sages, & depuis les Ducs, & generaux des armées, & à la fin y fut establie la puissance Royale. Je laisse les Perles, Egyptiens, Grecs, & Romains qui ont gousté toute espece diuersifiée de police, & gouvernement pour reuenir à l'institutiō du Magistrat souuerain de la grad cité de Venise, de l'origine de laquelle ayāt parlé, & de la source de la plus part, & du reste des officiers manians l'estat, & ayans souuent parlé du duc, de ses dignitez, & preeminēce, cest raison (ce me semble) de toucher à son election, & au temps auquel premierement ceste dignité fut erigée. Mais auant faut voir comme ceste cité estoit maninée, veu que l'autorité ducale n'a pas esté introduite tout aussi tost que les citoyens fuyans la main armée des Barbares se retirerent par les isles espartes qui ont causé l'amas des Venitiens edifices.

Fault donc noter, que ces bonnes gens qui auoyent laissé le continēt & terre ferme basty qu'ils eurent quelques maisons & forme de cité parmy les paluz de la mer, voyans que il faudroit faire desormais là leur résidence, & que plusieurs de leurs voisins se fachans qu'ilz s'y arrestassent talchoyēt de les empescher en leurs aises cognoissans qu'il faudroit pratiquer

*Liberté don du ciel mesprisée des hommes.*

*Geants, & premiers oppresseurs de la liberté.*

*Iuifs gouvernez par des capitaines voy le lin des Iuifs.*

*Gaulois regis par le peuple pris par les ducs, & à la fin par les Roys.*

*Pourquoy les Tribuns, & Ducs, créés à Venise.*

LIVRE TROISIÈME

aussi bien les armes que le maniement civil des affaires, proposerent de créer certains offices & magistrats qui serussent & dedans, & dehors, & en temps de paix, & de guerre, & lesquels fussent entr'eux perpetuels, & comme representans la grandeur & maiesté d'un Empire. Mais auant que mettre la main à ces dignitez à vie, aucuns Chroniqueurs Venitiens proposerent qu'on esleut des Consuls à l'imitation ancienne des Romains, & ce dès le temps qu'encor ce peuple n'habitoit que les lieux qu'on nomme à present Realte, & que les premiers qui manierent les affaires de l'estat Venitien sous la puissance consulaire, furent Galien Fontane, Symo Glauconic, & Antoine le Chauue, & duroit ceste dignité l'espace de deux ans: mais ceux qui recueillent ceste forme de gouvernement, la prennent dès le temps premier des courses des Barbares en Italie, & long temps auant que Attila y passast, & y foudroyast tout le pays voisin à la mer Adriatique, & lesquels officiers estoient enuoyez és isles de Padoue auant, & ce ains que la resolution de s'arrester és marests, fut prise par les nations Italiennes tourmentées des Barbares. Car, suyuant ce qu'en afferment & Sabellique, & Contaren, dès que les isles furent habitées, & qu'on se fust du tout resolu de s'arrester parmy les flotz de l'eau, & loing des incommoditez des courses des infidelles estrangers, on esleut des Tribuns, à l'imitation ancienne de chacune cité, esquelles y auoit vn certain Baillif, ou gouverneur portant le nô & tiltre de Tribun: & failloit que ces officiers s'assemblassent à iours certains pour traiter des affaires communs, & pour mettre ordre à ce qui seroit necessaire pour le bien public: chacune isle auoit son Tribun qui estoit vn an en sa charge, lequel punist les fautes de ses citoyés à la rigueur de la loy, toutesfois les choses de conséquence, & qui touchoyent le commun, estoient raportées deuant toute l'assemblée & conseil des Insulaires: mais c'estoit encor en l'enfance de ceste cité qu'on si gouvernoit de telle sorte: veu que Flore partist les accroissements de Venise en enfance, adolescence, & ieunesse: mettant sous le mot d'enfance tout ce temps que les Venitiens se cõtindrent cachez en leurs marests dès les Hüs iusqu'au temps que les Lombards vindrent en Italie. Ceste forme d'estat ayant eu vigueur pour quelque temps, à la fin l'experience feit cognoistre à ces hommes sages & de leur naturel, & pour les grands assauts qu'ilz auoyent endurez de fortune, que ces Tribuns ne se souciaient guere du bien public, comme voyans leur charge exposée, & au plaisir du peuple, & sans autorité qui fut de conséquence: & que pour ceste cōsideration le profit commun en estoit grandement interessé. A ceste cause ilz trouverent que la voye meilleure plus proufitable, & necessaire pour l'establissement & continuation de leur grandeur consistoit à eslire vn seul à qui fut commise la charge de la republique, & lequel fut recogneu de tous, comme leur souuerain & prince legitime. Ainsi fut arrestée l'election du Duc, & Prince par le consentement de tous les citoyens, & son siege, & palais fut estably en la cité nommée Heraclée, laquelle fut iadis bastie à vn des coings des marestz où la mer batoit en ses fluz & reflux, en vne isle pres où le fleuue Plan s'engoulphe en la mer Adriatique, & ce au temps de l'Empereur Heraclie, duquel aussi elle porte le nom, & à present celle isle est faite

Sabel. dec. l. li. 1.  
de l'histoi. de Venise.  
Consulz. premierement esleus à Venise.

Contaren liur. 2.  
des Magistr. & repub. de Venise.

Tribuns esleus annuellement à Venise dès le commencement.

Flore, cōme parist l'accroissement de Venise.

Pourquoy on crea vn Duc à Venise.

Heraclée cité bastie au nô de l'epereur Heraclie qui regnoit l'ã de grace 614.

Plan fleuue. Voy Leandre en son traité de Venise.

terre ferme pour auoir le fleuue tant amainé de sables, & limons que le tout endurcy il n'y a plus d'eau qui sépare l'une terre de l'autre. Par succession de temps ceste ville ne semblant lieu assés assuré pour la retraite du Prince à cause qu'estant trop loing du reste des isletes, & suiet aux courtes de corsaires, & escumeurs, le prince seroit en danger d'estre troussé, & emmené auant qu'on en peut rien entendre: on remua le palais & siege Ducal, à Malamocco qui estoit vne place au milieu des canaux, & marestz des courantes des eaux, & par ce moyen & le Duc pouuoit estre secouru des siens, & les citoyens fauorisez par les conseils & sagesse de leur Prince, si l'aduenoit que les Pirates attentassent quelque nouueauté.

Mais la place ne fut guere long temps honoré de la presence du prince, soit d'autant que le Roy Pepin fils de Charles le grand qui estoit Roy d'Italie, taschoit de s'assubictir l'estat Venitien, pour voir ce peuple plus affectionné aux Empereurs de Constantinople, qu'au Monarque d'Occidét, & que Pepin les menaçast de les ruiner, & que pource ilz se retirerent à Realte, y posans aussi le lieu & demeure perpetuelle de leur Duc, faisans & donnans à la cité de Venise, celle grandeur en laquelle on la voit estre à present: ou soit (qui est le plus vray semblable) que le soupçon du peuple contre le Duc l'y acheminast, & luy feit poser le siege Ducal en lieu où le prince ne peut conuertir sa dignité en tyrannie. Car estant esleu duc vn nommé Theodat filz d'Vrse que le peuple auoit occis, & se tenant à Malamocco, il feit bastir vn fort chasteau sur l'embouchure que fait la riuere de Brente dans la mer, sur quoy les Venitiens prenans opinion qu'il ne voulust se fortifier en celle place, & se faire seigneur par force, se mutinerent contre luy, le prindrent, luy creuent les yeux, & le deposent de sa dignité. En somme & l'une & l'autre raison y ont quelque euidence, mais le point principal est que Realte fut choisi comme le plus propre tant à cause de sa force estant le mieux enuironné des courantes, que pas vn des autres lieux insulaires, que pour s'y estre retirez les plus grands & ceux qui estoient les principaux du Conseil. Ainsi dès le commencement l'estat Venitien a esté soumis sous l'autorité d'un qui presidoit à tout le corps de la republique, mais diuersement, entant que les premiers auoyent beaucoup plus d'autorité que ceux qui sont venuz apres, & s'attribuoyent plus de licence de tout faire, d'où aussi sensuiuoit bien souuent la mutinerie, & reuolte du peuple, & quelquefois la mort, & ruine du Prince: iusqu'à tant que l'usage leur aprenant comme il falloit viure, en fin la vie du Prince estant assuiettie à la loy, & liée sous l'autorité des coustumes du pais, sa puilliance à esté limitée ainsi qu'à present on la voit estre au grad profit, & ornement de l'estat public. Or quant l'election de ce souuerain magistrat les temps par leur changement l'ont diuersifiée: entant que dès le commencement, comme les anciens fussent cōduits d'une simplicité naturelle, & du tout presque esloignez d'ambicion, ou pour mieux parler, chascun, craignant d'auoir sur ses espales le fardeau d'une charge plus facheuse & profitable, & ayant plus de parade que d'affair, futoit aussi d'estre honoré de telle dignité tant semblaist elle estre excellente. Et ainsi le choix, & iugement en estant donné à la multitude, celuy estoit nommé

*Malamocco siege Ducal sur l'embouchure du fleuue Brente en la mer.*

*Siege du Duc à Malamocco, & depuis à Realte.*

*D'Urse, & de sa mort, voy si- bellus, Decad. 1. l. 1. & de Theodat decad. 1. l. 2.*

*Les premiers Ducs esleuz par la multitude.*

LIVRE TROISIEME

& declairé Prince, lequel estoit en opinion d'estre le plus vertueux, sage, & prudent d'entre toute la troupe des citoyens. Cest ordre sembla bon & nécessaire pour lors, n'estant la multitude trop grande des citoyens: mais estant aggrandie la cité, & le peuple augmenté les plus sages cognoissans combien estoit dommageable, & de peu de profit pour le salut, & conseruation de l'estat qu'une chose de si grande consequence que la creation du Prince fut commise & octroyée à la folle, & temeraire fantasie d'un peuple, les apprehensions duquel le plus souuent flechissent vers la partie plus corrompue & mal-saine, retranchans ceste licence trop perilleuse, ordonnerent que delà en auant on esliroit onze hommes des mieux renommez, & plus gens de bien qui fussent en la cité, & ausquels fut donnée la charge de l'élection de leur prince. Mais à la fin l'ambition prenait pied avec l'accroissement de la puissance, & seigneurie, il fallust aussi inuenir nouueaux moyens de suffrages, & balotemés pour l'égard de ceste election Ducale, & de laquelle il nous fault vn peu discourir, puis que c'est pour elle que nous auons dressé ce chapitre. Nous auons proposé par cy deuant comme durant l'interregne, il y auoit certains des Conseillers Venitiens du grand Conseil, qui prenoient le soucy de l'estat, attendant la nouuelle creation d'un Prince. Apres donc que le Duc est mort, & les obseques, & funerailles d'iceluy bien & saintement celebrées, les Conseillers s'assemblans au Conseil eslisent cinq hommes, selon l'ancienne coustume, lesquels regardent si le Duc trespassé à rien fait contre l'integrité des loix, & ordonnances anciennes, à fin de casser, & annuller ses decrets: & si le dessein s'est monstré eschairs, & n'ayant fait la despence ordonnée par la coustume, selon que ces cinq hommes en feront le rapport au conseil, les heritiers du Duc sont condamnés à l'amende, telle que l'ordonne la loy, & laquelle est pecuniaire, & la somme en est prise sur le Patrimoine du Duc mort, & mis au thesor public. Pour les mesmes Comices, & suffrages sont encor destinez cinq autres citoyens, qui sur l'heure que sont esleuz faut qu'entrent dans le conclaue conioint au lieu où se donnent les voix, sans qu'il leur soit loisible d'en sortir plustost que d'auoir cōsulté sur ce qu'il fault changer, oster, ou aiouster à la puissance & autorité du Prince qu'on doit eslire. Deliberé qu'ils ont de cecy, derechef le grand Conseil est assemblé, & luy mis en ranc, les dix sortent du conclaue, pour rapporter chacun en son endroit son opinion au Conseil touchant les prerogatiues de leur prince, & là tous les citoyens ayant voix, & aduis, on balote sur ce qui est le plus profitabile pour le bien du public, & ce qui est pour lors ordonné faut que soit enregistré parmy les loix, qu'il fault que le Prince suyue tout le log de sa vie. Limitee qu'ô à l'autorité du Duc, l'edemain on commence de proceder à celle douteuse, & difficile façon d'eslire, par laquelle on crée le souuerain magistrat de Venise. Or s'assemblent tous les citoyens qui ont passé l'aage de 30. ans, d'autant que l'ancienne coustume forcloit de ceste assemblée, ceux qui n'ont encore ataint cest aage, & entrez qu'ils sont, on les compte, pour mettre autant de balotes dans les vases de l'élection, comme il y a de citoyens: trente de ces balotes sont d'or, & d'argent toutes les autres. Ce vase, ou cruche est mis deuant le siege

*L'election ostée à la multitude.*

*Moyens obseruez, ains proceder à l'election du Duc à Venise.*

*Heritiers du Duc punis pour les fautes du Duc.*

*Maniere de créer les electeurs du Prince Venitien.*

E plus vertueux, sage, et ordre sembla bon grande des citoyens: plus sages cognoissent pour le salut, & sequence que la creance & temeraire fantasie ne flechissent vers la licence trop perilleuse hommes des inieux, & aufquels fut donné fin l'ambition prenaiturie, il fallust aussi in pour l'esgard de ceste u discourir, puis que us auons proposés par certains des Conseillers y de l'estat, attendant le Duc est mort, & les celebrées, les Conseillers selon l'ancienne coutume cõtre l'integrité des annuller ses decrets: & despence ordonnée par le raport au cõseil, les que l'ordonne la loy, sur le Patrimoine des Comices, & suffrages sur l'heure que sont eslieu où se donnent les que d'auoir cõsulté sur ce & autorité du Prince: & le grad Conseil conclaue, pour rapporter touchant les prerogatives, & aduis, on balote public, & ce qui est pour qu'il faut que le Prince du Duc, l'edemain de la façon d'eslire, par Or assemblet tous les de l'ancienne coustume atteint cest aage, & en de balotes dans les vaies ces balotes sont d'or, est mis deuant le siege

des Conseillers, & pres lequel est assis vn petit enfant, qui tirant hors les bales, appelle les citoyens selon les rances qu'ils sont assis, lesquels vont vers la cruche au mesme ordre qu'ils ont en leur siege. Neantmoins comme les autres suffrages & balotemens il soit permis aux citoyens de mettre la main dans l'urne, & vase, en ceste election nul oseroit y toucher, ains c'est l'enfant là assis qui donne à chacun sa bale: ceux qui reçoient celles d'argent sortent tout aussi tost du cõseil: mais à qui la balote d'or eschoit, il est nommé à haute voix par le greffier, & il se retire dans vn conclaue à ce ordonné, & tous ses parens & aliez se leuent aussi, & se mettent à vn coing du lieu & pourpris, lesquels estans nombrez, on leur donne autant de bilotes d'argent qu'ils sont en nombre, lesquelles receuës ils sortent aussi du cõseil: & en ceste maniere il en y a trente, ausquels eschoit d'auoir des marques d'or, qui sont choisis d'entre toute la multitude des citoyens, ce qu'estant fait, le conseil se depart, & chacun se retire en sa maison.

Retirez que sont les citoyens, les trente enfermez au conclaue, sortent & deuant les Conseillers derechef on balote, tellement que selon le sort il y en y a encor neuf choisis d'entr'eux, ausquels est donnée la charge de nommer le Prince futur, & les autres se retirans, ceux cy entrent seuls derechef au conclaue à ce fait destiné, où ils sont encloz, tout ainsi qu'on en vse à Rome à l'endroit des Cardinaux à l'election du Pape, sans qu'on leur laisse non pas vn seul seruiteur pour les seruir, ne qu'il soit loisible à homme viuant de leur parler en sorte quelconque: & ne peuuent sortir de là que premerement ils n'ayent esleu quarante hommes dignes de la charge d'eslire le Prince: & aucun ne se peut dire esleu par eux s'il n'en raporte six voix, tellement que si de neuf qu'ils sont, les quatre sont empeschement à vn suffrage le tour est compté pour rien.

Les quarante esleuz que sont, ils en donnent aduis par le portier & nonce public aux Conseillers, leur faisant entèdre, comme ils parfont le deuoir de leur charge. Tout sur l'heure, si ce n'estoit que la nuit fut desia bien prochaine, les Conseillers sont assembler le grand Conseil, & les citoyens venuz que sont, on met en auant le registre escrit au conclaue, & dans lequel sont nommez les quarantes electeurs du Prince: lesquels sont prononcez tout hault par le greffier du Conseil en pleine assemblée. Si quelqu'un des nommez assiste au Conseil, il s'en va vers le siege des Conseillers, & de là s'en entre au conclaue & chambre du Conseil priuè: & absent qu'il est, soudain il est cherché par toute la ville par vn Conseiller, ou par vn des quarante esleuz en pareille commission: & trouuè qu'on là il est amenè en sale & en l'audience, deuant les Conseillers, & de là au conclaue sans qu'il luy soit permis de parler, ny araisonner homme qui viue, à fin qu'il n'apparoillè aucune occasion, ny soupçon d'ambition es suffrages qu'ils talchent de mettre afin avec toute integrité, & iustice.

Ces quarante ne sont pas si tost enfermez que l'assemblée est licenciée, & que le Conseil se depart: Ce que fait ces quarante se presentent deuant les grands Magistrats, à sçauoir les Conseillers, & par la mesme façon

LIVRE TROISIEME

de baloter que dessus, de 40. on en choisist 12. les 28. qui restent se retirans, & les autres estans encloz comme dessus à esté dit. Ces 12. en eslisent 25. chascun desquels fault qu'emporte 8. voix ne pouuant aucun estre choisi à moindres suffrages, & de cecy ils aduertissent le Conseil, qui sur le mesme point de temps assemble le corps de la cité, pour en vier ainsi qu'il a esté dit: & de ces 25. en sont encore esleuz neuf, lesquels en nomment 46. lesquels par le sort sont redigez à onze, & ceux cy en escriuent 41. d'entre les principaux des senateurs & plus anciens de la cité, lesquels dès aulli tost que sont nommez s'en vont en la chambre ordonnée pour cecy, & c'est à eux à eslire, & nommer le Prince. Bien est vray que de ce nombre ainsi pris par sort il n'en y peut auoir deux qui soyent de mesme sang & maison, ou qui ayent quelque grande amitié, & familiarité, ensemble, d'autant que les loix anciennes ne le peuent souffrir, & que de tout temps les Venitiens en ont ainsi vſé en leurs suffrages, & lors qu'ils se sont assemblez pour la creation de leur magistrat souuerain. Or peut on voir la grande sagesse des magnifiques anciens en ceste diuerté façon de proceder en eslisant leur Prince, entant que par ceste collusion de sentences ils ont amadoié la multitude si bien qu'il semble que ce soit elle qui crée le Duc, puis qu'elle choisist les electeurs & lesquels neantmoins ne sont pris que du ranc senatoires, comme de celuy qui de tout temps s'est gardé la preſeance, & autorité au gouuernemēt de l'estat, à fin que l'insolence du peuple n'accablât la felicité de leur ville. Ces quarante & vn nommez qu'estoyent pour l'election du Duc, tous en vn instant, sans mendier les suffrages du peuple, voire ny se soucians seulement de le caresser d'un seul salut, s'assemblent en la court où se font coustumierement ces grandes assemblées. Là auāt toute chose on chante, & celebre les saints, admirables, & diuins mysteres de la Messē, & icelle ditte, tous les assistans mettant la main sur l'autel iurent deuant Dieu, & la republique, qu'ils esliront celuy là pour Duc, lequel ils estimeront le meriter tant pour sa sainteté de vie, que pour estre soigneux du bien public, diligent, sage, & pouruoyant au tout sur tous les autres. Ce serment finy, les gēs d'eglise se retirans les seuls electeurs demeurent en la court sans seruiteur quelconque, ny autre qui puisse leur fournir rien. Et lors trois des plus anciens president assis pres vne table dressée pour cest esgard, & sur laquelle y a vn vase de balotage, & chascun des electeurs escriuant en vne bale de toile le nom de celuy qu'il estime digne d'estre Duc, la gette dans le vase, Toutes ces lettres & marques mises en la cruche d'election, on en tire vne, la premiere qui viēt en main à celuy qui est deputé pour ce faire. Les commis pour presider ayans leu ce qui est sur la balote, si tost que prononcent le nom y escrit dessus, celuy qui est nommé, s'il se trouue la (comme souuent il aduiēt) ne fault de sortir dehors, & s'en aller pour donner lieu à chascun de disputer de sa suffisance. Cestuy forty qu'est, s'il y a quelqu'un qui aye quelque cas à mōstrer comme cestuy est inhabile pour porter vn si grand faix que la charge d'une telle republique que la Venitienne, il se leuē, & ayant vſé de quelque excuse modeste, bastie sur ce que tout bon ciroyen doit à sa republique, il dit franchement ce qu'il à sur le cœur, & qui sert à esclaireir l'incapaci-

*Ruse du Senat Venitien pour se maintenir.*

*Ceremonies obseruées auant l'election du Duc.*

*Licence fort modeste d'accuser l'esleu.*

l'incapacité de cestuy qui est nommé pour estre Prince. Finy que cestuy cy a son dire, les presidents au Conseil font venir celuy qui est accusé, & sans luy dire le nom de l'accusateur, luy specifient tous les crimes qui luy ferment le pas pour venir à la dignité Ducale. Aussi iurent ils tous, entrans au Conseil de tenir secret tout ce qui se passera, à fin que ces animositez, ne causassent des ligues, & partialitez preiudiciables à l'estat de leur republique. L'esleu oyant ce qu'on luy reproche, respond, & se purge des crimes imposez, puis sort de la court: & lors ou le premier qui l'a accusé, ou vn autre se leue, & propose d'autres raisons plus fortes, & valables, auxquelles l'autre ayant respondu avec suffisante preuue de son innocence, si les accusateurs n'ont rien plus que luy mettre deuant les yeux, on vient à baloter, & de telle façon que si quelqu'un paruenoit à auoir 25. voix iadis il estoit sans nul esgard declaré chef de leur republique. Mais à present on y obserue vn autre ordre, veu que, iagoit qu'un aye si bien fait que ce nombre luy donne la dignité, d'autant que le sort y est souuent getté, si à la secõde, ou troisieme fois, vn autre l'emporte, & a le plus de marques, le premier perdant sa cause, le dernier emporte la principauté.

Mais quoy qu'il en soit, iamais aucun n'est declaré duc, qu'il n'aye vingt & cinq voix franches, & si tost qu'il est esleu, on s'en vient en la court, où les Conseillers sont appelez: car ce sont eux les premiers qui saluent le nouveau Prince: & puis le bruit en est espandu par toute la cité, & ne voit on que troupes de citoyens par ruës s'esioiussans, & prians Dieu qu'il luy plaise leur faire la grace d'auoir vn bon duc, & lequel soit heureux & salutaire à toute la republique. Ce pendant les parens & amys du Duc s'en vont au palais, où estans receus ils le saluent, & luy souhaitent, en se resioyssans avec luy, la principauté bien-heureuse: Et sur le mesme point de temps, on bat de la monnoye avec le nom & effigie du nouveau Prince, & dresse l'on tout ce qui est necessaire pour les pompes & ceremonies accoustumées à la reception solennelle: & ce pendant & le Duc & les electeurs attendent dans la court, tant que tout soit mis en ordre. A pareillé & dresse que tout est, on descend de la court, & s'en vont tous à l'Eglise saint Marc voisine dudit lieu, qui pour vray est vn temple fort magnifique & superbe, & plein de tresgrandes & infinies richesses: & où l'artifice merueilleux qui embellist le grand autel, semble surmonter tout ce qu'on scauroit voir d'admirable en ce monde, soit qu'on regarde les colonnes de toute sorte diuerse de marbres, ou les figures & images tirées si proprement, qu'il n'y semble rester que la parole, y estant tiré tout le vieux & nouveau testament à personages: Et le plus beau sont quatre colonnes de fin albastre soustenans le lieu où ordinairement repose le saint Ciboire, dans lequel est gardé le corps precieux de nostre seigneur I E S U S C H R I S T. On y voit celle table tresriche d'or & d'argent, & enrichie de pierrerie, qui est au grand Autel, vne des plus belles pieces de la terre.

Le laisse à part les douze couronnes d'or, le grans nombre de pierres precieuses, comme Rubis, Esmerauldes, Topazes, Balais, Diamans, & des Perles de grosseur presque incroyable: ie ne ramentoy les deux Licornes embellies de grosses Escarboucles, ny les Vases d'or, d'Agathe, & Porce-

*Differance des usages anciens aux modernes.*

*Respectz, gardez apres l'eliction du Duc.*

*Magnificence, & richesses de l'Eglise sainte Marc de Venise.*

LIVRE TROISIEME

laine ny les Encensoirs, Croix, Calices, & chandeliers, veu que ce seroit  
 famuser en chose superflue à cause de la difficulté que ie voy à descrire  
 choses si rares, & precieuses, & par ainsi faut que reuenions aux ceremo-  
 nies faites à l'endroit du Prince & Duc de Venise. Dedás le temple qu'ils  
 sont, ils se mettent en oraison, puis montent sur vne galerie qui est le long  
 du Chœur toute faite de beau marbre porphiré: & là le plus ancien des  
 electeurs harangue deuant le peuple, luy specifant la creatiõ du nouveau  
 Duc, lequel il loüe assez modestement, & sans vser d'aucý trait qui puisse  
 estre taxé de flaterie. Apres luy parle le Duc, recitant avec grand respect  
 & honte quelque cas de ses anciens deuoirs pour le public, & promettant  
 de si bien se gouuerner en sa charge qu'on ne verra de luy qu'offices d'un  
 bon Prince, & de celuy, qui sans auoir esgard au particulier de personne,  
 ne se soignera que du seul bien, & profit de la republique: proteste de fai-  
 re droit, & iustice, à chacun sans acception de personnes & de n'espargner  
 ny vie, ny biens, pourueu qu'il puisse les employer pour l'auancement, &  
 deffence de la republique. Son oraison prend fin par vne priere à Dieu, &  
 à l'Euangeliste S. Marc, patron & tuteur de la Cité de Venise, à fin que  
 ils luy foyent en ayde, & le fauorissent & guident ses actions en la pour-  
 suite d'une telle, & si grand charge. Le peuple ayant receu avec grãd ioye,  
 & applausion les parolles du Prince, les seign. descendent en la nef de l'e-  
 glise, & conduisent le Duc au grand autel, où il iure sur le liure des saints  
 Euangiles attestant, & obligeant sa foy, & à Dieu, & à la republique de  
 ne rien laisser, ny oublier de ce que les loix veulent que face, & effectue le  
 seign. de l'estat de Venise. Ce serment fait, c'est lors que tous les electeurs  
 qui iusqu'à lors ont tenu compaignie au Duc, le laissent, & se retirent, &  
 luy monté sur vn eschaffault de boys, appelle avec luy vn de ses parens le-  
 quel il aura le plus cher & agreable. Les nautonniers qui sont les plus esti-  
 mez viennent alors, & emportent le Prince en ce sien siege le pourmenás  
 avec vne grand allegresse du peuple, par toute la place de saint Marc, &  
 tandis le Duc gette (faisant largesse) de la monnoye d'argent nouuelemét  
 batue en son nom & coignée de sa marque. Pourmené que l'õ r les Mari-  
 niers, ils le portent pres les degrez & escalier du Palais Ducal: où ils po-  
 sent ius le siege, & le seigneur va de son pied dás sa court, & logis: & por-  
 te la coustume que les habits precieux que le Duc a sur soy ce iour, & le  
 vase, ou coupe en laquelle est l'argent espendu pour la largesse, soyent dõ-  
 nez aux nautonniers qui ont ainsi porté le seign. sur leurs espauls. Au hault  
 des degrez le Duc est receu par les conseilliers l'attendans là, & est lors  
 couronné du bonnet, & chapperon Ducal: & ainsi se finist la pompe &  
 solennité de l'election, & approbation du Prince de venise: lequel le iour  
 ensuyuant ceste solennité il va au Senat où tous les magnifiques senateurs  
 sont assemblez, & là il harangue derechef, loüant Dieu, & rendant graces  
 à messieurs du Senat, de l'auoir haucé en tel honneur, promettant encore  
 vn coup tout deuoir, & honneste deportement pour le salut du public:  
 & vse de pareille façon de faire deuant tous les citoyens à la premiere as-  
 semblée generale qui se fait apres son electiõ: Or d'autant q' cy deuant nõ  
 auons parlé de la puissance sur mer qu'ont les Venitiens, & comme tous  
 les ans le Duc va solennellemét fiancer la mer sur le Buccentor. Etpource

*Harangue du  
 Duc de Venise au  
 peuple.*

*Duc de Venise  
 porté en son pa-  
 lais par les mari-  
 niers.*

*Desponilles du  
 Duc fait aux Ma-  
 riniers.*

qu'il semble qu'il y ait quelque influence celeste qui fauorise ce peuple es affaires de la marine, il fault sçauoir, depuis quel temps ils se sont agrandis sur l'eau, & d'où prist commencement ceste si grãde puillance en icelle, laquelle a iadis tenu reste aux plus grands & puillans Monarques de la terre. Du temps donc que Venise ne faisoit que sortir en essence, & qu'encore les citoyens d'icelle se contentoient de viure petitement, & sans atterer riẽ sur autrui parmy les paluz où à present leur citẽ est bastie, aduint que les Istriens & Esc lauons, ou Dalmates, soit qu'ils fussent enuieux du succez heureux de ceste nouvelle Colonie, ou que ce fust leur propre que de viure de rapz, & volerics, se ruerent sur l'estat de la citẽ nouvellement bastie, & sur tous s'esmeurent ceux de Trieste, qui enuioyent la forrune de Venise: & s'armans avec leurs voisins, vindrent courir le pais voisin de ces paluz, voire se hazardoyent de s'attaquer aux Venitiens, & venir aux mains, ou les Triestans, & leurs allies furent si bien chastiez, qu'ils n'osoyẽt plus venir voltiger le long de la mer Adriatique. Ces gens, & Dalmates vaincuz, creuẽt de despit que ces hommes ramassez, & sans aucune experience encor de la marine les eussent si bien estrillez, & ne souhaitoyent que de trouuer les moyens de s'en venger, iaçoit qu'ils veissent que malaisẽment ils y pourroyent ataindre. Mais ce que le cœur leur dissuadoit, quelque desir qu'ils eussent de s'en ressentir, & n'y auoit homme si hardy, qui osast tenter le guẽ, la fortune leur ouurist le passage pour esclorre celle si longuement couuẽe, vengeance sur les Venitiens: & ce au temps que le moins ils pensoyent à ceste troussẽ, veu qu'ils ne se fussent iamais doutez que les Triestans feissent, ce que depuis ils mirent en executiõ. Car cõme l'anciẽne coustume des Venitiẽs fut iadis que les filles fussent hiãcẽes au temple, à fin qu'on y feit parade de tout ce qu'elles auoyẽt de meubles pour leur mariage, aduint vn iour cõme l'õ celebroit certaines nopces en l'Eglise S. Pierre qui est en ce cartier de la ville qu'õ nõme à present le chasteau que les Triestans, qui festoyẽt declarez ennemys du nom Venitiẽ pour l'amour des Istriẽs & Dalmates desquels ils sõt voisins, cõme estã au Frioli, se mirẽt en deux Fregates de nuit, & vindrẽt se ruer sur les plus haults lieux de la ville, où se tindrẽt en aguet iusqu'au matin qu'õ comẽça les ceremonies du nopçage en l'Eglise susditte: & sortã de leur embusche se gettẽt de furie es saints lieux rauissans & hõmes, & fẽmes, & reliques, & thesors, & amenãs l'Euesque prisonnier avec eux en leurs galeres. Le Duc qui estoit pour lors Pierre Gandiã voyãt, l'estõnemẽt q̃ ceste surprisẽ auoit donẽ à la citẽ, ne s'effroya aucunemẽt, ains allẽblãt ce qu'il peut d'hõmes il mõte sur mer, & poursuit les voleurs, q̃ il rataignit, lors q̃ es isles dittes Caprules, qui sont en la marche Treuigiane, ils estoyẽt entẽtifs à partir leur butin, & les esueilla si bien que les ayant faits retirer en leurs vaisseaux il recouura & proye, butin, & prisonniers s'en retournant victorieux à Venise le second iour qu'il partit d'icelle. Et d'autant qu'en ce temps (qui est en Februrier) eschoit la feste de la Purification de la vierge Marie, on a depuis de coustume à Venise, de faire grãd solennitẽ & celebrer des ieux publics pour vne memoire perpetuelle du premier voyage iamais fait sur mer avec forces par les Venitiens, & lequel leur ayant succedẽ avec l'heur

*Venitiẽs seigneurs iadis de la mer.*

*Istriens, & Dalmates enuieux de l'heur de Venise.*

*Dalmates vaincuz par les Venitiens.*

*Sabellig. Decad. l. li. 1. de l'hist. de Venise.*

*Trieste citẽ du Frioli.*

*Triestans butinẽt le chasteau à Venise.*

*Pierre Gandiã Duc de Venise vainc les Triestã.*

*Feste et ieux pour memoire de la desfaite des Triestã.*

LIVRE TROISIEME

qu'ils desiroient leur presage le grand pouuoir qu'ils ont eu depuis sur la marine. Aussi ce fut lors qu'ils commencerent d'en prendre possession, se rendans illustres, renommez, & craints par tout le pais voisin, pour ne laisser plus vn Corsaire voltigeant sur mer, ny qui donast aucun empeschement aux marchans ny voyageans. Ainsi de peu de chose l'augmenta iadis le nom Romain, lors que Romule avec ne poignée de pasteurs bastist l'enceint de la cité qui à depuis commandé presque sur tout le môde. Et Venise qui n'estoit que la retraitte des pauures citoyés fugitifs de leurs maisons, ayant pris pied d'un fondemens si peu solide s'est rendue vne des plus belles citez de l'univers, mais la police la mieux dressée qui iamais fut & sous la iustice de laquelle, la grâdeur du nom Venitien, les richesses, l'estat, & puissance ont pris telle durée, que sans qu'on y aye veu que bien peu de changement on peut dire qu'il n'y eut iamais republique mieux maniée, ny de si grâde durée: veu que dès plusieurs siecles en ça les Venitiens se maintenans ils sont les amys des Monarques, & les iuges, & arbitres de presque tous les differens des Princes de l'Europe. Je ne veux m'amuser aux disputes sur les affaires de la dignité du Patriarche, & combien de temps les prelatz de Grade & d'Aquilege ont disputé ensemble sur ceste dignité, veu que cela ne fait guere, ou du tout point à nostre propos: & ne m'arresteray sur leurs Ducz d'auantage, n'y au denombrement d'eux, & moins à discourir combien ce peuple a esté d'autresfois charouilleux & mal traictable, comme celuy qui s'est souuent furieusement acharné sur ses Princes, & en a massacré plusieurs, & d'autres chasséz du pays, & à d'autres creué les yeux, & faits mourir en prison. Ne suis delibéré en cor de rediger par escrit leurs gestes & conquestes, n'y les moyens par lesquels ils se sont faits seigneurs de celle estendue de pays qu'ils ont en Italie, soit en la Lombardie, au Frioly, Istrie, Marche Treuisiane, ou en la Romaigne: ne rechercheray qui les a aggrandis en Dalmatie & Esclauonie, & par quels moïens ils ont vn long temps gouuerné toutes les villes presque qui sont sur le bord de la mer dés le Goulphe qu'on diét de Venise, iusques à l'Hellepont. Ne vous descriray qui leur a donné le passage en Negropont perdu pour eux, ny en Chipre & Candie qu'ils ont eue encor: Et si vous voulez sçauoir en quels temps ils se saisirent des istes de Corfu, Lezante, Cephalenie, & autres ie vous renuoyeray, & à Sabellique qui en a tracé l'histoire, & au Blond, & és choses de nostre temps, à ce docté Cardinal Bembe, qui estant vn ornement de nostre siecle, a aussi illustré sa ville, bastissant l'histoire des choses aduenues de son aage: comme aussi ce grand homme Gaspard Contaren espluchant, & nous paingnant au vif, & l'estat, & la police, & les façons de faire sur la creation des estats de sa ville: aussi c'est d'eux que ie l'ay tiré, & à eux ie vous renuoye, me contentant de vous dire que les guerres que les Chrestiens ont eu au Leuant, & les conquestes des François & autres peuples des Gaules, soit en Grece, Asie, ou Palestine, soit en terre ferme, ou és pais Insulaires ont plus profitté aux Venitiens qu'à ceux qui y ont employé leur temps, despandu leur deniers, & espandu leur sang, & vie: aussi n'y auoit-il nations des nostres qui peut retenir ces pieces que ceux qui nez en la mer,

*Venise de peu de chose venue à grâde de perfection.*

*Grade, & Aquilege ont iadu en discord pour la dignité du Patriarchat.*

*Venitiens cruels contre leurs Princes.*

*Terres que tiennent les Venitiens.*

*Istes suiuetes aux Venitiens sur la mer Mediterranee.*

*Venitiens aggrandis en Grece par le moyē des voyages Chrestiens en Leuant.*

nourris par les Galeres Adriatiques, accoustumez au trauail marin, & qui ont fait le deuoir en toute occurrence, maintiennent encor en paix vne bonne partie, voire la plus forte, & la meilleure des isles conquises en la mer Mediterranée. Et voila quant à ce que l'auoys à vous discourir sur la cité & estat de Venise.

*De l'ancienne Galathie, & mœurs des anciens Galates. Chap. 27.*



A Galathie fut iadis vne grande region de l'Europe oultre les Celtes, vers le mydy, & l'occan & le long des riués d'iceluy (ainſi qu'eſcrit Diodore Sicilié) & dès les bornes du Danube, elle ſ'eſtendoit iuſque en Scythie. Et priſt ce nom de Galathe fils de Hercule, & d'vne dame des Celtes. Or ceſte region eſtoit habitée de pluſieurs & diuers peuples, & eſtoit aſſiſe plus vers le Nord & parties froides qu'autrement, voire ſi froide que l'hiver en lieu d'eau, le païs y eſtoit couuert de neiges: & la glace y eſtant ſi grande & forte, que facilement on voyageoit ſur les fleuues caillez par la rigueur, & vehémence du froid, & non avec vne petite troupe d'hommes, ains les groſſes armées, & les chariages paſſoyent aſſeurément ſur la glace.

Or y a-il de grands fleuues qui courent, ayans neantmoins diuers cours l'vn de l'autre, par ces païs des Galathes, les vns deſquels ſortent des lacz, & eſtangs fort profonds, les autres prennent leur ſources des montagnes, ſans rendre les vns en l'Ocean, ainſi que fait le Rhin, les autres en la mer Maiour, comme le Danube: les autres en la mer Adriatique, telle qu'eſt la courſe de l'Eridan, que maintenant nous apellons le Po, le plus renommé fleuue de l'Italie. Leſquelles riuieres encore en hyuer donnent paſſage aſſeuré aux voyageurs ſur la glace, pourueu qu'on y eſpande de la paille de peur de gliffer, & aller ſouuent meſurer le liét de la riuiere. [ Par les deſcriptiōs de Ptolomée, vous ne pouuez cognoiſtre ces Galates eſtre autres que les anciens Gaulois, leſquels il appelle Celtogalates, deſcriuant les païs de Guyenne, Prouence, Lyonnois, & les terres Belgi-

ques: ainſi ie m'eſtonne qui a eſmeu noſtre auteur de cōfondre le nom de Galate, & le ſeparer du Gaulois, ſi ce n'eſt qu'il ignoraſt les courſes de ce peuple, & grandes conqueſtes tāt en Aſie qu'en Europe, deſquelles les hiſtoires nous en font foy, comme auſſi nous le verrons en diſcourant, d'où ces Galates ont pris le nom, les opinions en ſont diuerſes, car le Sicilié les fait ſortir de Galathe filz de Hercule, & Appian Alexandrin tiēt que Polypheme le borgne Geant, eut de ſa dame la Nymphe Galatée trois enfans, à ſçauoir Celte, Illyrie, & Galle, leſquelz laiſſans le païs Sicilien d'où ilz eſtoyent natiſſvindrent habiter en Dalmatie, & au païs des Gaules donnās nom aux Illyriens, Celtes, & Galates. Mais d'autant que Berofe Caldéen accorde à l'opinion de Diodore Sicilien, & qu'il fait que les Gomerites, Saronides, & Samofathéens portent le nom de Galathée, à cauſe de Galatē filz d'Hercule, nous ſommes contens de luy donner le pris pluſtoſt que à Appian, d'autant que la foy des Grecs m'eſt pour ſuſpecte: & l'antiquité eſtant à reuerer, & voya: l'hiſtoire de Berofe aprocher du diſcours veri-

*Diodore liur. 6.  
antiq. ch. 9.  
Ceſte deſcription  
eſt imitée par  
Appian en ſon  
Libyque.*

*Ptol. li. 2. ch. 7.  
Et 2. lib. 3. d'Eu-  
rope.*

*Appian en ſon  
Illyrique.*

*Berofe li. 5.*

LIVRE TROISIÈME

*Pausanie. liv. 1.  
Les Gaulois plu-  
stost nūmez Cel-  
tes, de Celte leur  
Roy. voy Berosé  
5.  
Ocean difficile à  
naviguer.*

*Il dit cecy à cause  
des conquestes fai-  
tes par les Gau-  
lois en Italie.*

*Ce voyage fut ce-  
luy que firent les  
Gaulois en Gre-  
ce.*

*Pausanie liv. 10.*

*De ce desbord-voy  
Insin. lin. 23.*

table de la Bible, il fault condescendre à l'aprouver sur tout autre. Or que les Gaulois, ou Galates s'appellassent plustost Celtes que Gaulois Pausanie me le tesmoigne disant : ces Gaulois, desquels est faite mention, se tien- nent éz extremitéz de l'Europe le long de l'estendue profonde de l'O- cean, les limites duquel il est impossible (comme ilz disent) que homme puisse cognoistre parfaitement par son nauigage: entant que celle mer est la plus falcheuse & perilleuse de toutes, soit pour les fluz & courantes di- celle, ou à cause des orages, & tempestes, ou pour les bancs, escueilz & sa- bles qui soffrent aux nauigans, ou d'autant qu'il y a vne infinité d'orques, & belues marines qui dressent embusches cōtinuelles à ceux qui voguēt. Les bornes des terres de ce peuple, sont arroulées par le fleuve Eridā (c'est le Po) pres les riués duquel les filles du soleil (ainsi qu'on dit) pleurent en- core la cheute, & ruine de Phaëton leur frere. Or ce peuple a fort tard re- ceu le nom de Gaulois : car au parauant & luy-mesme s'apelloit Celte, & souffroit aussi que tel les autres le nommassent. Voila que dit Pausanie: le- quel pour monstrier tant l'antiquité du nom Gaulois, q̄ pour faire cognoi- stre quelles gens ce sont ceux que nostre auteur apelle Galates: pour suit en ceste sorte: Ceux-cy ayans fait amas d'une bonne, forte, & grosse armée, se ruerent sur la mer Ionique, assuiettissans tous les peuples Illyriens, & tout le país qui s'estend iusqu'en Macedone, voire vainquirent ils & deffeirent les Macedoniens. C'est ainsi qu'en parle c'est aueur graue, & grand recer- cheur d'antiquitez Pausanie. Ces mesmes ont esté recogneuz par ce mes- me aueur estre les Galates, ce qui se recueille en autre lieu, luy parlāt du bouclier ou escu d'un certain Athenien nommé Cidie, lequel estant occis en la bataille contre les Gaulois, les amys du deffunct offrirent ledit escu à Iupiter libérateur avec ceste inscription,

*Ce bouclier, ô passant, fut du noble Cidie  
Lequel nous consacrons au puissant Iupiter  
De cestuy il s'aida d'un cœur bruslant & fier  
Combatant pour l'honneur, & bien de sa patrie  
Lors qu'un Mars foudroyant des Galates deffeit  
L'effort, & la fureur, le renom & le bruit.*

J'ay amené tout cecy affin que le lecteur, passant l'œil sur ce chapitre voye quelle confusion y gisoit des noms, & combien il y a de faulte d'escaller & faire mesmes les Cymbres, & les Galates, si ce n'est entant que les Ga- lates se desbordans de leur país, coururent (comme dit est) presque toute l'Europe & l'Asie, comme encore, nous esperons le deduire & esplucher plus naïfvement au chapitre qui sensuyt. Et pour couper broche à qui cō- que voudroit saheurter par trop à Diodore, il ne fault tant ouyr ce bon homme, que les autres bons auteurs ne soyent escoutez, & ensemble voit comme les descriptions des país peuuent comporter le fil de ceste histo- re.] Ceste region à cause de sa grand froidure ne porte point de vin, ny huile, qui est cause que les habitans sont contrains de brasser vne espeece de breuuage d'orge avec de l'eau qu'ilz appellent Zithe, c'est Biere: & vent

encor pour leur boisson de l'eau en laquelle ils lauent le marc du miel. Or ayment ils le vin sur toute chose, de sorte que les marchans leur en apportant ilz le boient tout pur, & à peu de fois qu'ils l'vient, ils s'enyurent de telle sorte, ou qu'ils s'endorment, ou en perdent tout sentimēt & cognoissance. D'où aduient que les marchans Italiés conuoiteux de gaing portēt du vin, soit par charroy, ou sur les riuieres à ce peuple, & pour vn muid ou moindre vaisseau de vin ils ayent quelque bel enfant pour les seruir, & qu'ils emmeinent pour esclau. En pas vn endroit de Galatie on ne trouue aucune mine d'argent: & abonde toutesfois en or, la mesme nature en donne assez assuree preuue, & signifiante. Car comme ainsi soit que le cours des riuieres soit tortu & difficile, si que l'eau venant à grands torrens par le precipice des montaignes, & se desbordant du liēt accoustumē des fleues, elle gette & espard çà & là par les champs, des grains & arenes dorées: lesquelles recueillies, & espurées, & hommes, & femmes s'en seruent à en parer, & enrichir leurs vestemens, & leur corps, en faisans des aneaux & bracelets, & à l'entour du col ils portent des chaines d'or pur & massif, fort grosses & pesantes: voire dorent ils & leurs habits, & chemises avec des ourrages, & pourfilures. Les grands seigneurs de ce pais auoyent vne particuliere & esmerueillable façon de faire, à l'endroit des temples de leurs dieux, espendans, & semans de l'or par le paué des lieux sacrés à leurs dieux, lequel n'y auoit homme si hardy, quoy que ce peuple fut cōuoiteux de ce metal, qui oFAST y mettre la main, telle estoit la religion se reuerce q̄ ce peuple portoit à ses dieux. Les Galates sont de couleur blanche, ayans long corsage, & estans delicars, & de grand mollesse: & quoy que naturellement ils ayent la cheuelure blonde, & le poil roux, encor talché ilz par art d'augmenter celle couleur en leur perruque. [C'est à tort (ce me semble) que & les Grecs, & les Romains ont mis sur ce peuple l'effemination, veu que si souuent ils ont senty leur naturel masse & robuste: les vns ayās esté ruinéz, & leur cité prise, & les autres cōtraints de porter le nom Gaulois pour honorer la vilté naturelle de la Grece. Oyons Tite Liue grand ennemy du nom Gaulois, ne pensant louer ceste nation avec quels morz il la recommande: il fait ainsi parler Cnée Manlie Consul durant la guerre Macedonique, voyant le soldat Romain estonné du seul nom Gaulois, estans les Galates d'Asie conioints avec le Roy Macedonien, & ce Cōsul faisant la guerre aux Gallogrecz en Asie. Je n'ignore point, vaillants soldats, qu'entre toutes les nations qui sont & habitent en l'Asie, que les Gaulois sont les plus fameux & vaillans en guerre, peuple farouche & guerrier, meslé parmy vne nation paisible, & lequel les armes au poing, a presque couru, & saccagé tout le môde s'arrestāt icy en l'Asie: ie sçay qu'ils sont de grande stature, portans les cheveux longs qui leur reluisent, ayans d'estranges & pesans pauois en guerre, & les glaïues fort lōgs: Ie sçay que ils ont des chants effroyables, des vlemens & dances venans à commencer le combat, & comme pour estonner l'ennemy ilz entreheurent leurs pauois & escus ensemble: mais ces choses sont pour l'espouuement de ceux qui ne sçauent encor ces façons de faire Gauloises, des Grecz c'est à sçauoir, des Cares & Phrigiens: là où ce n'est aux Romains de s'en effraier,

*Il n'y a auteur approuuē qui face les anciens Galates si gloriez, que pour du vin ilz quistassent la liberté.*

*Galates sans argent, & abūdans en or.*

*Ornemēt des Galates.*

*Or semē es temples des Galates.*

*Galates blancs, & delicatz.*

*Tite Liue, liur. 8. Decad. 4.*

*Manlie Consul au soldat Romain.*

*Façon des Gaulois entrans au combat.*

LIVRE TROISIÈME

accoustumez à combattre le Gaulois, & qui cognoissent, & sçauent leur faincantise, & venteuse brauade. Puis aiouste: Si vous souffrez ce premier assault, avec lequel ils vont, transportez d'un esprit ardent & colere auéglée & bouillante, vous verrez que sans coup ferir, vous en aurez le dessus, entant que leurs membres s'escouleront de sueur & lassitude, les armes leur tomberont des mains & leur force s'amollira eux ayans le corps mol, & effeminé, le cœur failly dès que la colere se passe, & qui sont facilement accablez par le chault, la soif, & la poussiere. Voila comme ce babillard Padoouan gazouille sur ceux, le seul renom desquels faisoit trembler l'orgueil le plus arrogant de Rome, & les grandes victoires desquels il est contraint de prescher, quoy qu'avec un grand preiudice de la verité de l'histoire: mais passions outre en nostre discours. ] Ilz vsoyent de fers & certains instrumens pour parer, & atiffer leurs cheueux les entortillant, & regettant par derriere sur les espauls afin de paroistre semblables, & aux enfans, & aux Satyres. Ils faisoient aussi espessir leur poil avec artifice tellement qu'ilz ne differoyent en rien à la criniere la plus touffue des cheuaux: les vns rasoient leur barbe, & d'autres la portoyent longue: les nobles se faisoient raire un peu le poil des iouës, mais du reste laissans croistre si estrangemét leur barbe que elle leur couuroit presque tout le deuant: D'où aduenoit que en mangeant, plusieurs morceaux demeuroyent cachez en celle foret barbuë, & le boire s'y escouloit comme par un canal. Prenant leur repas ilz estoient assis tous, non sur des sieges haults, mais à terre sur des peaux de loups, ou de chiens: se faisans seruir à de beaux ieunes hommes, & enfans tendrelets, & aupres d'eux le feu, où estoient les grans pots pleins de viande, & les broches chargées de chair à rostir. Les plus gens de bien d'entr'eux auoyent les meilleurs morceaux en recompence de leur vertu & excellence, ainsi que Homere dit que les Princes Gregeois en feirent à Ajax l'honorans, apres qu'en combat singulier il eut occis Hector le vray rampart de Troye. Si quelcun suruenoit durant leur repas, ils senqueroyent de luy, de son estat, & de l'occasion de sa venue. Leur coustume estoit aussi que ayans banqueté, ou durant le repas ils entroyent en parolles, & d'icelles quelque noise sortant, se defians en table, soudain qu'ilz estoient faulz alloient en campagne pour vider leur differant au iugement des armes, sans qu'ils se souciaffer: aucunement d'y perdre la vie: aussi auoyent ils l'opinion de Pythagore touchant l'immortalité de l'ame, & que les corps estans morts derechef elles entroyent en d'autres corps, & reuenoyent au monde. Qui estoit cause que lors qu'ilz brusloyent les corps des deffunts, plusieurs d'entr'eux y gettoient des lettres, croyans que les morts les leussent en l'autre monde. [ Pausanie ne donne pas encor si grand soing des morts aux Gaulois de la seconde volée: car voicy comme il en parle en ses Phociques. Le iour d'apres, les Grecs enterrent leurs morts, & despoilerent les ennemys pour desfer leurs trophées, mais les Barbares ( il parle des Galates ) n'enuoyent aucun herault, ou trompette pour demander leurs occis pour la sepulture, monstrans qu'il ne leur chaloit point s'ilz estoient mis sous terre, ou si le ventre des bestes leur seruoit de tombeau. ] Et voyageans, & allans au combat ilz vsoyent de chariots où estans assis ilz auoyent

*Tite Lius licentieux en l'histoire.*

*Cheueure des Galates. En cecy Diodore confond le Cymbre & le Gaulois ensemble.*

*Maniere de manger des Galates.*

*Comme les plus illustres estoient honorez entre les Galates.*

*Galates quereloyans en banquetant.*

*Galates mesprisoient la mort.*

*Opinion des Galates sur le changement que les ames font d'un corps en autre.*

*Gaulois anciens ne se soucioient de la sepulture Pausanie. liur. 10.*

issent, & sçauent leur  
us souffrez ce premie  
rdent & colere auen  
ous en auez le dessus,  
assitude, les armes leur  
yans le corps mol, &  
qui sont facilemēt ac  
omme ce babillard Pa  
soit trembler l'orgueil  
esquels il est contrain  
erité de l'histoire: mais  
fers & certains instru  
illant, & regertant par  
es, & aux enfans, & aux  
rtifice tellement qu'ilz  
les cheuaux: les vns ta  
les nobles se faisoient  
croistre si estrangemēt  
euant: D'où aduenoit  
ent cachez en celle fo  
n canal. Prenant leur te  
ts, mais à terre sur des  
beaux ieunes hommes,  
yēt les grans pots pleins  
r. Les plus gens de bien  
compence de leur vertu  
es Gregeois en firent à  
eut occis Hector le vray  
ir repas, ils fenqueroyēt  
ur coustume estoit aussi  
ēt en parolles, & d'icel  
ain qu'ilz estoient saoulz  
au iugement des armes,  
u vie: aussi auoyēt ils l'o  
ame, & que les corps e  
orps, & reuenoyent au  
t les corps des deffunts,  
s que les morts les leuf  
encor si grand soing des  
comme il en parle en ses  
leurs morts, & despouil  
ais les Barbares ( il parle  
mpette pour demander  
leur chaloit point filz e  
ur seruoit de tombeau.]  
e chariots où estans assis  
ilz auoyent

ils auoyent chacun vn charion pour les conduire, ainsi que plusieurs na-  
tions en faisoient de mesme, ainsi qu'on recueille des liures anciens tant  
des Poëtes, que historiens. Combatans ilz tuoyent premierement du cha-  
riot auant vn dard, ou iavelot contre leur ennemy, puis mettās pied à ter-  
re saquoient la main à l'espée pour parfaire leur bataille: & les aucuns d'i-  
ceux tenoyent si peu de compte de leur vie, qu'ilz se fourroyēt tous nuds  
par les rancs des combatans. Les gardes des corps des grans seigneurs es-  
toient choisis d'entre les pauvres, mais qui fussent de libre condition, qui  
leur seruoient en guerre d'escuyers, charions & porte escuz: lesquelz es-  
toient à la premiere pointe des batailles, ayans de coustume d'appeller à  
combat singulier les plus forts & vaillans des ennemys, faisans cliqueter  
& bruire leurs armes & harnois pour donner terreur à leurs aduertaires.  
Quelcun ayant executé quelque hault fait d'armes, alors chacun chantoit  
parmy les louanges de ses ancestres, aussi celles de ce vaillant homme, ne  
tenans compte & deprimans les gestes valcureux de l'ennemy cōme plu-  
stost dignes de vitupere que de recommandation, & en somme ilz hau-  
çoient iusqu'au ciel tous ceux qui se monstroyent hardis, & courageux à  
la guerre. Durant laquelle tout autant qu'ils tuoyēt d'ennemys ils en cou-  
poyent les testes les pédans au col de leurs cheuaux: & les despoilles en-  
cor sanglantes estoient mises es mains de leurs seruiteurs pour puis apres  
les affiger avec hymnes & chansons deuant leurs portes, ainsi qu'on en fait  
de la lauuaigine qu'on prend à la chasse. Les testes des ennemys plus grāds  
& illustres ilz les oignoient & emplissoient de matieres aromatiques les  
tenans en certains estuys gardées avec grand diligence, pour en faire pa-  
rade à ceux qui les venoyent voir, sans qu'ilz les voulussent vendre ny a  
leurs parés ny à leurs propres enfans pour qlque pris qu'on leur en offrist.  
Leurs acoustremēs furent de draps de diuerses couleurs non parez ny tō-  
dus, en vfans ainsi pour en effrayer leurs aduertaires: portoyēt aussi des ho-  
quetons & casques doubles en hiuer faits à bastons rompus, & fort min-  
ces durant les chaleurs. Vfoyēt de porz de terre fort massifs pour leur ser-  
uice, sur lesquels y auoit des fleurs figurées. Leurs armes c'estoyent vn pa-  
nois long selon la hauteur & stature de celuy qui le portoit, & paré, & en-  
richy à la fantasie de chacun: Entant que les aucuns y mettoient des figu-  
res d'animaux faites d'eraï vn peu esleuées & pour embellir l'escu & pour  
le rendre plus fort pour l'essence de leur vie. Ilz armoyēt leur teste d'vn  
morion ou bourguignotte d'eraï vn peu faite en pointe sur lesquelles ils  
mettoient ou des cornes, ou la figure de quelque beste rauissante ou bien  
d'vn oyseau de proye. Leurs tōpettes sentoient aussi la barbarie du peu-  
ple: comme rendans vn son aspre, mal-plaisant & plein de trouble: les vns  
portent des coiffelets de fer, les autres n'ayans autres armes que telles que  
leur donnoit la nature, portans pour glaiues des espées fort longues leur  
pendās au costé droit à vne chescette d'eraï. Aucuns d'eux se ceignoient  
de ceintures d'or, & d'argent, bataillans avec des dards, que ilz apellent lā-  
ces ayans le fer pour le moins long d'vn bon pied & les aucū d'vne cou-  
dée, leurs espées n'estoyent moindres ent' eux que les vouges & espieux  
des autres nations, en ayans de droits & de tortus, bons non seulement à

*Galates comba-  
toyēt sur des cha-  
riots.*

*Quelz les gardes  
des corps des seign.  
Galates.*

*Hommes vaillāts  
comme honorez  
entre les Galates.*

*Furieuse façon de  
faire des Galates.*

*Habits des an-  
ciens Galates.*

*Grandeur des pa-  
nois & escu des  
Galates.*

*Cecy à esté obser-  
ué par presque tous  
les nations se-  
ptentrionales.*

*Lances & glai-  
ues des Galates.*

LIVRE TROISIÈME

*Naturel des Gaulois.*

*Galates ayment les lettres.*

*Mal aduisé d'appeller le Gaulois Barde en man- uisè significatiu.*

*Berose antiq. 5.*

*Barde regnoit en l'an du mède en- uiron 2175. de la peregrination de Abraham. 152. auant Troye ba- stie 310.*

*Saronides furent nommez de Sarô roy des Celtes qui regna l'an du mède 2010: au mes- mes tēps que Noé trespassa.*

*Cruelle, & estran- ge maniere de di- uination des Sa- ronides.*

*Nul sacrifice sans philosophe.*

faire carnage & massacre du taillant, ains encor dangereux de l'estoc, gene farouche au regard & d'une voix espouventable & terrible, parlant fort brièvement & obscurément, & tout à propos vñs de parolles à double entente, & fort douteuses, se vantans outre mesure, se louans extrauagamment, & mesprisans les autres, grands menaceurs, mesdisans & ayans opinion de leur personne, de bõ & subtil esprit, & non du tout esloignez du sçauoir & doctrine. Ilz auoyent entr'eux des Poètes chantés les louanges des vaillans & les orgues, & harpes louans les vertueux, & vituperans les mal viuans, & ceux s'apelloyent Bardes. [Je ne veux passer sous silence cõ- bien vn sçauant homme de nostre temps, & assez versé en l'histoire s'est oublié de dire que les Gaulois furent iadis nommez Bardes, à cause de la grosse & rude nature de leur esprit, suiuant que le mot latin Bardus, porte le tiltre de sot & grossier, sans aduiser comme auant le regne latin Barde regna sur les Celtes, illustré pour auoir luy le premier inuenté les vers, & hymnes entre les Gaulois, ainsi que tesmoigne Berose: si ce n'est que cest homme Gaulois hayssant sa nation, ou vueille dõner ce blasme mal à propos aux siens, ou estime Berose auteur suposé, duquel toutesfois Iosephe auteur aprouué tient grand compte: ou (qui est le plus vray-semblable) peut estre n'auoit-il penetré si auant les Chronologies que d'auoir reco- gneu vn roy Barde, regnant sur les Gaules du temps d'Abraam & des Pa- triarches, n'estant encore mention, ny des Latins, ny de Troye, & moins memoire quelconquo de Rome. Mais c'est raison que nous vengeons les nostres des nostres mesmes, & monstons que le nom Barde iadis estoit honorable, emportant le tiltre de poète, musicien & vaticinateur, comme les Druides estoient renommez en la philosophie, comme puis apres nous deduirons.] Ilz auoyent aussi des Philosophes, & Theologiens nommez Saronides desquelz ilz tenoyent grand compte, & leur faisoient grand honneur & reuerence. [Ces Saronides porterent le nom de Saron Roy Celte homme de grand esprit & auancé en doctrine, lequel pour adoucir la farouche maniere de viure de ses suiets nouvellement venuz en Gaule fut le premier qui ouurit les escholes, ains que iamais encor les Grecs eus- sent gusté que c'est q̄ de philosophie, & qu'ilz eussent aucune cognois- sance des lettres, tant soit elle petite Cadme n'estât encor mis en lumiere pour leur aprendre.] D'auantage ilz vsoyent fort de diuinations, ayés les deuis & augures qui en leurs sacrifices predisoient ce qui leur deuoit ad- uenir, & estoient ceux-cy en telle & si grande reputatiõ que tout le peu- ple leur obeissoit. Or quand ilz vouloyent consulter de quelque cas de grand consequence, ilz vsoyent d'une merueilleuse & estrange façon de faire & ceremonie: entant que d'un glaiue ilz coupoient la gorge à vn hõ- me, lequel tombant apres le coup, tant par la cheute d'iceluy, que par le deschirement de ses membres en l'incisant & effusion de sang ilz predi- soient les choses futures.

Entre eux encor on n'eust osé faire aucun sacrifice sans que quel- que philosophe n'y assistast, ayans opinion que c'estoit à ceux là a trait- ter les choses saintes, qui sçauoyent les secrets de la diuinité, comme les plus proches des dieux; estimans que par l'intercession de ces hommes

ilz deuoyent demander leurs necessitez, desquelz ilz prenoyent conseil, & par iceluy venoyent à bout de leurs affaires, & en temps de paix, & de guerre. Les poëtes estoyent aussi tellement par eux respectez, que estans en bataille ayans desia lancé leurs traits & venus au combat de la main, si vn poëte s'auançoit pour entrer sur les rances, les amys non seulement, ains encor les ennemys se retiroyent, & cessoient de combattre: ainsi entre les plus rudes & farouches, la colere donnoit place au sçauoir, & Mars reueroit les Muses.

Les femmes des Galates esgalloyent leurs marys non seulement en grandeur, & haulte stature, ains encor en force & magnanimité: les enfans estoyent chenus en leur enfance, mais paruenus à l'age parfait ilz ressembloyent leurs peres en couleur. On dit que les Galates qui habitent au Pole Artique, & sont voisins des Scythes, comme ilz estoyent les plus rudes & barbares de tous les autres aussi viuoyent ilz de chair humaine, tout ainsi que ceux qui habitoyent en la region nommée Iris en la Bretagne tuoyent les hommes pour s'en repaistre.

Il y a peu de nations qui ignorent la force & cruauté de ce peuple, & tient on que ceux qui iadis coururent toute l'Asie s'appelloyent Cymeries & depuis corrompans le premier nom, furent ditz Cymbres, lesquelz encor n'ayans rien oublié de leurs façons anciennes, viuoyent de larcin, tauissans le bien d'autrui, & tenans peu de compte de leur propre.

Ce furent eux, qui ayans pris la cité de Rome, & pillé le temple d'Apollon en Delphe, conquirent la plus part de l'Europe, & se feirent seigneurs de grandes terres en Asie faisans tributaires les citez, & possédans les terres de ceux que ilz auoyent assuiettis. [ Je ne puis & ne dois souffrir que le lecteur soit abreuué d'un si impudent mensonge, tracé par vn pauvre homme Grec plus fabuleux que veritable, & suiuy d'un moderne sans esplucher mieux les matieres: veu qu'il n'y a auteur soit ancien ou d'assez fresche memoire, qui tienne que les Cymbres ayent esté ceux qui rauageans l'Italie, ayent pillé la cité de Rome, ains les Gaulois Senonais sous Brenne leur conducteur feirent ce voyage, & se ruerent de là sur la Grece, ainsi que mentionne Pausanie, & que Dieu aydant nous dirons cy apres espluchans les yssues diuerses que feirent les anciens Gaulois varians selon le temps & occasion leurs volées. ]

Or ceux qui d'entre les Galates passerent en Grece, vne partie nomma le pais où s'arresta, Gallogrece, & Galatie region de la petite Asie, laquelle vers l'Orient regarde le pais de Capadoce, & le fleuue Halis, & ce pais est suiuet ores au Turc la cité principale duquel s'appelle Ginpoly: à l'Occident luy gist la Bithinie, & petite Asie, à present Natolie, & Turquie, vers midy elle voit la Pamphilie & au Septentrion la mer Maiour. Au reste les Cymbres desquelz nous parlons, fut iadis vn peuple fort cruel, & farouche outre mesure, vstant d'une grande impieté & irreuerence non iamais ouye enuers les Dieux.

Entant qu'eux marchans avec leur armée, ils auoyent à la suyte du camp des femmes prestresses & grandes deuinereffes, ayas la teste grise de vieillesse, le vestement blanc, & par dessous vne chemise iaune de lin delié, at-

*Grand honneur que les Galates faisoient aux poëtes.*

*Femmes grandes & courageuses entre les Galates.*

*En cery voit-on comme Diolore s'est tropé en parlant des Galates.*

*Faute lourde, que les Cymbres firent ceux qui pillerent Rome.*

*Voy Orose liur. 3. chap. 22. Polybe Plutarque en son Camille. Iustin. liu. 20. Pausanie. liur. 1. § 10.*

*Descriptio de Galatie voy Ptol. li. 5. cha. 3. Tabl. 1. d'Asie.*

*Quels furent les Cymbres.*

*Deuinereffes des Cymbres.*

LIVRE TROISIEME

tachée avec des bouclerres de cuiure allans pied nuës, & ceintes de belles ceintures: y ayant quelques prisonniers au camp, elles leur venoyēt au deuant l'espée desgainée au poing & les trainans par terre les conduisoient iusqu'au pres d'une grand chaudiere laquelle seruoit de vase de diuinatiō, & pres d'icelle vn eichaffault, sur lequel montans legeremēt & y conduisans le captif, l'esleuans en hault luy coupoient la gorge faisans couler le sang dans la susditte chaudiere d'erain & selon que le sang distilloit dans le vase elles predisoient ce qui deuoit aduenir: d'autres fendans le ventre du prisonnier, & prenans garde à l'assiette, santé, ou corruptiō des entrailles denonçoient le succez des choses desquelles on les enquerroit, & sur tout de la victoire cōtre leurs ennemys. Les criminels aussi entre les Cymbres estoient gardez l'espace de cinq ans, au bout desquels on les sacroioit les pendāt, & empalāt cruellement. Et s'aignissoient non seulement cōtre les hommes, ains mesmes les bestes de leurs ennemys estoient occises avec les hommes, ou tourmētées par diuers suplices, ou brullées toutes viues sur vn grand buschier. Et iaçoit que ces Barbares eussent de tresbelles femmes, si est-ce qu'ils estoient enclins estrangement à l'infection qui est contre nature. Ilz couchoyent à terre sur des peaux des animaux ayāt des gardes de tous costez pour veiller autour d'eux prenās leur repos. Entrās au combat ilz tenoyent en leurs chariots de peaux estenduees, & desquelles ils faisoient vn estrange tintamarre iusqu'à donner frayeur aux ennemis qui les attaquoient. Et leur plus grand vilennie encore estoit qu'ils ne faisoient conscience de prodiger leur beauté en public, ains s'en glorifioient. Valere le grand tient que les Cymbres & Celtiberes auoyēt costume de chanter & se resioyēt allans au combat, comme doiuens glorieusement & heureusement finir leurs iours: & au contraire se contristoyent si quelcun mouroit au liēt & de maladie, comme estimans ceste fin vilaine & malheureuse.

*Cruel sacrifice pour deuiuer.*

*Criminels gardez cinq ans auāt les faire mourir.*

*Vices des Cymbres.*

*Celtiberes sont à present les Aragouinois en Espagne.*

*De la Gaule & mœurs anciens des Gauloys. Chap. 28.*

*Description de la Gaule. Cesar liu. 1. Commentair. Ptol. li. 2. ch. 7. 8. Et 9. tabl. 3. d'Europe. Strab. li. 4.*



*D'où Gaule à pris son nom.*

*Strabon liu. 5.*

Le pays de Gaule est vne region d'Europe fort spacieux assis entre la mer Gallique, & l'Occā Anglois, & Britannique encloz du Rhin, des Alpes, & monts Pirenées, qui luy sont à l'Occident, là où la mer tant Gallique que Bretonne, luy est au Nord, & Septentrion, le Rhin au soleil leuant, luy gisant par pareil espace des Alpes iusques en l'Ocean, que les copeaux Pyrenéens s'estendent de l'une mer à l'autre, à sçauoir de la Mediterranée, à l'Ocean Cantabrique. Du costé de midy elle regarde la mer Narbonnoise, & celle qu'on apelle de Leuant. Et prist iadis ce païs le nom de Gaule à cause de la blancheur du peuple qui y habite, entant que γάλα signifie lait, qui est des choses les plus blanches qu'on sçache. Or estoit la Gaule diuisée en trois parties, l'une s'apellant tondue, & Toguée, qui aussi estoit la Cisalpine, & icelle cōprise sous le nom d'Italie, & les limites de laquelle

font donnez par Strabon. Toute la Gaule Transalpine portoit le nom de Cheuelue: & icelle estoit partie en trois Prouinces par les historiens, à cause de trois sortes de peuple habités en icelles à sçauoir Belgique, Celtique, & Aquitanique: ayans ainsi posé les bornes de chacune de ces Prouinces, que celle qui est contenue entre l'Escau & la Seine porte le nom de Belgique: & de la Seine iusqu'à Garonne soit la Celtique, qui aussi portoit le nom de Lyonnaise: puis iusqu'aux montz Pirenées s'estendoit l'Aquitaine par les anciens nommée Armorique. L'Empereur Octouian Auguste la partist en quatre, y aionstant le Lyonnais pour vne quatriesme partie. Ammian Marcellin fait plusieurs Gaules, & Prouinces en icelles mettant en ieu la premiere, & seconde Gaule Lyonnaise, premiere, & seconde Aquitanique. Celle qui a esté ditte Braccée est la Narbonnoise, nommée ainsi pour certains habits que ce peuple portoit qu'il nommoit Braces. La Gaule Belgique, qui est voisine du Rhin parle pour la plus part Alemant, & a ces Prouinces en son enclos les Souisses, le país d'Helvete, la Lorraine, Luxembourg, Bourgoigne, Brabant, Flandres, Hollande, & Zelande: lesquelles n'estoit la separation que le Rhin en fait, comme borne ancienne de Gaule & Germanie) deuroyēt toutes plustost estre comprises sous le nom German que Gaulois. Aussi encor pour le iourd'huy les montaignes, ny les fleuues ne seruent point de limite aux regions, ains les langages & les seigneuries sont celles qui leur seruent de borne: & se dit vne Prouince auoir tout autant d'estendue comme le langage de ce peuple est parlé en tout le país. Les Gaulois furent de tout temps apellez d'un commun nom par les Grecz, Celtes, à cause de Celte roy qui regna sur les Gaules, & Galares pour l'esgard de Galate qu'ilz disent auoir esté mere dudit Celte.

[Aussi ce Roy porta tous les deux noms estant sorty de Galate amy de Hercule, & donna nom aux Celtes en Gaule & Celtiberes en Espagne, ainsi que discourt Berose. Mais Ammiā Marcellin l'affirme encor disant: Aucuns tiennent que des Aborigenes déz le commencement furent veuz en celle region lesquelles s'apelloyent Celtes du nom de leur Roy, qu'ilz auoyent fort cher, & de sa mere Galatée, ilz portèrent le nom de Galares, car c'est ainsi que les Grecs apellerent les Gaulois.

Je ne veux m'amuser sur la Cabale des motz, ainsi qu'à fait Annie & plusieurs autres, qui voulans rechercher trop curieusement les choses, & les pescherés abîsmes mesmes de l'antiquité la plus esloignée, ont renduz leurs discours contempribles, & presque esloignez de verisimilitude. Comme vn d'entre les nostres qui voulāt faire Noé Gaulois nous forge des motz Aramées Gallim, signifiait surmonte eaux, ou eschappez du deluge, & que de là vient le nom ancien des Gaulois, & encor le mot de Galere: mais si cela auoit lieu, il n'y a nation souz le Ciel qui ne deust estre baptisée du titre de Gaule. Et parainci fault que nous arrestions là, ou que les Gaulois ont pris ce nom de la blancheur qui les accompaigne, quoy que la cause en soit fort foible, ou que ç'a esté ce fils de Hercule (comme tous les historiens tiennent) Galate qui surnomma ainsi les Prouinces des anciens Gomerites. Or auant que passer oultre, & venir aux mœurs des Gaulois, il faut veoir les courées de ce peuple, à cause que par icelles nous ferons

V v iij

*Division ancienne  
des Gaules.**Ammian Marcellin li. 15.**Quels les limites  
à present des Prouinces.**Berosé. 5.**Ammian. 15.**Cabale de motz,  
non receuable en  
l'histoire.**Lourde recherche  
du nom Gaulois.*

E  
, & ceintes de belles  
leur venoyēt au de  
tre les conduisoient  
de vase de diuinatiō,  
eremēt & y condui  
orge failans couler le  
le lang distilloit dans  
res fendans le ventre  
corruptiō des entrail  
les enqueroit, & sur  
s aussi entre les Cym  
quels on les factiōit  
non seulement cōtre  
ys estoient occises a  
ou bruslées toutes vis  
eussent de tresbelles  
nt à l'infection qui est  
des animaux ayāt des  
nās leur rep. Entrés  
estendue. Quel  
ner frayeur aux enne  
encore estoit qu'ils ne  
public, ains s'en glori  
Celtiberés auoyēt cou  
comme doiūans glo  
au contraire se contri  
comme estimans ceste

Chap. 28.

on d'Europe fort spa  
que, & l'Océā Anglois,  
in, des Alpes, & monts  
dent, là où la mer tant  
est au Nord, & Septen  
luy gifant par pareil es  
Ocean, que les copeaux  
oir de la Mediterranée,  
arde la mer Narbonoi  
país le nom de Gaule à  
nt que γαλα signifie  
che. Or estoit la Gaule  
Togué, qui aussi estoit  
les limites de laquelle

## LIVRE TROISIEME

veoir la faulte de ceux qui osent sans grande autorité, proposer que les anciens Gauloys ayent pris source de la Germanie, & pour preuue dequoy ils se targuent des escritz de Cesar en ses Commentaires, qui dit que plusieurs estiment que les Gauloys ayent source des Germains lesquels ayât iadis passé le Rhin, alliechez de la fertillité du país des Gaules, sy arresterét chassans les premiers qui en estoient les naturels & possesseurs, & que Cesar fut instruit de telles bayes & aduertissemens par ceux de la cité de Rheims. Je ne veux de tant m'attribuer que de desmentir vn si excellent homme que Cesar, ny aussi m'oublier d'accorder ce que luy mesme ne met en auant que comme chose douteuse, & de laquelle il n'auoit qu'vn simple recit sans autre fondement. Encor accorderay-ic ce que ce grand docteur Esclauon S. Hierosime dit que les Theutons souuent font venuz des parties les plus estoignées de Germanie, rauageans toutes les Gaules, & ayans deffait plusieurs armées des Romains, ils furent depuis accablez par Marie Consul pres la cité d'Aix en Prouence. Mais quoy ? il est faite mention des courtes, & non de l'arrest, puis qu'il est ainsi qu'ils en furent chassez par le general Romain: Et pour dire la verité, & de ce nous feront soy les historiens si elles sont bien espluchées, la vraye histoire nous monstre que plustost l'Alemant est fort du Gaulois, que cestuy-cy de la race Germanique. Et qu'il soit ainsi il faut voir (comme j'ay dit) les migrations & voyages de ce peuple, laissant à part les premiers Gomerites & Samotées, qui ne s'occupèrent guere qu'à multiplier leur engeance és Gaules, de laquelle depuis formillerent tant de nations par l'Europe, & mesmement és Espaignes ia dès le commencement, où ils donnerent le nom de Celtiberie à toute celle contrée qui à présent porte le tiltre d'Aragon: & en Italic, où encor la Lombardie, Marche Treuigiane, le patrimoine & país Bolonois & la Romagnolle portent le nom de Gaule és liures des hommes de sçauoir, si que les Romains quelque inimitié qu'ils portassent au nom Gauloys ne peurent faire que les Colonies Gauloises, tant en Toscanne qu'ailleurs, n'ayent retenu leur nom durant le plus grand orgueil, & tyrannie de leur Empire.

Et quoy que Tite Liue, ou son singe Flore, taschent d'aneantir l'excellence Gauloise, si sont ils contraints de confesser ce qui est cogneu à tout le monde, que c'est de Gaule, que les plus fameuses nations d'Europe ont pris origine, & sur tous les Italiens, & Alemans. Voyons ce grad desbord des Celtes sous Sigouese & Bellouese deux cens ans auant que Brenne passast en Italic, & saccageast Rome: l'vn de ceux cy à sçauoir Bellouese le faisant voye le fer aux mains par les Alpes, abatist l'Empire, & puissance des Toscans: & Sigouese priist la volte, de Germanie courant, & rauageant tout, & en fin se faisant seigneur du Norique, & país voisin du Danube, & d'vne partie des siens nommant le país de Baioarie, qu'à présent on appelle Bauiere. Les Prouinces plus septentrionales d'Alcmaigne sentirent encor ceste main forte Gauloise apres que Brenne eut saccagé Rome, il priist le chemin de Grece, & Belgie le deuança ayant deffait le Roy Macedonié qui ne tenoit compte du camp Gaulois, sen retourna en Europe, ayant fait trenché la teste audit Roy Gregecoys, Amynte: & Bren-

*Cesar noté en passant de peu de diligence et en l'histoire.*

*S. Hierosime à Geronce.*

*Ceux cy estoient les Cymbres sortis des Gauloys.*

*Celtes en Espaigne. voy Lucan. li. 4. de la guerre civile, & Lucie Marin en l'histoire d'Aragon.*

*Sigouese, & Bellouese freres, nepeux d'Ambigal roy de Bourges.*

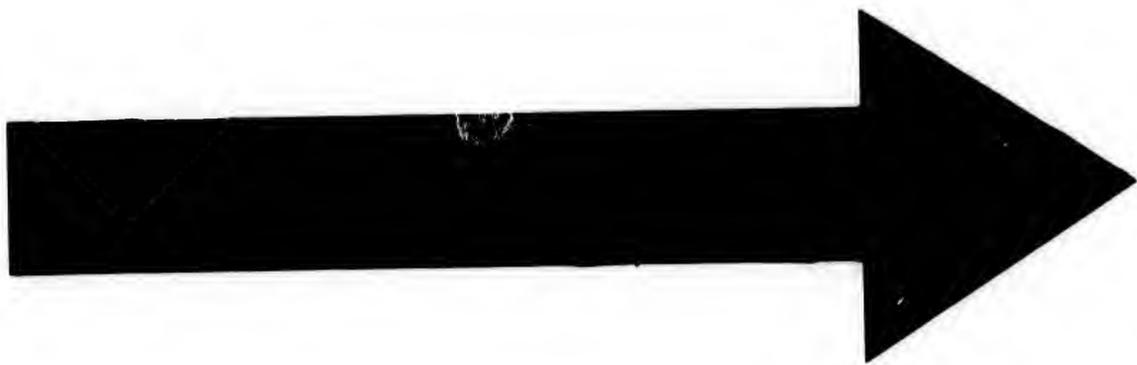
*Tite Liue Dec. 5. li. 1.*

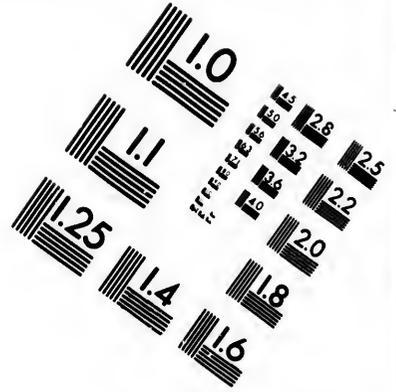
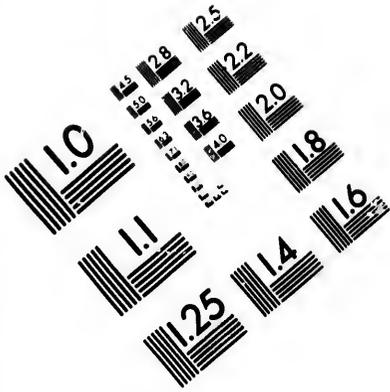
*Tacite liure des mœurs des Germains. Iustin. 24. Pausanie. 10.*

E

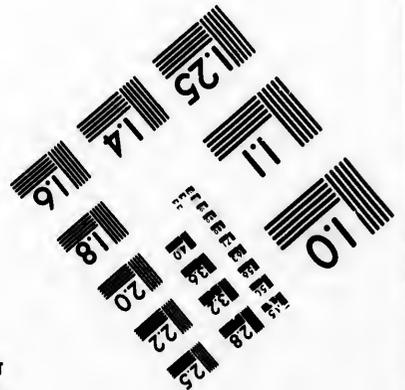
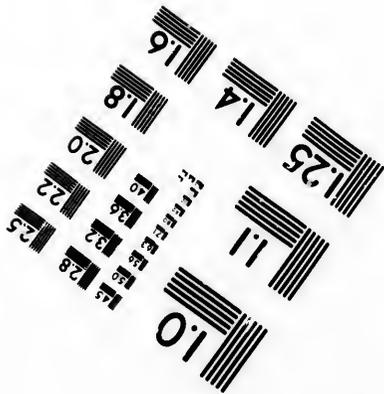
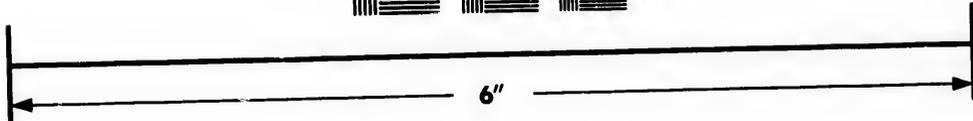
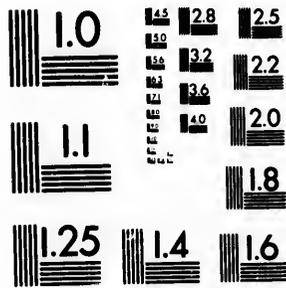
proposer que les an-  
pour preuue dequoy  
res, qui dit que plu-  
rains lesquels ayât  
Gaules, sy arresterét  
possesseurs, & que  
ceux de la cité de  
entir vn si excellent  
e que luy mesme ne  
elle il n'auoit qu'vn  
y-ie ce que ce grand  
souuent sont venuz  
ns toutes les Gaules,  
ent depuis accablez  
ais quoy ? il est faite  
ainsi qu'ils en furent  
& de ce nous feront  
histoire nous mon-  
cestui-cy de la race  
y dit) les migrations  
Gomerites & Samo-  
geance és Gaules, de  
rope, & mesinement  
rent le nom de Cel-  
ltre d'Aragon : & en  
le patrimoine & país  
le és liures des hom-  
é qu'ils portassent au  
loises, tant en Tosca-  
grand orgueil, & ty-

nt d'aneantir l'excel-  
qui est cogneu à tout  
ations d'Europe ont  
ons ce grad de bord  
ns auant que Brenne  
y à sçauoir Bellouese  
l'Empire, & puissan-  
ie courant, & raua-  
& país voisin du Da-  
baioarie, qu'à present  
ales d'Alemaigne sen-  
enne eut saccagé Ro-  
a ayant deffait le Roy  
, sen retourna en Eu-  
oys, Amynte: & Bren-





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1984**

ry  
it  
re  
le  
it  
re  
n  
d  
iz  
s,  
iz  
re  
it  
it  
a-  
ce  
as  
o-  
le  
nt  
il-  
en  
iis  
n-  
u  
a-  
y-  
el-  
ur  
nt  
rd  
ne  
se  
n-  
ra-  
la-  
nt  
n-  
o-  
oy  
lu-  
en-

ne despoillant le temple de Delphe fut foudroyé & plus rompu par l'effort celeste, que de la main des hommes. Qu'aduint-il apres cecy? Oyons ce que Iustin en chante. Les Gauloys (dit-il) ayans mal fait leurs affaires à Delphe, où ilz sentirent plus de violence de l'ire des dieux, que de la vaillance de leurs ennemys, ayans perdu leur Roy Brenne, s'en fuyrent vne partie en Asie, & les autres en Thrace. Et ainsi par le mesme chemin que ilz estoient venuz, ilz s'en retournerent en leur terre: vne partie desquels s'arrestèrent pres les bords du Danube, & Sauc, qui se feirent nommer Scordisques (ceux cy sont les habitans de Tirol, Auftriche & Hongrie.) Les Tectosages de retour que furent à Tolouze leur país, assaillis de peste, n'en peurent guerir plustost qu'ayàs getté en vn paluz l'or & argêt rayés réples ils purgerét leurs maisons de telle malediction causée par le sacrilegue. Vne partie de ces Tectosages, ayàs pris plaisir au país Illyrien, y retournerét, & pillàs les voisins du Danube, se feirent seigneurs de la Pannonie, voyez là les propres mots de Iustin abregeât l'histoire de Trogue. Or ce país Scordisque s'estédoit iusqu'à la cité de Belgrade en Hôgrie qui de nostre tēps, à esté prise par Solyman Roy de Turquie. Et à fin qu'on ne pése q̄ le mot de Scordisque, ne s'estende plus que la basse Pannonie, ou Hôgrie, & qu'écote les Teutôs, ou Tudesques y sont cōpris, voyez q̄ leur estenduë est faicte, & alignée par Iustin & Eutrope dés le país de Thrace, iusqu'à Dalmatie. Pour ne detenir trop lecteur, il fault veoir le chap. precedent à fin de cōsiderer quelles, & cōbien grâdes furét les natiôs cōprises sous le nom de Galares, & q̄ les mesmes Cymbres se peuët comprendre sous le nom Gaulois, estât assuré q̄ nos ancestres y ont donnè attainte, si les histoires disent vray q̄ le lôg de la mer, & dés les Alpes iusqu'au Danube les Galates ayēt esté du leur seigneurie. Mais d'autât q̄ i'espere ailleurs traiter de cecy avec plus de diligēce, & recherche, vous suffira de ceste simple lineature, qui vous pourra seruir cōtre ceux qui font du sçauât és choses douteuses sans que toutesfois ils vous en sceussent dōner resolution. Vous recueillez donc par les propres motz des Latins, & Grecs, & Alemans, que les Gaulois ont peuplé vne partie des Espagnes, Italie, Grece, Asie, Macedone, Hongrie, & Alemaigne, que les Celtes Gascons sont les premiers parens de la Celtiberie & Aragon, que les Gaulois sont peres de ceux du pays de Gallice: Et noz voisins les Tholosains accompagnez de nostre troupe, comme estans les chefs de tout le pays, ont semé le terroir Esclauon des semences Aquitaniques: Les Borbonnois se peuuent dire source du pays de Bauiere, & bastisseurs de la cité fameuse de Boloigne en Italie. Les bons liures sont pleins de cecy, là où n'y a pas vn qui donne assurance, que le Germain aye rien laissé de memoire de sa demeure en Gaule, quoy que souuent il ayt rascé de s'en faire le maistre: mais de cecy nons en parlerons ailleurs, & par ainsi fault continuer l'auteur qui nous est en main à illustrer] Les Gaulois à present sont nōmez Frâçois, & la Gaule est dite Frâce, des Frâçois peuple de la Germanie, par lesquels elle a esté assuiertie, ainsi q̄ Baptiste Mâtouan dist en son S. Denys, & Sabell. en ses Ennead. & recueils. César qui le premier d'entre les Rom. subiugua en dix ans les Gaules, dit que les ancies Gaulois estoiet differés ensemble

Scordisques Gallon. Laz. li. 5. des migrations.

Voy Tite Live Detad. 4.

Appian li. Illyrique. Plineliu. 3. cha. 26.

Celtes Gascons nōmens Celtiberie. voy Marin en l'histoire d'Aragon. Gallice des Gaulois. voy Ristie en l'hist. d'Espaigne.

Dalmates sortis des Tholosains. Iustin. 32.

Baniere diste des Boies Borbonnois Tacite.

Boloigne des Boies Gaulois. voy Gaudée Merula.

Baptiste Mâtouan Sabelliq. Ennea. 10. liu. 3. Procope liu. 1. de la guerre Gottiq.

LIVRE TROISIEME

en mœurs & façons, langage, loix & coustumes de viure: & qu'aussi ils auoient plusieurs choses qui estoient communes à toute la nation, cōme d'exercer bandes, ligues & partialitez, ce qui estoit tellement graué en leur esprit, que non seulement les citez & bourgs querelloient l'un contre l'autre, qu'encor ceste peste auoit lieu presque en chacune famille.

[ Et ceste diuision seule fut celle qui l'achemina à la victoire, & luy ouurit le pas pour vaincre les Gaules inuincibles, autrement que par la discorde intestine des habitans ] D'autant que ceux qui estoient les plus riches, puissans & genereux combatoient ensemble sur la preface & principauté, chacun desirant de plustost commander, qu'estre soumis sous la main & puissance d'un autre. Et tout ainsi que cecy leur fut peculier & de toute ancienneté, aussi l'institution en estoit merueilleusement bonne, entant que le peuple par ce moien n'estoit aucunement foulé des grands, iacoit que c'estoit le pays du monde, où l'on tenoit le moins de compte de la multitude, veu qu'on s'en seruoit comme d'esclaves, sans que iamais

*Ce mespris est encor assez imité à presens.*

*Grand seruitude des simples iadis en Gaule.*

*Cesar l'li. 4. de la guerre Gallique.*

*Hommes remarquables entre les Gaulois. Druides & Cheualiers.*

*Offices, & puissances des Druides.*

*Druides solitaires*

*Chef des Druides promu par election.*

vn populaire fut admis au conseil public: & la plus part desquels estoient si chargez ou de tributs, ou de debtes, qu'ils estoient contrains se ietter entre les mains des plus nobles & puissans, leur obligeas & biens & personnes, afin d'estre deffendus du tort, & violence des autres. [ Et de là ie pense que sont venues ces seruitudes, qui encor se partiquent en quelques endroits du pays Lymosin. Or quelques ligues & diuisions qui fussent entre les Gaulois, si est-ce que Cesar ne nie point que souuent ils ne fassemblassent en conseil public, qui se faisoit & tenoit, comme estats generaux des Gaules au pays Chartrain, où estoit l'ancienne loge & habitation des Druides. ] Car les Gaulois auoient en singuliere recommandation deux fortes d'hommes, les Cheualiers à sçauoir, & les Druides: Aucuns y adjoystent les Bardes & Vaccées, les vns desquels s'adonnoient à la cognoissance des causes naturelles, & les autres à louer les hommes illustres, & a faire des vers & hymnes à la louange des Dieux. Mais Cesar les comprend tous (& à bon droit) sous le nom de Druides. C'estoit à ceux cy a prendre garde aux sacrifices tant publics que priuez, a interpreter les secretz de la religion, & enseigner les lettres aux enfans, d'assister aux assemblées des iugemens fait pour les meurtres, ou querelle sur les bornes & limites des terres, voire cognoissoient de toute cause & donnoient sentence, ou condemnoyent les mal-viuans. Que sil y auoit homme de quelque estat ou condition qu'il fut qui refusast d'obeir à leur ordonnance, il estoit excommunié, sans qu'il luy fut permis d'assister aux sacrifices qui estoit la peine la plus ignominieuse que recogneut toute celle nation. Ces philosophes pour ne se souiller fuioyent la hantise des autres & ne parloyent à personne: ceux cy refusans audience, aucun ne pouuoit se pourueoir ailleurs, & personne n'eust osé attribuer aucun honneur priué ny general sans qu'ilz ne l'autorisassent. Ils auoyent vn chef lequel auoit iurisdiction & puissance sur tout l'ordre & assemblée philosophique, lequel mourant, on venoit à l'election de son successeur, ainsi qu'à present on fait, ou deuroit faire au decez d'un Euesque. Certaine saison de l'année le Cōseil & estatz generaux ( comme dit est ) des Gaulois fassembloyent au pais Chartrain qui

qui est au milieu des Gaules, où toutes les querelles estoient vidées par l'arrest & ordonnance des Druides. [ Aucuns estiment & non à tort que ce lieu public de l'assemblée c'estoit la ville de Dreux, iajoit que Paradintienne que c'estoit Autun, cité lors capitale des Heduens, & des principales des Gaules: mais ie m'en rapporte à la verité, & ne veux plaider en chose qui ne m'est d'importance, quoy que suiuant Cesar ie pense la premiere opinion estre la plus veritable ] Ces conseils ont esté depuis receus par les François, & appelez Parlement, mais transporté à l'imitation de l'Angleterre. [ C'est bien rentré, seigneur Boesme: i'ay honte qu'un homme faisant profession de l'histoire, l'oublie si lourdement que d'estre touché es choses les plus aisées à voir: Quelle absurdité est-ce de dire que nous tenons les parlemens des Anglois, cōme ainsi soit que Guillaume le Conquerant fut celuy qui de France en porta & le nom, & l'usage en l'isle nouvellement par luy conquis des Anglois? Je scay bon gré à S. Estienne Pasquier d'auoir monstré icy (comme ailleurs) la gentillesse de son esprit, en ramassant de nostre histoire & le premier usage de parlement, & le temps qu'on le tenoit, & les causes pour lesquelles il fut institué premierement, & pourtant ie renuoye le lecteur au liure tresdocte de ses recherches de la France, affin qu'avec les raisons de ce gentil patron, il n'azarde ce gros esprit qui ne dit ny ne fait sinon ainsi qu'un autre le pousse, & qui se trompé en ce qu'il a veu en Cesar que les Gaulois (ainsi qu'on disoit, car le Romain ne l'ose asseurer) apprennent iadis les sciences des Insulaires de la grand Bretagne: & a conclud que es derniers temps la façon de Parlement ou assis ou ambulatorioire, nous auoit esté eslargy de l'inuention Angloise, comme ainsi soit que noz premiers & plus anciens peres nous en ayent monstré la forme, & que depuis les François, auat que l'isle Angloise eut ce nom, ny fut en liberté, vloyent de ces assemblées pour traiter des affaires du Royaume. Et posé le cas que la discipline des Druides fut forcie des Bretons, encor l'assemblée pour les iugemens n'a point issue d'eux au moins que nous puissions recueillir par aucune histoire Angloise quoy qu'il y en ayt de bien fabuleuses. Et si les Gaulois passoyent en celle isle pour y apprendre quelque cas, assurez vous que c'estoit pour y puiser les sciences obscures, veu que là, comme au reste des pays Septentrionaux l'art de Zoroast & sorcellerie y estoit pratiqué merueilleusement. Car quant aux lettres, si nous croyons Berose, les Saronides les auoyent introduites en Gaule, & les Druides vées & enseignées ains qu'il soit memoire que l'isle Albion fut seulement recognëue & ainsi Cesar pour ceste fois ne sera creu en chose de laquelle aussi il parle si froidement qu'il s'en rapporte à l'opinion, & ouyr dire, ioint que le mesme parlant de l'origine de ces Insulaires, ne fait conscience de dire que ceux qui habitoient près la marine, auoyent leur origine des Gaulois Belgiques au Beauuoisi, qui passans en l'isle pour butiner, s'y estoient attrez & y auoyent cultiué les terres. Et Bede homme Anglois ne peut taire que la Gaule ne soit celle qui a peuplé la grand Bretagne, parlant ainsi: Ceste isle eust dés le commencement les seuls Bretons pour habitans, dequels aussi elle prit le nom: lesquels (ainsi qu'on tient) passans de la terre

*Robert Cenalis  
Euesque d'Autun  
lib. 1. de la  
Gaule.*

*Paradin liure de  
l'estat ancien de  
Bourgoigne.*

*Erreur de Rosine  
Auban.*

*Estienne Pasquier  
lib. 2. cha. 1. & 2.  
des recherches.*

*Cesar pensoit que  
les Gaulois instruisent  
les lettres des  
Bretons.*

*Insulaires de la  
grand Bretagne  
Ioyers.*

*Voyez Berose en  
quel temps il met  
Saron & Druides  
Rois de Gaule.*

*Cesar 5. de la guerre  
Gaulloise.  
Bede histor. eccles.  
liur. 1. chap. 1.*

*Albion est nommée  
Bretagne des  
Bretons de la  
Gaule.*

LIVRE TROISIEME

continente nommée Armorique en la grand Bretagne, se feirent seigneurs des parties plus tirans sur le midy d'icelle. Ainsi les Gaulois plus anciens n'est vraisemblable, qu'allans peupler vne Prouince d'hommes, ne la foisonnassent aussi des choses qui sont dignes de l'homme, & necessaires, & à la vie, & à la police: soit dit cecy en passant.] Les Druides ne se mesloyét point de la guerre, ny n'estoyent cōtraint à cōferer ou payer tribut comme les autres. Quiconque vouloit estre receu en leur cōpaigrie, & attaindre la perfection de leur science, falloit qu'aprint plusieurs milliers de vers par cœurs, tellement qu'il y en auoit plusieurs qui demouroyét vingt ans auât que sçauoir ce qui estoit necessaire d'entēdre, d'autât qu'il n'estoit point permis d'escrire rien appartenant à ceste cognoissance, qui peut appartenir & toucher à l'exercice de la memoire, & autorité de ceste discipline. Le reste des Gaulois en ce temps là auoyent les lettres Grecques en vsage. Ces Druides auoyent opinion que les ames estoyent immortelles, mais qu'elles passoyent d'un corps en autre: & par ce moyē ostans toute crainte de mort du cœur des Gaulois, ils les rendoyent plus hardys à s'exposer à tout peril & hazard. Ilz disputoyent plusieurs choses sur le cours des Astres, de la grandeur du monde, & estendue de la terre, de la nature, & estre de chascune chose, & de la puissance des Dieux: estimans le monde eternal, & que l'eau, & le feu, se surmontoient reciproquement, & à diuerses fois l'un l'autre. [Le ne veux omettre ce que Pline dit de ces Druides en son histoire naturelle: Les Druides (dit-il) n'ont riē en si grand estime, ne qu'ils pensent plus sacre que le Guy qui n'aist es arbres, & que l'arbre mesme où il s'engendre pourueu que ce fut vn chesne: & pour ceste cause eslisoyent ils les forestz de chesnes, ne faisans aucun sacrifice sans auoir des rameaux & fueillages de cest arbre. De forte que pour ceste seule raison suyuant l'interpretation Grecque, on les appelloit Druides, du mot *δρυς*, qui signifie chesne: iacoit que les Grecz anciens baptisoyent de ce nom toute espee d'arbre: Quoy qu'il en soit, ces gens estimoyent que tout ce qui naissoit en ces arbres, estoit enuoyé du Ciel, & que Dieu auoit choisy cest arbre & avec grand ceremonie, & superstitiō y trouuans le Guy, ils le recueilloyent: & sur tout obseruoyent ils la Lune sixiesme, qui estoit commencement & de moys, & d'année entre eux, & du siecle au bout de trente ans, ayant assez de force, & n'estant plus en sa moiriē. Et appelloyent encor la sixiesme Lune tout guerissant & voulans sacrifier, ayans premierement dressē vn beau, & grand appareil de viandes sous des arbres, ils empoignoyent deux Thoreaux blancz, ne faisans que aboutir les cornes.

Le Prestre affublē d'un habillement blanc, ains que sacrifier montoit sur l'arbre porte-Guy, & coupoit ce rameau tant cherché avec vne faucille d'or, lequel on receuoit en vn Hoquetō de blanche couleur: Ce fait la victime estoit occise, & immolēe, priās Dieu de prosperer ce present à ceux à qui il auoit d'en faire largesse. Veū qu'ils pensoyent que par ceste façon leurs troupeaux fussent renduz fertilles, & que le Guy estoit le souuerain remede contre toute sorte de venim, & poisons, si grande souuentefois est la superstition des hommes en choses friuoles, & de nulle consequen-

*Druides imitateurs de Pythagore, en luy d'eux.*

*Disputes esquelles les Druides s'exercent.*

*Pline dernier ch. du 16. liu.*

*Guy est une sorte de crement des vieux arbres ayant la fueille comme un oliuier.*

*Superstition des Druides à cueillir le Guy.*

ce. Je laisse à part les œufz des serpens enforcellez par ces Druides, valans contre le fer à la guerre, & aydans à auoir victoire de son ennemy : veu que le mesme Pline dit qu'un Cheualier Romain fut tué par Claude Neron à Rome, d'autât qu'o luy trouua vn de ces œufz charmez on son sein. Ces Druides à cause qu'on tenoit qu'ilz immoloyēt des hommes à leurs Dieux furent ruinez (comme dit Pline) par Tibere Cesar successeur d'Auguste, suyuant l'ordonnance du Senat : mais Suetone refere ceste ruine souz Claude Neron, & dit que pour ce fait les Gaulois se mutinerent contre l'Empire. L'autre sorte d'hommes (selon Cesar) honorez en Gaule c'estoyent les Cheualiers, qui furent les plus deuotieux de tous les autres, mais quand ils tomboyent en quelque perilleuse maladie, ou se voyent exposez en quelque danger, secouruz de ministère des Druides, ils immoloyent vn homme pour leur salut, & conualecence. D'autres auoyent des simulachres d'une monstrueuse grandeur qui estoyent faitz, & entretissuz d'osier en forme de treillis & claies, dans lesquels ils mettoyent plusieurs corps vifs ensemble, qu'ils faisoient brusler cruellement faifans mourir les larrons, & autres conuaincuz de quelque grand meschanceté, ilz estimoient ce supplice aux Dieux tres-agreable. Or Mercure estoit celuy que ilz auoyent le plus en reuerence, l'estimans, & preschās, l'inuēteur de toutes les sciences le guide des voyes & chemins, & celuy qui aidoit fort les hommes à gagner, & profiter en quelque affaire que ce fust. Allés en guerre ilz voioyent à Mars tout ce qu'ils prendroyent en la bataille, & voioient on en plusieurs villes de grans tas & monceaux des despouilles des ennemis qu'ils auoient vaincuz en guerre. Si quelqu'un faudoit, ou cachoit tāt peu soit de la proye, il en estoit puny tres-rigoureusement. Ce peuple eut opiniō d'estre descēdu de Dis Saturne, qui estoit cause q'ilz cōmençoient les festes dès la nuit precedēte le iour de la solēnité, estimās q'à Dis fut la nuit cōsacrée. Les Gaulois ne souffroient point qu'o amenast leurs enfās en leur presence, qu'ils ne fussent grāds & prests a porter les armes, estimans chose mal seante que le fils encor enfant, assistat en la presence de son pere. Autant d'argent que le mary receuoit du dot de sa femme, il esgalloit la somme en nom de douaire par l'estimation d'autant de son bien qu'il conferoit & mettoit en commun, & ce qui sortoit de prouffit de ceste communauté, estoit gardé diligēment pour celuy qui suruiuroit à sa partie luy seruant d'heritage : neantmoins le mary auoit puissance de vie & de mort sur sa femme, tout ainsi que sur ses enfans. Si vne femme estoit atteinte d'auoir empoisonné son espoux, les parens du mary la tourmentans cruellement, la faisoient brusler route viuē. Aux obseques des hommes illustres, on auoit coustume de brusler tous les plus precieux meubles du defunt avec son corps, voir les bestes mesmes. Et auant que Cesar eust assuietty le pays, encor brusloit on & les tenans terre & les esclaves des seigneurs qu'on mettoit en sepulture. Ez citez bien policées, il y auoit plusieurs des principaux qui auoient charge de la police & gouuernemēt, eslisans dès le cōmencement vn chef annuel, tout ainsi que pour la guerre les generaux estoient esleus par la multitude. [Quād il dit qu'ils eslisoiēt vn chef, cela n'oste pas la iurisdicō des roiteletz tels qu'estoiēt ceux des

*œufz charmez, pour auoir victoire.*

*Druides exterminés, & par qui. Plin. li. 30. ch. 1. Suetone en la vie de Claude Neron.*

*Noblesse Gauloise fort deuotieuse de tout temps.*

*Celie Rhodig. li. 18. ch. 21.*

*Polybe. Cruel sacrifice des anciens Gaulois.*

*Dieux adorez des Gaulois. Hese, & Theucate, si s'auoir Mars & Mercure.*

*Despouilles dediées à Mars, par les Gaulois.*

*De ce Diuoy Be rose qu'il appelle Samothée.*

*Droit de communauté en mariage entre les anciens Gaulois.*

*Puissance des marys sur leurs femmes & enfans.*

*Ceste loy estoit aussi pratiquée à Rome des Romule.*

*Obseques cruels des Gaulois semblables à ceux des Scythes.*

*Princes iadis annuels en Gaule.*

LIVRE TROISIEME

Senonois, Heduiens, Auvergnaz, & Bertuyers, mais parle de celuy qui auoit souueraineté és choses du public estat des Gaules par l'autorité du peuple, sous le nom duquel se faisoient, & les leuées & les assemblées.]

*Police Gauloise.*

Si quelqu'un auoit quelque aduertissement des voisins sur le fait touchant le public, il le deuoit faire entendre au Magistrat, lequel selon que bon luy sembloit, & que le cas le requeroit en celoit vne partie, & du reste il en falloit faire le rapport en la publique assemblée des estats: d'autant qu'il n'estoit permis à aucun de parler des affaires communs, sinon deuant tout le monde. Et celuy qui venoit le dernier au Conseil estoit

*Ce qui sensuit est de Strabon. 4.*

occis sans aucune misericorde. Ceux qui faisoient bruit, ou suscitoient trouble en l'assemblée, vn officier & sergeant venoit à eux l'espee nuë au poing, & leur commandoit les menaçant de faire silence, que s'ils ne cessoyent, il vsoit de pareil commandement iusqu'à la troisieme fois: puis continuant l'autre en son opiniastrise, l'officier luy coupoit vne si belle piece de son habit que le reste luy demouroit inutile. Les Magistratz estoient parez d'ornemens d'or, ayant des chesnes d'or au col, & des bracclets aux bras & és doigts de beaux anneaux & fort riches. Le peuple portoit au poing, & par dessus quelques manteaux si courts, qu'à grand peine leur pouuoient ils couvrir la moitié des fesses. [Et c'est pourquoy Strabon dit qu'ils auoyent de fort longs haults de chausses, & rien que ces manteaux si courts estoient faits à manches, & fenduz par le deuant comme la robe, ou togue Romaine.] La laine de laquelle il faisoient leur drap estoit aspre & le poil long, de laquelle ils faisoient leurs habits veluz, & d'aucuns en auoyent de mesme parure, mais faits & tissuz à l'eguille. [Et quoy que (comme dit Ammian) leurs habits fussent de peu d'estoffe, si estoient ils nets & propres en iceux, & sur tout les dames, & donne cest auantage sur tous les Gaulois, à ceux de l'Aquitaine.]

*Strabon attribue ceste magnificence aux Druides.*

*Habits des Gaulois. voy Tacite li. 18.*

*Ammian li. 15.*

*De l'armure des Gaulois. voy Polybe. 2.*

Ils nourrissoient soigneusement leur chevelure, grands, & bien proportionnez de corps, blancs de couleur, & les armes proportionnées selon la stature, vne grand espee pendant au costé droit, vn long bouclier & escu, la pique suyuant la grandeur de l'homme qui la manioit. Quelquefois ils faidoient des arcs, mais ils ataignoyent plus asseurement au but avec les dardz desquels ils faidoient allanz à la chasse: & peu d'entre eux se foucioient de fondes ou massues de boys allans en bataille.

*Quel estoit habit nommé Braces.*

[Et leur principal habit estoit celuy qu'ils nommoient Braces, qui n'estoyent pas simplement ce qu'on appelle à present braies, qui ne couurent que les parties honteuses: ains vn habillement fait comme la chemise leur allant des espauls, & estomach, iusqu'aux genoux, qui leur couuroit les parties, & membres que nature commande de tenir secretz & cachez. Oyons sur ce propos Pöponie Mele. Les Sarmates (dit-il) portēt les Braces par tout le corps, lequel il en couurent tout sauf la face & la veuë: & Tranquille parlant de la coniuration faite contre Cesar, dit: Cesar mena des Gaulois en triomphe, lesquels arriuez à la court laisserent leurs braces, & prindrēt la robe frégée de laquelle vsent les Romains: & Tacite dit que les Colonies, & citez Municipales des Romains s'offensoient de Cecinne d'autāt qu'il portoit vn Hoquetō bigarré de couleurs,

*Pomponie Mele.*

*Suetone en la vie Cesar.*

& estoit vestu des Braces vestement propre des barbares. Et afin que ie ne fois trop long, qui voudra voir mieux à son aise, & armes, & dexterité, & façon de batailler des anciens Gauloys, qu'il lise Tite Liue, quoy que mal affectionné à la nation, & Cesar en ses Commentaires, & Tacite en l'histoire d'Auguste: mais sur tous Polybe sy est arresté le plus curieusement, jaçoit qu'il parle tousiours au grand auantage des Romains: Les passages delquelz ie laisse de vous amener mot à mot, me suffisant de vous en donner le goust, & rechercher l'antiquité des nostres non encore espluchée par nous, qui en laissons la gloire aux estrangers, & l'honneur à ceux qui s'enrichissent de noz despouilles.] Les Gauloys couchoyent sur belle terre pour toutes delices & banquetans s'asseoyent sur du fouaibre: Ilz acoutroyent avec les laitages grand diuersité de viandes & mets, vsans de plusieurs sortes de chair, mesmement de porceau & frais & salé. Ilz nourrissoient aux champs grand quantité de pourceaux, excédans tous autres en grandeur, force, & legereté de course, de sorte que ceux qui se rencôtroyent en ces troupeaux sans y penser, n'estoyent en moindre danger que s'ilz fussent tombez en quelque escadron de loups affamez: & estoit telle l'abondance du bestail à corne en Gaule, & de la porcherie que & Rome, & la plus part de l'Italie s'en fournissoient de lards & nourriture. Ilz bastissoient leurs maisons de charpenterie & bardeaux en forme de voultes, & icelles fort grandes, avec des ouuertures & croisées. Tous en general estoient farouches, mais d'une naïue simplicité, ayans plus de force & adresse que d'aduis, conseil, ou prudence en guerre, & estans plus soigneux des combats que de la culture & labour des champs. Les femmes si fertiles q'le seul pais Belgique seul pouuoit iadis enuoyer à la guerre 300000. combatans & d'auantage: victoire certes à qui la gaignoit fort plaisante & ioyeuse, mais effroyable aux vaincus. S'en retournans du combat ilz mettoient au col de leurs cheuaux les testes de leurs ennemys par eux occis en bataille, & les portans en leurs maisons les pendoyent, ou affichoyent en des pieux & poteaux pour seruir de parade & môstre aux passans. Mais ayans massacré quelque illustre homme ennemy, ilz mettoient les testes en des vases & estuys precieux de Cedre, pour les monstrer à ceux qui les visitoient, & n'eussent quitté ce thesor pour rançon ny somme d'or quelconque. La coustume ancienne & naturelle de ce peuple, estoit de porter l'or au col, aux bras, & aux mains, & en recamer & broder leurs habillemens. Voulans auoir presage, & conuainction sur quelque euenement, ils tourmentoient l'homme destiné pour estre sacrifié à grands coups qu'ilz luy donnoyent sur le doz, & selon les mines, & contenance qu'il tenoit fust estat impatient à souffrir, ou se tourmentant pour l'indignité du supplice, ilz prenoient l'occasion de leur prediction & augure. Ilz auoyent encor d'autres façons d'imoler & offrir les hommes en les massacrant: car ilz en tuoyent les vns à coups de flesches, & puis les pendoyent en leurs temples: d'autres fois ilz faisoient vne statue & effigie de soing lié, & plein de boys combustible, dans laquelle ils mettoient grand nombre de bestes & d'hommes, & en faisoient vne cruelle & estrange rotisserie de tout ensemble. Les Gauloys iadis, à cause de leur assidu trauail & peine continuelle, estoient

*Tite Liue 7. de  
la cité hastie, l.  
liu 8. le li 4. de  
Cesar 2. et 5. de la  
guerre civile.*

*Tacite 3.  
Vegece li. 3. c. 24.  
Polybe 2. l. 3.  
Appian Alex. l.  
liu. 5. des guerres  
civiles.*

*Gaulois riches en  
bestail.*

*Cery est mesme  
que ce qu'il a dit  
cy deuant de la sta-  
tue d'Osier.*

LIVRE TROISIEME

*Gaulois iadis tous  
maigres.*

peu chargez de chair & fort maigres, & ausquels à grand peine voyoit on  
jamais le ventre enflé, car ils eutoyent la gressé de telle sorte, que les ado-  
lescens qui auoyent plus de largeur que ne portoit leur ceinture, estoient  
punis publiquement, comme l'estants trop donné d'aïse & de bon temps.  
Au reste, la frequentation qu'ilz eurent avec les Romains feit vn grand  
eschange de leurs façons de faire, & le temps correcteur de toute chose a  
changé le tout en mieux, & adoucist ce qui estoit de rude & cruel en ce  
peuple tant illustre. [Lequel comme dit Strabon estoit simple, & sans au-  
cune malignité de mœurs qui luy fut naturelle : estants irritez il s'assem-  
bloient facilement, hommes ouuers & sans dissimulation, n'ayans rien  
pour secours en guerre que la force & hardiesse. Ilz se laissoyent aisément  
persuader, & escoutoyent volontiers ce qui leur pouuoit toutner à prof-  
fit ayans l'esprit enclin aux bônes lettres & disciplines, charitables au pos-  
sible, comme ceux qui se douloyent voyant quelque leur prochain of-  
fencé, & se monstroyent enclins à luy donner secours. lysant ce cy, ceux  
des anciens qui ont donné le nom de Barbare à noz peres Gaulois, qu'ilz  
regardent si la naïueté des nostres n'est pas plus louable que les ruses, fi-  
nelles & tyrannies de ceux, qui l'estimoyent courtois & ciuils en pillant,  
rauageant, & ruinant tout le monde. Tant y a que ce furent les Gauloys  
qui receurent la foy souz les disciples des Apostres, & qui l'ont annoncée  
aux François usurpateurs des Gaules sur les Romains, delquelz il est de for-  
mais temps que nous tenions propos.]

*Gaulois receurent  
la foy, auant que  
les François en-  
traissent en Gau-  
le.*

*Des François, de leurs mœurs, & origine, & comme ils se firent sei-  
gneurs des Gaules. Chapitre 29.*



**D**'AVANT que l'auteur que nous suiuous est assez  
maigre parlant des François qui se sont rendus Gau-  
lois, en habitant en Gaule, comme iadis les Galates  
furent nommez Gallogrecz, ie suiuray son stile le  
traduisant pour puis apres m'esgayer à l'ayse sur vn  
suiet tant agreable. Or voicy comme nostre recueil-  
leur en discours. Les Gaulois (dit-il) sont à present  
refaffectonnez à la religion & pieré Catholique, ayans vn Roy souue-  
rain duquel sont grandes les terres & seigneuries : & sollennifient le ma-  
riage suyuant la forme, coustumes, & ceremonies d'Italie.

*François ayment  
le sçauoir.  
Vniuersité de Pa-  
ris la premiere de  
l'uniuers.*

Plusieurs d'entre eux s'adonnent à l'estude des sciences & artz liberaux, &  
sur tout y fleurist la sainte Theologie : ce qui se voit facilement en celle  
celebre & fameuse vniuersité de Paris, laquelle surmonte facilement tou-  
tes les autres de l'uniuers. Les François sont en outre tresdesireux des let-  
tres Romaines, & taschent d'imiter l'eloquence & douceur des Latins, &  
ne mesprisent la cognoissance & de la langue & du sçauoir des Grecs.  
La iustice & iugemens s'exercent par les Magistratz, mais c'est au Roy à  
les eslire & choisir. Ilz ont de bons hommes d'armes en guerre & de la  
fanterie legerement armée, ont aussi des archers qui portent les arcz plus  
longs que les autres, & letquelz ne sont point de corne comme en Scy-

*Ce sont armes de  
la vieille guerre.*

rand peine voyoit on  
lle forte, que les ado-  
eur ceinture, estoient  
aise & de bon temps.  
omains fait vn grand  
deur de route chose a  
de rude & cruel en ce  
toit simple, & sans au-  
tants irritez il s'allè-  
mulation, n'ayans rien  
se laissoient aisément  
ouoit tourner à prou-  
nes, charitables au pos-  
que leur prochain of-  
ours. lysant cecy, ceux  
oz peres Gaulois, qu'ilz  
uable que les ruses, si-  
tois & civils en pillant,  
ce ce furent les Gauloys  
s, & qui l'ont annoncée  
ns, delquelz il est desor-

me ils se feirent sei-

29.

ne nous suiuous est affez  
qui se sont rendus Gau-  
comme iadis les Galates  
z, ie suiuray son stile le  
m'efgayer à l'ayse sur vn  
y ce mme nostre recueil-  
is (dit-il) sont à present  
e, ayans vn Roy souue-  
s : & sollennisent le ma-  
s d'Italie.

iences & artz liberaux, &  
voit facilement en celle  
surmonte facilement tou-  
outre tresdesireux des let-  
& douceur des Latins, &  
du sçauoir des Grecs.  
ratz, mais c'est au Roy à  
d'armes en guerre & de la  
s qui portent les arcz plus  
de corne comme en Scy-

thie, & presque par tout l'Orient, mais sont faitz d'If, ou de quelque autre plus dure matiere. Leur armée est suyvie de grand nombre d'artillerie attellée, & mise sur des chariotz : & combattent plus par ordre qu'à escadrons, ayans plus de cœur, & hardiesse que d'art en combatant, iagoit que ilz ne refusent le conseil, ny ne mesprisent les aduis concernans le fait de la guerre. Les heraultz d'armes sont entre eux honorez, comme ceux qui & durant la guerre, & durant la paix sont pres la personne du roy preltz à executer son mandement, & qui l'honorent, & teurent affectueusément & luy obeissent d'vn grand courage.

La religion & sainte deuotion par la France est fort grande és Eglises & merueilleuse la maiesté des Prelatz en icelle, l'autorité du clerge, & l'honneur que chacun luy porte : & la grande, & frequente melodie en psalmodiant, tellement que les accords de Musique, semblent estre propres & naturelz à ceste nation, ez habitz & chaulceure on y voit vn grad changement de nostre temps, & memoire : Car (comme dit Sabellique) moy estant petit enfant, il me souuient auoir veu tous les courtisans, l'ilz n'estoyent Ecclesiastiques, portans des casaquins à manches tous faitz à pliz & ondes depuis le hault iusqu'au bas, qui n'alloyent pas iusqu'au demy fessier, & enrichis de nerueures vers le coler, & autour des espauls: les souliers par le deuant estans pointus, & ayans vne corne de demy pied de long telz que on les voit és tapisseries, leur bonnet long & fait aussi en pointe. Tout est maintenant à rebours, car la pointe du soulier est large comme le pied d'vn ours, & au talon si bas qu'à grad peine le pied y peut auoir renuë. L'habillement plus long & large qu'au parauant, descendant iusqu'à demy cuisse, les manches longues & fendues d'vn costé, avec quelque desfehiqueture, & des bandes de foye de diuerse couleur & coulées à trauers par ces taillades : le chapeau large & le plus souuent de couleur d'escarlate: mais le bonnet plus large & mal seant à la teste, comme ainsi soit que au reste il n'y ayt rien plus propre ny gentil en son vestemēt que le François. Ceux de nostre pais (poursuit Sabellique) ces ans passéz furēt desireux grandement d'imiter ceste façon François, & l'y façonnerent si bien que par toute l'Italie chacun se vestoit à la mode du François, qui estoit vn assurez presage du mal'heur qui nous aduint bien tost apres. Les femmes n'y ont guere changé la maniere de s'abiller du passé. Or Baptiste Mantouan descrit le pais Gaulois par les vers en ceste sorte.

Heraultz d'ar-  
mes.

François fort re-  
ligieux.

François varia-  
bles en l'abille-  
ment.

Il entend du pas-  
sage de Charles 8.  
en Italie.  
Baptist. Man-  
towan. liur. 1. de  
son Denys.

*Gaule n'est point de terre vne petite part  
Ains de grand estendue: à l'Espaigne a regard  
Vers le soleil couchant, mais ell' voit l'Italie  
Ou le soleil se lene, à la mer se marie  
Vers l'Austre chaleureux, & vers septentrion  
Au profond Ocean, où son impression  
Borée va traçant, & l'hiver sa froidure  
La Gaule aussi dit Rhin la voisine demeure.  
Terroir bien foisonné en hommes genereux,*

Nonance du pays  
Gaulois.

LIVRE TROISIEME

En semences & fruits, en bestail plantureux  
 Lequel va repaisant par les prés herbues,  
 Et parmy les hauteurs des roches non condues,  
 Ce pays on ne voit à la peste suiet,  
 N'y a l'air corrompu, & mortel, & insect  
 Ainsi qu'il en aduient aux peuples de l'Afrique  
 Le froid n'y est tousiours, ainsi qu'au pole Arctique  
 Ny l'ardeur du soleil les offense à meschef  
 Ainsi que l'Indien ba Zan? sent son chef  
 Aggravé de l'ardeur du chaule, qui ses semences  
 Et ses champs va gastant: les nuitales plaisantes  
 N'y sont durant six mois au secret de l'obscur  
 Ainsi que dessous l'ourse, en sent bien la rigueur  
 Et la terre, & la mer deuers l'incogneue isle,  
 Dicte des anciens la treslointaine Thile:  
 Ell' ne ressemble encor l'Egipte ou le grand Nil  
 Le tout change en marests: ains tout y est fertile,  
 Le ciel doux & serain & la terre plaisante  
 En herbes & en fruits en tout temps abondante.

Puis apres aiouste.

Les Gaulois sont pourueus d'un visentendement  
 Le corps blanc en couleur, parquoy semblablement  
 De ceste grand blancheur encor le nom il porte,  
 Le taint des femmes est empourpré de tell' sorte  
 Qu'un vermillon Tyrien, & Paphienne blancheur  
 Semblent de leur beauté parfaire la couleur  
 Ce peuple est tousiours gay, allegre & se delecte  
 En dances & chansons, a rire, & faire feste:  
 Enclin est à l'amour, & aux banquets enclin:  
 Mais ains que faire cela, au seruire diuin  
 Il se presente & vice peuple n'est propice  
 A souffrir le dur ioug d'un esclau seruire  
 Amy de liberté, l'hypocrisie il fuyt  
 Et de haine de mort les saintes il poursuit  
 En parole il est franc, ainsi qu'en est l'usage  
 A tout homme bien rond & libre personnage  
 Et ne peut compatir avecques les fascheux  
 La chasse est son plaisir, le vol, & les beaux lieux  
 Des campagnes, des monts, des lacs & des riuieres  
 Ou chassant se deduit en cent & cent manieres:  
 A la guerre ils sont nés, & c'est tout leur souhait,  
 Et de piquer cheuaux un chacun d'eux se plait:  
 Le plaisir des François sont corselets & lances  
 Arbalestes, & bieux: & pour leurs grands plaisances,  
 Ils dorment à l'abry du nocturne croissant  
 Es n'ont aucun soucy qu'un soleil reschauffant

Éloges des  
 hommes de  
 Gaule.

Leur

Leur la Lane le saint, ny que de la poissiere  
 Ilz soyent tous enfain, ceste belle maniere  
 Est leur soulas, ayent de suer  
 sous le faux d'un barnois & long temps abaner  
 Despendant leur pays leurs parens, leur Prouince:  
 Et doux est le mourir, s'ils finent pour leur Prince  
 Le Capricorne est cel des astres des hauls Ciens  
 Qui insue ce peuple & fort & gracieux  
 Qui le fait incendant & hastif de courage  
 Et de nouvelles: l'amy depuis tout aage,  
 Si auonsler on doit quelque soy au pouuoir  
 Duquel on a voulu les estoiles pouruoir.

François suets au  
 signe de Capri-  
 corne.

Il ne sera point inconuenient de mettre icy le principal ornement de la France à sçauoir la court souveraine de parlement, de l'origine duquel, & qui en fut l'auteur, il n'y a hōme guere qui en rende raison autre que celle que l'ay ditte, receu des Druides, & maintenuë par longs siecles iusqu'à nostre temps. Car tout ainsi que le conseil Druidien s'assembloit tous les ans à iour certain en lieu nommé au païs Chartrain: aussi iadis entre les François ces assemblées & pour parler se faisoient au temps & lieu que le Roy ordonnoit en ceste sorte. De toutes les Prouinces suiettes venoyent là des hommes sçauants en droit, & pratiquez és loix municipales, & coutumes de chacun pays, esleus au parauant pour ce faire, lesquels faisoient droit à chacun, & vuidoyent les apeaux des sentences intergettées par les ordinaires & iuges des moindres lieges. Mais d'autant que ceste façon de faire estoit incertaine le siege de ce parlement ambulatorie fut allis & arresté à Paris, & là ordonnez des iuges perpetuelz qui ordonnassent distinctiuiement sur les differens des parties. Ceux-cy sont quatre vingtz en nombre, ayants tous gages ordonnez du thesor royal: & sont diuisez en quatre chambres, diuisées & separées l'une de l'autre, & chacune desquelles a son president. La grande est celle où il y a quatre chefs & presidentz & trente conseillers, qui oyent les caufes & iugent des differents & matieres verbales les delays & ce qui consiste sur le poinct du droict, les appellations & matieres sommaires sur les champs. En la seconde, & troi-  
 siesme y a pareil nombre de Conseillers, à sçauoir dixhuit en chacune: & s'appellent des Enquestes, à cause qu'ils vuidēt les procez apointez en droit & instruits deuant les iuges subalternes. Les Cōseillers de toutes ces chambres sont partie lays & seculiers, & en partie Ecclesiastiques, ayant chacune chambre quatre presidentz, lesquels à certains iours prononcent leurs sentences chacun tenāt le siege, & s'appellent arrestz, c'est à dire chose ferme, stable & assuree, & de laquelle il n'est point permis d'appeller en sorte quelconque. Ceux qui sont condemnez en celle Court, payent l'amende de 60. liures tournois & quelcques fois d'auantage, mesme où il supposez er-  
 reur, car alors auant que estre receu à rien dire contre les arrestz, il fault consigner doublement la somme susditte.

L'origine du par-  
 lement incertaine  
 aux estrangers.

Parlement iadis  
 ambulatorie.

Parlement arre-  
 sté à Paris.

Chambre des en-  
 questes.

Amendes du Pa-  
 lais.

Requestes du Pa-  
 lais pour qui in-  
 stitués.

La quatriesme chambre est de ceux qu'on appelle les requestes du Palais,

Yy

## LIVRE TROISIÈME

lesquels ont cognoissance sur ceux qui sont priuilegez & qui sont à la suite & seruite du Roy, faisans venir leurs parties à Paris afin que loing du Prince on ne les moleste: en ceste troupe n'y a que six Cōseillers desquels on peut apeller au Parlemēt. En la decision des choses plus importantes, & où gist quelque grand difficulté. Les Chambres toutes assemblées en font le vuidange comme aussi on les vniēt & conuoque lors qu'il fault traiter des affaires du Roy, & de tout le Royaume: entant que guerre n'en se fait que par l'ordonnance & arrest de ce Senat.

*Quand les chambrés s'assemblent.*

La Court souueraine, a pour asseſseurs & cōpaignons les 12. pairs de France & les maistres de requestes de la maison du Roy, lesquels tiennent au siege le premier lieu apres le President de la premiere & souueraine Court du Royaume: d'autant que ceux-cy ont esgalle puissance que les Pairs ez droits de regalle, & causes desdits pairs, lesquels furent iadis choisis de la noblesse pour assister au Roy douze en nombre: à sçauoir trois Ducs Ecclesiastiques de Reims, Laon, & Langres; trois Comtes Eueſques, qui sont Beauuois, Noyon, & Chalons; six ſeculiers & lays, les Ducs de Bourgoigne, Normandie & Aquitaine, les Comtes de Flandres, de Thoulouze & de Champagne.

*Qui sōt ceux ausquelz est loisible s'assoir avec mesſieurs de la court.*

*Douze pairs de France.*

*Robert Guignin es annales de France.*

Ces douze (ainſi que dit Robert Guignin) Charles le grand fut le premier qui les institua, & les menant avec luy en guerre les nomma Pairs, à cause qu'ils auoyent avec luy esgalle puissance: & voulut qu'ils ne fussent iugez par autre que par la court de Parlemēt, & qu'ils assistassent au sacre & couronnement du Roy: & telles furent & sont encor les mœurs & façons de vie des Gaulo-François, telles leurs fameuses coustumes.

Voyez avec quelle naïueté nostre auteur a espluché la France, & combien legerement il fest passé, & de leurs mœurs, & de leur origine, laquelle il nous fault chercher diligemment, & veritablement, laissans les fables, & songes de Troye, & les mots cabalisez, mais apuyans simplement nostre dire sur l'autorité des anciens, & mesme de ceux qui ont esté du tēps mesme que les François se vindrent mesler parmy les Gaulois, & s'en firent les maistres, & occuperent leurs terres, non qu'ils abolissent les maisons & races illustres, qui dés ce temps là encor germans, ont estendu leurs racines heureuses iusqu'à nostre temps: Ce que (ſ'il plaist à dieu,) nous discourrons quelquesfois, deschiffrans en nostre langue la vraye, & parfaite histoire de toute la France. Le nom François donc, tout ainſi que il est incogneu par ceux qui entre les anciens ont escrit l'histoire, ne fault festōner ſil y a de la difficulté à trouuer l'origine premiere de ceste nation, le nom de laquelle n'est mis, ny marqué par les auteurs que depuis que le sauueur vint au monde, pour avec l'effusion de son sang purger & racheter l'humain lignage. Et ayant fait diligente recherche de cecy, ie ne puis me garder de getter en arriere ces fabuleux qui forgent des Troyens, des Francions, & ne sçay quelles Chimeres en l'air, puisées des resueries de quelque cerueau vuide. Car ſil est ainſi que ce Francion eut esté, que il se fut ainſi pourmené que noz compteurs le paignent: est-il possible que tant de bons auteurs qui ont parlé de moindres choses, eussent oublié ce peuple fugitif de Troye, & ceste race de Hector sans en faire quelque me-

*Le nom François incogneu aux anciens.*

*Fable que les Troyens soyēt sources des François.*

moire ? Mais il est aisé de tromper ceux qui prennent plaisir que on leur donne la baye: & pour ne sembler fortis, nés, & accreus tout à vn coup, & (comme vn Potiron) en vne nuit, on nous est allé fa indre des antiquitez, & bastir vn Franc eschapé aux Grecz, pour sur la fin des siecles venir donner loy à la Monarchie Gauloise.

Je suis marry que Gregoite de Tours se soit laissé aller en ceste opinion, & que presque tous noz Annalistes suyuent Iean le Maire, illustrant avec des menlonges la verité assez clere de soy mesme de l'histoire des Gaules.

Pour parler en somme, ie ne peux recevoir, que le François soit sorty de Troye: soit qu'il me fasche qu'un si vaillant guerrier refere son origine à vn

peuple des plus effeminez de l'Asie, ou que ie sois marry que d'une poignée d'hommes on nous peuple toute l'Europe: mais la plus grand raison qui me meut est ceste-cy, qu'il n'y a auteur approuvé qui en face foy,

ou qui me marque le temps de telle migration, ny en quelle saison, ou comment les François prindrent ce nom de l'heritier de Troye. Et lisant les recherches du seigneur Pasquier, me suis grandement esiouy que vn naturel François fut de mon aduis, qui, quoy que suiet du Roy de France, si ne suis-je pourtant fort de ce costé, ains pense avec ceux de mon país a-

voir source des Goths vsurpateurs iadis & de Languedoc, & de Gascoigne: toutesfois suis-je soignieux du loz François, & ayme mieux le reconnoistre pour Scythe, ou Germain, que pour Troien, comme aussi la plus part des Alemans ne font conscience de confesser d'avoir pris origine de

Gaules, ainsi que auons disputé au chapitre precedent. L'origine donc François, afin que ie parle avec les anciens, sans courir aux reins de Priam, ny aux ruines de Troye, est de la Germanie ainsi reconneu par les bons

auteurs: & soit qu'ils soyent les Sicambriens qui sont aussi Germains, & se tenans le long du Danube, ou Cymbriens, depuis Teutons, si apert il que

toujours la Germanie les a produits. De cecy oyés parler Agathie auteur Grec, & qui viuoit du temps premier des François, car voicy ce qu'il en

dit en la guerre Gothique, & faisant mention de l'alliance que les Goths

teschoyent de faire avec les nostres. Or est ceste nation Françoisé voisine d'Italie & ayant les bornes iointes aux limites d'icelle: les anciens toutes-

fois les dient estre Germains, ce qui est manifeste en cecy qu'encor habitent ilz autour du Rhin & tiennent les terres proches de ceste riuiere pos-

sedans la pluspart des Gaules, non comme propre heritage, mais l'ayant occupée par force, & pour la tenir, & seigneurier à l'aduenir. Oyez que

cestuy fait les François sortis de Germanie sans alleguer rien des sottises, & fables de la venue de ce peuple des terres Phrygiennes. Procopie Grec

aussi & grand amy de Bellisaire, qui viuoit du temps de l'Empereur Iustinian n'en dit pas moins, & en parle en ceste sorte, tenant propos de Vittige: il ne peut (dit-il) retirer vers soy ceux qui gardoyent les frontieres cõ-

tre l'effort & courtes des François. Or ces François iadis s'appelloyent Germains, lesquels comme ils prindrent ce nom, & se feirent seigneurs des Gaules, ie le deschiffreray bien tost apres.

Puis aionste, le Rhin s'escoule & engoulphe dans la mer, où à present y a de grands paluz & marefts, esquels se tenoyt les Germains premieremēt

*Gregoire de  
Tours suyt le co-  
muni erreur.*

*Iean le Maire en  
ses illustr. de Gau  
le.*

*Agathie liur. 1.  
de la guerre Go-  
thique.*

*Procopie liur. 1. de  
la guer. Gothiq.*

*Ces lieux estoient  
la demeure des  
Cymbri.*

LIVRE TROISIÈME

qui fut vn peuple de peu d'estime, & leſquelz maintenant on appelle François. Et pour mieux ſpecificr que les François ſe tenoyét le long du Rhin il dit en vn autre paſſage: Ce pendant les Windales qui ſe tenoyent le lóg des palus Mèotides preſſez de famine chägerent de place, & ſe ruerét ſur les Germainſ, que maintenát on appelle François, & tous enſemble paſſerent le Rhin, apellans à leur ſocieté les Alans & les Goths, & ſous la conduite de Godigifque ils prindrent la route d'Eſpaigne. Que voulez vous d'auantage? ceſtuy nomme Germainſ ceux qui depuis portent le tiltre de François, ſans qu'il die, ny la cauſe de ce nom, ny le tēps qu'il l'vſurperét. Regardez auſſi cōbien eſeroit ſ'abuſer en l'hiſtoire de dire qu'ils fuſſent ainſi nommez d'vn Frácion, veu que (cōme j'ay dit) ce nom a eſté ignoré iuſqu'à ce que l'Empire Romain eſt venu à ſon declin, & cheute & q̄ pas vn de ceux qui ont eſcrit la vie des douze Ceſars n'en fait mentiō quelque, nō plus que des Goths, Alás, Bourguignōs, Lōbards & Normáds, qui furét preſque de meſme tēps & voléc. Toutesfois fault-il chercher quelque occaſion de ce nom, veu qu'il n'eſt point impoſé ſans cauſe, & puis nous toucherons le reſte de la matiere propre à ce noſtre ſuiet. Eſtant cler q̄ ce peuple eſt ſorty des Cymbriens, ou Cymériens, leſquels on peut plus vray-ſemblablement dire Gauloys q̄ Troyens, à cauſe des courſes Gauloiſes cy deſſus alleguées, encor voyons nous que le nom François, quoy q̄ corrópu, ſe trouue parmi les habitás de la Pannonie, car Ptolomée en ſa Geographie les poſe au païs ſeptentrional d'icelle entre le Saue, & le Danube, les apellant *Γοθῶνες*, delaiſſez là par les Cymbres lors qu'ils feirent leur courſe avec les Gauloys en Grece, & deſpouillerent le tēple d'Apollō en Delphé. Deſquels Brences, ou Ftences, pour prononcer ainſi qu'il ſe tourne en noſtre langue, Strabon dit q̄ les Vindeliciés, & Noriques ioints aux Brences qui ſe tenoyent aux môraignes, de tout tēps faiſoyent des courſes en Italie, ſur le païs Heluetiē, ſur les Boies, peuples d'ētour de Seine, & ſur les Germainſ. Ces Brēces ſortis des Cimbres, & Sicābriés Germainiques (car de la Sicābrie Póthique, nul auteur aprooué n'en fait mentiō) ont depuis eſté ceux qui ont enuahy la Fráce oriētale qu'à preſent on nōme Fráconie. Qu'on voye ſi ce nom a quelq̄ veriſimilitude, ou ſ'il ſe fault arreſter à l'opinion de Tritemie qui dit qu'environ le tēps que le grand Herode regnoit en Iudée, il y eut vn Roy des Sycambriens nomé Frácus, de qui les François prindrét le nom: & leſq̄ au meſme tēps q̄ noſtre ſeign. vint au môde courut & rauagea miſerablement les Gaules: Ou ſ'il fault arreſter à ceux qui dient que le nom François fut impoſé à ce peuple à cauſe de leur liberté & franchiſe lóg tēps apres cecy: car depuis le tēps de ce Francus de Tritemie iuſqu'à ce que les François furent cogneuz ſous ce tiltre il ſ'eſcoula preſque deux cens ans, & au reſte les hiſtorienſ parlans des courſes Alemandes en Gaule ne font mention aucune de ce Francus roy, ny moins des Fráçois, leſquels il apert auoir eſté recogneuz ſous ceſte appellatiō lors q̄ l'Empire cōmença ſentir ſon aſſoibliſſemēt & deſcheute. Qui me ſeroit pluſtoſt croire que ce nom de Franc leur fut impoſé, ou à cauſe de leur hardieſſe & courage audacieux, ou pour le deſir ſingulier qu'ilz auoyent de viure hors la ſuiettion des princes eſtrangers pluſtoſt q̄

*Præcipue l'iu. 3. de l'empire V. van. dal. que.*

*Ptol. l'iu. 2. ch. 16. Tabl. 5. d'Europe.*

*Strabon. 4. c. 7.*

*Tritemie abbé en ſa Chronique. Francus ſongé des annaliſtes Alemans.*

*D'oñ le mot Fráçois eſt venu.*

de croire que Roy aucun Sycambrien eut caulé le nom de toute vne nation si magnifique, & guerriere: mais sur cecy i'en laiffé libre le iugement à chascun, puis que les auteurs, ne nous en donnent autre plus grande assurance, mais ce pendant voyons quand fut ce que les Romains ouyrent parler des François & experimenterent la force de leurs courages. Sous les Empereurs Aurelian, Probe, Florian, & Procule, les François se desbordent, & furent cogneuz portans ce nom depuis tant effroyable à l'Empire: Qu'il soit ainsi Aurelian fut le premier qui eut affaire à eux, lors que ils tafchoyent de passer le Rhin pour se ruer sur les Gaules, ce que Vopif- que n'oublie point quand il dit: Luy est int Marefchal du camp de la fixie- me legion Gallicane à Maience, deffit les François, vagans, & rauageans toute la Gaule, qu'en ayant tué sept cens, & vendu trois cens au plus offrant & dernier encheriffeur, on chantoit de luy ceste grande victoire à Rome. Mais la deffaite des François ne fut si grande qu'ilz ne se reuol- tassent de ses successeurs, Florian, Probe, & Procule, ce que le mesme Vopif- que tesmoigne, & sur tout parlant de Procule, il dit ainsi: Car non sans grand loüange & honneur il abatist l'orgueil des Alemans, lesquelz en- cor en ce temps s'appelloyēt Germain, & chassa leur Roy, qui combatoit en fuyant, & pillant voleusemēt les Prouinces. Probe le chassa bien loing, & pensant le Roy Alemant se ioindre aux François pour auoir secours, desquelz il se disoit parent, & auoit pris d'eux origine, fut neantmoins tra- hy d'eux, & vaincu, & occis par le Prince Romain, Diocletian qui regna quelque temps apres les fuidits ne fut sans auoir mellee aux François des- ta cogneuz & de nom, & d'armes. Veu qu'iceux aliez des Saxons, ayans dressé vne armée nauale vindrent courir iusqu'à Boloigne sur mer sacca- geans & rauageans toute la coste de Bretagne, Neustrie & Picardie, les- quels furent defaits par Constance Cesar qui fut pere du grand Constan- tin. Soubz lequel les François furent vn temps receuant soulde de l'Em- pereur, & fuiuans sa court comme aliez & amys, & desquelz il faidoit en guerre: car voicy comme Ammian en parle. Les François, dit il, auoient vaillamment combatu pour la querelle de Constantin contre les compli- ces & fauteurs de Licinie. Et en autre lieu il mōstre quelle crainte le nom François donnoit à l'Emp. disant: Cesar arriuē à Coloigne, ne bougea de li, iusques à tant qu'il entendit que la colere des Roys François se mode- rant, ilz auoient eu frayeur de son armée, afin que se posant obstacle contre eux, il feist ferme & stable la paix & repos de la republique. En autre lieu il monstre qu'apres la mort de Iulian, les Alemans s'espandirent par les Gaules, & soubz Gratian les Romains auoient alliance avec les Fran- çois, & ausquels dés lors on donna quelques terres en Gaule le long du Rhin, les Empereurs ne pouuans plus se preualoir de tant d'estrangers qui tafchoient d'eschantiller les seigneuries & terres de l'Empire. Et toutes- fois n'entrerent ils li tost en ce cartier de Gaule qu'à present on nomme France, ains sous Arcadie & Honorie, ils vindrēt faifir les villes de Trier, Metz, Toul, & Verdun, attendans le moyen que l'occasion leur offrit vne plus gaillarde entrée, veu que de- ja les Bourguignōs les ayans chassés d'a- lentour du Rhin, festoient faicts seigneurs de Befançon, Aunftun, Langres,

Yy iij

*Vopifque en la vie d'Aurelian.**François deffaits par Aurelian qui regnoit l'an de grace 276.**Vopifque en l'histoire de Procule.**Diocletian regnoit l'ā de grace. 290.**Europe 9. et 10.**Ammian 15. par- lant de Malarique François aliez de Constantin le grand.**Ammian 16 par- lant de Iulian. Ammian 30. et 31.**Blond. decad. 1. liure 1.**François chassés par les Bourguignons des Gaules.*

LIVRE TROISIEME

Chalons, & Mafcon avec leurs finages. Que seruiroit d'esplucher icy la contrainte des Empereurs de permettre la Prouince Gauloise à ceux à qui ilz ne pouuoient la nier, & moins s'opposer à la faisie, leur suffisant d'auoir des amys pour s'en ayder contre les autres qui vouloient s'enrichir des despouilles que les Romains auoient prises sur tout le monde? Voyez là le nom François en force, les armes des Merouingiens redoutées, & la Gaule ostée aux Romains, qui en auoyent depouillé les Gaulois pour le rassaciement de leur extreme conuoitise. Peusse (peut estre) mis fin à ce discours, si ie ne me faschoy que l'Italian d'un sourcil orgueilleux, & parolle peu courtoise appelle à tour de bras le François Barbare, comme ainsi soit qu'il n'est rien moins que celà, ce qu'aussi ie veux prouuer par l'opinion des Grecz qui donnent mesme, ou vn pareil tiltre de Barbaric. Oyons Agathie avec quel respect parle du François, duquel voicy les paroles: Ils sont tous Chrestiens, & entre toutes les nations les mieux sentans de la religion: Ils ont des Euesques, & Prestres en leurs citez, & solennisent comme nous les festes.

*Agathie li. 1. de la guer. Gothiq.*

*Vertus des François racomptées par Agathie.*

Et quoy que nommez Barbares, si me semblent ilz bien complexionnez, & de bonnes mœurs, & gens d'un naturel fort courtois, & debonnaire, & n'ayans rien qui les face differer de nous, que l'estrange façon de leurs habitz, & la rudesse, & aspre son de leur langage, & lesquels certainement j'admire, louie, & estime sur tous autres, tant à cause de leur naifue vertu, & bonté equitable, de laquelle ilz vsent enuers chascun, que pour la grande concordé qui les tient vnis, & alliez ensemble. Car iaçoit que par cy deuant, bien souuent, & encore à present ayent eu diuers Roys regnans en mesme temps, & que leur royaume ayt esté partagé, si est-ce qu'on ne sçait point qu'ils se soyent guerroyez l'un l'autre, ou ayent souillé leur terre par le sang espandu de leurs prochains. Ce bon Agathie, voyez quelles louanges escrit des François, & telles que le Romain en sa plus grande purité ne les merita de sa vie, veu que iamais son Senat ne sceut souffrir deux contendans, non seulement deux petits tribuns du peuple, sans querelle & effusion de sang: Cest Agathie viuoit du temps que noz roys ne faisoient presque que naistre en Gaule, à sçauoir souz l'Empereur Iustinian, qui ayant esté chastié par les François fut contraint de faire paix & alliance avec eux, pour deffendre la dignité de son Empire.

*Agathie viuoit sous Iustinian, environ l'an de grace. 540.*

*François ne pouuoient seruir aux estrangers.*

*Merouée est le premier qui habita au pays à present nommé France.*

Est-ce Barbare qu'estre iuste, courtois, bon Chrestien, vny en amitié, & ne faisant tort à personne? Est-ce estre Barbare que d'aymer sa liberté, & ne vouloir seruir à Prince que de sa nation, ainsi que le François à fait, n'y espargnant ny biens, ny vie, iusqu'à tant qu'il semantia de la seruitude Romaine au fil trenchant de son espée? Est-ce auoir le naturel farouche, que de si bien ordonner vn estat, & police, & luy donner fondement si solide que depuis l'an quatre cens quarante sept, que Merouée entra en ceste Gaule, on n'a veu l'Empire François si estrangement alteré que tousiours la ligne royale n'ayt esté en force, & que les estatz ne se soyent formalisez pour la conseruation de la liberté publique? Et à fin qu'on ne pense point que l'estat François soit quelque chose mal dref-

se, qu'on voye la maiesté des Roys estre grande, honorée, aymée, serue & souueraine: Toutesfois la Monarchie n'y estend pas si desreiglement ses appetitz qu'il n'y ait des mordz pour la brider, & restraindre.

Regardez celle Aristocratie du grand Conseil & seuerité du parlement s'opposer à la volonté du Prince, limiter ses fantasies, & modifier les loix d'iceluy, qui sans telle censure, n'ont point de vigueur.

Regardez la submision du Roy, de souffrir que le moindre d'entre le peuple agisse contre luy par iustice, & suyure pour ainsi son droit deuant le magistrat, comme le plus simple Gentilhomme du Royaume. Qu'on aduise si iadis les impositions, ny leuées se faisoient sans la volonté d'autres que du souuerain, & on cognoistra que c'estoit à luy d'imposer, mais les restrictions se rapportoyent aux estatz, si la necessité n'estoit si vrgente qu'on ne peut faire autrement que s'ayder de toute chose présentée. Et à dire la verité les Roys de France ont eu la courtoisie si familiere, que là où les autres se pensent rendre admirables en ne se communiquant point, ceux cy font l'estonnement de chacun conuersans tousiours avec le peuple, & se monstrans familiers à tout le monde.

Le seroy icy vn long discours sur l'institution & des parlemens, & du Conseil, si d'autres n'y auoient mis la main plus heureusement & doctement que ie ne scaurois faire: Et entre autres Pasquier, qui y trauaille avec vne fort louable & diligente subtilité: toutesfois suis-je d'aduis que on ne rapporte point la court souueraine au Conseil des Druides, ou assemblees des anciens Gaulois, lesquels (qui bien considerera Cesar en ses Commentaires) on verra estre esgilles & de mesme effaict, & que les Dietes Imperiales en Allemagne, & les estats generaux en France. Je discourroy aussi le droit des Duez & Comtes iadis portans tiltre de chefs de limites & frontieres, si le lecteur ne pouuoit contenter son esprit des liures des hommes vertez en l'antiquité: Et pit ainsi ie reprendray le cours & de l'habillement & armez ancienne du Sicambrien François, ses mœurs, loix, & coutumes, desquelles les aucunes nous sont demourées en vsage.

Les Roys anciens de ceste nation portoient tout ainsi presque la cheueure, que les femmes font à present: ce que ie peux amener d'Agathie auteur Grec, qui en parle ainsi: Car il n'estoit pas loisible aux Roys & Princes des François de se faire tondre, ains dès leur enfance ils nourrissoient leur perrique, & de telle sorte qu'elle leur pendoit par derriere: car par le deuant ils la separoient çà & là, affin qu'elle ne leur couurist la veue. Et veritablement ils ne portoient point les cheueux sans peigner, mal ageancez & confuz salement, comme les Turcs & Barbares, ny tenus sans aucun cōpre, & entrelassez, ains les acoustroyent, poliissoient, & parfumoyent de diuers genres desenteurs. Entant que cest ornement est le propre des Roys, & à eux seulz permis, estant le reste de ceste nation tondu, & non ostroyé à personne de porter longue la cheueure.

Mais laissons le Grec Agathie pour ouyr ce que le bon Euesque de Tours Gregoire en dit parlant de Dagobert filz de Clothaire.

*L'estat François composé de Monarchie, Aristocratie & Democratie, Courtoisie des rois de France.*

*Le Conseil des Druides n'estoit comme la Court, ains les estats du pais.*

*Duez iadis chefs des limites, à present sont les gouuernemens.*

*Agathie de la guer. Goshig.*

*Roys de France iadis seuls portoit la longue perrique.*

*Gregoire de Tours en l'hist. de France.*

LIVRE TROISIEME

*François mis en  
deffresse par les  
Saxons.*

*Eghinard en l'hi-  
stoire de France.*

*Roys successeurs de  
Clouis, jusques.*

*Vestemens du cō-  
muns François iadis*

*Agathie lin. 2.*

*Sidonie à Maio-  
ran Auguste.*

Dagobert ayant fait amas d'un grand ost, & puissante armée, passa le Rhin, & marcha contre les Saxons, & eut iournée avec eux, lesquelz combatans brusquement, Dagobert receut un coup sur sa salade, qui glissant luy coupa vne partie de ses cheueux, que son page recueillit. Le Prince voyant affoiblir ses gens, & mal-mener par l'ennemy, dit à son escuyer: Prenez mes cheueux coupez, & cours diligemment vers Monsieur mon pere, à fin qu'il vienne à nostre secours, auant que l'armée soit toute en route: l'Escuyer passa les Ardennes, & vint iusqu'à la riuiere, où le Roy Clothaire estoit ia arriué à grand suyte de gendarmerie: le messager luy portant la nouuelle des angoisses de son camp, & luy monstrant les cheueux de Dagobert, le pere fut esmeu de colere les voyant, si que soudain quoy qu'il fut nuit, il feist sonner le bourc-selle, & passa hastiement le Rhin avec son armée. Voyez quel soing auoyent ilz des cheueux qu'une poignée de poil enflammaist plus Clothaire, que le peril de son peuple. Oyons Eghinard secretaire de Charles le grand sur ce propos encore. La race Merovingée, de laquelle les François auoyent de coustume de choisir leurs Roys, iusqu'à ce que Childeric fut déposé, & rendu moyne par le commandement du Pape Estienne, on estime qu'elle dure encor à present. Or iacoit que les Roys y regnassent, si est-ce qu'ils n'estoyent cogneuz que du seul tiltre royal, le reste du pouuoir, autorité, richesses, & maiesté estant es mains des maires du Palais, qui auoyent la sur-intendance de tous les affaires. Et n'auoit le Roy autre préeminence que de se dire tel, & porter les cheueux longs & espars, & la barbe longue, & faisant au throsne représenter seulement la personne de celui qui commandoit, & ce qui s'enfuit, puis aiouste. S'il falloit marcher il montoit en charrette menée & conduite par des Bœufs, & un bouuier luy seruaît de char-ton à la façon du village. Le vulgaire encor, outre qu'il n'eust osé porter long cheueux, ne se vestoit point de longues robes, & icelles fourrées comme les Princes, ains se contentoit d'un manteau de cuir luy couurant les espauls & ayant le poil tondu, & la barbe coupée, sauf de grandes moustaches qui leur pendoyent de tous les deux costez des leures, ainsi que encor à present les Turcz l'ont en vsage. Mais voyons Agathie ce qu'il en dit. Peu d'entre eux (c'est des François qu'il parle) portoyent des morions ou autre habillement de teste allans au combat, ains tous à descouuert, & deuant, & derriere, sauf qu'ils auoyent un vestement partie fait de lin, partie de cuyr qu'ils ceignoient par dessus, & puis encor ils se couuroyent les iambes. Mais plus gaillardement les décrit Sidonie Apollinaire disant.

*D'un estroit vestement, se couurent ces grans corps,  
La chausse ne leur va estroite & assaincie  
Que iusques au genoil, d'une ceinture armée,  
Et fort simple baidrier, est ceint par le dehors  
Leur costé, & leur chair au reste est desnuée.*

Leurs armes sont depaintes par Agathie lieu sus allegué disant: L'espée leur

iffante armée, passa le  
 avec eux, lesquelz com  
 la salade, qui glissant  
 recueillit. Le Prince  
 amy, dit à son escuyer:  
 vers Monsieur mon  
 l'armée soit toute en  
 à la riuere, où le Roy  
 merie: le messager luy  
 luy monstrant les che-  
 voyant, si que soudain  
 & passa hastiuement le  
 filz des cheueux qu'une  
 peril de son peuple.  
 ce propos encore. La  
 de coustume de choi-  
 & rendu moyne par  
 quelle dure encor à pre-  
 ce qu'ils n'estoyent co-  
 autorité, richesses, &  
 auoyent la sur-inten-  
 préminence que de se  
 la barbe longue, & fas-  
 ne de celuy qui coman-  
 cher il montoit en char-  
 ouier luy seruât de char-  
 re qu'il n'eust osé porter  
 & icelles fourrées com  
 de cuir luy couurant les  
 e, sauf de grandes mou-  
 ez des leures, ainsi que  
 voyons Agathie ce qu'il  
 arle) portoyent des mo-  
 bat, ains tous à descou-  
 vestement partie fait de  
 & puis encor ils se cou-  
 s décrit Sidonie Apol-

leur pend sur la cuisse gauche, & au costé vn escu, ou bouclier, n'ayās vlla-  
 ge d'arc, ny de fonde, ny d'aucun engin à ruer, mais portent des haches, &  
 dolouères à double taillant, & selon la coustume du pais, de petits dardz  
 crochuz, desquels ilz s'aident fort dextremement aux combatz. Ce qu'encor  
 est consermé par le tesmoignage de Procopie en l'histoire des Gothz.  
 Mais du temps de Pepin, & Charles le grand son filz les François com-  
 mencerent à s'armer de cuiraces, animes, & Corselets, de braçalz, greues  
 & soleretz, ainsi qu'on en voit à present l'vsage: ce que Werimberr Abbé  
 de sainct Gal tesmoigne en la vie de Charlemagne, & effigiât ledit Prin-  
 ce ainsi armé qu'il estoit lors, car il le suyuoit en toutes ses entreprin-  
 ses. Mais de quoy sert no' amuser en choses si menues, si ce n'est pour le plaisir  
 du lecteur qui encor s'esioiust voyant les traces de l'antiquité resucillées  
 par la diligence de ceux qui fucilleterent les bons liures.

Armes des an-  
ciens François.

Procopie lin. 2.

Werimberr lin.  
des gestes de Char-  
lemagne.

Des loix anciennes des François. Chap. 30.



**N**OUS auons dit, en suyuant, & Agathie auteur an-  
 cien, & la verité de la chose que le peuple François a  
 esté fort equitable en loix, & iuste en iugement, pour  
 de quoy faire foy, ie ne feray difficulté d'alleguer quel-  
 ques chapitres de celle loy salique, tant celebrée par  
 noz annalistes. Et peu desquelz en ont rien allegué  
 pour monstrier qu'ilz sçauoyent en quoy elle estoit  
 fondée, côme aussi le nom, & cause d'iceluy semble estre mis entre les cho-  
 ses doubteuses. D'autant qu'aucuns estimét qu'il soit pris des Salyens ha-  
 bités le lög du fleue Sale en Franconie, pais Alemant, & qui le premier  
 porta le riltre des François, à quoy presques tous les historiens Germani-  
 ques accordent, & ie ne feroy guere grand scrupule d'estre de leur aduis:  
 n'estoit qu'en la preface des loix Saliques: ay leu ce qui s'ensuit: La nation  
 Françoisise illustre, & excellente, créée de Dieu, puissante aux armes, stable  
 és liens de paix, sage en conseil, gaillarde, & noble en ce qui est du sang,  
 & du corps, belle de face, blanche de couleur, & bien proportionnée, &  
 stature audacieuse, hardie, & farouche, & n'agueres couuertie à la foy Ch-  
 stienne, & esloignée de toute herefie. Ceste nation (dis-ie) estant encore  
 barbare, & sans cognoissance de la verité, neantmoins inspirée de Dieu  
 cherchant la clef de science, suyuant la coustume de ses ancestres, & vou-  
 lant dresser en bonne forme & police ceux qui sont de leur estat a si bien  
 fait que les principaux seigneurs ont faiète & composée la loy Salique,  
 lesquelz pour lors auoyét la principauté sur le peuple. Or furent ces quatre  
 les eueuz & deputez pour ce fait, à sçauoir Wisogast, Arogast, Salogast, &  
 Vindogast, lesquelz executerét leur charge és lieux nomez Salaghene Be-  
 doghene, & Vndoghene: Cecy me fait penser que non les Saliens, ny le  
 fleue Sala ont donné nom à la loy, mais plustost qu'elle l'a pris ou du  
 nom d'un des quatre legislateurs, ou d'un des lieux où se faisoit l'assem-  
 blée. Mais Munster dit que la loy a pris le nom du mot Sale Gaulois, &  
 q la loy Salique vaut autant à dire que loy du Palais, & consistoire, d'aurat

D'où vient le mot  
de Salique.

Lin. de la loy Sa-  
lique.

Quels estoient ceux  
qui dresserent la  
loy Salique.

Munster parlant  
des François en sa  
Cosmogr. lin. 3.

allegué disant: L'espece  
leur

LIVRE TROISIÈME

que par ce moyen les nouveaux vainqueurs, tâchoyēt de gagner le cœur des vaincuz, en faisant échange de langue avec les Gaulois, à cause que la leur estoit trop rude, & ressentant ne sçay quoy de mal-plaisant, & farouche. Il en dira neantmoins ce qu'il luy plaira, d'autant que les motz de la preface du Liure: portent cecy auoir esté fait, les François estans encor en Alemaigne, & auant qu'ils receussent le Christianisme: car Clouis feit depuis corriger ce qui sentoit la vieille peau de l'idolatrie, & apres luy Dagobert, les reforma & meit en ordre par la diligence de Chadoïn, Claude, Domang, & Agilapphe hommes illustres de son aage. Et quoy que ie sois amoureux du nom ancien Gaulois, comme estant le naturel de toute nostre nation, si fault-il plus aymer la verité que les propres affections. Je voy comme ce bon prelat l'Euesque d'Auranches Cenalis, s'efforce de monstrier que ce furent les Gaulois qui establirent sous les Roys Merouingiens la loy Salique, mais d'autant qu'il parle sans auteur, ie suis content pour ceste fois de ne point suyure son aduis, entant que ie le voy contraire à la preface du liure de la loy, qui fait les premiers Legislatours François, car quant à ceux qui estoient souz Clouis, Clothaire, & Dagobert, ie ne me feray guere prier à croire que les Gaulois ne corrigeassent les loix, tout ainsi que c'estoyent eux à qui les grans affaires estoient mis en main, & qui manioyent & la iustice, & l'Eglise. Reste à respondre aux ignorans l'histoire, & mesmes qui estans estrangiers osent dire la loy Salique estre vne inuention de noz Princes, pour frauder les filles de l'heritage, & q̄ le premier qui pratiqua cecy fut Philippe de Valois contre l'Anglois, & le Duc de Bourgoigne: Mais il est aisé de desuider ce fuseau, veu q̄ on n'auoit affaire de faider d'vne loy, ou les cas pour la mettre en effect ne s'estoyent encor offers, que iusqu'à ce qu'un ventre fut proposé pour Roy aux François, & que comme durant vn interregne Philippe de Valois fut chargé du gouuernement du royaume attendant que la Royne veufue de Charles le beau deliurast sa portée, laquelle fut vne fille. Le Bourguignon ne contesta point ayant cédé son droit du temps de Philippe le long, mais l'Anglois s'y aheurtant, perdit sa cause par l'arrest de tous les estatz & sages hommes de ce Royaume, qui ne voulurent souffrir abolissement de chose tāt autentique que celle loy, laquelle ne peut onc estre arrachée du cœur des François quelque changement que les lignes des Roys ayent fait, & encor que de sang des Roys chassez, il y eut des dames qui eussent peu quereller la couronne si elle pouuoit tomber en quenouille. Or vous voyez-ie amener les motz de la loy qui sont telz: Que nulle portio de la terre Salique vienne aux femelles, ains soit aquisée pour les hoirs masculins, c'est à sçauoir que les fils succedent au pere: Mais si entre les neueux, & arriere neueux long temps apres suruenoit discorde touchant les Aleudz que la chose soit partie non par la suite du sang, ains aux chefs des familles. Vous qui pratiquez les stiles des loix imperiales voyez si le legistateur s'esloigne de vos termes, ce qu'encore vous iugerez mieux en lysant le Latin dudit liure, iaçoit que plusieurs motz y soyent mis, qui ne sentent rien moins que la maniere de parler Latine: & dequoy ie ne veux faillir, pour le contentement du Lecteur, en mettre en auant

*Atunster confesse les loix faites sous Pharamon lequel ne fut iamais en ceste France. liu. 2. parlant de la Gaule. Cenalis liu. 1. des choses de Gaule tient que la loy Salique fut faite par les Gaulois.*

*En quel temps fut disputé sur la loy Salique. Polydore virg. li. 19. de l'histoire. Anglois se moistrent fors peu sçachant en cest endroit.*

*De cecy voyz Paul le Emile liu. 8.*

*Ceste loy est au 62. tilt. par. 47. 6. de la loy Salique.*

quelques chefs & articles, qui seruent de memoire de l'antiquité, tout ainsi que seroyent les loix de Charlemagne, si on faisoit ce bien aux studieux de leur communiquer pour en dōner quelque sentiment à la posterité, veu qu'un thesor caché ne profite ny à celuy qui le desire, ny à celuy qui en est possesseur; & pource venons vn peu à esplucher par ordre les tiltres de nostre loy Salique. Le beau premier tiltre dōne de quoy penser au lecteur parlant de Mannir & Malles: mais le sens en est tel. Quiconque sera adourné s'uyuant l'ordonnance de la loy des seigneurs, & refusera de venir si grand destoubrier ne l'empesche, soit condemné à quinze folz d'amende. Or voyons si nostre maniere de faire presente s'elloigne de l'ancienne, car il est dit, que celuy qui aiourne l'autre faut que se transporte à son domicile avec tesmoings, & en leur presence luy donne iour, ou luy absent, on aduertisse sa femme, ou quelqu'un de sa famille: vous praticiens lisez voz stiles, & cognoistrez que voz recordz & sergeans, sont de ceste institution ancienne des François. Je laisseray les 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. & 9. tiltres, qui consistent sur les amendes des larrons de toute espee de bestes, & oiseaux domestiques, sur les mouches à miel & arbres fruitiers, à fin qu'on voye si les anciens estoyent point soigneux du menage. Ne m'amuseray aussi aux seruitudes à cause que la France est dispencée de cecy, mais depuis quand, il fault que ie confessé ne le sçauoir dire. Car de mettre en ieu que de tout temps tous ceux qui sont en France pour y habiter sont de franche condition ie tiendray du contraire, sçachant qu'en la premiere volée des Roys de la race Germanique les seruitudes estoyent receuës, ainsi qu'on peut recueillir de Gregoire de Tours en son histoire, & de la loy Salique, en plusieurs & diuers tiltres d'icelle. Et me souuiet auoir leu à Orleans en vne pierre enchassée au portail de l'Eglise sainte Croix, du costé qui va aux Cordeliers, l'affranchissement d'un certain esclau que laditte Eglise, & Chapitre, & Euesque auoyent mis en liberté. Ainsi quiconque soit l'auteur de ceste franchise, elle à neantmoins la force telle que non seulement n'est il permis au François de tenir esclaves en ce Royaume, que mesme les fertz estrangers, prenans port en France & crians, Franche & liberté sont hors de la puissance de celuy qui les possedoit, lequel y perd, & argét de l'achapt, & le seruice de l'esclau, s'il refuse de le plus seruir: & de cecy on à veu de nostre temps l'experience à Roüen, à l'endroit d'un Portugais voulāt recouurer son esclau: mais la coustume enuieillie de long tēps, & qui ne reçoit de dispense feir dechoir le maistre de sa demande. Je voudroy que quelqu'un m'eür fauorisé en cest endroit, me priuāt de l'ignorance mienne sur la cause de cecy, & depuis quel tēps la pratique en est en France & introduite, & receuë. Passons outre: la loy des rauissements y est proposée avec ses amēdes, sans q pas vn encoure peine de mort (aussi guere de faitz n'estoyent capitaux) sinō les domestiques de la maison du Roy, lesquels falloit que cōposassent de leur vie ayās rayu quelque femme noble & de fraîche cōditiō: & qui prenoit vne esclau à femme il entroit pareil malheur qu'elle & avec les nopces il perdoit sa liberré. Et si vn hōme s'allioit avec les plus proches parentes q la loy apelle nopces detestables, il estoit separé & les enfans si aucūs en y auoit estoiet chassez de

*Mannir signifie a. peller en jugement. Malles sont les liures de la loy, redigez en trois volumes.*

*Aiournement anciens.*

*Jadis en France y auoit des esclaves.*

*Loy receuë en France par coustume de ny auoir aucun esclau.*

*Esclaves affranchis mestant pied en la terre Francoise.*

*Loy des raptz. Tilt. 14.*

*Nul franc condemné à mort au premier tēps, imitatiō ancienne des Romains.*

LIVRE TROISIEME

Tilt. 19.

*Gaulois adis em-  
poisonneurs. Selon  
chap. 24.*

Tiltres 20. & 28.  
31. & 32.

Tilt. 38.

*François appelle  
les autres barba-  
res en leurs loix.*

Tilt. 45. & 46.

Tilt. 50.

*Car Touraine e-  
stoit obeysant aux  
Romains.*

Tilt. 53.

Tilt. 66.

l'heritage, & marquez d'infamie perpetuelle. Loy qui resentoit veritablement la sincerite, & honnestete de ce peuple, lequel encor n'ayant goute la lumiere de l'Euangile, trouuoit execrable que le frere espouast la seur, ny cousine germaine, ny sa tante, mere, ou la femme de son frere. Aux boutefeux, outre l'amende pecuniaire, il y est parle de la composition de sa vie, qui importe autant que les graces & remission que le Roy donne à present, à ceux qui ont commis quelque crime digne de mort: & m'esto- ne que les empoisonneurs ne fussent pourfuyuis de mort, veu que le pais ou ils vindrent habiter en Gaule estoit soupçonné de telle droguerie, si ce n'est que nous disons que la loy alloit plus doucement en besoigne, que les executeurs ne l'effectuoient en leurs sentences, tant que nous ly- sons de seueres sentences, & horribles supplices de mort, pratiquez pour peu de chose par les premiers François qui vindrent en ce Royaume, sur des hommes illustres, & de grand marque. Ilz pourueurent aux meurtres & blesseures, assassinatz, & mutilations de membres, ou quelquefois on vient à 600. solz d'amende, & la main du chirurgien es estropiatz, mais si on faisoit guetter quelqu'un pour l'occir, & le suborneur & le guetteur estoient condânez à pareille amende. Mais la plus seuer loy que l'y trou- ue, est celle des meurtres des esclaves, ou il est dit, que si vn serf occit l'es- clave d'un autre que de son seigneur, il falloit que les deux maîtres se par- tissent le meurtrier, soit qu'ilz le feissent mourir, ou q le vendas le pris leur en fut commun. Et fault noter que tout le long du cours des loix du liure Salique, il appelle tousiours les Gaulois, ou Barbares, ou Romains, à cause qu'ilz auoyent esté tributaires de l'Empire, & tousiours vn de ceux cy of- fencé estoit par inoitié recompencé, à l'esgard de celuy qui estoit Salique, à la differce duquel les autres s'appelloyent Lides, qui signifie non frères, & tributaires. Le laisse les homicides faitz en allant, ou banquetant ensemble, qui monstrent assez que ce peuple tenoit du Gaulois, lequel (comme j'ay dit cy deuant) auoit coustume de quereller en mangeant, & le repas finy tortir aux champs pour vider leurs differents au hazard de leur vie. Le tiltre cinquantesme fait preuue de son aage, & que durant le regne des Merouinges en France, il à esté fait, veu que l'estendue, & limite pour les bestes perdues, est des la riuiere de Loire, iusqu'à la Charbonniere, qui à present se nomme la Comté de Flandres, bornes pour lors de l'Empire des François. Et ce qui plus m'estonne en cecy, c'est qu'en nul crime des hommes libres qui n'estoyent ny officiers, ny de la maison du Roy, il n'est faite mention quelconque de composer pour le rachapt de sa vie: là où les magistratz semons à faire iustice, & y defaillans tomboyent au hazard de leur teste, s'ilz n'estoyent malades, ou employez en quelque affaire par l'expres commandement du Prince. Les meurtres commis au camp por- toyent triple amede plus que ceux qui se faisoient hors iceluy, & en saison, ou l'on n'allast point à la guerre. Et en somme qui lya le contenu de la loy Salique, il verra bien les crimes marquez, & les amendes pecuniaires establies, mais il en y a peu de personnelles & de supplice de mort, nō plus qu'és autres ordōnances de ces peuples Septentrionaux, lesquelz, comme ie pense, pour se dispenser du mot de Barbare, vloyent de ceste sainte

douceur en la loy és crimes melmes, qui deuoyent estre corrigez avec vne  
 aspre & seuerè punition. Mais quoy? Romule establi vn lieu de Franchi-  
 se pour peupler sa cité, & ceux-cy feirent les loix douces pour maintenir  
 leur estat. Que me seruiroit-il icy d'esplucher, pour mieux élécir les  
 mœurs des François, les loix, & coustumes de chacun pays, ausquelles ny  
 les arrestz souuerains, ny les edicts Royaux ne deroguent rien de leur au-  
 torité & priuilege? veu que ce seroit bastir vn grand œuure en lieu de se  
 contener es limites de briuete, & ensemble sembleroit que ie voulusse  
 empoigner comme en l'estroite estendue de ma main tout ce qui est cõ-  
 tenu en vn gros volume, tel que le grand coustumier de France, auquel ie  
 renuoye le lecteur, tout ainsi que ie fais aux recherches de Pasquier, ceux  
 qui voudront sçauoir l'institution premiere des douze Pairs de France,  
 que aucuns ont voulu attribuer à Charles le grand, mais d'autât que ceux  
 qui ont escriite son histoire particuliere, s'en passent sans dire mot, & que  
 mesme Turpin quoy que en son histoire se die compaignon, & alleueur  
 de ce grand Prince, si ne fait-il comme point de mention de ces douze  
 Pairs, desquels les Romains ont chanté tant de fables: ioint que Robert Ce-  
 nalis Eueque d'Auranches homme tresdocte & grand rechercheur d'an-  
 tiquitez, allegue vn Pierre Gilles, qu'il nomme vray historien, & interpre-  
 teur entier & sans fard des choses anciennes, lequel dit que les anciẽs Gau-  
 lois auoient choisi douze hommes, les principaux des douze premieres  
 citez, ausquelz ils donnerent puissance de faire loix suiuant le droit & rai-  
 son, qui seruiroient à toutes les Gaules, & ausquels estoit loisible d'interpre-  
 ter les loix municipales, & coutumes de chacune ville & Prouince: &  
 que de ceux-cy on auoit depuis pris l'exemple, mais long temps apres,  
 d'essire ces douze pairs de la noblesse la plus illustre: & ce long temps est  
 limité par Pasquier au regne de Capet, que l'estat François laissant l'effu-  
 sion de sang, s'amusa à la police, & à la religion. Lequel aduis certainemẽt  
 me plaist, comme ayant vne fort grande aparence, & ce nouveau sang ve-  
 nant à la courõne, sachant par ce mesnagemẽt à donner maiesté au nom  
 Royal, & le rendre Auguste par les ceremonies non au parauant vées en  
 leur sacre. Veu que du temps de Charlemaigne, tous ces Princes nommez  
 pour pairs n'estoyent en dignité, & tout estoit entassé sous la main ialou-  
 se d'vn prince qui ne vouloit point de compaignon, & que depuis luy il y  
 a eu des Rois en Bourgoigne, & auant luy, & de son aage Flãdres n'estoit  
 point erigé en Comté, ny Champaigne aussi pour seruir de limite, & où il  
 fallut vn Prince pour garder le pays des courtes estrangeres: car pour ce  
 seul effect Charles le grand faisoit le departement de les Prouinces.  
 Je laisseray aussi l'institution de l'ordre saint Michel ornement de la no-  
 blesse qui a bien merité du public & laquelle le roy recompence en l'ho-  
 norant de sa compaignie & tiltre de parenté, pour l'association genereu-  
 se des armes pour la deffence de la religion de noz ancestres, & de l'estat  
 de la courõne & de tout le Royaume, dequoy fut instituteur Louys on-  
 ziesime de ce nom: les articles en estans recueilliz par Gilles Corrozet ho-  
 me digne de memoire, en son liure portant tiltre des antiquitez de Fran-  
 ce. La vertu Françoisè est encor à voir en la police des villes souz la main

*l'oy Plut. en son Romme.*

*Pasquier 2. li. ch. 1. des recherches.*

*Turpin en l'hist. de Charlemaig.*

*Cenalis li. 1.*

*Pierre Gilles en l'hist. de France.*

*En quel temps les Pairs furent instituez.*

*N'est vray-semblable les Pairs auoir esté sous Charles le grand.*

*Ordre S. Michel par qui institué.*

*Gilles Corrozet li. des antiq. Police des villes de France.*

LIVRE TROISIÈME

& iurisdiction des escheuinages & consulats, tellement que qui verta vn hostel de ville de Paris, la maison cōmune de Tholouse, ou de Bourdeaux & autres citez, n'aura affaire de desirer l'estat ancien de Rome, en ce qui appartient à tenir le peuple en paix à se soigner des viures, des edifices, & du repos des citoyens. Quand aux armes ceste nation en a porté vn long temps le pris sur tous ses voisins, tellement que la Caualerie a esté si effroyable, que par tout où elle marchoit il sembloit qu'elle trainast à sa queue la victoire: Aussi que scauroit-on souhaiter de mieux estably que les gens d'ordonnance instituez par ce Royaume? lesquels en vn rien de temps sont prests, armez & montez pour le seruice du Roy, & de l'estat public suyuant l'ancienne discipline militaire des Romains. La fanterie y est bragarde & telle que le Gascon, Prouencal, Auerngnaz & Perigourdin mis en vn escadron ne deont rien au Macedonien, ny au Legionaire espouuentable de Rome, & si surpasse en adresse le farouche Ianissaire de Turquie. La religiō y est purement gardée, les saintz lieux fort reuerrez les ministres respectez & chers, l'Eglise tresriche, par la deuotion de noz ancestres, les prescheurs ouys & honorez, le saint siege recogneu par le Roy & noblesse & peuple: quoy que l'heresie soit semée estrangement de tous costez, & le peuple le plus obeissant à son Roy, & qui l'ayme & honore plus que autre qui soit sur la terre.

*Gōd'armie tousiours prest au seruice.*

*Gaillarde Fanterie de France.*

*L'Eglise honorée entre les Frāçois.*

*Complexions du François.*

*Frāçois n'aymēt d'estre seigneurs que de ceux de leur pays.*

*L'égueurs de procez en France.*

*Banquetz sobres en Guyenne.*

*Maiesté de l'uniuersité de Paris.*

Le François n'est ny faint ny dissimulé de son naturel, simple en parolle, gay, ioyeux & courtoys, vn peu trop licentieux, estant en pays estrange avec puissance, ce qui luy a osté l'Empire de l'Italie d'entre les mains, il ayme l'estranger, & cherist les hommes de lettre, quoy que iadis la noblesse fait vertu de rien scauoir, mais à present elle voit que les liures, & les armes, sont plus que compatibles enseinble. Le peuple de ce pais n'est suiet à sedition, ou reuolte, & ne prend plaisir à changement de seigneur, ny ne pourroit ouyr en patience le nom d'vn estrange pour le recevoir pour souuerain, ainsi que souuent les Anglois en ont senty l'experience. Le pis que ie voy en France ce sont les Procez & longueur d'iceux, & le grand nombre de ceux qui mangent le peuple, veu qu'il y a plus d'aduocatz, & procureurs en vn seul Parlement de France, que on n'en scauroit trouuer presque par toutes les audiences d'Espaigne.

Le François est assez magnifique en banquetz, mais plus gentil que excessif en viandes, propre en son mesnage, & abillement, braue en son parler, & se vantant assez volontiers: là où du costé de la Guyenne il parlent moins, sont plus sobres & eschars, & plus adonnez à l'exercice farouche des armes. Si ie vouloy m'amuser à esplucher par le menu tout ce qui est à singulariser en France, ie pense que le temps me faudroit en le discourant & mesme si ie m'arrestoy sur des fatras & choses menues telles que nostre auteur en recite en la Franconie: mais la grauité de l'histoire ne requerant cecy, ie passeray aussi plusieurs choses souz silence que peut estre vn autre cur deschiffre tout au long, me contentant de dire que la maiesté de l'uniuersité de Paris seulement contemplée, vn recteur assisté de ses bedeaux, l'Escole de Theologie contemplée avec vn nombre infiny de docteurs rares en doctrine & de grand sainteté de vie: la troupe

ment que qui verta vn  
 oufe, ou de Bourdeaux  
 n de Rome, en ce qui  
 iures, des edifices, &  
 on en a porté vn long  
 Cavalerie a esté si ef-  
 fit qu'elle trainait à sa  
 de mieux estably que  
 lesquels en vn rien de  
 e du Roy, & de l'estat  
 Romains. La fanterie y  
 uergnaz & Perigour-  
 onien, ny au Legionai-  
 e le farouche laniffaire  
 aintz lieux fort reuerz  
 par la deuotion de noz  
 nt siege recogneu par le  
 semée estrangément de  
 py, & qui l'ayme & ho-  
 naturel, simple en parolle,  
 estant en pays estrange  
 lie d'entre les mains, il  
 quoy que iadis la nobles-  
 bit que les liures, & les ar-  
 ample de ce pais n'est siuet  
 ement de seigneur, ny ne  
 er pour le receuoir pour  
 enty l'experience. Le pis  
 leur d'iceux, & le grand  
 l'y a plus d'aduocatz, &  
 on n'en scauroit trouuer

des Medecins discourant les causes de la nature, les legistes disputans du droit, & en somme tout ce corps vny des hommes de sçauoir, cecy (dis-  
 ie) conte.nplé, ne peut estre que ne donne estonnement au cœur des hō-  
 mes & ne face iuger que Rome iamais avec ses triumphes, ne fut si ma-  
 gnifique que Paris avec l'ornement surpassant & Rhodes, & Athenes,  
 quelque Academie que Platon y eut dressée, afin que tous voyent & re-  
 cognoissent noitre Gaule estre celle, qui tient, nourrist & sustente & les  
 loix & les armes, & departist ceste diuine liqueur de son sçauoir aux ter-  
 res les plus loingtaines & estranges. Entant que Paris, Tholouze, Poitiers,  
 Orleans, Bourges, Bourdeaux, Cahors, Grenoble, & Valence, Rheims, &  
 Montpellier peuent faire largesse de toutes les sciences, qui sont proufi-  
 tables pour le bien, santé & salut des hommes: Je ne rechercheray plus les  
 particularitez des pais, assureé qu'il y a bien peu des nostres qui ne sçache  
 que vault le Haro crié en Normandie lequel donne empeschemēt à tou-  
 te suite & nouuelleré, & de passer outre apres le Haro dir, c'est peine ca-  
 pitale: si que Guillaume le bastard Duc de Normandie estant mort, cōme  
 on le voulut mettre en terre, celuy à qui apartenoit la place ne le vouloit  
 souffrir que on ne luy eut payé ses droits & criant le Haro, empescha les  
 obseques du Prince, iusqu'à tant qu'on eust satisfait à la coustume. Et viēt  
 ce mot de Haro, du duc Raoul le premier qui des Normans receut le Ba-  
 prestine, ayant conquis le pais Neustrien, & espoulé vne fille de France:  
 Mais en Gascoigne il y a encor vn mot, duquel on sayde és necessitez qui  
 viennent de nuit, & notamment pres des montaignes à cause des Bando-  
 liers & voleurs, qui est que dès que on entend le bruit de ces acharnez ra-  
 uageurs celuy qui l'oyt le premier se met à crier (Via fora) aduertissant  
 chacun de sortir en armes, pour resister à la furie meurtriere de ces lartōs:  
 plusieurs autres choses pourroit-on amener sur pareille occurrence, mais  
 il suffira pour le present de cecy, car ie pense auoir assez deduit pour vn  
 coup ce qui est de plus rare, & remarquable en la Gaule, & en la nation  
 des Gauloys, & des François.

*Vniuersitez de France.*

*Cry de Haro en Normandie.*

*Voy Cenalis. l. 2. Raoul Normand vint en Neustrie sous Charles le simple. Paule Emil. li. 3.*

*Le Via Fora de Gascoigne à quoy inuenie.*

*De la grande, riche, & populeuse cité de Paris, commencement d'icelle, mœurs, & costumes des Parisiens. Chapitre 31.*



**P**E m'accuseroy grandement de paresse, & peu de cu-  
 riosité, voire serois digne qu'on me donnast le tiltre  
 d'ingrat, & mescognoissant, si ayant recherché ce qui  
 est de plus estrange, ie mettrois en oubly celle fameuse  
 cité, à laquelle ie doy tout ce que i'ay (quoy q̄ de peu  
 de lustre) de sçauoir, & cognoissance de lettres, veu  
 qu'elle n'est pas d'vn iour, ny de si petite considera-  
 tion que dès son commencement on n'aye cogneu presque tousiours qu'en  
 elle reluisoit l'Idée du siege futur & de l'Empire des Gaules, & la maison,  
 & retraite des bonnes sciences estant bannies de la Grece, tant Asiatique  
 que Européenne.

*D'où est venu le nom de Lutèce.*

, mais plus gentil que ex-  
 cément, braue en son par-  
 de la Guyenne il parlent  
 nez à l'exercice farouche  
 r le menu tout ce qui est  
 e faudroit en le discou-  
 chofes menues telles que  
 grauité de l'histoire ne  
 souz silence que peut e-  
 entendant de dire que la  
 mplée, vn recteur assisté  
 olée avec vn nombre in-  
 aintocé de vic: la troupe

LIVRE TROISIÈME

C'est de Paris q̄ ie parle laq̄lle à esté iadis nommée Lutece soit du mot latin *Lutum*, qui signifie fange & boue, ou du nom de lumiere, ou autre occasion, mais le peuple voisin de tout temps a porté le nom de Parisien, & d'autres luy donnent ceste appellation de Lutece, comme s'ils vouloyent dire Leucotece, à sçavoir blanchissante, ainsi que lane Lascaris le semble

*Lane Lascaris  
Grec professeur.*

*Natus Leucotetiam candore coruscans  
Dixere ex Etymo, Gallica terra, tuo.*

*De ce Roy Luce.  
voy Berose. li. 5.  
des Rois d'Assyrie.  
Et regnoit l'an  
du monde. 2205.  
vivant encor Lacob.  
Ptolom. li. 2. ch.  
8. tabl. 3. d'Europe.*

Où il signifie q̄ les anciens ont appellé la terre Gauloise Leucotetic à cause de sa naïue blancheur, & que ceste cité principalement en a retenu le titre. Mais si le liure attribué à Berose est veritable, Lutece, ou Lucetie aura plustost son nom de Luce Roy des Celtes, & duquel les Gauloys furent appelez Lucéens, ce qui me semble le plus vray-semblable, puis que Ptolomée parlant de la Gaule Celtique dit ainsi, Au leuant & pres la riuere de Seine sont les Parisiens, & leur cité est Paris Lucorece. Quant au nom de Paris aucuns ont estimé qu'il vienne d'un Roy ainsi nommé qui regnoit sur les Celtes, & l'aident de l'autorité de Manetho au supplement des roys d'Egypte, à quoy ie ne veux contredire, & ne suis guere assuré encor de croire ainsi à credit les choses si legerement fondées: aussi Manethon cō-

*Ce Paris regnoit  
en l'an du monde.  
2550.*

tent de dire que Paris regnoit sur les Celtes, n'aiouste rien du bastiment de la cité, mais les autres qui en ont escrit prennent verisimilitude pour n'auoir sur quoy en fonder l'occasion, laquelle neantmoins est receuable, veu qu'il fault necessairement qu'elle ayt pris source & nom de quelcun, & puis que ce Roy, forty des anciens Gaulois, & de ce grand Samothé a tenu la Gaule, il n'est pas inconuenient que Paris aye pris, & nom & origine de sa diligence, plustost que de songer ne sçay quelles folies du Paris Troïen, n'y d'aucun de la race Phrygienne, de laquelle, assez inconsiderement, chacun tâche de tirer le modelle de sa race, & les premiers bastif-

*Paris basti auant  
que les Troyens  
fussent ruinez.*

seurs de leurs villes: car ce Paris Celte regnoit du temps du second Roy de Troye, & plus de deux cens auant que les Troyens passassent sous la fureur des armes des Grecs. Ie dis cecy à cause que quelques vns, amoureux plus que de raison des fables, nous vont mentionner ne sçay quel Paris Sicambrien forty de l'estoc, & race d'Hector, lequel passant en Alemaigne, & delà en Gaule bastit ceste excellente cité, & luy imposa le nom de Paris, comme ainsi soit qu'auant que les François meissent le pied en Gaule plus de huit siecles, la cité de Paris estoit bastie, entant qu'ilz y vindrent long temps apres la mort de Iesuchrist, & les Romains tenans l'Empire, il appert que Lutece estoit en regne. Des Parisiens, & de leur ville fait mention Strabon disant: Prez & le long de la riuere de Seine sont les Parisiens, lesquelz ont en ce fleuve vne isle & la cité de Lucotece: voyez qu'il appelle le peuple Parisien, mais la ville est par luy nommée non Lutece, mais Lucotece, comme aussi tous les anciens l'appellent Leucotece, ou Lutece des Parisiens. Lesquelz aucuns ont voulu auoir esté nommez des peuples Grecs dits Parrasiens là conduits par Hercule passant en Italie, mais la chose en estant si douteuse, il vaut mieux en dire moins que laisser en suspens l'esprit de celuy qui samuse à lire noz œures: aussi Strabon, auteur aproué

*Songes de Paris  
Sicambrien.*

*Strabon 4.*

*Parrasiens peuple  
Arcadien. Strabon  
li. 8.*

& diligent

& diligent recercheur de la verité vſe de ces mots parlât de ces Parrasiés. Les Arcadiens ſont ceux d'être les Grecs qui ſurpaſſent les autres en antiquité, à ſçauoir les Azanes & Parrasiens, & autres de meſme genre. Mais à cauſe de la ruine de leur pays, nous n'en tiendrons guere de propos d'auantage: d'autant que pour la trop loque cōtinue des guerres les villes qui auoyent eſté fameuſes, & illuſtres és ſiecles paſſez, ſont à preſent du tout demolies, & depuis la ruine deſquelles, les habitans auſſi y ont commecé à faillir, & faillants ont laiſſé les champs en friche. Si les Parrasiens euſſent pris la volte de Gaule pour venir habiter Paris, ce diligent hōme, & excellent Geographe ne ſe fut oublié à le dire, nom plus qu'il à laiſſé en arriere la memoire de la deſſaite de leurs villes & la diminutiō, ou pluſtoſt fin de tout ce peuple. Ainſi nous demourons là que Paris, & les Parisiés ont pris le nom de ce Roy Celtique par nous allegué & pris de Manethon, ſans neus amuſer ny aux Troiens, ny aux courtes de Hannibal, lequel, ſans mé-  
tir, ne vint iamais ſi auant en Gaule que de viſiter l'isle de Paris: ny ainſi q̄ recite Corrozet au recueil de ſes antiquitez, Hercule ne ſ'y arreſta pour ſ'y deduire, auſſi Corrozet ne parle du ſien, allegant ſeulement l'opinion de Mantuan au liure qu'il a fait de la vie, & geſtes de S. Denys. Quant à Hannibal, Polybe monſtre que tout auſſi roſt qu'il eut paſſé les môts Pyrenées prenant ſon chemin en Italie, la plus grand haſte qu'il eut, fuſt d'aller gagner le Rhofne, & le paſſage des Alpes afin q̄ les Romains ne le deuaſſent. Reſte à vider vne autre faulte de ceux qui dient que Iulie Ceſar fut celuy qui le premier baſtiſt la cité de Paris: & ameinēt ainſi que ie l'ay leu en Munſter, vn lean Baptiſte Pie lequel en parle en ceſte maniere: l'ay a-  
pris de Boèce Seuerin que celle tresfameuſe cité qu'on apelle Paris fut iadis baſtie par Iulie Ceſar, & lequel de ſon nom l'apella Iulie. Ie ne ſçay ſi iamais Boèce eſcriuit vne telle fauſeté, ou ſi ce Baptiſte ſe veut targuer d'vn tel bouclier pour deſmentir la meſme verité: Biē vous diray que qui-  
conque ſ'ayde de ce propos, il moſtre n'auoir guere iamais manié les Cōmentaires de Ceſar, lequel declare aſſez à deſcouuert Paris eſtre & baſty, & peuplé auant que les Romains y meiſſent le pied, ny commandaſſent en Gaule. Et afin qu'on ne die que ie parle auſſi biē par cœur que ceux qui nous en comptent de ſi belles, oyons le meſme Ceſar parlant en ceſte maniere. Ayant cōmandé l'aſſemblée des eſtatz de Gaule ſur l'entrée du Printemps, cōme tous les Gaulois ſ'y fuſſent trouuez, ſauf les Senonois, Chartrains & ceux de Treues, ayāt en opiniō q̄ ce delay fuſt vn cōmencement de reuolte & de guerre, il transporta & chāgea le lieu du Conſeil à Lutece ville des Parisiens leſquels eſtoyēt voiſins des Senonois, & dès la memoire de leurs maieurs ils auoyēt eu alliāce enſemble, neātmoins eſtimoit-on q̄ pour lors ils n'eſtoyēt point de la ligue, & confederation des rebelles, & coniuſtrateurs. Aduiſez, vous qui auez le iugemēt bon, cōme il ſeroit poſſible q̄ Ceſar fut le fondateur de Paris, veu q̄ luy-meſme cōfeſſe q̄ dès toute memoire de tēps les Parisiés eſtoyēt alliez de ceux de Sens, anciens & immortels ennemys de la cité de Rome, & qu'il cōmanda qu'on chāgeaſt le lieu du Conſeil, & ce a Lutece baſtie, c'eſt à ſçauoir auant qu'il vint en Gaule, ainſi que encor il dit ailleurs plus notamment en ceſte ſorte. Com-

*Manethō au ſu-  
plement des Roys  
d'Egypte.*

*Mantuan liu. des  
geſtes S. Denys.  
Polybe liu. 3.*

*Munſter liu. 2.  
Boèce allegué par  
ſuppoſée ſauſeté.*

*Ceſar comment.  
liur. 6.*

LIVRE TROISIEME

*Cesar guerre gal.  
liq. liur. 7.*

*Prouins est nom-  
mé Agendicum  
en Cesar.*

*Qui contempera  
les mors de Cesar  
verra que Camu-  
logene estoit cam-  
pé ou à present s'ot  
les Palus vers le  
temple, & la rue  
S. Aniboine.*

*Arcueil dit des  
Arce pour l'ar-  
queduc.*

*Julian l'Apostat  
fait bastir le cha-  
steler & l'hostel de  
Clugny.*

*Epistre de Julian  
aux Antiochiens.*

*Description de  
Paris.*

*Julian met 900.  
stades, qui reuien-  
nent à 45. lieues,  
prenans chacune  
lieue à deux mille  
& demy d'Italie.*

*Jadis on vsoit de  
poisses & non de  
cheminées à Pa-  
ris.*

me ces choses se desmolassent deuant Cesar, Labien laissant à Prouins cel-  
le creuë de gendurmerie, que nouvellement on auoit amené d'Italie, afin  
qu'elle y seruit de garnison pour la garde du bagage du camp, il s'en alla à  
Lutece suiuy & accompagné de quatre Legions. Lutece est vne ville des  
Parisiens, assise en vne isle de Seine: puis aiouste, parlant de Camulogene  
general de l'armée des Gauloys, & monstrant quelle estoit l'assiette de ce-  
ste ville. Cest ai-cy (dit-il) voyant que tout estoit aux entours marecageux  
& que ces paluz perpetuels se vuidoient dans la Seine, & donnoient em-  
pêchement à quicouque voudroit assaillir le lieu, il sy arresta avec delibe-  
ration d'empêcher le passage aux nostres. Puis qu'il dit que Lutece estoit  
vne ville du terroir Parisien, & qu'elle auoit son assiette dans vne isle, ainsi  
q' puis apres il en dit de Melun, ce n'est pas à dire qu'il en fut le bastisseur,  
comme ainsi soit qu'il n'y a trait en tous ses Commentaires qui facent mé-  
tion qu'il y bastist chose quelconque. Et si on me veut mettre en ieu les

Arcades d'Arcueil (qui en porte le nom) ny le bastimēt de l'hostel de Clu-  
gny, qui à parler proprement avec le grand chastelet, sont des plus grādes  
antiquitez de ceste ville, i'ayme mieux en donner l'honneur à Julian l'A-  
postat qu'au premier Cesar, veu que cestui-cy ne sy arresta que pour guer-  
royer: là où l'autre sy tenoit pour son aise, & comme en ville qui luy estoit  
plus qu'agreable, ainsi que luy-mesme le cōfesse, escriuit aux Antiochiens  
en l'Epistre portant le tiltre de Misopogon, qui signifie autant que Hay-  
barbe, & laquelle il leur escriit à cause qu'on luy reprochoit ne scay quelle  
incontinence, & où il descriit alléz bien le plant de Paris, & mōstre où est-  
ce que pour lors elle estoit & peuplée, & bastie: Et pource oyez comme  
il en parle. L'estoy iadis passant l'hyuer en ma biē-aymée Lutece (c'est ainsi  
que les Parisiens Gaulois apellent leur cité,) laquelle est en vne petite isle  
voisine du fleue qui l'environne de toutes parcs: il y a des ponts de boys  
qui faciliterent le passage vers la ville de chacun costé: & la riuere ne crois-  
sant ou décroissant guere souuent, ains est toute telle en hyuer qu'elle a de  
coustume de se monstrer en esté, l'eau en est tresplaisante, & tresclere à la  
regarder, & boiuent les citoyens d'icelle: d'autant que se tenans dans vne  
isle, il fault qu'ils se pouruoient d'eau en icelle.

L'hyuer n'est point trop rigoureux en ces cartiers là à cause, comme l'on  
dit, des chaleurs de l'Ocean, qui n'en est esloigné que d'environ quarante  
cinq lieuës, & peut estre que quelque legere haleine du vent marin y viēt,  
& l'espend iusqu'en celieu, & que aussi l'eau de la mer semble estre plus  
chaude que celles des riuieres d'eau douce: soit que ceste raison soit verita-  
ble, ou que ce soit pour autre occasion que ie ignore, si est-ce qu'il en  
est ainsi que ie le recite, & que l'hyuer est plus gracieux aux Parisiens que  
aux autres leurs voisins. Aussi naissent en leur terroir de bonnes vignes,  
voire plusieurs ont fait si bien que desia les figues y sont cultiuées. Puis  
monstre comme pour lors les Gaulois insulaires en l'isle Lutetienne, n'v-  
soyent point de cheminées, ains seulement de poisses à la façon que luy-  
uent encor les Alemans, & comme il se trouua mal pour auoir vsé de feu  
de charbon, à cause qu'il esineur l'humeur du plastre des murailles.

Et ainsi on voit qu'il se tenoit en l'isle de Paris, & que pour lors ceste cité

ME

laissant à Prouins cel-  
 luy amené d'Italie, afin  
 de du camp, il s'en alla à  
 Lutece est vne ville des  
 parlant de Camulogene  
 estoit l'assiette de ce-  
 x entours marefcageux  
 einc, & donnoyent en-  
 luy arresta avec delibe-  
 il dit que Lutece estoit  
 ierte dans vne isle, ainsi  
 qu'il en fut le bastilleur,  
 entaires qui facent mé-  
 e veut mettre en icu les  
 imier de l'hostel de Clu-  
 ter, sont des plus grâdes  
 l'honneur à Iulian l'A-  
 y arresta que pour guer-  
 ne en ville qui luy estoit  
 scriuât aux Antiochiens  
 signifie aut. ant que Hay-  
 prochoit ne scay quelle  
 e Paris, & môstre où est-  
 Et pource oyez comme  
 aymée Lutece (c'est ainsi  
 elle est en vne petite isle  
 il y a des ponts de boys  
 sté: & la riuere ne croif-  
 elle en hyer qu'elle a de  
 plaisante, & tresclere à la  
 it que se tenans dans vne  
 ers là à cause, comme l'on  
 é que d'environ quarante  
 einc du vent marin y viét,  
 la mer semble estre plus  
 que ceste raison soit veri-  
 ignore, si est-ce qu'il en  
 gracieux aux Parisiens que  
 terroir de bonnes vignes,  
 nes y sont cultiuées. Puis  
 s en l'isle Lutetienne, n'y  
 poisses à la façon que luy-  
 mal pour auoir vsé de ceu  
 plaistre des murailles.  
 & que pour lors ceste cité

n'estoit guere grand chose: & c'est aussi pourquoy Ammian Marcellin  
 l'apelle petite ville, & chasteau pourfuyuant la vie de Iulian l'Empereur  
 logé en ceste ville, & par lequel fut basty le logis de Clugny, qui luy ser-  
 uoit de maison de plaissance, & non par Iule Cesar, comme aucuns pésent,  
 trompez en ce que trouuans les memoires és pierres qui mentionnēt Ce-  
 sar, & n'aduisans point que tous Emperours ont porté tel nom, & que Iu-  
 lian ains qu'estre fait ny proclamé Empercur, auoit le tiltre Cesarée, ainsi  
 qu'à present on apelle Roy des Romains celuy qui doit succeder à l'Em-  
 pire: mais quand tels aduiferōt q̄ Iule Cesar ne l'arresta guere iamais à Pa-  
 ris, & que Iulian y faisoit sa demeure, me confesseront par mesme moyen  
 que ce fut l'Apostat qui feit & fortifier les isles Parisiennes, & dresser les  
 susdits bastimens, comme ainsi soit que Corrozet, diligent rechercheur des  
 antiquitez de Paris, escriue que en la fondation du college de Sorbonne,  
 il soit dit que le lieu dudit college est dit estre assis *prop̄ locum thermarum*,  
 pres le lieu & place des Thermes, ou bains de Cesar, entant que Iulian ven-  
 noit prendre sa recreation audit palais, qu'à present on nomme l'hostel de  
 Clugny, & ameine ledit Corrozet vne preuue euidente des canaux, & ar-  
 cades trouuées l'an 1544. depuis la porte saint Iaques iusques à Arcueil,  
 qui estoit vn Aqueduc pour conduire l'eau au Palais de Cesar. C'est la rai-  
 son qui induit Beat Rhenan à croire que le costé de l'Vniuersité a esté  
 plustost habité & peuplé que la ville, ce que Corrozet soustient aussi, en-  
 tant que iadis tout ce qui à present est plein de bastimens, fut iadis en  
 boschage, & solitude, & hors la ville: entant que le Louure mesme estoit se-  
 paré d'icelle, ainsi que on peut recueillir d'vnes parentes du Roy Charles  
 cinquiésme, surnommé le Saige, données en faueur de l'Vniuersité, & pour  
 confirmation des priuileges d'icelle, sur la fin desquelles lettres sont ces  
 mots en latin: en tesmoignage dequoy nous auōs fait apposer nostre seau  
 aux presentes, donné au Louure pres de Paris l'an 1366. & de nostre regne  
 le troisiésme: & ledit Corrozet preuue encore ceey, parce que on trouue  
 en la vie sainte Oportune (l'Eglise de laquelle est au cœur de la ville, &  
 où iadis elle habitoit) que elle se tenoit dans les boys.  
 Ainsi ces deux grandes villes qui ceignent & environnent l'ancien en-  
 ceint de l'isle Parisienne, n'estoyēt le temps passé que les Fauxbourgs d'i-  
 celle, ainsi que lysez és anciennes escritures que l'Eglise S. Pierre, & S. Paul  
 bastie par Clouis le grand (à present est dediée à sainte Geneuiefue,) estoit  
 iadis és faulxbourgs de Paris, ainsi qu'à present, est l'abbaye S. Germain,  
 nommée en sa premiere fondation du nom de Saint Vincent.  
 Or que Paris ayt esté long temps le siege des Roys, & le lieu destiné  
 pour les anciennes assemblees de Gaule, vous le pouuez recueillir par ce  
 qu'auons ia dit que Cesar y assembla les estatx pour traiter des affaires de  
 toutes les Prouinces Gaulloises, & que du temps de Clouis elle commē-  
 ça à se rendre plus glorieuse, le Roy s'y tenāt la plus part du temps, & en  
 laquelle il trespassa, & fut enterré, ainsi que depuis & sa femme Clorilde,  
 & plusieurs de ses successeurs: ioint que Paris sembla de si grande conse-  
 quence aux Princes sortis de son estoc, que guetroyans souuent ensem-  
 ble sur les limites de leurs seigneuries, & iurisdiccions, comme ils feissent

*Ammian Mar-  
 cellin li. 15.*

*Et les Emper. &  
 leurs parens pro-  
 ches portoyent le  
 nom de Cesar.*

*Iulian se tenoit à  
 Paris. Ammian  
 Marcell. li. 17.  
 Gilles Corrozet  
 li. des Antiqui-  
 tez de Paris.*

*Rhenan li. 3. des  
 choses de Germa-  
 nie.*

*Lisez Gregoire  
 de Tours, et Ay-  
 mon moyne.*

*Cesar cōment. 6.*

*Paris siege ancien  
 des Princes des  
 Gaules.*

LIVRE TROISIEME

*Gregoire de  
Tours liur. 7. de  
l'histoire.*

*Grand Cōseil as-  
semblé tous les  
ans à Paris auit  
l'institution du  
Parlement.*

*Paris par qui ia-  
du assigé.*

*Architrene à la  
louange de Paris.*

*Abondance &  
richesses de Paris.*

paix & la iurassent, c'est article fut mis comme le principal en leur capitulation : que nul d'entr'eux entreroit en la ville de Paris sans la volonte de ses freres: & sur ce oyons les parolles du saint Euesque Gregoire de Tours faisant mention des Embassadeurs de Childebert au Roy Gontran lequel leur parle en ceste sorte : Voicy les accords passez entre nous , que celui qui d'entre nous entrera en la cité de Paris sans la licence, & consentement de son frere perde son lot & part du Royaume , & de ce auons faits telmoins le saint Martyr Polioct, avec les venerables Euesques & cōseillers Hilaire, & Martin comme iuges & vengeurs de celui qui violera son serment. Plus grand preuue n'en pouuez vous demander qu'en lysant ce que on a laissé par memoire de ce grand Conseil ancien des douze Pairs , & Parlement ambulatorie, lequel pour monstrier Paris estre la Metropolitaine de tout le Royaume François, ne failloit tous les ans deux fois d'y venir tenir les grans iours , iusqu'à tât que la Court souueraine y fut establie perpetuelle. Je laisseray icy tout à propos les fondations des Monasteres, abbayes, Couuents, Eglises canoniales, & parrochiales d'icelle ville, & les bastimens des chasteaux, palais, & maisons royales, d'autant que d'autres se sont employez à pareil deuoir , ne mettray en auant quelz aillaults , & trauerfes ceste grande cité a souffert iadis sous les Romains , comme elle fut conquisse par les François, depuis rauagée par les Normands, puis assaillie des Nauarrois , tourmentée par la sedition populaire , affligée du Bourguignon, prise par surprise des Anglois & d'iceux possédée par l'espace de vingt ans ou d'auantage. Et comme de nostre temps elle a esté vexée par les menées de ceux, qui secouās le ioug de l'obeissance deuē à l'Eglise, se sont aussi reuoltez de la suiuetion deuē au grand , & legitime monarque des François , ie laisse . . . ce discours, afin de n'estre trop long, & qu'aussi les histoires, & Annales de ce Royaume en font assez de recit, ioint que l'œil est assez assésuré iuge de ce qui s'est passé de nostre temps: & parainsti nous passerons aux mœurs & façons de vie du peuple de Paris, ainsi qu'en auōs vŕé à l'endroit des autres nations , sans toutesfois oublier les vers alleguez par Munster, Corrozet, & Cenalis, d'vn certain Anglois nommé Architrene que i'ay tourne de latin, en ceste sorte.

*En fin vn autre lieu le siege d' Apollon  
Paris est mis auant des Cieux vn puissant don,  
Pleine d'hommes sçauants, en met aux abondante  
Ou la Grece fleurist, & l'inde diligente,  
Et ou les vers Romains, & l'Attique sçauoir  
Des sages de iadis chacun y peut auoir.  
Paris qui du monde est la precieuse Rose  
Et ou de l'vniuers l'abondance est encluse  
De baume, & rarité: qui surmonte en son bien  
L'ornement tant prisé du mol Sydonien:  
Paris seule en banquet, & festins plantureuse,  
Seule en varieté & superbe, & pompenŕe.  
Qui iouist d'vn terroir fertile, & s'esioyŕe*

*Du vin que son vignoble abondamment produit:  
Paris douce au Rustique, aux fermiers pitoyable,  
Abondance en moissons, sans ronce dommageable,  
Boscageant le pays de raisins tresuineux,  
Et de proye voyant pleins les lieux boscageux.  
Paris le vray rampart des Roys en leur affaire,  
Aux Roys obeissante, & humble, & debonnaire:  
Iouissant d'un air doux, d'un plant delicieux,  
D'une bonté nayfue: il n'y a rien de mieux:  
A Paris tout est beau, & bon, sauf que fortune  
Pour les bons n'y est point benigne, & oportune.*

Ces motz monstrent assez que si iamais les Gaulois Lutetiens ont rien eu de bon, saint, courtois, & debonnaire, qu'à present les Parisiens composez de tout ce qui est en l'Empire François, comme ils sont vnis & dressez de ce diuers ramas de peuple, aussi ont ils vne grande varieté, non seulement en ce qui touche la corruption, ains en la mesme perfection de la vie soit qu'on y contemple la religion purement suiuite & obseruée avec telle sincerité, que depuis que l'Apostre des Gaules le glorieux saint A-reopagite y eut semé la doctrine Euangelique, on ne sçache que iamais la cité de Paris se soit esloignée tant soit peu de l'obeissance de l'Eglise. Que si on regarde avec quel cœur les Parisiens ont obeï à leurs Roys, ie laisseray l'ancienne gloire de ceux qui sous les Merouinges, Pepins, ou race des Capetz se sont monstrez les vrais seruiteurs de la couronne, pour prier le lecteur de penser sans aucun transport, ny flaterie, si la cité de Paris a rien fait voir de sa religion, vertu, amour & seruice vers son Roy, debonnaireté & courtoisie à l'endroit de l'estranger, charité vers ses citoyens, & compassion en l'esgard de ses voisins, durant les troubles de ceste perilleuse guerre qu'à present nous sentons. Mais pour mô esgard ie peux dire, sans flaterie quelconque, que i'y ay veu & experimenté ce que iamais ie n'eusse pensé, à sçauoir vn peuple le plus aisé à conduire, & gouverner qui soit sous le Ciel, & lequel est si bon, humble, & craignant Dieu, qu'il ignore ce qu'il sçait & ne veut cognoistre ce qu'il cognoit, à sçauoir quelle est sa puissance, flechissant sous quiconque le manie, pourueu que ce soit par l'autorité de son Roy, duquel ce peuple est si amoureux que son bien, sa vie, le salut ses enfans & parens plus proches ne luy sont rien au pris de cel le loyale affection qui le conduit à plus se soigner de son Roy, que de chose de ce monde. Ie ne sçay ce que d'autres trouuent de Barbare en ce peuple, mais qu'à moy ie le peux confesser le plus courtois, affable, benign, & prest à faire plaisir que ie veisõques: si l'on veut voir la magnificence, la gèrillesse, & liberalité n'en desplaist ny aux Grecz, ou Romains, veu qu'un seul hostel de ville de Paris à dressé des banquets & festins aux Roys, fait des presens si rares, & precieux aux grands Monarques que ie ne sçache republique qui ne se trouuast empeschée à vser de pareille largesse. Cecy n'est rien à quiconque regardera la pitoyable charité de chacun en particulier: & ne l'esbahira lon pas de voir les damoisselles delicates, les bour-

*Quels sont les  
mœurs des Paris.*

*Grand obeissance  
des Parisiens.*

*Liberalité, cour-  
toisie, & charité  
des Parisiens.*

LIVRE TROISIEME

*Dames de Paris  
quelles enuers les  
pauures.*

*Grande concorde  
entre les citoyens  
Paris.*

*Le Parisiens ay-  
me d'ouyr choses  
nouuelles.*

*Grande deuotion  
des Parisiens.*

*Quelz'Idoles ia-  
dis adorez à Pa-  
ris.*

*Saintz à present  
Patrons de Paris.*

geoisés nourries soëuemēt aller aux hospitaux visiter les malades, n'auoir aucune horreur, ny desgoust de voir, & manier les feureux, les blecez, & chargez d'vlcères, y apliquer remedes, & les secourir, & nourrir aussi soigneuemēt que si c'estoyent leurs propres parés: C'est en Paris que iamais le pauure ne meurt de faim, si l'on s'apperçoit de son indigence, où la disette n'empesche ceux mesme qui ne sont les plus riches de supporter la necessité de leur frere Chrestien: C'est à Paris qu'on voit vne concorde fort grande en la communauté des citoyens qui est chose pour vray miraculeuse, eu esgard à la confusion d'vne si grande multitude cōposée de tant & si diuerses humeurs d'hōmes: mais quoy? la police, & surueillement des Magistratz aide encor beaucoup à l'inclination naturelle du Peuple. C'est en Paris où le sang est le moins espandu qu'en cité du mode, & par là on voit combien les Parisiens sont mutins, & ecruelez, suportans avec vne tant Chrestienne patience les imperfections les vns des autres. Le Parisien est sobre, modeste, & ioyeux, le plaissant en compagnie, ayant les dances, & prenant vn singulier plaisir és ieux, & spectacles, mais guidé de vice commun de tous les Gaulois, & qui luy vient de l'apprentissage des Grecz, c'est qu'il est trop friant, & desireux d'ouyr choses nouuelles. Et nonobstant (la Dieu mercy) le vent de nouuelleté n'y à peu tellement espandre l'air, & souffler de sa vapeur contagieuse, que le Calviniste y soit receu, sil ne fait ses ieux en cachettes. A Paris tout est plein de deuotion, & les maisons des citoyens ressemblent estre autant de temples, & d'oratoires, & les Eglises non suffisantes à enclorre vn si grand peuple conuoiteux, & affamé de la parole de Dieu, quoy qu'abondamment elle luy soit communiquée par vn infiny nōbres de saincts Docteurs, religieux, & autres ministres de l'eglise qui sont largement nourris en ceste cité. Iadis en ceste ville estoit adoré Isis, & la mōstrueuse idole de Serapis honorée par les Egyptiens, y estoit seruy le diable souz le nom de Iupiter, Mercure, Hercule, & Diane: à presēt Dieu est adoré, seruy, & honoré en ses saints les glorieux Martyrs qui ont porté le sainct Euāgile à Paris en estās tutelaires, & la tres-chaste, & bien-heureuse pucelle saincte Geneuiefue, leur seruant de Patrone: & en somme, si on regarde Paris de toutes parts, on ne voit rien sous le Ciel de plus corrompu, ne si sainct, & religieux en toute la terre. Je laisse à part avec quelles ceremonies ce peuple poursuit la solennité des sainctz, quelz sont les estatuz dressez par chacun mestier, les priuileges & statuz de chascū des ordres, le droit des maistrises, la police des visiteurs, la seuerité gardée en chascun estat, soit qu'on y contemple ceux qui suyent les lettres, ou qui gaignent leur vie au trafic, ou en quelque art mecanique. Je laisse à part tout cecy, esperant en toucher quelque autrefois plus à mon loisir, & qu'aussi maintenant nous sommes appelez à plus grans chose.



**N**OUS auons ailleur dit (ce me semble) que iagoit que le royaume de France soit erigé en Monarchie, si est-ce que les autres sortes de jurisdiction, & gouvernement n'en sont point forcloses entant que les communautez des villes, & l'assuiettissement des estatz sont comme la figure de l'estat populaire, & l'assemblée de Pairs y a tousiours seruy de la puissance que les Grecs ont nommée Aristocratie, & que nous pouuons dire gouvernement des plus sages. Et iagoit que Paris, qui est la plus belle, riche, puissante, grande, & fameuse qu'on sçache guere en toute l'Europe si à elle vn Roy qui luy commande, & auquel elle obeit comme dit est cy deuant: mais avec ce elle iouist d'vne telle liberté que ie pense si elle estoit seule en sa puissance, elle ne pourroit mieux commander sur ses suiets: aussi le tout bien regardé le Roy estant l'ame du public, & cõtenu en ce corps vniuersel il comparist avec ce qui luy est donné à regir, & communiquer partie de sa puissance aux membres inférieurs de ce corps qui luy est assuietty pour en prendre la tuition & defence. Or du temps que le premier Roy Israélite fut esleu, quelque puissance souueraine que ce nom royal luy aporast, si est-ce qu'encore voit on qu'il se soumet à la volonté generale, lors qu'ayant fait l'ordonnance de ieuusne son filz l'ayant transgressée, & luy voulant exccuter seuerement la rigueur de la loy sur son enfant propre, le peuple s'opposa à la sentence aussi les Roys qui sont naturelz (tel que nous l'auons) n'ayent rien tant que la liberté du peuple qui leur obeit, & prennent bien plaisir que la vertu de leurs subietz se monstre en l'administration mesme de la iustice, au maniement de laquelle il semble se les associer, ainsi que iadis à Rome, les Roys de leur bon gré souffroyet que le peuple eut voix, & les Empereurs depuis flechissoyent sous la volonté du Senat, du corps duquel aussi ilz estoient choisis, comme de tous temps ils ont esté esleuz en France du corps de la noblesse. Et pour ce que nous auons parlé de Rome, & du tẽps qu'elle fut sous les Roys, & lors que les Consuls, Tribuns, Dictateurs, & autres communs Magistrats y commandoyent, & quand les Empereurs sy rendirent, & souuerains, & redoubtez: il nous fault voir si nostre grande cité de Paris a rien de semblable à celle dame de toutes nations, qui iadis subiuaga la plus-part du monde lors habitable. En premier lieu donc Paris a se souuerain & seul Magistrat, auquel & elle & tout le reste de la France obeist en toute humilité, comme à celui qui n'a point le glauiue en main sans iuste raison: aussi à vray parler, quelque mesnagement qu'il y ayt eu en Gaule, & auant les Romains, & depuis leurs conquestes, les François la tenans, ou estans encor esloignez d'elle, si y auoit il tousiours des Princes pour la gouverner, ce que ie vous ay noté és douze seigneurs generaux du Conseil, ausquelz ont succedé les douze Pairs de France. Apres la maiesté du Roy, on voit celle saincte, admirable, & seuerie assemblée de

*Comme les affaires du gouvernement parisien en France.*

*Les roys pourquoy communiquent aux autres leur puissance.*

*1. Des Roys. 14.*

*Le Roy souuerain Magistrat en France.*

*Gaule tousiours gouvernée par les Princes.*

LIVRE TROISIEME

*Puissance de la  
Court de Parle-  
ment.*

tant de Senateurs, qui souz le nom de Parlement sont les affecteurs du Roy, iugent definitiuelement de tous affaires, ont iurisdiction sur les Princes & seigneurs, voire souz la sentence desquelz mesme la maiesté royale se soumet, & humilie, & luy eslargit telle autorité, que la court est celle qui donne ame aux loix, & ordonnances des Roys, & limire par sa modification les bornes de telz editz. Ce n'est point icy que les Roys abusent de leur grandeur & souueraineté, ains est leur douceur & iustice telle que quoy q̄ la court s'oppose à la volôté du roi, si ne trouue il rien de mauuais pour telle opposition & se plait en celle integrité de soy mesme, qui apparoit en l'ame de ceux qui le representent. Je ne veux m'amuser à vous esplucher au long la pompe, magnificence, grandeur, & pouuoir de ce Senat, me suffisant de dire aux estrangers qui ont leu l'histoire & Grecque & Romaine, que l'Areopage d'Athenes, & Senat Romain n'ont rien eu de plus, soit en doctrine, integrité, iustice, equité, & courtoisie sur le saint Conseil du premier, & plus ancien Parlement de France: & duquel nous auons parlé cy dessus, faisans mention du temps que d'ambuloit qu'il fut, les Roys l'establiert perpetuel en la grâde, & royale cité de Paris. Je ne feray long discours de celle politique administration des Iuges sub-

*Loys Hatin establiert  
le Parlement  
perpetuel à Paris,  
l'an 1315.*

*Chastelet de Paris.*

alternes du Chastelet de Paris, où sont à contempler les vrayes Censeurs iadis instituez à Rome, & celle ancienne rigueur du Senat Thebain, & faut confesser que n'estoit la surveillance des Magistratz de cest ordre, Paris seroit plustost vne boucherie des bons, que le domicile de vertu, veu (comme j'ay dit) la confuse multitude du peuple, & la malice du réps auquel nous sommes. A Paris vous voyez encor celle façon de iuger de iadis sans tât enlacer les matieres, ny rédre les procès immortelz & de laquelle on vse au Consulat, qui est vne troupe de bourgeois de bonne & sainte vie, lesquelz uident en dernier ressort tous differens qui sont pour debte, ou marchandise de marchand à autre, entant qu'il n'y a aucun qui entende mieux le fondz d'vne matiere, que celuy qui y a esté nourry toute sa vie. Ces Consulz ont esté créez de nostre temps pour l'esgard de la conseruation de l'estat des marchans, qui se ruinoient en procez n'ayans loisir de tât prolôger leurs matieres, q̄ de faire enqueste sur enqueste ainsi qu'ô l'acoustume ensuiuât les solênitez de iustice, pour bien esplucher les matieres. L'ordre avec lequel procedent est tel, que le premier qui fait ad-iourner vn autre deuant les Consulz y vient armé de l'obligation, & là chascun propose son droit de sa propre bouche, le serment donné qu'ont les parties de dire verité, le Consul l'enquiert du debteur si celle escripture est sienne, & si elle est veritable: sil la confesse sienne, & ne peut môstrer quittance, ny escrit tesmoignant aucun payement, il est condemné sur le champ de fournir la somme à laquelle il est obligé, & sans que les parties soyent destruites ny avec despens, ny espices pour le iugement. Et d'autât que les matieres criminelles ne se debaten point deuant ces iuges, aussi n'ont ils autre iurisdiction que du seul emprisonnemēt de celuy qui dobit iusqu'à fin de paye, & lequel aussi tost q̄ condéné ils enuoyent coffrer, sil ne satisfait sur l'heure: car il ne sy fault presenter pour y chiquaner & chercher des eschapatouires, il est besoing d'y parler ouuertement, & d'ad-

*Comme les matie-  
res sont debatues  
deuēt les Consulz.*

*Jusqu'ou s'estend  
la puissance des  
Consulz.*

iouster

font les assesseurs de la jurisdiction sur les Princes la maiesté royale que la court est celle & limite par sa modique que les Roys abusent de leur & iustice telle que que il rien de mauvais de soymesme, qui aveux m'amuser à vous leur, & pouvoir de ce leur l'histoire & Grec-Romain n'ont rien de France: & duquel temps que d'ambuloite & royale cité de Paris. Administration des Iuges subalternes les vrais Censeurs du Senat Thebain, & Magistratz de cest ordre, le domicile de vertu, ple, & la malice du temps celle façon de iuger de ces immortelz & de laborgeois de bonne & differens qui sont pour tant qu'il n'y a aucun qui qui y a esté nourry tous-temps pour l'esgard de la voyent en procez n'ayans queste sur enqueste ainsi pour bien esplucher les que le premier qui fait adonné de l'obligation, & là le serment donné qu'ont le débiteur si celle esécriture enne, & ne peut môstrer, il est condamné sur le gé, & sans que les parties sur le iugement. Et d'autant devant ces iuges, aussi emêr de celui qui dobit de ils enuoient coffrer, fil ter pour y chiquaner & der ouuertement, & d'ad-

iouster l'esfait à la parole, entât que la promesse de satisfaire n'empesche que le débiteur n'aille en prison, si de grace le iuge ne luy donne delay avec le contentement de la partie. Et est ce droit seulement entre bourgeois, & vn singulier priuilege donné par le Roy Charles neufiesme regnât à present, aux bones villes de ce royaume pour leur reconnoistre les agreables seruices faits par icelles à sa maiesté, & abregier le pas à vn tas de faiseurs de banqueroutes qui s'entretrent marchand galloyent, & abolissoient le vray tram de marchandise. A la perfection de la police Parlienne, est ioulté l'estat & gouvernement de l'hostel de ville sous le nom des Magistratz en iceluy cõpris, telz que sont le Preuost des Marchés, & quatre Escheuins, les 24. Cõseillers, le Gressier, Procureur, Receueur, & Clerc, Quarterniers, Dixeniers, & Cinquanteniers, de chascun desquelz il fault dire quelque cas en passant, attendant vn plus grand loisir que l'espere en Dieu m'y monstret & plus diligēt, & curieux à en faire les recherches autrement q̄ ne peut faire pour le present. Ceux qui ont baptisé noz Escheuins du nom d'Ediles, mot emprunté des anciens Romains, n'ont ny du tout faully, ny aussi pris soigneuse garde à la chose telle qu'elle se cõporte, d'autant que le droit d'Escheuinage a cecy de cõmun avec l'edilité Romaine, que tout ainsi que les Ediles auoyēt la charge des edifices de la cité, & de voir que par la faulte d'vn logis le voysinage ne sentist rien de preudice, & estoient sur intendans aux bastimens des theatres, à la representation des ieuX publics, & à donner lieu à chascun ordre selon son estat, les Escheuins de Paris aussi sont chargez de ce soucy des Edifices, mais quelz des fortifications de la ville, des lieux publicz, car pour le reste ilz ont leurs iurez, qui seruent à visiter, & maisons, & Cloaques, & Aqueduttes, & canaux, portz, passages, rues, & chemins pour y remedier si aucun vice y est suruenu. Mais en ce les Escheuins ioins au Preuost des marchans surpassent la dignité des Ediles, qu'ilz ont la mesme puillance qu'auoit iadis à Rome le Prefect, ou Commis des viures (qui s'appelle en latin *Præfektus Annonæ*) veu que c'est à eux à pouuoir si bien & à la police de la vente, & a l'abõdance pour la cité qu'il ne manque rien pour la nourriture, bien est vray, qu'icy & le Chastelet, & l'hostel de ville sont cõcurrens en deuoir, & fault qu'y surueillent avec pareille diligence. A Rome ce n'estoyent les Ediles ausquelz la charge de la garde de la cité estoit donnée, là où à Paris ce sont les Escheuins, ou ceux de leur corps qui de nuit, & en temps suspect portent les clefz des portes de la ville, font, & dressent le guet, tiennent garnison, & corps de garde aux portes, & qui plus est donnent passeport à ceux qui sortent de leur ville. En cecy ie cõtempse l'hostel de ville porter vne marque consulaire, & telle qu'auoit le Consul Romain es saisons les plus troublées, lors qu'on leur enchargeoit de se prendre garde que la republique ne fut en rien interessée. Et pour en parler briuement l'estat du corps de ville de Paris, ne peut estre mieux comparé qu'à la dignité des anciens Tribuns du peuple, lesquelz ne craignoient de s'opposer au Senat pour le support des petitz, ainsi que pouuz lyre es liures de tous ceux qui se sont employez à escrire les gettes Romaines: veu qu'à Paris lescitoyés biē qu'ayent le Preuost de Paris cõme

*Estat, & organisation de l'hostel de ville de Paris.*

*Ce qui est de commun, ou d'ancien entre les Escheuins, et les Ediles anciens de Rome.*

*Comis des viures à Rome Præfektus Annonæ.*

*Escheuins sont les Tribuns, Consulaires, & encores Tribuns du peuple.*

*Preuost de Paris chef general de la police.*

LIVRE TROISIÈME

gouverneur de la police generale tât en la ville, que sinages & iurisdiction d'icelle, si est-ce qu'ecor l'hostel de ville est celuy qui doit particulièrement ce deuoir aux siés, q̄ de se soigner de leur salut, & s'opposer à ceux qui tachent de ruiner sa force & prosperité. Si ie dis vray, ou non, ie m'e raporte aux histoires anciènes des le tēps q̄ Paris fut honoré du droit d'Escheuina ge, & du Parloier aux Bourgeois, qu'à presēt on nôme le Bureau, & qu'il le iouit de sa iurisdiction cohercion, cognoissance de causes, rētes, reuenuz, droitz, hōneurs, noblesses, prerogatiues, frāchises, & anciēs priuileges: mais plus me raporte-ie à ce qu'e ont veu noz yeux, qui sont tesmoins de la diligence, & deuoir des officiers de ville faisans tēte aux seditieux, lors que sous pretexte de ne sçay quelle pretendue reformatiō, la puissāce me me de la court estoit comme bridée par la tyrannie des rebelles, & que Messieurs de Parlement ne pouuoient continuer à punir les delinquans, ce fut lors dis-ie, que ces Tribuns, & patrōs de la citē prindrēt la desfence & du Roy, du Senat, de leur ville, & par cōsequēt de toute la France. Il me semble desia q̄ i'ois ces gaste-papiers, qui ne sçachās rien faire qui soit bō, osent toutesfois, ie ne dis reprēdre, mais bien calōnier, ceux qui en escriuāt ne courēt apres quelque proye sortie des mesmes buissons d'un fol desir & glout appetit de s'enrichir, ains le font (quelque pauvreté qui les assaille) de gayeté de cœur, & pour seruir au public, depaiās largemēt du leur à ceux me me qui sont eschārs, & trop chiches à les recognoître: Il me semble (dis-ie) que i'oy les brouillōs poëtiseurs, & ch'ntres des coings des ruēs, dire que ie fais icy la court sans force, & que l'accusé messieurs de Parlement de faulte de cœur durāt les troubles: Aduisē calōniateur quicōque fois, aduisē de pres ce que ie dis, & te souuieñe quel tēps ie te propose, & voyāt q̄ les loix n'ōt force entre les armes, & q̄ le seditieux ne respecte aucunemēt le Magistrat, tu me confesseras aussi q̄ la Court de Parlement (quelque sainte, iuste, constante, & courageuse, quelle soit) fut vn tēps qu'elle n'osoit mōstrer les effaits de sa puissāce: & n'en veux autres relmōins q̄ Messieurs mesmes, lesquelz ie pose parmy le corps de ville l'armās pour le salut cōmun du païs, & adressans le reste des citoyens avec la sagesse de leurs conseilz. Soit dit cecy en passant, à cause que ie sçay qu'il y a des chatouilleux, qui ne cherchēt q̄ les moyēs de trouuer que mordre enuieusēmēt sur mes escripts, mais ie louie Dieu q̄ ie sois tel, sur qui ilz peuuent plustost vser d'enuie, q̄ de pitié ou cōmiseration. Je ne veux pour le present esplucher tout ce qui est à cōsiderer en l'estat de ville, ny amener en quel temps, & souz quel Roy le Preuoost des Marchans, & Escheuins surē instituez à Paris, & quels changemens il y a eu en ceste Police, seulement regarderōs que Rome est celle qui à apris à noz bons, & sages citoyens les moyens de partir les cartiers de la ville. Vous auez peu lyre en Halycarnasse, & Tite Liue alleguez par moy au chapitre de Rome, cōme Romule distribua sa citē en cartiers en chascū creant des dixeniers, Cinquanteniers, & Centeniers, & de laquelle façon de faire ont vsē les Florētins vn long temps, & auant qu'ils ayent estē soumis à vn Duc, & souuerain Prince. Mais à Florence pour y estre la chose confuse, & les ligues eschāuffées, iamais ces cartiers & enseignes des mestiers (car ainsi les appelle Macchiauel) ne peurēt se cōpartir ensemble: là où à Paris tout y va de meil

*Hardiesse de l'hostel de ville de Paris durāt les troubles.*

*Paris distribué en 16. Cartiers.*

*Macchiauel en l'histoire de Florence.*

le finages & iurisdiction  
 i doit particulièrement  
 oppoter à ceux qui taf-  
 ,ou non, ie m'e raporte  
 é du droit d'Escheuina  
 me le Bureau, & qu'el-  
 le causes, rétes, reuenuz,  
 & anciens priuileges: mais  
 i font témoins de la di-  
 e aux scditieux, lors que  
 ution, la puiffance mes-  
 me des rebelles, & que  
 à punir les delinquans,  
 eiré prendrât la def fence  
 t de toute la France. Il  
 çachâs rien fûre qui soit  
 calômer, ceux qui en ef-  
 nefmes buiffons d'vn fol  
 quelque pauureté qui les  
 he, de parât largemēt du  
 nes à les recognoistre: Il  
 rs, & ch intrés des coings  
 & que l'accusé mesieurs  
 : Aduisē calôniateur qui-  
 ienne quel tēps ie te pro-  
 s, & q̄ le scditieux ne tel-  
 s aussi q̄ la Court de Par-  
 geuse, quelle soit) fut vn  
 ance: & n'en veux autres  
 army le corps de ville far  
 reste des citoyens avec la  
 t, à cause que ie sçay qu'il  
 s de trouuer que mordre  
 ic fois tel, sur qui ilz peu-  
 ation. Je ne veux pour le  
 estat de ville, ny amēnt  
 Marchans, & Escheuins  
 eu en ceste Police, seule-  
 à noz bons, & sages ci-  
 e. Vous auez peu lyre en  
 chapitre de Rome, cōme  
 eant des dixeniers, Cin-  
 le faire ont vsé les Florē-  
 omis à vn Duc, & souue-  
 e confusē, & les liges ef-  
 biers (car ainsi les appelle  
 à Paris tout y va de meil

leur ordre. Entant que ce n'est pas la multitude qu'on assemble, ains les  
 Quarteniers desquels il en a lez en Paris, sont ceux qui donnent le mot,  
 & rapportent les choses telles qu'elles sont au conseil, sans que la multitu-  
 de puisse rien sentir des dellemens des chefs de la ville. Or ces Quarteniers  
 sont cōme Colomnelz, ayants chascun leurs cantons & s'occupent à gou-  
 uerner en ce mode Parisiē, & ce qu'ilz font avec telle sagesse que nous  
 auons veu, durant les troubles, qu'il n'y auoit homme qui poyonne d'ar-  
 se & partialité, tant se penlast il estre secret, qui ne fut connu, cog-  
 & enregistré par la diligence de ces hommes, tous lequelz leur enuie  
 dixainiers, & Cinquanteniers selon la distribution que ie vous ay fait cy  
 deuant de la ville de Rome. Et ce qui m'a fait mieux cognoistre ce mel-  
 nage & sage Police, ç'a esté ceste façon & choix d'hommes à eslire les Ca-  
 pitaines en chascū cartier lequelz obeissent au Côteil de ville cōposé des  
 eitzz susditz: Ceux cy sont cōme Dixeniers, & Cinquanteniers menans  
 & cōduisans les Bourgeois en armes soit à faire le guet de nuit, ou à gar-  
 der de iour la porte: & neantmoins ont ilz vn Colônél duquel fault que  
 prennent le mot, & iceluy portant la figure du Quartenier. Mais à fin que  
 rien n'y soit vsurpé, c'est à l'hostel de ville que le mot est pris, ce sont les  
 cheffz qui le donnent, & le Colônél aux Capitaines, & eux à ceux qui  
 sont la ronde, & se tiennent aux corps de garde, ainsi que nous l'auôs veu  
 critiquer durât la misere de ces guerres ciuilles. Et qui voudra voir encor  
 la sagesse de ceste assemblée, qu'il regarde (s'il est François) & aprenne (s'il  
 est estrangier) avec quelle diligence & muette recherche, ayant ne sçay  
 quelle forme du balotement Venitien, on s'est fait certain en Paris des  
 conspirateurs, & de ceux qui trahissans leurs païs, ne se môstrent que mal  
 affectionnez à leur Prince. Il n'est impossible pour cest heure de parler  
 des institutiōs des iurez, des Archers, Haquebutiers, & Arbalestiers de la  
 ville, jaçoit que cela monstre vne bien grande autorité, & que ceste mai-  
 son commune à eu sa fondation sur quelque plan plus grand que la mar-  
 chandise: i'obmetz les assemblées de la S. Mathias, en souuenance de la  
 liberté du peuple, ainsi que les Romains ont iadis celebré annuellement  
 le iour que les Tarquins furent chasséz de Rome, & viēdray à parler du  
 droit cōmun qui fait viure, & le Parisiens, & celuy qui luy est voisin en  
 paix, alliance, & cōcorde. Tout ainsi qu'en Frâce y a deux sortes de droit de  
 seigneurie, ou directemēt seigneuriaux, à sçauoir feodal, & censuel, aussi  
 cōsidere-lon doublement les droitz qui apartiēnt aux seigneurs en fief  
 ou Censue, & sur lequelz les coustumes des païs sont fondées: entât qu'à  
 Paris & la Preuosté au tiltre premier des loix Municipales, est proposé le  
 mot de fief au premier article, disant que le seig. feodal par faulte d'hōme,  
 droitz, & deuoirs non faitz & payez peur mettre en sa main le fief mou-  
 uant de luy, & faire les fiefs siens durât la main mise. C'est ce droit de Val-  
 selage q̄ les Latins appellent, ius clientelæ, & duquel nous auons parlé au  
 chapitre des Romains à fin qu'o voye cōme les François & aut res natiōs  
 se sont arrestez sur la sagesse ancienne establisans leurs republicues, s'uy-  
 uant la forme qu'ils en auoyent veu vser, & aux Romains, & aux Gaulois  
 desquelz ilz empieterent les terres. Mais voyons comme les bastisseurs

*Institutio dei Ca-  
 lonielz & Capi-  
 tainis à Paris.*

*Ordre tenu sur le  
 fait des Capitai-  
 nes.*

*Coustumes de Pa-  
 ris.  
 Tilt. 55.*

*Tilt. 1. 55. 2.*

LIVRE TROISIEME

de l'edifice de ces loix estoient preuoyés tout euenemēt. Si auēū fief (dit le second article) eschet par succession de pere, ou mere, ayeul, ou ayeule, il n'est deu au seigneur feodal, dudit fief par les descendans en ligne directe que la bouche, & les mains avec le serment de feauté: la loy se contente que les premiers possesseurs ayent fait le deuoir, sans astraindre les heritiers en ligne directe à plus grande recognoissance. Par ceuy & ce qui sensuit en matiere de fiefz, se voyent les libertez & grans priuilegez o-ctroyez à ceux qui de tout temps se sont bien portez au gouuernement de la republique, veu que les fiefz mesmes, & vasselages monstrēt la vile condition des vns se soumettās sous la seigneurie libre des autres, ausquelz selon la loy Françoisē ils doiuent main forte, compaignie, secours, & recognoissance, voire est atteint le vassal de felonnie, sil entreprend contre son seig. de fief, ou sil vse de parolles moins honnestes en luy parlāt. Aussi n'est-ce pas vne grand seruitude au noble tenant son fief d'vn autre, que d'estre contraint de luy donner vn denombrement de son bien dans 40. iours apres auoir presentē son hommage au seign. feodal: Contemplons aussi combien de tout temps le droit d'aisnéesse, à esté respectē de toutes nations, veu que la sainte escriture le monstre au Genesē en l'estrif entre Iacob, & Esau, & de Ioseph voulāt faire auantager l'vn de ses enfans plus que l'autre par Israël leur grand pere: & la loy Parisienne porte ces motz. Le filz aisné porte pour son droit d'aisnéesse le principal manoir, avec le iardin selon la closture tenue en fief: & sil n'y a point de iardin, vn arpent de terre, ou le vol d'vn chapon tenu en fief au ioignant de laditte maison: & puis y est adioustē, que les pere, & mere decedans, sils laissent deux enfans seulement, l'aisné aura par precipu vn hostel tenu en fief tel qu'il voudra choisir, avec le tiers des fiefz, & heritages tenuz noblement, là où le second n'aura que l'autre tiers pour son apanage. Si plusieurs enfans, l'aisné a tousiours hostel precipu, tant du costē maternel, que paternel, & iouist de la belle moitié de tous les heritages, le reste estant pour le lot & part des autres enfans ensemble. Les Parisiens n'ont du tout pratiqué la loy Salique, entant qu'ilz n'ont point forecloz les filles de l'heritage, neātmoins la coustume ordōne que ny ayāt que filles qui succedēt, droit d'aisnéesse ny à lieu quelconque, ains partissent esgalemēt leur heritage. Aussi n'est permis aux femmes d'heriter en successiō ou hoirie en ligne collateralle, avec les males en pareil degré: aussi en la ligne collateralle n'est respectē aucunemēt le droit d'aisnéesse. Au reste qu'on voye la sagesse des anciens en ce qu'ils donoient auancemēt d'age à ceux qu'ilz estimoient auoir esté soueuenent nourris, & bien instruits, lors qu'ilz voulurent que celuy qui tiēt fief fut en aage, sil estoit homme, à 20. ans, & si fille à quinze, quant à la foy, & hommage, & administration de fief. Je laisse plusieurs autres loix sur les mesmes fiefz, & francalleuz, me contentant que on voye superficiellement combien noz ancestres se sont soignez d'oster tout moyen de procez, & querelles entre leurs successeurs. Et ne m'amuseray sur les Censues, & droitz seigneuriaux sur les subietz pour censue, ou seigneurie fonciere, tairay encor les loix des mariages, les seruitudes, & autres points à cōsiderer, les vz, & coustumes sur les bestes vendues, les re-

55.5. & 6.

55.8. & 9. du droit d'aisnéesse.

Paragr. 16.

55.20. & 21.

uenuz de la ville, & hostel d'icelle sur le vin, peages, gabelles, piedfourché bleds, bois & autres choses cōtenues és ordōnances de la ville, pour encor redire en vn mot que qui ne sçait que vault policer vne ville, ny les moyēs de bien mesnager vne maison, qu'il ne luy fault autre liure Politique, ny Economique que la forme du gouvernement de ceste ville: pour l'ornement de laquelle on voit encor la sainteté des Ecclesiastiques, la richesse, sacre, & reuerēce du saint, & admirable temple dedié en l'honneur de la glorieuse vierge mere de nostre seigneur, & tāt d'autres lieux autāt pleins de deuotion, que seruis d'vne infinité d'hommes religieux, sçauans & debonnairez & dequoy ie me tairay, à cause que Corrozet vous en à fait vne allēz ample description, & que i'espere (comme i'ay dit) encore quelque autre fois de mieux à loisir deschiffrer ceste matiere.

*Paris est l'escole de police, & d'economie.*

*De l'Vniuersité de Paris, loiz, institution, fondation, & priuileges d'icelle. Chapitre 33.*



**P** O Y que & la France, & les Roys d'icelle, Paris, & les citoyens, ayent de tout temps fait paroistre le lustre de leur vertu, siest ce que biē peu la memoire de la posterité a esté esclai . . . de telle lumiere, iusqu'à ce que au manieement des armes ilz ont conioint & marié les lettres, & que avec le gouvernement politique, la doctrine, & grand sçauoir ont pris alliance. Aussi Charles le grand & Roy de France, & Empereur d'Occident fut celuy qui le premier dressa en Frāce, & à Paris celle fameuse Vniuersité, qui estāt l'œuure d'vn grand Monarque, a depuis esté si grande & respectée, que presque toute la Chrestienté dependoit de son opinion, & à laquelle tous les hommes de sçauoir estoient redcuables, pour y auoir puisē dequoy enrichir leurs esprits. Et iaçoit que Charles le grand se soit monstré comme le pere, & introducteur de l'Vniuersité en Paris, & que l'escole luy doie beaucoup, si est-ce qu'il ne feit q̄ la seulement esbaucher tout ainsi q̄ le charpentier fait d'vne piece de boys qu'il veut mettre en besoigne pour en tirer quelque beau ouatage, laissant à ses successeurs l'honneur d'y donner fin, & accomplissement tel qu'il y eust mis, si les guerres ne luy eussent empesché le cours de ses desseins. Ses enfans encor se soucians plus de l'ambition que du sçauoir, n'en feirent guere grand compte, laissant cest auantage à la race Gauloise, & florissante des Capetz vrayz Gauloys, sortis de Paris, seigneurs sur les Parisiens, & chefs de la famille tres-chrestienne, qui à present gouverne le sceptre & couronne des Gauloys, qui ont & les armes, au poing, & les lettres au cerueau pour se preualoir de leurs ennemys, & faire parade aux estrangers de ce, dequoy iadis Athenes se tenoit si glorieuse. Au reste ne fault penser que la Gaule auant ceste fondatiō fut sans exercice des lettres, veu que nous auons monstré cy deuant, comme Saron Roy des Celtes fut le premier qui ouurist escole entre les Gauloys: & comme les Druides, ainsi que escrit Cesar, enseignoyent la Philosophie à ceux de leur nation, & que les

*Les lettres de auant illustré la France, que les armes.*

*L'uniuersité de Paris honorée de tous.*

*Rois descendus de Capet ont illustré les lettres.*

*De Saron. voyez cy dessus ch. 28.*

LIVRE TROISIEME

*De l'Escole de  
Marseille. roy  
Strabon 4.*

histoires nous font foy que Marseille à esté escole si fameuse que les Ro-  
mains y enuoyent leurs enfans, aussi bié qu'à Athenes ou Rhodes pour  
y aprendre les lettres. Mais tât plus les esprits se sont ouuerts, & q la pieté  
& religiõ y ont pris de fondement, aussi les lettres y ont esté les mieux re-  
ceus: & en quel temps ç'a esté q le plus ceste vniuersité fut autorisée, il est  
faison de le considerer. Nous n'ayans peu auoir ny recouurer l'originare  
de la premiere institutiõ faite de ceste magnifique dignité du Recteur, &

*Philippo Augu-  
ste a esté celuy qui  
a donné de beaux  
priuileges à l'V-  
niuersité de Paris*

quatre procureurs des natiõs, si est-ce que assez aisément nous remarquõs  
que c'est de lõg tẽps que l'vniuersité est establie, veu q le roy Philippe Au-  
guste surnomé dieu donné par lettres données l'an 1200. fait assez voir, au-  
torisant les immunitéz des escoliers de quel temps ilz tenoyent leurs pri-  
uileges, veu mesmement q le dit Roy amene les patentes de son feu pere  
Louys, qui auoit (en faueur des escoliers) fait quelques ordõnances: & ice-  
luy Loys establisant loy, fait cognoistre q dès que la France fut en repos  
apres les guerres, entre les maisons d'Alemaigne, & de Gaule, & que les  
Normands furent suiuez à la couronne, les Capets tenans le Royaume, &

*Robert roy hom-  
me de grãdes let-  
tres.*

notamment le roy Robert homme docte & debonnaire, que ce fut aussi  
lors que Paris sentist sa Monarchie en ce qui est des lettres, veu q de Char-  
les le grand, on n'a autre cas sinon l'institution premiere, non que ie pense  
qu'il n'y aye aussi bien des lettres de priuilege de luy que des autres roys,  
mais que l'iniure du temps, & le peu de soing des hõmes en ont fait per-  
dre les originaires. Parainsi l'issans ces fondations avec les donations, li-  
cences, libertez, priuileges & immunitéz données tât des Papes q des roys  
à l'excelléte escole generale de Paris, mere de toutes les autres, nous nous  
contenterons pour ceste fois de toucher vn peu sur la creatiõ du recteur,

*Symon Cardinal  
dresse les statutz  
de l'vniuersité, l'ã  
de grace 1279.*

suivant qu'elle fut ordonnèe par le Cardinal du tiltre de sainte Cecille le-  
gat en France souz Pape Nicolas troisieme du nom en l'an de nostre sei-  
gneur mille deux cens septante neuf, & regnant sur les François Philippe  
filz du bon roy saint Louys: d'autãr que ce fut lors que fut faite la premie-  
re reformation de l'vniuersité de Paris par l'autorité du saint siege de Ro-  
me. Or voycy comme ce Cardinal en ordõne: Le Recteur sera par cy apres  
esleu en ceste maniere, Les quatre procureurs des natiõs (à sçauoir de Frã-  
ce, Picardie, Normandie, & Alemaigne) iureront solennellement deuant  
les nations d'eslire vn autre Recteur que celuy qui l'est, & tel qu'en con-  
science ilz estimeront ydoine, suffisant, & prouffitabile tât à la charge, que

*Statut du Legat  
Symon sur l'ele-  
ction du recteur.*

pour tout le corps de l'Vniuersité, sans que amitié, ny haine, faueur ny au-  
tre passion les esmeuee à choisir vn plustost qu'un autre. Celuy qui sera  
esleu par ces quatre, ou les troys y consentans, emportera la dignité: mais  
ne s'accordants ces quatre ou trois en l'election, le Recteur precedent se-  
ra appellé pour recueillir les voix, lesquelles ne pouuants s'accorder, seront  
encor nommez quatre electeurs de chacune nation selon le choix des  
quelz, & la plus grand voix l'emportant le Recteur sera nommé, & iouira  
de son ranc durant le trimestre prefix à ceste dignité: l'election de laquel-  
le, se fait tous les trois moys, c'est à sçauoir à Noel, à nostre Dame de Mars  
aux festes de saint Iehan Baptiste, & de saint Denys.

*Quelz, sont les e-  
lecteurs du recteur.*

Or enclõst-on les electeurs dans vn certain lieu, d'où ils ne peuuent sor-

tir sans nommer le chef des escoliers, & fault que l'election se voidée dans  
 le temps que demeure à brusler vne chandelle de cire de poids certain,  
 n'estant permis à Bedeau, ny autre d'aller vers les electeurs pour leur re-  
 commander homme quelconque aspirant à l'office, voire y est estroite-  
 ment deffendu q̄ les electeurs mangent ny boient au lieu où se fait l'ele-  
 ction: & ne pouans s'accorder, c'est aux maistres és artz d'en y enuoyer  
 d'autres, sans que plus ces premiers puissent rien pretendre en l'election.  
 Or est-il que à Paris y a quatre facultez à sçauoir de Theologie, decretz,  
 Medecine; & des Artz, & neantmoins la seule faculté des artz est celle  
 qui eslit le Recteur de son corps, lequel toutesfois à puissance, & sur les  
 Theologiens, Decretistes, & Medecins, aussi bien que sur les maistres és  
 artz: & sont trestoutz tenus de luy faire honneur & reuerence. Et affin  
 que on voye avec quelle maiesté ceste republique est maniée, il y a de  
 tout temps quatre Chanceliers, deux pour les Bacheliers, le Chancelier  
 nostre Dame de Paris, & celuy de sainte Geneuiefue, lesquelz fault que  
 soyent créez deuant l'Euesque au Chapitre Episcopal, & où il doiuet iu-  
 rer de n' licencier aucun soit Theologien, Canoniste, Medecin ou  
 Artien fil n'est digne de tel honneur, & capable pour auoir fait son de-  
 uoir en l'estude: sur quoy il doiuet s'enquerir des maistres, & Docteurs  
 des facultez, lesquelz leur en diront la verité en leur conscience. Cecy est  
 pris d'une bulle du Pape Gregoire onzième du nom, comme soufcri-  
 uant & approuuât ce que auoyent fait ses predecesseurs, Urbain cinquief-  
 me & Innocent sixiesme, touchant les priuileges donnez à l'escole gene-  
 rale de Paris, & duquel sur ce propos telles sont les parolles parlant des  
 iniures faites aux escoliers: S'il aduiet qu'on iniurie, ou emprisonne à tort  
 quelcun des vostres si on ne cesse apres l'admonition, de vous tourmèter,  
 il vous soit loisible, si bõ vous semble, de cesser voz leçons. Et s'il y escheoit  
 crime digne de punition, que ce soit à l'Euesque que la cognoissance en  
 soit gardée: defendant que desormais vn escolier ne puisse estre emprison-  
 né pour debte estant cela prohibé par les constitutions des saints Canons,  
 & decretz legitimes. Le Pape deffend encor aux escoliers de n'aller avec  
 armes par ville, & ne veut q̄ l'vniuersité prene la cause & defence en main  
 de ceux qui troublēt le repos du public avec leurs ports d'armes, & ribler-  
 ries: De quel mesnage on vse aux leçons est veu en ce qu'il est soigneuse-  
 ment estably que nul liure sera leu, sans premierement auoir esté vilité par  
 les Docteurs, & receu par les Conciles, & apres qu'on en aura retranché  
 les fautes si quelcune y en estoit sursemée. Est de l'ancienne ordonnan-  
 ce de l'vniuersité de Paris q̄ les maistres, & escoliers estudians en la sain-  
 te Theologie ne s'affectionnent trop à aparostre grans philosophes, que  
 ilz ne parlent point la langue vulgaire du peuple, seulement disputent en  
 l'escole ce qui est de leur vacation, sans prophaner avec leurs questions,  
 les choses saintes deuant le peuple. Iadis on obseruoit que si vn escolier  
 mouroit à Paris sans tester, l'Euesque & quelcun des maistres se faisoient  
 des biens du deffunt, les mettans en sequestre, iusqu'à tant qu'ils en eus-  
 sent fait aduertir les parens du trespassé, affin que rien ne fut defraudé à  
 ceux à qui legitimement estoit deuë la succession.

*Gregoire II. soit  
 en Auignon, l'ã  
 1372. Et retourna  
 à Rome l'ã 1376.*

LIVRE TROISIÈME

*Cette ordonnance fut faite par le Cardinal Legat l'année de grace. 1214. du regne de Philippe Aug. 3. du Pape Innocent. 3.*

N'estoit permis à aucun de lyre dans Paris s'il n'auoit atteint l'an 21. de son aage, & n'auoit ouy les arts l'espace de six ans, & failloit que promist de lyre deux ans pour le moins, que celui qui voudra lyre soit bien renommé, non noté d'aucune infamie. Les liures d'Aristote, de Physique, & Metaphysique estoient prohibez à lyre publiquement par le commandement du legat Estienne Cardinal au mont Celie. N'estoit loisible de banquetter

*Ces statuts furent faits l'an de grace 1337.*

*Serment en l'election du Recteur.*

*Promesse des procureurs des nations.*

*L'vniuersité apelée fille par les Roys de France.*

aux assemblées, ny responses, & actes des maistres si ce n'estoit en particulier que l'un amy pouuoit apeller, & conuier l'autre: ces reformatiōs sont bien abolies à présent, où les banquets coustent plus aux pauvres & regés & escoliers, que la pension de tout le temps qu'ils demeurēt aux estudes. L'obmetts pour cause de briefueté la donation du pré aux clerics, la confirmation d'icelle par les Papes, & Roys regnants durant les empeschemens, & vne infinité de statuts, tant sur les facultez, que les simples escoliers, & lesquels seruent au grand prouffit de l'vniuersité & repos de la ville: seulement proposeray le serment, & forme de ce que iurent, & promettent ceux qui veulent auoir entrée en la congregation generale: Et premiere-ment ilz protestent de garder les priuileges, statuts, immunités, libertés & droitz de l'vniuersité, en quelque estat ou grandeur qu'ilz paruiennent, & que au reste ilz ne reuele: voient les secrets de l'vniuersité. Faut que iurent d'vser de bonne & loyale toy en l'election du recteur: & à ceux qui veulent entrer au cours, & examen, on fait faire serment qu'ilz n'ont rien donné, promis, ny fait promettre ny au chancelier, ny à son commis pour l'audience, licence, examen, ou quelque autre deuoir que ce soit: & que à quelque degré d'honneur qu'ilz paruiennēt il ne fera jamais qu'ils ne portent honneur, & reuerence au Recteur, & à tout le corps de l'vniuersité. Les Procureurs astraignent leur foy à bien & deuement exercer l'office à eux donné pour la nation de laquelle ils sont, pourfuiuant ceux qui seront nuisibles par tous moyens possibles: Le laisse les sermens des receueurs des nations, des Conseruateurs, de ceux qui examinent és determinances, & reciproquement de ceux qui sont examinez: ne veux discourir des licentiez aux arts, ny des Bedeaux chacun en sa nation, & moins m'amuseray au serment des libraires iurez soyent les quatre principaux, ou les vingt moindres, ny aux messagers, relieurs, enlumineurs, & parcheminiers deputez pour le seruice de l'escole. Passeray sous silence les articles que les maistres és artz, ains qu'auoir leurs lettres de maistrise, sont tenus de iurer deuant le recteur, ny ceux qui promettent les messagers voulans enuoyer en court de Rome: & ne me soucie d'escire ce que le Recteur afferme, & promet en presence de la faculté alors qu'on l'institue, & eslit pour chef de toute l'escole, & n'employeray le temps à specifier la diuersité des habits en chacune faculté, & comme, & avec droit le chaperon est contemplé parmi ceste troupe de sçauants hommes, ie differe à vne autre fois avec quel appareil, pompe & ceremonies le Recteur se trouue aux obseques des Roys, & comme il tient vn costé de la rue, & l'Euesque de Paris l'autre, & le corps estât entre les deux: & ne fault s'esbahir si on fait vn si grand honneur aux chefs de l'escole, veu que les Roys s'estimēt eux-mesmes honorez d'auoir donné le tiltre de leur fille bien-aymée à l'vniuersité de Paris, pour

ris, pour la conseruation de laquelle sont commis les principaux prelatz de la France, & nommément vn des Pairs, à sçauoir le Comte, & Euesque de Beauuais : & qu'aussi c'est d'elle que sortent ceux qui font viure l'estat public en force, lequel sans les lettres s'en iroit à neant, & periroit comme l'herbe qui en l'ardeur de l'esté est sans humeur quelcôque. Il me sembleroit chose superflue de racompter le droit du recteur en celle foire du Lédit tant renommée, lequel fault qu'en face l'ouerture, & sans l'autorité duquel accompagnée de ses suppostz il n'est loisible aux marchés de mettre rien de leur denrée en vente: quoy que ceste puissance monstre, & l'antiquité, & l'excelléce des droits, & deuoirs de l'escole de Paris. Laquelle de nostre temps au grand honneur de noz roys treschrestiens, bié, & proufit de la cité de Paris, auacement de tous pauvres estudiants, feu de bonne & perpetuelle memoire François I. du nom roy inuincible & restaurateur des bones lettres, a augmentée de douze lecteurs publics, & lisans gratuitement salariez du thesor royal, & monstrés tout sçauoir, & toutes langues, a toutes les nations, qui se retirent à Paris pour y aprendre les bonnes sciences, & disciplines. A la charité de François a aydé la liberalité de Henry second grand amy des sçauans, & renouelleur de l'ancienne discipline militaire, & la debonnaireté de Charles neufiesme continuant, voire surpassant ses predecesseurs, en ce que d'une main liberale & affection vrayement royale, & paternelle, il chérit les sçauans les nourrit & entretient, & préd plaisir, au milieu de tant de troubles, que & ses subiets, & les estrangers puissent auoir dequoy rassasier, & contenter leurs esprits en ce Royaume. Ainsi, par le moyen de noz bons roys, le Grec, l'Hebreu, les Mathematiques, l'art d'oratoire, & philosophie nous estans familiers, & chacun en pouuant puiser gratuitement, & ce en la grand cité de Paris, ne faut festonner si ie l'apelle le miracle de l'vniuers, & la nourrice & mere de tout ce qui est de parfait entre les homes de sçauoir. Et ie prie ceux qui ont l'heur que de voir paris plus pour y faire aprentissage de vertu, que pour y passer leur vie en delices, qu'ils me dient quel plus grand, & gracieux contentement peuuent ilz auoir, que lors qu'ils voyent celle assemblée venerable où le Recteur est comme vn Prince assis parmy la troupe infinie de tant de Docteurs, Licentiez, Bacheliers, & hommes doctes de tous ordres, estats, vacations, sciences, & doctrines, assisté de sa garde, non armée, mais ressentant la grauité d'un Senat Venitien, & où le seul clin d'œil a autant de puissance que éz maisons royales le grand escadron des hommes chargez de toute sorte d'armes. Quel plus grand salaire peut auoir l'homme de son labeur, & longue fatigue que l'honneur: puis que c'est luy qui nourrist les arts, & pour l'acquest & gaing duquel l'homme ne craint de mettre sa vie en hazard: aussi ceux qui ayant estudié deuément, & donné preuue de leur diligence, reçoient pour salaire que chacun les voit mis au ranc des hommes honorables, parmy les premiers de tout le monde, & en la face d'un infiny nombre de peuple, & en la ville où toutes nations abordent, & la plus grande & fameuse que cognoisse guere nostre Europe. Je pourray encor deduire les statuts de la nouvelle reformatio de nostre Vniuersité faite par le Cardinal d'Estouteuille en l'an de grace 1482. & reciter les

*Le Recteur ouvre  
le Ledit.*

*Institution des  
lecteurs royaux par  
François premier  
du nom.*

*Ce fut du regne de  
Charles 7. et se fit  
à Rome Nicolas  
cinquiesme.*

## L I V R E T R O I S I E M E

articles d'icelle, mais le temps me pressant, ie garderay ce discours pour vne seconde edition, où i'espere recueillir plus au long, & l'estat de la ville, & les droits tant des citoyens que de l'escole. & remarquer les hommes doctes ausquelz nous sommes redevables, & pour la memoire de leur vertu, & grande erudition les marques de laquelle paroissent encor és livres que nous auons d'eux, & qui nous aprennent à cognoistre que Paris ne peut estre surmontée de rien qui soit sous le Ciel, ny imitée que de soy mesme. Et voila quant à Paris seruat de cr'ion pour dresser quelque iour le tableau mieux adapté de couleurs, & si bien ombragé que les plus louches, ou iniques iuges de la peinture, s'ilz ne sont du tout peruertis y trouveront dequoy contenter leur calomnieuse enuie, avec laquelle les mēdisans pouruiuent mes escritz, sans que ie pense les offencer, si ce n'est en leur donnant dequoy se contenter, & me soumettant au iugement des sages & modestes, lesquels me feront vn grand bien, plaisir, & faueur, s'il leur plaist de me monstrier mes fautes, sans descrier en secret mes escritz, & les accuser peut estre trop immoderément de vanité, & ignorāce: mais s'ils sont ignorants ie les excuse, apellant neantmoins de leur sentence, n'ē veux croire que les sçauants, & telz qui soyent cogneus autant par leur erudition que ces enuieux par leur mēdire.

*Des Bourguignons, mœurs, & façons anciennes d'iceux, leur origine, conquētes, & courses, & en quel temps est-ce qu'ils conquirent les Gaules. Chapitre 34.*

*Peu de diligence des historiens François sur l'origine des peuples.*



Oz annalistes s'estans contentez iadis de seulement racompter la narration toute nue d'vne histoire, & le discours des choses comme elles se sont passées, ont aussi laissé comme caché souz le tombeau obscur de l'oubliance, l'origine des plus braues, genereuses & illustres nations de la terre. Et qu'il soit ainsi, ie vous prie de voir lequel qu'il vous plaira de noz historiens François, & d'y remarquer leur diligence, & lors vous cognoistrez qu'ilz vous ont assez gazouillé de la venue d'vne, ou autre nation en la terre Gauloise, & n'y ont point oublié le temps, mais de passer outre, & esplucher de quel país ces estrangers sont sortis, quelle a esté leur source qui les a incitez à diuaguer ainsi, les plus experts n'y ont presque donné aucune tainte. Veu que Aymon moine de saint Germain des prez, diligent au reste en l'histoire parlant du país Bourguignon, en dit ces mots pour toute resolution, vne partie de la Gaule Lyonnaise, pour auoir esté occupée par les Bourguignons, retinst aussi le nom de Bourgoigne: & parlant des Normands, voicy tout ce qu'il en propose: L'an 846. la nation Normande seruat sur la Gaule, vint iusqu'à Paris, gastant tout & saccagea le monastere de saint Germain lez Paris: il parle bien de ceste course Normande: mais il taist qui estoit ce peuple, d'où il venoit, & de quelle terre il auoit son origine: & d'autres voulans faire des suffisans se sont tellement embrouillez que lors qu'ilz se pensent auoir fait quelque grand chose, ils sont plus

*Aymon. liur. 1. chap. 5.*

*Aymon liur. 5. chap. 20.*

esloignez de la verité que iamais, & si en lieu de contenter le lecteur, ilz luy donnent plus de trauail, & fascherie. C'est pourquoy ie trauaille tant à l'éclercissement des matieres, & me peine à feillerer les bons liures, pour ne laisser rien en doute, ou qui ne soit à tout le moins discouru avec telle diligence que chacun pourta parler par raison, & de son pays, & de les ancestres, sinon de tous, au moins d'une bonne partie, à cause que les anciens ( comme s'outent i'ay proposé ) se sont plus arrestez au bien faire, que à escrire leurs vertuz, prouës, noblesse, & antiquité.

Comme ainsi soit, donc, que en mesme faison presque les Gaules se soyent iadis veuës assaillies de plusieurs, & diuerses nations qui enuioyent ia gloire de l'Empire de Rome, & taschoyent de l'abatre pour establiir leur puissance, & que on sçache que les plus braues qui les ont vsurpées, & les premiers sur la declination de la force Romaine, ç'ont esté les Bourguignons & François: ayant parlé de l'origine, courses, conquestes, & heur des vns, n'est inconuenient d'vser de pareil deuoir aux autres, entant que depuis ilz se sont acharnez les vns sur les autres, & en fin s'accordants ont vescu souz loy, & langage semblable, recognoissantz mesmes Princes, & vians presque de pareilles mœurs & façons de faire. Pour à quoy satisfaire il nous fault reprendre l'histoire vn peu de plus hault que ceux qui iusques icy se sont arrestez sur le milieu, & ont commencé leur narré par le point qui leur deuoit seruir de fin, & est besoing d'aller visiter les país loingtains pour y trouuer les semences du Bourguignon.

Les Wandales estans aussi bien sortis de Scandinauie, & pays plus Septentrionaux que les Goths, furent iadis diuisez en diuerses bandes, & apellez de diuerses appellations, lesquelz neantmoins Pline dit estre Germains lors qu'il en parle en ceste sorte: Car la Germanie plusieurs années apres ayant esté decouuerte, quoy que non du tout, nous donne licence de coniecturer, que l'opinion des Grecz est fort esloignée, & differente de la longueur & estendue qu'Agrippe donne à ceste Prouince.

Or y a-il cinq sortes de Germains: les Wandiles partie desquelz sont contenus souz le nom de Bourguignons, les Warins, & Guttones, & ce qui s'ensuit au texte dudit Pline. Entre ces Wandiles, que communément on appelle Wandales, les vns furent nommez relz, à cause qu'on les chassa de leur pays, entant que les Goths, & plus forts, & plus nobles, illustres & puissants que les precedents les contraignirent de vuidier, & habiter nouvelles terres: les autres se faschans d'ainsi courir, & changer de giste de iour à autre bastirent des villes, & bourgades, & pour laquelle occasion ilz furent apellez Bourguignons, comme ceux qui se faschoyent d'ainsi courir, & remuer si souuent mefnage.

De ceste origine Scandinauienne fait mention Iornardus en son liure Gothique: mais Procopie parlant des Wandales est d'opinion contraire, disant ainsi: Les Wandiles se tenantz le long des paluz Meotides, se sentans pressés de faim, se ruèrent sur les Germains, & ceux que à présent on appelle François ( car ceste nation s'estoir pour lors arrestée en la Franconie ) & passans le Rhin, apellerent à leur alliance & societé les Gothz & les Alans.

*Quelles nations ont  
enuahy la Gaule  
apres les Romains.*

*Pline li. 4. ch. 14.*

*Pytholomé appelle  
les Bourguignons  
Bourgons: liu. 3.  
cha. 5. Tab. d'Eu-  
rope. 7.*

*Procop li. 3 de la  
guer. Vandalique.*

LIVRE TROISIÈSME

*Le Wistule s'appelle ores Dantz.*

*Le grand Boristhene à p. sent Neper, & le petit Boh.*

*Vuy Fernandez en l'histoire Gothique.*

*Bourguignons en Pologne.*

*Sidonie Apollinaire i. Panegyrique à Maius.*

*Bourguignons au pres du Rhin. Ammii Marcellin l. iv. c. c.*

*Ammii Marcellin l. vi. c. vi. Valentiniâ arme les Bourguignons contre les Alemans cecy aduint l'an. 377.*

Or ce peuple ayant laissé son pays s'arresta le long de la mer Baltée entre les fleuves Wistule, & Albe, où sont à ceste heure les Prouinces de Pomeranie, Meclaburg, & Prussie, mais les Bourguignons, gens plus paisibles, & ayans le repos, comme ceux qui auoyét acoustumé de viure socialemēt & par les villages & bourgades, s'estendirent entre les deux fleuves de Wistule, & Boristhene, où est maintenant compris le Royaume de Pologne. Ces pauvres Bourguignons furent presque tous desconfits, & ruinez par les Gepides leurs parens conduits par Faltide leur roy, qui l'attaquât aussi aux Goths les fâcha grandement, mais en fin les Lombards tuinerent la race des Gepides. Si les susdits Bourguignons se sont jamais pourmenez par la Sarmatie, ie m'en raporte à ces vers de Sidonie à Maioran lors que il dit:

*Au pol Sichonien, ou l'ourse va naissant  
Sous tes aigles s'esmeut le Basterne nuisant,  
Le Sueue, & Pannonien, le Neure, Chune & Gethe,  
Le Dace, & fier Alan, le Rugien fiere beste  
Le Vuesi, & Bourguignon, l'Alite, & l'Ostrogoth,  
Le Bissalte, & Procuste, le Procuste, le Goth,  
Le Sarmate frilleux, le puissant Moscouite  
A ton Aigle est suet, sous laquelle despitte,  
Combat tout le Caucase, & les flots Scythiens  
Du Tanays glacé sont les esclaves tiens.*

Le Bourguignon donc sorty que fut de Scythie, il passa, comme dit est, en la Sarmatie d'Europe, puis entra en la Germanie vers l'Ocean, & de là s'en vint pres le Rhin, où à present est le Marquiar de Bade, & la basse marche du Palatin du Rhin que Ammian Marcellin appelle la region Capellarie, lors qu'il en parle en ceste sorte: Apres qu'on eust bruslé la closture des maisons sans force, deffait & massacré vne grand multitude d'hommes, & qu'on en eut veu vne partie mis & taillez en pieces, les autres qui rédoient les mains & supplioyēt qu'on les prist à mercy, on vint à la regiō nommée Capellarie, où Palas, où les bornes diuisoyent les finages d'entre les Alemans & Bourguignons, & ce fut là que le camp de Cefar fut assis. Ce Cefar estoit l'Apostat, lequel (comme auons dit ailleurs) fut proclamé Emp. en Gaule, & salué pour tel à Paris, & lequel courut sus aux Alemans voulans enuahir les Prouinces Romaines, entre lesquelles estoient les Bourguignons, qui apellez à la societé, & amitié des Empereurs estans trompez par iceux s'emanciperent aussi bien que le reste des estrangers, ainsi que on peut recueillir du mesme auteur sus allegué, lors qu'il dit: Valentiniâ discourant plusieurs choses en son esprit, se voyoit angoussé diuersement, considerant, & regardant les diuers succez aduenuz, & pensant par quelz moyens, & ruses, il romproit, & abatroit l'orgueil, & des Alemans, & du Roy Macrian, lesquels ne cessoyent en forte quelconque de troubler l'estat, & repos de l'Empire. Car ceste furieuse nation estoit estimée auoir esté libre, & sans sentir déz le commencement aucun effort d'autrui, bien que naissant elle eust esté affligée de diuers assaultz de fortune. En fin l'Empereur s'arre-

resta en cest aduis, & deliberation, qu'il seroit bon d'irriter les Bourguignons, contre lesditz Alemans, sçachant que c'estoit vn peuple vaillant & guerrier, & le nombre duquel estoit infiny en multitude, & par mesme moyen qui estoient craints, & redoutez de rous leurs voisins. Ainsi il escriuoit souuent secretement à leurs Roys, f'aydant de la diligence des hommes plus fidelles de la suite, & qui tinssent son affaire secret, à fin qu'à temps certain ils se ruassent sur l'Alemant, avec promesse de leur tenir la main, & passant le Rhin de se venir mettre à la face, & au deuant d'eux avec l'armée Romaine lors qu'ils seroyent estonnez de l'appareil, & forces de la gaillardise Bourguignonne. Il y eust deux raisons qui inciterent les Bourguignons de condescendre de bon cœur à cecy, & de receuoir les lettres du Prince Romain: la premiere entant que les Bourguignons se vantoient que dès long temps ils estoient sortis de mesme race & langue que les Romains: d'auantage qu'ilz auoyent debat, & querelle avec l'Alemant à cause des salines, & des limites, & finages de leur Prouince: qui fut cause qu'ilz enuoyèrent vne belle armée d'hommes vaillans, & choisis à l'eslite, & laquelle donna vn grand est'onnement aux nostres estant venuë iusqu'au Rhin, l'Emp. estant assez empesché à dresser l'equipage, & munitions de son camp, & n'ayant encor assemblé toutes ses bandes. Peu de temps apres, voyant que Valerintian ne leur tenoit point promesse, & n'estoit point venu au iour promis, cognoissans encor qu'on ne faisoit aucun estat de leur fournir ce qui estoit contenu en leur capitulation: ilz enuoyèrent des messagers aux peuples voisins qu'on leur fournist viures pour sen retourner à leur pais, & à l'Empereur secours à fin que l'ennemy ne leur donast sur la queue lors qu'ils se retireroyent en leur terre. Mais voyas que cauteleusement on leur denioit ce deuoir, & que delayant on bastiffoit quelque tromperie, ilz partirent de là irritez au possible contre les Romains. Les Roys Bourguignons, comme se sentas piquez de telle roquerie & mespris, s'aygrillans de la forbe, feirent occir cruellement les captifz qu'ils auoyent, & se retirerent en leurs terres. Or le nom general de leurs Roys estoient Hendins, & selon l'ancienne ordonnance du pais de leurs maieurs ce peuple depose ses Roys, & les priue de leur autorité s'ilz ont receu quelque perte en bataille, ou si la terre n'a point porté assez de semences & fruits pour leur nourriture, tout ainsi que les Egyptiens ont de coustume d'attribuer ces defaulx à ceux qui sont commis pour gouverneurs de leur Prouince. Or le plus grand d'entre les Prestres & sacrificateurs Bourguignons s'appelloit Siniste, lequel estoit perpetuel, & non subiet à incommodité, ou peril quelcôque d'estre chassé ainsi qu'il en aduenoit aux Princes, voila ce que Ammian dit des querelles des Bourguignons avec l'Alemant, & comme ils s'arrestèrent pres la riuier du Rhin. De cecy fait foy ce que Mamertin recite, lors qu'il racompte qu'estans les Bourguignons presque ruinez & du tout deffaits par les Goths, se voyans chassés de leur terre se ruèrent sur les Alemans, & en deuoit qu'ilz en eussent, mais non sans grad effusion de sang, ilz prindrent pais, & occuperent terre pour s'y arrester. Oyon encor ce que Paul diacre en recite en l'histoire Romaine: Valentinian donc (dit-il) deffait & accabla sur les

*De ceste alliance Ammian n'en est pluenerien. Pourquoy le Roy qui n'en vouloit à l'Alemant.*

*Ruse de Valentinian pour affaiblir les Barbares.*

*Roys Bourguignons iadis ayans fort peu de puissance.*

*Sinistes iadis nommez les souverains sacrificateurs des Bourguignons.*

*Mamertin Paquieriste des Bourguignons.*

*Europe hist. Ro. liu 12. en la vie de Valentinian premier.*

LIVRE TROISIEME

limites François (car les François se tenoyét lors en Alemaigne) les Saxôs peuple soy tenant le long de l'Océan, & parmy les paluz deuoables de la mer terrible à cause de sa force, agilicé, & adrellé, fort dangereux voisin pour les limites de l'Empire Romain, & qui s'aprestoit de faire vn grand rauage sur les terres imperiales avec vne grande & furieuse armée. Et lors fortist en lumiere vn nouveau nom d'ennemys des Bourguignons c'est à sçauoir, lesquelz vindrent s'arrester le long du Rhin avec vne armée de plus de quatre vingts mille combatans. Ceux cy iadis, germanic souz l'obeïssance de l'Empire, s'estans assembles par escadrons & cartiers, accreurent en vn grand peuple: & prindrent nom de leur façon, & maniere de bastir, entant qu'ilz appelloyent leurs villages bastis fort frequens en diuers lieux, Bourgades, & estoit leur force, & puissante, & dangereuse, ce que les Gaules peuuent tesmoigner pour le iourd huy, où ils se tiennent comme possesseurs pretenduz de la Prouince: & lesquelz peu de temps apres receurent la foy Chrestienne. De là on peut recueillir que du temps de Valentinian. i. de ce nom les Bourguignons se tindrēt le long du Rhin, voisins des Alemans, d'où auant, & mertās des vaisseaux sur ladicte riuie. re ilz passerent en Gaule, & gasterent, & depopulerent tout le pais Belgique, à quoy accordant le bon Euesque d'Auuergne Apollinaire dit ainsi:

*Sidonie à Auite*

*Le Belge il deliura, & l'osta de la main*

*Luitprand lin. 3. chap. 12.*

*Et liens du Bourguignon farouche, & inhumain.*

*C'est Hugues estoit Comte d'Arles, & fait Roy d'Italie l'an de grace 926. Blond. 2. de l'inclination de l'Empi.*

Vous voyez comme les anciens ont interpreté le nom Bourguignon, & d'où ilz disent qu'il a pris sō origine, mais Luitprād Thieinois est d'vn autre & fort diuers aduis, donnant vne autre cause, & raison de ce nom, lors qu'il introduit Alberic haranguāt cōtre Hugues Tyran d'Italie: Sera il dit, que les Esclaves des Romains, à sçauoir les Bourguignons, soyent li auancez, que d'auoir commandement sur les Romains, s'il est ainsi qu'il a dōné sur la iouë à son beau filz, tel que ie suis, estāt encore nouveau hōste en ce pais, que pēsez vous qu'il fera en vostre endroit, si vne fois il a prins pied, & s'est enuicilly en force parmy vous? Ignorez vous quelle est la cōuoitise, orgueil, & arrogāce du Bourguignō? Si vous ne le sçaeuz, regardez ie vous prie l'ethimologie du vocable, & source de leur nom. Ilz furēt appellez Bourguignōs pour l'ocasiō qui s'enfuit: car cōme les Romains les eussent vaincuz, & assuiettis, & en eussent menez plusieurs en seruage ilz leur ordōnerēt de se tenir, & bastir leurs maisons hors les villes, desquelles ils furēt puis apres chassēz par les Romains à cause de leur superbe, & rebellion: & d'autāt qu'ils nōment en leur lāgue Bourg, vn lieu, & circuit de maisons nō enuironē, n'y ceint de muraille, pource qu'ilz furēt expulsez de leurs Bourg, on leur dōna le nom de Bourguignōs. Mais quāt à moy ie les apelle Bourguignōs, ou plustost Gurguliōs, soit q'ie cōsidere qu'eux enflēz d'orgueil, s'ēplissent le gousier, & parlās gros tenās propos à quelcū ou plustost, cōme la chose est aussi plus veritable, d'autāt qu'ils sōt gouluz & gourmāds & s'adonnēt par trop au plaisir, & charoüillemēt du gousier. Il suffit, ce me sēble, de ce qu'auōs dit & des courtes premieres, & de l'origine de ce peuple, & de la cause de sō nom, toutes fois auāt que de l'intro-

*Assez mal propre interpretation de vocable.*

duire en Gaule, il est raison de môstrer quelles estoÿt ces mœurs, & façons de vie, & quels aussi furêt iadis ceux desquelz ilz enuahirêt les terres en Gaule: Nous auôs souuêt parlé des Scythes, & de la grâde variété de leurs loix & coust. au viure, mais selô la sentéce des pl<sup>9</sup> anciens, si ce n'est q par lât des Tartares, ou Hôgres, no<sup>9</sup> en auôs spécifié les manieres: mais touchâs les Goths, Alâs, & Wâdales espluchâs les premiers, les autres, parmy lesq<sup>lz</sup> (côme dit est s'uyât l'opiniô de Pline) sont les Bourguignôs restêt à estre môtionéz, & desquelz l'auoy differé le recit iusqu'à leur lieu, & place propre. Les Alâs dôc, desquelz le nom s'estêdoit iadis sur plusieurs, & diuerfes sortes de peuple, quoy q fussêt separez les vns des autres, & partis par ha-meaux, & Bourgades assez esloignées, & séparées d'ensemble, & ayâs grâde diuertité de noims, si est-ce q la similitude des mœurs les faisoit tous en-reconnoistre: Entât q tous, à la façô des autres Scythes viuoÿent plus de lait, & chair de leur bestail q de chose quelecoque, ayâs la ieunesse acoustu-mée d'aller à cheual, & tous bôs guerriers & sâges en ce qui est de l'exer-cice militaire. Ils estoÿt de belle stature, ayâs les cheueux assez blôdz, les yeux qui tiroÿt vn peu sur le farouche, & legers à la course, à cause qu'ilz ne se chargeoyêt point par trop d'armes, sêblables presq<sup>ue</sup> aux Huns, sauf qu'ils estoÿt plus acostables, & gracieux, & se maintenoyêt plus propre-mêt. Et tout ainsi que les hômes qui sont paisibles aymêt vn repos dele-ctable, ceux cy ne prenoÿt plaisir qu'à la guerre, & ne se delectoyêt que lors qu'ils voyoyent de grandz perils les acoustumer au trauail: aussi celuy estoit entr'eux estimé biêheureux lequel fnoit ses iours en bataille, & par côsê quêt ilz iugeoyêt l'hôme poltrô, & de vil esprit, qui vieillissant mou-roit de sa belle mort en sa maison & le chargeoÿt d'iniures, & reproches. Ils ignoroÿt q c'estoit que de seruitude, côme estâs sortis tous d'vne gene-reute, & illustre semêce: & les iuges qu'ils choisissoÿent pour faire droit à chacû estoÿt pris d'être ceux qui par l'ôg v'âge auoÿt aquis l'experience de plusieurs grâdes choses au fait militaire. Or sont toutes ses conditions generales, & cômunes à tous les peuples Scythiês, mais celles des Bourgui-gnôs sont dressées mieux par Sidonie Apollinaire quand il dit. Tu es vn nouveau Solon entre les Bourguignôs en disputât de la loy, vn Amphion renouellé à sonner de la harpe, & en accordât les instrumés tu es aymé, frequêté, desiré, tu plais à chacû, tu es apellé de tous, & choÿsy de tes voi-sins, & es escouté, & tu iuges des affaires de chacun. Et côbien q les Bour-guignons soyent grossiers & de corps & d'esprit, & que leur ame soit mal dolée & polie, si est-ce qu'on apprend de toy le langage, & cœur pure-ment Latin. Voyez icy comme Apollinaire, paint ce peuple l'appellant grossier, simple, sans ruse ny malice quelconque: & ailleur il les nom-me Barbares, gourmandz, & les dit estre d'vne stature desmesurée, & qu'ils soignoÿent les cheueux avec du Beurre, & chantoÿent lors qu'ilz auoyent bien banqueté, les viandes desquelz il décrit auoir esté des Aux, & oignons, & ne se soucians de l'ornement, & parure gen-tille de leurs personnes, comme aussi soit que les Gauloÿs de tout temps ayent esté propres, & soigneux de se tenir honnestement en ordre. Au re-ste les anciens bourguignons, arrestez que furent en quelque siege que ce

*Cecy est d'Am-mian Marcelin, liu. 31.*

*Alans, VVan-dales, & Bour-guignons libres.*

*Quels Tuges iadis estoÿt, entre les septentrionaux.*

*Sidonie Apolli-naire à Siagrie, liu. 5. Epist. 5.*

*A Cathulin pa-negyriq. des Nop-ces. Bourguignons de toute au'tenneté vigneron & la-boureur.*

E  
 Alemagne) les Saxôs  
 baluz de suoyables de  
 ort dangereux voisin  
 oit de faire vn grand  
 rieuse armée. Et lors  
 Bourguignons c'est  
 n avec vne armée de  
 is, lors que Druis, &  
 Germanie souz lo-  
 ons & cartiers, acreu-  
 façon, & maniere de  
 is fort frequens en di-  
 nte, & dangereuse, ce  
 uoy, où ils le tiennent  
 le quelz peu de temps  
 ecueillit que du temps  
 drêt le long du Rhin,  
 fleaux sur ladicte rui-  
 rent tout le país Belgi-  
 e Apollinaire dit ainli:

le nom Bourguignon,  
 prâd Thicinois est d'vn  
 e, & raison de ce nom,  
 ques Tyran d'Italie: Sera  
 Bourguignons, soyent si  
 mains, s'il est ainsi qu'il a  
 t encore nouveau hoste  
 roit, si vne fois il a prins  
 ez vous quelle est la cô-  
 us ne le sçauéz, regardez  
 e leur nom. Ilz furêt ap-  
 r côme les Romains les  
 plusieurs en seruage ilz  
 hors les villes, desquelles  
 e de leur superbe, & re-  
 urg, vn lieu, & circuit de  
 ce qu'ilz furêt expulséz  
 ignôs. Mais quât à moy  
 soit q je côsidere qu'eux  
 os tenâs propos à queleû  
 d'autât qu'ils sôt gouluz  
 haroÿllimêt du gosier.  
 es premieres, & de l'ori-  
 sfois auât que de l'intro-

LIVRE TROISIEME

fust auoyent pour leur soing principal, & cure particuliere l'art de Ma-  
 rechal, & Charpentier cōme les plus honorables, & necessaires l'adōnans  
 au labourage, & cultiuans les terres, plantans la vigne, & portans le tiltre  
 des meilleurs vigneronns & plus expertz & diligēs labourēurs qu'on sceut  
 pour lors ny és Gaules, ny en toute la Germanie. Et respectoyent tellemēt  
 cest ordre, & condition d'hommes, qu'il n'estoit permis à autre qu'aux la-  
 boureurs de faire & créer leurs Princes & Magistratz : & iacoit que l'A-  
 griculture les detint ainsi employez, si est-ce qu'ils ne mespritoient les ar-  
 mes, ains choisloyent les plus fortz, robustes, & gaillards d'entre la ieu-  
 nesse chāpestre pour aller à la guerre: à laquelle ilz portoyent pour se cou-  
 urir, suyuant l'ancienne façon des Barbares de Scythie, des cuirs non pa-  
 rez, ny conroyez des bestes qu'ilz occioyent : l'arc estoit leur exercice, &  
 des saiettes qu'ilz oignoient de certaine herbe venimeuse, ainsi qu'à pre-  
 sent en vsent les Caribes és Indes occidentales. En leurs enseignes ilz por-  
 toyent vn serpent se trainant & entortillé en pluieurs entortillemens, &  
 qui tenoyt la gueule entre-ouuerte comme prest à deuorer quelque cas,  
 & le paignoient sur leurs targues, rondaches, & Pauois. Auoyent encor  
 de coustume de porter en guerre, & pour signe en leur enseignes vn Escu-  
 ricul, tout ainsi que les Cimbres vn Toreau, Les François vn Lyon, ains  
 que venir en Gaule, & les Gepides vn nauire. Quant à leur religion, c'est  
 sans faillir qu'ilz ont esté Idolatres tout ainsi que le reste des septentrio-  
 naux, & que suyuāt la superstitiō des Scythes, Alans, Wandales, Goths, &  
 Gepides, ilz ont eū vn glaiue pour Dieu, leur representant Mars le grand,  
 & premier conducteur des armēes, auquel ilz sacrifioyent iadis les hom-  
 mes sans luy bastir ny temple, chapelle, ny oratoire quelconque. Mais com-  
 me ilz vindrent à la cognoissance de l'Euangile, il le fault sçauoir. Eux se  
 tenans encor en Alemaigne apres que les Gothz les curent chassez d'a-  
 pres du fleue Wistule, il n'estoit annēe du monde qu'ils ne se veissent af-  
 failliz, & traitez fort mal par les Huns, qui en uoloyent à tout le monde  
 sans qu'ils portassent respect à nation quelconque, & qui les conduirent  
 à telles angoisses que delia ilz le craignoient de voir la ruine derniere de  
 leur nom, & l'abolition de leur memoire. Et comme tous moyens leur  
 faillissent, & entendissent parler souuent les Chrestiens, qui leur propo-  
 soient la puissance de Dieu, & les miracles qu'il faisoit, & auoit fait iadis  
 pour la deffence de son peuple, poussez & de crainte, & de quelque zele,  
 s'adresserent à quelques Euesques Chrestiens, & les appellerēt pour sçauoir  
 d'eux quel moyē il y auoit pour se deliurer d'vne telle seruitude : Ceux cy  
 voyans l'occasion se presenter pour faire vn grand seruice à Dieu, sortent  
 de leurs cachettes & lieux escartez, car ilz n'oloyent se monstrer, craignās  
 la mort, à cause des Idolatres mal affectionnez au Christianisme, & sans  
 rien craindre commencent à prescher Iesus Christ, & dōner cōeur au peu-  
 ple, que s'il uoloit laisser ce faux, & abominable seruice des Idoles pour  
 embrasser la foy de l'Euangile, que sans nul doubte Dieu leur assisteroit,  
 & les allegeroit de tant de maux que iusqu'à lors ils auoyent souffert par  
 les courēes, inuasions, & assaults des Huns. Le simple, & aisē à gagner  
 Bourguignon touchē du doigt de Dieu, oyt de bon cōeur les prescheurs,  
 adiouste

*Voy l'egede de  
 l'art militaire.*

*Armes & ar-  
 moiries anciennes  
 des Bourguignōs  
 Sidonie.*

*Methodie mar-  
 tyr.*

*Goths & autres  
 Septent. adoroient  
 glaiue.*

*Bourguignōs chas-  
 sez par les Goths.*

*Bourguignons af-  
 fugez, estrāgemēs  
 par les Huns.*

*Comme les Bour-  
 guignōs deuidrēt  
 Chrestiens.*

adiouste foy à leur dire, se laisse instruire, & catechiser, prend la doctrine Ecangelique pour loy, aprend les saints misteres de nostre religion, & ainsi preparé soumet son col superbe sous la main du saint Ministere de Dieu, pour receuoir le salutaire lauemēt de sainteté & regeneration. Que fault icy discourir si longuement, avec le changement de l'opinion des Dieux fains, à l'adoration d'un seul, & tout puissant createur du Ciel, & de la terre, fut conioint celuy de leur infortune à vn grand heur & felicité, d'autant que comme Subrare Roy Hun, & oncle d'Attila vint leur faire guerre, ils le desseirent brauement, & fut telle & si remarquable la victoire qu'il n'y demeura presque Hun qui ne passast souz le tréchant de l'espée Bourguigonne, l'en fuyans ceux qui peurent se sauuer, d'une telle & si perilleuse tempeste. Et aduint ceste grande victoire, & le temps de la conuersion des Bourguiguons à nostre foy, non du temps de pas vn des Theodoses, ainsi que compte Paradin (duquel en autre chose de ceste histoire ie loüe le sçauoir, & diligence) ains tenant l'empire d'Oriēt Arcadie, & en Occident Honorie estant monarque, & seant sur la chaire saint Pierre Anastase, & non Boniface, comme aussi met le susdit Paradin, sans dire le quantième il est au nombre des souuerains Euesques de l'Eglise vniuerselle, cōme ainsi soit que ledit Boniface. i. seoit à Rome l'an 422. les Bourguignons estans de sia arrestez en Gaule, comme ceux qui y arriuerent souz Innocent. i. & Theodose le ieune tenant l'Empire d'Orient en l'an de grace. 417. Or auant que passer outre en leur histoire faut veoir au chapitre suyuant quels estoient ceux qui habitoyēt le pais, où à present est la Bourgoigne auant que ceux cy arriuaissent en Gaule, & comme ilz les en depossederent.

*Hunt vaincu par les Bourguignons.*

*Subrare Roy H<sup>is</sup> oncle d'Attila.*

*Faulte de Paradin en son histoire de Bourgoigne.*

*En quel temps les Bourguignons vinrent en Gaule.*

*Quelz estoient les Gaulois tenans le pays à present Bourguignon: la conqueste d'ice-luy, les loix, & quelz Princes y ont commandé auant que le Roy de France en fut le souuerain. Chapitre 35.*



LES Alemans (ainsi que racompte le Panegiriste Mamertin) faschez q̄ les Bourguignōs les tinssent si longuement priuez, & bannis de leurs maisons conspirans ensemble & leur liberté, & le recouurement de leurs terres, ne faillirēt d'effectuer la chose tout ainsi qu'ilz l'auoyent complotée, qui fut cause que les occupateurs voyans avec quelle furie les dechassez leur donnoyent dessus ne feirent trop le retif à quitter la place, & passans le Rhin vindrent en Gaule, auant que les François y donnassent atteinte aucune, & iceux se tenans encor en Franconie ayant pour Duc, & chef Pharamond, lequel ne portoit encor le tiltre de Roy, ains luy fut donné Zozime seant à Rome l'an de grace quatre cens vingt, où les Bourguignons estoient en Gaule dès le temps deduit cy dessus. Cecy est assez gētimēt deduit par vn doctre, & excellent hōme de nostre siecle, Beat Rhenan bien meritē des lettres, & ornement de la Germanie, qui en parle en ceste sorte: Tenant l'Empire le filz d'Arcadie nommé Theodose le ieune

*Mamertin Panegiriste.*

*Voy Paule Emile le l<sup>iv</sup>. 3. de l'hist. Françoise.*

*Rhenan. l<sup>iv</sup>. 1. des choses de la Germanie.*

## LIVRE TROISIEME

ce furent les Bourguignons premierement qui passans de la Germanie vindrent enuahir les terres des peuples voisins de Seine, & des Eduens, & se retirèrent là, pressez des Alemans qui les chassoient de la Prouince que quelques annees au parauant ils auoyent violemment sur eux occupée, & de laquelle ils leur auoyent souuent redemandé la iouissance. Parlant ainsi les auteurs de ceste trāsmigration en Gaule faut voir en quel cartier d'icelle ce fut, veu que nous sçauons en combié de parties les Gaules sont diuisées, & n'ignorons point que tout ainsi que les Gaulois furent ceux qui avec leur force, & vaillance, causerent l'establissement de la Monarchie des Césars à Rome, que par eux aussi s'anonchalissans, le renom Romain s'aneantist, & avec le laccagement des Gaules on voit l'Empire s'en aller à veuë d'œil à neant: aussi toutes les nations estranges prenoient leur chemin vers le pais Gaulois pour y dresser leurs conquestes, chascune en arrachant quelque eschantillon, tant le pais leur plaisoit, & auoyent à gré, en occupant ceste belle Prouince, de faire quelque grand desplaisir au Monarque de l'Empire.

*Gaulois cause de la grandeur de l'Empire.*

*Tout le monde conuoit sus aux Gaulois à cause des Romains, y arrezlez.*

*Voy Sixte Pompe à Valentiniū Emp.*

*Nombre des Prouinces Gauloises suiettes iadis à l'Empire Romain.*

*Duez des Limites changez en Princes hereditaires depuis.*

*Maison de Tournon ancienne, & illustre.*

Or auant que nous enquerir plus auant de l'estat ancien des Gaulois, fault sçauoir quelles estoient les Prouinces sur lesquelles les Romains auoyent commandement, quelz pays leur estoient alliez, & ceux qui les aymoient & caressoyent d'auantage. Les Prouinces iadis subiettes à l'Empire Romain sont ainsi comptées par ceux qui iadis en faisoit les denombrements: la premiere, & seconde & troisieme Lyonnoise, la Lyonnoise de Sens, la premiere Belgique & seconde Belgique, les Alpes maritimes, les Alpes Penines & Grecques. La premiere, & seconde Aquitaine, la Neupopulane, la premiere & seconde Narbonnoise, & la grand region des Sequanois: lesquelles toutes estoient gouvernées par trente gouverneurs & presidents, car autant en auoyent les Empereurs Orientaux es parties de deçà qu'ilz appelloient Occidentales. Or les lieutenans generaux auoyent sepr Presidenz sous leur iurisdiction & puissance & en chascune prouince y auoit vn Colonel commandant sur les Legions Romaines, lequel estoit tousiours en garnison sur les frontieres, & portoit le nom de Duc du limite cōme celuy qui estoit Duc sur les Sequanois estoit nommé Duc du limite Sequanien, & celuy du Rhosne, chef du premier, ou second limite du Rhosne. Les liures des historiens parlans de cecy, donnent encore le loz aux anciens, qui ont esté si curieux, & diligens obseruateurs de l'antiquité que d'en auoir laissé grauée la memoire es marbres, & Bronzes, & autres choses durables: comme l'on en peut lire vne au Chasteau de Tournon, portât marque de telle antiquité que le lieu, & la famille le monstrent assez, pour estre des plus illustres de ce Royaume, & des premiers, soit en sang, vertu, ou ancienneté que pas vne des Gaules: & où les maieurs ayant laissé la memoire de leurs gestes, ont laissé des enfans qui n'ont en rien s'orligné de la generosité qu'ilz leur ont marqué au front, imprimé en l'arne, & graué en toutes les actions de leur vie. A Tournon donc le long du Rhosne se voit vn Marbre avec ceste inscription.

*Imperatori Caesar dino  
Traiani Parthici  
Filio dino Nervae.  
Nepoti Traiano  
Hadriano Aug.  
Pontif. Max. Trib.  
Potest. III. Cons. III.  
II. Rhodanici  
Indulgentiss. principi.*

*Marbre ancien  
pour Traian eslat  
Duc du 2. Limite  
du Rhosne.*

Ces Prouinces cōsiderées, & sçachās que l'histoire porte que les Bourguignons se saisirent du pais Sequanois, il fault voir quelles gens c'estoyēt desquels Cesar escrit que leur Empire estoit fort grand en Gaule veu qu'il festendoit iusqu'aux finages de Basle, qui à present est de la contribution des cantons des Suisses: là où à parler proprement les Sequanois estoient ceux qui se tenoyent au pais qu'à present on nomme la Franche Comté, entant que ce qui est maintenant du Duché de Bourgoigne, estoit compris souz les Heduens, & Lingoniens, à sçauoir ceux du finage, contribution, alliance, & obeissance des villes capitales d'Autun, & de Langres, lesquelles ont depuis esté aussi comprises souz le pouuoir royal des Bourguignons du temps que ceste Prouince estoit erigée en Royaume.

*Qui estoient les  
Sequanois.*

Le m'amuseroy longuement à vous deduire les mœurs anciennes de ce peuple, sa vaillance, integrité, foy, loyauté, constance, & grand cœur defendant sa liberté contre la tyrannie des voleurs de l'vniuers, mais Cesar qui les conquist avec leurs forces mesmes, vous en peut faire le recit, & auquel ie vous renuoye, seulement vous dis que si les Heduens, & Sequanois se fussent bien entre entenduz & que les Heluetiens eussent eu amitié avec tous les deux, & que les Gaules n'eussent esté partialisées, Cesar ne fut venu si à son aise à bout de son entreprisē, d'assuiettir les Gaules sous l'obeyssance & enseignes de l'aigle Romaine.

*Voyez Cesar en  
ses Commentaires. liu.  
1. 67 2.*

Reuenons aux Bourguignons puis que ce sont eux qui se saisirent & du Sequanois & des terres des Heduens, & Autunois, & qui estendirent leur Empire iusqu'aux Senonois d'une part, & la Prouence d'une autre, comme lors, ainsi que j'ay dit, la Gaule fut le iouier de routes les nations, ainsi que le chante Pacat escriuant à l'Empereur Theodose: C'est (dit-il) ce que iadis Arcadie souhaittoit, lequel a perdu les Gaules mal fortunées: ie plore les Pannonies, & n'attendz que l'extreme ruine des Gaules, puis adiouste. Ou commenceray-je donc, si ce n'est à toy Gaule qui entre toutes les terres, ou festoit arrestée ceste peste te peux à bon droit attribuer le priuilege de souffrir ces miseres?

*Pacat à l'Emp.  
Theodose le ieune.*

*Procopie en la  
guerre Gothique.*

Procopie n'en dit pas moins parlant en ceste sorte des Bourguignons: au mesme tēps (dit-il) festans ruez sur l'Empire Romain, ilz tindrēt souz leur main & puissance les Pannonies, & vne partie des Gaules de là le Rhosne suiette & tributaire, Sidonie monstre en quelles angoisses ils auoient conduit les Empereurs, lors qu'il escrit ainsi à Vincēt, luy declairāt les menēes d'un certain Aruande qui trahissant & son pais & son Prince,

*Sidonie Apollinaire li. 1. epist. 7.  
à Vincēt.*

LIVRE TROISIÈME

incitoit les Barbares contre les vns, & les autres, & voicy cōme il en parle: Les ambassadeurs de la Prouince Gauloite Tonance, Ferreol, Thaumaste, & Petronic hommes & doctes, & bien disans, & lesquelz nous deuons mettre entre les plus excellens & illustres de nostre païs, suyurent Aruande au nom de tout le peuple pour l'accuser deuant le Senat à Rome portans les charges & informations contre luy dressées. Ceux cy entre autres choses que les estats du païs leur auoyent enchargé de faire, portoyent des lettres surprises entre les mains du secretaire dudit Aruande, & lesquelles l'adressoyēt aux roys des Gothz, que le susdit secretaire, pris que fut confessé estre enuoyées de la part de son maistre. Or destournoit Aruande le Roy Goth de la paix avec l'Emp. Grec, luy monstrant qu'il falloit plustost se getter sur les Bretons arrestez le lōg de la riuere du Loire, & estoit besoing de partir les Gaules avec les Bourguignōs selon le droit des gentz. Voyez les Bourguignons en Gaule, & ceux qu'ilz auoyēt gagnez pour soutenir leur party, à fin qu'on cognoisse que iamais païs ne fut enuayhy par aucun estrangier quelque force qu'il eust, sans la trahison, & meschanceté de quelqu'un des naturelz de la Prouince. De l'espouuément que ces nations donnoyent pour lors aux Gaulois, le mesme Sidonie en parle encor à Felix en ceste maniere: Gorolas luif de nation, & Client de vostre excellence, lequel n'estoit sa secte que ie mesprise, seroit fort chery de moy, vous porte des lettres de ma part, lesquelles i'ay escrit esmeu de grand tristesse: Entrant que nostre cité estant comme vn limite & borne du païs voisin, est grandemēt effrayée pour voir les nations barbares, & estranges l'auoisiner, & comme enceindre avec leurs armées de toutes parts. Ainsi estans posez au milieu de ces peuples qui nous hayent ou portent enuie, comme prestz de leur seruir de proye miserable, sommes soupçonnez par les Bourguignons, & auons les Gothz à la queue, & ne pouuons euitter le courroux des assaillans, ny l'enuie de ceux qui nous deffendent. Et en vn autre passage descriuant à Lampridie, en vers quelqu'une des nations qui pour lors couroyent toute l'Europe vſe de ces parolles.

*Aruande traistre.*

*Ce Roy Goth estoit Theodoric.*

*Ces Bretons estoient ceux de la grand Bretagne.*

*Sidonie li. 3. epist. 4. à Felix.*

*Ceste cité estoit Clermont en Auvergne.*

*Sidonie li. 8. epist. 7. à Lampridie.*

*Icy court vagabond le Herule aux pers yeux  
Qui se tient aux recoins de l'Ocean ondeux  
Ayant mesme couleur presqu'en son fier visage  
Que celle de la mer troublée en son orage:  
Icy le Bourguignon de sept piedz de hauteur  
Flexissant le genoil demande de bon cœur  
La paix & le repos: sous la main, & puissance  
De ceux cy l'Ostrogoth prend effort & deffence.*

Ainsi ces nations vnies ensemble assailloyent le pays Romain: & rauisoyēt la gloire des anciens Gaulois, iadis l'estonnement de tout le monde. Aux Bourguignons encor se ioignirēt les Nuithōs desquelz parle Tacite, & de qui à pris son nom le païs de Nuithlād, & se feirēt seigneurs du païs Sequanois, lors q' les amys d'Etie & Arbogaste dresserēt des embusches

côte l'Emp. Valentinia, & qu'iceluy fut occis par vn soldat qui auoit d'au-  
 trefois suiuy Ætie, que l'Empereur auoit fait mourir ignominieusement  
 & iniustement apres en auoir receu les plus grands seruices que seigneur,  
 ou grand guerrier scauroit faire à son prince. Ce fut cest Ætie, qui voyant  
 les Bourguignons se garer en leurs façons de faire, & s'enorgueillir se voyant  
 maistres d'un pais si fertile, & riche q'celuy qu'ilz possedoyent, & qu'au grad  
 mespris de l'Empire Romain, ils faisoient des courses sur le pays voisin,  
 & pilloyent les finages des citez limitrophes, & alliées de l'Empire leur  
 firent la guerre, les vainquist, & prist prisonnier leur Roy Gunditare, c'est  
 ainsi que l'appelle l'histoire de Constantinople, comme ainsi soit que les  
 histoires Bourguignonnes le nomment Gudioque, lequel puis apres Etie  
 deliurant, feir paix avec luy, & l'associa à l'alliâce & amitié du peuple Ro-  
 main, en laquelle persisterent les Bourguignons: veu qu'en la bataille con-  
 tre les Huns, & Attila ilz sy trouuerent pour l'Empire avec les Goths &  
 les François. Le predecesseur de Gudioque auoit esté Gandegefel, qui si-  
 gnifie cōpaignon doré, & fut le premier Chrestien, & apellé à la cognois-  
 sance de Iesuchrist par la predication de Domitian Euesque de Geneue,  
 de Rustique Patrice de Tarentaise, & de Theodole Euesque de Syon cité  
 bastie aux Alpes. Ce fut sous ce Roy premier baptisé que ce peuple passa  
 le Rhin, & vint habiter au pais Hedue, & Sequanois chassant les naturelz  
 de leur terre, ou pour mieux parler, se meslans ensemble, & de deux peup-  
 les n'en faisans qu'un, comme aussi feirent les François depuis: car de di-  
 re qu'ils eussent desraciné la memoire iusqu'au fonds de la race Gauloise  
 il est aussi peu vray-semblable, comme l'on voit si les Grecz sont du tout  
 ostez de la face de la terre, quoy que le Turc aye enuahy leur Prouince.  
 Quant aux terres tenuës sous leur iurisdiction apres qu'ils se furent saisis  
 de la Gaule, & Etie & Valentinian estans decedez, le Royaume d'Arles  
 nous en fait foy, qui estoit du hief, & conquestes Bourguignonnes, & la  
 succession de Gontrād Roy d'Orleans & sorty d'un des enfans de Clotil-  
 de heritiere de la maison de Bourgoigne: & le pouuons encore recueillir  
 par les patentes du Roy Gundebauld oncle de la susditte Clotilde, apo-  
 sées au liure des loix par luy establies sur son peuple, faites à Lyon, où il a-  
 uoit assemblé les estats, & conseil des Princes de toutes ses terres: tellemēt  
 que les deux Bourgoignes que nous appellons & Duché, & Franche Com-  
 tē, le Dauphiné, Lyonnois, Forests, Viarez, & Prouence, vne partie du Bor-  
 bonois, & le Niernois estoient des apennages des conquestes Bourgui-  
 gnones. Par ainsi ayans tenu propos des loix de ce peuple, ie suis d'aduis,  
 qu'auant que deduire les Roys, ny leur durée, & continuation, ny le chā-  
 gement des estats Bourguignons, nous monstions sous quelle ordonnā-  
 ce, & police a iadis vescu ceste nation Wandale & Scythique: & puis que  
 c'est Gundebauld qui fut le legislateur, & qui regnoit sur eux du tēps me-  
 me que Clouis le grand tenoit l'Empire des François, ie suis d'aduis que  
 nous recueillons quelques propos des patētes mēmes, qui seruēt de pre-  
 face au liure des loix establies sur la Bourgoigne: desquelles telles sont les  
 parolles. Au nom de Dieu, pour cognoistre la foy de nostre tresglorieux  
 seigneur le Roy Gundebauld, voicy le liure des constitutions, contenant

*Ce soldat qui tua  
 Valentinian s'a-  
 pelloit Thrasille.  
 D'Etie voy l'aul  
 diacre liure 5. des  
 gestes Romains.*

*Damasce au su  
 plēmē d'Europ.  
 liu. 14.*

*Bourguignons cō-  
 tre les Huns pour  
 les Romains.*

*Par qui furent cō-  
 uerts les Bourg.  
 à la foy.*

*Royaume d'Ar-  
 les suit iadis aux  
 Bourg.*

*Gundebauld le-  
 gislateur des  
 Bourguignons.*

*Terres iadis suiuet-  
 es au Roy de  
 Bourgoigne.*

*Preface des loix  
 de Bourgoigne  
 par le Roy Gun-  
 debauld.*

icy cōme il en parle:  
 Ferreol, Thaumaste,  
 desquelz nous deuons  
 le pais, suyurent Ar-  
 tant le Senat à Rome  
 s'elles. Ceux cy entre  
 chargé de faire, por-  
 re dudit Aruande, &  
 dit secretaire, pris que  
 Or destournoit Ar-  
 y montrant qu'il fal-  
 le la riuere du Loire,  
 guignons selon le droit  
 eux qu'ilz auoyēt gai-  
 sse que iamais pais ne  
 eust, sans la trahison,  
 ouince. De l'espouuē-  
 Gaulois, le mesme Si-  
 colas Iuif de nation, &  
 que ie mesprise, seroit  
 art, lesquelles n'ay escrit  
 tant comme vn limite  
 ur voir les nations bar-  
 re avec leurs armées de  
 euples qui nous hayent  
 proye miserable, som-  
 s les Gothz à la queuē,  
 ny l'enuie de ceux qui  
 t à Lampridie, en vers  
 toute l'Europe vse de

pays Romain: & rai-  
 ement de tout le mode,  
 os desquelz parle Tacite,  
 feirēt seigneurs du pais  
 dresserēt des embusches

## LIVRE TROISIEME

les loix & passées & presentes, qu'o doit obseruer és terres de ses seigneuries fait le troisieme auant les Calendes d'April, à Lyon : & ce y estant induit par l'amour, & zele de iustice, par laquelle Dieu est apaisé, & la puissance de ce monde aquisé, & entretenué. Ayans premierement eu l'aduis & conseil de noz Comtes, & seigneurs à nous subietz, desireux de faire si bien que l'equité, & integrité des iugemens ancâtissent & chassent loing tous salaires, & corruptions qu'on peut faire en exerçant la iustice, voulons que les iuges, & magistrats ausquels est donnée la charge du peuple, iugent, & composent d'icy en auant de tout different meü entre le Bourguignon & le Romain, selon & suiuant noz loix, & tellement qu'il n'y ayt aucun si hardy qui ose prendre aucun salaire, present, ny reuenu, ny esperer recompence pour le iugement des causes decidées, ny n'en esperer rien des parties, ains soit content de la seule integrité requise à celuy qui est appellé à tel office. Et auons ceste opinion que c'est de nous que doit proceder l'erection & establisement des loix, & coustumes, ne voulans encor que nostre fisc recoiue plus que ce qui est ordonné par les anciennes loix & ordonnances. Sçachent donc tous les Seigneurs, Comtes, Conseillers, domestiques, & officiers de nostre maison, tous Chanceliers, & citoyens tant Bourguignons que Normands, les baillifs des villes, villages, ou bourgades, les iuges aussi deputez en chacun lieu, & encor tous les gardarmes, qu'ils ne receurent rien des causes deduites ou iugées, & ne pourchasseront aucune recopence des parties: & les iuges ne contraindront les plaideurs à cōposer ensemble pour en tirer quelque prouffit pour l'aduenir. Que si quelcū des sus-nomez iuge iniustement, & se laisse corrompre cōtre l'ordonnance de noz loix, & qu'il soit cōuaincu d'auoir pris argēt, prix, ny don pour iugement par luy donné, le crime en sera prouué, que pour seruir à tous d'exemple il en perde la teste, ses biens se pendant demourans à ses enfans, & legitimes heritiers, puis que la faulte est toute propre au delinquant: & le iuge estant Romain que ses biens nous soyent cōfisqueez: Mais si le iuge accusé ne peut estre conuaincu du crime, & qu'il n'aye preueue suffisante, nous voulons que l'accusateur souffre peine pareille à celle que le iuge eust senty estant prouué pour corrompu, & iniuste en sa sentence. Que si le iuge Barbare, ou Romain, n'entendant bien nostre dite, ou à faulte de diligence, & sans corruption, s'est esloigné de nostre Loy en iugeant, que il soit quitte pour l'amende: & la cause par luy iugée sera reuouquée, & derechef decidée pour y faire droit, & iustice.

Qu'il n'y ayt homme, soit ou Baillif Romain, ou Bourguignon, qui s'hardisse de décider, & ordonner de quelque cause en l'absence du iuge, & ce pendant qu'ilz estudient ce present liure, afin qu'ils ne pretendent aucune ignorance sur ce qui appartient à l'ordre de noz loix, & ordonnances. Or est tel l'ordre de la police dressée par le Roy Gondebauld, consistant la premiere loy sur les donations. D'autant (dit le Legislateur) que par les loix de noz predecesseurs on n'auoit pouueu en rien sur la puissance, ou liberté octroyée aux peres en ce qui touche les donations nous y auons aduisé avec nostre conseil, & le commun consentement, & volonté de chacun, & voulons qu'il soit permis au pere, auant que fai-

*Du nom de Romain ils apelloyēt les naturels du pays. voyez en la loy Salique tiltre. 17. parag. 2. et 3. Et tilt. 35. du lien des Frācs. parag. 3. Et 4. ou le mot Romain est pris pour les Gauloys.*

*Voyez les barbares qui apellent le Romain Barbare.*

re les lots, & partages de son bien à ses enfans de donner, & auantager lequel il luy plaira de ses heritiers sur la communauté de son bien, & de ses acqwez, & conqwez, la terre exceptée, qui a esté acqzise souz le tiltre de fort, & ancien patrimoine, en laquelle voulons que soit gardée l'ordonnance de noz predecesseurs. Si quelcun occist vn homme franc de condition de noz suiens de quelque nation qu'il soit, ou vn seruiteur royal encore qu'il soit Barbare, ou qui aura tasché temerairement de le faire mourir, que si en compose tout ainsi que si desia il auoit espendu le sang. Voulons neantmoins que si quelcun se voyoit assailly ou batu, & poursuuy, & que pressé de iuste douleur il occie celuy qui l'assailloit, ayant fait preuue de son innocence, qu'il soit quitte en l'amendant aux parentz du deffunct selon la qualité de la personne. Si vn esclau occist vn homme franc sans le sceu ou consentement de son seigneur, que le serf soit liuré à mort, & que son maistre n'en souffre chose quelconque: mais le maistre y consentant, que tous deux soyent condemnez à la mort. Neantmoins ordonne la loy que les parents du deffunct n'auront licence de poursuyure autre que celuy qui a commis le crime, car tout ainsi que elle veut que le meschant soit puny, aussi ne pretend elle souffrir que l'innocent soit oppressé ny tourmenté. Les esclaves qui ont esté affrâchis par la volonté des roys predecesseurs, il ordôna que demourassent iouissans du droit de leur liberté. Quiconque, soit Bourguignon, ou Romain subornera l'esclau d'autruy, ou aura destrôbé le cheual, bœuf, ou vache de son prochain, qu'il meure, & soit prisé sur ses biens la valeur de la beste emblee pour amende. Si quelcun accuse le serf, ou fermier d'un autre, que ledit fermier, ou esclau soit mis entre les mains du iuge affin que s'il confesse le crime, qu'il en soit puny selon la griefueté d'iceluy, mais s'il est trouué innocent, que l'accusateur paye au Seigneur de l'accusé le pris de son innocence.

Si vn homme franc est soupçonné d'aucun forfait, soit-il Bourguignon, Romain, ou Barbare, que pour se purger il iure avec sa femme & enfans, & iusqu'au nombre de douze de sa maison & famille.

L'homme qui ruera vn Esclau soit-il Romain, ou Bourguignon, qu'il en compose au pris de soixante soulz, & douze pour l'amende.

Si vn homme rauist vne fille, & que elle eschappe de ses mains, auant qu'il l'ayt violée, que le rauisseur paye six fois le pris de la fille, & s'il n'a dequoy y satisfaire, que on le mette entre les mains des parents de la rauie, affin que ilz disposent de luy comme bon leur semblera. Mais si la fille de son bon gré s'en va vers luy & qu'il la cognoisse, qu'elle paye triple salaire pour son mariage.

Si vne fille d'un Romain se marie à vn Bourguignon, sans la volonté & consentement de ses parentz, que elle perde aussi tout droit de succession qui luy peut eschoir de ses parentz. Quant aux successions, voicy comme le Roy Bourguignon en parle: Sur les successions entre les Bourguignons, il nous plaist que on s'y gouerne en ceste sorte. L'homme decedant sans hoir male de son corps, que au lieu du filz, la fille succede en l'heritage du pere & de la mere, & ceux-cy y manquans, que le bien tombe aux freres & sœurs des deffuntz.

*De la puissance  
de donner tiltre. 1.  
parag. 1.*

*Des homicides.  
Tiltre 2.*

*Des affranchissemens. Tilt. 3.  
Des subornations  
de serfs et des larcins. Tilt. 4.*

*Des accusations.  
Tilt. 7.*

*Des raptz, et mariages clandestins.  
Tiltre 12.*

*Des successions.  
Tilt. 14.*

LIVRE TROISIEME

Nous à pleu encor d'ordonner, que si la femme meurt sans enfans, le mary n e pourra rien demander des biens qui appartenoient à icelle, nom plus que la femme, ny aucun de ses patens ne peuuent rien quereller sur la possession du mary, mourant sans auoir eu enfant d'elle. Si vne fille a voué sa virginité à Dieu & perseuere en sa chasteté, si elle à deux freres, elle aura la troisieme des biens, & succession de son pere : voire qu'à il y auoit plusieurs enfans, elle en tirera tousiours sa iuste portio: & si elle n'a qu'un seul frere, si ne iouira elle pourtant que de sa 3. partie, & encore sous telle condition qu'elle decedant ce que elle auoit du patrimoine, & vsfruit d'iceluy reuiédra à ceux qui luy sont les plus proches de sang: sans qu'elle puisse rien aliener, vendre, ny donner si ce n'est ce qu'elle a de la succession de sa mere, ou en meubles & ioyaux, ou ce que elle aura aquis par son labour & diligence: en quoy nous les dispensons d'vsfer de leur liberalité & courtoisie. Si vn Bourguignon franc de condition esmeut noise en la maison d'autruy qu'il l'amende & à celuy à qui est le logis, & au Prince. Mais si c'est vn esclau qui a fait la faulte, qu'il en soit recompencé par le moyen de cent coups de fouët, sans que pour cela son maistre en encoure dommage quelconque. Si quelcun suyuant vne beste par trace vient iusqu'au logis de celuy à qui est la beste, l'entrée duquel le maistre luy denie, qu'un tel soit reputé pour larron, s'il veut entrer par force: neantmoins voulons que la recherche en soit permise voire iusqu'aux femmes. Toutes les causes qui ont esté debatues entre les Bourguignons, & ne sont encor finies, & sur lesquelz sentence n'y est interuenue iusqu'à present nous voulons qu'elles soyent abolies, & mises à neant: Si quelcun recognoit ou vn sien serf, ou seruante, qu'il les recouure sans autre forme de procez: s'il est accusé de meurtre, qu'il paye l'amende, & que ce pendant toute poursuite cesse, & qu'on ne puisse luy demander rien d'auantage. S'il aduient que par cas vne beste occie vn homme ou de la dent, ou en autre sorte, pour oster toute calomnie, nous voulons que la chose demeure indecise, entant que ce qui est fait fortuitement ne doit tourner au preiudice de personne. Neantmoins si le cheual d'un de noz suiets occist le cheual de l'autre, ou le chie, ou le boeuf occist, ou debilité celuy d'un autre que l'érier, & sain soit liuré pour celuy qui a fait le dommage. Que si quelcun gettant ou vn dard, lance, ou autre sorte d'armes offensiuës sans y penser frappe, ou occist homme, ou beste quelcôque que celuy qui tient les armes soit tenu pour Innocët, si ce n'est qu'on preuue, qu'il auoit pris ces armes en main pour endommager quelcun & luy porter preiudice en sa vie. Quiconque auant parties ouyes, & que le iuge ayt prononcé sentence prendra les gages d'un autre sans luy estre aduizé, qu'il perde sa cause & soit encor cōdemné à l'amende de douze solz. Si vn homme ayât perdu vn cheual, & se faist d'un autre le recognoissant comme si c'estoit le sien, & ne le peut prouuer, qu'il paye celuy mesme qu'il aura voulu vsurper au seigneur qu'il en prétendit prouuer. Si vn homme se pensant auoir procez avec vn autre, fait prédre gages sur luy, qu'il l'amende pour chacune chose prise & iniustement arrestée. C'est ce qu'on à peu recueillir des loix anciennes de Bourgoigne, & m'estonne encor comme il est possible qu'on aye tant peu recouuer, veu le

long

*Des querelles & débats. Tils. 15.*

*Des delays des proces. Tils. 17.*

*Meurtres faits & aduenus par accidens. Tils. 18.*

*Des engagements. Tils. 19.*

long temps qu'il y a que ceste race royale des premiers seigneurs & Princes qui ont faites ces loix est abolie, & desquelz il est desormais tēps que, selon nostre promesse, nous en disions encore quelque chose. Tandis que ce peuple alloit ainsi errant qu'auons dit dès le commencement aussi estoit il sans roy, ny Prince que par election, quoy qu'ils respectoyēt les vns plus que les autres, mais à la fin, & lors mesme qu'ils se tenoyēt le long du fleuve Wistule ils s'accorderēt à l'electiō d'un Roy, les premiers estants Goths de nation apellez Ancille, & Hermerique enfans d'Athaulphe Roy des Goths, le premier qui passa sur les terres de l'Empire de Constantinople, apres lesquels regnerent Hunimunde, Turifmonde Gepides, Wldrich, & Sigifmond, Bermond, Walamir, Winderich, Athanarich, & Gaufer, toutes-fois ceux-cy encor ne iouissoyent du droit souuerain, & leurs enfans, ou ayans cause ne venoyent aussi à la succession du Royaume: mais enuiron l'an de nostre seigneur 474. & auant que passer en Gaule ils saluerent pour roy Gundioque, lequel estoit filz d'Athanaric & Blefnde niepce de Marcomir prince François, & du temps que encor lesdits François tenoyent encor les pais de Gueldres, & Phrysie comme pour leur demeure, de laquelle Blefnde fortist aussi Gondegesil, lequel fut Roy Bourguignon, & le premier qui passa le Rhin, & l'arresta avec sa suyte es terres des Sequanois, & Heduens delaissées par les troupes Romaines, & aussi le premier, qui embrassa la religion Chrestienne cōme dit est. A cestuy succeda Gundioque son frere lequel quoy que confessast Iesuchrist, si est-ce que aucūns le tiennent auoir suiuy la superstition venimeuse de l'Arrianisme, ce qui n'est guere vray-semblable estant les Bourguignons bons Catholiques, & qui n'eussent octroyé la principauté à vn homme qui leur eust esté contraire en persuasion, & receuant autre doctrine en la foy. Aussi les Alemās que ie suis, & desquels j'ay puisé cecy ne font aucun compte de l'herese, cōme ainsi soit que les Eueques qui les auoyent instruits nouuellement en la foy, estoient de bōne & sainte vie, & la doctrine desquels suiuit la foy de l'Eglise. Ce Roy feit de son temps de belles, & grandes conquestes, cōme celuy qui soumist sous sa puissance, & Lyon, & tout le pais es enuirōs qui l'auoisinent, conquist le Daulphiné, & la Prouence iusqu'à Marseille, & prist d'assault la ville de Nice propre pour l'aport & des viures & de la marchandise par le moyen de la marine. Ce fut contre cestuy-cy que l'Arma Etie general de l'armée Imperiale, & le vainquist, & à la fin luy donna la paix, & le feit amy des Romains, en l'amitié desquelz il perseuera iusqu'à la mort, & deceda ayant regné 30. ans, laissant quatre enfans à sçauoir Gundebauld, Gundegifil, Chilperic & Gothomar, lesquels apres le decez du pere se partirent la seigneurie, commandans toutesfois tous ensemble: mais comme il soit presque impossible qu'une esgalle puissance se cōporte sans enuie, & sans que les embusches, & machinations ne sortent en campagne, Gundebauld, & Gundegifil conspirās ensemble se iurerent la foy, & comploterent la ruine de leurs deux freres à sçauoir de Chilperic qui estoit l'aîné, & de Gundomar, ou Gothomar, & ayans guertoyé quelque temps les vns contre les autres en fin les deux aînez Chilperic, & Gundomar y perdirent la vie, & la femme du plus vieux fut gettée dans le Rhof-

Ecc

*Premiers Roys  
Bourg. sortis des  
Goths quelz.*

*Premier Roy de-  
puis q̄ les Bourg.  
furent en Gaule.*

*Gundioque esti-  
mé auoir esté  
Arriē. Gregoira  
de Tours li. 2. ch.  
4. Et 28.*

*Conquestes du roy  
Gundioque.*

*Etie vainquist  
les Bourg.  
Paul diacr. li. 4.  
des choses Rom.  
Supplēt d'Eu-  
trophe liu. 14.  
Enfans de Gun-  
dioque se ruinent  
l'un l'autre.*

E  
sans enfans, le ma-  
nt à icelle, nom plus  
quereller sur la pos-  
si vne fille a voué sa  
ux freres, elle aura la  
quād il y auroit plu-  
si elle n'a qu'un seul  
encore sous telle cō-  
ne, & vusfruit d'ice-  
ng: sans qu'elle puis-  
a de la succession de  
aquis par son labeur  
ur liberalité & cour-  
t noise en la maison  
& au Prince. Mais si  
ppencé par le moyen  
re en encoure dōma-  
ce vient iusqu'au lo-  
luy denie, qu'un tel  
armoins voulons que  
Toutes les causes qui  
nt encor finies, & sur  
nous voulons qu'el-  
gnoit ou vn sien serf,  
rocez: s'il est accusé de  
te poursuite cesse, &  
adiét que par cas vne  
orte, pour oster toute  
cise, entant que ce qui  
le personne. Neant-  
de l'autre, ou le chiē,  
rier, & sain soit liuré  
gettant ou vn dard, lā-  
appe, ou occist hōme,  
it tenu pour Innocēt,  
main pour endomma-  
conque auant parties  
ra les gages d'un autre  
cor cōdemné à l'amē-  
tal, & se saisist d'un au-  
le peut prouuer, qu'il  
eur qu'il en pretédoit  
n autre, fait prédre ga-  
& iniustemēt arrestée.  
e Bourgoigne, & m'e-  
peu recouurer, veu le  
long

LIVRE TROISIEME

*Cruauté de Gundobault, de tout cecy voy Aymon moyné. li. i. ch. 19.*

*Clotilde donnée pour femme à Clovis le grand.*

*Ruine de Godegisil par Gundebauld.*

*Enfans de Gundebauld poursuivus par les François.*

*Sigismod roy fort Catholique.*

*Cruauté de Clodomir sur Sigismod.*

*Voy Aymon moyné. li. 2. ch. 4. Athias liu de la guerre Goth.*

ne, & ses enfans occis fort cruellemēt, restāt de Chilperic deux filles Cro-  
ne c'est à sçavoir qui fut religieuse, & Clotilde, laquelle espousa depuis  
Clouis le grand, & le premier Roy Chrestien d'entre les François. D'au-  
tres tiennent que Gundobauld purgea le monde de tout le sang Royal  
masle de Bourgoigne, & garda seulement les filles, l'une desquelles fut  
cause de sa mort, & de la ruine entiere de la famille ancienne des Rois de  
Bourgoigne: mais les autres sont d'avis, que Gundegisil estant son con-  
fort espousa la fille de Theodoric Roy des Goths, & soumist sous sa puis-  
sance, ayant passé les Alpes, la ville, & finages de Thurin, Verceil, Come,  
Nouare, & tout le pais Astesan, & trouua moyen encor que Sigismond  
son filz eut à femme la niece du Roy Theodoric pour se fortifier à l'ad-  
uenit d'avantage: mais cest heur ne luy fut de guere longue durée: Car cō-  
me Clouis le grand eust assailly Gundebauld, tant pour demander par-  
tage, & le droit de Clotilde qu'il avoit espousée, que pour venger Chilperic  
pere de laditte dame que Gundebauld avoit fait mourir: Gundegisil  
cognoissant que malaisément tiendroit on teste à l'effort du François, & i-  
gnant que son frere ne luy iouast vn aussi bon tour qu'il avoit ioué à tēs  
autres freres, & parens, s'allia secretement de Clouis, & feit si bien que cō-  
batans ensemble les deux roys, il ne feit aucun semblant de se mesler de la  
querelle. Ce qui irrita tellement Gundebauld que l'allant assieger dans  
Vienne au Daulfiné où il festoit retiré, il le prist en peu de temps, & l'oc-  
cist cruellement de sa main propre: & ainsi Gundebauld souillé du sang  
de ses freres demeura seul Roy de toute la iurisdiction Bourguignonne.  
Il avoit aussi espousé vne fille du Roy Goth Theodoric nommée Amala-  
sinthe, & de laquelle il eust deux enfans, Sigismod c'est à sçavoir, & Gū-  
domar, lesquelz demourerent pupilles sous la charge d'un autre Gunde-  
mar prince & Comte d'Autun: & ces enfans venus en aage, comme Clo-  
rilde ne cessāt de poursuivre le sang de son oncle, la guerre fut publiée  
contre ces deux enfans, en laquelle moururent tous les deux: Le royaume  
escheant à Sigismond, qui fut prince treschrestien, & qui par le moyen de  
saint Maximin Euesque de Geneue, & Theodole euesque de Syon feit as-  
sembler les prelatz de ses terres contre les Arriens & pour l'extirpation de  
leur heresie, & establisement de la sainte foy de l'Eglise vniuerselle par  
toutes les terres de ses seigneuries. Ce bon Roy eut deux femmes de la  
premiere desquelles il eut Sigeric, que depuis sa marastre feit mourir cau-  
teusement: la seconde luy porta & engendra Sigland & Gundebauld,  
lesquelz luy tindrent compaignie lors qu'il fut occis par Clodomir Roy  
d'Orleans, & filz de Clouis, & de Clotilde. Laquelle ne pouuant viure en  
repos qu'elle ne veit la ruine entiere des enfans de celuy qui avoit causé la  
mort de son pere, incita Clodomir contre le saint roy Bourguignon, &  
alla la chose si avant que estans venus aux mains Sigismond fut pris, &  
conduit à Orleans, où le furieux Clodomir le feit mourir, le gettant la te-  
ste la premiere dās vn puids avec sa femme, & enfans, quoy que S. Auite  
le priaist de se deporter de telle cruauté & le menaçast profetiquemēt, du  
iugemēt, & vengeance diuine, cōme aussi il en sentist l'effait, estāt occis pres  
de Vienne en Daulfiné en poursuivāt trop obstinēmēt les Bourguignons

qui ne taschoyēt que de se sauuer à Autun pour renouueller la guerre, cō-  
duits par Gundomar frere du deffunt Sigilmōd, mais les Princes François  
& freres du susdit Clodomir, pourſuiuans le reste de la vëgeance de leur  
mere Clotilde ne cesserent onc tant qu'ils eurent du tout effacée, & mise à  
neāt la race Royale de Bourgoigne: & soumis le pais souz les loix, & puis-  
sance de l'Empire François: & ainsi dès que les Bourguignōs vindrent en  
Gaulle, iusqu'à la ruine de leurs Princes venans de hoir masse s'escolerent  
cent onze ans, d'autāt que ( comme nous auons dit ) ilz passerent le Rhin  
pour occuper la prouince Sequanoise l'an de nostre salut. 417. & l'an 528.  
Clotchaire ayant chassé Gundomar ( qui s'enfuit en Espagne ) donna aussi  
fin au royaume de la race Gothique, & souche de Gundioque qui auoit si  
bien planté le fondement qu'on eut cuidé que ceste monarchie deust estre  
de longue durée. Ainsi le nom royal de Bourgoigne fut transferé aux Frā-  
çois qui y regnerent sous la race Merouingienne, iusqu'au temps des Pe-  
pins, qui obtenans la France eurent par mesme moyen l'Empire Bourgui-  
gnon sous le nom de Roy, comme Charlot fils de Charles le grand, &  
apres luy Iean duquel on ay peu trouuer l'origine, & neantmoins ce fut  
luy qui feit bastir l'Eglise de S. Iean de Lyon, & y fonda douze chanoines  
portāt tiltre de Comtes telz qu'encore vous les oyez apeller: à cestuy suc-  
ceda Hugues Comte d'Arles, & du Mans, & qui auoit espousé Elise fille  
de l'Empereur Charles le Chauue, duquel Hugues nous auons tenu pro-  
pos cy dessus, & sous lequel le nom du Royaume Bourguignon fut chan-  
gé en la puissance royale du siege d'Arles: A Hugues s'opposa Gerard sur-  
nommé de Roussillon, que l'on disoit estre descendu de la race, & maison  
ancienne de Bourgoigne, & voulut tenir teste à l'Emp. le Chauue, mais sa  
force estant trop foible il succomba sous le faix, & fallust que se cōtentast  
de moindre chose, aussi de luy ont couru ces vers François anciens.

*Autour de Dal, & Daliron  
De Vander-court, & Maobaston,  
Perist Gerard de Roussillon.*

C'est de cestuy que les Romains fabuleux chantent tant de folies le fai-  
sans armer contre le grand Roy Charles, lequel il ne veit de sa vie, & luy  
donnent tant de conquestes en songeant, que iamais le Macedonien n'en  
feit tāt, ny la main puissante des Romains. Mais quoy qu'il en soit le Chau-  
ue contraignist Foulques successeur de Gerard, de quitter le royaume, &  
se contenter du seul tiltre de Comte: Et dōna le pais à Raoul, sous le nom  
de Duc, lequel depuis prist encor le nom royal, luy succedans quatre au-  
tres portans mesme nom que luy, & poussez de parcille fortune, à sçauoir  
vne fois appelez Roys, & soudain dispensez de relle puissance. Car Boson  
roy d'Italie les tenoit en bride suporté des François cōme celuy qui estoit  
beau frere de l'Emp. Char. le Chauue. Apres les 5. Raouls y eut trois Cōradz  
rois de Bourg. le secōd desq̄ls fonda l'Egl. S. Pierre de Geneue, & cōmēça  
celle de Losanne, que Cōrad troisieme meit à fin. Raoul sixiesme pour se  
preualoir des Frāçois feit donatiō du royaume Bourg. à l'Emp. Héry troi-  
sieme, & pour ceste cause les Alemās qui depuis ont tenu l'Empire se sont  
portez pour rois d'Arles, & en vsurpoyēt le tilt. en leurs lettres, & patētes.

Ece ij

*Race Bourguig.  
des Rois estant.*

*Combien les Rois  
du sang ancien de  
Bourg. ont regné.*

*Changemens di-  
uers des Princes  
de Bourgoigne.*

*Gerard de Rouss-  
illon.*

*Foulques Roy  
d'Arles.*

*Boson roy d'Ital.  
Conradz Roi de  
Bourgoigne.*

*De quel droit les  
Emp. se disoyent  
Rois d'Arles.*

LIVRE TROISIEME

Aucuns mettent Iean le dernier roy Bourguig, & celuy qui (cōme dit est) fonda l'Eglise collegiale de Lyon, mais leur raison n'est vray-semblable, à cause qu'ils font que ce roy viuoit l'an 1136. & il appert par la verité de l'histoire que les roys de France tenais la Bourgoigne par effect, & les Princes susdits n'en estās que roys imaginaires avec les finages d'Arles & quelque eschâtillō de Prouence & Dauphinē, Henry, fils de Hugues le grād Comte de Paris, estant le premier duc de Bourgoigne, & le voyant sans hoir male, ny autre legitime, feit donation & transport de son Duché à Robert filz ainsé de Hue Capet l'an de nostre salut 1000. Et quoy q̄ le Comte de Niernois Landry voulut se saisir du Duché, cōme se disant y auoir droit, pour estre descendu des roys Bourguignons, si fut il vaincu & pris par le roy Robert, qui l'alla assieger à Auxerre, & où les Auxerrois craignās leur ruine se rendirēt au roy, & luy liurerent le Comte. De ceste race ont esté les ducs de Bourgoigne sortis de l'estoc, & famille de France, iusqu'au tēps de Charles le quint roy de France, & surnommé le Sage, lequel succedant à Iean son pere, qui auoit esté inuesty de ce Duché par Philippe Petit filz d'Eude, donna la Bourgoigne à son frere de Touraine Philippe, surnomé le hardy, qui espouant la fille de Flandres cōioignit tant de terres ensemble, desquelles iouissēt (sauf le duché de Bourg, suiēt à nostre Roy) à present les Princes d'Autriche, pour estre sortis de la fille de ce Charles Charolois qui fut occis à Nancy en Lorraine. Le laisse (comme n'estant point de mō suiēt) quelles maisons sont sorties de ce sang ancien de Bourgoigne, & ne m'arresteray sur leur langue & façon de parler, & fils ont pris leur langage des Alemans, ou Gauloys, me suffisant qu'à present la plus part luy la diction, & parole du François, comme ainsi soit aussi que le plus du pays est subiet à la maison, & couronne de France: laissant donc cecy il est tēps deormais de visiter les voisins de Bourgoigne, & toucher quelque cas des Suisses, veu q̄ la nation estant si excellente qu'elle est, merite bier. qu'ō en discoure vn peu plus largemēt q̄ de la laisser sans en dire chose quelcōque.

*Des Suisses, origine, & mœurs d'eux & fils sont les anciens habitans du pays iadis nommé des Heluetiens. Chapitre 36.*



**N**OUS auons (ce me semble) assez amplement deduit au chapitre des Gaules les mœurs des anciens Gaulois, & l'estendue des Gaules esquelles cōme ainsi soit que les Heluetiens fussent compris, il fault aussi presupposer que leurs mœurs n'estoyent point aussi en guerre grand cas differentes des façons de faire du reste des Gauloys. Parainsi ne nous arrestands gueres sur ce qui fut iadis du peuple Heluetien, & souhaitrans de n'oublier le Suisse estant la nation si bragarde que peu auourd'huy l'esgallent en force, & nul la scauroit surmonter en la discipline militaire, ny police & manimēt des affaires publiques, nous en dirons ce qu'en auons tiré des bons auteurs, apres toutesfois auoir vn peu limité les bornes & finages des terres des ligués, & confederez des Cantons des Suisses, entant que ce que iadis les Romains apelloyent Heluetie, est à present, sinon tout au moins, vne bon-

*Henry frere de Capet 1. Duc de Bourg.*

*Robert Roy de France, vainquit Landry Comte de Nevers.*

*Comme la Bourgoigne fut remise à la couronne, & puis donnée à Philippe le Hardy.*

*Suisse fut iadis le pays des Heluetiens.*

ne partie compris sous le nom des confederéz. Les limites de la science desquelz s'estend depuis le sommet des Alpes, & prenant son cours au Leuât a le Rhin pour limite iusqu'à Waldhut & Laufenberg, & de là double vers l'Occident s'uyuant le trait du mont Iure, ou de S. Claude, iusqu'au Lac de Geneue iusqu'à ce que derechef elle vient à embrasser les Alpes, & auoisine les Sequanois, & le trait du pais Allobrogien qui à present est compris souz l'appellatiõ de Sauoye. Ceux qui lysent les hystoires sçauent combien, & quelz affaires les Heluetiens ont donné à Cesar, lesquelz il appelle, & dit estre les plus fortz des Gaules, & du mouuement desquelz se craignant lors qu'ilz demandoient passage pour tra- uerser la Prouince Romaine, & s'en aller en Saintonge pour y habiter, il feit dresser vn mur pour leur donner l'empeschement, se souuenant comme ce vaillant peuple auoit vaincu le Consul L. Cassie, & deffait brauement l'armée Romaine, & lequel auoit desir de quitter son pais peu fer- til pour s'en aller trouuer autre part en Gaule, pour viure mieux à son aise. N'ignorent aussi que dès le temps dudit Cesar, les Heluetiens estoient partis, & diuisez par Cantons aulli bien qu'à present, mais n'en ayans que quatre le principal desquelz estoit celuy de Zurich, & le peuple duquel estir celuy, qui d'autresfois auoit deffait les Romains, fut aussi le premier qui en porta la penitence. Ainsi Cesar les ayant deffaits, les contraignit de retourner en leur pais, & rebastir leurs maisons qu'ilz auoient bruslées, & labourer leurs terres qu'ilz laissoient en friche, non d'amitié qu'il leur portast, mais à fin (comme il confesse luy mesme) que les Germains, qui possedoyent pour lors vne terre mal-plaisante & infertille, ne se ruassent sur le pais delaißé par les Heluetiens, entant que desia ilz tendoyent à passer le Rhin & occuper les terres Gauloisés. Au camp des Heluetiens, euz estans contrainct de se soumettre à la grace de Cesar, furent trouuées des lettres & tablettes escrites en Grec, esquelles estoit contenu le denombrement de ceux qui estoient sortis de leurs maisons, & de ceux qui estoient pour porter les armes, & n'y auoit rien d'obmis du nombre des femmes & petits enfans, qui montoit en somme à trois cens soixante huit mille personnes. Vous voyez que les Heluetiens caressoyent dès ce temps le sçauoir, & imitoient le reste des Gauloys en la cognoissance des lettres, à fin qu'on n'aille point blasonner ce peuple ancien de Barbarie, parmy lequel les sciences estoient si bien plantées, que la delicatessé des Grecz en la langue ne maquoit point en la langue, la vulgaire desquelz estoit pour lors semblable à celle des Gaulois, laquelle i'estime plustost auoir esté propre qu'Germanique ainsi que plusieurs estiment, & laquelle a esté corrompue depuis que les estrangers vindrent de diuers lieux vsurper & posseder les Gaules, Or que les Gauloys fussent Barbares Iulian l'Apostat, homme (ostée l'impiereté) de grand iugement & sçauoir, ne le peut ouyr, accorder, ny receuoir, ains se moque de ceux qui donnoyent vn tiltre si mal propre aux Gauloys, desquelz, & de leurs façons de faire il fait grand compte en vne epistre qu'il escriuist de Paris auant aux habitans d'Antioche. La diminution de la gloire Heluetienne bien qu'elle commençast souz Iule Cesar, si receut elle vn estrange eschec apres la mort de Neron lors que

*Estendue du p. 175  
Heluetion.*

*Cesar Comment.  
lin. 1. Dion Cassie  
lin. 38.*

*Romains deffaits  
par les Heluetiõs.*

*Heluetiens sou-  
mis à Cesar.*

*Heluetiõs vsuyõz  
des lettres Grec-  
ques.*

*Iulian l'Apostat  
aux Antiochiõs  
loue les mœurs des  
Gauloys.*

*Heluetiens affoi-  
blis par Cecinne.*

LIVRE TROISIEME

*Voy Tacitel. 17.  
des annales.  
Cecy aduint en-  
viron l'an de nost.  
Seig. 70.*

Virelle & Othon se querelloyent, & combatoyēt à outrāce pour le gain de la couronne Imperiale, car ce fut lors qu'un Cecinne Romain debilita fort estrangement les forces Heluetiennes. Or ne vous dis-je point cecy sans bien grande occasion, veu que j'ay proposē (suyuant le dire de Cesar) que les Germains marchandoyent il y auoit fort long temps de gagner pais sur les terres Gauloises, & qu'à ceste fin il auoit accordē aux Heluetiens leur laissant leur pais libre souz l'alliance, & confederation des Romains, ainsi que les Allobroges estoient aussi receuz en la ligue, ausquelz il en chargea de fournir de bledz les Heluetiens iusqu'à tant qu'ilz eussent cultiue leurs terres. Les Heluetiens ainsi marez que furent par Cecinne, comme le descript Tacite, il fut de là en auant aisē & facile aux Alemans de courir, & rauager, & de se saisir du pais à demy desert, & priuē de peuple: car tous les bons auteurs tiennent que ceux qui furent Heluetiens ne sont plus, & que les Suisses sont autres que ceux qui tindrent la region ou ceux cy habitent, & à fin que le lecteur ne se plaigne de ma diligence, je ne faudray non plus à esplucher cecy que j'ay fait le reste des nations qui ont couru de pais en autre pour s'y arrester, comme en sa propre & naturelle terre, sachant que les historiens en parlent fort diuersement, & desquelz j'ameneray les opinions à fin que vous qui lyrez mes recherches en donniez vostre sentence, & iugiez lequel aura le mieux dit, car quant à moy je ne faudray de vous en dire ce que ie sens, & pense estre le plus veritable.

*Iean le grand hist.  
des Gothz. li. 5.  
chap. 2.*

L'Euesque d'Vrsale nommé Iean le grand, & lequel a escrit l'histoire des Gothz, n'ignorant point que les Suisses ne soyent vn autre peuple que les Heluetiens, il parle de leur origine en ceste maniere: Getheric, ayāt fait monter en mer toute celle grande multitude, la conduit sans peril aucun, & sans souffrir orage, ny tempeste quelconque iusqu'en Pomeranie, & en la terre des Rugiens, où ayant assailly, & combattu les habitans du pais, il les vainquit: mais les Gothz voyans la sterilité, & peu de plaisir du terroir Pomeran, ils ne voulurēt quitter leurs sinages, quoy que non guere plaisans, pour s'arrester en vne terre pire, & moins fertile que n'estoit celle d'où ilz estoient sortis: ains se diuisans en trois puissantes armées, vne partie d'entr'eux, ayans long temps errē & souffert mille trauaux, & incommoditez, paruint en fin en ces aspretez, & pierreuses solitudes des Alpes, où à present les Suisses, qui sont leur engeance, & posterité, se tiennent: les autres passans en Elcosse (ainsi qu'en fait foy l'histoire Angloise) donnerent cōmencement à la nation des Pictes, & ce en l'an de nostre salut septante deux, & le reste, qui estoit vne infinité innombrable de peuple, suyuant Getheric, ayant surmontez les Vlmeruges, Curetes, Samogethes, & Estons, apres auoir guerroyē par plusieurs années, laissant là garnisons, s'en retournerent avec Witimer filz de Getheric, ayant plus d'honneur en leurs cōquestes, & victoires que s'ilz se fussent attaquez par armes aux Suēons leurs alliez, & voisins.

*Des Pictes. Voy  
Bede: hist. Ecclē.  
d'Ang. li. 1. ch. 1.*

Auisez comme l'aneantissement des Heluetiens par nous alleguē de Tacite, s'accorde avec ceste course des Sueciens Septentrionaux venans habiter le long des Alpes, veu que la deffaitte, & degast des Heluetiens

fait par Cecinne aduint l'an de grace 70. & ceste arriuée Gothique fut deux ans apres, & lors que Vespasian tenoit l'Empire: Puis adioulte l'Euesque Goth: Le cōfesse toutesfois auoir leu és histoires des Heluetiēs, ou Suisses, que tous ceux qui à present portent le nom de Suisse ne s'arrestent pas en ce païs Alpin en vne & mesme faison, ains qu'aucuns Gothz (estant mort leur Roy Teie) s'y retirerent d'Italie auant, & d'autres du païs de Suece: & taschant de monstrier non seulement par leur histoire, ains avec tout deuoir d'humanité duquel ilz vīent enuers les Sueciēs, que de leur premiere origine ils ont pris cours & source de la terre des Goths. Et en somme vous voyez comme ce bon Euesque s'efforce de prouuer que les Suisses sont sortis des peuples de Suece, quoy que les Latins parlans des courses des Septentrionaux, les comprennent souz le nom de Germains, & Alemans. Oyons encor parler vn des plus doctes hommes de nostre siecle, & autant bien versé en l'histoire qu'autre qui de nostre aage en aye fait profession, à sçauoir Beat Rhenan, lequel en son liure des Germains parle des Suisses en ceste sorte: Je sçay que plusieurs s'enquierēt d'où est fortz, & a source le nom de Suisse, d'autant que ceux qui ont le plus de nez, ne se contentent point des raisons qu'aucuns mettent en auant sur ce propos: mais (si ie ne me deçoy) ie pense, & espere de dissoudre ce doubte. Parmy ceste populeuse nation des Saxons furent iadis les Vites, vne partie desquelz (la cause ie ne sçauois vous la dire) changeant de place, vint s'arrestier au païs Heluetien pres les finages de Zurich, & où encor à present y a vn village nommé Vri le mot en estant corrompu entant que du fleueue Ture il s'appelle proprement Turege: & le plus grand nombre desquelz Vites estoit passé en la grand Berraingne pour la cōquerir. Et n'a pas esté sans cause que les autres voisins ayēt pris ce nom, soit ceux de Lucerne, ou de la basse Syluanie, quoy que peculierement vn de leurs Bourg: appellé Kilhegap en portast ce tiltre: ilz les appelle Suiters y adioustans la lettre, S, comme ordinairement la nation se plaist au siblement & prononciation d'icelle. Et est nostre opinion secouruē de ce que les Suisses se disent tenir de leurs ancestres qu'ilz ont origine des Suites lesquels habitent le long de la mer, & Ocean Germanique, lesquels pressés d'vne grand famine, furent contrainz de quitter leur domicile, & sortir de leurs terres. Les homes plus sçauās dient que ceux cy estoient les Suedes, desquels encore à present le renom est tāt espars par tout. Mais Bede Angloys, dit, & enseigne q̄ iadis entre les Saxons estoit la Prouince des Vites deuenue deserte, & en solitude, à cause de ceste course, & remuement de mesnage q̄ ie viēs de dire, & qu'vne troupe d'iceux estoit desia passée en la grād Berraingne, & afferme ledit Bede que les Saxons Angloys, & Vites, estoient trois puissantes nations de la Germanie. Vadian home aussi de grand eruditio, & Suisse naturel ne veut recognoistre les Septentrionaux, ny Gothz pour maieurs, biē est vray qu'il accorde avec Rhenan, q̄ les Suisses sont Alemans, lors qu'il en parle en ceste sorte: Les Heluetiens aussi sortans de Gaule passerent en Germanie pour s'arrestier, & faire demeure entre le Rhin & le Mene, tout ainsi q̄ feirent les Tectofages, desquelz parle Cesar en ses Cōm. de la guerre de Gaule, mais maintenāt tout au cōtraire

*Ce Roy Teie fut occis par Narset l'an de grace 552. voy Procopielin. de la guerre Gothique.*

*Beat Rhenan. lin. 1. des choses Germaniques.*

*Ceste course aduint l'an de grace 409.*

*Bede hist. Angloise. li. 1. ch. 15.*

*Joachin Vadian sur le 3. de Pomponie Atale.*

*Tectofages sont ceux du Lāquidoe Cesar Cōm. li. 6.*

E

outrāce pour le gaing  
ne Romain debilita  
us dis-ie point cecy  
ant le dire de Cesar)  
ng temps de gagner  
accordé aux Helue-  
nfederation des Ro-  
en la ligue, auquelz  
à tant qu'ilz eussent  
eurent par Cecinne,  
& facile aux Alemans  
esert, & priuē de peu-  
furent Heluetiens ne  
tindrent la region ou  
ne de ma diligence, ie  
e reste des nations qui  
e en la propre & natu-  
re diuersement, & des-  
vrez mes recherches en  
mieux dit, car quant à  
, & penle estre le plus

lequel a escrit l'histoire  
oyent vn autre peuple  
maniere: Gerheric, ayāt  
la conduire sans peril au-  
ue iusqu'en Pomeranie,  
ombatu les habitans du  
rité, & peu de plaisir du  
ges, quoy que non guere  
ins fertile que n'estoit  
trois puissantes armées,  
uffert mille travaux, &  
pierreuses solitudes des  
eance, & posterité, se  
n fait foy l'histoire An-  
Pictes, & ce en l'an de  
ne infinité innombrable  
Vlmeruges, Curetes, Sa-  
sieurs années, laissant là  
e Gerheric, ayant plus  
z se fussent attaquez par

ens par nous allegué de  
Septentrionaux venans  
& degast des Heluetiens

LIVRE TROISIEME

les Germains laissans leur terre habitent les sieges anciens où iadis se tenoyent les Heluetiens. Et ne fault point que ie doubte de cecy, veu que le langage du Suisse correspond à ceux de la plus profonde partie des Alemaignes, voire qu'encore à present ilz suyuent les mœurs, façons, vertu, & magnanimité desquelles Cesar loie les Sueues, & dit en auoir vſé. Voyez comme cestuicy loustient non que le Suisse soit Suece, ny Suite, ou Vite, mais bien Sueue, que Cesar & Tacite descriuent pour la natiō la plus forte, & vaillāte qui fust en la Germanie. Beat Rhenan aussi sans specifier lesquelz Alemans furent ceux qui iadis courans les Gaules, sentirent la main pesante des François nouveaux venuz en la terre Gauloise, dist que les Germains passans le Rhin, enuahirent la plus grand part des Sequanois, iusqu'aux limites des Bourguignons, y embrassans le país de Valois, & le val de Lucerne: Et à fin que ie ne m'arreste point seulement à ceux de nostre temps, quoy que telz, que i'estime ne dire chose de laquelle ilz ne peussent rendre raison fort assuré, oyons ce qu'en dit Luitprand de Paue, lequel non seulement monstre que les Sueues Alemans, desquelz nous auons parlé cy deuant, tenoyent le país d'Elſace, & lieux voisins, ains encor qu'ilz festoient faitz seigneurs des Heluetiēs, & Nuchlandiens: or en parle il en ceste maniere: De quelle affection, & avec quel visage le Roy Henry receut ce don & present inestimable, on le cogneut en plusieurs sortes, & sur tout, qu'il donna non seulement de grandes richesses d'or, & d'argent à celuy qui luy porta les ioyaux precieux, ains encor l'inuestit-il, d'une partie de la Prouince des Sueues. Or estoit-ce le Roy de Bourgoigne Raoul qui donnant à l'Emp. Henry. i. du nom la Lance qui perça le costé de nostre seigneur, ne souhaitoit pour recōpence, sinon quelque eschantillon des terres des Sueues (c'est à dire des Suiffes) qui marchioyent à sa seigneurie: ce n'estoit pas le país de Sueue Aleman qui estoit le limite du terroir Bourguignon, ains l'anciēne terre des Heluetiens, & ainsi les Sueues sont pris par Luitprand pour les Suiffes comme estans ceux qui festoient saisis de l'heritage des premiers Heluetiens. A cecy nous aydera encor ce qu'escrit Othō de Fresinghen, lors que parlant de la paix faite entre l'Emp. Henry quatriesme, & Bertold Comte Zaringhen, auql estoit deu le Duché de Sueue, & lequel l'Emp. auoit mis entre les mains d'un autre, il vſe de ces morz sur le propos de la ville nommée de Turege: La capitulatiō, & articles (dit-il) de la paix furent telz, que Bertold ne iouiroit du Duché, ains sen demettrait du tout, sauf qu'il tiēdroit à hōmage de la main de l'Emp. la cité tres-fameuse de Turege qui est au país des Sueues: & laquelle est bastie és destroit des Alpes tirant vers l'Italie, & assise sur le fleuue Lemā d'oū fort le Lac de Lausanc. voyez par ceste description de quelz Sueues est-ce qu'Othon parle, & si Turege n'est celle fameuse cité que Cesar appelle Figure, & laquelle à present porte le nom de Zurich, l'une des plus illustres, nobles, & riches d'entre les Suiffes, & qui a esté considerée comme la Metropolitaine. Et à fin que plus à plein on cognoisse que le país Suisse est celuy que le susdit auteur entend souz le nom de Sueue, il met que Bertold quatriesme du nom fut celuy qui feit bastir la Cité de Berne, laquelle est à present la plus belle, & principale

*Sueues natiō forte voyez cy dessus le ch. 17. des Sueues.*

*Luitprand liure 4. ch. 12.*

*Henry 1. regnoit l'an de grace. 920*

*Henry 4. surnomé le noir regnoit l'an 1058.*

*Othō de fresinghē. li. 1. ch. 8. de l'hist. de Federic.*

*Ce Bertold estoit surnomé le barbu. voy l'Volphig. Lase. li. 8. des Migrations. Zurich nommée iadis de Turege, & Turege.*

*Par qui Berne fut bastie.*

principalle entre les villes fameuses des Suisses, & le filz duquel fut enter-  
 ré à Friburg comme Duc, & chef d'une partie du pais Heluetien. Et d'au-  
 tant que iadis, auant que les Suisses s'emancipassent de la subiection de  
 leurs Princes & dressassent leurs communautéz, & ligues, & qu'encor le  
 mot de Sueue auoit place en leurs escriptures, ilz departirent leurs terres  
 & iurisdictiones en Balliages qu'ilz nommerent Landuogties, tellement  
 que tout ce qui estoit contenu souz la seigneurie generale des Sueues, e-  
 stoit recogneu par tel denombrement, & de là est venu le nom des Can-  
 tons, desquelz encore à present vse ceste belliqueuse nation. De laquelle  
 parle aussi l'Annaliste de Bauiere disant ainsi lors qu'il parle des Heluetiés  
 A present les Suisses Brisfaciens, Elisaces, & autres tiennent & possèdent  
 leurs terres, & places qui sont entre le Rhin, & le Mene (ie suis Tacite &  
 Prolomé) entre lequelz sont les habitans de la forest noire, laquelle &  
 César, & Prolomé attribuent aux Heluetiens, non sans que ceux là ne  
 fassent lourdement qui ont pensé que ce fust le boys Bacéne: par lequelz  
 propos il veut monstrier que le pais Heluetien a esté conquis par les Sue-  
 ues, & que c'est d'eux qu'il a le nom de Suisse, & non des Vites, ou Suites  
 Saxons, ou des Sueces, & habitans de la terre Gothique. Le mesme Anna-  
 liste parlant des peuples de Germanie qui vont à la foulde des princes e-  
 stranges, s'exposer à la mort pour la querelle qui ne leur touche en rien,  
 seulement guidez d'un auenglement d'auarice ayant mis les Boëfines, &  
 Linsquenetz en campagne il dit: Le troisiésime gent s'appellent Suisses  
 d'un Bourg de ce nom, entr'eux ilz se nomment Eidnossen, qui signifie  
 confederéz: ce peuple est libre, & non subie à l'Empire, ou seigneurie de  
 l'Emp. Maximilian, s'est mise de leur ligue: par dessus laquelle cité tout le  
 pais que tenoyent iadis les Heluetiens, est non seulement par eux occu-  
 pé, ains encor bien peuplé. Plus adiouste: Ilz vsent en guerre de la halebar-  
 de, pique, & arquebuse: & ne sont coustumiers guere que tous les Cantons  
 aillent ensemble à la guerre, ilz suyuent diuers Colomnelz, comme aussi ils  
 s'arment pour la querelle de diuerses parties les vns des autres. Les Suisses  
 sont fort contraires & ennemys de l'orgueil de la noblesse: Estimez sur  
 tout autre peuple à cause de leur modestie, pour la concorde, & amitié  
 qui les tient vnys ensemble, pour estre contens de peu, & garder vn bon  
 ordre en leur estat, & vne grand seuerité en la discipline militaire. Tou-  
 tesfois les a on en fort mauuaise opinion, pour faire plus de compte de  
 l'orque de chose quelconque, & qui ont toutes choses à vendre, comme  
 ceux qui ne valent rien au pris de l'argent, & pecune. Et de cecy se  
 plaint aussi Vadian quoy qu'il fut Suisse, condemnant l'aperit insatiable  
 de toute la Germanie, & des siens, entant que pour vn peu de paye, & pé-  
 sion ilz ne font conscience de s'entre-couper la gorge les vns aux autres  
 pour le passer temps de ceux qui les souldoyent. Mais oyons comme Nau-  
 clere discourt des Suisses, & en quelle sorte il en bastist, & l'histoire, &  
 l'origine: Enuiron (dit-il) l'an de nostre salut mil trois cens, les Suisses  
 commencerent à estre renomméz, quoy que leur origine soit de plus  
 long trait, & plus grande antiquité: & desquelz en escrit en ceste sorte

*Jurisdictiones des  
 Sueues comme di-  
 uisées.*

*Auentin liu. 1.  
 des annales de  
 Bauiere.*

*Auentin liu. 4.  
 des Annales de  
 Bauiere.*

*Basse occupée par  
 les Suisses sur la  
 maison d'Austrich.*

*Vadian sur Mele  
 liu. 3.*

*Nauclere Chrono-  
 volume 3. genera-  
 tion 44.*

anciens où iadis se re-  
 abte de cecy, veu que  
 profonde partie des  
 mœurs, façons, ver-  
 es, & dit en auoir vsé.  
 soit Suece, ny Suite,  
 riuient pour la natio la  
 Rhenan aussi sans spe-  
 ans les Gaules, sentirent  
 la terre Gauloise, dist  
 plus grand part des Se-  
 brassans le pais de Va-  
 ceste point seulement à  
 ne ne dire chose de la-  
 yons ce qu'en dit Luit-  
 ue les Sueues Alemans,  
 le pais d'Elface, & lieux  
 les Heluetiés, & Nuchte  
 affection, & avec quel  
 estimable, on le cogneut  
 seulement de grandes ri-  
 joyaux precieux, ains en-  
 Sueues. Or estoit-cele  
 mp. Henry. i. du nom la  
 ouhaitoit pour recopen-  
 ueues (c'est à dire des Suif-  
 pas le pais de Sueue Ale-  
 n, ains l'anciéne terre des  
 mithrand pour les Suisses  
 tage des premiers Helue-  
 o de Frelinghen, lors que  
 riefime, & Bertold Comte  
 & lequel l'Emp. auoit mis  
 r le propos de la ville nô-  
 ) de la paix futét telz, que  
 oit du tout, sauf qu'il tié-  
 es-fameuse de Turege qui  
 destroit des Alpes tirant  
 le Lac de Laufane. voyez  
 Othon parle, & si Ture-  
 gure, & laquelle à present  
 nobles, & riches d'entre  
 etropolitaine. Et à fin que  
 celui que le susdit aureur  
 ld quatriésime du nom fut  
 t à present la plus belle, &  
 principale

LIVRE TROISIEME

l'histoire, & dit qu'il a trouué ne scay quelles Chroniques en la cité de Rome lesquelles font mention que du temps de Sigibert Roy des Suedes & Christophle comte des Anstre-phrisons, que certain des parties de Sueue, & Phrisé furent contraints de quitter leur país, & chercher nouvelles terres, presséz de grand famine, & que des Suedes sortirent six mille hommes, & des Phrisons douze cens, avec leurs femmes, & enfans, & parvindrent aux limites du Rhin, où quelques Ducz, & chefz des François leur empeschèrent le passage, mais ils se feirent faire voye les armes au poing, & en ayant occis vn grand nombre, ils passerent outre. Et ayans party le butin, & despouilles entr'eux, montans le long du Rhin, tournerent vn peu à costé vers les Alpes, ou parmy les costaux pierreux, & selon les Lacz vers les lieux subietz au Duché d'Austriche, ilz obtindrent du Comte de Haspurg licence de peupler ceste terre deserte, laquelle ilz defricherent, en ostans les ronces, espines, & chardons, en arrachans les pierres, & rendans la terre apte pour le labourage.

Or auoyent ils trois Capitaines, & conducteurs nommez Suicer, Rheme, & Wadilas: Entre lesquels Rheme, & Suicer prindrent pour leur partage la terre qui regarde les Alpes du costé de la Lombardie, & Wadilas sarresta aux Vallons qui sont pres la source de la Sone.

Aduint que Arcadie, & Honorie tenans l'Empire, & Nicolas, & apres luy Zoziine seans à Rome, les Romains sollicitéz par vn seditieux nommé Eugene, se reuolterent.

Alaric Roy des Gothz, ioint & allié du Pape, & des Empereurs voulant chasser l'insolence des seditieux, & s'opposer à la violence Romaine appella à secours, & promit grand soulde aux Capitaines sus nommez à scauoir Suicer, Rheme, & Wadilas: lesquels y venans à main forte & armez du signe de la croix, furent assieger Rome avec le Goth Alaric. Assiegée que fut la ville, Suicer & les siens prindrent d'assault la Cité Leonine, y faisans vn piteux massacre de payens, & en fin Eugene y fut opprimé, & occis avec vn nombre infiny de Citoyens de Rome. La victoire gagnée que fut, comme le Pape & Empereurs voulussent faire de grandz presens à Suicer pour recompence du secours, il les refusa, disant qu'il estoit venu au seruice de Dieu, & de l'Eglise, & ne requeroit autre cas sinon la terre où ilz festoyent arreztez, & que ilz auoyent rendue habitable, laquelle ilz ne vouloyent tenir que du seul Empereur, & sans en payer ny cens, ny tribut à homme du monde: & qu'au reste il leur fut permis de porter l'enseigne rouge avec la croix: ce que leur estant ostroyé, & ayans receu la benediction du Pape, & vne grande quantité d'or & d'argent, se retirerent en leurs terres. Telles, & semblables resueries dit vn certain Eulogie auoir leu en celle tant segnalée Chronique, où il allegue & Pline, & Petrarque ce que ie laisse comme choses indignes d'estre recitées, & lesquelles n'ont apparence aucune de verité.

Aussi qui est l'homme qui voulut m'adiouster foy, si ie disoy que du temps d'Arcadie, & Honorie, le país d'Austriche fut desia erigé en Duché? & si ie proposoy que Alaric Roy Goth en mesme temps assaillist

*Ces Ducs sont nommez par celuy qui fait le cõpte Priá, & Pierre des Paluz, fort mal à propos, & sans marquer le temps.*

*Je ne scay ou cestuy cy est allé pescher ce Pape Nicolas, du temps d'Arcadie.*

*Tout cecy me ressemeble rien de l'histoire.*

*Austriche n'estoit ny Duché, ny ne portoit encore tel nom.*

Rome contres les rebelles pour le seruice des mesmes Empereurs & Pape, & que sur l'heure il se declairast leur mortel ennemy: comme ainsi loit que ce Roy Barbare en despit & du Pape, & des Empereurs prist & pillla la Cité de Rome. Aussi ne se trouue il qu'auant Zozime il y ayt eu aucun Pape nommé Nicolas, qui montre que ce beau Chroniqueur n'entendoit pas les histoires, ains se trompoit guidé de sa propre ignorance. Par ainsi ceux là me semblent toucher mieux au point, qui disent qu'en l'an de grace 806. le Roy Charles le grand apres auoir vaincuz les Saxons, prist dix mille des plus farouches, & chatouilleux de leur troupe, lesquelz il confina avec leurs femmes, & enfans en diuerses Provinces de la Gaule, & Germanie: & ce à cause que ce peuple ayant souuent quitté la foy, & religion Chrestienne, & s'estant acharnée sur ses voisins, il ne pouuoit mieux le chastier qu'en la departant ainsi, vne partie duquel fut enuoyé en Hongrie, vers la Transsylvanie le long du Danube, les autres au Comté de Valoys és Alpes au Diocèse de Syon, d'autres pres de Turin, les autres au pais, & finage de Constance, & lesquelz Charles le grand obligea à luy faire passage toutes les fois qu'il voudroit passer en Italie.

Ceux cy feitans arrestez le long des Alpes, ilz dirent en leur langue Saxonique, Hic Wollent Wir SchWitten, qui est à dire nous voulons icy suer ou bien garder ces limites en suant, & de ce mot Alemant SWitten, ou du Saxonique SchWithen, ilz ont esté appelez Suisses. Et d'autant que pour la garde de ces limites & passages ilz protesterent de suer sang, & de l'esprendre, ilz prindrent les armoiries taintes en couleur de sang, & de couleur rouge, ou vermeille sans en y mesler d'autre: Cecy sembleroit assez vray-semblable s'il y auoit quelques vns aprochans du temps de Charlemaigne, qui nous en eussent laissé la memoire, tellement qu'il faudra tousiours reuenir à la premiere opinion des Sueues, ou plustost courir aux Sueces, ou Suites Saxons amenez par l'opinion alleguée de Rhenan. Et à fin que pas vn de ceux qui escriuent de ceste braue nation ne soit mis en oubly, encore mettrôs nous en ieu ce q Munster en dit lors qu'avec grand diligence il poursuyt la description de sa Germanie. Or sont telles ses parolles. Il appert par les histoires que souuent les Alemans se sont efforcez & mis en deuoir de chasser les Romains des Gaules, & pais Heluetien, à quoy toutesfois ne peurent onc ataindre iusqu'en l'an quatre cens quarante. Aucuns historiens tiennent qu'il fassembra vne grande, & infinie multitude de peuple vers les parties septentrionales de Germanie, ausquelz se ioignirent les Suèves qui habitent le long du fleuue Albis & tous ensemble sen vindrent le long du Rhin, & lequel ayans passé ilz entrerent en Gaule rauageans tout, & d'icelle penetraus iusqu'en Italie, & ce en l'an de nostre seigneur, deux cens loixante, ainsi que le recite Eusebe. Depuis en l'an trois cens, il y eut d'autres Alemans qui passerent le Rhin, & en grand troupe, desquelz on dit que Constantin en deffait trente mille pres de Langres: derechef enuiron l'an 360. ilz passerent encor le Rhin, & furent deffaitz par Iulian l'Apostat pres de Stralsbourg: encore en l'an 380. on dit qu'ilz furent deffaitz par

Rome pillée par  
Alaric l. 2. 414.

Charles le grand  
deparis les Saxons  
en Colon. Voy noz  
Charles l. 1. 1. &  
Paul Emil.

Ce pays Hongre  
des Saxons s'appelle  
en Latin septem  
Castris.

D'où vint le nom  
de Suisse.

Sebast. Munster.  
liur. 3.

Eusebe. liure des  
temps. Orose li. 7.  
cha 22. Ce furent  
les François &  
Alemans joints  
ensemble. Voy le  
suplement d'Eu-  
trop. l. 11. Ammiā  
Marcell. liur. 16.

LIVRE TROISIÈME

les soldatz de l'Empereur Gratian pres d'Argentuaire qu'on pense que ce soit Colmarie cité du pais d'Elſace. Puis adiouſte : Ce qu'entendant les Alemans (car il parle des François qui ſeſtoient ſaiſis de quelque partie des Gaules) qui quelques années au parauant auoyent eſté grieuement tourmentez par les Empereurs Romains, qui en auoyent fait mourir plusieurs milliers, voulans encor vn coup tenter la fortune & ſe venger des torts receuz, paſſent le Danube, & ſe gettent ſur les prouinces Romaines & ſur tout occuperent la Rhetie (qui eſt le pais de Sueue) & la ſource du Rhin, & tout tant qu'il y a de terre iuſqu'au fleuue Atheſe qui eſt en la Gaule delà les montz. Paſſerent encor le Rhin, occupans vne bonne partie d'Heluetic ſubicte aux Romains depuis la riuere Ourſe, & les Alpes ſelon le Rhin, & par le terroir de Baſſe, à ſçauoir la Suggonie, & pais d'Elſace d'où au parauant on les auoit dechallez. Vous voyez avec quelz argumens Munſter, homme fort diligent és recherches de l'hiſtoire d'Alemaigne, prouue que les Suiffes ſont ſortis des Alemans, à ſçauoir des Sueues, car ſil me ſouuient il me ſemble auoir monſtré que ce furent eux iadis à qui principalement on donnoit ce nom, & tiltre entre tous les peuples de la Germanie. Mais ſur le commencement du chapitre parlant d'Heluetic, il ſemble auoir vne opinion contraire lors qu'il dit : Nous auons faiçt mention en la deſcription d'Italie, comme les Cimbres, iadis voiſins des Saxons, aſſaillis des inondations de l'Ocean, laiſſerent leurs terres, & avec vne grand multitude vindrent iuſqu'au Rhin, & le paſſerent, occupans vne bonne partie des Gaules à ſçauoir le pais maritime où à preſent ſont les regions, & Villes de Flandres & Brabant. Et comme encor ceſte terre ne leur fuſt aſſez agreable, ny propre pour leur demeure ilz laiſſerent, & courans toute la Gaule vindrent iuſqu'au Rhodane, requerans aux Romains qu'ils leur donnaſſent terre pour habiter, mais refuſez qu'ils furent du Senat ilz ſe mirent en deuoir d'occuper par armes, ce que de bon gré ilz ne pouoyent obtenir.

*De ce voyage des Cimbres Plutarq. en la vie de C. Marie.*

*Oroſ. l. 5. ch. 16.*

*Florus lin 3. ch. 3.*

*Ce qui aduint.*

*100. ans auant la*

*natiuité de noſ. ſ.*

*Ces Aduatiques*

*ſont eſtimez eſtre*

*ceux de Boſſedac.*

Paſſans donc en Italie ilz laiſſerent tout leur bagage aux Alpes, ne pouuans ſi ſoudain le trainer avec eux, & mirent ſix mille hommes pour la garde de leurs richèſſes : or ceux qui auoyent paſſé les montz eſtant deſfaits Ceſar penſe que des autres qui reſterent, ſortirent les Aduatiques, la demeure deſquelz eſtoit entre les Tigurins, leſquelz ſont à preſent les Vraniens, & les Suiffes. Soit que ce ſoit & comme que l'on prenne l'origine de ce peuple ſi eſt-il pour tout reſolu que les Suiffes ne ſont point les Helueticens deſcritz par Ceſar, encor qu'il habitent leur terre, ains ſont Alemans, & du pais Sueuien, ce que nous pourrons recueillir par leurs ſeigneurs, & Princes deſquelz nous parlerôs cy apres, avec la diſtribution des Carons, & ligues & auquel téps ilz dreſterét l'eſtat de leur republicque : Laquelle reſſent ſon eſtat populaire & toute contraire à la ſeigneurie de Veniſe : Car tout ainſi que les Venitiens ont vn chef ſouuerain qui à plus le nom, & parade de grâdeur royale q̄ les effectz, au cōtraire les Suiffes ne ſouffrent qu'il y ayt Duc, ny ſeigneur entr'eux l'vn plus grand que l'autre, leur ſuffiſant qu'vne alliâce commune cōioigne, & tienne en

amitié les ligues des confederez, seruât ceste vnion de Roy, Duc, & Prince à tout ce peuple. Et quoy qu'ilz aillét au seruice des Princes estrangers, si est-ce que cela ne se fait que par l'accord commun de tous, affin qu'aucun n'entreprenne de s'vsurper seigneurie sur son voisin. Et tout ainli que ilz n'ont n'y Duc, ny Prince qui leur commande, aussi n'y a-il Canton qui se puisse dire auoir la surintendance sur les ligues, si l'on ne vouloit dire q̄ la seigneurie de Berne, pour auoir l'enseigne generale du pais eust ceste preeminence, mais elle ne sert à ceux de Berne que d'honneur sans autorité, comme nous en pouuons dire de l'Empereur, qui és ceremonies precede tous les Roys, sans que pas vn confesse luy deuoir obeissance. Les Suisses ont esté tousiours bons Chrestiens, & defenseurs de l'Eglise Catholique, biens, & priuileges d'icelle, comme encore on les voit estre, sauf quelques cantons qui de nostre temps se sont emancipez du ioug de la bergerie de nostre Seigneur, pour suiure les resueries, & erreurs de l'imposteur Zuingle: du reste de leurs affaires, lisez le chapitre qui s'en suit.

*La seig. de Berne  
comme respéctée  
entre les Suisses.*

*Suisses Catholiques,  
et defenseurs  
du S. Siege.*

*Quel a esté le succés des seigneuries d'entre les Suisses, & comme ilz se sont substraiz de l'obeissance des Empereurs & de leurs Princes.*

*Chapitre 37.*



**A**V parauant q̄ ceste braue, & belliqueuse nation dressast celle association qui les tient liez ensemble, les Suisses obeissoient à l'Empereur, mais le discord, & guerre qui fut entre deux contendans à l'Empire, à sçauoir Louys de Luxembourg, & Federic d'Austrie, comme les Suisses suiuisent le party de Federic, aussi par son moyen petit à petit, ils se retirerét & de son obeissance, & de celle qu'ilz auoyent portée aux Empereurs. Ceux qui le fauorisoyét furent le Comte de Haspurg, les habitans de Zurich, Vranie, & de Schvuitz, qui proprement sont les Suisses: mais comme durant ceste discorde, chacun empietast sur l'Empire, & que les seigneurs Alemans, & voisins de Suisse pelchassent en eau trouble, & estendissent leurs limites aux despens des plus foibles, durant ceste grande confusion les Suisses de trois Cantons feirent ligue ensemble pour trois ans, & ce fut dès ce temps que le commun commença se fâcher de la noblesse, & conspirer contre l'estat des grands à cause de l'insolence d'aucuns gentils-hommes, & que ceux de Berne, & de Friburg se ruèrent sur les terres du Duc de Sauoye, & se saisirent de quelques places. Ceux qui traitét l'histoire Suisse, ne veulent accorder que les vallées de Suisse, & Vranie ayét esté iamais suiettes à seigneur aucun, ains purement ressortans de l'Empire: ils vous confessent bien que lors que l'Empire tomba entre les mains des Alemans la race des Pepins en estant descheue, les gouverneurs des terres qui portoyent tiltre de Ducs, & Comtes se feirent seigneurs des pais que ils auoyent en gouvernement: mais, les ancjennes citez & valées receurét des priuileges des Empereurs, ausquelles fut permis de viure chacune en

*En quel temps est  
mencé les li-  
gues entre les suis-  
ses.*

*Cette considera-  
tion fut faite l'an  
1251.*

*Suisses nō subietz  
d'autre que de  
l'Empire.*

LIVRE TROISIEME

sa liberté, loix, & coustumes, dependans de la seule autorité imperiale, ce qu'ilz preuent par la confirmation des priuileges donnez aux Suiffes & Vraniés sous Federic secöd, qui regnoit l'an de grace 1225. Or ne dis-je pas sans cause que les gouverneurs selon la confusion des temps l'estoyét faits propriétaires des terres commises sous leur gouvernement: car c'est de là que sortist, & proceda celle grand discorde qui a duré si long temps entre les Suiffes, & la maison d'Austriche. Car les confederéz tiennét que jamais les seig. d'Austriche ne leur furent seign. sinon ainsi qu'ilz venoyét en leur pays comme gouverneurs au nom des Emp. Rudolphe, & Albert, auquelz & non aux Austriens ils se disent auoir fait hommage, tout ainsi qu'aux autres Emp. & roys des Romains leurs predecesseurs: & c'est ainsi qu'en parle Munster qui ne veut signer cest article de recognoissance que les Suiffes ayent esté suiets naturelz & legitimement de la maison d'Austriche, mais Naclere en parle vn peu diuersement, lors qu'il dit ainsi. On trouue que les Suiffes eurent premierement debat avec les Contes de Ribourg, puis aux Comtes de Haspurg, & en fin cötre les Ducz d'Austriche. Car on dit qu'un certain Comte de Haspurg ayant vn sien chasteain capitaine du chasteau de Valestroit, homme alléz enclin aux femmes, lequel l'estant ioué peu honnestement avec vne des suiettes du Comte, deux des freres de ceste femme soupçonnans le fait, occirent le chasteain. Le Cöte voulant punir les meurtriers, les parents s'y oppolent & se reuolent contre leur seigneur & ores vn, tantost vn autre se mettant de la partie, en fin toute la valée s'arma, & se ruant sur le chasteau d'oü le mal auoit pris source, le prennent & ruinent. Et peu de temps apres se ioignirent les habitans de la valée d'Vri, puis les Vnderualdz, mettäs en auant, comme insupportablement ils estoient chargez de tailles, subsides, & imposts, & que sans aucuns respect höneste, les gouverneurs les traitoient plus que tyräniquement. En l'an donc de nostre salut 1306. les Suiffes feirent leur premiere ligue & cöfederatiö, ceux c'est à sçauoir de Schuith, Vré, & Vnderuald, avec protestatiö toutesfois de ne preiudicier en rien les Ducz d'Austriche en ce qui leur estoit deu de cens, & réte, ainsi qu'à present en vsent ceux de Geneue à l'endroit du Duc de Sauoye. Par ces mots vous voyez que Naclere fait les Suiffes (par leur confession propre) tributaires de la maison d'Austriche: Mais oyons Munster: Il fut iadis de coustume (dit-il) que le Roy des Romains enuoyoit des Iuges, & gouverneurs aux citez & valées des Suiffes qui leur estoient immediatement suiettes: & ces commis estoient esleuz & choisis d'entre les plus remarquez nobles de tout le pays, & qui, par ce moyen, donnoyent la charge du gouuernemét à d'autres qui estoient leurs lieutenans, lesquelz n'auoyent aucune puissance autre sur les habitans, que de tenir le siege, & ouyr les causes pour là dessus faire iustice: & ceux-cy, abusans de l'office à eux commis, se veirent aussi dechassez de leur charge.

Mais reuenans à nostre propos, la cause principale de l'alliance des Suiffes vint par la faulte des gouverneurs, & le peuple ne pouuant souffrir leur insolence, à quoy les ayda fort celle contention ia ditte, qui auint pour l'Empire, entre Louys de Bauiere, & Federic d'Austriche entät

*Federic 2. donne des immunitiez aux Suiffes.*

*Naclere ès Chroniq. generation. 44.*

*Premiere reuolte des Suiffes d'oü causée.*

*Quels Cätions li-guez, la premiere font.*

*Munster lin 3. de sa Cosmograph.*

*Cause principale des ligenes des Suiffes.*

que le Baucare pour se preualoir & se garder de son ennemy escriuist aux Suiffes, & vñt de la puissance Imperiale les affranchist de toute suietion & obeissance promise à son competeur. Là où le seigneur d'Autriche voyant que ceux qu'il tenoit pour subiets s'emancipoient de son obeissance tascha de les chastier, & contenir en deuoir, tellement que Lupold d'Autriche allié à la plus part des Seigneurs qui tenoyent quelque seigneurie au païs Heluetien, feit la guerre aux Cantons, liguez & confederez, qui pour lors ne furent que trois, iagoit que les Bernois, les Soleurois, & ceux de Basle fussent de la partie, & que ceux de Zurich les suiussent en affection, si est-ce qu'ils demourerent au commencement neutres, & les Lucernois embrassans le party du Duc d'Autriche.

*Comme les Cantons estoient affectionnez.*

Quoy que Lupold eust les forces assez belles, & que le Comte de Stralberg se tenant en Nuchlant vint avec armée sur les Sylanien, si est-ce que la bataille estant donnée pres le mont Sattel, & le long du lac Egré le prince Austrien y fut vaincu, son armée deffaite & luy mis en fuyte nõ sans grand massacre de sa gendarmerie, moins n'en receuans ceux qui auoyent entrepris de leur donner sur la queuë. Ilz s'escolerent quelques années en ceste guerre des Austriens contre les Suiffes, laquelle causa que en fin les vns pour s'opiniastrent à vouloir surmonter, & assuiettir les autres, se veirent priuez de tout droit de puissance, & iurisdiction, combien que iusque alors les Suiffes eussent souffert, & conuiué le gouvernement (qui tant leur desplaisoit) des Princes: quoy que ny les Confederez, ny le Prince ne fussent le motif de la derniere esmotion, & entendez cõment.

*Ceste bataille aduint l'an 1315. au mois de Nouëbre.*

Comme enuiron l'an de nostre seigneur 1385. le Duc Austrien eust fait paix avec les liguez, aduint que certains marchans d'Autriche se retiras à Lucerne, & y estans receus citoyens, & enrollez comme bourgeois de la ville, feirēt quelque despit au gouverneur, lequel vñt plus, peut estre, d'animosité que de iustice, feit pendre lesdits Austriens en despit & comme pour se venger des confederez, ausquelz il vouloit le mal de mort. Les Suiffes qui ne cerchoyent pas meilleure occasion pour se deliurer du ioug de ceste seruitude, prennent les armes & vont assieger Rotemberg, que ilz prindrent, saccagerent, & demolirent de fonds en comble: & plusieurs villes; & cartiers s'allierent deslors aux confederez, meuz du seul desir de liberte, & se faschans de souffrir si longuement que on les maniait avec vne si grande rigueur qu'ilz se plaignoyent souffrir par les gouuerneurs. C'est ilors que tous animez, & ne souhaitans chacun que la ruine de son aduersaire, & tous ne cerchans que les moyens de se venger des torts receuz reciproquement, feirent grand amas d'armes: l'Archiduc assemblant de grandes troupes d'Alemaigne, & les Suiffes ne faillans d'appeller à secours les liguez, non pour sortir de leur païs, ains seulement pour se deffendre & chastier cõme de coutume l'Autriē sil venoit pour leur rompre le repos, & empescher leur aise. La bataille fut donnée pres Sempach tenuë par la garnison des confederez, & en laquelle mourut presque toute la noblesse qui tenoit le party Austrien en Suisse, & où fut occis Lupold Archiduc d'Autriche, le Marquis de Hochberg, le Comte de Fultemberg, deux Comtes de Sierstein, & vn des Comtes de Zolletn: &

*Cause de la derniere reuolte des Suiffes.*

*Lupold Archiduc occis en bataille par les Suiffes l'an 1386.*

LIVRE TROISIEME

encore en fuyant il y eust vn grand nombre de noblesse prise par les Suiffes, lesquels en feirent vn piteux carnage. Ce fut pour ceste cruauté, & à cause de l'obeissance deniée, que le Duc Austrien se plaignist des Suiffes deuant l'Empereur Charles quatriesme du nom : mais tout cela ne peut seruir de rien, veu qu'en fin tous les Cantons s'associans, s'emanciperent & de la suiecttion du Duc d'Austriche, & de l'obeissance de l'Empire, ne recognoissans autre seigneur, que leurs republicues: & se cõtentans de l'alliãce des roys, & amitié des Princes ne payent tribut à aucun, plustost reçoüent pension de plusieurs, & sont venus quelquefois iusqu'à telle gloire, & insolence que de se nommer les sieux, & chastiment des Princes. Ces guerres durans l'espace de plus de cent ans, & sallumãt le desir de vaincre d'vn costé pour regner, & de l'autre aussi pour ne souffrir d'estre maistrisé, le peuple induit par ses gouverneurs, ostant toute sorte de iurisdiction, dressa en fin l'estat populaire, ou (pour mieux dire) le Syndicat des Cantõs, rapportans aux anciens estatz des Gauloys, & entrerent en ceste ligue avec les Suiffes, ceux de Berne, Zurich, Vre, Fribourg, Lucerne, Soleurre, Schafusen, Basle, les Grisons, & Sedunois qui sont en la vallée Valoisẽ, & tout compris sous les Suiffes. Le seroy trop long, si j'alloy compter par les menus les guerres suscitées entre les Suiffes, & les autres valées, à cause del'abaye de S. Gal, & si ie reduisoy en memoire l'appareil de guerre fait par le Daufin de France, qui depuis fait Roy porta le nom de Louys onziẽsme, & des rencontres euz pres de Basle : & ne suis deliberé de reciter les causes qui esmeurent Charles dit de Charolois dernier Duc de Bourgoigne, de faire la guerre aux Suiffes, & comme deux fois ilz le vainquirent en bataille à Granfon, c'est à sçauoir, & à Morat, où ce grand Prince perdit, & bon-heur & reputation de bon conducteur en guerre. Ne me sert à propos de raconter combien de fois ceste nation impatiente de supporter qu'aucun la manie autrement qu'à sa fantasie, a eu affaire contre les Roys de France: à fin de ne point esueiller les anciens regrets, & renouveler vne playe ia presque oubliée : plustost (si le lieu le requeroit, & q̄ le loisir nous le permist) voudroy-ie m'employer à deduire deüment, & bien au long, avec quelle loyauté, bonne affection, hastiueté, amour, hardiesse, & constãce inuincible, ilz ont seconru nostre bon & treschrestien Roy, durant la calamité des troubles de ces guerres ciuiles, qui ont enuolopé l'heur de la France parmy la commune misère de presque toutes les nations de l'Europe. Bien diray-ie en passant, que le soldat Suisse ne perdra iamais ce renom en France, que sil y a quelque vertu, continence, & modestie es discordes intestines, & si les guerres ciuiles n'aportent à leur queüẽ toute insolence, & impunité de maux, le Suisse s'est monstré tel, que là où il a demeuré en garnison, encore l'hoste le careffe, & ne peut luy vouloir mal, soit que la vaillance de l'homme luy plaise, ou que la courtoisie & bonté naturelle de ce bon estrangeur luy soit sur tout autre agreable. En somme ceux qui sont si chatouilleux, & lesquelz ne trouuent rien de parfait que leur fantasie, ne sçauent dire autre cas de ceste nation sinon qu'elle est rude, grossiere, & Barbare : Je ne sçay qu'est-ce qu'ilz apellent rude, veu que ie voy les Suiffes fort acostables, & humbles prests à obeyr, & les moins insupportables

*Ce fut sous Federic d'Austriche environ l'an de grace 1446.*

*Louysonz. contre les Suiffes. voy Paul Emile. ce fut l'an 1444. Charles de Bourgoigne vaincu deux fois par les Suiffes, l'ã 1476. Nauclere. Philippe de Comines.*

insupportables en commandement que l'on sçache : Il est vray qu'ils ne sont ny musquez , diaprez , ny parfumez , qu'ilz ne sont point superstitieux en la nettereté exterieure du corps , que la gresse , & la sueur , la poussiere , & le haste sont les ambres & ciuertes , avec lesquels ilz se presentent deuant les Roys: que les aux, oignons, & viandes de semblable delicatesse sont l'ornement de leurs tables, & leur giste est la terre, leur couverture le Ciel, & leurs bains, les pluyes, neges, verglas, rauines, & tempestes. Aussi sont ils bons soldats, & telz qu'eux plusieurs des nostres, qui resistentans l'homme, & celuy qui est vrayement martial, n'appellent point rudesse, ny grosserie que ne point sçauoir la mignardise, abhorrer les molleses, & mespriser tout ce qui peut effeminer l'homme, suyuant la vertu soit en temps de paix, ou durât le trauail de la guerre. Mais quoy? si le Suisse n'est mignon, ny courtoys au iugement, & selon la mesure des dames, il est à tout le moins net en son ame, loyal en sa parolle, constant en promesse, ferme en sa foy, vaillant en guerre, paisible durant le repos, craignant Dieu, seruant l'eglise, obeissant à ses superieurs, sans noises, debatz, ny querelles: si cela est l'office d'un barbare, ie souhaiterois que tout tant qu'il y a d'hommes au monde fussent compris sous vne telle Barbarie. Vn seul vice gaste ce peuple, c'est qu'il boit sans raison, & ayme le vin outre mesure, & que (comme i'ay desia dit) à peu de pris il se louë à espandre son sang pour espoir de remplir sa bourse, car autre chose ne voy-ie guere que reprendre en luy, qu'on ne puisse aussi bië marquer aux autres. Ie suis marry qu'avec le sçauoir, & bonnes lettres ceste nation ayt humé aussi bien que les Alemans, Anglois, Flamans & François le venin d'heresie, & pour l'extirpation de laquelle, ilz se sont entre-chatouillez de nostre tēps par guerre, aussi bien qu'à present nous faisons le mesme pour semblable effect. Et tout par le moyen des Zuingliens, qui sortis de la Cabale de Luther, pour se montrer plus subtils que leur precepteur, inuenterent l'erreur sacramentaire, ou plustost renouellerent les folies ia chantées, & niées par Beranger, celuy qui le premier doubta de la verité & realité du saint sacrement.

Entre les Suisses ceux de Syon sont suiets à leur Euesque, là où presque tout le reste est gouuerné par les seigneurs qui tiennent la police des villes & sont magistrats esleus pour le maniment des affaires. Or les Sedunois, qui aussi s'appellent Valeliens, à cause des valées qu'ilz habitent, ou comme d'autres dient, ilz portent le nom de Valerie cité, qui est le lieu de Syon, iadis Sedunum, où à present se tiennēt les chanoines: & est diuisé ce pays en hault, & bas Valois, les vns parlans Sauoyen, & viuās sous communauté, les autres Alemans, & suiets à l'Euesque. Et iagoit que ce peuple soit assez gracieux aux estrangers si vſe il d'une grande rigueur, & seuerité enuers les siens mesme: entant qu'ilz ont vne coustume fort ancienne, & receuë dès long temps le peuple l'approuant, & qu'il apelle Matzen en son langage. Or est ce Matzen vne Masque, & figure d'homme faite avec le plus de difformité qu'il est possible de voir, & laquelle est entortillée, ou avec des sarments de vignes, ou des racines enlacées d'arbres: si quelque riche homme est desplaisant au peuple, le moyen de le chastier est de luy aller pendre deuant sa porte ce Matzen, lequel n'y est pas si tost posé, que

Ggg

*Matzen des Suisses telz qu'ils sont à present.*

*Partie des Suisses deuenus Zuingliens sont vaincus par les Catholiques l'an 1510. Voy Surie au supplement de Nauclere. Zuingliens gaste les Suisses.*

*D'où sont nommez les Valeliens, Sedunois.*

*Matzen en effece de Bannissement.*

esse prise par les Suisses pour ceste cruauté, & à se plaindre des Suisses mais tout cela ne peut sans s'émanciperent & de l'Empire, ne recoitentans de l'alliance aucun, plustost recoiuet qu'à telle gloire, & in des Princes. Ces guerres le desir de vaincre d'un air d'estre maistrisé, le de de iurisdiction, d'indiquer des Cantons, raient en ceste ligue avec cerne, Soleurre, Schafvalée Valoise, & tout voy compter par les metes valées, à cause del'aireil de guerre fait par le m de Louys onzième, libéré de reciter les causer Duc de Bourgoigne, ilz le vainquirent en grand Prince perdit, & terre. Ne me sert à prompatiente de supporter affaire contre les Roys crets, & renoueller vne croit, & q le loisir nous iment, & bien au long, our, hardiesse, & conchrestien Roy, durant ont enuelopé l'heur de toutes les natiōs de l'Europe ne perdra iamais ce reence, & modestie es distant à leur queuē toute instré tel, que là où il a de me peut luy vouloir mal, de la courtoisie & bonté re agreable. En somme uent rien de parfait que cion sinon qu'elle est ruz appellent rude, veu que ts à obeyr, & les moins insupportables

LIVRE TROISIÈME

tout le monde court sur luy, le chassent de ses biens, & bannissent, pillans, rauageans & mangeans toute sa substance. Ne pensez pas toutesfois, qu'ilz en viennent ainsi sans aucune raison, veu que iamais guere cest espouuentail n'est mis deuant vne maison que le maistre d'icelle ne soit remarqué de quelque crime, n'y ayant iurisdiction, ny ville, où l'on n'vse de ceste sorte d'ostracisme & proscription & où les Magistratz ne peuuent empêcher que le peuple ne iouisse de cest ancien priuilege. Les Valesiens sont de la ligue des Suisses dès l'an 1536. & se ioignirent lors mesmemēt que ceux de Berne feirent la guerre au Duc de Sauoye: & y estant feig. (cōme dit est) l'Euesq̄ esleu par les chanoines, encor luy est-il aiousté vn iuge, qui est cōme le chef, ou capitaine de la Prouince, lequel iuge éz matieres, & causes prophanes, non qu'il soit perpetuel en l'estat, ains choisi tous les deux ans par l'Euesq̄ & commun conseil, & assemblée des estats du païs, & luy nourrist & s'alarie le prince Ecclesiastique sept ou huit hommes à cheual pour son train, & suite ordinaire, & a sous sa charge ce Capitaine six fortresses, ayant sous sa puissance l'amas du peuple pour la guerre, & la souveraineté de la iustice. Ce païs Sedunois estant montaigneux abonde fort en sauuagine bons vins, cire, miel, fourrages & poisson: le vulgaire viuât plus de chair salée q̄ d'autre viande: abōdent encor en bleds, fruitz & sâfré & ne sont sans auoir grād quantité de gibier tant à cause des môtaignes, que des lacs qui sont frequents par tout le païs voisin du Rhosne: Ce fut par ce païs que passa Cesar venant en Gaule, y enuoyant Galbe pour empêcher le passage, afin que les Gauloys ne l'occupassent, aussi fait il mention des villes de Syon, Martinach, & Saint Maurice, lesquelles en Latin sont nommées Sedunum, Ostodunum, & Agaunum: Ce païs est loué nō tant pour sa fertilité, que pour les choses rares qu'il encloust pour la santé de l'homme, comme sont les bains d'eaux chaudes & sulphurées de telles que nous en auōs aussi en noz môrs Pirenées: mais le pis que ie voy en ce païs Sedunois, est que ceux qui habitent le long des môtaignes ont le col gros & enflé & des loupes qui leur pēdent iusque sur l'estomach, soit que cela procede de la trop grande froidure de l'eau, & laquelle n'estant encor purifiée leur cause ceste excoissance au gosier, ou que ce soit vn vice naturel, porté du ventre de leur mere. Quant aux villes des Suisses comme ainsi soit q̄ iadis les Heluetiens (auxquels ceux-cy ont succedé) habitassent dans des Bourgades, aussi ne bastirent ils guere grand nombre de villes, si que outre Zurich, vous n'en trouuez gueres nommées par les histoires anciennes: & ie vous prie regardez moy quelle antiquité vous pouuez tirer de Lucerne bastie pres d'vn lac portât mesme nom: tant y a que premiere-mēt elle n'estoit qu'vne abbaye fondée l'an 816. par le frere de Rupert duc de Sueue, & puis par succession de temps la cité y a esté dressée à cause de l'abord que les habitans faisoient là, par le moyen de la sainteté des religieux se tenans en ce monastere. Lucerne ne iouist de guere grande fertilité de terroir, seulement a le pasturage à plaisir à cause des praeries qui sont le long du Lac, lequel leur dōne plus de suport que le reuenu de leurs terres. Au contraire Zurich (iadis Figure) a le païsage comme à souhait, abōdant en bleds, & vins, mais le vin n'y est guere plaissant, & n'y peut guere

*Chefs quelz en Sedunon.*

*Abondance du païs Valesien.*

*Cesar 3. cōment.*

*Suisses iadis se nommés bourgades.*

*Lucerne quād. & par qui bastie.*

meurir, à cause de la froidure des Alpes, & ont encor les Zutichiens le contentement du Lac sur lequel leur cité est bastie. En laquelle iadis y auoit comme la figure d'un Senat à l'imitation des Romains anciens, mais d'autant que le corps de ceste assemblée estoit composé la plus part de la noblese & des plus puissans du pais, & que ces seign. faisoient & manioyēt tout à leur fantaisie, & sans esgard du simple peuple, ilz furent chassez, & l'estat changé en vne autre sorte, & maniere de gouuernement, & ce enuiron l'an 1336. Ceste cité a souffert beaucoup tant par les Empereurs que les autres Suisses, à cause qu'elle estoit alliée de la maison d'Autriche: mais en fin se reconcilians ensemble, feiret la ligue, laquelle dure encore à present, quoy qu'elle fut rompue du temps que les Zuingliens infecterent, & Zurich, & Berne de leur venin, & qu'il fallust disputer de la religion par les armes, auquel conflict mourust le semeur de celle discorde, à sçauoir Zuingle, & plusieurs de ses compagnons au ministere de l'heresie ia semée. Dequoy me seruiroit de vous aller icy reciter le bastiment de Soleurre qui ne fut iadis qu'un chasteau, iacoit qu'on la vueille dire des plus anciennes qui soyēt en toutes les Gaules? Il nous suffit de dire que le pays y estant fertile, sauf que la vigne y croist fort enuis, & sans y guere prouffiter, les hommes y sont gens de bien, simples, bons Catholiques, & tels qui n'out voulu rien gouter des refuceries Zuingliennes. Fribourg qui est assise au pais nommé Nuchcland, est aussi moderne qu'autre ville Suisse en tant qu'elle fut bastie enuiron l'an de nostre seigneur 1152. par Berthold Comte de Zeringhen: lequel donna aussi commencement à celle magnifique cité, qui semble auourd'huy porter le tiltre de chef des Suisses à sçauoir Berne, grande de tour, superbe en bastimens, bien policée, & ayant en soy toute chose digne d'un tel lieu, si l'heresie ne tenoit aueuglez les yeux des seigneurs qui gouuernent vne republique si flourishinge. Elle a pris son nom, ainsi qu'on dit des Ours qu'elle porte encor, & en ses armoiries, & en la monnoye coignée au nom de la seigneurie, & ce par accident plus qu'autrement, car comme le bon seigneur Berthold fut fort adonné à la chasse, & eust deliberé de faire edifier vne ville en celle presque isle sur le fleuve Aar, où à present est assise Berne, il dit vn iour allant courir le Cerf, la premiere beste que nous rencontrerons, & qui l'offrira pour nous donner le passetemps de la course, donnera aussi le nom à la ville que ie pretens de fonder en ce lieu.

Ce fut vn Ours le premier qui fut & poursuivy & pris, lequel l'appelle Beren en langue Alemande, & aussi de luy la ville estant haucée porta le tiltre de Berne, laquelle a esté quelque temps sous la main de l'Empire par la donation de Berthold cinquieme, lequel despitē pour la mort de ses enfans empoisonnez par la noblesse du pays, en inuestit l'Empereur Frederic second qui la tint, comme aussi ses successeurs souz la foy, & homa- ge des citoyens. Vous auez encor S. Gal au pais Heluetien non loing du lac de Constance: ceste cité a commencé par l'hermitage continué depuis en Abbaye, les premiers fondemens de laquelle furent posez par Saint Gal, venu d'Escoffe, & qui instruisit ce peuple farouche en la loy de nostre seigneur, ce qui aduint l'an de grace six cens trente.

*Zurich fort ancienne. voy Cesar ez Comment.*

*Zurich assiege par les Venus.*

*Soleurre ancienne.*

*Fribourg, en Nuchcland, par quoy bastie.*

*Berne par qui fondée & la cause de son nom.*

*Berne donnée à l'Empire l'an 1217. S. Gal Cité ditte d'un S. qui couuertist les habitans du pays.*

LIVRE TROISIEME

La ville bastie que fut, les relligieux y flourissantz en sainteté de vie, & erudition, les seigneurs aussi ne cessoyent d'enrichir le lieu, tellement que par succession de temps, les Abbez se sont portez, & dits seigneurs, tant temporelz que spirituelz, & ce déz l'an 1227. que Conrad Baton de Bül-  
näg v'surpa le tiltre que ses successeurs ont maintenu iusques auiourd' huy. Ces peuples de S. Gal viuēt plus de lait, fourmage, & chair de mouton, q' d'autre chose, & s'occupent à filer, vendans leurs toiles à leurs voisins: ils sont rudes, grossiers, & les moins acostables des Suisses, toutefois fort simples. & d'vne bonne conscience, & sont liguez avec les autres Cätons, iasoit que long temps ilz ayent esté subiez aux Abbez, & par-ainfi hōmageables à l'Empire, mais par le moyen de l'insolence d'aucuns seigneurs, & aydez par les Suisses, & ceux du Canton de Glaron ilz se sont deliurez & emancipez de ceste suiecttion: & quelque accord qu'ilz ayent fait avec l'Abbé, si sont les citoyens francs de subsides, non subiectz à iurisdiction autre que de leur Senat, & lequel contient souz son autorité tout le sinage encloz en la ligue generale des confederez. Le pays est bien peuplé, les hommes vaillans, & robustes, & est toute leur terre partie, & diuisee en douze communautez qu'ilz nomment Roden, les six desquelles payent encor tribut à l'Abbaye, & les autres se tiennent en leur entier, & sans recognoistre seigneur aucun que leur republicque.

*Quid S. Gal fut  
mis sous la seigneurie  
des Abbez.*

*Comme est consi-  
deré le pays suiect  
à S. Gal.*

*Schaffuse où ba-  
stie.*

*D'où viēt le nom  
de Schaffuse.*

*Bade des Suisses  
a difference du  
Marquisat de  
Bade.*

*Bains salusaires  
de Bade.*

Quant à Schaffuse quoy que elle ne fut iadis de la contribution des Heluetiens & que elle se vantaist du nom Alemant, si est elle à present de la ligue des Suisses. Or est elle bastie le long des horribles precipices du Rhin ne faisant que sortir des Alpes, pour gagner la campagne, & seruir de borne & separation, à la Gaule, & Germanie. Et dit-on que ceste cité prist son nom du mot Schauf, qui signifie Brebis, & pour ceste occasion les Schaffusiens portent vn mouton de sable, en champ d'or pour leurs armoiries: mais d'autres luy donnent sa denomination du vocable Schefhansen, des naus que les Alemans nomment Schiff, ou Scheff, à cause, que auant que le pont fut basti sur le Rhin, on y fouloit passer sur des bateaux: Les Schaffusiens sont de l'alliance Catholique, bons soldatz, & gens adonnez au labourage, comme ceux qui forçans les difficultez du terroir ont rendue fertile la terre voisine de leur cité.

Bade est aussi des limites Heluetiens, ie n'entens point parler de celle que encore à present on recognoist souz le nom de Marquisat de Bade, ains de celle qui est assise en Engoye, & laquelle estant au milieu presque de tout le pays Suisse, est aussi le lieu où les confederez s'assemblent ordinairement pour y tenir leurs conseilz, estatz, & dietes. Munster, duquel j'ay emprunté la plus part de cecy, décrit les bains de Bade les plus sains, & plaisans que on sçache voir, & où il montre le naturel peu farouche de ceux du pays, comme de ceux qui ne se faschent, ny esmeuent quelque familiarité qu'ils voyent qu'on prenne avec leurs filles, ou espouses: Quant à la merueilleuse force de l'eau il en dit de grandes choses, comme de mettre en auant que elle a vne force admirable pour ayder à la conception aux femmes qui sont tardiues à concevoir, ou qui semblent estre du tout steriles: la fait fort propre pour la guerison des

douleurs de la teste, qui procedent de froidure, à la Lethargie, affoiblissement de nerfs, apoplexie, surdité d'oreilles & esblouissement de la veüe. Neantmoins fait il ceste eau nuisible à ceux qui sont seés, & chuldz de complexion, & qui sont atrenuëz d'Ethisie: mais quoy qu'il en soit, ces bains ont quelque amitié secrette aux femmes, entrâ qu'elles en sont plus soulagées sy baignant beaucoup plustost que les hommes. Je laisse tout à propos plusieurs choses sur le propos des Suisses & villes à eux voisines, & ne me tourmente beaucoup à decrire les Grisons d'un costé, ny les Savoisiens d'un autre, & moins m'arreste à l'ancienne Cité de Constance, d'autant qu'en espluchant les mœurs des Gaulois, & des Germains, il me semble assez auoir fait, sans m'arreste à la particularité de toutes choses. Neantmoins sçachant que Basle est aujourd'huy tant renommée qu'il n'y a presque homme ayât quelque cognoissance des bonnes lettres, qui n'en aye ouy dire quelque cas, ou n'ayt veu ce nombre infiny de liures qui en sortent au grand soulagement de tous ceux qui aiment les sciences liberales, & les meilleures lettres. Je n'ignore point que Munster, & Rhenan sont en controuerse sur le nom, & temps de la cité de Basle, l'un luy donnant plus long trait que l'autre, mais vous ayant amené leurs opinions, ie croy que facilement vous accorderez à celuy qui vous amenera le plus d'antiquité & fondera son dire avec l'autorité des meilleurs auteurs. C'est par parlant des Heluetiës les auoisine aux Rauraciens qui ne sont de trop esloigne du lieu, où à present Basle est bastie non qu'Auguste des Rauraces soit la mesme que Basle, veu que encore à present on voit les ruines de la premiere, que ceux du país appellent Augst, & laquelle n'est qu'une pauure masure: Or n'estât Basle ceste Auguste, & bastie toutesfois es limites Rauraciens, faut voir d'où elle à pris origine, veu que ce furent les Alemans, qui du temps de Valentinian Empereur passans le Rhin pour habiter en Gaule, ruinerent Auguste: mais voicy, comme Rhenan en parle. Il n'y a point de fault d'aucuns qui dient qu'Auguste des Rauraces fut ruinée par les Hongres, & que Basle fut fondée par Henry Roy d'Alemaigne, & filz d'Otton premier: mais le premier point, côme ainsi soit que ie nie point, sçachant que les Hongres acheuerent de demolir ce qui restoit de bastimens à Auguste, ainsi que le noient & Reginon, & Luitprand: si est-ce que le second article ne peut par moy estre accordé que Henry ayt basti Basle, quoy qu'il l'ayt embellie & aggrandie. Et ne peux receuoir qu'elle ayt esté nommée Basle, ou Basilee du mot βασιλεία qui signifie Roy, ains du vocable Bassel, ou Passel, qui signifie passage, à cause qu'au lieu, où à present est Basle on auoit coustume de passer la riuiere à bateaux, le pont n'y estant dressé encore. Et puis l'aydant ledit Rhenan des marbres, aiene ne sçay quelle memoire d'antiquité, où il dit que Basle fut bastie par les Alemans, fâchez des incommoditez souffertes en l'ancienne Auguste. encore dit que les Romains n'auoyent point coustume de nommer leurs villes, & Colonies d'aucune Greque apellation, de quoy sil se trompe ie m'en raporte au iugement des plus doctes, & qui ont longuement versé en l'histoire. Mais oyôs Munster en ses raisons & ensemble iugeons sil a quelque certitude plus valable en ce qu'il ame-

*Bains de Bade plus sains pour les femmes que pour les hommes.*

*Auguste Rauraciens n'est point Basle.*

*Beat Rhenan li. 3. de la Germanie*

*C'est Henry re- gnoit l'an de gr. 920.*

*D'où vient le nom de Basle selon Rhenan.*

LIVRE TROISIEME

*Alemans bastis-  
sours, & non de-  
molisseurs de  
Basle.*

*Ammian li. 30.*

*Felix Malleol.*

*Arnoul regnoit  
l'an de grace 891.  
Ceste course des  
Hongres aduint  
l'an 915. & 921.*

*Cette de Basle fut  
de la ligue des  
Suisses.*

*Basle flourish en  
vniuersité, & im-  
primerie.*

ne, car ie ne voy point que Rhenan nous donne guere grand contente-  
ment que de sa seule opinion sans preuue d'ailleur, & sans noter le temps  
du bastiment de ceste cité Basilienne. Il est vray que regardant la saison  
alleguée par Münster, à sçauoir souz le regne de Gratian & Valentinian,  
l'an de grace, 382. on cognoistra que ce furent les Alemans qui l'edifierent  
(ainsi que Rhenan escrit) mais le different est sur le nom, l'un l'attribuant  
à royauté, & l'autre au passage de la riuiere. Münster se fortifie de l'autorité  
d'Ammian Marcellin, duquel telles sont les parolles: L'année ensuyuant  
Gratian associant à la dignité imperiale Equitie Consul, & Valentinian,  
apres auoir saccagé, & ruiné quelques bourgades des Alemans, bastissant  
vn fort aupres de Basle, que ceux du pais appellent force & puissance, on  
receut les nouvelles du gouverneur Probe, faisant mention de la deffaitte  
receüe en Illyrie. Par ce texte d'Ammian on voit & que Basle estoit ia  
bastie auant que les François ny Alemans tinsent l'Empire, & que les ha-  
bitans l'appelloyent Basilee de sa force: en quoy encor ie ne sçay si ie dois  
plustost croire Rhenan, veu que Ammian ne donne aucune raison de la  
cause de ce nom: car quant aux temps de l'edification il nous appert assez  
par ce que Munster allegue d'un Felix Malleole en son vergier des Emp.  
Romains, lequel parle ainsi de Basle: du temps (dit-il) de l'Empereur  
Arnoul, les Hongres se ruans sur la Germanie ruinerēt Basle, laquelle s'ap-  
pelloit la grand Auguste: Mais le Roy Héry pere d'Otthon 2. la rebastist,  
& transporta où à present est la cité de Basle. Icy on voit encor de la diffi-  
culté, entant que cestuy cy fait mesme cas de Basle, & d'Auguste, mais  
se troyant en ce que des ruines de l'une, l'autre fut réparée, il appelle Basle  
Auguste, comme ainsi soit qu'Ammian n'en fait aucune mention, seule-  
ment allegue le fort basti pres de Basle pour tenir les Alemans en ceruel-  
le. Concluons, quelquefois Rhenan fait mention de deux forz bastis à  
chascun bord du Rhin au lieu mesme, où à present est assise ceste belle ci-  
té, & ainsi il pourroit ayder à l'opinion de Malleol, si le lieu d'Augst n'e-  
stait encor en pied, que personne n'a iamais baptisé du nom de Basle. Ce-  
ste cité est du toute Alemande, & parainsi il sembleroit que ie m'esgarasse  
la mettant parmy les Suisses, mais puis que les Basiliens sont de la ligue, &  
confederation Heluetiēne, & que l'alliance de ces peuples libres leur sert  
de liberté, ie n'ay fait aussi conscience de les enueloper en leur histoire  
ioint que iadis la grand Basle estoit Gauloise, & la petite Alemande. Ceste  
cité ayant iadis son Euesque, est à present séparée pour la plus part de la  
communion de l'Eglise vniuerselle, comme celle qui pensant viure libre-  
ment en secoiānt le ioug de toute obeissance, a receu toute sorte d'hom-  
mes, & n'a fait difference aucune des espritz pour voir de quel zeile ilz es-  
toyent conduitz. C'est grand dōmage qu'une si belle vniuersité & le plus  
beau lieu pour l'imprimerie, & où se font des meilleurs liures qu'en autre  
villes de l'Europe, soit soumise à vne si estrange diuersité d'opinions sur le  
fait de la foy que celle qu'on voit à Basle, depuis que les Lutheriēs, Zuin-  
gliēs, Caluinistes, OEcolumpadistes, & autres y ont osé parler sans crain-  
dre la reprehension de Iustice: & tel est l'estat à present des Suisses, qu'il se-  
stend soit par alliance ou subiectiōn beaucoup plus que iamais ne feirent

les terres, & juridiction des Heluetsiens, desquelz les Rauratiens estoient voisins, & lesquelz lesdits Heluetsiens sollicitèrent à s'armer contre César, ainsi que luy mesme tesmoigne en ses commentaires.

*Cesar 1. des Cim.*

*Des Flamans, leur origine, mœurs, & façons de faire. Chap. 38.*



VI est l'homme n'estant que mediocrement versé en l'histoire, qui n'aye souuent leu, & ouy renommer ces Cymbres, iadis l'estonnemēt du peuple Romain, comme ceux qui ont vaincu plusieurs armées sorties de Rome, & occis vn bon nombre d'excellens chefs, & cōducteurs de la noblesse sortie de l'estoc de Rome? Et qui ne sçait qu'vn seul Caie Marie glorieux pour le nombre de ses consulatz fut estimé digne & suffisant pour abatre l'orgueil d'vne natiō tāt fiere, & farouche? Mais qui sont ces Cymbres, ou en quel país ilz ont habitē il le fault voir, à fin que parlās de la suite de l'histoire qui nous est en main, nous ne nous esgarions plus loing q̄ du chemin limité pour nostre voyage. Cornille Tacite descriuāt la Germanie les trouue pres de l'Ocean quād il dit, le mesme sein de Germanie les Cymbres voisins de la mer tiēnent, & possèdent, l'assemblée desquelz est à present petite, & le nôbre fort diminuē, mais ou reluit vne gloire immortelle & paroissent les honorables memoires de leur excellēce & renom anciē: si que par l'espace de leurs limites on cognoit la force, & multitude du peuple, & aiouste lō foy à l'issue de leurs gestes memorables. Mais à quel propos, direz vous, est-ce que i'allegue à present les courses des Cymbres? A fin q̄ vous voyez cōme apres ce rauage, & tēpeste horrible de ce peuple se desbordant des lieux maritimes voisins du país Saxon, ces Cymbres furent les premiers qui vindrent peupler les terres de Flandres, & Brabāt selon la marine suyuant ce que saint Hierosime en escrit, disant: La nation des Teurons sortant des derniers limites des gaules & Germanie pres les bordz de l'Ocean se desborda comme vne grand inondation par toute la Gaule, & ayant souuent vaincuz les Romains en fin fut vaincue, battue & du tout affoiblie par Caie Marie pres d'Aix en Prouence. Apres la defaite desquelz les vns s'estans retirez en leur país marescageux, les autres s'en allerent, ainsi que dit César, aux terres des Aduates, qui est le terroir de Tournay, ou comme d'autres estiment le país de Brabant, autres ont estimé que ce fussent ceux de Bosteduc: Mais quoy qu'il en soit, & en quelque part que soyēt retirez és país bas ces Cymbres, si est-il sans faulte que le país que à present nous appellons Flandres a esté iadis leur demeure, à sçauoir en ce cartier où maintenant sont les Contez de Hollande & Duchē de Brabant, & qu'il soit vray, oyons comme César en parle, disant: Comme il s'enquist d'eux qu'elles estoient leurs Citez, & quel nombre ilz auoyent de gendarmerie, & quel estoit leur effort, & puissance en guerre, on luy respond: que plusieurs d'entre les Belges estoient descenduz des Germains, qui ayans iadis passé le Rhin, allichez de la fertillité du pays, sy arresterent en chassant les

*Voy Tit Line 67  
Flor. lin. 3. ch. 3.  
Oros. li. 5. ch. 16.  
Eutrop. lin. 4.  
Caie Marie def-  
fait les Cimbres.  
voy aussi velleis  
patercule.*

*Tacite liure des  
mœurs des Ger-  
mains.*

*S. Hierosime epish.  
à Geronce.  
De ceste defaite  
lys Plutarq. de la  
vie de C. Marie.  
Aduates quels  
est de qui descen-  
duz, voy Cesar  
liu. 2. des Comm.*

LIVRE TROISIEME

*Cimbres en Gau-  
le au pays de Ho-  
llande & Brabant.*

*Suetone en la vie  
de Tibere.*

*Horace Ode 14.*

*Appian Alex-  
sand. liv. 1. des  
guerras civiles.*

*Hector en l'hi-  
stoire d'Esosse.*

Gaulois qui auparavant en estoient les possesseurs : & lesquelz estoient les seulz qui de la memoire de leurs peres, s'estoyent mis en deuoir d'em-  
pescher que les Cimbres, & Teutons ne feissent leur demeure en ceste  
terre. Et au mesme liure, le mesme Cesar dit que les Germains s'accoustu-  
moyent de passer le Rhin, ainsi qu'auparavant auoyent fait & les Cim-  
bres, & les Teutons, voulans de là auant se getter sur les Prouinces Ro-  
maines, & notamment es terres voisines du Rhosne. Encore le specifie  
mieux ledit Cesar, disant: Côme les Aduatiques (desquelz auôs cy deuiât  
parlé) vinsent avec toutes leurs forces au secours des Neruiens (qui sont  
ceux de Tournay) ouy qu'ilz eurent la nouvelle de ceste bataille se retire-  
rent, laissans les villes, & forteresses qu'ilz auoyent prises, & portans tous  
leurs biens en vn lieu fort de nature : puis adiouste, ceux cy estoient des-  
cendus des Cymbres, & Teutons, lesquelz passans en Italie, laisserent six  
mille hommes pour la garde de leurs hardes, qu'ilz ne peurent passer les  
montz : & lesquelz par succession de temps ayant beaucoup enduré d'af-  
faults de leurs voisins, & fait guerre à ceux qui estoient pres d'eux s'accor-  
dans à la fin, choisirent ce pais pour leur demeure, & domicile. Tibere  
Cesar aussi fait passer les Alemans en ce pais Gaulois, que nous appellons  
Flandres, & qu'il soit vray, oyons ce qu'en dit Suetone parlât dudit Emp.  
Après ce il mit à fin la guerre Rhetique, & Vindelique, puis la Pannoni-  
que, & en fin la Germanique, vainquant les Alpines, & Dalmates, & Bran-  
ces (qu'aucuns estiment estre les François) & durant la guerre Germani-  
que de 40000. Alemans qui se rendirent à sa mercy, il les enuoya habiter  
en Gaule, leur departant lieu le long de la riuere du Rhin : C'est pour-  
quoy Horace loüant Tibere chante ainsi en ses vers:

*Le Danube, & le Nil croissant  
Le Tigre ondeux, & bouillonnant  
Les Sicambres qui s'esouissent  
Au sang, & hommes qui perissent,  
Mettans bas les armes soyeux  
Honorent ton nom glorieux.*

Que voulez vous de plus clair, & euident que cecy, pour monstrez que  
le pais Flamant à premierement esté habité par les Cimbres ne pouans  
mettre a fin leur entreprise de se laisir des Prouinces Romaines, & les-  
quelz deffrichant les grands boys desquelz le pays estoit plein, y bastirent  
des bourgades à la façon ancienne des Germains: Appian Alexandrin par-  
lant de ceste nation lors qu'elle courut cõtre les Romains, ne la fait point  
sortir d'Alemaigne, quand il dit: Apulée fait publier vne loy, laquelle or-  
donnoit que toute la terre subiette au peuple Romain, qui estoit en la  
Prouince Gauloise, fut diuisée, & partie entre les citoyens: car les Cimbres  
peuple Celtique s'en estoient saisis, & l'auoiét occupée. Et sil faut adiou-  
ster foy à ce qu'en escrit l'Annaliste Escossois, parlant de ie ne scay quel  
Guiderie Roy de la grand Bretaigne, on verra que les Cimbres, se tenans  
en celle partie de Gaule par nous ia mentionnée, conspirerent cõtre Ce-  
sar

far pour le Roy susdit, & furent de l'alliance des Morins qui sont ceux qui habitent le terroir de Terouienne: tout cecy est vray semblable, veu que l'Océan qui arrouse la coste de Holande & Brabant donne assez facile acces aux Gaulois de ce costé de passer en l'Isle Albionne, que maintenât des Anglofaxons, nous appellons Angleterre: neantmoins Bede ne fait mention quelconque ny de ce Roy, ny du secours des Gaulois, ou Cymbres sarmans contre Cefar pour la deffence de la grand Bretagne. Mais nous n'auons affaire des songes de Meier, ny d'autre, ny de nous appuyer en l'aduis d'aucun si l'autorité de quelque auteur graue ne luy donne force à fin que voulans esclaircir les matieres, on ne nous mette sus le mesme vice que nous fuyons, à sçauoir de ne rien mettre en ieu sans auoir tesmoignage d'homme de grande antiquité, ne voulans dire chose aucune de nostre fantasie. Au reste nous sçauons que Charles le grand menant guerre contre les Saxons, comme par plusieurs fois il les eust vaincuz, & domptez, & que pour cela ilz ne voulussent se desister de leur rebellion, & desloyauté, il les transporta en Gaule, & en ces païs qu'à present on appelle Flandres pour leur oster les moyés de plus se preualoir de leurs forces, & de s'assembler pour troubler le repos de leurs voisins: & de ceste derniere volée d'Alemans sont descédz les Flamans, qui maintenant habitent la terre iadis nommée Charbonniere, & non les autres païs bas, qui estoient peuplez abondamment ia dès le temps que les Romains tenoyent les Gaules. Or d'autant que nous sçauons que ce n'est pas dès le commencement que ce païs Gaulois contenu en la Gaule Belgique, porte le nom Flamant, & que mesme du temps du grand Charles le filz de Pepin il n'est guere métionné souz le tiltre de Flandres. Il fault voir d'où il a pris origine, & par qui il fut ainsi nommé, & quelle en a esté l'occasion. On sçait par les annales, tant de France que de Flandres que les Teutons surnommmez, furent ceux qui se tenoyent en la forest Charbonniere, que aucuns appellent Cambroniere, du nom d'un certain seigneur du païs appelé Cambron, & pour laquelle raison ceux que les Roys de France y enuoyoyent pour Ducz, & gouverneurs des limites portoient le tiltre de Forestiers, comme si tout le païs eust esté en boscage, ce qu'il n'estoit, ains y auoit plusieurs villes & chasteaux, mais du plus commun estat du païs, qui estoit d'estre boscageux, il fut dit Forestier.

Ce trait de terre fut dit Ruthenie, ou soit des Russiens, & Moscouites ainsi que dit Meier, qui de la Scithie, s'en vindrent en la Gaule avec les Cymbres, ce que ie ne nie, ny n'asseure aussi par trop, comme n'ayant auteur ancien qui me face foy de ceste course: ou, comme vn Orodoc, cité par Meier, dit des Rutheniens peuple de la grad Bretagne, lesquelz fuyas de leur païs Insulaire avec Ruthen leur chef, vindrent habiter en Gaule avec les Morins & Menapiens, qui sont ceux du Diocese de Terouienne, & du Duché de Iuliers: mais cestuicy ne me monstrant ny le temps, ny souz quel Prince aduint ceste course Britannique, ie me dispence aussi de le croire: comme aussi ie ne me soucie pas beaucoup de la correction du mot de Reuda que l'on tasche de faire au liure du venerable Bede, quand l'on dit que y fault lyre Reute, ou Rheuten, à fin que par l'autorité de ce

Hhh

*Saxons transportez  
en Flandres. Voy  
Paule Emile.  
Aymon moyne  
liv. 4. chap. 92.  
Noz, Charles l. 2.*

*Voy les Anti-  
quitez de Belge.  
liv. 2.*

*Cambron donna le  
nom à la forest  
Charbonniere.  
Voy Cendin li. 2.  
de la Gaule.*

*Jaques Meier li.  
1. de l'hi. de Flad.*

*Orodoc auteur al-  
legué par Meier.*

*Rhuten saint par  
Sconthowie.*

E  
& lesquelz estoient  
mis en deuoir d'em-  
ur demeure en ceste  
Germains s'accoustu-  
yent fait & les Cim-  
ur les Prouinces Ro-  
ne. Encore le specifie  
esquelz auôs cy deuat  
es Neruiens (qui sont  
cette bataille se retire-  
prises, & portans tous  
ceux cy estoient des-  
en Italie, laisserent six  
ne peurent passer les  
beaucoup endure d'af-  
yét pres d'eux s'accor-  
, & domicile. Tibere  
ys, que nous appellons  
one parlât dudit Emp.  
lique, puis la Pannoni-  
& Dalmates, & Bran-  
ant la guerre Germani-  
y, il les enuoya habiter  
du Rhin: C'est pour-  
rs:

cecy, pour monstrier que  
es Cimbres ne pouuans  
ances Romaines, & les-  
estoit plein, y bastirent  
Appian Alexádrin par-  
Romaines, ne la fait point  
ier vne loy, laquelle or-  
omain, qui estoit en la  
citoyés: car les Cimbres  
cupée. Et sil faut adiour-  
rlant de ie ne sçay quel  
e les Cimbres, se renans  
conspirerent cõtre Ce-  
far

LIVRE TROISIEME

*Voy Bede en l'histoire d'Angleterre. Livr. 1. chap. 1.*

*De ces Rhutheniens Aquit. voy Cesar livr. 7. Ptolomée livr. 2. chap. 7. Table 3. d'Europe. Straban liv. 4.*

grád personnage ilz puissent masquer d'un trait de verité vne fable trop euidente. Car il est vray que Bede parlant des Pictes, & Escossois, fait aussi mention de Reuda Capitaine d'une troupe de Pictes sortis d'Irlande pour prendre nouvelle terre en l'Isle Bretonne: mais il ne dit mot ny des Rutheniens, ny du passage d'iceux en Gaule quelque chose qu'en die Sco onhouie, que Meier louie de grand antiquité. Que s'il est loisible de affeurer ses propres songes, & donner comme chose veritable ce qu'on imagine par coniecture, qui nous empeschera de dire que noz Rutheniens Aquitaniques ( qui sont les habitans de Rouergue d'où mes ayeux ont pris origine ) peuple ancien, & recogneu de Cesar, & limité par les Cosmographes les plus sègnalez, ne soyent ceux qui ont donné l'origine aux Gauloys de Belge, qui depuis ont porté ce tiltre? Seroit il plus inconuenient que ceux de Rouergue eussent peuplé le país Flamand que d'oüir comme les Tectosages leurs voisins, à sçauoir ceux de Languedoc, ayent couru l'Alemaigne, & se soyent iadis habituez en Pannonie, comme nous auons desia fait par cy deuant cognoistre:

Le diligent lecteur s'arrestera sur l'opinion qu'il luy viendra mieux à gré, quant à moy, puis que la chose est si douteuse, j'aimeroiy beaucoup mieux penser que Flandres aye iadis porté le nom de Ruthenie des Scythes & Russiens ou Rhutheniens ( si l'on ne peut recevoir que noz Rouergaz aient fait ce voyage ) venuz là avec les Cymbres, qu'aller imaginer les courses Bretonnes sans adueu, & sans trouuer peuple de ces Insulaires appellez Rhutheniens, n'y en approchant en sorte quelconque: ioint que deia nous auons assez prouué que ce pays a esté prins, habité & peuplé par les Teutons & Cymbres, soit qu'ils fussent Germains, ainsi que la plus grand part des autheurs le tiennent, ou Celtes, ainsi qu'auons dict, suyans l'opinion d'Appian en ses guerres ciuiles de Rome. Mais qui est celuy, qui puisse donner pour article non reprochable, la migration des peuples d'un lieu en autre, puis que l'histoire ne fait mention de tout, & que le monde fut si troublé durant le desbord des estrangers sur les terres de l'Empire, qu'encor est-ce bien trauaillé que d'en tirer dequoy se contenter l'esprit.

Or tout ainsi que j'ay espluché la diuersité, & contrariété des opinions sur les premiers habitans de ceste terre Flamande, ie ne failleray aussi d'vsfer de pareill debuoir sur le mot, Flandres, pour sçauoir d'où il a esté pris, iacoit que la difficulté soit grande à le dire, & aussi ie ne suis si arrogant que d'en vouloir decider, n'estant encor aucun, soit ancien ou moderne, qui nous aye peu oster de peine, & nous leuer le voile de deuant les yeux en cecy, si le nom de Flandres est Teutonique ancien, ou s'il a sa source de la langue Françoisé.

*Iacq. Meier livr. 1. des Annal. de Flandres. Clodion le Cheuelu chassa les Romains du pays de Belge.*

Meier commençant son histoire de Flandres nous l'asseure en parlant en ceste maniere: le ne trouue rien digne de foy, touchant les Flamans, iusques au temps de Clodion Roy de France, à sçauoir l'an 445. lors que passant la Meuse & le Rhin, il vainquit les Tongres ( c'est à dire les Liegois ) & vint iusques à la riuiere de l'Escaut, où massacrant & chassant les Romains dudit país, il prist les villes de Tournay & de Cambray.

Puis conduisant son armée vers les Morins ou Terouannois, vint contre luy au secours des Morins, Golduere Duc des Rutheniens & Cimbres, lequel il prist avec sa fille en bataille, & sommit la cité de Terouenne. La fille de Golduere sa prisonniere, fut donnée en mariage à Flandbert nepueu dudit Clodion, à sçauoir fils de sa sœur nommé Blesinde, lequel il inuestist du pays Belgique, apres en auoir chassé la garnison des Romains, voulant qu'il commandast aux Rutheniens & Cimbres, & à tout le pays voisin de la mer, afin que les François eussent le passage libre tant par mer que par terre, pour venir en Gaule. On estime que ce Flandbert fut celui qui donna le nom à toute la prouince, donnant par mesme moyen l'appellation Flamande aux Teutons, Rutheniens, Cimbres & Gaulois, apres auoir ietté & banny de la Gaule Belgique, Holdin frere de sa femme Blesinde. Cecy ( comme dit le mesme Meier ) iacoit que semble auoir quelque verisimilitude, si est-ce que les auteurs estans sans nom, à peine le pouuons nous receuoir pour histoire: comme ainsi soit que Gregoire de Tours, qui est vn des plus anciens escriuains de l'histoire Françoisé parlant du voyage de Clodion en la Gaule Belgique, ne dit mot de ce Roy Golduere, & moins parle il de Fladberr, ny de son mariage, non plus qu'Aymon moyne quoy qu'assez diligent rechercheur des occurrences, & choses aduenues du temps qu'il escrit son histoire. Voire l'Abbé d'Vspersgh, en ses Chroniques racomptât les grandes conqueites de Clodion le cheuelu, & monstrant comme les Gaules estoyent partagées, à la fin il décrit la chasse donnée aux Romains au pais Belgique & en la Forest Charbonniere, sans qu'il luy eschappe vn seul mot ny de Flandbert, ny de Blesinde. Me semble encor chose fauleuse ce qu'on dit que Lideric ayt esté le premier Conte de Flandres souz Charles le grand qui l'inuestist du pais, & l'erigea en Conté, lequel aussi print lors son nom de Flandrine espouse dudit Lideric: mais voyons icy vne autre faulte, car bien que Paule Emile suyuant l'histoire Françoisé face mention de ce Lideric, & cōme il estoit gouuerneur du pais Belgiq si ne fait il recit aucun de ceste Flandrine, seulement dit q Charles le grand ayant transportez les Saxons en ce pais Flamand, commanda à Lideric Admiral sur ce costé de l'Ocean, de prédre esgard sur ce peuple, & de gouuerner ce pais voisin de la mer. Et tiennent aucuns que ce Lideric estoit Portugais de nation, mais venu là avec Charles Martel lors que les Sarrazins se ruèrent sur les Espagnes, & que sa femme se nomoit, non Flandrine, ainsi que l'on fait, mais bien Hermégarde, & qui fut fille de Gerard de Roussillon, lequel estoit seigneur de Tournay & du Cambresis iusqu'à la mer qui regarde l'Angleterre. Ainsi, puis que le pais estoit compris souz le titre de Forest, & que le gouuerneur se nommoit simplement Forestier, ioint que iamais Lideric ne le rint comme Conte, & moins n'espousa onc Dame qui sappellaist Flandrine, ains Hermengarde de laquelle il eut vn filz nommé Englerá, il fault chercher ailleurs la cause de ce vocable. Ceux qui s'estans diligement amusez à lyre l'histoire, n'ont peu rié trouuer qui contéstât leur esprit sur le nom de Flandres prins sur quelque Prince, ou Princesse y ayant vescu: & voyans la naturelle affiet-

*Golduere Duc des Cimbres.*

*Flandbert donna nom au pays de Flandres.*

*Gregoire de Tours lin. 2.*

*Aymon moyne lin. 2.*

*Abbé d'Vspersgh en son Chronique. Nauciere 2. volume, generation. 13. & 14. Le miroir des hist. lin. 21. chap. 2.*

*Paule Emile.*

*L'histoire Berthiniene fait Lideric Portugais.*

*Hermengarde fille de Gerard de Roussillon Espouse de Lideric.*

LIVRE TROISIEME

te, disposition, & inclemence de l'air de ce pais, ont estimé qu'il a esté nommé de ces motz Latins *Flatus*, ou *Fluctus*, qui signifient flortz, ou soufflemens venteux, à cause des inondations de la mer, ausquelles ceste terre est subiette & des grands orages des vents, qui y causent ces grands débordz, ainsi que de la memoire de noz Peres on les y a veu telz, que plusieurs villes furent englouties dans les abysses creux de l'Ocean, qui fut cause que la terre fut nommée *Flandria estuosa*, qui vault autant que pleine de Fluz & estangs marins enilez de ventz. Voire est noté, que n'a pas long temps, si lon vendoit quelques terres en ce pays Flamand, on escrivoit tousiours ceste clause au contract: A condition que si la mer se débordé dans dix ans, & qu'elle inonde, & noye lesdites terres, le contract sera de nulle valeur.

*Voy Loüys Guicciardin livre des pais bas.*

*Cery est accordé par Meier li. 3. et 11. en la vie de Robert de Bethune.*

*Voyez Meier li. 2. des Annales de Fland. Cery aduint l'an 863. souz le Pape Nicolas. 1.*

*Bruges par qui basty.*

*Forestiers de Flandres Contes de Harlebec.*

Ainsi ceste region ayant esté ainsi exposée aux tourmêtes, & débordz comme dit est, & à quoy on a pourueu en arrachant les boys, & haucant les bordz & haures, à cause que la terre estoit trop basse, il y a quelque verisimilitude que de telle occurrence la region a esté nommée Flandres, puis qu'il n'y a Prince, duquel l'histoire soit certaine, qui l'aye baptisée en ceste sorte: & de quoy i'en laisse (comme j'ay dit) le iugement libre au lecteur discret, & debonnaire. Quant au nom de Conté & erection d'iceluy tous les auteurs approuuez s'accordét en ce, que ce fut du temps de Charles surnommé le Chauue, filz de Loüys le Debonnaire que cela aduint, entant que Bauldouin Forestier de Flandres, filz d'Adaquier, ou Odoacre, qui estoit filz d'Englerran sorty de Lideric & Hermengarde, ayant rauie Iudith fille dudit Roy Chauue, & poursuiuy par censures Ecclesiastiques, à cause que le Roy estoit empesché par les Normans qui lors rauageoyent la France, fut en fin absouz du Pape, par le moyen duquel le Chauue estant appaisé Baudouin de garde de la Forest Charbonniere fut fait & créé Conte du royaume, à sçauoir homme lige du Roy de France au Conté de la Charbonniere, & nommé Marquis des Limites de Flandres, & receut les pais entre l'Eescault la Some, & l'Ocean pour doiaire, avec condition de deffendre ledit pais des courtes & pilleries des Danoys, & Normandz, qui rauageoyent toutes les Gaules és lieux voisins de la mer. Ce fut ce Baudouin surnommé bras de fer, qui imitant son pere Adaquier, embellist le pais Flamand de plusieurs beaux edifices, & feit bastir le Chasteau de Bruges pour brider les voleurs, & escumeurs Danoys, & dresser plusieurs autres lieux, & forteresses, aussi que pouuez lyre és Annales de Flandres, & de luy sortirent les Contes qui ont vn long temps gouverné ce pais souz la foy, hommage, & obeissance des Roys de France qui en sont les seigneurs liges & legitimes.

Neantmoins auant que passer outre, ie veux aduertir, comme en passant, le lecteur qu'oyant appeler ces princes anciens de Flandres, Forestiers, qu'il ne les estime pas pourtant telz qu'on feroit les gardes des Forestz de maintenant, ains pense que c'estoyent de grands seigneurs, & que le pays n'estoit pas si despeuplé, que ilz n'eussent moyen de tenir teste à de grands Princes en guerre: aussi auant que Flandres leur escheut

en patrimoine, ils iouïssoyent desia (souz tiltre de Comté) de la seigneurie de Harlebec, qui à present n'est seulement que Visconté: Aussi comment eut osé vn petit compaignō se hazarder d'offencer vn si grand Monarque que l'Empereur Charles le Chauue, sil se fut fenty si bas de poil, que de ne pouuoir s'armer que de l'amour seule qu'il portoit à la douairiere d'Angleterre, & fille de France? Or ce qui proprement s'appelle Flandre s'estend pour la plus part, vers le Septentrion & regarde l'estenduë de l'Ocean, & est separé de Zelande par l'Escault, vers midy le pays de Henault l'auoïssant, avec le Vermandois, & Picardie: au Leuant l'Escault luy sert de limite, & au Ponant il a la mer regardant l'isle Angloise, avec vne partie de la riuere de Ha, & ce quartier d'Artois, qui voit & approche du finage de Calais, & Boloigne. L'air de ceste regiō est assez bon par tout, mais plus sain, & salubre du costé qui est exposé au midy: le pais y est plat, peu montaigneux, & bon assez pour le labourage, & sur tout es lieux les plus proches & voisins de France, mais le vin ny croit en forte quelconque. La richesse du pais est le bestail, & sur tout des cheuaux, quoy que gros, & pesans, comme aussi sont ceux de la Franche-Comté de Bourgoigne, quoy qu'à les voir on les iugeroit, veu la taille, de se ressentir aucunement de l'agilité des cheuaux d'Espagne. Les laitages y sont en abondance, aussi la vie principale des naturels du pais c'est le beurre, estās les pasturages beaux & de grand estendue, le long des riuieres de l'Escault, Lise, Denre, & autres fleues fertils & courans, en outre les hōmes y estans industrieux à faire couler l'eau avec force canaux pour engresser leurs terres, & arrouser les prez & lieux de pastis pour la nourriture de leurs bestes. Iadis en Flandres n'auoit autre Baron que le Comte mesme, & ainsi les seigneuries qui y sont à present, ne sont de guere grande ancienneté, j'entends en ce qui proprement s'appelle Flandres, car il y a diuerse consideration de ceste Prouince aux autres qui sont contenues sous le nom des pais bas, suiuis à la maison d'Austriche. Les pays Flamand est diuisé en 31. Court, qui sont les lieux de iustice & preeminence, & que nous pouons nommer Chastellenies, lesquelles ont chacune en son endroit, & cartier, autorité, & iurisdiction sur toute la Prouince. Apres y sont les Quatrenieres des Ours, qui sont les enseignes des quatre familles principales des anciens Comtes, à sçauoir Pamele, Cisoïn, Heme, Bouelare: douze pairs à l'imitation de France, pour assister au Prince es causes, & iugemens de consequence, ainsi que iadis en vsoyent tous les peuples de la Gaule: & comme aussi Baudouin premier Comte Flamand, erigea la republique de son Comté, ainsi qu'il l'auoit veu garder en France, où il auoit esté nourry, & selon les loix Romaines desquelles se ressentoit encor le peuple de la Gaule. Est à noter d'auantage q̄ le pais Flamand est diuisé en Flandre Flamegante qui est le principal, Flandre Gallicane, ou François, à cause qu'on y parle François, & Flandre Imperiale: La premiere region contenuë dez la mer Septentrionale iusqu'au fleueue Lise, & tirant vers la fosse neuue d'Artois, est pour la plus part ayāt le terroir maigre, steril, & sablonneux, & parainsi nō propre pour le froment, mais apte pour les seigles, & sur tout y croissent les lins, & chāures, & grand abondance de fruitz: & en ceste-cy est comprise la grand ville

*Description du  
pays de Flandres.*

*Comte de Flandre  
seul Baron en  
son pays.*

*Chastellenies de  
Flandres.*

*Familles principales  
de Flandres.*

*Comme le pays de  
Flandre est diuisé.*

LIVRE TROISIÈME

*Gâd par qui ba-  
stie. voy Meier,  
qui nie que Cesar  
l'ays basti le pre-  
mier: lin. 2.*

*Quelz sont les  
Gantois.*

*Gand par qui ia-  
du gouvernée.*

*Richesses de Flä-  
dres en quoy con-  
siste.*

*Conseil Prouincial  
à Gand.*

*Conseil Royal à  
Bruxelles qui est  
en Brabant.*

*Chambre legale à  
Gand.*

*Bruges 2. mēbre  
de Flandres.*

*Hipre 3. membre  
Et le Franc est  
le 4.*

*Limites de la 1.  
partie de Flän-  
dres.*

*Chambre des Cō-  
ptes de Flädrès, à  
l'isle.*

de Gand, renommée tant pour son antiquité, aucuns estimans qu'elle aye esté bastie par Iule Cesar, & d'autres par les Wandales, comme aussi pour estre celle qui de tout temps a tenu teste aux Conites, & s'est opposée trop opiniastrement à leurs insolences: de ce nous font foy les Arteuclles, & luges blanches & noires: & de nostre temps le chastiment donné aux Gantois par Charles Empereur, & Roy Catholique des Espagnes: nonobstant cela les citoyens de ceste ville sont gens ciuils, politiques seueres en iugement, rondz en parole, de grand cœur, hardis en entreprise, bons executeurs, vaillans en guerre, mais mal'heureux aux succez, & occurrences d'icelle. Ceste cité fut iadis gouvernée par quatre familles anciennes, mais les troubles depuis suruenus ont causé l'aneantissement de ceste autorité, quoy qu'encore le conseil de la ville y est en vigueur, mais sur tout la marchandise y a le dessus, & le principal pouuoit des marchans, & artisans est celuy des tisserans, qui y sont infinis en nombre, entant qu'au pays de Flandre le trafic plus grand qu'on y face se rapporte aux toiles: & parlant des tisserans en general, c'est la richesse Flamande, contemplée es draps de laine, & de foye, es toiles, tapisseries, bougrans, fustaines, & autres telles denrées. C'est à Gand que se tient le conseil Prouincial selon l'ordonnance de Jean Duc de Bourgoigne, & fort de la maison de France: mais de ce conseil il y a appel à Malines, iacoit qu'à present la souveraineté du Parlement est à Bruxelles, depuis qu'on a fait quelque mouuement es pais bas à cause de la religion, sans que on aye guere plus d'esgard à ces departemens anciens des quartiers, ny au siege de la Chancellerie ny du grand conseil, sinon ainsi que les affaires se presentent. En Gand residoit aussi la chambre legale, c'est à dire legitime de Flandres sur les fiefs, & laquelle s'ayde des iuges de la chambre du conseil Prouincial. Bruges est le second membre de Flandres, ayant apres Gand la surintendance sur le pais, & où iadis estoit le trafic, bourse & magnificence des marchans, qu'on voit estre à present en Anuers, mais tout y est ancanty sauf les estapes des laines: & en celle cité se tient ordinairement le grand bailly de Flandres en memoire de l'autorité que ceste ville a eu iadis estant le plaisir, & siege des Comtes.

Le troisieme membre de Flandres est Hipre & le Franc est le quatrieme: Il laisse plusieurs villes & forteresses, pour euitier prolixité & d'autant aussi que cela ne fait beaucoup à nostre matiere, me suffisant de marquer les pais selon la diuision faite dès le commencement.

La seconde partie d'iceluy donc s'appelle Flandre Gallicane, ou Françoisse limitée par le Cambresis, l'Escault, Lise, & pays d'Artoys, & la Flandre Flamengante: ce pays est fertile en froment, abondant en bestail, & où les hommes sont assez ciuils, quoy que haultz à la main, & qui imitent le naturel du Picard. C'est en ceste contrée que gist l'Isle, où iadis se tenoyent les gouverneurs, & forestiers qui tenoyent ce pays souz l'obeissance du Roy des François: à cause qu'elle estoit bastie dans les mareltz, & d'où elle a pris le nom d'Isle: en laquelle se tient la chambre des comptes du pays, & à laquelle ressortent les pays de Flandres, Hainault, Artoys, Namur, & la seigneurie de Malines, & iadis y respondoit aussi la

Franche-Comté. En ce cartier, & Flandre François est la ville ancienne de Tournay de laquelle souz le nom des Neruiens, Cesar fait si grand compte, & contre lequel il eut si cruelle guerre.

L'autre, & troisieme partie de Flandres, porte le nom d'Imperiale, à cause que iadis elle estoit souz l'obeissance des Empereurs, & en est le limite de peu d'estenduë vers le país de Brabant, pris entre les riuieres de l'Escault & la Denre: aussi Flandre iadis estoit partagé à trois seigneurs, la souueraineté en estant deuë au Roy de France, le domaine à l'Empire, & la propriété se rapportoit au Comte, lequel faisoit hommage, & à l'Empereur, & au Roy en pareille forme & ceremonie, qui estoit telle: que le Comte se presentoit deuant la maiesté de chacun de ces Monarques à teste nuë & sans porter espée, & ayant mis vn genoil à terre vn comteiller luy disoit, qu'il venoit là pour cause de sa principaulté, & seigneurie de Flandres, & de tout ce qu'il tenoit, ou du Roy, ou de l'Empereur, & que il promettoit d'estre loyal iusqu'à la mort, de ce qu'il tenoit de quel que ce fut de ces deux. Quoy que en die Louys Guicciardin, si ne luy peux-je accorder que le Comté de Flandres de soy fut hommageable à l'Empire, veu que la donation ressortissement, & iurisdiction estoit purement se rapportant à la chambre Royale de France: & si quelque Comte à fait serment de fidelité aux Empereurs, ç'a esté pour autre occasion que pour le país de Flandres: sur quoy ie ne demande autre argument sinon que les Empereurs n'y ont iamais rië querellé de souuerain, quelque changement qu'il y ayt eu de seigneurs, ains en ont laissé disposer au roy, comme à celui qui en estoit le dispensateur legitime, lisez ce qui aduint, tenât le Comté de Flandres Guy de Dampierre & là cognoistrez, pour quelles raisons l'Empereur Raoul declaira Guy atteint de leze maiesté, & se saisist des terres, non vniuerselles de Flandres, trop bien de celles qui estoient du ressort de l'Empire: là où le Roy Philippe le Bel contraignist & le Comte Guy, & toute la noblesse de prester le serment de fidelité ainsi qu'il en est eserit aux registres & thesor de la Court de Parlement, & sous le mesme, lisez comme le Comte Flamand est puny pour auoir voulu marier sa fille à l'Anglois, qui estoit mortel ennemy de la maison de France. Voila quant à l'estat particulier du país de Flandres selon ce que i'en ay peu sommairement recueillir de diuers auteurs, sans toutesfois m'estre amulé à compter le fondement des villes, lesquelles pour la plus part sont modernes, sauf celles qui sont basties en la Flandre Gauloise & pays de Henault, Tournesis & Artois, la memoire desquelles est des le temps des Romains, veu que Cesar fait mention de Tournay, & n'oublie point Arras, ny ses signages, nomplu que les país qui sont selon la mer des l'Escluse iusqu'à Calais & Boloigne. Reste à voir le surplus des pays bas, qui pour estre subiets à vn mesme Prince, & viuans sous pareille roy, sont aussi contenus en general sous le nom de Flandres.

*Cesar és Cõment.*  
liu. 2. § 1.

*Les limites de la Flãdre imperiale.*

*Flãdre auoit iadis trois seigns. & comment.*

*Forme d'hommage du Comte Flamand au Roy, & à l'Empereur.*

*Louys Guicciardin en la descrip. de Flãdre.*

*Guy de Dãpierre Comte de Flãdre. 1279. roy Meier liu. 10.*

*Philippe le bel emprisonne le cõte Guy.*

*Peu de villes en Flandres qui ne soyent modernes.*

E  
estimans qu'elle aye  
, comme aussi pour  
es, & s'est opposée  
cent foy les Artuels  
le chastiment don-  
tholique des Espai-  
t gens ciuils, politi-  
and cœur, hardis en  
malheureux aux suc-  
uernée par quatre fa-  
ont causé l'aneantisse-  
de la ville y est en vi-  
le principal pouuoir  
sont infinis en nom-  
nd qu'on y face se ra-  
, c'est la richesse Fla-  
coiles, tapisseries, bou-  
nd que se tient le con-  
Bourgoigne, & fory  
appel à Malines, iacoit  
xelles, depuis qu'on à  
relligion, sans que on  
s des quartiers, ny au  
ainsi que les affaires se  
ale, c'est à dire legitime  
s de la chambre du cõ-  
Flandres, ayant apres  
le trafic, bourse & ma-  
t en Anuers, mais tout  
e cité se tient ordinai-  
de l'autorité que ceste  
le Franc est le quattief-  
er prolixité & d'autant  
ne suffisant de marquer  
ent.  
Gallicane, ou François  
d'Artois, & la Flandre  
ndant en bestail, & où  
main, & qui imitent le  
est l'Isle, où iadis se te-  
r ce pays souz l'obeis-  
bastie dans les marcs, &  
nt la chambre des com-  
andres, Hainault, Ar-  
dis y respondoit aussi la

LIVRE TROISIEME

*Des pays bas, costumes, & façons des hommes qui habitent en iceux: qui est en la region Belgique. Chapitre 39.*



'Autant que celle estendue de pais qui est en la Gaule Belgique contenu sous le nom de pais bas est à present enclos souz le tiltre de Flandres, iacoit que improprement, entant qu'à bien parler la region Flamande est celle seulement qui auoisinant la mer est aussi suiette aux desbords d'icelle, comme dit à esté cy dessus: si est-ce qu'à cause q'c'est vn mesme Prince qui en est le seigneur & que presque les loix, & coustumes sy raportent, nous auons fait vn amas du tout ensemble, ayans premierement specifié ce qui est de Flandres selon les anciennes distributions. Et d'autant qu'au chapitre de Gaule, i'ay departy ce qui est d'icelle en Celtique, Aquitaniq, & Belgique, & derechef particularisé chacune selon que & les anciens, & les modernes les ont diuillées, & marquées diuersement selon la variété, & occurrence du temps, il nous suffira pour ceste fois de dire que iacoit que plusieurs seigneurs possèdent le pais Belgique, si est-ce que le Roy Catholique est celuy qui en tient la plus belle & grande estendue, neantmoins, & l'Empereur & le Roy de France, & les Suisses, & plusieurs Princes Alemans, & Euesques y ont de belles terres, le tout compris le long du Rhin, Meuse, & Seine, & s'estendant vers la mer & au septentrion, & au Ponar, soit qu'il regarde le pais Holandois, ou l'auoisine d'Angleterre. Ayant donc cy deuant parlé en general des mœurs des Gaulois, ne failliròs (laissant ce qu'ilz estoient iadis) de racompter particulièrement, comme maintenant se comportent les façons de vie des habitans des bas pais, ainsi nommez à cause qu'ils vont en baissant tirant vers l'Ocean, ce qui a causé (comme i'ay dit) que la terre en est ainsi suiette aux inondatiõs de la mer. L'air du pays y est humide, & grossier, & neátmoins salutaire, aydant à la digestiõ, & propre à la generation, & diray que si les habitans de celle region n'estoyét excessifs au boire & manger, & que encore les malades fussent seruis comme il fault, ils viuroyét plus longuement qu'ils ne font, veu la disposition de leurs personnes, & la temperature du Ciel, qui semble sy estre moderée depuis quelque temps. Aussi l'esté y est beau & delectable, sans estre excessif en chaleurs, ainsi qu'on le sent en la Gaule Narbonnoise. Les tonnerres n'y sont trop frequens, les terre-trembles non guere iamais sentis, y obstant & l'humidité de l'air, & la basseur de la terre, si l'y en aduient il le fault acompter à quelque grand miracle. L'hyuer y est long, facheux, tresfroid, venteux, & rigoureux, & sur la fin de l'Automne le tout se conuertissant ordinairement en pluyes. Le pays y est plat sans guere de collines & montaignes si ce n'est au terroir de Luxembourg & Namur, & au pays de Henault & du Liege. Je laisse à part la fertilité diuerse selon les pays les vns portans vne sorte de fruit les autres vne autre, & ne mettray en ieu les boys & forests de nom qui y sont, & desquelles les habitans se seruét, soit pour bastir, se chauffer, ou s'armer de vaisseaux pour le nauigage: ne m'amuseray au bestail qui y est beau, grand, & en grand nombre, & ne suis

*De la Gaule Belgique. voy Cesar. 1. Comment. Ptol. li. 2. ch. 9. tabl. 3. d'Europe.*

*Pourquoy les pais bas ainsi nommez.*

*Qualité de l'air des pays bas.*

*Condition et assés des pays bas.*

ne suis en voye de vous specifier les riuieres pour ceste fois qui arrousent ceste partie Belgique, iacoit que des plus belles de l'Europe y facēt cours, telles que sont le Rhin, la Meuse, l'Escault, Moselle, Seine, Ems, & Haine, laquelle a donné nom, ainsi qu'on tient à tout le pays de Henault: Biē diray que l'industrie des habitans a esté telle, & si grande que d'auoir si bien dressés les canaux de ces riuieres, qu'il n'y a ville qui n'aye quelque bras, ou cours de riuere pour de l'une à l'autre pouuoir aisément conduire leur marchandise: & est la rēgiō renduē plus forte par les estangs, paluz & marrests qui y abordent, iacoit que les fontaines d'eau viue n'y soyent guere frequentes, si ce n'est es lieux haultz, & assis sur quelque roche viue. Les hommes de ces bas pays sont ordinairement beaux, bien faitz & proportionnez de membres, & sur tout sont bien en iambe, & semblent excéder en grandeur le reste des Gaulois sauf les Suisses, & principalement ceux qui se tiennent en Frise, & Holande: sont bons mariniers, ayans des Hurques les plus fortes que autres vaisseaux qui courent fortune sur mer, & c'est pourquoy ilz ne s'arrestent guere par les portz iusqu'à tant qu'ils ont parfait leurs voyages, & ne craignent guere les tempestes, comme s'ilz auoyent quelque accord avec les ondes. Et de cecy ne fault s'estonner, veu qu'estans descendus la plus part des Saxons ilz en tiennent encore les façons de faire, & l'asseurāce qu'auoyent les predecesseurs sur mer, quelque fureur de temps qui apparut, ou quelque effroyable tēpeste qui semblast les menacer d'un euident naufrage. Ce peuple est de gentil esprit, subtil ingenieur, apte aux lettres & ayant nombre infiny d'hommes de sçauoir, & sur tout qui s'adonnent à la cognoissance de diuerfes langues: adonné au possible à la marchandise, comme leur pays n'ayant richesse que par le traic, & les plus experts artisans qu'on sçache guere en l'Europe, mēsmēt à la peinture, & burin qui sont deux parties de la perspective & d'art ioint au iugemēt des plus parfaites qu'homme puisse guere imaginer: quāt à la Musique, on ne peut nier que ceux du bas país sont nez aux accordz & que le terroir Belgique formille autāt de chantres que l'Alemagne de forgerons. Ces gens sont assez attrempez, soit en parolle, ou façons de faire, non trop bouillans de colere, ny ordinairement ambitieux, mais qui toutesfois sont obstinez & soupçonneux, conuoiteux de richesses, legers à croire, aisez à deceuoir, oublians soudain les plaisirs receus, peu conštans en amitiē, iacoit qu'aussi n'impriment ilz trop viuement le courroux & haine en leur ame: adonnez plus que de raison au boire qui leur cause la perte de celle naïue beauté que nature leur donne, & altere la santé qui sans cela leur seroit de longue durée. Les femmes y sont belles, gracieuses, de belle stature, conuertsans librement en la compaignie de chacun suiuant la coustume du pays, qui est cause qu'elles sont promptes aux affaires, subtiles & adextres, mais ceste libertē honneste leur cause aussi vne vie modeste & sans aucun blasme, estans sobres, chastes, honorables, actiues, cōme celles qui non seulement s'adonnent au mesnagement de leur maison en quoy seules elles sont occupées, ains encor de la marchādise acheptans, & vendans aussi bien que leurs marys, & prennent souuent telle & si grāde autorité qu'elles sont les dames & maistresses. Leur viure est sobre, & se

*Riuieres principales de la Grande Belgique.*

*Quelz hōmes des bas pays.*

*Saxons habitans des pays bas roy cy dessus chapitre 38.*

*Des Saxons bons mariniers. roy Si donie. Apollinaire li. 3. epist. 6.*

*Habitans des pays bas sont gens de bon esprit.*

*Vices de ceux des pays bas.*

*Mœurs des femmes des pays bas.*

LIVRE TROISIEME

nourrissent par tous les pays bas assez escharement, & ne se soucians de guere grand apareil, comme gens adōnez à leur prouffit s'il en y a au mōde, & lur tout es villes ou s'exerce le trafic: neantmoins sont ilz propres en leurs maisons, ayans de beaux & riches meubles, & se tenans gentilmente en ordre, peu se soignans de leur prochain, & si amys d'eux-mesmes que rien ne leur est plus cher que de penser aux moyens de s'enrichir: religieux au reste, & gens ayans Dieu, zelateurs de la foy de leurs ancestres, si ce n'est que de nostre temps la peste commune saisissant l'Europe, a couru aussi par aucunes terres desdits pays, nō sans y faire vn estrange degast, & y causer des raynes qui se feront sentir à plusieurs generations aduenir.

Voila quant aux mœurs du peuple, ores il fault vn peu toucher la police, & gouvernement selon que la prouince est regie, & ce presque à l'imitation Françoisse, d'autant que les seigneurs qui ont commandé en ce pays, sont aussi sortis de la maison de France, & mesme le pays a esté longuement sous les loix & constitutions des Parlemens suiez au Roy treschrestien. Depuis que par le mariage de madame Marie fille de Charles Duc de Bourgoigne & heritiere vniue de tout ses estats, avec Maximiliā d'Autriche, ces pays de Flandres & autres voisins furent ioints à la maison d'Autriche, & depuis eicheurent à la couronne d'Espagne, comme les roys y commandans n'eussent le moyen, pour les grandes & diuerses terres qu'ils possèdent de se tenir aux pays bas pour les gouverner, ainsi que iadis faisoit le Prince Bourguignon, ilz ont esté contrains d'y enuoyer des gouverneurs representant leurs personnes, auxquels ils ont donné des Cōseillers pour leur assister au maniment des affaires. Or iacoit que le gouverneur, ou pour mieux dire Regent, aye presque esgale puissance en ces pays que le Prince mesme, si est-ce q'c'est au seul prince à créer les estatz, & officiers, & luy seul donne les offices souuerains en dignité tout ainsi qu'il nomme le gouverneur, eslisant, & Presidents, & Conseillers en quel que estat & iurisdiction qu'on les cōtemple, car il y a diuers conseils ainsi que verrons en poursuyuant nostre discours. Il n'a pas long temps qu'en Flandres (i'abuse du nom d'vn priuē pour tout le pays) les conseilz qui à present sont separez sous le tiltre d'estat, & de priuē, n'estoyent que vne mesme chose & embrassoit l'vn, ce q' tous les deux à peinc peuuent maintenant despescher: mais les affaires allans en accroissant, il a fallu aussi diuiser le conseil avec l'autorité requise & selon que la necessité, & virgence des affaires le requeroit. Le conseil d'estat donc comme estant le premier sera par nous touché premierement, & est celuy qui reside pres la personne du gouverneur, ayant des Conseillers sans nombre certain, ainsi qu'il plaist au Prince en ordonner, & parmy lesquels sont meslez quelques seigneurs & gouverneurs d'autres regions, aucuns doctes & scauants hommes, des vaillans & bons guerriers telz que bon semble au Prince de les choisir, & à tout cecy est aioint vn president homme de grand scauoir, & renommé d'vne grād integrité de vie. Avec ceste troupe consulte le gouverneur sur les affaires d'estat soit que la chose touche au Prince, ou soit pour le prouffit du public, & traitât de la paix, ou de la guerre, préd esgard aussi à ce qui appartient au gouvernement general de toute la Prouince.

*Marie de Flādr.  
epouse de Maxi-  
miliā d'Autri-  
che l'an 1478.*

*Diuers conseils en  
Flandres pres du  
gouverneur.*

*Conseil d'estat, &  
sa puissance.*

Aussi c'est en ce conseil que se donnent les aduertissemens de toutes partz, que se trafiquent les intelligences, que on casse, ou apointe les Colonels, & chefs de guerre, que les embassadeurs sont enuoyez ou receus, & où en somme se vident les choses qu'on ne peut desmesler és autres courts, & conseilz. Ceste grande autorité fut iadis és mains du conseil priué & secret du Roy lequel aussi se tient pres la personne du gouverneur, & où le nombre des conseillers est limité à dix ou douze hommes seigneurs en sçauoir, & bien renommez, ayans aussi vn president esleus par le Prince, ou gouverneur du pays. Ce conseil depuis que celuy d'estat fust estably, n'a que la iustice, & police, sans manier les affaires de dehors, ny de la guerre, ayant puissance de donner priuileges, graces, pardons, oëtroys, & consentemens: pouuant faire loix, statuts, ordonnances & editz, ayans en main la cognoissance & iugement des proces, & quezelles, sur les finages & limites des terres, & parties importantes du domaine, iugeantz de l'autorité du Prince & seigneurs, selon les registres ordinaires: sauf que aux affaires de plus grande importance, il faut que ces Conseillers en communiquent au gouverneur, & conseil d'estat, tout ainsi qu'en ce qui touche la police, l'autre conseil est tenu en donner aduis & instruction au conseil priué les conseillers duquel on appelle à la façon de France, maistre des Requêtes, & à chacun de ces conseils y a quatre secretaires qui sont comme audienciers, & tousiours parmy quelques seigneurs & cheualiers de la Toison, ainsi qu'on en vse en France au Conseil priué seant pres la maiesté du Roy, ou pres la personne de Messieurs ses freres, & comme encore ez Courts de Parlemēt sont receuz les Pairs de France & les gouverneurs des Prouinces, comme estans de soy du corps du Conseil & ayas priuilege d'aduis, encore qu'ilz ne soyent point establis iuges que par le droit du ranc qu'ilz tiennent. Le troisieme conseil est celuy des finances gouverné comme iadis on en vsoit & vse on encore en France: en ceste police on voit trois sages seigneurs du pays apellez chefs, ou surintendans des finances, vn receueur, & vn thesorier general, & trois commis hommes qualifiez & experts, deux Greffiers, & autres officiers ainsi qu'il en plaist disposer au Prince, ou à son lieutenant. C'est à ce conseil d'auoir l'œil, & sur-intendance des biens, reuenuz, & patrimoine du Prince, à prendre esgard aux aydes tāt ordinaires que extraordinaires, aux chambres des Comptes, & en somme à voir comme se deportent tous ceux qui ont charge des deniers de leur Prince. C'est en celle chambre que on dresse les tailles, faitz & taxe les impostz, & que lon traite des payemens & souldez, soit en temps de paix ou de guerre, que l'on ordonne pour les frais des fortifications, munitions & toutes autres despences necessaires pour le public: & c'est par ce conseil que les biens du Prince sont donnez à ferme, selon les moderations, & restrictiōs acoustumées. Les chambres des Comptes y sont tout ainsi reiglées qu'en France, y ayant en chacune vn President, & sept maistres des Comptes desquelz les quatre sont seulement ordinaires, & se tient ceste compaignie à Bruxelles.

Le Prince des bas pays a aussi des cōseilz Prouinciaux & nommez Parlemens à l'imitation de France, en chacun y ayant 12. 16. ou 18. conseillers, vn

*Conseil priué, & son autorité.*

*L'un cōseil communique certains affaires à l'autre.*

*Quatre secretaires à chacun conseil.*

*Le conseil des finances & son office.*

*Chambre des comptes à Bruxelles.*

*Parlemēt de Flā des fort differens à ceux de France.*

LIVRE TROISIEME

Chancelier, ou President, l'Aduocat & Procureur du Roy, les greffiers, secretaires, & autres officiers esleus trestous par le gouuerneur de la Prouince. Mais la puissance de ces Courts n'a la maiesté telle, ne si admirable & seure que celle de noz Parlemens de France, lesquelz ne recognoissent que le Roy & ne sont etigez que de luy, & les offices vaquans ny sont dispenséz que par son autorité Royale, & personne ne cognoissant de leur sentence, & n'y ayant gouuerneur qui puisse leur prescrire loy, ny ordonnance nouvelle, autre que celle qui est de la volonté du Roy, & autorisée par les courts souueraines. Là où és pays bas le gouuerneur enuoye tous les ans cōmissaires par toutes les bonnes villes, avec nouvelles prouisions, loix, & ordonnances, ausquelles fault que les Patleméts obeissent. Quant à la gendarmerie, on ne tient point en Flandres durant la paix aucunes garnisons de gens d'ordonnance, ainsi qu'on fait ordinairement en France, à cause qu'estans voisins d'Allemaigne, comme ils sont, ils se font tortz de s'en preualoir avec leur argent tout à loisir, & assez soudain: bié est vray que de fanterie il en y a quelques compaignies qui sont tousiours departies par les places des frontieres, & qu'aussi de nostre temps les Roys Catholiques, voyans l'ordre gardé en France pour l'esgard de la caualerie y ont proueu de mesme façon que noz Roys, faisans 600. lances en tous les pays bas, diuisées en 14. compaignies des gens d'armes de cinq homes à cheual pour lance, iaçoit que tout va aussi bien en diminuât comme on le voit peruertie en ce nostre pays de France. Quant à la mer, le Roy Catholique ne tient guere iamais armée sur icelle és costes de Flandres, Brabant, Holande, Frise, & Zelande, iaçoit qu'il y ait vn Admiral, qui est chef de la marine, ainsi que nous le pratiquons aussi en France, & est ceste dignité & honorable, & de grand reuenue, entant que cest officier, & seign. de la marine a part en toutes confiscations de denrées & vaisseaux, à part aussi aux butins faits en guerre, & aux courées de quiconque fait proye sur mer: sçait q̄ doit prēdre sur chacun tonneau de marchandise quelque sauf-conduit qu'ayent les marchans qui sont de pays estrange, & auquel sauf-conduit si l'attache de l'Admiral n'estoit apposée la marchandise est soudain confiscuée. La sagesse des gouuerneurs de ces pays est grande en ce que voyans comme ce peuple est enceint de plusieurs siens voisins qui à tous propos se vont vendre à deniers comprans à faire seruice aux Princes en leurs guerres, & entreprises: ilz ont ordonné que nul suiet au Roy Catholique s'enrolle souz quelque Prince, ny Potētat estrange, sans l'expresse permission, & congé sien, ou du gouuerneur du pays au nom de sa maiesté. Il laisse les deffences de tirer desdittes terres, cheuaux, viures, or, n'y argent, ou autre chose venant au pays, ny la permission du cours & trafic de marchandise, estant ceste loy comme commune à tous les Princes presque de la terre. Les estats sy assemblans, sont plus faits par l'ordonnance du Prince, ou gouuerneurs, qu'à la requeste du peuple, & comunautairez, à cause qu'on ne les appelle guere que pour y parler des subuentions, & c'est aussi pourquoy le plus souuent ilz y viennent plus par force, & de peur de l'amende à laquelle on condamne les delayeurs que de soucy que ilz ayent de l'assemblée. Au reste n'est de mesme l'assistance des ordres de

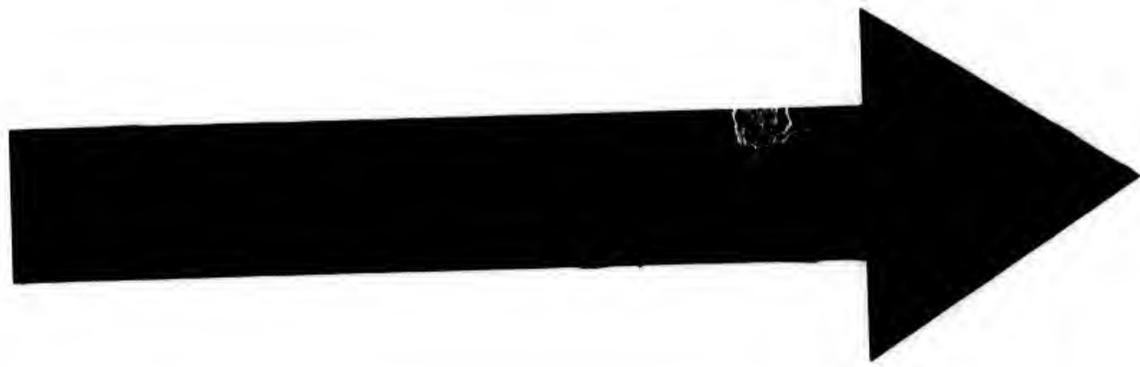
*De la gendarmerie des pays bas.*

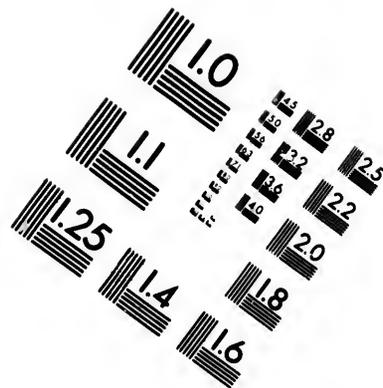
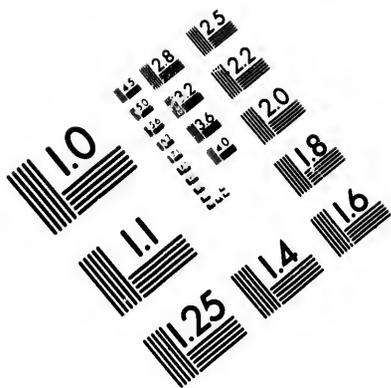
*Admiral és pays bas, et sa puissance.*

*Loix sur les viures du pays.*

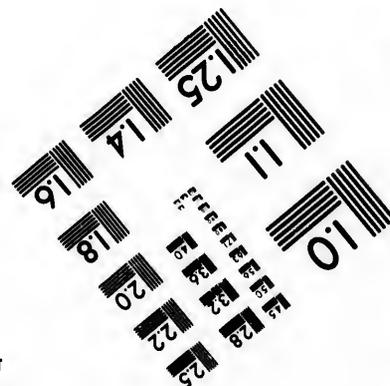
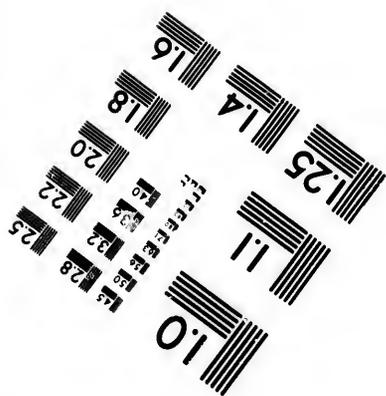
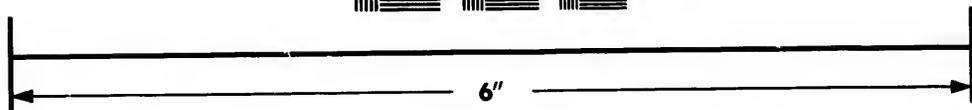
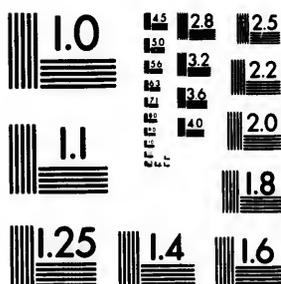
*Comme les estatz sont assemblez aux pays bas.*

...y, les greffiers, se-  
neur de la Prouin-  
e si admirable &  
ne recognoissent  
quans ny sont di-  
gnoissant de leur  
re loy, ny ordon-  
Roy, & autorisée  
neur enuoye tous  
uelles provisions,  
obeissent. Quant  
or la paix aucunes  
airement en Fran-  
nt, ils se font fortz  
oudain: bié est vray  
nt tousiours depar-  
emps les Roys Ca-  
rd de la caualerie y  
300. lances en tous  
mes de cinq homes  
iminuât comme on  
la mer, le Roy Ca-  
es de Flandres, Bra-  
Admiral, qui est chef  
ance, & est ceste di-  
est officier, & seign.  
s & vaisseaux, à part  
onque fait proye sur  
andise quelque fauf-  
nge, & auquel fauf-  
marchandise est sou-  
pays est grande en ce  
ts siens voisins qui à  
ire seruire aux Prin-  
que nul suiet au Roy  
t estrange, sans l'ex-  
du pays au nom de sa  
s, cheuaux, viures, or,  
missio du cours & tra-  
une à tous les Princes  
as faits par l'ordonna-  
euple, & comunau-  
ler des subuentions, &  
plus par force, & de  
eurs que de soucy que  
ssistence des ordres de





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0  
4.5

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

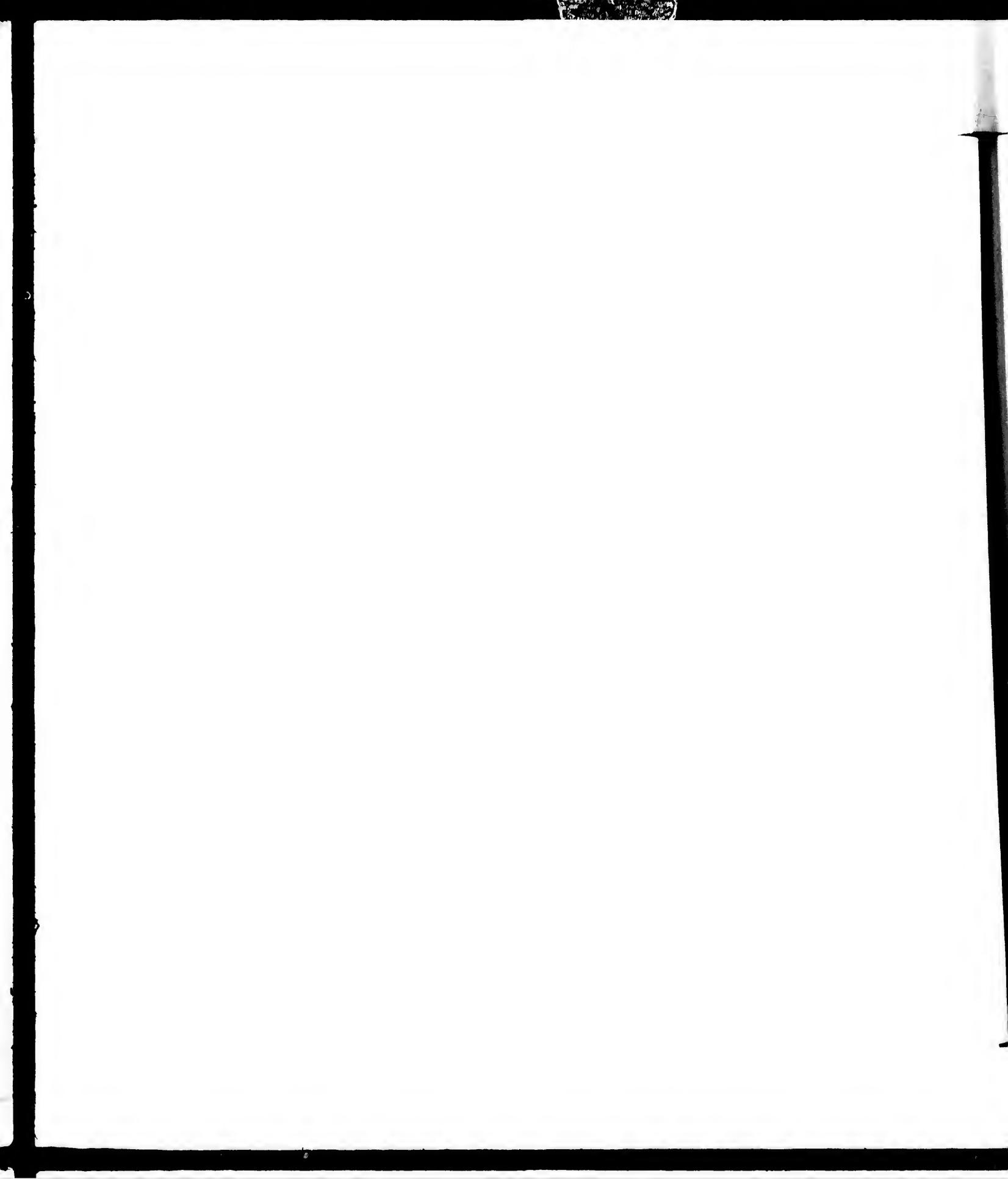
**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10  
57

**© 1984**



chascun païs, d'autant que des terres de Brabât, Hennault, Artois, Namur, & Zelande chascun des trois estatz y enuoye des Commissaires, & deputez, là où les Flamans y enuoyent en general pour leurs quatre membres, iacoit que les autres estatz à sçauoir l'Eglise, & noblesse y mandent aussi quelqu'un pour voir si les quatre membres diront rien à leur desadantage, & preiudice pour s'en ressentir. D'auantage quand bien vn pays auroit accordé ce que le Prince demâde le corps d'une seule ville est pour s'opposer, & rompre tout ce qui auroit esté octroyé, & nonobstant le Prince ne s'aygrist, ains pillant pacience, attend à vne autre fois que les commis sont mieux affectionnez à condescendre à sa demande. Et voyla quant à l'estat general : reste à particulariser quelques villes des païs bas pour le contentement plus grand de ceux qui samuseront à lyre ceste histoire.

Or ayans parlé de Gand au discours de Flandres, nous verrons quelque cas des belles citez qui sont au Duché de Brabant, de l'antiquité duquel ie renuoye le lecteur à Iean le Maire de Belges, & à l'histoire de Belges, me contentant de vous dire que ce Duché est limité de la Meuse vers le Septentrion, qui le separe du païs de Gueldres, & de Holande : au midy luy gisent Hennault, Namur, & pays du Liege, à l'orient luy est encor la Meuse, & à l'Occident est l'Escaule qui separe les Brabançons de Flandres, confinant avec la principauté d'Alost : & les villes principales de Brabant sont Louvain, Anuers, Bruxelles & Bosleduc, & plusieurs autres murées, & non ceintes de murs que ie laisse pour euiter prolixité, contents de proposer les deux chez du païs Louvain & Anuers, quoy qu'à Bruxelles soit assis le Conseil, & les finances ainsi que desia nous auons dit. On tient que Louvain fut bastie par Cesar, d'autres tiennent que ce fut vn Escossois nommé Lupe, auant Cesar long temps, mais n'ayant rien d'escrit de l'antiquité, ie suis aussi contrainct de n'en dire autre cas sinon qu'à present elle est remarquée plus pour son vniuersité fameuse, que pour autre chose qui la puisse singulariser, & laquelle Ecole y fut dressée enuiron l'an de nostre seigneur, mil quatre cens vingt six, par Iean Duc de Brabant quatriesme du nom, & enrichie de beaux priuileges par le Pape Martin cinquieme, & de nostre temps augmentée & douée de grandes immunités, & confirmation des anciennes libertés par Philippe second Roy des Espagnes. Louvain de tout temps a esté, & est encor la Metropolitaine de Brabant, & chef du premier cartier de la Province, precedant toutes les autres villes dudit estat en route préeminence, soit à prester le serment au Roy, ou à le receuoir de luy-mesme, ou à porter la parolle és choses concernantz les affaires, sauf és demandes des aydes & empruntz pour le Prince, ou Anuers, comme y ayant le plus d'interestz, est celle qui parle la premiere : & sur la police de laquelle, en la descricuion nous prendrons le patron du reste des villes Brabançonnnes : d'autant que quiconque sçaura comme Anuers se gouerne, il n'ignorera presque rien, ie ne dis pas, des façons de faire, & coustumes des villes subiettes au Roy Catholique, ains encor des lieux principaux d'Alemaigne, & de la plus part des païs Septentrionaux. Aussi supposé qu'avec plus de

*Description de  
Brabant.*

*Iaques de Guise  
en son hist.*

*En quel tēps dressée  
l'Vniuersité de  
Louvain.*

*Louvain metropolitaine  
de Brabant.*

*Anuers patron  
de toutes les villes  
Alemand.*

LIVRE TROISIEME

liberté les autres maintiennent leur estat que ne fait Anuers sa police, si est-ce que le pareil ordre des Bourg-mestres avec leurs Senateurs, & des chefs des quartiers ou Wicz-mestres & Doyens des mestiers y est observé, ayants vne autorité, peu s'en fault, semblable. Pour venir donc à la description de ceste ville, ie laisse l'histoire ( si tel nom elle merite ) du Geant Druon, & de ses tyrannies & cruautez exercées sur le passage de l'Escault, quoy qu'il sem'ble qu'encor on renouelle la memoire de ceste opinion en certaines ceremonies que l'on porte la statue ou effigie de ce Geant, qu'on estime bastisseur du chasteau qui estoit iadis sur la riuere, en laissant le different à vuidier aux Annalistes de Flandres, qui ( à mon aduis ) auront assez de peine à desmesler ceste fulse. Ie laisse encor la description & effigie de la ville, quoy que pour la singularité elle merite bien d'estre naïuement tirée, à cause de sa grandeur, splendeur, magnificence & rarité d'edifices: ne vous diray la cause du nom de la Bourde de Anuers tant visité en France & autres lieux de la Chrestienté, & qui a esté imitée pour le trafic par la communauté des marchands, comme chose tresleure pour la conseruation des pauures voyageurs trouuans par tous les pays où ils vont, qui les supporte, & deffend avec ces lettres de banque, ainsi qu'à Lyon on les nomme. Laisant (dis-ic) toutes ces singularitez, nous dirons deux motz de la ville d'Anuers, comme là voyans vn miracle de nostre temps, & celle qui fest fortifiée, & agrandie par la diminution de la superbe & riche cité de Bruges, & ce de nostre temps: car les premiers accroists viennent de plus loing, ainsi que ie voys vous le deduire. Enuiron l'an de grace. 1300. comme les habitans d'Anuers iouissent du droit des foires par la concession, & priuileges tant des Pâpes qu'Emp. si est-ce que Iean lecond Duc de Brabant leur osta pour en estreiner ceux de Malines, mais Henry de Luxembourg Emp. leur rendit, & obtindrent deux foires, desquelles ilz iouissent encores, à sçauoir à la Pentecouste, & à la saint Remy. Le second accroist de ceste ville est adueni lors que les Portugais ont cloz le passage de l'Espicerie aux Venitiens par la voye de Calicut, & que l'Ocean est celuy qui dispence les Occidentaux à courir toute la Mediterranée, & puis se getter en l'Ocean par le moyen de la mer rouge la moins nauigable de toutes les eaux qui sont comprises souz le nom de marine. Car alors les Portugais qui peuuent venir en Flandres par mer en moins de douze iours commencerent à visiter les places plus marchâdes des pais bas, & s'arrestans à Anuers, y cômencer, ce qui à present sy pratique pour le bien & contentement de tout le Septentrion, & Occident, si l'auarice des voyageurs ne rançonnoit les marchans.

Mais le plus grand accroist luy a esté donné par les seigneurs d'Austriche, & ceux de la maison de Bourgoigne, à cause des seditions de ceux de Bruges, qui estans trop riches ne voyoyent plus leur seigneur, & taschoyent de semanciper de son obeysance, beau exemple pour ceux d'Anuers, filz prennét bien garde aux affaires telz qu'il les voyent ache-miner. Cecy mis à part voyons quel est ores le gouuernement de ceste cité tant riche, & excellente, & que plusieurs osent esgaller à la magnificence de Venise, & abondance de Paris, quoy que ce soyent deux des

*Ce Geant coupoit les mains aux marchans. Voy Guicciardin en la descript. d'Anuers.*

*Le nom de Bourde vient de Bruges, ou les marchans se voyoyent.*

*Gomme Amers est venue à telle grandeur.*

*Foires d'Anuers quand instituées.*

premieres clartez de l'Europe. En Anuers donc le gouvernement est de-  
 party en quatre membres, le premier desquelz est nommé la nouvelle  
 seigneurie, qui comprend en soy le Magistrat souverain : le second porte  
 le n<sup>o</sup> de vieille seigneurie embrassât son nom ceux qui ont esté Esche-  
 uins y ayant telle liaison entre ces deux membres qu'on n'en fait qu'une  
 mesme chose. Le troisieme porte tiltre de Bourgeoisie, contenant vingt  
 six Capitaines des Bourgeois, suyuant le departement des treize cartiers  
 de la ville, & le quatrieme est celuy des Doyens qui sont en tout iusques  
 au nombre de 24. constituez sur les 27. mestiers d'Anuers, & de ces qua-  
 tre membres est composé tout le corps de la ville. Le Magistrat souverain  
 est esteu, & creé tous les ans au mois de May (comme en Aoult, on fait  
 tous les deux ans le Preuost des Marchans) & est nommé en ceste sorte:  
 La loy, ou seigneurie presente, & nomme neuf gentilshommes telz que  
 elle estime dignes d'un si hault degré d'honneur : & les 13. chefs, ou Vic-  
 mestres en nomment aussi neuf de leur costé, & la seigneurie nouvelle  
 en presente autant seule que les deux autres membres, & les n<sup>os</sup> de tous  
 sont enuoyez en court: entant que la presentation estant des citoyens,  
 c'est au Prince, ou gouverneur de nommer celuy que bon luy semble: &  
 ayant fait choix, sans mettre deux freres, ou Cousins en l'administration,  
 enuoye deux Commissaires en Anuers, lesquelz appellans & assemblans  
 le Conseil, y nomment sans grande ceremonie ceux qui sont nommez  
 pour seign. & Escheuins pour l'année: & ceux qui sont eueus ont puissance  
 de créer les deux Bourguemestres, à sçauoir celuy de dedans, & celuy  
 qui a iurisdiction hors la ville. Il est vray que le Prince ayant puissance  
 d'en nommer deux pour cest office, s'il en presente qui soyent dignes de  
 l'estat c'en gouuerne suyuant son bon plaisir: neantmoins faut que le  
 Bourguemestre de dedans soit de la nouvelle seigneurie, tout ainsi que  
 celuy de dehors fault que soit des la vieille, y ayant avec les Bourguem-  
 estres dixhuit Escheuins. Le Bourguemestre de dehors est celuy qui a le  
 plus d'autorité, comme estant en luy d'aller en Court traiter des affaires  
 de la ville, & avec les estatz demesler ce qui est le plus importât, & neces-  
 faire pour le bié & proffit de la republique: là où le Bourguemestre de de-  
 dans ne bouge point de la ville, ains traite en icelle ce qui est & touche  
 la police tant du Ciuil, que Criminel, ayant en charge de donner au-  
 dience autant à l'Estranger, qu'à celuy qui est naturel du pais, & natif de  
 la ville: toutesfois y à deux Lieutenans qui y sont pour le Prince, tout  
 ainsi qu'on voit les Iuges des Apeaux és seneschaucées de Guienne sub-  
 iettes à autres seigneurs que le Roy qui en est neantmoins le souverain.  
 Le magistrat souverain a deux Thesoriers, & un receueur, deux pensionnai-  
 res, qui sont des homes de sçauoir ayas pension, à fin d'assister au Magistrat,  
 & le Cōseillier és choses où il escherra qlque difficulté: & à parler propre-  
 ment ces Pensionnaires sont les vrais Syndicz de la ville: l'un desquelz  
 va tousiours avec le Bourguemestre allant en Court pour les affaires de  
 la seigneurie: y a aussi quatre greffiers, & autant de secretaires, douze con-  
 seillers pris des Doyens des mestiers lesquelz tous les Lundis assistent au

*Comme est gouuer-  
née la Police de  
Anuers.*

*Membres de la  
Police quatre en  
nombre.*

*Quand est creé le  
souverain Magi-  
strat.*

*Nomination des  
Officiers de ville  
deus au Prince en  
Anuers.*

*Deux Bourguem-  
estres & quel le  
principal.*

*Officiers choisis  
par le Bourguem-  
estre.*

E  
 Anuers la police, si  
 urs Senateurs, & des  
 mestiers y est obser-  
 Pour venir donc à la  
 nom elle merite) du  
 cées sur le passage de  
 la memoire de ceste  
 statue ou effigie de ce  
 bit iadis sur la riuicre,  
 Flandres, qui (à mon  
 Je laillé encor la de-  
 singularité elle merite  
 r, splendeur, magnifi-  
 nom de la Bourfe de  
 prestienté, & qui a esté  
 hands, comme chose  
 urs trouuans par tous  
 ces lettres de banque,  
 utes ces singularitez,  
 me là voyans vn mita-  
 grandie par la diminu-  
 e nostre temps: car les  
 ie voys vous le deduis  
 s d'Anuers iouisent du  
 t des Pâpes qu'Emp. si  
 pour en estreiner ceux  
 ir rendit, & obtindrent  
 oir à la Pentecouste, &  
 est adueni lors que les  
 enitiens par la voye de  
 Occidentaux à courir  
 an par le moyen de la  
 qui sont comprises souz  
 uent venir en Flandres  
 à visiter les places plus  
 ômencer, ce qui à pre-  
 tout le Septentrion, &  
 t les marchans.  
 ar les seigneurs d'Au-  
 cause des seditions de  
 nt plus leur seigneur, &  
 au exemple pour ceux  
 qu'il les voyent ache-  
 uernement de ceste ci-  
 tégaller à la magnifi-  
 que ce soyent deux des

LIVRE TROISIEME

*Conseillers choisis  
des bas mestiers,  
et sur tout des ma-  
riniens, iardiniers  
& merciers.  
Magistrat de la  
Hale.  
Iuges des orfelins.  
Les pacifiques qui  
apellent.*

conseil avec les escheuins pour ouyr les requestes de chacun, & ayans liberte de dire franchement ce qu'ilz ont ouy murmurer contre la seigneurie. Le conseil, ou Senat, est celuy qui fait le Magistrat de la Hale, ayas deux Doyens pour chef, deux gardiens, & huit Escheuins, tous choisis de la noblese de la ville, & de ceste police on appelle au souverain Magistrat. Est encor au Senat à eslire, & nommer deux Procureurs, qui ont charge de prendre esgard sur les viures, & y mettant pris raisonnable. Les iuges des orphelins sont creés par le Bourgue-mestre principal, comme aussi sont ceux qu'on depute pour apaiser les querelles, lesquels à cause de cela sont appellez pacifiques: & fait encor pour deux ans à chacun cartier deux Capitaines, qui sont en tout 26. en nombre, qui ont quatre chefs ou protekteurs, & encore chacun quartier à deux autres gentilz-hommes pour superieurs, & tous ceux-cy ensemble, font le troisieme membre de la police: ayât en somme le susdit souverain magistrat puissance de nommer les Doyens des mestiers, qui sont seulement annuelz, affin que le long temps de dignité ne leur fait attendre quelque nouuelleté en l'estat publicque. Mais quelque grâde que soit l'autorité ou du Bourgue-mestre, ou du Senat, si ne peut-il rien sur les deliberations prises sur les affaires de consequence, soit pour le seruice du Prince, ou prouffit de la republique, si tous les membres n'accordent à la conclusion de la chose proposée: ou le grâd Magistrat assemble le conseil, les pensionnaires proposent, les trois membres principaux consultent, mais les Doyens des mestiers amplient la consultation en faisans raport à la communauté selon les confreries, & suiuant qu'ils en tirent responce ils le recitent au conseil, qui apres cela y gette la sentence si tous les membres s'accordent en vne opinion. Quant à la iustice, toutes causes tant ciuiles que criminelles vont en premiere instance deuant le souverain magistrat, si ce n'est ce qui est de la iurisdiction du Magistrat de la Hale: & en ce qui est purement criminel il en iuge diffinitiuement: des matieres ciuiles il y a appel ressortant à la Châcellerie de Brabant. Le Marcgraue ou lieutenant particulier pour le Roy ne peut faire emprisonner vn citoyen sans le congé du Bourgue-mestre de dedans, & neantmoins fault que dans trois iours il le represente au Magistrat souverain: lequel l'ayant cogneu pour conuaincu le rend au Marcgraue qui luy faisant son proces, apres l'auoir degradé du degré de bourgeoisie, ne peut toutesfois le mettre à la torture qu'en la presence de deux ou trois Escheuins. La franchise & retraite aux Eglises y est gardée ainsi que nous l'auons veu obseruer en France: & ne peut-on en matiere ciuile faire arrester aucun par prison soit bourgeois ou estrangier pourueu qu'il tienne maison, ny sequestrer ses biens sans le faire appeller en iugement. Le pere n'y est obligé pour le filz, ny le filz reciproquement pour le pere, encore qu'il fut emancipé, & le pere ne peut legitimer vn bastard sans l'autorité du Prince, & l'ayant legitimé, ledit naturel peut iouyr, & des biens du pere, & du priuilege de tester qui en default de ce luy seroit interdit. En Anuers les femmes ne sont obligées aux debtes de leurs marys, si ce n'est que elle exerce marchandise, ainsi que coustumierent on en vïe en celle ville, mais le mary respond pour ce en quoy son espouse est redeuable. Laquel-

*Ordre gardé au  
conseil sur les deli-  
berations.*

*Puissance du  
Marcgraue.*

*Franchise pour les  
criminelz aux  
Eglises.*

*Loy des bastards.*

*Priuileges des fe-  
mes en Anuers.*

le ne peut s'obliger, sauf si elle achepre & vend en la boutique, & neantmoins en s'obligeant faut que prenne vn tuteur en la iustice qui avec le mary, & deuant le iuge face valable l'obligation. Ceux qui viuent 40. ans en mariage au bout de ce terme font vne grand feste, & banquet comme le iour de leurs nopces, & appellent ce iour de lycesse Iubilé, ainsi qu'en v- sent aussi les gens d'Eglise ayans vesçu cinquante ans apres leur premiere Messe chantée. Ilz ont plusieurs autres loix, coustumes & façons de faire que ie tais pour euiter prolixité, & assureé que peu de François, Alemans, Italiens, Espaignolz, ny Anglois, ignorent les mœurs des citoyens de ceste ville.

*Iubilé des mariez,  
en Anuers.*

*Des Normandz & Marcomans & leur Origine, & courses en  
plusieurs lieux. Chapitre. 40.*



**N**OUVEAU a esté la region ny Prouince du l'Europe qui n'aye iadis expérimenté la fureur des mains terribles de celle nation cruelle & farouche que pour estre sortie des parties Septentrionales, nos ancestres ont baptisée du nom de Normand: Et toutesfois en vne telle, & si grãde diuersité de peuples qui ont senty ceste tempeste, & ouy parler de ce peuple le plus nouveau qu'on sçache de ceux qui ont couru par l'Europe les Turcz exceptez, on ne peut encor asseoir iugement sur la premiere source Normãde, & ne sçait on presque dire autre cas des Normandz sinon que pour estre septentrionnauz, les Gauloys leur donnerent le nom du Nord, argument assez froid pour faire vn si grand bastiment que celuy d'vne histoire veritable. Je sçay que noz Annalistes, pour n'auoir esté trop curieux chercheurs, ou pour mieux parler, pour auoir esté en vn temps, auquel les bons liures leur manquoient, & les sciences sembloient estre à demy enseuelies, n'ont guere dit de ce peuple, qui tant a donné d'affaires à la Gaule abatue par la discorde meüë entre les successeurs de Loüys le debonnaire, bien que les aucuns ayent touché au blanc, & les autres se soyent trompez sur les noms prenans les vns pour les autres. Nous donc prenãs esgard à ceste variété, & voulans (à nostre possible) donner quelque contentement à noz François, ferons vn discours des opinions des auteurs selon qu'ilz ont traité diuersement ceste matiere, non (comme tousiours j'ay protesté) que ie vueille qu'on m'ajouste foy si ie ne fais marcher les auteurs avec moy, lesquelz me seruiront de Parapeët & me targueray souz l'ombre de leurs boucliers, aussi qu'vn Patrocle auoit son garat souz l'asle de son fidelle Achille. Wolphang Lazie, auquel i'ose donner l'honneur d'estre vn des plus diligens chercheurs de l'antiquité de l'histoire de tous ceux de nostre temps, parlant, & des Normandz, & des maisons illustres, qui sont sorties de leur race se peine de prouuer que ce peuple est iadis descendu des Marcomans: desquels les histoires anciennes sont assez pleines, & desquelz pour cest esgard nous parlerons plus longuement, ayants premicrement mis en icu ce qu'il ameine pour verifier son

*Normandz, les  
plus nouueaux des  
peuples couurets.*

*Nord signifie le  
Septentrion.*

*Ce suët Lothari-  
re Loüys & Char-  
les, filz du debõ-  
naire.*

*Wolphang La-  
zie li. 9. des Mi-  
grations.*

LIVRE TROISIEME

dire: Et à fin (dit-il) qu'aucun ne doute que les Normandz sont sortis de la race, & souche des anciens Marcomans, nous auons recueilly ces mortz qui l'enluyuent des Annales tres-anciennes, contenans l'histoire des François, & le sang, race, & genealogie de Charles le grad, & escrites en vn parchemin fort vieil, & dans lesquelles, il y a telles parolles: Les lettres desquelles ont iadis vŕe les Marcomans, que nous appellons Normands, ie les ay cy dessous exprimées, desquelles prennent leur apprentif-ŕage ceux qui parlent la langue Theodesque, & avec lesquelles ils tachent de comprendre, & signifier leurs charmes, enchantemens, & forceceries estans encor embabouinez de l'erreur du Paganisme: Puis paignant le lecteur à celuy que j'allegue pour la confirmation de mon dire, & lesquelles encor il trouuera en la Poligraphie de l'Abbé Tritemie.

Or pour voir s'il y a quelque verisimilitude au dire de Lazie, il nous fault aussi regarder quelz furent les Marcomans, & où estoit leur demeure, & desquelz Arrian Nicomedien qui a escrit la vie du grand Alexandre, parle en ceste sorte: Apres ceste bataille (dit-il) Alexandre troys iours durant alla le long du Danube, qui est vn des plus grandz fleuves de toute l'Europe, & qui a vn fort long trait courant par plusieurs Prouinces arroufant les terres d'vn nombre infiny de belliqueuses nations, & la plus part d'icelles Germanes, aussi c'est de la Germanie, que ce grand fleuve prend sa source. Les derniers de ces peuples sont les Quades, & Marcomans, puis les Iaziges tous peuples de Sarmatie. Regardez s'il n'y a desia vn grand trait pour monŕtrer les Normandz & Marcomans estre vne meŕme chose, puis que les vns & les autres sont Septentrionnaulx, & iceux encor Sarmates: oyons Tacite, grand amy des Germains, qui guere ne s'esloigne de l'opinion d'Arrian: Pres des Hermondures (dit-il) sont les Naritiques, puis y habitent les Quades, & Marcomans: puis adiouŕte, iusqu'à nostre aage nous auons veu que les Quades, & Marcomans ont eu des Roys de leur nation, sortis de la race illustre de Marobodue & Tudre: mais à present ils souffrent que les estrangers leur commandent.

Le doz des Quades, & Marcomans est cloz & enceint, par les Marŕins, Gothins, Diens, & Bures: lesquelz il fait voisins des Sarmates. Strabon aussi, qui semble n'auoir rien oublié, parlant des anciens Boëŕmes (desquelz nous auons parlé en leur lieu) dit ainsi des Marcomans: D'iceux: lesquelz les vns habitent dans la forest, les autres dehors, ainsi que font plusieurs des Colduores, au païs desquelz est la ville Royale de Marobodue à ŕcauoir Buhieme: auquel lieu, comme il attirast plusieurs pour y habiter, il contraignit encor les Marcomans, qui estoient de son pays, d'y venir faire leur demeure, or estoit tiré ce Marobodue des Sarmates, & de l'ancienne race des Sucues, qui eut guerre contre l'Empereur Tibere. Vellee Patereule ne dit pas que les Marcomans fussent Alemans, ainsi que plusieurs veulēt inferer, pour faire la Germanie celle qui a produit & Gothz, & Huns, Wandales, Normandz, & Lombards: ains voicy comme il parle. Il n'y auoit rien qui peut estre surmonté en Germanie, sauf les Marcomans, lesquels leur Roy Marobodue auoit tirez de leur païs, &

*Anciennes Annales nō par nous veues.*

*Arrian Nicomedien en la vie d'Alexandre le grand.*

*Tacite liure des mœurs des Germains.*

*Strabon li. 7.*

*Europe. li. 7.*

*Vellee Patereule au ŕecōd volume.*

festant caché dans la campagne enclosé de la Forestz Hercinie, il y habitoient celle Prouince. Voyez comme ce peuple venoit d'ailleur que du pais de Boëisme sur lequel il festoit getté, & puis que nous auons ia veu que Quades, & Marcomans estoient vnys ensemble, & faisoient vn meisme peuple, voyons ce que Annian Marcellin en chante, parlant de Costans filz du grand Constantin: l'Empereur pensant se donner du bon temps, en la plus excellente ville du monde (c'est de Rome qu'il tient propos) il estoit aduertty de iour à autre par messagers dignes de foy, que les Sueues couroyent le pais Rhetien, les Quades & Sarmates faisoient des courses, & pilloyent luyuant leur coustume les Prouinces de Pannonie & Esclauonie.

*Annian Marcellin lin. 16.*

Par tous ces passages le diligēt lecteur verra quelz furent les Marcomans, & d'où ils sortirent, & se souuiendra de ce discours, à fin qu'en la suite de l'histoire il puisse iuger si Lazie a raison, ou si les autres que cy apres nous alleguerons ont la cause meilleure: neantmoins encor voy-ie que Tacite fait que ces Marcomans estoient si voisins des Gothins, que Maroboduë auoit enuahy leur terre, & contraint Catualde vn de leur Princes de s'en fuir, & lequel poursuiuoit la vengeance du tort fait par le Prince Marcoman, apres de l'Empereur Tibere, voila quant à l'origine: reste à voir les courses, à fin que par icelles nous voyons s'il y a rien qui s'accorde avec ce que nostre histoire porte touchant les Normandz.

*Tacite lin. 2. des Annales.*

Or furent ces hommes appelez Marcomans, comme qui diroit marchisans & Limitrophes, plustost que estimer que on les nommast ainsi pour estre plus adonnez à aller à cheual qu'à pied ainsi qu'en vsoyent le reste des Sarmates, & le font encore la plus part des mesmes, soit en Pologne, Russie, & Moscovie, desquelles regions les Marcomans furent iadis voisins comme ceux qui se tenoyent pres la Moraue. Sortans donc ce peuple de la Sarmatie Européenne la premiere course qu'il feit, fust en Autriche, ainsi qu'auons prouué cy dessus par le temoignage de Vellée, lequel fait vn long discours des terres occupées par les Marcomans lors que Cesar Tibere leur fait la guerre.

Et selon qu'en auons aussi allegué, d'Arrian en la vie du grand Alexandre. Voire Pline en son Panegyrique, loüe & recommande la fortune de Traian à cause qu'estendant son empire par delà le Danube, il y auoit compris les Marcomans. Iulie Capitolin, specific encor assez au long les courses de ce peuple, & migration d'iceluy, disant: Tous les peuples dés le limite d'Illyrie iusques en Gaule festoyent reuoltez, à sçauoir les Marcomans, Narisques, Hermandures, Quades, Sueues, Sarmates, & autres avec les Cistobaces, Victobales, Sicobotes, Roxolanes, Bastarnes, Alans, & Pencins.

*Pline 2. au Panegyrique à Traian.*

*Iulie Capitolin en la vie de Marc Antonin.*

Outre ce estoit sur les bras de l'Empereur la guerre contre les Parthes, & contre la grand Bretagne. Avec grand peine donc, inuité à ce faire par ses soldatz, il vainquit ces nations guerrieres, & farouches luy y estant en personne, & d'autres l'armée estant conduite par ses Capitaines, & Lieutenans: & contraignit les Marcomans à se rendre à sa discretion, en enuoyant plusieurs habiter en Italie, & ailleur il dita

LIVRE TROISIÈME

Marc Antonin avoit delibéré de faire que la Prouince des Marcomans fust reduite souz la contribution Romaine, & l'eust fait, aussi bien qu'il en desleignoit de la Sarmatie, sans l'empeschement que luy donna Cassie se portant pour empereur és parties Leuantines.

La secõde courõse de ce peuple fut en Gaule, & du temps de Iule Cesar ainsi que luy mesme tesmoigne, & lors que Tibere commandoit à Rome. Mais la troisieme expedition Marcomanique s'estendit vers l'Hongrie, & Transylvanie, ce que j'ay desia noté parlant de Catualde qui succeda à Marobodie Roy des Marcomans qui causa la ruine de son predecesseur, suyuant l'autorité de Tacite és Annales de Rome: là où il fait tousiours ce peuple de Sarmatie, & ce qu'ẽcore on peut recueillir d'Ammian Marcellin parlant des Quades voisins des Marcomans, lequel en parle en ceste sorte: Aisistoyent encor les Quades participans des perils des Sarmates, & lesquelz indiscretement s'estoyent rendus les compaignons de leurs fautes. Puis aiouste l'exẽple de ceste clemence, & de bonnaireté Royale en induit plusieurs des Royaux, telz que furent Arabarie, & Vlsar des principaux Capitaines des troupes, l'vn desquelz commandoit sur les Quades, & l'autre estoit chef des Sarmates, mais grandz amys ensemble, tant pour estre farouches tous les deux que pour l'auoisiement des lieux sur lesquelz ilz commandoyent. Les troupes de ceux cy l'Emp. brida tellement qu'elles ne peurẽt s'ũllir ensemble tandis que on dresseroit les articles de la paix prestẽe à estre enuoyẽe tant qu'il les separa, faisant retirer les Sarmates sans que l'on eust despesché l'affaire d'Arabarie, & des Quades.

Lesquelz comme, selon leur facon de faire, se faillẽt presentez tenans le col flechy, & la teste baissẽe, ne pouuans se purger des crimes qu'on leur mettoit sus, craignans vn pire traictement, & de subir vn extreme suplice, donnerent des ostages à l'empereur, quoy que iamais on ne les eust peu contraindre à telle recognoissance. Par ce passage on voit les Marcomans en Dacie, qui est Transylvanie, & telz qui n'auoyent iamais senty le ioug de la seruitude Romaine. Quatriesmement s'espandist ceste fiere nation en Autriche & Stirie, y estans transportez par l'Empereur Claude Neron, & depuis souz Marc Antonin surnommé le Philosophe ainsi qu'auõs touché suyuant l'opinion de Iule Capitolin: & depuis Galien Emp. dona l'Autriche, & Eiclaonie au Roy des Marcomãs duquel il auoit espousé la fille: voire lysõs nous que Valentinian eust souuent affaire contre les Marcomans se tenans en ces deux Prouinces sus-nõmées. Mais oyons vn peu cõme Capitolin en parle: Les deux Emp. (dit-il) sortirẽt en appareil de guerre, à cause q̃ les Parthes, & les Marcomãs troubloiet les affaires de l'Empire: cõme aussi faisoient plusieurs autres natiõs chassées de leurs pais par les sudits Barbares, & lesquelles menaçoiet de faire la guerre aux Romains, si on ne leur donnoit lieu pour se retirer. Puis aiouste: Aprescecy Marc Antonin se gouerna avec vne grad modestie, & douceur, & eut heureux succez cõtre les Alemãs: & singulierement eut il affaire cõtre les Marcomãs, laquelle guerre il meit a fin avec felicité fort grande, & y gaignant autant d'honneur que iamais Prince

Cesar Comment.  
liv. 1.

Suetone en son  
Tibere.

Tacite 2. des An  
nales Rom.

Ann. Marcellin  
liv. 17.

Vlsar, et Ara  
barie Roys des  
Marcomans &  
Sarmates.

Cõme les Marco  
mans se presen  
toyẽt iadis s'humili  
ans à quelcun.

Sexte Auele en  
la vie de Galien.

Julie. Cap. en la  
vie de Marc  
Antonin.

nce des Marcomans  
fait, aussi bien qu'il  
que luy donna Cassie

temps de Iule César  
commandoit à Ro-  
estendit vers l'Hon-  
de Catualde qui suc-  
la ruine de son prede-  
e Rome : là où il fait  
peut recueillir d'Am-  
marcomans, lequel en  
participans des perilz  
renduz les compai-  
elemence, & debon-  
z que furent Arabarie,  
vn desquelz comman-  
mates, mais grandz a-  
deux que pour l'auoisi-  
t. Les troupes de ceux  
ensemble tandis que  
: entant qu'il les fé-  
on eut despeché l'af-

allent presentez tenans  
arger des crimes qu'on  
& de subir vn extreme  
oy que iamais on ne les  
ce passage on voit les  
e telz qui n'auoyent ia-  
uatriquement s'espan-  
ns transportez par l'Em-  
onin surnommé le Phi-  
e Iule Capitolin : & de-  
au Roy des Marcomás  
s que Valentinian eust  
en ces deux Prouinces  
en parle: Les deux Emp.  
Parthes, & les Marco-  
si faisoient plusieurs au-  
mbares, & lesquelles me-  
eur donnoit lieu pour se  
gouuernar avec vne grád  
e les Alemás: & singulier-  
guerre il meit a fin avec  
mneur que iamais Prince

en aucune sienne entreprise, & ce en vn temps auquel la peste auoit rui-  
né plusieurs milliers & du peuple, & de la gendarmerie: & ainsi il deli-  
ura les Pannonies d'une grand' seruitude, opprimées par les Marcomans,  
Sarmates, Wandales, & Quades, & triompha à Rome accompagné de  
son fils Commode. Par là vous voyez que ce peuple estoit en Pannonie,  
& vaincu par ce grand & sage Empereur, il fust contraint de chercher  
nouuelle demeure. Voyez encor ce que Lucian en chante, disant: Com-  
me deia il eut entrée en la maison Royale & au Palais, y estant introduit  
par Rutilian qui luy tenoit la main, & l'en faisoit approcher, & estant fort  
allumée la guerre en Germanie: L'empereur Marc Antonin combattoit  
lors avec les Quades, & Marcomans. Ce fut en ceste guerre contre les  
Marcomans, qu'aduint le miracle racompté par Orose, duquel ie ne veux  
frauder le lecteur, parlant Orose en ceste sorte: Car comme plusieurs na-  
tions se faisoient esmeuës contre l'Emp. estrangelement barbares, & en tres-  
grand & presque infiny nombre, à sçauoir les Marcomans, Quades, Wan-  
dales, Sarmates, Sueues, & presque toute la Germanie: & comme l'armée  
Imperiale fut paruenüe iusques sur les limites des Quades, & se veit sur-  
prise par l'ennemy à cause de la faulte d'eau qui l'a tenoit en angoisse, &  
sentant vn peril plus grand de la soif, que de la force aduersaire: il y eut  
quelques troupes de soldats, qui avec vne grand' assurance & viue foy, se  
tournerent vers Iesus Christ, l'inoquans & prians pour leur troupe: Et  
voicy que soudain il tomba si grand abödance d'eau & pluye sur les Ro-  
mains, que leur camp en fut rassasié largement, & sans sentir aucune iniu-  
re: là où les Barbares sentirent vn estrange estonnement assaillis des fou-  
dres, esclairs, & orages, qui en occiant plusieurs contraignirent les autres  
de prendre la fuite. Les Romains les poursuyuans en feirent vne estrange  
boucherie passans presque tout au fil de l'espee, raportés vne des plus glo-  
rieuses victoires que iamais on eut ouy reciter, avec vne petite troupe, &  
icelle mal aguerrie, troupe de soldats, mais qui estoient suportez, & gui-  
dez de la main trespuisante, & inuincible de nostre seigneur Iesuchrist.  
Ie sçay bien que Dion racompte autrement ceste histoire & que Lucian,  
comme ennemy du nom Chrestien, ou, pour mieus parler, aduersaire de  
toute opinion de diuinité, attribue ce miracle à Apollon, duquel il fait  
l'oracle rendu à l'Empereur estant en ce peril: mais nous aymons micux  
croire l'effait qui sen ensuiuiuit, que les resueries de cest Atheiste, entant q  
l'Empereur feit dès l'heure sursoir les persecutions des Chrestiens, & con-  
fessa par vne sienne Epistre, comme son armée auoit esté deliurée par la  
priere des Chrestiens. Ie pourroy vous amener infinis passages des bös au-  
teurs sur les courses des Marcomans en diuers lieux, si c'estoit d'eux que  
seulement i'ay basti ce discours, mais ayant à voir si ce sont eux que nous  
estimons auoir esté les Normands, il fault passer outre, & conferer, & les  
temps, & les noms & les voyages, & les lieux où ces peuples se sont arre-  
stez, entant que la premiere course cogneuë des Normads par les nostres,  
& descrite par les annalistes François, est celle quand ilz vindrent en la  
Gaulle Belgique. Or est-il que les Mercies sous leur Roy Pende sorris des  
Marcomans, sont ceuz qui chafsez de la Gaulle passerent en Angleterre, &

*Ceste guerre ad-  
uint l'an de grace  
174. Euseb. hist.  
eccles. li. 5. ch. 5.  
Tertul. en l' Apo-  
lyget chap. 5. &  
Suidas en l'hyg.*

*Lucian au dialo-  
gue nomme Ale-  
xandre.*

*Oroseli. 7. ch. 15.  
Eutrop. li. 10.*

*Ceste bande Chre-  
stienne fut nomée  
par l'Emp. sou-  
droyante.*

*Impieté de Lucian  
& de Dion.*

*Nicéphore hist.  
ecclesiast. li. 4.  
chap. 13.  
Nepian en la loy  
Generaliter. pa-  
ragr. final. ff. des  
decurions.*

*Pende Roy des  
Mercies en An-  
gletterre.*

LIVRE TROISIEME

fen retournans en Noruege, apres la mort dudit Pende occis par les enfans d'Osuald roy de la grand Bretagne, ce qui aduint l'an de grace 646. regnant en France Clouis second, & tenant l'Empire Cōstantin petit filz de l'Empereur Heraclie, seant à Rome Theodore. Apres ceste route les Marcomans ayant rauagé le pays de Dannemarch, le mirent à l'art Piratique l'espace de plus de cent ans, ores courant la coste Germanique, & rātoft se fourrans iusqu'au plus profond des Gaules, ainsi que verrons passant plus outre en nostre narratiō, mais que ayons vn peu recité les autres opinions sur l'origine du nom Normand, entant qu'encor iusqu'icy n'en auons veu chose qui puisse gurer contenter l'esprit du lecteur. Lazie, qui, comme i'ay dit, tafche de prouuer que les Marcomans sont ceux qui ont iadis conquis la Neustrie sur les Roys de France, dit que les nostres voyās les septentrionaux courir leurs terres, & ne sçachans le nom propre du peuple qui l'assailloit, le baptiserent du tiltre de Normands, c'est à dire hommes de septentrion: & à ceste opinion souzignent plusieurs trompez en l'erreur commun, & se laillans conduire par la seule fantafie des autres. Je ne sçay point mauuais gré à Lazie Germain de natiō, & Viennois du pais d'Auftriche, ayant proué les Marcomans fortis de Sarmatie, & nourris plusieurs siecles en Pannonie, si eux chassiez de ce pays, il les renuoye en Gaule, & saydant de nostre erreut, il dit que ce sont les Normandz qui en sont descendus, à cause que c'est ainsi qu'on apelle les hommes nés ez parties Septentrionales. Mais si cela auoit lieu, ie m'estonne que lors que les Gothz, & Lombardz coururent tant de terres tant es Gaules, Espaignes, que Italie qu'on ne les honnora aussi de ce tiltre, veu que sans doubte aucun, & les vns & les autres estoient du Nord, & fortis des terres Boreales & froidureuses, veu que desia les François se tenoyent en Gaule, & y commandoyent, vñs de la mesme langue qu'ilz vfoient lors que les Normands y passerent. Et toutesfois vous ne trouuez auteur quelconque qui les nomme ainsi, & moins qui aille resuer sur le mot Nordman, iusqu'à ce que le peuple qui vrayement s'apelloit ainsi commença à courir les plages, & costes Gauloises: lesquelz noz Annalistes ont recogneuz souz le nom de Danoys, à cause que la region qui les auoit vomis, & gettez en noz terres, estoit suiette à la couronne Danoise, ainsi que i'espere vous monstrer.

*Erreur de Volphang Lazie.*

*Au compte de Lazie tous les Septentrionaux se-royent apellerz Normandz.*

*Beat Rhenan. li. 1. de la Germanie.*

*Geoffroy Roy Normãd: l'an de grace 209.*

Je ne me soucie point si Beat Rhenan, quelque grand homme qu'il puisse estre, iaçoit qu'il les confesse Danoys, parle d'eux en ceste sorte: Les Normandz furent vne partie des Danoys, ainsi nommez, à cause qu'ilz sont hommes septentrionaux, d'autant que Nord en langue Aleman signifie Septentrion, & Man, vault autant que homme: Le nom de ces Pirates commença estre cogneu sur les derniers ans de l'Empire de Charles le grand, lors que ayantz pillé & saccagé le pays Phryson, & isles voisines souz la conduite de leur conducteur Geoffroy, ilz menaçoient de faire le semblable au superbe palais d'Aix, qui estoit le lieu où l'Empereur seiournoit lors qu'il estoit sans nulle guerre. Et encor ne m'esmeuent trop les parolles de Sabellique, quoy qu'il se soit peiné à recueillir assez diligemment l'histoire, lors que parlant de Neustrie occupée par

Raoul, ou Rollon chef des Normandz, il dit: Il donna celle partie d'Aquitaine, voisine de Bretagne, apellée Neustrie à Rollon, lequel l'apella Normandie, du nom de son peuple, entant qu'en langage Danoys Nord signifie Septentrion, & Man est interpreté homme. Aussi Sabellique se peut également tromper au mot de Normand, comme assez mal à propos, il comprend la Neustrie sous l'Aquitaine, contre l'opinion de tous Geographes tant anciens que modernes, lesquels la font Celtique, & la comprennent en la seconde Lyonnoise. Qui estoyét donc ces Normands? me direz vous, & non sans raison: On ne peut mieux vous le spécifier que par les parolles mesmes de ceux qui ont décrit l'histoire du pays duquel ceste natió a pris origine, desquels toutesfois auant qu'amener le tesmoignage, nous proposerons les autres qui en ont parlé assez pertinemment. Blond Forliuie en son histoire nous fait ce peuple Alemar (si a bon droit ie m'en raporte à la verité) lors qu'il dit ainsi: Car les Normands qu'ó apelloit Emerges, estás entrez en Gaule, & ayát pris terre par les embouchures q le Loire fait dás la mer, cõduits de Romain leur capitaine, saccagerét, & pillerent toute l'Aquitaine, sans qu'ils trouuassent hõme qui leur feit tant peu soit de resistance. Tellement que s'espendans par les Gaules de toutes parts, ils gasterent, & rauagerent les villes de Bordeaux, Xaintes, Angoulême, Limoges, Poictiers, Tours, Paris, Orleans, Beauuais, Noyon, & plusieurs autres, tant citez, que chasteaux & places fortes. Mais Sabellique en parle vn peu plus intelligiblement, quád il dit. Les Normands furent de natió Daces d'entre ceux qui se tiennét le long de l'Ocean Germanique, qu'aucuns apellent aussi Danois. Lesquels suiuaus la route de l'Ocean vindrent par mer iusques en Aquitaine portez sur leurs vaisseaux par l'embouchure de la riuiere de Seine, rauageans le pays qu'ils trouuerent vuide de tout secours. Cestuy les fait Danoys, & le long de l'Ocean, mais encore ne touche il au but, comme ainsi soit qu'il fault passer outre pour les trouuer, quoy que non loing de l'Ocean: & fait encor vne faulte fort remarquable apellant Daces les mesmes que les Danoys, comme ainsi soit qu'il y a grand difference des vns aux autres entant que les Daces sont les Walaches, & Translyuaniens, & les Danoys ceux qui habitent le long du Chersonesse Cymbrique, & du nom desquelz le pays porte le tiltre de Dannemarch. François Irenique en sa Germanie parlant de ceux qui ont pris origine de Dinemarch, en dit ces parolles: Il en y a qui sont d'opinió q les Danoys ont esté ainsi ditz des Daces peuples de Hircanie, entre lesquels est Strabon: neantmoins Saxon, surnommé Gramairien tesmoigne qu'ilz furent ainsi nommez de Dan, qui fut iadis leur Roy, avec lequel ils passerent de l'isle de Scandie auant en terre ferme, ainsi que Iornandez Goth en rend assurance: & de ces Danoys eurent les Normandz origine, & des Danoys encor sont sortis les Bulgares & d'iceux les Hongres. Puis que le lecteur aura esgard à tout cecy, il verra de grãdes diuersitez, ie le cõfesse, mais sil s'arreste à ceux (comme il fault faire) qui pour estre du pais, & sçauét les choses mieux q par ouyr dire, aussi verrót ilz q le dernier par nous allegué, faisoit sortir les Normands des Danoys, il ne dissimule pas aussi que le Danoys n'aye pris origine de l'Isle qui luy est voisine, à sçauoir

*Sabelli. Emrad.  
9. lin. 1.*

*Blond. decad. 2.  
lin. 2.*

*Sabelli. Emrad.  
9. lin. 1.*

*Faute de Sabellique.*

*Irenique liure de  
Germanie. 1. ch.  
34.*

*Strabon liur. 7.  
Saxon en l'hist.  
Danoise lin. 1.  
Albert Kranz  
hist. Danoise. li.  
1. ch. 2.*

E  
de occis par les en-  
t l'an de grace 646.  
Cõstantin petit filz  
apres ceste route les  
mirent à l'art Pirati-  
Germanique, & tã-  
nt si que verrons pas-  
peu recitè les autres  
encor iusqu'icy n'en  
le lecteur. Lazie, qui,  
ans sont ceux qui ont  
que les nostres voyás  
ans le nom propre du  
mands, c'est à dire hõ-  
plusieurs trompez en  
fantasie des autres. le  
ó, & Viennois du pais  
e Sarmatie, & nourris  
pays, il les renuoye en  
ont les Normandz qui  
elle les hommes nés ez  
ie m'estonne que lors  
tres tant es Gaules, Ef-  
ce tiltre, veu que sans  
Nord, & sortis des ter-  
rançois se tenoyent en  
ngue qu'ilz vsoyent lors  
ous ne trouuez aueur  
aille resuet sur le mot  
nt s'apelloit ainsi com-  
esquelz noz Annalistes  
que la region qui les a-  
e à la couronne Danoi-  
grand homme qu'il puif  
eux en ceste sorte: Les  
nommez, à cause qu'ilz  
rd en langue Aleman si-  
omme: Le nom de ces  
ans de l'Empire de Char-  
ays Phryson, & isles voi-  
roy, ilz menaçoeyent de  
estoit le lieu où l'Empe-  
Et encor ne m'esineu-  
se soit peiné à recueillir  
de Neustrie occupée par

LIVRE TROISIÈME

Scandie, de laquelle nous auons assez parlé, & au chapitre des Gots, & vous paignât l'histoire Lobarde: & ainsi nous aduiferôs le succèz de ceste sou-  
 ce. Celle grand' estêdue de terre vers le Pole Artique, quoy que cogneue  
 par les anciens, non toutesfois descouuerte, pour en cognoistre la force &  
 valeur des peuples qui y habitoient, dieu y tenant enclos les rauageurs &  
 voleurs vniuersels, qui depuis ruinerent l'Empire de Rome, & dōnerent  
 tant d'affaires à presque tous les princes de la terre: ie dis que Scandie soit  
 elle isle ou cōtinent, aucun n'en sçachant encor la resolution, est celle qui  
 a nourrys & produits les Normands sur & le long de la coste de Norue-  
 ge, qui est vn des trois premiers, plus grands & principaux royaumes de  
 Scandie, & en vn coing duquel est assise la prouince proprement appellée  
 Normandie, ou du Roy Nore, comme aussi Noruege en a pris son nom,  
 ou pour estre la plus exposée au vent Septentrional, afin que l'accorde  
 en quelque cas à ceux qui d'vn mot commun, ont voulu particulariser vn  
 peuple: ceste Normandie est posée en l'auoisinement de Fimmarchie, re-  
 gardât la mer glaciale d'vn costé, & l'isle Thilê de l'autre, ayant les monts  
 de Bothnie au Leuant, & la Noruege qui luy est meridionale estât à quel-  
 ques soixante dix degrez de latitude septentrionale, & qui est séparée d'E-  
 scoffe par l'infiny cours de l'Ocean, & toutesfois en pareille eleuation au  
 promontoire le plus septentrional qui soit en toute la terre conquise iadis  
 par les Pictes. Mais afin que ie ne semble rien aporter du mien, c'est rai-  
 son que ie vous die les propres paroles de Krantz descriuât les royaumes  
 Aquilonaires. Noruege (dit il) que plus communement, ores nous ap-  
 pellons Noruege, estant le troisieme royaume d'Aquillon, est aussi pro-  
 uince des plus renommées de tout le Septentrion, & c'est pourquoy ie  
 l'ay mise la dernière pour en faire la description. Elle s'estend en sa lon-  
 gueur, iusqu'à la dernière extremité de la plage Septentrionale, d'où aussi  
 elle a pris le nom suyuant la maniere de parler des Germains. Or com-  
 mence elle dez les rochs & escuils de la mer Balthée, puis doublât le doz  
 vers le pays Boreal, ayant enceint par son circuit les bouillonnemens de  
 l'Ocean, en fin elle est limitée par les monts Riphées. Bien est vray qu'elle  
 enclost en soy plusieurs seins, goulphes & canaux, qui par plusieurs milles  
 sont nauigables, & accessibles aux bateaux & nauires, autour desquels  
 ceux qui habitent, s'adonnent ordinairement à la pescherie, exposant au  
 soleil toute espeece de poissons & grâds & petits, pour les y faire secher à  
 l'air, & lesquels estans desseichez ilz enuoyent en Germanie. Or ceste re-  
 gion, à cause de la froidure excessiue qui y regne, est beaucoup plus steri-  
 le que Dannemarch, ny le pays de Suece, neantmoins fort apte pour la  
 nourriture du bestail. Ce pays porte, & nourrist les hommes vaillâs, & ro-  
 bustes, lesquels n'estans point amollis, ny effeminez par l'abondance ex-  
 cessiue des viures, sont plus souuent assaillants antruy, que personne se ha-  
 zarde de leur courir sus, & leur faire guerre. Dés longs siecles ce peuple,  
 soit que pressé de necessité & famine, ou se fiant en ses forces (lesquelles  
 font enorgueillir souuent le-cœur des humains) tint la coste de la grand  
 Bretagne en sa suiuetion, n'y cessant d'y faire des courtes & pillages: quel-  
 que fois estant seul, & d'autres se ioignât avec les Danoyz, & ainsi il alloit  
 pillant

*Nore roy d'un coing  
 de Scandie. Voy  
 l'écueque d'Y-  
 psale. luy 2. ch. 3.  
 de l'hist. Gothiq.  
 Descriptio de l'a-  
 cienne Norman-  
 die.  
 Voy Nicolas Ger-  
 main sur Ptolom.*

*Krantz sur l'hist.  
 de Noruege en la  
 preface.*

*Description de  
 Noruege.*

*Noruegiens pes-  
 cheurs.*

*Pourquoy les  
 Noruegiens vail-  
 lantz.*

pillant, & saccageant les Gaules & la grand Bretagne, & ne cessa iamais, tant qu'à la fin de son nom il apella Normandie vne partie de Gaule voisine de l'Ocean. Iacoit que les historiens Gauloys, troublans, & confondans les choses, ayēt de coustume d'appeller Normands tous ceux qui viennent des parties Boreales, sans discerner, ny mettre differēce entre les Danoys, & ceux qui sont vrayement, & proprement apellez Normāds. Puis aiouste, ayant parlé des Lapons peuple farouche, & duquel nous auons fait mention au chapitre des Goths: Or la cité Metropolitaine de Normandie est Trondenne, qu'à present on nomme Nidrosie, laquelle est renommée tant pour estre bien peuplée, que pour la magnificence des temples, & Eglises qui sont basties en icelle par les roys anciens de Noruege. C'est en celle ville qu'on monstre le tombeau du saint Roy Olaue, qui fut martyrisé, & au sepulchre duquel iusques au iour present se font de grans miracles, Dieu y monstrant ses merueilles. Apres la Normandie, qui est la dernière Prouince de Septentrion, on ne voit aucune habitation humaine, ains seulement vn effroyable visage de l'Ocean, & cest infiny cours de la mer, qui enceint, & embrasse toute la terre. Voyez quelle raison cest autour vous ameine touchant le mot Normād, non qu'il nie qu'ilz ne l'ayēt pris du Nord, c'est à dire du septentrion qu'ils habitent, mais monstre que auant que passer deçà, ny courir les terres, qu'ils ont rauagées le temps passé, ne qu'ils parrestassent en Gaule, desia ils s'apelloyent ainsi, & leur terre Boreale Normandie, aussi bien que leur voisine portoit le tiltre de Noruege. Et ainsi ie m'estonne que le bon homme Cenalis, ayant tant feilleté de bons liures, & estant si bien versé en la Corographie, cōme il estoit, se soit ainsi laissé couler en l'erreur commune du vulgaire, sans regarder de plus pres les matieres, veu qu'il parle ainsi de sa Normandie: La regio plus voisine des Chartrains Celte-Gaulois vers l'Occident est la Normandie, ainsi nommée plus pour le peuple venu y habiter, que de son naïf & premier nom, à sçauoir de ceux qui l'enuahirent, & s'en feirent les seigneurs: car Normand est autant à dire qu'homme Septentrional: Aussi Northland, d'où vient Northlandie, signifie terre de Septentrion, & telle est la region de Dannemarch, Noruege & Suede troys Royaumes iadis flourishantz, mais à present Noruege est obeissante aux loix du Roy des Danoys. Puis aiouste: Or entant q'ie peux coniecturer, il n'y a pas eu vne seule Normādie dès le temps ancien: entant que la source, & racine primeraine de la nation & gent Normande c'est le pays Danoys, ou Noruegien plus heureuse en pescherie, que fertilité de paisage & terroir, comme celuy qui ne suffit pour nourrir les habitants, & ne peut fournir de pain, & boisson à ceux qu'il produit, ayant engendré double Normandie plus par accident que naturellement, vne Gallique, de laquelle nous faisons maintenāt mention, sur laquelle Raoul à cōmandé: & l'autre Frisonne, où fut fait seigneur Godefroy Prince des Danoys, l'ayant en don par Charles 3. du nom, lors qu'il receut la foy de l'Euangile. Quoy que tous ces hommes illustres en sçauoir ayent relu sur ce mot Normand, & qu'ils en baptisent les Septentrionaux (auec quelque raison comme i'ay ia confessé) si est-ce que auant que les Normandz fussent seigneurs de la mer, les Danoys auoyēt ia cou-

*Annales en  
quoy sailent par-  
lās des Normāds.*

*Trondenne, ores  
Nidrosie Metra-  
politaine de l'an-  
cienne Normanie.*

*Cenalis li. 2. de la  
Gaule.*

LIVRE TROISIEME

deniers des citoyens d'icelle : & voila tout ce que Sigibert dit de ceste inondation, & debord abominable de la plus farouche nation que iamais le Septentrion a poussé es parties Occidentales.

*Sabelli hist Venetie Decad. 1. li. 4.*

On trouue que ce peuple espartit encore sa fureur en Dalmatie, ce que Sabellique montre assez euidentement lors qu'il dit, parlant de Dominique Syluic Duc de Venise: On dit que sous la conduite de ce seigneur Syluic, les Normands furent chassés de Dalmatie & de ses limites, desquelz, à cause que souuent ilz ont combatu avec ceux de nostre nation, il fault dire quelque chose. Ces Normands furent les habitateurs de l'Ocean Aquitanique, lesquelz ayants par vn long espace de temps tenu la mer suiette à leur pilleries, par succession de temps entrans en Gaule par le Loire conduits par Raoul leur Prince, mirent à feu, & sang le pais Lorrain, avec vne grand partie de la Germanie. Tout cecy est pris çà & là de diuers auteurs, pour par ce moyen diuersifier le goust du lecteur, mais d'icy en auant ie ne veux que desmesler ce qui est en l'histoire Noruegienne touchant les Princes Normands qui ont couru les Gaules, à cause que les auteurs d'icelle s'accordent assez bien avec les annales de France: Or en parlent elles en ceste maniere. Regner Roy de Danemarch, estant aussi possesseur de Noruege, & par consequent seigneur de Normandie, comme il fut decédé, ses enfans vnissant les deux nations ensemble, furent cause aussi que les François comprindrent encor les Danoys sous le nom de Normadz.

*Normands acromptoyent à gloire l'art Piratique.*

Ceste nation Septentrionale en general acomptoit à grande gloire le larcin & volerie marine, & ce auant qu'elle eust receu la foy Euangelique, nourrissant des plus cruels, & farouches hommes de la terre, ausquels l'art Piratique en mer, & les larcins en terre estoient honestes, & honorables: tout ainsi que iadis les Lacedemoniens mettoient cecy au ranc de leurs principales louanges. C'est pourquoy en ces Prouinces le plus souuent les roys mourants, les successeurs partageoyent en telle sorte leurs heritages, que les vns auoyent la terre pour leur sort, & les autres, voire les plus vail-

*Comme les Princes Septentrionaux partageoyent leurs heritages. voy Saxon Grammair. Et Krautz. lin. 2. cha. 1. de l'hist. Normand.*

lants, choissoyent la mer pour leur apennage: entant que la guerre demenee sur mer en deualisant les voyageurs, estoit par eux reputée le iuste, & legitime art militaire, tellement que ceux qui s'enrichissoyent par ce moyé, estoient les mieux venus, & les plus honorez entre les hommes illustres. Aussi n'ayans sur qui s'exercer de ceux qui voltigeoyent de pays estranger sur mer pour les despoiller, ilz aprindrent de le ruiner les vns les autres, & courir les terres voisines. Les Wandales estoient assaillis, & reciproquement ilz rendoyent aux Danoys la pareille, les Normandz & Noruegiens couroyent iusqu'en Russie, & souuent, tournans vers l'Occident, l'Angleterre leur seruoit de passetemps, y assaillans les Anglo-Saxons, qui en auoyent chassés les anciens habitans & fait perdre le nom à l'isle: & d'eux porte encor le nom le Comté de Northombelland. Et iaçoit que il semblast que ce peuple eust vne guerre comme naturelle contre les Saxons, si est-ce que ayant vürpé le pays Saxon & la terre Frisonne, ilz les laisserent des que ilz eurent gousté la douceur & delicatesse Gauloyse, de laquelle ilz prindrent le goust lors que Haddingue (duquel ailleur i'ay poursuiuy l'histoire bien

*Ce fut l'an 878. voy le miroir historial chap. 40. Et 44.*

au long) passa en France, & se baptisa possédant le pais Chartrain par l'ostroy du Roy Charles le Chauue, & ce ayant receu le saint baptesme, l'an dernier du regne dudit Roy, & 15. ans auant que Raoul passast en Gaule. Et c'est la premiere paule que iamais les Normandz feirent en France, & pour laquelle encore iusqu'aujourdhuy on estime le pais Chartrain des dependances de Normandie, & les Chartrains, auoir des vertus Normandes pour leur lustre & excellence, aussi bien que les Manceaux à cause que au Mans aussi reposerent les premieres racines de ceste nation Septentrionale. Le laisse les diuers voyages de ce peuple en France souz Louys le Begue, & Charles le gros, lesquelles encore que fussent fascheuses, si ne peurent ilz rien entreprendre sur les terres Royales, à cause que Haddingue Chrestienne, auoit (auec le baptesme) vestu le naturel Gaulois, & ne fauorissoit en rien ceux de sa nation, content d'estre en repos, puis que son pais ne pouuant le nourrir, & l'Angleterre l'ayant dechassé, il auoit trouué si bonne composition en France. Mais voyons souz le regne des deux Bastardz de Louys le Begue, à sçauoir Louys & Carloman quel il y faisoit, & cōme les affaires se demesloyent, tout estant en trouble par ce pauvre & miserable pais de France. Noz Annalistes nous descrittent les choses si confuses en ce temps qu'il semble que les hommes tinssent les bras croisez, & eussent perdu l'appetit de bien faire tant ilz estoient aneantis: & fault bien dire que le tout alloit fort desordonné, puis qu'y ayant vn bon nombre de Princes du sang de France, si est-ce, que la noblesse y estoit si au bas que contre tout ordre, loy, & costume, deux bastardz s'assirent sur le saint throsne François, & se partagerent la France, la vie de quelz fut si desbordée qu'Aymon moyne parlant de l'vn ne fait conscience de l'appeller homme plein de toute saleté, & vilennie, & qui ne songeoit à autre cas qu'aux vanitez de ce monde. Du temps de ces deux bastardz fut fait le second rauage Normand sur la France par Godefroy, & Sigefroy freres, qui ayans receu le pais de Phrise pour retraite conspirerent contre les Roys, & coururent la plus grand part de la France, & Lorraine, prenās les villes d'Amiens, Arras, Cambray, & Terouēne, voire courans tout ce qui est arrousé de l'Escault, bruslās le Liege, Vtrech, Coloigne, Treues, & Aix, & la grand cité de Gand, Tournay & tout le pais presque de Hennault, ne laissant coing en la Picardie, qui ne se ressentit de leur colere, & cruauté barbaresque. Ce pendant les Bastardz meurent l'vn à la chaste, & l'autre ne sçay de quelle maladie. Et ce fut lors que ceste tempeste cessa quelque peu, à cause que Charles le Gros les appaisa donnant à Godefroy pour espouse Gilde, ou Gillette sa cousine fille de l'Empereur Lothaire: mais ceste paix ne dura guere, faucée par le Normand qui en fut occis pour recompence. L'autre rauage des Normands fut au temps du mesme Prince, à sçauoir Charles surnommé le Gros, entant que Godefroy leur Roy ayant esté occis, comme dit est, les Barbares vindrent à Paris, l'assailirent, prindrent & saccagerent, & prenans depuis Louvain, contraignirent le Roy à condescendre à accord, qui fut quil leur donna vne partie du pais Neustrien pour y habiter, non toute la contrée, car ce fut l'autre course Normande, qui eut cest aduantage: Laquelle ad-

Lll iij

*Pourquoy les Chartrains estimentz Normands. Krantz, li. 2. c. 4. hist. Normā.*

*Cecy fut l'ā 884. s. 6. 7. & 8.*

*Aymon moy li. s. cha. 60.*

*On dit que Louys fut occis en poursuivant vne fille pour la violer. Voy nostre hist. des Charles li. 4.*

*Le rauage fut fait l'ā de grace. 993.*

## LIVRE TROISIEME

uint du temps d'Arnould Empereur, & tenât le royaume François Eude Contre de Paris, & d'Aniou, duquel est sortie la famille des Capetz : & en fut chef, & aueur Raoul Prince Normand, lequel y estoit esguilloné pour diuerses occasions, & desireux de s'enrichir, & faire vn grand butin, & proye, & voulât acquerir vne gloire perpetuelle pour son nom, & plus estant esineu de la memoire illustre de ceux de sa nation, qui desia auoyt eu vne portion de Neustrie, comme pour perpetuel heritage. Mais ce qui plus causa son voyage, fut qu'ayant conspiré avec son frere, contre le Roy de Dannemarch qui pour lors commadoit sur la Noruege, ainsi qu'encore ledit pais est subiet aux Dannoys, & ayant perdu & la bataille, & en icelle son frere, craignant la fureur du Roy, qui se nommoit Harald, il fut contrainct de quitter son pays, & aller ailleurs pour trouuer son aduenture. Son premier voyage s'adressa en la grand Bretagne, qui desia portoit le nom Anglois, à cause des Anglo-Saxons qui l'auoyent conquise, & sur laquelle plusieurs Roys de Dannemarch auoyent couru les vns mal y faisans leurs besoignes, & les autres y plantans leurs sieges, si non par toute l'isle, à tout le moins commandans sur vne partie d'icelle, dequoy lisez l'histoire d'Angleterre, & les Annales de Dannemarch. Aussi celle grand Isle estoit gouuernée par diuers Roys, entât que les Anglo-Saxons auoyt leur partage, qui toutesfois donnerent le nom à tout le pais : y estoient les Pictes & Escossois, qui deffendoient opiniastrément leur Prouince, & les Mercies ne se tenoyent sans rien faire, voire le Roy de Northombelland ne souffroit qu'on luy querellast la terre de laquelle il estoit en possession. Ce fut contre ce coing septentrional que Rollon, ou Raoul dressa son nauigage, descend en terre, pille, & rauage tout selon la coustume de sa nation, combat les habitans & en fait vn grand massacre : mais chargé qu'il se voit de richesses comme il n'eut point vouloir de s'arrester audit pais, & n'osât se retirer au sien à cause de la colere de son Roy, qui ne demandoit que sa ruine, en fin il se dispose de passer en Gaule, & là chercher sa retraite : mais le peril des siens, & le grand nombre qui desia y auoit esté taillé en pieces l'intimidoit fort estrangement, ioint qu'il voyoit que desia ceste nation estoit acoustumée à sçauoir que valoyent les forces Normandes, & à y resister, & les vaincre, & ainsi le desir de ceste entreprise samortissant il estoit presque sur le point de la quitter du tout : Et ainsi voyant comme les choses luy succedoyent en Angleterre, il delibera d'y arrester, mais admonesté par songe quicta sa deliberatiō, & faisant alliance perpetuelle avec Alfrede, que Krantz appelle Alstene, Roy Anglois, il remonta sur mer pour aller là part, où le guideroit sa fortune. Ce fut lors qu'il courut les pais de Frise, Zelande, Holande, & Brabant, & print le Duc nommé Regner commandant sur les Zelandois, & qui s'estoit ioint avec Rabod Roy Phrison pour luy empescher la descente. Non content d'auoir assuiettis ces pais, & contrainct le peuple à luy estre annuellement tributaire, il remonte sur ses vaisseaux, & rasant la coste de Flandres, & de Picardie, en fin il vint descendre au pais & sinages de Neustrie.

C'estoit la terre qu'il auoit songée, c'estoit le pais qu'il deuoit nom-

*Voy Krantz liu.  
2. ch. 16.*

*Voy Bede en l'hi.  
Ecclesiast. d' Angl.*

*Comme l'Angle  
terre estoit diuisée.*

*Alfrede Roy An  
glois s'allie des  
Normands.*

*Phrise, et Zelade  
tributaires aux  
Normands.*

me François Eude  
lle des Capetz : & en  
l y estoit esguilloné  
faire vn grand butin,  
pour son nom, & plus  
tion, qui desia auoyé  
heritage. Mais ce qui  
n frere, contre le Roy  
ouerge, ainsi qu'enco  
u & la bataille, & en  
ommoit Harald, il fut  
trouuer son aduentu  
gne, qui desia portoit  
uoient conquise, & fut  
couru les vns mal y fai  
sieges, si non par toute  
d'icelle, dequoy lisez  
arch. Aussi celle grand  
es Anglo-Saxos auoyé  
tout le pais : y estoient  
tremment leur Prouince,  
le Roy de Northom  
de laquelle il estoit en  
que Rollon, ou Raoul  
ge tout selon la coustu  
n grand massacre : mais  
point vouloir de s'arrester  
colere de son Roy, qui  
e passer en Gaule, & là  
grand nombre qui desia  
trangement, ioint qu'il  
e : à sçauoir que valoyent  
mcre, & ainsi le desir de  
ur le poinct de la quitter  
cedoyent en Angleterre  
ge qui cta sa deliberatiō,  
Krantz appelle Alstene,  
t, où le guideroit sa for  
lande, Holande, & Bra  
ant sur les Zelandois, &  
luy empescher la descē  
traint le peuple à luy e  
uisseaux, & rasant la co  
endre au pais & sinages  
pais qu'il deuoit nom-

mer de l'appellation de la Normandie Noruegienne : aussi y estant descendu il prist Rouën, Bayeux, & plusieurs autres villes, non sans faire vne horrible defaite de François & Gaulois, assiegea Paris, prist & sacca gea Eureux, secourut l'Anglois, courut la Bourgoigne, ruina les terres Poiteuines, à cause que ceux cy auoyent donné secours aux François : & en somme il assiegea la France l'espace de treize ans si obstinémēt, qu'à la fin on fut contraint de luy accorder ce qu'il demandoit, entant qu'ayant esté contrainct de leuer le siege qu'il auoit mis deuant Chartres, il se despita tellement que le pais par où il passa se sentit bien de sa colere. Mais à la fin on le semond à se Chrestienner luy promettans de la part du Roy de France, qui estoit pour lors Charles le simple, le pays Neustrie, & quelques autres terres pour son heritage, & la fille dudit Roy pour Espouse.

Ce fut lors que Raoul receut le saint Baptême, & avec la fille de France, il obtint la possession de Neustrie, le nom de laquelle il changea luy donnant celuy de Normandie ainsi qu'à present on les nomme, comme aussi ce Prince changea de nom laissant Raoul, pour, en receuant le Baptême receuoit aussi vn autre vocable qui le surnomma de son Parrin, & fut appellé Robert. Ce fut ce Raoul duquel, comme i'ay dit le Haro Normand à pris origine, & ce à cause de sa grande iustice & seuerité, comme celuy qui ne souffrist depuis qu'il fut Chrestienné qu'homme fait iniure à autre, comme celuy qui ordōna q̄ le laboureur ayant labouré le long du iour eut à laisser ses outils au champ, où toutesfois n'y eust eu si hardy qui osast y mettre la main tant feuere il estoit en ses iugemens.

Voilà la principale expedition des Normandz en France : & voyez là si Lazie à tort, ou si i'ay droit qui ne peut recevoir que les Marcomans soyent les mesmes que les Normandz, entant que ny la succession des Roys & Princes ny les courses des peuples s'accordent pour dresser ceste liaison de deux nations tant esloignées, & de sang, & de pais, les vns estans voisins de Poloigne, & les autres sortis du plus profond de septentrion & de la derniere partie de Nouerge. De ces peuples à parlé Ansegise Abbé en la preface des loix anciennes de France par luy transcrites disant : D'autant que les commandemens de Dieu n'ont esté escoutez, & qu'on n'y à point donné obeysance: nostre Seigneur à enuoyé du pays Aquilonaire (duquel selō la Prophetie doit sortir nostre malheur) des Messagers dignes ministres pour le chastiment de noz fautes, à sçauoir cruelz & execrables persecuteurs du nom Chrestien, & ce seront les Normandz, qui venans iusqu'à Paris, ont monstré l'effect de ce que Dieu leur à comandé d'executer sur nous. Encore n'est-ce tout, & ne s'arresta ceste bragarde nation en sa terre nouvellement conquise, encore ne se contenta elle des terres qu'elle tenoit de noz Roys à hommage, & serment de fidelité, si encor elle n'en auoit qu'elle peut tenir en toute souveraineté : Cela ne luy pouuoit aduenir en Gaule, laquelle obeyissoit à son Roy, & moins le souhaittoit le Normand qui n'eust voulu violer sa foy promise à son Prince : de sen retourner en Nouerge, ne luy estoit en fantaisie, à cause que la douceur du pays Occidental luy venoit plus à gré que les rigueurs Septentrionnelles : ainsi ce fut

*Du voyage de  
Raoul en Bourgoi  
gne. Voy Ansegise  
moine li. i. c. 41.*

*Raoul baptisé l'ā  
de grace 912.*

*Raoul fort grand  
grand iusticier.  
Krantz lin. .i. ch.  
27. & 28. del' h.  
Norm.*

*Ansegise Abbé  
lin. des loix Fran  
çoises.*

LIVRE TROISIEME

l'Angleterre, qui ouurist le pas à l'accroist de la gloire Normande & feit voye à celle peste, & flambeau de discorde qui à tenu par tant de siecles les François & Anglois si animez les vns contre les autres, que ie pense que iamais l'inimitié en sera de durée. Ce fut Guillaume Duc Normand (filz Bastard de Robert qui fut filz du premier Guillaume fort de Raoul chef de la famille Normande,) qui s'empara de l'Anglererre, s'en feit Roy & feit les loix desquelles vsent les Anglois à present : & duquel iusques auiourd'huy sont descenduz les Roys qui ont commandé sur l'isle la plus belle, & riche de l'Europe. Ce ne fut assez à ceste braue & belliqueuse nation que d'auoir creé des Roys en Angleterre, des Ducz vaillans & sages en Gaule, si encor l'Italie, & Sicile n'eust receu commandement des Normâdz, & si l'Asie n'eust veu ce sang Danoyz faire paroistre sa vertu, prouesse, & valeur au pais Iduméen en ce voyage tant chanté que feirent les Chrestiens pour le recouurement de la terre sainte : Car du temps que le Prince Lorrain passa en Leuant avec l'armée Chrestienne, Robert filz de Tancrede Duc Normand feit aussi le voyage, mais estant en Italie sollicité par le Pape, & tous les Princes Italiés de secourir & l'Eglise, & le pais Romain contre l'insolence Grecque, & pour chasser les Sarrafins, ou Mores, qui venans de la Barbarie festoyent gettez en la Pouille, & pais Sicilien en chassans les Chrestiens, & faisans mille maux à tour le pais Limitrophe. Ce fut ce Prince qui les en chassa, & meit son siege en Sicile, se faisant Roy d'icelle, avec la permission du Pape & seigneurs d'Italie, laissant apres luy Richard, Robert & Roger, desquelz la race continua iusqu'au temps que les Federicz tindrent l'Empire, & que Constance estant desuoilée fut mariée à l'Emp. de laquelle sortist le malheur de l'Eglise, ainsi que ie pense auoir discoursu en quelqu'une de mes histoires tragiques, & la fin aussi de la race illustre des Normandz, comme aussi les guerres entre les maisons de France, & d'Angleterre, ont mis fin à l'estoc des Princes de ceste nation, n'en y ayât plus que ceux qui sont de la famille royale des Angloys. Quant à la terre Normande elle estant de belle estendue, comme celle qui en clost & environne six Eueschez, sans celle de Roiten, qui est Metropolitaine, à sçauoir Eureux, Bayeux, Lisieux, Seéz, Aurâches, & Constances, & vne infinité d'autres villes, villages, Chasteaux, & Bourgades. Le peuple y est en grand multitude, adonné au trauail, non guere iamais oisif, soigneux, adonné à son prouffit, cault, preuoyant, eschars & grand mesnager, vn vice luy estant peculier, qui est la ruse, & le desir de viure en querellant par procez, ioint qu'on le soupçonne de peu de foy, & loyauté, si à bon droit, ie n'en sçay rien, n'en ayant fait l'experience, mais c'est vn commun dire, que ie pense estre venu plustost des mœurs des anciens que de ce qui à present est cogneu en ceste nation, i'açoit que (comme l'on dit) de toutes tailles bons leuriers: & à fin qu'on ne die que j'en parle de moy mesme, ie ne diray que ce que le bon Euesque d'Auranches Robert Cenalis en escrit en ceste sorte: La terre Normande est fertile & abondante en bestail, & poisson, portant du froment comme à souhaic: si couuerte de tous arbres fruitiers, & mesmement de Pomiciers & Poiriers que d'iceux tout le peuple en fait assez dequoy rassasier sa soif

*Ceste conquiste fut faicte l'an 1066. Voy Polydore Virgile en son hist. Cenalis liu. 1. de la Gaule.*

*Ce fut l'an de grace 1095.*

*Voy de cery Rit- tie liu des Roys de Naples. Blond Dec. 2. liu. 3. Sabellig. Em. 9. liu. 2.*

*Robert Cenalis. l. 2. de Gaule.*

tout le long de l'année, & en eslargit les fruitz aux nations qui l'auoissent. Le commun peuple est adonné à faire, & tistre des draps, ne beu-  
 unt guere que du pommé, ou Peré, qu'ilz appellent vulgairement Citre. Tous sont en general, fins & rufez, non subietz aux loix, & coustumes de  
 aucun estranger, viuât sous leur façõ de police ancienne, qu'ilz deffendēt  
 fort opiniastrément: sçauans au possible en matiere de plaidz, dolz & cir-  
 conuention en procez, tellement que les estrangers n'osent qu'à grand  
 difficulté se ioindre, & associer avec ce peuple: au reste les hommes y sont  
 de fort bon esprit, adonnez sincerement à la sainteté de la religion Chre-  
 stienne, vaillans en guerre, & sur tout se monstrans telz sur mer, comme  
 tenans cela de l'heritage de leurs ancestres Noruegiens, & ainsi qu'ilz en  
 ont fait, & donné bonnes enseignes, & aux Anglois & autres, contre les-  
 quelz le Roy à eu affaire depuis qu'ilz sont incorporez, & vniz à la courō-  
 ne de la Frâce. Aussi ne pése-je qu'il y aye auourd'huy natiõ souz le Ciel  
 qui mieux entende le nauigage, ne qui dresse plus gentiment les courles  
 que le trafic y est si grād, que Rouën auourd'huy est mise au ranc d'vne  
 des plus frequentées & marchandes citez de l'Europe, les marchans y es-  
 tans grands, riches, fidelles, diligens, subtilz, affables, & qui courent &  
 cognoissent presque tout le monde. A Rouën encor, au lieu de l'Eschi-  
 quier, imité par les Anglois, noz Roys y ont estably vne court souueraine  
 de Parlement, ou la iustice, & le sçauoir reluisent de telle sorte que le Roy  
 à bon droit se fie en ce nombre esleu d'hommes qui faisans droit à cha-  
 cun tiennent vn peuple assez remuant & chatouilleux en bride, & luy  
 aprennent l'obeissance. C'est en aucuns endroitz du país Normand que  
 la condition des enfans puisnez des maisons est ausi malheureuse qu'au  
 país Biernois subiet à la maison d'Albret, entant que l'ainé emportant  
 tout l'heritage paternel, en fait telle part que bon luy semble aux puisnez,  
 qui semblēt forcloz de l'heritage de leurs peres. Cenaliz amene vne chose  
 presque admirable, disant, que comme ainsi soit, que presque tous les Nor-  
 mandz ayent les mains chatouilleuses, & soyent adonnez à la guerre, si  
 est-ce que les seulz habitans aux finages de Seez ne furēt iamais cogneus  
 autres que tres-paisibles, & gés qui n'aymerēt onc les troubles de la guer-  
 re, tellement que du temps mesme qu'il y auoit des Ducez en Normandie  
 on ne trouue point és registres des enrollemens, que iamais les Scensayēt  
 suiuy leur prince en aucun voyage ny entrepris. C'est en Normandie  
 qu'est celle grande & merueilleuse assemblée de marchands qui se faict  
 tous les ans à la Guibray, où le trafic y est autant admirable, comme la ius-  
 tice gardée sur ceux qui offensent ou trompent les marchands ny autres  
 se trouuans en la foire la plus renommée de toutes les Gaules. Et affin  
 qu'on n'estimast le Normand si rude & barbare, qu'aymant la guerre, em-

Mmm

*Mœurs des Nor-  
mandz, selon le  
temps prejent.*

*Normandz, bons  
soldatz & par-  
faicts mariners.*

*Marchandise fort  
exercée à Rouën.*

*Parlemēt de Rouē  
dressé du temps de  
François I. du nō.*

*Puisnez mal par-  
tis en Normādie.*

*Ceux de Seez fort  
paisibles.*

*Foires de la Gui-  
bray.*

ME

ire Normande & fait  
 enu par tant de siecles  
 s autres, que ie pense  
 aume Duc Normand  
 laume fort de Raoul  
 gleterre, sen fait Roy  
 : & duquel iusques  
 mandé sur l'isle la plus  
 aue & belliqueuse na-  
 Ducez vaillans & sages  
 mandement des Nor-  
 roistre sa vertu, prou-  
 chanté que feirent les  
 : Car du temps que le  
 stienne, Robert filz de  
 ais estant en Italie solli-  
 curir & l'Eglise, & le país  
 er les Sarrafins, ou Mo-  
 la Pouille, & país Sici-  
 aux à tout le país Limi-  
 son siege en Sicile, se fai-  
 eigneurs d'Italie, laissant  
 la race continua iusqu'au  
 e Constance estant des-  
 malheur de l'Eglise, ainsi  
 es histoires tragiques, &  
 mme aussi les guerres en-  
 mis fin à l'estoc des Prin-  
 sont de la famille royale  
 estant de belle estendue,  
 nez, sans celle de Roïen,  
 Lisieux, Seéz, Aurâches,  
 lages, Chasteaux, & Bour-  
 mné au trauail, non guere  
 lt, preuoyant, eschars &  
 est la ruse, & le desir de  
 oupçonne de peu de foy,  
 en ayant fait l'experience,  
 venu plustost des mœurs  
 u en ceste nation, iagoit  
 riers: & à fin qu'on ne die  
 que le bon Euesque d'A-  
 : La terre Normande est  
 ant du froment comme  
 mesmement de Pomiers  
 ez dequoy rassasier sa soif  
 tout

LIVRE TROISIEME

*Vniuersité de  
Caen en Normā-  
die.*

*Ammian Marc  
lin. 15.*

brassant le trafic, venerant la iustice & shumiliant souz le ioug de la pu-  
rité de la religion il eust mesprité les lettres, qu'on voye l'vniuersité de l'og  
temps instituée à Caen, où le grand nombre de sçauans ieunes hommes  
qui y ont appris les commencemēs de leur perfectiō, nous fait cognoistre  
que la Normandie n'a rien oublié pour se rendre fertile en tout ce qui  
peut tourner à la gloire & auancement d'un grand peuple, & à l'honneur  
durable d'un païs, puis que la religion, le sçauoir, la iustice, les armes, & le  
trafic sont le plāt assure de son edifice. L'eussē peu vous alleguer plusieurs  
autres choses, & sur l'antiquité du païs Neustrien auant que les François  
l'assuietissent, & comme le terroir Constantin est cogneu par Ammian,  
qui l'appelle *Castra Constantia*, de Iule Cesar, & non du grand Constā-  
tin ainsi, que plusieurs ont estimé, à ce conduitz pour le nom, & d'autant  
aussi que Constantin s'est tenu long temps en Gaule auant qu'estre apel-  
lé à l'Empire, car ce fut là q̄ Iule Cesar s'arresta voulant passer la mer pour  
guerroyer la grand Bretagne: & depuis que les Normandz y feirent leur  
demeure. Mais puis que d'autres s'y sont occupez, & que les mœurs des  
anciens sont comprises en ce que nous en auons dit parlant des Gauls:  
& les façons de faire Normandes des premiers qui habiterent en Neu-  
strie se raportans à celles des peuples desquelz ilz auoyent pris origine, ne  
fera inconuenient q̄ ceuluy qui en voudra sçauoir le discours, s'en aille feil-  
leter le chapitre des Gothz, où i'ay cōpris toutes ces natiōs septentrionales.

*Du Royaume d'Espagne & mœurs des Espagnolz. Ch. 42.*

*Cecy est pris mot  
à mot de Solin  
ch. p. 26.  
Louanges d'Espa.*



*Richesses d'Espa.  
De la pierre et il  
faut.*

*Ce sel n'est guere  
suis à cause de sa  
vehement corro-  
sue.  
Il entend la Pro-  
uence assligée de  
l'Autan.*

**L**ESPAIGNE est vne des plus grādes, & spacieu-  
ses Prouinces & regions d'Europe, gisant entre les  
Gauls, & l'Afrique, & ayant pour closture les florz  
de l'Ocean, & les haultz tommerz des montz Pyre-  
nées. On la peut à bon droit comparer aux plus ri-  
ches & meilleures terres de l'vniuers, & ne doit estre  
mise en arriere, ny meins estimée que quelle que ce  
soit des regions de ça bas, soit qu'on regarde la fertillité des champs, le re-  
uenu des vignes, ou les fruitz qui annuellement y croissent. Elle abōde en  
toute matiere tant soit elle chere ou rare pour le pris, ou necessaire pour  
l'vsage de l'homme: de sorte que non seulement fournit elle aux habitās  
du païs, ains suffit encor pour en foisonner en abondance & l'Italie, & la  
citē de Rome. Si tu veux & desires de l'or, argent, & pierrerie, ce païs Es-  
pagnol en produit assez, les mines de fer n'y manquent point, & les vins  
ne doiuent rien aux autres Prouinces, lesquelles l'Espagne surmonte en  
Oliues, d'autant qu'il n'y a pas vn pas de terre qui soit en friche, ny oisif, &  
si steril, qui ne puisse produire quelque chose: il n'y fault cuire le sel, ains le  
fouiller en terre. l'Espagne n'est bruslée par les ardeurs des rayons du so-  
leil, ainsi que le païs d'Afrique, ny continuellement tourmentée des vētz,  
comme la Gaule: ains y est l'air sain & serain esgalement par tout le païs,  
sans que les vapeurs grossiers des maretz luy nuissent & l'infectent, ayant  
tousiours vn doux ventz marin qui la rafraeschit, & sustente. Il y a grand  
abondance de lins, & autres matieres propres à faire toilles, & cordages

au reste n'y a terre plus abondante en vermillon & autres choses bonnes pour la peinture. Le cours des riuieres n'y est violent & impetueux come torrens, ains coulent sans nuire, & vont flotellans doucement, arroulans les champs, & les vignes pour les engreffer, & lesquelz reçoient abondamment du poisson de la mer au flux d'icelle: mais ce qui plus l'a iadis recommandée ont esté les cheuaux les plus legers, & mieux courans du monde, & lesquelz, aucuns ont laissé par memoire, estre conceuz du vent. Ce pais commence dès les montz Pyrenées, & enuironnant la mer iusqu'aux Colles d'Hercule, s'estend iusqu'à l'Ocean vers le Septentrion, tellement qu'en tout ce tout toutes choses sont subiettes & contenuës en l'Espaigne: & à icelle, ainsy que dit Appian, dix mille stades de large, la longueur ayant vne proportion esgale d'un seul costé, à sçauoir où elle auoisine les montz Pyrenées, elle regarde, & est iointe à la Gaule, & de tous les autres elle est ceinte, & enuironnée de la mer. [Après que cestuicy a proposé l'Espaigne comme le paragon de tout ce qui est fertile en Espaigne, il fault q nous outre la veuë oculaire qui nous assure du contraire, alleguons des auteurs anciens, & lesqz ne s'ont réduz suspectz pour auoir voulu parler plus curieusement q les autres, ny de choses hors de verisimilitude. l'omponie Mele Espagnol de nation, quoy qu'il face tout ce qu'il peut pour louer, & enrichir son pais si est-ce qu'il n'extrauague pas tant que le sùldit voicy comme il parle. Elle est fort abondante en hommes, cheuaux, fer, plomb, erain, or & argent, & si fertile, que si en quelques lieux elle manque, & est à soy mesme dissemblable, si est-ce qu'elle nourrit ou du lin, ou du ionc à faire cordages. Voyez si tacitement il ne confesse la sterilité de son pais en aucuns endroits: mais oyons Strabon qui dechiffre l'Espaigne d'une autre sorte, disant. La premiere partie d'icelle (c'est de l'Europe qu'il parle) est l'Espaigne, le terroir de laquelle pour la plus part est aspre, raboteux, & infertile: Car les rochers les boys, & lieux bolcageux tiennent vn grand trait du pais, & ce qui est de campagne à la terre de peu d'aport, & fertillité, à cause que le pais n'est guere arroulé: ce qui regarde le froid est du tout aspre, & excessif en rudesse tousiours exposé à l'inclemence de l'Ocean, n'ayant rien de commun avec la douceur des autres parties: Et ainsi ce cartier pour sa malignité n'est guere habité, ny fréquenté: mais du costé de midy, l'abondance & fertillité, y est heureuse, & admirable.] Elle est partie & diuisée en trois noms, selon le denombrement des Prouinces, à sçauoir en Tarracoisoise Betique & Lusitanie. La Tarracoisoise contient en soy les cités iadis tant illustres & renommées de Palence, & Numance, la derniere desquelles quoy que ruinée, porte à present le nom de Sorie: & se ioint ceste Prouince d'un costé aux Gaules, de l'autre elle auoisine la Betique, & Lusitanie exposant ses costez à la mer: vers midy, à la Mediterranée, & au Nord elle est lauée de l'Ocean. Les autres deux sont séparées par le fleuue Anas, qui maintenant se nomme par ceux du pays, Guadiane, mais tellement q l'Betique/qui est le royaume de Grenade) en laquelle sont des villes florissantes d'Hispalis (à present Seuille), (& Cordoie regarde l'une mer, & l'autre ayant vers l'Occident la mer Atlantique, & au midy la Mediterranée.

*Ce sont des men-  
sanges de Solin.*

*Strabon l'a fait  
de 5700 stades  
de large et 6000  
de long.*

*Esja presque iste  
Papo. Ad. l. 2.*

*Pomponie Mele  
Espagnol.*

*Pap. M. li. 2. c. 6.*

*Strabon. 3.*

*C'est la prouince  
d'Arigon &  
Nanarre.  
C'est Catheloigne.  
C'est la Galice, &  
Astures.  
Cecy est ores pris  
de Pomponie.  
Mole li. 2. ch. 6.  
De la description  
d'Espaigne Voy  
encor Ptholo. li.  
2. cha. 4. s. & 6.  
Table. 2. d' Euro.  
& Polybe li. 3.*

LIVRE TROISIÈME

Là où la Lusitanie est exposée tant seulement à l'Océan, ayant les costez au Nord, & la face tournée à soleil couchant, & en ce país fut iadis Emérite cité fort renommée: [Mais ores c'est vne petite ville, que neantmoins les Espaignolz appellent Meride la grande, à cause des antiquitez de grád marque qui y paroissent & où l'on voit engrauées les anciennes memoires des Romains seigneurs iadis de ceste Prouince, en des Pyramides, Colosses, & Obelisques à demy ruinez par l'iniure du tēps & malignité des Barbares, qui tant de fois, ont couru & rauagé les Espaignes autár ou plus que region qui onc ayt esté souz la puissance de l'Empire.] Ceste region fut premierement nommée Iberie du fleuve, Iberc, à present Ebro, qui court par icelle, depuis prist le nom de Hesperie de Hesper frere d'Atlas & à la fin nommée Espaigne de la cité de Hispaly, laquelle on appelle maintenant Seuille: [Mais Berose Caldéen est d'autre aduis, & est sa raison plus vray semblable, que l'Ibere aye pris nom du roy Iberc que nompas que & le país & le Prince ayent tiltre d'vne chose qui estoit sans nom si les premiers habitans du país ne luy eussent donné: Aussi cest Iberc regna sur les Celtiberes, du temps que Nine tenoit la monarchie d'Assyrie. Et quant à Hispale encor fault il regarder ce qu'en dict Berose: Hercule fils d'Olytris (dit il) surnommé Lybien, occist en Egipte avec Isis le geant Tiphon, en Phenisse le tyran Busire, en Phrygie vn autre Tiphon, Misin en Crete, & les Lomimes en Celtiberie, & de là il s'en alla cõtre les tyrás d'Italie, ayant laissé Hispale pour Roy des Celtiberiens, lesquels il meistre estre nommez Hispalicns du depuis, quand il dit, Ainsi laissant les Hispalicns, il passa en Italie destruisant les Lestrignons & ruinant la race cruelle des tyrans, qui affligeoyent la terre: & s'en retourna fort chargé d'ans en Celtiberie, ou l'on luy dressa des temples, & fut honoré comme Dieu en terre, au lieu appellé les Gades, qui à present est Calis, & est vne isle. A ceste denomination d'Espaigne dudit Roy Hispale s'accordent les annalistes Espaignolz Rodrigue Euesque de Toledo, Antoine Nebrisse, & François Taraphc chanoine de Barcelone: iacoit que s'ayme mieux dire que du filz de Hispal, nommé Hispan, l'Espaigne fut ainsi apellée. Hesperie fut elle ditte de Hesper frere d'Atlas que Berose dit auoir esté Italien, & non Maure ny natif de Libye, mais d'autres tiennent que Hesperie fil le dudit Hesper luy causa ce tiltre & non l'estoile du soir: qui aparoit dès que la nuit se presente. Et par ces raisons mesmes nous dirons que le Roy Betis qui regna l'an du monde, selon la supputation d'Eusebe 1836. donna nom à la Prouince Betique, & au fleuve Betis, lequel maintenant est appellé par le vulgaire Guadalquenir. Or Alphonce Euesque de Burgos dit que du tēps de ceste dame Hesperie, il aduint si grád secheresse en Espaigne, que nul fleuve presque demoura qui ne tarist, & ce fut cause que les Iberiens mōterent sur mer, & se meirēt à courir fortune, si bien qu'à la fin aians couru la petite Asie ilz s'arresterēt vers les mōtagnes d'Armenie, & d'eux sortirent les Iberes, qu'à present nous appellons Georgiens, & desquelz nous auons parlé en l'Asie. Mais Varron dit au cõtraire, maintient que ce furēt les Iberiens Asiaticques qui dōnerent nom à l'Espaigne, mais s'ayme mieux, comme s'ay souuēt dit, m'arçter à Berose qu'à tout autre.]

*Meride la grand.  
Voy Pierre Oliu.  
sur Melc.*

*Voy Berose li. 5.  
Espaigne ditte  
Iberie du Roy Hi  
bere & non du  
fleuve*

*Hispale Roy dō  
ne nom au país  
Espaignol.*

*Hercules Libyen  
dompteur de mō-  
stres.*

*Lomimes estoit les  
gerions. Voy Ju-  
stin. Lin 44.*

*Et Diodor Sicil.  
5. chap. 2. parle de  
ceste Hesperie.*

*Rodrigue Eues-  
que Tolet. li. 1. c. 5.*

*Antoine Nebrisse  
se 1. en la prefacc.*

*Alphonce de  
Cartagene Eues-  
que de Burgos. ch.  
3. & 4. des choses  
d'Espaigne.*

*Taraph. lin. des  
Rois d'Espaigne.*

*Betis en quel tēps  
regnoit.*

*Prouince Betique  
à present Andalu-  
zie des Vandales,  
comme qui di-  
roit Vandaluzie.*

*Secheresse chaffe  
les Iberiens d'Es-  
paigne.*

Océan, ayant les costez  
 ce pais fut iadis Eme-  
 ville, que neantmoins  
 les antiquitez de grād  
 les anciennes memo-  
 en des Pyramides, Co-  
 tēps & malignité des  
 (spaignes autāt ou plus  
 mpire. ] Ceste region  
 e, à present Ebro, qui  
 de Hesper frere d'Atlas  
 ly, laquelle on appelle  
 autre aduis, & est à rai-  
 du roy Ibere que nom-  
 ose qui estoit sans nom  
 nné : Aussi cest Ibere re-  
 la monarchie d'Assyrie.  
 en dict Berose : Hercule  
 Egipte avec Isis le geant  
 vn autre Tiphon, Mitin  
 il fen alla cōtre les tyrās  
 bériens, lesquels il me-  
 d il dit, Ainsi laissant les  
 rigons & ruinant la race  
 en retourna fort chargé  
 es, & fut honoré comme  
 esent est Calis, & est vne  
 y Hispale l'accordent les  
 olede, Antoine Nebrisse,  
 soit que l'ayme mieux di-  
 e fut ainsi apellée. Hesper-  
 rose dit auoir esté Italien,  
 ciennent que Hesperie fil-  
 le du soir: qui aparoit des  
 nous dirons que le Roy  
 tion d'Eusebe 1836. donna  
 lequel maintenant est ap-  
 ce Euesque de Burgos dit  
 i grād secheresse en Espai-  
 nist, & ce fut cause que les  
 fortune, si bien qu'à la fin  
 mōtaignes d'Armenie, &  
 pellons Georgiens, & des-  
 dit au cōtraire, maintient  
 nom à l'Espaigne, mais  
 à Berose qu'à tout autre.]

Quand au peuple espagnol, dès tout temps il a esté patiēt au trauail, souffrant faim, & soit le besoing le requerant, & ne l'esteayant aucunement de la mort, fort chiche & eschars en son viure, ayant mieux la guerre que l'oisiveté ny repos, & n'ayant aucun ennemy estrangier, ils combatoyent plustost ensemble que se reposer. Si secrets en leurs affaires, que le silence leur estoit plus en recommandation que la vie, si que plusieurs souuent font mortz à la geine & torture, ains que descouuir les choses qu'on leur auoit hées en garde, ou dire le secret: qu'on ne vouloit que fut entendu. Ce peuple est d'vne merueilleuse vistesse, & allegressē au courir, & l'esprit duquel n'est iamais sans machiner quelque cas de nouueau, leurs cheuaux bons à la guerre, & lesquels avec leurs ames ils auoyent aussi chers que leur sang & propre vie. Au reste ne banquetans, ou se donnans du hō tēps que le iour des festes. Or commencerent ils apres la seconde guerre Punique à se lauer d'eau chaude, & vser de bains delicats ayants fait cest apprentissage des Romains. Et neantmoins quelque braue que ce peuple ayt esté si est-ce que durant tant de siecles il ne l'est trouuē qu'vn Viriat natif de Lusitanie, qui se soit fait renommer pour grand & excellent chef de guerre, lequel toutesfois à esté iadis si vaillant & heureux, que par l'espace de dix ans il a donné de grans affaires au peuple Romain, & l'a affligē & rōpu par le gain de plusieurs & grādes victoires. [Lequel n'estant qu'vn simple pasteur & bandolier de son premier mestier, premierement guettant les chemins, puis saccageant les Prouinces en fin rompant, deffailant, alluietrisant, & mettant en fuite les armées des Preteurs, & Cōsuls Romains il se rendit effroyable, & seruisit d'espouuement & crainte au peuple qui se faisoit voye à l'Empire de tout le mōde: & fut tel, que iamais n'ayāt peu estre vaincu en guerre ouuerte, il fut circonuenu par la trahison des siens & occis, ausquels les Romains ( quoy que ioyeux de la mort d'vn si grand ennemy) ne voulurent donner aucune recompence, detestans leur desloyauté d'auoir trahy celuy qui les auoit traittez si honnestemēt, & qui pour leur liberté, auoit hazardē la vie. Homme veritablemēt qui meritoit la conduite d'vne grand armée pour sa sagesse & conseil, & pour la subtilité de ses faits, & experience en l'art militaire, & qui sans la trahison, eut empeschē le Romain de faire trop long sejour en Espaigne.] Les femmes Espagnolles iadis se mesloyent du mesnagement de leurs maisons, & labourage des chāps, & tandis les hommes alloyēt à la guerre, & talchoyēt de s'enrichir de vols, larcins, & pillages. Leur vestement estoit court & de couleur noire, ayant la laine longue tout ainsi que le poil de Cheures. En guerre ils auoyent des rondelles, ou pauois assez petits, & faits de nerfs, desquels ils couuroyent leur corps en combatant de telle vistesse & agilité, que ny le trait, ny les coups des ennemys ne pouoyent les offencer: & vloyent de dards bien ferrez, & faits à crochets, & ainsi qu'vne halebarde, portāt des morions crestez faits d'erain, & ornez de tres beaux pēnaches. Leurs glaiues estoient de fer pur, longs d'vne paulme, dequoy ils se seruoient estans à la foule d'vne bataille, & preparoyent le fer en ceste sorte suiuant leur ancienne coustume, affin d'en faire leurs armes: Ilz mettoyēt sous terres des lames de fer, & les y lassoient si longuement que la partie

*Considē des Espagnols. Justin. l. iij. c. 4.*

*De Viriat. voy Tit. l. iij. c. 2. Flor. l. 2. ch. 17. Velleie. 2. Eutrop. 4. Appian. en la guerr. d'Espaigne. Orose. li. 5. ch. 4.*

*Comme encore est ce drap dequoy on fait les Capps de Bearn. Vestement et armes des anciens Espagnolz.*

*Moyen des Espagnolz pour rādre leur fer acerē, & fort.*

LIVRE TROISIEME

plus foible estant corrompue par la rouilleure, ce qui estoit bõ & parfait, restoit en son entier : & de ce fer ainsi purifié ils faisoient de tresbonnes espées, & si fortes acérées, & trenchantes, qu'il n'y auoit bouclier, ny morion, ou bourguignotte qui peut resister à leur effort. Ainsi armez, & embastonnez s'ils se voyoyent auoir le dessus à cheual, ayans, & portés deux glauius, ils mettoyent pied à terre & donnoyent secours à la fanterie : ils lançoient, & dardoient bien loing & fort droit, & adextremement leurs iauzlots & avec vn grand artifice : & demouroyent longuement en haleine au combat : estans allegres, legers & disposés & parainli fuyans aysément, & selon la necessité, ou bonne fortune, prests à poursuivre & atteindre leurs ennemys estans à vau de route. Ils entroyent en bataille suiuās quelques nombres & mesures, & attaquoient leurs ennemys en chantant : en temps de paix leurs dances se faisoient en sautelant, & avec vn remuemēt agile des fesses, ainsi que encore ils le pratiquent. [Cesar descrit encor vne autre façon de combattre des Espaignolz, disant : La maniere de batailler de ces gens, & soldats Espaignols estoit telle qu'au commencement ils se ruoyent sur nos gens d'vne terrible fureur & impetuosité, & se mettoyent gaillardement en campagne, prenans hardiment place pour venir aux mains : ne se soucians guere de tenir ranc ny ordre en bataillant, ains à petit nombre & espars ils nous donnoyent dessus, & ne tenoyent à honte, ny couardise vilaine, s'ils estoient pressez de faire retraite : ce qui trouble grandement noz soldats non accoustumez à ceste façon de combattre. A present on ne peut rauir ceste gloire à l'Espaignol, qu'il ne soit des plus adextres & vaillans que l'on sache, mesme la fanterie ayāt l'adresse en l'harquebuterie presque sur toutes les nations de la terre. Il est vray que le soldat est insolent, atrogant & insupportable, cruel sous le voile d'vne fainte douceur, & courtoisie. Ayāt mis le pied en vn lieu il y est tyrānique, cōme ecluy qui vse tout ainsi de ceux qu'il assuiettit, cōme si c'estoyēt bestes brutes caressent, & traitent leurs esclaves, ainsi qu'en peuuent faire foy les terres, ne les espargnāt sinō ainsi q̄ les Mores estrāges où ils ont cōmādemēt, & esclles presque tout le peuple anciē & premier habitateur est mort, ne pouuāt fournir aux charges & labeur à quoy on l'employoit nuit & iour, fut à abatre les boys, ou aux succres, ou à arracher l'or de la terre, ou à le pescher par les grauiers des creuses & froides riuieres. Le ne dis riē de quoy leurs historiēs mesmes ne se plainēt, accusans leur natiō de peu de courtoisie.] Ils se mōstroyēt farouches & cruels aux hōmes meschāns, & à leurs ennemys, mais caressoyēt doucemēt, & receuoient en leurs maisons les estrāgers, tellemēt q̄ souuēt ilz se debattoyēt à qui auroit cest honneur, q̄ de festoyer & heberger l'hoste arriué en leur ville. Ceux qui auoyent plus de suite, & grād troupe leur faisant la court, estoient louez, & reuerz cōme Dieux, & pour estre ainsi suiuys ilz les estimoyēt amys des celestes. [Encore maintenāt, ny à si petit cheualier ou Hidalgo qui n'aye vn escadron de Moços & laquais, abillez de liurée à la suite, ny dame de bourgeois, laq̄lle ne soit cōduite à l'Eglise par vn ou d'eux moços d'espuelas, c'est à dire seruiteurs à bras pour la soustenir, à cause des haults Ciapins qu'elles portent pour paroistre grādes, veu q̄ ordinairemēt les dames d'Espaign, sont toutes

*Maniere de combattre des anciens Espaignolz.*

*Cesar Comment. l. i.*

*L'Espaignol à presens bon guerrier.*

*Mœurs presentes des Espaignolz.*

*Espaignolz insupportables à leurs suiets.*

*Hospitalité ancienne des Espaignolz.*

*Hidalgo est moç important lūstre de race.*

de fort basse stature.] Jadis elles portoyét des Catquäs de fer au col & sur la teste des agraphes assez longues pour attacher leurs cornettes, & lesquelles avec ce moyé elles pouuoient estêdre, & eslargir pour se donner ombre, & rafraichissement au visage, estimäs cela cöme vn ornement fort propre, exquis, & magnifiq. Les aucunes portoyét des couurechefs q'elles entortilloient si gentiment autour de leur teste qu'il venoit à l'espandre & eslargir par enhault. D'autres se faisoient oster & pinçeter les cheveux de la nuque, & laquelle partie elles descouuroient plus que le front ny la face mesme: D'autres auoyent vn fer & ariffet fait en pointe, autour duquel elles lioyent leurs cheveux, & par dessus portoyent quelque bonnet, ou chapeau de couleur noire. [De nostre temps elles se coiffent en rond, & se font des oreilles avec leur couurechef, ne differät de guere à celles d'vn lyon: & les grandes Dames ageaneent leurs cheveux en vn toupet deuant le front, en lieu que en France on les espend par les costez des temples, & les anellent & frisent, & puis portent la gorre ou bonnet dessus, sans porter ny masque, ny touret de nez, ains toujours ayans la face descouuerte.]

Ilz mangeoyent de diuerses sortes de chair & en grand abondance: & faisoient breuage de miel, en estant le pays foisonné à cause de la grand quantité des mouches qui formilloyét par toute la Prouince. Et silz beuoyent du vin c'estoit qu'ils l'acheptoyent, ou le faisoient venir par la diligence des marchans. [Il semble que cestuy parle, ou de Portugal, ou des Cantabres, veu que le pays Espagnol porte d'aulli bon vin qu'on boiue guere en toute l'Europe: si ce n'est que le temps passé dès le commencement la vigne leur fut incogneüe, ou qu'on leur en deffendist le plant, ainsi qu'on lyt que Domitian feir aux Gauloys, & que luy-mesme le permit aux Pannoniens: cöme encor de nostre tēps en vlent les Turcs à l'endroit des Chrestiens qui viuēt sous leur obeissance.] Or qu'ils fussent fort nets, & propres en leur boire & manger, si est-ce qu'ils auoyét vne estrange coustume de faire, & laquelle estoit pleine de toute vilennie, & saleté, c'est qu'ils se lauoyent tout le corps d'vrine, & s'en frottoyent les dentz, ayans opinion que cela seruoit, & prouffiroit grandement pour la santé & disposition des membres. [Ils couchoyent à terre, à l'imitatiö des Gaulois: mais aussi c'estoyent les Celtiberiés, lesquels auoyent pris source (cöme dit est) des Celtes. Aucuns dient (selon que tesmoigne Strabon,) que les Galliciens n'auoyent aucune cognoissance de Dieu: & est allez vray semblable veu que l'Euesque de Gironde en l'histoire d'Espagne dit, que les Biscains se tenans le long des montaignes de Gallice quoy que soyent estimez chrestiens, si n'ör ils aucun dieu certain, & n'adorét diuinité q'leconque, seulement cöfessent de bouche qu'ils sont chrestiens. Et ne souffrét que prestre aucü demeure entr'eux sans auoir vne garçe, & cöcubine, d'autät q' ils disent qu'il est impossible, qu'vn höme s'abstienne de femme, & q' la chose estär telle si le prestre n'ä auoit, il l'attaqueroit à l'espouse de son voisin. Aiouste qu'il n'est permis à Euesque quel que ce soit d'èrer en leur terre, & dit que l'an de grace 1477. le Roy de Castille y estant passé, & menant en sa compagnie l'Euesque de Pampelune, il fut cötraint le reuoyer, d'autät que ce peuple disoit que cela estoit contre leurs anciens priuileges: &

*Strabon 3.**Coiffures des Espagnols anciens.**Coiffure des Dames Espagnoles à present.**Abondance de vin en Espagne.**Bons vins en Espagne.**Saleté ancienne des Espagnols.**L'euëque de Gironde liv. 2. de l'hist. d'Espaigne des Galates.**Biscains Espagnols sans cognoissance de Dieu.**Notz vne hist. estrange.*

E  
i estoit bõ & parfait,  
oyent de tresbonnes  
oit bouclier, ny mo-  
Ainsi armez, & em-  
ayans, & portäs deux  
ours à la lanterrie: ils  
adextremement leurs i-  
ngnement en haleme  
insi fuyans ayement,  
oursiure & attaindre  
en bataille suiäs quel-  
emys en chantant: en  
, & avec vn remuemée  
Cesar décrit encor vne  
La maniere de batailler  
commencement ils se  
uosité, & se mettoyent  
place pour venir aux  
en bataillant, ains à pe-  
ne tenoyent à honte,  
retraite: ce qui trouble  
façon de combattre. A  
qu'il ne soit des plus a-  
le ayät l'adresse en l'har-  
re. Il est vray que le sol-  
ous le voile d'vne fainte  
il y est tyrannique, cöme  
ne si c'estoyét bestes bru-  
ueuient faire foy les ter-  
où ils ont cömademēt,  
habitateur est mort, ne  
employoit nuit & iour,  
r l'ör de la terre, ou à le-  
res. Je ne dis rié de quoy  
r natiö de peu de cour-  
ömes melchäs, & à leurs  
t en leurs maisons les e-  
uroit ceshonneur, q' de  
eux qui auoyent plus de  
louez, & reuerz cöme  
amis des celestes. [En-  
qui n'aye vn escadrö de  
me de bourgeois, laq'lle  
'espuclas, c'est à dire ser-  
Ciapins qu'elles portent  
es d'Espaigne, sont toutes

LIVRE TROISIEME

L'Euesque party ils amassèrent la terre, & poussiere sur laquelle il auoit marché en leur pais, & la bruslerent, & puis getterent les cédres en la mer, comme chose mauditte & abominable. Les Celtiberiens adoroient iadis vn Dieu, duquel Strabon se dit ignorer le nom, & lequel ils festoioyēt la Lune estant en sa plenitude & rondeur, & ce de nuit chantans & dançans deuant les portes de leurs maisons, & y passans la nuit en cest éceruellemēt & folie. Et fut iadis ce peuple si ialoux de sa liberté, qu'à l'imitation des Gaulois & Thraciens, les meres tuoyent plustost leurs enfans, & les freres leurs petits freres que souffrir qu'ils tombassent entre les mains des ennemys pour estre menez en seruitude. C'est pourquoy ilz portoyent touliours du poison prest sur eux, affin que s'ils se voioyent presséz ilz ne faillissent d'en prendre pour se faire mourir: voire se consacroyent ilz à la mort pour leurs amys, & souffroyent d'estre immolez en sacrifice: entre les Biscains on auoit de coustume que ce n'estoit pas la femme qui portoit dot au mary, ains le mary donnoit le pris pour en auoir la iouissance, & les filles estoient celles qui venoyent aux successions & heritages.] Et affin de ne rien laisser, toute la terre Espaignolle fut iadis diuisée en la consideration de deça ou dela le fleuve Ibere: cela qui est deçà s'estend iusque aux monts Pirenées, & l'autre prend vn long trait: embrassant les Royaumes de Grenade, & Lusitanie. Mais de nostre temps, on a veu cinq ou six royaumes esquels les Espaignes parties & séparées, chacun obeissant à son Prince. Telz qu'estoyent les deux Castilles premieremēt erigées en Comté, aussi bien que le pays d'Aragon qui depuis eut Roy pour gouverneur, Grenade, & Nauarre, desquels Nauarre à esté ce luy qui a repeuplé tous les autres. [D'autāt que les Mores festās faits seigneurs du pays par le moyē du Comte Iulian se vengeant du Roy Rodrigue, qui luy auoit violé sa fille, tellement que toute la noblesse Espaignolle s'estant retirée aux montz Pyrenées, le sang Royal fut remis par les Nauarroys & Biscains, ainsi que font foy les Annalistes d'Espaigne. Laquelle si iamais pays est tombé en main estrangere, à seruy de iouier presque à toutes les nations de l'vniuers, car les Lydiens tenans l'Empire de la mer assuiettirent l'Espaigne, du tēps que le filz d'Enée Afcaigne se tenoit en Italie: & les Thraciens encor y commanderent & bastirent plusieurs citez, & moins n'en feirēt les Rhodiots, lors qu'ils estoyet si puiffans sur la marine. Mais les plus remarquez de l'antiquité furent les Phenisiens, qui s'y tindrent long temps & y fonderent la cité de Calis aux Gades, & Malaga au Royaume de Grenade, & celle de Turie qui depuis à esté nommée Guadalajar par les Mores, ou passē le fleuve Turie, duquel Claudian dit ainsi.

*Turie, au bord herbu, & fleurissant  
Et des roses la beauté nourrissant.*

Il laisse les Cares, Phocences, lesquelles aussi furent fondateurs de Marseille en Prouence, pour venir à ceux desquelz les histoires en sont plus certaines. Les Carthaginois c'est à scauoir, lesquels pour se preualoir ores de Hieron seigneur de Sicile, ores faire teste aux Romains, mirent sous leur main l'estenduē des Espaignes, là où Hamilcar bastist la nouvelle Carthage, à present Carthagene & où il fut occis par vn esclau vengeat la mort de son

*Folle superstition  
des Celtiberiens.*

*Espaigne, n'y man  
meux mourir que  
seruir.*

*Poison porté par  
les Espaignes. &  
pourquoy.*

*Coustume des Biscains.*

*Diuisiō d'Espaigne  
ancienne &  
moderne.*

*Royaumes d'Espaigne  
erigez depuis que les Mores  
en uahirent le  
pays.*

*Voy Rulie: &  
Taraphe es Roys  
d'Espaigne. Marin  
ē l'hist. d'Arag.  
Rodri. Euesque  
Toletan.*

*Alphonse Euesque  
de Burgos.  
L'euesque de Geronde  
liu. 2.*

*Peuples qui ont  
commandé iadis  
en Espaigne.*

*Calis & Malaga  
fondées par les  
Phenisiens.  
Claudian.  
Turie fleuve.*

*Carthaginois en  
Espaigne.  
Polybe li. 2. Iust.  
liu. 44.*

de son seigneur que Hamilcar auoit fait mourir. Les Romains apres s'en feirent seigneurs, tesmoings les guerres cõtre, Viriat & Sertoire: & depuis de Cesar, & d'Auguste contre les enfans de Pompée. Les Romains sur la descheute de l'Empire en furent chassés par les Goths, Wandales, & Sues, qui aussi s'entreferirent la guerre pour s'en deposseder: & puis les Sarasins, Arabes, & Mores d'Afrique la rauagerent plus que tous les precedens, lesquelz y furent batus & chastiez par Charles le grand, qui enuoya secours à Alphons roy de Gallice, & des Astures. Tout ce discours monstre, que iamais le temps passé les Espaignols n'ont eu grand moyen de courir ailleurs pour cõquerir nouuelles terres: mais à present (la Dieu grace) ils en ont aquis & descouuert, avec telle felicite que la gloire de leur nom en sera immortelle, non tant pour l'estenduë infinie de leurs cõquestes, que pour estre bons & fidelles enfans de l'Eglise Catholique, & comme tels ayant planté l'image de la Croix, & la cognoissance de l'Euangile parmy les peuples qui viuoient sans cognoistre autre cas, sinon les appetits sensuels & grossiers d'une nature, & brutale vie.

*Le Roy Plutar. en la vie de Sertoire, & de Cesar, & l'Appian des guer. ciuiles. li. 1. & 2. Dion. li. 41. Vistor en la vie de Cesar.*

*Mores en Espaigne.*

*Espaignolz, bons & loyaux Chrestians.*

*De Lusitanie, & anciennes mœurs des Lusitaniens. Chapit. 43.*



**L**USITANIE est vne partie d'Espaigne la plus esloignée & à l'escart de toute la région, laquelle à present on nomme Portugal: Ceste cy regarde le pays Betique, à sçauoir le Royaume de Grenade au midy, au couchant, & septentrion, elle est arroulée des flots de l'Ocean, & au Leuant luy gist la prouince Tarracconoise, qui cõtient Aragon, Valence, Nauarre, & vne partie de Castille: & fut ainsi apellée (selon l'opinion de Pline) de Luse fils de Liber pere, & de Lyse celebrant les folles festes Bacchanales en sa compaignie. Or sont les Lusitaniens les plus forts & robustes d'entre tous les Espaignols, cauteleux en recherches & descouertes de pays estranges, dissimulateurs & dresseurs d'embusches, allegres, & disposés, legers à la course, & qui changent souuēt d'entreprises. Iadis ils vsoyent de boucliers de deux pieds de large, les bordz desquelz se courboient par le dedans, & parainfi ilz n'auoyent affaire, ny de courroyes, ny de poignées en iceux pour les tenir: & s'en aidoyent en guerre de telle adresse & dexterité, qu'ilz se couuroyēt d'eux, & parāt aux coups, & se gardant d'estre ferus de saiettes: & leur glaiue, ou poignard leur pēdoit au costé. Plusieurs d'entr'eux vsoyent de certains garde corps, & comme animes faites de lin, car peu en y auoit, qui eussent des corselets de fer, ou etain ou qui portassent des Morions crestez: bien est vray que quelques vns auoyent des abillemens de teste faits en forme de bourguignotte neruez par le dedans, pour parer & suporter les coups. Ils lançoyēt loing & industrieusement leurs dards & iauelots, soustenans longuemēt le choc & trauail d'une bataille, ayans les corps adextres & legers, & ainsi prompts à fuyr la fureur de l'ennemy, & à le pourfuiure lors qu'ils auoyēt

*Description de Portugal. Ptol. li. 2. ch. 5. Tabl. 2. d'Europe.*

*Plin. li. 3. Nat. hist. l'Euësque de Gironde li. 1.*

*Armes, & vaillance des Lusitaniens iadis. Strabon. 3. duquel tout ce chapit. est presque pris.*

LIVRE TROISIÈME

*Cesar Comment.  
liv. 1.*

du meilleur: aussi Cesar dit des Lusitaniens, qu'ils ne trouvoient point que la fuite en la guerre fut à accomplir à hôte & poltronerie: les gens de pied portoyent des brodequins chacun ayant plusieurs dards à la main, pour lancer & darder contre son ennemy: les autres s'aidoyent de piques & javelines, ayants le bout & pointe d'erain en lieu de fer.

On tient que ceux qui se tenoyent le long du fleuve Durie (à présent Duero) vivoient à la mode & façon des Spartains, & se portoyent selon les loix & reiglements de la cité de Lacedemone.

*Lusitaniens sans  
aucune delicatise.*

Ils vivoient de quelques drogues & oignemens aromatiques & pour se chauffer ilz avoyent des pierres ardantes, & se baignoyent en la belle eau clere & froide, sans se toucier aucunement de bains chauds, ou d'estuves. Ils n'estoyent point superflus en viandes, contents d'une sorte seule de mets à leur repas lequel estoit simple, net, & sobre. Ils estoient fort adonnez à religion & faisoient de grands sacrifices prenans garde aux entrailles des choses immolées pour dejeuner là dessus, sans inciser guere les corps, & sur tout prenoient ils garde aux arteres, & aux mouvements des parties pectorales, lesquelles maniant ils predisoient les choses à venir. Encore imitoient ils la cruauté des Gauloys Dryydes en immolant les hommes pour en tirer diuination du regard de leurs entrailles en vsans en ceste sorte.

*Lusitaniens adonnez à l'Aruspicine.*

Ils couuroient de leurs vestemens le pauvre captif qui devoit estre massacré, puis luy donnoient le coup de la mort vers le cœur & parties nobles & selon la chute de ce miserable le Devin & sorcier faisant ce sacrifice, predisoit ce qu'ils desiroient sçavoir sur le succez de leurs affaires, & les mains dextres coupées aux captifs occis, estoient la digne offrande avec laquelle ils apaisoyent leurs Dieux. Tous ceux qui se tenoyent aux montaignes vivoient fort simplement & pauvrement, ayans l'eau pour breuvage, & la terre dure pour giste & couchette: & nourrissoient leur chevelure, la laissant pendre par derriere à l'imitation des femmes: & allans en guerre portoyent en teste des Mitres, & hauls chapeaux à la Persienne. La chair qui plus leur estoit en usage furent les Boucz, lesquels ils immoloyent au Dieu Mars, tout ainsi qu'ils luy faisoient aussi sacrifice d'hommes & de cheuaux: & lequel Mars (ainsi que tient Macrobe) ils paignoient ayant la teste environnée de rays, & l'apelloient Necy, luy portans grand honneur & reuerence: Ilz celebroyent aussi des Hecatombes, c'est à dire sacrifices, ou de chacune espee des choses immolées, il y en avoit cent pieces & estoit cecy à l'imitation, & maniere de faire des Grecz, & (comme dit Pindare) ils immoloyent toutes choses à centaines. Ils avoyent aussi dressé entr'eux à la Grecque, des luttres & jeux militaires, où les combattans estoient tous nuds, qui monstre bien que les Grecs avoyent semé leur vanité & superstition en Espagne. Leurs jeux donc se faisoient en armes, fist à la course du cheual, à getter la barre, à la course, au combat en foule ou autrement, & où ilz dressoyent tout ainsi les rancs que s'il eust fallu combattre à bon escient en bataille rangée.

*Diverses sortes de  
dejeuner en leurs  
sols sacrifices.*

Les habitans des montaignes de Lusitanie vivoient la moitié de l'an de gland comme bestes, lequel ayans fait feicher, ilz rompoient, mouloyent,

*Montaignars de  
Lusitanie romans  
simplement.*

*Ornement des  
Lusitaniens des  
montaignes.*

*Dieux adorez en  
Lusitanie, &  
leurs sacrifices.*

*Mars rayonné en  
Espagne Macro.  
Saturnal liv. 1.  
ch. 19.*

*De ces Hecatombes & à quelz  
Dieux estoient  
celebrées, voy Hestichie & Girard  
Lilic liv. des ans  
& des moys.*

*De la fontaine  
des tournois de  
nostre temps.*

*Gland servoit de  
pain aux Lusitaniens.*

& en faisoient du pain, lequel ilz laissoient reposer quelque temps auant que le manger : leur breuuage estoit fait d'orge : car les vignes y estoient fort rares, & aualloient ceste boisson tout aussi tost presque qu'elle estoit faite, banquetans ensemble les parents, en lieu d'huile le beurre leur seruoit, & falsoient en mangeant, ayans des chaises tenans à la paroy du logis faites en demy cercle : & quoy q̄ leurs tables fussent rondes si prenoient ilz soigneusement garde que celuy là eust le lieu le plus honorable qui deuançoit les autres en vieillesse & autorité : en banquetant ilz dançoient souuent au son d'une fleuste, ou trompette, faisans mille gestes gaillards avec les doigts, ainsi que encores ilz obseruent.

En la Prouince des Baisterans qui n'est point de la Lusitanie, les femmes en dançant s'enlacent les mains les vnes des autres ensemble. En somme tous ces peuples sont vestus de noir, & de capes, dans lesquelles ilz s'envelopent se couchans, ayans seulement des paillasses pour reposer : & vsent de vaisselle de terre tout ainsi que les Gaulois : les femmes prennent plaisir à la tapisserie faite à ramages & fleurs, & ayment fort les roses.

Ilz n'auoyent iadis aucun vsage de monnoye, ains en lieu d'icelle, ilz vsoyent d'eschange d'aucunes marchandises pour les lingots d'or & d'argent, qu'ilz donnoient pour le pris de la chose qui leur estoit necessaire.

Les criminelz condemez à mort estoient lapidez en Lusitanie : & ceux qui s'estoyent oubliez iusqu'à violer le droit de nature en tuant leurs peres ou meres, on les chassoit outre les limites des montaignes, ou delà les fleuues, & là ilz estoient assommez à grands coups de pierres.

Leurs mariages se faisoient selon la façon & coustume des Grecz. Des Egyptiens ilz auoyent appris de porter leurs malades en la place publique afin que ceux qui auoyent d'autresfois senty pareil mal, les admonnestassent de ce qu'ilz auoyent à faire pour recouurer santé. Ce sont les manieres des viures de ceux qui viuent ez montaignes d'Espagne du costé qui regarde le Nord, & Sepientrion.

[ Si iadis les Lusitaniens ont esté superstitieux au gentilsime, ilz se monstrent à present de tant plus ardentz, & bien affectionnez à ense- mencer par tout le monde la sainte Foy Catholique, souz l'obeissance de celle Eglise fondée sur la pierre viue de laquelle Iesuchrist est le chef, & ses substitutz, ceux qui apres saint Pierre ont tenu le saint & inuiolable siege de Rome. Et à dire la verité, comme le Portugais ne guerroye aucun Chrestien, aussi Dieu luy donne l'heur à souhait, & presque comme il le desire, & selon sa bonne affection à l'auancement du Royaume de Dieu entre les estrangers, il n'y a si puissant Monarque qui luy puisse resister. Ses mœurs & façons de faire sont seueres & n'ayants rien qui soit effeminé, sa vie pleine de traux, sobre au possible, modeste en habitz, chiche de parole, & riche en effaits, secret en son conseil & soudain à l'execution, ce qui l'a rendu maistre, & seigneur presque de toute la grand mer Oceane.

Et si l'on veut aduiser les vices, & qu'on l'accuse d'auarice, & conuoitise : encore n'y a rien si extraordinaire en ceste nation qui ne puisse auoir couuerture puis que à si grands frais, elle à couru presque toute la ron-

*Gland seruoit de pain aux Lusitanien.*

*Vieillesse venerée entre les Lusitanien. Dances de Lusitanie.*

*Riche meuble des Lusitanien.*

*Punition des criminelz. Supplice des Parricides.*

*Zele des Portugais à la religion.*

*Mœurs presentes des Portugais.*

*Vices du Portugal.*

LIVRE TROISIEME

deur de la terre, & a descouvert ce que iamais les anciens n'auoyent at-  
taint par leur cognoissance.

*L'art du nauiga-  
ge illustre par les  
Portugais.*

Aussi si les Mathematiques furent onc illustrées en ce qui touche les di-  
mensions celestes, ce n'est rien au pris de ce que les Pilotes de Portugal  
nous en ont fait voir par experience, mariants la veuë à ce que les anciens  
en auoyent imaginé tant seulement. C'est d'eux que les Pilotes scauent  
la perfection du nauigage, l'usage de la Boussole, la pratique du Nord,  
& du Crusier, & la diuision des Rums des vents, choses non cogneuës  
au parauant par les plus experts des siecles passez.

*Commoditez a-  
meuës par les  
Portugais.*

Le laissè les pays conquis, les façons de vie d'une infinité de peuples non  
iamais ecrites, ny cogneuës, le grand aport des marchandises estranges,  
d'espicerie, drogues, or, argent & pierrerie: car tout cela ne seroit rien, si &  
cux, & les Espagnolz n'auoyent attiré à la foy Chrestienne des regions  
qui ont presque, voire plus d'estenduë que ne porte toute l'Europe. Le laissè  
dis-ic, tout ces discours, à cause que j'espere qu'au quatriesme liure de ceste  
histoire, nous en deduirons l'effect, parlans des mœurs des peuples qui ha-  
bitent en ce nouveau monde descouvert de nostre memoire. Reste à sca-  
uoir ce en quoy nous auons trauaillé à l'éclercissement des autres Prouin-  
ces, qui est l'origine & occasion du nom de chacune d'icelles: & d'autant  
que nous auons dit (apres Pline) que Lusitanie, a esté nommée de Lyse,  
vne des suiuanes de Liber pere, voyons aussi d'où est-ce que le nom de  
Portugal a pris sa source: veu que déz son premier regard il a ie ne scay  
quoy qui ressent son air & apellation de Gaule. Il ya des Chroniqueurs  
Espagnolz qui (peut estre) se hotoyant que les meilleures parties presque  
d'Espagne portassent le nom Gaulois, ont voulu courir le dé, afin que  
d'autres en eussent la gloire, mais ne pouuans gagner le ieu en la Celtibe-  
rie, ny país de loz Gallegos, que nous disons Gallice, ont tasché d'empor-  
ter le pris sur le nom de Portugal, disans qu'il prist ce nom de Galle Hosti-  
lian Empereur de Rome, à cause qu'il a quelque allusion avec le tiltre de  
port de Gal: Mais ceux qui parlent ainsi deuroyent auoir regardé premie-  
rement en quel temps ce Prince fut en Espagne, qui fut iamais, n'ayât re-  
gné que deux ans, & quelques quatre moys auant que estre massacré.

*Celtiberie des Cel-  
tes.  
Gallegos, des Gau-  
lois.  
Galle avec son  
fils Volusian re-  
gnoit l'ã de grace  
254.*

Depuis voir, depuis quand en ça est-ce que ce pays Lusitanien laissant  
son nom ancien prist celui du port des Gaulois: & lors on pourra affeu-  
rer la chose, & la donner pour toute certaine au lecteur.

*Depuis quel tẽps  
Lusitanie a perdu  
ce nom.*

Or n'y a-il histoire auant l'an de nostre Seigneur mille soixante six, ou  
d'auantage, qui eut iamais cogneuë ceste Prouince sous le nom autre que  
de Lusitanie, & n'en veux autres tesmoins que lesmesmes annalistes d'Es-  
paigne, par moy assez de fois alleguez cy dessus, & mesme celui qui a-  
meine le songe de Galle Hostilian, qui est François Taraphe Chanoine  
de Barcelone, homme au reste fort diligent & curieux en ce qui est de  
bon en l'histoire. Lequel en la vie d'Alphonse sixiesme du nom, & Roy  
de Leon chante tout au contraire, disant ainsi: Alphonse eut d'une sienne  
concubine Taresie bastarde, laquelle fut donnée en mariage à Henry  
Comte Lorrain, avec le dot d'une partie de Galatie qu'à present ont apel-  
lé Portugal, & d'où les Roys de Portugal ont pris origine.

*François Taraphe  
noré d'oubly en  
l'histoire.  
Taraphe à la vie  
d'Alphonse 6.*

*D'où est venu le  
nom de Portugal.*

Or fut ceste Prouince nommée ainsi, comme port des Gaulois, veu que les Gaulois nauigans en Espagne, donnerent le nom à la cité de Portugal bastie sur les bordz de l'Ocean, & à tout le Royaume, & mort que fut Henry, Alphôce son filz luy succeda, qui fut le premier qui porta tiltre de Roy de Portugal, & lequel osta Lisbonne d'entre les mains & puissance des Mores infidelles, & qui ayant vaincu cinq Roys en bataille, en memoire d'vne tant insigne victoire il laissa à ses successeurs les armoiries qu'encore ilz portent de cinq escussions ainsi que nous les voyons en leur monnoye. De mesme aduis est Alphôce de Carthagene Euesque de Burgos, & dit ce Lorrain auoir esté parent de l'Empereur, qui pour lors estoit Henry quatriesme du nom: adioustant que le beau pere dudit Henry osta la cité de Toledo aux Mores y remettant l'Archeuesque, & le siege ancien de Metropolitain d'Espagne, & feit que Burgos fut erigée en siege Episcopal. icy varient les historiens Espaignolz, non au fait, tous consentans que Henry Gaulois de nation, & accompagné d'vne bonne troupe de Gaulois vint en Espagne au secours contre les Mores, & que de leur abord Lusitanie, & le pais des Gallegos prindrent le nom de Portugal, & Gallegos, tant à cause de leur arriuee de ce costé de la mer, que pour auoir eu ceste terre pour le mariage de Tarsie fille naturelle du Roy Alphôce Mais la varieté gist en ce que & Taraphe, & l'Euesque de Burgos font ce Henry Conte de Lorraine, comme ainsi soit que iamais Lorraine ne fut erigé en Conté, mais ceste faulte ne seroit pas insupportable, à cause qu'ilz auoyent pris esgard au tiltre qu'il porta du pais Portugais, qui de son téps ne fut qu'un simple Conté, & souz son filz Duché, & à la fin Royaume. Mais de le dire Lorrain, cela ne peut estre receu veu que les Annalistes de Lorraine, ne cognoissent de ce temps aucun Prince de l'estoc Lorrain que Geoffroy le Barbu, & son successeur de mesme nom, & surnommé le Bossu, lequel mourant sans hoir, feit son heritier son neveu Godeffroy de Bouillon, filz du Conte de Boloigne. Aduisez donc si manquant la ligne masculinede Lorraine, ce Henry peut auoir esté seigneur dudit pais, & du sang mesme. Ioinct qu'un des Croniqueurs Espaignolz dit que ce Conte Henry estoit Bourguignon, & du costé de Bezançon, & parent de Raymond Conte de Tholouze, & toutesfois allié de l'Empereur, ainsi que les autres le font, & dient en leur recit & histoire. Mais tout cecy est ayse à vuidier & accorderons facilement les auteurs ensemble; veu qu'à la verité Henry estoit seigneur de Bezançon & proche parent, & de l'Empereur & des Ducz de Lorraine, & Conte de Tholouze: & quant au nom de Lorraine, n'y pouuons aller que par coniecture qu'il peut vsurpé comme pensant venir à la succession de Geoffroy le Bossu par la donation de l'Empereur qui refusoit d'approuer l'ordonnance testametaire du Bossu failant son heritier son neveu de Buillon: mais q̄ depuis s'en voyant frustré de l'esperance, & ledit Buillon inuesty du Duché Lorrain par l'Empereur, s'en alla en Espagne contre les Mores, où il donna commencement à cest illustre & Royal sang Portugais, qui est maintenant le lustre des Chrestiens, & celuy qui merite le tiltre, & de riche, & de grand conquereur, & ensemble caula que la Lusitanie perdant son ancien nom, prit celuy des

*Henry Lorrain  
selon aucuns.*

*Alphonse de  
Carth. l. Anace-  
phalose. ch. 75.*

*Varieté des histo-  
riens Espaignolz.*

*N'est possible que  
Henry fut Conte  
Lorrain & portu-  
guy.*

*Rodrigue Eues-  
que de Toledo. l. iij.  
ch. 21.  
Henry Conte de  
Bezançon.*

LIVRE TROISIEME

Gaulois, & s'appella Portugal souz laquelle appellation on la cognoit, & reuere à present par tous les coings de la terre.]

*Des pays Insulaires d'Angleterre, Escoffe, & Irlande, & plusieurs autres Isles, ensemble des mœurs & façons de vie des habitans d'icelles. Chap. 44.*

**A**ngleterre, que les hommes doctes appellent Bretagne, est vne insigne & renommée Isle de l'Ocean faire en forme triangulaire, & presque en figure semblable à la Sicile. Elle est de tous costez ceinte de la mer l'arroufant, & embrassant, sans estre aucunement iointe à terre ferme, ains du tout diuisée de nous : le tēps passé elle eust à nom Albion à cause de certains rochers blanchissans qui paroissoient de prime face à ceux qui la costoyoyent en radant sa coste. Les Troyens habiterent quelquefois en icelle, lequelz apres la ruine de leur cité admonestez par l'oracle de Pallas mōterēt sur mer, & prindrēt la route de ceste Isle en laquelle ilz eurent guerre contre les Geans qui sy tenoyent, & les vainquans les en chasserent, apres eu plusieurs combatz contr'eux, & obtenu de fort belles victoires.

[ Je m'estonne que les hommes qui se meslent d'escrire se laissent ainsi aller, que de croire sans autre preuue le premier qui se mesle de parler de l'antiquité à la volée, & qu'ilz ne feillèrent les anciens & bons auteurs pour bien esplucher les matieres, ains que les aualler sans mascher, & puis sentir vn grand degouſt ne pouuans les digerer sainement, ny les vomir pour leur relasche. Je parle ainsi à cause qu'il n'y a nation laquelle on ne tache de tirer des flammes & cendres, lōg temps à peries de Troye, ainsi qu'ont fait ceste grand Bretagne, & ancicée Albion, cōme ainsi soit qu'il n'y ayt auteur approuué qui en face mention quelconque. Je vous ay allegué en la Gaule l'autorité de Bede hōme Anglois, fidelle en ses narratiōs, & reputé comme chascun ſçait entre les plus excellés de son aage : lequel toutesfois ne recognoit rien, ny de Brute, ny des Troyens passez en l'Isle Albion, ains tesmoigne ladicte Isle auoir pris le nom de Bretagne des Bretons Armoriques de nostre Gaule. Je me suis encor aydē de Cesar en ses Commentaires, qui dit auoir entendu ces Insulaires auoir pris origine des peuples de Belge allans en course, & festās pleuz en la salubrité de l'air de l'Isle sy arrestèrent pour y cultiuer les terres. Ces deux grans & excellens hommes me suffiroient, n'estoit le reproche qu'on pourroit donner à Cesar de vouloir oster ceste gloire aux Bretons Insulaires d'estre parens des Romains, comme estans sortis tous de mesme souche, à ſçauoir de la race des Dardanides : & que Bede estant Anglois, & ennemy du nom des Brutiēs auroit celé la verité de leur histoire, ce que ia à Dieu ne plaise que homme de bon sens, estime de ce saint, & entier personnage. Laisant dōc & Bede & Cesar, il fault que ie m'aide de l'autorité de Gildas tres-ancien auteur, & de ces anciens Bretons Albionistes, homme saint, rōd en parole, & amy tour outre de la verité : Cestui-cy en vn liurēt qu'il a fait de la ruine Britannique faire par les Piſtes, Escoſſois, & Anglo-Saxōs, parle en ceste sorte de son Isle. Ceste cy d'vn frōt esleuē, & esprit superbe s'est reuoltée dēs le cōmencemēt qu'elle fut habitée, & cōtre Dieu, & contre les seig. ses cōcitoyēs, & cōtre les Roys d'outre-mer (par lequelz il entēd les

*Angleterre iadis grand Bretagne. Virgille l'appelle diuisée du monde. Bucol. Eglogue. 1*

*Ceste fable Troyē ne avec les prophetes de Merlin sont les songes de vn Geoffroy dit Artus qui a fait l'histoire des roys de la grand Bretagne.*

*Bede li. 1. cha. 1.*

*Cesar 5. de la guerre Gallig.*

*Gildas liu. de la ruine de Bretaig.*

Romains (puis l'appelle Bretagne fertile en Tyrás. Voyez qu'il la dit auoir esté habitée dès le comencemēt, sās q'il aye en memoire ce sās Troyé qu'il n'eust point mis en oubly si la chose eust esté receuē, & veritable. Et m'estōne de l'impudēce de ceux, qui veulēt asseurer ce qui est sās asseurāce veu q'les liures anciens de la Bretag. ne vindrēt iamais entre leurs mains, si nous croyōs ce veritable, & seure Bretō dilāt ainsi. Je diray ce q' mō país a souffert selō q' s'estēdra ma puillāce nō aidē des histoires du país, & memoires laissēes par les hōmes doctes, lesq'ls s'il y en eut onc, où ils ont esté bruslez par la rage des ennemys, ou trāsportez en terres estrāges par ceux qui par mer s'en sont fuyz pour se sauuer de tel orage : mais m'aideray du rapport que m'en ont fait ceux d'outre-mer, iāçoit que le recit ayant des interruptions frequentes ne peut estre sans obscurcissement, & faulte de lumiere. Voyez qu'il double si iamais il y eust histoire de leur pays escrite, & confesse franchemēt de l'ignorer: là où ces chāte-fables en bastissent à foison & inuentent des noms suiuant les licentieuses fictiōs des poētes. Et pour mieux monstrier l'impudente vanité de ces faux historiens, ils font les Bretons insulaires inuincibles, les Romains tournans le dos à tous propos & fuyans à vau de ronte: cōme ainsi soit que Gildas parlant rondement chāte bien tout au contraire, & voicy cōme il en parle: Estant raporté au Senat Romain cōme les insulaires Bretons festoyēt reuoltez, mit vn apareil de guerre sur mer, afin de se venger en toute diligence de ces Renards fins & cauteleux: mais à leur arriuēe, ils ne veirēt ny armēe nauale pour les cōbāttrē, ny aucun escadron sur les haures pour leur empeschē la descēte, ains en lieu de boucliers ils aperçoient le doz des fuyards, & le col des vaincus prest à receuoir avec trēblement le coup mortel, & lesquelz tendoyēt les mains afin qu'ō les liast pour les cōduire en seruitude: De sorte que ceste leur viltē & faiblesse seruiſt de Prouerbe aux natiōs & lointaines, & voisins, qui estoit tel, les Bretons ne sont ny vaillans en guerre, ny loyaux en tēps de Paix. Ce sont iusqu'icy les mots de Gildas q' j'ay recueilly de son propre œuvre de deux qu'il en a fait, l'vn desq'ls est celuy de la ruine Bretōne, & l'autre portāt ce tiltre: Aigre reproche & reprehēsiō de Gildas le saige, contre les ecclesiastiques de son tēps, lequel viuoit l'an de grace 580. Duq' Guillaume du Neuf-bourg gētilhōme anglois, qui estoit enuirō l'ā de nostre salut 1195. porte ce tesmoignage dès le comēcemēt & prefāce de son histoire: Ceste preuue de son integritē n'est pas de peu de cōsequēce, q' pour ne faillir à dire la verité, il ne pardōne point aux vices de ceux de sa natiō: & parlāt legeremēt des vertus des siēs, il se plaint à bō esciēt de leurs faultes & forfaits, n'ayāt point hōte de dire q' ses cōcitoyēs ne valoyent riē à la guerre, & si ne pouuoyēt viure en paix. Puis se moque de ces bastisseurs de cheualerie inuincible en la grand Bretag. des Arthus tout conquerās, & des propheties du sorcier Merlin, & autres telles resueries, qu'il faut mettre au ranc de Perseforest, Lancelot, Amadis, & autres telles narrations indignes d'estre misēs au tiltre de l'histoire. Et s'il estoit ainsi que iamais les Troyens eussent donnē attainte en ceste isle, sommes nous si despourueus de sens que les anciens, qui, plaignans leur desastre, les auoyent en telle recommandation, que de leur donner la gloire d'auoir basti la citē de Rome, & d'estre les cheſz du nom Padouan, &

*Liures bruslez  
par les Barbares  
en la grand Bre-  
tagne.*

*Historiē faidans  
des fables des Ro-  
mans.*

*Bretons insulaires  
cauteleux & con-  
ardz.*

*Prouerbe en Mo-  
querie des anciens  
Bretons.*

*Liures de Gildas  
quelz.  
Guillaume du  
Neufbourg. hist.  
Anglois.*

*Nul auteur fait  
mention que les  
Troyens ayent esté  
en l'isle Albion*

E  
tion on la cognoit, &  
plusieurs autres Isles, en-  
les. Chap. 44.  
doctes appellent Bre-  
mmée Isle de l'Ocean  
presque en figure sem-  
ous costez ceinte de la  
sans estre aucunement  
out diuisée de nous: le  
on à cause de certains  
à ceux qui la costoy-  
t quelquefois en icelle,  
r l'oracle de Pallas mō-  
aquelle ilz eurent guer-  
ans les en chasserent, &  
e fort belles victoires.  
d'escrite se laissent ainsi  
ui se mesle de parler de  
nciens & bons auteurs  
ler sans marcher, & puis  
ainement, ny les vomir  
a nation laquelle on ne  
à peries de Troye, ainsi  
ion, cōme ainsi soit qu'il  
elconque. Je vous ay alle-  
s, fidelle en ses narratiōs,  
ellēs de son aage: lequel  
s Troyens passez en l'Isle  
om de Bretagne des Bre-  
cor aydē de Cesar en ses  
ires auoir pris origine des  
en la salubritē de l'air de  
es deux grans & excellens  
on pourroit donner à Ce-  
sulaires d'estre parens des  
ouche, à sçauoir de la race  
& ennemy du nom des  
ue ia à Dieu ne plaist que  
personnage. Laisant doc-  
ritē de Gildas tres-ancien  
omme saint, rōd en parol-  
n vn liuret qu'il a fait de la  
& Anglo-Saxōs, parle en  
, & espāt superbe fest re-  
& cōtre Dieu, & contre les  
r (par lesquelz il entēd les

LIVRE TROISIEME

des terres de Venise, eussent oublié ce trait de louange pour ceste nation, que de dire qu'en pais si loingtain, & en vne isle si belle, ilz auoyent dressé leur Empire? & toutesfois n'y à aucú qui ne die avec Cesar, que les voisins de l'Isle soit les Gaulois, ou Iberes, sont ceux là qui en sont les habitateurs.] Mais long temps apres les Saxons peuple illustre de la Germanie chasserent & Troyens, & Bretons de ceste Isle souz la cõduite de la Royne Angle, & se partissans les champs, & terres du pais conquis, à fin que à jamais la memoire durast de ceste leur conqueste & victoire, ilz nommerent l'Isle Angleterre, du nom de la Dame qui estoit leur Dame & maistresse, iacoit que plusieurs estiment qu'elle ayt esté ainsi dite comme le coing, & Angle de nostre rond, & Hemisphere.

[Encore fault-il que ie m'arreste sur ce passage, & laissant la loy de traducteur, m'amuser à noter les faulces qui suruiennent. Nostre auteur, à ce que ie voy, ou refuse, ou fuyt les refuseurs, d'autant qu'il ne se lyst point que femme aucune ayt esté chef de l'entreprise de la conqueste faite par les Anglois de l'Isle Bretonne: laquelle ne prist jamais le nom, ny pour estre l'Angler du móde, ny de ceste Royne Angle suposée, ains du peuple Germanain nommé Anglo-Saxon, qui souz la conduite de Hengiste, & Horéfreres, vint à la sollicitation du Roy Vortigere en la grand Bretagne pour en chasser les Pictes, & Escossoys qui rauageoyét toute l'Isle. Ces Anglois ayans vaincu les Pictes, en lieu de se retirer, allichez de la fertillité du pais, sy arresterent, & faifans venir plus grandes forces, commencerent à maistiner & assuiettir ceux mesme qui les auoyent appellez a secours. Icy se feirét de grandes batailles, vne fois les naturelz du pays vainquás & d'autre estans vaincuz, comme bien descriuent les deux saintz hommes, par moy alleguez, Gildas, & Bede, lequel racõpte la victoire miraculeuse des Bretons, ayans en leur compaignée saint Germain Euesque d'Auxerre, & saint Loup digne Prelat de Troye en Champagne. Voyez si Angle conduisit les Saxons en Bretagne, & si l'Isle prend le nom de ceste femme: oyons encor parler vn auteur German, sur ce mesme propos, c'est Albert Krantz en l'histoire de Dannemarch, sattaquant à Saxon Grammairien, & vse de ce langage. Dan, (comme dit Saxon) & Angul, desquelz le Royaume de Dannemarch à pris origine, eurét Humble pour pere, & furent non seulement les cheffz & source de nostre nation, ains encor les Roys, & Princes du peuple, sans que toutesfois ilz printsent le tiltre ny de Roys, ny de Gouverneurs, d'entre eux Angul qui est le premier qui donna le nom à la nation Angloise, fut si soigneux de sa gloire, qu'il voulut que sa Prouince & heritage fut nomé Anglie de son nom. Krantz en ce lieu pense que Saxon die qu'Angul aye nommé l'Angleterre, & pource il l'arraisonne, & montre la faulte que ce seroit en la suppuration du temps: bien luy confesse que le costé de Dannemarch dit Iutie, fut nommé Angle, comme encor il en porte le nom, & que les Angloys sortis de celle Prouince se ioignans aux Saxons, coururent l'Isle Bretonne, & l'ayans conquise à longues années la nommerent Angleterre: & voila quant à la verité du nom d'icelle.] Ceste Isle est opposée vers le Septentrion, & à la France, & à l'Espaigne, & contient de circuit enuiron

950000.

*Tacite en la vie d'Agricole.*

*Angle Royne. Angleterre dite coime Angles du monde.*

*Ces freres vindrēt en la grand Bretagne, l'an de grace. 449.*

*SS. Germain & Loup, en la grand Bretaig. coire les Pelasgiens. Bede li. 1. ch. 20.*

*Albert Krantz hist. danoyse. li. 1. ch. 2.*

*Saxon Gramm. li. 1. hist. danoyse.*

*D'où sont sortis les Angloys.*

*Circuit d'Angle terre.*

950000. p. 15, ayant son plus long iour de dixsept heures, & durant l'Esté iouissent d'une nuit fort clere & lumineuse. Les Angloys sont beaux de visage, ayans les yeux azurez, & la proportion du corps & lineaments gentils, & de fort belle taille, & haute stature, & tels que saint Gregoire surnommé le grand, voyant à Rome quelques enfans Anglois, & s'enquerant de quel pays ils estoient, dict: & veritablement à bon droict sont ils nommez Anglois, car ils ont la face Anglique, & par ainsi il leur fault departir & administrer la viande qui les conduise au chemin de la vie eternelle, & deslors il y enuoya Augustin moyne de saint Benoist, avec plusieurs autres, afin de prescher la parole de Dieu, & conuertir ce peuple idolatre à la foy de nostre seigneur, & à la cognoissance de son saint Eua-gile. Les Angloys ne s'effroyent iamais de peur en guerre, & sont tresbons archers: leurs femmes sont tresblanches, & d'une grande & insigne beauté. Le peuple y est fort inciuil & malplaisant, & qui n'ayme point les estrangers, là où la noblesse est courtoise & affable, & qui inuite debonnairement les suruenans, les menât à la tauerne pour banqueter, d'aurant que ce n'est point vilain en ce pays là, voire ny deffendu d'y conduire les femmes, pourueu que ce soit sans aucune vilennie ny desbauche. Ce peuple est impatient en guerre ne pouuant attédre, ains combat dès que voit l'ennemy deuant soy, & ne gaste guere iamais les terres, n'y donne le degalt aux champs, ains s'attend à la seule ruine des homes, s'attendant à la iouissance des terres apres la deffaitte de son adversaire. Et d'aurant que leur pays est fertile, & sur tout en pasturage, il y a plus de pasteurs que de laboureurs, de sorte que la plus grande & meilleure partie de tout le pais est employé pour les troupeaux, & pour la sauuagine, tellement qu'on ne voit qu'parcs tous clos de muraille, pour le pissetemps de la noblesse adonnée sur tout autre à la uenerie, & laquelle ne se tient point es villes, ains suyuant la coustume ancienne, leurs maisons & chasteaux sont aux châps près des riuieres & forests, tant pour le plaisir de la chasse, que pour euitter la fureur des vents ausquels ceste isle est fort suiette. Ceste prouinee est la premiere (si l'on croist la legende chantée en Angleterre de Ioseph d'Arimathie, & la cōqueste du sang grial des cheualiers de la table ronde) d'entre toutes les regions Occidentales qui a receu la pieré & persuasion du Christianisme: abondante en laines, bons draps & fins, & bestail de toutes sortes. En toute ceste isle ne se trouue pas vn loup, & qui est le plus à grand merueille, y en menant vn, il n'y scauroit viure, qui est cause que les troupeaux y paissent & sans crainte, & sans auoir besoing ny de chien ny de gouverneur, si ce n'est pour le danger des larrons. L'Angleterre est encor riche, & abondante en metaux, ayant de l'or, argent, plomb, & estain, cuyure & des perles: & la pierre Gagate, laquelle brulle en l'eau, & ne s'estaint que avec l'huile. La terre Angloise ne produit point de vin, quoy qu'elle nourrisse quelques vignes, qui bourgeonnét, flourissent, & monstrent leur fruit lequel ne peut paruenir à sa maturité: mais pour ce default ils l'aident de la ceruoise, & les vins estrangers qui seruent à leur eschauffer les testes, & sur tout les vins Gascons que tous les ans ils vont charger à Bordeaux & lieux circonuoisins, ains que souuent i'ay veu, & en chargent grand nom-

Ooo

*Anglois beaux de visage, & bien faict de corps.*

*Saint Gregoire appelle les Anglois angliques.*

*Bede lin. 2. chap. 1.*

*Augustin moyne enuoyé en Angl. Bede lin. 1. ch. 23.*

*Polydore Virg. lin. 4. hij. Angl.*

*Mœurs des Anglois à present.*

*Polyd. Virg. li. 1.*

*Angl. pasteurs.*

*Abondance de sauuagine en Angleterre.*

*Gildas la confesse des premieres sans parler de Ioseph d'Arimathie.*

*Nul loup en Angleterre.*

*Metaux qui se trouuent en Angleterre.*

*Baïsson des Angl.*

ME

ge pour ceste nation, belle, ilz auoyent dref- avec Cesar, que les voi- qui en sont les habita- illustre de la Germanie z la cōduite de la Roy- pais conquis, à fin que à & victoire, ilz nomme- toit leur Dame & mai- sté ainsi ditte comme le

& laissant la loy de tra- nent. Nostre auteur, à ce qu'il ne se lyst point que conqueste faite par les is le nom, ny pour estre osée, ains du peuple Ger- de Hengiste, & Horfe la grand Bretagne pour toute l'Isle. Ces Anglois ez de la fertillité du pais, es, commencerent à ma- ppellez a secours. Icy se du pays vainquas & d'au- deux saintz hommes, par a victoire miraculeuse des main Euesque d'Auxerre, paigne. Voyez si Angle tend le nom de ceste fem- e mesme propos, c'est Al- quant à Saxon Grammai- on) & Angul, desquelz le Humble pour pere, & fu- re nation, ains encor les fois ilz prinssent le tiltre ux Angul qui est le pre- ut si loigneux de sa gloi- omé Anglie de son nom. al aye nommé l'Angleter- que ce seroit en la suppu- de Dannemarch dit Iutie, e nom, & que les Angloys s, coururent l'Isle Breton-ommerent Angleterre: & l'Isle est opposée vers le Se- ontient de circuit enuiron

950000.

LIVRE TROISIÈME

les Pictes ayant les cheveux artificiellement azurez, ce que ie ne veuz ny asseurer ny regetter puis que la chose à si grand verisimilitude, & qu'il appert que c'est de Scythie que ces peuples partirent pour envahir les Isles septentrionales. De ces peuples Claudiâ parle en ceste maniere en la personne de la grand Bretagne:

*Claudiâ l'histoire de Scythie*

*Tu fais que plus ne crains, de frayeur fremissant,  
Les harnois furieux de l'Escofois puissant:  
Que le Picte guerrier ne fait pallir ma face  
Et mes membres trembler, que mon sang plus ne gluce:  
Et que plus ie ne suis pres les bordz de la mer  
Pour veoir si le Saxon se verray arrimer.*

*Daucalidonicque  
incogne aux Ro  
Romains.*

Les Pictes furent les premiers qui arrestèrent leurs pas en la Calidonic non iamais cogneuë, ny surmontée par les Romains, les Escofois ce pendant se tenans en l'isle d'Irlande: mais comme les Pictes fussent sans femmes & cogneussent que si long temps ilz demouroient destituez de telle cōpaignée ilz estoient taillez de veoir la fin de leur nom & race, tascherent de s'allier avec les Bretôs lequelz refusèrent ceste alliance mais à la fin le refus leur fut cherement vendu, ceux cy se vëgeans de telle iniure. Ilz s'adressèrent aux Escofois, qui leur accorderent touz telle condition, que si leur Roy venoit à mourir sans hoir la fille plus proche du sang emporteroit l'heritage & la courône. Les Escofois sôt de grâde stature, sains presque tousiours, & ausquels l'esprit ne default point, qui est cause qu'ilz vivent fort loguement, iacoit que la plus part du temps ilz ne mangent que du poisson, d'autât que le pais est si exposé à froidure, & leur terre si mofondue, qu'à grand peine les grains y peuuent croistre, & qu'on y voye presque vu seul arbre, & par ainsi sont cōtraints faire feu de certaine pierre en laquelle le pays abonde, nature ayant pourueu à ce default par l'abondance d'une autre chose qui le recompence.

*Polydore virg.  
liv. 2. hist. Ang  
gloise.*

*Alliance des Pi  
cles Escofois, &  
sonz qu'elle condi  
tion.*

*Temperature des  
Escofois.*

*Sterilité d'Escoffe*

*Vice des Escofois.*

*Escofois se disint  
tous génilhōmes.*

*Pape Pie en sa  
Geographie.  
Aumosnes quel  
la en Escoffe.*

Tous les Escofois se tenâs aux Isles voisines parlēt l'anciē langage Hibernien, ce qui mōstre assez que leur origine est de l'isle d'Irlande apres qu'ilz furent partis de leurs ancien pais de Scythie, & voila quāt à leur origine. Ce peuple est enuieux de son naturel, hautain & superbe, & mesprisant tout le reste des hōmes: ils font parade de leur noblessē, & en sont si friants du nom, que les pauvres & de bas lieux sont si outreuidez que de se vanter d'estre sortis du sang des grands, & de la race royale. Ils sont par ce moyen adonnez à mensonge, & ne suyuent point la paix cōme le reste des Anglois & insulaires de celle grand' & superbe isle. Pie 2. souverain euesque escrivit que les iours d'hiuer en quelque saison que ce soit, ou qlque temps qu'il face, ne durēt guere plus hault que de trois heures. Encor dict il y avoir obserué comme chose qui luy donoit estōnemēt, c'est que ceux qui donnoient l'aumosne aux caymās & gueux se tenans aux portes des Eglises pour demander pour Dieu, c'estoit des pierres qu'il leur faisoient largesse avec lesquelles ilz peussent sechauffer, veu que comme j'ay dit, ce pais est desnué d'arbres, mais en lieu il à de ces pierres, lesquelles ou sont sulphurées, ou d'une matiere grasse & huileuse. Dict encor

ledit Pape Pie, qu'il auoit cherché par toute celle isle cest arbre qu'on luy auoit dit entendre si merueilleux que les feuilles d'iceluy cheans d'uns fleuues qui luy estoient, aussi tost qu'ils estoient en l'eau estoient couuertes en oiseaux: mais ayant déclaré à quelcun son desir on luy fait entendre que cela aduenoit en l'vne des Oreades. [ Les Escossois sont diuiciz en ciuils, & furent des vns des plus gracieux que les autres, qui presque sont bestiaux quoy que Chrestiens, & fort vaillans en guerre, comme ceux qui n'ont crainte ny apprehension queleconque de la mort. Dequelz oyons ce que S. Hierosime en dit: Que diray-je des autres nations? veu que moy estât en allez ieune aage, & nō presque encor fort d'efance, ie vey des Escossois en Gaule, qui est vne nation demourât en la grand Bretagne, qui mangeoyent la chair des hommes: & iagoit qu'ilz trouuent par les boys des troupeaux & hiras pour s'en repaistre, si est-ce qu'ilz sont coustumiers de se prendre aux fesses des bergers & mamelles des femmes, lesquelles ils arrachent & coupent, & leur seruent de la viande la plus delicieuse que ils ayent à leur goust & appetit. A quoy accorde S. Iean Chrysostome, disant qu'au parauant en la grand Bretagne on souloit se repaistre & rassasier de la chair humaine: mais à present (dit-il) ilz se contentent & emplissent leur ame d'abstinence.] Ayant presque descript les mœurs Escossoises, & voulant imposer silence à mon discours, il m'est tombé en main vn auteur digne certes d'estre leu, rant pour sa rondeur & integrité, que pour le sçauoir qui est en luy, & la naïueté de son dire, à sçauoir Hector Boëce excellent historien & diliger recercheur des choses aduenues en sa nation, lequel parlant des mœurs des Escossois anciens ayans receu la foy Chrestienne, en parle en ceste maniere. Noz ancestres iadis embrassans toute espece de vertu encor caressoyent ilz sur tout la mere des autres qui est attrempance se monstrans sobres au dormir, manger, & boire, & viuans sobrement des choses qui leur estoient offerres par la nature. Aussi lors tout grain leur seruoit à faire du pain, sans qu'il fallust tant fasser la farine qui est cause de la perte & aneantissement de la plus grand force du grain, & nourriture: & viuoyent de chair prenans vn singulier plaisir à la chasse, & leur principal manger estoit, & la sauuagine, & la chair de bœuf, mais cōtre la façon de faire des autres nations: entât qu'ilz se nourrissent de veaux ou les chastrent pour s'en seruir au labourage: Mais les vaches ils les mangeoyent lors qu'elles estoient pleines, à cause que pour lors elles sont plus grasses, & quelquesfois le poisson leur seruoit de pasture. Vn tēps fut que prenans vn simple desicuner, & ce fort legerement ils se passoyent iusque au souper de remplir leur ventre: mais le soir ils faisoient bonne chere, sans qu'on seruit plus que d'vn mets au repas: & voulans se resiouyr ilz beuuoyent celle boisson qu'ils nomment eau viue composée, nō de drogues portées de pays estrange, mais d'herbes prises en leur iardin, du Thin c'est à sçauoir mente, aniz & semblables plantes souët flairantes, bonnes au goust, & qui plaisoyent à les odorier, qu'ils distilloyēt ainsi qu'ecore on obserue: sans aussi du breuuage cōmū de la ceruoise, mais estans en guerre la belle eau pure leur seruoit de boisson, portans tout autant de farine chacun qu'il voyoit luy suffire pour passer sa iournée. Ils mangeoyent la

Ooo iij

*Arbre merueilleux  
deuant le passage  
de Babylone.*

*Sauages en Escosse  
qui ne font  
S. Hierosime en  
2. contre Iouma.*

*Escossois Antropophages.*

*Chrysostome au  
sermon de la Pâ-  
scoite.*

*Hector Boëce his-  
toire Escossoise  
en la 2. resuce.*

*Viue ancien des  
Escossois.*

*Boisson des Es-  
cosses.*

ce que ie ne veuz  
similitude, & qu'il ap-  
pour enualir les Isles  
cette maniere en la per-

lance:

eurs pas en la Calidonie  
ains, les Escossois ce pen-  
Pictes fussent sans fem-  
royent destituez de tel-  
leur nom & race, tafche-  
cette alliance mais à la fin  
ans de telle iniure. Ilz l'a-  
uz telle condition, que si  
proche du sang emporte-  
grande stature, sains pres-  
int, qui est cause qu'ilz vi-  
emps ilz ne mangent que  
dure, & leur terre si mor-  
croistre, & qu'on y voye  
faire feu de certaine pier-  
urueu à ce default par l'a-

parlēt l'ancien langage Hi-  
de l'isle d'Irlande apres  
ic, & voila quāt à leur ori-  
rain & superbe, & mespri-  
eur noblesse, & en sont si  
ont si outreuidez que de  
la race royale. Ils sont par  
point la paix cōme le reste  
erbe isle. Pie 2. souuerain  
raison que ce soit, ou qlque  
de trois heures. Encor dict  
estōnemēt, c'est que ceux  
tenans aux portes des Es-  
pierres qu'il leur faisoient  
veu que comme i'ay dit,  
de ces pierres, lesquelles  
& huileuse. Dict encor

LIVRE TROISIEME

chair à demy cuitre, comme l'estimans plus sauoureuse, & mieux retenant sa substance, & du poisson seché au soleil, ils ne trouuoyét autre cas pour se sustenter & repaistre. Durant la paix ils ne viuoyent point en delices & oisueté, ains l'exerçoyét à la chasse, à la lutte, & exercices militaires, allans tousiours nuë teste, & le poil coupé sauf que sur le front ils laissoyent (à la façon ancienne des Espaignols) vn toupet de poil: & ainsi se faisoient souuét tondre, on ne voioyt iamais aucun chaunc en Escosse: d'aller pied nuds ou avec des souliers esquels l'eau entroit, ce fut leur coustume, voire fut ce au milieu de l'hyuer, afin que & pieds & teste endurcis au froid & au chault, fussent plus prompts à souffrir les incommoditez de toutes les saisons de l'année. Leurs bas de chausse ne passoyent point les genoux, & le hault estoit de lin, ou chanure, leurs manteaux en esté d'un drap subtil, & l'hyuer de laine grossiere double & faite selon la forme du corps.

Leur giste estoit à terre, ou sur vn banc avec vne paillasse. Les enfans n'estoyent nourris d'autre lait que de leurs meres: & si quelcune donnoit le sien à nourrice, ce n'estoit sans encourir soupçon d'adultere, comme ayât faulte de lait pour occasion de sa lubricité. Se voyans surmôtez en bataille la course leur seruoit de garant, se sauuans aux montaignes, & gardans ce pendant vn desir continuél de se venger de la honte & iniure receuë: & ne cessoyent de se tourmenter iusqu'à tant qu'ils auoyent laué ceste tache de fuite par l'effusion du sang de leurs ennemys. Les gentilzhommes perillans en quelque bataille, leurs suiets & seruiteurs se hazardoyent ou de le sauuer du milieu des escadrons ennemys, ou de finir avec luy leur vie. Sur le tombeau de la noblesse on plantoit tout aurant d'obelisques, comme sous leur charge on auoit occis d'ennemys au combat.

Celuy qui voyageant pour le fait de la guerre, ou estant au camp estoit trouué sans fusil, ou n'ayant l'espée au costé, ou à la main, estoit foucté par grand ignominie: & en ce temps là ilz estoyent armez à la legere, ayans quelques corselets de fer, mais la plus part de cuir bouilly pour leur deffence, l'arc, la lance & l'espée. Laquelle si quelque soldat engageoit il estoit cassé, & chassé de la compagnie comme poltron: & la meisme peine estoit ordonnée pour les pariures: Mais celuy qui sans congé s'en alloit du camp, & laissoit sa bende esmeu de crainte, il estoit permis au premier qui le rencontroit de le faire mourir, & ses biens estoyent confiscuez. Voire pour lors les femmes estoyent enrôlées pour aller en guerre pourueu que elles ne fussent enceintes, ny trop chargées d'age. Sortans pour aller combattre ilz tuoyent la premiere beste rencontrée, & arroulans la pointe de leur espée au sang, en goustoyent esperans que ceste ceremonie leur seruoit de presage pour la victoire.

Ilz aymoyét tous la simplicité, & estoyent ronds & sans fiction quelconque en leurs actions. S'il y auoit aucun touché du hault mal, ou insensé, ou atteint de pareilles maladies, ils le faisoient chastrer, afin que ceste infection ne demourast en leur race: les femmes qui souffroyent tel mal, ou estoyent ladresses, on les chassoit loing de toute cōpaignie d'hommes, & si quelcune venoit à conceuoir, on l'enterroit toute viue avec son fruit au ventre. On sumergeoit en l'eau ceux qui estoyét par trop adonnez à boire

*Escossois condus,  
& allans pieds  
nuds, & teste des-  
couuerte.*

*Abillement des  
anciens Escossois.*

*Nulle nourrice  
que les propres  
meres.*

*Escossois vindica-  
tifs.*

*Loyauté des Es-  
cossois vers leurs  
Seigneurs.*

*Loix militaires  
des Escossois.*

*Femmes allans en  
guerre en Escosse.*

*Ceremonie Escos-  
soise allans en  
guerre.*

*Epileptiques, &  
maniacles cha-  
strez en Escosse.*

*Cruel supplice.  
Loy gentille contre  
les yuroignes.*

se, & mieux retenant  
 uoyét autre cas pour  
 point en delices &  
 ces militaires, allans  
 ont ils lailloyent (à la  
 & ainsi se faisoient sou-  
 ble: d'aller pied nuds  
 coutume, voire fut ce  
 durcis au froid & au  
 litez de toutes les sai-  
 point les genoux, & le  
 té d'un drap subtil, &  
 rme du corps.  
 llasse. Les enfans n'e-  
 i quelcune donnoit le  
 adultere, comme ayât  
 ns surmôtez en batail-  
 ontaignes, & gardans  
 onte & iniure receuë:  
 auoyent laué ceste ta-  
 s. Les gentils hommes  
 urs se hazardoyent ou  
 u de finir avec luy leur  
 tout autant d'obelis-  
 nemys au combat.

estant au camp estoit  
 la main, estoit fouetté  
 vent armez à la legere,  
 e cuir bouilly pour leur  
 que soldat engageoit il  
 tron: & la meime pei-  
 qui sans congé s'en al-  
 il estoit permis au pre-  
 biens estoient confis-  
 ées pour aller en guerre  
 margées d'age. Sortans  
 e rencontrée, & arrou-  
 t esperans que ceste ce-

& sans fiction quelcon-  
 u hault mal, ou insensé,  
 strer, affin que ceste in-  
 souffroyent tel mal, ou  
 ôpaignie d'hommes, &  
 te viue avec son fruit au  
 ar trop adonnez à boire

& manger, affin que par telz monstres le país ne fut deshonoré & que ces  
 goulus ne seruissent de mauvais exemple. Ilz vloyent des disciplines Egy-  
 ptiennes, & des lettres sacres, & figures d'Animaux, côme encore en sont  
 les epitaphes anciens. Et encore les rustiques pratiquent les caracteres de  
 leurs ancestres & mesme en ce qui concerne la guerison & santé de leur  
 corps, qui est cause que aucuns ont pensé qu'ils ont pris origine d'Egypte.

A present encor ilz vlent de vaisseaux faits d'osier, & reueltus de cuir que  
 ils portent & raportent sur leurs espaules allans à la pecherie. Ce grand  
 personnage ayant loué la simplicité de ses maieurs, se plaint de la corrup-  
 tion de nostre siecle, & degast de la sobrieté passée, ayant souffert chan-  
 gement de sa seuerité aussi bien l'Escoffe, que le reste des nations de l'Eu-  
 rope. Et feray fin avec ce mot, q̄ tout ainsi que l'Angleterre n'a autre loy  
 que les coutumes & statuts municipaux, l'Escoffe au contraire iuge selon  
 l'equité du droit escrit: & estât plus droituriere en ses iugemēs que sa voi-  
 sine, aussi la surmonte elle en gaillardise, & adresse de ses habitans, qui par  
 tant de siecles ont tenu teste aux conuouitiēs des Roys de la grand Bretai-  
 gne.]

Hibernie, à present l'Irlande, est vne isle posée entre le Septentriō, &  
 le ponant moindre de moitié que la grand Bretagne, de laquelle elle est  
 assez voisine, & ainsi nommée à cause de l'hyuer qui y regne plus que pas  
 vne autre saison de l'année, & la cité principale de laquelle est nommée  
 Denillin. Elle est si abondante en pasturage & herbages pour la nourritu-  
 re des bestes, que si durât l'esté ou ne challoit les troupeaux hors de leurs  
 pablis, ilz seroyent en danger d'y creuer pour sy estre trop remplis & en-  
 greiszez. Le pays d'Irlande ne nourrit aucune beste nuisible, non pas  
 vne araigne ou grenouille, si mesme on y en portois d'ailleur, veu que toute  
 chose venimeuse ayant touché la seule poussiere, & terre Irlandoise, ne  
 fault tout soudain de mourir. Il n'y a aucune mouche à miel, ains qui pis  
 est (comme dit Solin) si on porte de la terre d'Irlande en vn autre pays,

ou des petites pierres, & que on les gette parmy les essoins & troupes  
 des auertes, elles ne faudront de s'en aller & quitter leurs ruches.

Le ciel y est attempé & salubre, & le terroir fort fertile, mais le peuple si  
 cruel que merueille, inciuil, & sans aucune gracieuseté à l'endroit des e-  
 strangers. Iadis ayant occis quelcun de leurs aduersaires ilz en humoyent  
 le sang, & puis s'en souilloient & paignoient la face: & auoyent en mes-  
 me esgard l'iniuste que ce qui est equitable, ne se soucians s'ils faisoient  
 iniure ou plaisir à ceux qui les accostoyent: qui est cause que Strabon les  
 nomme, & grandz mangeurs, & Antropophages, & qu'ilz estimoyent  
 grand vertu, & ciuilité de manger leurs propres parens estans decedez:  
 acointans leurs femmes en public sans honte aucune, & ne respectans  
 ny mere, ny sœur, ains s'accouloyent à la premiere rencontrée.

Quand quelcune enfantoit si c'estoit vn masse, la premiere mangeaille  
 que elle luy vouloit donner, elle la mettoit sur le glaiue de son mary, &  
 avec la pointe elle la faisoit tout bellement couler en la bouche de l'en-  
 fançon le vouant, & priant pour luy les Dieux presidears aux armées, tout  
 ainsi comme si desia l'enfant estoit prest à mourir le glaiue au poing, &  
 parmy les fureurs de quelque bataille.

*Escoffes & enfans  
 de lettres Hiero-  
 gliphiques.*

*Barques d'osier  
 en Escoffe.*

*Prot. lib. 2. ch. 2.  
 tabl. 1. d'Europe.  
 Irlande moindre  
 que l'Angl. Ce-  
 sar 5. des coment.  
 Nulle beste nuisi-  
 ble en Irlande. So-  
 lin ch. 25.*

*Mouches à miel  
 ne viennent en Ir-  
 lande.*

*Irlandoys Bar-  
 bares.*

*Irlandoys goulus  
 & Antropophages.  
 Strabon 4.*

*Tout cecy est de  
 Solin.*

LIVRE TROISIÈME

*Irlandois se plai-  
sans aux armes.*

*Vie des Irlandois.*

*Mer d'Irlande  
perilleuse.*

*Largeur du Canal  
d'entre l'Irlande  
et l'Angleterre.*

*S. Patrice convertit  
les Irlandois.*

*Trou fabuleux  
de S. Patrice.*

*Iuuenal. Satyr. 2.*

Ceux qui vouloyent se môstrer les plus gentils, ornôvêt, & embellissoyêt les pomeaux, & poignées de leurs espèces, de dents des bestes & de bestes de mer, à cause que leur blancheur surmonte celle de l'ivoire: aussi tout l'honneur, & gloire des hommes de ce pays ne cōsistoit que aux armes, ny leur plaisir que à les tenir nettement, & sans rouillure, ou saleté quelconque, Ceux qui se tiennent aux montaignes viuêt de chair, lait & fruitages, plus adônez à la chaille & à passer leur temps, qu'à soucy aucun du labourage. La mer qui separe ceste isle d'avec l'Angleterre est toujours tourmentée de vagues, & sans repos tout le long de l'année, si ce n'est quelques iours durant l'esté qui rendent le canal quelque peu aisé à y naviguer. Les Irlandois allans sur mer vsoyent iadis de petits esquifs & barqueroltes faites d'osier, mais couverts de toutes parts de cuirs de Buffles: & tant qu'ilz estoient sur les ondes & en course, ils n'auoyent garde de manger chose quelconque. Et disent ceux qui ont la vraye cognoissance du pays que la mer y est large de l'un port à l'autre, à sçauoir Anglois & Irlandois, d'environ six mille pas. [Ceste isle n'est plus si barbare que iadis, & des premieres Chrestiennes de l'Ocean, où S. Patrice flourishoit en sainteté de vie, adoucissant les mœurs de ce peuple farouche & lequel les conuertist à la foy de Iesuchrist. On monstre encor ce trou fabuleux, nommé de S. Patrice par lequel ils croyoient qu'on descêdoit aux enfers, & que ceux qui en reuenoyent, estonnez de ce qu'ils auoyent veu ne rioyent onques plus de leur vie: mais laissons ces resueries aux vieilles & petits enfans. Les anciens ont cogneu ceste isle, sous le nom d'Inuerne: comme dans Iuuenal en ses Satyres.

*Or nous auons radé les haures areneux  
D'Inuerne, aussi les bords des Orcades, nagueres  
Prises de nos soldats, & escadres guerrieres:  
Les Bretons qui de nuit n'ont rien de tenebreux.*

Et Claudian luy donne vn nom semblable parlât du Consulat de l'Empereur Honorie, disant ainsi:

*Du sang Saxon on voit les Orcades baignées  
Et des Pictes occis les arenes mouillées  
De Thule la lointaine: & les corps à monceaux  
Des Escossois occis, & nageans sur les eaux  
L'Inuerne va plourant l'Inuerne glaciale  
Et toujours ressentant la gelce hyuernale.*

*Claudian sur le  
4. Consulat d'Honorie.*

*Bede li. 1. ch. 1. de  
l'hist. Angloise.*

Auant que laisser ce pays Irlandois, encor diray ie ce mot que Bede qui estoit (comme dit est) Anglois, & sçauoit que vault l'Angleterre & l'Irlande de semble contrairier à Solin, quand il dit. Irlande est riche en lait, & miel, & n'est point sans vignes, abondante en oiseaux & pescherie, & insigne pour le plaisir de la chasse, à cause des cerfs esquelz elle formille & abonde. Si elle est riche en miel, sensuit qu'il y a des abeilles en grand quantité, & parainsi la terre Irlandoise n'est point dangereuse à ces mielleuses bestes, quant aux animaux nuisibles il tient le mesme que Solin, disant au mesme passage & chapitre: Les serpens dès que sentent l'air d'Irlande, ne faillent de mourir: voire auons nous veu d'aucuns estans mordus d'un serpent,

serpent, que on prenoit soudain des rasures de liure portées d'Irlande & icelle terre, & gresse du liure mise dans vn verre d'eau, déz que le patient l'eut auallée, tout aussi tost l'enflure qui l'auoit faisi pour le venin diminua & passa, & peu de temps apres il se veit allegé de sa maladie. Aussi, dit-il, q̄ l'air y est beaucoup plus sain, temperé & serain qu'en Angleterre. Les habitans sy vestent de peaux, & portent des chemises iaunissantes, & safranées, comme aussi font les sauages d'Escoffe, lesquels (ainsi que dit est) font venus d'Irlande : & sont les Irlandoys suiertz au Roy d'Angleterre, quoy qu'ils ayent des Ducs, qui és recoings de l'isle tiennent fort, & à peine veulent ilz prester ceste obeissance.]

*Vestement des Irlandoys.*

*De diuerses isles de la mer, & mœurs des peuples y habitans. Chapitre 46.*



Les habitans de l'isle Syllure, que Solin fait voisine de la grand Bretagne, gardoyent encor de son aage, leur ancienne façon de faire: d'autant qu'ils ne veulent frequenter les foires, ny vsfer de monnoye quelconque, ains vsent d'échange & permutation d'une chose à aultre selon qu'ils en auoyent necessité, car d'icelle ilz mesuroyent les denrées & non par le

*Solin chap. 25. Isle Syllure.*

pris d'autrui. Ils estoient deuotieux & portans honneur & reuerence à leurs dieux, estans adonnez hommes & femmes à la science de deuination & forceclerie. Les Insulaires se tenans aux isles nommées Ebudes, qui sont cinq en nombre n'auoyent aucune cognoissance de fruitz & semences, viuans seulement de lait & pescherie dequoy ils auoyét à foison. Sur toutes ces cinq isles vn roy commandoit, entant qu'il n'y a que bien peu d'espace de l'une à l'autre: & ce roy n'auoit rien qui luy fut propre, tout estât de la communauté qui fournissoit pour l'entretienement de son train & famille, & failloit que le Roy fut aussi suiuet aux loix que le plus simple d'entre le peuple. Et affin que l'auarice ne luy peruertist le sens, il aprenoit la iustice avec la pauvreté, n'ayant rien à luy, & nourry aux despens du public. Il ne luy estoit permis se marier & d'auoir femme qui luy fut propre, ains ayât desir d'en acointer quelque vne, il auoit ceste liberté d'échanger toutes les fois & l'attaquer à celle que bon luy sembloit de ses suiucts: & par ce moyen il estoit hors d'esperance de lignée pour luy succeder.

*Siluriens deuins & forceiers.*

Thylé est la dernière des isles géantes autour de la grand Bretagne, que ceux de nostre temps appellent Island & en laquelle durant le solstice d'esté, & le soleil passant par le signe du Cancer, il n'y a aucune aparence de nuit, nomplus que le iour n'y paroît point durant le solstice hyuernal, & le soleil courant par le Capricorne: [de laquelle Strabon se confesse n'auoir aucune cognoissance: & Mele en parle en ceste sorte. Thilé est opposée aux Belges, fort chantée par les vers tant des Grecz que des nostres, en icelle d'autant que le soleil est lointain, prest à s'abconfer se leue, les nuits y sont fort courtes, mais obscures l'hiuer, & l'esté treslumineuses. Elle est (comme j'ay dit) ores nommée Island & sur la mer glaciale, ex-

*Subiection du roy des Ebudes.*

*Miserable condition du Roy des Ebudes.*

*Thilé isle sous le Pole arctique.*

*Strabon. 4. Pomponie Mole liur. 3.*

*De ceste isle. voy Plin. li. 4. cha. 16. & Ptol. li. 2. ch. 3. tabl. 1. d'Eu rope.*

LIVRE TROISIÈME

*Naitz semistres en l'isle de Thulé.* posée & du tout mise sous l'Artique, ayant plusieurs moys de l'an sans y voir vne goutte qu'à la chandelle, ainsi que en aduient en aucuns endroits de Liunie, & en l'isle de Scandinuie vers les Biarmiens, & Lappons, ainsi que l'auons deschiffré en leur histoire.

*Vnue des habitans de Thulé.* Ceste isle abonde en fruitages, & les habitans du pays viuent, sur le commencement du printemps parmy les prez & pastis avec leurs troupeaux d'herbages, & puis prennent du lait pour leur boisson: en hyuer les fruitz gardez leur seruent de nourriture.

*Thiléens suietz aux roys de Noruege, & Dannemarch.* Ilz vloyent des femmes en commun, sans contracter aucune certaine forme de mariage, & viuans fort bestialement: mais à present ilz sont vn peu ciuilez, & la plus part acostibles, & receuans les marchans courtoisement: & ont receu les aucuns la foy Chrestienne, recognoissans pour seigneur le Roy de Noruege, mais celuy de Dannemarch y prend aussi son droit, & est comme le butin de l'vn & l'autre de ces deux Princes.] Il y a d'autres isles qui sont vers la mer Mediterranée,

*Cecy est de Diad. Sicil. liur. 6. ch. 5.*

*Baleares pourquoy ainsi nommez.*

*Des Baleares voy Melelius 2. Solin chap. 26. Florentin 3. ch. 8. Sillie Italig. li. 5. Polybe 3.*

tirant à l'Occident, que les Grecz ont appellé Gymnesies, à cause de la nudité des habitans, lesquels en temps d'esté vont tous nudz & sans vestement quelconque: mais les naturelz s'appellent eux-mesmes, comme aussi font les Romains, Baleares, à cause que tirans de la fonde ilz visent plus droitement leurs pierres que tout le reste des hommes. Celle qui est au milieu des autres est plus grande que pas vne des Meridionales, sept exceptées, qui sont Sicile, Sardaigne, Candie, Negropont, Chypre, Corcegue, & Metelin, & est ceste cy esloignée d'Espagne environ vne iournée, portant à present le nom de Maiorque.

La moindre que ou dit Menorque regarde le soleil leuant, & nourrit de beaux & diuers heraz de toutes sortes, mais sur tout les Muletz y abondent, qui sont grandz, & qui ont vn braire fort retentissant. Et Maiorque, & Menorque sont fertiles, & abondantes en fruitz, fort peuplées, comme celles qui fournissent 30000. hommes au combat. Lesquelz estoient iadis adonnez au vin, comme ceux qui n'en auoyent point en leurs isles, & estoient du tout sans huyle d'olives, qui est cause que ilz s'aignoyent le corps d'huyle de Lentisque & Procidipe meslez ensemble: Et furent si adonnez aux femmes, que rachetans quelque Dame captiue des Pirates, ilz donnoyent en eschange, & troys & quatre hommes.

*Logis canernens des Baleares.*

*Ce Gerion estoit seign. des Gades. voy Iustin. li. 4. 4.*

*Baleares ne vouldoyent user d'or ny d'argent.*

Leurs logis estoient dans la concavité des rochers, & grottes des precipices des montaignes, & leur seruoient ces spelonques pour couuerture & retraite, & pour l'assurance de leur vie. Et n'auoyent aucun usage de monnoye d'or, ou d'argent, voire deffendoient que on en portast en leurs isles, amenans par leurs raisons que Gerion filz de Chrysaore estant pecunieux & riche en or, & argent, auoit pour ceste occasion esté accablé & occis par Hercule desireux d'vne si riche proye. Et ainsi ilz estoient d'opinion, qu'ayans faulte de telles, & si exquisés richesses, ilz euiroient facilement toutes embusches & conspirations domnageables à leur vie. Ce fut pourquoy iadis, eux allans au seruice des Carthaginois à la guerre, ne vouldrent point emporter l'argent de leur foulde, mais l'employeroient en vin, & en femmes.

rs moys de l'an sans y  
duient en aucuns en-  
les Biarmiens, & Lap-

s du pays vient, sur le  
pattis avec leurs trou-  
leur boisson : en hyuer

tracter aucune certai-  
ent : mais à présent ilz  
receuans les marchans  
hrestienne, recognois-  
eluy de Dannemarch y  
e l'un & l'autre de ces  
s la mer Mediterranée,  
ymnesies, à cause de la  
vont tous nudz & sans  
lent eux-mesmes, com-  
ue tirans de la fonde ilz  
reste des hommes. Cel-  
e pas vne des Meridiona-  
e, Candie, Negropont,  
esloignée d'Espagne en-  
e Maiorque.

solcil leuant, & nourrist  
sur tout les Muletz ya-  
fort retentissant. Et Ma-  
ntes en fruitz, fort peu-  
mes au combat. Lesquelz  
ui n'en auoyent point en  
ues, qui est cause que ilz  
ocidipe meslez ensemble;  
s quelque Dame captiue  
eroys & quatre hommes.  
ers, & grottes des precipi-  
onques pour couuerture  
t n'auoyent aucun vsage  
loyent que on en portast  
Gerion filz de Chrysaore  
t pour ceste occasion esté  
riche proye. Et ainsi ilz  
si exquisés richesses, ilz e-  
spirations dommageables  
u seruiçe des Carthaginois  
gent de leur soulde, mais

C'est vn cas merueilleux que de leur façon de nopçage, veu que estans au banquet le iour des espousailles, que on dresse aux parens & amys des mariez, il failloit que chacun selon son ranc & degré d'age, l'un apres l'autre eussent affaire à l'espousée, & l'espousé pour son salaire auoit le dernier lieu du plaisir. Ilz auoyent aussi des particulieres façons, & du tout esloignées des ceremonies des autres nations en la sepulture de leurs trespassez : D'autant que ilz deschiroyent les corps, & les mettoyent en pieces dans vn vase, lequel ilz enfouissoyent, & couuroyent d'un mōceau de pierres.

Leurs armes furent trois fondes, de l'une ilz s'en ceignoyent la teste, de l'autre les flancz, & portoyent en main la troisieme : ruantz de grosses pierres, plus que toute autre nation, en guerre, de telle & si effroyable force, qu'il sembloit que le coup partist de quelque puissante machine. Et s'aidoyent encor si dextrement, qu'à l'assault des villes, ils empeschoyēt par leur trait, ceux qui venoyent aux ramparts pour deffendre la muraille : rôpās & brifans à coups de pierres aux batailles, escus, glaiues, & toute espee de harnoyz, qu'ils rencontroient à tour leurs fondes, dressans si bien leur coup & l'alleans de si droite visée, que tard failloyent ilz de toucher au lieu desleigné pour leur butte, estans adextrez déz leur enfance par leurs meres à tel exercice : entant que elles mettoyent le pain de leur desieuner au bout d'un baston, seruant de signe & blanc, & ne leur estoit permis de manger que premierement ilz ne l'eussent attaint, & abatu de leur fonde, & lors la mere leur octroyoit le desieuner.

Pline dit que du temps d'Auguste les habitans de Maiorque, & Menorque furent contraintz de demander secours à l'Empereur pour despeupler l'isle de Connilz, qui gastoyent & ruinoient tous leurs edifices.

Mis fin à ces isles, il faut ores deduire vn peu ce que on racompte de certaine isle de l'Ocean vers les parties Australes, & des choses incroyables que on compte d'icelle, & par quel moyen elle fut trouuée & recogneuē. Iambol filz d'un marchand, suiuit aussi la trace de son Pere déz son enfance, & apres le decez de son pere encor continua-il le trafic de marchandise. Pour à quoy donner accroist, il s'en alla en Arabie aux espices, mais aduint que il fut pris par des voleurs avec sa troupe & compagnie, & premierement avec vn sien compaignon fut député à garder, & mener paistre les troupeaux : mais viuant en ceste misere, & luy & son compaignon se veirent derechef surpris par quelques Ethiopiens Corfaires, qui les conduirent bien auant au pais de l'Ethiopie maritime.

Estans estrangers & forains, on les deputa pour seruir d'expiation, & acquit d'un vœu, & ordinaire ceremonie à laquelle le pays, où ilz estoient, se disoit estre astraint. D'autant que les Ethiopiens de celle region auoyēt vne coustume de toute ancienneté, & par oracle & ordonnance de leurs Dieux, gardée depuis six cens ans, laquelle vouloit que deux hommes feissent ceste purgation, & rachapt de leur Prouince, lequel se faisoit en ceste sorte.

Ils auoyēt vn petit esquif propre à soustenir l'effort des vagues, & resister à l'impetuositē des flots maris, & si aisē à manier, q̄ facilement deux homes

*Estrange façon de mariage ez Baleares.*

*Armes des Baleares.*

*Moyē d'adextrez les Baleares à la fonde.*

*Pline li. 8. ch. 59. Multitude estrangere de connilz ez Baleares.*

*Fortune de Iambol, & ses descouuertes.*

*Ceremonie expiatoire de certains Ethiopiens.*

LIVRE TROISIEME

le guidoyent & conduisoient, où portoit leur fantasie. En ce vaisseau on inetroit viures pour six mois, pour l'usage de ces deux homes dediez, lesquels ilz enuoyent à faire leur vœu, & leur enchargeoyent que selon le commandement de l'oracle, ils dressassent le cours de leur barque vers le midy, que ce faisant ilz trouueroient vne isle fortunée, & où les hommes estoient courtoys, & qui passoyent leur vie en grand felicité.

Au reste leur dirent, que si sains & saufs ils pouuoient venir iusqu'à ceste isle, q̄ leur pays seroit sans sentir aucune calamité, ny miserable ruine par l'espace de six cens ans, iouissant de tout aise, paix & tranquillité. Mais si estonnez & effrayez du long chemin, & des allaults orageux de la mer, ilz reprenoyent leurs erres pour s'en retourner, ilz seroyent cause comme meschans & detestables de la misere, ruine & extreme calamité de leur pays, parens, amys, & familles. Or dient ilz que les Ethiopiens ce pendant font des festes solennelles pres les bords de la mer, sacrifiens à leurs dieux & les priant de prosperer le voyage des deux exposez, affin q̄ la purgation par eux accoustumée ressortisse son effait & accomplissement: Iambole, & son compaignon, au bout de quatre mois ayans lenty souuent le courroux & fureurs de la mer, se veirēt à la rade d'une isle, la figure de laquelle estoit toute ronde, ayant enuiron 5000. stades de circuit en sa conference.

*Description de l'isle.*

*Monstruense grandeur & estrange façon d'hommes.*

Dés qu'ilz approcherent pour aborder l'isle, alguns des habitans leur vindrent au deuant sur des esquifs & barquerottes, & prindrent leur bateau le conduisans à terre, d'autres y accourans s'estonnoyent de l'arriuee de ces estrangers, neantmoins les ayant bien-viennez, les receurent courtoisement, & leur feirent part de leurs biens & de leurs logis. Or les hommes de ce pays là sont dissemblables aux nostres, & de corps & de façons de faire, quoy que la figure soit pareille, mais qui excede la nostre en proportion, & grandeur d'environ quatre coudées: les os desquels se tournēt, viuent & flechissent tout ainsi que feroit vn nerf, ou chose semblable, ayās le corps plus agile, leger & robuste que n'ont les hommes par deça. D'autāt que empoignans quelque chose de leurs mains, il est impossible leur attacher d'entre les doigts: ayant leur charnure si polie, qu'un seul poil n'apparoit en tout leur corps, qui est bien composé & proportionné, & leur visage beau, & ayans en eux ne sçay quelle bienseance. L'ouuerture de leurs oreilles plus large & patente que des nostres, tout ainsi qu'ilz nous different de langue. Car la leur a ne sçay quoy de propre qui luy est eslargy, & de l'art & de la nature: veu qu'elle est fourchue & diuisee tellement qu'en la partie plus basse on diroit qu'elle est toute double. Et à ceste cause ilz parlent diuertement en mesme saison, ores parlant comme font les hommes & puis exprimans & le chant & gazouillis de toute sorte d'oiseaux.

*Description merueilleuse d'hommes.*

*Grandes resueries.*

*C'est un paradis terrestre sains par quicouque soit ce Iambole.*

Et ce qui est le plus à admirer est que parlant à deux hommes ils respondent à l'un & interroguent l'autre tout à vn coup, l'une langue arraisonnant & l'autre respondāt au second. Or appert il que l'air y est serain tout le long de l'an & sans aucune corruption ainsi que le Poëte chante, d'autāt que la poire y croist sur celle qui est ia meure, comme la pomme meurissant suit celle qui est ia parfaite & le raisin vieillist sur la vigne. On tient en outre que les nuits sont esgales aux iours, & qu'au midy il n'y a corps

qui face ombre aucune pource que le Soleil fort sur son Zenith, & regarde directement sur le Climat de ceste Isle. Ces Insulaires viennent chacun en la troupe de ses parens & alliez, & toutesfois leurs compagnies ne passent jamais plus hault de quatre cens en nombre, & sont leurs logis aux prez, la terre leur produisoit sans main y mettre les fruitz necessaires pour leur vie. D'autant que l'air temperé de l'Isle fait que la terre est ainsi fertile & qu'elle foisonne presque plus qu'il n'est necessaire. Il y a entre eux grand quantité de Cannes & roseaux qui foisonnent en vne espeece d'Ers blâcz, lequel fruit estant recueilly & mis en eau tiede, iusqu'à tant que se caillant vienne à la grosseur d'un œuf, ilz le pillent, & en font du pain qui est d'une merueilleuse douceur & plaisante saveur. Ilz ont encor des fontaines tres-grandes, les eaux desquelles sont en partie chaudes pour servir des bains, & propres à guerir toute sorte de maladies: les autres sont tres-froides & douces à boire: mais qui encor sont fort saines, & salutaires. Ce peuple est soigneux d'apprendre toutes les sciences, & sur tout se plaist en l'Astrologie, & ont 28. lettres pour la signifiâce, & sept caracteres d'icelles, & chascune d'icelles est interpretée en quatre manieres. Ilz viennent fort longuement, comme ceux qui viennent à cent cinquante ans, & pour le plus cōmun sans sentir aucune maladie. Si quelqu'un y est sieureux, ou se trouuant mal de sa personne ilz le forcent par la loy du pais de se faire mourir. Escrivant ilz ne commencent d'un costé à autre, comme nous ains du hault en bas faisant couler leurs lignes. Ilz ont coustume de viure iusqu'à certain temps limité, lequel expiré, ilz inuentent de leur bon gré diuerses façons pour se faire mourir: & pour mourir plus à leur aise, ilz ont deux sortes d'herbes, sur quelle que ce soit des deux si quelqu'un se couche il meurt en sommeillant, & prenant vn repos tres-agreable. Les femmes n'y espousent aucun mary, ains sont communes, & par mesme moyen les enfans sont nourris en commun, & aymez esgallément de tous ensemble: & souuent ilz les desrobent à celles qui les nourrissent, à fin que les meres ne les recognoissent & s'assortent à les caresser, & cela est cause que n'y ayant en eux aucune ambition ny affection particuliere, ils viennent en paix sans trouble ny sedition quelconque. Disoyent encor qu'en icelle isle y a des animaux petitz vrayement de corps, mais ayans vn naturel & vertu admirable en leur sang, estans rondz en leur figure & semblables aux Tortues, ayans deux lignes & rayes trauersantes toute la proportion de leur corps à chascune extremité desquelles y a vn œil & vne oreille, tellement que ceste beste y voit de quatre yeux & oyt de quatre oreilles: n'ayant qu'un ventre & intestins, où elle reçoit sa viande: autour de ceste rondeur elle a force piedz, les vns allans en auant, & les autres en arriere. Or le sang de ceste beste est de diuers effect, veu que tout corps despiecé, pourueu qu'il y ait encor quelque respiration oinct de ce sang, est soudain remis en son entier, & premiere force: chascune assemblée de ces Insulaires nourrit des oiseaux fort grands, & diuers en façon des nostres, avec lesquels ilz experimentent la valeur future de leurs enfans en ceste maniere: ilz mōtent les enfans sur ces oyseaux, à cheuauchon, filz n'ont point de crainte lors que l'oiseau prend son vol, ilz les nourrissent: mais

*Fruit à faire pain*

*Fontaines pour la santé.*

*Ce seul trait de sçavoir me fait le reste fabuleux.*

*Maladifcōtrains à se faire mourir.*

*Herbe causant la mort en dormant.*

*Grand concorde de ces Insulaires sans nom. Animaux admirables.*

*Sang merueilleux Et de force miraculeuse.*

*Grand cruauté vers les enfans.*

LIVRE TROISIEME

Ilz s'effrayent, & le cœur leur default, on ne fault de les regetter, comme n'estans pour longuement viure, & inutiles à quelque exercice que ce soit loüable de l'esprit. Le plus anciē en chascune assemblée y commande cōme Roy, auquel tous les autres obeissent, & cestuy ayāt veſcu 150. ans fault que ſelon la loy, il ſe tue de ſa main propre, le plus vieil apres luy ſuccedant à ſa ſeigneurie.

*Mer d'eau douce.*

La mer enuironnant ceſte iſle eſt tempeſtueuſe & ondoyante, toutes fois l'eau en eſt douce & plaiſante à boire. L'eſtoile du Nord & Artique, ny pluſieurs autres eſtoiles que nous voyons, ne leur apparoissent onques. Et autour d'eux il y a encor ſept autres iſles d'eſgalle grandeur, & diſtans l'une de l'autre d'un meſme, & pareil interualle ayans vn peuple viuāt ſouz loix ſēblables & eſtās de meſme cōdition. Et quoy q'la terre y produiſe tout de ſon bon grē & en grād abondance, ſi eſt-ce que tous les habitans en vſent avec grand modēſtie, & ſans aucunemēt en abuſer: veu que leurs viādes ſont ſimplemēt acouſtrēs, ne prenans non plus de nourriture que celle qu'ils voyent leur ſuffire pour ſe ſuſtenter. Leur viāde c'eſt de la chair & roſtie & bouillie, mais ilz n'ont affaire de cuiſinier, ny de ſaulces, car ilz regettent tout cela comme choſe inutile & dommageable.

*Il fault donc que ilz ſoyent outre l'equateur.*

Ilz adorent & reuerent les dieux à ſcauoir le Soleil, comme contenant & illuſtrant toutes choſes, & les autres corps & lumieres celeſtes. Ilz prennent du poiſſon en grand nombre, & des oyſeaux de diuerſes ſortes tant que bon leur ſemble: & la terre gette, & produit ſans art, ny induſtrie du labourer les arbres fruitiers, les vignes, & Oliues, qui leur fournissent l'huyle, & le vin en abōdāce. Celle terre nourriſt encor de grāſſerpēs, mais qui ne ſont venimeux ny nuifibles, & la chair deſquelz eſtant ſauoureuſe, & apertiffante leur fert de delices & nourriture. Leurs habitz ſont de Cotton ſubtil, fin & blanc à merucille qu'ilz tirent de leurs arbres à coton, & lequel ilz taignent du ſuc de leurs huiltrs marines qui coulourēt le Cotton d'une parfaicte couleur de pourpre. Les beſtes y ſont ſi diuerſes que les deſcriuant la narration ſeroit incroyable. Ilz gardent vn certain ordre en leur viure, chascun eſtant content d'un ſeul merz le iour, ſans diuerſifier leur viande, car vne fois ilz mangent du poiſſon, l'autre des oyſeaux & quelquefois les beſtes tant domeſtiques que ſauuages leur ſont preſentēs, & d'autres ilz n'ont que de l'huyle avec quelque viande legere & commune. Ilz ſadonnent à diuers exercices, ſe ſeruans les vns les autres, ou allans à la peſcherie, ou ſadonnans à quelque art & ſ'occupans à ce qui leur eſt le plus neceſſaire. Aucūs d'entr'eux, les vieillards exceptez, ſ'employent au ſeruice du public en ce qu'ilz voyent que leur diligence peut eſtre profitable. Les iours des feſtes & ſollennelz on les oyt chanter des hymnes & Cantiques à l'honneur des Dieux, & ſur tout du ſoleil qu'ilz reuerent, & loient, & comme celuy à qui ilz dedient & cōſacrent, & eux, & leurs iſles. Quant à leurs n.ortz ilz les enterrent au ſablon & bord de la mer, avec lequel ils les couurēt, à fin que la mer faiſant ſon fluz amoncelle d'auantage le ſable, & couure mieue que iamais le trespasſē, les roſeaux deſquelz on dit, qu'ilz tirent leur mangeaille & pain ſi doux, croiffent, ou decroiffent tout ainſi que ſe gouerne le cours de la Lune. Ces

*Religion de ce peuple Ambolien ſans nom.*

*C'eſt vn draict royaume de ſacrie*

*Serpens ſans venin & bons à manger.*

*Pourpre perdue recouuree en celle iſle ſans nom.*

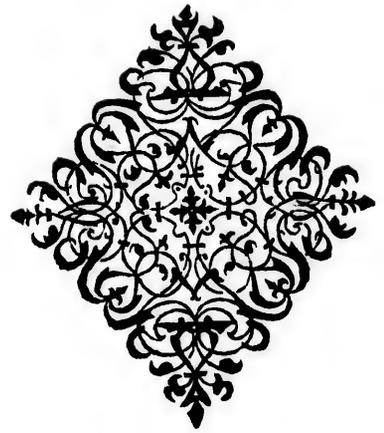
*Vin & ſabre de ce peuple.*

*Dieux honorez, & loiez.*

de les regetter, comme  
 que exercice que ce soit  
 mblée y commande cō-  
 y ayât veſcu 150.ans fault  
 plus vicil apres luy ſucce-  
 & ondoyante, toutes-  
 ſtoile du Nord & Arti-  
 ns, ne leur apparoiffent  
 les d'eſgale grandeur, &  
 terualle ayans vn peuple  
 tion. Et quoy q̄ la terre y  
 nce, ſi eſt-ce que tous les  
 aucunemēt en abuſer: veu  
 renans non plus de nour-  
 ſuſtenter. Leur viade c'eſt  
 affaire de cuiſinier, ny de  
 inutile & dommageable.  
 ſoleil, comme contenant  
 lumieres celeſtes. Ilz pré-  
 aux de diuerſes fortes tant  
 ſans art, ny induſtrie du  
 liues, qui leur fourniffent  
 t encor de grâſſerpēs, mais  
 leſquelz eſtant ſauoureuſe,  
 Leurs habitz ſont de Co-  
 de leurs arbres à coton, &  
 arines qui coulourēt le Co-  
 eſtes y ſont ſi diuerſes que  
 e. Ilz gardent vn certain or-  
 n ſeul metz le iour, ſans di-  
 du poiſſon, l'autre des oy-  
 ues que ſauuages leur ſont  
 e avec quelque viande lege-  
 ces, ſe ſeruans les vns les au-  
 quelque art & ſ'occupans à  
 eux, les vieillardz exceptez,  
 voyent que leur diligence  
 ſollennelz on les oyt chan-  
 Dicux, & ſur tout du ſoleil  
 qui ilz dedient & cōſacrent,  
 z les enterrent au ſablou &  
 n que la mer faiſant ſon fluz  
 ux que iamais le trespāſſe, les  
 geaille & pain ſi doux, croiſ-  
 ie le cours de la Lune. Ces

fontaines que nous auons dit eſtre ſaines, & ſeruans de remede aux ma-  
 ladies, gardent touſiours leur vigueur, & chaleur ſalubre, pourueu qu'on  
 n'y meſle du vin, ou de l'eau froide. Iambol, & celuy qui l'accompaigna,  
 ayant demouré ſept ans en celle iſle, quoy que volontiers il y euſt paſſé le  
 reſte de ſes iours, ſi en fut il chaſſé par les habitans, qui l'eſtimoyent hom-  
 me mauuais & ſon compaignon mal nourry, & complexionné en ſa vie.  
 Par ainſi calfeuſtrans leur eſquif, & y mettans de rechef des viures pour  
 leur voyage on les força de ſ'en aller, & faiſans voile ſouz le plaifir des  
 vents, il arriuerēt au bout de quatre moys vers le Roy des Indes, qui leur  
 ayant donné ſauf-conduit, prindrent la route de Perſe pour ſ'en retour-  
 ner en leur païs de Grece.

*Fin du troiſieſme liure.*



# DESCRIPTION DE LA QUATRIESME PARTIE DV MONDE, CONTENANT LES pays, & Prouinces descouertes en Occident, & Se- ptétion de nostre temps, avec les mœurs, & façons de vie des peuples, seló la diuersité de leurs supersti- tions & coustumes.

## LIVRE QUATRIESME.

### P R E F A C E.



*T* OVS les hommes de grand sca-  
noir sont tombez en cest accord,  
que la terre est ronde spherique-  
ment en sa figure, & qu'elle tient  
& occupe le cètre du mode, & que  
par ainsi estat de toutes parts ha-  
bitée, les vns hommes separez par  
le milieu du cercle de ceste rōdeur,  
sont considerez Antipodes des au-  
tres. Or dis-ie la terre estre spher-

*La terre ronde &  
non de forme  
plate.*

rique en sa consideration, à scauoir ronde du tout en sa circon-  
ferēce, affin qu'on ne pense pas que ie cōtemple ceste spher plate  
& non globeuse, ainsi que l'ont voulu mesurer quelques  
bons & doctes hommes, mais qui se sont trompez ou pour le  
peu d'experience de la chose, ou pour ne sembler estre d'accord  
avec la philosophie des Ethniques, ou ne pouuans comprendre  
par leur imagination, ce que la perspective mesme peult faire  
iuger à ceux qui font voyage par mer. Or ceste masse soustenue  
& embrassée, & des eaux & de l'air, & entourée du Ciel qui  
influe sa courtoisie sur icelle, est aussi considerée par les 360.  
degrez qui parfont la mesure uniuerselle du globe sous la di-  
uision des zones, tropiques, & climats desquels & par lesquels

*Nombre des de-  
grez de latitude  
& longitude.*

P R E F A C E.

*sont recueillies les longueurs, ou accourciffemēs des iours ou des  
 nuit̄s, selon la disposition de chacune terre soub̄s l'approche ou  
 estoignemēt du soleil. Les anciens prenans esgard à ceste masse  
 habitable, & considerans sa grandeur, la diuiserent & parti-  
 rent en trois, mais sans esgaller les parties, ny bien proportioner  
 la figure partie du globe, pour n'auoir point cognoissance de la  
 plus grand part de ce monde habitable: Et fut le tout compris  
 sous les noms d'Asie, Afrique, & Europe, de la raison desquels  
 nous auons parlē en chacun son endroit, suyuant l'opinion re-  
 ceue de toute antiquitē, puis qu'il fault que ce soyent les anciens  
 de qui nous empruntons ceste cognoissance. Mais, cōme i'ay dit,  
 les Geographes du passē, s'estans tous abeurtez en ceste opinion,  
 qu'outre l'Ocean Atlantique il n'y auoit plus aucune terre fer-  
 me, ils partoient le Globe en trois, faisans & laissans presque  
 la moitié de la terre sans habitatiō quelcōque: & fantastiquās  
 vne si grande estendue de l'eau, qu'ils luy faisoient occuper cent  
 fois pl<sup>us</sup> qu'elle ne fait, iacoit qu'elle embrasse tout ce corps mas-  
 sif, & qu'elle le sustente, humecte & nourrisse avec la force vi-  
 tale de son humeur. Tellement que Ptholomēe, homme de gran-  
 des lettres, & d'un iugement tresasscurē, quoy qu'il ayt surmō-  
 tē ses predecesseurs en la consideration & descouuerte de plu-  
 sieurs terres tant Orientales, qu'Australes, & en l'Inde & en  
 l'Ethiopie, si n'a il peu penetrer iamais guere plus auant que du  
 royaume de Melinde: comme ainsi soit que d'iceluy auant, ius-  
 ques au Cap de bonne esperance, qui est le dernier bout de l'A-  
 frique, & assēs voisin du pol Austral, il y a encor infinies regiōs  
 & peuples, ainsi que les voyageurs de nostre temps l'ont prati-  
 quē par leur diligence. Tout cecy considerē, & nous cognoissans  
 par l'experience, que ny par l'escrit de noz maieurs, ny memoire  
 d'aucuns siecles passez nous ne trouuons rien de ces païs, que à  
 present on à descouuert, il ne fault sestonner, si reuenans à no-  
 stre premiere propositiō, de l'esgalitē du corps globeux de la ter-*

*Diuisiō du mōde  
 en trois parties,  
 imparfaicte.*

*Ptholomēe premier  
 entre les Cosmo-  
 graphes.*

re le partissant selon les iustes & reiglées proportions des cercles, nous disons que ce qui est à present descouuert, est pour seruir d'une quatriesme partie du monde habitable. Veu que ces insignes, & fameux Cosmographes, Ptolomée, & Strabō, <sup>Insqu'où ont pe-  
netré les descripti-  
ons de Strabon, et  
Ptolomée.</sup> ausquelz on doit la recherche de ce que les anciens ont cogneu du monde, ne penetrerēt iamais (comme ia i'ay dit) plus auant que les haures Occidentaux de la coste d'Aphrique, & mer Atlantique, n'ayans peu marquer que les Gades, & isle de Caliz, & plus auant les Canaries, iadis renommées souz le nom d'Isles fortunées. Aussi du siecle de nos peres, n'y eut onc hōme si hardy qui osast se hazarder à cest infiny (sil y a rien en ce bas Hemi-  
sphere qui merite ce nom) de mer, qui tend de l'Occidēt en Oriēt par la mer de midy, que maintenant on appelle mer de Sur, ou Pacifique: comme ceux qui pensoyent que ceste partie fut tout ainsi glacée, & caillée de froidure qu'on la voit estre sous la rigueur de l'artique. C'est pourquoy ilz partirent ce rond en cinq <sup>Division des Zo-  
nes par les anciens.</sup> Zones, ou cercles, deux desquelles sont contemplées autour, & pres les Poles, & lesquelles on a estimé si froides, pour estre fort esloignées du Soleil qu'il est impossible que les hommes y habitent: ou sil en y a quelques vns, ils sont sauuages, & mesmes au pol Artique: voire en y a il de ceux de nostre aage, qui ayans pris garde à l'ignorance precedente, & cogneu que les pays les plus Septentrionaux sont bien peuplez & habitez, ont neantmoins osé dire que sous le pol Antartique il n'y a aucune terre qui soit solide ou continente: comme ainsi soit que la nauigation de Magellan nous informe assés du contraire. Les deux autres <sup>Zones habitables.</sup> zones sont dittes par eux temperées, comme n'estans ny trop assaillies de la froidure, ny desséchées par les ardeurs du soleil, estans limitées par les tropiques, qui seruent pour les courses ou du montant, ou de la retrogradarion du soleil. Or y est encor la cinquiesme zone, & celle qu'on a nōmé la Zone Torride à cau <sup>Opinion sur l'e-  
quateur mal-pré-  
sé des anciens.</sup> se des ardeurs extrauagantes imaginées sous icelle, & ligne

P R E F A C E.

Equinoctiale pour partir esgallement les courses du rayon solaire, & estre l'occasion de l'egalité des iours & des nuits: mais de iuger ceste cy tant extrauagante & inhabitable, que iadis on a creu, ie n'y voy raison aucune valable. Et n'iray m'assoir sur la seule experiēce, quoy qu'elle suffise pour rompre toute opinion tant fust elle opiniastrēmēt enracinée, puis qu'il appert que sous ceste zone il y a des hommes en abōdance qui y viuēt, & produisent, & que ceux mesmes de nostre pays & contrée, y supportent ce qu'on dict y estre trop insupportable. Trop bien diray-ie ce mot en passant, que puis que la Zone Torride est un cercle imaginé par les Astronomiens, aussi bien que les poles, & les tropiques, & que les Orientz, Midyz, Occidentz, Australs, & Zeniths en la consideration astronomique dependent plus de l'opinion, que de la certitude: Et puis que nostre hemisphere a ses iugements de l'approche, ou de l'esloignement du soleil ex Equinoxes & Solstices tant d'esté que d'hiuer: ayant esgard au plus ou moins soit du chaud ou du froid, nous pouuons apeller nostre terre, sans guere faillir, & solstice & zone, ou ligne equinoctiale. Or ne dispute-ie pas ainsi pour en dōner sentence toute semblable aux arrests d'une court souueraine, ains seulement affin que le lecteur iuge de l'esprit subtil & excellent de ceux qui ont si gentilmente arpenté par raison naturelle le ciel que la sainte escriture mesme semble s'assuietir à la gaillarde gentillesse de leur iugement: veu que Iob recognoit & Orion, & les Pleiades, & par consequent les zones, & sur tout le zodiaque, & n'oublie point les Ourfes: & à fin aussi que ceux qui scauēt que c'est que de la cōposition du mode, ne s'opiniastrēt point plus à la sentence cōceue d'autruy qu'à la verité, qui nous a esté decouuerte de nostre aage. De ces Zones, dōc, puis q'les anciens n'en ont marqué d'habitables que deux, & qu'icelles n'embrassent point la seule moitié encor de ce dequoy les vieux de iadis ont eu cognoissance, si auons nous monstré en noz trois parties descriptes qu'il y a la plus part de ces cercles imaginez si extraordi-

Les cercles celestes  
dependent de l'ima-  
gination.

Iob. 38,

Tout le rond de la  
terre habitable,  
quoy qu'en dient  
les anciens.

nairement chauds, ou froids, bien & populeusement habitez, & où les hommes ne sont si sauuages que quelques vns, & du temps iadis, & des modernes ont estimé. Reste à voir le surplus du globe terrestre, & la quatriesme partie d'iceluy, cõprise sous le nom de nouueau monde, & laquelle, en la consideration ia proposée, & ainsi que l'on imagine les courses du soleil au leuant, & couchant, est toute, ou peu s'en fault, Occidentale. Qui a esté cause q̄ les Espaignols, ausquels en est escheu le partage, luy ont donné le nom d'Indes occidentales pour vne raison, qui ne semble point impertinente, & laquelle depend du seul iugement du globe, à quicõque y voudra regarder de près, & sans se transporter en sa seule fantasie. L'homme donc sagement curieux, qui regardera la disposition du globe, ainsi que ceux qui ont conte nplé les Moluques, & les ont diuisées en Leuätines, & Occidentales y ont pris soigneuse garde, ne faudra aussi tost de voir celle doubleure, & recours des eaux de la mer, qui se font en celle partie de l'Océan, qui porte tiltre de Pacifique, entant qu'il semble se lier, & marier avec ce flux de la mer de Mangi, & ioindre, avec vn eschantillon de terre, party d'un canal de mer, l'Orient d'avec le Ponant, si vous y aduisez suiuant le vray iugement des longitudes. D'autant que le pays du Mexique ou il est iugé, lié avec la terre voisine du Quinsay, ou la mer qui les separe n'est de trop lointaine estendue, & laquelle toutesfois peut faire mesme separatiõ de l'Asie avec ceste quatriesme partie du mõde sous le nom des Indes, que font les bouches du Rha, & Tanais de l'Asie, & Europe, iacoit que le tout soit compris sous l'apellatiõ des deux Scythies, & Sarmaties, à scauoir Européenne, & Asiatique. Et par mesme consideration pourra-il voir tout l'Occident, & vne partie du Septentrion se portant selon la corbeure du globe vers le Ponant, nõ encor descouuert que de nostre temps, & par les nostres, quelque gloire que vueil lent sen attribuer les Espaignols, ausquels i'accorde la descou-

*Nouveau monde  
descouuert pour-  
quoy nommé In-  
de Occidentale.*

*Le globe fait l'ail-  
iuge de tout cecy.*

*Deux Scythies,  
d'Asie & Eu-  
rope par qui sepa-  
rés.*

*Terres septentrio-  
nales descouvertes  
par les François.*

P R E F A C E.

uerte de l'Occident dés le Mexique iusqu'au Peru, & de là au Cusco, & la course iusques au pais Austral, & riuere de Platte : mais d'auoir visité les premiers ny la Floride, ny Canada, Baccaleos, ou terre de Labradour, il est impossible qu'il obtiennent cela de moy, qui scay que Iaques Cartier, & que vn seign. de la Milleraye y ont plustost donné attainte, que les Carauelles Espaignolles se pourmenassent vers les courantes dangereuses qui descendent de l'ocean septentrional, pour aller embrasser la grand mer Atlantique. Qui est cause que ayant deliberé de donner le plaisir au lecteur françois de la description des mœurs de ces peuples, descouverts en tout le long trait qui s'estend dés le Nord, & du costé de l'isle de Thilé iusqu'à la mer de Sur, & pacifique, & suyuant les pays cogneus à present iusqu'au de-  
 stroit de Magellan, ie commenceray aussi mon discours par les lieux septentrionaux, tant pour estre comme la suyte des Pro-  
 uinces ou nous auons finy le cours de l'Europe en nostre troisieme liure, que pour estre ceste terre le voyage, & travail des nostres qui en ont monstré le chemin à ceux qui semble, uucillent se saisir de l'Empire de tout sous vn tiltre seul de bien-seance. Mais auant qu'entrer à la narration des coustumes, ny voir combien ces nations sont differètes à noz facôs de vie, & quelle religion les tiët unis & liez ensemble, pour se maintenir en la cognoissance à laquelle la raison naturelle nous achemine, il fault contempler vn peu commēt on diuisera ce pays, & sil est point cōtinent à la terre Scādinauicēne vers l'extremité du pais de Labradour, veu que ceux qui ont visité ces terres, & goulé les mœurs de ces peuples barbares, ne nous racomptent guere autre cas de leurs facons que ce que nous auons leu, & des Lapons, Finniens, & peuples les plus esloignez du Nord, & qui gisent sous le Pol Artique. Ilz nous les descriuent de belle taille, gens assez subtils, & non si meschans, fins, ny vindicatifs que les Canibales, & Caribes, ny ceux qui le plus s'aprochent

Estendue de ce qu'on appelle nou-  
 ueau monde dés le Nord iusqu'au  
 Midy.

Canadiens, sans  
 de mesmes mœurs  
 que les Scandi-  
 nauiens.

des regions plus chaudes, & par leur viure ils les nous font tels qu'il semble qu'en oyant parler ie voy ceux de la coste Noruegienne se tenans ou és grottesques, ou en leurs maisonnettes de feillards, & mottes de terre, viuans plus de poisson, & sauua-gine que d'autre nourriture: & l'adoratiõ du soleil & du feu, me les fait encor plus estimer telz, à cause que les Scandinauies ont esté iadis, & encor vne bonne partie est souillée de ceste superstition, adonnez à tel seruice, honorans les choses cõme dieux qui leur seruoient pour leur soustien, & leur estoient necessaires pour se maintenir, & conseruer en vie. Vous direz à quoy est-ce que ie tends, & aspire en disant cecy: nõ à vous dire simplement, que ce pays est septentrional, veu que la chose se monstre d'elle mesme, sans qu'il la faille tãt esplucher, mais que plustost i'estime que cela soit vne cõtinuatiõ de nostre Europe, contemplée en la concauité de la figure du globe, prenant aduis du Nord à l'Occident, iusqu'à tant qu'il apparoit que la diuersité de l'air, & l'influence descouurèt aussi vn changement de costumes: sans que ie le pretende assseurer, me suffisant d'en donner le sentiment aux gentilsz esprits, qui se plaisent en la lecture, & caressent la curiosité, laquelle ne porte aucun preiudice à noz ames. Mais si l'on se vouloit de tant piquer, que d'accuser indiscrettement ceste mienne ouuerture, & trouuer mõ dire sans fondement, ie ne feroiy aussi conscience de leur demãder, quelle raison ont ils de mettre le Cathay, Quinsay, & pays de Mangi en l'Asie, puis que les anciens n'en ont point eu la cognoissance? Mais si là dessus ils me respondent que la continue de la terre ferme leur fait ainsi estimer, ie leur demande encor, quelle assurance ont ils que la terre de Labrador ne soit aussi bien iointe au pays continent de Scandinauie, que le dernier bout du leuãt, est vny par les deserts espouuentables de Camul, & autres non trauezẽz que de peu de personnes? Quoy qu'il en soit, il est assseuré que si ces terres ne sont iointes ensemble, elles ne sont separées

*Desert de Camul  
sous la grãd ourse*

*Destroit des trois  
freres contemplé  
sous l'antique aiss  
que celuy de Ma-  
gellan en l'An-  
tarique.*

P R E F A C E.

que d'un petit deſtroit de mer nommé des trois freres, & lequel giſt ſous le pole Artique, à tout le moins comme les Aſtronomes en font l'imagination: & que ce canal tempeſtueux eſt celui qui attire vne partie des eaux de la mer Pacifique, & lequel les Portugais ont voulu d'autresfois traueſer pour ſe faciliter l'accourciſſement du chemin pour paſſer aux Moluques, apres que Magellã euſt deſcouuert l'autre deſtroit, qui ſepare la terre Australe d'avec le pays qu'on a compris ſous le nom d'Amerique. Or ay-ie propoſé tout cecy au diligent lecteur afin qu'il iuge ſincerement de noſtre bonne volonté, & conſidere que ſ'il eſt ainſi que la terre ſoit røde, & qu'on la partiſſe comme vne pomme, que la raiſon auſſi veut qu'elle ſoit diuiſée en quatre parties, les trois de laquelle ayant diſcourues, il eſt temps deſormais, que nous entrons à la painture de la quatrieſme, cōme eſtāt vne des plus plaiſans diſcours, & neceſſaire hiſtoire qu'on ſcache, tant pour la diuerſité des matieres, nouueauté des choſes, que pour y cōtempler les œures merueilleuſes de Dieu, qui ſur l'enuieilliſſement de ce monde, & les hōmes allans en empirant, il a deſcouuert ce qui eſtoit caché dēz le commencement, & apellé à la cognoiſſance de ſon ſaint Euāgile ceux, qui iuſque à preſent auoyēt veſcu ſans auoir ouy parler d'autre dieu, que celui qui a ruiné tout le mōde par ſa peruerſité. Mais encor auāt que paſſer plus outre en matiere, ny être en pays, ou toucher les peuples diuers cōpris en tāt de regions, & belles prouinces, puis que ſi ſouuent nous auōs fait mentiō de la mer, des flux, & refluz d'icelle, des courātes, & autres conſideratiōs de ce corps liquide entourāt la maſſe ſolide de la terre: il me ſemble auſſi raiſonnable de diſcourir (comme en paſſant) quelque cas de ſon flux & refluz, & les differences d'iceux ſelon la conſideration des Prouinces, pour voir les cauſes de telles diuerſitez ſi merueilleuſes en la nature.

Du flux

*Du flux & reflux de la mer soit Ocean ou Mediterranée, & d'où il procede tous les iours, & des courantes impetueuses des eaux pres les Hautes, mesme-ment en Indes Occidentales. Chapitre premier.*



Es anciens philosophes, qui ayas sauouré la doctrine de Moysé, ont de tant respecté l'eau, que de luy donner la force de la generation, & la gloire d'estre le principe de toutes choses, n'ont aussi oublié de croire que c'est elle qui, entourât la terre, la suporte, soustient, & nourrist, l'insinuât par les concavitez d'icelle du milieu auant, qui est la source s'espandant par tout, & d'onnant vigueur, & engeance à tous les corps terrestres. Aussi le tout bien considéré, lors que le grand philosophe, & admirable Theologien des Iuifs Moysé, dit au Geneé, que au milieu du Jardin d'Eden y auoit vn fleuue, duquel s'ourdoyent quatre sources qui s'espandoyent arrousans toute la terre, que signifie-il autre cas que la force vitale de l'eau, qui est comme la nourrice de ce qui respire ça bas, entant que l'humeur est la partie presque principale de l'estre de toute chose corporelle? Or est cela le miracle general, & le mieux cogneu que par l'eau face la nature, mais les plus secretz, & merueilleux sont contemplez es courtes de la mer, flux, reflux, bonaces, acoisemens, courantes, & tourbillons d'icelle: les raisons desquelles choses sont marquées diuertement, & selon la varieté des opiniôs des hommes, qui ont mesuré les ceures de Dieu par le commun cours de la nature, sans que jamais ils y ayent sceu donner resolution certaine, voire en y a eu qui ont porté la penitence de leur temerité, voulans plus attéter qu'il n'est permis à l'humaine capacité, & se font efforcez de vaincre la nature par leur trop grande curiosité, ainsi qu'on dit d'Aristote ( ne sçay si vrayement ) petissant au gouleph de Negropont, & de Pline l'opiniastrant plus que de raison à voir les secrettes sources des feux naturelz du mont nommé iadis Vesuue. Neantmoins n'est il deffendu d'è discourir, pourueu que l'orgueil ne nous auengle, & que ne presumions d'en decider comme iuges, ains soyons contêts de nous en enquerir sans autre desir que de vouloir gouster la verité, & louer dieu en ses meruelles. Donc ceux qui parlent de la mer, luy ont donné cecy qu'elle est vn amas d'eaux, où se retirent tous les fleuues & tout ce qui naist d'eau en l'vniuers, mais c'est peu dit pour vne si grande chose: & ainsi ie trouue meilleure la sentèce de ceux qui tiennēt q̄ la mer est la source & principe de tous humides, & de toute eau, & de laquelle elle sort & y rétre de rechef: iacoit que Plató aye tenu q̄ les fontaines d'où la mer sourt sont les racines de la terre, à cause qu'il estimoit l'abisme estre sous terre, & iceluy principe, & commencement & de la mer, & des riuieres: leq̄l cōbien s'esloigne du vulgaire, on le peut recueillir par l'aprouche que fait son dire des parolles de la philosophie de Moysé, lors qu'il parla de l'estendue des eaux & d'icelles qui estoient & dessus, & dessous, lesquelles Dieu separa d'ensemble, qui en est le facteur, cōme de toute autre chose: & ainsi est an-

*Philosophes ont iadis estimé l'eau prinsepe de tout. voy Plutarg. De placitis philoso. Laerce en la vie de Thalé.*

*Genese 2. Que signifie le fleuue au milieu d'Eden.*

*Ne faut s'enquerir si auant des secrets de Dieu.*

*Le Vesuue se vōme mont de Somme: il li perit iadis Pline.*

*Platon au Phaedon semble suivre Moysé.*

*Genese 1. Folle opinion d'Empedocle.*

trois freres, & lequel  
comme les Astronomes  
pestueux est celuy qui  
que, & lequel les Por  
pour se faciliter l'ac-  
Moluques, apres que  
qui separe la terre Au-  
es le nom d'Amerique.  
teur afin qu'il iuge sin-  
nsidere que sil est ainsi  
se comme vne pomme,  
ée en quatre parties, les  
temps desormais, que  
esme, cōme estat vn des  
oire qu'on sçache, tant  
é des choses, que pour y  
Dieu, qui sur l'enueillif-  
en empirant, il a descou-  
ment, & apellé à la co-  
iusque à present auoyt  
u, que celuy qui a ruiné  
cor auāt que passer plus  
oucher les peuples diuers  
ances, puis que si souuent  
z, & reflux d'icelle, des  
corps liquide entourât la  
ussi raisonnable de discou-  
on flux & reflux, & les  
ion des Prouinces, pour  
erueilleuses en la nature.

*Du flux*

LIVRE QUATRIÈME

Tout cecy considéré, & veu ce que i'ay desia proposé suiuant l'aduis des Philofophes en ce qui est du fluz & reflux regy par la Lune, encore n'est-ce pas tout considéré, qui ne passe plus auant, veu qu'il y a bien grâde difference de ce qui se passe en la mer Occane, & des cours reciproquans en la Mediterranée: veu que si vous cõtrempez ce qui se passe en la courfe de l'vne & de l'autre, vous verrez que déz le destroit de Gibraltar, qui avec l'estressiffure de sa bouche, separe l'Ocean de la Mediterranée, toute celle campagne salée qui tend vers le Leuât, & regarde l'Asie, Europe, & Afrique: on ne voit guere grand fluz ny reflux, & si la mer s'enfle quelque peu plus que de coustume, cela aduiet par l'ocasio de quelque grand orage, & fortune, laquelle cessant, les ondes ne faillent de retourner aussi tost en leur premier estat. Mais depuis le destroit susdit tirant le long de l'Ocean soit sur les costes d'Afrique, ou le long des haures d'Europe, on voit de grands fluz & reflux, ainsi qu'en peuent iuger ceux qui ont couru fortune le long des costes de l'Andaluie, Portugal, Gallice, les Astures, Biscaye, Bretagne, Normandie, Angleterre, Flandres, & Germanie. Or d'autant que nous auons parlé de la diuersité en general du fluz, & reflux soit en l'Océa, ou en la Mediterranée, il fault specifier cecy par les menus, & voir q̄ la reigle n'y est point generale, & que l'Océa mesme est alteré en cecy, qu'en plusieurs endroits il est aussi calme presque que la mer de Leuant: & d'autant que nous disputons plus avec l'experience, que par la force des raisons cy dessus mises en auant, aussi fault-il suiure ceux qui ont veu cest effait de la nature, laquelle est merueilleuse en ses œuures, & qui nous ont laissé par escrit ce que i'espere vous trouuer en peu de parolle, sur la diuersité de ces choses en la mesme estenduë du grand Ocean.

*L'Ocean & mer de Leuant differents en cours.*

*Gonçal Ouiede. liu. 2. ch. 10.*

*L'Ocean mesme sans fluz, contre l'opinion commune.*

*Destroit de terre de la Castille ez Indes d'Occidés.*

Cest expert Seigneur Gonçal d'Ouiede qui a fait l'histoire des Indes, & qui l'a dediée au grand Empeur Charles cinquieme, parlant en bon clerc, & par le iugement de la veuë, comme celuy qui a arpenté presque tout l'Ocean, dit que ez terres voisines de l'Ocean, & lesquelles nous auons ia nommées, le fluz y est ainsi vehement que i'ay décrit estre à Bordeaux, & autres lieux tant de France que des Espaignes qui regardent le Nord, ou Tramontane: mais affin qu'on ne voulut tourner en consequence, & necessité que tout l'Ocean fut suiuet à ce fluement, & refluxement, & que l'estoile du Nord y eust quelque force plus grande, il dit que vers les isles Canaries, & en routes celles qui sont ez Indes Occidentales desquelles nous parlerons (Dieu aydant) cy apres, & lesquelles regardent le plus le Septentrion, le fluz y est aussi peu apparent que on le voit estre en Italie, & presque rien, qui prendra esgard, à ce qui aduiet à l'Ocean, qui flue le long des costes de Bretagne, Normandie, Flandres, & Angleterre. Là où en l'Ocean mesme le fluz, & reflux est fort vehemēt le long des costes de terre ferme des Indes Occidētales qui tirēt & regardent vers le Midy, ou vers l'Occident: & racompte vne chose qui n'est à mespriser: En la Castille dite de l'or y a vne estressiffure de terre seruant de barriere à la mer de Midy, & celle de Septentrion, l'vne tirant vers le pays Bresilien, & l'autre prenant visée vers la Floride: & ce peu d'espace de continent ne scauroit auoir douze lieues de

large, neantmoins en ce peu de distance, & tout cecy n'estant qu'un, & mesme Ocean on voit ceste grande difference que ie vous ay dit, touchant le plus ou moins de l'engrossissement des ondes, en quoy le diligent lecteur prendra esgard, & admirera le facteur de la nature qui se monstre si admirable en tout ce qu'il luy plaist de faire, qu'il est impossible à entendement humain de comprendre ses secretz. *Plina liure. 2.*

Ie sçay que Pline, qui s'est efforcé de rendre raison de toutes choses se tourmente fort sur ceste question de l'accroist, & decroist de la mer, en attribuant la cause au soleil, & à la Lune discourant longuement, & en sçavant homme sur le cours de ces Planettes: & n'ignore pas qu'il ne s'ane vn plus grand mouuement à l'Ocean qu'à la mer mediterrannée, amenant pour sa raison qu'il à plus d'effort cõtèplé en son tout, qu'en vne partie, & qu'estant de plus grand'estendue, les astres aussi y peuuent mieux lancer leurs rays, & departir leurs influences: mais ces raisons sont fort froides en ce que vous voyez desia, comme en l'Ocean vn lieu manque de fluz que fort rare, & en l'autre il y est espouventablement fascheux, & se desbordant outre mesure. Mais pour se couir de ce coup, il s'arme sur le naistre des planettes en diuers temps les vns des autres, causant la difference de ces accroists en diuers lieux: puis abaissant ses ergotz donne des particuliers naturelz & mouuemens à l'eau selon les lieux, & cõtées, ainsi qu'en aduient à l'isle de Negropont en cest Euripe, & furieux muglemēt des ondes ou la mer flue, & flue sept fois pour chascun iour, la raison de quoy Aristote quelque grand que fut, ne peut iamais comprendre, entant qu'elle surpassoit le commun cours de la nature. Et i'açoit que tout ce que Pline dit, soit fort notable, si ne peux-je comprendre qu'en si peu d'espace de pais qu'il à des les citez de Nom de Dieu, & Panama en la nouvelle Castille de l'Occident l'vne regardant le Nord, & l'autre le midy, le Soleil ny la Lune puissent causer en l'vn costé vne grand furie de l'Ocean en sensant, & diminuant, & en l'autre n'y ayant aucune vehemēce, celuy qui est austral ayant les flotz estrangement esmeuz, & le septentrional estant presque sans aucune force, à tout le moins qui paroisse pour en faire grand compte, & pour l'assuiettir à la generalité proposée par Pline.

Mais de dire que quelque partie du monde aye ceste particuliere affection & mouuement naturel, & à elle propre ie n'y voy guere grand fondemēt, plustost accorderay-je que le plant, & assiette des lieux cause cecy, ainsi qu'il en aduient es courtes, veu qu'estant les lieux estroits, & la mer ayant de grandes vapeurs & exhalations, & icelles poussées du vent, ne fault s'estonner si l'on en sent la vehemence: & de cecy ie ne veux autre philosophie que la preuue qui s'en fait par la veuē, entāt que ceux qui ont passé le Bosphore de Thrace sçauent bien que l'estressissure du Canal, la hauteur des bordz, & l'aport des vagues de la mer maieur entrant en l'Hellepont, sont cause de ce grand rauage, & mouuement perilleux des ondes, la hastiueté desquelles estant grande, & furieuse, & les lieux estroits causent que ne pouuās s'exhaler, & vomir leurs vapeurs, ces fluz & refluz se font plus vehemens, ce qu'encor nous trouuons par escrit de ce grand destroit de Magellan, ou la mer de Ponāt s'escoule au Leuant, & les cou-

LIVRE QUATRIESME

*La forme & assiette des lieux cause la vehemence des fluz.*

rantes qui sont au Goulphe, s'estendant des le pais Mexique, iusques à la Prouince François de la Floride. Et ainsi il fault venir là, que cecy procede plus de la forme & assiette des lieux pour estre haultz, & estroit, & tenans les vents presse, & comme emprisonnez, & les vapeurs encloues, tellement qu'elles voulant sortir, & trouuant resistance, fault que engendrent ceste esmotion en la mer, non que pour cela ie vueille nier que le cours Lunaire n'y puisse beaucoup, veu qu'en la generalité nous en voyons les effaitz, toutesfois n'accorde-je point qu'ès vehemens particulieres, l'effort vient aussi d'ailleurs que des influéces des astres, ioint que (comme j'ay dit) la subtilité ou espaisseur des eaux peut beaucoup en ceste matiere. Et si ces raisons ne sont suffisantes avec vn petit mot, nous pourrons souldre toute la question qui est, que c'est Dieu, qui en dispose ainsi que bon luy semble, & en fait selon son plaisir, & pour monstrier sa puissance laquelle est incomprehensible. Et ainsi ayans dit ce que nous pouuons, il fault qu'on nous eussent communiqué sa sentence, & nous c'est de louer dieu, qui luy à pleu nous ayder de sa grace, & nous communiquer sa science, sinon parfaicte à tout le moins qui approche de la preuue, & verité de la chose proposée: nous arrestans sur le conseil du sage & grand Apolstre, qui nous admoneste de ne sçauoir plus que de raison, & de n'estendre plus hault nostre volée, que la modestie Chrestienne ne le souffre ou permet. Voila quant au fluz & reflux: reste à parler vn petit mot des courantes, à fin que le lecteur en oyant quelque mot en lisant nostre œuue il se souuienne l'auoir leu, & sçache quelle chose est celle de laquelle il entend faire mention.

*Des courantes en mer.*

Les courantes donc sont toutes contraires au fluz soit en vehemence, cours, & origine entant qu'elles empeschent estrangement le nauigage, & à peine se laissent vaincre à force quelconque de rames, leur cours n'ayant point de retour, ains allant tousiours de hault en bas, & poursuiuant leur pointe, ny ayant naissance ou du lieu, ou des vapeurs, ny des influences des planettes. Les opinions estans differentes sur la cause de ces eaux, & leur origine difficilement aussi en peut on donner certaine resolution, neantmoins chacun abondant en son sens, & ayant quelque raison pour l'establissement de son dire peut aussi en parler, non comme en decidant en fol iuge sans aduis, mais comme declairant sa sentence pour se soubmettre au iugement des plus sages, expertz, & qui ont sauoué l'effect de la nature. Or fault il voir quel il fait en tous les haures de Leuant, ou Ponant és Indes Occidentales, où ces courantes ont le plus de force, & sçauoir les lieux plus bas, & plus haults, d'autant que par ceste consideration nous verrons que la partie de la mer allant le plus en baissant, est celle qui souffre aussi le plus de ces courantes: & qu'il soit vray, qu'on lise ce que les expertz Pilotes ont escrit du destroit Magellanique, & verrons que l'eau y allant d'vne course tres-roide est ainsi poussée pour aller en panchant & le lieu plus bas & profond, attirant à soy d'vn grand effort les ondes: & c'est pourquoy de plusieurs vaisseaux que Magellan y conduit, à grand peine s'en peut il sauuer vn ou deux, pour porter les nouuelles de sa ruine.

*D'où sont causées les courantes.*

ais Mexique, iusques à la  
 alt venir là, que cecy pro-  
 est: e haultz, & estroitz,  
 nez, & les vapeurs enco-  
 ant resistance, fault que  
 pour cela ie vueille nier  
 qu'en la generalité nous  
 point qu'és vehemens  
 influences des astres, ioint  
 es eaux peut beaucoup en  
 s avec vn petit mot, nous  
 e c'est Dieu, qui en dispo-  
 plaisir, & pour monlter  
 ainsi ayans dit ce que nous  
 est de louer dieu, qui luy  
 uniquer ra son par-  
 , & verité de la chose pro-  
 grand Apostre, qui nous  
 & de n'estendre plus hault  
 e souffre ou permet. Voila  
 mot des courantes, à fin  
 nostre œuvre il se souuie-  
 de laquelle il entend faire

au fluz soit en vehemence,  
 étrangement le nauigage, &  
 de rames, leur cours n'ayant  
 en bas, & poursuiuant leur  
 vapeurs, ny des influences  
 sur la cause de ces eaux, &  
 donner certaine resolution,  
 ayant quelque raison pour  
 r, non comme en decidant  
 sa sentence pour se soub-  
 & qui ont sauouré l'effect  
 sous les haures de Leuant, ou  
 ntes ont le plus de force, &  
 tant que par ceste confide-  
 lant le plus en baissant, est  
 es: & qu'il soit vray, qu'on  
 u destroit Magellanique, &  
 aide est ainsi poullée pour al-  
 d, attirant à soy d'vn grand  
 rs vaisseaux que Magellan y  
 u deux, pour porter les nou-

Et pour vn exemple plus familier, qu'on voye avec quelle furie les on-  
 des de la mer Maiour descendent en la Mediterranée, & considerans que  
 la partie Boreale est la plus haulte du Globe, & le pont Euxin estant tout  
 Septentrional, cause ces courantes, pource qu'il va fort en descendant  
 lors qu'il entre la mediterrannée: ce qu'écote on peut iuger par l'embou-  
 chement que font les riuieres en mer, lesquelles y entrans comme poull-  
 fées de quelque hault precipice font reculer l'eau marine & causent vne  
 étrange agitation d'ondes és lieux où ainsi elies s'engoulphent. Noz Fran-  
 çois qui ont fait le voyage de la Floride, sçauent bien combien sont pe-  
 rilleuses les courantes qui sont entre la Floride, & les Isles des terres neu-  
 ues à qui veut prendre la route du Mexique, où la mer tirant du Nord au  
 midy va en baissant, & les eaux y roulans d'vne furie plus grande & impe-  
 tueuse à cause de leur descence. Et à fin que ie ne vous tienne trop lon-  
 guement, & qu'il ne semble que ie m'acheurte du tout en ceste opinion, ie  
 vous en deduiray encore d'autres que chascun choisira à son plaisir & fan-  
 tasie. Aucuns ne voulans confesser que ce qui vient du Nord aye la hau-  
 teur telle que ie dis, & comme si la mer estoit vne longue & perpetuelle  
 planure, pensent quen ces lieux de la terre, où ilz ont voyagé en cest Oc-  
 cident, qui vont en estreilissant entre la mer de Septentrion, & Pacifique  
 y a des cauernes, & grottes fort profondes, qui vomissant l'abondance  
 des eaux souterraines, les gottent ainsi furieusement de l'vne mer en l'au-  
 tre, & lesquelles prenās le tour vers le Leuant causent ces courantes, & que  
 ce roiiement & tour vienne de la force du mouuement du Soleil: d'au-  
 tres aprochans de nostre dite en raportent l'occasion à l'auoisiement de  
 vne infinité d'Isles qui causent que l'angoisse qu'ont les eaux en descen-  
 dant, font & créent la furie de ces dangereuses courantes: mais d'autres  
 font plus exorbitans, qui sans grande raison imaginent que ces eaux qui  
 font le long de la Floride en lieu de prendre leur voyage vers le país Au-  
 stral, ainsi que l'art le monlter, aillent en montant se rendre vers le coing  
 Septentrional, non encore veu ny descouuert, & lequel (comme i'ay dit)  
 se ioint avec l'Europe.

De toutes ces raisons le diligent, & ingenieux lecteur choisira laquelle  
 qui luy plaira le mieux: me suffisant de luy auoir ainsi espluché les matie-  
 res, & les doubtes des choses qui nous pourront estre presentées en dis-  
 courant de nostre monde nouveau, & quatriesme partie de la terre, de  
 laquelle deormais il sera temps de parler, & en deschiffrer, les peuples, &  
 leurs coustumes.

*Courantes peril-  
 leuses entre la Flo-  
 ride & le país du  
 Mexique.*

*Diuerses causes  
 des courantes.*

LIVRE QUATRIÈME.

Des terres de labour, ou Labrador, Bacalos & Isles voisines, avec les mœurs,  
& façons de vie des peuples qui y habitent, & par qui elles furent pre-  
mierement decouvertes. Chapitre. 2.

*Le profit conduit  
l'homme à nau-  
guer.*



Si l'on eust senty aussi grand profit à la descouverte des parties Boreales qu'on a trouué de commoditez & au Leuant, & au Midy, & sur l'Occident c'est sans aucun doubte que les hommes y eussent penetré au grand hazard, & peril de leurs personnes, eu esgard à celle execrable faim, & insatiable apertit des homes qui les conduit à engloutir les richesses, comme si c'estoit le poinct où gist leur souveraine felicité: de sorte qu'entre tant d'hommes qui de nostre temps ont trauerse l'Ocean, de l'un bout presque à l'autre, sans se soucier ny de frais, ny du trauail, à grand peine en trouueriez vous quatre ou cinq qui ayent taché de descourir les terres qui tirét au Nord, & qui auoisiñét l'Artique en la circonférence qui descend du Septentrion à l'Occidēt, & encore ceux qui y ont passé, se sont monstrez si peu diligens, que de n'écrite que comme en songeant les mœurs des peuples qui y habitent. Or sçay-ie que les Portugais, & Espaignolz s'y sont penez autant ou plus que nation qui viue, les vns pour penser trouuer destroit qui doublast vers le Ponant, pour de là auoir le chemin plus aisé, & court, pour faire le voyage des Moluques: leur estant vn grand, & infiny trauail de courir toute la coste d'Afrique, d'environner toutes les indes, & trauerfer presque toute la longitude de l'univers, pour passer en ce nombre infiny d'Isles tant recommandées des Moluques: les autres y ont aussi trauaillé, enuiàs la fortune des autres qui sont venuz s'y arrester, telz que sont les François, qui sans se soucier que hōnestement de l'or, ont eu pitié du peuple de ces contrées, non si cruel qu'on le paint, iacoit qu'il se raporte (comme j'ay dit) à noz Européens de Laponie, & Scrichnie sur les parties plus septentrionales, & qui auant les Espaignolz s'y sont arretez, & y ont basty des hameaux, & des fortrefesses. Et à fin que ie ne semble par trop flater les nostres, ny tordre le nez à l'histoire, qui veut estre traitée véritablement, il fault voir briefuement à qui la gloire de la descouverte de ce pais Boreal est deuë, qui ne doit estre raportée ny à l'Espagnol, Portugais, ou François: veu que Iean Scoluue Polonois, y passa dez l'an de nostre salur, 1476. long temps au parauât que iamais les Roys Catholiques, ny Portugais eussent enuoyé Colôb, ou Vespuce à visiter les terres estranges: lequel seigneur Polonois trauerfant la mer de Noruege, & les Isles d'Engrouland, Thilé, & autres incogneüs, vint au destroit qu'on dit Artique, & opposé droittement à celui qui estés parties Australes de Magellan. Long temps apres cestuy cy personne ne passa si auant, d'autant qu'encore on ne festoit adextré à la cognoissance de l'art marin, & que le desir de gloire n'esguillonnoit de tant noz peres pour aller planter leur memoire parmy les nations estranges. Or apres que & Colomb, & Vespuce eurent descouvert les pais desquelz nous parlerons cy apres, & que desia les Indes Orientales estoient comme l'lic

*Iean Scoluue Polonois premier, qui descouurit les terres neuues.*

*Colomb, & Vespuce grands marins.*

voisines, avec les mœurs,  
par qui elles furent pre-  
sentées. 2.

profit à la descouuerte  
a trouué de commoditez  
& sur l'Occident c'est sans  
hommes y eussent penetré au  
leurs personnes, eu esgard  
insatiable apétit des hommes  
tir les richesses, comme si  
leur souueraine felicité: de  
temps ont trauerse l'Ocean,  
ny de frais, ny du travail, à  
ce qui ayent taché de des-  
couuoir l'Arrique en la circo-  
nfer, & encore ceux qui y ont  
écrite que comme en son-  
t scay-ie que les Portugais,  
que nation qui viue, les vns  
le Ponant, pour de là auoir  
l'age des Moluques: leur e-  
te la coste d'Affrique, d'en-  
toute la longitude de l'uni-  
tant recommandées des Mo-  
a fortune des autres qui sont  
qui sans se soucier que hône-  
contrées, non si cruel qu'on  
it) à noz Européens de La-  
ntrionales, & qui auant les  
es hameaux, & des fortifera-  
es nostres, ny tordre le nez à  
, il fault voir briefuement à  
real est deuë, qui ne doit estre  
nois: veu que Iean Scoluue  
6. long temps au parauât que  
ussent enuoyé Colôb, ou ve-  
gneur Polonois trauerfant la  
Thilé, & autres incogneuës,  
se droittement à celui qui est  
temps apres cestuy cy personne  
estoit adextré à la cognoissân-  
esguillonnoit de tant noz pe-  
es nations estranges. Or apres  
ouuert les pais desquelz nous  
Orientales estoient comme le  
lieu

lieu du magasin de noz Occidentaux, qui y alloÿt non par la mer rouge  
côme iadis les Venitiens, ou par le pais Persan, mais ayas descouuert tout  
ce qui restoit à estre veu & cogneu d'Afrique, & des parties Oriëntales des  
Indes, il eust vn Portugais nommé Gaspard de Cortereal, lequel en l'an  
1500. avec deux Carauelles penetra iusqu'à celle partie du monde vers le  
Nord, qui se rencôtre à ce qui est habitè de nostre Europe pèsant trouuer  
chemin pour aller à l'espicerie, & pour fuyr aux incômoditez de la lon-  
gueur, & aux perils qu'il falloit passer, & sous l'equateur, & vers le pol An-  
tartic, lors qu'il falloit doubler au cap de bonne Esperance, ayât ce gail-  
lard Pilote, & bõ Capitaine, ce iugement que les Moluques estât plus du  
Ponant que Leuantines, on pourroit plus facilement y passer du costé du  
Septentrion, que par la course qu'il leur cõuenoit faire. Cestuy donc ayât  
couru le lóg de l'Océa, iusqu'à penetrer plus outre q̄ ne portēt les climatz  
imaginez par les anciēs vint à 60. degrez de latitude en vn pais incogneu  
& qu'il trouua estrâgemēt froidureux, caillé de glace, & chargé de neiges,  
& où les riuieres n'estoiēt point nauigables à cause qu'elles estoïēt endur-  
cies de la glace. Nõ pourtât laissa il de mettre pied à terre, dõnant le nom  
à ce fleuue premier descouuert de Rio Neuado, qui signifie fleuue de  
Nege, & veit le pais bien peuplé & habitè de toutes partz, nõ sans sen es-  
merueilleir à bõ esciēt, veu la cõmune opiniõ des sages, qui estiinoiēt que  
souz le pole aucũ ne peut habiter, à cause de la vehemēce des froidures.  
Or ce pais est celuy qu'õ a depuis appellé la regiõ du Laboureur (en Espai-  
nol Terra d'y Labrador) de Baccalos, & la nouvelle France, où les hom-  
mes sont grâdz, biē proportiõnez, mais aucunemēt bruns & noirâtres, &  
qui se paignēt la face, & tout le corps de diuerfes couleurs pour galâtise,  
estimâs estre plus beaux en ceste sorte. Or pèse-ie que s'ilz sont noirâtres,  
ce n'est pas l'ardeur du soleil qui en est cause, veu les rigueurs du froid qui  
les assailent, estans droittement souz les rayons de l'Ourse froidureuse,  
mais que ce sont ces couleurs, qui abreuânâs leur cuir les noircist ainsi, cõ-  
me l'experiece sen peut voir en ceux q̄ nous voyõs par deça courir p̄ tout  
souz le nom & tiltre d'Egyptiēs. Ces gēs encor se parēt de certains bra-  
celets d'argēt, & de cuiure, car l'or ne leur est guere cogneu, nõ plus qu'õ  
n'è trouue guere és mines du Septentrion, & sont vestuz de peaux de Mar-  
tres, & autres animaux qu'ilz cousent ensemble pour se couvrir, ayas ceste  
discretiõ qu'è hyuer ils portēt le poil au dedâs, & cõtre leur chair, & l'esté  
tout au cõtraire, mettâs le poil dehors, & la chair qui rafreschist aussi leur  
charnure. Regardez biē ce qui est escrit des peuples Boreaux de nostre Eu-  
rope, & vous cognoistrez cõbien ceux cy raportent à leurs façõs de faire,  
soit au viure, soit au mâger, & vestir tellemēt qu'õ ilz sont de mesme pais  
ou les vns sont descèduz des autres. Ce qui est assez vray-sẽblable à prou-  
uer, veu q̄ lors que les Espaignolz furēt au Mexique, & tirât vers la Flori-  
de il y eut vn Roy nomé Montezuma, qui leur dit, lors qu'õ luy preschoit  
la foy Chrestienne, qu'ilz auoiēt l'adoratiõ de leurs dieux de leurs ancestres  
& qu'ils n'estoiēt habitans de ce pais, ains y estoient venuz d'ailleurs: qui  
me fait pèser q̄ se raportâs aux sũditz de l'Europe, ils estoïēt ou de la Bo-  
thnie, Scythie, ou Biarmie, ou q̄ les anciēs Insulaires de la grãd Bretagne

Gaspard de Cor-  
terreal, Portugais  
descouure le pays  
de Labrador.

Rio Neuado en  
Labrador.

Quelz sont les hõ-  
mes de Labrador.

Vestemēs des hom-  
mes septentrionaux

Monte-Zuma se  
dit estre descendu  
d'ailleurs que du  
pays ou il estoit  
Roy.

LIVRE QUATRIÈME

sy sauuerēt, chassez par les Danoys de leur terre: Car il n'est pas vrai-semblable, q̄ les histoires des Septentrionaux estās pleines de leurs courtes, & cōme ils fussēt tousiours sur mer vagās pour descharger leur terre de peuple, qu'ils ne peuplassēt ce païs, & isles voisines, veu q̄ il ne se trouue point qu'ilz se loiet arrestez en aucune cōtrée d'Europe, iusqu'à tāt q̄ les Danois paillerēt en Angleterre, & que les Normādz viindrēt rauager la Neustrie. Les viures plus frequēs de ce peuple sōnt les poissōns, desquelz il se farcis- sent le vêtre plus que d'autre chose, & sur tout les Saumons leur viennent à grē, tant pour en estre bō le goust, que d'autant que facilement ilz en recourent, à cause de la grād abondāce qu'en nourrit la mer en toutes ces contrées: & encor qu'ils ayēt quantité d'oiseaux, & de fruitz de diuerses sortes, si ne se paissent ils d'autre viande que du poisson, si ce ne sōnt ceux qui sōnt Antropophages, lesquelz prēnent curée des estrāgers qu'ilz peu- uent empoigner. Leurs maisons ne sōnt ny grādes, ny magnifiques, cōme ceux qui ne les dressēt que de quelques perches de boys, & les appuyent de force cheurōs & tables, cōme ceux qui ont des forestz, & boys de hau- te fustaye & grandz & spacieux, aussi bien que ceux qui se tiennent souz l'Antarctique, & couurent leurs loges, non de tuiles n'en ayans ny l'vsage, ny l'indutrie, & inuētion, ny de fougēre, ou chaulme, n'vsās d'aucūs bledz pour leur vie, ains de peaux de poissōns qu'ilz escorchent, telz que sōnt les veaux, Loups, & chiens marins, & infinis autres animaux monstrueux que la mer leur fournit pour leurs necessitez. Ceux qui y descendirent les premiers, n'ayant penetrē guere auant en plat païs, ny goustē les mœurs du peuple, ne sceurent autre cas escrire de leurs façons de faire sinon dire qu'ilz estoient estrangement cruelz, hommes vaillans, hardis, & puissāns, & mesmement en Canada, & Labrador, veu qu'un certain Florentin nom- mé Iean de Verazzan y estant passē, & ayant pris terre enuiron l'an 1524 avec quelques vns de sa troupe, fut aussi tost raillé en pieces, luy & ses gēs par les Barbares, qui à la veuē de ceux qui estoient aux vaisseaux, les rosti- rent, & en prindrent curée. Ceste troupe se faisoit forte de s'arrester là, & y bastir quelque fort pour voir le pays beau, & fertile, l'air serain & salutai- re, les riuieres fort belles, & qui entrās en mer, seruiroiet d'abry aux Chre- stiens y abordans, & la terre propre à estre cultiuée. Ce Florentin descri- uant ce peuple, en parle ainsi: Ces hommes vont tous nuds, sauf qu'ils por- tent leurs parties honteuses couuertes de peaux semblables aux Martes, & ceints d'une ceinture d'herbes bien tissue, & fort estroite, enlacée avec le poil de queuēs de plusieurs animaux tout autour de leur corps, & qui leur vont pēdant iusqu'aux genoulx: & aucūs d'eux portent des chapeaux & guirlandes de plumes d'oiseaux faites avec vne grande gentillesse, & subtil artifice. Leurs cheueux sōnt noirs, fort espais, & toutesfois courtz, & lesquelz ilz lient tous ensemble sur la teste, & faitz tout ainsi que les valers d'estable accoustrent les queuēs de noz cheuaux, leur semblant que ceste pature leur donne bonne grace, & les rēde plus beaux & gentilz. Ils sōnt de stature moyēne, mais un peu plus grād que nous ne sōmmes par deça, bien formez & proportiōnez, ayans l'estomach large, les bras fortz & nerueux, les iambes bien faites, & qui n'ont aucun default en la liaison,

*Abondance de Saumons en terre de Labrador.*

*Bastimens de ce pays septentrional.*

*Cruauté des Barbares en Labra- dor, & Canada.*

*Iean Verazzan, au descript des Barba- res Canadiens.*

Car il n'est pas vrai-  
seines de leurs courtes, &  
charger leur terre de peu-  
eu q'il ne se trouue point  
e, iusqu'à tât q'les Danois  
drét rauager la Neustrie.  
lions, desquelz il se farcif-  
les Saumons leur viennent  
que facilement ilz en re-  
arrist la mer en toutes ces  
x, & de fruitz de diuerses  
poisson, si ce ne sont ceux  
de des estrangers qu'ilz peu-  
des, ny magnifiques, cōme  
es de boys, & les appuyent  
les forestz, & boys de hau-  
ce ceux qui se tiennent souz  
uiles n'en ayans ny l'usage,  
aulme, n'vñs d'aucus bledz  
z escorchent, telz que sont  
autres animaux monstrueux  
Ceux qui y descendirent les  
t pais, ny gousté les mœurs  
s façons de faire sinon dire  
vaillans, hardis, & puissans,  
qu'un certain Florentin nō-  
pris terre enuiron l'an 1524  
aillé en pieces, luy & ses gēs  
oient aux vaisseaux, les toiti-  
isoit forte de s'arrester là, &  
e fertile, l'air serain & salutai-  
seruiroiet d'abry aux Chre-  
titiués. Ce Florentin descri-  
ont tous nuds, sauf qu'ils por-  
aux semblables aux Martes,  
& fort estroite, enlacée avec  
autour de leur corps, & qui  
d'eux portent des chapeaux  
c vne grande gentillesse, &  
espais, & toutesfois courtz,  
e, & faitz tout ainsi que les  
cheueux, leur semblant que  
de plus beaux & gentils. Ils  
ad que nous ne sommes par  
tomach large, les bras fortz  
t aucun default en la liaison,

& composition de leurs corps, sauf qu'ils ont le visage vn peu trop large,  
quoy que non tous: entant que plusieurs ont vn pourfil bien ageance en  
la face, les yeux noirs, & grandz, le regard assuré, & soudain: & sont de-  
biles & foibles de force, d'esprit gentil, & fort subtil, disposz de leur per-  
sonne, & des meilleurs, & plus legers à la course q' l'on sçache: Or cest au-  
teur dit que ces gens se raportent fort aux Orientaux, & sur tout à ceux  
qui sont les plus loing d'entre les nations leuantines, telz que sont ceux  
de la regiō de la Chine & Royaume de Māgi, duquel auōs parlé cy dessus  
Les bordz de la mer en ces cartiers est chargé d'areine, & sablon fort me-  
nu, & va tousiours en mōtant, & cōme s'estendant en vne petite colline:  
& nauigāt on trouue assez de riuieres d'eau douce, & des bras, & canaux  
de mer qui arrousent le pais, & qui seruent de haures pour y aborder: & si  
lon passē outre on voit la terre spacieuse & large, ayant de belles, & ferti-  
les capaignes, & grandes pleines reueftues de forestz amples, longues &  
touffues, & où la diuersité des arbres donne vn contentement à la veuē si  
grand, qu'il est hors de la puissance d'aucun homme d'en exprimer le plai-  
sir, & grandes delices. Je seroy cōscience d'aiouster foy à ceste narration,  
veu que le Septétrion, & mesme vers les parties plus proches & exposées  
à l'Ourse, n'est point pour porter vne face si plaisante, & delicieuse, n'estoit  
que celuy qui fait ce discours, dit que par la circōference du Globe il co-  
gnoissoit que ceste terre participoit de l'Orient, & que la couleur mesme  
en donnoit assez d'apparece, & aussi la serenité de l'air, iāçoit qu'il soit en-  
tre meslé de quelque froidure: neantmoins les vents n'y sont violents ny  
impetueux, & silz soufflent avec force, cela aduiet sur le commencement  
de l'Esté. Au reste en celle saison estiuale il n'y pleut guere souuent, & si le  
ciel y vient nuageux, cela ne dure guere longuement: & pour preuue de  
la serenité, & du peu de vehemence des vents, & que la terre ny est trop  
haulte, la mer y court assez paisible, & sans estre trop furieuse, ny ondoy-  
ante, & pleine de flotz dāgereux, voire les haures tendās en bas, & le pais  
estant peu portueux, si est-ce qu'ilz ne sont fascheux pour les nauigans qui  
y abordent, entant que les rochers, bancz, & escueils ne leur donnent au-  
cune incommodité, toutesfois pour y auoir si peu de portz, si ceste infor-  
tune acompaignoit la coste, elle seroit du tout hors de l'heur que iamais  
homme y peut prendre terre. Les habitans de Labrador, cōme dit est sont  
cruels, & là, & par toute celle coste, iusqu'au Mexique, les Espaignolz n'y  
sont guere aymez, comme ceux qu'on à souuent estrillez, & le cemiriere  
desquelz est reputé d'estre à la Floride. Et d'autant que les contrées sont  
diuerses, les mœurs aussi des hōmes ne fault s'esbahir si ont quelque varie-  
té ensemble, veu que le susdit Verazzan escriuant au grand Roy François  
premier de ce nom, luy dit, que s'esloignant du pol Artique, & aprochant  
nostre Tropique, comme il fut sur presque mesme hauteur, & eleuation  
que peut estre la France, sur le recourbement de mer, qui va vers la Flori-  
de, il veit le peuple plus blanc que les precedants, & non si farouche, se  
vestant de feillardz entretissuz, & enuelopant ses cheueux ainsi que le re-  
ste des Canadiés: & vñs de bateaux faitz d'vne seule piece qui sont leurs  
Canoēs, ainsi que sont encor tous les sauuages tant du Mexique, des Cari-

*Ce pays est plus  
doux que le reste  
de Septentrion.*

LIVRE QUATRIESME.

bes que de l'Amérique. En ces cariers là, bien qu'ilz bastissent de la façon que les autres plus Septentrionaux, à sçavoir de boys, & feillardz pour se garder du froid, si en y a il neamoins, qui dormét, & logét à l'ôbre & enfeigne du beau croissant de la Lune, à laquelle on a cogneu depuis qu'ilz font grâd hôneur & reuerce tout ainsi encor qu'ilz en vsent à l'édroit du Soleil ausque lz ils sacrifiet, en quelle sorte i'espere vous le deduire: mais q nous soyons sur le propos de l'histoire des mœurs de ceux de la Floride.

*Iste nōmis Loisa.* Verazzan cōtinuāt son chemin par l'Océan, ne pouuāt mettre pied à terre, ou n'osant de crainte de ces Barbares, nō encor apriuoise, ainsi q depuis les François les ont réduz acostables, descouurist vne isle, où il vint surgir, & laquelle il dit estre de la grâdeur de Rhodes, mais plus belle, & fertile, & laquelle il nomma du nom de Madame Loise de Sauoye mere du Roy François de laq̄lle n'ayās riē leu en autre liures, qu'ez memoires de ce Floré tin, ie péseroy fascher le lecteur si ie m'arrestoy à la descire, ainsi q cestuy l'estigie, mais ie paindrāy le cōrinēt qui est à 15. lieus de laditte isle, lequel

*Terre de Bacalooz  
a les hommes  
fortz grandz.*

par ce qu'ō peut cōiecturer est le meime país de Canada, mis entre Labrador, & la Floride, & qui cōprend sous soy le Bacalooz: où les hōmes sont grands à merueilles, assez blancz, & qui ont & portent les cheveux fort longs, & lesquelz ils atiffent, & ageancent avec vn fort grand artifice, & si bien formez, qu'il semble que la nature se soit étudiée à les faire bien mesurez en leurs proportions, & lineamens. Les femmes y sont belles, grandes, gracieuses, & fort chastes, ayants le regard doux, & attrayant, & lesquelles vont toutes nues, sauf qu'elles courent leur partie que la nature commāde de celer, avec des peaux de cerf, ainsi que les hommes aussi en vsent: & les aucunes portent les bras couuerts, & vestuz de peaux de Lou-ceruiers fort riches, tressans leurs cheveux, qui leur vōt pēdans d'un costé, & d'autre le long de leurs espauls, & celles qui son mariez portēt de diuers ioyaux à leurs oreilles comme aussi font leurs marys, & sont ces bagues de cuyure duquel ilz font plus de compte que de l'or, ou de l'argent, desquelz ilz ne se souciēt guere, & en mesprisent la couleur, mais ilz aymēt & cherissent fort le rouge, & l'azuré: & ainsi les Chrestiens y abordans qui leur donnent des pieces de verre, ou patenostres, & coliers de telle couleur, sont les mieux que bien venuz, à cause qu'ilz s'en parent le col, & les oreilles, & en font aussi grand feste que la ieunesse par deça de se voir garnie de beaux carquans, chaines, & coliers d'or, & riche pierrierie. Les draps de soye ne leur plaisēt point, le fer, & l'acier n'estoit par eux requis, & ne s'estonnent quoy qu'on leur monstre des armes & leur declaire l'effait, & effort d'icelle: voyans les miroirs ilz s'en rient sy regardans dedans, non que pour cela ils facent estar de les retenir ny prennent plaisir à s'amuser à ceste folie.

*Morues nommées  
Bacalooz par les  
sauuages.*

Ce peuple est assez courtoys & liberal, faisans volontiers largesse de ses biens, & prenant facilement familiere habitude des nostres avec lesquelz sy sont habituez, & arrestez dès le temps qu'on y va à la pescherie des Morues, lesquelles y sont en infinie abondance dès le Cap de Labrador, iusqu'au Cap de saint Iean, tenant ce pays de pescherie pour le moins vingt degrez en son eleuatiō, à sçavoir dès le soixantiesme degré iusques

ilz bastissent de la façon  
 boys, & feillardz pour se  
 er, & logét à l'ombre & en-  
 on a cogneu depuis qu'ilz  
 u'ilz en vîent à l'édroit du  
 ere vous le deduire: mais q̄  
 eurs de ceux de la Floride.  
 pouuât mettre pied à ter-  
 or apriuoise, ainsi q̄ depuis  
 t vne isle, où il vint surgir,  
 mais plu: belle, & fertile,  
 e de Sauoye mere du Roy  
 euz memoires de ce Floré  
 à la descrire, ainsi q̄ cestuy  
 lieus de laditte isle, lequel  
 e Canada, mis entre Labra-  
 ccalez: où les hômes sont  
 & portent les cheueux fort  
 e vn fort grand artifice, &  
 soit estudiée à les faire bien  
 Les femmes y sont belles,  
 egard doux, & attrayent, &  
 rent leur partie que la na-  
 , ainsi que les hommes aussi  
 erts, & vestuz de peaux de  
 ux, qui leur vôt pèdanz d'vn  
 celles qui son mariez por-  
 ussi font leurs marys, & sont  
 compte que de l'or, ou de  
 mesprisent la couleur, mais  
 curé: & ainsi les Chrestiens y  
 re, ou patenostres, & coliers  
 iz, à cause qu'ilz s'en parent  
 este que la icunesse par deça  
 & coliers d'or, & riche pier-  
 r, le fer, & l'acier n'estoit par  
 ar monstre des armes & leur  
 miroirs ilz s'en rient sy re-  
 citat de les retener ny pren-  
 ans volontiers largesse de ses  
 de des nostres avec lesquels  
 u'on y va à la pescherie des  
 ce dés le Cap de Labrador,  
 de pescherie pour le moins  
 e soixantiesme degré iusques

au quarantiesme, qui sont pres de quatre cens de noz lieus: & d'au-  
 tant que ce poisson est nommé par les habitans du pays Baccalez  
 la terre aussi a esté dicte par les Chrestiens, & baptisée du nom de Baccal-  
 eoz: Sur les quarante degrez de laquelle, & vers le fleuve, auquel on a  
 donné le nom de Iourdain, cest homme par nous ia souuent allegué, ayât  
 pris terre veit le paisage beau, & aisé à cultiuer, les forests grandes, & tou-  
 fues, & apes à y mettre de grandes troupes en embusche, s'il failloit guer-  
 royer, & où la plus part des arbres sont differens de ceux de nostre Euro-  
 pe, & d'ins lesquelles a grand quantité de sauuagine, contre laquelle ce  
 peuple fait la guerre à tous leurs arcs, & saiettes, qui sont fort subtilemēt  
 faites & elaborées, & au bout desquelles en lieu de fer, ils mettent des  
 pierres fort aigues, & qui taillent assez bien, desquelles aussi ils s'aydent à  
 fendre le bois, comme aussi s'en seruent tout le long de ce monde  
 nouveau descouuert de nostre aage. Ceux cy bastissent mieux leurs lo-  
 gettes, que ne font ceux de Labrador, entant que leurs habitations sont  
 faites en forme circulaire, & comme vn rond, separées les vnes des au-  
 tres de quelques 10. ou 12. pas, sans aucun ordre, n'y consideration d'archi-  
 tecture, de laquelle s'ils auoyēt cognoissance, ils feroiēt les plus beaux ba-  
 stimens du monde, veu les moïens qu'ils ont de la pierre de routes sortes, &  
 la meilleure qui se puisse voir: & les couurent de nattes, de roseaux, & iôcs  
 marins pour se defendre de la pluye, estans si aisées ces maisons, que lors  
 qu'ilz se fâchent en vn lieu, ils les transportent facilement là part qu'ils  
 veulent se remuer, se tenans ensemble en grand nombre, comme gens qui  
 se suportent les vns les autres, & qui ont vne grād societé ensemble. Ceux  
 cy viennent de Legumes, qu'ils semēt avec plus de cōsideratiō que les autres  
 qui ne se sociēt que du poisson, là où ces Canadiés vont à la chasse pour  
 accompagner leurs semences avec la chair de la venaison qu'ilz prennent:  
 & semans leur grain ne sont si bestiaux, qu'ils n'obseruent le cours de la  
 Lune, & le naistre ou absconsement de quelques autres estoiles, qui me  
 fait penser, que ce peuple à d'autresfois eu sentiment de plus grādes cho-  
 ses, que celle rudesse & grosserie qui ores le tient aueuglé. Ils viennent fort  
 longuement, & ne sont guere souuent mal disposez, ny malades, que s'ils  
 sont assailis de quelque indisposition, c'est le feu qui les guerist, lequel ilz  
 sapliquent sans ordōnance d'aucun medecin, desquels ils n'ont cognois-  
 sance quelconque: & meurent la plus part assailis d'vne grande, & extre-  
 me vieillesse. Ce peuple comme il est hardy & farouche à l'estranger qui  
 le fâche, ou à l'ennemy qui le vient assaillir, aussi est-il accostable, doux,  
 charitable, & debonnaire enuers les siens, se lamentant les voyans fâchez  
 & angoïsez: & parmy leurs miseres, ils se reconfortent sur le recit de leur  
 felicité precedente: Et lors que quelcun meurt entr'eux, leurs pleurs & ge-  
 missements sont entremeslez de chants, & lesquels ils continuent vn fort  
 long temps: ce qui me fait penser, que les Thraciens, & Goths en ayans ia-  
 dis fait de meisme sorte, ceux cy en soyent sortis, veu qu'ils se raportēt fort,  
 & de visage, & de stature, & ayans quelque cas de leur maniere ancienne  
 de viure. Aussi sont ils habitans tout le long de celle coste qui double du  
 Septentrion Scythique vers le midy, iusqu'à ce que on approche de celle

*Canadiens comme  
 viennent & bastis-  
 sent.*

LIVRE QUATRIÈME

*Histoire generale des Indes lin. 2. Fleuve Iourdain au nouveau monde nommé par les nommes.*

*Lucas Vâsquez descourrit ce pays l'an 1524.*

*Sous les noms Peuples les hommes sont de grand stature.*

*Nunne Gufman alla conquies le pays Canadien l'an 1530.*

*Religion, & mœurs de ceux du pays de Cichoré, & Gualdapé.*

terre qui sous le nom de Floride, va se repleyant vers l'Occident, ou sont les peuples nommez Cichores en la region de Canadâ, & le long du fleuve Iourdain, desquels est ainsi parlé en l'histoire des Indes Occidentales. Les peuples de Cichoré sont voisins du promontoire dit de sainte Helaine, où le pays est nommé aussi Gualdapé en l'elevation d'environ 36. degrez: ils sont grands, & d'une corpulence fort massiue, sans barbe, & portans longs cheueux, lesquels sont noirs, & qu'ils entortillent & enlacent comme des tressés, & en d'aucuns endroits, cōme en la Prouince de Duaré ils les portent longs iusqu'à l'estomach, & les femmes iusqu'à ce qu'ilz leur traient à terre. Lors que les Espaignols furent poussez de la tempeste en celle plage sous la conduite de Luc Vâsquez d'Aillon, & que le roy Dathâ les eust courtoisement receus en son pays, le voyans grand comme vn geant, & cinq de ces enfans à luy pareils en ceste monstrueuse stature, ils l'enquirent d'où venoit qu'ils croissoient si excessiuement, & plus que le commun des habitans de la mesme Prouince: à quoy fut respondu par vn Chrestien natif du pays, & qui auoit receu le Baptesme par l'enhortation des François qui frequentoient le long de ceste coste, que cela procedoit de quelques herbes charmées, desquelles ils vsoient ordinairement, & acoustroyent ces herbes comme la viande, de laquelle nous farcissions par deçà vn oison: mais c'estoit vn leger payement, veu que tant plus on monte le long, & selon le fleuve Iourdain vers le hault pays de la grande Espagne conquise l'an 1530. par Nunne Gufman Espaignol, les hommes y sont monstrueusement grans, & estans tous tels en proportion que ceux qui en l'Antarctique sont nommez Patagones, & se tiennent en la riuie de Plate. Or d'autant que Verazzan dit que le long de ceste mer il n'a veu forme aucune de relligion, il fault voir comme le bon homme se trompe, & s'est contenté de peu de veuë sans guere passer auât: aussi dès sa premiere descente en plat pays, il fut massacré, ainsi que cy dessus nous auons ia deduit. Ce peuple dōc qui est le long de ce Iourdain nommé ainsi par les premiers Chrestiens qui y aborderēt est idolatre, & croit que les ames sont immortelles, & que les vnes vont en Paradis, lequel ils faignent estre en Orient, ou sur les parties meridionales en vn lieu fort temperé, & où elles iouissent de tout l'aïse qu'elles scauroyent souhaiter: les autres tirēt en enfer, qu'ils pensent estre en Septentrion, en vne region exposée à la froidure la plus estrange du monde, & là sont tourmentées à iamais pour n'auoir honoré les dieux, ny fait les sacrifices selon qu'ils le veulent, & commandent. Et ont des prestres choisis d'entr'eux, & ausquels ils portent, apres le roy, fort grand reuerence, lesquels vont vestus cōme les autres, sauf que des cheueux qu'ils se coupēt, en laissant seulement croistre par les deux costez des temples & coings du frōt, & vont lier ces toupets sur leur mēton tout ainsi qu'on fait d'vn licol, & pendans d'vne testiere de cheual. Et d'autant que l'estude & vacation de tous ces Barbares est la guerre, leurs deuins, & prestres ont charge de benir les soldats allans à la bataille, lesquels ils arrousent du ius de certaines herbes qu'ils charment, estimans que cela leur soit fort salutaire: & est encor leur office de penser, & medicammenter les bleccz, & d'enterrer ceux qui meurent en combatant. Or ce peuple est

vers l'Occident, ou sont  
 Canadâ, & le long du fleu-  
 des Indes Occidentales.  
 toire dit de sainte Helai-  
 euation d'environ 36. de-  
 assue, sans barbe, & por-  
 ls entortillent & enlacent  
 e en la Prouince de Dua-  
 s femmes iusqu'à ce qu'ilz  
 rent poussez de la tempe-  
 uez d'Aillon, & que le roy  
 ys, le voyans grand comme  
 ceste monstrucuse stature,  
 excessiuement, & plus que  
 e: à quoy fut respondu par  
 le Baptesme par l'enhortat-  
 e ceste coste, que cela pro-  
 es ils vfoient ordinairement,  
 de laquelle nous farciſſons  
 ment, veu que tant plus on  
 rs le hault pays de la grand  
 n Espagnol, les hommes y  
 els en proportion que ceux  
 & se tiennent en la riuiera  
 long de ceste mer il n'a veu  
 le bon homme se trompe,  
 ser auât: aussi dès sa premie-  
 que cy dessus nous auons ia  
 urdain nommé ainsi par les  
 e, & croit que les ames sont  
 , lequel ils faignent estre en  
 lieu fort temperé, & où elles  
 haïter: les autres tirét en en-  
 region exposée à la froidu-  
 mentées à iamais pour n'a-  
 n qu'ils le veulent, & com-  
 x, & ausquels ils portent, a-  
 vestus côme les autres, sans  
 ulemēt croistre par les deux  
 lier ces toupets sur leur mê-  
 d'une testiere de cheual. Et  
 Barbares est la guerre, leurs  
 lats allans à la bataille, lesqz  
 charment, estimans que cela  
 de penser, & medicament  
 combatant. Or ce peuple est

a-my Antropophage, & imite les Canibales, ou Bresiliens, qui se faou-  
 lent comme Lyons de la chair des hommes, voire sorty que l'on est de La-  
 brador, & Bacaleos, il ne se trouue guere nation iusqu'aux Caribes, & à la  
 riuiera de Maragnô, qui n'vse d'une cruauté si brutale, & abominable. Les  
 medecins ne leur sont point necessaires, chacun sçachant bien se garentir  
 de maladie, comme ceux qui cognoissent les herbes propres à leur santé,  
 soit qu'il en faille vser par la bouche, ou les appliquer en emplastre, ou avec  
 le iust pour la cure & allegement des blessures: & ont vne herbe qu'ils a-  
 pellent Guay, laquelle vsee leur fait vomir toutes leurs phlegmes coleriques,  
 & ce qu'ils ont de superflu, ou qui nuise à la digestion en leur estomach:  
 de ceste plante ils s'aydent, & la mangent & en leur boisson estant co-  
 gneue de chacun, & si saine, & salutaire, que sa vertu est telle, que ceux qui  
 en vſent viuent longuement, & sans souffrir grandes incômoditez de ma-  
 ladie, voire les tiēt elle forts, sains, disposés, & adextres iusques en leur plus  
 grande vieillesse. Ces prestres susdits sont grands forciers, & enchanteurs,  
 & qui font de choses si merueilleuses avec leurs enchantemēt, qu'il n'y a  
 homme qui ne s'estônast de leurs façons de faire, & des effaits de leur art  
 detestable, entant qu'ils font aparostre les esprits à leur souhait, & effrayēt  
 les simples gēs avec des visions espouuētables: mais du diable, & du pou-  
 uoir que iadis il se monstroit auoir sur ce pauvre peuple, nous en parlerōs  
 en la description de l'isle de Haiti, qu'à present on apelle Espaignolle. Ilz  
 dressent des chapelles faites tout ainsi que leurs maisonnettes, où ils tien-  
 nent deux petites Idoles, que personne ne voit que deux fois l'an, mais la  
 plus grand feste est lors qu'ils sement leurs legumes, & semence, entant q̄  
 il fault que le Roy mesme face la sentinelle tout le long de la nuit, veille  
 de la feste aupres de ces belles folies, sans bouger de dedans l'oratoire iuf-  
 qu'au matin que le peuple estant assemblé, on monstre d'un lieu fort haul-  
 tement ces deux Idoles male & femelle, lesquelles tout le peuple adore  
 se gettant, & prosternant par terre, & criant desesperément misericorde,  
 ayans plus de soing de la semence, & fruits, qui sont aux champs que de  
 chose qu'ils se souuiennent de l'ame. Monstré que on a ceste abhominat-  
 ion, le Roy descend avec les prestres, & donne de belles robes de coton  
 enrichies de quelques ioyaux à deux des plus nobles, & grans de sa suite,  
 lesquels portent ceste mommerie de poupées en vne pompe & pourme-  
 nade qu'ils font vers certain champ, où fault que tous assistent, comme al-  
 lans en processio, & prians le diable leur patron de leur donner abondā-  
 ce de leurs viures. Chacun y assistant porte la plus belle robe qu'il aye, les  
 vns se couurent de feillars, d'autres se paignent tout le corps de diuerses  
 couleurs, les vns se font des masques de peaux, & s'en couurent la face, &  
 attriuez que sont en la campagne destinée pour la feste, c'est à qui mieux  
 chantera, & d'incera: veu que toutes les ceremonies de ce pays là sont me-  
 surées par la dance, bien est vray que les hommes ont leur ranc de iour, &  
 les femmes carolent tout le long de la nuit, ne laissans minute de temps  
 sans dancier, chanter, prier, ou parfumer, & offrir quelque present deuant  
 leurs idoles. Lesquelles lendemain de la feste on raporte en leur chapelle  
 avec la pareille ceremonie, & magnificence qu'on les auoit conduites en

*Guay herbe de  
 grande vertu.*

*Prestres des ido-  
 latres fort grands  
 enchanteurs.*

*Reuerēce, et veil-  
 le faite en l'hon-  
 neur des Idoles.*

*Dances sont fai-  
 tes en toutes les ce-  
 remonies de ces  
 peuples.*

LIVRE QUATRIESME

*Estranges ceremonies de ces Idolâtres.*

campagne. Ils ont vne autre feste en laquelle ils portent en pareil ordre vne autre statue & idole de boys, laquelle ils plârent, & fichent sur vn posteau de boys, mis tout debout en la place qu'ils enuironnēt d'vne palissade, & de grande quantité de sieges, & coffres faits assez grossièrement. Or tous ceux qui sont mariez sans que aucun y osât faillir, sont tenus d'offrir à cest idole quelque présent qu'ils mettrēt dans ces coffres, ou sur ces bâcs, ou les pendent aux posteaux: & ce pendant les prestres sont la qui regardent qui est celuy qui offre le plus beau & riche dō, afin de le manifester & declairer à toute l'assemblée: car quiconque en raporte ceste louange il est de tous honoré tout le lōg de celle année, & ainsi ils vont à l'enuy l'un de l'autre à qui fera le mieux son deuoir à l'endroit de l'Idole: Deuant laquelle bâquerent les principaux, des fruits, & pain de racines qu'on y a offert, & autres viandes: & ce qui reste est distribué entre les seigneurs, & les prestres. La nuit estant venuē, ils descendent ce beau dieu de boys de son siege de posteau, & la vont plonger dans vn fleue, ou bien dans la mer, s'ils sont voisins de la marine, afin qu'il sen aille faire grand chere aual l'eau avec les autres Dieux qui regissent les vagues escumeuses de l'Occā.

*L'Idole noyée par ceux mesme qui l'adorent.*

*Rois & prestres comme canonisez par ces sauvages.*

A voir toutes ces folles superstitions, il semble que ce peuple ayt esté iadis instruit en l'eschole des Grecz, ou Egyptiens, qui ont esté les plus grās & plus abusez en l'abominatiō de l'Idolatrie, q̄ tout le reste des hommes, & desquels les Romains ont appris telz erreurs, & impostures: mais encor le diriez vous mieux oyans que lendemain de leur plongement du simulachre, ilz s'assemblēt encor fort deuotieusement, & descendent vn de leurs Roys, ou prestres qui aura esté le plus honoré pour ses vertus: & mettans ces ossemens sur vn eschaffault à ce destiné, & dressé en la campagne, les femmes seules font l'office de plourer, & regretter la présence du saint homme, tournans à l'entour des os, & dançans en rond, sans oublier d'offrir ce que elles peuuent de rare à la memoire de leur Prince ou pasteur: puis remet-on ces os en terre, & lors vn prestre harangue deuant le peuple, louant & magnifiant la vie passée de celuy de qui les ossemens ont esté honorez, disputant de l'immortalité de l'ame, de l'enfer que les dieux

*Quezuga Roy du paradis creu de ces barbares.*

ont estably pour la punition des meschans, en vn pays froid pour purger les pechez: & leur proposant le paradis qu'ils bastissent en vne terre temperée, & où regne Quezuga grand seigneur, & iceluy boiteux, neâtmoins homme doux & debonnaire, comme celuy qui donne toute sorte de paissetemps aux ames qui passent en son Royaume, les bâquetant, dressant le bal, la Musique, & autres plaisirs, & leur donnant la iouissance de leurs amoureuses: voila le Paradis de Sathan, qui souz la douceur d'vn tel charouillement, emmieille & endort ce pauvre peuple, tout ainsi q̄ les Turcs, & Mahomerans se laissent deceuoir sous l'apast des aises promis par l'Alcoran de leur faux Prophete. Par le moyen de telle façon de faire, ce defunct est canonisé & mis au nombre des Dieux, & le prestre donne cōgnoissance au peuple, prenant à la fin des herbes soesues & odoriferantes, desquelles il hume par le nez la fumée soufflant sur l'assistance, & faisant d'estrange grimaces parfaissant son office enchanteur, & plein d'Idolatrie. Voyez quelle sorte de deifier les hommes est la plus gentille & louable, ou celle de laquelle

portent en pareil ordre  
ent, & fichent sur vn po-  
enuiroinnét d'vne palissá-  
aits assez grossément. Or  
e faillir, sont tenus d'offrir  
es coffres, ou sur ces bács,  
prestres sont la qui regard-  
dó, affin de le manifester  
en raporte ceste louange il  
ainú ils vont à l'enuy l vn  
oit de l'Idole: Deuant la-  
in de racines qu'on y a of-  
né entre les seigneurs, & les  
e beau dieu de boys de son  
eue, ou bien dans la mer,  
ille faire grand chere aual  
ques escumeuses de l'Océá.  
le que ce peuple ayt esté ia-  
s, qui ont esté les plus grás  
q tout le reste des hommes,  
s, & impostures: mais en-  
in de leur plongement du  
semét, & desenterrét vn de  
monoré pour ses vertus: &  
estiné, & dressé en la cãpai-  
, & regretter la preséce du  
ançans en rond, sans oublier  
noire de leur Prince ou pa-  
n prestre harangue deuant le  
celuy de qui les ossénés ont  
l'ame, de l'enfer que les dieux  
en vn pays froid pour purger  
s bastillent en vne terre tem-  
& iceluy boiteux, neátmoins  
qui donne toute sorte de pas-  
ne, les báquetant, dressant le  
nant la iouissance de leurs a-  
souz la douceur d'vn tel cha-  
peuple, tout ainú q les Turcs,  
past des aises promis par l'Al-  
le telle façon de faire, ce def-  
eux, & le prestre donne cõgé  
s & odoriferantes, desquelles  
stítance, & faisant d'estranges  
& plein d'Idolatrie. Voyez  
gentille & louable, ou celle  
de laquelle

de laquelle vsoyent iadis les Romains, & de laquelle nous auons parlé en  
nostre Europe, ou ceste cy de ces sauages & Barbares, & cognoistrez que  
Sathan sest ioué, & se ioué fort estrangement des hommes, puis que ne  
pouuant effacer en leur ame celle opiniõ de la diuinité, que la mesme na-  
ture nous propose pour la croire necessáirement, il leur monstre l'adora-  
tion d'icelle, non ainú qu'il le fault faire, mais rauissant au createur sa gloi-  
re, pour fauacement l'attribuer à la creature. Par la predicatiõ de ces beaux  
prescheurs, ce peuple seduit, se persuade qu'il y a grãd nombre d'hommes  
au Ciel, comme aussi sous terre, & que les Dieux de la mer sont partys en  
plusieurs bendes, & de toutes ces folies ils en dressent, & font des chãsons  
qu'ils chantent, & les enseignét à leur auditoire. Quelle barbarie trouuez  
vous en ce peuple, veu qu'il imite ce, pourquoy l'on a iadis tant estimé vn  
Orphée, qui a mis au Ciel des plus infames hommes de la terre, & que les  
Grecs se sont dits les premiers & plus ciuilisez de la terre, pour auoir in-  
troduit ces opinions en la fantasia des hommes? Vn Roy de ces peuples  
mourant (qu'ils nomment Caciques) les prestres subtils en leurs ruses, &  
sinagrées font artificiellement des feux qu'on estimeroit estre des rayons  
du soleil, & ce feu s'euaporant, ils sont à croire aux simples que ce sont les  
ames des deffuncts qui l'en vont au Ciel iouyr d'vn aisé à iamais durable:  
& ce pendant on enterre le corps avec grands pleurs, & gemissementz.  
C'est vn plaisir quand ils font la reuerence à leur Roy de voir les gestes,  
& folies qu'ils font, & telles, que elles ne different en rien à la dance des  
Matassins que nous offrent par deça les bouffons d'Italie: car ils luy frot-  
tent le nez avec leurs mains, & luy passent la main depuis le front, iusque  
au derriere du col: ce que fait, si le Roy prend plaisir en cest office, & hon-  
neste seruice, il ne fait que tourner sa teste vers l'espaule senestre, d'autant  
que c'est vne grand faueur, & celuy qui l'a reçoit en recompence de son  
salut, se pense auoir receu vn grand honneur de son Prince.

Ces Canadiens de Cichoré, & Gualdapé ne sont si abrutis que estoient  
ceux de Haity, ny Cubá ou Iamaicá, desquels i'espere parler cy apres, ny  
tant adonnez au plaisir de la chair, d'autant que chacun n'espouse que v-  
ne femme, & les dames y sont astringees par la loy du pays, non escrite en  
liure, ny en cuiure, ou erain, ains grauée en leurs cœurs, & obseruée par  
la coustume de tout temps, de ne se point remariet leurs marys estãs tres-  
passés de leur belle mort naturelle: mais si pour leurs forfaits le Roy les  
fait mourir, il est permis aux femmes de voler impunément aux secondes  
nopces. Au reste ils sont si curieux de la modestie, que scachans combien  
de priuautéz, & ieux se font entre le mary & la femme, ils ne souffrent  
point que les filles demeurent avec celles qui sont mariées, affin que elles  
n'oyent, ny voyent rien qui puisse les chatouiller, ny induire à l'esgarer  
en leurs honnesteté: imitans en cela les façons anciennes des Romains  
qui ne caressoyent iamais leurs femmes en la preséce de leurs enfans.  
Voila quant aux Canadiens qui sont bien auant en terre ferme, car ceux  
qui se tiennent dès l'entrée des terres neuues ( que on appelle ) & lesquel-  
les sont posées en l'Occident de nostre ligne Diametrale, ou Meridiona-  
le, ou la premiere terre est le promontoire dit Cap des Rats, qui est posé a

*Chãsons faites en  
memoire des gens  
de bien.*

*Comme les Roys  
sont honorez, en  
leur trespas,*

*Estrange façon de  
faire la reuerence  
à leur Prince.*

*Mariage des Ci-  
chorans.*

*Vesues nese rema-  
riãs point en Ci-  
choré.*

*Cap des rats.*

*Cap des Bretons*

*en terres neuues.*

LIVRE QUATRIESME

quarante sept degrez de latitude septentrionale, & quarante de longitude Occidentale: ceux, dis-je, qui se tiennent en ceste entrée, & entre les deux promontoires des Ratz, & des Bretons, sont gens cruels, farouches & non acostables, & qui ne souffrent que personne les acoste, ou descende en leur terre, grands de stature, comme tous ceux de Septentrion, vestus de peaux de Loups, & autres animaux sauvages, & ayans des marques au visage que ils s'y font avec le feu à grands rayes noires, portans les cheveux longs comme tout le reste des habitans de ces regions, leurs armes sont des arcs desquels ils s'aydent fort adextrem<sup>nt</sup> ferrées non de fer, mais bien de pierres, & de quelques os de poissôn: & habitent en des petites loges de feillarts, & escorces d'arbres faites expréz pour la pescherie qui est de Loups marins, Marfouins, & quelques oyseaux de mer que on apelle Margaux, que ilz prennent ez isles voisines telles que sont l'isle Bretonne, des Demons, Brise, les Areines, & autres en grand nombre, & la plus part desertes: & y est le departement de la descouverte tel, que les Bretons, & Normands tiennent la partie qui tend du Leuant au Ponant, & qui est le Canada, & qu'ilz ont nommé la nouvelle France, & si quelques vns ont donné le nom de France Antartique à ceste poignée de terre costoyée, & habitée quelque temps par le sieur de Villegaignon, plus raisonnablement peut on appeller ceste autre France Artique, ayant si long temps que les nostres y hantent, à sçavoir dès l'an mil cinq cens huit, qu'ils la descouurent, & y vont tous les ans à la pescherie, & plusieurs s'y estans habituez, iacoit que d'un costé l'Espagnol, de l'autre le Portugais leur enuient ceste fortune & gaillardise.

*Isles de terre neuve.*

*Terre Françoisse, dite Norumbeg par les sauvages.*

Or courans du Leuant au Ponant vers la Floride, est la terre dite Françoisse, que les Espagnols mesmes encore nomment ainsi, & laquelle gist à trente degrez de Latitude, & septante huit de longitude, où veritablemēt le peuple ressent quelque cas de la courtoisie de la nation de laquelle il porte le nom, comme celuy qui est affable, gracieux, courtoys, & debonnaire: comme aussi le terroir est plaisant & fertile, & où l'on trouue des Orengiers, & Amandiers, & des vignes sauvages avec leur fruit, & plusieurs autres sortes d'arbres d'une beauté agreable, & fort souefs, & aromatiques à odorier, & flairer, & ce pays est nommé par les habitans Norumbeg, entre lequel, & l'isle Espagnolle gist ce grand goulphe, duquel j'ay parlé cy deuant, & où sont les courantes des eaux si dangereuses tirant de la Floride au Mexique, contenant d'interualle, & espace de mer, de là iusqu'au Bresil plus de mille bonnes lieuës: mais le chapitre suyuant nous aydera encor à mieux esplucher les matieres.

& quarante de longitu-  
 este entrée, & entre les  
 sont gens cruelz, farou-  
 personne les acoste, ou  
 ne tous ceux de Septen-  
 maux sauvages, & ayans  
 à grands rayes noires,  
 des habitans de ces re-  
 lent fort adextremēt fer-  
 quelques os de poillon: &  
 scorces d'arbres faites ex-  
 Marsouins, & quelques  
 z prennent éz isles voisi-  
 ons, Brisé, les Areines,  
 ceteres: & y est le depar-  
 ons, & Normands tien-  
 t, & qui est le Canadā,  
 si quelques vns ont don-  
 de terre costoyée, & ha-  
 on, plus raisonnablement  
 vant si long temps que les  
 ens huit, qu'ils la descou-  
 & plusieurs sy estans habi-  
 autre le Portugais leur en-  
 ride, est la terre ditte Fran-  
 ment ainsi, & laquelle gist  
 de longitude, où véritable-  
 isse de la nation de laquelle  
 racieux, courtoys, & debon-  
 rtil, & où l'on trouue des  
 pages avec leur fruit, & plu-  
 sable, & fort souefs, & aro-  
 nommé par les habitans Nu-  
 t ce grand goulphe, duquel  
 s des eaux si dangereuses ti-  
 intervalle, & espace de mer,  
 rès: mais le chapitre suyuant  
 cieres.

## DES TERRES NEUVES.

258

*De la nouvelle France, contenant Hochelagá, Canadá, Sague-  
 nai, & la Floride, & des peuples qui y habitent.  
 Chapitre troisieme.*



**R**ORT peu d'hommes y a il eu de nostre temps qui n'ayent ouy parler de ce grand Pilote & expert Capitaine de mer, Jaques Cartier, qui du temps du grád Roy François, & suyuant la trace de Iean Denys Normand ( qui comme i'ay dit l'an 1508. auoit voltigé le long de Canadá ) commença aussi à raser les sillons de la mer pour faire voir à chacun, & la gaillardise des François, & leur industrie aussi bien sur l'Ocean, qu'à manier les combats, & les affaires en terre ferme.

Cestui-cy f'estant fié à l'inconstance des ondes esmeu de sa propre curiosité, & des sollicitations de Charles de Mouy seigneur de la Milleraie, & lieutenant de l'Admiral en l'an de nostre salut 1534. prist la route du Portugal, sur l'Occident, pource que la coste qui regarde le Leuant est basse, & rigueurs de la Bise, & ce sont ceux de Blanc Sablon qui en vnt ainsi, & ceux de l'isle saint Jaques, ainsi nommée par le pilote Jaques Cartier, qui pensant pour le bon port que ce fut quelque bonne terre, n'y trouua rien que des pierres, & rochers, nomplus que à celle de blanc Sablon, où il ne veit que des haliers espineux, & les roches routes reuestues de mouffe palissante. Or est-il chose merueilleuse ce que ledit Cartier raconte de certaines isles esquelz il ne se trouua rien que des oiseaux, & du nom desquelz ilz les baptiserent, le nom desquelz estoient Godetz ainsi ditz de ceux du pays, & lesquelz sont de la grandeur d'un Geay noirs, & blancs de couleur, & ayans le bec comme un Corbeau, & fort aisez à prendre, gras à merueille, & bons à manger, les autres sont apellez Margaux, qui sont plus blancs, & plus grands que les premiers, mais difficiles à prendre à cause qu'ils se deffendent estrangement du bec, & mordent presque comme un chien lors que on les approche, & sont de la grandeur d'une oye, & en dit le nombre estre si grand que toute la terre en estoit couuerte, & que les Ours passoyent des autres isles auant pour se venir paistre sur ceste volaille. Mais laissons ces isles desertes pour voir les hommes pour lesquelz nostre histoire est dressée plus que pour la singularité ny des animaux, ny des paisages, i'ajoit que ie ne vueille du tout taire cecy, comme le voyat assez necessaire à nostre discours, & au lecteur plaisant, & prouffituable. En terre ferme que Cartier est descendu il voit du peuple qui les acoste, & cognoit ce que nous auons dit cy dessus, à sçauoir que tout ce

*Jaques Cartier  
 excellent pilote de  
 nostre temps.*

*Charles de Mouy  
 seign. de la Mil-  
 leraie.*

*Isles de la terre  
 Française.*

*Isle S. Jaques nom-  
 mée par Cartier.*

*Jaques Cartier,  
 en sa premiere re-  
 lation.*

LIVRE QUATRIÈME

*Gouiphe de la  
Chaleur.*

que ces sauvages font, est mesuré par la cadence de leurs bals & gambades, entant que tousiours ilz vont en dansant, & faisant autres contesances d'allegresse, comme se gettans de l'eau de la mer sur la teste en signe de monstrier leur innocence, & qu'ilz estoient nudz de toute trahison & tromperie: aussi sur le Gouiphe nommé de la chaleur, les habitans y sont gracieux, & telz qu'ilz portèrent aux nostres du poisson rosty iufque sur le haure, leur faisans signe qu'ilz leur donnoient de bon cœur: ne cessans de chanter, & d'ancer, & se frottans les bras avec les mains, & les haucant au Ciel comme pour assurance de nostre amitié, & remerciement à Dieu qui est le soleil, d'un si bon rencontre.

*Habitans du Cap  
de Pré.*

Et y est le pays chault à l'esgal de la terre d'Espaigne, produisant du seigle de son bon gré, de plusieurs sortes de fruits, telz que les nostres, des roses de toutes couleurs fort soëfues, & doux-flairantes. Or de pays en autre on trouue les peuples differens en mœurs & façons de faire, comme ceux que la police ne conduit point, que la loy ne lie sous son ordonnance, & desquelz la religion est incertaine, comme au Promontoire dit Cap du Pré, où l'on peut nommer à bon droit les habitans sauvages pour este les plus simples, & pauures de la terre, leur pays gisant plus vers Septentrion que à l'Occident, & qui imitent le reste des Canadiens quant au dâncer, & chanter en tout ce qu'ilz font, allans tous nuds, sauf qu'ilz portent quelques peaux deuant leurs parties honteuses, & vne qu'ilz se gettent sur les espauls, & laquelle ilz portent en escharpe.

*Barques seruaus  
de maison à cer-  
tains Canadiens.*

Leur langage est different des autres, & leur façon de vie toute diuerse, ilz porrent la teste rase, sauf vn toupet de poil sur le milieu & sommet d'icelle, qu'ils laissent croistre comme vne queue de cheual, & le lient avec vne couroye de cuir le laissans pendre par derriere.

*Canadiens grans  
larrons.*

Ilz n'ont autre maison que leurs barquettes, lesquelles ilz renuersent, & se couchent dessous pour reposer, ou pour fuyt l'incommodité du temps, soit du chault ou de la pluye, & mangent & chair, & poisson à demy crudz, seulement leur font ilz vn peu sentir le feu sur les braises viues, ayans du millet gros comme poix que ilz nomment Kapaige, & duquel ilz font du pain, & viuent de prunes que ilz seichent pour l'hiver, vient de febues & autres fruitz, mais detestans le sel, & les choses salées sur toute vilennie. Et lors que on leur donnoit quelque petite denrée, comme sonettes, peignes, & miroirs, ilz caressoyent noz gens les touchans, & frottans des mains, comme nous faisons à noz chiens lors que leur voulons faire chere, dansans, & chantans à l'enuy, & sur tout leurs femmes, que ils ne monstrent silz ne sont assurez que on ne leur rauira point, tant ilz les ayment, & estiment: au reste c'est le peuple le plus grand larron, & le plus subtil à piller que on aye veu en tous ces pays estranges, quoy que les Bresiliens s'en facent recognoistre pour maistres tresbons & tresexperts.

*Sanguenaires peu-  
ples vagabons.*

Ceux de Sanguenai sont assis pres le pais de Canadâ sur le Septentrion, & est la terre assez habitable, & où l'on trouue grande quantité de cuyure, toutesfois n'y a guere d'hommes d'Europe qui y soyent allez, ains la cognoissance qu'ils en ont vient du seul raport des Canadiens, qui se va-

tent y auoit esté, & en donnerent aduis aux nostres. Le Roy desquels lors que vint parler à Cartier/lequel en son nō s'appelloit Dōnacōnā, & pour seigneur Agouhannā) il feit vn sermon & harangue aux Chrestiens, ainsi qu'ilz ont de coustume acostans quelqu'un, & remuant son corps, & faisant d'estranges gestes des mains, & de la teste en signe de ioye, & de bon recueil fait à noz gens, les assurant d'estre venuz en païs de repos & assurance: & ne le peuuent mieux exprimer qu'en ballant & chātant, ainsi que souuentes fois nous auons delia proposē. Les habitans de Hochclagā uiuent presque tous en commun estans leurs loges faites en rond, & environnez comme dans vne palissade & muraille de boys, & au dedans des maisons de boys spacieuses de quelques cinquante pas, & bien couuertes de tables, & en ces logis y a grand nombre de chambres, & cabinets, & au milieu vne place où ils font le feu à descouuert, afin qu'il n'interesse leurs loges, & ayans bâqueté ensemble, les maris & leurs femmes se retirent chascun en sa chambre, avec leurs enfans & famille, entant que (comme j'ay dit) chascun est content d'une espouse, & se tient fort honnestement en sa famille, instruisant les siens à viure vertueusement.

*Dōnacōnā Roy de Canadā.*

*Hochclagā vray nomme d'une riuiere ainsi dite.*

*Bastimens de Hochclagā.*

Ilz ont des greniers au dessus, & hault de leurs chambres, comme nous auons par deça où ilz mettent le grain dequoy ilz font leur pain, qu'ils nomment Carracōnni, & lequel ils font en ceste maniere: ils ont de certains mortiers de pierre, & avec des pilons de boys ilz vous pilent leur grain iusqu'à tant qu'ilz le puluerisent à bon escient, puis en font paste, & d'icelle de grandes foüassēs, ou tourtes à la mode de Limosin qu'ils mettent sur vne pierre fort large, & biē chaude, qu'ilz couurent avec des couuercles chaults aussi, & en ceste sorte ilz cuisent leur pain comme dedans vn four. Ce bled leur sert encor en potage, comme les pois, & febues desquelz ils ont abondamment aussi bien que de concombres, & melons, & plusieurs fruitz desquelz ils sustentent leur vie. Ont encor en leurs maisons des Vases faitz tout ainsi que des caques, barilz, & demy muidz, où ilz mettent leur poisson en conserue, & lequel ilz font secher en esté au soleil, à fin que l'hiuer il leur serue de nourriture, dequoy ilz se pouruoÿēt plus que d'autre munition pour viure, sans que pas vne de leurs viandes aye goust quelconque de sel, d'autant qu'il ne prennēt point aucun goust, ny plaisir en ceste saulce. Voulans reposer ils se couchent sur des escorces d'arbres estendues sur la terre, avec des meschantes peaux de bestes, & animaux sauuages, desquelles aussi ils se vestent, & s'en couurent la nuit durant leur repoz, & sommeil. Ce qu'ilz ont de plus precieux en ce monde sont quelques choses qu'ilz nomment Esurgui, qui sont aussi blanches que nege, & les recueillent en vn fleuue portant ce nom mesme en ceste sorte. Si quelqu'un d'entr'eux à meritē la mort, ou bien s'ils ont pris quelque ennemy en guerre, ilz le tuent, puis le deschiquent à grandz coups de couteaux le long des fesses, & des cuisses & espauls, ce que fait, ils descendent le corps avec vne corde au fondz du fleuue, où est ledit Esurgui, l'y laissant dix ou douze heures, & l'ostans ils trouuent en ces taillades ceste maniere s'estant attachée au corps, de laquelle ils font des bulottes comme des patenostres, & en vſent comme nous de l'or, ou de l'argent,

*Cōme les Hochclagiens font leur pain, nommé Carracōnni.*

*Poisson gardé sec entre les Canadiens.*

*Esurgui sont cōme des matieres desquelles se crée le Corail en nostre mer.*

LIVRE QUATRIESME

*Hochelagiens sont  
sous laboureurs, ou  
pêcheurs.*

*Mont-real lieu  
principal de Ho-  
chelagà.*

*Ceremonies des  
Hochelagiens à re-  
cevoir les Etran-  
gers.*

*Hochelagiens  
courtoys & mode-  
stes.*

& s'en seruent à estancher le sang, ce que les nostres ont trouué estre ve-  
ritable par l'experience, & ainsi ne s'estonnoyent si ces barbares en tien-  
nent si grand compte veu qu'ilz sont suiuez à saigner souuent du nez. Au  
reste les Hochelagiens n'ont soucy aucun des richesses autres que ce qui  
sert pour le viure, & ne se meslét que de l'agriculture, & sçauoit des chäps,  
& de la pècheirie, & ne sçauent que valent les thesors n'en ayäs aucune co-  
gnouissance, d'autant que iamais ils ne partent de leur pais, & ne sont vaga-  
bons comme les Canadiers, iäçoit que ceux de Canadà soyent leurs sub-  
iets, & tributaires: & ont les François donnè le nom de Montréal à la ter-  
re & sinages de Hochelagà, à cause de la beauté, & fertillité de tout le  
païsage. Les ceremonies desquelles ce peuple vsä en receuant les Chrestiens  
lors que Cartier y estoit, furent telles, que ie pense ilz obseruent en tou-  
tes receptions d'estrangers: ils s'assemblent en vne place gräde & spacieu-  
se qui est entre l'interualle de leurs bastimens, & la riuüere, & là font arre-  
ster les estrangers en vn lieu fait en forme carrée, & soudain femmes, &  
pètit enfans leurs viennent autour pour les caresser, recueillir, & bien-vie-  
ner, leur frotans des mains le visage, & touchant leurs bras, plourans de  
grandioye d'auoir cest heur que de veoir hommes de lointain pais ven-  
ans là pour prendre avec eux alliance. Ce recueil finy, les hommes font  
retirer leurs femmes, & enfans, & s'assent à terre pres les estrangers en  
mesme ordre qu'on fait par deçä lors qu'on ioüe quelque Comedie, mais  
ilz n'ont guere demeurè là, que les femmes reuiennent portans vne natte  
faite comme vn tapis, & l'estendent au milieu de la place, & sur laquelle  
ils font ascoir leurs nouueaux hostes. Et tandis on voit venir dix homes  
portans leur Roy, & seigneur assis sur vne grand peau de Cerf, lequel ils  
mettent sur celle natte au milieu de l'assemblée, là où estant il monstre hõ  
visage, & caresse les suruenuz auxquels il monstre ses bras, & ses iambes, &  
leur faisant signe de les toucher, qui n'est pas peu de faueur entre ces bõ-  
nes gens que d'ainsi se laisser manier, ains signifiante d'vne fort singuliere  
amitié. Et pour monstre en quelle opinion ce peuple a les Chrestiens, &  
sur tout les François qu'il estime filz du Soleil, il fait, apres ce salut cõduire  
deuant iceux, les malades, impotès, aueugles, & ceux qui estoyèt accablez  
d'age, affin qu'il leur pleut les toucher, ayäs ceste fiance que noz gens fül-  
sent descenduz du Ciel pour le salut, support & guerison de leurs vieil-  
lards, & malades: & est ce peuple fort modeste, patient, & assez sobre, &  
dommage fort gräd qu'il ne soit instruit en la sainte foy Catholique: mais  
ceux qui y äbordent ayment mieux y rauager, & piller les Esclaves pour  
tourmenter leurs corps & s'en seruir en leurs affaires, que laissans le pays  
peuplé sauuer tant d'ames, qui ayant la seule conduite de nature, sont bõ-  
nes & bien affectionnées à la vertu: mais priuées de la clartè veritable de  
l'Euangile: & lesquels prennent si grand plaisir voyans les ceremonies des  
nostres à prier Dieu, en s'estonnant imitoyent leurs gestes, & se pläsoient  
& à ouyr parler de Iesus, sans entendre toutesfois les mysteres de ce saint  
nom, tant la religion ä de force en l'ame de l'homme quoy qu'assoupiè  
dans le mesme boubier de l'ignorance.

Ce peuple est fort, & puissant à merueille, ce qui se peut recueillir en

estres ont trouué estre ve-  
nt si ces barbares en tien-  
ner souuent du nez. Au-  
chelles autres que ce qui  
ture, & sçauoir des châps,  
sors n'en ayàs aucune co-  
leur país, & ne sont vaga-  
Canada soyent leurs sub-  
nom de Montréal à la ter-  
té, & fertillité de tout le  
en receuant les Chresttiés  
ense ilz obseruent en tou-  
ne place grâde & spacieu-  
& la riuère, & là sont arre-  
e, & soudain femmes, &  
sser, recueillir, & bien-vi-  
ant leurs bras, plourans de  
nmes de lointain país ve-  
ueil finy, les hommes sont  
terre pres les estrangers en  
ie quelque Comedie, mais  
iennent portans vne natte  
de la place, & sur laquelle  
lis on voit venir dix hômes  
nd peau de Cerf, lequel ils  
e, là où estant il montre bô-  
tre ses bras, & ses iambes, &  
eu de faueur entre ces bô-  
sifiance d'vne fort singuliere  
e peuple a les Chresttiens, &  
il fait, apres ce salut cōduire  
& ceux qui estoyt accablez  
este fiance que noz gens sũ-  
& guerison de leurs vici-  
e, patient, & assez sobre, &  
sainte foy Catholique: mais  
, & piller les Esclaves pour  
affaires, que laillans le pays  
conduite de nature, sont bô-  
nées de la clarté veritable de  
r voyans les ceremonies des  
leurs gestes, & se plaitoient  
sfois les mysteres de ce saint  
l'homme quoy qu'assoupie

, ce qui se peut recueillir en

ce q̄ accōpaignans les nostres iusqu'à leurs nauires, fils en voyoient quel-  
qu'un de las, ils le prenoyent sur leurs colz, & espauls, & le portoyent a-  
uec pareille facilité qu'on voit qu'un cheual porte aisémēt par deçà quel-  
que charge. Aux Hochelagiens sont voisins du costé du Nord des hômes  
vaillans, cruels, & farouches, lesquelz ilz nomment Agoniondà, qui signi-  
fie mauvais, & meschans, lesquelz s'arment tout le corps, & iusqu'aux  
boutz des doigtz, non de fer, ou erain, mais d'un tissu fait de cordes, &  
escorces d'arbres, avec quelques petites pieces de boys enlacées, avec ceux  
cy ont les sùldits grand guerre, & s'entretuent fort cruellement, d'autant  
que leurs haines sont sans aucune composition, & leur inimitié fondée  
de si long temps, qu'ilz n'en sçauoyent l'occasion tant soit elle petite.

Quant au peuple de Saguenai, limitrophe de Canada, & Hochelagà rel-  
les sont ses mœurs, & coustumes: il ne croit poin en Dieu, mais estime  
son conseruateur vn qu'il nomme Cudruagui, qui est le malin esprit, le-  
quel ilz disent que parle avec eux, & les aduertist de l'heur, ou mal'heur  
qui doit leur succeder, & du bon temps, ou infertillité des années, ayans  
opinion, & le confessans à chascun que lors qu'il est courroucé à l'encō-  
tre d'eux, il leur gette de la poulliere aux yeux, & les empesche de veoir à  
leur aise. Ilz croyent en outre que lors qu'ils meurent ils s'en vont avec les  
estoles, & puis s'escoulent, & descendent le long du Ciel avec les Astres,  
& apres passent en des champs plaisans & delicieux, où ilz iouissent de  
tout aise, & mangent des meilleurs, & plus beaux fruits du monde. Ilz vi-  
uent tout ainsi en commun que ceux de Hochelagai, ayans des mesmes  
grains, & racines à faire leur pain que ceux du Bresil, desquelz nous parle-  
rons cy apres, & se vestans des peaux de diuers animaux sauuages, l'hiuer  
se fuisans des chaufes, & souliers assez grossierement desdites peaux, &  
l'esté allans tous piedz nudz, endurcis au trauail, & gens accoustumez à

viure fort pauurement, & en grande misere. Ilz prisent le mariage, & ne le  
violent guere iamais, bien est vray que chascun homme espoule deux ou  
troys femmes, auxquelles n'est permis de se reuier leur mary, estant de-  
cedé, ains fault que portent le dueil toute leur vie, lequel est cogneu, aussi  
bien que le signe de leur viduité en ce qu'elles se sallissent le visage avec  
du charbon pillé, & broyé avec de la gresse autant que pourroit la largeur  
du doz d'un couteau. Mais leur saleté est le plus descouuerte en cecy que  
ils prostituēt vilainemēt leurs filles auãt q̄ les matier, les mettãs en lieu pu-  
blic ou tous peuuet aborder pour s'y messer avec elles à leur fantasie, sans  
q̄ cela leur tourne à vitupere ny deshonneur quelcōque, iusqu'à ce qu'elles  
aurōt trouué party qui leur soit sortable, ce qui n'est pas hors de foy, puis  
q̄ iadis les dames Cipriottes, & Babiloniēnes (ainsi qu'auōs dit en son lieu)  
ne faisoiet cōscience de s'acointer de chacū à certain temps en hōneur de  
la dēesse Venus, à qui on raporte l'inuention de la ruffianerie. Ce peuple  
ne se peine beaucoup au trauail, & labore sa terre avec vn instrument de  
boys fait cōme vne demy espée, & ont leur bled semblable aux pois rōds  
& massifs, & qu'ilz appellent (Oñzi) duquel aussi les Bresiliens ont grand  
abōdance en leur terre: Ilz ont en outre quãtité de groz melōs, Cocour-  
des, des Concōbres, pois, & febues, mais du tout differés à celles de p de-  
ça, en figure desquelles neãtmoins elles imitēt aucunemēt le goult & saueur.

*Agoniondà peu-  
ple cruel pres de  
Canada.*

*Mœurs des Sa-  
guenais.*

*Cudruagni, adoré  
par les Saguenais.*

*Mariage des Sa-  
guenais diffé-  
rens du reste des  
Canadiens.*

*Filles prostituées  
par les Sague-  
nais.*

*Oñzi, bled des Sa-  
guenais.*

*Poultre de grand  
vertu usée aussi  
des Américains.*

LIVRE QUATRIÈME

Croist encor entre eux vne herbe, de laquelle ilz font grand prouision l'Esté par le temps d'hyuer, la prisans, & estimans beaucoup, & de laquelle vsent seulement les hommes en la forme, & maniere qui l'ensuit.

L'ayant faite secher ilz la mettent dans vn reply de leur abillement de peau fait comme vne pochette, dans laquelle ilz portent aussi vn cornet ou de pierre, ou de bois, & à toutes les heures qu'il leur plaist, ils puluerisent ladicte herbe, metrans la pouldre d'as le cornet susdit par vn des bouts & par dessouz ilz mettent vn peu de braise, & de l'autre bout, ilz humectent tellement la fumée de ceste pouldre, qu'elle leur sort, & par le nez, & par la bouche, tour ainsi qu'on voit que la fumée s'euapore par vne cheminée: ayans certaine opinion que ceste vapeur leur sert de beaucoup, & à grand effait à les tenir chaultz, & sains, de sorte que iamais ilz ne marchent sans auoir sur eux de ceste herbe ou seche, ou puluerisée, & de mesme dit on que les gens qui habitent au pais Bresilien, & en l'Amérique en vsent, voire les Chrestiens confessent qu'eux estans parmy ces nations estranges, ils se font bien trouuez des suffumigations de ceste herbe: le goust & vehemence de laquelle leur faisoit voir quelle en estoit la chaleur, puis qu'à la fauourer, on eut dit que c'estoit autant de poiure, ou Gingembre puluerisé, qu'ilz l'estoyent mis en la bouche: & comptent tous leurs faits par Lunes, ainsi qu'en vsent encor par tout le continent de l'Amérique. Les femmes de ce pais là sont industrieuses, & traueillent beaucoup plus que les hommes soit à la pescherie, qui est vne de leurs principales occupations, ou au labourage, & remuement de la terre, entant que (comme i'ay dit) ils n'ont autre vacation, ny trafic, ne sçachant que vault la marchandise.

*Femmes plus laborieuses en Saguenai que les hommes.*

*Canadiens en general souffrent estrangelement le froid.*

*Abondance de poisson & gibier en Canada, & terres voisines.*

*Maladie qui regne souuent es pays de Canada & Saguenai.*

Or entre eux prenez lequel que voudrez, & des sexes, & des aages, si n'y à il pas vn qui ne souffre plus les rigueurs du froid que ne font mesme les bestes brutes, entant que durant les plus grandes froidures, lesquelles sont en ce pais là, & aspres, & effroyables, si venoyent ils tous les iours aux vaisseaux de noz gés tous nudz & par dessus la glace: i'appelle celà estre tous nudz n'ayans rien de couuert que les parties honteuses, & peut estre la moitié des espales. Durant que la terre est couuerte de neige, & que les fleuves sont glacez, ces sauuages (si ainsi les faut nommer) prennent grand quantité de sauuagine: comme sont Dains, Cerfs, Ours, Lieures, Marrres Renardz, & autres bestes desquelles ilz mangent la chair crue, l'ayant premierement faite secher au Soleil, ou à la fumée, ainsi qu'encor ilz en font de leur poisson: duquel ils ont si grand abondance qu'il n'y a saison de l'année ou & la mer, & les riuieres d'eau douce ne vous donnent de quoy contenter delicatement vostre appetit: & ou le gibier est si familier, & aisé à prendre que les Grues, Cignes, Outardes, Oyes, & Canardz sauuages, Merles Tourterelles, Bisetz, Ramiers, Estourneaux, Passes solitaires, & Francolin s'y trouuent aussi bien ou mieux selon le temps, qu'en cartier aucun de France. Et iagoit que la disposition & habitude de ce peuple soit telle qu'i'ay dit, si n'est-il point sans sentir des incommoditez auxquelles la ressusité de nostre nature nous a assuettis, & sur tout à vne maladie qui ressemble presque à la peste de par deça, & ceux qui en sont atrains perdans toute force de se soustenir sentoient vne enflure estrange en leurs iambes, & faische

ilz font grand prouifion  
 ns beaucoup, & de laquel-  
 maniere qui s'enfuit.  
 eply de leur abillement de  
 ilz portent auffi vn cornet  
 qu'il leur plaift, ils pulueri-  
 net fufdit par vn des bouts  
 de l'autre bout, ilz humée  
 r fort, & par le nez, & par  
 euapore par vne cheminée:  
 er de beaucoup, & à grand  
 amais ilz ne marchent fans  
 erifée, & de mefine dit on  
 en l'Amerique en vfont, voi-  
 my ces nations estranges, ils  
 ste herbe: le goust & vehé-  
 estoit la chaleur, puis qu'à la  
 ure, ou Gingembre pulueri-  
 tent tous leurs faits par Lu-  
 ent de l'Amerique. Les fem-  
 illent beaucoup plus que les  
 rs principales occupations,  
 entant que (comme j'ay dit)  
 t que vault la marchandife.  
 t des sexes, & des aages, si n'y  
 froid que ne font mefine les  
 des froidures, lesquelles font  
 ent ils tous les iours aux vai-  
 lace: i'appelle celà estre tous  
 s honteufes, & peut estre la  
 couuerte de negc, & que les  
 ur nommer) prennent grad  
 erfz, Ours, Lieures, Martres  
 gent la chair crue, l'ayant pre-  
 ée, ainsi qu'encor ilz en font  
 ance qu'il n'y a faifon de l'an,  
 ous donnent dequoy conten-  
 est si familier, & aisé à pren-  
 e Canardz fauages, Merles,  
 affes folitaires, & Francolins  
 ps, qu'en cartier aucun de la  
 de de ce peuple soit telle que  
 moditez aufquelles la peruer-  
 out à vne maladie qui ressem-  
 en font attrains perdans tou-  
 e estrange en leurs iambes, vn  
 facheux

facheux entroidissement de leurs nerfz, qui leur paroiffoient auffi noirs  
 que charbon, & d'autres la chair deuenoit toute plombée, & comme de  
 vn fang corrompu, & maculé, tout ainsi que le pourpre de ceux qui ont la  
 peste, puis s'estendoit ceste maladie aux cuiffes, hanches, bras, espauls, &  
 jusqu'au col, ayans tous l'haleine si forte, & puante qu'aucun ne pouuoit  
 leur demouter aupres, & les genciues gastées de telle sorte que la chair en  
 estoit toute mangée, & les dens en tomboyent à plusieurs: & de ce mal  
 se sentirent assaillis les François alors qu'ilz y furent pour s'estre pourmie-  
 nez par le país, & ayans permis aux sauages d'aller, & venir en leur foret  
 durant ceste persecution ne l'estimans point estre contagieuse. Mais &  
 Dieu, & la nature font si soigneux de ce qu'ilz produient, qu'il n'y a  
 mal'heur si grand auquel ilz ne donnent, & monstrent le remede, ainsi  
 qu'on le voit & experimete en toute espece de maladies, lesquel- s quel-  
 que nouueauté qu'ayent, si est-ce que la puiffance diuine infpire les  
 hommes pour rechercher ce qui sert à la guerifon de ceste alteration de  
 leur santé, ainsi qu'on a veu en ce maudit, & pernicieux mal de Naples  
 porté par deça par les Espaignolz, qui les premiers voyagerent avec Chri-  
 stophle Colomb, comme nous auons dit en nostre histoire des Charles,  
 auquel on à pourueu par le moyen du bois saint, & Gaiaic pris au mefine  
 pays d'où la contagion estoit venuë.

Auffi en ce país Canadien apres que les François y eurent enduré l'af-  
 fault de ceste peitilence, ilz trouuerēt auffi les moyens d'y remediier voy-  
 ans que les sauages faydoient de la decoction d'vn arbre que ilz ap-  
 pellent en leur langue Amedà, avec laquelle ilz sentirent plus d'effect  
 pour leur santé, que si tous les medecins de Mont pelier y eussent dres-  
 sé le bastiment de leurs receptes. Ce peuple alléz espluché par nous, faut  
 passer outre, & voir ce qui fuyt, tirant, ou à l'Occident, ou au Midy en  
 ces Indes, & laiffans à part vne infiny nombre d'Isles tant peuplées, q̄ nō  
 habitées les peuples desquelles imitēt les mœurs de ceux de terre ferme,  
 vertons quelz font ceux de la Floride, & quelle est la temperature de leur  
 region, veu que souuent nous auons ony parler de ceste terre, & pour  
 laquelle les François & Espaignolz se font alléz opiniaftrément entre-  
 taitez, laiffans leurs corps pour engresser les terres de ceux qui quelque  
 amitié que monstrent à quelle que ce soit des parties, sont ioyeux  
 toutesfois de se veoir depeftrez de ceux qui les visitent, non pour bien  
 que ilz leur vueillent, ains afin de se preualoir & de leur terre, & de  
 leurs richesses.

Or est la Floride posée à quelques trente deux degrez de latitude sep-  
 tentrionale au troistiesme Climat, mise presque souz le tropique d'Esté  
 en la mefine consideration qu'on peut imaginer le país d'Egypte, & par  
 ainsi quand les François estoient en Canada, & qu'ilz fenqueroient des  
 país esloignez de celle terre, ilz eurent pour responce qu'il y auoit plus  
 outre, loing du chemin d'vne Lune (car c'est ainsi qu'ilz comptent leurs  
 espaces, & journées) vn país plus chault que le leur, & où les glaces, ny  
 les neges ne regnoient point si longuement, lequel país abondoit en  
 fruitz, herbages, fleurs, & delices plus que celuy où ilz habitoyent.

EEc

*Mal de Naples  
 par qui porté en  
 Europe, voy l'hi-  
 stoire des Charles,  
 li. 15.*

*Amedà arbre  
 gueriffant la peste  
 des Canadiens.*

*Description &  
 assiette de la Flo-  
 ride.*

LIVRE QUATRIÈME

Et est la terre Floride faite cōme vne presque isle, ainsi qu'ō desferit le païs de Dannemarch entrant en pointe bien auant en la mer, qui la baigne de tous costez fors celuy qui a regard vers le Septentrion, & voit à l'Orient la grand estendue de l'Ocean qui separe l'Europe de ces terres nouuellement descouuertes, à l'Occident luy gist la nouvelle Espagne descouuerte par Gulinan Espagnol: au midy elle regarde l'Isle de Cuba, à present Fernandine, qui est vne des premieres habitées par les Espagnolz, & descouuerte par Christophle Colomb: & a pris le nom de Floride de la beauté de son païsage, entant que ceux qui y aborderent les premiers la voyās si verdoyāte, pleine de boys touffuz, & forests pacieuses, & grādes, & comme les prez y estoient tapissēz par la diuersitē des fleurs, qui embellissoyent tout le païsage, luy donnerent ce nom de Floride, qui resseut plus son Espagnol que le trat de la langue Françoise: aussi ç'a esté Iean Ponce Espagnol, qui l'an de nostre salut, mil cinq cens douze, estant desapointē par l'Admiral Colōb de ses charges en l'Isle de Boriquen, arma quelques nauires, & courāt fortune prist terre à la pointe de la Peninsule qu'encore à present on nomme le Cap, ou Promontoire de Iean Ponce: lequel & pour veoir le païsage beau (comme j'ay dit) & pour auoir pris terre le iour de pasques Flouries, appella toute la prouince du nom de Floride.

*Pourquoy ceste Prouince est dite Floride, & par qui ainsi appellēe.*

*Floride est le Cimetiēre des Espagnolz.*

Les habitans de laquelle sont vaillans, hardis, forts, adextres, & legers, & assez subtilz, & fins, acostables, gracieux à qui ne les fāche point, & qui ont donnē de grand affaires aux Capitaines Espagnolz, qui se sont mis en deuoir de les assuettir, & lesquelz n'y ont rien gagnē autre cas, sinon qu'ilz ont laissē ce tiltre à la Floride que elle est le Cemetiere des Espagnolz: veu que de belles troupes y ont finy leurs iours miserablement en cherchans les mines d'or & d'argent, de quoy ilz sont plus curieux que de gaigner les hommes, & sur lesquelz ils veulent commander de brauade, ainsi que leurs historiens mesmes recitent, & se plaignent, & d'vne si gloute conuoitise d'auoir, & d'vne cruautē si extrauagante qui a rendu odieux le nom Espagnol dēs le Septentrion iusques aux parties australes, & silz ont des subietz, c'est que les pauures gens ne peuuent s'emanciper de telle seruitude: & quoy que les Roys d'Espagne ayent desapointē plusieurs cheffz, à cause de ces façons si cruelles, si n'ont ilz peu desraciner ce malheur, qui despeuple les païs qu'on alloit visiter pour conuertir les idolatres.

*Riuere de May à la Floride nommée par les nostres.*

Je ne veux m'amuser longuement sur ce qui s'est passē entre les nostres & les Espagnolz pour raison de ce pays, & comme le Capitaine Iean Ribaud y estant abordē, & ayant graué les armoiries de France en vne certaine roche pres la Riuere de May, qu'il nomma ainsi pour l'auoir descouuerte le premier iour du moys de May, fut occis, & massacré malheureusement, & cruellement escorchē par ceux qui deuoient auoir plus de respect & aux Chrestiens, & à ceux contre lesquelz ilz n'auoyent point de guerre, si ce n'est qu'ilz estiment que l'Espagnol ne soit plus Espagnol dēs qu'il est hors des terres de l'Europe.

*Laudonniēre.*

Et ne discourray encor le voyage du Capitaine Laudonniēre à la Flo-

ainsi qu'on desferit le païs  
 de la mer, qui la baigne de  
 l'orient, & voit à l'Orient  
 de ces terres nouvelle-  
 ment de l'Espagne descou-  
 uerte l'Isle de Cuba, à pre-  
 s de ces terres, & par les  
 Espaignolz, & le nom de Floride de la  
 bordent les premiers la-  
 rcs (spacieuses, & grâdes,  
 uersité des fleurs, qui em-  
 om de Floride, qui ressent  
 ungoise: aulli ç'a esté Jean  
 q'ens douze, estant de-  
 n l'Isle de Boriquen, arma  
 la pointe de la Peninsule  
 montoire de Jean Ponce:  
 ay dit) & pour auoir pris  
 de la prouince du nom de

s, forts, adextres, & legers,  
 ni ne les fâche point, & qui  
 Espaignolz, qui se sont mis  
 rien gagné autre cas, sinon  
 est le Cemitiere des Espai-  
 gns jours miserablement en  
 lz sont plus curieux que de  
 r commander de brauade,  
 & se plaignent, & d'une si  
 extrauagante qui a rendu o-  
 iusques aux parties austra-  
 res gens ne peuuent s'eman-  
 oys d'Espagne ayent defa-  
 si cruelles, si n'ont ilz peu  
 païs qu'on alloit visiter pour

ni s'est passé entre les nostres  
 e comme le Capitaine Jean  
 armoiries de France en vne  
 qu'il nomma ainsi pour l'a-  
 e May, fut occis, & massacré  
 e par ceux qui deuoyent a-  
 à ceux contre lesquels ilz  
 z estimation que l'Espaignol  
 terres de l'Europe.  
 itaine Laudonniere à la Flo-

ride auquel j'ay parlé, & qui me communiqua partie de ce qui luy e-  
 stoit succédé en ceste entreprise, & moins m'arrestera sur la vengean-  
 ce prise par le Capitaine Gourgues sur les Espaignolz, qui s'estoyent faitz *Carline fait de la*  
 maîtres du fort de la Carline sur la Riuiere de May au païs susdit, le quel *Floride.*  
 il a ruiné apres auoir occis tout tant qu'il trouua de gens y enuoyez  
 par les Espaignolz du Mexique, & raporté en France l'artillerie que  
 on auoit pris audit fort sur Jean Ribault, me contentant de veoir quels  
 sont les hommes de ce païs Floridien, & quelles leurs coustumes, reli-  
 gion, & façons de vie.

Leur viute est tout ainsi par communautez que celuy des Canadiens, *Mœurs, & condi-*  
 mais les hommes y sont plus brusques, & fiers & qui difficilement se *tions des Floridiens.*  
 laissent acoster, car c'est ainsi que les Espaignolz en parlent, & les dient  
 estre Antropophages, à cause qu'ilz en mangerent quelques vns d'entre  
 eux, plus de haine qu'ilz portent à toute la nation que ce soit leur na-  
 turel, veu que les François qui y ont frequenté long temps en racomp-  
 tent des choses fort diuerses, les estimans acostables, gracieux, & allez  
 charitables, quoy que subtilz, & desians, & qui soupçonment pour  
 peu d'occasion qu'on leur en donne, veu que le Capitaine Gourgues se  
 loué fort de la debonnaireté d'un des roiteletz de ce pays nommé Sati-  
 roua, lequel luy feit tout le recueil, & honnestetez desquelles homme se  
 scauroit aduiser,

Au reste d'estre mange-hommes il n'en dit mot, toutesfois ie pense  
 que le temps passé ilz s'en sont aulli bien escrimé, & que les Caniba-  
 les, les Ameriques, & que les anciens Scythes ausquelz ilz semblent rap-  
 porter aucunement: & sont leurs armes, comme aulli de tous leurs voi-  
 sins des arcz, & saiettes, & des massues de boys, n'ayans aucun vfrage de  
 fer que celuy que leur fournissent les Européens. Ilz ont des temples,  
 où ilz adorent le soleil à cause qu'il donne vie & accroissement aux  
 plantes, & semences, & auquel ilz sacrifient & les estrangers pris en  
 guerre, & leurs propres enfans ainsi que le sort leur eschoit sans que  
 personne osé y resister, ny dire chose qui puisse seruir au contraire.

Or se fait le sacrifice en ceste sorte: le iour ordonné pour iceluy e-  
 stant escheu tous s'assemblent en vne plaine campagne, où le siege du  
 Roy est dressé non si superbe, & magnifique que celuy du grand Chan  
 des Tartares, ains s'asseoit le Prince Floridian sur vn lit de natte, & de  
 quelque coton, acoudé sur iceluy, & appuyant sa face sur la paume de sa  
 main, ce pendant voit-on autour de luy des principaux qui saultent, &  
 dancent en tout ce qu'ilz font, ainsi qu'auons dit estre fait par ceux de  
 Labradour, Canadà, & Hochelagà, sans que pour cela ce beau Roy  
 face aucun semblant de toutes leurs caresses, ains diroit on qu'il refuse,  
 & se contriste pour le massacre qui se doit faire bien tost apres en sa  
 presence.

Cecy fait quelque espace de temps, voicy venir les parens pere, & mere,  
 ou autres plus proches de celuy qu'on doit sacrifier, conduisans la miserable  
 victime, & qui auant qu'il s'offrit au Prince se prosternét par terre, côme s'ils le  
 requeroient de misericorde: toutesfois voias qu'il ne se esmeut aucunemét

LIVRE QUATRIÈME

ilz se leuent, & prenant l'enfant se mettēt à dāncer, & faire plusieurs tours chantans & dāçans enuiron le siege du Roy, & renans tousiours ceste pauure offrande en l'air, chascune fois qu'ilz tournent, la posans sur l'estomach du prince.

Leurs tours finis ilz le presentent au Roy, qui luy met premicrement la main sur la teste, puis le prenant luy donne le premier coup pour l'assommer, & laillant le reste du massacre pour l'exercice des parens qui le paracheuent, & puis leur est permis de l'enterrer à leur fantasie: entrant que ilz respectent tellement la sepulture que le plus grand heur qu'ilz souhaitent apres leur mort, c'est d'estre enterrez avec le plus precieux de leurs meubles: ce qui se recueille assez par les propos que Oloracā neueu du Roy Satironā tint au Capitaine Gourgues, allant à l'assault du fort detenu par les Espaignolz: car il le pria, comme aßeuré de mourir à l'assault qu'il luy pleust, que luy mort, il donnast ce qu'il luy promettoit, à sa femme, afin qu'elle l'enterrast avec luy, esperant que par ce moyen il en seroit le mieux venu, & recueilly au Royaume, & village des espritz, d'autant que tous en general croyent l'immortalité des ames, & la felicité des gens de bien en l'autre monde, estimans les grands filz du soleil, & dilāns la Lune estre leur tante, ausquelz ils font reuerence, & les saluēt en dāçant ainsi que dir est cy dessus, veu qu'ilz ne scauroyent monstrier

*Les saliens à Rome instituez par Pompili n'en font pas moins que ces sauuages.*

*Timangouā peuple ennemy des Floridiens.*

signe de leur ioye qu'en gambadant. Vous qui lisez ordinairement l'histoire Greque, & les anciennes façons q̄ les Grecz auoyēt à sacrifier, scauez biē si les deuins, & prestres Apollins alloient cōsulrer leur Dieu, luy sacrifier, ou pronōcer les Oracles sans ces mouuemens & gestes, & si presque tous les peuples n'ont suiuy ceste folle façon de faire, ainsi qu'on peut tirer & recueillir des banquetz, & dances des Israēlites Idolatrans au desert, & dāçans aupres du veau d'or fondu des ioyaux de leurs espouses.

Les Floridiens ont des voisins pres de l'Espaignol, qui sont leurs ennemis mortels, & avec lesquelz ilz ont guerre continuellement, & ceux cy s'appellent Timangouā, de sorte que dès qu'il voyent quelqu'un des nostres, ilz l'appellent Exialta yimai, qui signifie enfant du soleil, & pensent que cest Astre leur enuoye pour les venger des courtfes, & tyrannies des Timangouā leurs anciēs aduersaires: & voila quāt à la Floride, & mœurs des habitans en icelle.

*Des peuples Septentrionaux de la Floride iusqu'à Themistitan, le long  
de la riuiere des Palmes: & de l'isle nommée Malhado.  
Chapitre quatriesme.*



**A**LVARO Núñez en sa relation du pays descouuert *Alvaro Núñez a décrit plusieurs provinces de l'isle Occidentale.* entre la Floride, & le pays du Mexique, nomme plusieurs sortes de peuple, mais tous fort cruelz, sans amitié, ny foy aucune, comme ceux qui ayant receu les Chrestiens, & banqueté en leur compagnie ne faisoient conscience puis apres de les aller assaillir sans respect de leurs melmes Caciques qui se tenoyét avec les Chrestiens: & quelques ostages qu'ils eussent donné, ou receu, si ne se soucioyent ilz pourtant de tenir parole, ains s'armoyent cruellemēt contre les nostres, qui a esté cause que les Espaignols bien que y ayent donné atteinte, si n'ont ils peu en venir au dessus: toutesfois verrons nous les mœurs de ces peuples selon que nous l'auons recueilly des liures, & memoires de ceux qui ont voyagé déz la Floride iusqu'au Panuco, qui est le chemin de presque quatre vingts lieuës tirant au Nord, & sur le poinct du Tropique d'esté, à quelques 28. degrez de latitude. Or les peuples plus par Núñez remarquez sont ceux de l'isle de Malhado, qui signifie mauuais de *Isle de Malhado, & mœurs des Insulaires.* l'istin, à cause que là les Espaignols perdirent la plus part de leurs gens qui estoýt eschapez de la terre ferme, loing de laquelle peut estre ceste isle de sept à huit lieuës, entant que les sauuages festoyét resolos, voyás les Chrestiens rompus de trauail, presséz de la faim, & affoibliz de maladie, de les occir trestous cruellement. Les Insulaires donc (selon qu'ils disent) sont grands de stature, bien proportiōnez de membres, disposz, & allegres de leur personne, comme aussi sont ceux de terre ferme, la legereté desquelz est telle qu'à la course ils prendront gaillardement vn cheureul, ayás des arcs, & fleches pour toutes armes, mais desquelles ils s'aydēt fort adextremement. Les hommes se percent vne de leurs mamelles, & les aucuns toutes les deux, & au trou ils mettent vne fleche longue, & faite de canne de pied & demy, & assez grosse, & se fendent les leures par dessous, y metans aussi vne petite piece de Canne, en vsent de mesme aux fesses, où ils se trauersent semblablement vne Cane assez longue. Ceux de terre ferme en la region ditte Aplacen sont forts, legers, & disposz portans des arcs lōgs de six pieds, mais gros cōme le bras, & en tireront de deux cens pas loing, ne faillans de passer la fleche par vn ais quelq' espaisseur raisonnable qu'il aye, & sont les fleches de roseau, ayans au bout en lieu de fer, des pierres, ou des os esguiléz, & qui penetrent bien auant: se vsans de peaux fines, & subtiles, paintes, & marquetées bien gentiment, & ayans vne telle soeueté d'odeur, qu'on diroit que c'est de l'ambre, ou de la ciuette: portēt encor des manteaux de gros fil, & des chapeaux haults, & pointuz, & larges par le bord, & l'entrelaluans se font present chacun d'vne fleche, laquelle ils baissent en signe d'amitié.

En l'isle de Malhado les habitans y vont presque tous nuds, sauf que les femmes mariées se couurent les parties honteuses avec vn voile fait d'es-

LIVRE QUATRIÈME

*Mariage des Malbadians.*

*Estrange dueil de ces Insulaires.*

*Diversité d'obseques des Insulaires.*

*Quelle medecine s'éc par les Malbadians.*

corce d'arbre, laquelle est si deliée & subtile, que on iugeroit que ce soit de la laine la plus fine que on sçache trouver, & les filles ont des peaux de Cheures, & autres animaux pour se vestir. Les hommes y sont bons guerriers, & les femmes fort adonnées au travail : & n'espouvent ordinairement que chacun vne femme, sauf que les medecins en peuvent auoir deux si bon leur semble, ayans grande amitié, & familiarité ensemble. Celuy qui fiance vne fille est tenu d'aporter au pere de son accordée, tout ce qu'il prend, soit à la chasse, ou à la pescherie déz le iour qu'il l'accorde iutque à la fin de sa vie, sans qu'il osast en toucher, ny manger tant peu soit de la proye: Et son beau pere est tenu luy enuoyer à manger sans qu'il entre en sa maison, non plus que le fiancé va visiter le logis de son beau pere: voire s'ils se rencontrent, ils s'esloignent d'un trait d'arc presque l'un de l'autre, & se reculans ainsi ilz tiennent la veuë basse comme ceux qui estiment que s'entre-regarder, & parler leur tourne à malheur & peuidice : & de ceste façon vsent encor ceux de terre ferme à plus de cinquante lieux à la ronde. Ont encor vne autre estrange coutume, que si vn leur frere, ou enfant vient à deceder ils s'en colerent, & contristent estrangelement, sans que pas vn de la maison où cest homme sera mort, se soucie de se pourchasser d'aucun viure par l'espace de troys mois, ains se laisseroyent plustost mourir de faim que ce faire, si quelque leur parent, ou voisin n'en prend le soing, & les soulage avec espoir de recevoir d'eux la pareille. Ilz seroyent bien trompez si quelque grand peste les assailloit, & que ilz veissent que presque que chacune maison eust vn mort, d'autant que ce ieusne s'usiroit pour en despeupler en peu de temps la contrée. Ils ne pleurent point & ne se contristent pour la mort de quelque vicillard, disans qu'ils ne seruoient de rien plus au monde, que d'empescher la terre sans aucun prouffit : mais pour les petits enfans ils en font le dueil tout le long d'un an, tous les iours trois fois commençans le pere, & la mere les premiers, & puis tout le peuple imitant leur tristesse, à sçauoir au point du iour, au leuer du soleil, & sur le midy : & au bout de l'an ils font les obseques, lesquelles finies ilz se nettoient, & lauent, n'estant permis de ce faire durant le temps de leur dueil. Or enterrēt ils leurs morts, sauf que les medecins, les corps desquels ils brusēt dangans & fautans autour du feu tandis que il ard, & s'esloignent avec grand allegresse & font de la pouldre des ossemens laquelle ils gardent iuqu'à ce que l'ard du dueil expiré, ilz font les hōneurs & obseques du mort, & alors la femme, & parens du medecin desfont se prosternēt par terre avec tout le peuple, puis les parens hument avec de l'eau les cendres des os comme pour memoire & se decouper & taillent les bras en signe de grande tristesse. Le moyen que leurs medecins tiennent pour les guerir est le feu, & en soufflant la playe, qu'ils auront faite au patient entant que ilz font des incisions, & succent le lieu incisé, tellement que souuent ils les guerissent: & comme les Chrestiens se moquaient de ceste façon de medecine, ces barbares les accuserent d'ignorance, disans: que s'il est ainsi que les herbes, & mineraux ayent quelque force de guerir, qu'a plus forte raison ce don est ottoyé à l'homme, par le soleil (car ils l'adorent aussi bien que ceux de

que on iugeroit que ce soit  
 & les filles ont des peaux de  
 hommes y sont bons guer-  
 : & n'espoufent ordinaire-  
 medecins en peuuent auoit  
 , & familiarité ensemble.  
 u pere de son accordée, tout  
 ie déz le iour qu'il l'accorde  
 her, ny manger tant peu soit  
 oyer à manger sans qu'il en-  
 iter le logis de son beau pe-  
 yn trait d'arc presque l'vn de  
 eue basse comme ceux qui  
 tourne à malheur & preiu-  
 erre ferme à plus de cinquā-  
 strange coustume, que si vn  
 colerent, & contristent e-  
 cest homme sera mort, se  
 space de troys moys, ains se  
 faire, si quelque leur parent,  
 avec espoir de receuoir d'eux  
 quelque grand peste les assail-  
 aucune maifou eust vn mort,  
 eupler en peu de temps la cō-  
 ent pour la mort de quelque  
 plus au monde, que d'empes-  
 r les petits enfans ils en font  
 trois fois commençans le pe-  
 UPLE imitant leur tristesse, à  
 & sur le midy: & au bout de  
 se nettoient, & lauent, n'e-  
 ar dueil. Or enterrēt ils leurs  
 iels us brufēt dançans & sau-  
 uifans avec grand allegresse,  
 ils gardent iuqu'à ce que l'an-  
 ques du mort, & alors la fem-  
 nēt par terre avec tout le peu-  
 s cendres des os comme pour  
 en signe de grande tristesse.  
 our les guerir est le feu, & en  
 tant que ilz font des in-  
 fouuent ils les guerissent: &  
 e façon de medecine, ces bar-  
 sil est ainsi que les herbes, &  
 a plus forte raison ce don est  
 ont aussi bien que ceux de la

Floride) qui est le plus parfait, & à plus de vigueur que tout ce qui a vie en ce monde. Ce peuple insulaire est Antropophage, & mangeât les homes, larron, grand menteur, & l'adonnât à deuination & forcelerie, cōme ceux qui pour auoir songé quelque chose malheureuse en dormât, ne font cōscience d'occir les hommes, voire leurs propres enfans, & pour deuiner ce qui en doit succeder, & pour avec ce sacrifice destourner ce defaître de dessus leur teste: voire en aucūs endroits de laditte isle ils sont si desnatu- rez, q̄ de tuer leurs filles, & les getter aux champs afin qu'elles seruent de proye aux bestes, & si on leur en demande raison, vous en tirez ceste res- ponce qu'ils en vient ainsi, afin q̄ elles ne soyēt les espoufes de leurs enne- mys, veu q̄ tous les autres insulaires les ont en detestation, & l'appellent Iaguals: & disent qu'elles seroyēt cause de la multiplicatiō de leurs aduer- saires. Neâtmoins eux-mesme se voulans marier fault q̄ achetēt leurs fem- mes de leurs voisins, & en est le pris vn bel arc & deux fleches, & en de- fault de cela ils donnent vn filay ayât demy aune de large, & autâr en lô- gueur. Ces Iaguals se percent & leurs, & mamelles, & fesses aussi bien q̄ le reste des Insulaires, & sont estrangement adonnez au peché contre na- ture, ils changent souuent de maison ainsi q̄ font les Arabes de Barbarie, ayās des nattes faites de ioue, & roseaux avec lesquelles ilz reueulent leurs maisonnettes: & les femmes, & vieilles gens se vestēt en hiuer, & courrēt leurs cuisses, & iâbes de peaux de certaines vaches q̄ ils ayēt des pays plus septentrionaux, & qui viennent en leur pais de terre ferme, car ils sont vaga- bōds, lesq̄lles bestes ont le col tortu, & le poil lōg cōme les cheures, & des- quelles la chair est bōne & sauoureuse. C'est vn cas estrāge de la nourritu- re de laq̄lle on dit q̄ vŕe ce peuple pour le soustiē de sa vie, cōme celuy qui mīge des araignes, fourmis, vers, lezards, serpēs, des copeaux de boys, de la terre, & autres viādes d'aussi peu de goust, & plaisir au mīger: nō q̄ ils acō- prent cela à quelque delicatessē, mais pour auoir faute du Mahis qui est la propre pasture de tous ces pays là, & de la racine duquel tous s'aidēt pour en faire farine, & en pestrir leur pain, & laquelle racine il fault qu'ils aillēt chercher bien loing, au grād peril de leur vie, veu qu'ils en ont de tel qui les fait enfler cōme crapaults, & sont de fort dure & difficile digestion, neât- moins la necessitē les contraint à sy ruer dessus, & ne trouuent triē d'amer n' dur, ou de mauuais goust, tant extreme est la faim qui les assaut, & op- presse cōtinuellemēt: & relle q̄ les viperes qui sont poison soudain faisant mourir l'hōme, & la hiente des bestes seruent de viāde delicieuse à ce peu- ple miserable. Aussi pense-ic que la mesme nature est ennemye d'iceluy, à cause q̄ luy aussi n'ayme riē q̄ loymesme, & n'a soin qlcōque ny de ses en- fans, ny des vieillards, desq̄ls il ne se soucie nō moins q̄ s'ils n'estoyēt point en estre: & toutefois qlque indigēce q̄ les Iaguals souffrēt, si ne cessent ils de se resiouir, de chāter, & dācer à toutes heures ainsi q̄ est la coustume de toutes ces natiōs plus tramōtanes, & Boreales, q̄ ressetās leur pais de l'Oc- cidēt. Outre la famine ordinaire qui fait cōpaignie sus ceste à ces Barbares encore cōbat cōtr'eux la nature, leur mettāt en cāpaigne des Mouschillōs qui les piquēt de telle sorte, q̄ ils ont le cuir tout eleuē, & la chair boufou- flēe cōme ladres, & cōtre lesq̄ls ils ont guerre nuit & iour, dresās des feux

*Malhadiēs An- tropophages.*

*Iaguals occient leurs filles cō pour- quoy.*

*Maisons des Iaguals, & autres Insulaires.*

*Viāde de ces Insulaires.*

*Iaguals n'aymēt rien qu'eux mesmes.*

*Iaguals assillis de faim, & des mouschillōs.*

LIVRE QUATRIÈME

pour avec l'espeſſeur de la fumée, & avec vne perſecution ſe deſcharger d'une autre incommodité: & d'autres prenant des tiſons ardés, vont courans, comme fols par la campagne bruſſans, & pourſuyuans ceſte vermine a belles flammes. D'auantage ne ſ'arreſte guere ce peuple en vn lieu ſ'il n'y a abondance, & d'eau, & de boys, l'un pour boire, & faire leur pain, & l'autre pour cuire leur viande, ſ'ils prennent quelque ſauuagine, & pour ſ'ayder à fumer & bruſſer ces mouſchillons, qui les aſſailent ſi opiniſtremment, & ne leur ſouffrent prendre repos quelconque. Le long de ceſte habitent les Malicons, Cuiaios, Catalcuches, & Auauares, leſquels tous comprennent les temps, non par ans, ou moys, ny prenant eſgard au ſoleil, ou à la Lune, contents de ſçauoir ſeulement la difference du temps ſeló qu'ilz voyent que leurs fruits viennent à maturité, & lors que les poiſſons remuent & ſautent ſur l'eau: mais en vne choſe ſont ils fort experts, à ſçauoir à la cognoiſſance du leuer des eſtoilles, ſelon le cours deſquelles ils ont de coutume de ſe gouverner: & ceux-cy ſont auſſi ſuiets à la faim q̄ les precedents, n'ayans guere grans moyens de ſuſtenter leur vie que fort inſupportablement: au reſte ſuiets aux perſecutions ſi cuidés du malin eſprit que ils ſont batus, deſchirez, & tourmentez par ce commun ennemy de l'homme, & ce viſiblement. Auſſi diſoyent ils aux Chreſtiens (comme raconte Aluaro Nunez en ſes rapports) que ceſte mauuaife choſe, car tel nom luy donnent ils, eſt vn homme de petite ſtature, & portant barbe, iacoit que guere iamais ils ne pouoyent luy regarder le viſage: & que dès qu'il venoit en quelque maiſon, tous ceux qui eſtoyent dedans ne ceſſoyent de trembler, & leur dreſſoyent les cheueux en la teſte, & ſoudain que ceſte eſtonnement les faiſſoit, on voyoit ſur leurs portes vn grand tiſon de feu tout ardent, apres lequel entroit ceſte malheureuſe creature iouât ſes iens, & tourmentant ceux qui eſtoyent en la logette. Quelquefois tandis qu'ils chantoient, & dâçoient, ſelon leur coutume, ce malin eſprit entroit veſtu en habit de femme, ou de quelque homme, & ſouuent prenoit toute la loge la hauçant en l'air, puis la laiſſant tomber avec vn grand eſbahillement de ceux de dedans, & menant vn eſtrange bruit, & tintamarre.

*Malicôs, Cuiaios, Catalcuches, & Auauares peuples Occidentaux.*

*Aluaro Nunez auteur de ceſte hiſtoire du pays des Palmes.*

*Malin eſprit tourmente ces Indiens.*

*Regions voiſines du Mexique vers la mer de Sur.*

Je ne diſcourray plus longuement ce qui eſt des terres de Saltenangó, Mexuacá, Arlan, Guaxacá, Guatatlán, Cimatlán, Heſpá, Tetitlán, Xalico, Tepeque, d'autant que les mœurs, & façons de vie des habitans auſditz lieux, ſont ſemblables à celles des Mexiquiens: comme ayans les Idoles et honneur, viuans aſſez ciuilement, & les ediffices deſquels eſtoyent auſſi magnifiques q̄ nous verrons auoir eſté les baſtimens de la grand cité de Theſtitá: mais paſſans plus oultre vers la mer de Sur, que autrement on n'ome pacifique, pour ne laiſſer ce qui contoint l'egalité du globe, verrons le pays de Ceuolá deſcouuert l'an 1540. par ceux q̄ le gouverneur de la nouvelle Gallice y enuoya au nom du Roy d'Eſpaigne, lequel pays eſt entre le Tropicque d'eſté, & le Pole Artique tirant au Nord, & doublant vers l'Occident en l'elevation de quelques 60. degrez de latitude. En ce pays eſt le peuple plus ciuiliſé que és regions ſuſdites, bien eſt vray qu'il ne ſouffre guere que les eſtrangers y donnent atteinte, ne ſçay ſi c'eſt à cauſe des Eſpaignols que ils craignent, & ſe doubtent d'eſtre eſclaués de la meſme ſon q̄

persecution se descharger  
des tisons ardés, vont cou-  
vrir pourfuyans ceste vermi-  
ere ce peuple en vn lieu sil  
boire, & faire leur pain, &  
quelque sauuagine, & pour s'é-  
chapper les assailent si opiniastre-  
ment. Le long de celle co-  
ste, & Auauares, lesquels tous  
prenans esgard au soleil, ou  
l'absence du temps seló qu'ilz  
ont, & lors que les poissons re-  
viennent ils sont experts, à sçauoir  
le cours desquelles ils ont de-  
uisu suiets à la faim q' les pre-  
sent leur vie que font misé-  
ricordies du malin esprit que  
est commun ennemy de l'hó-  
mme Chrestien ( comme racompte  
l'histoire, car tel nom luy  
& portant barbe, iacoit que  
est viláige : & que dés qu'il ve-  
nt dedans ne cessoyent de  
le taister, & soudain que cest  
esport vn grand tison de feu  
sur vn escu de creature iouat les lieux,  
est. Quelquefois tandis qu'ils  
sont, ce malin esprit entroit ve-  
ner, & souuent prenoit toute  
liberté avec vn grand esbahisse-  
ment de bruit, & tintamarre.  
est des terres de Saltenangó,  
de Hespá, Tetitlan, Xalisco,  
sans de vie des habitans ausditz  
lieux: comme ayans les Idoles en  
ces desquels estoyent aussi ma-  
nemens de la grand cité de The-  
te de Sur, que autrement on nó-  
me l'egalité du globe, verrons le  
sçavoir q' le gouuerneur de la nou-  
uaigne, lequel pays est entre le  
Nord, & doublant vers l'Oc-  
cident de latitude. En ce pays est le  
peuple, bien est vray qu'il ne souffre  
de ne sçay si c'est à cause des Ef-  
frayes estre esclauéz de la mesme fa-  
çon que

çon que ceux de Themistitan, veu que quand les gens y enuoyez par le  
Viceroy, y arriuerent, tout le traitement que on leur feit, ce fut la deffen-  
ce d'entrer en leur ville, & de sortir des finages sur peine de la mort.

Le pays y est beau, les bastiments faits fort magnifiquement, les hon-  
mes blancs pour estre le Ciel attrempé, & plus tirant sur le Septentrion,  
& de belle stature, allans vestus de coton, & de cuir de vache bien cla-  
bouré, & qui leur va iusqu'aux talons, se vestans de mesme façon les hom-  
mes que les femmes, si riches que merueilles en pierrerie, & sur tout les  
esmerauldes y abondent, mais les Ceuoliens tiennent seulement compte  
des Turquoises, & s'en seruent comme pour monnoye, en portent des  
ceintures, coliers, & bracelets, & aux oreilles, voire se persans les leures,  
ainsi que les Ameriques en enrichissent ces deschiquetures faites pour  
cest effait en leur face. Les habitans de Ceuola qui est vne grand ville, &  
est esgale presque à Themistitan, font souuent des banquets ensemble, &  
ont des maisons grandes, spacieuses, & publiques, où ilz s'assemblent plu-  
sieurs fois l'an, pour y banqueter, & traiter de leurs affaires: ayans vn roy  
qui leur commande, & qui les conduit en guerre, comme aussi ont tou-  
tes ces nations septentrionales, affin que on cognoisse que c'est la nature  
qui nous monstre qu'un estat ne peut longuement durer, sans qu'il y ait  
quelcun qui en ait la surintendance. C'est ainsi que en auoit escrit vn beau  
pere, qui se disoit auoit fait le voyage, mais François Vasquez capitaine,  
& vaillant homme, ayant fait le mesme chemin en chante tout au con-  
traire, disant que ces grandes citez que le frater auoit fait entendre au roy,

*Ceuy est selon le  
raport d'un beau  
pere qui se disoit y  
auoir esté.*

n'estoyent que de petits villages, où neantmoins les logis y estoyent gen-  
timent elaborez, ayans & deux, & trois estages, ausquels on montoit a-  
uec des eschelles à main, & ce pays fut par luy nommé Grenade, en sou-  
uenance du Royaume Espagnol qui porte ce tiltre. Or quant au pays &  
peuple d'iceluy, voycy ce que Vasquez en recite. Le peuple de ce pays me  
semble assez accort, & subtil, d'assez belle stature, allans la plus part tous  
nuds, iacoit qu'ils couurent leurs vergoignes, & ont certains manteaux  
painted & qui sont faits de cuir, sans coton quelconque à cause que le pays  
y est inhabile à le porter, pour estre estrangement exsolé à la froidure.  
Bien est vray que quelquefois il y fait chault, mais soudain l'air changeant  
de visage on voit les nuages, & l'abondance fort grande de pluye: Les  
froids, & les neges y sont & longs & excessifs, ce qui a aprins aux habitans  
& à bastir assez chaudement, & à faire des habits de peaux de bestes, pour  
se preualoir de telle froidure: laquelle empesche qu'il n'y a aucun fruit, ny  
arbre fruitier quelconque.

*Vraye relation de  
Vasquez touchant  
Ceuola, à presene  
la ville s'appelle  
Grenade.*

*Quel le pays de  
Ceuola, tempera-  
ture, & condition  
d'iceluy.*

Le pays y est plat, & sans montaignes, assez fertile, en leur Mahis qui est  
vne espeece de bled comme noz millets, & en quelques legumes, les cerfs,  
dains, & autres bestes semblables y sont en abondance, & des cuirs des-  
quelles ils s'arment contre le froid. Ce pauvre peuple adoroit l'eau, & ne  
sçauoit donner autre raison de ceste idolatrie, sinon que c'est elle qui fait  
croistre, & engendre leur bled, ou Mahis, & que c'est par elle que ils se  
sentent sustenter leur vie, & que aussi leurs ancestres en auoyent ainsi vscé,  
la trace desquels ilz imitoient encore. Ces Ceuoliens & leurs voisins ont

*Ceuoliens adorent  
l'eau, & pourquoy*

LIVRE QUATRIÈME

pour armes, allans en guerre, vne masse, la rondelle, l'arc avec les fleches, lesquelles en lieu de fer, ont de certains os aigus au bout, qui sont poignés, & acerez au possible: les femmes vôt vestués de certaines chemises ouuertes par le deuant, & lesquelles elles ceignent, & qui leur vont iusque aux pieds, lesquelles elles attachent avec certains cordons de coton, ainsi que nous en vsons pardeça avec des boutôs: & en sont si jaloux, que ceux qui ont demeuré parmy ce peuple, disent n'auoir guere peu voir vne seule femme tandis qu'ils ont esté en celle prouince. J'ay dit qu'ils ont l'eau en grande reuerence, mais non pourrant n'est elle point la principale diuinité à qui ils font honneur, ains c'est le soleil, tout ainsi que ceux de Canada, & de la Floride, bien est vray que les Floridiens, côme dit est, offrent de sanglâs sacrifices à leur Dieu, & luy immolent les hommes, là où ceux-cy ne sont si cruels, contens de luy offrir vn peu de chacune chose qu'ils mangent, & la gettér en l'air pour recognoissance q'il est le souuerain, & auql ils rendent grâces de tout ce qu'ils ont de vie, côme en estat le distributeur. Faisans encor ceste dispersion en l'air, pour la perfection du sacrifice, ils ont de coutume de s'explir la bouche de Mahis, & autres semences, & en arrouser les assiltâs avec grande ceremonie. Et est tout le pays adonné à ce seruice, aussi bien qu'à ceste abomination d'idolarie est conioint le detestable peché de Sodomie, y ayât des hômes, lesqls dès le berceau auât font dediés à cest vsage infame de souffrir, & lesquels ne se mariét iamais, ny osent s'accoupler à femme, ains seruent de boucherie à quiconque veut se fouiller en ceste vilennie. Ont aussi des femmes cômunes, lesqles demurēt separées de celles qui sont mariées, & ne frequentēt aucunemēt avec elles, à cause (cômedit est) q'ce peuple est estrâgement jaloux, & ne souffre q'personne approche leurs femmes, desqles en aucuns lieux, les vns en ont grâd nôbre, & en d'autres ils se cõtentent d'ē espouser vne seule: & voila quât aux mœurs de ces pays plus Septentrionaux, qui cõfinent aux terres du Mexique, & la verité desquels, j'ay tiré de ce qu'en ont laissé par escrit Vasquez de Coronado, & Ferdinand Alarcon qui ont fait le susdit voyage.

*Du Royaume de Mexique, mœurs, & façons de vie des habitans en iceluy, & comme les Espagnols l'ont conquis. Chapit. 5.*



*La descouuerte en aduint l'an 1519. Et 20. Fernand Cortez, conquist le Mexique.*

Açoit qu'il y ait de nos Frâçois qui ont fait quelq description de la grâde & fameuse cité de Themistitan, si ne lairray-ie pourtant de l'effigier & decrire, suiuant les memoires qu'ē a laissé celuy mesme qui en feit la conqueste: à sçauoir Ferdinand Cortez excellent Capitaine, & qui baptisâ le pays Mexicain, du nom de Nouvelle Espagne: sans toutesfois que j'aillc deuiner à la volée la cause des noms des pays, esquels le peuple, ne sçachant mesme ny son origine, n'y l'occasion de son nom, cõmmēt seroit-il possible que les nostres en sceussent rendre raison, ioint q' j'ay protesté, & proteste de ne riē dire qu'avec le tesmoignage de ceux qui en sçauēt la verité, & qui en ayans escrit, pour y auoir esté, nous sont de tant plus proposez à en suiure, que nous detestôs l'impudēce de ceux, qui veulēt nous paistre de baies, & nous faire croire leurs cõptes. A propos d'oc, côme Fernad Cortez en sō p̄mier aduis euoyé à la maiesté de l'ēp. Char. 5. eult decrire la puince de Panuco, & en la secōde effigiē la prouince nomēe Sienc himalē, la va-

*Cortez, à escrit trou relations.*

*Cenoliens fort jaloux.*

*Cenoliens & peuples voisins adorēt le soleil.*

*Sacrifices que l'on faitz, au Soleil par les Cenoliens.*

*Vilennie des Cenoliens.*

*Vasquez Coronado, & Ferdinand Alarcon ont descouuert Canola 1540.*

le, l'arc avec les fleches, le bont, qui sont poignās, certaines chemises ouueres qui leur vont iusque aux dons de coton, ainsi que n't si jaloux, que ceux qui ere peu voir vne seule tēdit qu'ils ont l'eau en grā principale diuinité à qui e ceux de Canada, & de la t est, offrent de sanglās sies, là où ceux-cy ne sont si chose qu'ils mangent, & la uerain, & auq̄ ils rendent le distributeur. Faisans enu sacrifice, ils ont de couemences, & en arroufer les ys adōné à ce seruice, aussi moir le detestable peché eau auāt sont dediés à cest t iama, ny osent s'accouconque veut se fouiller en lesq̄lles demeurēt separées unemēt avec elles, à cause x, & ne souffre q̄ personne s vns en ont grād nōbre, & e: & voila quāt aux mœurs ux terres du Mexique, & la ar escrit Vasquez de Corolit voyage.

*des habitans en iceluy, & Chapit. 5.*

ui ont fait quelq̄ descriptiō hemistitan, si ne lairrayie, suiuant les memoires qu'e a conq̄este: à sçauoir Ferinc, & qui baprisā le pays ans toutesfois que i'aille deuels le peuple, ne sçachant om, commēt seroit-il possioint q̄ i'ay protesté, & proceux qui en sçauēt la verité ont de tant plus proposer à x, qui veulēt nous paistre de os dōc, cōme Fernād Cortés har. 5. eust descrite la puince nōmée Sienc himalé, la va-

lée de Cartenai, la regiō de Telscaltecal, & que il eust repurgé de larrōs le país de Guaficango, declairé q̄ il a les conq̄estes des terres d'Acanfigo, & Izuchan, apres auoir descrit les villes de Amaquerucā, Tzapalapā & Camalcā avec leurs richesses, & n'oubliāt de mettre en auāt les petits royaumes cōtenus sous ces nōs de Curulā, Tamazalapa, Malinaltebcq̄, & Tēnis, qui sōt prouinces fort riches en or, fruits & autres singularitez, à la fin d'autāt que toutes celles cy sont cōprises sous le nom & puissāce du Roy Mexicā, & q̄ elles sont de sa cōtribution & obeissance, il descrit aussi la regiō du Mexique en ceste sorte: Auāt, dit-il, que riē dire de la fameuse citē de Themistitan, il fault pour mieux l'entendre, sçauoir l'assiete du pays de Mexique, auquel est posée, & bastie celle grād citē, qui est le siege & court royale du roy, & souuerain de toutes les regiōs surnōmées. Mexique donc est vn país tout ceint, & enuirōné de treshaults, & tresaspres mōts, & inaccessible, au pied desq̄ls nēamq̄ins gist vne belle, & gētille planure, & lōgue cāpaigne ayāt soixante dix lieuēs, & en iceluy país y a deux lacs, lesq̄lz occupēt presque toute la prouince, entāt q̄ tous les deux tiennēt 50. lieuēs, ou peu s'en fault d'espace, l'vn desq̄ls est d'eau douce, & le goust de l'autre est aussi salée & mal-plaisante au goust q̄ l'eau de la mer, & cestuy est plus grād q̄ le lac d'eau douce, & tous les deux separez par q̄lques collines, qui sont au milieu de la cāpaigne. Depuis l'isle de Malhado iusq̄ au Mexiq̄, & la grād citē de Themistitā, tous les peuples y habitās ont de coustume de ne coucher avec leurs fēmes dès le iour q̄ elles se sentēt enceintes, iusques deux ans apres la naissance du fruit q̄ elles portēt, & nourrissent leurs enfans iusq̄ à tāt qu'ils artaignēt l'ā 12. de leur aage, & sōt suffisāns de se pourchasser d'eux-mesmes dequoy viure. Ils y sont si peu charitables q̄ si q̄lun tōbe malade parmy eux ē pleine cāpaigne, fil n'est ou leur fils, ou leur frere, ils n'ē tiennēt cōpte, ains le laissent là pour y mourir, ou qu'il se soulage fil est en sa puissāce: mais s'ils est ou leur enfant, ou frere, ils le chargent sur leurs espauls, & l'ēportēt, pour le pēser, & guerir suiuant la susescrite façō de faire. Ce peuple écor a pour vsage, luy seruāt de loy, de se separer de celles q̄ il a en mariage pour l'ocasiō la moindre du mōde, & se remariēt à qui bon leur semble, sauf s'il y auoit des enfans, car alors, il n'est loisible à aucun de quitter sa femme. S'ils ont quelq̄ debat entr'eux, ce ne sont les arcs, & fleches, avec lesq̄lles ils demestēt leur differēt, ains à grands coups de poing, & à belles bastōnades, & n'y a q̄ les fēmes qui en facēt la separatiō: & de party q̄ elles ont la q̄relle, chacū se retire loing de son voisin iusq̄s à tāt q̄ sa colere luy passe: & soudain q̄ le desdain samortist en leur ame, ils se reuident ensemble comme si iama ils n'auoyent eu aucune mestée. Bien est vtay que ceux qui ne sont pas mariez n'en sont pas ainsi, car s'ils q̄allēt & se batēt ils se retirēt vers leurs voisins, qui les reçoient courtoisement, les aydās de ce q̄ ils ont iusqu'à tant que le tout appaisē, chacū se retire en sa maitōnette: & sōt en general fort bōs guerriers, & si caults, pouruoians, sages, & rusez en ce qui est de l'art militaire, qu'on les estimeroit auoir estē cōduits par le plus braues chefs q̄ nous ayōs ē nostre Europe. Et d'autāt q̄ (cōme i'ay dit) ce peuple ne s'arreste guere iama en vn lieu, & q̄ il porte ses maitōns quelque part qu'il marche: s'il aduient qu'il luy faille

*Prouinces cōprises au royaume de Mexique.*

*Assiete du pays Mexicain.*

*Continēce des occidantaux & le tēps que les femmes allaitent leurs enfans.*

*Diuorce entre les Indiens d'Occident cōme receu.*

*Les peuples des rivieres des Palmes iusqu'au Mexique bōs guerriers.*

LIVRE QUATRIESME

l'arrester en quelque lieu, où les ennemys le puissent offencer, c'est lors qu'on voit dresser son equipage, & ses loges au pied de quelque môr pierreux, & difficile, & où il y ayt du boys le plus espais qu'ils peuuent choisir, puis se retranchent de tous costez, & y reposent à l'aise. Ceux qui doiuent combattre se couurent tous de boys menu comme qui feroit des Pauesades, & ainsi cachez ils descochent leurs flesches, si bien couuertz, que iaçoit que l'ennemy leur soit proche & voisin, si ne peut il les descouuir aucunement. Or font ilz vn chemin fort estroit iusque au demy montaigne, où ils dressent vn lieu pour la retraite de leurs femmes & enfans, que ils meinēt tousiours, à cause que tout ainsi q'elles sont le plus souuēt l'occasiō de leurs querelles, elles les departēt auili lors qu'ils combatēt le plus furieusement. Ce sont les plus fins, & rusez à se surprēdre les vns les autres, q' hōme scauroit imaginer: au reste quād ils ont querelles particulieres d'vne maison à autre, on ne voit q' embusches & aguets, & des meurtres infinis faits en trahison & par surprise: en somme c'est la nation la plus diligente en fait de guerre qui soit en tout l'Occidēt, entant que s'ilz se doubtēt de leur aduersaire, ils n'ōt garde de dormir, ains ferōt tout le long de la nuit en sentinelle, tenās l'arc prest avec vne douzaine de flesches, souuent ils sortēt de leur loge allās ronder autour le vêtre contre terre, pour n'estre point aperceus, afin de voir & scauoir ce qui se fait au cāp de l'ennemy, afin que s'ils sentent aucun remuement ils soyent prests pour se mettre en deffence. Quād ils cōbatent ils se tiennent bas, & s'abaissent pour n'estre attainis des flesches aduersaires, & descochāt ils parlēt tousiours, & faultēt d'vn lieu en autre: ainsi l'harquebuserie ne leur porte guere grād nuissance quād les nostres les attaquet, si ce n'est q' ce soit en quelque lieu estroit, ou l'eau les empesche de se destourner, & gauchir aux coups, & n'y a moyē de les auoir q' par l'effort, & gaillardise de la caualerie: laq̄lle ces gēs craignēt sur toutes les choses de ce môde. Or quicōque a affaire avec eux qu'il n'oublic riē de son cœur, & assurance, & soit si discret que ces barbares ne cognoissent rien en luy d'estonnement, ou faulte de hardiesse, d'autāt qu'ilz l'aydēt le mieux de telles occasions que gēs de la terre tāt ils sont accorts, & subtils, & qui senhardissent en l'auillemēt de leurs ennemys, & courageusement se vengent lors qu'ils voyent estonnez leurs aduersaires: voire ne fault leur vser de guere grād gracieusetē durāt le cōbat, ny craindre de les offencer, car ils se moquent de tels respects, & estiment que c'est vn signe euidēt de couardise. Lors qu'ils sont cōbatās entr'eux de voisin à voisin, & qu'ils ont employē toute leur munition de flesches, chacun s'en retourne son chemin, sans que son ennemy se soucie de le poursuiure, encore q' les fuyās soyēt en beaucoup plus petit nôbre q' ceux à qui le chāp est demeurē libre, car telle est la coustume vsēe entr'eux: comme aussi ils sont acoustumez à souffrir la faim, & soif, & froid plus que tous les autres, & par-ainsi ne fault festonner s'ils sont si bons guerriers, & si sages que ie vous ay descrit. La diuersitē des langues y est vne grand fâcherie à ceux qui nauignent le long de celle coste, iaçoit qu'il y ayt vn langaige commun, qui est entēdu en l'estēduē de plus de 400. lieus de terre. Passez les peuples susnommez, on trouue les Comes, & Camoles, peuple fort sot

*Comme ilz dressent leur camp.*

*Maniere que ce peuple siens en combatant.*

*Comme leur combat prend fin.*

*Comes, & Camoles peuples.*

sent offencer, c'est lors  
 ed de quelque môt pier-  
 pais qu'ils peuuent choi-  
 nt à l'aïse. Ceux qui doi-  
 omme qui seroit des Pa-  
 es, si bien couuertz, que  
 ne peut il les descouuir  
 iusque au demy montai-  
 ns femmes & enfans, que  
 s sont le plus souuét l'oc-  
 ts qu'ils combatēt le plus  
 rprēdre les vns les autres,  
 uerelles particulieres d'v-  
 uets, & des meurtres infi-  
 c'est la nation la plus dili-  
 t, entant que silz se doub-  
 ns serōt tour le long de la  
 zaine de flešches, souuent  
 e contre terre, pour n'estre  
 fait au cāp de l'ennemy, a-  
 t prests pour se mettre en  
 & s'abaissent pour n'estre  
 parlēt tousiours, & faultēt  
 porte guere grād nuifance  
 en quelque lieu estroit, ou  
 aux coups, & n'y a moyē de  
 erie: laq̄lle ces gēs craignēt  
 a affaire avec eux qu'il n'ou-  
 ret que ces barbares ne co-  
 de hardiēse, d'autāt qu'ilz  
 la terre tāt ils sont accorts,  
 de leurs ennemys, & coura-  
 nez leurs aduerſaires: voire  
 tāt le cōbat, ny craindre de  
 & estiment que c'est vn si-  
 tās entr'eux de voisin à voi-  
 de flešches, chacun s'en re-  
 acie de le poursuiure, enco-  
 bre q̄ ceux à qui le chāp est  
 tr'eux: comme aussi ils sont  
 plus que tous les autres, &  
 guerriers, & si sages que ie  
 vne grand fācherie à ceux  
 n'il y ayt vn langaige com-  
 o. lieuds de terre. Passez les  
 & Camoles, peuple fort sot

& adonné à ses plaisirs, où chascun s'enyure avec certaine fumée d'herbe,  
 ou pouldre faite d'icelle plante. Ont aussi vne sorte de boisson faite des  
 fueilles d'vn arbre qui est semblable à celles d'vn cheſne qu'ils cuiſent  
 dans de grands chaudières pleines d'eau, lesquelles ayans donné deux  
 bouillons ilz tirent de dessus le feu, & quand elle est à demy riede, & que  
 encor l'escume y est par dessus ilz en boient, & la hument la plus chaude  
 qu'ilz la peuuent souffrir, mais tandis qu'ils la tirent du vase, & auant que  
 en vſer, ils crient & semonnent ceux qui aurōt desir de boire. Les femmes  
 oyant ce cry quelque part qu'elles soyent fault que s'arrestent sans bou-  
 ger d'vn lieu, ny remuer en sorte quelconque, car s'il aduenoit qu'une re-  
 muast elle seroit battue à outrance, & ce pendant leur boisson gettée &  
 respandue, à cause qu'ils ont opinion que si tandis qu'ilz appellent ceux  
 qui voudront boire quelque femme se remaioit tant soir peu, que quel-  
 cas de malheureux entre en leur boire, & d'iceluy en leur corps, qui les  
 fait mourir en peu de temps. Ceste boisson a la couleur iaune, & en v-  
 sent trois iours de suite sans manger viande quelconque, ne passant iour  
 que chascun n'en aualle plus d'vn ſeau & demy. Il y a encor diuers autres  
 peuples le long de celle coste, que ie laisse pour vſer de meſmes façons de  
 faire que ceux que iusqu'icy auōs descrit, iacoit que les vns sont plus cour-  
 tois que les autres, selon aussi (comme ie pense) qu'ils sont frequentez des  
 Chrestiens, ou eu esgard au traitement que leur font les nostres: d'autant  
 que les Espaignolz meſmes confessent, que ces pauures Barbares fuioyent  
 les Chrestiens à cause que ceux de leur troupe n'oubloient rien à prendre  
 deualſans ceux qui les careſſoyent, & esclauans les naturelz du pays qui  
 leur offroyent assez & plus que volontiers leur seruice. Or auant que re-  
 tourner sur la coste tirant vers la nouvelle Espagne, & que venir aux isles  
 qui sont dés la Floride iusques à Iucatan, & au Panuco, nous verrons le  
 plat pays tirant vers la mer de Sur, laissant neantmoins les terres qui re-  
 gardent le plus le Septentrion, à cause qu'il n'y a encore aucun qui en aye  
 plus descouuert que du long de la mer, & de quelques fleuues és païs de  
 Canada, Bacaleoz, Hochelegà, & Labrador, deschifrez par nous és cha-  
 pitres precedens. Non loing des Prouinces des Comes, & Camoles, est la  
 region de Cuinao, & vne autre qui l'auoifine laquelle est nommée Cui-  
 naquiro, aboutissant au païs Mexique vers le Midy & Orient, ayant la  
 mer de Sur par Occident, & les susditz peuples pour obiet Septentrional:  
 les Cuinaens, & Cuinaquiriens sont gens fort eltranges, & mal acostables  
 & là où les hommes portent des barbes de certaine espece de paille, allās  
 à demy nudz, toutesfois se couurans des cuirs des bestes, & sacrifiens les  
 hommes avec vne brutale cruauté, pensans faire vn grand hōneur à ceux  
 qui les viennent visiter, si avec ceste careſſe si mal-plaisante ilz les enuoiēt  
 en l'autre mode. Ce peuple fut iadis subiet aux Roys de Mexique, mais le  
 Royaume estant tōbé entre les mains des Espaignolz, il a tāsché par tout  
 moyen de se dispenser de leur obeysſance, se ſentant vaillant & fort robu-  
 ste, & au reste ayant des lieux boſcageux, & des aspres montaignes pour  
 ſy retirer, & si courageux, & hardy que Nuno de Guſman eſcriuat à l'Em-  
 pereur Charles cinquiēme, & recommandant la vaillance de ces Barba-

*Eſtrange ſuperſti-  
 tion des Barbares  
 & Camoles.*

*Cuinao, & Cui-  
 naquiro regions  
 Occidentales.*

*Nuno de Guſmā:  
 en ſes relations.*

LIVRE QUATRIESME

res, il dit qu'un Indien voyant un Espagnol monté à l'avantage, & armé avoir passé une rivière ne craignist de l'attaquer à tout son espee de boys, de laquelle il luy donna deux ou trois vertes atteintes, & se porta si bien que sans le cheval, le Chrestien eut eu assez d'affaire, neantmoins occist il à la fin ce valeureux Barbare que volontiers il eut sauvé, veu la gailardise, si luy eust esté possible de le prédre en vie. Les Cuiciens bien que adorent le Soleil, suyuant la façon de faire des autres peuples des le Septentrion tirant à la mer de Sur, iusqu'au país Mexique: si est-ce encor que ils ont des idoles ausquelles ilz font grand honneur, & reuerce: & quoy qu'ils prennent plaisir lors que les Chrestiens leur parlent de Dieu createur du Ciel, & de la terre, si sont ils si bestiaux, & grossiers d'esprit, q' mesprisans ceccy, ils ne peuvent desaccoustumer le service du Diable, lequel ilz sentent pour estrange, & mal-gracieux maistre, aussi bien que ceux de Malhado, & que les Iaguazes cy deuant mentionnez. Et n'est grand cas que ce malin esprit les tienne ainsi aucuglez, veu que là où leurs voisins ont quelque modestie, & continence, ceux cy sont si brutalement conduitz du desielement de leur appetit, qu'ilz commettent le peché cõtre nature, & vsent des mariages dequelz est taxé N. avoir voulu vser par les histoires Romaines. Ce peuple est en outre le plus amateur de la brutalité des Caribes & Canibales, enant qu'il mange les hommes tout ainsi que nous faisons la sauuagine, cõme air si soit que leur instructeur Sarhan leur apprend ceste effusion de sang, & montre que c'est le plus grand, & plus agreable service qu'on luy puisse faire, car il parle à eux, ainsi qu'il fait en Calicuth, cõme nous auons montré, & ainsi qu'il faisoit au Mexique, & Cuscõ, cõme i'espere vous deduire és chapitres suyuant. Or les Lacz susditz se viennent ioindre en une estreffissure de terre, qui est entre les deux costaux, & les hautes montaignes, où le destroit peut auoir d'estédue autant que la portée d'un arc, & par iceluy l'un lac entre dans l'autre, & les passans entrent és citez assises sur les Lacz, sans toucher à terre. Et le Lac salé (qui est le plus grand) a son fluz & reflux tout ainsi que la mer, & lors qu'il croist, son eau entre dedans celui d'eau douce avec aussi grande vehemence q' si c'estoit quelque fleuve se desbordant impetueusement, & de mesme en fait celui d'eau douce en son acroist, & desbordement, s'engoulphant en l'eau salée: Et sur le plus grand est assise la grande, riche, & renommée cité de Themistitan, estat esloigné de terre ferme quelques deux bones lieues, & d'icelle auant y a quatre chauffées fort estroites ayans de largeur enuiron la longueur d'une pique, qui conduisent à la cité, qui n'est pas si grande q' Paris, ou Venise, ainsi qu'aucuns l'ont chanté en leurs comptes, veu que Cortez l'a fait semblable à Seuille, ou Cordonne en Espagne, qui ne sont pas plus grandes qu'Orleans, ou Tholouze. Mais ce qui le fait paroistre ainsi spacieuse, c'est qu'elle est assise la moitié en l'eau, ayant chacune maison son issue, affin que l'eau puisse couler en montant, ou de croissant, & y va lon sur des Canoës, (ce sont leur vaisseaux faitz tous d'une ne piece) ainsi qu'on passe les canaux sur des gódoles à Venise. Neatmoins les ruës y sont grandes, & spacieuses, rehaucées fort gentiment avec de leuées faites de boys, afin q' l'eau ne s'estende plus que de raison, y a encor

*Vallée des Cuiciens.*

*Cuiciens grands idolastres*

*Cuiciens Sodomites.*

*Cuiciens & Cuinaqueens Anthropophages.*

*Assiette de la grande cité de Themistitan.*

*Themistitan bastie tout ainsi que Venise.*

onté à l'aduantage, & at-  
taquer à tout son espée de  
tes attaintes, & se porta li-  
z d'affaire, neantmoins oc-  
ers il eut lauüé, veu la gail-  
vie. Les Cuncens bié que  
autres peuples dés le Sep-  
lexique: si est-ce encor que  
neur, & reueréce: & quoy  
leur parlent de Dieu crea-  
& grossiers d'esprit, q̄ mes-  
seruice du Diable, lequel ilz  
tre, aussi bien que ceux de  
tionnez. Et n'est grand cas  
veu que là où leurs voisins  
cy sont si brutalement con-  
commettent le peché cõtre  
é N. avoir voulu vs̄er par  
tre. L'atueur de la brutalité  
les hommes tout ainsi que  
leur instructeur Sathan leur  
e c'est le plus grand, & plus  
arle à eux, ainsi qu'il fait en  
qu'il faisoit au Mexique, &  
es suyauants. Or les Lacz sus-  
e terre, qui est entre les deux  
roit peut auoir d'esté due au-  
lac entre dans l'autre, & les  
ns toucher à terre. Et le Lac  
tout ainsi que la mer, & lors  
douce avec aussi grande ve-  
rdant impetueusement, & de  
roist, & desbordement, l'en-  
d est assise la grande, riche, &  
de terre ferme quelques deux  
iffées fort estroites ayans de  
conduisent à la cité, qui n'est  
s l'ont chanté en leurs com-  
lle, ou Cordonne en Espai-  
ou Tholouze. Mais ce qui la  
ssise la moitié en l'eau, ayant  
se couler en montant, ou de-  
leur vaisseaux faitz tous d'v-  
doles à Venise. Neatmoins  
ées fort gentiment avec des  
e plus que de raison, y a encor

des pôtz pour passer en terre ferme, & les places de belle esté due où se vé-  
dent toutes choses qui seruēt pour la nourriture de l'homme. N'y a guere  
chose qui serue pour le plaisir, & cõmodité qu'õ n'y trouue en assez grand  
abondance, & avec tel ordre qu'à chacü mestier, & espee de marchandise,  
est ordõnée la rue sus qu'õ y messe d'autre chose parmy. Au milieu de cha-  
cune des places y a vne grãde maison où se tiennent ordinairement 10. ou  
12. personnes pour iuger, & decider de toutes cõrouueses qui s'esmeuent  
sur quelque achapr, ou vére entre les marchãs: & par là on peut cognoistre  
& la police, & l'hõnesteté de ce peuple estimé tãt sauage, & Barbare, par  
ceux qui ne trouuēt rien de ciuivilisé, q̄ ce qui ce fait és terres de leur naissan-  
ce. Voila quãt au bastimēt, estat ce país en eleuatiõ de quelques 25. degrez  
aprochãs l'equateur posée au 3. Climat par delà le Tropicque d'esté, le peu-  
ple y estãt d'assez belle stature, nõ trop blãc, ny noir aussi, à cause qu'il ap-  
proche le Septentrion, & nous est aussi fort Occidéal, magnifique en son  
mefnage, superflu en baguets, aurogãt au possible, & estrangemēt idolatre  
auant que les Espaignolz l'en feissent les maistres. Et cõme ainsi soit que  
la ville soit diuisee par carrees, & cõtrées, & qu'ẽ icelles les edifices y soient  
fort bien & superbement dresséz par tout, si est-ce que les lieux les plus  
beaux, & honorables sont deputez pour aucüs religieux qu'ilz ont, & les-  
quelz seruēt aux tẽples de leurs idoles, desquelles ilz sont les gardiẽs, habi-  
tans pres leurs tẽples, & Mosquẽes, ou ilz les tiennent. Ces religieux vont  
tous vestuz de noir ne se faitãs couper ny barbe, ny cheueux, ne se peignãs  
dés le iour qu'ilz entrẽt en religion, iusqu'au iour qu'ils en sortent: & sont  
tous choisis des enfans des meilleures maisons, & des plus grãs seigneurs  
de la cité, qui portent cest habit dés l'age de six à sept ans, iusqu'à tãt que  
les peres les en tirent pour les marier: & plus souuent y met on les filz aĩs-  
nez, & ceux qui doiuent succeder à l'heritage, que non pas les autres, affin  
qu'ilz y aprennent la vertu, & le moyen de bien regir leur famille. Tan-  
dis qu'ilz sont là, ne leur est permis d'aller voir les femmes, ny aux dames  
est loisible d'entrer en l'habitation de ces hommes, lesquelz s'abstiennent  
de certaines viandes en aucunes saisons, & seruent ordinairement aux sa-  
crifices, & temples de leurs idoles: Ces maisons de leurs oraisons sont  
fort richement basties, grandes, bien dressées, de grands edifices à l'en-  
tour pour y loger ces venerables, & ayans vn grand nombre de tours, &  
quantité de chappelles, où sont posez reueremment leurs faux dieux  
sur des sieges, ayans des Dais, & Pauillons par dessus, & diuerses paintu-  
res tout autour, & sont ces statues proportionnées d'vne desmesurée  
grandeur, & laquelle excède la haulteur de quelque que ce soit, & faites  
d'vne estrange composition, à sçauoir de toutes sortes de grains desquelz  
ilz vsent pour leur viure, pillez & incorporez ensemble avec le sang de  
ceux qu'ilz tuent pour en faire sacrifice. Car voulans offrir chose agreable  
à leurs dieux, ilz prennent vn homme tout en vie, & luy tirent le cœur du  
ventre & du sang ils en font ceste belle paste pour dresser l'abomination  
de leurs idoles, lesquelles estans parfaites en la grandeurs que vous ay dit,  
& mises en leurs chappelles, on leur offre grand nõbre de cœurs des pau-  
ures hommes qu'on leur sacrifie, & du sang de ces sacrifiez en oignent la

*Grande police des  
seig. de Themijbi-  
san.*

*Quelz sont les re-  
ligieux des idola-  
tres du Mexique.*

*Dequoy les Me-  
xicains font leurs  
idoles.*

*Abominables  
sacrifices des Me-  
xicains.*

LIVRE QUATRIESME

face de leurs simulachres detestables: & n'ayans des Estrangers pour cest effect, les petits enfans de leur propre pays sont reseruez pour le sacrifice. Ilz auoyent plusieurs chappelles, & icelles obscures & sans que pourtant on y tint aucune lumiere, où estoient leurs idoles, chascun en ayant vne particuliere à sa deuotion, & pour toute maladie, ou action, ayàs vn Dieu sanglant adoré en leurs affaires, ainsi que iadis en vsoyent, & les Grecz, & les Romains viuans en Idolatrie. Les tours que vous ay dit estre aux coins des logis qui sont voisins des temples, ou Mosquées ne seruent que pour tombeau & sepulture des seigneurs, où encor il y a des chappelles avec ces Idoles qui sont les dieux particuliers de chascune maison. Je ne veux m'amuser à vous deschiffret la beauté de leurs maisons, & iardinages, ny m'arrester sur la grand industrie qu'ilz ont eu à conduire l'eau douce par des canaux souterrains, & Aqueduitz dans leur ville, & ne me chault de sçauoir si les deniers qu'ordinairement on leue sur toutes les dentées portées vendre au marché sont pour le Roy, ou si elles viennent à l'hostel de ville, entant que la communauté, & les seigneurs de la cité ont grand puissance sur la police: entant que se sont eux qui donnent pris à toute chose, & établissent les gardes que vous ay dit se tenir es places pour vider les querelles des marchands, & punir les larrons, ou autres faisans tort à ceux qui traifiquent. On voit encor en leurs places publiques tous les iours des hommes de tous mestiers, qui attendent là à voir s'il y a quelqu'un qui vueille les employer au mestier duquel ilz se meslét, en somme quoy que ce peuple soit Barbare, si est-il bien policé, & le mieux dressé de tout tât que l'on en a descouuert de la memoire de noz peres: au reste vaillant, & subtil, hardy, courageux, ayant son prince, & pour la defence duquel cõtre les Espaignolz il en est mort plusieurs milliers, ainsi qu'e. encore nous dirons, ayans espluché d'autres choses qui restent à demesler. Ce peuple est de grande stature sans excez neantmoins, dispoz, gaillard, & qui supporte aysément les incommoditez de la faim, & de toute sorte de travail il ne craint point la mort, & se hazarde courageusement à la guerre, laquelle ils aymét sur tout, & caressent ceux qui s'y font cognoistre pour les plus vaillans, le faisans Capitaine, & seigneur, & luy donnent des terres, vassaux & esclaves: & pour le recognoistre en quelque compaignie, qu'ilz soyent luy font quelque marque en ses cheueux, laquelle veuë, chacun luy fait autant d'honneur presque que si c'estoit leur propre Roy.

*Sepulchres des seig. de Mexique ou sont dresséz.*

*Puissance des seig. de la ville de Tlaximlan.*

*Conditions du peuple Mexicain.*

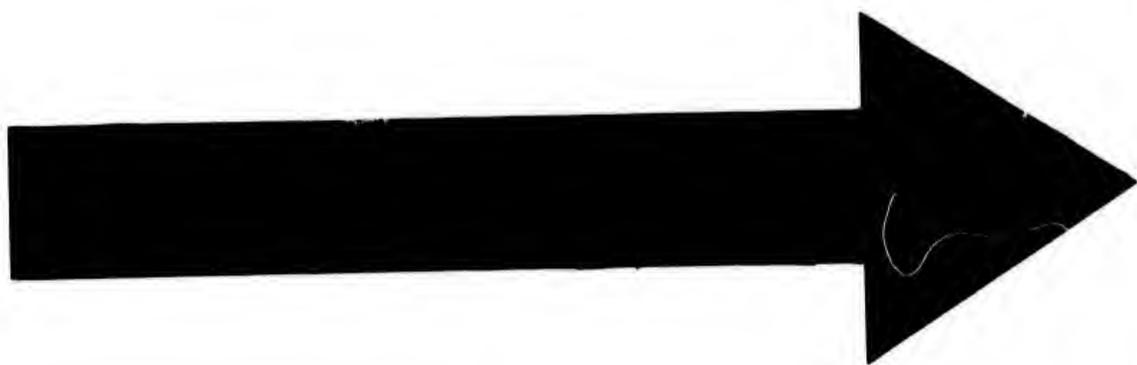
*Armes de ceux du Mexique desferues.*

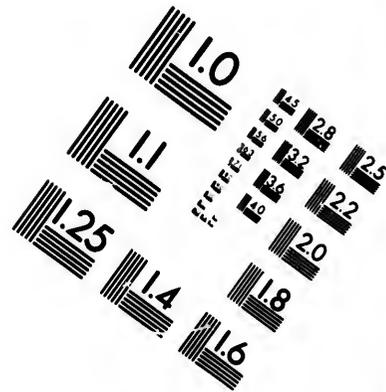
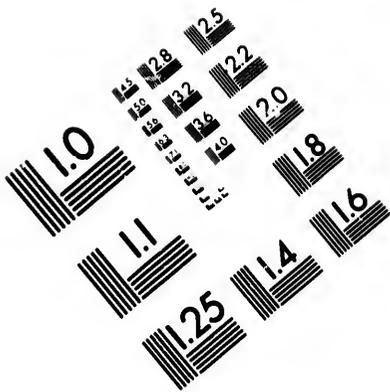
Leurs armes defensives sont certains pourpointz cotonnez, & espais d'un bon doigt, lequelz sont fortz, & resistans aux coups, & par dessus ceux là portent encor d'autres pourpointz & chauffés qui sentretienent ensemble, & qu'ilz lacent, & esguilletent par derriere & tout cecy est fait d'une grosse toille, & couuert de diuers plumages d'oiseaux de plusieurs couleurs. Les grands seigneurs ont des mailles non de fer, mais d'or, & d'argent, & ce qu'ilz portent qui est couuert de plume est fort à l'esgal de leurs armes: leur habillement de teste est de boys fait en forme de quelque beste rauissant tenant la gueule bée, comme si elle vouloit engloutir vn homme, & par dessus vn grand pennache entichy d'or, & de pierrierie. Leurs targues, rondelles, & Pauois, sont de Cannes bien massifz, & dou-

blez

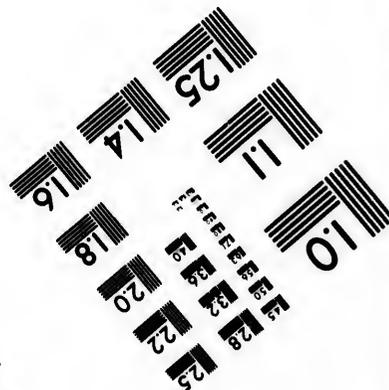
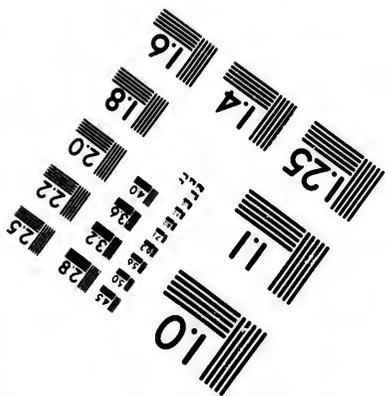
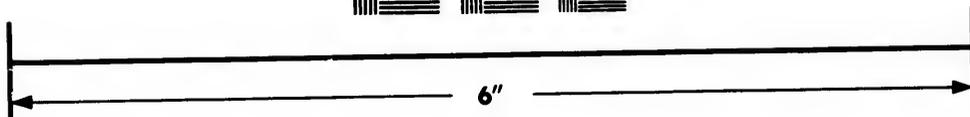
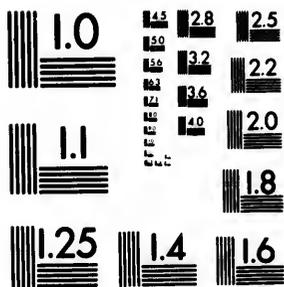
S M E

les Estrangers pour cest  
seruez pour le sacrifice.  
es & sans que pourtant  
es, chascun en ayant vne  
ou action, ayas vn Dieu  
vsoyent, & les Grecz, &  
ous ay dit estre aux coins  
ées ne seruent que pour  
l y a des chappelles avec  
cune maison. Je ne veux  
aisons, & iardinages, ny  
conduire l'eau douce par  
ville, & ne me chault de  
ar toutes les denrées por-  
elles viennent à l'hostel de  
de la ciré ont grand puis-  
nnent pris à toute chose,  
és places pour vuidier les  
autres failans tort à ceux  
bliques tous les iours des  
voir sil y a quelqu'un qui  
slér, en somme quoy que  
e micux dressé de tout tât  
peres: au reste vaillant, &  
é pour la deffence duquel  
lliers, ainsi qu'e. nore nous  
ent à demesler. Ce peuple  
ispoz, gaillard, & qui sup-  
& de toute sorte de traual  
eusemēt à la guerre, laquel-  
nt cognoistre pour les plus  
y donnent des terres, va-  
quelque compagnie, qu'ilz  
x, laquelle veuē, chacun luy  
ur propre Roy.  
pointz cotonnez, & espais  
ns aux coups, & par dessus  
chaussés qui s'entretiennent  
derriere & tout cecy est fait  
nages d'oiseaux de plusieurs  
s non de fer, mais d'or, &  
le plume est fort à l'esgal de  
ys fait en forme de quelque  
e si elle vouloit engloutir vn  
nrichy d'or, & de pierrerie.  
annes bien massifz, & dou-  
blez





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1984**

t  
s  
s  
i  
s  
r  
c  
x  
y  
r  
e  
e  
e  
if  
s  
s  
x  
s  
ti  
e  
it  
e  
l  
is  
le  
-  
if  
l-  
is  
f-  
lz  
y  
  
n  
i  
n  
n  
d  
t  
v  
i  
e

blez de Coton, & par dessus embellis de plumes, & lames d'or, & si fortz qu'à grand peine le trait y peut donner atteinte, & les penetrer. Les armes offensives desquelles se seruent le plus sont l'arc, & les fleches, & vn dard qu'ilz lancent en guerre, le fer des bouts, est vne pierre viue, ou quelque oz de poisson tres-aigu & nuisant: les aucuns font des boutz à trois pointes, qui aussi blecent en trois lieux: leurs espées sont de boys, mais au tailant d'icelles, qui est large de demy pied, ilz mettent de ces pierres aiguillées qui taillent aussi bien ou mieux que rasoir qu'on puisse faire. Vient encore de fondes & s'en aydent fort dextrement, hardis, & obstinez, & qui à grand peine peuent estre ostez de leur ranc, d'autant qu'ilz tiennēt vn merueilleux ordre estans en bataille: durant laquelle ilz chantent, & ballent & quelquefois font de si grandz cris, & huées qu'ilz estonnent ceux qui les oyent, & sur tout s'ilz se voyent auoir du meilleur: cruelz au possible, comme ceux qui ne pardonnent à homme tant leur soit-il proche, & ne respectent aucun aage ny sexe tuans tout, & les mangeans, s'ilz ne peuent les emmener avec eux en captiuité. Leurs abillemēs sont certains manteaux faitz de Coton comme des linceux, ouurez fort diuersement, & desquelz chascun en a deux ou trois, & les lient par deuant sur l'estomach: en hiuer ilz se vestēt de certains habits faits de plume fort menue, qui semble estre de soye cramoisie, & veluz ainsi qu'on porte par deça les chapeaux de soye, & en ont de rouges, noirs, blancz, gris, & iaunes. Couurent aussi leurs parties honteuses, tant deuant que derriere avec des froutoirs fort gentils, & galamment elabourez, avec de grans bourons & houpes diuersement coulourées, qui leur pendent mignonement de tous costez, & ont des fouliers qui n'ont que la simple femelle, sauf que par dessus y a vne couroye qui vient des la pointe se joindre au talon où est attachée avec quelques boutons: ne portent rien sur la teste, si ce n'est à la guerre, & en leurs festes, & dances qu'ilz ont de longs chapeaux, & iceux faits de diuerses couleurs & manieres.

Les femmes ont des chemises de Coton sans manches, qui ressemblent des surpeliz, longues, larges, & subtilement elabourées par tout, gentimēt contrepoinées par les bords, & frangées non sans grand industrie, & de telles chemises en portent deux, ou trois faites diuersement, mais vne qui est plus longue que toutes les autres. De la ceinture en bas elles portent encor vn abillement de Coton fin qui leur va iusqu'à la pointe du pied, & ne portent rien sur la teste, laissant leurs cheueux espars, qui leur couurent les espauls, & sont beaux encore qu'ils soyēt vn peu noirastres, & de couleur de chasteigne: il est vray qu'ès pais chaults, & voisins de la mer elles ont des couurechefz tanez, & faits en resu, comme voiles desquelz elles se garētissent cōtre la chaleur. Leur viure est assez somptueux ayās de poules, Cailles, Paons, Oyes, & Canartz: & tuant pour leur ordinaire des Cerfz, Cheureux, Licures, & Counilz, ont abondance d'herbes, & fruitz, & se plaissent fort de la verdure, & des potages, & neantmoins sont gens sobres, & qui se contentent de peu autant que nation qui soit sur la terre. Leur pain est fait d'vn certain grain qu'ilz nomment Tagul, ayant figure d'vn poidz les vns estans rouges, autres blancz, & autres noirs, qui estant

GGg

*Armes offensives  
du Mexican.*

*Usage du Mexican  
en bataille et  
sa cruauté.*

*Habits de Mexi-  
cains hors de  
guerre.*

*Cōme s'accoustrēt  
les dames Mexi-  
caines.*

*Viure, & sobriété  
des Mexequits.*

LIVRE QUATRIESME

*Quel est le bled  
des Mexicains, et  
comme ilz font  
leur pain.*

semez la tige vient de la hauteur d'une demy lance, gettant deux ou trois branches où est le grain tout ainsi que par deça nous voyons le groz millet, & Panicle, & lequel grain ils mettoient apres en auoir osté l'escorce

*Boisson Cachanate  
des Mexicains.*

avec de la chaux, & le meulent avec quelques pierres faites expres, & si tost brisé aussi soudain on met ceste farine en l'eau pour en faire paste, laquelle sans leuain aucun, ilz forment en pain, & là font cuire sur de certains tuileaux grans cōme cribles, le mangeans tout chaud, à cause qu'il est meilleur que s'ils le laissēt refroidir. Leur Cachanate, à sçauoir boisson principale & meilleure de laquelle ilz v'sent est faire & composée d'aucū fruit d'un arbre qui porte le fruit tout ainsi que sont noz Concombres: & cest arbre est si delicat, qu'il luy fault d'autres arbres touffuz autour qui le deffendent du vent, & du halle, & neantmoins il demande la terre qui soit & grassē, & non aucunemēt morfondue: le fruit s'appelle Cacao, que ils font bouillir & y meslent quelques pouldres parmy pour luy donner meilleur goust & consiste ce breuuage presque tout en escume: & ainsi ceux qui en boient ouurent fort la bouche affin qu'elle s'escoule, & plus aisément descende en bas le gosier. La police de ce peuple estoit conduite

*Grande obéissance  
des Mexicains  
vers leur Roy.*

souz l'autorité d'un grand Monarque qui estoit (auant que l'Espagnol leur ostast leur iurisdiction) comme vn Empereur, ayant plusieurs Roys, ducz, Comtes, & Barōs souz son obeysance, aussi bien que les Cheualiers & soldatz, estoient prest à marcher dès que le commandement leur estoit fait de la part du souuerain. Or y estoient les seigneurs tellement honorez, obeis, & respectez qu'il ne leur manquoit rien plus, sinō qu'on les adorast comme dieux: La iustice si seuerē, & que tout ainsi q' iadis les loix de Dracon Athenien estoient sanglantes, ceux cy ne voyoyent par leurs ordonnances crime aucun, qui fut puny plus doucement que de supplice, & peine capitale, ou de perpetuelle seruitude. Les larcins, volz, & assassinements y estoient chastiez fort rigoureusement, mesmement si vn hōme entroit au iardin ou champ d'autrui, & qu'il n'y prist qu'une poignée de grain, ou quelque fruit s'il estoit pris, le meilleur marché qu'on luy faisoit,

*Loix seueres en  
Mexique.*

*Punition des larcins.*

estoit d'estre donē pour esclauē à celuy qu'il auoit desrobē. Celuy qui trahissoit le Roy, ou cōmettoit quelque crime cōtre sa personne, estoit occis crueilement, & sans nulle misericorde avec tous ses enfans, & famille,

*Loy seuerē contre  
les crimes de leze  
maiestē.*

& parens iusqu'à la quatriesme generation: & ceste rigueur si estrange estoit causē qu'on respectoit ainsi les Roys que chascun les honoroit, que on les craignoit, que leurs commandemens estoient gardez, & que les plus grands flechissoient sous leur puissance. Je vous ay parlé cy deuant

*Dieux Mexicains  
armez.*

des idoles, & de leur figure, où i'auoy oublié qu'ilz les asseoyent en vn throsne, avec l'espēe au poing, & vne rōdelle au bras comme prestz à entrer en bataille, mais ayant parlé des sacrifices cruels d'iceux, il n'en fault point passer la maniere sans la descrire, affin qu'on ne s'estonne pas si és anciens on lyt les abominables massacres faits en l'hōneur des dieux adorez par l'antiquité, puis q' de nostre temps on à veu celle mesme abomination parmy ce peuple miserable, qui abusē par le malin esprit, pēsoit faire vn grand seruice à ses dieux en espandant le sang des hommes leurs semblables. Nous auons dit qu'ils auoyent des dieux particuliers à chascune

gettant deux ou trois  
is voyons le groz mil-  
en auoir osté l'escorce  
rres faites expres, & si  
au pour en faire paste,  
à font cuire sur de cer-  
t chauld, à cause qu'il  
marle, à l'çauoir bouillon  
te & composée d'aucū  
nt noz Concombres:&  
es touffuz autour qui le  
il demande la terre qui  
nit l'appelle Cacao, que  
parmy pour luy donner  
out en escume: & ainsi  
qu'elle s'çcoule, & plus  
ce peuple estoit condui-  
t (auant que l'Espagnol  
it, ayant plusieurs Roys,  
si bien que les Cheualiers  
nmandement leur estoit  
gneurs tellement hono-  
rien plus, sinō qu'on les a-  
tout ainsi q' iadis les loix  
cy ne voyoyent par leurs  
acement que de supplice,  
s larcins, volz, & assassi-  
n, mesmement si vn hōme  
y prist qu'vne poignée de  
marché qu'on luy faisoit,  
oit desrobé. Celuy qui tra-  
te la personne, estoit oc-  
ous les enfans, & famille,  
este rigueur si estrange e-  
hascun les honoroit, que  
oyent gardez, & que les  
e vous ay parlé cy deuant  
qu'ilz les asseoyent en vn  
bras comme prestz à en-  
rueulz d'iceux, il n'en fault  
d'on ne festonne pas si és  
n l'hōneur des dieux ado-  
eu celle mesme abomina-  
e malin esprit, pésoit faire  
g des hommes leurs sem-  
eux particuliers à chascune

chose à eux necessaire, mais le Dieu commun du pais, & adoré generalle-  
mēt de tous estoit nommé par eux Horchilouos, l'idole duquel estoit en  
vne grande Tour assise au milieu de la plus grand place de la cité, & en la  
chapelle duquel aucun n'entroit que celuy qui est leur souuerain sacrifi-  
cateur: or toutes les fois qu'ilz ont affaire, & necessité de quelque chose, ils  
sacrifient plusieurs enfans, femmes, & filles, & des hommes, & s'en fait la  
ceremonie en ceste maniere. Estant donc prins celuy, qui doit estre sacri-  
fié, on le conduit par les ruēs, & places publiques de la cité paré, enrichy  
de beaux habitz, & auquel chascun fait grandes caresses, & luy recite ses  
necessitez, affin qu'il en face le message, & le raporte à leur Dieu, puis que  
il est prest de faire le voyage, puis luy donne quelque chose soit pour mā-  
ger ou autrement, de sorte que ce miserable qu'on mēne à ce supplice,  
ains qu'arriuer au temple est tout chargé de presens que luy font les ci-  
toyens, qui luy donnent des commissions à despecher en l'autre monde,  
& tous ces dons reuiennent au profit du sacrificeur pour le salaire de  
son execution. Pourmené qu'on a ainsi cest homme, il est porté au temple  
où se dresse le bal, & la feste (ainsi que tout se passe souz la mesure de la  
dance par tous ces pais) & en laquelle le consacré au Diable gambade,  
sault, & basse, & s'esioiust avec les autres. Le bal finy, le sacrificeur qui  
le doit massacrer, le despouille & le conduit a vn coing de la tour en la-  
quelle gist l'Idole de leur principal Dieu, auquel coing, y a vn simulachre  
de pierre, où il apuye le patient, luy liant vne main à l'espaule de l'idole,  
& l'autre à l'autre, & le mesme en vīant à l'edroit des iambes: ce que fait,  
tous se mettent de rechef à chanter & dancier autour de ceste victime,  
luy comptans leurs affaires, & repliquans leurs necessitez: & chascun luy  
ayant recommandé ce qu'il veut, voicy arriuer le massacreur (qui est vne  
grande dignité entr'eux) tenant vn grand Rasoir de pierre, mais qui taille  
à l'esgal du fer le mieux acéré, & trenchant qu'on puisse trouuer, & avec  
iceluy, en vn clin d'œil, il vous ouure la poitrine de cest homme au droit  
du cœur lequel il luy tire tout chault, & bouillant du vētre, lequel est mis  
entre les mains du grand sacrificeur, qui du sang, qui en sort oinct la  
bouche de leur Horchilouos, & soudain de ce mesme sang en gette en  
hault vers le Soleil si c'est de iour, & si durant la nuit on sacrifie, c'est aux  
estoiles à qui on fait cest offre sanglant: & apres on oinct les leures, & la  
face à tout tant qu'il y a d'idoles au temple ou Mosquée sarhanique, com-  
me aussi le dessus, & cornice de la porte de l'oratoire, où est l'idole prin-  
cipale. Ce que fait on brusle le cœur du deffunct & les cendres en sont  
releruées comme chose precieuse dans quelque vase, le mesme en fait on  
aussi du corps, mettant toutesfois separément les cendres en vn autre va-  
se que celuy où sont celles du cœur: & d'autresfois ilz rostissent le cœur  
& les oz des iambes & des bras, & les enueloppent en des drapeaux,  
& les gardent avec grand reuerence. Et iaçoit que les Dieux soyent  
diuersement contemplez selon la diuersité des Prouinces, entant que  
les vn adorent le Soleil, d'autres la Lune, & estoiles, les vns se souillans en  
l'adoration des bestes à quatre piedz, les autres honorans les oiseaux, ceux  
cy les serpens, & les autres les poissons, si est-ce que de toute chose par eux

*Horchilouos la  
grand idole de  
l'honnissian.*

*Mode, & ceremo-  
nie des sacrifices  
Mexicains.*

*Horrible sacrifice*

*Cendres du sacri-  
fié conseruées.*

*Infame idolatrie  
des Mexicains.*

LIVRE QUATRIÈME

venerée ils ont des figures, & representations, & leur offrent ces mauditz & sanglans sacrifices. Et ce qui les affectionnoit à ceste coustume si cruelle, estoit que le Diable parlant dedans ces simulachres leur commandoit d'en vser ainsi, & leur faisoit à croire qu'il se passoit de ceste viande par eux offerte, & ne mangeoit rien si volontiers, que les cœurs des hommes. Ce peuple est le plus deuotieux en ce qu'il croit, qu'autre qu'on sçache en tout le monde, & si affectionné à ses Dieux que volôtairement plusieurs s'offrent pour estre sacrificiez, estimans de sauuer leurs ames, qu'ils croyent estre immortelles, ainsi que font tous les septentrionnaux vers les Prouins ces susnommées: & voit on ordinairement plusieurs qui s'incisent les langues, bras, & cuisses, pour en offrir le sâg à leurs idoles: & ont sur les châps des chapelles, & hermitages, où les passans vont deuotieusement offrir leur sang deuant leurs dieux, les prians de bienheurer leurs affaires, & les conduire en leurs voyages. Voila quant à la religion, & police de la cité de Themistitan, & des principales du Mexique, ou les hommes estans de bon & gentil esprit, ont à present pour la plus part embrassé l'Euangile ayans de bons prescheurs ordinaires qui les destournent de ceste abomination detestable d'Idolatrie, & d'vne cruauté si barbare, & inhumaine. Ce peuple ne se soucie que bien peu des femmes, & en fait le moins de compte que nation qui soit souz le Ciel, veu que pour chose aucune qui peut tourner à quelque profit que ce fut, vn Mexican ne diroit rien de son affaire à sa femme tant la tint il chere, ou l'aymast il à l'egal de sa personne: Et auant qu'ilz se chrestienassent quoy qu'ils espousassent chacun diuerses femmes, comme encore font les Mahometistes, si en auoyent ilz tousiours vne qui estoit la principale, & les enfans sortans de laquelle succedoyêt aux biens & heritages du pere: aussi en espousant ceste principale, ilz faisoient plus de dances & esbatz, qu'en conduisant les autres à leur maison, qui ne seruent q̄ pour le plaisir, là ou l'autre est maistresse, & chef de la famille. Et affin qu'on ne pense point que ceste nation estant estrangelement superstitieuse en la persuasion detestable de ses dieux, fut aussi sans quelque recognoissance de l'honneur, que presque tous les hommes de la terre ont porté à la sepulture, faut noter que les Mexicains tous, voire tous les Occidetaux des la region de Panuco, jusqu'à Labradour, & Baccalcoz se soignent grandement de faire que leurs mortz soyent mis en terre, & quelque bestise qu'on leur attribue si ne sont ilz point si bestiaux que furent les Hircaniens iadis, qui permettoient que les bestes fussent celles, qui seruoient de sepulture à leurs parens: veu que ceux cy quand quelqu'vn d'entr'eux est mort, dressent vn tombeau fait de pierre, & cōme vne fosse vaultée, dans laquelle ilz mettent le corps du deffunct sur vn siege: & aupres de luy posoyent son espée, rondelle, & le plus precieux de ses ioyaux fust d'or, argent, ou pierrerie, & des viandes pour quelque iournée, ayans opinion q̄ les mortz faisoient quelque grand voyage, pour lequel paracheuer les viures leur estoient necessaires, & les armes vtiles à fin de s'en preualoir pour quelques iournées. Et si c'estoit vne femme, encore n'estimoient ilz point qu'elle fut oisive, puis qu'en la fosse on mettoit sa quenouille, fuseaux, mestier, & autres choses du mestier

*Deuotion superstitieuse des Mexicains.*

*Femmes peu respectées au pays de Mexique.*

*Mariages des Mexicains.*

*Sepulture des Mexicains quelle.*

our offrent ces mauditz  
 ceste coustume si cruel-  
 chres leur commandoit  
 loit de ceste viande par  
 les cœurs des hommes.  
 u'autre qu'on sçache en  
 volôtairement plusieurs  
 urs ames, qu'ils croyent  
 ionnaux vers les Prouin  
 urs qui s'incisent les lan-  
 toles: & ont sur les châps  
 t deuotieusement offrir  
 urer leurs affaires, & les  
 gion, & police de la cité  
 ou les hommes estans de  
 part embrassé l'Euangile  
 ournement de ceste abomi-  
 si barbare, & inhumaine.  
 es, & en fait le moins de  
 ue pour chose aucune qui  
 Mexican ne diroit rien de  
 ymast il à l'esgal de sa per-  
 qu'ils espousassent chacun  
 metistes, si en auoyent ilz  
 nfans sortans de laquelle  
 si en espousant ceste prin-  
 en conduisant les autres à  
 ou l'autre est maistresse, &  
 que ceste nation estant en  
 estable de ses dieux, fut auf  
 que presque tous les hom-  
 ter que les Mexicans tous,  
 uco, iusqu'à Labrador, &  
 leurs mortz soyent mis en  
 me sont ilz point si bestiaux  
 oyent que les bestes fussent  
 ns: veu que ceux cy quand  
 beau fait de pierre, & côme  
 le corps du deffunct sur vn  
 delle, & le plus precieux de  
 viandes pour quelque iour-  
 que grand voyage, pour le-  
 saires, & les armes vitiles à  
 Et si c'estoit vne femme,  
 ue, puis qu'en sa fosse on  
 autres choses du mesnage

des femmes: d'autres brusloyent les corps, à l'imitation, & Grecque, & Romaine, & puis enterroyent les cendres, qu'ils honoroyent avec grand reuerence. En somme quelque douceur que ce peuple se monstroit en sa société, si estoit-il Antropophage, & si friât de la chair humaine, que route venaison luy venoit à contrecœur au pris de ceste viande, & alloÿt souuent à la guerre se hazarder à la mort, pour prendre des captifs, & des- sus lesquels il peut rassasier la gloutonie de son apetit, & au reste tous Sodomites & yuroignes, comme ceux qui boient leur breuuage sans mesure quelconque. Et c'est telle la façon de viure qu'ils ont entr'eux, mais reste à voir comme ils se gouvernent enuers leur Roy, lequel nous auôs dit qu'ils respectent sur toute chose de ce monde, & les richesses duquel ie ne veux descrire, veu que Cortez qui en a veu la plus part, confesse n'estre en sa puissance de declairer entierement l'or, argent, images de ces metaux les mieux faites, & elabourées que orfeure du monde sçauroit mettre en œuvre, & dit que les seuls ouurages de plume sont dignes d'estre esgallez aux choses les plus rares qu'on face pardeça, sans qu'il mette en compte la pierrerie qui est sans nombre, & ne puisse rendre compte du reuenu de ce grand Roy, qui de son temps (à sçauoir l'an 1540.) s'appelloit Montez vima, homme accort, vaillant, subtil, & d'un grand cœur, les terres duquel, il fait de plus grand estenduë que ne sont toutes les Espagnes. Ne pouuôs donc specifier ce que dessus, à tout le moins deduirons nous la magnificence de sa court, à cause que ordinairement presque il se tient à Themistitan, comme aussi font tous les seigneurs circonuoisins, lesquels tiennent leurs enfans à la suite du grand roy pour y estre nourris, ainsi que le voyons aussi estre par toute l'Europe: ayant chacun de ces seigneurs des thesoriers, & receueurs, pour recueillir les daces & tributs de chacune Prouince, & de ce il fault que rendent compte au souuerain, ayans certains caracteres que ils entendent, & desquels ilz vsent à faire les despeschés, rât pour leuer les tributs, que pour payer la gendarmerie, ou fournir à la despence du seign. lequel se plaist en toute sorte de bestes, & d'oiseaux d'estrange façon, & à tenir des hommes, & femmes monstrueux en leur figure, & par chacune de ces choses y auoit des Palais pour les nourrir, & des hommes qui ne se soignoyent que de prendre garde que rien ne manquast pour leur nourriture. Mais du seruice du seigneur tel en estoit l'ordre, ainsi que bien le des- crit le susdit Capitaine Espagnol, qui le tint longuement prisonnier, pour auoir voulu trahir les Chrestiens estans en sa Prouince. Le matin dès le point du iour venoyent en court de cinq à six cens seigneurs & des principaux du pays, partie desquels s'asseoyent, les autres se pourmenoyët par les sales, sans entrer là part où estoit le roy, & ce pendant les seruiteurs de ceste seigneurie, se renoÿët en bas és basse courts du Palais, où ils demeu- roient iusqu'à la nuit close que le Prince sortoit pour prendre son repas. Assis qu'il estoit seul à sa table, les seigneurs s'asseoyent aussi en leurs lieux, & estoient seruis de mesme que luy, voire tous ceux qui estoient dans le palays iouÿssoyent de pareil seruice, & à disner, & à souper, si le seigneur disnoit en sale. Or voicy comme on le seruoit: Il y auoit 300. ieunes hom- mes qui portoyët de toute sorte de viandes fust chair ou poisson: & d'au-

*Mexicans An- tropophages.*

*Grandes riches- ses du roy de Me- xique.*

*Qui sont ceux qui ont la charge des finances au Me- xique.*

*Superfluité du roy Mexican.*

*Cortez, fait pri- sonnier le Roy de Mexique.*

## LIVRE QUATRIESME

*Comme le Roy  
Mexican estoit  
seruy à table.*

*Estrange ceremo-  
nie à se trouuer  
deuant le roy Me-  
xicain.*

*Fernand Cortez  
print Themistira  
l'an 1522. le  
23. d' Aoust.*

tant que le pays y est suiet au froid , à chacun plat , y auoit vn reschauffe pour tenir la viande chaude, portans le tout en la sale, où le Roy auoit de coutume de manger, laquelle estoit narrée & parée fort richement. Tandis que ce Roy mangeoit, assis sur vn carreau de cuir richement elaboré, il y auoit cinq, ou six vieillards, qui prenoyent leur repas avec luy, mais esloignez de luy, ausquels toutesfois il donnoit, & coupoit la viande de sa main propre. Celuy qui seruoit deuant le Roy, demandoit les viandes qui plus venoyent à goust au Prince, que soudain ceux de la grand sale ne failloyent de porter: il se lauoit les mains au commencement du repas, & à la fin, mais la seruiette qui luy seruoit vne fois à l'essuyer, ne luy estoit plus representée, ny la viande estoit remise ez mesmes plats, esquelz on en auoit porté dès le commencement: & se vestoit quatre fois le iour, sans porter iamais deux fois vn habillement. Ceux qui entroient au Palais, failloit que allassent pieds nuds, & estans appellez pour venir parler au Roy, y alloient la teste baissée, & les yeux regardans à terre, & le corps courbé sans l'oser regarder en sorte quelconque: & ce en signe de respect & reuerence, ayans opinion que celuy qui hardiment regarde son seigneur à la face, est presomptueux & ne le craint, prise, & estime selon que luy commande le deuoir. Le Roy sortant du Palais, (ce qu'il ne faisoit guere) il n'y auoit aucun sur de sa suyte, ou de ceux qui le rencontroyent, qui de peur de le voir, ne tournast la teste de l'autre costé, & tous attendoyent qu'il fut passé, sans que personne remuast aucunement de sa place: aussi quand il deuoit sortir, il y auoit vn de ses gens qui marchoit deuant ayant trois baguettes en main, afin que chacun fut aduertey de l'arriuee du Roy, & que personne ne luy vint à l'encontre. Ce fut sur ce Roy, sus-nommé Montezumà que Fernand Cortez print le grand cité de Themistiran, & pays voysin, où il abatist les Idoles, non sans vn grand desplaisir des habitans, qui disoyent tenir ceste façon de vie de leurs ancestres, que ilz ne nioyent point que ne fussent venus d'ailleurs, & n'estre point de tout temps naturels de celle Prouince, mais de sçauoir dire de quelle contrée ils estoyent fortis, aucun n'en à sceu rendre certaines nouuelles. Je ne veux m'arrester aux assaults donnez par les Espaignols, à la braue deffence des Mexicains, & ne deduiray avec quelle constance & le Roy, les seigneurs & le peuple aimoyent mieux mourir en combatant vaillamment, voire brusler leurs propres maisons, plustost que viure sous la seruitude Espaignolle: omettray avec quelle cruauté Montezumà feir sacrifier les Espaignols, qui estoient allez vers luy, pour le seconder de se rendre, luy estant assiégué en son palais, ny comme en fin il mourut, d'autant que le discours en seroit trop long, pour en estre l'histoire notable & de consequence, joint q' Cortez l'ayant descrite, & moy n'entreprenant ces descriptions, me contente seulement de reciter les loix, mœurs, coutumes, & religion de chacū peuple, selon qu'à la verité i'en peux faire le recueil avec l'autorité des auteurs dignes de foy, & qui ne comptent vne chose pour autre, paignans en Septentrion ce qui est vlc en Orient, & attribuant aux Occidentaux les choses qui sont propres à ceux qui habitent les tertes Australes.

t, y auoit vn reschaule  
 sale, où le Roy auoit de  
 ée fort richement. Tan-  
 cuir richement elabouré,  
 r repas avec luy, mais es-  
 & coupoit la viande de sa  
 , demandoit les viandes  
 n ceux de la grand sale ne  
 mancement du repas, &  
 s à l'essuyer, ne luy estoit  
 mesmes plats, esquelz on  
 bit quatre fois le iour, sans  
 i entroyent au Palais, fail-  
 but venir parler au Roy, y  
 à terre, & le corps courbé  
 n signe de respect & reue-  
 re regarde son seigneur à la  
 estime selon que luy com-  
 qu'il ne faisoit guere) il n'y  
 ncontroyent, qui de peur  
 & tous attendoyent qu'il  
 nt de sa place: aussi quand  
 archoit deuant ayant trois  
 ry de l'arriuee du Roy, &  
 ur ce Roy, sus-nommé Mô-  
 té de Themistitan, & pays  
 and desplaisir des habitans,  
 ncestres, que ilz ne noyent  
 e point de tout temps natu-  
 quelle contrée ils estoient  
 elles. Je ne veux m'arrester  
 aue deffence des Mexicans,  
 oy, les seigneurs & le peuple  
 mment, voire brusler leurs  
 uitude Espaignolle: omet-  
 tifier les Espaignols, qui e-  
 rendre, luy estant allié en  
 ant que le discours en se roit  
 le consequence, joint q̄ Cor-  
 s descriptions, me contente  
 es, & religion de chacū peu-  
 il avec l'autorité des auteurs  
 pour autre, paignans en Se-  
 ic aux Occidentaux les cho-  
 rres Australes.

*De l'isle de Giapan Septentrionale, & mœurs des peuples qui y habitent. Chapitre 6.*



'Autant que le pays Mexicá ressent les froidures Se-  
 prentriales, & que guere on n'a cognoissance de la  
 mer de Sur en l'elevation de ce Royaume, auant que  
 passer outre, encor que ce nostre ouure ne soit point  
 dressé comme Geographie, si tasche-ie de mettre les  
 Prouinces chacune en son ranc selon qu'il m'est pos-  
 sible, & suiuant l'opiniõ de ceux qui iadis ont escrit,  
 & qui de nostre temps ont fait la descouuerte des terres nouuellemēt co-  
 gneuës. Or entre plusieurs isles, & grandes & fertilles visitées de ce temps  
 en la mer qui va vers la Chine & Cathay, qui sont presque en mesme ele-  
 uation que nostre Europe, assise entre le Tropicque d'esté, & le cercle arti-  
 que, on nous en a marquée depuis l'an 1550. vne des plus belles & mieux  
 policées de l'vniuers, nommée Giapan, & laquelle à cause de la rarité des  
 façons de vie du peuple qui y habite, ie ne feray le retif de vous descrire  
 tout ainsi que presque mor à mot ie l'ay tirée de l'Italien, & recueillie de  
 ce que en auoit donné d'aduertissement vn Giapanois mesme, lequel s'e-  
 stoit fait Chrestien frequentant les nostres qui sont aux Indes Orientales:  
 & selon le peu que j'en ay recueilly ie vous en fais aussi assez eschasse lar-  
 gesse, nō q̄ ce soit par faute de bō vouloir, mais me manquāt le moyen de  
 mieux faire. Celuy donc qui a descrit ceste isle Septentrionale en parle en  
 ceste sorte: Que Giapan est suiuet à vn roy, ayāt sous luy des Ducs & des  
 Comtes, iusqu'au nōbre de quatorze, l'vn desq̄ls mourāt c'est au fils aîné  
 à qui est deu son heritage & succession: là où s'il y a d'autres enfans, l'aîné  
 leur donne quelque apennage sous condition toutesfois qu'ils luy feront  
 hōmage, & luy obeiront cōme ses suiets, & tributaires. Il dit qu'ils ont vn  
 Roy, mais fault entēdre Roy principal, entāt q̄ la seigneurie est departie à  
 deux, ainsi que iadis en vsoyēt les Spartains: & ce premier l'apelle en leur  
 lāgue Vod, ayant sa iurisdiction, & puissance souueraine tāt sur le tēporel  
 q̄ spirituel, estans gens adōnez au seruice des Dieux, ainsi q̄ dirōs cy apres:  
 & toutesfois ce Vod ne va iamais en guerre, & ne se mesle en forte aucu-  
 ne de faire mourir, ou espādre le sang d'homme du monde: & c'est pour-  
 quoy est creé l'autre Roy, que ils nomment Goxō entre les mains duquel  
 est la iustice, & la charge des guerres, & lequel neantmoins obeit au Vod,  
 qui est tousiours choisi du plus illustre sang, & noble race qui soit en tou-  
 te l'Isle. Aussi quand le Goxō le va voir, c'est avec reuerence qu'il se pre-  
 sente au Vod, mettant les genoux à terre, & humiliant le chef iusque aux  
 genoux du souuerain, qui aussi est comme le grand Euesque de leur su-  
 perstition & idolatrie: & quoy que ce grand chef de l'isle & general de la  
 iustice, & de l'armée soit puissant à merueilles, & aye grand suite d'hom-  
 mes, soyent ils seigneurs, capitaines, ou soldats, si est-ce que s'il fait quelque  
 folie, & s'oublie en son deuoir, il n'y a tiltre Royal que le Vod ne luy oste  
 ny teste si haulte qu'il ne luy face aualler.

Aussi l'ordre y est si bien gardé que les moindres respectent avec telle re-  
 uerence les grands, que les roys mesmes, craignans le nom & maiesté de

*Isle de Giapā ou  
 Asijc.*

*Deux Roys en  
 Giapan, & leur  
 puissance.*

*Vod roy souuerain,  
 Goxō Roy ayant  
 la charge de la  
 police.*

*Goxō subiet au  
 Vod.*

LIVRE QUATRIÈME

*Giapanois estiment les pechez estre esgaux.*

leur autorité ne font rié qui soit vituperable, & les petits, esguillonnez de ceste modestie, & craignans la grande seuerité de iustice gardée par ces souverains, n'osent rien faire que selon la loy, & ordonnances de ceux qui ont en main la puissance, lesquelles ne peuuent estre que rigoureuses, veu l'erreur qu'ils ont en leur opinion, (imitans les fantasies des anciens philosophes de l'escole Stoique,) que tous les pechez sont esgaux, & que au-

*Noblesse respectée entre les Giapanois.*

tant commet de faulte celuy qui desrobe dix solz, que qui auroit pris en larronnant mille escus à son prochain. Aussi sont ces Insulaires fort equitables, & qui respectent chacun selon son degré & vertu, sans se soucier non plus des richesses, que de la fortune la plus contraire qui puisse aduenir à l'homme. Ils honorent grandemét la noblesse quelque pauureté qui la suiue, tout ainsi que les gentilzhommes se reputent pour dignes de lou-

*Giapanois sobres au manger, & excessifs en buuant.*

ange ayans fait seruice à leurs Princes, & le tout plus esguillonné de l'honneur & desir de louange, que de crainte qu'ils ayent d'en estre punis. C'est le peuple autant sobre & modeste qui se trouue sur terre, iacoit qu'il soit adonné vn peu au boire largement, faisans leur boisson de Riz : & ainsi

*Boisson des Giapanois quelle.*

vous voyez que le pays n'y est pas trop froid, y croissant ceste semence, & eux n'ayans d'autre industrie pour se faire des liqueurs à boire que le Riz, ainsi que ailleurs on vse des obelons & de l'orge pour faire la biere, boisson propre aux septentrionaux. Ils ne se plaisent en icu quelconque, & accomplent à grand deshonneur si vn homme est adonné au icu, d'autant

*Giapanois ne iouent iaman.*

que on ne scauroit iouier (à leur aduis) sans souhaiter le bien d'autruy, & par mesme moyen on tombe au vice qu'ils hayent, & detestent le plus en ce monde qui est le larcin, car il n'y a nation sous le Ciel qui moins se soucie du bié d'autruy que les Giapanois, & qui recoiue de meilleur cœur les admonitions que on leur fait, s'ils ont commis quelque faulte. Et (s'il

*Larcin hay, & puny entre les Giapanois.*

fault croire ce que Xauier relligieux de l'ordre des Iesuites en a escrit) on diroit en lisant la vie de ce peuple, que ç'ayt esté vn Socrate, qui l'à enseigné, entant que s'il est modeste en son action, il ne s'esgare point aussi en parolle, entant que les Giapanois ne iurent aucunement en leur deuis commun, & si le serment elchoit en leur parolle, c'est le Soleil qu'ils appellent en tesmoignage, & auquel ils attribuent quelque grande diuinité, aussi bien que ceux des peuples Occidentaux, & Septentrionaux par nous

*Xauier Iesuite a escrit ceste histoire en Goa.*

amenez en ce quatriesme liure. Aussi l'adorent ilz, & la Lune avec luy & se raportent de leur foy, & religion à certains moynes, qu'ils appellét Bonzi, & Pagedy, qui sont comme leurs philosophes : mais plus vicieux cent fois que n'est le cōmun peuple, & qui se veautrent en l'abomination condamnée de tous honestes, & laquelle ne semble peché en ce pays, à cause

*Giapanois iurent par le Soleil.*

que ce font eux qui seruent à tous d'exemple. Mais auant que specifier ce cy plus au long, nous deduirons vn peu le mehnage de la maison royale, & de celuy Voò qui est le chef, & souuerain en la puissance Giapanoise, & lequel vit selon la façon, & maniere qui s'en suit. Il se marie, quoy que grandement adonné à la superstitiō de leur folle creance, prenant vne femme

*Bonzi, & Pagedy sont les prestres des Giapanois.*

de grand maison & qui soit de sa race, & sortie de la famille de ses predecesseurs. Ioint que ce Roy est avec sa femme il n'oseroit en acoster d'autre, comme aussi ains que espouser, il ne se hazarde d'en choisir quelcun

*Quelle vie meine le Voò des Giapanois.*

qui lu

les petits, esguillonnez de  
de iustice gardée par ces  
ordonnances de ceux qui  
estre que rigoureuses, veu  
fantasies des anciens phi-  
ez sont esgaux, & que au-  
lz, que qui auroit pris en  
nt ces Insulaires fort equi-  
té & vertu, sans se foucier  
contraire qui puisse adue-  
blesse quelque pauvreté qui  
putent pour dignes de lou-  
ur plus esguillonné de l'hô-  
ayent d'en estre punis. C'est  
e sur terre, i'açoit qu'il soit  
ur boisson de Riz: & ainsi  
croissant ceste semence, &  
liquours à boire que le Riz,  
ge pour faire la biere, boif-  
nt en ieu quelconque, & a-  
est adonné au ieu, d'autant  
puhaiter le bien d'autrui, &  
ayent, & desistent le plus en  
bn sous le Ciel qui moins se  
qui recoiue de meilleur cœur  
mmis quelque faulte. Et (fil  
e des Iesuites en a escrit) on  
esté vn Socrate, qui l'à ensei-  
on, il ne s'esgare point aussi  
ent aucunement en leur de-  
parole, c'est le Soleil qu'ils a-  
ent quelque grande diuinité,  
, & Septentrionaux par nous  
ent ilz, & la Lune avec luy &  
s moynes, qu'ils appellét Bon-  
phes: mais plus vicieux cent  
trent en l'abomination con-  
ble peché en ce pays, à cause  
Mais auant que specifier ce-  
sniage de la maison royale, &  
la puissance Giapanoise, &  
uit. Il se marie, quoy que grâ-  
creance, prenant vne femme  
tie de la famille de ses prede-  
e il n'oseroit en acoster d'au-  
azarde d'en choisir quelcune  
qui luy

qui luy ierue de passeremps. Encore y a vne autre obseruation, qui est que  
s'il ne se marie auât que atteindre l'an 30. de son aage, il n'y a plus remede  
de se marier, comme aussi s'il perd sa femme auant que venir à cest aage  
s'il dit, c'est pour luy autant de vœu de chasteté pour toute sa vie: mais elle  
mourant, ains que le Voð ayt atteint cest aage, c'est en luy d'en prendre  
vne autre pour son aise, & passeremps, lequel encor luy est limité en ceste  
forty. Lors que la lune va en diminuant, vous n'auéz garde que ce roy de-  
uoteux couche avec sa femme, ains s'esloignant d'elle par l'espace de 15.  
iours, vaque à ieuſne, estude, & oraison, ne mangeant qu'une fois le iour,  
allant vestu de blanc, & couronné d'ordinaire iusqu'à tant que la Lune re-  
prend sa course: & ainsi lors que elle viét à reprétre son croissant, ce galât  
Roy recommence à se resiouyr, & faire bone chere avec son espouſe par  
l'espace des autres 15. iours, la menant à la chassé, & se donant du meilleur  
temps qu'il luy est possible de penser, pour se recompencer du ieuſne pre-  
cedent. Et pensé que quelque farouche philosophe, qui mesuroit la gail-  
lardisé des hommes, & la nourriture des moelles suyuant l'accroist, ou de-  
croist de la Lune, comme estant celuy des astres, qui le plus a de proximi-  
té avec le corps humain, fut celuy qui enseigna ceste pratique aux roys de  
Giapan, pour se tenir plus lôguement en haleine, aussi bien que celuy qui  
disoit à sa femme, qu'il ne failloit point coucher ensemble, sinon lors que  
il plouuoit à cause des humeurs qui abôdoient pour lors le plus au corps  
de l'homme. Ceste nation ne se mesle point avec plusieurs femmes chacū  
espouſant la sienne, laquelle se gouernant autrement que de son deuoir,  
si le mary la trouue en faulte, il doit tuer, & elle, & son paillard ensemble:  
car s'il ne s'attaquoit qu'à l'vn seulémēt, la iustice le poursuit, & luy fait on  
son procez, & est puny rigoureusement comme homicide: mais s'il n'en  
occit ny l'vn, ny l'autre, il est infame pour toute sa vie. Si vne femme est  
mal nommée, & que nonobstant on ne la peuue trouuer sur le fait, elle est  
réuoyée chez ses parés, & par ce moyen le mary eschape du tiltre d'infamie  
s'il souffroit les cornes sans s'en ressentir en sorte quelcôque: ioint q'il  
peut se remarier à quelle qu'il luy plaist: là où la repudiée est deshonorée à  
iamais, & ne peut trouuer aucun qui aye affaire de sa compaignie. Infames  
sont encore les hommes, qui viuans leurs femmes s'accostent d'autres  
de quelque estat, ou condition qu'elles puissent estre: & à dire verité, pour  
hommes Ethniques, ce sont bien des plus belles, & louables constitutions  
que homme puisse desirer, n'y ayant rien qui ne soit fondé sur la mesme e-  
quité naïue de Nature. Les mariez de ceste isle, & qui y sont des plus re-  
spectez, s'ils ont des en. sans les enuoyét dès l'aage de sept à huit ans, à l'es-  
cole aux monasteres, desquels nous parlerôs cy apres, iusqu'à ce qu'ils ont  
dix & neuf, ou vingt ans, sans qu'il leur soit loisible d'en sortir, ains apre-  
nent à lire, & escrire, & ce qui est de Dieu, & des affaires du public, puis le  
terme expiré s'en vont chez leurs parens qui leur donnent femme, & les  
employent au gouuernement de l'estat public. Les femmes ayans enfanté  
sont par l'espace de 15. iours que elles n'oseroient toucher personne, & q'  
aucun ne les atouche, & quarante iours sans entrer en leurs Eglises: & les  
esclaves se deliuràs de leur portée sont séparées du logis de routes les au-  
HHh

*La Voð couche a-  
uec sa femme suy-  
uant le cours de la  
Lune.*

*Discipline non re-  
ceue à Giapan.*

*Punition des a-  
dulteres quelle.*

*Enfans nourris  
aux lettres à Gia-  
pan.*

*Ceremonie des a-  
couchées.*

LIVRE QUATRIÈME

tres, comme aussi font toutes dames, ayans, & souffrans leurs purgations menstruales, & lors aucun ne les aborde, qui ne soit declairé souille, & qui ne faille que se laue auant que frequenter les autres.

*Cruauté non punie de celles qui ont trop d'enfans.*

Les femmes qui sont pauures, & qui ont grand nombre d'enfans, si d'autres leur en naissent elles les occient, afin de ne les voir estans grandelets, perir de faim, ou auoit quelque grande disette: & nonobstant que leur iustice soit rigoureuse à punir les fautes, si est-ce que elle souffre, ceste cruauté tant barbaresque & inhumaine.

*Droit des successions entre les seigneurs de Giap.*

Quant à la succession du Vodi, le filz aîné, aussi bien que en nostre Europe, en porte l'heritage: & si il meurt sans hoir mâle, le plus proche du sang en ligne masculine, est celuy qui iouyst de la couronne, car les femmes n'y sont receuës aucunement: & de mesme coustume vident tous les autres seigneurs de l'isle Giapanoise.

*Goxò punit les rebelles.*

Les Princes y sont fort courtoys à leurs suiez, & obeissans à leur souverain: & si par cas il escheoit quelque querelle entre eux, & que ils se guerroyent ensemble, le Goxò est celuy qui leur impose silence, auquel filz desobeissent, il leur fait guerre, les desherite & fait mourir, toutesfois leurs biens sont laissez à leurs enfans, ou ayans cause: aussi bien que si lesditz seigneurs estoient decedez de leur mort naturelle.

*Quels sont les Giapanois.*

Et comme ces Insulaires soyent presque en mesme Climat que nous, aussi sont ils blancs, & peu s'en fault de pareille stature que les Européens: gens discretz, gentils, nobles, ayans la vertu & les lettres, & qui cherissent fort ceux qui sont ornez de quelque grand doctrine: vsans presque de mesme façons de vie, sauf que leurs loix ne sont redigées par escrit, & que les matieres, & procez se vuydent de bouche, & non par escrit, & par ainsi les despêches en sont beaucoup plus soudaines: mais la rigueur telle, que si vn seruiteur ou suiet, s'oublioyt iusqu'à la que de dire quelque parole, qui despleut à son maistre, ou seigneur, le seigneur le tue, il n'en sera faite poursuite quelconque.

*Giapanois sorciers, & desineurs.*

Or ne sont ilz si parfaits qu'il n'y aye entre eux vn grand nombre d'enchanteurs, & forciers, iacoit que ceux qui sont les plus gens de bien n'ont pas grand compte, neantmoins sont ilz fort estimez par le vulgaire. Ont encore des Astrologiens, qui sont fort expertz èz prediçtions par le cours & reuolution des Astres, & se meslent de dire la fortune & ce qui doit succeder à ceux qui vont vers eux à conseil: & tous sont soigneux de sçauoir l'histoire de leurs predecesseurs, que ilz escriuent en leur langue, laquelle est bien fort difficile à aprendre: estans ces gens d'esprit vif, & subtil, comprenans bien tost ce que on leur monstre, & qui se plaisent grandement à ouyr parler des choses celestes.

*Giapanois attendent une loy meilleure que la leur.*

Aussi ont ilz opinion, & s'y attendent avec vn merueilleux espoir, qu'ilz seront instruitz en vne loy meilleure, que celle que ilz suyuent: & i'espere en Dieu que ce seront les Chrestiens qui les instruiront en la foy de l'Eglise, veu que c'est la persuasion la plus parfaite, sainte, & profitable qui fut, est, ny sera iamais au monde, comme estant l'accomplissement de toutes les promesses que Dieu à faites aux hommes. Iacoit que ceste isle soit belle, grande, saine, fertile, & bien airée, si elle subiette aux tremblemens de terre, qui y sont quelquefois si vel

mens à cause que elle est fort exposée à la violence des vents, que il n'y a homme qui se puisse tenir debout, durant vn tel esbranlement: & neantmoins on n'y voit point aduenir, que peu souuent aucune ruine de leurs edifices. Giapan n'est point suiette aux serpents & s'en y treuve fort peu, à tout le moins qui soyent venimeux: y a grand abondance de sauagine, aussi les Seigneurs sy adonnent fort à la chasse, & est presque tout l'exercice auquel l'adonne la noblesse. Iasoit qu'ilz ayent encore des opinions diuerses sur l'adoration, & que les vns se souillent honorants (comme iadis les plus sages) l'armée celeste des estoiles, & d'autres suyuent l'abomination commune des nations en faisant honneur à l'œuvre de leurs mains, si est-ce qu'ils croyent vn Dieu, createur du Ciel & de la terre, que ilz nomment Deniche, ou Cogi en leur langue, & disent que il n'a pas plus de cent ans que ils ont receu ceste cognoissance, & ce par le moyen d'vn saint homme que ils apellent Xaquà, l'histoire duquel ilz comptent en ceste maniere.

Qu'il y eust vn Roy lequel veit vne vision, qui l'aduertist que de luy sortiroit vn enfant de grand excellence, & lequel seroit reputé comme Dieu en tout le pays circonuoisin: ce que ayant compré à sa femme elle estant enceinte, enfanta au bout de neuf moys vn fils que ils nommerent Xaquà, à la naissance duquel apparurent deux serpens sur le toit du Palays Royal, lesquels descendans en bas, & aprochans l'enfant, ne luy porterent nuissance quelconque. Ce Xaquà estant creu iusque à l'age de dixneuf ans, & le pere le voulant marier selon la coustume du pays, il n'y voulut point entendre, mais voyant que sil s'arrestoit pres de son Seigneur, il luy seroit impossible de resister à sa volonté, s'en fuyt de nuit en vne haute montaigne & icelle deserte, & non frequentée de personne, où il se tint six ou sept ans en contemplation & y faisant vne austere, & dure penitence. Lequel temps expiré, il descend en campagne, & se met à prescher avec grand zele, & ardeur contre les Idoles que ilz adoroyent, estans monstrucusement Idolatres, & se souillans en plusieurs & diuerses sortes de sacrifices, & inhumains, & detestables, & leur annonça vn seul Dieu, createur de toutes choses, renouuellant toutes leurs loix, & coustumes, & les reduisant à vne voye meilleure que la premiere, abatant les Idoles, comme encore se trouuent des ruynes d'icelles, ainsi que on en voit encore à Rome parmy les antiquitez & ruynes de la Cité.

Cestuy ayant aquis vn grand bruit de sainteté, & reueré de tous les Indulaires, leur donna cinq commandemens. Le premier desquelz fut que ilz ne tuassent personne: Le second leur deffendoit le larcin, Le troisieme leur proposoit la paillardise comme chose vile & detestable: & par le quatrieme estoient admonestez de ne iamais se tourmenter pour occurrence à laquelle on ne peut point remedier: Et le cinquiesme ressenoit la perfection Chrestienne, entant que il les acheminoit à oublier toutes iniures receuës, & pardonner à ceux qui les offensoyent, & n'en pourfuiure point la vengeance.

HHh ij

*Giapan subiecte  
aux terre trem-  
bles.*

*Giapanois quoy  
que Idolatres,  
croyent vn seul  
Dieu.*

*Xaquà prophete  
des Giapanois &  
son histoire.*

*Doctrine du Xa-  
quà plus sainte  
que celle de Ma-  
hometh.*

*Cinq commande-  
mens du Xaquà.*

E S M E

souffrans leurs purgations  
soit declaré souille, & qui  
autres.

nombre d'enfans, si d'au-  
les voir estans grandelers,  
& nonobstant que leur iu-  
que elle souffre, ceste cruau-  
la succession du Vodi, le filz  
orte l'heritage: & sil meurt  
gne masculine, est celuy qui  
nt receuës aucunement: &  
neurs de l'isle Giapanoise.

etz, & obeissans à leur sou-  
relle entre eux, & que ils se  
leur impose silence, auquel  
rite & fait mourir, toutesfois  
ns cause: aussi bien que si les-  
naturelle.

en mesme Climat que nous,  
lle stature que les Européens,  
a vertu & les lettres, & qui  
quelque grand doctrine: vsans  
leurs loix ne sont redigées par  
vuydent de bouche, & non  
t beaucoup plus soudaines:  
u suiet, soublioyt iusqu'à la,  
son maistre, ou seigneur, si  
quelconque.

eux vn grand nombre d'en-  
si font les plus gens de bien n'é-  
ont ilz fort estimez par le vul-  
nt fort expertz éz prediCTIONS  
é messent de dire la fortune,  
s eux à conseil: & tous sont  
ecessseurs, que ilz escriuent en  
apprendre: estans ces gens d'vn  
t ce que on leur monstre, &  
s choses celestes.

ec vn merueilleux espoir, que  
que celle que ilz suyuent: &  
ns qui les instruiront en la foy  
plus parfaite, sainte, & prouf-  
nde, comme estant l'accom-  
u à faites aux hommes.

e, fertile, & bien airée, si est  
ui y sont quelquefois si vehé-

LIVRE QUATRIÈME

Leur monstra plusieurs choses concernant tant le seruice de Dieu, que ce que vn chacun doit faire selon son estat, & qualité, commadant plusieurs ieunes, & abstinences: disant que le chastiment donné au corps est prouffituable à l'ame, & q' c'est le moyen pour estre plaissant, & agreable au grâ Deniche. Et de ce Xaquà prindrent origine les moynes, & Bonzi que il ont en leur isle, & desquelz il en ya de trois sortes tant dedans que dehors les villes, ayans des lieux pour se retirer, ainsi que par deça sont les monastères. Ceux qui se tiennēt aux villes ne se marient iamais, viuent d'aumosne, & ne portent point barbe, ny les cheueux longs, portans leur vestement long & à grandes manches, ayans tousiours la teste descouuerte, sauf qu'en hyuer ils se l'affublent, mangeans ensemble, & faisans de grâds ieunes & abstinences. Ces Bonzi ne mangent chose aucune ayant sang & vie, & cecy pour se tenir maigres, & amortir les esguillons de la chair: ilz prient Dieu souuent, & enseignent le peuple de leuer les mains en hault, mais de dire quelles oraisons est-ce qu'ils dient, l'auteur confesse n'en scauoir rien d'autant que encor n'entendoit il leur barragouin. Ces religieux sont vestus de noir, estiment de sainte vie & de grand scauoir, ayans vn superieure auquel ils obeïssent, ne receuās aucun en leur compaignie sil n'est scauā & de bonne, & louable vie: mais quelque chasteté qu'ils preschent, si sont ilz raxez d'vn vice abhominable, & auquel ces pays là, & ces peuples sans la vraye cognoissance de l'Euangile, sont adonnez, & lequel est detestable pour estre contre l'institutio, & vsage de la mesme nature, & de quoy personne ne les vitupere, si ce ne sont quelques vns qui ayment de leur bonne inclination, ce qui est à abhorrer, & detester. Et nonobstant ceste leur violence, si preschent ils, & sont fort escoutez du peuple, lequel ils enseignent de croire qu'il y a vn Dieu plus grand que le Soleil, ne que la Lune, & la vertu duquel, quand ils preschent, ce n'est sans gemir & plorer, induisant le peuple à faire le semblable, luy mettans en auant la ioye des bien viuā & le supplice des miserables, car ils croyent les ames immortelles, & qu'il y a des Diabes, & vn enfer pour la punition des meschans. Il y a encor vn autre sorte de Bonzi qui sont vestus d'vne couleur cendrée, lesquels ne se marient point aussi, & viuent de mesme façon que les autres, là où les troisièmes qui aussi sont vestus de noir viuent austèrement, ieunes presque tous les iours, & prient trois fois le iour, ayans des Idoles de bois & icelles dorées, & des effigies peintes contre les murs, & ainsi ilz ne font point l'institutio premiere de leur Xaquà, qui auoit aboly leurs Idoles: & y a encor des femmes qui suyuent la mesme façon de viure de Bonzi, & Pagodi, viuans & prians ensemble, & lesquelles sont estimées aussi saintes, & continentes que ces ministres des Idoles. C'est dommage que ces pauures gens n'ayent gousté la doctrine salutaire de l'Euangile, & veu le bon commencement de vertu qu'ils ont, entant que si quelcun d'eux tombe malade, ces Bonzi le vont visiter, le consolans, & exhortans à faire testament, & s'ils le voyent estre en peril de mort, c'est lors qu'ils luy proposent l'heur de l'autre vie, & le prient de ne se point fascher de quitter ce monde, & les choses presentes qui ne sont que vanité, & de peu de durée: & le malade estant decedé, ils le portēt honorablement en

*Bonzi, & religieux qui sont entre les Giapanois.*

*Vices des Bonzi que.*

*Giapanois croyēt l'Enfer & Paradis.*

*Bonzi idolatres.*

*Visitacion des malades.*

*Sepulture des morts entre les Giapanois.*

le seruice de Dieu, que ce  
 alité, commadant plusieurs  
 e donné au corps est prouf-  
 laifant, & agreable au grâd  
 s moynes, & Bonzi que ilz  
 tres tant dedans que dehors  
 que par deça sont les mona-  
 ient iamais, viuent d'aumos-  
 longs, portans leur vestemēt  
 a teste descouuerte, sauf que  
 e, & faisans de grâds ieufnes,  
 aucune ayant sang & vie, &  
 illons de la chair: ilz prient  
 er les mains en hault, mais de  
 ur confesse n'en sçauoir rien,  
 gouin Ces religieux sont ve-  
 sçauoir, ayans vn supérieur  
 r compaignie sil n'est sçauât,  
 astereté qu'ils preschent, si font  
 ces pays là, & ces peuples sans  
 onnez, & lequel est de restable  
 mesme nature, & de quoy per-  
 vns qui ayment de leur bone  
 t. Et nonobstant ceste leur vi-  
 du peuple, lequel ils enseignēt  
 e Soleil, ne que la Lune, & la  
 ans gemir & plorer, induifans  
 en auant la ioye des bien viuâs,  
 les ames immortelles, & qu'il  
 on des meschants. Il y a encor  
 vne couleur cendrée, lesquelz  
 me façon que les autres, là où  
 viuient aufterement, ieufnent  
 e iour, ayans des Idoles de boys  
 tre les murs, & ainsi ilz ne sui-  
 quâ, qui auoit aboly leurs Ido-  
 la meime façon de viuere de ces  
 ble, & lesquelles sont estimées  
 res des Idoles. C'est dommage  
 doctrine salutaire de l'Euangile,  
 ont, entant que si quelcun d'é-  
 siter, le consolans, & exhortans  
 peril de mort, c'est lors que ilz  
 rient de ne se point fascher de  
 qui ne sont que vanité, & de peu  
 portēt honorablement en terre

dans l'encloz de leurs monasteres prians pour son ame, ayans opinion  
 que ceste priere leur soit profitable en l'autre monde: & enterrēt & pau-  
 ures, & riches sans aucune difference, & ne reçoient rien pour salaire, si  
 ce n'est l'aumosne des bonnes gens pour se nourrir & sustenter. On tient  
 qu'en ceste isle ilz ont vne estrange façon de faire penitence, & laquelle se  
 fait en ceste sorte, ilz ieufnent & se contiennent de leurs femmes l'espace  
 de cent iours, & cecy fait s'en vont dedans vn boys profond, & obscur  
 voisin de la cité principale, & au pied d'une montaigne dedans lequel y à  
 diuers, hermitages, & des Pagodis qui sy retirent pour mieux vaquer  
 à contemplation, & y viuere en grande aufterité. En ce boys demeu-  
 rent ces penitens l'espace de deux moys, non sans estre vexez des illu-  
 sions diaboliques, le malin esprit se ioiāt de ceux qu'il abuse souz la ri-  
 gueur de ces fardées saintetez, en leur faisant voir des feux estranges, &  
 ouyr des cris & voix espouuentables, ou au moins, ces gens se font à croi-  
 re d'en aprehender le sentiment, comme ceux qui ayans le cerueau vuide  
 ne fault s'estonner silz se faignent des visions, entrant que pour substenter  
 leur vie, ilz ne mangent pour chascun iour sinon autant de riz qu'il leur  
 en peut entre leurs mains: & boiuent troys fois de l'eau toute pure. Le-  
 temps finy de ceste penitence ilz sortent en vn desert voisins, & qui en-  
 ceint ledit Boys, & là se mettent à genoux deuant le Pagodi, luy confes-  
 sans à haute voix chascun les faultes, & tous iurent reciproquement deuant  
 le saint de ne dire rien de ce qu'ilz auront ouy de leur prochain dedans le  
 desert. Auquel tant qu'ilz demeurent ilz n'ont garde de se despouiller ny  
 de reposer, se vestās d'une grosse toile sur la chair nue qu'ilz ceignent fort  
 estroitement, & allans piedz nudz, & teste nue, & cheminans nuit, & iour  
 sans cesse comme qui iroit en procession: puis se reposent vn long temps  
 autour d'un grand feu, prians, & marmotans leurs oraisons, que ie pense  
 adressent au feu qu'ilz estiment comme de leurs dieux: & disent qu'il y a  
 vn maistre qui les cōduit durant ce plerinage, & en faisant leurs oraisons:  
 & penitence, lequel, quoy qu'ilz ne voyent point, si quelqu'un s'endort  
 l'esueille à bō esciēt à grâds coups de bastō: ie vous laisse à penser si ce gui-  
 de est quelque chose de meilleur, que celuy qui ne cherche que la ruine  
 des hommes. Et est leur charité si froide durant ces belles deuotions, que  
 si quelqu'un de leur compaignie tombe malade, & ne peut les suyure fai-  
 sans leur course, ilz le laissent là sās se soucier de sa mort, ny de sa vie: mais  
 sil meurt en leur presence tandis qu'ilz marchent ilz le chargent de pier-  
 res pour tombeau, & luy mettent sus vne tablette où est escrit son nom,  
 & du pais de sa naissance, car chascun en porte vne au col, ou tels noms y  
 sont escrits pour s'entrecognoistre: Les Giapanois (comme aussi en vsent  
 les Indiens Oriétaux) portent des Patenostres de diuerses sortes ainsi que  
 nous sur & avec lesquelz ilz content le nombre de leurs oraisons, plus  
 longues beaucoup que la nostre que nostre seigneur nous à cōmandé de  
 dire, & les disent cent & huit fois, à cause que leur docteurs, & Bonzi tiē-  
 nent qu'il y a autant de sortes de pechez, esquelz l'homme se peut souil-  
 ler, & que contre chascun de ces vices, il fault s'armer d'une de ces prie-  
 res. Tous les matins en se leuant ilz disent neuf parolles, haueant les

*Estrange façon de  
 penitence ou Gia-  
 pan.*

*Confession publi-  
 que des Giapanois.*

*Le malin esprit  
 afflige ceux qui  
 font la penitence.*

*Cruauté des peni-  
 tens Giapanois.*

*Giapanois vsent  
 de chapelliers à di-  
 re leurs oraisons.*

LIVRE QUATRIÈME

doigtz de la main droite, estimans que cela profite pour empescher que le diable ne leur port nuisance aucune. Il sembleroit que ces gens eussent eu quelquestois cognoissance de l'Euangile, & que quelque seducteur les en ayants destournez, ilz retiennent encor quelque ombragement de la pieté, & quelque signe de nostre façon de faire. Ne sont si mal appris qu'ilz ne croyét bié q' leurs aumosnes, voyages, penitèces, ieusmes & oraisons ne soiét fruits dignes pour la remission de leurs pechez, & que le tout ne soit profitable & aux morts, & aux viuâs: aussi leurs prestres leur preschéent l'enfer, où ilz disent que les ames sont tourmentées diuersement par les diables en la gehenne du feu eternel: ont persuasion qu'il y a vn Purgatoire pour ceux qui n'ont point deuëment repurgé leur conscience avec les ieusmes & penitèces: & qu'au Ciel y a des espritz bienheureux, qui seruent deuant le grand Deniche, que les anges sont deffenseurs des hommes, & les estiment d'vne autre matiere, que d'estre composéz d'vn corps elemetaire: & en leurs temples ils allument des Cierges lors qu'ils prient, & allans enterrer, ou brusler les mortz, car toutes les deux sortes sont entre eux en vsage. A certains iours, ilz sacrifient, non des bestes, ny les hommes, ainsi qu'ilz faisoiet iadis, ains des odeurs aromatiques q' le chef des Bonzis presche deuât tout le peuple sur vne table dressée côme vn autel, & les brusle chantant quelques oraisons à Dieu en autre langue que la vulgaire: & c'est ainsi que les enseigna que failloit sacrifier le Xaquà, qui à mon aduis, l'auoit appris des Bramins que nous auons descrit en l'Inde Orientale.

Ce peuple a en si grande reuerence de lieu, où il s'assemble pour y faire oraison que si vn criminel sy sauue, & sy retire à garant, il n'y a officier de la iustice qui osât l'en tirer, sauf si tel homme estoit atteint de larcin, car ce crime ne peut trouuer ny garant, ny deffence, tant sont abominez les larrons parmy les Giapanois. Ilz ont des saintz en honneur, & leur dressent des statues, les reuerans & prians, telz que sont Xaquà, & autres de la secte, sans qu'ilz facent aucune feste pour eux, ny pour autre chose, ayant chacun le repos disposé à sa fantasie, comme aussi le trafic n'y est trop grand, & cecy a esté cause que l'Isle n'a pas esté si tost descouuerte que celles d'où l'on tire l'or, & la pierrerie, d'autant que les hommes sont plus soigneux de l'enrichissement de leur bourse que de la gloire de Dieu, ne du salut, & profite de leur prochain. Aussi en Giapan l'or n'y abode point, la pierrerie y est incogneuë, l'espicerie n'y croist point, & les viures n'y sont plus abondans que de ce qui est necessaire pour les habitans, qui y mangent pour viure, sans que leur vie semble estre seulement pour manger: ils cultiuent leur terre, ont quelques fruits, & des vignes sauuages desquelles ilz mangent le raisin sans en faire vin ny despence, aussi sont ils sains à merueille pour viure sans excez, & viuent longuement, à cause que de peu ils se cõtinent en leur repas. l'oublioy le meilleur qui soit parmy ceste gent, Insulaire qui est qu'ilz ont des estudes generaux en quatre villes de l'isle, à Meacò c'est à sçauoir, qui est la cité principale, & en laquelle se tient le Roy ordinairement, l'autre est à Bande qui est plus fameuse vniuersité que l'autre, puis y sont Negron, & Frason moindres que les precedentes, mais toutes singulieres, & admirables en ce qu'vn peuple si esloi-

*Oeuvres estimées  
meriter entre les  
Giapanois.*

*Quel sacrifice' use  
en l'Isle de Giapan.*

*Frâchise es lieux  
de L'oraison.*

*Pourquoy Giapan  
s'estard descouuer-  
re.*

*Escoles publiques  
en quelles villes de  
Giapan.*

ite pour empêcher que  
roit que ces gens eussent  
quelque seducteur les  
que ombragement de la  
se sont si mal appris qu'ilz  
es, ieuxes & oraisons ne  
ez, & que le tout ne soit  
prestres leur presché l'en-  
diuersement par les dia-  
on qu'il y a vn Purgatoire  
ur conscience avec les ieux-  
enheureux, qui seruent de  
seurs des hommes, & les  
osez d'un corps elemētai-  
lors qu'ils prient, & allans  
x fortes sont entre eux en  
tes, ny les hommes, ainsi  
q le chef des Bonzis pre-  
ôme vn autel, & les brusle  
gue que la vulgaire: & c'est  
aquà, qui à mon aduis, l'a-  
en l'Inde Orientale.  
où il s'assemble pour y faire  
à garant, il n'y a officier de  
estoit atteint de larcin, car  
nce, tant sont abominez les  
ez en honneur, & leur dref-  
e sont Xaquà, & autres de sa  
ny pour autre chose, ayant  
ne aussi le trafic n'y est trop  
esté si tost descouuerte que  
nt que les hommes sont plus  
que de la gloire de Dieu, ne  
Giapan l'or n'y abode point,  
roist point, & les viures n'y  
aire pour les habitans, qui y  
estre seulement pour niager:  
des vignes sauuages desquel-  
despence, aussi sont ils sains  
longuement, à cause que de  
e meilleur qui soit parmy ce-  
des generaux en quatre villes  
principale, & en laquelle se  
de qui est plus fameuse vni-  
sion moindres que les prece-  
s en ce qu'un peuple si esloi-

gné de toute compaignie ciuile, au milieu de la mer, non guere frequenté de personne se soit contenu en telle purité, & aye humé l'air de vertu parmy l'infection du vice de tout le Leuant, & parties septentrionales qui l'auoifinent. Iacoit qu'il y ayt peu de Cartes qui marquent ceste isle, si n'ay-ie voulu faillir, l'ayant trouuée descrite d'en donner le goust au lecteur, affin qu'il voye (estant Chrestien) combien il est redeuable à ce pere puissant, & Dieu de toute misericorde, qui cachant sa lumiere à plusieurs iusqu'à present, nous aye de tant fauorisez, que de nous eslargir sa grace, nous esclairent des rayons de ce soleil de iustice, lequel, i'espere, espandra aussi sa clarté & sur ces Giapanois, & sur toutes les nations de la terre, affin qu'il soit le seul pasteur, de la Bergerie vniuerselle.

*Des Isles de Cuba, & Espaignolle, descouuerte d'icelles, & mœurs des habitans. Ch. 7.*



**A**VANT qu'entrer en terre ferme de la Castille nouvelle, ayant descrit la plus part de ce qui est au Mexique, qu'à present on nomme Nouvelle Espaigne, il faut voir les Isles qui sont en cest espace de mer, qui est des la Floride, iusqu'au Promontoire des Caibales, à cause que ce sont esté elles, où premierement les Chrestiens arriuerent lors que Christophle Colomb Geneuois ouurit le pas de l'Ocean pour les Roys d'Espaigne vers les terres Occidentales. La premiere de ces Isles est celle que maintenant on appelle Espaignolle & de saint Dominique, Espaignolle par Christophle Colomb qui la conquist, & S. Dominique par ceux qui sont venuz apres luy, luy donans ce nom à cause de la cité principale d'icelle qui a esté ainsi appellée. Ceste isle est posée selon le iugement des Pilotes, entendās l'assiette des cercles, entre la ligne partissant où l'equateur, & le tropique d'Esté, à huit degrez de la susditte ligne, & en son elenatiō Septétrionale ayant vingt degrez, & demy, s'estendāt du Leuant au Ponāt quelques 150. lieues de lōg, & 55. de large. Or cōme ceste terre si spacieuse a esté habitée, & qui en furent les premiers citoyēs, Pierre Martyr en fait la description en telle substāce: que non guere loing de ceste isle y en a vne autre à present peu habitée, & que les naturelz appellēt Malitinā, en laquelle s'estāt esleuée quelq discordes entre les Insulaires, les factiōs, & partialitez s'y renforcerent de telle sorte, qu'en fin la partie plus foible fut contrainte de quitter place, & s'en fuyr avec leurs femmes, & enfans, & montans sur mer dedans leurs Cannes, & petits vaisseaux s'en allerent au plaisir du vēt & de la fortune, qui les poussa en ceste isle pres vn fleuve nommé Bahaboni, où il y a vne petite isle, en laquelle ils descendirent la premiere fois, & y bastirent leurs premjeres loges, & laquelle ils nommerent Camoteia, comme encore elle se nōme, & à laquelle ilz vont tous les ans avec grāde deuotiō, en souuēnce de leur fuite, & que ce petit coing d'Isle leur seruist lors de garāt, & retraite: mais depuis entrās en l'Isle, & la voyans si grande, estimans que ce fut tout le monde luy mirent à nom Quizqueia qui signifie en leur langue, vniuersel, ou tout terre, & passans outre, veyant l'aspreté des montaignes, qui les incita de luy donner le nom de

*Christophle Colomb  
premier descou-  
ureur de l'Occiden-  
tadu incogneu.*

*Où est assise l'isle  
Espaignolle.  
Fernand d'Oni:  
li. 2. des nauiga-  
tiōs aux Indes.*

*Pierre martyr de  
Angleria liu. des  
Indes Occident.*

*Bahaboni fleuve  
en l'Isle Espaigno-  
lle.*

*Comme ceste Isle  
fut uomme pre-  
mierement.*

LIVRE QUATRIESME

*Egalité de iours  
en l'Espaignole.*

*Grande fertilité de  
l'Isle Haïti.*

*Haïty Isle est ca-  
uerneuse.*

*Hagueigabò Lac  
en Haïty, des  
nostres nommé mer  
Caspie.*

*Hagueigabò Lac  
fort d'angeroux.*

*Cibani montagnes  
ayans des mines  
d'or.*

*Caiabò prouince.  
Cotobi vallon.*

Haïti qui signifie aspre, & difficile, & c'est le nom qui luy est demouré en-  
tre & parmy les peuples tant insulaires que de terre ferme du païs Indié,  
neantmoins, les Chrestiens la recognoissent, comme dit est, souz le tiltre  
d'Espaignolle, ainsi que Colomb la baptisa l'ayant conquise pour le Roy  
& lors que le Soleil est au tropique d'Esté, il n'altere point la longueur du  
iour d'une heure ou guerre d'avantage: & afin de faire voir à ceux qui ont  
opinion que la Zone, ou ceinture qu'on appelle Torride, & brullante, est  
habitable, & esloignée des incommoditez qu'on luy donne à cause de ses  
ardeurs supposées assez froidement, fault sçavoir que Haïti estant assez  
proche de la ligne equinoctiale, tant s'en fault qu'elle soit inhabitable,  
brullante & impossible à l'abord pour les hommes, qu'au contraire elle  
est temperée, ayant l'air serain, sans chaleur, ny froidure qui soyent exces-  
sifz: quoy que là où les montaignes sont fort hautes, le froid y regne au-  
cunement, à cause de l'auoïnement desdites montaignes. Aussi en toute  
saison de l'année, y voit on les arbres verdoyans, chargez de fruitz, & de  
fleurs, & ne tombe iamais vne feuille fenée qu'une fresche ne soit en sa  
place: la terre y estant si grasse, que les Chrestiens qui s'y sont habituez,  
y semans les bleds sont cōtrains cultiuer les monts, & collines qui le sont  
moins que les valons, afin que la gaillardise de l'herbe ne suffoque leur se-  
mence, & que l'espy ne se perde, & conuertisse en feillage, là où sur les  
hauts lieux ilz ne sont subietz à si grande accroïssance: & le mesme leu-  
est aduenu des arbres qu'ilz y ont portez de l'Europe: neantmoins est il à  
noter, que ceux qui ont esté en ce pays, dient que les nostres y digerent  
plus facilement le pain fait du Mahiz, ou Lucà, qui sont les grains de ces  
païs Occidentaux, que de celuy des bledz qu'on y porte des Espaignes, ou  
autres Prouinces, quoy que les nostres ayent le goust plus fauoureux &  
delectable. Haïti est arrousee d'une infinité de Lacz la plus part salez, ausi  
si est l'Isle Cauerneuse, & ceste amertume d'eau procedant des canaux  
souterrains de la mer, comme ainsi soit qu'en aucuns la superficie, & des-  
sus de l'eau soit douce, mais si l'on espuise guere profond on en sent le  
goust salé, & mal plaisant à boire: & sur tous les Lacz est estimé celuy que  
les Indiens appellent Hagueigabon, mais les nostres le nomment Mer  
Caspie, à la similitude de celuy amas d'eau qui est pres le mont Cauca-  
en l'Asie: & d'autant que s'escoulant vne infinie multitude de riuieres dans  
dans cestuy, si est-ce que pas vn fleuve ny ruisseau n'en procede en son  
te quelconque, ains engloutist tout lors qu'il y a tourmente & ne sert rien  
de sçavoir nager, entant qu'il rauist & hommes, & vaisseaux, sans que  
mais il reuomissent sur les bordz chose qu'il aye abyfmée: neantmoins  
bonde il en poisson, & du meilleur & plus gras de toute la contrée.

Les montaignes plus haultes de ceste isle sont celles de Cibani, où se  
font les grandes mines d'or, car ceste isle abonde en ce metal, comme aussi  
fait en Azur, & autres choses exquisés, & precieuses, & sont ces mo-  
ntaignes au beau milieu de l'Isle, & si haults qu'il semblent surpasser les nuées,  
de quelz sortent infinité de fontaines & torrens, qui abbreuvent les valons  
voisins, qui tousiours sont cultiuez, & ou l'on cognoist & experiméte  
diffé-

qui luy est demouré en terre ferme du païs Indic, comme dit est, souz le titre ayant conquis pour le Roy esgaux tout le long de l'an de faire voir à ceux qui ont le Torride, & bruslante, est on luy donne à cause de les avoir que Haïti estant assez alt qu'elle soit inhabitable, mmes, qu'au contraire elle y froidure qui soyent excessives hautes, le froid y regne aus montaignes. Aussi en toutes ans, chargez de fruitz, & de qu'une fresche ne soit en la tiens qui sy sont habitez, monts, & collines qui le font l'herbe ne suffoque leur fertilité en feillage, là où sur les croissance: & le mesme leur l'Europe: neantmoins est il à ent que les nostres y digerent mica, qui sont les grains de ces on y porte des Espaignes, ou ent le goust plus saoureux & de Lacz la plus part salez, auf d'eau procedant des canaux en aucuns la superficie, & de guere profond on en sent les Lacz est estimé celuy que les nostres le nomment Mer qui est pres le mont Caucafé finie multitude de riuieres de ruisseau n'en procede en fort il y a tourmente & ne sert rien mes, & vaisseaux, sans que ia il aye abyfmée: neantmoins a gras de toute la contrée. sont celles de Cibai, où sont e en ce metal, comme aussi elle precieuses, & sont ces monts bleut surpassez les nuées, defens, qui abbreuent les valons on cognoist & experimere les differen-

differences des saisons de l'année, à sçauoir Printemps, Esté, Automne, & Hyuer, tellement que l'Esté les fucilles sechent sur les arbres, & l'Hyuer elles chéent en la seule vallée ditte Corobi, & de la Prouince nommée Caiabo ce qui n'aduiet en partie quelcôque autre de l'isle. Je ne m'amuseray plus longuement à vous deduire par le menu les montaignes valôs, fleues, torrés, & fontaines, mines, & simples de ceste Isle, entant que nostre principal luy gist sur la description des mœurs, & façons de vie, plus qu'en l'histoire appartenât au plan, & assiette des Prouinces, laquelle neantmoins, ne voulôs de tant mettre en arriere qu'en passans nous n'en disôs tousiours quelque chose. Et sur tout ne veux-je point oublier vn arbre qu'ils ont, & appellent Copei, le fruit duquel raporte aux Prunes de noz cartiers, mais la fucille estant large de demy pied, & d'auantage, à seruy vn long temps aux Chrestiens de papier, & parchemin, d'autant qu'escruiât dessus avec vn couteau, ou poinillon, la lettre y paroïsoit presque aussi bien que si e'eust esté de l'ancre sur du papier: de sorte que les Insulaires voyans qu'avec ces feilles les Espaignolz se communiquoyent leurs affaires, eurent dès le commencement si grand frayeur de cest arbre, que voulans dire quelque cas de secret, ilz n'auoyét garde d'en parler pres vn lieu, où le Copei fut planté, de peur que les fucilles ne parlassent. De leur pain ceux qui en parlent, dient qu'ilz le font, & du Mahiz susnommé és chapitres precedens, & d'une autre plante nommée Iuccà, de la racine de laquelle ilz font farine, & icelle mite en paste leur sert de pain qu'ils appellent Cazabi, & qui est fort sain, & de bone digestion. Les habitans du païs tiennent qu'auant que ceste racine fut en v'sage, les insulaires viuoyent de certaines racines d'herbes, qui ressemblent noz Ciboules, & eschalottes, & d'autres qui sont comme Carottes, les autres qui raportent aux truffes: mais qu'un vieillard se tenant pres la riuée d'un fleue ayant trouué le Iuccà en planta, & aprist aux autres la maniere & de le cultiuer, & d'en v'ser pour en faire le pain. Au reste pour venir aux façons de vie des Haïtiens, faut entendre que ce peuple est simple, doux, & sans grande subtilité ny malice aucune, viuant la plus part du temps oisif à l'ombre, content de peu de choses & ne se souciât de quoy entretenir son corps pourueu qu'il viue. Hommes, & femmes y vont tous nudz, bien qu'avec certains linges faitz de Coron, duquel ilz ont en abondance, ilz se couurent les parties honteuses, mais non si bien que pour peu qu'ils se remuent, ilz ne facent monstre de tout ce qu'ilz portent. L'appelle ce peuple oisif, à cause qu'espriant les richesses, il luy suffit que les fruitz des arbres, & les herbes luy seruent de nourriture, & souuent prenant son passetemps à la pescherie tant sur la mer, que par les fleues, d'où il en tire plus qu'il n'en sçauoit v'ser. Le desir, & regret de ceste oisuereté perduë depuis que les Espaignolz y sont arriuez, a esté cause que l'isle est presque sans aucun des anciens habitans, qui se sont laissez perir de leur bon gré, sachez que nuit & iour on les employast sans aucun relasche à chercher de l'or au grauier des riuieres, & aporer du boys és lieux où l'on fendoit, ou par les boutiques des Sucres: D'autant que n'estans point acoustuméz à ce trauail les vn font mortz sous les saiz, les autres se sont occis par desespoir de leur main pro-

*Copei arbre, de la feille duquel on se sert en lieu de Papier.*

*Simplicité des Haïtiens.*

*Iuccà racine à faire du pain. Cazabi est le pain.*

*Haïtiens indit oisif.*

*Desespoir des Haïtiens causé de l'arriuer des Chrestiens.*

LIVRE QUATRIÈME

*Fèmes Haïtiènes  
se font auorter.*

*Labeur ancien de  
ceux de Haïti.*

*Le soleil, & la  
Lune adorez par  
tous les Indiens  
Occidentaux.  
Vn seul Dieu re-  
cogneu par les  
Haïtiens.*

*Cemis estimez  
messagers du grand  
Dieu.*

*Figures effroya-  
bles des Cemis, ou  
Tuirà.*

pre, de despit de se voir réduit à vne si grande misere & seruitude, en lieu de celle grâde liberté en laquelle ils viuoient au parauant. Il y en a eu d'autres, qui ne se sont voulu marier ny acoster aucune fême, de peur d'engêdrer des enfans qui serussent de bestes, & esclaué à la tyrânie & cōuoitise auéglée des Espaignolz: voire les femmes se sentans grosses, prenoyent des herbes (car elles sont bonnes maistresses en la cognoissance de la vertu d'icelles) propres à se faire vider le fruit, de sorte que qui regarderoit à present le nôbre des Insulaires naturelz, au pris de ce qu'ilz estoyent lors que Colomb y arriua, il y verroit vne estrange metamorphose: & iagoit que le Roy Catholique aye fait plusieurs ordonnances pour la liberté, & soulagement de ce pauvre peuple, si est-ce q' l'auarice de ses officiers, à cause l'ancantissement des Insulaires. Le travail desquels iadis n'estoit autre que de semer son Iuccà, & le Mahis, & de cōduire des eaux des fontaines, & ruisseaux avec des canaux par les châps semez, à cause que tard, & peu souuent il pleut en celle terre en aucuns endroits: & en d'autres plus qu'il n'est de besoing, ainsi qu'en aduiét au terroir de la cité S. Dominique. Or auant que passer outre sur leurs façons de faire, il fault sçauoir leur foy, & religion, & quelle opiniõ ils ont de la diuinité, quel Dieu ils adorent, & le moyé, & ceremonies qu'ils vsent en l'honorât, veu q' c'est le premier point q' les diligēs lecteurs requierēt en l'histoire, qui cōsiste en la coustume des peuples estrâges. I'çoit q' (cōme j'ay desia souuēt dit) tous ces peuples adorerēt le soleil & la Lune, si est-ce q' particulieremēt en chacune terre, y a quelque cas de peculier, qui n'est pas obseruē és autres, cōme ainsi soit que les Haïtiens, outre l'hōneur qu'ils font à ces deux grâdes lumieres du môde, si ont ils opiniõ qu'il y a vn premier moteur de tout cest vniuers, lequel est tout pouuât, eternal & inuisible, & lequel ils nôment Iocauà & Guamaonocou: croyās, q' ce Dieu aye vne mere, qu'ils appellent de diuers nōs mais disēt q' ce Dieu eternal, sans fin, & inuisible a des messagers departis chascū en son office, & ayât son cartier, & lesquels ils nommēt Cemis, ou Tuirà, qu'il n'y a Roy, ou Cacique (tel est le nom de leurs Roys, & seig.) qui n'aye vn Cemi pour la guide, & auquel il fait hōneur, & teuerēce: de sorte q' ces Tuiraz sont telz en leur endroit q' les Genies iadis parmy l'abominatiõ Grecq. Ils affermēt q' ces Cemis leur aparoiſsent de nuit, & leur signifiēt & declairēt plusi. choses, se môstrās en la forme mesmes q' ils les paignē: à sçauoir noirs, & tous tels que noz paintres les effigiēt, getrās du feu par la bouche, & ayās la queuē cōme vn serpēt, & les piedz, & mains cōme grises, & mains de quelque oiseau rauissant: aussi les font ils de ceste figure avec du Cotó, les vns estās assis, & les autres debout, & diuerses portiõs: les vns plus grâds, & les autres moindres. Or selõ le lieu, où ce malin esprit leur apparoit, ilz en font aussi la figure, d'autât que si c'est dās les bois, ils ne faillirōt aussi d'ē faire la representatiõ de bois, & la porter liée sur le fiõt allans à la guerre, esperās par ce moyé obrenir la victoire: si il se faiēt voir dedās quelque cauerne, ou grotesque, c'est de pierre q' l'idole est dressē, & si l' leur apparoit en vn châp où soit semé leur Mahiz, où Iuccà: la racine de ces plâtes seruirà de matiere pour en effigier leur Cemi qu'il estimēt l'estre môstrē esdits châps cōme cōseruateur de la semēce, & ccluy qui préd la charge de la faire croistre, & y dōner roulee saisonnée: & por

rent grād hōneur aux lieux mēsmes où telles visiōs aduennēt, car d'auoir tēples ny oratoires, cōme les mexicans il n'en est point de nouvelle. D'autres les font & paignent ayās plusieurs testes, & queuēs, & avec vn fier, & espouuētable regard, les dents cōme d'vn chiē, aigues, & representans ne sçay quel grincemēt, les oreilles grandes outre mesure, & les yeux estincelās: & quelque frayer q̄ ceste figure abominable dōne au cœur de l'hōme si est elle si familiere à ce peuple qu'il n'y a coing en leurs maisons, porte, ny bāc, où ne soit grauée la figure du Diable, signifās q̄ quelque part q̄ ils soiēt, ils ont tousiours le Cemis pour cōpagnie. C'est luy qui est leur dieu, puis q̄ celuy qu'ilz estimēt eternal, & tout puissant, & oisif en leur endroit & q̄ c'est au Tuirā à qui ils s'adressent pour auoir les choses qui leur sont necessaires soit qu'ils ayēt faulte de pluye, ou de beau tēps, ou qu'ils demandent victoie de leurs ennemys, fertillitē, ou bien repos de leurs trauaux, & maladies. C'est au Cemi qu'ils s'adressent voulans sçauoir quelque cas de ce qui leur doit aduenir soit pour le fait de la guerre ou pour l'abondance du Mahiz, ou Iuccā pour leur viure, & vīent de telle ceremonie voulans en tirer la veritē, & sur tout si vn des Caciques est malade, & de la maladie duquel on vueille sçauoir le succez, & occurrence: vn des principaux Roiteletz, ou Caciques, entre en vne chābre du logis deditee aux Cemys, accompagné de quelques vns des premiers de sa suite, n'estāt permis à autre d'assister à ceste ceremonie qu'aux grands, & deffendu au peuple d'y aborder: Entrē qu'il est, on luy donne à boire du iust d'vne herbe qu'ils nomment Chohobbā, qu'il hūme par le nez & laquelle il n'a pas si tost prise qu'il perd le sens, cōme vn homme trop chargé de vin, luy estant aduis que la maison tourne c'en dessus dessous, & que les hōmes cheminent aux piedz en hault, & la teste contre terre si grande est la violēce de la fumée de ceste herbe, ne sçachant celui qui l'a goustē, ne où il est ne qu'est-ce qu'il fait, tant s'en fault qu'il sceut dire rien de ce qu'il voit, estant priuē, & de sens, & de tout iugemēt, & c'est en quoy le malin esprit se moque de ce peuple que de luy faire croire d'estre prophete lors que le plus il est hors de son entēdemēt: mais ne fault s'en esbahir, puis que iadis, & les Pithies interpretans les oracles d'Apollon & les Sibylles predictant ce qui deuoit aduenir sentoyēt de mēsmes transports, & que les Prestres deuinans, pouffez de l'esprit, deuenoyent furieux, sans qu'ilz ayent eu iadis honte, d'attribuer ne sçay quoy de diuin à cest insēcement, & furie. Ayant ce Roitelet digéré aucunement ceste fumée, & la vehemence de sa fureur se passant, il s'asēoit à terre, tenant la teste inclinēe, & les mains à ses genoux cōme on voit qu'en vīent les femmes ayans quelque grād tristesse, ou ayant demourē vn espace de temps resuant, & tout longeux, se leue tout ainsi que s'il s'esueilloit de quelque long, & profond sommcil, lors hauce les yeux au Ciel, marmotte, & murmure ne sçay quoy entre les dēs, & les parolles duquel personne ne peut entēdre q̄ ceux qui sont adextrez à tel exercice. Désq̄ ceux qui luy assistēt le voiet reuenu en son bō sēs, ils se mettēt à rēdre grāces à leur Cemi, de ce q̄ il à laissē ptir le Cacique de sa presēce, luy permettāt le retour vers eux: & puis s'adressāt à cest elucillē luy demandent des nouvelles du Cemi & des choses par luy entendues.

Ili ij

*De cecy voy Fernand d'Ouid. luy des Indes.*

*Ceremonie des Haïtiens voulās deuiner quelque cas.*

*Chohobbā herbe le iust de laquelle priue l'homme de son sens.*

*Anciens deuin deuenoyēt furieux en deuinant. Virgil. 6. Eneid. Aristote aux Problemes. Plautū au Phedra.*

LIVRE QUATRIÈME

Ce maistre roitelet eceruelé se vâte d'auoir parlé au Diable, & qu'il luy à promis victoire contre ses ennemys, ou au cōtraire qu'il sera par eux surmonté, à cause de quelque faute par luy cōmise en ne luy faisant les sacrifices par luy commandez qui ne sont pas plus gracieux que ceux que font les Mexicains à leur grâd Idole leur cōpte la premiere chose qui luy vient en fantasie soit de la fertillité, ou de fault de viures, de la mort, ou de la vie du Cacique pour lequel ceste ceremonie aura esté drellée. Les aucuns encor de ces Insulaires font leur Cemis de Marbre, en forme d'vne femme aupres de laquelle à deux enfans cōme si c'estoyent deux pages: l'vn desquelz ilz disent estre le trōpette, ou Herault qui marche par le cōmandemēt de ceste femme pour assembler les autres Cemis, & les faire venir avec vêts, pluyes, & grâds nuages: l'autre enfant a charge d'amasser en vn toutes les eaux qui coulēt des môraignes, & les fait enfler de telle sorte q'elles noyēt tous les châps, où sont leurs Mahiz, & Iuccà, & font cecy ces ministres toutes les fois q'les Haïtiens faillēt de faire l'hōneur deu à ce beau Cemis de Marbre. Or d'autant que ce sont les Caciques, ou roiteletz qui vsent de la diuinatiō susdite fault sçauoir qu'ils n'aprenent pas cela d'eux mesmes, ains y a entr'eux les sages qui sont cōme Philosophes, & que les Insulaires appellent Boitij, ou Tequirà, lesquelz leur enseignēt principalement deux choses, à sçauoir le principe, & origine de tout ce qui a esté en ce monde, & les faits, & gestes de leurs ancestres, & maieurs tant durant la paix, q'parmy les troubles de la guerre, & cecy est cōpris par quelques vers en leur lague, q' ils nōment Areiti, & les châtent & sonnēt sur de certains tabours faits de bois creux & tout d'vne piece, lequel resonne grandemēt estant batu d'vn autre bastō, nōmans cest instrumēt Maguy, & les châtans serōt vne grâd troupe d'âçans, & gâbadâs avec vne mesure mieux gardée q' celle de noz balladins, & la dâce estât faite en rōd, & cōduite ores par vn hōme, tâcōst par vne femme qui cōmence l'Areiti auquel respōdent tous ceux qui sont au brâsle, tout ainti qu'en vsent par deçà & par les villes, & villages les Artisans, & laboureurs les iours des festes pour se relïouir. Outre les châsons, & Romans sur les gestes de leurs peres, encor en ont ils qui concernēt le fait de l'amour, où ilz expriment leurs affectiōns, & le mal qu'ils souffrēt en aymâr, loüent leurs dames, & amoureuuses, leur mettent en auât cōme est-ce qu'ils sont tournētez en leur absence, & tel les autres folies que les amâs ont accoustumē de gazouiller deuant celles qu'ils aymēt, & honorēt. De ces chansons ilz châtent les vnes avec vn fort piteux, & lamentable, & plein de grauité, & c'est lors qu'ils veulent animer les ieunes hōmes au cōbat, afin que hardimēt ils assaillēt l'ennemy & q' l'effroy de la mort ne les destourne de se lâcer au peril, entât que ce Areiti leur promettēt que s'ilz meurēt en cestō querelle, ils s'en irōt en repos s'asseoir aupres du Soleil. Mais sur tout est vne chose merueilleuse de ce q' cōpte P. Martyr qu'ils auoyēt vn de leurs châs, & le plus anciē q' tout aprenoyēt de main en main, le tenâs de leurs maieurs, lequel faisoit mention de la venuē des Chrestiens en leur terre, & apelloiēt ces hōmes estrangers Maguacochios, à sçauoir qui seroiēt vestus & auoiēt des espées q' fendroïēt les hōmes de la teste iusqu'à la ceinture, & qu'ilz abatroïēt leu

*Autre sorte de Cem.*

*Boitij qu'elles gēs ce sont entre les Haïtiens.*

*Areiti sont chansons sur les faits des anciens.*

*Prediction des Haïtiens sur la venuē des Chrestiens en leur isle. Maguacochios.*

arlé au Diable, & qu'il luy  
 traire qu'il sera par eux sur-  
 en ne luy faisant les sacri-  
 gracieux que ceux que font  
 emiere chose qui luy vient  
 res, de la mort, ou de la vie  
 a esté dressée. Les aucuns  
 arbre, en forme d'une fem-  
 estoient deux pages: l'un  
 qui marche par le coman-  
 des Cemic, & les faire venir  
 ant a charge d'amasser en un  
 es fait enfler de telle sorte q  
 z, & Iuccà, & font cecy ces  
 faire l'honneur deu à ce beau  
 s Caciques, ou roitez qui  
 ils n'aprenent pas cela d'eux  
 ome Philosophes, & que les  
 lz leur enseignēt principale-  
 gine de tout ce qui a esté en  
 stres, & maieurs tant durant  
 cecy est cōpris par quelques  
 châtent & sonnēt sur de cer-  
 le piece, lequel resonne gran-  
 cest instrumēt Maguy, & les  
 badàs avec vne mesure mieux  
 tât faite en rōd, & cōduite o-  
 mence l'Areiti auquel respō  
 qu'en vnt par deçà & par les  
 es iours des festes pour se res-  
 estes de leurs peres, encor en  
 z expriment leurs affections,  
 rs dames, & amoureuses, leur  
 mētez en leur absence, & tel-  
 é de gazouiller deuant celles  
 châtent les vnes avec vn son  
 é, & c'est lors qu'ils veulent a-  
 gardimēt ils assailēt l'ennemy  
 se lécer au peril, entāt que ces  
 sto querelle, ils s'en irōt en re-  
 est vne chose merueilleuse de  
 rs chās, & le plus anciē q tous  
 s maieurs, lequel faisoit men-  
 & apelloiēt ces homes estran-  
 stus & auroiēt des espées qui  
 ture, & qu'ilz abatroiēt leurs

Cemis, & ruineroiēt leurs ceremonies tenās en perpetuelle seruitude leurs  
 enfans, & successeurs: & ne chantoient iamais cest Areiti, que ce ne fut a-  
 ucc grands pleurs & gemillemēs. Ces Boitij, ou Tequina estoient de mau-  
 nais garçons, grans trompeurs, & forciers, qui leur predisoient les choses  
 à venir, & auxquelles les pauures gens aiouttoient foy entiere: & quand  
 bien ce qu'ilz disoient ne reussiroit point selon leur dire ils n'en perdoient  
 pourtant leur credit, d'autant qu'ils se couuroient du changement de la  
 volonté du Cemis qui s'estoit offensé, ou qui différoit sa promesse pour  
 leur grand bien & auantage. Ces Boitij cognoissoient presque tous, &  
 les herbes, & leurs forcēs, & natures, & paraini guerissoient plusieurs de  
 quelque maladie qu'ils fussent attrains, qui estoit cause que le peuple les es-  
 timoit, & reueroit sur toute chose, & les pensoit saints & diuins, & pour-  
 ce les honoroit du mesme tiltre de Cemis, lequel ces galans, & imposteurs  
 portoyent paint sur leurs corps: & c'estoit aussi de ces Boitiis que les en-  
 fans des Caciques estoient instruits (comme dit est) à la diuination par la  
 suffumigation susdite, le diable se fourrant parmy leurs ceremonies. L'au-  
 tre point que ils leur aprenoyent, auons dit estre le principe des choses, sur  
 quoy ilz croioient ce qui sensuit: En leur isle y a vne Prouince qui se nô-  
 me Caunanà, en laquelle on voit vne montaigne treshaute au pied, & ra-  
 cine de laquelle y a deux spelonques & grottesques fort spacieuses, la plus  
 grande ayant nom Caxibaxaguà, & la plus petite Amaiaunà, en ces deux  
 cauernes disent- ilz que se tenoyent tous les hommes, par le commande-  
 ment du soleil, qui ne vouloit point qu'ils le veissent, & paraini auoit-il  
 mis vn d'entr'eux à la porte des grottesques qui seruoit de garde, & em-  
 peschoit l'issuē aux autres. Cestui- cy, qu'ils nomment Machochaël, voulāt  
 sçauoir ce qui se faisoit par l'isle, laissa la sentinelle pour descourir pays,  
 mais le soleil le rencontrant le punist, & le transforma en vne pierre, com-  
 me aussi il conuertist en diuers arbres la plus part des autres qui sortirent  
 de nuit des cauernes se voyans estre sans garde quelconque. Les Boitiis  
 continuant leur fable, & ne sçachans d'oū prendre la continuation de la  
 creation qu'ilz estiment tenir du Soleil & de la Lune, & iceux estre aussi  
 sortis, & auoir esté produits d'une montaigne de leur pays nommée Io-  
 uabana Beina, disent encore d'auantage, que parmy les homes qui estoient  
 dans ces creux montaigneux en y eut vn nommé Vaguenionà, lequel ayāt  
 plusieurs enfans en enuoyavn dehors la Spelōque, mais il ne fut pas si tost  
 dehors que le soleil le transforma en vn Rossignol: ainsi oyans chanter  
 cest oiseau ils disent qu'il pleure son desastre. Le pere cherchant son fils, tira  
 hors routes les femmes & enfans encor retans, & s'arrestans pres vn fleu-  
 ue, les enfans qui estoient affamez se mirent à crier Toà, Toà, & le Soleil  
 les conuertist avec leurs meres en grenoilles. La race des femmes estant  
 faillie, le susdit Vaguenionà trouua en fin le moyē d'en recouurer: car s'e-  
 stans allez leuer de nuit que le soleil ne marchoit point par terre ilz veirēt  
 sur des arbres certains animaux formillans par les boys, qui ressembloyēt  
 des femmes: mais comme ils les prenoient elles leur glissoient hors des  
 mains comme anguilles. Qui fut cause qu'ils choisirent des hommes  
 ayans les mains aspres & rudes, lesquels à la parfin en arrestèrent quelques

*Boitiis deuis, & forcers.*

*Fernand Onie de li, 5. des Indes.*

*Cecy est escrit en Pierre Martyr.*

*L'origine de l'is- me Jelo les Hiti- tiens.*

*Le soleil, & la Lune estiment estre fils d'une mō- taigne.*

*Estranges trans- formations crees par les Insulaires.*

*Renouuellement de l'humain li- gnage.*

LIVRE QUATRIÈME

vnes, desquelles sortirent les hommes qui depuis ont peuplé la terre, sans que plus le soleil en aye changé aucun en nouvelle forme. Voyez la sorte de philosophie des Boitij & qui toutesfois se raporte à quelque mystere veu que elle comprend la transgression de l'homme, & comme le soleil le punit en la changeant en autre substance: & ne pense point que iadis il n'y ayt eu quelcun plus habile, qui a instruit les anciens Tuinas, ou bien fault dire que la force de nostre ame est telle que le sçavoir luy estant naturel, elle ne peut estre sans se rechercher iaçoit que rudement elle en dresse la maniere.

*Origine de la mer  
quelle selon les  
Hainiens.*

Quand à la mer ilz en comptoyent vne fable trop lourde, la faisans auoir source du corps d'un homme mort, & d'un vase où il estoit enterré, lequel estant cassé l'eau s'espandist sur la terre, & l'emplist ainsi, & telle que on la voit estre en sa grande longueur & estendue. Ce peuple est estrangement superstitieux, & croit que les morts demeurent cachez de iour, & que la nuit ilz sortent, & vont coucher avec les femmes, lesquelles les cognoissent à ce que ayans tous les membres propres à l'homme, le feu nombril leur manque. Or ay-ie dit que le Boitij predisant quelque chose, encore que elle ne succede point selon sa prediction, il n'en est point traité pirement: mais ainsi ne luy aduient l'il se porte mal à la guerison

*Maniere comme  
les Boitij guerissent  
les Rois malades.*

de son Cacique: car si vn roitelet tombe malade, & que le Boitij prenne la charge de le guerir, & ne l'execute, il est en grand danger de sa perisonne, & que les parents du deffunt ne le facent mourir. Pour la guerison duquel il l'oblige de ieusner, & prendre de l'herbe qui fait devenir furieux, & de laquelle auons patlé cy dessus: ce que ayant fait, il fait coucher le malade au milieu d'une chambre, où n'assiste aucun que deux ou trois des plus proches parents du patient, deuant lesquels faisans les plus estranges grimaces du monde, il souffle ores sur l'une partie, tantost sur l'autre du corps de l'homme couché, & tirant à soy le vent, & luy succant la chair, dit qu'il luy destracine la maladie des veines: puis luy frottant les espaules, bras, cuisses, & iambes, serrant les deux mains ensemble sort dehors la maison & secouant les mains, pense getter aussi la maladie.

*Ceremonie sur la  
sepulture des Ca-  
esques.*

Ces ceremonies paracheuées il donne quelque boisson au patient, fait de quelque ius d'herbes, & luy ordonne de ne rien manger iusqu'à le lendemain: & voyant qu'il est pour eschaper, vse encore vn coup des grimaces, & gestes suldits: mais cognoissant qu'il n'y a plus d'ordre de le guerir, il s'en descharge sur le Cemis, disant qu'il le fait mourir pour ne l'auoir plus logé assez honorablement, ou d'autant qu'il ne luy a porté telle reuerence que de raison. Mort que est le Cacique, & ayant ordonné ses heritiers, ceux qui luy estoient les plus chers sont menez avec luy en terre, & là ieusement ilz se consacrent aux ombres du deffunt, come aussi il est vseé diuers autres endroits, ainsi que nous l'auons noté & sur tout en plusieurs lieux de l'Asie. Et si quelcun de la suite du Cacique refuse de s'occir, & sacrifier à son ombre, ilz disent & croient que celuy la mourant puis pres de la mort naturelle, ou autrement il perira aussi bien en l'ame que au corps, c'est à dire que le tout s'ancantira ensemble, & se conuertira rien & en fumée. En aucuns endroits tant de l'isle, que de terre ferme

is ont peuplé la terre, sans belle forme. Voyez la forme rapporte à quelque mystere, comme, & comme le soleil le ne pense point que iadis il es anciens Tuinas, ou bien que le sçauoir luy estant na- goit que rudement elle en

est trop lourde, la faisans auoir se où il estoit enterré, lequel est simplif ainsi, & telle que on sçait. Ce peuple est estrange- ment cachez de iour, & de nuit, & les femmes, lesquelles les hommes sont propres à l'homme, le seul homme doit prédire quelque chose par sa prédiction, il n'en est point qui se porte mal à la guerison de la maladie, & que le Boitij prenne un grand danger de sa personne de mourir. Pour la guerison du mal de merbe qui fait deuenir furieux, & de la rage, il fait coucher le malade avec aucun que deux ou trois desquels faisans les plus estranges de la partie, tantost sur l'autre du malade, & luy sucçant la chair, & puis luy frottant les espauls, & les mains ensemble sort de hors la maladie.

quelque boisson au patient, faite de ne rien manger iusqu'à l'en- uie encore vn coup des grimas- n'y a plus d'ordre de le guerir, & fait mourir pour ne l'auoir pas, & il ne luy a porté telle reueren- & ayant ordonné ses heritiers, & meuz avec luy en terre, & là ioy- deffunt, come aussi il est vñ en- ans noré & sur tout en plusieurs. Le Cacique refuse de s'occir, & se- t que celui la mourant puis a- l perira aussi bien en l'ame que a ensemble, & se conuertira en de l'isle, que de terre ferme, le

Roy estant mort, ils ne l'enterrent point, ains posent son corps tout droit ou contre vne pierre, ou quelque piece de boys, & autour duquel ilz allu- ment vn grand feu, prenans garde toutesfois que le feu ne puille toucher le corps, & laissent brusler ce feu iusqu'à tant que la gresse & liqueur hu- mide en soit toute hors par les ongles des pieds, & des mains, & que tout la chair en sue & se dessèche, tellement qu'il ny ayt rien plus que la peau & les os: ce que fait ils prennent ceste despouille, & la mettent en vn lieu separé de la maison, où gisent aussi les corps de ses parens, & par ce moyé ils sçauent quel est le nombre des seigneurs qui ont regné en vne terre. Ces Insulaires se paignent tout le corps saut la face, car cela est signe de seruitude parmy eux.

Allans en guerre ils ont l'arc & les fleches, & des espées de boys assez lourdes, pelantes, & massiues, s'armans de quelques abillemens de plumes faits fort gentiment, voire des lames d'or leur seruent de parure, & des bracelets, entant qu'ils n'estiment rien tant que de se monstrier bragards en guerre, & d'y aller le mieux en ordre qu'il leur est possible, soit en ioy- aux, ou plumaches desquels ils en ont abondamment, & de toutes cou- leurs. Le seigneur, & Cacique principal a tousiours douze Insulaires des plus forts de la troupe, qui ont charge de le porter dans vn lit sur leurs espauls, & les deux qui le portent, estans las, il s'en y met deux autres en leur place, si dextremēt que sans s'arrester de leur chemin ny courir le Roy presque n'en sent point le chagemēt. Mais reuenās encore à l'enterrement du Cacique le plus cōmun est q̄ déz qu'il estoit mort on l'euélopoit avec des ceintures ou langes faites de coton dès la teste iusq̄ aux pieds. Et fai- sās vne fosse, le mettoyēt dedās avec ses ioyaux & meubles plus precieux:

neantmoins tout autour de la fosse faisoyēt ils come vn enceint de boys, afin q̄ la terre ne touchast point au corps lequel estoit assis sur vn bāc bien fait & élaboré, puis le couuroyent de terre, faisans durer les obseques l'es- pace de quinze, ou vingt iours, durant lesquels & ses suiuez, & ses voisins ne cessoyent de chāter autour du tombeau, racōptans la vie, & faits loua- bles du deffunt, & ces chansons enseignées à leurs enfans leur seruēt d'hi- stoire, à cause qu'ilz ignorent l'écriture, & n'auoyent aucune cognoissā- ce des lettres. Leur mariage estoit tel q̄ chacū a sa femme si plus il n'ē peut nourrir, mais il y a tel qui ē a & deux & trois, mais les Caciques en prenēt tāt qu'il leur vient en fantasie: bien est vray qu'il en y a vne qui est la plus respectée des autres, & la plus chérie du mary: & est cas fort merueilleux, que iacoit que elles demeurassent toutes en mesme maison, & vesquissent mēgēs ē mesme table, si est-ce q̄ on n'y voioit iamais debar, ny courroux ny aucun trait de ialousie vices assez, & plus q̄ cōmuns aux femmes, voire à celles qu'ō estime les plus accortes, & de gētil esprit. Le fils aîné du Ca- cique de q̄lle des femmes q̄ fut sorty, estoit celuy qui succedoit à la seign.

& cestuy mourāt, l'heritage ne venoit point au fils de sō frere, ains à celuy de sa sœur, come le plus asseuré d'estre parēt du seig. deffunt: & cecy à cau- se que leurs femmes y sont estrāgemēt, suiuettes au chāge, comme aussi les hommes, bien que tous se mariēt, sont vilains en toute espee de paillardise iusques à s'accoupler moins q̄ honestemēt avec les femmes de toute sorte

*Autre façon de sépulture.*

*Armes des Haïtiens allés en guer- re.*

*Honneur fait au Cacique & Roy principal.*

*Autres obseques faits aux Roys.*

*Marriage des Haïtiens.*

*A qui estoit deue la succession.*

*Paillardise des Haïtiens et pen- des voisins.*

LIVRE QUATRIÈME

sauf leurs meres, filles, ou sœurs ne respectans autre consanguinité : & se souillans encor en l'abominable peché, qui est contre nature. Quelqu'une des espouses du Cacique estant en couche, ny auoit guere suiet voisin du lieu qui ne la fut visiter, caressant l'enfant, & chacun luy donnant quelque beau nom, comme seroit, Resplendissant, Beau comme le soleil, Puissant en guerre, & autres choses semblables, & tous ces noms luy demouroyent toute sa vie, tellement que estant deuenu seigneur, il ne failloit que les sujets qui venoyent vers luy ignorassent ces noms & tiltres, ains les luy conuenoit donner trestous sur peine d'en receuoir punition, & de ne plus s'oser représenter deuant luy, pour penser en obtenir quelque grace, ou faueur.

Le vice qui est le plus detesté parmy ce peuple est le larcin, & lequel il a en telle abomination, que vn homme ne scauroit desrober quelque chose tant soit il de peu d'importance, que s'il est conuaincu du crime il ne soit empalé tout vif fort cruellement, & sans aucune misericorde, estant ce peché le seul qui est puny de mort entre eux, si ce n'est que quelcun s'attraquast à faire violence au Cacique. L'exercice de ce peuple principalement est la guerre, mais durant la paix c'est le labourage qui luy seruoit de pastemps, & la pescherie d'esbat, mais le trafic y estant exercé n'estoit pour le gain, duquel ce peuple estoit ignorant, ains ayant besoin de quelque cas les vns des autres, c'estoit par échange qu'ils s'entrecouroyent de voisin à voisin, sauf que iamais ilz ne s'accoustoyent avec les Canibales, ou Charibes lesquels auoyent la guerre à tous, & tout le monde les fuyât; & les guerroyant à cause de leur furieux naturel, & inhumainement brutale façon de vie. La difference que on met à cognoistre les filles vierges d'avec celles qui sont mariées & qui ont affaire & compagnie à hommes est telle que celles qui sont corrompues portent vne piece de coton leur trauersant, & couurant le corps de la ceinture auant iusqu'à demy cuisse là où les filles ne portent rien de tout cecy, ains vont à descouuert, tout ainsi que les hommes: mais les Dames qui sont espouses des Caciques, & seigneurs portent ceste piece de coton fort subtile, & blanche dès la ceinture iusqu'aux pieds, si ce n'est lors que elles iouent à la basse, à quoy & hommes, & femmes sont merueilleusement adextres, ainsi que pourrez lire de Ferdinand d'Ouiede, lequel décrit & le batouer, ou palette faite d'vne certaine racine d'arbre, & la basse ou pelote qui est composée de quelque gomme noire comme poix, & assez glutineuse, mais qui ne tient point à la main, & ne la salist, & qui saulte & bondist aussi bien que celles que on fait par deça, & les emplist de vent: & n'oublie encor le nombre des ioueurs, ny l'ordre qu'ilz gardent en iouât, & peint les sieges de ceux qui ont le plaisir de regarder les ioueurs qui sont hommes cōtre hommes, & femmes contre femmes, & filles, & quelquefois les vns meslez parmy les autres. Et afin qu'encore on cognoisse que les anciens tant Egyptiens, Grecs que Romains, n'estoyent dès le commencement guere plus, ou (peut estre) non tant civilisez que les Haïtiens, laissant à part l'aveuglement de l'Idolatrie auquel tout le monde à esté iadis detenu, & l'ignorance des lettres la cognoissance desquelles leur a longuement esté interdite, & laquelle les premiers des susdits à fallu que ayent espuisée de la race esleue d'Ab

*Arrogance des Caciques Haïtiens.*

*Larcin seuerement puny par les Haïtiens.*

*En quoy est ce que s'exercent les Haïtiens.*

*Difference à cognoistre les filles d'être les femmes.*

*Ferdinand d'Ouiede liv. 6. ch. 2. des Indes Occid. Haïtiens iouent à la basse.*

autre consanguinité : & se  
 contre nature. Quelqu'vne  
 auoit guere suiet voisin du  
 aucun luy donnant quelque  
 u comme le soleil. Puisant  
 ces noms luy demouroyét  
 neur, il ne failloit que les su-  
 ms & tiltres, ains les luy cō-  
 r punition, & de ne plus fo-  
 enir qlque grace, ou faueur.  
 e est le lartecin, & lequel il a  
 uroit destrôber quelque cas  
 nuaincu du crime il ne soit  
 me miséricorde, estant ce pe-  
 ce n'est que quelcun l'atra-  
 de ce peuple principalement  
 urage qui luy seruoit de pas-  
 y estant exercé n'estoit pour  
 ins ayant besoing de quelque  
 ce qu'ils s'entrescouroyent de  
 roient avec les Canibales, ou  
 & tout le monde les fuyât ; &  
 el, & inhumainement bruta-  
 à cognoistre les filles vierges  
 faire & compagnie à homme  
 rrent vne piece de coton leur  
 ure auant iusqu'à demy cuissé,  
 ains vont à descouuert, tout  
 ont espoufés des Caciques, &  
 subtile, & blanche dès la cein-  
 iouent à la basse, à quoy & hô-  
 tres, ainsi que pourrez lire dās  
 atouer, ou palette faire d'vne  
 qui est composée de quelque  
 euse, mais qui ne tient point à  
 ist aussi bien que celles que on  
 blie encor le nombre des iou-  
 pait les sieges de ceux qui ont  
 ommes cōtre hommes, & fem-  
 is les vns meslez parmy les au-  
 ancients tant Egyptiens, Grecs,  
 ment guere plus, ou (peut estre)  
 à part l'aucuglement de l'Ido-  
 tenu, & l'ignorance des lettres,  
 ent esté interdite, & laquelle  
 puisée de la race esleu d'Abra-  
 ham :

ham : voyons si es bastimens ils ont esté plus industrieux que ces gés que nous osons nommer par deça sauuages, & lesquelz nous esgalôs presque à la vie irraisonnable des bestes. On sçait ainsi qu'auons veu au premier liure, que les boys, & cachortz des montaines ont seruy à plusieurs iadis de retraite, & que ceux qui dresserent premierement des loges, ne les feiret pas si magnifiques que sont les Palais de noz Roys, & Princes, ou que les hostelz, & maisons des grands seigneurs, & riches citoyens des villes: ains, fut Rome bastie de basses Cabannes, & loges rustiques faites de bois & sans y auoir les trois, ny quatre estages pour le seruice de toute vne famille: & si les roys Egyptiens feirent de grands, & superbes edifices, le peuple neantmoins ne bastissoit qu'avec du torchis, & n'ayant que la terre pour matiere. Voyons ces Insulaires dresser leurs Cancis ou maisonnettes sur quatre piliers en forme quadrangulaire, & iceux de boys, & gros & mailifs, liez, & cimentez ensemble avec des cloux de boys, & autres matieres à ioindre, & grand quantité de pieces de boys, & des clayes, ou ioncz à clorre les espaces d'ebas, tout ainsi que le hault, est fait en rond, & finissant au sommet en forme de Pyramide, & au lieu de tuile, ou Ardoise, il y a des perches liées ensemble avec des cordes, faites d'elcorces d'arbres, & par dessus de la paille si subtilement disposée, que ceux qui couurént les maisons par deça avec du Chaulme n'ont garde d'en faire aproche en sorte quelconque. Cecy n'est rien au pris de la sagesse de ces pauures; qui craignans que les cheurons d'enhault estans esbranlez du vent ne causent la ruine de tout l'edifice, plantent vn groz arbre au milieu non moindre que le Mast d'vn Navire, afin qu'avec sa force, & solidité, il puisse soustenir le faix du logis, & garder que le reste qui se lie à luy, comme à la clef d'vne voulte, ne soit gasté par les orages.

Et puis que nous sommes sur les orages, est à noter, que ceste Isle y est fort luetre, & lesquelz y sont si impetueux sy leuans les tourbillons de vents si impetueux, & les pluyes avec tel effort, & ruine que souuent cela emporte & maisons, & champs tout ensemble, comme aussi quelquefois on voit aduenir le semblable par deça, mesmement se leuant quelque tempeste, & appellent les insulaires ces grands rauages d'eaux Huracans en leur langue, estimans que ce soyent les Cemis, qui estans irritez causent cecy pour leur ruine. Ce peuple, comme estant voisin de la mer, nage autant bien qu'il est possible de penser, comme aussi font tous ceux du Bresil, & Amerique, & sont leurs vaisseaux, & Barques toutes qu'ils nomment Canoës, toutes d'vne piece, plates par dessous, & faites comme vne Mer à pestrir non guere hautes, & par ainsi dangereuses à voguer dedans, & lesquelles ils creusent partie avec le feu, partie avec vne hache, ou coignée de ces pierres viues desquelles ils font aussi les bouts de leurs sagettes : vsans en vogant de voiles de Coton en aucuns endroits, & de rames, ou auirons, Nahez en leur langue, qui sont faits comme vne pelle de boys, & le bout qu'ilz tiennent a la figure d'vne potence sur laquelle s'appuyent les boiteux.

Et afin que vous cognoissiez comme la nature pouruoyt à tout ce qui est necessaire à l'homme, ce peuple Occidental dès le Mexique, iusqu'à la

KKK

*Maisons des Haï-  
tiens qu'on dit  
sont nommées Can-  
cés.*

*Huracans, &  
orages qui aduie-  
nent en l'Isle Haï-  
ti.*

*Canoës sont les ba-  
teaux des Indiens  
& comme fait.*

*Nahez sont les  
auirons, & leur  
figure.*

LIVRE QUATRIÈME

*Comme les Indiens Occidentaux tirent le feu du boys.*

tiuiere de Plate qui est par delà l'Equateur vers le Pole Antartique vse d'une estrange façon de tirer le feu qui est telle ils prennent deux bastons les plus secs, & legers qu'ils peuuent choisir, les lians tresbien serrement ensemble, lequelz gettans par terre prennent vne verge, ou baquette longue, lissée, & polie comme vne fiesche, & de la grosseur du doigt, faicte d'une sorte de boys fort dure, la pointe de ceste verge estant mise dans l'entre-ouuerture des bastons liez ensemble ils la tournent, & demenent longuement de la main, si que de ceste friction & mouuement ils ne sont guere long temps sans tirer du feu du boys, comme nous le tirons de la pierre avec noz fusilz.

*Sannazar en Arcadie.*

Semblablement aussi en ont iadis vse les hommes auant qu'on s'aduisast que le feu fut caché en la durté du caillou, & que les Philosophes nous en eussent aduertis, comme ainsi soit que toutes choses (ainsi que dit le grand poëte de Mantoue) ont vne force de feu, qui est de celeste origine: & me semble auoir leu dans Sannazar poëte Napolitan, parlar de quelques pasteurs voulans celebrer la feste de la grand mere des dieux, qu'ilz tiroient le feu du boys en la mesme façon que voyez en vsent ces Insulaires, & neantmoins Sannazar viuoit du temps de Charles huitiesme qui conquist Naples; & n'ayant encor guere sauouré des mœurs ny industrie de ce peuple: duquel il me semble que nous auons assez parlé, & pource sans arrester nostre propos, sur leurs salines & artifice qu'ilz vsent à tirer le sel, à choisir, & purifier l'or qui est abondant en leur Isle, à pescher les Perles qui n'y manquent point aussi, & comme le Gaiac y est cogneu, & que de ceste Isle sortist la premiere infection que iamais on sentist en l'Europe de celle maudite, & detestable maladie, que les vns appellent mal de Naples, les autres mal François, & les autres d'Espagne, & en general tous recognoissent qu'elle vient, & procede des embrasemens peu hounestes de l'homme avec la femme.

*L'Isle Haïti' abonde en Gaiac.*

*Maladie Venerique sortie des peuples Occidentaux.*

Ne vous diray comme ces peuples s'en guetissent, veu que par deney on voit assez l'experience de l'arbre duquel ilz saydent pour s'en purger & moins m'amuleray, à vous discourir sur les arbres, plantes, fruitz, bitumes, & autres raritez que ce pais nourrit & produit, & qui sont differentes aux choses qui croissent en nostre Europe, aussi bien, & que les poissons, les bestes, & oyseaux, y ont & diuersé couleur, & autre nourriture, & y sont dissemblables à ceux que nous voyons icy nous estre ordinaires: afin de poursuyure nostre chemin, & parler vn mot en passant de l'Isle de Cubà qui à present on nomme Fernandine, & qui est aussi vne des premieres descouuertes par les Chrestiens. Ceste Isle est loing de l'Espaignolle quelques vingt lieues, & est plus longue, & plus grande que la precedente, mais elle est plus longue beaucoup que large, estant en son eleuation a vingt-deux degrez, & demy, auoisinée de plusieurs autres Isles, lesquelles n'estant de grande consequence, & que les façons de viure des peuples y sont presque semblable, ie passeray aussi sans m'arrester d'auantage. Cubà fut descouuerte du mesme temps que Haïti, & nommée Fernandine en souenance & perpetuelle memoire du R.

*Isle de Cubà, autrement Fernandine.*

*Colomb nomma Cubà Fernandine et pourquoy. Isle Isabelle.*

Ferdinand, sous lequel & au nom duquel Colomb en fit la conquête, tout ainsi que Haïti fut encor appelée Isabelle en honneur de la puissante Roïne Isabelle, épouse de ce Roy Catholique.

Les habitans de ceste Isle ne sont en guere differens de façons de faire à ceux de Haïti, bien qu'en la langue ilz soyent diuers en plusieurs choses, allans tous nudz comme les autres, de mesme stature, couleur, & contenance, vñs de semblables ceremonies, & idolatrie, bastillans de mesme, s'armans, chantans & iouans tout ainsi qu'auons dit en vser, ceux de l'Isle Espagnolle. En vne seule chose font ilz differens, qui est sur la condition des mariages veu qu'entre les Cubéens si quelqu'un prend femme, si c'est vn Cacique, ou Roytelet, tous les autres qui sont de la sorte coucheront avec l'epouse, & en iouiront d'icelle, se trouuans à la feste aussi bien que celuy qui la prend à femme: & ainsi s'il est seigneur, ou l'un des principaux, ou si de la troupe du peuple, ceux qui sont de sa condition, assistans aux nopces, font l'eslay premier de la vaillance de l'epousee, ains que le mary couche avec elle: & apres que la dame à souffert l'assault de plusieurs, elle sort avec les poings serrez, & crie à haute voix, en bràssant, & demenant les bras, Manicato, Manicato, qui signifie, ie suis forcée, se glorifiât de sa force, & gaillardise d'auoir soustenu vn choc si redouitable.

*Ouiedo liu. 17.  
cho. 4. des Indes  
Occid.  
Mariage des Cu-  
béens.*

*Femmes exposées  
à tous les iours des  
nopces en Cuba.*

Il n'y a guere grande difference touchant le gouvernement des Isles de Cuba, & de Haïti, ny des façons de faire soit des Caciques, ou du peuple, estans tous en general conformes, & esgaux en vices, paillardz au possible, Sodomites detestablement, ingratz, & mensongers sur tous les hommes, & lesquels d'Ouiedo (contredisant à Pierre Martyr) dit estre fort peu affectionez à la religion Chrestienne, & que si quelqu'un se faisoit baptiser, c'estoit plus pour la nouueauté de la chose que de zele qui le conduit, entant que soudain ilz oublioyent, ce qu'on leur aprenoit des mysteres de la foy, & falloient mesler parmy l'abomination des Idolatres, ne pouuans laisser leurs Cemis, ny se retirer des enchanteurs, & deuins se tenans parmy eux.

*Mœurs des Cu-  
béens.*

Les Haïtiens, bien que vilains en leurs amours, si ne se separoyent ilz point de leurs femmes, là où ceux de Cuba pour la moindre fantaisie qui leur passast deuant les yeux ilz laissoyent leur femmes, & le plus souuent c'estoyent elles, qui les delailloyent les voyans si adonnez au peché contre nature. Le païs y est beau, iouyssant d'un air fort doux & temperé, mais plus froid beaucoup que n'est Haïti, à cause que ceste Isle est exposée au Septentrion, comme celle qui est à vingt & deux degrez & demy de la ligne Equinoctiale, ainsi que j'ay dehia proposé. Cuba abonde en Grues, Perdrix, & Tourterelles, Les Grues y faisans leurs nidz: & les enfans du pays en prennent souuent les œufz pour leur passetemps, les Perdrix y ressemblent noz Tourtres, & qui s'apriuoyent aussi bien, ou mieux que noz poules. On voit en ceste Isle tous les ans de grandes compaignie d'oyseaux de proye, & passagers, venans par dessus ceste Isle en si grand nombre que ilz font presque obscurcir l'air de l'ombre grande que ilz rendent, courans

*Quel le pays de  
l'Isle Fernandine.*

*Oyseaux passa-  
gers en Cuba.*

LIVRE QUATRIÈME

l'air, & allans presque à rez de terre. Et est ce passage au moys de Mars durant presque vingt iours qu'on ne voit autre chose, que ces oyseaux passagers tenans la route du Nord au Su, qui est du Septentrion, au Midy, puis qui doublent prenans la volte d'Orient: qui à esté cause que plusieurs ont pensé que ce soit de ces cartiers là qu'ilz prennent le chemin pour venir peupler l'Europe, & l'Asie: mais la chose estant incertaine, aussi ie ne m'arresteray guere sur le discours d'icelle.

En vne chose differe Cubà de Haïti, qui est que comme Haïti n'abonde guere en vermine, Cubà au contraire en nourrist vne infinie quantité, & de diuerses sortes, & fort differentes, y croissans des Lezardz, Scorpions, Scolopendres, Aspicz, & autres Serpens d'vne grosseur presque incroyable, en y ayans qui pour l'ordinaire sont gros comme la cuisse d'un homme, & longz de vingt & cinq, ou trente piedz: neantmoins sont ilz sans malfaire, & telz que iamais on n'ouït parler que personne en ayt senty la dent ny morsure. Les habitans de l'Isle s'en nourrissent, & les trouuent fort bons, comme aussi ilz mangent les Lezardz, ainsi qu'en vscnt presque tous les peuples des les Canibales, iusques au bout de l'Amerique: & ne s'en fault esbahir, veu qu'ilz mangent la vermine mesme qui leur croist sur le corps, & croquent à belles dens les poux qui leur viennent à la teste.

Ceste Isle sert de grand commodité aux mariniers, à cause qu'elle à vne fontaine, où l'on tire la poix à pieces, ainsi qu'on attache la pierre de quelque carriere, & est ceste liqueur fort bonne, & propre à calfeutrer & empoisser les Naux, & Carauelles pourueu qu'on la destrempe, & meisle du suif, gresse ou huyle: & ne fault s'en estonner, veu que Iosephe recite les merueilles du Lac Asphaltite vomissant le bitume, auquel accorde Pline en son histoire naturelle, comme aussi il en a vn semblable en la regio de Bagader, pres la grãde cité de Babilõne d'Assyrie. En Cubà les fleuues n'y sont pas grands, bien sont ilz fertilz en poisson & l'eau desquelz est bonne & plaisante pour boire, & dans lesquelz l'arene, & sable est enrichy d'or assez abondamment: le païs y est aspre, difficile, & raboteux & non si fertile que l'Isle Espaignolle, l'or qui y croist, n'est si bon, ny si fin que celuy de Haïty, mais il y a de bon Bronze, & duquel les Espaignolz font grand estime, & en somme il n'y a presque aucune difference de ces Isles, & voisines, & en presque pareille eleuation, telles que sont les Lucaïes, qui sont au dessous de Cubà, qui sont plus de quatre cens en nombre, & toutes portans le nom de la plus grande nommée Lucaïa, posées à dix & sept, & dix & huit degrez en leur eleuation de Pole: en celles cy les hommes sont plus blancz, & les femmes plus belles qu'en Cubà & Haïti, & ceste beauté caufoit que les hommes de terre ferme s'en alloient en ces Isles, aussi y sont ilz plus civilz & courtois qu'en pas vne des autres, & où le langage, à cause de ce qu'on y estoit fort diuersifié.

On y va tout nud ainsi qu'és autres païs voisins, sauf que les femmes mariées se courrēt de la ceinture en bas, ainsi q̄ celles de l'Isle Espaignolle & les filles voilēt avec vn simple retz & iceluy fort delié, leurs parties hōtes

*Cubéens mangent les serpens & Lesardz.*

*Ioseph. histor. Iuday que. Pline lin. 2. ch. 103.*

*Quint. Curse lin. 5. de la vie d'Alexandre.*

*Quel le pays de Cubà.*

*Isles Lucaïes, & leur assiette.*

*Acoustumēt des femmes Lucaïennes*

ce passage au moys de Mars  
 autre chose, que ces oyseaux  
 est du Septentrion, au Mi-  
 ent: qui à esté cause que plu-  
 à qu'ilz prennent le chemin  
 is la chose estant incertaine,  
 d'icelle.

que comme Haïti n'abonde  
 rrit vne infinie quantité, &  
 sans des Lezardz, Scorpions,  
 ne grosseur presque incroya-  
 s comme la cuiſſe d'un homi-  
 dz: neantmoins sont ilz sans  
 er que personne en ayt ſenty  
 n nourrissent, & les trouuent  
 zardz, ainsi qu'en vſent pres-  
 ques au bout de l'Amérique:  
 t la vermine meſme qui leur  
 s les poux qui leur viennent a

x mariniers, à cause qu'elle à  
 ainsi qu'on attache la pierre  
 bonne, & propre à calfeutrer  
 rveu qu'on la destrempe, &  
 ſ'en eſtonner, veu que Joſe-  
 vomissant le bitume, auquel  
 me aussi il en a vn semblable  
 e Babilône d'Assyrie. En Cu-  
 it ilz fertilz en poisson & l'eau  
 e, & dans lesquelz l'arene, &  
 le país y est aspre, difficile, &  
 molle, l'or qui y croist, n'est si  
 y a de bon Bronze, & duquel  
 omme il n'y a presque aucune  
 resque pareille eleuation, tel-  
 us de Cubà, qui sont plus de  
 s le nom de la plus grande,  
 dix & huit degrez en leur ele-  
 sont plus blancz, & les fem-  
 ceste beauté cauſoit que les  
 s Isles, aussi y sont ilz plus ci-  
 e où le langage, à cause de cest

oisins, sauf que les femmes ma-  
 j celles de l'Isle Espaignolle &  
 y fort delié, leurs parties hôteu-

ses, & encore n'vſent elles de ce voile, sinó lors que elles souffrét leur fluz  
 & moys: Aussi quand ce mal leur vient elles inuitét leurs parens & amys,  
 & les banquetent, dançans & chantans tout ainsi qu'à vne grand feste de  
 nopces. Les Lucaïens ont vn seigneur qui n'a guere grand Empire, côme  
 celuy qui pour toute preeminence Royale n'a soing que de la chasse, &  
 de la pescherie, & qui prend esgard sur les semences donnant à chacun  
 charge de ce qu'il doit faire. Leur pain sont les mesmes racines d'uccà,  
 & de Mahis que aux autres isles & pays voisins de terre ferme, qu'ils met-  
 tent sous terre pour les garder apres les auoir cueillies, & ainsi leur viure  
 estant en commun, le Roy en fait la distribution à chacun, autât qu'il luy  
 en fait besoing, & que il voit suffire pour & selon le nombre de ceux qui  
 sont en sa maison, & famille. Le viure de ce peuple avec ce pain de Mahis  
 est le poisson, car de chair il ne mange que peu, ou du tout point: aussi à l'ô-  
 veu que les Lucaïens que on amenoit pour seruir en Haïti, ou Cubà, ne  
 failloyent de tomber malades & la plus part mourir, tout aussi tost qu'ilz  
 mangeoyent de la chair: qui fut cause que les Espaignolz, ne voulans per-  
 dre leurs gens, leur feirent oster ceste nourriture. Ce pauvre peuple croit  
 l'immortalité de l'ame, ainsi que sont tous ses voisins, & a opinion que  
 mourant il fault qu'il passe par le pays de Septentrion pour y estre purgé,  
 & que de là il ſ'en va en Paradis, ou au Ciel avec le soleil qu'ilz honorent,  
 ainsi que tous les autres: & ce fut le moyé avec lequel les Espaignolz trô-  
 perent ces Lucaïens, les tirans de leur pays souz vn faux donner entêdre,  
 & leur faisant croire qu'ilz les menoyent en Paradis, de sorte que presque  
 ils en ont despeuplé toutes les Isles Lucaïes, rauissant le peuple pour ſ'en  
 seruir d'esclaves à tirer l'or des mines & des riuieres. Entre les Lucaïens y  
 a des vieilles si expertes en medecine, à ſçauoir à la cognoissance des ar-  
 bres & plantes, qu'il n'y a playe que elles ne consolident, & ce avec le ius  
 d'un arbre que ilz nôment Iarumà, qui est semblable au Noyer, & le fruit  
 duquel est de bon gouſt, & au manger fort agreable. Vous ayant dit que  
 les Lucaïennes sont belles sur toutes les Occidétales cogneuës de nostre  
 temps, aussi sont elles des plus mignonnes, & qui se tiennent le mieux en  
 ordre pour aller presque toutes nuës, comme celles qui portent des bra-  
 celets entortillez tout le long des bras, & par les iambes des perles, & co-  
 quilles rouges, & aussi transparentes que rubis, avec des marques, & grains  
 d'or enfilées avec du corou: & de cecy elles font des Carcans, & couron-  
 nes si gentilles qu'on diroit qu'on leur a appris ces mignotises à Paris chez  
 les pouteries, & femmes qui se meslent d'acouſtrer, & parer les espou-  
 sées. Outre les isles Lucaïes est encor Iamaïque, que maintenant on appelle  
 isle S. Iaques, qui est posée entre Cuba, & Haïti, ayant ceste-cy au Leuant,  
 & l'autre luy gisant au Nord & Tramontane, & laquelle gist en son ele-  
 uation à 17. & 18. degrez de la ligne. Elle fut cōquise par dom Diego Co-  
 lomb filz de l'Admiral Colomb, qui le premier descouurit celle coste: de  
 ceste cy, ny autres qui l'auoisinent ne diray autre cas, pour ce que les  
 mœurs des habitans se rapportent à celles que nous auons ia descrites, &  
 effiziées: & que deormais il est temps d'aller visiter la terre ferme, selon  
 que nous l'auons laissée fortans du país Mexican pour entrer en la nou-

*Lucaiens ne mâ-  
 gēt point de chair.*

*Lucaiens croyent  
 l'immortalité de  
 l'ame.*

*Espaignolz, ont  
 ruiné les Lucaïes,  
 & comment.*

*Iarumà fruit q̄l,  
 & sa bonté.*

*Iamaïque isle par  
 qui conquise.*

*Diego Colomb,  
 filz de Christophle  
 Colomb.*

LIVRE QUATRIÈME

uelle Castille, & voir les grands Royaumes du Peru & Cusco, & puis reprendre le cours vers les Canibales, pour courir le long de la coste de l'Océan selon que porte le partage des terres, fait par les Roys d'Espagne, & de Portugal, en l'estendue, de l'Amerique.

*Des pays de Panuco, & Iucatan, conqueste d'iceux, mœurs, & costumes des peuples qui y habitent: & de l'isle des sacrifices. Chap. 8.*



En que la nouvelle Espagne, ou Mexique, contiène plusieurs Royaumes & que le souuerain soit celuy à qui les autres Roys, & Princes subalternes font obeissance, si est-ce que encore y a-il quelques diuersitez és mœurs, & manieres de viure de chacū des peuples, cōme aussi le temps passé en vne, & mesme Grece, on voyoit diuerses coustumes, loix, & ceremonies.

Entre les Prouinces suiuettes au Roy Mexican est Panuco laquelle porte le nom d'une grand riuere qui l'arrouse, & qui s'engoulphe en mer du costé du Nord, diuisant ce que à present on nomme la nouvelle Espagne de la grand Prouince d'Iucatan, que les premiers qui la descouurerēt, pensans que ce fut vne isle nōmerent Sainte Marie des remedes, & bornāt la region Mexicane qui s'estend au Ponant, là où Iucatan est Leuantine: & gist Panuco en son eleuation de quelques 18. ou 19. degrez de la ligne ayāt des Seigneurs & Caciques grands guerriers, & où l'idolatrie & cruelle maniere des sacrifices y est esgalle à celle, de laquelle on vse au Mexique, & combien que parlans de Themistitan nous ayons fait quelque denomination des dieux qu'ils adorent, & que à Panuco, on imite ceste adoration, si est-ce encor que les Panucēens surpassent tous les autres Mexicanes en abomination: & semble que la folie Grecque, & éccruellement des anciens Romains ayant passé en ce pays, pour y laisser la trace de leur peu de sens, & cognoissance de ce, à qui l'homme doit porter honneur, & luy faire la reuerence. Ceux qui lisent l'histoire de nostre temps se moqueroyēt, ou auroyent occasion de ce faire, oyans parler de la folle, & insensée adoration des peuples tant occidentaux que austraux, & sentans cōbien monstrueuse est leur idolatrie, veu q̄ ceux de Panuco sont si hors de leur sens, q̄ d'auoir le membre viril d'un homme dans leurs temples que ilz honorent comme vn Dieu, & luy offrent sacrifices aussi bien qu'à Themistitan on en presente à leur principal idole. On s'en moqueroit (dit-ie) si des anciens auteurs, & iceux fort aprouuez ne nous comptoyent que vn parcel auentureusement a iadis offusqué les yeux de la Grece: & de cecy oyons parler Pausanie homme diligent, & qui n'a guere rien oublié des folies de sa nation: entre les choses (dit-il) plus remarquables qui soyent en ce lieu (il parle de Lampsaque) on voit la statuē & representation de Priape: à ce Dieu on porte honneur aussi en autres lieux, auquel ilz commettent & donnent la charge des troupeaux des cheures & brebis, & la charge des effoins, & ruches des abeilles. Mais sur tous les hommes ce sont les Lampsaquois, qui s'affectionnent à son seruice.

A sçauoir si les Romains furent quittes de ce desuoyement de cecruau

*Panuco Prouince porte le nom d'un fleuve.*

*Afficté de la région de Panuco.*

*Panucēens adorent le membre de l'homme.*

*Pausaneliu. 9.*

u Peru & Cusco, & puis re-  
ir le long de la coste de l'O-  
par les Roys d'Espagne, &

ux, mœurs, & costumes des  
sacrifices. Chap. 8.

igne, ou Mexique, contiène  
ue le souuerain soit celuy à  
rinces subalternes facent o-  
core y a-il quelques diuersi-  
s de viure de chacû des peu-  
passé en vne, & mesme Gre-  
ustumes, loix, & ceremonies.  
n est Panuco laquelle porte  
qui s'engoulpe en mer du  
omme la nouvelle Espagne  
iers qui la descouuirēt, pen-  
ie des remedes, & bornât la  
ù Iucatan est Leuantine : &  
ou 19. degrez de la ligne ayât  
, & où l'idolatrie & cruelle  
laquelle on vſe au Mexique,  
s ayons fait quelque denom-  
panuco, on imise ceste adora-  
sent tous les autres Mexicans  
que, & éceruellement des an-  
laisser la trace de leur peu de  
oit porter honneur, & luy fai-  
nostre temps se moqueroyēt,  
er de la folle, & insensée ado-  
aux, & sentans cōbien mon-  
uco sont si hors de leur sens, q̄  
urs temples que ilz honorent  
ssi bien qu'à Themistitan on  
oqueroyt (dis-je) si des ancies  
mptoyent que vn pareil aucu-  
ce : & de cecy oyons parler  
ien oublié des folies de sa na-  
ables qui soyent en ce lieu (il  
epresentation de Priape : à ce  
t, auquel ilz commettent &  
es & brebis, & la charge des  
les hommes ce sont les Lam-  
ce desuoyement de cerueau:

tant s'en fault qu'ilz gertassent ceste superstition de leurs temples, que ce  
sâle Dieu ( par eux tel estimé ) estoit honoré par les mains les plus pud-  
ques de leur cité, & iugé digne d'estre mis dans le plus secret, & honora-  
ble lieu du manoir de leurs vestales. Et quelle raison ſçauroit on don-  
ner pour ces pauures gens de nostre siecle, portans ceste sâle figure pen-  
duë à leur col, sinon la mesme que rendoyent iadis les interpreteurs des  
choses sacres des idolatres, que Priape est le conseruateur des choses do-  
mestiques & celuy qui est comme auteur de la generation, veu que ia-  
dis en la celebratiō des festes de Bacchus, c'estoyent les images de Priape,  
les plus membrues que on sceut choisir, que les plus modestes portoyent  
pendues au col, pour en faire parade. Et voila comme le diable se ioue  
des hommes, & ayant perdu credit d'vn costé, s'est getté vers l'autre, ne se  
contentant de se faire craindre avec la deformité d'vne figure effroyable,  
en laquelle on le paint par les isles de l'Ocean & pays Mexican, si enco-  
re il ne forçoit l'homme à adorer la mesme sâleté, & seruir ce que il de-  
teste, si quelcun en vſe par effait à l'endroit de celles qui luy attouchent.  
A ceste execrable Idole les Panucéens immolent leurs ennemys, deuant  
icelle ont ilz espandu depuis soixante ans ença le sang de plus de trois cēs  
Chrestiens, le cuer desquelz à seruy de victime deuant ce vilain simula-  
chre, & la chair de pasture à ce peuple sanguinolent, & lequel est aussi, &  
Sodomite, & Antropophage. Ce peuple bastist des molquées aussi su-  
perbes que ceux de Themistitā, comme aussi sont tous ceux qui se tiennēt  
en toute la terre qui s'estend dés la riuere que on nomme de sainte Mar-  
the iusqu'à la mer de Sur, & vers le pays Austral iusqu'à la riuere de Plare,  
car les Caribes, & Bresiliens, qui regardent l'Ocean Africain sont sans ce-  
remonie, temple, ny religion quelconque. Les Panucéens comme ilz sont  
furieux, & cruelz, aussi sont ilz des plus vaillans de tous les Occidentaux,  
comme ils ont bien fait sentir aux Espaignolz, ausquelz ilz deffirent plu-  
sieurs capitaines, & soldats qui taschoyent de prendre terre en leur Pro-  
uince, iusqu'à tant que Fernand Cortez, & sous luy Nugno de Gusman  
les dompta, & les contraignist, & de cesser leurs sanglans sacrifices, & de  
luy prestre obeissance. I'ay honte de dire que Sathan se face seruir si de-  
testablement en ce carrier là, que tout ainsi que iadis sous le nom de Ve-  
nus la chasteté des filles Cypriottes luy estoit publiquement dediée, aussi  
en Panuco les hommes y font le mesme office, se prostituans autant exe-  
crablement de nuit, comme la memoire seulement de cest accouplement  
est abominable en l'esprit, ie ne diray pas du Chrestien, ains de quel que  
ce soit des hommes qui ont quelque honnesteté painte en l'ame. Car  
iamais ce vice pernicieux ne fut receu parmy quelque nation, que sou-  
dain elle n'eust en soy comme lié le mespris de Dieu, & peruertissement  
de toute religion qui sentist quelque integrité.  
Aussi tous les Panucéens sont paillards, & agens, & patients, & quoy que  
ilz ne se marient, que ilz n'ayent pour le moins attainit l'age de 40. ans, si  
est-ce que tel delay, n'ayde en rien à la chasteté, d'autant qu'à grand peine  
y trouue l'on vne fille ayant douze ans, qui se puisse vanter d'auoir son  
pucelage : & attendent à se marier ainsi, plus pour viure en la liberté de

Priape honoré à  
Rome par les Ve-  
stalis. Laſſice de  
la sâulce religion  
lin. 1. ch. 21.

Lisez Phornute:  
& Herodote li. 2.  
Virgile: aux vers  
de Priape. Sains  
Augustin 6. de  
la cité de Dieu.

Caribes & Bres-  
iliens n'ont aucun  
temple.

Vilennie des hô-  
mes en Panuco.

Panucéens ne se  
marient que à l'aa-  
ge de 40. ans

LIVRE QUATRIÈME

leur vilennic, & se veautrer en leur impudicité, que de soucy qu'ilz ayent de se contenir, & sous ceste continence se garder pour (se marians) estre plus habiles à la generation. Ils s'arrachent le poil de la barbe, ie pése pour paroistre plus effeminez, iaçoit que ceux qui font l'office contre-naturel, vont aussi acoustrez come femmes, & vsent de pareils que les femmes, ne se meslans en rien de la guerre, ny des actions qui tesmoignent la force de l'homme, haïs à mort des femmes, comme ceux qui leur rauissent ce que nature leur accorde, mais fault que elles le souffrét, & sans que elles osent faire semblant de desplaire à pas vn de ces effeminez. Tous & hommes, & femmes en ce pays se percent les oreilles, & narines pour y pèdre quelque ioyau, ainsi que en vsent presque tous ces Occidentaux, & se vestent de coton delié lors que il leur prend fantasie de se couvrir tout ainsi qu'é vsent les roys suiuez au grâd seigneur du Mexique: se limans aussi les dents tant pour paroistre plus beaux, que pour dire que ceste limeure leur est

*Bitume de Panuco à calfeutrer les naut.*

fort bonne & salutaire. C'est en ceste Prouince que croist du meilleur Bitume à empoisser les nauires que l'on sçache guere, & aussi bon, voire plus apte, & fort que celui qui croist en l'isle Espagnolle, & duquel nous auoûdit que les Insulaires font leurs basles pour iouer au barouer enquoy l'exercent hommes & femmes: comme aussi font ceux de l'isle Cuba, ou Fernandine. Et pour vous monstret la courtoisie de ce peuple, il est si impatient de lamitié d'autre que de soy mesme, que il ne peut souffrir de viure

*Fernand Cortez en sa 4. relation à l'Empereur.*

sous la suiuetion de seigneur aucun, ce que Cortez, escriuant à l'Empereur Charles quint, & luy donnant aduis comme il auoit chastiee la rebellion de Panuco, il en parle ainsi: Vostre maiesté me croira de cecy, que ceste nation est la plus seditieuse, & aisee à sefmouuoir, qui soit sur la terre, d'autant qu'il n'y a nouveauté, ny bruit tant soit il de peu d'importance, qui ne lui face dresser les cornes, & prendre les armes en main: aussi ne fault sebahir, silz se sont leuez contre voz officiers, veu que de tout temps ilz ont

*Panucéens suiuez à rebellion.*

de coustume de se reuolter de leurs seigneurs, & de prendre contr'eux les armes, sans iamais laisser couler aucune occasion de se soustraire de leur obeissance. Et en vn autre passage, il descrit les armes de ce peuple, disant que habitant en vn pays aspre, difficile, & raboteux, les hômes aussi y sont robustes, forts, & gaillars, portans des lances, ou plustost piques longues de quinze pieds, & en lieu de fer estans armées de ces pierres viues delés les auons desia parlé assez souuent, l'aydans encor de l'arc, & de l'espée de bois, & souffrans la faim & la soif, adextres, bons conteurs, & farouches strangement durant la bataille. Ce qui rend ces gens si hardis est leur pauerté, car bien que il y ait de l'or en leur terre, si est-ce que ne s'en soucient pas beaucoup, & estimans les autres estre de mesme complexion desquels ilz veirent les Chrestiens entrer en leur pays, soigneux plus de leur ancienne liberté, que de l'or semé en leurs riuieres, ny caché en leur terroir

*Armes de ceux de Panuco.*

*Panucéens panucés.*

cherent de les en chasser, quoy que desia ilz eussent pris avec eux acointe. Apres Panuco, tirant vers les Caribes gist la grand Prouince de Luca, que plusieurs ont vn fort long temps estimée estre isle, mais à la longue ont veu de combien ils se trompyent, entant que ce pays est vne presqu'isle, c'est à dire vne pointe de terre entrant en mer, & lauée de tous costés de

de, que de soucy qu'ilz ayent  
der pour (se marians) estre  
boil de la barbe, ie pése pour  
font l'office contre-naturel,  
le pareils que les femmes, ne  
qui tesmoignent la force de  
eux qui leur rauissent ce que  
suffrér, & sans que elles osent  
feminez. Tous & hommes,  
& narines pour y pèdre quel-  
s Occidentaux, & se vestent  
de se couvrir tout ainsi qu'é  
rixe: se limans aussi les déts  
ce que ceste limeure leur est  
nce que croist du meilleur Bi-  
guere, & aussi bon, voire plus  
aignolle, & duquel nous auôs  
ouer au batouer en quoy s'ex-  
nt ceux de l'isle Cuba, ou Fer-  
sie de ce peuple, il est si impa-  
que il ne peut souffrir de viure  
ortez, escluiant à l'Empereur  
ne il auoit chastiée la rebellion  
me croira de cecy, que ceste na-  
oir, qui soit sur la terre, d'autât  
peu d'importance, qui ne luy  
en main: aussi ne fault s'esba-  
veu que de tout temps ilz ont  
ars, & de prendre contr'eux les  
ccasion de se soustraire de leur  
les armes de ce peuple, disant  
aboteux, les hômes aussi y sont  
ces, ou plustost piques longues  
nées de ces pierres viues desq̄l-  
s encor de l'arc, & de l'espee de  
bons contreurs, & farouches e-  
d ces gens si hardis est leur pau-  
erre, si est-ce que ne s'en fouciàs  
de mesme complexion des que  
ys, soigneux plus de leur ancien-  
es, ny caché en leur terroir taf-  
z eussent pris avec eux acointa-  
ist la grand Prouince de Iucatã,  
née estre isle, mais à la longue ils  
rant que ce pays est vne presque  
en mer, & lauée de tous costez  
de la

de la marine, sauf que de l'vn elle est iointe à la terre ferme, ainsi que on  
droit le pays de Dannemarch en nostre Europe: & toutesfois Iucatã n'est  
pas si peu large que au lieu le plus estroit de son estenduë elle n'aye plus  
de cinquante lieuiës de largeur, comprant dez Kicalanco, iusques à Cate-  
mal, que les Chrestiens nommerent port de l'Ascension, à cause que à tel  
iour ilz y prindrent terre, & gist à quelques 21. degré de son eleuatiõ, bor-  
nant, comme dit est, le royaume Mexican, & la Castille dorée. Le premier  
qui descourist ce pays fut vn nommé François Hernandez, qui partant  
de l'isle de Cuba avec quelques nauires, y aborda avec intention de des-  
couvrir nouvelles terres, & les peupler de ceux de sa troupe, mais ceux du  
pays ne vouloyent souffrir la descente, comme ceux qui se ressentent des  
humeurs de leurs voisins, & qui ne prennent aucun plaisir que les estran-  
gers abordent leur terre: aussi quand les Espaignolz descédirent pour fai-  
re aiguade ils se mirent en tout deuoir possible de les faire retirer, ne vou-  
lans communiquer, ny changer rien avec eux, voire ne se soucians ny de  
la grandeur, ny de l'amitié du Roy de Castille, quoy que Hernandez leur  
en feit grand recit, & taschast de les attirer à sa deuotion. Et affin de ne  
vous tenir sur le discours des conquestes, qui seroit trop long, suffira d'en  
gouster les mœurs, puis que c'est le principal proiet de ce nostre œuure,  
commençans par la religion, laquelle y est aussi superstitieuse que es lieux  
ia par nous décrits, veu que tous ces quartiers là semblent estre consacrez  
à Sathan pour l'effusion du sang des hommes. Comme donc noz gens y  
fussent descendus tant pour se fournir d'eau douce, que pour voir quelle  
terre c'estoit, les habitans du pays leur feirent commandemens de vüider,  
s'ils ne vouloyent que on les en chassast par force, & en fin deliberez de  
choquer, ilz monstrentent aussi quelle estoit leur superstition: car vn d'être  
eux s'auançant vint poser vn flambeau de certain arbre sec & liquide, allu-  
mé sur vne pierre comme vn autel, & là faisant quelques grimaces & si-  
gnes estranges, & marmotant ne içay quelles parolles en sa langue leuant  
les yeux au Ciel & regardât vers les nostres, se retira apres cest office à ses  
gens, laissant ce pendant le flambeau allumé sur la pierre, lequel flambeau  
ilz apelloyent Guaimaro, & se disoyent l'offrir à leurs idoles, & Cemis af-  
fin qu'ilz leur donnassent la victoire contre leurs ennemys, pource que tel  
en estoit leur vsage, ayans de coustume de faire ceste ceremonie toutes les  
fois qu'ilz vouloyent entrer en bataille: & faisoit cestui-cy vn mesme offi-  
ce presque, que celuy des Romains que on apelloit Fecial & qui se mes-  
loit des sacrifices, & ceremonies de la guerre. Déz l'entrée du port on veit  
des temples, & chapelles assises sur certains degrez de pierre fort blanche,  
mais couuertes de chaume & paille deliée au possible, & entretenues avec  
grand subtilité, & quelques vnes auoyent la couuerture de boys assez bié  
dressée, mais les idoles qui estoient leans dedãs rengées, raportoient tou-  
tes aux figures des femmes. Ce peuple va assez honnestement vestu de co-  
ton, ayant des chemises & manteaux de pareille estoffe, mais blancs, de-  
licz, & subtils au possible, & presque ressemblans aux voiles que on fait  
pardeça, portans des ioyaux, chaines, & carquans d'or au col, & de che-  
misolles de coton faites de diuerses couleurs. Les femmes aussi bien que

*De Iucatã. voy  
Ouide histoi. des  
Indes. l. iij. 17.*

*François Hernã-  
dez, descouurit  
Iucatã l'an  
1517.*

*Ceremonie des Iu-  
catans allans en  
guerre.*

*Temples des Ido-  
latres en Iucatã.*

*Habits des Iuca-  
nians.*

LIVRE QUATRIÈME

Ils auoyent auant que se Chrestienner, deux telz lieux pour leurs oracles que iadis les Grecz ont veneré Delphe, ou Dele pour leur Apollon, à scauoir en Acuzamil, & Xicalanco, où ilz alloient ouyr & recevoir responces de toutes choses: & sur tout à Xicalanco, où tous les ans ilz celebroyét vne grand feste, y abordans des hommes de toutes parts, rât pour y trafiquer à leur maniere, qui est en eschange d'vne chose pour autre, que pour adorer l'idole tant recommandée: & pour le seruice de laquelle y auoit vn grand & souuerain prestre, qui sacrifioit leur predisoit les choses à venir, comme ainsi soit que ces deuineurs le firent long temps au parauant denoncé la ruine des idoles, que les Espaignolz meissent pied en leur

*Lucataniens-viuent  
longuement.*

terre. Les Lucataniens pour estre sobres, & non si lascifs, & debordez que ceux de Panuco viuent aussi fort longuement, car on y a veu tel homme qui passoit l'aage de plus de six vingts ans: & telles sont les coustumes & mœurs des habitans de Lucatan, & quand au reste ils sont semblables en façons de faire à ceux du Mexique, comme aussi iadis ils en estoient de contribution: mais depuis qu'ils sont Chrestiens, on les a tenus souz main d'vn gouuerneur particulier, lequel toutesfois respond deuant l'Audience royale qui est en la Castille qui a present porte le nom de l'or.

*Cozumel isle non  
guere riche.*

Non loing de Lucatan est l'isle de Cozumel, laquelle est fort pauvre, & sans de pareilles mœurs que le reste du pays, ayas des Tours belles, & fortes, basties de pierre sans aucune taille, à cause qu'ils n'auoyent aucun vantage de fer, & c'estoit en celles tours que ce peuple mettoit ses idoles: par

*Jean Grijalua  
Espaignol.*

Cozumel on voit vne autre isle que les Espaignolz nommerent l'isle des sacrifices, & la raison en est telle. Vn certain Capitaine Espaignol, nommé Jean Grijalua, ayant couru les isles Lucaies, Fernandine, & Espaignol, & visité la terre de Lucatan, desireux de faire seruice à son Prince, & de courrant pays, s'auancer aussi en richesses, descendit en Cozumel, où il trouua guere que mordre, y voyant le peuple simple, & sans grand malparainsti passant outre, s'en vint en vne isle non guere loingtaine du pays de terre ferme, & de laquelle ne scachant le nom, ny trouua personne qui luy en dit aucune nouvelle, il y prist terre, comme en l'isle qui estoit sur vn des bouts de la terre de Lucatan, & qui ne connoit guere grand espace de terre. Mais si la terre estoit de petite estenduë, ne restoit pourtant d'auoir en soy dequoy s'esmerueiller: les Chrestiens n'eurent pas fait grand chemin par la petite isle deserte, lans par vn sentier tout couuert, & ombragé de diuers arbres fruitiers, que le pays les porte, que ilz veirent de grans bastimens de pierre, & icelle presque ruinez, & la muraille desquelz estoit à demy demolie & aban-

*Description d'un  
ancien temple des  
idolâtres.*

Desireux de scauoir que ce estoit, y montent par vn escalier de pierre, les y conduit) au sommet duquel ilz trouuerent vn Marbre dressé en l'air, sur lequel estoit effigié vn Animal fait ainsi que vn Lyon tenant sa langue hors la gueule; & lequel auoit vn pertuis au front: pres du Perron à terre on voyoit comme vn benoistier de pierre, & iceluy sanglant & deuant luy vne piece de boys plantée, qui se recourboit sur le benoistier, & vn peu plus loing vne Idole de pierre sur terre, ayant une plume sur la teste, & la face tournée vers le vase sanglant sur

eux telz lieux pour leurs ora-  
 ou Dele pour leur Apollon, à  
 alloyent ouyr & receuoir res-  
 nco, où tous les ans ilz cele-  
 nmes de toutes parts, tât pour  
 ge d'une chose pour autre, que  
 pour le seruice de laquelle y a-  
 rissent leur predisoit les choses  
 le. Ayent long temps au par-  
 paignolz meissent pied en leur  
 non si lascifs, & debordez que  
 ent, car on y a veu tel homme  
 & telles sont les coustumes &  
 au reste ils sont semblables en  
 e aussi iadis ils en estoient de la  
 restiens, on les a tenus souz la  
 toutesfois respond deuant l'au-  
 esent porte le nom de l'or.  
 laquelle est fort pauvre, & v-  
 s, ayas des Tours belles, & for-  
 cause qu'ils n'auoyent aucun vfa-  
 peuple mettoit ses idoles: passé  
 paignolz nommerent l'isle des  
 n Capitaine Espagnol, nommé  
 es, Fernandine, & Espagnolle.  
 aire seruice à son Prince, & des-  
 descendit en Cozumel, où il ne  
 ple simple, & sans grand moyé,  
 e non guere loingtaine du plat  
 scachant le nom, ny trouuant  
 il y prist terre, comme en lieu  
 de lucatan, & qui ne conte-  
 is si la terre estoit de petite e-  
 soy dequoy se seruireiller: car  
 min par la petite isle deserte, al-  
 gé de diuers arbres fruitiers telz  
 ans bastimens de pierre, & iceux  
 estoit à demy demolie & abatué.  
 ent par vn escalier de pierre (qui  
 uerent vn Marbre drellé en Per-  
 fait ainsi que vn Lyon tenant la  
 vn pertuis au front: pres de ce  
 noistier de pierre, & iceluy tout  
 s plantée, qui se recourboit sur le  
 ble de pierre sur terre, ayant vne  
 e vers le vase sanglant susdit:

Plus auant encor estoient posées par ranc plusieurs autres potences, com-  
 me celle qui estoit deuant le vase, pres lesquels on voyoit vn infiny nom-  
 bre de testes d'hommes, & les ossiemens de tous les corps, qu'on estima-  
 stre des hommes de qui furent iadis ces testes: y auoit encor grand quan-  
 tité de corps entiers, & à demy pourris, & galez, qui portoyent la figure  
 de plusieurs petits enfans: ce qui donna vn estrange estonnement à tous  
 les Chrestiens qui eurent la veüe d'un si horrible spectacle. On s'enquist  
 par le Truchement des habitans des pais voisins, desquelz ils en auoyent  
 quelques vns en leur compaignie, eurent pour responce, qu'en ce lieu ilz  
 auoyent de coustume de s'assembler, ayans conquis quelque grand victoi-  
 re, pour offrir les cœurs des ennemis à leurs dieux, lesquels cœurs ilz brus-  
 loyent avec boys de Pin, puis se repaisloyent de la chair qui est au gras  
 des bras, & des iambes, ainsi qu'auons décrit les sacrifices du Mexique:  
 qui fut cause que le susdit Grijalua mit à nom à ce lieu, l'Isle des sacrifices,  
 en memoire de la cruelle façon de faire de ce peuple, & dequoy il en dô-  
 na les aduertissemes, ainsi qu'il est noté p Ouiede en s<sup>on</sup> Inde Occidentale.

*Estrange mona-  
 ment en vne Isle  
 pres lucatan.*

*Ouiede l. 17. c. 15.*

*Des Prouinces d'Vrabà, Beraguà & Darien, comprises à present sous le  
 nom de Castille d'or, & des mœurs des peuples compris en icel-  
 les. Chapitre. 9. de Parie, Cumane, & Cubague.*



**L**ES Poëtes, (comme ceux qui n'ont rien ignoré de  
 ce qui se passe par les mains des hommes) voulans  
 montrer avec quelle peine est-ce que les richesses  
 sont acquises par les homes, faignent ne scay quel iar-  
 din des Hesperides, où les pômes estant d'or, estoient  
 aussi gardées par vn Dragon, qui nuit & iour y estoit  
 en sentinelle: mais s'ilz eussent esté de nostre temps,  
 & que les mœurs des habitas d'Vrabà, Veraguà, & Darien fussent venuës  
 à leur cognoissance, ilz eussent aussi chanté la furie de ce peuple, duquel  
 la Prouince est presque toute dorée, & pour les richesses grâdes de laquel-  
 le, les Espaignolz luy ont doné le nom de Castille d'or. Or estans ces pais  
 voisins, & de grand estendue, les vns sont droitement sous l'equateur, les  
 autres, à six, ou à sept degrez de la mesme ligne, parainisi iouïssans nō d'v-  
 ne excessiue chaleur, cōme aucus ont estimé, ains plustost le temps y estât  
 temperé, cōme à ceux qui ont presque tousiours les iours esgaux avec les  
 nuitz, & la chaleur desquelz procede plus des attractions d'humeurs fai-  
 tes par le Soleil, que des elancemens bruslans de ses rayons, qu'aucuns ont  
 fains y estre insupportables: ce qui se cognoit es Isles de sainct Thomas, &  
 autres voisines qui gisent sous l'equateur, ou le sucre ne peut profiter, nō  
 pour y estre haillé du Soleil, ains à cause de la trop grâde abōdance d'hu-  
 meur qui le fait tour ainsi relent que nous voyons le sel par deça, lors que  
 le Ciel est en huiet humide, & chargé de nuage. Ne veux pourtant nier  
 que l'air y soit si attempé qu'il ne soit fort mal propre aux Européens  
 qui y abordēt, & ne fut qu'à cause de ceste grosse espaisseur de nuages qui  
 est continuelle presque sous la ligne en vn lieu plus en l'autre moins, &

*Quelz pais porte  
 le surnom de Castille  
 d'or.*

*D'où procede la  
 chaleur qui est  
 sous l'equateur.*

LIVRE QUATRIÈME

*Le temps est indisposé durant les deux equinoxes.*

plus à deux ou trois degrez, que sous la même ligne, mais confesser quel que impossibilité ou d'y viure, ou de s'y arrêter, ne scaurois le faire, veu que & Espagnolz, & Portugais y viuent, & s'y tiennent comme en leur pais propre. Et ne fault festonner si sous la ligne imaginaire qui partist la longueur du Ciel, entant que l'homme la peut contempler en cest equilibrium, ou mesme balance fait par le Solen, s'arrestant ou sentant qu'il est en indisposition, & mesme lors que le Soleil est en son ascendant, ou en son gradation au lieu mesme limité pour son arrest, puis que par deçà, & au delà des deux Equinoxes, nous sentons ne sçay quelle pesanteur & indisposition de noz perionnes, sur quoy ie m'en raporte aux medecins pour en deuiiner les causes, affin que ie poursuiue ma carriere encômentée. Les Prouinces donc susnommées, sont par moy comprises en mesme consideration

*Fertilité des terres qui sont sous l'equateur vers le Ponant.*

non qu'elles ne soyent d'assiette differente, mais pource que les maneres des hommes y sont presque semblables, & la religion qui n'y est guere diuersée de l'un peuple à l'autre: la bonté du pais si grande, & la terre si fertile, le qu'en quatre moys on seme & recueille ce qui est mis en terre, mais le peuple si accostable, vaillant, hardy, & furieux, qu'il estoit malaisé aux Chrestiens de l'accoster, & moins encor de le vaincre: ce qui se voit par leurs histoires qui font foy du grand nombre de soldatz qui y sont morts, & ont seruy de maint repas à ceste gent barbare, & cruelle. Donc pour ne tenir le Lecteur longuement en suspens i'embrancheray route l'estendue de la terre des le Cap saint Augustin qui regarde l'Ocean Atlantique, & qu'à present on nomme Occidental, iusqu'à la mer de Sur, suyuant la ligne equinoctiale, à cause que partie de ces pais sont deçà l'equateur, d'autres sous iceluy, & vne bonne & meilleure piece est par delà la ligne & regardant le Pole Antartique telles que sont les Prouinces de Parie, Cumane, & autres qui regardent la mer pacifique: vers laquelle nous commencerons, pour en reprenant nostre course des Parie, nous venions finir aux Canibales peuples tant cogneuz à cause de leur insigne cruauté, & naturel farouche, & pour estre si mal aysez à appriuoiser, qu'encores il n'esté possible à homme de les dompter ny vaincre, pour de là entrer au Perou, & Cusco, & puis à la riuere de Plate, & remonter par l'Amerique, selon la distribution, & partage fait de ces terres loingtaines entre les roys de Portugal, & de Castille.

*Mer de Sur: où sont les Isles Moluques.*

Auant donc qu'entrer au Goulphe d'Vrabà, ny passer en Parie, à quelques douze degrez deçà l'equateur gist l'Isle de Cubaguà que les Chrestiens ont surnommée des Perles à cause de la grand quantité qu'on en y peche, laquelle regarde plus vers le Nord, qu'au Ponant & n'est de guere grande estendue, ayant le terroir maigre & infertile, à cause du sel qui y croist, n'ayant aucune eau douce, ny arbre qui l'ebellisse, & les habitans de laquelle sont rudes, cruels, & sanguinaires comme ceux qui ont fait mourir vne infinité d'Espagnolz qui l'y arrestoient plus pour les Perles que de soit qu'ilz eussent de leur conuersion à l'Euangile. Ce peuple allant nud, peint le corps de toutes parts, & vit assez miserablemēt, ne mègeāt guere que la chair des huistres, desquelles ils tirent les perles, & boient la belle eau cleire qu'il leur conuient aller querir en Cumane qui est à quelques

*Cubaguà Isle, nommée des Perles.*

*Quels les habitans de Cubaguà.*

ligne, mais confesser quel-  
 que ne scaurois le faire, veu  
 sy tiennent comme en leur  
 ne imaginable qui partit la  
 contemple, en cest equili-  
 s'arrestant on sent que l'ame  
 en son ascendant, on  
 est, puis que par deçà, on sent  
 elle pesanteur & indispo-  
 aux medecins pour en deui-  
 re encômentée. Les Prouin-  
 ces en mesme consideration,  
 mais pource que les mœurs  
 religion qui n'y est guere di-  
 si grande, & la terre si ferti-  
 le qui est mis en terre, mais le  
 lieux, qu'il estoit malaisé aux  
 le vaincre: ce qui se voit par  
 re de soldatz qui y sont mortz  
 mbare, & cruelle. Donc pour  
 embrasseray route l'estendue  
 garde l'Ocean Atlantique, &  
 à la mer de Sur, suyuant la li-  
 païs sont deçà l'equateur, d'au  
 piece est par, delà la ligne &  
 at les Prouinces de Parie, Cu-  
 que: vers laquelle nous com-  
 e des Parie, nous venions finir  
 se de leur insigne cruaulté, &  
 à appriuoiser, qu'encores il n'a  
 aincre, pour de là entrer au Pe-  
 z remonter par l'Amerique, se-  
 terres loingtaines entre les roys  
 abà, ny passer en Parie, à quel-  
 lle de Cubaguà que les Chre-  
 a grād quantité qu'on en y pes-  
 au Ponat & n'est de guere grād  
 lle, à cause du sel qui y croist, ne  
 llissé, & les habitans de laquel-  
 ne ceux qui ont fait mourir vne  
 us pour les Perles que de soing  
 ngile. Ce peuple allant nud, se  
 miserablemēt, ne mègeāt guere  
 nt les perles, & boient la belle  
 en Cumane qui est à quelques

cing lieues d'icelle, & en terre ferme, de laquelle nous parlerons, à cause q̄  
 les mœurs de ces deux peuples, & autres voisins sont semblables. On voit  
 en certain faison cōme la mer deuiant rouge le long de ceste Isle p̄sans  
 quelq̄s vns que cela procede des huistres porte perles, lesquelles ilz croiēt  
 souffrir flux de sang, tout ainsi que les femmes ayās leurs moys: mais si ce-  
 la peut aduenir, ie m'en raporte aux naturalistes: & ne scay, si plustost il y  
 auroit de ce riche genre d'huistres desquelles iadis on fait celle riche rain-  
 ure de pourpre qui seruoit d'ornement aux grands Monarques. Cumane  
 donc estāt païs voisin de Cubaguà, & cōme chef des Prouinces voisines  
 sera celuy qui nous fera cognoistre en general les mœurs de tous les peup-  
 les qui y habitēt, entant q̄ presque tous se raportent à leurs façōs de fai-  
 re. Or les Cumanois sont brūs de couleur, allans tous nudz, sauf qu'ilz ca-  
 chent leurs parties hôteuses avec de grās Coquilles qu'on estime estre de  
 Limaçons: mais la plus part se les couurēt ou avec des Cānes, & roufeaux  
 ou faisans des bādelettes, & cōme petites brayes de Corō pour les voiler,  
 & les plus magnifiques leur font des estuis d'or, & les moins cōscientieux  
 se les lient contre les cuisses. Leur vestemēt quelquefois, à sc̄auoir allans à  
 la guerre, ou à leurs festes, sont manteaux, & de beaux & grās Pennaches,  
 de sorte qu'ilz paroissent fort gentils en cest equipage. Ce peuple est sans  
 barbe, & s'il leur croist quelque poil au menton, ilz ne cesserōt tant qu'ils  
 l'ayent arraché avec des pincettes, comme ceux qui (à l'imitation de pres-  
 que tous les Indiens Occidentaux) ne veulent voir rien de velu sur tout  
 leurs corps, sauf vn peu à la teste, où encor ils se coupent les cheveux iuf-  
 qu'au dessus de l'oreille: estimans celuy là comme vne beste qui permet  
 que le poil luy croisse, & sur tout au visage. Tous se font venir les dens  
 noires avec ne scay quel iust d'arbre qu'ilz nomment Hai, & estiment v-  
 ne grand beauté que cest ennoircissement, & si quelqu'un les porte blan-  
 ches, ilz l'ont en opinion de mol, & effeminé. Ilz prennent donc ceste  
 feuille de Hai en leur bouche lors qu'ilz sont sur l'aage de quinze ans, que  
 le sang leur commence à ressentir la chaleur naturelle, l'y tenant iusqu'à  
 ce qu'il leur a coulouré les dents de noir, laquelle couleur ne sefface ia-  
 mais, quoy qu'on la frotte ny laue: mais le meilleur qui y est en cecy, c'est  
 que ce iust empesche que iamais les dents ne leur pourrissent, & qu'ilz n'y  
 sentent aucune douleur: si les dames de par deçà auoyent de ceste arbre  
 pour empescher la fluxion qui tombe sur les dents, ie pense qu'elles ay-  
 meroyent mieux souffrir double douleur, que de se voir les dents noires,  
 veu qu'il n'y a drogue qui ne soit employée pour les blanchir, de sorte  
 que de nostre temps on a faict du sel de Suye pour seruir à ce for vsage.  
 La beauté des filles Cumanaises est d'auoir les Iambes, & les Cuisses  
 fort grosses, car elles vont (comme dit est) toutes nues, & pour cest  
 effect, elles ont des iartiers, avec lesquels elles se serrent si lourde-  
 ment les iambes pres du genoil, qu'elles obtiennent par ceste violence  
 ce que le plus elles souhaitent: & ne sont en sorte aucune curieuses

*Mer pres de Cu-  
 baguà deuis  
 rouge.*

*Prouince de Gu-  
 mane pres le goul-  
 phe d'Yrabia.*

*Vestemens des Cu-  
 manois.*

*Haii arbre,  
 faisan venir les  
 dents noires.*

*Quelles les filles  
 Cumanaises.*

LIVRE QUATRIESME

*Punition de l'adultere en Cumania.*

*Digamie des felgs de Cumania.*

*Mariages des Cumanois.*

*Banquets des nopces.*

*Pagez des Cumanois couchent avec les mariées.*

*Pagez medecins des Cumanois.*

de leur virginité faifans assez prodigue largesse de leurs corps tandis qu'elles font à marier. Là où celles qui font pourueüs courent avec Ca. zons leurs hontes, & viuent fort honnelllement fans l'esgater, ny fait tort à leurs espoux, lesquelz tout ainsi qu'ils ne se soucient des fautes leurs filles, ilz faigrissent fort contre ecluy qui leur fait porter les cornes le tuans fils le peuuent prendre sur le fait, & chassant la femme de la compaignie. Les seigneurs du pais, & ceux qui sont les plus riches en pouuent autant qu'il leur plaît, & en sont si liberaux, que quelqu'un les lant visiter, ilz luy presenteront la plus belle pour son passetemps: mais commun peuple n'en espouse qu'une chascun: les filles des seigneurs meurent enfermées sans sortir de la maison de leur parens deux ans, a qu'estre mariées, & durât lequel temps ne leur est permis de couper les cheueux, comme ainsi soit que les autres ne nourrissent point leur cheueure. Lors qu'on les marie les parens, voisins, & amys y sont inuitez au festin, ainsi que nous en vsons aussi: & c'est aux femmes à faire le banquet c'est à dire à porter de quoy manger, soit volaille, poisson, pain de Mah & vin de Palmes à l'espoufée, là où les hommes portent du boys, & de paille pour dresser soudain le logis auquel l'espoux face la demeure: c'est le douiiare & richesses de ce peuple qui à presque tout en commun & viuant charitablement avec ceux de son pais. Ilz y boyent & mangent iusqu'à s'en yurer, d'acans avec un tel ordre, & modestie que c'est aux femmes à mener l'espoufée à dancier, cōme aussi à l'endroit de l'espoufée les hommes font un pareil office: Ce sont aussi les femmes qui coupent les cheueux à l'espoufée par le deuant seulement, laissant pendre ceux derriere, & lesquelz elles lient, & tressent fort gētiment, & les hommes roustrans le mary de mesme sorte: & sur le soir, & non plustost on lient par la main la femme à son espoux afin qu'ilz aillent coucher ensemble. Les dames que ces Barbares espoufent avec tel respect, & ceremonie sont les vrayes, & legitimes espoufées, & ausquelles les autres que le mary entretient fault que portent honneur & reuerence, la respectans comme leur dame, & maistresse. Or comme ainsi soit que leurs Pagez, ou deuyent acoustumé de coucher avec les femmes de ce peuple, auant que le mary y donne attainte, tout ainsi que nous auons dit en l'Asie qu'en font les Bramins de Calicut, si est-ce que jamais en ce carrier ne couchent avec celles que les Cumanois espoufent avec telle reuerence: ains seulement avec les autres qui leur sont comme concubines: & l'honneur lesquelles, gist en la main de ces gentils faiseurs d'essay: lesquelz nonobstant leur sainteté fardée, ne font conscience de faire ce plaisir aux marys de leur oster le soupçon qu'ilz auoyēt de leurs femmes, fils les acostent auant le Pagez, & les trouuoient autres que pucelles, veu que (comme j'ay dit) elles ne se soucient guere de laisser aller le chat au fourmage: ce sont ces abuseurs qui se meslēt de predire ce qui est à venir, & en sont ble de guerir ceux qui sont malades, estans des plus grands Nectoriciens que la terre porte, les drogues desquelles ilz vsent pour l'allegement de leurs paciens sont herbes & racines diuerses, & cuites, & crues par avec gresse d'oiseaux, ou de poisson, meslées parmy du boys, & a

esse de leurs corps tandis que  
 courueuës courent avec des  
 temment sans s'esgarer, ny faire  
 ne se soucient des fautes de  
 qui leur fait porter les cornes,  
 & chassant la femme de leur  
 qui sont les plus riches en es-  
 libéraux, que quelqu'un les al-  
 le pour son pastetemps: mais le  
 un: les filles des seigneurs de-  
 de leur parens deux ans, ains  
 leur est permis de couper leurs  
 & nourrissent point leur cheue-  
 s, & amys y sont inuitez au fe-  
 ux femmes à faire le banquet,  
 laille, poisson, pain de Mahis,  
 mmes portent du boys, & de la  
 l'Espoux face sa demeure: &  
 qui à presque tout en commun,  
 n païs. Ilz y boyuent & mangét  
 , & modestie que c'est aux fe-  
 me aussi à l'endroit de l'Espoux,  
 t aussi les femmes qui coupent  
 ement, laissant pendre ceux de  
 fort gément, & les hommes a-  
 le soir, & non plustost on liue  
 qu'ilz aillent coucher ensemble.  
 avec tel respect, & ceremonie,  
 usquelles les autres que le mary  
 reuerence, la respectans comme  
 soit que leurs Pagez, ou deuins  
 mmes de ce peuple, auant que le  
 us auons dit en l'Asie qu'en font  
 mais en ce cartier ne couchent a-  
 avec telle reuerence: ains seule-  
 e concubines: & l'honneur des  
 leurs d'essay: lesquelz nonobstant  
 de faire ce plaisir aux marys que  
 e leurs femmes, fils les acostoiét  
 s que pucelles, veu que (comme  
 sser aller le chat au fourmage: &  
 dire ce qui est à venir, & ensem-  
 tans des plus grands Nectroman-  
 quelles ilz vrent pour l'allegeance  
 iuerles, & cuites, & cruës pillées  
 meslées parmy du boys, & autres  
 choses

choses que le peuple ne cognoit point, mais en tout il n'y a rien de cueil-  
 ly, broyé ny pilé, sans y dite ne sçay quelles parolles que le mesme Pagez  
 n'entend point: outre ces medecins fault que succent, & sachent le lieu  
 de la douleur du malade, comme aussi en vsoyent les enchanteurs de l'Isle  
 Haïti, & ce disans qu'ilz en tiroyent les mauuaisés humeurs qui causent  
 la maladie, lesquelles ilz vont puis apres getter hors le logis du pacient.  
 Mais pour vuidier ce qu'ilz ont humé, & iuccer, ilz s'aydent du boys d'un  
 arbre certain qu'aucun ne sçait qu'entr'eux, & s'en frottent la bouche, le  
 mettans si auant dans leur gosier, que bien souuét en vomissant ilz en ti-  
 rent le sang pur, & en fin gettent de grosses phlegmes noires, & espais-  
 ses, & parmy icelles quelque chose ronde comme vne pelore, & dure à mer-  
 ucilles, suans, & ahanans, & disans mille parolles non par aucun entédues  
 ainsi qu'on voit que font ces bateleurs, & ioueurs de passé à passé en Frâ-  
 ce, & en Italie. Ceste Pelore n'est si tost vomie par ces enchanteurs, que  
 ceux de la maison ne la prennent, & la gettent dehors, pensans que ce soit  
 un diable, qui causaist l'indisposition du malade, & lequel ces imposteurs  
 luy ayent tiré du corps: s'il guerist, il n'y a chose qui soit en leur puissance  
 de laquelle ilz ne facent présent à leur medecin: mais s'il meurt, le mede-  
 cin ne tombe au danger que font les Boëtij en l'Isle Espaignolle, ains di-  
 sent les parens que le Pagez à fait son deuoir, mais que l'heure de la mort  
 du paciet estoit venuë. C'est grand cas ce que l'histoire Indienne racom-  
 pte de ces deuins qu'ilz donnent des responces les plus assurees du mô-  
 de sur l'occurrence des choses les plus importantes comme de l'issue des  
 guerres, de la fertillité des années & abondance de la pescherie soit de Per-  
 les ou du poisson, predisant & les Eclipses du Soleil, que ce peuple craint  
 fort, pour l'opinion qu'il a que ce sont des signes de malheureuse signi-  
 fiance, comme aussi les Cometes leur donnent pour mesme occasion, un  
 grand espouuement, & crainte: & ainsi vous voyez combien la force  
 de la nature est grande, que ces hommes, poufsez d'icelle, sans aucune co-  
 gnoissance de lettres, sçachent iuger du cours des Astres, & de l'alteratiô  
 des choses par l'euencement de ce qui est assez rare, & lequel les plus do-  
 ctes d'entre nous à grand peine peuuent cognoistre. Mais que dis-je de  
 la nature? Comme ainsi soit que c'est le Diable qui les apprend & adresse  
 en ceste science, leur seruant de precepteur, comme aussi ç'a esté luy, qui  
 dès le commencement de la malice des hommes aprinst la magie super-  
 sticieuse aux hommes, & les aueugla iusqu'à ce point de desuoement,  
 qu'ilz se sont adressez à luy pour auoir la cognoissance des choses plus se-  
 crettes tant de la nature, que de celles qui semblent la surpasser, encore que  
 soyent de son engance. Or voicy les ceremonies desquelles ilz vsoyent  
 voulans inuoquer le malin esprit: Le deuin, ou Pagé durant vne nuit fort  
 obscure descend dedans quelque cauerne secrette & obscure, ou au de-  
 fault d'icelle s'en va en vne chambre escartée sans que personne le suyue  
 que quelques ieunes hommes hardis, & qui ne s'effrayent point, ny crai-  
 gnent de parler à l'esprit lors qu'il en sera besoing: dedans qu'ilz sont, le  
 Magicien s'asseoid là où fault que les autres se tiennét debout deuant luy  
 comme ses disciples: & dès que tout est comme rassis il crie, & chante ses

*Pagez, prodisent  
 les choses à venir,  
 et sont sçauans au  
 cours des Astres.*

*Le diable instruit  
 ces deuins.*

*Ceremonies des for-  
 ciers Curmanois  
 & autres des In-  
 des Occidentales.*

LIVRE QUATRIÈME

charmes, fait son inuocation dit ne sçay quelles richmes, & chansons à tel propos, & sur le mesme son de ses vers, il pleure comme vn veau, & sonne des sonnettes qui sont faites de quelques coquilles de Limçon, inuitant ses compagnons à prier l'esprit de venir tost, ainsi que l'enfurée Sibylle dedans Virgile incitoit Enée de ne point cesser de prier, & faire vœux tandis qu'elle entendoit à ses charmes, & sort necrom antique. Mais si le Diable retiuë & ne veut comparoir pour ceste premiere somnation, il recommence son chant avec plus de furie, le menaçant & taçant: & lors qu'il crie à haulte voix, qu'il redouble son chant, qu'il se tempeste, soupire, sangloute, & en fin s'en va par terre, on cognois que son saint esprit l'a faisy, & qu'il est plein des inspirations telles que les Pithies d'Apollô souffroyent iadis voulans reciter les oracles. C'est lors que l'vn de ses compagnons s'approche de luy, & s'enquiert de tout ce qu'on veut s'enquerir, à quoy ce deuin respond soudain, & finy qu'il a sa responce il demeure vn long temps en extase, si que souuent il se plaint que le diable l'aye si longuement derenu, car ceste prison & faisie leur est, comme ilz disent, fort faischeuse. Aucc ceste sainteté ces ministres de Saran trôpent le peuple, le tiennent en ceruelle apres sa superstition, & luy guerissent les malades, & deuinent les choses à venir: aussi sont ilz les plus riches de tous, caressez de chascun, banquetez par les grans, mais tousiours leur table à part, comme estimans les autres indignes d'approcher leur sainteté, & s'enyuent estrangement de leur vin de Dariers, & autres fruitz, qui est l'eau de leur sacre fureur: & n'est aucun qui les ose reprendre, d'autant qu'ils tiennent que tant plus ilz ont la teste fumeuse, ilz deuinent mieux, & communiquent plus aisément avec le Diable. Or ie vous prie fil y a rien presque de different de ceux cy, avec les Ethniques anciens, entant que ceux cy voulâs aprendre leur magie, & abomination aux enfans, les tenoyent l'espace de deux ans pour aprendre leur science endiablée: & sçauiez vous où s'en faisoit, & fait encor cest apprentissage? Dans les profondeurs plus escartées, & obscures des boys, & forestz (ainsi que iadis en Gaule en voyent les Druydes) où ilz les enferment, & d'où ilz ne sortent, & ne voyent parent quelconque, iusqu'apres le terme exprimé qui est prefix à leur apprentissage, ne voyans aussi femme quelle que ce soit, & sans manger chose qui aye sang, ou vie, à l'imitation des anciens Pithagoriques, & des Brachmanes des Indes Orientales. Et tandis qu'ilz viuent ainsi seulz, & en ce long silence, ne communiquans avec personne, occupez à la seule contemplation des mysteres de leur endiablée Cabale, les maistres le vont visiter de nuit, & leur recordent leur leçon qui est par cœur, d'autant qu'ils n'ont aucun vsage d'escriture: puis finy qu'est le temps de leur cours, ils sont dispenséz de sortir, & prenans attestation, & le mot du gue de leurs docteurs, ilz sortent en campagne, allans pratiquer sur les autres ce qu'ilz ont appris en ceste escole secrette, & bosceuse.

Continuons les points gardez par ce peuple, lequel a deux choses pour les plus recommandées, & esquelles il prend plus de plaisir, le dancier, & le boire: & le boire: d'autant que (laissant leur ordinaire esbat de dancier) toutes les foys, ou qu'un Roy vient nouvellement à la dignité, ou qu'ilz font quelque festin de nopces, ilz demeurent huit iours entiers n

*Virgil. 6. de l'Enéid.*

*Extase, & saisissement du Pagez au charmant.*

*Prophetes de mäs apres bien boire.*

*Comme les iemes hommes sont appris à deuiner.*

*Silence pythagorique imité des Cymanois.*

*Dancier, & boire propres à ceste nation Occident.*

es rithmes, & chansons à telle  
 re comme vn veau, & sonne  
 quilles de Limaçon, inuitant  
 , ainsi que l'enfuriée Sibylle  
 esser de prier, & faire vœux  
 necromantique. Mais si le  
 e premiere sommation, il re-  
 menaçant & taçant: & lors  
 ant, qu'il se tempeste, soup-  
 gnois que son saint esprit l'a-  
 ue les Pithies d'Apolló souf-  
 lors que l'un de ses compai-  
 nt ce qu'on veut s'enquerir, à  
 la sa responce il demeure vn  
 aint que le diable l'aye si lon-  
 t est, comme ilz disent, fort  
 e Saran tropent le peuple, le  
 & luy guerissent ses malades,  
 es plus riches de tous, carellez  
 usiours leur table à part, cō-  
 leur sainteté, & s'enyuent e-  
 es fruitz, qui est l'eau de leur  
 dre, d'autant qu'ils tiennent  
 ruinent mieux, & communi-  
 vous prie fil y a rien presque  
 anciens, entant que ceux cy  
 n aux enfans, les tenoyent l'e-  
 ce endiablée: & sçauiez vous  
 e? Dans les profondeurs plus  
 ainsi que iadis en Gaule en v-  
 d'où ilz ne fortēt, & ne voyēt  
 primé qui est prefix à leur fol-  
 e que ce soit, & sans manger  
 anciens Pithagoriques, & des  
 is qu'ilz viuent ainsi seulz, &  
 personne, occupez à la seule  
 ablée Cabale, les maistres les  
 leçon qui est par cœur, d'au-  
 is finy qu'est le temps de leur  
 attestatation, & le mot du guet  
 , allans pratiquer sur les autres  
 e boscageuse.

ple, lequel a deux choses pour  
 d plus de plaisir, le dancier, c'est  
 nt leur ordinaire esbat de dan-  
 nouuellement à la dignité, ou  
 emeurent huit iours entiers ne

cessans de bâqueter, & baller, & chanter leurs Arciti desquels auons parlé  
 cy dessus: & font les dances tous couronnez ou de fueillars, ou de pluma-  
 ges de diuerses sortes, les vns ayans des carquans d'or, & pierrerie, d'autres  
 des bracelez tout le long des bras, & d'autres de grandes pieces d'or fai-  
 tes en platine sur l'estomach: & les femmes des cercles d'or aussi, leur su-  
 portant les mamelles, affin qu'elles ne leur branslent en dançant, courant,  
 ou allant à la guerre, & tirant de l'arc à la chasse, dequoy elles sont bonnes  
 maistresses: & tous vsans de sonnettes aux iambes faites de coquilles de  
 Limaçons, qu'ilz font retentir en dançant, ainsi qu'en auons vsé aux festes  
 le temps passé & en France, & en la Gascoigne. Durant ces belles dances,  
 celuy là est estimé le plus beau, & gentil compaignon, lequel se paint le  
 corps de plus de diuersité de couleurs, & avec plus de bisarrerie: & dan-  
 cent ou separément, ou se tenans par les mains, ores en rond, tantost en  
 demy cercle, allans vne fois en auant, vne autre en arriere, voltigeans, &  
 sautans à leur façon, mais avec grand gaillardise.

C'est merueille que i'açoit que les vns estans à la dance, & les autres se  
 tenans à vn coing chantans, & crians leurs Arcites, neantmoins ils s'ac-  
 cordent si bien qu'on diroit que les tons ne sont qu'une voix mesme, s'ac-  
 cordans & la voix, & le pas ou desmarche, & de ceux qui chantent, & des  
 daceurs tout ensemble. Est encor à noter qu'estant l'entrée de leur chant  
 composée d'un chant piteux, & plein de tristesse, si est-ce que la fin n'est  
 que ritée & les parolles pleines de route folastrie & ioyuseté: & dancent  
 par l'espace de six grosses heures, & tellement que plusieurs defaillent d'a-  
 han, & celuy emporte l'honneur, qui se tient le plus longuement en halei-  
 ne. Vous sçauiez comme iadis les dances furent inuentées comme exer-  
 cices de guerre telmoins les Prestres Saliés à Rome qui honoroyēt Mars,  
 & Quirin en dançant armez, & portans des boucliers, & targues s'uyuant  
 l'institution du Roy superstitieux Pompilie, & comme entre les Grecz,  
 & Macedoniens ces dances guerrieres ont eu aussi iadis place: & lisez en-  
 cor les dâces furieuses des porte-lâces de Bacchus, & les ministres cruelz  
 de la déesse Cybelle: mais parmy ce peuple Occidental, aussi abusé q̄ les an-  
 ciens, vsé à la creation de son nouveau seigneur d'une sorte de dances, ay-  
 ant quelque raport à vn escadron, & ordre de bataille, pour donner plai-  
 sir à leur Cacique: entant que tous les cōpaignons les plus ieunes & gail-  
 lardz s'assemblans dressent la dâce en laquelle a certaines poses & caden-  
 ces, ils descochent leurs arcs, & faictes avec vn merueilleux ordre, & ce a-  
 uant qu'entrer au palais du Prince, puis haucent leur voix tout autant que  
 ilz peuuent crier, y en ayant vn qui châte seul, & les autres respondans à sa  
 parolle, qui cōsiste route à la loiiange de leur Prince, & au recit de ses ge-  
 stes pl<sup>is</sup> loüables, & illustres, & le tout avec tât de singeries, & gaillardises  
 q̄ les plus tristes ne sçaueroiēt se garder de rire, entât qu'o diroit qu'ils che-  
 minēt des espauls, allâs presq̄ de pareille mesure q̄ font les pitaux en Poi-  
 tou, lors q̄ ils dâcēt leurs brâsles: Et lors q̄ ilz entrēt au logis & Palais royal  
 l'un contrefait l'aveugle, l'autre le boiteux, cestuy cy fait le pescheur cest  
 autre vn autre de leurs mestiers, l'un riant, l'autre incitant chascun à sa tri-  
 stesse, & tous ensemble hauçans leur seign. iusqu'au Ciel, & n'oublans

Forme de la dan-  
 ce des Cumanois.

Saliens à Rome,  
 voy Plutarque en  
 la vie de Nume.

Porte lances de  
 Bacchus. Denys  
 Sicil. antiq. liu. 4.  
 cha 5.  
 Prestres de Cybel-  
 le: voy Apulee  
 en l'asus doré.

LIVRE QUATRIÈME

les vertus de leurs ancestres. Ceste ceremonie finie tous fassent à terre comme les Turcz, ou comme noz cousturiers estans à leur besoigne, & là tenans vn grand silence banquetent à l'aïse, & boient à toute outrance & iusqu'à s'en yurer estant reputé pour plus vaillant celuy qui le plus en auille sans se troubler, & en est loué par le Cacique, au despens duquel ce festin est dressé: & diray que si les Alemans estoient voisins de ce peuple on penseroit que ceste façon, de dringuer eust esté donnée de l'vn peuple à l'autre: mais quoy? & les Grecz ont iadis beu outrément, & d'autres nations ont suiuy pareille dance, sans que cest apprentissage ait esté d'ailleur porté que de l'inclination naturelle. Banquetans ainsi, ilz boient les vn aux autres, & haucent à l'enuy le gobelet, mais avec plus de discretiõ qu'en Picardie, ny bas país, où l'on vous querelle si refusez de vuidier le verre ny qu'entre les Alemans, & sur tout en Saxe: où s'excuser de boire, c'est se mettre en danger de sentir la cruauté de ce peuple beueur: & sont en cor plus modestes que les Grecz anciens, au banquet desquelz estoit le loy d'yurongnerie avec cest establissement contre les sobres, ou qu'il boiue, ou qu'il s'en aille. Aux autres festins que ce peuple fait, & sur tout aux festes, quand ilz font leurs massacres & sacrifices chacun a de coustume de mener sa femme, & filles s'il en a, non affin qu'elles boient de force, donnément comme eux, ains plustost, affin qu'eux estans saoulz, & ayants le cerueau troublé, elles les reconduisent en leurs maisons, & qu'au lieu en banquetant ce ne sont point hommes qui seruent, ains c'est aux femmes de leur verser à boire. En somme il n'y a si gentil compaignon au festin qui ne s'en yure, & estans ainsi chargez, c'est vn plaisir de les ouïr rompre leur silence, & comme ilz gazouillent des affaires, chacun se meslant de deuiner, & imiter les propheties de leurs deuins, & enchâteurs: & souvent, imitans les Cymbres anciens, apres bon vin, force querelles, se tretastans, à grands coups de poing, & se disans vne infinité de parolliniurieuses, tant qu'il fault que les femes apointent leurs debatz, & querelles. Aucuns ayans l'estomach plein sont si brutaux, & gloutons, qu'ils de vomir ce qu'ilz ont beu pour faire nouvelle recharge: tout ainsi qu'aucuns en nostre Europe, & de nostre temps ont esté si vilainement adonnez au chatouillement de la delicatesse des viandes, que d'auoir pris de Clisteres pour vuidier la viande, affin de faire place à l'autre, & chercher des nouueaux apetitz sans se contenter du desir naturel que chacun a de manger, & boire à son heure.

*Yurongnerie des Indiens Occidentaux.*

*Femmes pourquoy assistent aux banquetz, des homes.*

*Cymbres se querelloient en banquetant.*

*Quel le vin des peuples Occidentaux.*

*Soleil, & Lune dieux des Cymnois.*

Je vous ay dit que tout ce peuple n'ayant aucun vsage du vin de la vigne, en fait de Dates & autres fruits, y meslant de leurs grains, & herbes douces, & odoriferantes, le faisans sauoureux, enyurât, & plein de fumelle. Ce peuple (comme i'ay dit) est estrangement idolatre, mais & ceux de l'Inde, & tous les autres voisins, voire dés le Peru iusqu'à terre de Labrador adorent sur tout le Soleil, & la Lune, estimans l'vn estre le masculin & l'autre la femme, & les tenans comme souuerains, & cause de la creation de toutes choses: & lors qu'il tonne, & esclaire, ils s'estonnent & effrayét merueilleusement, à cause qu'ils craignent que le soleil soit couroucé contre eux, & qu'il vucille les ruiner, car ilz croyét q tout perira

nie finie tous s'assent à terre  
 rs estans à leur besoigne, & là  
 & boiuent à toute outrance  
 s vaillant celuy qui le plus en  
 acique, au despens duquel ce  
 estoient voisins de ce peuple  
 nt esté donnée de l'un peuple  
 eu outrément, & d'autres na-  
 t aprentissage ait esté d'ailleu-  
 etans ainsi, ilz boiuent les vns  
 mais avec plus de discretiõ que  
 e si refusez de vider le verre,  
 e: où l'excusier de boire, c'est se  
 e peuple beueur: & sont en-  
 au banquet desquelz estoit la  
 contre les sobres, ou qu'il boi-  
 ce peuple fait, & sur tout aux  
 trifices chascun a de coustume  
 affin qu'elles boyuent desfor-  
 n qu'eux estans saoulz, & ayãs  
 e en leurs maisons, & qu'aussi  
 qui seruent, ains c'est aux fem-  
 y a si gentil compaignon au fe-  
 c'est vn plaisir de les ouïr rom-  
 des affaires, chascun se meslant  
 s deuins, & enchâteurs: & sou-  
 bon vin, force querelles, sen-  
 lifans vne infinité de parolles  
 pointent leurs debatz, & que-  
 nt si brutaux, & gloutons, que  
 uelle recharge: tout ainsi qu'au-  
 ont esté si vilainement adon-  
 s viandes, que d'auoir pris des  
 aire place à l'autre, & chercher  
 a desir naturel que chacun à de

jour par feu, comme ils tiennent que iadis le monde perist par le desbord  
 des ondes de la mer. Et lors que quelque Eclipsé aduient au soleil, ilz cele-  
 brent le ieuſne, & mōstrent de grans signes de tristesse, & sur tout les fem-  
 mes, qui se coupant les cheueux, se deschirent la face à belles ongles, & les  
 filles se font des incisiõs aux bras, avec des arestes poignantes de poisson,  
 pensans apaiser l'astre irrité avec ceste sorte & cruelle ceremonie. Leur  
 sortise est si grande, & l'ignorance qui les tient auéglez si excessiue, que  
 lors que la Lune est au plein, ilz croyent que le soleil l'ait batuë, & que du  
 courroux d'iceluy & baterie, elle en ayt ainsi les iouës enflées, & craignēt  
 quelque desastre pour la querelle suruenue entre leurs deux si puillans  
 Dieux. Craignent aussi (comme l'ay dit) fort estrangement les Cometes,  
 & autres signes d'enhault, ayans opinion iceux n'aparoistre iamais sans  
 quelque grande signification de malheur, & ruine: & en cela ilz ne sont  
 pas seuls: veu que l'effait nous a fait souuent cognoistre que telles figures,  
 & impressiõs en l'air sont prodigieuses, & ne sont enuoyées guere iamais,  
 que elles n'ayent suyte de quelque mesaduétude pour les hommes: & c'est  
 pourquoy le Poëte Lucan chante du Comete en ceste sorte:

*Des astres incogneus la nuit obscure à ven,  
 Et le Ciel enflambé, & tout espris en feu,  
 Par le vague de l'air des torches tout bruslantes  
 On voyoit disourir & çà & là volantes:  
 On voyoit les cheueux de l'astre redoubté  
 D'un Comete coureur, & ores aresté,  
 Qui eschange l'estat des terres & prouinces,  
 Et menace des Rois la grandeur & des Princes.*

Esmeus donc de telle frayeur, ces Indiens ne voyent pas si tost vn Co-  
 mete au Ciel que soudain ils ne s'escrient, & le detestent tout ainsi que les  
 Scythes, & les Goths faisoient iadis oyans tonner, & font vn grand tinta-  
 marre avec leurs tabours & trompettes, pensans par ce moyen le chasser,  
 ou bien le faire esuanouir, leur en desplaisant estrangement la veuë. Or  
 sont leurs tabourins de guerre non telz que les nostres, ains tous de boys  
 creusé, telz que les auons dits cy deuant, & faits de grandes coucourdes,  
 ayans encore l'industrie de faire des cors & trompes de grosses Coquilles  
 de mer, qui sont faites en plusieurs redoublements, telles que on voit les  
 trompes des chasseurs, & font des fleustes des ossements des bestes qu'ilz  
 tuent à la chasse, & des bras, & iambes des hômes qu'ilz occient en guerre  
 en laquelle ils sont aussi cruelz que leurs voisins, entant qu'ilz mangent  
 leurs ennemys, & les esclaués mesmes qu'ils prennent en guerre, & lesquelz  
 (s'ils sont maigres) on engresse comme vn chapõ en mue, pour puis apres  
 en prendre vn bon repas ensemble. Ont encore des corners, & hauboyz  
 faits de cannes & roseaux qu'ilz ageancēt gentimēt, & s'en aydent à son-  
 ner l'assault aux combats, & les branles alors qu'ils dancent en leurs fle-  
 stes, & chantans leurs Areites. Leurs armes principales consistent en fle-  
 ches enuenimées & desquelles tirent & hommes, & femmes avec telle

*Eclipsé du soleil  
 & croissant de lu-  
 ne crants des Cu-  
 manou.*

*Cometes effroya-  
 bles aux Cuma-  
 nou.  
 Des Cometes, &  
 cause d'iceux: voy  
 Aristote aux  
 Meteoras.  
 Lucã 1. des guer-  
 res ciuiles.*

*Goths s'armans  
 contre les tonner-  
 res. Jean Euesque  
 d'Ypsal. liu. 1. ch.  
 13. de l'histoi. des  
 Goths.*

*Quelz instrumēt  
 sont ceux de ces  
 peuples Occident.*

*Fleches enueni-  
 mées des Indiens  
 d'Occident.*

LIVRE QUATRIÈME

dextérité, & assurance, que guere jamais ils ne faillent d'atteinre la part qu'ilz visent: aussi dès leurs tendres ans ils sy acoustument, ayans des arcs à argille, & en iceux mettans des balles de terre argille, de boys ou de cire, afin que s'accoustumans aux fleches, ilz ayent & la visée plus iuste, & la main plus seure. Et d'autant que la plus part de ce pays déz le goulphe d'Vrabà iusque aux Bresiliens le peuple y est cruel, guerrier, & fort sanguinaire, & que presque tous s'aydent d'empoisonner leur saiettes, contre le venin desquelles les Espaignols au commencement ne pouuoÿt trouver aucun remede, il nous fault voir la composition de ceste droguc.

*Fèmes ont charge du labourage.*

Nous auons dit en plusieurs endroits que en tous ces pays c'est aux femmes que est enchargé le labourage, elles se meslans de semer le Mahis, planter le Iuccà, cultiuier les semences & legumes, arrouser ordinairement les arbres, mais sur tous le Hai, qui est celuy avec les feuilles duquel ils se font deuenir les dents si noires, ce que ilz ont le plus agreable sur toute autre pature. C'est à elles à nettoyer les Tunes qui est vn autre arbre, lequel elles piquêt & en fôt sortir certaine gôme, qui premieremêt ressemble du lait puis s'espaissit & s'en aydêt à se parfumer, & en encenser leurs idolles, ainsi qu'en vient aussi les Oriétaux, voire tout tant qu'il y a de peuples en Afic & Afrique.

*Simples desquelz s'aydent les Caribes à faire le poison pour leurs fleches.*

Entre tous les simples qu'ils ont tant salutaire que venimeux il y a d'vne herbe qui à la figure d'vne sie, & d'vne gomme d'arbre aux noires incogneü, & des pommes mortelles q̄ les Chrestiens ont appellé de sainte Marthe, à cause q̄ elles croissent au goulphe portât le nom de ceste sainte, desq̄s simples ces cruels peuples font le poison: duquel ils oignent & infectent leurs saiettes. Mais pour la perfection du venin, ilz y aioult du sang de certains serpens qui sont comme des Aspics des pômes, gomme, & herbe sus-nommée, avec lesquelles drogucs ilz meslent des testes de certaines formis qu'ils ont, & lesquelles sont fort dangereuses, & remplies de venim. Or voulans composer ceste maudite droguc, ilz enferment en vne chambre quelque femme vieille, à laquelle ilz donnent les matieres, & du boys, & feu pour les faire cuire: & demeurêt ces gentils simples deux iours pour le moins à bouillir, auant qu'ils soyêt incorporez, & vne ensemble en telle perfection qu'il est requis: & cognoissent la bonté, &

*Essay pour esprover la droguc.*

force de ceste composition, si de la puanteur & fumée la femme en meurt, mais elle en eschapan, ils la punissent fort rigoureusement, tant pour l'auoir trompez de leur attente, & leur auoir vainemêt employé chose qu'ilz estiment si rare & si precieuse, comme estant vn des principaux bastions qu'ils ayent pour se preualoir de leurs aduersaires. C'estoit ce maudit poison duquel s'aidoyent, & s'aydent encore les Caribes, & autres leurs voisins contre les Chrestiens, & duquel si quelcun estoit atteint c'estoit vn grand miracle s'il en pouuoit eschaper, & s'il en guerissoit, encore luy estoit le reste de sa vie penible, & non iamais sans douleur, à cause q̄ la playe r'ouuroit à tous propos, & le traual luy estoit deffendu & n'eust ois de salterer à son aise ayant soif, ny (estant marié) s'acointer, sans danger sa vie, de son espouse: & c'a esté vne des principales occasions pour laquelle les Espaignolz n'ont guere ois attaquer par guerre les Canibales, à cause que ce sont eux qui sur tous autres, s'aydent d'enuenimer ainsi les saiettes

ne faillent d'attaindre la part acoustument, ayans des arcs de terre argille, de boys ou de cire, & la visée plus iuste, & la part de ce pays déz le goulphe cruel, guerrier, & fort s'annonner leur saiettes, contre encement ne pouuoÿt trouuonction de ceste drogue.

A tous ces pays c'est aux femelles de semer le Mahis, plâs, arrouser ordinairement les feuilles duquel ils se font plus agreable sur toute autre est vn autre arbre, lequel elles premieremēt ressemble du lait, en encenser leurs idolles, ainsi qu'il y a de peuples en Asie, tant salutaire que venimeux d'vne gomme d'arbre au nom des Chrestiens ont appellé de goulphe portât le nom de ceste le poison: duquel ils oignent l'ection du venin, ilz y aiouſtēt des Aspics des pōmes, gommes drogues ilz meslent des testes sont fort dangereuses, & recommandite drogue, ilz enfermēt laquelle ilz donnent les matiere demeurēt ces gentils simples u'ils soyēt incorporez, & vnis: & cognoissent la bonté, & & fumée la femme en meurt, rigoureusement, tant pour les vainemēt employé chose que stant vn des principaux bastōs saiettes. C'estoit ce maudit poison Caribes, & autres leurs voisins estoit attrait c'estoit vn guerilloit, encore luy estoit douleur, à cause q̄ la playe estoit deffendu & n'eust oïe varié) l'acointer, sans danger de principales occasions pour laquelle guerre les Canibales, à cause d'enuenimer ainsi les saiettes.

Lesquelles par tout ce pays là sont de ioncs fort durs, & que pour plus endurcir, ils passent par le feu & desquelles nous auons veu & en France, & en Espagne entre les mains de ceux qui ont fait des voyages en ces terres loingraines: & pour ser, ils y mettent (comme dit est) des cailloux pointuz, & acerez, ou des os de poisson fort durs & d'agereux, & lesquels ilz ferment comme vne fourchette, ou à la semblace d'vne langue de serpent. Ce peuple n'est si bon que celuy de Haiti, ains est fain, arrogant, plein de gloire, & vanité, traître, & vindicatif, s'adonnant lors que il est sans guerre, à la chasse, & à pêcher, d'autant que comme j'ay dit, les femmes seules ont le soing de la maison, meſnagement, & labourage. Ilz sont vilains en leurs viandes, mangeans ce qui donne horreur à tout le reste des hommes à sçauoir des Belertes, Mufcraignes, Chauuefouris, Araignées, Lesards, Sauterelles, Vers, Mouches, & des poulx, voire ne pardonnent à chose ayant ame, qu'ilz ne la facent passer sous la loy de leur appetit, aussi bien que leur pain de Mahis, & que la chair de la sauuagine, ou du poisson que ordinairement ilz prennent en mer, ou en leurs riuieres: dedans lesquelles n'est permis à chacun de pêcher, ny en tout lieu, ains y a des places, que si quelcun y petche sans le congé du seigneur, sa penitence n'est point moindre que d'estre mangé de ses voisins, & compagnons. Ilz se gettent dedans l'eau tous nuds pour y pêcher, & enfermer le poisson en leurs filets en batant l'eau, estans des plus gentils nageurs de l'uniuers, mais leur chasse y est fort dangereuse, pour la grand abondance des Crocodiles qui les y assaillent & mangent aussi bien que ceux du Nil en Egypte, ou en la riuiere de Senegà: iacoit qu'il y ayt eu des hommes, doctes au reste, qui ont tenu que le seul Nil portoit des Crocodiles: mais ilz se font aussi bien deceuz, que ceux qui pensoyent que la seule Inde fut celle qui produit l'Ebene. Et pêchent avec les retz, & hameçons, à tout leurs arcs contre les grans poissons, & la nuit à tout le feu, avec lequel ilz estonnent ce peuple escaillé qui accourt à la lumiere, & lequel ilz prennent à tous leurs arcs. En ce pays de Cumanà les habitans y sont tous presque suiets à auoir les yeux gastez & d'y auoir des mailles, aucuns estiment que cela procede des vapeurs de leur grande riuere, & de laquelle le pays porte le nom, mais d'autres, & l'opinion desquelz me semble assez vray-semblable, raportent ceste indisposition à leur meschante nourriture, & à la vilennie, & saleté des viandes desquelles ilz se repaissent. Ilz ont tous le visage large, non pas naturellement ains par l'artifice des femmes des que les enfans sont nais sur terre, car elles mettent la teste de la petite creature nouuellemēt née entre deux coussinets de cotō, & le serrât tout doucemēt, & assez long temps, luy eslargissent petit à petit la face estimas cela estre la plus grâde qui soit requise en l'homme: & les femmes de ce pais ne se tourmentent beaucoup en acouchât, & ne sont si assaillies d'agoisse q̄ les autres, & quād aux causes j'ē laisse le discours pour le present aux philosophes. La farce de la vie humaine prenant fin par la mort, & sepulture, ces Indiens ayans accomply le cours de leurs ans, soit que ils meurent de leur belle mort naturelle, ou que ils soyent occis en guerre, ilz en peuuent recouurer les corps, ilz les enterrent en ceste maniere. Premierement le

*Quelles des saiettes des Cumanous.*

*Cumanois vicioux.*

*Viandes sales des Cumanous.*

*Crocodiles en la riuiere de Cumanà.*

*Maniere de pêcher des Cumanous.*

*Cumanois ont les yeux gastez, & pourquoy.*

*Cumanois ont le visage large, & par quel moyen. Sepulture des Cumanous.*

LIVRE QUATRIÈME

*Bout de l'an célébré par les Cumano.*

*Opinion des Cumano touchant l'immortalité de l'ame.*

*Echo estimée estre nostre ame par les Cumano.*

corps estant estendu deuant les parents, & amys chacun à part soy, souuent tous ensemble chantent vn lay pitieux contenant le recit & discours des faits illustres, & actes genereux du deffunct le louans de sa force & vaillance en guerre, & du grand nombre d'ennemys que il aura occis & desquels il aura mangé sa part estant en vie: apres cecy les vns les entrent en leurs maisons, les autres les font dessécher au feu (comme ceux de Cuba & de Haiti) & les pendent & conseruent fort soigneusement: pleurent en se tourmentant estrangement sur celuy qui sera mort n'auant sa mort. Si c'est vn bout d'an qu'ils celebrent (car ils font ces memoires de morts anniuersaires) & que le deffunct soit quelque seigneur, tous ceux qui viennent au festin, qui sont en grand nombre, portent ce qu'ils veulent manger, & la nuit n'est si tost arriuée, qu'ils deterrēt le mort non sans pleurer, & demener vn grand dueil, puis le prenans luy mettēt les pieds & les mains presque en vn rond, & la teste entre les iambe, & eux l'assistent aussi en rond, & tout à l'entour de ces ossements: & soudain se leuans se desassemblans frappent du pied contre terre, leuent les yeux au Ciel, seferient en pleurant aussi hault qu'il leur est possible. Ayans vŕé par quel temps de ceste lamentable ceremonie, ilz bruslent les os, reseruant la teste laquelle ils donnent à la plus noble, & legitime des espouses du deffunct, affin que elle la garde comme precieuse memoire de son mary. Aussi pensent ilz que les ames sont immortelles, & que elles se retirent en quelque lieu, & campagne secrette, & escartée, où elles font gémir: & que ce sont elles qui nous oyent & respondēt lors que celle qui est immortelle d'vn Eclio rend les parolles que on dit dedans l'espaisseur de quelque bois, ou en la profondeur d'vne grottesque. Et voila quant on va au pays d'Vraba, goulphe de Cumanà, & isle de Cubaguà, pour voir vn peu encor quelles gens ce sont que les Canibales, desquelz si souuent est fait mention en l'histoire des Indes Occidentales.

*Des Caribes, & Canibales, leur cruauté, guerres, & façons de vie. Chapitre dixième.*

*Scythes & Hircans iadis peuples cruels.*



*Cap S. August. droit sous la ligne ou penŕen fault.*

'Histoire des anciens ayāt tracé avec son traicté ce qui a esté iadis de plus remarquable par les nations plus estranges, n'a point oublié les Scythes Antropophages, ny les Hircans les farouches presque d'entre les peuples de la terre: mais ie m'assure que s'ils eussent tāt soit gusté ou par effort, ou par recit, des façons de faire des Caribes, ou Canibales de nostre temps, & fauoré le naturel cruel, & farouche des Indes leurs voisins de l'isle de Haiti, & autres qui habitent le long du Cap S. Augustin, qui est celuy, qui partist les terres des Roys d'Espaigne, & de Portugal, & qui sont vn degré, ou deux par deŕus de la ligne de l'equateur, ilz n'eussent aussi fait faulte d'en illustrer leurs escriptures, & deschiffrier la plus bestiale & cruelle nation qui viue auioird'huy

& amys chacun à part foy, & ceux contenant le recit & discours deffunct le louans de sa force & d'ennemys que il aura occis, vic: apres cecy les vns les enterresser au feu (comme ceux de Caribbe) & sur celuy qui sera mort n'aura rien (car ils font ces memoires desquelques seigneur, rous ceux qui re, portent ce qu'ils veulent m'attirer le mort non sans pleurer, & le prenans luy mettrét les pieds entre les iambes, & eux fassét cements: & soudain se leuans & terre, leuent les yeux au Ciel, & est possible. Ayans vñ par quelquel, ilz bruslent les os, reteruans la & legitime des espouses du seigneurme precieuse memoire de son immortelles, & que elles se retire, & escartée, où elles font grâd & respondét lors que celle voix que on dir dedans l'espaisseur de grottesque. Et voila quant aux de Cubaguà, pour voir vn peuples, desquelz si souuent est faite tales.

mauté, guerres, & façons de dixiesme.

anciens ayât tracé avec son craion dis de plus remarquable parmy esstranges, n'a point oublié les pophages, ny les Hircans les plus que d'entre les peuples de la terre seure que s'ils eussent tât soit peu effait, ou par recit, des façons de es, ou Canibales de nostre tēps, naturel cruel, & farouche des Insu de l'isle de Haïri, & autres qui se est celuy, qui partist les terres des ont vn degré, ou deux par degré, & faulte d'en illustrer leurs escriptions, & l'attribution qui viuë aujourdhuy sur la terre.

terre. Car ce sont les Canibales qui ne cognoissent homme qui viuë, ne font aymez d'aucun, & qui aussi ne scauent ou veulent caresser personne, leuans la main contre tous, & tous leur faisans guerre, orgueilleux, non acostables, & si amys de leur cruauté que iamais n'a esté possible de les attirer, ou gagner, voire ny les induire à seulement parler aux Chrestiens pour le seul trafic en eschange, ainsi que on l'a en vñage en tout ce pays septentrional. L'origine premiere de ce peuple fut iadis de terre ferme d'Vraba, & d'vn lieu nommé Caribanà, lequel se diuisant par bandes se faisisit premierement des isles, & puis oñ se ruer sur le continent avec vne telle fierté & hardiesse que les autres Indiens estans cent de compagnie, n'oseroient attendre dix Canibales, soit que leur vaillâce face perdre cœur aux autres, ou que la seule opinion de leur cruauté les estonne de telle sorte, q' au seul recit de leur arriuée, il n'y a si hardy qui ne quitte sa maison pour fuyr deuant la rage de ceste nation sanguinaire, & semble que ceste race, quelque part que elle soit esparse, n'aye autre passertemps qu'en l'estusio du sang humain, veu que les habitans de Cariamairi, qui sont des reliques Canibalistes, ou Caribistes, furent ceux qui ne pouans supporter que les Chrestiens habitassent leurs terres, & ne voulans souffrir que leurs voisins les acointassent en fin les massacrerent, de sorte que depuis l'inimitié, en dure & vit ce peuple parmy eux, comme iadis l'Amorréen avec le peuple de Dieu pour leur seruir de fleau & chastiment, s'oublians en leurs honnestes façons de faire. Bien que la raison de Pierre Martyr sur la cause du nom me semble bien prise du lieu de Caribanà sus mentionné, si est-ce que encore ne regetteray-ie point l'opinion de Fernad d'Quiede, qui dit que les voisins de ces tirans les ont nommez Caribes à cause de leur brauade, pource que Caribi signifie en leur langue autât que vaillant, hardy, & brave, comme ainsi soit que ce sont des plus courageux & hazardeux hômes qui soyēt au môde. Or pour esplucher plus asseurement ceste nation i'ayme mieux, parler par la bouche d'autrui, que de ma fantasie, & de ceux qui ont visité le pays, que par la seule opinion de ceux qui n'en discourent nom plus que moy, que par ouyr dire: Voicy donc comme Pierre Martyr Milanois, & qui a esté en ce pays Indien, en parle: tenât propos de la premiere terre descouuerte par Christophle Colomb, déz que fut fort des isles Canaries pour prendre la voye de l'Occident, & du peuple habitant en icelle: Ils entendirent (dit-il) que non guere loing de là y auoit certaines isles, où les hômes estoient trescruelz, & qui se nourrissoient de chair humaine: & que pour ceste occasion, eux (qui parloient) voyans de prime face les nostres se mirēt en fuite, pensans que ilz fussent ceux qu'ils nomment Canibales: & que les nostres auoyent laissée ces isles de Cyclopes à demy chemin vers la partie meridionale, à scauoir tirât vers la ligne Equinoctiale. Ces pauures gens se lamentoyent, & plaignoyent fort estrange-ment qu'ils estoient non moins assaillis, tourmentez, butinez, & ravis par ces cruelz Canibales, que les veneurs ont de coustume de se getter sur la proye, & que ilz s'acharment sur la sauuagine: & que ces tyrans chassent tour ainsi les petits enfans, comme nous en vñons à l'endroit des chapons, pourceaux, & moutons pour les faire deuenir plus gras, & affin qu'ilz en

Quelles gens les Canibales.

D'où venus les Canibales, & d'où prū le nom de Caribe.

Pierre Martyr l'hist des Indes. Effroy que donne le nom de Canibale aux autres.

Cariamairi peuple d'Uraba fort des Caribes.

Quiede liur. 2. de l'hist. des Indes.

Pierre Martyr l'histoire des Indes.

Cruauté des Canibales.

LIVRE QUATRIÈME

*Canibales font  
les hommes pour  
les manger.*

soyent plus tendres, & delicats au manger: mais q̄ quand aux hōmes ia par  
faits, aussi tost pris, soudain ilz les occient & massacrent, & mangent sur  
les champs les intestins, & menuisies, à sçavoir la teste, pieds, & mains, salā  
le reste, & le gardans pour leur saison, tout ainsi que nous en vsons du lard  
& bœuf salé. Quand aux femmes ilz ne leur font mal quelconque: & e  
cela ils font plus courtoys que les Bresiliens qui sont sous le Tropicque d'h  
uer, & où le seigneur de Villegaignon adreilla son voyage, ains les gardent  
& nourrissent pour faire des enfans, ainsi que nous tenons les poules  
pour nous faire des œufs, & des poussins, & les brebis, & cheures pour le  
aigneaux, cheureaux, lait, & fromage. C'est pourquoy en toutes le  
isles voisines des Canibales tout aussi tost que les habitans sentent le bru  
de ceste canaille, & oyent le simple nom des Caribes ilz s'enfuyent, &  
hommes, & femmes, ne sçachans autre moyē de se sauver que la fuite, en  
core qu'ils soyent assez bons archers, mais ils confessent que ces hommes  
sont si vaillans que dix d'entr'eux en barront cent des autres. Puis aioust

*Canibales adorent  
le soleil & la Lu-  
ne.*

parlant de leur religion, que les nostres ne peuvent iamais bien entendre  
quelles estoyent les ceremonies des Caribes, sauf que ilz adorent le So  
leil & la lune: l'ay dit cecy à cause d'aucuns des François qui iamais n  
mirent le pied en terre du costé des Canibales, & ne visiterent onc les ter  
res soyent insulaires, ou continentes du goulphe de Vrabā, ny la riviere  
Orellane, dient que les Canibales sont sans religion, ny opinion aucun  
de diuinité, mais cela est tout estoigné de verité, comme ainsi soit que  
n'y a si farouche qui n'aye quelque apprehension, ou fauce, ou veritable  
Dieu. Les vns en vne sorte, les autres en autre: ioint que les massacres fa  
par ce peuple, monstrent assez que il y a quelque Dieu auquel ilz prese  
tent ceste offrande, ainsi que nous en auons parlé, & des Panucois, & d  
habitans du riche Royaume du Mexique. Plus grand folie est encore

*Abus de dire q̄  
il y ayt des A-  
mazonnes.*

penfer ny faindre des Amazonnes en pas vne de ces deux grandes riuieres  
d'Orellane, & de Maragnon, encore que on y aye veu des femmes nu  
auec les arcs, & les fleches, d'autant que & les Canibales, & Cumanois,  
autres leurs voisins meinent leurs femmes auec eux à la chasse, à la gu  
re, & à la pescherie, tant pour porter leurs fardeaux, que pour faire le  
cuisine: & elles s'adextrent comme eux, & à tirer de l'arc, à passer les riu  
res, & à tout autre exercice de force: sans que pour cela il leur faille no  
plus donner le nom d'Amazonnes, que aux dames Cimbriennes, ny d  
noises le temps passé s'uyuāns leurs marys à la guerre, & elles mesmes

*Femmes des In-  
diens suivent avec  
l'arc, leurs marys  
à la guerre.*

portans vaillamment. Voire ne fault s'en faire à croire ny imposer à  
truy que il y ayt des femmes seulement en vne region au pays susdit,  
le long des fleuves surnommez, lesquelles sans recevoir aucun homme  
l'administration public, gouvernement d'elles mesmes l'estar de leurs P  
uinces: car ce sont bayes, & si quelcun passant, en fuyant par celle regi  
a veu quelque Canoe, ou barquerote, chargée de femmes archeres, si s  
ie assure que pas vn des Espaignolz ( veu que ce sont les seulz qui  
passé par là quelquefois) ne s'est guere auancé pour en sçavoir la verité

*Gusman en la re-  
lation de l'ā 1530*

l'histoire: & si Numo de Gusmā en a dit quelque mot en ses relations,  
chez qu'il n'en parle point auec autre assurece sinō qu'il se cōfesse l'au

ais q̄ quand aux hōmes ia par-  
 & massacrēt, & mangent sur  
 ir la teste, pieds, & mains, salās  
 insi que nous en vsons du lard  
 r font mal quelconque : & en  
 ui sont sous le Tropicque d'hi-  
 là son voyage, ains les gardent  
 si que nous tenons les poules  
 les brebis, & cheures pour les  
 C'est pourquoy en toutes les  
 e les habitans sentent le bruit  
 les Caribes ilz s'enfuyent, &  
 yē de se sauuer que la fuite, en-  
 ls confessent que ces hommes  
 nt cent des autres. Puis aiouste  
 peurent iamais bien entendre  
 s, sauf que ilz adoroyent le So-  
 ns des François qui iamais ne  
 les, & ne visiterent onc les ter-  
 nplphe de Vrabà, ny la riuere  
 s religion, ny opinion aucune  
 verité, comme ainsi soit que il  
 nson, ou fauce, ou veritable de  
 re : ioint que les massacres faiz  
 uelque Dieu auquel ilz presen-  
 is parlé, & des Panucois, & des  
 Plus grand folie est encore de  
 ne de ces deux grandes riuieres  
 on y aye veu des femmes nuēs  
 les Canibales, & Cumanois, &  
 avec eux à la chasse, à la guer-  
 s fardeaux, que pour faire leur  
 à tirer de l'arc, à passer les riuie-  
 que pour cela il leur faille nom-  
 dames Cimbriennes, ny Da-  
 à la guerre, & elles mesmes sy  
 à faire à croire ny imposer à au-  
 n vne region au pays susdit, &  
 sans recevoir aucun homme en  
 les mesmes l'estat de leurs Pro-  
 ant, en fuyant par celle region,  
 gée de femmes archeres, si suis-  
 u que ce sont les seulz qui ont  
 ncé pour en sçauoir la verité de  
 quelque mot en ses relations, sça-  
 râce sinō qu'il se cōfesse l'auoir

ouy dire, preuue qui n'est suffisante pour autoriser vne telle opinion.

Et n'ignore point que Fernand d'Ouiede, escriuant à cest illustre, & ex-  
 cellent Cardinal Bembe honneur des hommes lettrez de nostre aage, luy  
 dit que en certain rencontre fait sur la grand riuere de Maragnō on veit  
 quelques dames archieres qui seruoient de chef aux troupes qui comba-  
 toient contre les Espaignolz, & que pour ceste occasion les nostres les a-  
 pellerēt Amazones: mais il nie q̄ elles fussent telles, encore qu'il y eut vne  
 royne cōmandāt sur les compaignies, & encore n'en sçait il autre cas, sinō  
 vn simple & maigre raport de ceux qui en ignoroyēt la verité. L'ay dit ce-  
 cy en passant, afin que si quelcun veut escrire l'histoire, ie suis d'aduis de  
 ne rien assurer sur la simple opiniō, ains appuyer son dire plus solidemēt,  
 & sans s'esgater par trop, pour seulement estre veu dire quelq̄ cas de nou-  
 ueau: mais venons sur le propos de noz Canibales. Nous auons dit q̄ ces  
 gens ainsi furieux estans sortis du pais Vrabien s'espandirent iusqu'au Cap  
 S. Augustin habitans & en la terre ferme, & par les isles non sans donner  
 frayeur à tous les voisins, à cause de leur extreme cruauté, & tyrānie, pour  
 estre les plus vindicatifs hommes du monde, deuant lesquelz qui voudroit  
 plaider la cause pour en tirer raison, ce seroit (cōme l'o dit) dōner du chef  
 cōtre la muraille, d'autant q̄ ils n'ont respect qu'à leur fantaisie, ny equité  
 q̄ ce qui leur vient à grē. Ez lieux où ils se tiennēt ils sont assez sociaux en-  
 semble, faizans des bourgades, ou plustost hameaux de 30. ou 40. maisons,  
 mais icelles bien peuplées d'hōmes, & qui sont basties en cerne toutes en  
 rond à l'entour d'vne place, posées en telle circonference qu'elles se peu-  
 uent voir l'vne l'autre, & dressées en ceste maniere. Premicremēt ils vous  
 plantent tout autant de grans arbres qu'il est besoing pour porter le basti-  
 ment selon la grandeur qu'ilz luy veulēt donner, puis par les soubassēmēs  
 ils mettent des trefz qui ne sont guere longs, & qui seruent d'apuy entre  
 les espaces des autres qui sont fichez en terre, & pource les aiguilēt ilz  
 pour empescher la cheute des autres qui sont dressēz : & la couuerture va  
 se haucant en forme Pyramidale, & tout ainsi que le feste d'vn paillon,  
 & ainsi tous leurs logis sont faits en pointe, apres ilz couurent toutes ces  
 poultries de feillars soit de Datiers, ou autres arbres, q̄ ils sçauēt estre bon-  
 nes à resister contre la pluye. Au dedans de la maison de soline à soline,  
 y a des cordes de cotō tenduēs, ou bien faites de certaines racines, & icel-  
 les bien fortes, & sur icelles ilz estendent des toiles tissues de coton.

Ilz ont pour leur giste des liēs pendus en l'air, & entre les soliuēs, sur  
 lesquelz ilz mettent, ou du coton, ou du foing pour liētiere : & au deuant  
 de leurs loges ilz font des portiques, & galeries pour se iouër, & pour y  
 prendre le frais, & l'ombre durant le Soleil. Encore ne peux-ie taire  
 ce que Martyr dit touchant la religion de ce peuple, quand il aiouste  
 ces mots : En vn certain lieu de l'vne des isles Canibales, comme les no-  
 stres eussent veu deux statuds de bois, representans deux serpens, ils pēte-  
 rent que ce fussent leurs idoles, mais depuis ils entredirent qu'ils adoroyēt  
 seulement le Ciel, & autres luitans en iceluy, encore que ils tirent & tail-  
 lent quelques simulachres de coron non pour les honorer, ains se souue-  
 nans des figures des malins esprits qui leur aparoiissent de nuit.

NNn ij

*Ouiede esrit au  
 Cardinal Bembe.*

*En quelle sorte  
 bastissent les Ca-  
 nibales.*

*Lits des Caniba-  
 les.*

*Canibales ont des  
 idoles du diable.*

LIVRE QUATRIÈME

Aussi n'y a il eu iamais peuple vaillant en guerre, qui par mesme moyen n'ayt respecté les Dieux en quelque sorte que ce fust, & qui sur tout n'ayt honoré le soleil, cōme celuy qui esclaire à tous, & nourrist toute la terre. Ceux qui prindrēt terre ez illes des Canibales, qui sont plusieurs en nombre, disent qu'ils y trouuerent des pots de terre, & vaisselle de cuisine de mesme parure, ainsi que nous en vions, & que les Canibales s'en estās fuis ils veirent de la chair d'homme rostie, & bouillie avec chair de Papegaut, Faisans, Oyes, & Canards: & par les maisons trouuoyent des os des bras & jambes des hommes, que ilz gardoyent pour faire des bouts à leurs fleches à faulte de fer: & cest l'isle qu'à present ils nomment Guadalup pource que la terre raporte à la montaigne de nostre dame de Guadalup en Espaigne. Et iagoit qu'au commencement ces Insulaires veinsent pour s'apriuoiser des Chrestiens, si est-ce que ou soit que la conscience de leur cruautéz les remordist, ou que leur naturelle, & farouche inclination les incitast de ce faire, dès que ils les voyoient, se regardans l'un l'autre d'un regard furieux, car les Canibales ont l'œil le plus hideux, & espouventable de tout tant qu'on à descouuert de peuples de nostre aage, se mirēt à fuir de telle viltesse, & impetuositē qu'un carreau d'arbaleste ne fend pas la plus viste que ceux-cy s'absentans de la presence des Chrestiens, comme se desians d'eux, & ayans en deliberation de les faire sortir plus soudain le pas de la terre, où ils n'auoyent rien que quereller, & se tenoyent dedes les boys & profondes valées, attendans qu'ilz se fussent assemblez, puis apres aller donner vn estrange refueil à la troupe Chrestienne.

C'estoit en ces lieux des Canibales que ceux qui ont parlé des Amazones, les ont posées, mais ilz n'ont pas bien leu l'histoire de ceux qui en criuent: car bien qu'il les disent estre seules en vne isle Matityne nommée par ceux du pays, si est-ce qu'on les nomme les femmes des Canibales, & les tiennent là pour auoir lignée, & afin qu'elles y soyent à garant: car si dire que elles ne nourrissent point les masles, ains les renuoyent à leurs peres, ou biē les font mourir: c'est se moquer de la verité, veu que Martir parlant de la Cacique de Matityne, dit, que elle combatant contre les Espaignolz auoit son filz avec elle, & lequel estant à la fin pris, & conduit deuant Colomb, il auoit le regard si hideux, qu'il n'y auoit homme qui fust le regarder sans fremir: & les autres se sauuerent quoy que on leur enfondrēt leur Canoé, d'autāt que ce sont des meilleurs nageurs qui sont sous le Ciel: & si adextres que estans en l'eau, encore ne faudront ilz vous tirer de l'arc si bien & seurement, que vous serez bien subtil s'ils vous prennent à descouuert, & ne vont iamais sans estre garnis de leurs fleches enuennimées desquelles auons fait mention cy dessus. Ce peuple outre l'arc, allant en guerre, portent aussi l'espée de boys, & de longs stons aigus & roydes, desquels il fayde fort gaillardemēt: & pour anir le soldat à la guerre il aye des tabours tels q̄ auons dit cy dessus estre ceux des Cumanois, & ont des cornets avec lesquels ils sonnēt vn furieux bruit, & assaut entrans en bataille, portās certaine armeure d'or sur l'estomac, & des bracelets fort riches, mais le tout plus pour aparoiſtre braues & mignons, que de soucy de s'en courir, comme aussi ils ont les pennac

*Vianes abominables des Canibales.*

*Canibales ont le regard furieux.*

*Pierre Martir en l'hist. des Indes.*

*Canibales tirent de l'arc en nageāt*

*Armes des Canibales.*

uerre, qui par mesme moyen  
 e ce fust, & qui sur tout n'ay  
 us, & nourrist toute la terre.  
 s, qui sont plusieurs en nom-  
 erre, & vaisselle de cuisine de  
 e les Canibales s'en estâs fuis,  
 uilie avec chair de Papegaux,  
 s trouuoient des oz des bras,  
 pour faire des bouts à leurs  
 ent ils nomment Guadalupe,  
 de nostre dame de Guadalupe  
 t ces Insulaires veinsent pour  
 soit que la conscience de leurs  
 le, & farouche inclination les  
 , se regardans l'un l'autre d'un  
 plus hideux, & espouuenteable  
 de nostre aage, se mirêt à fuyr  
 au d'arbaleste ne fend pas l'air  
 sence des Chrestiens, comme  
 e les faire sortir plus soudain q  
 quereller, & se tenoyent dedâs  
 ilz se fussent assemblez, pour  
 à la troupe Chrestienne.  
 eux qui ont parlé des Amazo-  
 leu l'histoire de ceux qui en es-  
 en vne isle Matityne nommée  
 e les femmes des Canibales, qui  
 u'elles y foyent à garant: car de  
 les, ains les renuoyent à leurs  
 de la verité, veu que Martyr  
 e elle combatant contre les Es-  
 estant à la fin pris, & conduit  
 t, qu'il n'y auoit homme qui o-  
 sauuerent quoy que on leur eut  
 des meilleurs nageurs qui soyét  
 eau, encore ne faudront ilz de  
 e vous serez bien subtil s'ils ne  
 amais sans estre garnis de leurs  
 mention cy dessus. Ce peuple  
 l'espée de boys, & de longs bat-  
 gaillardemét: & pour animer  
 q auons dit cy dessus estre ceux  
 quels ils sonnét vn furieux mot,  
 de armecure d'or sur l'estomach,  
 lus pour aparoiſtre braues, &  
 mme aussi ils ont les pennaches

beaux & bragardz, suyuant la coustume de tous leurs voisins, qui se plai-  
 sent sur tout d'aller bien en ordre à la guerre. Portent encore de petis cer-  
 cles d'or penduz aux oreilles, & au nez comme on les met aux Ours, &  
 Buffles, relz qu'ilz leur pendent sur les leures. Les Cactiques des Canibales  
 ainsi que le peuple est hier aussi sont ils hautz à la main, & se faifans crain-  
 dre tellement que soit ou le Roy, ou la dame commandant sur le pais par  
 la mort de son mary, qui aillent à la guerre, si fault il qu'on les porte sur  
 les espauls, & y sont obligez en despit qu'ils en ayent, & s'ils ne veulent  
 sentir la rigueur de leur prince. Tous les Canibales en general sont de cou-  
 leur brune entre blanc & noir, non de guere grande stature, mais qui sont  
 bien faits de corps, & proportionnez de tous leurs membres, sauf qu'ilz  
 ont le visage large, & lequel on leur fait ainsi dès leur enfance (ainsi qu'a-  
 uons dit en vser les Cumanois) le nez fort entre-ouuert, & large, comme  
 ont ordinairement les Mores, l'œil farouche, & le blanc d'iceluy chargé  
 de couleur, & ayant ne sçay quoy de troublé, & obscur, qui luy donne vne  
 furie plus grande. Ilz vont tous nudz, sans poil, & sans barbe: les femmes  
 aussi sont nuës, sauf de la ceinture en bas iusqu'à demy iambe, qu'elles ont  
 quelques lages de Coton pour s'en couvrir, & qu'elles portét les cheueux  
 qui leur pendans par derriere, leur couurent aussi les espauls, estans aussi  
 douces, & plaisantes que leurs maris, & qui vont ordinairement à la chaf-  
 se des hommes comme eux, accoustumées au trauail soit de la guerre, de  
 la pêche, course, & nage aussi bien que les masses, & quelquefois se mô-  
 strans plus cruelles que leurs espoux. En somme Fernand Ouede ayant  
 parlé des Caribes, & sur tout de ceux qu'il nôme Chorotegas, & de leur  
 naturel cruel, & sauage, il aiouſte: & sans doute ie pense que pour le nô-  
 bre infiny de leurs fautes, Dieu permet qu'ilz soiét ruinez, & souffrira en-  
 cor leur plus grande deffaitte, & entier abolissement, d'autant que cest vne  
 race mauditte sans correction aucune, sans loyauté, vertu, ny honnesteté  
 quelconque, si aheurtée, & entiere en l'opinion de sa meschanceté, qu'il  
 n'y a admoniſion, priere, flaterie, ny menace, voire ny les tourmens qui la  
 puisse ployer à faire quelque cas de louable: ceste gent est naturellement  
 sans nulle pitié ny compaſſiõ autre que celle d'un Lyon, ou d'un Tigre, &  
 celle qui n'a honte de vice, ny vilennie qu'elle commette, adonnée sur tou-  
 te chose à la paillardise, & n'ayant autre chose deuant les yeux que le plai-  
 sir du corps, & ainsi ne fault s'esbahir si facilement ilz oublient les admo-  
 nitions, & s'ilz mesprisent qu'on les aduertisse: leurs femmes sont insatia-  
 bles de tel plaisir, & ayans deux extremités qui sont la cruauté, & la pail-  
 lardise: & tous en general ont de peruers desirs, mais les effaitz desquelz  
 sont pires, & qui ne peuuent receuoir inclination, ou impression aucune  
 de vertu. Voila quant aux Canibales: ie laisse tout à propos, pour vne au-  
 tresfois, les pais de Darien, Riuieres D'orellane, Maraignon, & de la Pla-  
 te, les pais des perles, Emeraudes, les Isles de Boriquen, & autres pour vou-  
 loir mieux les esplucher à la seconde edition, si Dieu nous fait la grace de  
 tant viure.

*Comme les sei. Ca-  
 nibales se font o-  
 boyr.*

*Ouede lin 3. de  
 l'hist. des Indes.*

*Ouede li. 7. ch. 9.  
 hist. des Indes.*

*Canibales mes-  
 chans, & sans riē  
 de vertueux.*

LIVRE QUATRIESME

Description du Peru, descouuerte d'iceluy, Richesses, mœurs, Religion  
& costumes des habitans. Chapitre. II.



*Estendue de pays  
sous le nô du Peru*

*De grandes Pro-  
vinces portés le nô  
des fleuves qui y  
passent.*

*Le cours du Da-  
nube.*

*Nil combien lon-  
guement s'estend.  
Senega estimé a-  
uoir paruelle sou-  
ce que le Nil.*

*Grandeur des ri-  
uieres de Mara-  
gnon, & Orellane.*

*Peru grand fleu-  
ue donne nom à  
tout le Royaume.*

*Plusieurs rois sont  
vn Monarque, au  
Peru.*

DES la Castille d'or, où est ce destroit de terre qui separe la mer de Septentrion d'auec la Meridionale iusqu'à la riuere de Plate, qui diuise en la region descouuerte par Americ Vespuce, les terres des Roys Chrestiens qui ont conquestré les Royaumes, & esté due de pais à present contenu souz le nom de nouveau monde, est limité par les modernes ce grand Empire du Peru, embrassant infinies Prouinces, lesquelles comme sont diuerses en nom, sont aussi ayans grand varié de mœurs, & costumes comme aussi elles sont mesurées des sept, à huit degrez par deça la ligne iusqu'à quelques quarante par delà l'equateur, & passant le tropique hiuernal vers le Pole Antartique. Or auons nous veu cy deuant que peu de pais y a il en ce nouveau monde qui ne portent le nom des riuieres qui passent, où de celuy des Roys qui y ont regné, où ausquelz les Espaignols n'ayent donné le tiltre ainsi que fortuitement ils oyoient parler les naturels des terres qu'ilz abordoyent: & ainsi le royaume du Peru porte au iourd'huy ce nom du fleue ainsi appellé, lequel en arrouse vne bonne partie: d'autant qu'en ces contrées les riuieres y ont le cours fort estrangement long, & beaucoup plus qu'en nostre Europe, iacoit que le Danube face vn long trait courant des Alpes iusques dedans la mer ma iour, & que le Po, arroufant presque toute l'Italie, faille à la fin getter entre les bras de Theris en la mer Adriatique: mais tout cela n'est rien au pris des courses de fleues des autres parties du monde, comme du Nil qui des sa source australe va ondoyant toute l'Ethiopic, & Egypte, & puis va faire hommage à Neptun en la Mediterranée: Et Senega qui aye (comme l'on pense) mesme course que le Nil, vient baigner vn infini cours de terres tant solitaires que peuplées, pour à la fin visiter les floralez vers le pais Guinée en la grand mer, & Ocean Atlantique.

Et en ce continent que iadis aucuns, sur le commencement qu'il fut descouuert, appelloyent Isle Amerique, du nom du premier qui nous e donna cognoissance, on voit des fleues admirables & en largeur, & c'estendue comme celuy d'Orellane, & de Maragnon que plusieurs estimoient que ce fust la mer pour auoir les dix. 15. & vingt lieues de largeur & de telle longueur qu'on ne lit point encor qu'aucun en ayt monstré lieu, où ilz vont s'emboucher en la mer, pour n'auoir eu le moyen de passer si auant, y obstant & les deserts, & le naturel farouche des peuples qui habitent le long des riuages. Pour pareille raison le grand fleue du Peru s'estendant si long trait que peu scauent la fin de la course, à cause au bien le nom à la Prouince par là où il passe, comme les poissons à la region de Bacaleoz, ou comme Senega au Royaume Africain portant le tiltre. En ceste grande seigneurie comme il y a diuerses Prouinces, au les seigneurs y estoient en grand nombre, mais qui obcysoyent pour plus part à vn souuerain, se tenant en la grand cité de Cusco, tout au

est ce destroit de terre qui se-  
tion d'auec la Meridionale,  
e, qui diuise en la region des-  
espuece, les terres des Roys  
questé les Royaumes, & esté  
ontenu souz le nom de nou-  
par les modernes ce grand  
nces, lesquelles comme font  
éré de mœurs, & coustumes,  
uiet degrez par deça la ligne  
ur, & passant le tropique hi-  
us veu cy deuant que peu de  
ent le nom des riuieres qui y  
é, où ausquelz les Espagnolz  
ent ils oyoient parler les na-  
le royaume du Peru porte au-  
quel en arrouse vne bonne  
tes y ont le cours fort estran-  
e Europe, iacoit que le Danu-  
s iusques dedans la mer ma-  
Italie, faille à la fin getter en-  
e: mais tout cela n'est rien au  
es du monde, comme du Nil,  
ute l'Ethiopic, & Egypte, &  
dicerrané: Et Senegà qui ayât  
Nil, vient baigner vn infiny  
, pour à la fin visiter les flots  
& Ocean Atlantique.  
r le commencement qu'il fut  
nom du premier qui nous en  
mirables & en largeur, & en  
Maragnon que plusieurs esti-  
ix. 15. & vingt lieues de large,  
or qu'aucun en ayt monstré le  
ur n'auoir eu le moyen de pas-  
urel fauouche des peuples qui  
aison le grand fleue du Peru  
a fin de la course, à cause aussi  
, comme les poisons à la re-  
oyaume Africain portant ce  
ly a diuerses Prouinces, aussi  
mais qui obeyssoyent pour la  
and cité de Cusco, tout ainsi

qu'en Mexique les roiteletz faisoient hommage au grand Montezumà,  
auant que Cortez se feit seigneur (pour le Roy d'Espagne) & de Themis-  
titan, & du pais & sinage qui l'auoifine. Bien vous diray, auant que en-  
trer au discours de la descouuerte du Peru, qu'il semble que ceste Prouin-  
ce ayt esté fécée pour la ruïne des seigneurs qui y ont commandé, entant  
qu'il y a eu de nostre temps peu de Princes, ou gouverneurs y residans,  
qui n'y ayent malheureusement finys leurs iours: soit que leur auarice, &  
tyrannie en ayent esté cause, ou la meschanceté de ceux à qui ilz auoyent  
affaire, ou que l'air du pais aye quelque sinistre influence pour les sei-  
gneurs y suruenans: mais à bien parler la cause de la mort des chefz  
Chrestiens à pris source de leur ambition, & conuoitise, qui pour s'en-  
richir n'ont fait conscience d'occir les Roys naturelz du pais, & puis  
se pourfuyure l'un l'autre avec telle opiniastrile, que le sang en semble en-  
core ruisseller.

Et afin que vous en voyez quelque trait ie vous en feray vn bref recit,  
qui n'est point hors de propos, entant que ie pretens vous esplucher vn  
peu l'histoire du Peru, avec les mœurs du peuple qui y habitent, tout ainsi  
que ie l'ay recueilly des memoires, & liures des Espagnolz qui y ayans  
vescu long temps, nous en ont fait largesse par la diligence de leurs éi-  
crits, esquels la verité m'y semble de tant mieux painte, comme ie les voy  
entiers, & sans transport à reciter l'histoire de la conuoitise, tyrannie &  
rebellion de ceux de leur nation qui ont commandé en ces terres, des-  
quelz vices proceda aussi (comme dit est) leur mort, & deffaitte.

Car comme ainsi soit que les Pizarres, & sur tout François sefussent bā-  
dez contre Almagro & ses consorrz, à cause des departemens des pais, &  
sinages d'iceux, & à cecy aydans fort les officiers du Roy, qui eschantil-  
loyent les Prouinces pour rendre plus grand le reuenu du flic avec leurs  
impositions, sans se soucier, ny du salut du peuple, ny de la paix d'entre  
les gouverneurs, & sans penser qu'un si grand nombre de gouverneurs  
sont dangereux à vn estat, soit à cause de la discorde qui s'engendre  
entre eux, ou pour ce que le peuple ne peut estre que n'y soit foulé en  
supportant leurs despences excessiues. Bendez que sont les surnommez  
l'un contre l'autre, Les Pizarres ne cesserent onc iusqu'à tant que Alma-  
gro fut par eux mis à mort par sentence de l'audiencce royale, si à bō droit  
ie m'en raporte à la verité: tant y a que Almagro estoit vn vaillant homme,  
sage vieillard, qui auoit fait de grans seruices à son Roy, & infinis plaisirs  
à celuy mesme qui le feit mourir. François Pizarre ne porta loing le pe-  
ché de la mort d'Almagro, d'autant qu'un bastard du susdit deffunct, es-  
mouuant vne sedition, alla si accortemēt en besoigne que l'an 1544. il oc-  
cist en la Cité des Roys celuy, pour le seruice duquel Fernand Pizarre a-  
uoit fait trancher la teste à son pere. Ce bastard se faisant, de son autorité  
priuée, gouverneur dudit pais fut decapité par l'ordonnance du gouver-  
neur y enuoyé par le Roy d'Espagne, voyons la suyte de l'heur de ceste  
Prouice pour les vicerois: celuy qui feit iusticier le Bastard d'Almagro, fut  
enuoyé prisonnier en Espagne par Vasco Nunnez, à cause de ses cocullions  
& tyrannies: & Nunnez fut occis en bataille par Gonzal Pizarre leq̄l se feit

*Peru fécé pour la  
ruine des gouver-  
neurs.*

*Discorde des gou-  
verneurs du Peru.*

*Almagro mené  
par la menée des  
Pizarres.*

*Franç. Pizarre  
occis par le bastard  
d'Almagre.*

*Estrange sucez  
des Viceroys du  
Peru.*

LIVRE QUATRIESME

apeller Roy de Cusco, mais la royauté luy fut & malheureuse, & peu durable, entant qu'un gouverneur nommé Gafcha luy feir trancher la teste & en somme on trouue, que si on vouloit esplucher de pres ceux qui sont morts de mort violente en ce pais depuis que les Espaignolz le tiennent, le nombre des chefs monte à plus de cent cinquante, tous hommes de marque, & ayans charge ou du gouvernement, ou de la justice, ou des armées. Et affin encor qu'on voye qu'il y a des lieux qui ont come vne fortune malheureuse liée sur le doz, & qui s'uyt ceux qui s'y arrestent, ie l'ay ray l'or Tholoufain, lequel tous ceux qui touchoyent, sentoient si domageable que iamais vn n'en eschapa sans sa ruine, & le Royaume Tholoufain où guere onc Roy ne peut auoir vn iour d'heureux succez, ny vn bataille sans grand perte: pour racompter comme cas merueilleux, ce que l'histoire Espaignolle escrit de ce pais du Peru, & de saffaire qui suit ceux qui y commandent: d'autant qu'elle tiét que ceux du pais, qui auoyent le plus de memoire des choses passées, à cause de leur grande vieillesse, disoyent voyans les occurrences malheureuses, succedans à tous les Capitaines enuoyez là pour gouuerner, que cela procedoit des influences du Ciel, & des constellations de celle Prouince, & que de leur tēps & souuenance, (en estans plus que centenaires) ilz n'auoyent iamais veu le Peru sans guerres ciuiles. Et sur ce propos, ilz racomproyent comme Guinacha, & son pere Opanguy, voulans estre seulz seigneurs, inquieterent le repos, & ayle toute la Prouince: apres ceux là Guaxacar, & Atabalipà freres prindrent les armes l'un contre l'autre, de sorte que Guaxacar fut massacré cruellement par son propre frere, & depuis Pizarro feit mourir le Roy Atabalipà en la place publique de Cusco, non sans vn grand vitupere du Roy, & avec vne infamie des Chrestiens, taxez en celà d'vne estrange & vilaine avarice. Aussi de tous ceux qui se trouuerent au iugement de ce miserable Prince: & le plus riche de l'occident, & qui consentirent à sa mort ignominieuse, à laquelle il fut condamné, n'en eschappa pas vn, & ne finist aussi malheureusement: affin qu'on voye que les Roys sont crez, & que les vsurpateurs du bien d'autrui n'ont iamais la fin glorieuse encore qu'il semble que la fortune leur ric, & qu'elle les conduic comme par la main à la poursuite de leurs conquestes. l'ay fait tout ce discours afin que vous cognoissiez qui furent ceux qui descourirent le Peru, & pour n'estre en peine cy apres de repeter par le menu, ce qui a esté dit au present, d'autant qu'il fault que ie m'esgare vn peu plus icy, que n'ay fait en les regions precedentes. Toute la Prouince du Peru est diuisée en trois parties, à sçauoir en montaignes, Plaines, & Vallons: la Campaigne est blondeuse, & fort chaude comme celle qui s'estend le long de la mer Pacifique, & qui commence dès le pais de Tumbes iusqu'à la mer Pacifique, & qui ayant pres de cinq cens lieues de long sur la coste de la mer, & qui aques dix ou douze de large iusqu'à la montaigne: & en ceste planure il pleut point que bien peu, & n'oyt on l'effroyable bruit des tonnerres, les foudres ny lancent iamais les effroyables feux causez par les collisions des nuës. Et ainsi fault que les habitans soyent soigneux à faire des canaux afin de faire couuir l'eau des ruisseaux, fleuues, & fontaines qui s'escoulent

*Lieux naturellement malheureux*

*Peru royume infortuné aux Princes.*

*Guaxacar occis par son propre frere.*

*Atabalipà Roy, fait decoler par Pizarre.*

*Comme le pais du Peru est diuisé.*

ur & malheureuse, & peu du-  
 scha luy feit trencher la teste:  
 plucher de pres ceux qui sont  
 ue les Espagnolz le tiennent,  
 cinquante, tous hommes de  
 ent, ou de la iustice, ou des ar-  
 es lieux qui ont côme vne for-  
 ceux qui sy arrestent, ie lair-  
 ouchoyent, sentoient si dom-  
 sa ruine, & le Royaume The-  
 our d'heureux succez, ny vne  
 omme cas merueilleux, ce que  
 eru, & defastre qui suit ceux qui  
 ux du pais, qui auoyent le plus  
 leur grande vieillesse, disoyent  
 edans à tous les Capitaines en-  
 loit des influences du Ciel, &  
 leur teps & sououenance, (ux  
 amais veu le Peru sans guerres  
 comme Guinacha, & son pere  
 quieterent le repos, & ayle de  
 , & Atabalipà freres prindrent  
 Guaxacar fut massacré cruelle-  
 to feit mourir le Roy Atabali-  
 sans vn grand vitupere du nom  
 s, taxez en celà d'vne estrange  
 e trouuerent au iugement de ce  
 cident, & qui consentirent à la  
 emné, n'en eschappa pas vn, qui  
 on voye que les Roys sont sa-  
 ny n'ont iamais la fin glorieuse,  
 & qu'elle les conduise comme  
 tes. l'ay fait tout ce discours tât  
 qui descouuurent le Peru, que  
 par le menu, ce qui a esté dit à  
 re vn peu plus icy, que n'ay fait  
 ce du Peru est diuisée en troys  
 & Vallons: la Campaigne est sa-  
 e celle qui s'estend le long de la  
 Tumbes iusqu'à la mer Pacifi-  
 y sur la coste de la mer, & quel-  
 raigne: & en ceste planure il n'y  
 oyable bruit des tonnerres, &  
 es feux causez par les collisions  
 oyent soigneux à faire des ca-  
 eaux, fleuues, & fontaines qui  
 s'escoulent

escoulent des montz pour en arrouser, & engresser les champs; & pour  
 rassasier leur soif, & alteration. La nature deniant la pluye à la campaigne  
 en fait grand largesse aux montaignes qui ont d'esté due en longueur plus  
 de 100. Lieuës, sur lesquelles il fait froid, & y pleut, & nege en telle abon-  
 dance que le plat pais se sent de ceste humeur montaigneuse. Les habitâs  
 qui se tiennent entre celle indispositiõ du chault, & du froid soit la plus  
 part, ou louches, & borgnes, ou du tout auuegles, tellement qu'en vne si  
 grande infinité d'hommes qui se tiennent le long de la montaigne, à pei-  
 ne en trouueriez vous dix qui n'ayent la veuë interessée. Ces montaignes  
 sont des plus aspres fascheuses, & difficiles qui soient sous le Ciel, & y mit  
 on en ieu celles qui sont en Ethiopie, lesquelles commencent dès la nou-  
 uelle Espagne, & entrans auant separent Castille d'or, du finage de la vil-  
 le de nom de Dieu, & de là s'estendant iusqu'au destroit de Magellan,  
 lequel espace contient pour le moins plus de soixante dix degrez de ló-  
 gitude. C'est icy encor qu'il fault que ie note le peu de diligence de ceux  
 qui ont escrit que la riuiere d'Aurellane est celle qui separe Les Caniba-  
 les, d'auec le Peru, comme ainsi soit, que ce sont ces montaignes si lógues  
 qui en font la separation, & desquelles ont source ces riuieres si grandes,  
 qui s'escoulent en la mer, & du costé du Nord, & vers le Sur, & mer Paci-  
 fique: & que Maragnon est desia plus Oriental que le Peru, & ayant vn  
 grand & long interualle de l'vn à l'autre: ioint que plusieurs ont estimé  
 que l'Orellane, & riuiere de Plate estre mesme chose, que s'il est ainsi, il y  
 a bien à dire que Aurellane separe le Peru des Cannibales, que le Peru  
 en est esloigné de plus de cent lieuës: si on ne veut appeller Peru, & le pais  
 Bresilien, & s'estenduë de l'Amérique. Soit dit cecy en passant. La troisié-  
 me partie du Peru sont les vallons, lesquelz sont fort peuplez, riches en  
 or, & argent, & fertilz en grains, fruitz, & animaux de toutes sortes, mais  
 pour estre le pais fort couuert, les fleuues larges, & impetueux, le peuple  
 y estant guerrier & farouche, les Espagnolz ne l'ont pas descouuert si à  
 fait, ny tant à leur ayle, comme ilz ont celuy des montaignes, & de la cam-  
 paigne voisine des sablons de la mer. Ie ne veux aller rechercher icy les  
 Isles descriptes au goulphe saint Michel, ny celles qui sont marquées en  
 la mer de Sur, sous la puissance de l'Espagnol tirant vers les Moluques,  
 nous suffisant de descrire ce qui s'est passé au Peru, & conquestes d'iceluy  
 dès l'an 1531. que les Pizarres en commencerent la cõqueste, laquelle nous  
 deduirõs briueuëmēt affin qu'en l'embrassant, nous y troussiõs les mœurs  
 des peuples selon qu'ilz se comportent François Pizarre dõc, filz du Ca-  
 pitaine Pizarre, qui fut à la conqueste du pais Nauarrois, sous le Roy Fer-  
 dinand d'Aragon, ayant fait dresser quelques Nauires au port de Pana-  
 mà en Castille d'or prist la volte vers la mer de Sur, ditte des nostres Paci-  
 fique, & ayant costoyé la rade vn assez long temps descourist l'Isle de la  
 Pugnà, qu'il appella de saint Iaques, où le peuple (imitant ceux de la Flo-  
 ride & Mexique) luy vint au deuant, en dâçant, sonnât quelques tabours,  
 & chantant en signe de ioye, & luy offrant des viures comme à hom-  
 me qu'ilz souhaitoyent d'auoir pour amy. De Pugnà auant ilz prindrent  
 terre au continent vers la cité de Tumbes chef de Prouince comme en-

*Naturel des pais  
 montaigneux au  
 Peru.*

*Habitâs au pied  
 des mōts au Peru,  
 borgnes, ou auue-  
 gles.*

*Les vallons est le  
 plus riche pays  
 du Peru.*

*Goulphe saint  
 Michel est riche  
 en or, & pierrerie.  
 François Pizar-  
 re commença à des-  
 couvrir le Peru  
 l'an 1531. au mois  
 de Februrier.*

*Pugnà Isle, à pro-  
 sent. S. Iaques.*

LIVRE QUATRIÈME

*Tumbez, prouin-  
ce du Peru.*

cor elle est à présent, & vn des eueschez du Peru, où, les Espaignolz se-  
iournans, sceurent la guerre qui estoit entre les deux freres chefs de toute  
la Prouince Cusco, c'est à sçauoir & Atabalipà querellans ensemble la  
monarchie, par la mort de Cusco leur seigneur, & pere: mais Atabalipà e-  
stant le plus fort, vainquist son frere, & le mit en prison, au mesme temps  
que Pizarre prist terre en ses seigneuries. Dequoy aduertuy Atabalipà se  
resolut le chasser, & à force d'armes luy faire perdre le desir de s'arrester  
és terres de sa iurisdiction, & pource enuoya il vn de ses Lieutenans avec  
forces pour courir sus à Pizarre, mais le Capitaine Indien n'eut iamais le  
cœur d'attaquer ceux qui portoyent la barbe longue.

*Atabalipà fait  
prisonnier son frere.*

L'Espaignol acoustumé desia aux guerres contre l'estranger, & sçachât  
quel estoit l'effort de ce peuple, ne voulut attendre qu'on vint l'assailir,  
ains prenant le chemin droit au país où estoit Atabalipà, où le terroir fut  
aperceue estre abondant en grain tel que le portent toutes les contrées de  
ce cartier, à sçauoir du Mahis, duquel aussi ilz faisoient du vin assez pas-  
sable, & qui sustente, & nourrit mieux que l'eau pure. Le país où ilz vin-  
drent estoit encor de la contribution de Tumbez, où le peuple va vestu  
assez honnestement, & les femmes faisant des draps si fins, que les nostres  
pensoyent que ce fut Soye, & iceux entretissus d'or figuré, ou batu, & le  
tout pour le seruice, & vsage de leur Prince. Les femmes portent les ha-  
bitz si longs, qu'ilz leur traient par terre, là où, au contraire, les hommes  
n'ont que des chemises sans manches, & icelles si courtes qu'à grand pei-  
ne leur couurent elles la moitié des cuisses: estans fort vilains, & sales en  
leur manger, à cause qu'ilz prennent leurs viandes presque toutes crües  
sauf le pain de Mahiz. Ils y estoient tellement Idolatres que tous les moyz  
ils adoroyent & sacrifioyent à leur idole ce qu'ils auoyent de plus cher,  
iusqu'à ny point espargner leurs enfans propres: & baignoyent, & arrou-  
fioyent la face de l'idole du sang de la chose immolée, comme aussi ils en  
vsoyent aux seilz & dessus des huis, & portes de leurs oratoires, comme  
nous auons dit que s'en aydoyent aussi ceux du Mexique. Sortis qu'ils fu-  
rent de Tumbez ilz vindrent au plus riche país de la premiere des gran-  
des regions du grand Monarque du Peru, qui estoit souz la contribution  
d'vne cité nommée Caxamalca, assise au pied d'vne montaigne, & où e-  
oit le palais du Roy Atabalipà.

*Quels les habits  
en la Prouince de  
Tumbez.*

*Cruels sacrifices  
des Tumberiens.*

Ceste ville est si petite, que celuy qui en à fait la relation en Espaignol,  
luy donne presque vne lieuë de circuit, estant ceinte de deux beaux, &  
grands fleuves qui arrousent les terres voisines, & sur chascun vn pont  
pour entrer en la ville, laquelle n'a aussi que les deux portes ausquelles les  
ponts respondent. Bien est vray que de l'vn costé auant qu'entrer dedans  
la ville, on trouue vn grand Palais, tout enuironné de haute muraille, &  
fait à la maniere d'vn temple, en la court duquel (estant fort spacieuse) y à  
vne grande quantité d'arbres de diuerses especes qui seruent à faire ombre:  
& estoit ce Palais appellé la maison du Soleil, afin que vous sçachiez  
que c'est cest astre que ceux du Peru adoroyent comme leur Dieu: & de-  
dans ce lieu n'estoit permis hôme d'entrer sans premierement laisser sa  
chaussure tât ils ont eu reuerence les lieux qui sont dediez à la diuinité, &

*Temple du soleil,  
adoré, en Caxa-  
malca.*

de réples semblables à celuy là se trouuent en diuers endroits; & sur tout par toutes les bonnes, & grandes villes de celle Prouince. Pres ce lieu d'ordinaire y auoit quelques 2000. maisons basties comme d'un droit alignement, ayans quelques deux cens pas de long, & faites d'une forte muraille, icelles bien disposées, & comparties au dedans, ayans des fontaines en grand nombre pour le seruire de chascune, & au milieu vne grand place, qui sert de basse court à vne forteresse la voisine, & par laquelle on entre audit fort, par vn grad escalier de pierre. D'un costé de ceste grad place est le Palais du Roy plus beau, & plus grand que pas vn des autres logis, orné, & embelly de chambres, Antichambres, garderobes, cabinetz, sales, & galeries, & tout peint de diuerses couleurs, & enrichy d'or & argent par tout le lambris de l'edifice: & les iardins y donnans tout tel contentement que l'homme scauroit desirer. Mais ce qui rend le lieu encore plus plaisant, & admirable, est qu'en vne des maisons iointes au corps d'hostel du Prince y a deux fontaines garnies, & enrichies de grandes lames d'or, de l'une desquelles sort l'eau si chaulde qu'il est impossible qu'homme y tienne la main, & l'autre l'ayant aussi froide que glace; & sort ceste eau de la prochaine montaigne, ainsi que de pareils effetz de nature voyons nous aduenir en diuers lieux & des monts Pyrenées, & des montaignes d'Auergne: & vont ces eaux mellées ensemble, par des Canaux souterrains par tout le palais pour le seruire tant de la cuisine que d'autres choses necessaires: ie dis cecy, afin qu'on ne pense point que par tout l'Occident les hommes y soyent si lourds & grossiers que sont les Canibales, les Bresiliens; & Americques, esquelz reluit ne scay quelle rudesse qui ressent le naturel pesant des hommes qui les premiers habiterent la terre, si est-ce que plusieurs donnent du rude aux siecles de l'aage premier du monde. Les habitans de Caxamalca sont gens assez ciuils, & nets en leur boire manger & habillement, iacoit que les homes n'y portoient autre habit q̄ des chemises sans maches, & des chausses, mais les femmes sont plus soigneuses de se couvrir, & portēt leur robe de toile de cotō peinte leur allāt iusqu'à terre, & par dessus vne ceinture labourée fort mignonement, avec laquelle elles se ceignent & entortillent presque tout le corps: par dessus ces robes elles ont encor vne couuerture faite comme vn manteau sans maches, qui leur va iusqu'à demy jambe. Tout le travail, & exercice des homes estoit à taindre laines, & Corōns, afin d'en faire leurs toiles: & les femmes s'amusent à faire leur Chichā, c'est à dire leur vin, & boisson de Mahis, dattes & autres fruitz. Ceste ville fut quittée par Atabalipā lors q̄ les Chrestiens y arriuerēt, soit q̄ il n'osast les attendre, ou qu'il voulut les attirer en pleine campagne pour les deffaire mieux à son aysē: & neantmoins leur enuoyoit il des viures fort souuent, mais c'estoit pour veoir leur contenance, & cognoistre s'il feroit bon se ruer sur eux: & de ces viures les Chrestiens ne mangeoyent point, ains les departoyēt aux Indiens qui estoient à leur suyte. Mais pour cognoistre mieux les humeurs de ce Roy Barbare, ne passerons sous silence cōme Fernand Pizarre estant allē vers luy, le trouua en cest equipage: tout le cāp estoit enuironē de soldats & le Prince estoit au milieu des escadrons d'archiers piquiers, & autres

*Palais du Roy  
Atabalipā.*

*Fontaines diuerses  
l'une pres de  
l'autre.*

*Que's sont les habitans  
de Caxamalca.*

*Habits des Caxamalquiens.*

*Camp du Roy  
Atabalipā  
son ordre.*

LIVRE QUATRIÈME

ayans des armes qui rapportent à noz halebardes: y auoit vn autre escadrón d'Indiens avec leurs fondés & d'autres qui portoyent des massues ayant vne coudée & demy de long, & de la grosseur d'vne iaueline, & au bout vne balle grosse côme le poing en laquelle ilz mettoyēt cinq, ou six pointes aigues, & acérées de celle pierre de laquelle ilz font le bout de leurs faiettes, car (comme dit est) le fer n'est point parmy eux en vsage: & s'aidēt de ces instrumens en giterre à belles deux mains faisans grand carnage se rencontrans avec ceux qui ne sont point couuertz. Les principaux, & grās seigneurs ont des massues & des hachettes d'or, & d'argent, & la plus part des lances fort longues, & faites comme noz pertuisances, & ceux cy sont pres la personne du Roy en la bataille: mais à l'arriere garde tous portent des piques longues de quinze piedz, & en vn bras ils ont vne mâche pleide Coron, les aucuns ont des bourguignottes, qui leur tombent iuques sur les yeux faites de Cannes, & rouleaux meslez & tissus avec du Coton & si bien liez, & battuz qu'il y a des morins de fer, qui ne souffriront mieux vn coup que ceste armure Cotonnée: Les Chrestiens aprochans de ce Roy, le trouuerent assis sur la porte de sa tente prenant le frais de l'air, & derriere luy vne grand troupe de femmes sans qu'il y eut homme des siens si hardy qui osast aprocher, ny estre en son entour, & ne tint grand compte ny des Chrestiens, ny de leur parole, voire ne daigna iamaïs haucer la teste pour leur tenir propos: & pour faire sentir à chascun l'amitié qu'il leur portoit, & la crainte qu'il auoit de leur brauade; comme quelques siens soldatz se fussent retirez en arriere, à cause qu'un gentilhomme Espagnol feit auancer son cheual de front vers leur escadron dès que les Chrestiens se furent retirez, ce Roy cruel & Barbare feit trancher les testes à ceux qui auoyent fait place aux Chrestiens, & moindre marché n'en eurent leurs femmes & enfans, leur disant qu'ilz deuoient aller en auant, & non point reculer en arriere, & iura que tous ceux qui se monsteroient telz que ceux cy, qu'aussi il les feroit mourir sans aucun esgard, ny misericorde. Or marchant ce grand Roy, il tenoit ceste ordonnance: tous les soldatz portoyent des chapeaux comme diademes d'or & d'argent sur leurs testes, & leurs vestemens selon que les auons cy dessus descriptz: Mais l'ordre estoit tel, marchoyent en premier lieu quatre cens hommes tous vestus d'vne mesme parure, & couleur, & qui ne seruoient d'autre cas que de nettoyer le chemin par lequel le Roy deuoit passer, en ostant les pierres, pailles & festuz qu'il y trouuoient, & estoit le seig. porté dans vne Litère. Ces gastadours, ou nettoyeurs de chemin portoyent secrettement souz leur habit de liurée de petites masses, & des pourpointz fort bien tissus, & cotônez, & des fondes, & pierres faites, & prises à propos pour s'en ayder en combatant, affin qu'ils seruissent d'vn costé leur Prince, & de l'autre ils se soignassent de la cōseruation de leur vie. Apres ceux cy marchoiēt trois escadrôs d'autres vestus d'vne autre liurée diuersē à celle des premiers: ceux cy ne seruoient q̄ de châter, & dâcer deuant le Roy, tout le lōg du chemin, estât tous ces peuples les pl<sup>s</sup> grās dâcers du mode, & ne faisans, ou disans presque riē sans quelque geste, & dâce ressentât la mommerie: & ces châtres estoient suyuis des troupes armées, & de ceux

*Armes des gens  
du Roy du Peru.*

*Comme le Roy du  
Peru estoit respé-  
cté des siens.*

*Cronique d'Atu-  
balipà.*

*Ordre tenu par les  
Indiens marchâs  
en campagne.*

*Gastadours Indiens  
& leurs offices  
& armes.*

*Chantres marchâs  
deuant le Roy du  
Peru.*

qui portoyét les diademes d'or sur la teste: & parmy ceux-cy estoit le Roy Atabalipà en sa litiere, vestu d'une robe de laine tresfine, & toute entrecilluë d'or batu & figuré, autant subtilement comme la chose estoit riche. La litiere estoit faite fort estrangemët, à sçauoir haute, & grande, & toute enrichie, & fourrée de plumes de Papegaux, & Perroquets de diuerses couleurs, & de grand nombre d'exquise pierrerie toute liée, & enchesnée avec de l'or & de l'argent: & estoit la litiere portée, non par des cheuaux ou autres bestes, ains les hommes seruoient en cela de mulets, lesquelz estoient vestuz aussi de belles robes faites de diuers plumages: & apres le seigneur, venoyent encor deux autres riches litières, sur lesquelles estoient portez quelques vn des principaux de la court, & puis marchoit tout le reste de l'armée en assez bel ordre, pour la grande multitude qui estoit à la suite de ce grand Prince: lequel tenant la campagne, & en fin se hazardât d'aller courir sus aux nostres qui estoient dedàs le fort de Caxamalca sur vaincu, mis en route, & pris par Fraçoys Pizarre, mais ne veux oublier la constance & hault cœur de ceux qui portoyent la litiere, d'autant que estans taillez en pieces & les gastadours à tout leurs masses, & fondes, & occis les soldats de la garde qui portoyent les couronnes d'or sur la teste, ceux qui seruoient à porter le Prince ne vouloyent le quitter, bien qu'ilz se veissent couper les bras & les mains, ains à tout les espauls ilz tachoyent à le sauuer, & tirer de la foule au pris & hazard de leur vie: mais les cheuaux & suruenants ceste troupe d'hommes à litiere furent rompus, & Atabalipà fait prisonnier de Pizarre. Ceux qui ont veu ce grand seigneur, nous le paignent disposés de sa personne, vn peu grasset, ayant les leures grosses, & les yeux estincellans & sanguins, & par-ainsi hōme fort colere, & la parolle duquel ressenoit sa grauité & autorité royale. Ses predecesseurs n'estoyent point fortis du Peru, ains d'une autre region loingtaine, & assise vers le pole Antartique, & presque souz le Capricorne, nommée Quito, mais le pere duquel nommé Cusco, vint en ce pays Peruen, & y fonda la grand cité de Cusco luy donnant son nom, & l'arresta illec pour y auoir trouué le terroir bon, & agreable, riche, fertile, & abondant en tout ce qui est necessaire pour la vie de l'homme. Du nom de la ville prist aussi tiltre toute la Prouince, & ce grand Roy se gouerna si bien, que luy estât decedé, les siens l'adoroyét comme vn Dieu, & en plusieurs endroits, luy dressoyent des statuës en son honneur, & luy faisoient des sacrifices: non que pour cela leur Dieu principal, qui est (ainsi que auôs dit) le soleil, perdit rien de la reuerce que luy portoit ce peuple. Ains que passer plus outre ie veux tamenteoir au lecteur, comme en passant, ce qui est mis és histoires tant anciennes que modernes, que sur tous les peuples, qui ont adoré le soleil, les Orientaux y ont esté les plus affectionnez, iacoit que les Grecz l'y foyent monstrez fort enclins, ainsi qu'en peuuent faire foy plusieurs simulachres d'Apollon faits & dressez en diuerses figures: mais les Indiens sont ceux qui ont le plus eu en reuerence cest astre comme nous pouuons recueillir de l'histoire Apostolique, faite par Abdie digne Euesq̄ de Babylonne lors qu'il en parle en ceste sorte: faisant mention de l'Idole sacrée au soleil: Le Roy y ayant consenty, & Charisie l'auouât, ou l'intro-

*Richesse de la litiere du roy Atabalipà.*

*Indiens en lieu de mulets portent la litiere du Roy.*

*Consuetude des Peruenus portans leur Roy.*

*Quel estoit le roy Atabalipà.*

*Cusco Roy donna nom, & à la ville, & au royaume.*

*Soleil adoré par les anciens en diuers lieux.*

*Abdias li. 6. & 9. de l'hist. Apostolique, en la vie de S. Thomas.*

LIVRE QUATRIÈME

dedans le temple, dançans, & sonnans des instruments selon qu'ils auoyent de coustume. Aussi y auoit-il des filles chanteses avec des harpes, les autres qui iouoyent des fleustes, & autres des tabours & naccaires, & presque toutes ayans des encensoirs. Ces motz de ce saint Euesque, me reduirent en memoire, ce que par cy deuant nous auons veu des sacrifices de tout le pays Occidental, se raportans à l'ancienne façon de faire des Indiens Orientaux soit en l'adoratiõ du soleil, que tous reçoient, ou es dances, communes aussi à tous les Idolatres, & ez encensemens, en vne chose sont ilz differens c'est que ceux-cy sacrifient les hommes, là où les anciens n'offroyent rien au soleil, ou il fallust faire effusio de sang, ny meurtre de la vie de chose aucune. C'est vn grand cas que es lieux, où le ministre de toute souillure est adoré la vilennie y soit deffenduë, d'autant que au temple de ceste idole, de laquelle on ne nous a descrit la figure, il y a ceste ordonnance, que quiconque des ministres se veut presenter pour y seruir & sacrifier, il fault que soit pur & chaste, que il ieusne, & s'abstienne pour quelque temps de sa propre femme. Mais ne fault s'esbahir de cela, veu q' Sathan est un ange de ce qui est saint, pour auancer sa puilliance parmy les hommes, lequel ayment naturellement vne chasteté & continence, en ce mesme, qui est des enforcelemens & charmes, il choisist les vierges, & commande le ieusne à ceux qui veulent sçauoir ses mysteres, affin q' on l'estime estre vrayement vn ange de lumiere: ainsi que l'enchanteur Apollonie Tianée à voulu faire à croire avec les caphardises de sa vie purement impure & detestable. J'ay dit cy deuant, q' ie pense que cest idole n'est point plus honeste que le simulachre auquel ceux de Panuco immolent cruellement les hommes, & la raison qui me fait ainsi parler est, q' le chrestien qui en descrit l'histoire, n'ose rië dire, sinon q' & la châtre, & l'idole sont choses vilaines, & detestables: là où ez autres lieux parlât de l'adoratiõ du soleil, & de la seule figure d'homme sous le voile de laquelle on luy fait honneur, il exprime sans scrupule ceste effigie, mais icy il dit, & que l'oratoire, & que le simulachre sont sales, & abominables. Que concludrons nous de là, sinon que le Dieu des iardins, honoré iadis par les Romains, est celuy q' les Indiens adorent, & qui est le cõmun patron de tout le pays, iaçoit que le soleil semble en porter cest auantage. Aussi vous, qui sçauetz, que c'est que des lettres, & auez gousté les liures des anciens, n'ignorez pas que tous les dieux que la fabuleuse antiquité à crains, & redoubtez, se raportent à cest astre lumineux, qui semble estre quelque cas de sur-naturel parmy le reste de ce qui a esté fait par l'auteur de la nature. A cest idole de Pachalchami se retirent tous les deuins du pays, qui fault que aillent dire ses responces par toutes les contrées, car c'est aux seuls officiers, & sacrificateurs de parler à ce beau Dieu, vers lequel viennent en ce lieu les Indiens de toutes parts, voire de trois cens, ou quatre cens lieues loing, portans or, argent, & pierrerie de present, qu'ilz offrent dès qu'ilz arriuent sans que il leur soit octroyé de plaider leur cause: ains sont là les ministres qui reçoient le don, & vont parler, & consulter l'idole, & raporte dehors la respõce à celuy qui vient s'enquerir sur quelque fait de l'oracle. Iaçoit que presque tout le Peru soit affectionné à ceste Idole, & que les habitans, y

*Indiens occidentaux plus cruels que les Orientaux.*

*Chasteté commandée aux ministres de l'Idole de Pachalchami.*

*Apollonie Tianée chaste pour faire ses charmes.*

*Abominatiõ de l'Idole de Pachalchami.*

*De ceuy voy Merabe Saturn. liu. 1. ch. 17. Et 23.*

*Abus des ministres des Idoles.*

portent des presentz, si est-ce que particulièrement il y a vne Prouince nommée Catamez qui est affectée à ceste Mosquée, & luy porte tribut tous les ans en signe de recognoissance: & le malin esprit, pour ne perdre vne si belle proye, leur donne des responcez, leur fait entendre qu'il est leur Dieu, & que le mode, & ce qui est en iceluy, fault que luy face obeissance, tellement que il n'aduient rien aux hommes sinon ainsi qu'il luy en plaist ordonner & disposer: & iamais ce peuple ne fut si estonné que lors que les Espagnols entrerent au cabinet de ce Dieu, craignans d'estre rui- nez, à cause que d'autres, que les sacrificateurs auoyent veu les secrets mi- steres de cest idole, quoy que Pizarre ne le demolist point, content plus d'en emporter l'or du lieu que d'en oster l'abomination de l'Idolatrie là exercée.

*Oracles de Pa-  
chalchami.*

Pour voir la reuerence des suiets, & vassaux à l'endroit du Roy, ne fault que noter les ceremonies d'un capitaine, & iceluy le plus fauorit du Prince, & lequel auoit à nom Chilicuchimà. Lequel estant venu par force visiter Atabalipà, comme il se deut presenter deuant luy, il prist vn fardeau sur ses espauls, comme aussi feirent tous ceux qui le suiuyent, & entré au lieu où estoit leur Roy, tout aussi tost qu'il l'eut veu il hauça les mains au ciel regardant le soleil, & le merciant de luy auoir fait la grace de voir son seigneur: puis soudain se print à gemit, & lamenter, se prosternant par terre, & petir se trainant vers le roy, comme il fut pres de luy, se mit à luy baiser avec vne fort grande humilité, & les pieds, & les mains, le mesme faisant les autres plus principaux de sa suite. Mais Ataba- lipà tenoit vne si grande grauité & monstroir tellement la maiesté scante à vn si grand Prince que il estoit, que quoy qu'il sceut que cestuy qui luy faisoit la reuerence, estoit l'homme du mode qui l'aymoit le mieux: si est- ce qu'il ne daigna nomplus le regarder en face q̄ les autres, & en fait aussi peu de compte, comme si le plus vil, & faquin du Peru se fut offert à sa presence. Telle estoit donc la coustume entr'eux de se presenter deuant le grand Roy & Monarque sans que aucun fut dispensé de ceste seruitu- de, puis Chilicuchimà failloit que passast sous la rigueur de l'ordonnance: aussi ce Roy Atabalipà estoit homme seuer en ses façons, cruel en ses vé- geances, & entier en iugement ne laissant pour chose du monde de faire iustice, & punir les delinquans suyuant les loix & coustumes du païs: Ce que les Chrestiens veirent en vne ville de Cusco nommée Caxas en la- quelle y auoit vn palais Royal, dedans lequel auoit vn grand nombre de femmes qui filoyent, & faisoient les roiles pour les habillemens du sei- gneur, là aperceurent ilz quelques Indiens pendus par les pieds, & sen- querans de l'occasion, entendirent que cestoit selon la coustume de la Prouince que Atabalipà les auoit fait mourir, à cause que on les auoit trouuez abusans des femmes de ce serail, & commettans avec elles adultere, vice fort detesté parmy ceste nation: voire estoient passéz sous la rigueur de pareille sentence tous les portiers du palais pour auoir permis l'entrée à ces suborneurs des dames de la maison du Prince.

*Ceremonie des sei-  
gneurs du Peru se  
presentans deuant  
leur roy.*

*Estrange grauité  
du Roy Ataba-  
lipà.*

*Quel homme estoit  
Atabalipà.*

*Punition d'adul-  
tere en Cusco.*

Vne autre loy rigoureuse ont ilz, & de laquelle s'ayde fort dextrement le Turc en Asie & Europe, qui est, que non seulement les Roys pren-

*Estranges impôts  
en Cusco.*

LIVRE QUATRIÈME

nent tribut sur les biens, & reuenus de leurs subiects, ains encor sur les enfans mesmes & sur les filles qu'ils choisissent à leur fantaisie. L'ordre y est tellement gardé, que les viuandiers qui vont & viennent, n'oseroient enleuer rien du pays, sans y porter autre chose de laquelle les habitans ayent diserte: ioint que sur peine de la vie estoit ordonné que aucun ne portast marchandise aucune hors du pays, que passant premierement par les lieux où seroyent les gardes des ports & passages, afin de payer au roy son droit, & gabelle.

*Sacrifices cruels  
faits en Cusco.*

Vous auez veu cy dessus quels sont les sacrifices de ceux de Tumbes, & comme ce miserable peuple ne se contente point d'offrir au diable ce qu'il a de plus rare & precieux parmi ces meubles, si encor les enfans ne seruoient de victime deuant d'Idole consacré à l'ennemy des hommes. De pareille abomination v'ent presque par tout le Peru, & Cusco, ou leurs fils & filles tous les moys sont occis, & offerts à Sathá, & du sang on en laue la face des idoles, & les portes des oratoires, & encor l'espend on sur les tombeaux de ceux qui sont morts, comme si ceste effusion de sang leur apportoit quelque grand prouffit & allegeance.

*Hommes doiñs  
estre sacrifiez, se  
resouissent.*

Mais ce qui me semble le plus à deplorer, & que ceste abusée multitude est si follement assortée en son idolatrie q̄ ceux qui doiuent estre sacrifiez s'esioiussent tout ainsi comme s'ils alloient à quelque festin de nopces, & ne cessent de rire, chanter, & d'aller, & requierent lors que on les sacrifie, que ils se sentent bien saouls, & ayans leurs testes pleines de leur Cichá & boisson ordinaire: au reste, afin que on ne pense que les seulz hommes y sont sacrifiez il fault noter que l'offrande des enfans ne se fait pas tousiours, ains à temps certain, ains est le sacrifice ordinaire des brebis & bœufs, desquels ils en ont assez grand abondance, & le sang desquelles bestes (à l'imitation ancienne) ce peuple espend deuant ses dieux, & en brusle la chair, vne fois & d'autres vne certaine partie, le reste demeurant pour la nourriture des sacrificateurs.

*Est voyoit le roy  
l'ennemy qu'il man-  
geoit.*

Reuenans au Roy Cuscuen Atabalipá & à sa maicsté, il n'estoit permis à homme auant qu'il fut prisonnier, de le voir tandis qu'il estoit à table, sinon à ceux qui le seruoient, qui encor ne l'osoyent regarder en face, & à quelques principaux telz qu'il luy plaisoit choisir pour luy faire compaignie, & le respectoyent tant ses suiets, que pour mourir ilz neussent fait chose tant fut de peu d'effect, s'ils cognoissoyent que elle outrepassast vn seul poinct de sa volonté: & afin que vous cognoissiez quelle estime ilz font de leurs Roys: faut sçauoir que encor que le grand Cusco fut mort, si est-ce que on suinoit tout ainsi les commandemens qu'il auoit faits viuant, côme s'il eust esté present en vie: & le seruoient tous les iours tout ainsi à table, & luy donnoyent à boire, comme lors qu'il viuoit espendans le vin sur terre, pensans que le mort en rassasiast son alteration.

*Honneur fait aux  
roys desjuncts en  
Cusco.*

Aussi le Capitaine Chilicuchimá arresté par les Espaignolz se desians du Roy captif, ne voulut onc dire en la preience d'Atabalipá chose de ce que les nostres luy demandoient, encor qu'ils le menaçassent de le brusler, & que desia ilz luy eussent fait sentir la force des flammes, à cause que son Roy luy faisoit signe de tenir bon, & luy estant si fidelle, que le feu ne pouuoit vaincre sa constance, si l'infidelité de son Roy, ne luy eut abatu le courage: d'autant que voyant comme Atabalipá trompoit les Chrestiens, ran-

*Constance de Chi-  
licuchimá.*

çonnoit

connoit les siens, & pilloit tout le monde sans se soucier de la mort de tant de ses subiets qui estoient occis de iour à autre, en fin fâché de tout cecy, il descourrit le secret, & declara les conspirations du Cacique contre les Chrestiens. Reuenant à propos du Roy Cusco, il laissa cent enfans tant masses que femelles, vn desquels estoit Atabalipà & le pere de tous comme celuy, qui ne prenoit plaisir qu'à la ruine des hommes, & qui tout prisonnier qu'il estoit, oyant que son frere Cusco (lequel portoit le nom du pere) raschoit de se faire amys les Chrestiens, & luy le tenant prisonnier, commanda à vn sien Capitaine de le faire mourir, ce qui fut fait, craignant qu'il ne pratiquast les moyens de se rendre monarque du Peru, & ne se foucia du commandement à luy fait par Pizarre, qui luy enoignist de le faire conduire là part où il estoit. Afin que encor vous voyez les effectz de la cruauté, & ambition, & combien vn homme qui desire de regner, à quelque pris que ce soit, à l'ame bonne & entiere, Atabalipà, ayant vn autre frere que celuy que auons dit auoir esté tué, cestuy-cy estât prisonnier, quelque temps auant que auoir affaire aux nostres & que tomber en leurs mains, il auoit vaincu vne armée des siens en vne Prouince nommée Gomachuco, & en celle bataille il occist encor vn sien frere, lequel irrité contre son aîné, auoit iuré de boire dans le test, & crane de la teste d'Atabalipà: & le vainqueur l'ayant pris & fait mourir, feir par mesme moyen netoyer la teste, y laissant & dents, & cheueux, & icelle seruant de pied à vne sienne tasse en laquelle il beuuoit, toutes les fois qu'il luy souuenoit de la guerre que son frere luy auoit faite, comme pour memoire perpetuelle de sa vengeance. Ne fault donc pas s'estonner, si Alboin Roy Lombard beuuoit en la teste seiche du Roy des Gepides qui luy auoit fait la guerre, & ne luy atouchoit en rien de sang ou parenté, puis que de nostre téps vn Roy fait mourir son frere, & vie de pareille cruauté que feir iadis le Lombard payen, & infidelle.

*Grand nombre d'enfans du Roy Cusco.*

*Atabalipà fait mourir Cusco son frere.*

*Gomachuco Prouince du Peru.*

*Atabalipà beuuoit au test de son frere occu.*

*Alboin roy Lombard boit au test de son beau pere. Paul diacre hist. des Lombards li. 1. cha. 18. & lin. 2. chap. 14.*

*Des grandes richesses du pays du Peru, la trahison d'Atabalipà, & comme il fut mis à mort par la sentence de Pizarre. Chap. 12.*

**L** me fault necessairement poursuiure quelque peu l'histoire Peruenne si ie veux toucher les mœurs du peuple, à cause que les matieres ayans ne sçay quelle liaison ensemble ne peuuent estre traitées qu'en mariant l'vn avec l'autre, & conioignant ce qui est du changemēt de l'estat avec les mœurs du peuple descheu de sa liberté premiere. Atabalipà se voyant prisonnier, quelque honneste traitement qu'il se veit faire par l'Espagnol, si ne pouuoit il le receuoir pour argent content, comme celuy qui cognoissoit bien que toute la pretente de celuy qui le tenoit emprisonné, estoit de se saisir de ses richesses & d'abolir l'épire de ses predecesseurs, par ainsi tout prisonnier qu'il estoit, si ne cessoit-il pourtant de conspirer contre les Chrestiens, & de faire venir des troupes fort grades d'Indiens pour les surprendre. Durant ces entrefaites cōme Pizarre attēdist de iour à autre l'or q̄

*Conspiratiō d'Atabalipà contre les Chrestiens.*

## LIVRE QUATRIESME

le roy captif luy auoit promis pour sa rançon, il fut aduertey d'un temple d'idoles d'as leq̄l y auoit des richesses infinies & beaucoup plus d'or, que Atabalipà ne luy en pouuoit fournir, à cause que c'estoit le lieu, où tous les Caciques, & grans seigneurs du pays alloient adorer, & où ils mettoient leurs thesors comme en vne feure retraite: en ce lieu aussi venoyent ils consulter le maling esprit sur le succez des choses qui leur deuoient aduenir: & estoient si embabouinez apres ceste idole que pour plus l'honorer, & estimans qu'elle mangeast, & beut, cōme vn homme, ils luy donnoyent à boire de leur Chicà dedans vn hanap fait d'vne trefriche esmeraulde cauée & mise en œuvre pour cest effect. Et afin que encor vous voyez l'aveuglement de ce miserable peuple, comme Pizarre eut enuoyez qlques Espaignols en Guamachucò, & vers la grand cité de Cuscò (de laquelle nous parlerons cy apres) pour en retirer l'or promis par Atabalipà, cōme ils y fustēt arriuez, & que Quizquiz vn des principaux capitaines, & lieutenantès du roy captif les enuoyast au temple du soleil pour en tirer l'or, qui y estoit, & mesme la couerture qui estoit de fin or, ainsi q̄ nous en vsons par deça avec du plomb, iamais les Indiens ne voulurent mettre la main sur ce temple pour le despouiller, disans qu'ils mourroyent, s'ils touchoyēt les choses aux dieux consacrees. Ce n'estoit rien de cecy au respect des grandes richesses trouuées par toutes les autres Mosquées de ce pays, & sur tout en vne, où estoit enterré le pere du Roy captif, & où l'on faisoit les sacrifices, dedans laquelle ils trouuerent vn siege tout d'or, & dans lequel se pouoyent assoir deux hommes, non sans l'establisement des nostres voyans choses que iamais ilz n'eussent creu, si la veuë ne leur en eust fait la preuue. Ou estoit le tombeau de Cusco (duquel le pays portoit le nom) on voyoit le paue enrichy d'or, & les murailles reueltues de lames, & platines du mesme metal, & dans le thesor vne infinité de grans vases d'or & d'argent de grand valeur & qui pesoyent fort, mais les Chrestiens n'oserent y toucher, craignans la fureur des Indiens, qui s'estoyent assez mutinez ayās veu descourir les temples du soleil pour la rançon de leur Prince. L'ordre tenu en cest oratoire estoit tel, on voyoit plusieurs femmes ayans la garde d'iceluy, & vne qui estoit la principale, & comme la maistresse des autres: là voyoit on deux corps morts embaumez, & pres d'iceux vne dame ayant vne masque d'or luy couurant la face, laquelle avec vn esuentouer faisoit vent à ces corps, tant pour garder que les mouches ne les gastassent, que pour empêcher que la pouffiere ne prist place sur iceux. Auant que elle voulut cōsentir aux Chrestiens d'entrer au pourpris, & chapelle de ceste tombe, elle les contraignit se deschausser, & veirent comme ces morts tenoyent chacun vne verge d'or en la main, & à leur entour l'or y reluisoit de toutes parts, duquel les Espaignolz se chargerent sans du tout en despouiller le lieu à cause que Atabalipà les auoit priez de ne le faire, pource que c'estoit là que reposoit le corps de son pere, & q̄ c'estoit luy l'vn de ceux qui tenoyent les verges d'or susdittes: ioint que se voyās si esloignez de leurs compagnons cōme ils estoient, estans loing de Caxamalea de plus de 200. lieues, ils n'oserent se charger plus que de raison, neantmoins en prindrēt: ils grād quātité, q̄ ils enferrent, & mi-

*Vase d'un esmeraulde pour le service des idoles.*

*Quizquiz lieutenant d'Atabalipà au Cuscò.*

*Mosquée riche où fut enterré le grād roy Cuscò.*

*Ceremonies pres le corps du Roy Cuscò.*

*Indiens ne veulent qu'on viole les tombeaux.*

rent sous feure garde d'aucuns du pays leurs alliez, qui furent commis gouverneurs au nom du roy d'Espagne, les agés duquel prenoyēt possession de ceste Prouince, cōme de chose à luy acquise, ce q̄ ayans fait l'en retournerēt vers Pizarre, avec la charge de plus de 300000. ducats d'or, fut en vases, lames, ou autres especes de ioyaux & gentillesses. Ces pays aprouchās les monts (comme j'ay dit) sont aussi arroulez de diuers fleuves, ruisseaux, & fontaines, & sur les riuieres on y bastist des ponts en ceste sorte: Ils fondent & dressent vn pilier au milieu du fleuve assez hault hors l'eau, pour soutenir les materiaux du pont, à cause que de l'vn, & l'autre costé d'iceluy on voyoit des cordes fichées aussi grosses que la iambe d'vn homme lesquelles on lie aux riues de la riuiere à de gros rochers, & cailloux, poséz loing les vns des autres de la largeur d'vne charrette, & en l'entredeux de ces cordes mises en lōg, il y en auoit d'autres à trauers, soutenuës de grosses pierres, & le pas ordinaire fait d'vn tissu de cordes de coton fort subtil & royde pour supporter ceux qui veulent passer. Et sur ces ponts passa Pizarre, (quoy que non sans s'effrayer, à cause des cheuaux) lors qu'il alloit vers la cité de Cusco pour s'en inuestir au nom de la maiesté Catholique. Le susdit capitaine faisant ce voyage, passa en vne cité, qu'ils disent n'estre point moindre en circuit que la grand cité de Rome: s'il est vray semblable ie le croy, mais d'autant qu'ilz nous ont fait d'autres villes, si monstrueuses en grandeur, que merueilles, & lesquelles nous auons veu par leurs liures n'aprocher ny de Rome, ny de Paris, ou Venise, il nous suffira de croire, que Pachalchami (qui est celle qu'il nous font egalē à la cité chef de l'Empire) est quelq̄ cas de plus grand que ce q̄ ces Indiens ont d'ordinaire, & la plus grāde ville desquels ne scauroit mōter à 12000. maisons, la où il en y a en Europe qui doublēt facilēmēt ce nōbre, & Paris, qui ne s'estend point à moins q̄ de soixante mille. A Pachalchami donc, noz gens veirent vne place d'oraison, & Mosquée des idolatres sale & vilaine sur tout autre en lieu obscur & vilain, cōme aussi l'Idole estoit sale, & vilain, & fait de boys, & la figure duquel n'est mise en auant par l'historien Espagnol, qui me fait penser que ce fut qlque abomination relle que celle que nous auons descrite estre en Panucō, & que les anciens ont beaucoup estimē & entre les Grecs, & parmy les sacrifices abusifs des Romains. Ce Dieu de boys des Pachalchamiens, assis en vne chambre secrette, est par eux estimē estre le pere de la vie & generation de toutes choses qui viuent, & aux pieds duquel, ils tiennēt des presents liez avec des filers d'or & sur tout des esmerauldes: & l'ont en si grande reuerence, que il n'y a si hardy qui osē toucher l'Idole, non les murs de sa chapelle, que ceux qui sont sacrez pour son seruice. Atabalipa monstra encor vn trait de sa cruauté lors que vn certain prestre de ses Idoles l'estant allē voir pour le consoler en sa prison, soudain qu'il le veit ne faillit de le saisir, & luy mettre vne chaisne au col, commandant que on en fait feure garde, pource que il en vouloit faire iustice, & le punir de ses impostures: On s'enquiert de la cause de ce mauuais traitement fait au deuin Royal, mais le Roy dit, que ce n'estoit que vn abuseur, comme celuy qui luy promettant la victoire assēurée sur les Chrestiens, luy auoit fait hazarder sa vie & celle des siēs,

PPp ij

*Comme on bastist  
les p̄s au Peru.*

*Pachalchami ci-  
té du Peru.*

*Idole de Pachal-  
chami.*

*Atabalipa cruel  
contre vn deuin,  
& pourquoy.*

LIVRE QUATRIÈME

& cause que luy refusant l'amitié des Chrestiens, estoit tombé en ceste misere que d'estre prisonnier en sa propre terre entre les mains des estrangers: & ne seruisit de rié au deuin de s'en descharger sur l'oracle des dieux, d'autant que le Roy ne se soucioit, ny du Dieu ny de son oracle, ou respõce, ains regrettoit seulement sa liberté perduë. Et ce qui plus luy donnoit de tourment estoit que il craignoit de mourir, voyant les choses mal disposées pour luy, & les freres à la suite de Pizarre, carellez de luy, & supportez en tous leurs affaires, voire suiuy de la plus grand partie des seigneurs de toutes les Prouinces. Ce peuple aiouste grand foy aux presages, & se gouuerne par les signes du Ciel luyuât l'erreur de tous les Gentilz & Idolatres, de sorte que Atabalipà par ce moyen predict sa mort vn soir en n'y pensant: Car comme il fut vn iour ayant fait grãd chere, & se resiouissant avec aucuns Espagnolz sans que on sceur rien du grand appareil de guerre que faisoient les Indiens pour le recouurement de leur Roy par le moyé de Quizquiz capitaine de Cuscò, aduint que discourans ensemble ils virent vne Comete tendant vers la grand cité de Cuscò, laquelle dura enflâbee la plus grand partie de la nuit: Atabalipà ne l'eut pas si tost veuë que soudain il ne dist: que auant long temps, il mourroit vn grand roy en celle Prouince: & fut sa prognostication veritable, car ce fut luy ce grãd Prince, qui effectua la signifiãce de celle Comete menaçant la maison de Cuscò, & entendez pourquoy Pizarre le fit mourir. Tandis que Pizarre tenoit ce Roy Barbare prisonnier, comme il se tint sur ses gardes, pour le cognoistre vn des plus fins, cauteleux, & dissimulez hõmes qu'il eust veu de sa vie, aussi descouurist il les menées, & cõspirations dressées par ce galant, qui dez aussi tost que fut pris, ne faillit d'enuoyer, & en Cuscò, & à Quito, qui estoit son pays naturel, & bien fourny de vaillans hommes, aduertissant ses capitaines, que il estoit autant que mort, d'aurant que il faiseuroit que les Chrestiens ne le laisseroyét long temps en vie: mais voyãt le bon traitemēt que luy faisoit Pizarre, il renouya d'autres messagers, nõ pour remander ses forces, ains plustost pour les haster, afin que luy viuât, on eust meilleur moyen de se venger de l'iniure, & inuasion faite par les estrangers. Cecy fut descouuert par vn Cacique seigneur de Caxamalca, qui aduertist les Chrestiens du grand amas fait en Quito par vn Capitaine apellé Luminabé, qui faisoit estat de mener 200000. hõmes de guerre & 30000. archiers du pays des Caribes, qu'il disoit estre de ces cruelz qui viuēt de chair humaine. Cest aduertissement fut autorisè par vn oncle d'Atabalipà qui le confessa y estãt cõtraint par les nostres: & neantmoins ne fut iamais possible d'en tirer rié du roy subtil, qui se monstroit des plus asseurez, accorts, & subtils qu'õ scauroit trouuer ez regiõs où les hõmes sõt louez de cautelle, & subtilité. Ce qui fut occasion que Pizarre feit lier, & enchaîner Atabalipà luy dõnant des gardes plus soigneusemēt q̄ iamais, sans attēter toutesfois rien q̄ il ne veit au vray la trahison de ce roy cauteleux descouuerte. Mais à la fin oyãt q̄ l'armée, la plus effroyable qui se fut ecor leuée en tous ces pays Occidētaux luy couroit sus, & q̄, ce roy viuât, les chrestiens ne seroyēt iamais en assurence, ioit q̄ d'heure à autre, il estoit aduertý de ses menées, pour foster ce tourment de deuant les yeux, il le

*Ceux du Peru  
croysent fort aux  
signes des estoiles.*

*Comete presageũ  
la mort d'Ata-  
balipà l'an 1533.*

*Menées du Roy  
de Cuscò.*

*Luminabé capi-  
taine pour le Roy  
de Cuscò.*

condemna d'estre bruslé tout vis, sauf sil vouloit estre baptisé, qu'il luy promettoit de luy adoucir la peine, nō de l'absoudre, ny reuoquer la sentence de mort sur luy gettée. Ainsi mourut publiquemēt iusticié, par l'ordonnance d'un petit compaignon, le plus puissant, & plus riche Roy de tout l'occident, & celuy qui pour le seul plaisir, & passeréps de ses yeux auoit fait saccager, & ruiner vne infinité de villes, & occir plusieurs milliers d'hommes sans occasion qui eust le moindre trait de iustice qu'homme scauroit imaginer: & le plus grand bien qu'il feit de sa vie fut lors qu'à l'article de la mort, il voulut estre fait Chrestien, & receuoir le saint Baptisme: soit qu'il le feit poussé de quelque remord de conscience, où craignant le feu qu'il voyoit préparé pour y estre getté dedans, neantmoins ne sestonna onc de la mort, mais pria seulement Pizarre d'auoir l'honneur de ses enfans en recommandation. Quoy que ce grand Roy eut esté le plus grand tyran & cruel de tous les Princes de ce país, & que personne presque n'eut occasion de le plaindre, ny plourer à cause de sa grand tyrannie: si est-ce que lors qu'on le porta en terre, on ne veit onc si grandes huées, & crieries que faisoient ses subiets hommes, & femmes, tant ilz ont en reuerence le nom Royal, & tant ilz plaingnoyent le delastre de cestui-cy, qui ayant assuietty de si grands Royaumes, il perissoit neantmoins, comme le plus vil & miserable homme de la terre. Pizarre pour ne mutiner point le peuple, sil eust occupé le país, sans y mettre Roy de leur nation, ayant gagné pour les Chrestiens vn frere du deffunct, & qui portoit le mesme nom, le presenta au peuple pour Roy de Cusco, & autres seigneuries, & accepté qu'il est, comme il luy voulut prescrire les loix, & hommage qu'il prenoit, & rédoit au Roy de Castille, le seign. Cuscuën le requist qu'il luy permist de faire suyuant que la coustume de son país portoit apres qu'un Prince estoit mort, auant que son successeur se meit en estat de regner. Ilz ont donc accoustumé que le Roy estant decedé, celuy qui luy doit succeder en l'estat, demeure quatre iours enfermé en sa maison sans veoir aucun, ny parler à personne qui viue, car sil en vloit autrement, & mesprisoit la ceremonie ordonnée, il n'estoit ny craint ny obeï ny du peuple, ny des Caciques, seigneurs, ny Capiraines. Mais les quatre iours expirez tous les seigneurs se viennent presenter deuant luy, luy font la reueréce, l'acceptent pour Roy, & luy baisent les mains, & la iouie puis regardans vers le soleil, haucent les mains en hault, & le mercient de l'heur qu'il leur departist leur donnant seigneur naturel du país, & sorty de la race & famille royale. Apres cela, luy mettent vne bande, & lange fort riche faite comme vn voile sur la teste, & autour du chef tellement dressée, qu'elle luy tombe presque sur les yeux, & celle est la couronne qu'on met aux Roys de Cusco à leur couronnement & le iour premier qu'ilz viennent à la dignité, & puissance de celle Monarchie. Or fault il noter que tous les Caciques & seigneurs subiets, & hommageables à ce grand Roy luy offrirent chascū pour soy vn beau pennache blanc pour hommage: & qu'auant la solennité, & le ieiune des quatre iours susdit, il n'est permis au Prince nouveau de se vestir richement, ny de monstrer autre visage que plein de tristesse, mais aussi tost que la susditte ceremonie est

*Mort ignominieuse du Roy Atabalipà.*

*Atabalipà baptisé à la fin de sa vie.*

*Atabalipà 2. succeda à son frere.*

*Duel pour le roy deffunct quel en Cuscu.*

*Ceremonie & couronnement du Roy en Cuscu.*

LIVRE QUATRIESME

*Seign. de Cusco mangent à terre.*

mise à fin, on n'orroit pas Dieu tōner, du grand bruit des tabouts, trōpetes, & cris que tous font de grand allegresse, les vns chantans, les autres dançans ainsi qu'ilz ont de coustume en toutes leurs solennitez, & festes publiques. Là voit on ce grand Roy assis, ayant les seigneurs autour de luy sur des sieges couverts de draps de diuerses couleurs, & figurez d'or fort richement, & sous les piedz des carreaux de melme parure, & banquetent ensemble sur la belle terre, car ils n'ont aucun vsage de table, ny treteaux, s'ilz ne l'ont appris dès le temps que les espaingnoz y commandēt & que la plupart d'entr'eux ont receu la foy du saint Euangile. Ainsi Pizarre (reuenant à nostre histoire) pacifia aucunement l'estat du Peru, & feit iurer serment de fidelité à ce Roy Atabalipà second qui promist de bon cœur seruice, & obeissance au Roy d'Espaigne, ainsi qu'en fait foy la relation du secretaire du susdit Pizarre, & qui estoit nommē François Scerez natif de Seuille, qui en feit le discours deuant l'Emp. Charles quint l'an de grace. 1534.

*De la grand Cité de Cusco au Peru, & guerres auant que les Chrestiens la gaignassent, & mœurs des peuples qui y habitent. Chap. 13.*

*Quizquiz, & Chilicuchimà re-nouuellēt la guerre*



*Ruses de guerre de ceux de Quizco, & Cusco.*

*Chilicuchimà mis à mort par les nostres.*

Resse q fut l'estat de iuene Atabalipà, ce ne fut pas encor la fin des guerres, ny le repos des Chrestiens au Peru, d'autant que Quizquiz estāt en vie, & grād ennemy des nostres ne cessoit de troubler tout: & Chilicuchimà tout prisonnier qu'il estoit, pouffoit encor la roie, de sorte que Pizarre se veit en plus grand peine par le moyen de ceux cy, que presque il n'auoit esté, par les menées du tyran qu'il auoit fait mourir, d'autant que par tout où il marchoit, il voyoit la trace de ses ennemys qui brusloyent tout par où ilz passoyent: allans si sagement en besoigne que par le moyē des espions qu'ilz mettoyent de toutes parts, l'Espaignol ne pouuoit les attaquer, ains aduertis de sa venue, ils estoient plustost deslogez d'un lieu l'ayans saccagé, & bruslé, que l'autre n'y eust donné attainte: qui causoit que souuent il souffroit de grandes necessitez de viures, pour ce que l'ennemy donnoit le degast aux semences, & ne pouuoit auoir de l'eau, à cause que les indiens rompoient les canaux qui s'escouloyent des fleues par la campagne, & ne laissoyent ville, ny bourgade qu'ils ne meüssent par terre, ayant fait cest apretisage sous Atabalipà, qui sembloit prendre plaisir en la ruynē des hommes, degast des viures, & demolition des edifices. Je laisseray à part la bataille que gagnerent les Chrestiens contre vn chef des Idolatres nommē Narabaliba pres vn lieu dit Biscas, qui est vne ville grande, riche, & populeuse, assise sur vn costau, & chef d'une Prouince, assise entre Xaurà, & Cusco, d'autant que celle deñaitē d'ennemys fut plus pour leur route à recommander, que pour grand perte d'hommes qu'ilz y feissent: mais le malheur suiuant les nostres pres vn pont que l'ennemy brusla, cuida causer la derniere, & parfaite ruynē des Chrestiens en celle Prouince, & tout par le moyē de Chilicuchimà, qui aduertissoit les Qui-

tiens de tout ce qui se passoit au camp des nostres : & n'eut esté que les Chrestiens separez çà & là trouuerent moyen de se reünir, & rassembler, c'estoit fait de leur esperance de se faire seigneurs du Peru. Cecy fut cause que Pizarre aduertey au vray des trahisons de Chilicuchimà le feit brusler tout vif, à cause que iamais ne voulut entendre à se faire Chrestien : ains estant sur le point de finir sa vie inuoquoit ne seay quel Paccamacà que ce peuple croist & estime estre son Dieu, & c'est luy, à qui ilz font de si gràs preslens d'or, argent, & ioyaux & qui pour asseuré parle à eux, le diable entrant en l'Idole, & leur donnant responce des choses qu'ilz s'enquierent de luy en leurs affaires. La mort de ce grand Capitaine estonna fort l'ennemy, voyant que les Chrestiens s'apperceuoient de toutes leurs finesses, & qu'il seroit désormais impossible de les surprendre n'ayans hôme pour eux pres Pizarre pour les aduertir, à cause q̄ presque tout le país hayoit à mort les officiers du deffunct Atabalipà. Ce qui encor dōna grand moyē de se soustenir aux nostres fut vn neueu du Roy deffunct, qui estoit Caci- que de Xaurà, qui vint visiter Pizarre, & luy offrit secours, & faueur contre ceux de Quirō qui gastoyent tout le païsage, & qui avec Quizquiz auoyent deliberé de brusler Cuscō ville capitale de tout le Royaume : & pour ceste occasion ce seigneur fut fait Roy de Cuscō, affin que les naturelz du país ne se ioinissent à l'ennemy, ains suyussent leur seign. naturel à la guerre: & vñ l'on à sa creation de pareilles ceremonies que celles que on auoit obseruē à l'autre son oncle, & au ieuſne, dueil, & magnificence comme nous auons veu au chapitre precedent. Je ne descrieray les ruses, subtilitez, embusches, & autres attentatz de guerre fais par les Indiēs, qui monstroyent par cela que la gentillesse de l'esprit reluit en chascun des hommes, & que la barbarie n'empesche point qu'à la force ne soit aussi iointe la sagesse pour la conduire: tant y à que si les Chrestiens ne se fussent hastez de passer la riuiere qui est pres de Cuscō, c'estoit fait de la ville que les Quiriēs eussent redigē en cendres. En ce mesme temps qui fut l'an 1534. on prist la cité de Xaurà où l'on trouua grand abondance d'or & d'argent, & sur tout quatre moutons tous d'or fin, dix femmes de mesme estoffe si bien faites qu'il n'y restoit rien plus que la parole: & à celles cy ce peuple portoit si grand hōneur, & reuerence comme si elles eussent esté dames de tout le monde, les adoroit, & honoroit comme déesses, & les vestoit d'acoustremens riches, & precieux: les Pagez leur parloyent, & leur presentoyēt à boire & à manger tout ainsi que si elles eussent eu vie. En Cuscō fut faite la distribution des thesors tant pour le roy, que pour les Capitaines, & soldatz, à chascun selon son merite, y posā l'on les limites, & finages du terroir, & iurisdiction suyuant la coustume de l'Europe, y receuant pour citoyens ceux qui vouloyēt y habiter, ausquelz on imposā loix, donna priuileges, tant pour estre nouueaux, q̄ pour les obliger, & à rebastir les lieux ruinez, & à defendre la place cōtre l'enyemy: laquelle estant & grande, & chef d'vn Royaume puissant, ie tascheray de vous descrire, ainsi que ie l'ay recueilly de ceux qui l'ont effigēe comme l'ayans veuē, & en ayans mesuré le plan, & circonference d'iceluy tout à leur aise. Cuscō pour estre la place principale des Roys du Peru, & où les

*Paccamacà Dieu  
des Indiēs à Peru.*

*Idoles d'or pur a-  
drees en Cuscō:  
sont habit de fem-  
mes.*

*Cuscō mis sous l'o-  
beyſſance du Roy  
d'Espagne.*

ME

des tabours, trôper-  
s chantans, les autres  
s solennitez, & festes  
s seigneurs autour de  
leurs, & figurez d'or  
efine parure, & ban-  
un usage de table, ny  
ignolz y commandēt  
inēt Euangile. Ainsi  
ment l'estat du Peru, &  
second qui promist de  
e, ainsi qu'en fait foy la  
toit nommé François  
nt l'Emp. Charles quint

*que les Chrestiens la  
vi. Chap. 13.*

Atabalipà, ce ne fut pas  
le repos des Chrestiens  
qu'iz estāt en vie, & grād  
ir de troubler tout: &  
er qu'il estoit, pouſſoit  
Pizarre se veit en plus  
ceux cy, que presque il  
it mourir, d'autant que  
ennemys qui brusloyent  
soigne que par le moyē  
spagnol ne pouuoit les  
distoit deslogez d'vn lieu  
né atteinte: qui cauoit  
viures, pour ce que l'en-  
moit auoir de l'eau, à cau-  
uoyent des fleues par  
le qu'ils ne meissent par  
i sembloit prendre plai-  
demolition des edifices.  
chrestiens contre vn chef  
t Biscas, qui est vne ville  
chef d'vne Prouince, af-  
raite d'ennemys fut plus  
d perte d'hommes qu'ilz  
s vn pont que l'ennemy  
e des Chrestiens en celle  
qui aduertissoit les Qui-

LIVRE QUATRIÈME

seigneurs faisoient ordinairement leur residence, est aussi belle, grande, & bien bastie y ayât de beaux Palais, & somptueuses maisons faites de pierre, & tresbien cimentées, d'autât qu'il y auoit peu d'hommes pauvres qui se tinsent en icelle, ains chascun seigneur, & Cacique y ayât son logis, ainsi qu'à Paris les Princes, & seigneurs taschent de s'y loger pour estre pres la personne du Roy souuerain. La plus grand partie des maisons de Cusco sont faites de pierre, les autres ont seulement les portaux, & face du logis de pierre, le reste estant de terre, mais si gentiment acoustrée qu'on n'y scauroit rié trouuer q̄ redire: les rues droites, & faites en croix, bié paüées & par le milieu de chascune d'icelles passant vn Aquedutte tout cloz de muraille, mais sont fort estroites, si qu'à peine vn homme à cheual passeroit par entre le mur du Canal, & celuy des maisons.

*Description de la ville de Cuscò.*

Ceste cité est assise sur le hault, & crope d'vne montaigne: plusieurs des edifices de laquelle sont sur la pointe du mont, & d'autres au pied d'iceluy, & en la planure la place est faite en quarré, assise au bas, & paüée de pierre fort menue, autour de laquelle sont posées les maisons, & Palais des seigneurs principaux de la cité, peintes, & ageancées fort proprement entre lesquels logis le plus beau, est celuy d'vn ancien Cacique nommé Guainacabà, où l'ouurage du portail est singulier, & tout de marbre blanc, & rouge, & d'autres couleurs doré, & acoustré tellement qu'on penseroit voir la façon de quelqu'vn des plus experts architectes de l'Europe. Des deux costez de la cité passét deux riuieres, qui ont leur source deux lieux par dessus Cuscò, & tous les deux sont pauez au fondz affin que l'eau soit tousiours clere, & sans souillure: & iagoit que l'eau croisse, si est-ce que iamais elle ne sy desborde, & de tous les costez y sont les pontz par lesquels on entre en la ville. Du costé le plus fascheux du costau où est situé

*Bastiment de la ville de Cuscò.*

le corps principal de la cité ya vne forteresse faite d'vne terrasse, & la plus part de pierre, les fenestres, & ouuertures de laquelle sont fort belles, & ayans veuë sur la ville pleine de chambres, sales, & bon logis, & au milieu vne grand tour ayant quatre coings esgaux, & la pierre dequoy cela est fait, si bien iointe, liée & maçonnée qu'on ne cognoit, ny apperçoit aucunement le mortier ny ciment qui en fait la conionction: les ourages lissez, & polis, la manufacture si merueilleuse, les logis & estage tant diuers que ceux qui l'ont veuë n'osent affermer qu'en Italie ayt vne piece plus rare, ny mieux dressée. Et ce qui est d'esmerueillable en cest edifice, c'est de voir les pieces de pierre si grâdes qu'on diroit q̄ celles qui seruent d'en coigneures, sont de gros rochers, & escueilz, & iugeroit on chose impossible que main d'homme eut peu cõduire ces masses pierreuses sur vn haut edifice, si les pieces admirables de marbre, & autres pierres qu'on voit à Rome au Colisée, & l'Esquille saint Pierre, & si le Theatre de Veronc, & Amphitatre, ou Arenes de Nimes ne nous ostoyent le doubte de ce miracle. La muraille estât double en ceste forteresse de Cuscò, entre les deux murs la terre y est à fleur des creneaux: si au large que trois charettes y chemineroient de front: en somme il n'y a Citadelle en la Chrestienté plus forte, ny mieux bastie, ny capable de plus grandes forces, à cause qu'on la dit suffire à loger cinq mille soldatz. Ce lieu seruoit aux Indiens de

*Description de la Citadelle de Cuscò.*

*Armes gardées au fort quelles.*

Magasin

Magasin pour leurs armes, à sçavoir massuës, lances, arcz, fleches, haches de Bronze, car de fer ilz n'en vsoyent point, rondelles & Pauois, & pour pointz de Coton aussi forts presque qu'une anime, ou qu'une escaille : & des habits pour les soldats de toutes sortes, & couleurs, là mis par les seigneurs de Cuscò: y voioit on encor des couleurs d'azur, jaune & gris pour raire leurs draps selon les fantasies des Capitaines assemblans leurs compaignies, du plomb, de l'Estain, abondance d'argent, peu d'or, diueres couuertures, & le tout pour le seruice des gés de guerre: qui me fait iuger que ce peuple n'est pas si sot que les Bresiliés, ne si mal policé que ceux qui se tiennent parmy les Canibales. La cause de la fondation de ce fort, est recitée en ceste forte, qu'il y eut vn seigneur du sang des Orciós, qui est vne ligne de ce país, ainsi que les Ingaz en font vne autre, lequel venant de la region dite Condisuie, laquelle est du costé de la mer Pacifique, & conquerat ce país, comme grand guerrier qu'il estoit, iusqu'à Bilcas, & la Province de Collaò, voyant le terroir beau, & agreable y bastist la cité, & y feit sa residence: mais pour mieux assurer son estat, il commença le fort susdit, & le posa en lieu pour commander sur le reste de la ville. Cestuy y ayant donné tel commencement, vint depuis le vieux Cuscò pere d'Atabalipà, qui estant Roy de Quitò, vñsurpa la seigneurie de ceste cité, & luy imposà son nom de Cuscò, comme à present elle en aporte le tiltre : & n'y a eu seigneur qui ne se soit efforcé d'embellir, & fortifier ceste Citadelle, & qui ne l'aye augmentée, d'où s'en est ensuyue la perfection telle qu'à present on y peut contempler. Ceste Citadelle descouurant tout le pays à l'entour, fait aussi voir à vn quart de lieuë de la ville, le long de la vallée selon les riuieres voisines, vne infinité de Palais, qui portent la face d'un grand Theatre, à cause que le tout est enuironé de costaux, & fertilles collines, & qui seruēt de passetemps & lieux de plaisir pour les seigneurs, & Caciques soy tenans en la ville. Ces maisons susdittes seruēt de Magasins, & sont comme les greniers du pays à cause q'c'est là qu'on retire les viures, fruits, Mahiz, cotons, laines, armes, metaux, & autres choses necessaires pour la vie humaine, seruēt aussi aucuns de ces Palais pour y garder les tributs deuz au seigneur, les vns desquelz ne sont que des plumages, aussi en tel lieu y a qu'on garde plus de 100000. pennache, & desquels on fait des robes autant gentilles qu'homme pourroit imaginer en somme n'y a chose aucune qui puisse seruir de laquelle le Cacique, & seigneur n'en tire gabelle, & tribut, & le tout est gardé en ces magasins pour le seruice, & frais de la guerre s'il escheoit qu'il faille auoir affaire à quelqu'un. Au reste il y a vne loy parmy eux, qui est qu'aucun seigneur n'a cogé de demourer au Palais de son predecesseur comme en son heritage en ce vallò, ains fault que face bastir lieu propre pour luy, l'autre seruant aux còmmuns vsages du Royaume : qui est cause que ce lieu de plaisir est presque aussi grand & bien basti que la ville mesme de Cuscò. Chascun seigneur ayāt son buffer d'or & d'argēt, ses meubles, vtésiles, vestemens, & ioyaux quoy, qu'il meure, si est-ce que son successeur n'y prend rien, à cause que le seigneur mort à pareil seruice ainsi deffunct qu'il est, còme si encor il estoit en vie : & sont ses seruiteurs, femmes, & enfans aupres de luy le seruans

*Cause de la fondation de ce fort.*

*Cuscò pere d'Atabalipà embellist & nomma ceste ville.*

*Palais des Princes à quoy sont destinéz à Cuscò.*

*Les mortz iouissent de leurs maisons, & ioyaux en Cuscò.*

aussi belle, grande, & maisons faites de pierres, hommes pauures qui se y ayāt son logis, ainsi loger pour estre pres la des maisons de Cuscò rtaux, & face du logis nt acoustrée qu'on n'y es en croix, biē pauēcs quedutte tout cloz de n homme à cheual pas- ons.  
 ontagne: plusieurs des d'autres au pied d'ice- sse au bas, & pauēe de les maisons, & Palais nées fort proprement ncien Cacique nommé & tout de marbre blāc, lement qu'on penseroit ctes de l'Europe. Des leur source deux lieuēs fondz affin que l'eau soit u croisse, si est-ce que ia- y sont les pontz par les- ux du costau où est situé e d'une terrasse, & la plus uelle sont fort belles, & & bon logis, & au milieu la pierre de quoy cela est gnoit, ny apperçoit aucu- onction: les ouurages lis- ogis & estage tant diuers l'italie ayt vne piece plus ble en cest edifice, c'est q'celles qui seruent d'en geroit on chose impossi les pierreuses sur vn haut tres pierres qu'on voit à e Theatre de Verone, & yent le doubte de ce mi- de Cuscò, entre les deux que trois charettes y che le en la Chrestienté plus es forces, à cause qu'on seruoit aux Indiens de Magasin

LIVRE QUATRIESME

*Service fait aux  
seigneurs defuncts en  
Cuscò.*

& iouïssans du sien aussi bien que iamais, sement le Mahiz, font le breu-  
uage de dattes pour luy qu'on leur met souuent en quelque quantité dás  
leurs sepulchres, entant que ( comme j'ay dit ) ils croyent que les mortz  
boient, & mangent en l'autre monde: les femmes filent la laine, & le co-  
ton, la tissent, & en font des robes, qu'elles presentent au seigneur defunct,  
& le reste sert pour l'usage de ceux qui le seruent: & tous ensemble, ho-  
norans le mort, adorent le Soleil, ainsi que font les autres qui habitent en  
tout ce pais descript cy dessus. Mais sur tous les Caciques morts qu'on y  
adore n'è y a pas vn tât respecté que Guainacabà, qui fut vn Roy fort re-  
douté, & qui regna sur presque tout le Peru, & iusqu'à la mer, & goulphe  
qu'à present on dit de S. Mathieu, à cause que cest homme fut aymé grand-  
dement des siens, pour les auoir deffenduz des Caribes de Colaò, & des  
courses de ceux de Quito. Ilz le craignent encore tout mort qu'il est, &  
ont son corps tout entier en la ville de Cuscò, enuolopé dans de riches, &  
precieux habits, ne luy manquant que le bout du nez seulement: & pour  
cognoistre en quel pris ils ont eu cest homme, ils ont deux autres images  
luy ressemblans, qui sont faites de croye, dedans lesquelles on à mis pour  
reliques le poil & les ongles qu'on coupoit, & rognoit de son corps tan-  
dis qu'il viuoit, & les abilemens qu'il portoit que ce peuple honore avec  
telle reuerence, comme si ces choses sans ame auoyét en elles quelque di-  
uinité. Aussi tirent ilz souuent ce corps de son lieu, & le portent en place  
publique chantans, & dançans à l'entour, & les aucuns ne cessans iour, &  
nuit de chasser les mouches avec vn esuentouir. Et si quelques seigneurs  
du pais vont visiter le Roy, il fault qu'auant que le voir ils aillent remer-  
cier ces images de croye, & puis le corps de Guainacabà, deuant lequelz  
ils font des grimaces, & fortes ceremonies qu'on se fâcheroit d'en lire la  
moitié: & à ces festes s'assemble plus de 50000. personnes de toutes parts,  
desirans de iouir de la veuë de chose si sainte par eux estimée. Au reste ne  
fault penser que l'Espagnol soit paisible possesseur de tout ce pais d'autât  
qu'il n'est point vray-semblable qu'une poignée d'hommes qui y sont pas-  
sez, fut suffisante de vaincre les milliers des Indiens assez bien armez, vail-  
lans, & hardis en guerre, enuironnez de montaignes, & riuieres, & le pais  
y estant si fâcheux que les cheuaux à peine y peuuent aller sans se deffer-  
rer à tous les coups, & d'auantage eux n'y ayant peu conduire l'artillerie,  
pour estre Cuscò esloigné de la mer, & le pais mal ayse à rompre pour  
faire passage. Mais ce qui leur à donné ceste entrée n'a esté par autre moyé  
que de la dissensió qui estoit entre ceux de Cuscò, & de Quito, car supor-  
rans les vns, & affoiblissans les autres, ils ont mis le pied en leur terre, se  
sont enrichis de leurs thesors, & ont gagné les emboucheures des rui-  
eres, & fait bastir aux bords d'icelles, & pres la mer, & sur les passages des  
montaignes, affin de tenir à leur deuotion les lieux où ils scauēt que sont  
les mines d'or.

*Guainacabà roy  
adoré en Cuscò, et  
comment.*

*Moyen qui à fait  
les Espaign. seign. du  
Peru.*

De la Prouince de Colaò, mœurs des habitans d'icelle: & en general des  
façons de tous ceux qui se tiennent au Peru. Chap. 14.



LA plus esloignée region du Peru est celle qu'on nomme Colaò, qui est delia exposée aux rigueurs de la froidure vers l'Antartique, & de la tropique de Capricorne à quelques trente degrez de l'equateur: & est ce país si esloigné de la mer, que les habitans en iceluy n'ont aucune cognoissance d'icelle, la terre y est haulce, & mediocrement en planure, sans presque pas vn boys, ny forest pour leur chauffage, tellement que pour brusler ils n'ont autre cas, sinon ce que ceux qui sont voisins de la mer leur apportent, & lesquelz s'appellent Ingres, & encor ceux qui se tiennent le long des riuieres aux lieux vn peu plus chaults, avec lesquelz ilz eschangent des brebis, & autres bestes, des legumes, & Mahiz pour du boys. Or viennent ceux de Colaò fort mecaniquement de racines d'herbes, de Mahiz, & de plusieurs choses de peu d'effect, nò que le país soit infertile du tout, & que les bestes n'y soyent en grand abondance, ains seulement y obstant la tyrannique exaction du seigneur à qui ilz sont, & doiuent obeysance, auquel ilz sont si subitiz qu'il n'y a homme si hardy, soit il gouverneur, ou seigneur, qui osast sans licence du Roy occir ny manger de beste quelle qu'elle soit, & fault que les Caciques ployent sous la rigueur de ceste ordonnance. Ce país, pour estre ainsi esloigné, n'a point esté ruiné des guerres entre les Ingaz & Oreions, ny par les còquestes des Quiriens, ainsi que le reste des terres du Peru, & par ainsi ne sont aussi gastées, ny les villes, & villages mises à bas: & y batissent assez sobrement, n'ayans point de grandes villes, ny des bastimés que fort bas, bien que les murailles y soyent de pierre, de laquelle ilz ont plus d'abondance que de boys, & de terre, & couurent leurs maisons des pailles de leurs Mahiz. Au reste ne fault esgaliser ceste terre à celles de Cuscò, Tumbes, ny Quito en chose quelle que ce soit, entant que la magnificèce des autres obscurist la pauureté de ceste cy, qui n'a rien que donner aux estrangers q du bestail, & encor fault mendier le congé de vendre le sien propre, tant ilz sont esclaves, là où és autres les habitans peuent eslargir, & or, & argèr, & laines, & coton, & pierrierie sans q les Ingaz, ou Caciques leur donent empeschement, ne se souciens de rien pourueu qu'on leur paye tribut selon l'ancienne coustume. En Colaò, n'y a de si belles riuieres qu'au reste du Peru, ainsy sont les fleuves, & rares en nombre, & non de guere grand largeur, & gueables il est bien vray qu'au milieu de la Prouince y a vn Lac de merueilleuse gràdeur & estendue, tellement qu'on le fait ayant de longueur, & circuit plus de cèt lieuës, & c'est où le pays est le mieux peuplé, & ou croist le plus d'herbe, & par consequence y a plus de bestail, & abondance de toutes choses. En ce Lac y a deux Isles, en l'vne desquelles se voit vne Mosquée, ou temple, & maison du Soleil tenue en gràd pris, soit de temps ancien, ou de la memoire de ce siecle, par tous les peuples voisins, & y vont fort reuerement en pelerinage, y portèt leurs offrandes d'or & d'argent, & autres ri-

Colaò Prouince  
vers le pol An-  
tarticque.

Pauureté de ceux  
de Colaò.

Lac de Colaò de  
grand estendue.

Temple du Soleil  
riche en Colaò.

## LIVRE QUATRIÈME

chesses faisant leurs offrandes, & sacrifices deuant l'idole sur vne pierre fort grande qu'ilz nomment Tichicafà: & là le malin esprit abuse ce miserable peuple avec ses responcez, ainsi qu'en plusieurs autres endroits leur predisant les choses aduenir selon qu'il luy en font leurs demandes. C'est merueille du grand nôbre d'hômes qui sont employez au seruice de ceste idole, & des femmes qui ne font rié autre cas que brasser le breuuage du pais nommé Chicà, qu'ilz espendent sur la pierre Tichicafà pour sacrifice, ainsi qu'auons dit qu'on fait en Cuscò sur le tombeau du Cacique Guainacabà, & qui est encore vne obseruation des anciens, qui espendoyent du vin sur l'autel en faisant leurs sacrifices. Si la Prouince de Colad est pauvre en vne chose, elle est aussi abondante en vne autre, ayant delà ce Lac, les riches mines qu'on nomme de Chuchiabò pres vne riuiera, & sur la source d'icelle faites comme vne Grottesque par la bouche de laquelle ilz entrent pour y cauer, & creuser, saydàs non de fer, ou autre metal, à fouïller les metaux, ains en font l'office avec vne Corne de Cerf, & portent ceste terre hors la grotte avec des cuirs, & peaux de certaines bestes qu'ilz coustent ensemble, tout ainsi q nous faisons les sacz par deça, ou comme les boucz esquelz on porté l'huile. Le moyé qu'ils ont à lauer la mine est qu'ils tirent du mesme fleuve vn vase d'eau qu'ils gettent sur quelques grandes pierres lissées & vnies, qu'ils ont le long du bord de la riuiera, & là dessus gettent la terre de la mine, puis tirent petit à petit l'eau par vn canal du vase, laquelle emporte la terre à bas, & l'or demeure net sur ceste pierre. Les mines sont profondes en terre, & si estroite l'étrée qu'il n'y peut qu'un seul homme de front, & sont d'ordinaire quelques so. tant hômes que femmes employez à fossoyer l'or, & le tout pour le Cacique principal: auquel ils portét vn si grand respect q merueille, & qui a à chascune mine des gardes lesquels sont si diligéte sentinelle sur les fossoyeurs & affineurs des metaux, qu'il est impossible d'y esgarer aucune chose, & sur le soir fault que chascun porte l'or qu'il a ramassé au commis du Prince, qui se tient là prés en vne maison ne seruant q pour le thesor recueily és mines. Il y en a d'autres en diuers lieux, d'autant que tout le pais est remply de semence d'or, & lequel on ne fouïlle point que certaines saisons de l'an, à scauoir lors que le Soleil reschauffe vn peu la terre, à cause que les manouuiers ne scauroyent durer au traual, pour le froid excessif qui y regne. Le peuple de ce pays est fort priué, domestique, & sans rien de malicieux, non à tout le moins, qui approche de la finesse & meschanceté des autres habitans du Peru: adonné au possible à faire seruice à chascun en tout ce qu'ilz peuuent, à quoy ilz sont si acoustumez que quelque chose que leur Cacique ay à faire, il ne fault qu'il commande entant que ses subiets s'offrent assez d'eux mesmes à executer ce qu'il à en fantasia: & sil fault aller en guerre, il à tout soudain des hommes prests à porter tout le bagage, & de sa suitte, & de son armée: ilz sont grands, puïssans, robusts, ayans fort grandes mains, le visage assez beau, les yeux vn peu hideux, & terribles, mais & hommes, & femmes sont sales, & vilains en leur manger, & boire, & sans ciuilité quelconque en toutes leurs actions: Quàd au pays voisins de la mer il y a plus d'honesteté vn peu qu'à Colad

*Boisson espendue  
deuant l'idole de  
Colad.*

*Comme on lue la  
mine en Colad.*

*Tout l'or tiré des  
mines est au Roy  
en Colad.*

*Quel le peuple de  
Colad.*

tous estans vestus de coton, là où les Colaens portent des peaux pour leur vestement : les autres viuent de Mahis cuit, & dur, ne prenans plaisir à le manger cuit freschement, comme aussi ils mangent la chair à my cruë, & sur tous viuent ainsi ceux que nous auons appellez Ingres, le pays desquelz dure pres de cent lieues de long, & 50. de large, estant hault & fort de montagnes, & riuieres, nō guere chargē de boys, que le long des fleuues, & où tousiours presque on voit la nege y blanchir abondamment. Neâtmoins le peuple y est plus acostable, & vsant plus de raison que ailleurs & mieux q̄ aucun de ses voisins, net, & propre, bon guerrier, disposé, & gaillard en ce qu'il entreprend, riches en or, à cause du nombre grand des mines q̄ ilz ont en leurs montaignes. Car de ceux qui se tiennent le long de la mer, les seig. n'en ont iamais tenu aucun compte cōme les estimās fort pauures, & de nul effect, à cause q̄ s'ils s'en vouloyēt seruir en guerre, & les menoyent vers les pays montaigneux, où il fait froid, soudain ces maritimes acoustumez à la chaleur, y deuenās malades, seruent de plus d'empeschement que ils ne peuēt donner d'ayde à celuy qui les conduit: tout ainsi que en aduiuent aux Montaignars, s'ils vont se tenir le long de la marine. Mais ceux qui habitent au dedās des mōts, sont tous sauuages, n'ayās ny maisons, ny semences que bien peu, se nourrissans de fruits, & logcās aux creux des rochers & grottesques, & si pauures que tout le tribut qu'ils donnent aux Roys de Cuscō à qui ils sont subiets, consiste en plumages de Papegaux, & autres oiseaux. Tout le pays suiet au royaume du Peru est fait en croix, iacoit que de grand estendue, & va le pays en s'elargissant dēz Xaurā tirant à Cuscō, & s'esloignant de la mer pacifique (car la mer Oceane regarde les Bresiliens) & les seigneurs qui ont commandé au Cuscō, & qui se tenoyent en ce Royaume Cuscūen, apelloyēt le terroir regardant la Prouince Quitō, Cauasuetie, & Colao, Collasuiue & celuy qui auoisine la mer porte le nom de Condisuiue, & l'autre qui est esloigné est appellé Candasuiue, & ainsi ils enclouoyent toute leur iurisdiction & seigneurie.

La Condisuiue vers la mer, est terre petite, & non de grand estendue, plaisante toutesfois, & gentille quoy que pierreuse, & chargée de mōtaignes, mais les riuieres qui y sont & qui s'escoulent en la mer de Sur, ou du Ponent, sont que le pays y est fertile & boiscageux, iacoit q̄ en diuers endroitz il soit sans habitation à cause des montaignes: lesquelles durent de Tūbez iusqu'à Xaurā, & de là iusqu'à la grand cité de Cuscō, tellement que si le chemin n'y auoit esté fait artificiellemēt il seroit impossible d'y passer ny à pied, ny à cheual, tāt tout est aspre, raboteux, & inaccessible: mais les seigneurs ont esté si diligēs que de ne laisser iamais ces chemins sans les faire pauer de pierres viues, & tiennent des maisons sur les voyes pour les pauures, & pour y mettre la pierre propre à ce seruire. Aussi y voit on cōme tous les monts qui sont aspres, & difficiles à y monter sont taillez par degrez, & en d'aucuns endroits on a esté contraint de faire des esperons de pierre pour soustenir ces montaignes, afin que elles n'accablissent point les passans. Ceux qui se tiennent en ces monts, ont de belles maisons de pierre, & deux lieus en deux on y voit de beaux edifices pour y loger les seign. visitans les Prouinces, & à chacun bout de vingt lieus vnc grand

*Facon de vie des Ingres.*

*Ingres peuples quel, & quelles ses maners.*

*Montaignars au Peru homes fiers, & sauuages.*

*Division du pays du Peru.*

*Condisuiue quel, pays.*

*Chemins faitz à la main aux mōtaignes du Peru.*

*Ordre des villes au Peru.*

LIVRE QUATRIÈME

ville chef de la Prouince, & à laquelle toutes les petites villes, villages, & hameaux, faut que rendent obeissance, ainsi que par deça en aduient aux citez sieges de Seneschaux, Baillifs, ou bien à celles qui sont erigées en courts souueraines. En somme en Colao, & pays des Ingres, & autres voisins des montaignes, le peuple y vit de Mahiz & bestail, ayàs des pasteurs qui se tiennent loing des lieux où sont les semées, & qui ont certain quartier de la Prouince pour y passer l'hyuer avec leurs troupeaux, estàs les habitans (comme dit est) par tout (sauf en Colao) gentils en leur habit, bien vestus, & chausséz, adonnez à haueer le gobelet de leur Chicca duquel ilz s'enyurent, peuple obeissant, adonné à la guerre, & vsans des armes telles que nous auons décrit au chapitre precedant. Tous ces peuples en general couchent en des lits de coton, bien que aucuns en font de iones, de roseaux & herbes molles qu'ils ont tout le long de l'année, d'autres se contentent d'auoir les arbres pour paillô, & courtines, & la belle terre pour leur giste. Le coton y estant semé y vient (cas merueilleux!) ainsi qu'il sort de terre coulouré diuersément de blanc, iaune, azuré, verd, & rouge, & bié qu'il n'y pleuue guere souuent, si est-ce qu'ils ont de la roussée saisonnant à plaisir leurs terres. Sur tout tant qu'ils ont de choses rares, ce que plus ilz

*Lits des Indiens Occidentaux.*

*Cocca herbe prise par les Occidentaux.*

*Deux sortes de laine au Peru.*

*Femmes du Peru se fardent.*

*Geans au Peru le temps passé.*

présent est vne herbe qu'ils nommēt Cocca qu'ils cherissent plus que l'or, & demande les lieux chaults, & exposez au soleil: ils la tiennent tousiours en la bouche, disans q' elle les desaltere en leur soif, & allège leur apert, se ils sont assaillis de famine: c'est pourquoy ils en sement par tout, & la recueillent aussi toutes les saisons de l'année. Ils viuent autant, ou plus de poisson que de chair, & mangent le tout plus crud que cuit, se nourrissant de Loups marins, du poil deqs ils se curent les dents, à cause qu'ils croyēt que cela empêche q' ils ne souffrent aucune douleur es genciues: ie laisse tout à escient les bestes diuerses, poissons môstreux, & oiseaux diuers en forme, beauté, & plumages, qui sont en ces pays: & ne mettray en ieu les moutons à laine fine, & autres qui l'ont comme celle de noz cheures: de la fine on fait les habits, materaz, chausses, & couuertures pour les grandz seign. & le petit floquet que les Roys, & Ingaz portent sur le deuant de la teste & au front affin d'estre remarquez parmy les autres. Le vulgaire se fait des habits de l'autre sorte de laine, qui sont faitz comme chemises & serrent leur teste par dessus leurs cheueux avec vne bande faite tout ainsi que la fangle d'un cheual: les femmes s'y fardent toutes, & ont leurs chemises longues iusqu'aux pieds, mais sans manches, bié est vray que par dessus elles portent de petits manteaux qu'elles agraffent avec des espingles & attaches faites d'or, & d'argent: & quoy q' elles soyent ainç mignones, que elles s'atiffent & parent mignardement, si sont elles de grand labeur, & secourent leurs maris en toutes leurs besoignes. Ces gens disent que le temps passé ils ont eu des Geans en leur pays, & en monstroyent les statues, & simulachres hors de toute proportion aux Chrestiens, voire trouua l'on des ossements, des dents, & autres parties du corps humain, qui estoient d'une grandeurs hors la commune stature des hommes: mais celà n'est du tout hors de foy, veu que encore à present ceux qui sont le long de la riuere de Plate sont grans à merucilles, & tels qu'on en voit qui ont

& dix, & douze pieds de hauteur, & si forts & puisans que Hercule n'est à dire fabuleux ny monstrueux, à qui regardera la puiffance effroyable de ces hommes, que aucuns ont nommez Patagones. Le pays y est si sain que jamais homme n'y ouyt parler aucunement de peste: & iadis ces gēs quelque grand abondance d'or, & d'argent qu'ils ayent, n'voyoient de monnoye quelconque, & moins sçauoyent ils que valent les lettres, pour declarer le concept de leur esprit aux absents, mais depuis que les Chrestiens sont parmy eux, ils ont laissé ceste brutalité, & ciuilsent leurs mœurs avec la gentillesse de ceste cognoissance, qui seule monstre l'image de l'ame, & le secret de la pensèe à ceux qui sont esloignez de nous. Quant à l'architecture ils y sont fort experts, comme pouuez cognoistre par ce que auons dit du bastiment de la citadelle de Cuscò, qui est vne des plus belles pieces de l'vniuers: & pource que nous auons parlé des grosses pierres q'ils mettent en besoigne, il faut sçauoir avec quel moyen ils les portent iusque au plus hault des edifices où ils les veulēt asseoir avec de la chaux & mortier, ainsi que nous en vsons icy en cimentant les edifices. Voulans donc monter ces grans pierres, ils mettent de la terre cōtre le mur suiuant la hauteur du bastiment, & à mesure qu'on accroist la muraille, d'autant qu'ils n'ont point des engins pour tirer en hault la pierre: & par ainsi leur fault grand nombre d'hommes, & pour porter la terre, la dresser & fouler, & pour rouler les pierres iusqu'au lieu de l'edifice où elles sont requises. Quoy que il en soit les pavez des chemins publics, & les murs qui les enferment sont plus dignes d'admiration que tous les Colosses, ny Pyramides d'Egypte, entant que souuent on trouue de ces murailles cōtenans plus de 50. lieux qui monstre biē la richesse de ce peuple, & la curiosité, & bon mesnage-ment des Roys à qui il fait obeissance, entant qu'ilz ont employé leur richesse non en choses superflues ainsi que les Rois Egyptiēs, ains en ce qui est pour le prouffit de tous, & soulagement de toute la Prouince, voire pour l'aide de ceux qui y voyagent. Or vñt comme d'vne repetition de tout ce que dessus, & embrassant tout le pays du Peru souz la generalité de ces coustumes, suiuant ce que i'en ay recueilly des Espaignols qui estās avec Pizarre, nous en ont laissé par escrit les memoires, ie dis que ceux du Peru vñent pour le plus communément pour armes de fondes, gettans, & ruans la pierre, & droit, & si roidement que d'vn coup on a veu quelque fois qu'vn Indien à abatu vn homme d'armes Espagnol par terre: ilz ont des arcs, & fleches acerées, le bout desquelles est d'or, d'argent, & de bronze, tout ainsi qu'ils en font à leurs piques qui sont de Palmier, à leurs haches, dards, & halebardes: & faident de quelques morions de metal, & de bois, & des animes, & corselets tous rembourrez gentiment de coton, & ne sont si bestiaux qu'on dit q' sont les Ameriques, qui ne sçauēt cōpter plus hault que de cinq: là ou ceux-cy comptēt vn, dix, cent, mille, dix mille dix cens mille, & toujours allans en accroissant le nōbre: ayants des gets faits de pierres menues & gentilles, ou de nœuds de cordes de couleur: & comptans si rondement, avec telle facilité, & certitude que les Espaignols festonnoyent de l'esprit, & subtilité de ce peuple qu'ils estimoyēt brutal, & barbare: lequel encore iouē aux dēz, n'en ayans toutesfois qu'vn, lequel

*Patagones Gēts  
à la riuere de  
Plate.  
Pays du Peru sās  
peste.  
Monnoye, & let-  
tres sans inco-  
gnens au Peru.*

*Avec quel engin  
ils portent les grāds  
pierres.*

*Chemins pavez  
au Peru.*

*Armes en gene-  
ral des habitans  
du Peru.*

*Comme ceux du  
Peru comptent &  
gettent.*

*Dēz, quelz au  
Peru.*

LIVRE QUATRIÈME.

est fait à cinq carrez & faces, tout ainsi que celuy qu'on fait par deça pour iouer au sort, & sur le liure de la fortune: cecy fait cognoistre qu'il est impossible que iadis ce peuple ayt esté sans auoir quelque cognoissance plus grande que celle qu'il a à present, & que le temps passé ils ont sceu qlque cas des Mathematiques, ainsi que pouuons recueillir par le iugemét qu'ilz font sur l'apparition des Cometes, & autres signes nō vulgaires des astres. Quant à leur viure, nous auons dit que ce sont les fruits, le Mahis, & legumes, & leur boisson vin de Palmes, & de Mahis, duquel ils s'enyurēt si biē, qu'ils en perdent tout iugement, discretion, & cognoissance. Ils ont grād, & presq̄ infiny nōbre de cheureuls, soit nourris en leurs maisons, ou courans par le pais peuplé, ou parmy la solitude des deserts, toutesfois si saintement tenus, & respectez pour estre sacrez au soleil, que les Roys Ingaz deffendirent iur peine de mort, que personne ne les chassast, prist, ny tuaist de ceux qui estoient vagans par le pais, & que ceux qui en auoyēt de propres, s'ils en prenoyent que le dixme en fut porté au temple de Soleil, à Paciacama, & autres Guaches, ou Dieux, & idoles de leur pais, ausquels ilz les sacrifient, ainsi que dit est des brebis, & en aucuns endroits des hōmes mesmes. Or ces Ingaz ne feirent pas ceste loy, & ordonnance, tant pour le respect du seruice de leurs idoles, que prenās esgard à la police, & craignās d'auoir faulte de chair, s'il suruenoit quelque grād guerre, s'il estoit permis indifferemment à chacun de chasser ces bestes: ainsi courant du mātēu de sainteté & religion cest edit, ils obtindrent du peuple & Caciques, ce que autrement ils n'eussent gaigné sans se mettre en hazard de les faire mutiner. Les mariages au Peru ne sont guere respectez, & les hommes ne se soucient guere d'aucun degré de consanguinité, iaçoit que les Ingaz pussent ceux qui osent abuser des femmes, ou qui sont leurs espouses, ou qui seruent en leurs palais, mais hors de là, on n'a guere grand esgard à loy aucune: voire les femmes ne font point d'estat de celle loyauté qui est requise en mariage. Aussi espouse chacun tout autant de femmes que il luy vient à la fantasie, & telles qu'il luy plaist, y ayant des Oreions qui ne font point conscience d'espouser leurs propres sœurs. Iaçoit qu'ils soyent bien esloignez de Calcurh, si gardent & suiuent ils la loy des Calcurtiēs, entant que ce ne sont point les enfans qui succedent à vn pere, ains les fils de la sœur, & les neueux, si ce ne sont les Rois Ingaz, & seig. qui se dispensent de telle seruitude. Mais dequoy est-ce qu'ils heritent, puis que nous auons dit que l'heritage demeure aux deffunts, & qu'ils iouissent aussi bien de leurs meubles, & ioyaux, comme si encor ils estoient en vie? Au reste le simple peuple y est si riche, & bien aisé que il n'a aucun patrimoine, & n'en veut, & qui pis est, quand bien il le voudroit, si est-ce que les Princes ne luy souffritoyent en sorte aucune; & ainsi la loy des successions y est du tout sans effort quelconque. Or si ce peuple est idolatre extremement, aussi a-il des vices tout propres à celuy qui ne craint le vray Dieu, & n'a aucune religion pure pour le retirer de sa meschanceté: d'autāt que le laccin y est acompté à vertu, ils se glorifient en leurs mensonges, la cruauté leur plaist, l'ingratitude est des apennages de leur gētillesse, vilains en pailardise, detestables en Sodomie, ne se soucians de l'honneur, estimans la

honte

*Cheureuls au Peru sacrez au Soleil.*

*Loy sur la chasse des cheureuls au Peru.*

*Mariages au Peru quelz.*

*Femmes du Peru impudiques.*

*Succesiōs quelles au Peru.*

*Vices generaux des habitans du Peru.*

ME.

DES TERRES NEUVES.

On fait par deça pour  
 cognoistre qu'il est im-  
 que cognoissance plus  
 passé ils ont sceu qlque  
 par le iugemēt qu'ilz  
 no vulgaires des astres.  
 fruits, le Mahis, & legu  
 quel ils s'enurēt si biē,  
 noissance. Ils ont grād,  
 leurs maisons, ou cou-  
 serts, toutesfois si sain-  
 til, que les Roys Ingaz  
 chassast, prist, ny tuast  
 x qui en auoyēt de pro-  
 au temple de Soleil, à  
 de leur pais, ausquels ilz  
 uns endroits des homes  
 ordonnance, tant pour le  
 à la police, & craignās  
 guerre, s'il estoit permis  
 nsi couurant du mātēu  
 peuple & Caciques, ce  
 en hazard de les faire  
 cētez, & les hommes ne  
 é, jaçoit que les Ingaz pu  
 si font leurs espoules, ou  
 guere grand esgard à loy  
 e celle loyauté qui est re-  
 autant de femmes que il  
 ayant des Oreions qui ne  
 œurs. Jaçoit qu'ils soyent  
 ils la loy des Calecutiēs,  
 lent à vn pere, ains les fils  
 gaz, & seig. qui se dispen-  
 heritent, puis que nous a-  
 qu'ils iouissent aussi bien  
 stoyent en vie? Au reste  
 n'a aucun patrimoine, &  
 it, si est-ce que les Princes  
 a loy des successions y est  
 st idolatre extremement,  
 aint le vray Dieu, & n'a  
 ancté: d'autāt que le lar-  
 es menfonges, la cruauté  
 gētillesse, vilains en pail-  
 de l'honneur, estimans la  
 honte

honte indigne de l'homme & la charité leur seruant de vice, & en somme  
 traistres, cauteleux, & qui se moquēt de la loyauté, tout ainsi qu'ils se rient  
 de la trôperie s'ils peuuent en vser en deceuant quelcun. Ils sont fort durs  
 à recevoir la foy Chrestienne, tāt pour ce que la doctrine leur en semble  
 nouvelle, que pour estre contraire du tout à leur façō brutale de vie, & s'e  
 moquēt, se disans contēs d'adorer leur Paciacamā qui est createur de tou-  
 res choses, & q̄ ils ont en opiniō q̄ soit celuy qui dōne clarté à tout le mō-  
 de: & ne vouloyēt plusieurs, quoy q̄ ia Chrestiennez, souffrir q̄ leurs morts  
 fussent enterrez és eglises des Chrestiens, ains les portoyent aux Guaches,  
 & tēples des idoles, y vlsans de leurs ceremonies & abomination, disans q̄  
 Iesuchrist & sa doctrine estoit pour les Espaignols, & q̄ leur pais n'estoit  
 pour s'assuettir à leurs fantasies. Aussi, à dire vray, les diuisions des chefs  
 Chrestiens, qui ont eu charge du pais du Peru, ont retardé beaucoup l'auā-  
 cement de la foy parmy ceste nation idolatre, à cause que les Ecclesiasti-  
 ques ne pouuoient vaquer à la predicatiō parmy vn si grand trouble de  
 guerres ciuiles, chacun estant entētif à suivre le party de son amy, & le fa-  
 uoriser de sa puissance, ainsi que pourrez lire au liure fait sur cecy des guer-  
 res d'être Pizarre, & les Almagristes: car les Euesques se meslās des armes,  
 & s'esloignās de leurs troupeaux, ces gens qui n'estoyent encor bien fon-  
 dez en la religion, & qui se plaifoient en la vilennie passēe, facilement s'es-  
 couloyent, & alloient apres leurs desirs, & concupiscences: n'y ayāt pres-  
 que personne qui leur remonstrest leur faute: il est vray qu'à present ils  
 sont remis en deuoir, & recommencēt à gouter ce q̄ ils auoyēt disconti-  
 nué de cherir par le bon ordre q̄ le Roy Espagnol y a donné, y enuoiant  
 de bons gouverneurs, & suffisans pasteurs en ce qui est de l'Eglise. Ceux  
 du Peru en general mettēt les morts en terre: & en embaument les aucuns  
 comme les roys, & seig. desquels ils ont bōne opinion, leur mettāt certain-  
 ne liqueur par le gosier, laquelle ils tirēt de quelques arbres souefs, flairāts,  
 & qui sont aromatiques, ou les oignās de certaines gōmes aussi precieuses  
 q̄ pourroyēt estre l'Aloez, ou la Myrthe du leuāt. Encor ont ils coustume  
 de garder les corps au dedans des creux des hautes mōtaignes, à cause du  
 froid, qui est cause que les drogueurs trouuēt abondāce de bonne Mōmie  
 par tout le pais, & Prouince de Cuscō, & sur tout en Tumbes & Colao,  
 & le long des monraignes, qui le plus regardēt le Nord, & sont exposēes  
 à la tramōtane: où les homes viuent fort longuemēt, & y sont d'vne mer-  
 ueilleuse temperature, & sains au possible. La terre y est merueilleusemēt  
 fertile de sorte q̄ on a veu que d'vn seul grain d'orge, en sont sortis deux  
 & trois cens, & d'vne escuellēe de bled en prouffiter iusqu'à neuf cens, &  
 les herbes qui portent racine, comme raues, refforts, & autres semblables,  
 y deuiēnent desmesurément grosses tant le terroir est gras: & y prouffitēt  
 merueilleusement tous les fruits qui ont iust soit aigre, ou doux, cōme Ci-  
 trons, Orēges, & Grenadiers, & y viennent les cannes à sucre en bien fort  
 grand abondance. On ne prend point disme sur leurs biēs, quoy q̄ ce soit,  
 ce que tous doiuet à celuy qui depart la doctrine spirituelle, ains sont con-  
 tent les gens d'Eglise de ce q̄ ce peuple leur donne volontairemēt, affin q̄  
 il ne se fāschaft de telle leuēe, & q̄ laissant la loy qu'ēcore il n'a faouurēe q̄

*Peruēs se moquēt de la religiō Chrestienne.*

*Pourquoy au Peru la foy n'est receue.*

*Sepulture quelle au Peru.*

*Mommies se trouuent au Peru.*

*Grand fertilité du Peru.*

## LIVRE QUATRIÈME

*Force des peuples  
du Peru, & de  
leur pays.*

à demy, il ne se reuoltast, ayât apris la façon de guerroyer des nostres, qu'il pourroit facilement chasser de ses terres. Et si vous lisez les liures faits sur les côquestes de ce pais, vous verrez facilement, q̄ si l'Espagnol n'eut gagné le cœur d'aucuns Caciques, il estoit hors de la puissance d'y mettre iamais le pied, veu le nôbre du peuple qui va en guerre, qui môte qlquefois à 200000. & d'auâtage, hardis, vaillâs, forts & robustes, hômes qui souffriēt toutes les incômoditez du chault & du froid, se contētâs de peu, obeissâs à leurs Ingaz & Caciques, assez biē armez, fins, & rusez, & qui n'ignorent les surprites de guerre, & pour conclusion le pais desq̄ls n'est guere acces- sible à cause des eaux impetueuses, & larges, & pour estre tout borné de montaignes des Castille d'or, iusqu'au destroit Magellanique.

*De Panamá, & en general de tout le pays Indien obeissant aux Espagnols,  
& consideration des peuples qui y habitent. Chapitre 15.*



Outce que pour aller au Peru suiuant la coste de la mer de Sur, & regardant le Ponant, le pays voisin de la cité de Panamá est comme vne clef, & passage, & qu'il fault courir le pais de Nicaragua, ains que voir ceste estēduē par nous descrite cy dessus: ayâs discou- ru que c'est du Peru, & terres en lay comprises, ver- rons aussi ces autres, afin de mettre fin à ce pays In- dien nouuellemēt conquis, & où rant de Chrestiens y ont finy leurs iours avec grand ahan, & tristesse. Gonzal de Vadaioz, & Diego d'Ariaz capi- taines renommez es conquestes des Indes, ont esté ceux qui courans dez Castille d'or, iusqu'à la mer de Sur, descouurirent aussi les terres de Pariza, Natan, & Coiuà, ayans ouy que les roys d'icelles estoient des plus riches de l'vniuers: & commença leur course dès l'an de grace 1515. A Coiuà ilz veirent les esclaves naturels du pays qui sont nais aux seigneurs, seruans leurs maistres à porter leurs hardes, mettre leurs semences en terre, tirer l'or des mines, & faire tout autre seruice à eux necessaire. Or pour ne les perdre point ils les marquent, ainsi qu'on vse pardeça à l'endroit des che- uaux & autres bestes, & sôt les caracteres, & noirs, & rouges, fait d'un oz ou espine de poisson, & pour ce faire, ils leur incisent & font des taillades sur les ioües, y mettans dedans d'une pouldre noire ou rouge si forte que les pauures serfs seront cinq, ou six iours sans pouuoir rien manger, mais cela estant sec, il est impossible de iamais en effacer, ny oster l'impression, ny la couleur. Laissans Coiuà, & ses richesses qui sont grandes, voyons Pa- namà, qui iaçoit que ce ne soit presque rien, pour n'estre que vne petite ville, mal fondée, & mal saine, si est-ce que elle est des plus remarquées de tous les pays Occidentaux, à cause que elle est le grand passage du Pe- ru, & l'acheminement vers la mer pacifique: & à esté vn long temps le siege de l'audience Royale d'Espagne aux Indes, & le premier lieu où les Chrestiens ayent eu Euesque en terre ferme, ce que ie ramentoy vol- ontiers, afin que ceux qui dresseront des Chroniques, ayent ce respect que de laisser à la posterité la memoire du premier siege en ce monde

*Gonzal Vadaioz,  
Diego d'Ariaz  
ont descouuert la  
mer de Sur.*

*Coiuà riche pays  
en or, & les esclaves.*

*Panamà premie-  
re ville Chrestie-  
ne des Indes Oc-  
cidentales en ter-  
re ferme.*

nouveau, & quelle fut la ville qui fut honorée de l'heur de voir vn successeur des Apostres en la predication du saint Euangile, puis que il plaist à Dieu, sur la declination, & vicillesse du monde, d'appeler toutes les nations à la cognoissance de la verité de sa parolle.

En ce cartier l'air y est bon si le vent soufflé du costé de la marine, mais sil vient deuers terre, il y fait dangereux & mauuais: & nonobstant le pays y est fort fertile, abondant en ce qui est necessaire pour la vie, mais sur tout l'ory croist presque par tout: le gibier y est à commandement, la sauuagine n'y manque d'aucun costé, le poisson sy trouue à gré, & n'y a faute de perles quoy que non trop fines, & y voit on grand nombre de Crocodiles, qui toutesfois ne passent point la coste qui court la Prouince de Tumbez au Peru: on mange ces bestes en Panamá, y en ayant de si excessiue grandz, que on en a tué ayans cent piedz de long. Les habitans de ce pays dancent, adorent, & viuent presque tout ainsi que ceux des isles de Cuba, & Haïti, differents en vestement, & parolle à ceux de Darien, & de Coiuà que maintenant on nomme Castille d'or. Aussi paignent, & effigient ilz soit en or, ou boys leur Tuirra, c'est à dire le Diable, en la propre figure que il leur aparoit, ainsi que auons veu cy dessus en l'isle Espaignolle: estant ce peuple fort suiet, & adonné au plaisir de la chair & paillardise, au ieu, dances, larcin & toute oisueté, donc ne fault s'esbahir, si Sathan l'a tenu longuement suier & captiué sous le ioug de l'idolatrie. C'est pitié que plusieurs assurent que en ce pays y a des malins esprits, lesquels vont de nuit sucer les mamelles des femmes, & lesquelles disent encor qu'ils les cognoissent, & marquent les nuits que telles folies leur aduiennent, estimans vn grand heur si elles conceuoient enfans d'vn tel meslange. Or ne fault s'estouner si ce peuple a esté embabouiné de ceste opinion, veu que les Romains ont bien creu q vn diable, ou à tout le moins Mars, aye iadis engrossé Syluic, de laquelle acointance soyent sortis les premiers fondateurs de leur ville: & puis que les prestres d'Anubis faisoient à croire aux Dames plus chastes de Rome que leur Dieu Egyptien conuoitoit leur beauté, & desiroit leur alliance: aussi les illusions de Sathan sont grandes, & ses ruses fort dangereuses, mesmement à l'endroit de ceux, qui sont priez de la vraye lumiere de la cognoissance diuine. A Panamá y auoit deux sortes d'opinions touchant l'ame, aussi bien que iadis entre les Grecs, & en la fameuse escolle des Atheniens: car les vns estiment que l'homme default aussi bien qu'à il meurt, comme de rien il vient en ce monde: & ceux qui estiment que les ames s'aneantissent ainsi avec le corps, ne se soucient aussi en rien de leur sepulture, ny de fournir leurs tombeaux de Mahis, de vin de Palmes, ny d'esclaves pour les seruir en l'autre monde. Mais ceux qui pésent l'ame estre durable & immortelle, s'ils sont seigneurs, ils se font enterrer avec leur or, arcs, & fleches, pennaches, & habillemens: & à tous en general on donne du pain, & de leur boisson, & couuertes pour s'en seruir aux enfers. Mais aux Caciques la façon y est plus solennelle vsans de pareille ceremonie, que celle que auons descrite en l'isle Espaignolle, les faisans secher au feu, & pendans les corps dedans des châbres voutées, & mettans avec eux

*Crocodiles d'ex-  
cessiue grandeur  
en Panamá.*

*Mars estimé pere  
de Rome, & Ro-  
mule.*

*Panamaniens dif-  
ferens en l'opinion  
de l'ame.*

*Sepulture des sei-  
gneurs & autres  
à Panamá.*

royer des nostres, qu'il  
s lisez les liures faits sur  
si l'Espagnol n'eut gai-  
puissance d'y mettre ia-  
tre, qui môte qlquefois  
ntes, homes qui souffrēt  
ntérés de peu, obeissans  
rusez, & qui n'ignorent  
desq's n'est guere accel-  
pour estre tout borné de  
agellanique.

*ressant aux Espagnols,  
Chapitre 15.*

ru suiuant la coste de la  
Ponant, le pays voisin de  
ne vne clef, & passage, &  
Nicaraguà, ains que voir  
ite cy dessus. ayàs descou-  
es en luy comprises, ver-  
e mettre fin à ce pays In-  
ens y ont finy leurs iours  
z, & Diego d'Ariaz capi-  
esté ceux qui courans dez  
t aussi les terres de Pariza,  
es estoient des plus riches  
e grace 1515. A Coiuà ilz  
is aux seigneurs, seruans  
semences en terre, tirer  
necessaire. Or pour ne les  
deçà à l'endroit des che-  
irs, & rouges, fait d'vn oz  
isent & font des taillades  
oire ou rouge si forte que  
uoir rien manger, mais  
ter, ny oster l'impression,  
sont grandes, voyons Pa-  
our n'estre que vne petite  
e est des plus remarquées  
t le grand passage du Pe-  
& à esté vn long temps le  
es, & le premier lieu où  
ce que ie ramentoy vo-  
niques, ayent ce respect  
nier siege en ce monde

LIVRE QUATRIÈME

des seruiteurs pour les seruir en l'autre monde , & la femme que le mort aura la mieux aymée durant sa vie : & tandis que le corps est mis en terre, ceux, & celles qui doiuent l'accôpaigner au giste mortel, dancent, & châtent, & font cuire le poison qu'ils doiuent humer, puis festans reſiouis, l'aualent ioyeuſement, & meurent en preſence de tout le peuple: tellement que bien ſouuent on en voit & cinquante, & ſoixante qui ſe ſacrifient ainſi aux ombres de leurs Caciques. D'autres ſont ſi fors, & hors de leur ſens, q̄ ſe ſentans fort aſſaillis de mal, & cognoiſſans que les forces leur manquent, ſen iront au milieu d'une campagne pour là eſtre mâgez apres leur mort, des oiſeaux, & ſeruir de paſture aux beſtes farouches, le ventre deſquelles leur ſert de tombeau, & ſepulture. Lors que les Roitelets, & Caciques ſont au liêt de la mort, il fait venir ſes enfans, & baiſe les pieds à ceux que il cheriſt le plus, & ce ſigne de baiſement eſt l'ordonnance de ſa derniere volunté, d'autant que ceux à qui il monſtre ceſte faueur, ſont par cela inſtituez ſes heritiers, & ne peut on oſter la couronne à celuy auquel il aura premierement fait ceſt hommage.

*Comme les Roys en Panamà déclairent leur ſucceſſeur.*

Non loing de Panamà ſont les iſles des Perles, deſquelles auons parlé cy deſſus, & ne veux longuement m'amuſer à deduire, comme eſt-ce que ce peuple peſche ceſte marchandiſe, d'autant qu'il y en a, qui en ont traité bié au long, ioint que ſi ie vouloy m'y arreſter, il faudroit m'eſloigner de la

*Perles acquiſes en l'iſle des perles en la mer de Sur.*

matiere que i'ay plus à cœur que le recit des perles, qui y ſont belles, & des plus fines de tout l'Occident, & telles que on en a trouuée qui valoyent, & furent acheptées 1200. ducats ſur le lieu meſme: ie ne ſçay ſi le goulphe, & ſein Perſique en porte de plus cheres, & ſi les iſles d'Ormuz & Baharâ en nourrissent de plus rares, & precieufes. Ie feroy tort au lecteur, ſi ayant deſcrit pluſieurs Prouinces Occidétales i'en laiſſoy vne, qui eſt & des plus belles & riches, & qui ayant eſté aueuglée plus que aueuglement en la ſaleté obſcure d'idolatrie à receu de noſtre temps le ſaint Euangile: c'eſt

*Nicaraguâ deſcouuert par Gilgonzal.*

Nicaraguâ ainſi nommée du Roy qui commandoit en icelle, & le premier qui a receu la foy Chreſtienne déz l'an 1522. par les moyens d'un Eſpagnol nommé Gilgonzal d'Auile, qui le feit preſcher par vn religieux de l'ordre de la Mercy. Comme ce peuple fut adonné de tout au ſacrifice

*Nicaraguâ dequoy ſe plaignent ſe Chreſtiens.*

& effuſion du ſang humain, il ne ſe faiſcha de rien tant en ſe ſoumettant à la foy des Chreſtiens que lors que il ouyt, que il ne failloit point ſe guetroyer l'un l'autre, ny dancer le iour de leurs feſtes: & diſoyent que ils ne faiſoyent iniure à homme du monde en dancant, & prenans leur plaisir puis qu'aucun ne ſe plaignoit de leurs façons de faire: au reſte qu'ils ne faiſoyent point difficulté d'eſtre baptizez & quitter les idolles, mais de getter leurs armes en vn coing ſouz la garde des femmes, & ſ'amuſer au labourage, ce n'eſtoit la vie d'un homme de bon cœur, ains pluſtoſt le fait d'un effeminé & ſans aucune puiſſance. De ce Nicaraguâ eſt dit que eſtant homme ſage, accort, & ſçachant beaucoup des antiquitez de ſa nation, il ſenquerroit des Chreſtiés, ſils auoyent point cognoiſſance du deluge: car (comme ie vous ay deſia dit ailleurs) ces peuples croyent ceſte inondation ancienne les vns d'une ſorte, les autres d'une autre, & ſil en viendroit point vn autre pour noyer & abyſmer, & hommes & beſtes.

*Demandes du roy Nicaraguâ aux Chreſtiens.*

S'enqueroit si la terre seroit vn iour reuenercée c'en dessus dessous, & si le Ciel tomberoit, & le Soleil, Lune, & estoiles ne perdroyent point vn iour leur clarté, & cours ordinaire: car ils tiennent que cela doit aduenir, comme aussi ilz croyent que le monde doit prendre fin. Demanda en outre la cause de l'obscurcissement de la nuit, & la raison du froid, qui afflige les hommes: accusant par mesme moyen la nature en deux choses, que puis qu'il est ainsi que la clarté, & chaleur naturelle sont meilleures, & plus agreables que la froidure, ny l'obscurité, neâtmoins, elle n'auoit fait la chaleur durable ny la splendeur perpetuelle. Et comme ainsi soit que ce peuple adorast le soleil: ce grand, & sage Roy, quelque rude & Barbare qu'il fut, & quoy qu'allast tout nud, & fust sans lettres, ny doctrine quelcōque, s'enquist quelles graces il failloit rendre, & comme deuoit estre adoré ce grand Dieu, qui a fait le Soleil, & tout l'ornement du monde: & où est-ce que les ames se retiroient sortans des corps des hommes, & qu'est-ce que elles faisoient apres estre sorties de leur prison. A la fin demanda en secret au Trucheman si les Chrestiens estoient venuz du Ciel, & enfans du Soleil, puis qu'ilz estoient si subtilz, & puissans, & que si sagement ilz se cōduisoient en leurs affaires: & à la fin de toutes ces demandes, & ayant obtenu responce, & satisfaction sur icelles, ne feit aucune difficulté de se baptiser. Les villes de Nicaragua ne sont pas grandes, mais le nombre d'icelles suplée à la grandeur, les bastimens differens les vns des autres, selon la richesse des possesseurs, là où aux villages tout y est de pareille grādeur & mesme estoffe. Les temples & Palais sont ceins de grādes places, & en icelles sont assises les maisons des plus riches, & nobles du pays, ayans au milieu vn logis pour les orfeures, car ils besoignent tresbien en or & argent, & font de tres subtilz ouurages. Mais par tout leurs maisons ne sont magnifiques, à cause qu'és Isles il y en a qui habitent (comme singes) dedans les creux des arbres, & y reposent de nuit, voire y dressent leur cuisine. Tous sont d'assez belle stature, rirans plus sur le blanc, que sur le bazariné, ny oliuastre: & dès leur enfance on leur fait vne fossette au milieu du fronc, estimans que cela soit le plus grande beauté qui soit en l'homme: & se rasent la moitié des cheueux par le deuant, mais les plus vaillans, & hardis, rasent tout, sauf vn toupet de poil qu'ilz se laissent au sommet de la teste: & se percent tous & le nez, & les leures, & oreilles, ainsi que ceux de Mexique, y attachans des aneaux & cercles, & autres ioyaux, portans mesmes habitz, comme aussi font les femmes, lesquelles se parent de Colliers, & carquans d'or, se chargent de brassuletz, & font si peu de compte de ce metal, qu'elles en enrichissent leur chaussure. Ce sont elles qui vont aux foires, & marchez, & sont les eschanges, là où les hommes (si ce n'est en temps de guerre) s'arrestent à la maison pour faire du feu, acoustrer à manger, & autres tels offices, voire qu'à Duracá & Caniore, ils s'humilient iusques à manier le fuseau & quenouille, & se croupissans pour pissier, & les femmes au contraire y pissant toutes debout, iacoit que tous ne viuēt point, & n'vnt de pareilles façons de faire. Ilz vōt presque par tout tous nuds se paignans de diuerses couleurs les corps, mais sur tout les bras sont embellis de telle peinture: & lient leurs cheueux aucuns par derriere, &

RRr iij

*Villes frequētes,  
mais petites en  
Nicaraguā.*

*Nicaraguēns.  
se rasent la teste.*

*Femmes de Ni-  
caragua font l'of-  
fice des hommes,  
sauf en la guerre.*

S M E

la femme que le mort  
corps est mis en terre,  
ortel, dancent, & chā-  
uis s'estans resiouis, l'a-  
ut le peuple: tellement  
nte qui se sacrifiēt ainsi  
, & hors de leur sens, q  
es forces leur manqēt,  
māgez apres leur mort,  
es, le ventre desquelles  
Roitelets, & Caciques  
aise les pieds à ceux que  
donnance de sa dernie-  
te faueur, sont par cela  
onne à celuy auquel il

quelles auons parlé cy  
e, comme est-ce que ce  
a, qui en ont traité biē  
droit m'esloigner de la  
qui y sōt belles, & des  
trouue qui valoyent, &  
ne sçay si le goulphe, &  
d'Ormuz & Baharā en  
tort au lecteur, si ayant  
yne, qui est & des plus  
que aueuglement en la  
le saint Euangile: c'est  
loit en icelle, & le pre-  
par les moyens d'vn Es-  
cher par vn religieux de  
né du tout au sacrifice  
tant en se soumettant  
il ne failloit point se  
estes: & disoyent que  
prenans leur  
faire: au reste qu'ils ne  
les idolles, mais de get-  
nes, & samuser au la-  
ur, ains plustost le fait  
Nicaraguā est dit que  
les antiquitez de sa na-  
gnoissance du deluge:  
es croyent ceste inon-  
d'vne autre, & fil en  
& hommes & bestes.

LIVRE QUATRIÈME

autres sur le sommet de la teste: il en y a qui portent des braves pour cou-  
rir leurs pattes honteuses, mais ce sont les hommes d'age parfait: & d'au-  
tres, qui se lient le membre entre les fesses, disant que cela sert à la gene-  
ration, & qu'au reste c'est aux bestes sans raison de le porter pendant, &  
à l'homme de le serrer en ceste sorte. Leurs mariages se font ainsi, iagoit  
que chascun prenne plusieurs femmes, si en y a il tousiours vne qui est la  
principale, & est estimée legitime sur toutes les autres, & laquelle le ma-  
ry prend avec ceste ceremonie. Deuant le prestre de l'idole qu'ils font ice-  
luy les prend par leurs petits doigts, & les conduit en vne châbrette dans  
laquelle y a du feu allumé, lequel tandis que dure, le prestre ne cesse d'ad-  
monnester les espousez; & si tost que le feu est estaint, aussi la ceremonie  
du mariage est consommée. L'homme espousant vne fille pour pucelle,  
& que puis apres il la trouue autre, la peut regetter, & laisser, mais autre-  
ment il ne luy est point loisible de la repudier: il y en a qui sont si bons, q  
de donner leurs femmes aux Caciques pour auoir la premiere pointe, tât  
pour honorer leur Roy avec ceste faueur, que pour se deliurer du soupçon  
de la corruption de sa femme. Il n'y a aucun qui approche de son espouse,  
tandis qu'elle à son fluz (aussi ne font les Ameriques, ny Bresiliens) & ne  
couchent avec elles lors qu'ils sement leurs grains, ou qu'ilz ieusnent: &  
lors aussi ils s'abstiennent du sel, & de toute chose qui peut les enyurer.  
N'est loisible à la femme souffrant ses moys d'entrer au temple, ny en lieu  
où soyent leurs idoles, & personne ne mange rien qu'elles atouchent, ny  
manient: & si vne femme est trouuée en adultere on la repudie, en luy  
rendant ce qu'elle a porté à son mary, sans que toutes fois elle osast se re-  
marier: l'homme aussi qui prend deux femmes legitimes, & avec la cere-  
monie susdite est condamné à tenir prison perpetuelle, & son bien est  
confisqué à sa premiere femme. L'homme qui est surpris avec vne femme  
mariée est puny à coups de baston, mais le tuer n'est point permis: au res-  
te n'y a que les parens de la femme qui soient infamez en cecy, & l'homme  
qui veut se venger des cornes qu'on luy a planté sur la teste. Voire la fem-  
me qui se ioie avec autre, qu'à son mary, n'y est point recherchée, si le ma-  
ry l'ayme tant soit peu, & n'en reçoit peine, ny infamie, ains qui plus est,  
ilz sont si bons, & charitables qu'à certaines festes de l'an, ilz consentent  
volontiers qu'elles choisissent quelque amy pour se donner du bon temps.  
Au reste le commun c'est, que les femmes en ce pais là, ains que se marier  
ne sont guere chastes, ny pudiques, mais mariées que sont, elles changent  
de vie, & deuiennent fort honnestes, & vertueuses. Les filles qui sont sans  
party ont coustume certaines festes, & saisons de l'an de s'assembler, & es-  
lire mary de la troupe des garçons, & ioueurs, ceux qui se trouuent à telle fe-  
ste. Quiconque viole, & rauit vne fille, & qu'elle s'en plaigne, il fault que  
il la dote, ou soit esclau des parens d'icelle: mais si c'est vn esclau ou ser-  
uiteur, qui se ioie à la fille de son maistre, la loy, & vsage du pais porte  
qu'il soit enteré tout vif, sans que la fille en recoiue ny peine, ny aucun  
deshonneur. Les Bordeaux y sont receuz, & le payement de celles qui sa-  
bandonnent, & prostituēt est de dix Cacaos, qui sont comme petites noi-  
settes, digne recompence d'un si vil, & poltron seruice: & d'autant que ce

*Ceremonie de ma-  
riage en Nicara-  
guá.*

*Punition des adul-  
teres en Nicara-  
guá.*

*Bigames comme  
punis.*

peuple est subier au peché contre nature, quicôque est trouué en ces lieux où il y a des garfes publiques, se souiller en la Sodomie il est occis & lapidé sans aucune remissio ny grace. Les Nicaraguens voyas les Espaignolz les oppresser plus que de raison, & les employer comme bestes au seruice des mines, feirent comme ceux de Haïti, ne couchas plus avec leurs femmes afin de n'engendrer des esclaves, & si quelque femme engrossoit, elle se faisoit auorter avec certaines drogues, ou bien suffoquoient l'enfant dès qu'estoit né, pour en oster la puillance à leurs seigneurs trop peu pitoyables: & si vn des gouuerneurs nommé Pedrariáz n'y eut pourueu, & n'eut flaté le peuple, luy promettant, & liberté, & allegeance de telle seruitude, c'est sans nul doubte que dás cinq, ou six ans, il se fut veu sans subiets, à cause que plusieurs se faisoient mourir les vns de poison, & les autres ne prenas aucune substance pour se tenir les corps en force. Souuét ce miserable peuple s'adressoit à ses idoles, prioit son Tuirá de chasser les Espaignolz de leur terre, mais le diable leur respondoit, qu'il ne pouuoit ce faire, s'il ne mettoit la mer sur leur doz, & que ce faisant, & cuidat chasser l'estranger, & le ruiner, il abismeroit les siens mesmes avec les florz esclumeux de l'Ocean. En Nicaraguá ceux qui ont faute, demandent ce que ilz ont besoing à ceux qui sont plus riches, sans les prier autrement: que de leur dire, qu'ilz requierent cela pressez de necessité, ou estant assailliz de quelque maladie. Si quelqu'un entre les Nicaraguens veut aller habiter en autre lieu que la ville de sa naissance, il ne peut vendre ny aliener sa maison, ny patrimoine, ains fault que les laisse à celuy qui luy sera plus proche de sang. Leur iustice est assez rigoureuse, & les officiers des Caciques portent des baguettes, comme noz sergents en signe de la puillance qu'ils ont, celuy qui desrobe est rondu sans qu'on luy laisse vn seul poil en la teste, & demeure esclave de celuy, à qui il à fait le larcin, iusqu'à ce qu'il luy à fait satisfaction, lequel le peut & iouer, & vendre, mais non eschanger, ou mettre à rançon sans le consentement, & licéce du Cacique: que si cest esclave est longuement sans se rachapter de telle seruitude, il sert de victime, & sacrifice deuat leurs idoles, & en prennent leur curée, car ceux qui ne sont point Chrestiens sont aussi bien máge-hommes que pourroyent estre les Canibales. Ces peuples tous en general respectent tant leurs seig. & Caciques, que croyans que iamais homme ne seroit si detestable que de mettre violentemét la main sur vn Roy, ils n'ont aussi estably loy quelconque contre vn tel homicide, de tuer vn esclave, ny a peine aucune ordonnée: mais si quelqu'un occist vn homme libre de condition, fault qu'en rende vn pareil aux enfans, & parés de celuy qui a esté occis. Et est le pais si bien party, que tout ainsi qu'en Alemaigne, & Italie, il y a des seigneurs, & des citez franches, & non subiertes à Roy quelcôque: Où il y a un Roy, n'est permis de faire aucune assemblée, & sur tout amas d'hommes pour la guerre, sans le commandement expres du Cacique: & s'arment les vns les autres à cause des limites, & finages, souuent pour la chasse, & pour moindre occasion, voire pour la querelle de se dire meilleurs, & plus braues que ne sont leurs voisins, & n'est là seulement qu'ilz sont ainsi chatoüilleux, & faciles à se guerroyer, ains en vident par tous les

*Nicaraguens tacheuent de s'estre & pourquoy.*

*Responce de l'idole aux Nicaraguens.*

*Les biens ne sont en des familles en Nicaraguá.*

*Pourquoy n'y a loy contre ceux qui occient le Roy.*

LIVRE QUATRIÈME

*Surquay s'ot s'otées  
les guerres des Ni-  
caraguens.*

*Villes franches en  
Nicaraguâ.*

*Punition des  
côardz.*

*Medecins quelz  
en Nicaraguâ.*

*Le diable appa-  
roit aux Nicara-  
guens.*

*Langues desquel-  
les on se en Ni-  
caraguâ.*

*Mexiquan fugi-  
tif en Nicaraguâ.*

pays portans tiltre d'Indes Occidentales:& le plus souuêt ce qui les meut à l'entrefaire guerre n'est que pour enleuer des hommes affin de les sacrifier auz idoles, & se fâchâs de se souïller les mains au sang de leurs parés iaçoit que chascun festime plus que bien-heureux s'il luy escheoit d'estre choisy pour le sacrifice : & à chascun Cacique des enseignes, & marques particulieres pour recognoistre ses soldadz, & subietz d'avec les bandes de son voisin. Les villes qui iouïssent de leur liberté eslisent vn chef toutes les fois qu'il fault guerroyer auquel elles donnent souueraine puissance de tout faire, sans qu'aucun puisse appeller de rien qu'il ordonne estât à la guerre. Le soldard qui craint de combattre, ou l'est porté couardemêt à la bataille, est priuê de ses armes, & chassé de la compagnie des autres: & iouïst chascun de tout ce qu'il pille, & butine, sauf des prisonniers qui sont au public, & lesquelz il fault représenter sur peine de la vie, affin que ils soyent sacrifiez dès qu'ils sont retirez en leurs villes: aussi n'y a il moyé aucun de les rauoir par rançon, ny en eschâge, chascun se contentant fort d'auoir le moyen d'immoler, & mâger son aduersaire. Et sont hardis, courageux, vaillans, & rusez en fait de guerre, & qui surprénent fort sagemêt leurs ennemys, ainsi que souuent les Espaignolz en ont veu l'experience. Les vieilles femmes sont celles qui se meslent de la guerison des malades, ainsi qu'en est la coustume presque par toutes les isles, & en la plus part des Prouinces de terre ferme: elles voulâs faire prendre medecine à quelque patient, mettêt la decoction premieremêt en leur bouche, & la soufflent avec vn entonnoir en celle du pacient, & le guerissent en ceste sorte, mais leur guerison plus grande vient du côseil des malins esprits que ils voyent à toutes heures, ainsi qu'ils disent, & confessent eux mesmes, tantost en forme de chiens, ores de Singes, vne fois en figure d'oïseau, vne autres ayans les gestes, contenance, & parole d'vn hôme, qui les touchêt, & manient, & par iceux se disent ainsi allegez de leurs angoisses, & maladies. C'est grand dommage que la simplicité des Chrestiens, qui ont penetré iusqu'en ce país estrange, n'est égalle à la rudesse du peuple decouuert, affin que tout ainsi que cestuy se monstre aisé à recevoir l'impresion du Christianisme, les autres fussent esloignez de l'ambition, & auarice: car si cela estoit ainsi, le diable y perdrait bien toît son regne, encore qu'il semble l'y auoir fermement estably. Comme ainsi soit qu'entre les Nicaraguens, il y aye cinq langues selô la diuersité des peuples, aussi chacun des peuples a diuerses façons d'adoration, lesquelles toutesfois se rapportent à vne, & de laquelle nous parlerons, ayans spécifié le nom des lagages qui sont telz: le Coribiciê, qui est fort loué, le Ciorotegâ, qui est le naturel du país, & le plus ancien, & duquel vsent ceux qui ont droit de succession & qui peuuent vser de Cacaoz qui est la monnoye de leur terre, laquelle est faite de mélange de diuers metaux, & ayant la figure d'vne amande: ces Ciorotegaz sont cruelz, & subiets à leurs femmes, ainsi qu'auons dit cy deuant, ce que ne sont les autres, qui habitent celle Prouince. La quatriesme sorte de leur langue se nôme Ciondale, & de ceste cy vsent les grossiers, & villageois, comme Oroieguâ est propre aux petis enfans: mais le principal est celuy du Mexique, iaçoit q ce país soit loing du

du Mexique plus de cent cinquante lieues, mais les Mexiquains se retirerent iadis en Nicaragua pressés de famine à cause d'une grand secheresse qui assaillit leur terre si que quittés Auanac leur terre, qui est le Mexique ilz se mirét sur la mer de midy, & penetrerent iusques en ceste Province. L'ay amené tout cecy, à cause que cy dessus parlans du Roy de qui ceste terre porte le nom, nous auons dit qu'il estoit sans lettres, mais ne fault tellement prendre les choses, les mesurer, ou peser si seuerement que on leur oste du tout les Caracteres, non plus qu'à ceux de l'isle de Giapan de laquelle à esté fait mention cy deuant: ny les faire si grossiers qu'ayans la police bien dressée, l'ordre des offices, & la raison si gentille, ils soyent sans aucune lettre, ainsi que sont les Canadiens, Canibales Haïtiens iadis, & depuis les Bresiliens, & autres Ameriques. Car aussi bien peuuent ils auoir inuenté des caracteres pour s'exprimer, comme fait iadis Cadme, ny Nausistrat, ou quel que ce soit de ceux qui le temps passé ont eu la gloire de ceste premiere inuention. Je sçay que les Mexicains quoy que n'ayent ceste disposition certaine que nous auons en l'ordre de l'Alphabet, si est ce qu'ilz vsent de figures significâtes tout ainsi qu'iadis auoient les Ethiopiens & depuis les Egiptiens en leur Hieroglyphiques, & y a des traits propres pour l'eau, pour les champs, & pour les maisons, avec lesquels ilz escriuent sur du parchemin, & marquent la memoire de ce qui passe parmy eux, soit faisans iustice à chacun, ou descriuant les gestes de leurs Princes. Ainsi ceux qui sont venuz de Mexique en Nicaragua vsent de ces caracteres, & les autres sont du tout sans lettres: les premiers s'uyent l'adoration, & façons de faire en leurs ceremonies des habitâs de Themistiran, & Panuccò, & les autres ont des coustumes qui leur sont toutes particulieres, & desquelles nous dirôs ce qui s'en suit. Il sont des Pagez, & Boitez de deux sortes, (ainsi que ceux de l'isle de Giapan) les vns qui sacrifient seulement, les autres qui sacrifient, & oyent la confession des pechez de tout le peuple sans que ilz osassent dire vn seul mot de rien qu'on leur die sur peine de la mort, comme aussi il ne leur est point permis de se marier, comme ainsi soit que tous les autres espousent femme aussi bien que le moindre d'entre le peuple. C'est à ces Prestres d'annoncer les iours des festes, desquelles ilz ont dix huit, & icelles sur le commencement des moys ainsi que ces peuples les comptent, & considerent selon le cours de la Lune ainsi qu'ilz la partissent, & entendent. Quel que ce soit de ces sacrificateurs, qui doiue sacrifier, car c'est des hommes que l'on fait la victime pour estre offerte sur l'autel du Soleil, fault que se tienne deuant le temple de leurs dieux, ou l'hostie, ou chose à sacrifier leur est amenée, & laquelle ilz ouuent, avec vn couteau de pierre, ou d'un caillon bien tranchant, & acere. Ces hommes sanglans, & bouchers sacrez, (mais plustost execrables,) fault qu'aduertissent le peuple du nombre d'hommes qu'on doit sacrifier, & si ce seront homes, ou femmes, d'autant qu'ilz n'y vont si doucement que les Canibales qui espargnent les femelles pour en tirer lignée: annoncent si ce seront francz, ou esclaves pris en guerre ou autrement, disent comme la feste doit estre celebrée, quelles prieres il conuient dire, & qu'est-ce qu'il le peuple doit offrir, non avec moins de peine que ceux qui iadis auoyent la

*Nicaraguains ont des caracteres, & quelz.*

*Deux sortes de sacrificateurs à Nicaragua.*

*Canibales ne sacrifient point les femmes.*

LIVRE QUATRIESME

charge des ceremonies lors que Rome estoit souillée par l'abomination de l'Idolatrie. Auant donc que ce venerable sacrificateur assomme l'homme qu'il doit offrir, il fait trois tours autour de luy chantant vn lay fort pitieux, & lamentable, puis luy ouure l'estomach avec le couteau sus nommé, luy souille le visage de son sang propre, arrache le cœur, & desmembre tout le corps en pieces, tout ainsi qu'en fait vn boucher estalant sa chair à la boucherie: despecé qu'il à le corps, il dône le cœur au principal sacrificateur, les piedz, & les mains au Roy, les cuisses à celuy qui l'aura fait prisonnier en guerre, & les entrailles aux trôpettes, le surplus seruât pour le rassasiement, & passeréps du peuple, affin qu'aucun ne soit sans se sentir de ceste feste, la teste estant reseruée pour seruir de monstre, & memoire sur quelque arbre voisin, & qui est là rengé pour ce seul effect, ainsi qu'aons veu en l'isle des sacrifices: & grauant contre cest arbre quelque caractère signifiant la Prouince contre laquelle ilz voudront faire la guerre, ou avec laquelle ils sont desia en debat & querelle. Mais si celuy qu'ils sacrifient n'est point proye de guerre, ains achepté, à cause que n'ayans de tel butin, ilz acheptét des esclaves, ou arreitent les passans, ils vsent d'vne façon pour y proceder: entant que l'ayâs ouuert, on enterre toutes ses entailles, & parties interieures, piedz & mains le tout mis en vne cocourde de telles que porte leur terre, & le cœur avec tout le reste du corps, sauf la teste, est brulé, & la teste demeure tousiours pour memoire aux arbres susdits. En default d'ennemy, & d'estranger, ilz se sacrifient de voisin à voisin, mais faut que le sacrifié soit achepté: aussi le pere a licence de vendre ses enfans, & chascun libéré de se vendre soy mesme, mais ceux qui sont offerts aux Idoles en ceste sorte, ne sont point mangez par les assistans: or quand on mange ceux desquelz est permis d'aaller la chair, ils dancent, saultent, & gambadent tant qu'ilz peuuent, & iusqu'à ce que les iambes leur defaillent de l'assitude, s'enyurent avec leur vin, qui n'est point de vigne ains de Mahiz, & de leurs fruitz, ainsi que par tout les coings de ce país Occidental: & ayde à leur enyurement vne fumée de certaine pouldre qu'ils font expres pour cest affaire. Il est vray qu'auant que haucer le gobeler le prestre oingt & laue la face de l'Idole du sang de celuy qui a esté sacrifié, & tandis ses compaignons chantent, & le peuple fait ses prieres fort humblement, & non sans pleurs, & larmes. Cecy fait on commence vne procession, les sacrificateurs ayans des robes blanches de Cotó, & des pieces comme bandelletes qui leur pendent des espauls iusqu'aux talons, au bout desquelles y a (en lieu des houpes) des bourfes, pleines de rasoirs de pierre noire des poinçons de quelque sorte de metal, du charbon en poudre, plusieurs sortes d'herbes, & drogueris. Le peuple d'autre part a des bandelletes desquelles chascun porte l'idole qu'il aime de mieux, des sachets de pouldre, & des poinçons encor, l'usage desquelz vous entendrez bien tost en ceste ceremonie, comme aussi la cause pourquoy les ieunes garçons portét arce, flesches, & boucliers, & pour bandiere l'image du diable, ainsi qu'on la paint au Mexique, & en Calicut, & que le plus vieil, & honorable sacrificateur de toute la compaignie fault que porte deuant tout le peuple. Ceste troupe de Pagez, & sacrificateurs marche d'ordre en

*Desmembrement  
des hommes au sacrifice  
en Nicaragua.*

*Sacrifice des esclaves  
non pris en guerre.*

*Nul libre sacrifié  
entre les Nicaraguais.*

*Procession des idolâtres  
en Nicaragua.*

chantant tousiours iusqu'au lieu de l'idolatrie, & estans là arriuez, ils estédent vne couverture gertans par dessus force Rosés, & autres fleurs en grand abondance, afin que le diable ne touche point par terre: & si tost que ceste idole est posé iuz, leur chant prend aussi fin, & tous se mettent à prier: puis le souverain des ministres des idoles fait vn certain signe de sa main, lequel on n'a pas aussi tost aperceu que chascun desgaigne son poinçon & l'en frappe, qui les oreilles, cestuy les bras, & l'autre les cuisse., & en y a qui avec des raloirs de pierre incisent leur membre: & en somme n'y a homme qui suyuant sa deuotion ne tire de son sang en assez grad abondance. Se voyans ensanglantez, ils ont en leurs sâchez des cartes, ou des feuilles d'arbres avec lesquelles ils reçoüent ce sang, & en oignent leurs idoles Sathaniques, & tandis que ces eceruellez font ceste abominable offrande les ieunes garçons dâcent, & gâbâdent comme ceux qui iouent par deçà les bouffons & Matassins, & escarmouchent & combattent l'vn contre l'autre pour plus faire d'honneur à la feste. Et ceste folle escarmouche prenant fin, & cessant la priere, tous se penfent leurs playes avec le charbon qu'ils ont en leurs sâcherz, avec les herbes, & autres drogues.

Aduient souuent en telles, & pareilles processions que plusieurs Pagez font des benedictions sur leur pain de Mahiz, & l'arroulent du sang tiré de leurs parties honteuses, & le mangent ainsi benit, & arroulé, comme de chose leur estant & saine, bonne, & salutaire. Voila quelle est la vie des Nicaragiens, lesquelz à present ont en plusieurs endroitz changé de façons de vie, ayans receu l'Euangile, & y faisans profit (Dieu aydant) ils quitterônt route ceste idolatrie. En somme tous ces Occidetaux quoy que ayêt gousté les mœurs des nostres, si ne peuuêt ils oublier, ny leurs façons, ny ancienne nourriture. Et quoy q' en plusieurs endroits nostre bled y croist se qu'ils voyêt faire le pain à la façon de par deçà, & q' le goust leur en plaise, comme plus agreable, si est-ce que iamais ils n'ont daigné laisser le Mahiz, pour lequel cultiuer il fault q' labourêt la terre avec des hoües, & pelles de terre n'ayâs l'usage d'ateller les bestes pour vn tel seruice. Ains que getter ceste semêce en terre, ils la font tréper quelques iours, & la plâtent ainsi q' nous les febues, en mettâs quatre pour le moins en chascû trou: & est ceste plante si fertile, qu'on à veu iusqu'à 400. grains d'vn seul semé en sa saison: la tige croist de la haulteur d'vn homme, & plus, & est grosse selon la grandeur, ayant la feuille semblable au Panicule, ou telle que noz Cannes, & rouseaux, mais sont plus larges, plus longues & molles & plus douces: l'espy est tout ainsi qu'vne pôme de Pin, le grain gros & rond comme vn poids, nō du tout rât, ny lōg aussi cōme nostre bled, ny fait du tout en carré. Le pain de ce grain est bō estât tēdre, il se durcist soudain, & dur q' il est, aussi perd soudain son goust, & saueur, & gaste fort les dets, qui est causé q' souuēt ce peuple se les nettoye. La farine du Mahiz a vne grand vertu, qui est de confectuer l'eau & empescher qu'elle ne se gaste ny corrópe, & c'est pourquoy les Espaignolz, & autres nauigeans, celle part ne vont iamais sans en faire prouision. Ce grain sert de vin à ces Indiens, ainsi que font l'orge, & obelons à plusieurs Septentrionaux en l'Europe, n'est subiet à estre tempesté, ny guere mangé de vers, ne couste ny

*Dance armée au nom de Sa. hant.*

*Pain arroulé de sang use par les Nicaragiens.*

*Mahiz, & cōme il est culsiué aux Indes.*

*Vertu de la farine du Mahiz.*

LIVRE QUATRIESME

*Couleur des Indiens  
d'Occident.*

*Nul Indien rouf-  
seau, & peu de  
chattes.*

*Mœurs en gene-  
ral des Indiens Oc-  
cidentaux.*

temps, ny grand peine à estre cultiué, & en somme les Indiens ayment mieux le pain d'iceluy que de pas vne de noz semences. Iagoit & qu'en Europe, & Asie, & Afrique il y aye grád diuersité de couleurs és hômes, si est-ce qu'entre ces Indiens vous n'y voyez guere de difference, estâs pres- que tous de couleur tirant sur le Chastaignier, comme d'une Oliue, & se- bahissent autât de voir vn visage blanc, ou noir, que nous faisons voyans ceux qui nous sont dissemblables: sans q pour le present r'être sur la dispu- te de la cause des couleurs, ou si ce vient de la seméce, ou de la qualité du país, ou de l'ardeur du Soleil, ou pour autre occasion secrette: encore laif- seray-ie aux naturalistes à vuidet ce point, pourquoy est-ce qu'en ce país on ne voit pas vn roufseau, & fort peu d'hômes chauues, affin qu'ils sexer- cent la rate en l'inquisition naturelle de chose assez esmerueillable. Nous ce pendant dirons, pour cōclurre le discours des Indiens Occidentaux, & qui vont tirans vers la mer Pacifique, q s'il y en a quelques vns qui ressen- tent quelque douceur, & debonnaireté, si est-ce que pour le plus souët, & cōmun allans tous nudz, aussi sont ilz eshontez, sans amour ny esgard à l'endroit de personne, lourdz, brutaux, ignorâs, forz, insensz, malicieux avec ceste ignorâce, ne tenans cōpte de leur vie, & moins failans cōscien- ce de tuer les autres, tous presque Antropophages, mēteurs, ingrats, & in- constans, aymâs la nouueauté, & se plaifans en l'yurognerie, pour à laquel le se faire voye il n'y a herbe, ny fruit qui ne soit employé à faire leur boif- son. Ilz ne sçauent que c'est de raison, & eq. ité, hayët d'estre repris, & ne veulent qu'on les chastie, au reste trahistres, cruelz, vindicatifz, ne pardō- nâs iamais à ceux qui les offensët, ennemys de toute relligion, & sainteté, de peu de iugement & hommes sans effect en leurs deliberations. Leur foy, & loyauté est sans durée, les marys violent promesse à leurs espouses, & les femmes à leurs marys: forciers au possible, deuins, & adōnez au ser- uice des Diables: couïardz en d'aucuns lieux, en d'autres plus hardis & te- merairement courageux que les bestes les plus farouches. Ilz n'ont point de batbe, & sont sans contenance, ne tenâs compte de leurs malades, ains en aucuns lieux lors qu'ils les voyët voisins de la mort, les portent sur vne montaigne leur laiffant du pain & de l'eau, pour passer le peu qu'il leur reste de vie, quoy qu'ailleur ils en soyent fort soigneux, & les plaignent s'ils en meurent. Conclusion tant plus ces gens croissent en aage, & plus ils deuiennent meschans, & quoy que sur les 10. ou 12. ans ils semblët pro- mettre quelque chose de bon, si est-ce que soudain vous en perdez l'esper- ance, se gastans tout à vn coup, & deuenans pires que ceux qui iamais ne donnerent espoir de preud'homme. Aussi Dieu leur a enuoyé des hom- mes telz qu'il leur failloit pour les punir, à sçauoir les Espaignolz, & Por- tugais ennemys du vice, & punisseurs seueres de la meschanceté, lesquelz si n'ont du tour abatu l'orgueil de ces barbares, ils les tiennent à tout le moins si bien bridez, qu'ilz n'osent guere plus se desborder en leur vilen- nie.

ME

DES TERRES NEUVES.

*Du pays de l'Amérique, mœurs, & façons de faire des habitans en icelle. Chapitre seiziesme.*

ne les Indiens ayment  
ences. Iagoit & qu'en  
le couleurs és hômes, si  
le difference, estâs pref-  
ame d'vne Oliue, & se-  
ue nous faisons voyans  
resent i'être sur la dispu-  
ée, ou de la qualité du  
on secrette: encore laif-  
oy est-ce qu'en ce païs  
auues, affin qu'ils s'exer-  
ez efmerueillable. Nous  
ndiens Occidentaux, &  
quelques vns qui ressen-  
que pour le plus souët,  
z, sans amour ny esgard  
fortz, insenséz, malicieux  
& moins faisâns cõscien-  
s, mêteurs, ingrats, & in-  
urognerie, pour à laquel  
employé à faire leur boif  
payët d'estre repris, & ne  
z, vindicatifz, ne pardõ-  
ute relligion, & sainteté,  
eurs deliberations. Leur  
promesse à leurs espoufes,  
deuins, & adõnez au ser-  
l'autres plus hardis & re-  
arouches. Ilz n'ont point  
ote de leurs malades, ains  
mort, les portent sur vne  
ur passer le peu qu'il leur  
igneux, & les plaignent  
roüssent en aage, & plus  
ou 12. ans ils semblët pro-  
in vous en perdez l'espe-  
es que ceux qui iamais ne  
leur a enuoyé des hom-  
ir les Espagnolz, & Por-  
la meschanceté, lesquelz  
ils les tiennent à tout le  
desborder en leur vilen-



Usques icy auons nous descrit ce qui est du par-  
tage du Roy Espagnol, selon la bulle du Pape  
en celle estenduë limitée par les Orientz, & Oc-  
cidentz imaginez par les raisons mathematiques:  
reste à voir celle partie de la quatriesme descri-  
ption du monde, qui est enuelopée sous le nom  
d'Amérique, & laquelle a pris ce nom d'un ex-  
cellent hõme de nostre temps auquel nous som-  
mes autant redevables que à autre qui ayt vescu  
du siecle de nos peres. Et d'autant que plus af-  
seurément ne peux-je parler qu'en suyuant ce que luy-mesmes en a escrit,  
& me gouvernant selon son tesmoignage, puis qu'il a veu au long, & au  
large ce dequoy il parle: on ne trouuera point aussi estrange si ie ne fais  
pas grand arreût sur ce que aucuns François en ont escrit plus licentieuse-  
ment, peut estre, que de raison, desquels i'ay arraisonné les vns, & veu les  
escrits des autres, lesquels pour embrasser sous le nom Amérique tout ce  
qui est presque sous le cours des Indes Occidentales, s'estendët trop, pour  
particulariser vn peuple nõ remarquë de choses tât singulieres q̃ on luy at  
tribue, & oubliâs (parauëture) pour ne s'ë souuenir, des cas qui meriteroiët  
que on les eust redigez par histoire. Il me souuient d'auoir ouy parler vn  
nommé Bessart, homme non impertinët, ny ignorant, qui a demouré sept,  
ou huit ans en celle riuiere où le seigneur de Villegaignon voyagea-il a  
quelques années: cestui-cy m'en disoit des choses toutes differètes de ce  
qu'on en escrit, & ie seroy presque d'aduis de luy aiouster plustost foy, que  
aux autres, qui y ont demeuré moins d'espace de tēps, & qui n'ont gousté  
les humeurs du peuple, ny veu des diuersitez des mœurs d'iceux, & des  
païsages: n'estoit que ie les respecte aucunement, & que il me fasche de  
deffendre l'un, pour regetter l'opinion des autres. A ceste cause, pour ne  
iurer en la parole ny des vns ny des autres, ie proteste dez à present de ne  
dire rien de l'Amérique, que ce que mot à mot ie tireray d'Americ Ves-  
pucce Florentin, qui est celuy, qui le premier descouurit ce pays, & duquel  
la prouince à porté, & porte le nom d'Amérique, sans que le tiltre de Frã-  
ce Antartique aye peu alterer la gloire de celuy, qui en fait la premiere  
descouuerte. Or c'est ainsi que parle en son discours Americ Vespuce.  
La terre ferme de ce pays commence par delà la ligne Equinoctiale huit  
degrez, vers le pol Antartique, & nauigâmes tant le long de celle coste,  
que nous outrepassâmes de dixsept degrez & demy le Tropicque de Ca-  
pricornie, où nous auions nostre orison esleuë de cinquante degrez. Ce  
que ie veis là, n'est point cogneu aux hommes de nostre siecle, qui est le  
peuple du pays, ses mœurs, & coustumes, sa courtoisie, la fertilité de la ter-  
re, la bonté de l'air, salubrité du ciel, les corps celestes & sur tout les estoil-  
les fixes de l'huitiesme Sphere, nõ cogneuës, ny mentionnées iusques au  
iour present, ny ramenteuës par aucun des sçauans du temps iadis. Ce païs

*C'est Vespuce qui a donë le nom à tout ce pays Brasiliens.*

*Bessart à demouré 7. ans sous le Tropicque d'hiver*

*Ce discours est pris des escrits de Vespuce, à Soderin Gonfalonier de Florence.*

*Amérique sort peuplée.*

LIVRE QUATRIÈME.

*Quels les hommes  
on l'Amérique.*

est habité, & peuplé autant ou plus que autre que j'aye iamais veu, & les hommes y sont fort courtois, & prieux, sans offencer personne, ne les offensant point, allans tous nuds ainsi que nature les produit du ventre de leur mere. Leurs corps sont bien formez, & proportionnez de telle sorte qu'on n'y peut desirer rien pour la perfection requise en la forme de l'homme, la couleur de leur cuir tirant un peu sur le rouge, pour estre reschaudez du soleil estans ainsi nuds qu'ils sont, ils ont les cheveux noirs, longs, & esparpillez sur les espauls, adextres en tout ce qu'ils font soit qu'ils se iouent, que ilz courent, ou que ils cheminent. Et comme ainsi soit que ils ayent la

*Amériques se  
gastent le visage  
avec des incisions.*

face autant belle, & le regard aussi gentil que nation de la terre, si est-ce que ils se la font deuenir laide & difforme avec vne façon, qu'à grand peine voudroit-on croire: entant que ils se percent & incitent le visage en plusieurs endroits à sçauoir es iouës, au nez, leures, & oreilles, & en ostant la chair, y remplissent les trous avec des petites pierres qui semblent de marbre, ou de cristal, d'alabastré, ou autre telle chose, ou bien des os tres-blancs, & subtils à leur mode, & qu'il acoustrent & ouurent fort mignotement. Toutesfois n'est aucun qui ne trouue chose monstrueuse de voir

*Amériques se  
percent la face, et  
pourquoy.*

qu'un homme aye sa face pleine de cailloux enchassez en sa chair, & tout le visage deschiqueté, voire en il s'en trouue tel qui aura sept pierres en la face, chacune desquelles auant de demy pied de long; & ay veu de ces pierres qui pesoient pres de onze onces: mais aux oreilles ilz portent des aneaux avec des perles à la mode ancienne des Égyptiens & Indiens. Or ce sont les hommes seuls qui se defigurent ainsi la face, car les femmes n'y font aucune incision, contentes de se parer seulement les oreilles: & les-

*Vilaine cruauté  
des femmes de  
l'Amérique.*

quelles ont vne coustume fort cruelle, & esloignée de toute courtoisie, & douceur ressentant quelque cas de l'homme: car elles estant paillardes outre mesure, & souhaitans de satisfaire à leur effrenée lubricité, & plaisir desreiglé de leur appetit, elles donnent à boire aux hommes du iust d'une certaine herbe, de laquelle ils n'ont pas si tost gousté qu'ilz se voyent enfler le membre, & leur accroistre merueilleusement, pour prendre plus à leur gré le passertemps qu'elles desirent: & si ceste herbe ne prouffite, & satisfait à leur fantasie, elles sont si desnatürément cruelles qu'elles mettent certains serpenteaux & animaux venimeux aux membres de leurs hommes,

*Les François qui  
y ont esté, niét que  
on y abuse des me-  
res ny des sœurs.*

qui les leur mordent, iusqu'à tant qu'ils les font enfler, si bié que plusieurs souuent en perdent les genitoires. Ils n'ont ny draps, ny lins, ny cotons, aussi n'en ont ils affaire, d'autant que allans nuds, comme ils sont, ils n'ont aussi affaire quelconque de vestement, & ne s'en soucient. Parmy ce peuple n'y a aucun qui ayt patrimoine, ou heritage, entant que ilz vivent tous en commun, sans Roy, Empire, ny principauté, chacun estant Roy à soy mesme, & ayans tout autant de femmes que bon leur semble, s'accouplans sans honte aucune ny sans respect de parenté, ou alliance de sang, entant que le fils abuse de la mere, & le frere de la sœur, & ce publiquement tout ainsi qu'en vident les bestes sans raison. Et ainsi ne fault l'estonner si ils rompent le mariage puis qu'ils sont sans loy, & que c'est le seul plaisir qui est guide de leurs actions, n'ayans police, magistrat, temple, religion, ny aucune idole, & viuans en vne detestable liberté de tout faire sans reprehension.

Le trafic leur est incogneu, la monnoye n'y est veuë, le reroir leur estant commun, ilz n'ont occasion de se quereller, & neantmoins combattent ils souvent & fort cruellement, mais sans tenir ordre, ny discipline quelcôque à dresser les rances. S'ils s'assemblent pour consulter, ce sont les vieillards, qui esguillonnent les ieunes, & leur font faire ce que bon leur semble, les incitant à faire guerre, & se venger de leurs ennemys, lesquels ils occient sans aucune compassion, & les vainquans & prenans, ils les magent, & estiment ceste viande la plus delicate, plaine, & sauoureuse, q' autre q' ils scauroyent gouter. Et sont si frias de chair humaine q' le pere mange le fils, & le fils se repaist de celui qui l'a engendré selo q' ils le rencôrent fortuitement. L'en veis vn qui se vâtoit d'auoir cõtenté son appetit de la chair de plus de 300. hommes, & ne faisoit pas peu de parade de ceste siene brutalle vaillance: voire arrestasmes nous en certain lieu de ces homes, où lon voyoit les pieces, & membres des homes perdus dedas leurs loges, tout ainsi q' nous accrochôs par deçà la venison despecée venans de la chasse: & l'esbailloyent ces gês de ce q' nous refusâs de manger de ceste chair de leurs ennemis, entât q' ilz diât, q' elle leur ouure l'apetit, & est de merueilleux goust, & plaisante saveur, & la louët sur toutes les viandes desq'elles ils vsent ordinairement. Les armes de ce peuple sont pour les plus ordinaires, & acoustumées les arcs, & les flesches, avec lesq'elles ils se despechèt & tuët fort cruellement, cômme gês qui sont nuds, & qui sont cõduits d'vne affectiõ brutale, & sâs aucune raison: & nous les ayâs souuët admonnestez de laisser ces façôs de faire si desnaturees & abominables, nous promirët aussi de suiure nostre conseil, mais ce fut sans q' l'effect s'en ensuiuit. Reuenât aux femes Ameriques, & desq'elles nous auôs ia parlé, iaçoit q' elles aillët nuës, & vagabôdes, & q' elles soyët des plus impudiqs, & gloutes du plaisir charnel q' nature en ayt formées, neâtmoin ne sont laides, ny mal proportionnées, & n'ont le taint haslé du soleil, ains belles, bien proportionnées: & sil y a qlque gresse en elles, si ne leur dône elle rié de malice, ou indispositiõ: & ce q' ie trouuay le plus admirable, c'est q' ie n'é vey pas vne, quoy q' elle eut porté des enfâs qui eut les tetins pëdâs, ny les mamelles flestries & brâslâtes, ains en toute la ressemblâce, & port du corps on les iugeroit toutes estre encore pucelles & vierges, sâs q' vous leur voyez la peau du vêtre plissée, ny ridée en sorte quelconque: voire les parties que l'honneur ne souffre de nômer, & que elles ne cachent point nomplus que elles couurent leur visage, ne sont plus apparentes en celles qui s'abandonnent à tout coup, que de celles qui iamais ne furent corrompûes, desquelles le nôbre en est fort petit, veu la licence de tout faire, & la naturelle inclination d'icelles à la vilénie, que les bestes sans raison, poursuiuent moins que les hommes: tellement que tant que les Chrestiens y furent, c'est chose incroyable cômme ces femmes appetoyent leur acointance, & quel plaisir elles prenoyët si quelcun les sollicitoit d'amour, qu'elles mesurët tout ainsi que l'apetit les trasportte. Ce peuple vit fort long temps, cômme y ayant des vieillards qui ont ataints les cent cinquante ans de leur aage, & s'ils deuiennent malades, ce qui n'aduient guere souuent entr'eux, ilz ne le sont guere long tēps, pource que soudain ilz y remedient avec le iust des herbes qu'ilz cognoissent.

*Cruauté des Ameriques se mangent les uns, les autres.*

*Encore les François dient que ilz ne mangent que leurs ennemis.*

*Armes des Ameriques.*

*Beauté, & netteté des femmes Ameriques.*

*Ameriques viuent longuement sans maladie.*

ME.

aye iamais veu, & les  
personne, ne les offen-  
duire du ventre de leur  
nez de telle sorte qu'ô  
la forme de l'homme,  
pour estre reschaudez du  
ux noirs, longs, & espar-  
ont soit qu'ils se iouënt,  
ainsi soit que ils ayent la  
ion de la terre, si est-ce  
e façon, qu'à grand pei-  
& incitent le visage en  
, & oreilles, & en ostans  
pierres qui semblent de  
ose, ou bien des os tres-  
& ouurent fort migno-  
ose monstrueuse de voir  
assez en sa chair, & tout  
ui aura sept pierres en la  
de long; & ay veu de ces  
x oreilles ilz portent des  
gyptiens & Indiens. Or  
a face, car les femmes n'y  
ment les oreilles: & les-  
de de toute courtoisie, &  
elles estant paillardes ou-  
néee lubricité, & plaisir  
ux hommes du iust d'vne  
ousté qu'ilz se voyent en-  
ent, pour prendre plus à  
herbe ne prouffite, & sa-  
cruelles q' de mettre cer-  
mbres de leurs hommes,  
ensier, si bié que plusieurs  
aps, ny lins, ny cotô, aussi  
me ils font, ils n'ôt aussi  
ent. Parmy ce peuple n'y  
que ilz vivent tous en cõ-  
estant Roy à soy mesme,  
emble, l'accouplans sans  
ance de sang, entant que  
e publicemēt tout ainsi  
r'estonner s'ils rompent  
seul plaisir qui est guide  
religion, ny aucune ido-  
e sans reprehension.

## L I V R E Q V A T R I E S M E

C'est tout ce que j'ay trouué parmy ce peuple, qui merite qu'on en face compte à sçauoir l'air temperé, la bonté du ciel, la fertilité du terroir, & l'aage si long des habitans, qui ( peut estre ) y est causé par le vent d'Orient lequel y souffle, & respire tousiours, & qui y est tel que par deça le Septentrion causant nostre santé.

Ilz ont vn grand plaisir à la pescherie de laquelle ils viuent plus que d'autre chose, en cecy leur aydant la nature, d'autant que en ce pays la mer semble formiller abondamment toute sorte diuersé de poissons: aussi ne se plaist guere ce peuple de la chasse, ce qui aduient pour la grand multitude de bestes fatouches qui repairent és grands boys, & forests de celle contrée, & les habitans n'y osans pratiquer, entant que ainsi nuds, & sans armes ils ne pourroyent se preualoir de ces animaux cruelz, & sanguinaires. Auant que passer plus oultre en la suite des propos de Vespucce, ie diray seulement en passant, ce que j'ay ouy dire, & à Bessard, & d'autres qui ont vescu assez lög temps en l'Amerique, que pour vray ce peuple est sans religion, neantmoins confesse-il vn moteur de toutes choses, & reuerse le soleil, & craint sur toutes choses le tonnerre: au reste croit le deluge, mais ne sçait compter le temps auquel il aduint, est affligé merueilleusement par les fantosmes, & illusions du malin esprit qui de nuit les espouente: d'adorer, ou prier, il ne s'en parle nomplus que parmy les bestes, & n'ont autre soing que de leurs racines à faire leur pain, & de leur breuuage de palmier. Leur mariage est libre, bien est vray que les femmes mariées ne se donnent trop prodigüement, leurs marys le sçachans, là où les peres, & meres font liberale largesse de leurs filles aux estrangers, & leur prostituent pour auoir vn couteau, vne sonnette, ou autre telle, & si menuë chose. De roy il y a des pays où ils viuent sans chef, ainsi que dit Vespucce,

*Quels est ce que croyez les Amerigues.*

*Ameriques produisent leurs filles à peu de chose.*

*Quels rois en auent les lieux de l'Amerique.*

*Plan, & assiette du pain Amerigues.*

*Diversité d'oyseaux.*

& en d'autres, ou le plus fort & vaillant à commandement sur la troupe, sans que ceste puissance s'estende sur les enfans, & successeurs de celuy qui aura eu ceste autorité: leur aprenant nature cecy, qu'il fault qu'il y ait vn chef en toute police qui commande sur tout le reste du corps. Mais oyons comme Vespucce continue son dire: Le pays ( dit-il ) est fort temperé, fertile, & sur tout autre agreable, & plaisant: & iaçoit que il y ait plusieurs costaux, & collines, est-il neantmoins arrousé de plusieurs fontaines, & in finis ruisseaux, ayant les boys de haute fustaye si espais, & touffus, que il est presque impossible de passer, & voyager par iceux.

Les arbres soyent fruitiers, ou d'autre sorte, y croissent sans la main, & artifice de l'homme, & les fruits y viennent, & bons, & en grand abondance & sans que ilz nuisent à ceux qui les mangent, & lesquelz sont du tout differents, & dissemblables aux nostres, comme aussi sont les herbes, & racines desquelles ilz s'aydent pour en faire leur pain, & autre viande pour les nourrir, & sustéter. La grande, & variable diuersité des oiseaux incogneus de pardeça feroient estonner tout homme voyant tant de beaux plumages, & les figures ainsi diuersifiées de ceste volaille, & sur tout des Perroquets, & Papegaux, les couleurs estranges desquelz suffiroient à y amuser quelque gentil esprit voulant deschiffre les miracles de la nature. Quant aux metaux on n'y a veu aucune apparence si ce n'est de l'or, mais il est

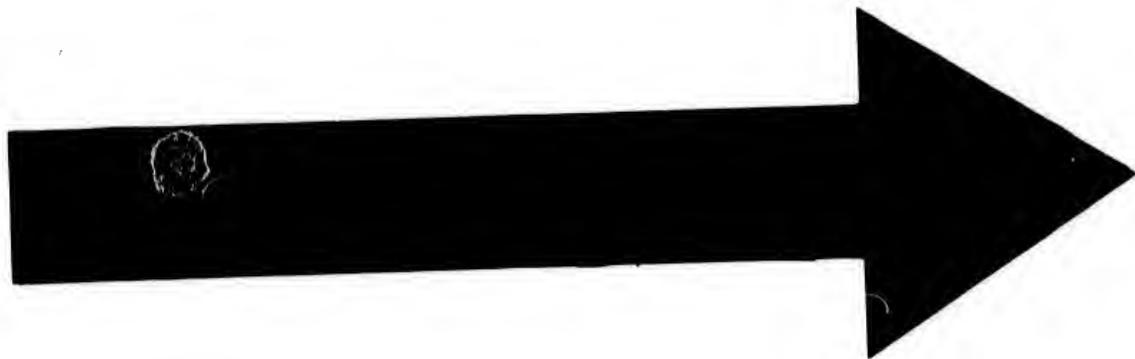
vray-

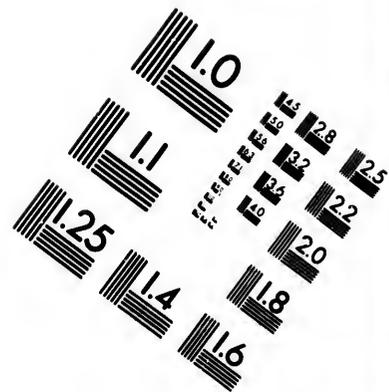
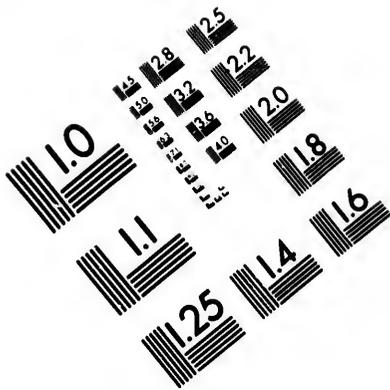
ME

merite qu'on en face  
fertilité du terroir, &  
usé par le vent d'O-  
st tel que par deça le

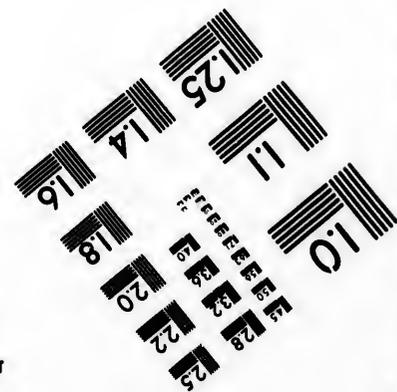
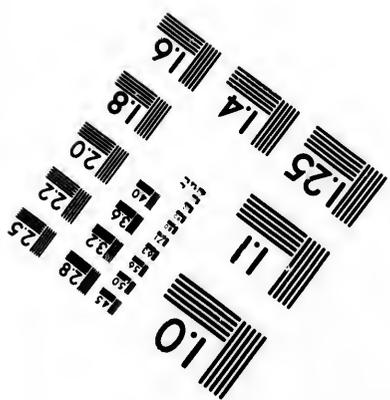
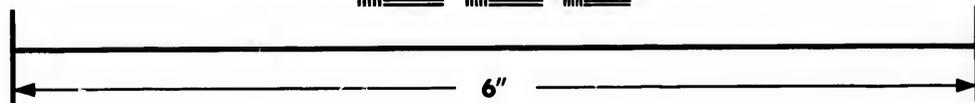
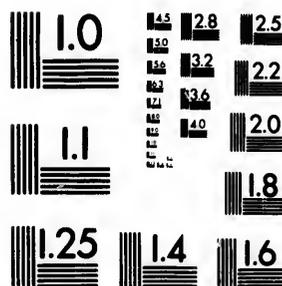
viuent plus que d'au-  
ue en ce pays la mer  
de poissons: aussi ne  
pour la grand multi-  
s, & forests de celle  
ne ainsi nuds, & sans  
cruelz, & sanguinai-  
s de Vespucce, ie di-  
ssard, & d'autres qui  
ray ce peuple est sans  
s choses, & reuer le  
e croit le deluge, mais  
e merueilleusemēt par  
t les espouente: d'a-  
es bestes, & n'ont au-  
leur breuage de pal-  
femmes mariées ne se  
ns, là où les peres, &  
gers, & leur prostitue-  
telle, & si menuē cho-  
insi que dit Vespucce,  
dement sur la troupe,  
uccessors de celuy qui  
qu'il fault qu'il y ayt vn  
e du corps. Mais oyons  
e-il) est fort temperé,  
it que il y ayt plusieurs  
plusieurs fontaines, &  
spais, & touffus, que il  
ux.

roissent sans la main, &  
& en grand abondance  
esquelz sont du tout dif-  
sont les herbes, & raci-  
& autre viande pour les  
des oiseaux incogneus  
e tant de beaux pluma-  
e, & sur tout des Perro-  
z suffroyent à y amuser  
les de la nature. Quant  
n'est de l'or, mais il est  
vray-





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0  
4.5  
5.0

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

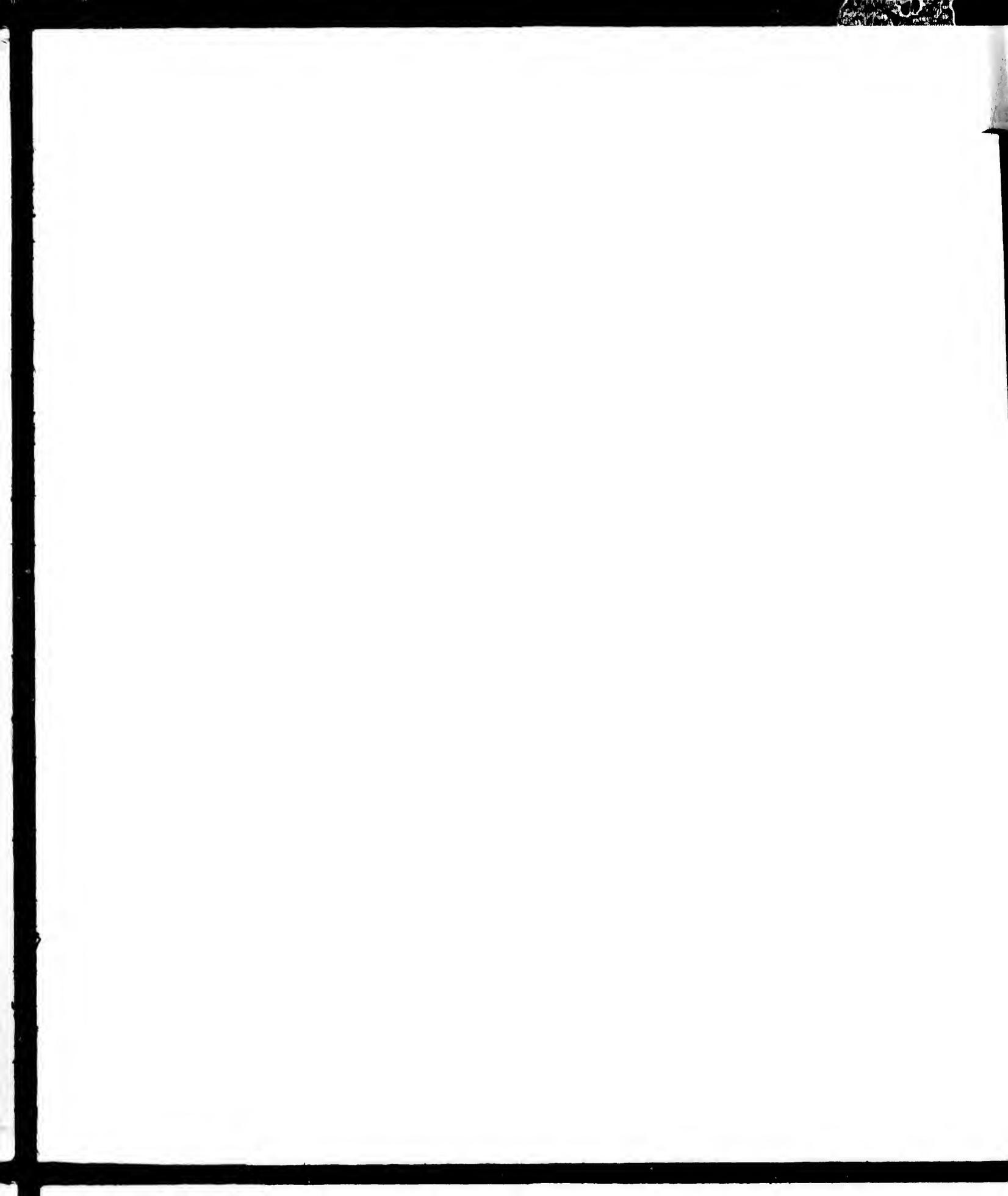
**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20

**© 1984**



vray-semblable que les autres ny manquent non plus, mais que personne ne l'est mis en deuoir d'y donner encor attainte pour les descouuoir. Les arbres y sont si odoriferans, & d'une telle souefucté que il ne fault point s'elbahir si la santé y est si familiere, & en y a peu qui ne portent quelque gode singuliere, quelque iust, suc, & liqueur, desquels si nous cognoissions la vertu & proprieté, ie pense qu'il n'y a chose qui nous defaillist en ce qui concerne le maintenant de nostre santé, & bonne disposition. Quoy qu'il en soit, ce pays regardant le midy, & iouissant de l'aspect, si doux & gracieux du ciel, est tellement disposé, que l'hiuer n'y est point excessif ny fascheux en froidure, ny l'esté assoiblissant les corps avec la vehemence de ses chaleurs: de sorte que plusieurs ont estimé que le Paradis terrestre n'est guere esloigné de celle Prouince. On ne voit guere l'air chargé de nuages, ains y est presque tousiours seraine la face du ciel, tombant quelquefois quelq petite & leger roulee, qui ne dure plus hault de trois ou quatre heures, & tout ainsi s'escoulant que ne nuée s'espandât, & euanoissant par la vehemence du vent qui la transporte, n'y ayant presque aucune vapeur qui altere en rien la santé des hommes, ou cause tempestes & orages, iacoit que pres de la mer il tône quelquefois, & és pays auoisinés les haulres montaignes. Vespucce qui estoit vn des plus parfaits Astrologiens de son aage, dit qu'il y auoit considéré des estoiles toutes differentes à celles de ce nostre Hemisphere, & entre autres quelques ving de si grad clarté, que l'astre lumineux de Venus, ou Vesper, ny la planette de Jupiter n'aprouchent en rien de ceste splendeur, & la circonference desquelles surpasse la grandeur de ces deux susmentionnées. Or entre les autres, il se dit auoir veu trois Canopes, deux desquelles estoient fort cleres, & la troisieme sombre, & obscure, & du tout aux autres dissemblable. Le Pol antartique n'a point ourse grande & petite, ainsi qu'on voit en nostre Artique, ny des estoiles qui l'accompaignent, & entourent, seulement en y a quatre qui l'entourent en forme quadrangulaire, & presque faite en croix, qui a esté cause que les Pilotes luy ont donné le nom de Creusier, & dit le susdit Vespucce, que s'estant pris garde à celle grande dissimilitude des corps celestes, à leurs circonférences & proportiôs, il en a fait vn liure, qu'il laissa entre les mains du Roy de Portugal, dedans lequel il monstre de ses obseruations Astronomiques du tout contraires à ce qu'en ont traité les anciens, côme celle quand il dit qu'il a veu l'arc celeste tout blac presque sur le point de minuit, comme ainsi soit, que suyuant l'opinion des philosophes, cest arc prend sa couleur des quatre Elemens, iacoit que Aristote ne soit de cest aduis qui en raporte la cause à l'obiet, & rebat des rais du soleil, & à la vapeur de la nuée qui luy est opposée. Dit e outre auoir veu la lune nouuelle au mesme réps que elle se conioint avec le soleil, surquoy i'e laisse la cause à debattre aux philosophes scauans & bié verséz en la sciéce naturelle, & quelque serenité qui soit en l'Amérique, si confessé toutesfois Vespucce, ce que souuent Bessard m'a asséuré auoir contemplé, que les nuitz y sont fort, & diuerfement vaporeuses, tellement que on voit des flammes ardantes durant icelles voler & courir par le vague du Ciel, non sans l'estonnement des sauages, qui ne scauent, & ne cognoissent rien

*Astres odoriferans, & aromatiques.*

*Serenité du Ciel, & l'air sans vapeur en l'Amérique.*

*Estoiles de la P-equateur differentes à celles de nostre Hemisphere.*

*Trois Canopes en l'Antartique.*

*Le pol Antartique que quel & comme figure.*

*Vespucce à fait vn liure des consideration celestes.*

*Arc celeste blac en plain minuit.*

*Feux volent en l'air la nuit en l'Amérique.*

## LIVRE QUATRIESME

des causes & secretz de la nature.

*Promesse de l'auteur du present livre.*

Je pourroy vous deduire plusieurs autres choses, & singularitez, tant de ce pays que d'autres, ayant (la Dieu mercy) les liures, & des Espagnols & Portugais qui ont couru tout l'Ocean presque par tous les coings du monde, mais vous serez contents pour ceste fois, du peu que j'ay tracé, attendant que en vn meilleur temps, & avec plus de commodité ie dresse l'ordre mieux à propos d'vn liure, qui me semblant rude, & confus sous la main d'autrui, j'ay fait mien en l'ageanceant, & luy donnant telles couleurs que voyez, & que j'espere en Dieu, vn iour acoustrer de telle sorte que on n'aura affaire de prendre autre Cosmographie, que la description des mœurs des nations, ainsi que les voyez icy peintes, sans que ie me fie en rien de ma suffisance, ains recueille le tout des meilleurs liures, & auteurs plus approuvez que ie peux recouurer, ayant mieux estre acculé d'vn si saint larcin, que de sorte arrogance, & vouloir asseurer avec mon opinion, ce qu'à grand peine les sçavans peuvent autoriser, ny avec leur sentence, ny avec la raison mesme prise du plus profond, & asseuré secret de nature, tant les hommes sont à present difficiles à contenter, & enclins à mesdire. A Dieu.

FIN DE LA QUATRIES-  
me partie.

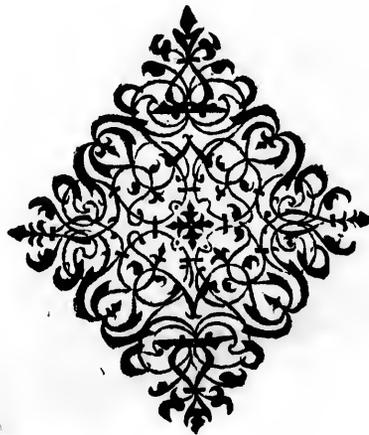


TABLE DES NATIONS ET PRO-  
uinces, contenuës en chacun liure de ce  
present volume.

ET PREMIEREMENT DE L'AFRIQUE  
premiere partie de la terre.

Liure premier.

- |   |   |    |   |
|---|---|----|---|
| 1 | DE l'origine & creatiõ de l'homme<br>selon la vraye opinion des Theo-<br>logiens. fueil. 1. a |    | & façons de vie des Parthes.<br>fueil. 41. a  |
| 2 | De l'origine de l'homme, selon la faul-<br>se opinion des Gentils. fueil. 2. b                | 7  | Du pays de Perse, mœurs, loix, & ce-<br>remories des Persans. fu. 44. a                   |
| 3 | Du sit. plan, & diuision de la terre.<br>fueil. 3. b.   | 8  | Des Indes & prodigieuses manieres<br>de viure & ceremonies des In-<br>diens. fueil. 46. b |
| 4 | De l'Eriopie, & mœurs du peuple<br>qui iadu y habitoyent. fueil. 4. b                         | 9  | Du Quinsay, & autres peuples, &<br>prounces des Indes. fueil. 51. b                       |
| 5 | Du pays d'Egypte, & façons de vie<br>des Egyptiens du teps iadis. f. 6. b                     | 10 | De la Scythie, & mœurs des Scythes<br>anciens. fueil. 58. b                               |
| 6 | Du gouuernement, & police d'Egy-<br>pte. fueil. 9. b  | 11 | De la Tartarie, & des mœurs &<br>grãde puissãce des Tartares. f. 61. b                    |
| 7 | Des Panes, & autres peuples d'A-<br>friq. fueil. 13. b  | 12 | Du pays de Turquie, loix, costumes,<br>& façons de viure des Turcs. f. 68. a              |
| 8 | Des pays non recitez par cest au-<br>teur descriuant l'Afriq. fueil. 19. a                    | 13 | De l'ordre tenu en l'estat, & de l'arme-<br>rie & police des Turcs. fu. 70. b             |
| 9 | Des Royaumes de Hea, Sus, & Ma-<br>roc, & isles Canaries. fueil. 23. a                        | 14 | Des Chrestiens & origine d'iceux,<br>& ceremonies. fueil. 74. b                           |

DE L'ASIE SECONDE DE L'EUROPE TROI-  
siesme partie de la terre.

Liure second.

- |   |  |
|---|--|
| 1 | DE l'Asie. fueil. 27. b  |
| 2 | De Panchaie, & mœurs des Pan-<br>chayens. fueil. 29. b   |
| 3 | Du pays d'Assyrie, & mœurs des<br>Assyriens. fueil. 31. a  |
| 4 | Du pays de Iudée, façons de vie, loix,<br>& ceremonies des Iuifs. fu. 32. b  |
| 5 | Des pays de Mede & Armenie, des<br>mœurs & costumes des peuples<br>habitans en iceux, & en Georgie-<br>ne autrement Iberie. fueil. 38. b |
| 6 | De Parthie prouince, & des mœurs   |

Liure troisieme.

- |   |   |
|---|---|
| 1 | DE l'Europe. fueil. 77. a   |
| 2 | De la Grece, loix donnees aux A-<br>theniens, par Solon le premier &<br>plus excellent legislateur d'entre<br>les Gracs. fueil. 78. a |
| 3 | Du pays de Laconie, & des mœurs<br>& loix anciennes des Lacedemo-<br>niens. fueil. 80. a  |
| 4 | De l'isle de Crete & de mœurs tant<br>recomandez des habitans en icelle.<br>fueil. 84. a  |
| 5 | Du pays de Thrace, à present Roma-<br>Tt ij   |

T A B L E.

- nie & des cruelles façons des Thraciens. feuil. 89. a
- 6 Des Goths, de leur origine, mœurs, religion & conquestes. feuil. 91. a
- 7 De la Russie ou Ruthene & des mœurs des Russiens, tel qu'il est à present. feuil. 97. a
- 8 De la Lithuanie & façons de vie des Lithuaniens. feuil. 101. a
- 9 De Liouonie & Prussie, & Cheualiers de Nostredame. feuil. 102. b
- 10 Du Royaume de Pologne, & mœurs desquels à present vsent les Polonois feuil. 105. a
- 11 Du pays de Hongrie & façons de vie des Hongres. feuil. 107. a
- 12 Du pays et royaume de Boësmie, mœurs & religion des Boësmes. feuil. 109. a
- 13 De la Germanie: & diuerses coustumes & mœurs des peuples qui sont en icelle. feuil. 111. a
- 14 De l'estat, mœurs, & conditions presentes du pais d'Allemaig. f. 116. a
- 15 Du pays de Saxe, des mœurs & coustumes des Saxons tant anciens que modernes. feuil. 119. a
- 15 Du pays de Westphalie, & iuges établis sur les Westphaliens par l'Emp. Charles le grand. f. 122. b
- 16 De la Franconie, ou France Orientale, & diuerses façons des habitans d'icelle. feuil. 123. a
- 17 Du pays de Sueue, des mœurs tant anciennes q modernes des Suen. f. 126. a
- 18 Des prouinces de Baviere, & Carinthie, de leurs loix anciennes, & mœurs, desquelles on y use à present. feuil. 131. a
- 19 De l'Italie & mœurs des Italiens, de Romule & de la police par luy instituée en Romme. f. 137. a
- 20 Du pays de Ligurie, ou Geneuois, & anciennes façons de vie des Liguriens. feuil. 145. a
- 21 Du pays de Toscane: & anciennes mœurs des Toscans. f. 147. a
- 22 De la Lombardie, mœurs & façons des Lombards, & comme ils passerēt en Italie. f. 148. a
- 23 Des loix des Lombards. f. 151. a
- 24 Des Venitiens, & leurs origine & bastimens de leur cité. f. 154. a
- 25 Des magistrats anciens & modernes de Venise, & de la police & estat public d'icelle. f. 157. a
- 26 En quel temps furent estleus les premiers ducs à Venise, & le moyen de proceder à l'election. f. 162. a
- 27 De l'ancienne Galathie, & mœurs des anciens Galathes. feuil. 167. a
- 28 De la Gaule, & mœurs des Gauloys. feuil. 170. a
- 29 Des François, de leurs mœurs, & origine & comme ils se firent seigneurs des Gaules. feuil. 175. b
- 30 Des loix anciennes des François. f. 181. a
- 31 De la grande, riche, & populeuse cité de Paris, comencement d'icelle, mœurs & coustumes des Parisiens. f. 184. a
- 32 Continuatiō de la police, & façons de faire des Parisiens. f. 188. a
- 33 De l'vniuersité de Paris, loix, institution, fondation & priuileges d'icelle. feuil. 191. a
- 34 Des Bourguignōs, mœurs et façons anciennes d'iceux, leur origine, conquestes, & courtes, & ē quel tēps est-ce que ils conquirent les Gaules. f. 193. b
- 35 Quels estoient les Gauloys tenās le pays à present Bourguignon la conqueste d'iceluy, les loix, & quels princes y ont commandé, auant que le Roy en fut souverain. f. 197. a
- 36 Des Suisses, origine, & mœurs d'iceux & s'ils sont les anciens habitans du pays iadis nommé des Heluëtiens. feuil. 202. b
- 37 Quel a esté le succē des Seigneurs d'entre les Suisses, & comme ils se sont soustraits de l'obeissance des Empereurs & de leurs princes. f. 207. a
- 38 Des Flamāz, leur Origine, mœurs &

T A B L E.

- façons de faire. f.ueil.212.a
- 39 Des pays bas, costumes & façons des hommes qui habitent en iceux, qui est en la region Belgique. fue.216.b
- 40 Des Normandz & Marcomās, & leur origine, & courses en plusieurs lieux. fueil.221.a
- 41 Des Courses des Normandz, & comment ilz se arresterent en Gaule, & des terres par eux cōquises. f.225.b
- 42 Du Royaume d'Espagne & mœurs des Espaignolz. fueillet.229.b
- 43 De Lusitanie, & anciennes mœurs des Lusitaniens. fue.233.a
- 44 Des pays Insulaires d'Angleterre, Escosse, & Irlande, & plusieurs autres Isles ensemble des mœurs & façons de vie des habitans d'icelle. fue.235.b
- 45 Description d'Escosse, & mœurs du peuple Escossoys. fue.239.a
- 46 Des diuerses Isles de la mer, & des peuples habitās en icelles. fu.241.a
- DES TERRES NEUF-**  
ues quatriesme partie de la terre.
- Liure quatriesme.
- 1 **D**es flux & reflux de la mer, soit Occéane ou mediterrannée, & d'où il procede tous les iours & des courātes impetueuses des eaux pres les haures, mesmement es Indes Occidentales. fueil.249.a
- 2 Des terres de labour, ou Labrador Bacaleos, & Isles voisines, avec les mœurs, & façons de vie des peuples qui y habitēt, & par qui elles furent premieremēt descouvertes. f.252.b
- 3 De la nouvelle France, cōtenant Hochelagā, Canada, Saguenai, & la Floride, & des peuples qui y habitent. fue.258.a
- 4 Des peuples Septentrionaux des la Floride, iusqu'à Tem'isitan, le long de la riuere des Palmes: & de l'Isle nommée Malhado. fueil.263.a
- 5 Du Royaume de Mexique, mœurs, & façons de vie des habitās en iceluy, & comme les Espaignolz l'ont conquis. fuei.265.b
- 6 De l'Isle de Giapan Septentrionale, & mœurs des peuples qui y habitent. fueil.272.a
- 7 Des Isles de Cuba, & Espaignolle, descouuerte d'icelles, & mœurs des habitans. 276.a
- 8 Des pays de Panuco, & Iucatan, cōqueste d'iceux, mœurs, & costumes des peuples qui y habitent, & de l'Isle des Sacrifices. fue.283.b
- 9 Des Prouinces d'Yrabu, Beragua, & Darien, Parie, Cuman, & Cubagus, & des mœurs des peuples compris en icelles. fue.287.a
- 10 Des Caribes, & Canibales, leur cruauté, guerres et façons de vie. f.292.b
- 11 Description du Peru, descouuerte d'iceluy, richesses, mœurs, religion & costumes des habitans. fu.295.b
- 12 Des grades richesses du Peru, la trahison d'Atabalipā, & comme il fut mis à mort par la sentence de Pizarre. fue.301.a
- 13 De la grand cité du Cusco au Peru & guerres auāt que les Chrestiens la gaignassent, & mœurs des peuples qui y habitent. fue.303.b
- 14 De la prouince de Colao, mœurs des habitans d'icelle: & en general des façons de tous ceux qui se tiennent au Peru. fueil.306.a
- 15 De Panama, & en general de tout le pays Indien obeissant aux Espaignolz, & consideration des peuples qui y habitent. fueil.309.b
- 16 Du pays de l'Amérique, mœurs, & façons de faire des habitās en icelle. fueillet.315.a

TABLE DES NOMS  
ET CHOSES PLUS MEMORABLES,  
CONTENUES EN CE PRESENT OEUVRE,  
le nombre marque le feuillet: la lettre. a. la  
premiere page. b. la seconde.

A

<b>A</b> ges des peuples de		Alcoranistes.	63.b
Afrique.	22.a	Alemagne.	111.a
Abillement des Janif-		Alemans,	112.a. 116.a. 211.b
aires.	71.a	Alemande langue.	110.a
Aborigenes.	237.b	Alexandre le grand.	95.b
Abraham & sa se-		Alfrede roy Angloys.	227.b.
mence esleuë par le Messie.	2.a	Almagro.	296.a
Abstinence.	40.a	Amazones.	18.b. 93.b
Accusations.	200.a	Ambition.	109.a
Accouchées.	273.a	Amedà arbre guerissant la peste.	261.a
Acoustremens des femmes.	282.b	Amo doit estre obeye par le corps.	49.b
Aeridophages.	16.b	Amendes.	134.b. 177.a
Adamites.	110.b	Amitié des Egyptiens vers leurs Roys.	
Adornemens,	182.a		9.a
Adorateurs du Soleil & Lune.	2.a	An desparty.	22.a
	265.b	An de probation.	37.a
Adorez Roys.	26.b	An iubilé.	34.b
Adulteres & de leur peine.	11.a. 34.b.	An reduit en 12. mois.	142.a
	41.a. 65.a. 73.b. 273.a. 283.b. 300.a.	Anauares peuple.	264.b
Aduates.	212.a	S. André adoré.	93.b
Aduatiques.	206.b	Angleterre diuisée.	227.b
Afranchissements.	200.a	Angloys.	237.a
Africans idolatres, paillardes, malades,		Animaux admirables.	243.a
& bons marchands.	21.b. 22.b	Antioche & du premier siege en icelle.	
Afrique de la description & diuision			75.a
d'icelle.	19.a. 27.b	Antipodes.	245.a
Agion.	143.b	Antiquité en Afrique.	22.a
Agciouada peuple.	260.a	Apennin mont.	139.a
Air infect.	50.a. 62.a.	Apollon.	83.a. 93.a
Alans,	196.a	Apostres & de leur election.	74.b
Albion Roy.	301.a	Aquilée cité.	139.a
Albis steue.	109.b	Aquitaine gastée par les Normands.	
Alces.	102.b		224.a
Alcoran.	69.b	Arabarie Roy.	222.b

OM S  
ABLES,  
OEUVRE,  
re. a. la

63.b  
111.a  
112.a.116.a.211.b  
110.a  
95.b  
227.b.  
296.a  
18.b.-93.b  
109.a  
261.a  
49.b  
134.b.177.a  
22.a  
37.a  
34.b  
142.a  
264.b  
93.b  
227.b  
237.a  
243.a  
premier siege en icelle.  
245.a  
22.a  
139.a  
83.a.93.a  
74.b  
139.a  
par les Normands.  
222.b

T A B L E.

Arabie & de sa diuision.	27.b.62.a	Asile.	141.b
Arabie ditte Sabée.	1.b	Asnes sauuages.	93.b
Arabes.	14.a.21.a.22.a.28.a.38.a	Asne, & du sacrifice à luy fait.	35.b
Aragon en Espagne.	96.b.230.a	Assirie & des mœurs des Assiriens.	31.b
Aragonnois.	170.b	Astres & Astrologie.	32.a
Arsaxes fleue.	58.b	Asur abonde en Guinée.	27.a
Arbace v. unquit Sardanapale.	44.b	Atabalipa.	301.a.302.a.303.a
Arbre fabuleux.	239.a	Athenes.	78.a
Arbre sans nauul au mont Atlas.	4.a	Atlas & Atlanticus.	14.b
Arc.	294.b	Attée Roy.	95.a
Arcades.	137.a	Attila.	108.a
Arche de Noé.	1.b	Aubene en France.	56.a
Archiduc d'Autriche.	136.b	Auguste Rauracienne.	211.a
Arceuil.	185.b	Augustin.	237.a
Areopagites.	78.b	Augustins.	5.b
Aresti chansons.	278.b	Amosnes.	238.a
Argent.	81.a.141.b	Anorter.	277.b
Argipéens.	61.b	Auses & de leur bestise.	14.a
Arithmetique.	11.b	Ausonie.	137.a
Aristote & de sa mort.	88.a	Autriche.	96.a.136.a.105.b
Arles royaume.	199.a	Auuergnas.	96.b
Armes.	91.b.294.b.308.a		
Armes offensives du Mexican.	269.a		
Armes deffensives.	268.b		
Armes des Arabes & Perses.	29.b.		
	45.a		
Armes des Troglodites.	15.a	Bacchantes.	252.b.254.b
Armes des Turcs.	64.a	Bacchantes.	111.a.147.b
Armene.	38.b	Basle.	210.b
Arnande.	198.b.40.a.53.a	Bahabon fleue.	276.a
Arres.	135.a	Bains.	210.b
Arrest en quelle sorte estoit donné en		Baian Chinsan.	67.a
Egypte.	10.b	Baia Zerh surnommé foudre du Ciel.	
Arsace deliura son pays.	41.b.42.b		
Arsenal de Rhodes.	86.b.297.b.299.a.	Bailliages distinguez par contez.	133.b
	300.a	Baiser.	45.b
Artaxerse saint Roy.	44.b	Balaine.	107.b
Arts mecaniques.	142.a	Balle ou pelote.	280.b
Artisans.	81.a	Balle.	241.b
Artisans honorez & prizez.	79.b.	Balote.	205.a
	145.b	Balotes.	82.b
Artisans d'Egypte.	10.a	Balotes.	159.a.b
Artisans quatriesme rang des Indiens.	48.b	Banc & sablons.	13.b
Aruspice.	142.a	Bande foudroyante.	223.b
Asie.	27.b	Banquet des nopces.	288.b
		Banquet des Numidiens.	21.a.60.a
		Banquet sobre pour une espouse.	45.a

B

T A B L E.			
Banquets des Indiens.	53.a	Blaſphemateurs & de la loy contre eux.	
Banquets ſobres en Guienne.	183.b	33.a	
Banquets.	290.b	Boccoride legiſtateur.	11.a
Banqueter & façons,	8.a	Bocchoris Roy.	35.b
Baraga prouince.	287.a	Bœuf & adouſé.	57.b
Barbares ſubiets à la peſte.	22.b.182.b.	Bœuf & indiens.	17.a
199.		Boefmes anciennement dit & Slanes.	
Barbarins.	26.a	105.b	
Barbarie des anciens.	4.a.19.b	Boefme.	109.a
Barce ville.	114.b	Boies peuple.	109.b
Barques des Canadiens.	258.b	Boiens.	131.a
Barques d'oſier.	240.a	Boire.	289.b
Barquerotes des Indiens.	49.a	Boiſſon.	237.a.239.a.272.b
Baſtards.	135.a	Boiſj preſtres des Indiens.	278.b
Baſtard.	88.a	Boleſli & fait Roy.	106.b
Baſtards non tenu & de reconnoiſtre leur		Bourbonnois.	109.b
pere.	79.a	Bourgeois.	117.a
Baſtiments des Canibales.	294.a	Bourgeois dictz Bourguignons.	194.a
Baſtiments ſuperbes des champs.	118.b	Bourgongne unie à la couronne de France.	
Baſtiments ſuperbes.	24.a	202.b	
Baſtiments chiches.	72.a	Bourguignons, & de leurs mœurs, origine	
Bataille des Troglodites.	15.a	conqueſtes & courſes.	193.b.199.a
Bataille & forme de ce faire.	65.a	Bourguiniſtres conſul &	118.b
Bauiere prouince & de leurs loix &		Borſithene fleuve.	194.b
mœurs.	131.a.172.a	Boſon Roy.	202.a
Beduins auſquel & les Arabes ont ſucce-		Bous de l'an.	292.b
dé.	37.a	Bon &.	274.b
Belgique region.	216.b	Eramanes.	49.b
Bengala Royaume.	46.b	Etacmins ſacrificateurs.	54.a.58.a
Beriſt &	95.b	Erebus ſacrificés.	83.b
Berne ſeigneurie.	207.a	Breſil & Breſiliens.	17.b.
Berne par qui baſtie.	204.b	Bretons.	237.b
Bertold.	204.b	Briefueté de parole.	81.b
Beſtes cruelles d'Egypte.	3.b	Bruges ville.	214.b.225.b
Beſtes d'Afrique.	4.a	Bruine gaſte les pays.	16.b
Beſte non nuſſible.	240.a	Bude ville.	108.ii
Beſtiſe des Egyptiens iadié.	12.a	Budins peuple.	61.a
Beſus.	230.b	Bulgares.	224.a
Betique prouince.	230.b		
Biarmie, Biarmiens.	94.b.69.b	C	
Biſans.	102.b		
Biſcains.	232.b	C Abale.	171.b
Biſthinie.	69.b	Cacan nom de dignité.	131.a
Biſthume.	284.b	Cacique Roy & ſeigneur.	279.b
Blancs & noirs & de leurs façons.		Caen.	229.b
26.b		Caiabò prouince.	276.b
		Caire	

de la loy contre eux.

11.a  
35.b  
57.b  
17.a

ent dit & slaves.

109.a  
109.b  
131.a  
289.b  
237.a.239.a.272.b  
ndiens. 278 b  
106.b  
109.b  
117 a

urguignons. 194.a  
la couronne de France.

de leurs mœurs, origine  
courses. 193.b.199 a  
118 b  
194.b  
202.a  
292.b  
274.b  
49.b

ateurs. 54.a.58.a  
83.b

ns. 17.b  
237.b

lle. 81.b

214.b.225.b  
16.b

108.a  
61.a  
224.a

C

171.b  
de dignité. 131.a  
seigneur. 279.b  
229 b  
276.b  
Caire

T A B L E.

Caire est Babilone iadis nommée Helio- poli.	7.a	Cathaloigne en Espagne.	96.b
Caironan cité.	20.a	Cathariens.	51.a
Calis.	232.b	Catheens.	50.b
Calidonie.	238.a	Cathalanches.	264.b
Calicut cité.	53.b	Catheloigne.	230.a
Caldeens.	32.a	Canaurie.	143.b
Calumniateur.	10.b	Caxamalcà & Caxamalquiens.	298.a
Cambion.	213.a	Cazabi pain.	277.a
Cambalu cité du grand Cam.	47.a	CaZelb.m.	45.b
Cambaie Royaume.	51.b	Cecrops premier bastit Athenes.	78.a
Camoles peuple.	266.b	Cedre arbre fort precieux.	13.a
Camothera Isle.	276.a	Cecale Royaume.	27.a
Camp, & de la police & iustice en ice- luy.	43.b.71.b	Celibat detesté.	81.b
Canada.	253.b.258.a	Celtes.	167.b
Canadiens.	247.b.255.a	Celtiberes Aragonnois.	170.b
Canal de Negropont.	251.a	Cemiu	277.b
Canaries.	23.a.24.a. & b.25.a	Censeurs.	144.b
Candie Candiois &.	84.a.85.a	Cercles celestes.	246.b
Cambales & de leur façon de viure.		Ceremonies.	8.a.34.b.271.b.289.a.
292.b.293.a		300 a.301.b	
Canoes bateaux.	281.a	Ceremonies funebres en la mort des Rois d'Egypte.	9.a
Canonor Royaume.	52.b	Cesar viola la liberté.	144.b.185.a
Canonis & Roys.	256.b	Ceul Royaume.	52.a
Cantons ligués.	207.a	Ceuola pays.	265.a
Cartons.	139.b	Ceuoliens.	265.b
Cap des Rats.	257.a	Chaleur cause de la noirceur.	47.a
Cap de pré.	258.b	Chambre d'enquestes.	177.a
Cap de bonne esperance.	27.a	Chambre legale.	215.b
Capha cité par les Turcs possedée.	3.b	Chambres assemblées.	177.b
Cappes de beaon.	231.a	Chansons.	257.a
Capitaines à Paris.	190.a	Chantres.	298.b
Captif & disme &.	119.b	Chappelles & à dire oraisons.	275.a
Caracconni pain.	259.a	Charbonniere.	213.a
Caracteres latins.	21.b.91..	Chariots conduits par des serfs.	95.a
Carinthie prouince.	131.a.136.b	Chariot & sur iceux combatre.	169.a
Cariamari peuple.	293.a	Charité recommandée.	10.b.33.b.43.b
Caribes.	284.a.292.b	Charles de Moi lieutenant de l'Admiral.	
Carlne fort.	262.a	258.a	
Carouannes.	29.b	Charmes.	289.b
Carpathie montaigne.	105.a	Chartrains.	227.a
Carthaginois des loyaux.	22.b	Chasse des Roys d'Inde.	48.a
Carthaginois en Espagne.	232.b	Chasse exercice ordinaire.	21.b
Castille d'or & des prouinces comprises en icelle.	2.a	Chasse subtille.	16.a.63.a
		Chasteté.	295 b
		Chastetes de Paris par qui edifié.	188.b

T A B L E.

Chauffage de fente.	62.a	face.	
Cherfonesse.	56.b	Clochettes.	105.a
Cheualiere.	172.b	Cloilde.	201.b
Cheualiers de nostre Dame.	102.b	Coifure des femmes.	64.b
Cheuaux immolez.	60.b	Colad prouince.	306.a
Cheuaux d'Arabie.	20.b.29.b	Colleges en Perse.	45.a
Cheure immolée.	82.b	Colomb.marinier.	252.b
Chicheté.	64.a	Colon Royaume.	55.b
Chiluchimà.	303.b	Colonnel.	19.a
Chypre.	87.b	Combats par ieu.	85.b.90.b
Chir Isle.	83.b	Combat à pied.	109.a
Choses comme furent inuentées.	3.a	Combat de filles.	14.a
Chœur entrée dudit interdits aux lays.		Combatre.	231.b.266.b
76.b		Comes peuple.	266.b
Chrestiens.	301.a	Cometes.	291.a
Chrestiens & de diuerses sortes en leuât.		Comete presageans la mort.	302.b
37.b		Commandemens de la loy.	33.a
Chrestiens & de leur origine.	74.b.	Commun entre les Panchaiens.	30.a
88.b		Communion souz les deux especes.	110.b
Chrestiens appellez payens des Tartares.		Communion aux enfans.	40.b
63.b.72.a		Communaulté des freres.	
Chrestiens gardes du Roy de Pegu.	56.a	Confession de foy des Mahometistes.	72.b
Christophe Colomb.premier decouureur		Confession publique.	275.a
des Isles.	275.a	Conilz.	242.a
Ciamba region.	67.a	Consanguinité.	133.b.152.a
Cibani montaigne.	276.b	Conseil Royal.	215.b
Ciboire.	76.b	Conseil des Roys & quelz hommes y estoient appellez.	48.b
Cichoriens.	257.a	Conseil prouincial.	215.b
Cichores & de leurs religion & mœurs.		Consécration des Romains.	55.b
255.b		Consignation.	159.a
Ciel & du mespris d'iceluy dès le premier aage.	1.b	Consulz.	162.b
Ciel nuageux.	237.b	Consulat.	188.b
Cimbres.	206.114.a.212.b	Consulz.	162.b
Circoncision.	286.a	Conspiration contre les Chrestiens.	301.a
Cire.	286.a	Constance de Capitaine.	300.b
Cire parlant à son pere.	45.a	Constantinople.	85.b.87.a
Citoyens.	117.a	Continence des prestres.	53.b
Citoyens & du moyen d'en sçauoir le nombre.	68.a	Comte de Flandres dicte charbonniere.	
Citoiers.	4.a	182.b	
Clergé vsurier.	40.a	Core mesure.	81.a
Clerg' c'est sort & choix.	75.a	Conrad Roy.	202.a
Clermont en Auuergne.	96.b.196.b	Corps morts donnez en gage pour les debtes.	13.a
Clients.	140.b	Corps doit obeyr à l'ame.	49.b
Climatz & de leur influence à la pre-		Corps en combat.	81.b

T A B L E.

105.a	Cornées.	132.b	Dieux presidents aux moyz.	32.b
201.b	Courantes.	251.a.252.b	Dieu vent estre honoré en ces saints.	76.a
64.b	Court de Parlement & de ceux qui sy	177.b	Diette vray remede de toute maladie.	
306.a	peuvent assvoir.	363.a.188.b	12.a	
45.a	Couronnement.	190.a	Differens & forme d'iceux vuyder.	
252.b	Costumes de Paris.	286.b	48.a	
55.b	Coxumel.	705.a	Digamie.	273.a
19.a	Cracovie cité.	84.a.85.a.86.a	Dimanche.	76.a
85.b.90.b	Crete Isle.	12.b	Disme.	81.a
109.a	Crieurs & porte-chapes.	58.a.152.b	Dissimulateurs.	85.a
14.a	Crimes & punition d'iceux.	170.b	Dissipateurs du patrimoine.	29.a
231.b.266.b	Criminelz gardeZ cinq ans.	292.a	Diuination.	94.a
266.b	Crocodiles.	139.a	Diuorce deffendu aux Chrestiens.	
291.a	Crotone ville.	81.b	Dixaines.	143.a
302.b	Cruauté des Lapons enuers les enfans.	15.a	Daces.	224.a
la mort.	81.b	269.a	Dalmates.	166.a
le la loy.	33.a	5.a	Dalmatie Esclauonie appellée.	106.a
Panchaiens.	30.a	184.a	Dance en sacrifiant.	52.b
les deux especes.	110.b	275.a.281.b	Dances en arces.	85.a
nfans.	40.b	287.a	Dances.	294.a.256.a.290.a
freres.		260.a	Dancer propre aux Occidentaux.	289.b
es Mahometistes.	72.b	264.b	Dames.	91.b
ue.	275.a	267.a	Dannemarch.	224.a
	242.a	267.a	Danoys.	224.a
	133.b.152.a	287.a	Danube, & de son cours.	295.b
	215.b	291.a.292.a	Darie avec quelle ruse vint au Royaume	
quelz hommes y e-	48.b	71.a	44.b	
	215.b	303.b.304.a. & b.	Darie commēt mys en fuyte par les Sey-	
omains.	55.b	105.a	tes.	58.b
	159.a	157.a	Darien province.	287.a
	162.b	157.a	Debtes quittes par nouveau Roy.	84.a
	188.b	168.a.b.170.a.290.b	Deceder sans enfans maudits.	79.a
	162.b	17.a	Decursions.	139.b
le les Chrestiens.	301.a	50.b	Delays.	200.b
taine.	300.b		Denys Dieu.	28.b
	85.b.87.a		Depost.	135.a
estres.	53.b		Deruis saints.	73.a
is dicté charbonniere.			Deserts.	20.b
			Desert de Camul.	248.a
			Despance de funerailles.	12.b
			Destroit des trois freres.	248.a
			Destroit de Castille.	250.b
			Deuinresses.	170.a
			Deuineurs.	273.b
			278.a.289.b	

D

Dieux Egyptiens.	7.b.12.b
Dieux honorez.	59.a.90.a.243.b
Dieux habitans aux boys.	104.b
Dieux infernaux.	13.a
Dieux moindres entre les Goths.	92.b

v r u ü

T A B L E.

Deuotion.	135.b	Egyptiens.	36.a
Deuotion superstitieuse.	270.b	Eglise Chrestienne, sa police, & immu- nité des Eglises.	75.a.132.a
Diable.	54.a	Eglise Françoise.	183.b
Diable instruit les deuins.	289.a	Eglise S. Marc de Venise.	165.a
Diable adoré.	53.b	Electeurs & de leur creation.	163.b
Dictature.	139.b	Election.	163.b
Dictamine herbe.	84.b	Emilie pays.	145.b
Dieu adoré.	53.b.277.b	Empereurs Roys d'Arles.	202.a
Dieux chassent l'un l'autre.	93.a	Empoisonneurs, & de leur punition.	33.b
Dieux des Mexicains.	269.b	151.b.182.b	
Dieux des Perses.	45.a	Enchanteurs.	256.a
Domage donné par les bestes.		Enfans perdus.	71.a
134.b		Enfans rebelles.	133.a
Donacoou Roy.	259.a	Enfans exposez.	67.a
Donations.	151.a.200.a	Enfans ne succedent aux peres.	53.a
Donaires des femmes d'Ethiopie, & a- brogation d'iceux.	6.a.79.a	Enfans nourris aux lettres.	273.a
Douze pairs de France.	183.a	Enfans successeurs en Turquie.	
Drachme.	79.a	73.b	
Dracon & de ses loix.	78.b	Enfer.	74.a.274.b
Drogues.	135.b.191.b	Engagemens.	134.b.200.b
Druides & cheualiers.	172.b.18.a	Enterrement des Nasamones, & des Tartares.	14.b.66.a.15.a
Duc.	133.a.162.a.163.a.180.a	Euë mer de Cathai.	27.b
Duc change en princes.	197.b	Enseigne en guerre.	71.b
Dueil apres la mort des Rois d'Egypte.	9.a.55.a	Ephores Magistrats Indiens.	48.b
9.a.55.a			
Dueil public.	83.b		
Dueil en Hongrie.	108.b	Equateur habitable.	19.a.246.a
Dueil de Roy.	303.a	Equité d'Egyptiens.	10.a
		Erreurs damnables.	40.b
		Escheuins.	189.a
		Esclauonie, & Dalmatie.	106.a.III.a
		Esclauon peuple.	105.b
		Esclaves en France.	182.a
		Esclaves non receuz en tesmoings.	
		33.b	
		Escoles quelles iadis.	45.a.73.a
		Escoles publiques.	275.b
		Escoffe & Escossoys.	238.a
		Esuogui.	259.a
		Espaigne & mœurs des Espaignolz, & Roys d'Espaigne sortis des Goths.	
		96.b.229.b.232.b.252.b.	
		Espaigne ditte Aragon,	2.a
		Espaignolle isle.	277.a
		Espaigne nouvelle.	276.a

E

En principe de tout, & difference  
d'icelle.

Eau adorée.	249.a
Ebene bois precieux.	265.a
47.a	
Ebudes, & de leur Roy.	241.a
Ecbatane cité.	38.b
Echo.	292.b
Eclipse de Soleil.	291.a
Edifices pauvres.	53.b
Edif des Tartares.	62.b
Ediles.	189.a
Egypte region d'Asie.	6.b. & 9.b
Egypte.	3.b.4.a.6.b
Egypte escolle des sauants.	8.a

35.a  
 La police, & immu-  
 75.a.132.a  
 183.b  
 nise. 165.a  
 r creation. 163.b  
 163.b  
 145.b  
 Arles. 202.a  
 de leur punitiō. 33.b  
 256.a  
 71.a  
 133.a  
 67.a  
 t aux peres. 53.a  
 lettres. 273.a  
 s en Turquie.  
 74.a.274.b  
 134.b.200.b  
 Nasamones, & des  
 14.b.66.a.15.a  
 27.b  
 71.b  
 s Indiens. 48.b  
 le. 19.a.246.a  
 ss. 10.a  
 s. 40.b  
 189.a  
 almarie. 106.a.III.a  
 105.b  
 e. 182.a  
 en tesmoings.  
 is. 45.a.73.a  
 275.b  
 ys. 238.a  
 259.a  
 rs des Espaignols, &  
 ne fortis des Goths.  
 32.b.252.b  
 ragon, 2.a  
 277.a  
 276.a

T A B L E.

Esprit malin. 264.b Femmes peu respectées. 270.b  
 Espicerie de quel pais. 52.b Femmes tuans leurs enfans. 273.b  
 Epouse, & banquets d'icelle. 45.a Femmes plus laborieuses que les hommes.  
 260.b  
 Essens moynes. 37.a Femmes guerrieres. 40.a.239.b  
 Estats d'Ethiopie, & Calicut. 6.a.54.b Femmes & de leur pudicité. 34.a  
 Estats entre les Indiens. 48.a. & b Femmes sexposans à la mort pour leurs  
 Estrangers comment receus. 259.b maris. 89.b  
 Etheges race des Arabes. 20.b Femmes des Guidanes se prostituoyent à  
 Ethiopie & mœurs des Ethiopiens. 4.b  
 6.a chacun. 14.a  
 Ethiopiens assaillis par les lyōs. 15.b.242.a Femmes non receues à tesmoings. 33.b  
 Etie general de l'armée. 201.a Femmes grosses. 71.a  
 Euangle preschée aux Indes. 53.b Femmes menstrueuses. 34.a  
 Eubee isle. 78.a Femme & de sa creation. 1.a.50.a  
 Euesques Ethiopiens ont la croix qui les Femmes non veues que enceintes. 81.b  
 precede. 5.b Femmes Zabiques chartieres. 14.b  
 Euesques Armeniens tous moynes. 41.a Femmes marquées au front. 90.a  
 Euesques dependent du pape. 75.b Femelle aide à la generation avec sa se-  
 Eufiate fleuve. 31.a mence. 11.b  
 Europe. 77.a Ferries. 81.a  
 Exaction nulle en Egypte. 9.b Ferdech Royaume. 57.b  
 Exactions des Rois sur le peuple. 44.b Fernand Corte. 271.a.b  
 Exactions excessiues entre les Tartares. Fernandine isle. 281.b  
 64.a Festes solennelles des Iuifs. 35.a  
 Exercices violans dangereux. 12.a Festes solennelles en Canonor. 53.a  
 Expiation des Iuifs. 34.a Festes, & leurs violateurs. 133.b  
 Extrafe en charmant. 289.b Feste pour deffaite. 166.a  
 Festsins. 290.b  
 Festsins du duc de Venise. 160.b  
 Feu sert de baptesme en Ethiopie. 6.a  
 Feu honoré. 65.b  
 Feu remede de maladies. 23.b  
 Feu tiré du bois. 281.b  
 Feu adored. 94.a  
 Feu mis en maison. 135.a  
 Fils ne succede au Roy. 54.b  
 Filles Cumanosises. 288.a  
 Filles & combat d'icelles. 14.a  
 Filles ne sont espousées vierges. 24.b  
 Filles consacrées. 58.a  
 Filles de Lacedemone, & de leur exercice.  
 81.a  
 Filles mariées sans rien. 83.a  
 Filles occises par leurs peres. 264.a  
 Fimmarchie. 94.b  
 Finances de Mexique. 271.a

F

Faim auuegle. 16.a  
 Fai-neatise des homes en Egipte. 7.b  
 Fard des femmes. 60.a  
 Farine de poisson en lieu de pain. 32.a  
 Faulsaires, & de leur opinion. 11.a  
 Feciaux. 142.b  
 Femmes esgales aux hommes & deffen-  
 du de se trouuer avec les hommes. 141.  
 b.74.a  
 Femmes se consacrans. 55.b  
 Femmes ayans plusieurs maris. 55.a.79.a  
 Femmes eschangées entre les maris. 55.a  
 Femmes seruans les Rois. 47.b  
 Femmes suiuanes leurs maris. 293.b  
 Femmes, & de la multitude d'icelles. 53.a  
 Femmes respectées par leurs maris. 74.a

T A B L E.

Flamàs, leur origine & mœurs.	212.a.b	Gaviglian fleuve.	138.b
Flandres Flamaus.	213.a.b.114.a	Garnisons.	106.b
Flamine.	142.b	Gastadours Indiens.	298.b
Flandebert.	214.a	Gaule & Gaulois.	170.b. & 171.a
Fleches enuenimées.	291.a	b.182.b.194.a.197.a.203.a	
Fleustes en combat.	81.b	Gaulois.	162.a.167.a
Fleuves.	249.b	Gaulois en bataille.	81.b
Fleuve Iordain.	255.b	Gaulois habit:ns en Italie.	131.a
Fleuve d'Eden.	249.a	Gaule Belgique.	216.b
Floride.	252.a.255.b.258.a.261.a.b	Geans.	162.a
Fontaines diuerses.	298.a	Gedrosie Prouince.	30.b
Fontaines pour la santé.	243.a	Gelons peuple.	61.a
Fortunées isles.	24.b	Geudarmerie.	183.b
Forestiers comtes.	214.b	Genferic Roy.	19.b
Foulques Roy.	202.a	Genes.	138.b
Foy plantée premierement en Asie.	76.b	Genie.	142.a
Franc & affranchy.	120.b	Gentilshommes.	111.b
François Di'Carre.	297.a	Geographie à la preface.	
Frâçois, & de leurs loix, & armes.	181.a	Geometrie prisee en Egypte.	11.b
François chassés des Gaules.	179.a	Geoffroy Roy.	223.b
François suets au Capricorne.	177.a.b	Gerard de Rousillon.	202.a
François de leur origine & nom.	178.b	Gerion.	241.b
Frâçois leur estat composé de trois.	180.a	Germanie.	111.a.116.a
France nouvelle.	258.a	Georgiens quels, & de leur pays.	39.b
François Hernandes.	285.a	Gesan cité.	29.a
Franchise.	55.a.61.b.132.b.275.b	Getes.	91.b
Frelous.	15.b	Giapan isle, & des peuples y habitans.	
Fribourg par qui basty.	210.a	272.a	
Frôé magicien.	93.a	Gibaltar, & de son destroit.	3.b
Fruit à faire pain.	243.a	Gibelins.	132.a
Fuite en guerre.	64.b	Gurse cité royalle.	84.b
Funerailles à la mort des rois d'Egypte.	9.a	Goà isle.	52.b
Funerailles.	12.b.26.b.83.b	Gobelets testes d'hommes.	59.a
Funerailles sauvages.	89.b	Goddan Dien.	149.b
Funebre aux Emp. avec pompes.	144.b	Gog.	92.b
Fuyards.	115.a	Gomachusd prouince.	301.a
		Gondebauld.	201.b
	G	Goths, de leur origine, mœurs, & religio.	
Gadure fleuve.	86.b	91.a.93.a.196.b.291.a.	
Gaiac.	281.b	Goulphe de la chaleur.	258.b
Galatie & Galates.	167.a	Goulphe Arabique.	17.a
Gambre Royaume.	26.a	Goulphe S. Michel.	297.a
Gambriens forciers.	26.a	Gouuernement d'Egypte.	9.b
Gand ville.	215.b	Gouuerneurs discordans.	296.a
Gantois.	215.b	Goxo roy de l'isle de Giapan.	272.a
Garamantes peuple de Lybie.	14.a	Grand conseil.	186.b
Garde-couche.	74.a		

T A B L E.

Grands se façonnent selon les mœurs d'i-	Hercules surnommé Lybien sorty d'E-
ceux qui les manient. 8.b	gypte. 4.a
Gratter & de la façõ de se gratter. 47.b	Herduel pere de Sophy. 46.a
Grece. 78.a.139.b	Herese des Saduceens. 36.b
Grecs differens. 32.a	Heretiques. 67.b
Grenade pays. 265.a	Heritage esgal. 145.a
Grottesques maisons des Brachmanes. 49.b	Heritages. 135.a
Guaixamacar occis par son frere. 296.b	Hesperie. 137.a
Guay herbe. 256.a	Heures canoniales. 75.b
Gualdupes, & de le urs mœurs. 255.b	Hiacinte pierre precieuse. 5.a
Guede. 237.b	Hidalgue. 231.b
Guelphes. 132.a	Hierusalem frequentée & prinse. 38.a
Guerre, & de la cõdition de ceux qui sont	Hieroglyphiques. 240.a
prins, & qui y meurent. 25.a.34.a.79.b	Hilophages. 16.a
Guerriers. 266.b	Hipre. 215.b
Guerre, & des dignitez en icelle. 140.a	Hircans. 292.b
Guibray. 229.a	Hoch teut Schland. 12.b
Gundebauld legislateur. 199.a	Hochelaguã. 258.a.259.a
Gundioque roy Arrien. 201.a	Holocauste. 34.b
GuTule prouince. 24.a	Homme & de son origine & creation.
Gymnites. 16.a.b	1.a.2.b.3.a.279.a
Gymnosophistes philosophes Indies. 49.a	Homme à diuerses complexions, à la pre-
	face.
<b>H</b> abits diuers des Indiens. 47.a	Hommes sacrificez. 300.b
Habits d'Esque. 75.b	Hommes salez pour manger. 293.b
Habillemens riches, & modestes. 50.a	Hommes monstrueux. 242.b
74.a	Hommes sans barbe. 50.a
Hadingue Dieu. 93.a	Hommes immolez. 114.b
Hayti arbre. 288.a	Hõmes sans ame, & sans appetit. 18.a
Haity isle. 277.b	Homme corrompu de la multitude. 1.b
Haitiens. 277.a	Hommes premiers de vie grossiere. 3.a
Haly alla en Perse. 45.b	Hommage. 216.a
Halyatte Roy. 81.b	Homicides. 10.b.23.b.200.a
Hanetons. 15.b	Homar disciple de Mahomet. 37.b
Harpe en bataille. 81.b	Homar se fit seigneur de Palestine. 45.b
Hea royaume. 23.a	Homar succeda à Mahomet. 68.b
Hebreux seuls vrais adorateurs. 33.a	Homere natif de Rhodes. 86.b
Helnetiens. 202.b.203.a	Honneurs des Rois. 83.a
Heluetiens. 131.b	Hongrie & de leurs estats. 106.b
Henry 1. & 4. 204.b	Hongrie, & Hongres. 107.a.109.a
Heraux. 142.b	206.a.224.a
Herbe causant la mort. 243.a	Horchilouos idole de Themistitan. 270.a
Herbe priuant de sens. 278.a	Hospitalité. 231.b
Hercinie forest. 109.a	Hostel de Clugny. 185.b
Hercules Lybien. 230.b	Hugues tyran. 195.b

138.b  
106.b  
298.b  
170.b. & 171.a  
177.a.203.a  
162.a.167.a  
81.b  
Italie. 131.a  
216.b  
162.a  
30.b  
61.a  
183.b  
19.b  
138.b  
142.a  
111.b  
eface. 11.b  
n Egypte. 223.b  
lon. 202.a  
241.b  
III.a.116.a  
de leur pays. 39.b  
29.a  
91.b  
es peuples y habitans.  
on destroit. 3.b  
132.a  
84.b  
52.b  
hommes. 59.a  
149.b  
92.b  
ince. 301.a  
201.b  
igine, mœurs, & religio.  
b.291.a  
258.b  
aleur.  
ique. 17.a  
hel. 297.a  
d'Egypte. 9.b  
scordans. 296.a  
e de Giapan. 272.a  
186.b

T A B L E.

Huguenots.	110.a	Indes & des Indiens.	46.b
Hugueigabon lac.	276.b	Indie anciennement apellée Ethiopie.	4.b
Huns.	107.a	Ingellon Ladistas.	102.b
Huracans orages.	281.a	Ingres peuples.	307.a
Husites.	110.a	Inquisiteurs de foy en Turquie.	73.b
Hypocrase natif de Lango.	88.b	Iornande &	95.b
		Iours longs.	94.b
		Iours esgaux.	276.b
<b>I</b> Acclique, autant que Euesque.	40.a	Iphyeme vierge.	60.b
Iacobins.	5.b	Irlandoyz Barbares.	240.a
Iaguases occiseurs de leurs filles.	264.a	Isacie vierge.	60.b
Iamaque isle.	283.a	Isis Roy d'Egypte.	2.a
Iambol.	242.a	Isis aymée de Iupiter.	7.b
Iane ville.	57.a	Iste S. Iaques.	297.a
Iane.	137.b	Iste de terre françoise.	258.a
Ianisaires.	71.a	Isles de terre neusue.	257.b
Ianuiet apellé.	92.b	Iste S. Iaques.	258.a
Iaques Cartier pilote.	258.a	Isles de Baccaleos.	252.b
Iaruma fruit.	283.a	Isles fortunées.	24.b
Iberie.	38.b	Isles vers le grand Océan.	57.a
Iberes.	39.b 230.b	Isles du goulphe.	30.b
Ibor.	148.b	Isles diuerses.	241.a
Ichthiophages.	17.a	Ismael planta sa loy par armes.	46.a
Idolatrie, & de son commencement en E-		Isidons.	61.b
gypte.	2.a 26.b	Istriens enuieux des Venitiens.	166.a
Idolatrie monstrueuse.	12.a	Italie & Italiens.	137.a
Idolatrie des habitans de Iaué.	57.a	Iubile des mariez.	221.a
Idolatrie sotté à la preface.		Iucca racine.	277.a
Idolatries croyent vn Dieu.	274.a	Iucatan & Iucataniens.	285.a.b
Idoles.	256.a 270.a. 285.b. à la	Iudée.	32.b
preface.		Iugemens difficiles à qui sont à decider	
Idoles du Diable.	294.a	& iuges de Septentrionaux.	33.a. 196.a
Idole.	302.b. 304.a	Iuges esleus des plus gens de bien.	10.a
Iesuchrist pourquoy venu.	74.b	Iugemens en Egypte et la forme d'y pro-	
Ierusalem.	88.a	ceder.	10.b 149.b
Ieusnes ordonnées en l'Alcoran.	72.b	Iugemens en combatant.	108.b
Ieusnes des Indiens.	53.a	Iuhra pays.	109.a
Ieusnes des Armeniens.	40.a	Iupiter le pluuioux.	48.a
Ieu à l'argent deffendu.	72.a	Iurement par le soleil.	272.b
Ieu.	272.b	Iustice corrompue.	23.b
Ieux Isthiniens.	79.a	Iustice notable.	24.a
Illustres honorez entre les Galath.	168.b	Iustice au camp.	43.b
Immortalité de l'ame.	292.b	Iusfi.	162.a
Imposts estranges.	300.a		
Impudicité de filles.	23.a		
Impunité des maux cause de desordre en l'e	10.a	<b>L</b> Abrador.	252.b
stat.		Labourage échargé aux femmes.	291.b
		Labourers	

ens. 46.b  
 appellée Ethiopie. 4.b  
 102.b  
 307.a  
 en Turquie. 73.b  
 95.b  
 94.b  
 276.b  
 60.b  
 240.a  
 60.b  
 2.a  
 7.b  
 297.a  
 oise. 258.a  
 fue. 257.b  
 258.a  
 252.b  
 24.b  
 d Ocean. 57.a  
 30.b  
 241.a  
 loy par armes. 46.a  
 61.b  
 des Venitiens. 166.a  
 137.a  
 221.a  
 277.a  
 astaniens. 285.a.b  
 32.b  
 iles à qui sont à decider  
 epietronaux. 33.a. 196.a  
 plus gens de bien. 10.a  
 ypte et la forme d'y pro-  
 10.b 149.b  
 mbasant. 108.b  
 109.a  
 eux. 48.a  
 soleil. 272.b  
 se. 23.b  
 24.a  
 43.b  
 162.a  
 L 252.b  
 échargé aux fêmes. 291.b  
 Laboureurs

T A B L E.

Laboureurs Egyptiens.	10.a.48.b	Lits des Canibales.	294.a.273.a
Laboureurs Indiens.	118.b.196.a	Lits des Indiens.	307.b
Lacs salez.	276.b	Liris fleuve.	138.b
Lacedemoniens & de leurs mœurs.	82.b	Limonie.	102.b.103.b
83.a		Loges.	63.a
Laconie & des Lacedemoniens.	90.a	Loise isle.	254.b
Ladres chassiez des villes.	34.a	Loix bonnes & saintes.	13.b
Ladislas.	102.a.104.b	Loix plantées par armes.	46.a
Laine & des sortes d'icelle.	307.b	Loy militaire.	11.a.133.a
Lâce qui perça le costé de nostre seigneur.		La loy depend de la vertu.	11.b
204.b		Loy establie à cause de la faute.	47.b
Laudoniere capitaine.	261.b	Loy contre les Rois.	47.b
Langues & d'où vint la diuersité d'icel-		Lombards.	95.b.146.a.151.a
les.	3.a.145.b	Lombardie.	148.a
Lappie pays.	93.b	Lomines.	230.b
Lapons peuple cruel.	93.b	Londres ville.	237.b
Larrecins.	11.b.81.b.272.b	Loup.	237.a
Larrons comme punis.	41.a.73.b	Loups Garoux.	61.a.79.b
136.b.269.b.280.b		Luce Roy.	134.b
Lauemens.	72.b	Lucerne ville.	209.b
Lays interdits d'entrer au chœur.	76.b	Luminabé capitaine.	302.b
Letteurs Royaux.	193.a	Lune adorée.	277.b
Legats.	79.a	Lune cause des flux.	250.a
Lendit de Paris.	193.a	Lutece.	184.a
Lesbo.	88.b	Lutheriens sortis des Goths.	96.b
Le Messie auoit esté la semence d'A-		Lyons assaillans les Esthiopiens.	15.b
braham.	2.a	Lyoceens peuple.	61.a
Lesards mangez.	282.b		
Lettres aymées des Galathes illustrees en			
la Frâce, & les enfans nourris en icel-			
les.	169.b.191.a		
Lettres patentes du grand Turc.	72.a		
Lettres Hieroglyphiques.	4.b		
Lettres incogneues au Peru.	308.a		
Leucotetie.	184.b		
Leze maiesié.	269.b		
Libelle de repude.	73.b		
Libyens & de leurs mœurs.	14.b		
Licornes aux Indes.	47.a		
Licurgue.	80.b.83.a		
Lieux malheureux.	296.a		
Lignage humain renouuélé.	279.a		
Ligurie pays.	146.a		
Ligurie.	138.b		
Littiere.	299.a		
Lithuanie & Lithuaniens.	101.a		

M

Acés peuple Libyen.	14.a
Madere habitée par les Portuga-	
loys.	24.a
Mages & Sages.	32.a
Mages & de leur tromperie.	44.b
Magistrats d'Athenes.	178.b
Magistrats de trois sortes.	32.a
Magnus roy Goth.	93.a
Mahomet & de son succes.	68.b.88.b
Mahomet en quel temps il vint.	69.a
Mahomet en quel tēps il fut enterré.	73.a
Mahometistes & de leurs sectes.	63.b
20.b.	
Malacà Royaume.	56.b
Malagà.	232.b
Maladifs cōtraits à se faire mourir.	243.a

T A B L E.

Mal caduque.	22 b	Maxes accoustre & estrangement.	14. b
Maladie pediculaire.	16. b	Mede pais.	38. b
Malades.	15. a	Medecins fort subiets iadis en Egypte.	
Mal de Naples.	261. a	11. a	
Maladie.	260. b	Melinde prouince.	27. a
Maladie Venerique.	281. b	Melanchlènes peuples.	61. a
Malades visitez.	274. b	Membre d'homme adoré.	283. b
Malamoces.	163. a	Memphis.	7. a
Malhado isle.	263 a	Menteurs.	10. b
Malles	181. a	Mer & de son origine.	279. b
Malicons peuple.	264. b	Mer Caspie.	38. b. 276. b
Maluoisie.	84. b	Mer de Sur.	287. b
Mango Cam Empereur.	39. b	Mer Ionique.	78 a
Manne.	111. b	Mer & des flus et refus d'icelle.	249. a
Mannio.	182. a	Mer d'eau douce.	243. b
Manacles.	239. b	Mer d'Irlande.	240. b
Mange-sauterelles.	16. b	Mer rouge.	288. a
Mansor pontife & roy.	20. b	Mercies.	222. a
Marc Anthoine contre les parthes.		Merouée.	179. b
41. b		Meride ville.	230. b
Marbre ancien.	198. a	Meroé isle dans le Nil.	5. a
Marcomans.	221. a. 109. b	Meschanceré des Lybiens.	23. a
Marchans Indiens.	298. b	Meschants multipliez.	2. a
Mariage permis aux prestres d'Ethiopia.		Massageres sont Scythes.	13. b. 60. a
5. b		Messages.	89. b
Mariage des Egyptiens.	11. b	Mestiers.	143. a
Mariage des catholiques.	16. b. 75. b	Metaux abondent en l'Europe.	78. a
Mariage bien gardé.	52. a	Methotim magicié adoré pour Dieu.	93. a
Mariage des Indiens.	47. b	Meurtres.	151. b
Mariage des Cretes.	85. a	Mexique royaume & des peuples.	
Mariage necessaire.	73. b	265. b	
Mariages.	270. b. 237. b. 308. b.	Mexiquiens peuple.	264. b. 269. a
Mariage à quarante ans.	24. a	Miel.	109. b. 232. a. 286. a
Mariage sauvage.	242. a	Militaire loy pour tenir les soldats en de- voir.	11. a
Mars suivis par leurs femmes à la guerre.	293. b	Miles d'où vient.	141. b
Mars communiquans leurs femmes.		Mines d'or.	276. b
47. a		Mines.	12. b
Mariembourg.	103. b	Mine comment est laucée.	306. b
Mascaret.	250. a	Ministres d'idoles.	299. b
Mars adoré.	59. b	Miracle à la preface.	
Mars natif de Thrace.	90. a	Mise.	108. a
Marseille & de l'escole.	191. b	Mistrare.	80. a
Maroc Royaume	23. a	Modestie des Egyptiens.	9. a
Mars en bannissement.	209. a	Mœurs des Libyens.	14. b
Mauritanies doux.	19. b	Mœurs des Numides.	21. a

strangement. 14.b  
 38.b  
 ts iadis en Egypte.  
 27.a  
 les. 61.a  
 adoré. 283.b  
 7.a  
 10.b  
 rine. 279.b  
 38.b. 276.b  
 287.b  
 78.a  
 restus d'icelle. 249.a  
 243.b  
 240.b  
 288.a  
 222.a  
 179.b  
 230.b  
 Nil. 5.a  
 ybiens. 23.a  
 die. 2.a  
 ythes. 13.b. 60.a  
 89.b  
 143.a  
 en l'Europe. 78.a  
 adoré pour Dieu. 93.a  
 151.b  
 & des peuples.  
 e. 264.b. 269.a  
 109.b. 232.a. 286.a  
 tenir les soldats en de-  
 11.a  
 141.b  
 276.b  
 12.b  
 lauée. 306.b  
 s. 299.b  
 acc.  
 108.a  
 80.a  
 ptiens. 9.a  
 ns. 14.b  
 des. 22.a

T A B L E.

Moisson double aux Indes. 46.b 58.a  
 Monde & diuision d'iceluy. 245.b Nauigage. 135.b  
 Monde incorruptible. 2.b Nauarre en Espagne. 96.b. 230.a  
 Monde nouveau. 247.a.b Necromance à laquelle sont adonné<sup>x</sup> les  
 Monarchies par sang. 62.b prestres. 40.b  
 Mongal region de Tartarie. 61.b Negropont. 88.a  
 Monnoye incogneue au Peru. 308.a Nestoriens. 66.a  
 Monnoye de papier. 51.b. 134.a Neures peuples. 61.a  
 Monstres. 50.b Nider teur Schland basse Allemagne.  
 Montaignars hommes fiers. 307.a 112.b  
 Monté<sup>x</sup>umà Roy. 271.a Nidrosse. 225.a  
 Mont<sup>x</sup>. 297.a Niger fleuue de Senegà. 15.b  
 Montreal fort en la Floride. 259.b Nil & de son estendue. 3.b. 295.b  
 Mores en Egypte & de deux sortes. 6.b Nisan moys des Hebreux. 35.a  
 19.b Noblesse. 116.a. 145.a  
 Morts iouissent de leurs maisons. 305.a Noblesse respectée entre les Giapanois.  
 Mort ignominieuse d'un Roy. 303.a 272.b  
 Mort & de la cõdemnation à icelle. 182.a Noé. 1.b  
 Mort cruelle contre les Roys mal viuans. 90.a Noirs en leur simplicité. 22.b. 23.a. 26.a  
 90.a Nomades. 93.b  
 Morts. 135.b Nom des femmes. 81.a  
 Morts & du soing d'iceux. 42.a 59.b Nonnains. 132.b  
 Moscouites trompeurs. 101.a Nopes. 94.a  
 Mosquée riche. 301.b Nopçage entre les Perses. 45.a  
 Mouuement estrange. 287.a Nord septentrion. 221.a  
 Mowy seigneur de la Milleraye. 258.a Normads & de leur origine & courses.  
 Mouches à miel. 240.a 221.a. 225.b. 229.a  
 Moynes Mahometistes. 21.b Nore roy. 224.b  
 Multane fleuue. 109.b Nourriture des enfans d'Egypte. 11.b  
 Muscane ville. 47.a Nourriture pauvre. 24.a  
 Musique corrompt l'esprit de la ieunesse. 45.a. 85.a  
 12.a Nourriture delicieuse en perse. 45.a. 85.a  
 12.a Noruege & Noruegiens. 224.b  
 12.a Noruegiens sauvages. 93.b  
 12.a Nuiets courtes. 94.b  
 12.a Nuiets Semestres. 241.a  
 12.a Nuiet & du travail en icelle. 94.b  
 12.a Numides. 21.a.b  
 12.a Numidie Barbarie. 19.b  
 12.a  
**N**ager. 294.b  
 Nàhe<sup>x</sup> auirons. 281.a  
 Nape des Turcs. 72.a  
 Narde. 47.a  
 Nasamones peuple d'Afrique. 13.b  
 Natolie chef de Turquie. 42.a  
 Natolie. 62.a  
 Natagay Dieu des Tartares. 63.b  
 Nates. 72.b  
 Natiuité de Iesuschrist. 76.b  
 Nauigans refuse<sup>x</sup> en tesmoignage. 59.b. 66.a. 67.b

O  
 beissance des subiects. 62.b. 64.b  
 beissance au roy d'Ethiopie. 4.b  
 Obseques d'Egyptiens & Tarnassariens.  
 12.b. 55.b  
 Obseques en Athenes. 80.a  
 Obseques des roys & des Tartares. 58.a.  
 59.b. 66.a. 67.b

T A B L E.

Océan difficile à naviger.	167.b	Paluꝝ.	13.a
Occidentaux de quels instrumens vsent.	291.a	Pallas fut nommée Tritonie.	14.a
Odorat.	50.b	Palure arbre & herbe.	15.a
Odoacre roy.	96.a	Palmiers fertilꝝ.	31.a
Oenotre.	137.a.b	Palestine & de son asiete.	32.b
Oethe mont.	78.a	Palatins chasséꝝ.	106.b
Oeuures meritoires.	275.b	Palais des princes à qui destineꝝ.	305.a
Ofisi bled.	260.a	Panucò pays.	283.b
Office diuin.	76.a	Pannonie.	96.a.167.a.b
Officiers des rois d'Egypte.	8.b	Panchée isle.	29.b
Offices de ville.	189.a	Pape monarque de l'Eglise.	75.a
Offrandes pour les pecheꝝ.	35.a	Papiros arbre.	7.b
Oignement des Insulaires.	24.b	Papier.	277.a
Olympiens.	79.b	Paris, mœurs & coustumes des Parisiens.	184.a
Omarbech.	88.b	Parie.	287.a
Omen Caliphe Roy.	20.a	Parlement & de son origine.	177.b
Orages.	62.a.281.a	Paridis.	274.b
Oratoire & ornement d'iceluy.	54.a	Parruque.	82.b
Ordre saint Michel.	183.a	Parler au camp deffendu.	66.b
Ordres entre les Indiens.	49.a	Pariure & peine d'iceluy.	60.a.
Or.	81.a	143.b.10.b	
Ormuꝝ.	30.b	Pardon general entre les Idolatres.	55.a
Orphée sué.	89.a	Parthie prouince & des Parthes.	41.a
Osire roy d'Egypte.	2.a	Paradis de Mahomet.	74.a
Orhon forest.	109.a	Paradis terrestre lieu de delices.	1.a
Oyseaux passagers.	282.a	Parricides.	11.a
		Pasteurs tiers ordre des Indiens.	48.b.
		Pasques & de deux sortes.	72.b
		Patrices.	140.b
<b>P</b> achalchami cité.	302.a	S. Patrice conuertit les Idolatres en Hi- bernie.	240.b
Paccamacà Diens.	304.a	Patagones geans.	308.a
Pades Indiens.	49.a	Patriarchas & different pour iceluy.	166.b.
Pages predisent les choses auenir.	289.a	Pegu cité.	56.a
Pages medecins.	289.a	Pende Roy d'Escoffe.	223.a
Pages des Cumanois couchent avec les mariées.	288.b	Penitence.	37.a.275.a
Pain de froment.	243.a	Penteconste.	35.a
Pays bas & de ses coustumes.	216.b	Peresàꝝ Roy de Perse.	107.b
Pays possédéꝝ par les Goths en Gaule.	96.b	Peres vendans leurs enfans.	26.b
Pairs de France.	177.b 183.a	Peres tuans leurs enfans comme estoient punis.	10.b.142.a
Paillards.	65.a.152.b	Peres ne doiuent laisser leurs enfans sans uaccation.	79.a
Paillardise execrable.	110.b		
Paix.	50.a		
Palais.	298.a		

T A B L E.

le Tritonie. 13.a  
 herbe. 14.a  
 15.a  
 31.a  
 n asiere. 32.b  
 106.b  
 à qui destine. 305.a  
 283.b  
 96.a.167.a.b  
 29.b  
 e l'eglise. 75.a  
 7.b  
 277.a  
 costumes des Parisiens.  
 287.a  
 le son origine. 177.b  
 274.b  
 82.b  
 deffendu. 66.b  
 e d'iceluy. 60.a.  
 entre les Idolatres. 55.a  
 e des Parthes. 41.a  
 nome. 74.a  
 le lieu de delices. 1.a  
 11.a  
 dre des Indiens.  
 deux sortes. 72.b  
 140.b  
 erit les Idolatres en Hi-  
 240.b  
 s. 308.a  
 different pour iceluy.  
 56.a  
 223.a  
 37.a.275.a  
 35.a  
 Perse. 107.b  
 leurs enfans. 26.b  
 rs enfans comme estoymt  
 10.b.142.a  
 nt laisser leurs enfans sans  
 79.a

Permutation. 94.a  
 Perles & de leurs coustumes. 84.a  
 Perles. 57.b.288.b  
 Persepoly ruinée. 45.a.70.b  
 Perse & Persans. 45.a.70.b  
 Peru & des habitans d'iceluy. 295.b  
 307.a  
 Pescher, & pescherie. 17.b.292.  
 Peche & esgaux en Giapan. 272.b  
 Peste. 261.a.308.a  
 Peuple vivans de chair de Singe. 14.b  
 Peuples diuers en Grece, voy la presface.  
 Peuple. 141.a  
 Peucetie. 137.a  
 Phalange. 84.b  
 Pharisiens fataux. 36.b  
 Philerne montaigne. 86.b  
 Philostrate grand bourdeur. 30.b  
 Philistins. 32.b  
 Philosophes des Perse & Indiens.  
 44.b  
 Phoronce. 80.b.137.a  
 Phrise tributaire. 227.b  
 Pictes. 203.b.238.a  
 Pie Pape du temps de Tamberlan.  
 42.a  
 S. Pierre chef de l'eglise. 74.b  
 Pierres avec quel engin portées. 308.a  
 Pionniers. 143.a  
 Piquiers Allemans. 114.a  
 Pissant les Turc & sacroupissent. 72.b  
 Plan stenne. 162.b  
 Paens peuple d'Afrique. 13.b  
 Poetes honorez. 170.a  
 Poiles. 185.a  
 Poissons. 224.b  
 Poison. 232.b.291.b  
 Pologne, & polonois. 105.a  
 Police de France. 183.a  
 Police d'Egypte. 9.b  
 Police au camp. 42.b  
 Pontifes gentilz. 5.b  
 Pontife. 142.b  
 Ponts. 302.a  
 Popiel Roy mangé des ratz. 106.a  
 Populace. 140.b  
 Portugais ont cherche les terres Septen-  
 trionales. 252.b  
 Portugais tiennent des forteresses en Cam-  
 base. 52.a  
 Portugal & du Roy. 20.b  
 24.a.30.b  
 Pouille. 139.a  
 Pourpre. 243.b  
 Poudre de grand vertu. 260.a  
 Prague cite. 109.b  
 Prefectus annon a commis des viures.  
 189.a  
 Prestres continens honorez. 55.b  
 73.a  
 Prestres anciens en Egypte fort sçauants.  
 9.b  
 Prestres des Panchaiens. 30.a  
 Prete-ian. 62.b  
 Prestres des Giapanois. 272.b  
 Prestres Idolatres. 256.a  
 Prestres mariez. 102.a  
 Prestres Iuges. 114.b  
 Prestres de Cybelle. 190.a  
 Prescheurs admirez. 145.a  
 President. 161.b  
 Preteurs. 144.b  
 Preuost de Paris. 189.a  
 Prince Lorrain. 228.b  
 Priape honore. 284.a  
 Princes discordans donnent entrée au So-  
 phy. 46.a  
 Prince & loy liant sa puissance. 45.a  
 Princes d'Ethiopie commet sont traite.  
 6.b  
 Princesses en France. 188.a  
 Princes Allemans subiets à l'Empereur.  
 116.b  
 Principe des choses. 32.a  
 Priere pour les morts entre les Gentilz.  
 13.a  
 Priere pour les morts entre les Chrestiens.  
 76.b  
 Priere pour les soldats morts en guerre.  
 72.a  
 Prieres des Turc. 62.b  
 Promontoire prastien Royaume. 17.a  
 XXX ij



183.b  
 274.b  
 14.a  
 177.a  
 u Christ. 76.a  
 207.a  
 86.a  
 213.a  
 301.a  
 les Indiens. 47.b  
 mon & Orellane.  
 202.b  
 par les Heluetiens.  
 136.a  
 206.a  
 137.a  
 par les Saxons.  
 145.b  
 96.a  
 226.a  
 93.a  
 93.a  
 151.a  
 229.a  
 e. 8.b  
 nombre d'enfans.  
 ndiens. 299.a  
 26.b  
 ladies. 279.b  
 r tressus. 257.a  
 300.b  
 r d'ou descendus. 188.a  
 201.a  
 arque. 795.b  
 138.b  
 leur vestemens.

T A B L E.

S	Sauuerelles.	87.b
	Saxe & Saxons.	119.a
	Saxons.	213.a
S Abiens.	29.a	Scauir.
Sabée ditte Arabie.	11.b.28.b	Schaffuse ville.
Sacrificateurs contrains.	30.a	Scandinauie Isle.
Sacrifices. 15.a.54.b.93.a.163.b.270.a	265.b.275.b	Scinites.
Sacrifices des Iuisz.	34.b	Sciopodes.
Sacrifices des Perjes.	45.a	Serifinie.
Sacrifices cruelz.	297.b.300.b	Secordisques.
Sacrifice pour deuiner.	170.b	Scythie & Scythes.
Sacrifice des Barcéens.	14.b	292.b
Saduécéens.	36.b	Seau & description d'iceluy du Tartare
Saiettes enuemies.	57.a	66.b
Saiettes des Cumanois.	292.a	Secheresse.
Saint Gal cité.	210.a	Settes entre les Iuisz & Lithuaniens.
Saint Sepulchre.	69.b	36.b.101.b
Salaire proposé à ceux qui auoient grand nombre d'enfans.	45.a	Seduniois.
Salaire des Iuges.	133.b	Sel.
Sales Saliques.	112.b	57.a.229.b
Saliens.	290.a	Senegà Royaume.
Saliens prestres.	142.b	Senegà fleuue.
Salique.	181.a.b	Senar.
Salerne.	138.b	Senateurs.
Salpe.	139.a	Sepultures. 50.a.168.b.270.b.274.b.
Samaristes mangeurs d'hommes.	57.b	268.b.279.a.292.a
Samarcand cité.	43.b	Septem castra..
Samothie region.	103.b	Septentrionales terres.
Sang merueilleux	243.a	Septentrionaux.
Sang Royal conuient respecter.	83.a	Sequanois.
Sangis.	71.a	Serpens mangez.
Sang n'est mangé par les Iuisz.	34.a	Serpens bons à manger.
Sardanapale uaincu par Arbace.	44.b	Sermens.
44.b	222.b	Seres peuples.
Sarmates.	191.a	Sermiteurs superbes.
Saron Roy.	169.b	Sermettes de cuir d'hommes.
Saronides Theologiens.	6.b.29.b.87.a	Sesame froment Indien.
Sarrasins pilleurs.	62.a	Soz.
Sarrasin & de l'origine de son nom.	253.b	Signes.
62.a	237.a	Sigismond Roy.
Sathan adoré.	17.b.239.a	Silau que signifie.
Saumons en abondance.	64.a	Silaris fleuue
Sauuagine.	237.a	Siliquastre nommé aussi piperitin.
Sauuages.	17.b.239.a	Siluoyens.
Sauf-conduit.	64.a	Simulachre.
		Simples pour fair poison.

T A B L E.		
Simistres sacrificateurs.	195.a	SUZ. Royaume. 23.a
Syrie.	37.b	
Syriens.	38.a	T
Sobriete des Egyptiens.	9.a.37.a	
Societe des hommes.	33.b	<b>T</b> Able des commademens de la loy.
Sodomites.	65.a	33.a
Songes.	4.b	Tamberlan de quel estat. 92.a
Soldat & nourri aux despens du Roy, & du triple ordre d'iceux.	48.b.71.a	Tanaide Déesse. 39.a
Soleil adoré. 265.b.277.b.290.b.299.a		Tapis. 72.a
Soleil estimé Dieu, & adoré. 26.b.60.a		Tapirobane Isle. 57.a
272.b.293.b		Tartarie, & Tartares. 61.b
Soliers à l'Epistolique.	31.a	Tarente ville. 139.a
Soleurre cité ancienne.	210.a	Taurisques. 136.b
Solon.	78.b	Taurus cité prise par le Sophy. 46.a
Solyman.	68.b	Tauroscytes. 60.b
Sophy commença à regner l'an. 1499.		Taures cité de Sophy. 39.a
46.a		Taure mont. 27.b
Sort.	159.a	Tectosages Languedoc. 204.a
Sorciers. 93.a.94.b.285.a.273.b.289.a		Teche Caselbas. 204.a
Spermatophages.	16.a	Teie Roy. 30.b
Sparte region.	80.b	Temple d'incroyable grandeur. 54.a
Stade.	84.b	Temple, & ornement d'iceluy. 286.b
Statue.	120.b	Temple ancien des Idolatres. 297.b.306.a
Stiriens.	136.b	Temple du Soleil. 29.a
Subornations.	200.a	Temporiseurs. 78.a
Succesions.	200.a.273.b.308.b	Termopile. 252.b
Succes.	303.b	Terres neufues par qui premier descouertes. 257.b
Suenes.	129.a.b	Terre Françoise. 274.a
Suffrages.	143.b	Terre-tremble. 252.b
165.a		Terres de labour, ou Labrador. 1.b
Suysses d'où viennent, & de leurs succes.		Terre maudiste & pourquoy. 245.a
206.a.207.a		Terre ronde. 63.a
Suysses ne sont Heluetiens.	III.a	Testes rases. 33.b
209.a		Tesmoings & de leur loy. 73.b
Suysses origine & mœurs.	202.a	Tesmoings quels sont receus en Turquie. 241.a
Sultan Solyman.	88.b	
Sumatre region.	57.a	Thilé Isle. 172.a
Supplice cruel.	239.a	Tholoisains. 89.a
Superstition folle.	232.b	Thrace. 51.b.267.b
267.a		Themistitan ville. 147.a.b
Superstitions introduites à bonne fin.		Thirrene. 53.a
13.b		Thomas apostre. 204.b
Superstitieuses contemplations.	32.b	Tignée. 262.b
Superstition des persans, Indiens & Tartares.	44.a.49.a.65.b	Timangouà peuple. 70.b
		Timaoli

T  
commâdemens de la loy.  
quel estat.  
arsares.  
se par le Sophy.  
Sophy.  
nguedor.  
Tudesques.  
royable grandeur.  
nement d'iceluy.  
n des idolâtres.  
leil.  
par qui premier descou-  
yfe.  
eur, ou labrador.  
ste & pourquoy.  
de leur loy.  
uels sont receus en Turquie.  
ville.  
re.  
peuple.  
Timaoli

		T A B L E.			
Timarli.	70.b	143.b			
Toules d' Alemaigne.	130.b	Vesues ne se remarians.	157.a		
Tombeaux & de leur magnificence.	50.a	Venditions.	135.a		
301.b		Vendredy feste des Turc̃.	71.b		
Tonnerre.	93.a.291.a	Venisiens iadis Henetes.	31.b.88.a		
Toscane, & Toscans.	147.a	Venise & Magistrats, & estat d'icelle.			
Touraine.	182.b	157.b			
Tournon & de leur maison.	197.b	Venus celeste.	59.a		
Traistres.	115.a	Venus née en Chipre.	87.b		
Tribuns.	144.a	Vents cause des flux.	250.a		
159.a.162.a.b.189.a		Verole mal de Naples.	281.b		
Tribus.	91.a	Verité marque des Princes.	10.a		
Trieste cité.	166.a	Vesue mont.	249.a		
Tritonie Isle.	18.b	Vesuce mathematicien.	252.b		
Trogloides quelc̃.	15.a	Vestales.	142.b		
Trampettes en combat.	81.b	Vestemens des Tartares.	64.b		
Trondenne.	225.a	Vestemens des Africains, & Persans.			
Tropique d'Esté.	17.a	21.a.45.b			
Tubal.	1.b	Via fora.	184.a		
Tudesques.	1.b	Vianes abominables.	294.b		
Tuiscon.	1.b	Vices des nations Germaniques.	130.b		
Tumbez.	297.b	Viceroy.	296.a		
Turban rouge & de son institution.	46.a	Vicesgeneraux au Peru.	308.b		
Turie fleuve.	232.b	Victoires escrites.	72.a		
Turege.	204.b	Widimir.	96.a		
Tura.	à la preface.	Vie bonne, & de son effet.	50.a		
Turc̃ & Persans en different & de la		Vie miserable.	16.a		
cause.	46.b	Vie courte.	16.b		
Turquie & des Turc̃.	68.a	Vieillards honnorez.	8.a		
Turquestan.	68.b	Vieillesse reuerée.	83.a		
Tyrannie.	65.b	Vierges mises en vente.	31.a		
		Villes fameuses pour le traffic.	38.a		
		Villes & de leurs sieges.	43.b		
		Villes Imperiales.	117.a		
		Villes du Peru.	307.a		
Vagost̃ Dieu.	93.a	Vin des Occidentaux.	290.b		
Vaillans honorez.	169.a	Vin deffendu.	58.a.59.b.72.b		
Walachie.	91.a	Vins bons en Espagne.	232.a		
Valensiens.	209.a	Violeurs.	11.a		
Valens Empereur.	95.b	Viriats.	231.a		
Valerie.	136.b	Visage large.	292.a		
Valerien esclave.	42.a	Wistule fleuve.	202.b		
Walons.	297.a	Viures & des commis d'iceux.	189.a		
Wallie.	96.a	Viure de ceux des Isles.	243.b		
Wandois.	110.a	Vniuersité de Paris, & de sa fondation,			
Vase d'Esmeraude.	301.b	& commet̃ elle à esté appelée fille par			
Vesues taillées à payer la gendarmerie.					

T A B L E.

les Roys de France. 183.b.191.a.192.b	ments par luy baillez.	274.a
Volupté apauurist.	47.b	
Voyages deffendus.	82.b	Y
Yrabá prouince.	287.a	
Yranie Dieu.	28.b	Y Yrongnerie glorieuse aux Tartares.
Yras.	102.a	63.a
Yrse Duc.	163.a	Turongnerie des Thraces. 90.a
Ysaser Roy.	222.b	Turongnes & loy contre eux. 239.b
Ysum Cassan Roy de Perse.	46.a	Turongnerie des Indiens Occidentaux.
Ysures.	11.b	290.b
Ysurpations.	135.a	Z
Wandales.	196.b.226.b	
Welphens.	132.a	Z Agathai pays. 67.b
Wergeldz.	134.a	Z Zamolxis Dieu. 89.a
Winnules c'est Lombards.	148.b	Zephir participe du Ponant & Mi
Wistule fleuve.	194.b	dy. 16.b
Wolpz.		Zelande. 227.b
	X	Zelin Roy Turc. 38.a
X Aquà Prophete des Giapannois,		Zinie Déesse. 106.a
de sa doctrine plus sainte que de		Zlota Baba Idole. 104.b
Mahomet, & des saints commande-		Zones & diuision d'icelles. 246.a
		Zuingliens. 209.a
		Zurich fort ancienne. 210.a.204.b

F I N.

euise aux Tartares.

aces. 90.a  
 entre eux. 239.b  
 ens Occidentaux.

Z

67.b  
 89.a  
 e du Ponant & Mi

16.b

227.b

38.a

106.a

104.b

icelles. 246.a

209.a

e. 210.a. 204.b

*Extrait du Priuilege.*

**P**AR grace & priuilege du Roy, est permis à Geruays Mallot marchand Libraire luré en l'Vniuersité de Paris, d'Imprimer, ou faire imprimer. *L'histoire Vniuerselle du monde* (tât François que Latine) comenant l'entiere description, & situation des quatre parties de la terre, la diuision, & estedue d'une chacune Regio & Prouince d'icelles. Ensemble l'origine & particulieres mœurs, loix, coustumes, religion, & ceremonies de toutes les nations, & peuples par qui elles sont habitées, diuisee en quatre liures, par François de Belleforest, Comingeois. Et fait deffences ledit seigneur à tous Libraires, & Imprimeurs, ou autres de quelque estat, qualité, ou condition qu'ilz soyent, de non Imprimer, ou faire Imprimer, vendre, ou distribuer en ses pays, terres & seigneuries, autre que celle que ledit Mallot aura fait Imprimer, & ce iusques au terme de six ans, à compter du iour que laditte histoire, tâ François que Latine, aura esté acheuée d'Imprimer, & ce sur peine de confiscation desditz Liures, & despès, dommages, & interests dudict exposant, comme plus à plain est contenu esdites lettres. Donné à Paris ce deuxiesme iour de Feburier mil cinq cens septante. Par le Roy en son Conseil estably pres Monseigneur le Duc. Signé Debaldit. Et sellées du grand scel en simple queuë.

